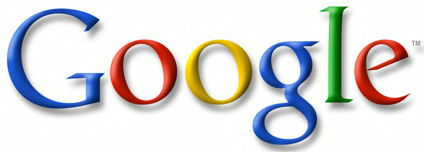


INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. CH. DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, ARCHIVISTE

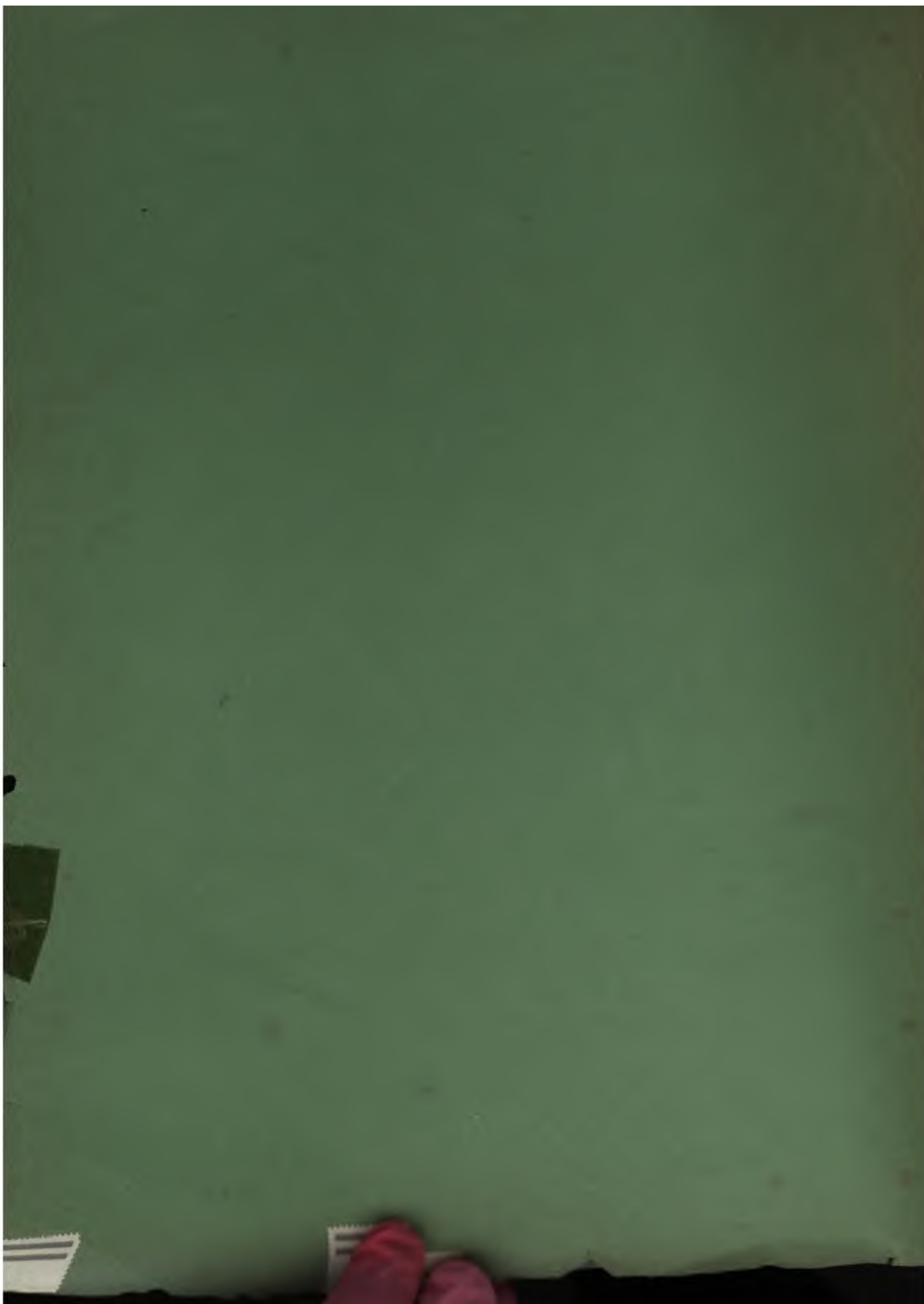
SEINE-INFÉRIEURE

ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES — SÉRIE G (Nos 6221-7370)

TOME CINQUIÈME



ROUEN
IMPRIMERIE JULIEN LECERF
1892





INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790



de services religieux en l'église de la Houssaye-Bérenger par Michel Le Mercier, marchand tisserand, 25 juillet 1720.—Fondation d'école pour les filles de Monville, d'Anceaumeville, d'Eslettes et du Tot (deux maîtresses, en même temps hospitalières), par Alexandre Bigot, baron de Monville et de Gruchy, vicomte de Blacqueville, seigneur de Sasseville, Sallenelles, président à mortier au Parlement de Normandie, domicilié à Rouen, rue de l'Ecureuil, 3 décembre 1726.

G. 6222. (Registre.) — In-folio, 402 feuillets, papier; relié en parchemin.

1740-1765. — Registre du greffe des gens de main-morte du diocèse de Rouen. — Bail par Jean-Amédée des Noyers de Lorme, de la chapelle de Saint-Martin de Fontaine à Bolbec, à Jean-Baptiste Barrois, pour 1,000 livres par an, 1741; — par un chapelain, de terres dépendant de la chapelle de la Sainte-Vierge ou Sainte-Anne, dite de Rames, à Gomerville, près du château de Rames, desservie, en dernier lieu, dans l'église de la paroisse; on rappelle la dotation de cette chapelle dès 1343, 1744; — par François Lauverjat, recteur du noviciat des Jésuites de Rouen, du manoir de la seigneurie d'Ecauville, membre du prieuré de Saint-Gilles, 1744; — par les religieux de Jumièges à Marie Couture de Chamacourt, veuve de Nicolas-Charles Baudry, sieur d'Imbleville, conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement, d'une maison rue de la Poterne, 1744; — par les religieux de Saint-Ouen de Rouen (Guillaume de Launey, prieur) à Jacques-Christophe La Follie, curé de Saint-Aubin-la-Rivière, successeur en cette cure de Vincent Godebin, pour 80 livres par an, des dîmes des hameaux de Branville et du Parc-Languet, au dit Saint-Aubin-la-Rivière, 5 mai 1741; — par les mêmes à Jacques Vaultier, peintre, pour 140 livres par an, d'une maison place de la Rougemare, 1743; — par l'abbé de Saint-Wandrille au sieur Léger, moyennant 140 livres par an, pendant 9 ans, de la ferme et des dîmes de la baronnie d'Ectot-sur-les-Baons, 1744; — par les religieuses de Saint-Louis de Rouen à Noël Le Bourg, moyennant 200 livres par an, d'une portion de terrain, avec bâtiment, qui avait servi de monastère à des religieuses Bénédictines, rue d'Elbeuf, paroisse de Saint-Sever, 1743; — par les Ursulines de Rouen à Jean Le Vieil, vitrier, moyennant 120 livres par an, d'une maison rue du Sacre, 1744. — Donation faite à la fabrique d'Aulage par Maximilien-Constantin de Courvaudon, sieur d'Aulage, second président à mortier au Parlement, d'une somme de 2,400 livres, pour un maître d'école en la dite paroisse : écoles gratuites; classes en hiver, de 9 heures du matin à midi, et, le soir, de 2 heures à 4; en été, de 8 heures du matin à midi, et, le soir, de 2 heures à 5 heures; école tous les jours; le maître d'école sera nommé par le seigneur fondateur et par ses représentants, et servira, comme clerc, à l'église, 1760. — Etablissement par Jacques-Christophe de Germont, conseiller-clerc en la Grand'Chambre du Parlement, et par Madeleine Puchot des Alleurs, sa veuve, de sœurs d'Ernemont à Grainville-sur-Ry et à Malaunay, 1757. — Etablissement par Marie-Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, président au Parlement, et par Claude-Louise Le Peigné de Douxmesnil, sa femme, d'une école gratuite à tenir par le vicaire au Thuit-Simer, 1762. — Fondation, en l'église de Saint-Nicolas de Vernonnet, par Louis-Jean Davoult, chapelain en la Cathédrale, Denis Davoult, chanoine d'Avranches, et Jean-Baptiste Davoult, négociant, fils de Louis Davoult, ancien conseiller-échevin de Rouen, et de Madeleine-Elisabeth Antheaume, 1er décembre 1741. — Vente par Claude-Marie-Guillaume-Antoine Le Pigny de Bimare, curé de Gonfreville-l'Orcher, à Jean-François Martel d'Emalleville, de 40 acres de terre à Emalleville, dépendant de la cure de Gonfreville, en vertu de lettres du Roi du mois d'octobre 1754, et acquisition par le même, en remploi, de 40 acres de terre à Gonfreville, 1755.

G. 6223. (Registre.) — Grand in-folio, 83 feuillets, papier; relié en parchemin.

1765-1790. — Registre du greffe des gens de main-morte du diocèse de Rouen. — Bail par Pierre Mauventre, curé d'Estouteville-sur-Buchy, à Louis-Jean-Baptiste Burgot, des dîmes du fief de Boscoursel à Mathonville, 1er juillet 1787; — par le Trésor de la paroisse de Quiévreville-la-Poterie, de terres aux triéges du Fay-Maheut, de la Trêtresse, du Pleut, du Bois-Pion, de la Voie-aux-Vaches; passé au banc de l'œuvre, 4 octobre 1787; — par Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley, abbé de Saint-Pierre-Saint-Paul de Castillon-lès-Conches, des dîmes de la paroisse de Varengeville-sur-Mer, 16 mai 1771; — par les religieux de l'abbaye d'Eu (Jacques-Georges Payen, prieur), de la ferme de l'Ile, à Eu, 6 décembre 1786; — par François-Camille de Lorraine, grand doyen de l'église de Strasbourg, à Jean-Louis Forestier, bourgeois de Paris, moyennant 72,000 livres par an, des revenus de l'abbaye de Jumièges; mention de rente pour les maîtresses d'écoles de Jumièges et de Duclair, et de

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790



Parlement entre le Trésor et l'abbaye de Saint-Amand, touchant les réparations de l'église, 19 mars 1528. — Sentence rendue à l'officialité de Rouen entre le Trésor et la dite abbaye, touchant les réparations, 11 juillet 1582. — Sentence du bailliage de Rouen, pour le même sujet, contre la dite abbaye, 4 août 1582. — Autre sentence de l'officialité, 13 janvier 1583. — Donation par l'abbesse de Souvré, au Trésor, de la chapelle Saint-Léonard, 3 juillet 1635. — Procès-verbal dressé entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et la communauté des brasseurs, d'autre part, au sujet des tombes prétendues par les dits brasseurs dans la dite chapelle, 4 octobre 1638. — « Contract passé, le 3e may 1644, qui corrige une faute qui s'estoit glissée par inadvertance dans celuy passé entre la dicte dame abbesse et les sieurs curé et Thrésoriers de la dite paroisse, le 3 juillet 1635, où l'on avoit employé clocher de la dite abbaye, au lieu de clocher de la dite église. » — Copie d'une délibération prise au sujet des portes du cimetière, 1728. — Note sur l'incendie qui eut lieu le 14 décembre 1709, et consuma « un morceau de ce grand et superbe bâtiment qui avoit été commencé par l'abbesse sœur Barentin, et qui revenoit à plus de 180,000 livres. Un seul côté avoit été fait, et les 3 autres auroient cousté des sommes immenses, que l'abbaye n'estoit plus en état de fournir, ayant emprunté en rente près de 80,000 livres pour ce qui étoit seulement fait, et que l'incendie consuma en 7 heures ». — Fondations de M. Burnel, chanoine de la Cathédrale, 1569; — de dame Elisabeth de Novince, veuve de messire Nicolas de Croismare, sieur de la Pinelière, conseiller au Parlement, 1638; — de Nicolas Delamare, conseiller-échevin de Rouen, Jacques Delamare, curé de Royville-en-Caux, Pierre Delamare, sieur de Connelle, chanoine en la Cathédrale de Rouen, 1648; — de maître Charles Delaistre, ancien receveur général du Chapitre de Rouen, 1658; — de Madeleine Le Roux, veuve d'Antoine Le Canu, écuyer, sieur d'Estiment, avocat au Parlement, 1663; — de Catherine de Novince, veuve de M. Déry, conseiller au Parlement, 1664; — de Catherine Tirant, veuve de Pierre Le Grand, antérieur à 1652; — de M. Jean Godin, vers 1672; — de Françoise Boudart, veuve de M. Dupont, seigneur de Senteville, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, décédée au monastère de Bellefond, 19 janvier 1709; — d'Antoine-Christophe Tirant, marchand fripier, 1725; — de Charles Vandart, autre marchand fripier, 1728; — de Jacques Prevel, curé, 1731-1741. — Droits d'amortissements et de nouveaux acquêts. — Copies d'authentiques de reliques données par le président et la présidente d'Acquigny (saint Mauxe, saint Vénérand et leurs compagnons, saint Amand, la sainte Croix). — Etat de l'argenterie : « Les deux reliquaires dans lesquels sont renfermés les reliques (de saint Vénérand, saint Mauxe et saint Amand) ont esté faites sur le dessein du sieur Thibault, architecte de Rouen, par le sieur Le Cœur, menuisier. Ils consistent en 2 doubles boites de bois de chesne, les secondes desquelles sont de forme ovalle, et contiennent les saintes reliques, artistement ornées par les dames religieuses angloises, dites Gravelines. Celles qui les enferment sont quarrées et ferment à clef. La face extérieure est en forme de quadre sculpté par le sieur François, sculpteur à Rouen, et dorées en huille par le sieur Magny, peintre doreur de Paris. »

G. 6226. (Registre.) — In-folio, 436 feuillets, papier; relié aux armes.

1571-1673. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Amand de Rouen. — Trésoriers nommés pour 3 ans, leurs comptes en général embrassant une période de 3 ans, de la Pentecôte à la Pentecôte. — Comptes de : Robert Le Roux, sieur de Tilly, conseiller au Parlement, 1580-1583; — Olivier Filleul, sieur des Chenets, avocat au Parlement, 1583-1586; — Guillaume Le Coq, avocat en la Cour, 1589-1592; — Nicolas Ballue, 1592-1595; — Nicolas de Croismare, sieur de la Pinelière et de la Chaussée, conseiller au Parlement, 1610-1613; — Galien de Béthencourt, sieur de Mauquenchy, conseiller au Parlement, 1613-1616; — Robert Le Roux, sieur de Tilly et du Mesnil-Jourdain, conseiller au Parlement, 1616-1619; — maître Jean Eudes, sieur de Frémont, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1619-1622; — Jean Deshaies, avocat en la Cour, 1628-1631; — Antoine Le Pigny, docteur en médecine, décédé dans le cours de sa gestion et remplacé par son frère, Bernard Le Pigny, chanoine, comme tuteur des enfants du dit Antoine Le Pigny, 1634-1637; — Nicolas Le Paulmier, sieur de la Moysière, avocat au Parlement, 1637-1640; — Louis Loret, Élu en l'Élection de Rouen, 1643-1646; — François Baron, docteur en médecine, 1647-1657; — Claude Morange, avocat au Parlement de Paris, secrétaire de l'Archevêché, 1650-1653; — Jacques Le Breton, avocat en la Cour des Aides, 1653-1655; — Antoine Le Canu, écuyer, sieur d'Estiment, avocat en la Cour, 1656-1659; — Claude Le Roux, baron d'Acquigny, conseiller au Parlement, seigneur de Cambremont, Mesnil-Jourdain, Vironvay, Becdal, Folleville, la Métairie, 1659-1663; — Guillaume Lyould, sieur de Saint-Blaise, avocat en la Cour, 1664-

1667. — 1571-1574 : achat, au compte de la Fabrique, d'herbes à semer les jours de grande fête, de buis à Pâques fleuries, de bouleau au jour du Saint-Sacrement, de pigeon à la Pentecôte, de vin à administrer au Jubilé, le jour de Pâques, etc. — « Payé pour tendre aux maisons des Huguenots, suivant le commandement, 3 sous ; — pour une bière ou cercueil des trespassez, 3 sous ; — pour les roses de la ceinture du sacraire, au jour des octaves du Saint-Sacrement, 10 deniers ; — pour un tableau en toile jouxte la quittance de Nicolas Roussel, marchand vendeur d'images, 4 livres 5 sous. — A Aymond Garsin, menuisier, et à Jourdain Thieffroy, pour avoir faict moulleure et châssis avec 2 pieds d'extra servant aux dites 2 ymages près le crucefix, 8 livres 15 sous. » — 1574-1577 : « A maître Guillaume Grisel, clerc chapelain de l'église, et à Michel, pour avoir codé et notté et mis du parchemin à ce qui estoit perdu aux 2 grands livres à notte, et aussi pour avoir fait 4 grands feuillets de cuir accoustrez d'airain et laton cloué, 4 livres 10 sous. » — 1580-1583 : « Le jeudi absolut 1582, pour le pain des osties pour administrer, tant le dit jour que au jour de Pasques, 10 sous ; » — bouleau à faire la feuillie de l'église ; — salaire de deux prêtres, lesquels ont aidé à porter le *Corpus Domini* ; — pour un *messel*, 105 sous ; — achat d'un pigeon blanc pour la Pentecôte ; — construction d'un mur autour du cimetière ; — procès contre l'abbesse de Saint-Amand, pour la réparation de l'église ; — sentence à l'officialité contre l'abbesse ; — à Herpin, avocat en cour d'église, pour 4 plaidoyers, 12 sous ; — pour les touffeaux de cour d'église, 10 sous ; — 4 bouteilles de vin à l'official ; — vin distribué à l'avocat. — 1586-1589 : 6 juillet 1586, de l'exécution du testament de feu maître Thomas Poulain, 30 sous ; — d'un menuisier à qui on avait permis de mettre du bois de noyer *dedens* le cimetière, 20 sous ; — achat d'une chopine de vin pour communier ; — d'une carte de pain de cène et de 400 hosties, petites et grandes, 20 sous ; — de *nateron* de demi-toise, pour mettre sous les pieds des *presbtres*. — 13 mars 1588, jour du Jubilé, en vin, 12 sous ; — payé pour les frais de l'oratoire dressé en la dite église, 51 écus 10 sous ; — mention de Tourmente, maçon ; — du legs de M. de Bauquemare ; — des autels de Notre-Dame et de Saint-Sébastien à Saint-Amand. — 1589-1592 : achat de pigeon, moineau et herbes à semer, de 2 fais de *bouilliot* ; — église pavée, de la porte à l'image du crucifix, 14 livres ; — réparation à la porte de l'église, « rompue par les harnois charrians la munition pour le camp de devant Dieppe, en juillet 1590 ; » — construction d'un oratoire, 19 août 1590 ; — 22 février 1592, jour du Jubilé ordonné par MM. de Chapitre de Rouen ; — 3 mai même année, Jubilé ordonné par le Pape. — 1592-1595 : ormeaux plantés dans le cimetière. — 24 septembre 1596, « à Thomas Robillard, plastrier, pour avoir racoustré la représentation du miroer de la mort estant au cimetière », 35 sous tournois. — 16 octobre 1597, « payé pour 2 armoyries pour l'Entrée du Roi pour attacher à 2 cierges blancs », 50 sous. — 1600, « à M. le Curé, payé 40 sous, pour payer les armaries de monsieur l'Archevêque le jour de son Entrée. » — 1601 : Permission, moyennant gratification, à des menuisiers, de mettre leur bois dans le cimetière ; — « au prédicateur qui a fait la prédication, à l'honneur de Dieu et de M[r] Saint-Amand, le dimenche précédent le jour et feste d'icellui, 30 sous » ; — mention de Jacques Bignon, fondeur, sur la paroisse de Sainte-Marie-la-Petite. — 1604-1607 : « De Gigonde, charpentier, 62 sous, pour permission de doller et dresser dans le cimetière le bastiment de M. de Saint-Jean-Croismare ». — 1607-1610 : « A Pierre Le Marchand, orfèvre, 80 livres 10 sous, pour l'achat et façon d'ung simbolle d'argent doré d'or avec un soleil, servant à porter le *Corpus Domini* (3 juin 1607). » — 1613-1616 : Payé pour 4 mains de papier, à 4 sous la main, 16 sous ; — pour la reliure du registre du Trésor, 20 sous ; — « au Prince, menuisier, pour avoir fait un encastillement au grand autel, 20 livres ; » — payé par le sieur de Béthencourt, le 1[er] juin 1613, « pour 4 pots de Valence à mettre des bouquets, afin de parer le grand autel et celui de la Vierge, 24 sous ; » — achat d'un *estaigneur* de fer blanc. — 23 avril 1637 : marché fait avec Michel Daust, maçon, « pour faire 4 arcades en l'ouverture qui a esté faite de la muraille qui sépare la dite église d'avec la chapelle Saint-Léonard ». — 1643 : Noël Restout, maçon, démonte une cloison de charpente de devant le grand-autel. — 1646-1649 : réparation des verrières par Jean Minedorge, vitrier à Rouen ; — 55 livres pour un lambris de bois à la 1[re] arcade du chœur. — 1649-1651 : 5 châssis de bois de sap pour tendre les devant d'autels par le menuisier Chéron, 27 livres ; — inhumation, en l'église de Saint-Amand, de Jean Marc, curé de Morgny ; — « à Noël de Ledecourt, pour avoir fait faire de neuf un contre-autel, des crédences, des rideaux et des pentes de camelot verd, 51 livres. » — 1652, 660 livres à l'entrepreneur de la tour de l'église. — 1657, 277 livres 11 sous à Nicolas Du Vivier, menuisier, à déduire sur le marché de la contretable ; — au même, pour le même travail, 100 livres, en 1659. — 1668-1671 : « A un calotier

dedans le Palais, 32 sous ; — pour un bonnet, 12 sous ; » — mention de Charles Besongne, vitrier. — Curés de Saint-Amand : Hubert Piset, 1571-1574 ; Jean Le Cordier, 1577-1585 ; Jean Le Fevre, 1586-1587 ; Jean Marc, 1588 ; Marin Vallée, 1592-1593 ; Jean Gosseaulme, 1595 ; Jacques Doisy, 1601-1604 ; Michel De France, 1645-1652 ; De la Haye, 1653-1660 ; David de la Mare, 1671-1673. — Contrat des fondations de Charles De Laistre, ancien receveur général du Chapitre, 15 décembre 1658. — Copie des pièces relatives aux procès soutenus contre les religieuses de Saint-Amand, 1528-1583.

G. 6227. (Registre.) — In-folio, 312 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1674-1733.—Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Amand. — Trésoriers : Jean Huet, sieur du Tronquay, receveur des décimes du diocèse de Rouen, 1674-1677 ; M. Pollet, sieur du Tuit, lieutenant particulier à la Table de marbre, 1679-1682 ; M. Le Barbier, sieur de Fréville, avocat au Parlement, 1684-1687 ; M. Oursel, 1689-1692 ; Jacques Thomas, sieur d'Aussy, 1690-1693 ; Jean Durand, avocat au Parlement, 1691-1694 ; Louis Le Marquier, avocat au Parlement, 1700-1703 ; Claude Sevrey, avocat en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1703-1706 ; Jacques Prevel, curé, « de ce qu'il a reçu depuis le jour de la Pentecôte 1709 jusqu'au jour de la Pentecôte 1712, au lieu et place de M. Reneville, conseiller au Parlement, qui n'a géré que la première année, et de M. Robillard, qui s'en est allé faire sa demeure à Caen » ; M. du Mesnil-Costé, conseiller au Parlement, 1716-1719 ; M. Jacques Prevel, curé, « qui veut bien se charger pour M. Jean De la Planche, avocat au Parlement, décédé un an après son élection », 1719-1722 ; Guillaume Corbin, procureur au Parlement, 1728-1731 ; M. Le Tellier, Trésorier de France au Bureau des Finances, 1732 ; M. de Varroc de Liéville, 1733. Les derniers comptes, écrits en entier de la main de M. Prevel, curé. — 11 juillet 1677 : Règlement pour la paroisse Saint-Amand : « Aux basses messes, il y aura un cierge seulement, à la réserve de la messe de M. le Curé où il y aura 2 cierges ; aux festes doubles, 4 cierges ; aux festes triples, 6 ; cierge de Pâques, de 3 livres. » — 11 juillet 1667 : « Il sera fait un mémoire de tous les bancs de la paroisse qui seront désignés suivant leur situation par le nombre de 1, 2, 3, etc., et sera fait mention, dans le dit mémoire, par qui les dits bancs sont possédés, et ce qu'auront donné les possesseurs, et, lorsque les dits possesseurs se retireront de la paroisse, leur banc sera vendu. » — 1697-1699 : « Au sieur Houin, doreur, 70 livres, pour avoir doré les 2 images qui sont dans la chapelle de la Vierge de Saint-Amand de Rouen, et avoir azuré la dite chapelle avec les étoiles et fleurs de lys d'or. » — 1708-1709 : « Au sieur De la Fosse, peintre, pour avoir peint la porte de l'église et celle du cimetière, 7 livres 16 sous. » — 7 octobre 1713, au sieur Héraut, libraire, pour avoir relié le graduel, 5 livres. — 20 juillet 1720, au sieur Cavé, doreur, pour avoir raccommodé le tableau du grand autel et celui de la chapelle de la Sainte-Vierge, 20 livres. — 1731 : Achat de livres liturgiques : graduel en 2 volumes, 42 livres ; 1 antiphonaire, 36 livres ; 2 missels en maroquin noir doré sur tranche, 34 livres ; 1 missel en veau, doré sur tranche, 27 livres ; 6 processionnaux, 30 livres ; 1 processionnal en maroquin noir, 6 livres ; 6 petits livres de l'office des morts, 9 livres ; — au sieur Le Gras, menuisier, pour un banc double dans la nef du côté de l'Evangile, 40 livres. — 1732 : Au sieur Feuillet, maçon, pour avoir redressé le chœur, 24 livres 17 sous ; pavé en pierre de Caen, 23 livres 10 sous. « Nota que M. Blouet de Camilly, évêque de Toul, qui estoit à Rouen, logé chez M. de Camilly, son frère, conseiller au Parlement et Trésorier de la paroisse, officia en habits pontificaux, à la prière de M. le Curé, le jour et fête de Saint-Amand de l'année 1719. » — « Le 29 janvier 1716, reçu de M. Chapais, pour l'exemption du Trésor, que M. le curé a bien voulu gérer pour le bien du dit Trésor, 150 livres ; — le 3 juin 1716, reçu de M. du Meny-Costé, pour l'exemption du Trésor, que M. le curé a bien voulu gérer pour l'avantage du dit Trésor, 150 livres. » — Pour l'inhumation de M. Asselin, maître des Comptes (entre la Pentecôte 1708 et la Pentecôte 1711), dans le chœur, 30 livres. — Pour l'inhumation de M. de Camilly dans le chœur, le 13 juillet 1713, 20 livres. — Pour l'inhumation de M. de Saint-Aubin Desmarets dans le chœur, le 25 juin 1714, 30 livres. — Pour l'inhumation de Mme Le Prevost, veuve de M. De la Planche, dans la chapelle de Saint-Léonard, le 1er juillet 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de M. Sevrey dans le chœur, le 24 août 1716, 20 livres. — Pour l'inhumation de Mme Prevel dans la nef, le 5 novembre 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de Mme Oursel dans la nef, le 30 novembre 1716, 6 livres. — Pour l'inhumation de la petite fille de M. le président d'Esneval dans le chœur, le 16 mai 1718, 5 livres. — Pour l'inhumation de M. Le François dans le chœur, le 30 janvier 1720, 20 livres. — Pour l'inhu-

mation de M. De la Planche dans le chœur, le 28 mai 1720, 20 livres. — Pour le service du Trésor, de M. De la Planche, le 29 mai 1720, 3 livres. — Donation à la Fabrique par M. Prevel, curé, de 695 livres, à condition d'*obits* pour sa mère, 1er juin 1721. — « Noble dame Marie-Elisabeth Barentin, abbesse de Saint-Amand, mourut à Boos,... vendredi 13 juin 1721, à 9 heures du soir; fut rapportée le dimanche suivant, à 3 heures de matin, et inhumée sur les 8 heures. » — 1721-1722, mention de l'enterrement de Mlle Puchot, transférée à Sainte-Croix-Saint-Ouen, lieu de sa sépulture; — pour la sonnerie, 10 livres. — 1722-1725, inhumation de Delarue, domestique de l'abbaye; « néant pour cet article, attendu que les domestiques de l'abbaye ont droict de sépulture. » — 1726, « pour le service de M. le marquis de Houdetot, qui fut inhumé à Onvéville, 9 livres. » — « Pour l'inhumation dans le chœur, le 29 janvier 1728, de Mme Bréant, veuve de M. Sevrey; moitié droit, comme ayant été Trésorière, 25 livres. » — 1730-1733, inhumation, en l'église Saint-Amand, de noble dame Geneviève Le Couteulx, veuve de messire Guillaume Le Diacre des Essarts, 50 livres. — Inhumation le 30 juin 1732, dans le chœur, de noble dame Catherine Le Brest, veuve de M. Etienne Le Couteulx, 50 livres. — Mention du décès de M. Varroc de Liéville, Trésorier de la paroisse, le 25 avril 1733. — Curés de Saint-Amand : MM. David Delamare, 1674-1684, plus tard curé de Grainville; Boyvin, 1685-1697; Gréard, 1699-1708; Joseph Prevel, 1703-1733.

G. 6228. (Registre.) — In-folio, 306 feuillets, papier; relié en parchemin.

1737-1791.—Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Amand.—Trésoriers : Jean-René Gabillon, avocat au Parlement, 1737-1740; Henri-Charles Hébert, avocat au Parlement, 1752-1755; M. Dornay, avocat à la Cour des Comptes, 1755-1756; etc.—M. Maheu, élu Trésorier le 2 juin 1748, se *rédime* de cette charge moyennant 260 livres; — le curé accepte cette somme pour fournir aux frais de la gestion. — Comptes pour 3 ans, de la Pentecôte 1788 à la Pentecôte 1791, soumis aux administrateurs de la Fabrique de la Cathédrale, à laquelle celle de Saint-Amand est réunie. — 1740, travaux par M. Lorisse, menuisier, dont le nom revient dans les comptes de 1743-1745 et de 1747. — 1747-1748, travaux faits par M. Papillon, serrurier, dont le nom revient dans les comptes de 1749-1752; — de 1768 à 1771 (pour un vase de cuivre à la rampe de la chaire). — 1748 : A l'abbé Alleaume, chanoine d'Evreux, chargé par l'évêque d'Evreux de vendre les ornements de l'abbaye de la Croix-Saint-Leuffroy, 300 livres. — Pour 2 chapes, 1 chasuble et 1 tunique, 1 devant d'autel vendus par Garaud, brodeur chasublier de Paris, 138 livres. — 1751-1754, au sieur Mette, fondeur, pour avoir raccommodé les chandeliers à branches, 6 livres. 1761-1764, à Adrien Guyot, pour construction de la sacristie, d'après le devis de M. Thibault, architecte, 951 livres. — 1765-1768, pour le luminaire du jour de la fête de saint Louis, 30 sous. — 1771-1772, 30 sous pour un cent de billets d'invitation pour les services célébrés pour le repos de l'âme de Mme l'abbesse de Saint-Amand. — 1776-1777, 234 livres pour un calice et une patène; — 30 livres pour la paix achetée de la confrérie de Saint-Cosme. — 1787-1790, 524 livres à M. Poisson, fondeur; — au sieur Gallier, 12 livres 15 sous, pour l'impression des annonces des fêtes de saint Amand. — 1765-1766, 18 livres 10 sous à MM. de Belleville, Perchel et Ferry, avocats, pour leur avis sur le refus que faisaient MM. les chanoines d'accepter le pain bénit. — 1789-1790, 24 livres aux Capucins pour 4 sermons prêchés les jours des fêtes de saint Amand et des Reliques. — Recettes pour la sonnerie de M. de Varroc, inhumé à Sainte-Claire, 26 avril 1733; — de M. Le Tellier, inhumé aux Cordeliers, le 2 septembre, même année; — pour l'inhumation de Mme du Bellay dans la nef de Saint-Amand, le 27 mars 1734; — de M. Lamy, comme Trésorier, dans le chœur de cette église, 1745-1746; — de M. Le Demandé, *ibidem*, 33 livres, 1747-1748; — pour la sonnerie de M. Davoult, 1748; — de M. de Cropus, inhumé à Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1751-1754; — de Mme de Béthencourt, inhumée aux Capucins (3 livres), 1754-1756; — de M. Mauviel, 1756-1759; — pour l'inhumation, dans le chœur de Saint-Amand, de Mme Lamy, 35 livres; — de Mlle de Gueudeville, 30 livres, 1760-1763; — de Mme Le Page, 30 livres, 1764-1767; — sonnerie pour l'inhumation de Mme la présidente d'Esneval, 5 livres, 1765-1768; — de M. De France, 3 livres, 1776-1779; — de M. l'abbé Desmarets, 3 livres, 1784-1785. — Curés de Saint-Amand : Jacques Prevel, 1737-1743; Jore, 1745-1767; Baudinot, 1770-1771; Deschamps, 1772-1773; Le Masson, 1775-1778; Marest, 1779-1790. — Décharge donnée au Trésorier de Saint-Amand par les administrateurs de la Fabrique de Notre-Dame, le 6 juillet 1792, l'an IV de la Liberté.

G. 6229. (Liasse.) — 4 cahiers, grand in-folio, comprenant 30 feuillets, papier.

1748-1761.— Doubles des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Honoraires de M. Jacques, prêtre, 1re chape, 30 livres; — de M. Hérambourg, prêtre, 2e chape, *idem*. — Comptes signés.

G. 6230. (Registre.) — 103 feuillets, papier.

1744. — « Registre contenant les biens et revenus du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Amand, pour en faire la recette, dressé en l'année 1744, par M. Guillaume Lavenu, procureur au Parlement de Rouen, Trésorier élu en l'année 1739. » — Table des débiteurs à la fin du registre. — Chaque article a reçu des additions jusqu'en 1782.

G. 6231. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1743-1755. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Tombe de M. le curé, 50 livres, 1743. — Procès au bailliage entre les sieurs curé et les Trésoriers de la Fabrique, d'une part, et le sieur Charlet, premier huissier en l'Election, prétendant, en cette qualité, s'exonérer de la charge de Trésorier, à laquelle il avait été nommé de voix unanime, le jour de la Pentecôte, 6 juin 1745. On avait porté, suivant l'usage, la croix et les chandeliers dans sa maison. On faisait valoir que, la plupart des maisons de la paroisse étant occupées par des chanoines, par des MM. présidents et conseillers du Parlement et par des juges et avocats, qui se prétendaient exempts de cette obligation, il devenait à peu près impossible de trouver sur la paroisse des habitants en état de la remplir. — Arrêt du Conseil d'Etat au sujet du droit d'indemnité, 14 août 1744 (imprimé). — Mémoire de menuiserie de Lorisse : raccommodé la contretable de Saint-Léonard, le chérubin, le grand cadre, 1747. — Journée de charpentier, 28 sous, 1750. — 6 chandeliers de bois argentés par Le Prince, doreur, 30 livres, 1747.

G. 6232. (Liasse.) — 227 pièces, papier.

1755-1765. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique Saint-Amand. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture en ardoise, plomberie, gros fers et ferrures, pour reconstruction de la sacristie, suivant les plans et devis de M. Thibault, architecte; Adrien Guyot, entrepreneur, 1758. » — Mémoires des ouvrages de menuiserie exécutés pour Saint-Amand par M. Lequeu, menuisier : guéridon en bois de chêne pour poser le poile, 5 livres 10 sous; prie-dieu en forme de confessionnal, les *parcloses* sculptées, 30 livres; etc. Total : 216 livres, 1763-1764. — Paiement de 240 livres d'honoraires à M. Thibault, 19 mars 1765. — Journée de maçon, 22 sous; de manœuvre, 16 sous, 1755-1762; — de maître ouvrier, 30 sous, 1765. — Quittance de N. Porlier, orfèvre. — A Jacques Ferrand, 110 sous, pour 1,000 billets d'assemblée pour le Trésor, 7 août 1761.

G. 6233. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Marché avec François Sartout, pour peindre les murailles et voûtes de l'église et la chapelle de Saint-Léonard, attenante à la nef, en couleur de pierre de Saint-Leu, conforme à celle de la Cathédrale, 1770. — Journée d'ouvrier, 22 sous, 1766. — Consultation de MM. Ferry et Perchel, avocats : « Estiment qu'on ne peut assujétir les chanoines à présenter le pain bénit dans les paroisses où ils demeurent. La charge du pain bénit est personnelle et attachée à la seule personne du paroissien. Par conséquent elle ne peut être imposée à celui qui ne l'est à aucuns égards. Tel est le chanoine, qui ne reconnoit et n'a effectivement d'autre paroisse que l'église matrice à laquelle sa prébende est attachée, et dans laquelle il doit son service et son assiduité continuelle, 1770. » — Autre consultation, dans le même sens, de M. Le Bourgeois de Belleville. — Devis de M. Thibault, pour la reconstruction du presbytère de Saint-Amand. — Quittance de Jean Lenard, maître sculpteur à Rouen : 60 livres, pour 11 morceaux de sculpture sur le lambris de la nef, 1769.

G. 6234. (Liasse.) — 225 pièces, papier.

1770-1777. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Vente par la communauté des marchands brasseurs à la paroisse Saint-Amand, pour 400 livres, d'une croix d'argent à pied triangle. — Frais de procédures pour la contestation avec l'abbesse de Saint-Amand, 1773-1774. — Quittance de Nicolas Porlier, orfèvre. — Lettre, datée de Saint-Gabriel, 25 août 1776, informant la Fabrique que la rente de 80 livres qui lui était due par les héritiers de

M. Marc-Antoine de Croixmare, seigneur de Lasson, devait être réclamée à M. de Montalembert, chevalier de Saint-Louis, à raison de son mariage avec Mlle de Croixmare. — Lettre relative à cette rente, signée Montalambert. — Vente par la communauté des marchands étamiers-plombiers de la ville de Rouen au Trésor de Saint-Amand, pour 234 livres, d'un calice d'argent avec sa patène, 1777.

G. 6235. (Liasse.) — 295 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Amand. — Ordonnance de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour de Parlement, député pour les nouveaux cimetières de la ville : pour éviter les frais d'exécutoire aux différentes paroisses, qui portent leurs morts au cimetière général, derrière les Capucins, vers Saint-Hilaire, en ce qui concerne le paiement à faire à l'entrepreneur des ouvrages du dit cimetière, M. Flambard fils, il répartit ainsi la somme de 7,770 livres, pour solde du dernier paiement : Saint-Vivien, 5,007 livres; Saint-Nicaise, 1,640 livres; Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1,036 livres; Saint-Amand, 86 livres, 25 avril 1783. — A Mme Machuel, 7 livres, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblée, 18 avril 1785.

G. 6236. (Cahier.) — In-folio, 29 feuillets, papier; non relié.

1692-1744. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Amand. — « Dimanche, 24e jour de may 1693, en la sacristie de la dicte église de St Amand, Mr le Curé et Mrs les Trésoriers assemblez pour l'examen des comptes des dits Trésoriers, a esté arresté que M. Desfontaines, docteur en médecine, paroissien de cette paroisse, lequel manqua jeudy dernier, jour du Saint-Sacrement, à tendre devant la porte où passe la procession, sera adverty de le faire pour le jour de l'octave, comme aussy M. de Trouville, Trésorier, qui a manqué de faire quester les deux derniers jours de festes depuis son élection, sera adverty de faire quester à l'avenir, suivant l'usage du Trésor. » — 5 mai 1710, fondation pour les saluts du Saint-Sacrement par une personne anonyme. — 1er mars, Jean Otias, prêtre, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Voisin, nommé à la cure de Panilleuse; appointements, 35 livres. — 3 juin 1719, autorisation de poursuites contre M. Parfait, notaire secrétaire en la Cour des Comptes, Aides et Finances, lequel avait refusé de remplir la charge de Trésorier à laquelle il avait été élu le jour de la Pentecôte, ayant fait reporter la croix et négligé de faire faire les quêtes les fêtes de la Pentecôte et le jour du Saint-Sacrement, suivant l'usage ordinaire qui s'observe dans toutes les paroisses de la ville. — Le 1er septembre 1715, la Fabrique accepte la somme de 150 livres proposée par M. André Chapais, marchand, pour être dispensé des fonctions de Trésorier, et prie M. le Curé de continuer la gestion. — 30 juillet 1741, acceptation de la donation faite par M. Jacques Prevel, curé.

G. 6237. (Cahier.) — In-4°, 25 feuillets, papier; cartonné.

1758-1771. — Délibérations de la paroisse Saint-Amand. — 18 juin 1758, acceptation des devis et plans de M. Thibault, architecte, pour la construction d'une nouvelle sacristie. — Jour de Pâques, 3 avril 1768, acceptation du legs de feu M. Jore, curé de la paroisse; donnait 3,000 livres pour avoir part aux prières, avec invitation à MM. les Trésoriers d'employer partie de cette somme à la continuation du lambris du chœur. — 7 août 1768, on fera faire une chaire neuve. — 21 janvier 1770, délibération sur le refus fait par l'abbé de Goyon d'accepter le chanteau du pain bénit. — 11 mars 1770, acceptation de la chaire faite par le menuisier Lequeu, avec certaines modifications. — 8 avril 1770, difficultés avec l'abbesse de Saint-Amand pour l'élagage des arbres du cimetière donnant sur la rue du Loup. — 22 avril 1770, refus fait par M. d'Esneval d'accepter, conjointement avec M. le président d'Acquigny, son père, la charge de Trésorier honoraire de la paroisse. — 8 juillet 1770, on achètera la croix d'argent de la confrérie de Saint-Léonard, et on fera marché avec les peintres, qui sont sur leur départ, pour faire peindre par eux le dedans de l'église en couleur de pierre de Saint-Leu, de la même couleur et peinture que la Métropole. — 7 octobre 1770, paiement à M. Langlois, serrurier, de la somme de 70 livres pour la rampe de la chaire de l'église.

G. 6238. (Registre.) — Petit in-folio, feuillets, papier; relié en parchemin.

1772-1791. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Amand. — 29 novembre 1772, « le curé a représenté que la plus grande partie des paroissiens désiroient jouir dans la dite église, du même avantage qu'aux autres églises, qui est de se procurer le salut et la bénédiction du Très Saint-Sacrement à la suite des vespres, parce que l'heure à laquelle se disent les saluts leur estoit trop incommode et les empêchoit de

pouvoir y assister.....; doresnavant et à commencer dimanche, 6 décembre, les saluts, tous les dimanches et festes, se diront immédiatement après vespres, excepté les jours de Pâques, Pentecôte, le Saint-Sacrement et l'octave, la Toussaint, Noël et le jour de la feste de Saint-Amand, auxquels jours ils se diront à l'heure accoutumée. » — 6 mars 1774, délibération sur l'heure des offices, après information dans les diverses paroisses. A Saint-Vivien, Saint-Martin-sur-Renelle, Saint-Lô, Saint-Jean, Saint-Sauveur, « les bedeaux vont annuellement chercher MM. les curés. A Saint-Laurent, ils ne sont dans cet usage, les 4 grandes fêtes de l'année. A Saint-Maclou, le sous-clerc de la sacristie, qui est un ecclésiastique, va avertir M. le curé, lorsque le dernier (son) est sonné, que les chapiers sont prêts... Quant à l'avertissement pour sonner le dernier son des offices, il n'y a que MM. les curés de Ste-Marie-la-Petite, Sainte-Croix-des-Pelletiers, Saint-Patrice, Saint-Pierre-l'Honoré, Saint-Michel, qui sont dans cet usage..... L'heure des offices étoit réglée par le rit du diocèse, suivant lequel la grande messe se devoit dire à 10 heures précises, et vespres à 2 heures et demie ». — 15 août 1779, assemblée en la nef de la paroisse. Mme de la Beaume de Suze, abbesse de Saint-Amand, et les Trésoriers, considérant que leur cimetière étant de 90 toises carrées, parfaitement aéré, est regardé plutôt comme place que comme cimetière, supplieront la Cour de trouver bon qu'ils continuent d'en faire usage. — 19 décembre 1779, on s'opposera à la demande formée par les paroissiens de Saint-Étienne-la-Grande-Eglise et de Saint-Nicolas de se servir du cimetière de Saint-Amand pour leurs inhumations. — Dimanche, 5 octobre 1788, on donnera 150 livres au sieur Contant, à condition qu'il balayera l'église tous les samedis et veilles des fêtes, etc. Aura un bassin dans la quinzaine de Pâques, après celui de M. le curé. Il fera six quêtes autour de l'église dans l'année. Le produit des chaises sera mis en adjudication. D'après le rapport du curé, il y en avait au moins 300, pour lesquels on payait 2 liards par office. — 10 janvier 1790, M. le Curé et M. Berthelot autorisés à faire remettre à l'hôtel des Monnaies 4 chandeliers d'argent; les deux autres seront vendus et le prix en sera affecté à l'achat de 6 chandeliers en cuivre argenté.— Dernière délibération, 15 mai 1791.

G. 6239. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 114 pièces, papier.

1569 (copie) -**1781.** — Procès entre les curés de Saint-Amand et de Saint-Lô, sur le point de savoir à laquelle de ces deux paroisses appartenait une maison sise rue de la Chaîne, comprise dans l'enclos du monastère des Carmes, et occupée, dans les derniers temps, par Mr Jean Néel, procureur au Parlement. — Plan informe du dit monastère, copie de titres de propriété, extraits d'actes de l'état-civil, certificats de curés, mémoires, répliques, fin du XVIIe siècle. — Attestation de Mathieu de Gaugy, prieur des Carmes, que dans son monastère on célèbre d'un office double la fête de saint Amand, évêque, parce que le dit monastère est placé en partie sur la paroisse de Saint-Amand, 23 janvier 1659. — Bail de la maison en question par les Carmes de Rouen à Olivier Filleul, sieur des Chenets, avocat au Parlement, 14 juin 1579. — Inventaire de pièces, dont quelques-unes sont de 1308, 1309, 1331, 1357, 1358, et sont relatives à l'hôtel de l'évêque de Séez, vendu aux Carmes en 1381. — Cession faite par l'abbesse de Saint-Amand à la paroisse, de la chapelle de Saint-Léonard, 3 juillet 1635. — Transaction entre Mme l'abbesse de Barentin et le curé Prevel, au sujet des portes du cimetière, 3 décembre 1708. — Procès entre les religieuses et les Trésoriers pour la propriété des arbres du cimetière, 1762-1773.—État du revenu de la Fabrique, mémoire des bancs, règlement de 1677. — Inventaires de contrats, pièces de comptabilité, relatives à la fondation Lamare. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Amand par Catherine de Novince, veuve de M. Déry, sieur de Moyville, Bierres, Gaudreville et Marchebosc, conseiller au Parlement de Normandie, 29 juin 1664; — par M. Jacques Prevel, curé de la paroisse, 9 juin 1731, 3 août 1741. —Notes, extraits de comptes, titres de propriété, copies de pièces relatives à cette dernière fondation et à celles de M. Étienne Burnel, chanoine de la Cathédrale, 1569; — de M. Godin, vers 1670; — de Mme Thirant, veuve de Pierre Le Grand; — de Claude Sevrey, avocat au Parlement, vers 1710. — Expédition authentique du testament de Louis-Romain-César Jore, licencié en droit civil et canon, curé de Saint-Amand, 9 octobre 1766. — Mémoire pour l'inhumation de Mme de Tourville, à Saint-Amand, le 1er d'octobre 1705.

G. 6240. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 89 pièces, papier; 20 imprimés.

1612 (copie) -**1789.** — Abrégé des fondations de la Fabrique de Saint-Amand.—Notes sur les fondations. — Copie du contrat de fondation de Mme d'Estiment, 1698. — Mémoire du linge appartenant à l'église de Saint-Amand, 1720. — Devis des bancs à faire pour

cette église, 3 novembre 1740, signé J. de Lorisse. — Requête adressée à M. de Crosne pour obtenir l'autorisation d'imposer 1,262 livres par augmentation et conjointement avec 2,300 livres portées par l'arrêt du Conseil du 24 novembre 1768, pour la maison presbytérale de Saint-Amand, 10 juin 1769; copie de l'arrêt du Conseil et de la délibération de la Fabrique; devis revêtu de la signature de l'architecte Thibault.—Pièces concernant les droits d'amortissement et de nouveaux-acquêts; la taxe pour l'enregistrement du contrôle de la déclaration des biens du Trésor; pièces signées par M. de Creil, Intendant.—Règlement pour la distribution des honoraires des offices : « Comme la paroisse de Saint-Amand n'est pas d'une grande étendue, elle n'a pas besoin d'un nombreux clergé; cependant, afin que tout l'office soit célébré décemment, il doit être principalement composé de 4 prêtres ou ecclésiastiques qui doivent avoir de la voix et sçavoir le chant... Cette paroisse étant située au milieu de la ville, et l'office s'y faisant bien, il y a toujours un assez grand nombre de jeunes ecclésiastiques habituez qui aiment à s'instruire de leur devoir. » — Nomination de M. François Simon à la chapelle des Trépassés, en l'église abbatiale de Saint-Amand, 1785. — Pièces de procédures pour une maison que l'on prétendait être de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen; lettres de M[me] De la Place, veuve de Robert Le Paige, seigneur de Pinterville, procureur général en la Cour des Aides, propriétaire de cette maison; elle atteste qu'elle fut occupée par une demoiselle de Vauderly, qui s'étant brouillée avec le curé, M. de Colboc, avait cessé de faire acte de paroissienne à Saint-Amand, 2 mai 1656. — Bail à Martin Moullandrin, peintre sculpteur à Rouen, d'une maison, paroisse de Saint-Amand, au bout de la rue de l'Aumône, avec une écurie et une cour détachées de la maison, 150 livres par an, 28 mai 1672.—Bail fait par Jacques-Accurse Auvray, grand pénitencier de l'église de Notre-Dame de Rouen, à Simon-François Mouret, haut doyen de la dite église, et à Jacques Thomas, sieur d'Aussy, greffier en chef au Bureau des finances de la Généralité de Rouen, pour 440 livres, d'une maison sise à Rouen, rue Saint-Nicolas, 28 août 1691.—Autres baux, de 1772 à 1787. — Authentiques de reliques : fragment de la vraie croix; relique de saint Amand; — pièces signées par Jacques, évêque de Lombez, vicaire général de Rouen; par l'évêque d'Arras; par Nicaise, abbé de Saint-Amand; — cachets de Ferdinand-Marie *de Rubeis,* patriarche de Constantinople, 1751; de l'évêque de Lombez, 1752; de M[me] Cuinghem de Saint-Julien, 1749. — Affiche imprimée pour la fête de l'exposition des reliques de saint Amand, 26 octobre 1749. — Annonce de sermon par le père Dermotte, jacobin.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ DE ROUEN.

G. 6241. (Registre.) — In-folio, 962 feuillets, papier.

1730-1779. — « Chartrier de la paroisse de Saint-André de la ville de Rouen, fait en l'année 1730. » — « Inventaire des titres et contrats appartenant à l'église, Fabrique et Trésor de la paroisse de Saint-André de la ville de Rouen, concernant les rentes foncières et hipotecques, maisons et terres labourables et autres revenus à cause des fondations, dons et aumônes faittes à la d. Fabrique et Trésor par les personnes cy-après nommées ainsy qu'il ensuit. » — A la page 803 : « Je soussigné, greffier en l'officialité, certifie que touts les actes transcripts dans les 803 pages de ce sommier ont esté par moy copiés mot pour mot sur les originaux des titres estants au chartrier du Thrésor de Saint-André de cette ville, en 1730, pour y avoir recours en tant que besoin. Signé : Fouët. » — Additions jusqu'en 1779. (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6242. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier; relié en parchemin.

1638-1720. — « Inventaire des lettres et escritures, tiltres et enseignemens appartenans à l'Esglise, Fabrique et Trésor de Monsieur Sainct-André de la ville de Rouen, concernant les rentes foncières et hipotèques, maisons et terres labourables et autres revenus, à cause des fondations, dons et ausmones faictes à la d. Fabrique et Trésor par les personnes cy-après nommez, ainsy qu'il ensuict. » Fait en vertu d'une délibération de la Fabrique, en 1638, avec additions jusqu'en 1720. — Au commencement, liste des fondations de Philippe De la Perreuse, chanoine de Bayeux, 1501; — de Benoist Cavelier, 1505; — de Jean Saver, 1505; — de Thomasse, veuve Rachet, 1506; — de Jean Maignart, avocat général en la Cour des Aides, 1507; — d'Anne Du Réaume, sa femme, 1511; — de Jean Maignart fils, sieur de Hauville, 1536-1540; — de Catherine Pynel, veuve Rougeulle, 1536; — de Catherine Maignart, veuve Villequier, 1559; — de

Jacques Autin, curé de Fresquiennes, 1569; — d'Antoine Primerany, secrétaire de la Reine, 1602; — de Marie Lambert du Londe, 1602; — de Marguerite Hersent, veuve Droguet, 1609; — de Marie Le Febvre, femme du sieur du Saussay, conseiller au Parlement, 1612; — de Catherine Druel, femme de maître Doublet, procureur en la Chambre des Comptes, 1614; — de Jacques du Campgrain, curé de Saint-André, pour les gages d'un organiste, 1614; — de Jacques Chefdeville, 1616; — de Guillaume Rigault, procureur en la Cour des Aides, 1623; — de Georges Chapel, 1633; — de Catherine Le Cauchois, veuve de maître Le Cerf, doyen et syndic des procureurs du Parlement, 1641; — de Jean Haley, 1643; — de David Le Seigneur, sieur de Bailly et Bosc-Bérenger, conseiller au Grand Conseil, 1650; — de Louis Trosnel, 1654; — de Marie Bunel, veuve Manant, 1657; — de maître Guillaume Le Clerc, curé, 1659; — de Madeleine de Rassent de Villequier, 1662; — de Barbe Meslin, Thomasse Thiessé, Geneviève Le Seigneur, Thomas Gueudeville, Jean Agnès, Catherine Lynant, veuve du sieur Le Coq, auditeur des Comptes. — A la fin, inventaire des pièces trouvées dans un sac de pièces inutiles : « *Item*, le roole pour la taxe de 3 sous pour pied d'héritage en conséquence de chartre accordée par Charles 8e pour la réédification du chœur tombant par vétusté, en l'an 1487, au mois de novembre, avec l'exécutoire. La dite chartre ne s'y est trouvée. Elle est inscrite tout au long dans l'Histoire du sieur Farin, et avoit été donnée en 1668, pour en tirer des extraits à quelques particuliers, où probablement elle est restée. »

G. 6243. (Cahier.) — Grand in-folio, 10 feuillets, papier; non relié.

1776. — Inventaire général de tous les papiers du chartrier de Saint-André de la ville, fait en 1776.

G. 6244. (Cahier.) — Grand in-folio, 12 feuillets, papier; non relié.

Vers **1773.** — État des fondations faites en la paroisse de Saint-André de la ville, comprenant les charges à acquitter, les objets donnés, les réductions faites en 1706, les sommes payées par le Trésor pour les droits d'amortissement de chaque fondation, etc.

G. 6245. (Registre.) — Grand in-folio, 525 feuillets, papier; relié en ais, peau de truie gauffrée, coins de cuivre.

1521-1600. — « Cest le registre et papier auquel sont enregistrez et contenus les comptes faictz et rendus par les Thésauriers et parroissiens cy-aprez dénommez de l'église parroissial de Sainct-André de Rouen, touchant les mises et receptes par eulx faictes pour et au nom de la dicte église durant le temps de leurs charges de Thésaurier, tant des deniers par eulx receuz, provenantz de la cueulte des bassins de l'œuvre et de la Vierge Marie, que des deniers provenantz des relicques et aussy du revenu des rentes foncyères et ypothecques, louages et fermages, tant des maisons que des terres appartenantes au Trésor de la dicte église, et aussy des dons gratuitz et délaiz testamentaires faictz à la dicte église par les parroissiens et aultres gens de bien dénommez ausd. comptes. Et aussy des mises par iceulx Thésauriers faictes pour et en nom d'icelle église, ainsy qu'il peult apparoir cy-aprez aux comptes d'iceulx Thésauriers, renduz, examinez et cloz, par chacun an, incontinent aprez la feste de Pasques, en la présence du curé ou son vicaire, et aucuns des presbtres et chappellains d'icelle église, et aussy en la présence des anciens Thésauriers et parroissiens d'icelle église en nombre compétent et suffisant, à ce deuemment convoquez et appellez. Lequel registre commence en l'an mil cinq-cens vingt-et-un, faict et commencé de la main de maistre Pierres Langloys, presbtre, pour lors vicaire de la dicte église soubz vénérable et discrète personne maistre Nicolle Rigault, presbtre, notaire en Court ecclésiastique à Rouen et curé de la dicte église, et lequel Rigault donna et résigna au dict Langloys, son vicaire, la dicte cure du dict Sainct-André en l'an de grâce mil cinq-cens vingt-six. » — D'une autre main, du XVIIe siècle : « Nota que, depuis 1521 jusques en 1568, chaque Trésorier, étant trois ans en charge, rendoit trois comptes : la 1re année, du bassin de la Vierge Marie; la 2e année, du bassin des reliques et de la queste du linge; la 3e année, du bassin de l'œuvre ou Fabrique et des rentes, etc., le mardy de Pasques. Et cette remarque est nécessaire pour ne pas confondre les comptes. On a marqué l'année de chacun des troisièmes comptes et le nom des Trésoriers avec des apostilles sur ce qui a paru plus curieux. » — 1521, « de Jehan Jouysse, vitrier, pour le desbrisement de la tuile faict sur la loge aux machons pour asseoir la verrière Fresquiennes, 10 sous. — Mises faictes pour la façon des gargouilles; payé à maître Guillaume Touchet le marché faict à luy par les Trésoriers, 8 avril après Pasques 1521. » — Pierre du Val-des-Leux employée à la réédification de l'église, spécialement aux encorbellements de la tour. — 1525, « à Rebours, imaginier, pour l'ymage de Notre-Dame, 61 sous 8 deniers; pour

l'entrepied de sainte Barbe, 17 sous 6 deniers. » — 1526, « du vicomte de Lillebonne (Jacques Thorel), pour l'inhumation de son fils, 12 sous tournois. A maistre Jean de la Rue, maître machon de l'église, 101 sous 6 deniers pour parpaye. » — 1527, « pour le feu de la Dédicasse, en bois, 6 sous; au fossier, pour avoir travaillé le jour de la Dédicasse, 5 sous. » — 1528, « à Pierre Huet, masson, pour la pierre en laquelle est gravé le jour de la Dédicasse de l'église, pour tout, 57 sous. Au machon qui a mis la dite pierre en place, 7 sous. » — 1527, « à ung machon qui a remué l'épitaphe de Rachet, 12 sous. 2 torches données à l'église pour le service de Jean Austin, conseiller de la Ville. A messire Nicolle, pour la façon d'ung lieutrin, apposé derrière l'autel, à mectre les livres, 8 sous 6 deniers. » — 1530, « des exécuteurs de maistre Nicole Rigault, presbtre, nagueres, quand il vivoit, curé de la dicte paroisse, pour délaiz par luy faict, avec un casuble fourny de aulbe et émict et messel, délaissez à la dicte église, 40 sous. De Pierres Mansel, pour la sépulture de Oudin Mansel, son frère, 20 sous. De Ernoult Mansel, pour la sépulture de son enfant, 5 sous. A Guillaume Mansel, hucher, pour le reste d'un banc et hucherie par lui faite, 23 livres. A messire Pierre Le Hoy, prestre, chanoine du Sépulchre, pour le parpayement des livres de la dicte église par luy vendus à la dicte église, 40 livres tournois. A Jehan Cauchée, escripvain, pour la façon et escripture d'aucuns cayers en parchemin et notez, 7 livres 10 sous. Au relieur, pour avoir relié le dit livret de parchemin, 15 sous. A Guillaume Harenc, dit Lalluby, vitrier, pour avoir réparé les vitres du chœur, 45 sous. » — 1531, « à Guillaume Mansel, pour partie du banc des reliques, 11 livres. » — 1532, achat de fragon, 6 deniers. — 1532, « à Gabriel Harenc, pour avoir faict la verrière de hault du costé de la rue, en laquelle est paincte la vertu d'Attrempance, 16 livres. A Guillaume Mansel, pour avoir faict les entrepiedz du crucifix de Notre-Dame et Saint-Jehan, et pour avoir aidé à descendre et remonter le crucifix et 2 ymages. Au tendeur qui a tendu l'église pour le jour de saint André, 21 sous; brouettage de la tapisserie, 8 sous. Pour ung benesquier qui poyse 40 livres, pour la piscine du cueur et de la chapelle de la Vierge Marie, qui poysent 28 livres et demie, et pour un autre benesquier qui poise 31 livres, 4 livres 19 sous 6 deniers. A Guillaume Mansel, huchier, pour parpaye de la hucherie du chœur, 30 livres 10 sous. » — 1536, « à Nicolas Guillouet, vitrier, pour la verrière de dessus le portail de la rue, 27 livres 10 sous. Pour la moitié de quelque présent faict à Mons[r] le Pénitencier, qui ne voulut prendre argent pour la prédication faicte pour la feste de sainct André, 10 sous 10 deniers. A Guillaume Mansel, huchier, pour avoir faict les portes de l'église du portail de devant la rue, 70 livres 10 sous; pour le revenu du cierge bény, ainsy qu'il est accoustumé de prendre sur chacune personne recepvant son Créateur, pour ce, cy, 104 sous. » — 11 avril, mardi de Pâques 1504, « décidé qu'à l'avenir les comptes seront rendus le 2[e] dimanche d'après la fête de Pâques *Misericordia.* » — 1541, « pour les obits de deffunctz maistre Jehan Maignart, en son vivant, advocat du Roy en la Court des Aides, et de demoiselle Katherine Dubosc, veufve du dit deffunct. A Guillaume Mansel, menuisier, 150 livres, pour faire les bancs à femme; » bancs à homme depuis le degré de la tour jusques à la sous-aile de devers la rue. — 1543, « à Gaultier Le Prevost, ymaginier, pour avoir faict les médailles des claires-voies de la tour, 32 sous 6 deniers. » — 1543, « pour herbes, chappeaux de fleurs, ung pingeon blanc, des passereaux, oblyes, etc...., 14 sous 4 deniers. De noble homme maistre Nicole Cavelier, sieur d'Espinay, 250 livres, pour moitié de 500 livres qu'il disoit avoir esté délaissez par défunte Anne Poillevillain, sa mère. » Reçu de discrète personne maître Pierre Langloys, curé de cette paroisse, exécuteur du testament de défunt Nicolas de Honneville, en son vivant vitrier, demeurant en la paroisse, 55 sous, pour le *desbrisement* de l'église (ouverture de la terre pour l'enterrement), 10 sous. — 1544, « pour 2 années de gages de maistre Robert Frenelles, machon, maistre de l'œuvre, oultre ses journées, 313 livres 8 sous 6 deniers. Pour un feuillet de bois à faire patron, 2 sous. Pour grand papier pour faire patron, 15 deniers. » Travaux de la tour : « A Jehan Guyot, pour la façon de 5 bestions ou gargouilles, 4 livres. » Robert et Pierre Chrestien, vendeurs de pierre. — 1545, suite des travaux de la tour : maçons employés, Robert Viel et Edmond de la Tour, Robert Boette, Richard Renoult, Vincent Petit, maître Robert Frenelles. « De Germain David, libraire, pour un vieux gradal en parchemin, 10 sous. A Thomas Lohier, serrurier, pour fer et fachon de la croix de l'église sur la tour, 15 livres; pour six-vingtz quatre livres et demie de fer, à 11 deniers la livre, 114 sous. » A Pierre Hersent, étamier, pour 3 calices d'étain, 22 sous 6 deniers. A Antoine Pallard, batteur d'or, pour 1 cent d'or pour dorer la croisée, 26 sous 8 deniers. Pour un papier de carte à faire un patron, 6 deniers. Pour faire bénir les 3 calices d'étain, 10 deniers. *Benestier* de pierre *affiché* contre un pilier. — 1547,

« 2 pièces de corde à pendre l'ange de la chapelle Cavelier. A Guillaume Mansel, huchier, pour avoir fait un huis à la chapelle Villequier et posé une pièce de bois pour l'ange de la chapelle Notre-Dame. Petite trouée pour couvrir l'entrée de dessus la nef, par où on gecte le coulomb à la Penthecouste. » — 1549, « à la veufve qui fut maistre Robert Frenelles, maçon (Aliénor Périer), sur ce qu'elle remonstroit à l'assistance que, lors du trespas de son mary, luy estoit deue la somme de 100 sous, pour une année des gages d'icelluy, qu'il prenoit sur le Trésor d'icelle église Saint-André, lorsqu'il faisoit la tour; » accordé 50 sous. Réparation des vitres du Revestiaire par Nicolas Guillouet. « A deux massons pour 2 devys faictz par eulx pour le grand portail de l'église, 30 sous. A ung masson nommé Roussel, pour avoir réparé les voultes de l'église, 37 sous 6 deniers. Paiement fait par Arnoullet Mansel, pour le deffroy du bout de l'an de son frère Guillaume Mansel. » — 1555, « au prédicateur qui a fait la prédication de la feste de Mr saint André, 22 sous. » — 1556, « de Marion Cardon, 50 sous tournois, qu'elle avoit promis donner au Thésaur de l'église, affin que les Thésauriers d'icelle église n'eussent à permectre empescher le cymitière en aucunes choses mécaniques contre la sainteté d'icelle église. » — 1557, « à Jacques et Angelot, dits Chanevyères, père et fils, et Thomas Ravette, pour eulx et Jehan Le Sellièr, dit Picard, 219 livres, pour avoir fait le portail de la dite église et réparé l'OO d'icelle. A Guillaume Gravé, vitrier, pour avoir faict la vitre du dict OO et l'avoir racoustrée, refournye et rassise, 15 livres. Pour avoir raccoustré les autres vitres, 40 sous. A Robert Boytte, masson, pour le pourtraict du dict portail qu'il avoit baillé l'année précédente au sieur Voysin, dont il avait faict action au dit Voysin, 27 sous. A ung ymaginier, pour avoir faict l'Annonciation du portail, 6 livres. Au peintre, pour avoir peint le portail et l'Annonciation deux fois, 10 livres 4 sous. » — 1562, « dymenche 3e jour de may, jour propre que les églises furent saccagées. Il fault des chappeaulx rozes le jour du Saint-Sacrement, pour ce riens, à raison du désastre pour ceste année; il fault ung pigeon blanc pour le jour de la Penthecouste, pour ceste année *nichil.* » — 1563, « payé aux maçons pour avoir levé et dressé une tombe à faire le maistre autel et 2 piscines, 110 sous. » En marge : « C'est la tombe de Geuffroi du Reaume, maire en charge et gouverneur de Rouen, mort en 1378; la dite tombe estoit dans la chapelle de la Vierge. » — « Pour avoir faict arrest entre les mains des clercs de Saint-Maclou et Sainct-Estienne-la-Grande-Eglise, pour avoir et recouvrer 3 pièces de tapisserie appartenant à la dite église. Pour le second compte de Nicolas Lalouette *nychil*, à raison du désastre advenu en l'année de Mychel Dubois, dernier comptant. » En marge : « On auroit deub faire icy une note instructive du triste sort de cette année où toute l'église fut pillée. Nous ne voyons, de nos jours, aucuns ornements ou argenterie de ce temps-là, excepté le calice de la fondation de Jean Maignart, qu'on a vendu en 1705 pour les amortissements. *Annotabat Jacobus Blacquetot, presbyter, sacrista hujus ecclesie, die augusti 1708.* » — 1564, « item, au prédicateur qui faict le sermon pour la feste saint André, et pour ce que c'estoit ung docteur de Nantes, nommé de Laval, qui l'a faict gratis, pour ce *nichil.* Payé à Christoffle Berengier, ymaginier, sur la somme de 15 livres qu'il a faict marché avec nous pour faire par luy ung ymage de saint André, la somme de 78 sous. » — 1565, paiement de 30 livres à Noël Tardif, vitrier. — 1570, 10 livres léguées par noble homme Jacques Aoustin, curé de Fresquiennes. « A maitre Jacques du Moullin, maître maçon, 100 livres tournois, pour avoir fait un pilier à la chapelle de la Vierge Marie. » — 1573, François Lemaistre, clerc de la paroisse, lègue ses livres, à condition que le prix en soit affecté à la confection de la table du grand autel. — 1577, mention de Marguerin Guillouet, vitrier. — 1582, tour *raccoutrée* par maître Pierre Balley, maître maçon. Mention de Mahiet Évrard, vitrier. — 1583, 30 sous pour une bière à porter les corps décédés. — 1585, 320 livres pour une clôture de menuiserie au chœur, faite par Louis Guillebert. — 1588, mises extraordinaires à cause de l'*oratoire* qui a été en la dite église le 16 octobre. 18 livres à maître Fernandes, peintre. Le même peint le crucifix et les images d'alentour. — 1590, mention de Nicolas Vereul, vitrier. — 1592, mention de Guillaume Le Sage, fondeur; — de Guillaume Le Vieil, vitrier; — de Romain Balley, qui *bailla* une pierre pour la croix du cimetière. — 1593, contre-autel de tapisserie acheté 10 livres. — 1599, grands vents aux fêtes de Noël de cette année; 2 panonceaux à une vitre au-dessus du lavatoire du maître-autel par Jean Gaillard, vitrier. — 1600, armoiries pour l'entrée de l'archevêque, 40 sous.

G. 6246. (Registre.) — Grand in-folio, 677 feuillets, papier; relié en ais, avec garniture de cuivre et traces de serrure.

1601-1615. — Comptes de la paroisse de Saint-André. — 1602 : « A M. Larcarnier, papetier, pour

6 mains de très grand pappier pour faire un livre pour enregistrer les comptes de l'église, 48 sous. A Nicolas Le Dentier, libraire, pour avoir racoustré tous les grands livres de l'église, et pour avoir faict un livre pour enregistrer les comptes, 27 livres. » Mention de Jean Alexandre, maçon ; — de Jean Leveillé, serrurier. — 1608, paiement de 60 livres à maître Liebre, charpentier, « pour avoir fait un plancher pour asseoir des orgues, Dieu aidant. » — 1610, à Louis Bouvier, pour 2 bénitiers de pierre, tant pour le sculpteur que pour la pierre, 24 livres. « A Louis Bouvier, Jacques Gravois et Noel Ratout, massons, qui avoient démonté et remis les amortissemens, tant dedans que dehors des 3 maîtres piliers qui soutiennent la tour, recherché les dits amortissemens plus advant qu'ils n'estoient, et gougonné par dedans de goujons de fer, 41 livres. » Vérification des travaux du maçon Daoust par Pierre Hardouin et Thomas Brière. A Georges et Michel Daoust, pour réparations de la tour, 260 livres. — 1611, à Guillaume Le Prince, menuisier, pour avoir fait 2 fortes portes à la devanture du petit aître, 14 livres. « A Nicolas Vaultier, libraire, pour avoir relié et referré de crochets les coings d'un processionnaire en parchemin, 50 sous. A Josias Fortin, peintre, pour avoir fait 6 armoiries du Roy, pendant le service du feu roy Henri IV. » — 1612, à Michel Lourdel, sculpteur, pour le denier à Dieu du tabernacle, 5 sous ; 206 livres pour le dit tabernacle, que visitèrent Louis Le Hucher et Jérémie Le Pilleur, maîtres peintres et sculpteurs. A Jean Le Vieil, vitrier, pour avoir refait les verrières, 10 livres 10 sous. — 1613, « à Jean Levesque, organiste, pour avoir joué des régales à 5 jours, 6 livres. A Jean Le Bas, menuisier, pour un buffet de bois de chêne, sur la porte, pour les orgues, 360 livres. A Crespin Carlier, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, 800 livres pour façon du jeu d'orgues, consistant en un jeu d'orgues de 6 pieds de fin estain pour faire la monstre ; 1 jeu de 3 pieds bouche d'estoffe ; 1 jeu de 3 pieds ouvert de plomb ; 1 fourniture de 2 tuyaux sur marche, le corps d'estain, le pied de plomb ; 1 jeu de cimballes, les dits jeux servant pour le plein jeu ; 1 sacquebutte ou trompette de 6 pieds de fin estain ; 1 jeu de nazard d'estoffe ; 1 jeu de cornet de 3 tuyaux sur marche, commençant en F. Fa Ut le hault et continuant jusques à la fin ; 1 sifflet, 1 rossignol, 1 tambour, 1 tremblant avec les soufflets au nombre de 3, de 4 pieds de long et 2 de large, 800 livres. A Nicolas Vaultier, libraire, 100 sous, pour reliure d'un antiphonier. » — 1614, à Noël Greaume, écrivain, pour avoir écrit un cahier de missel, 45 sous. A Jean Le Bas, menuisier, pour travail aux orgues, 40 livres. — 1615, achat d'armoiries pour l'entrée de l'archevêque. Croix de pierre de Vernon mise en l'aître par Thomas Brière, maçon, 22 livres 6 sous. Vitres *raccoutrées* par Martin Le Vieil, vitrier, 3 livres 4 sous. Orgues peintes et dorées par Michel Brémontier, 111 livres. — 1617, « à Mathurin Vereul, vitrier, pour avoir raccommodé la rose sur le grand portail et le panneau où est la figure de saint Guillaume, 24 livres. » — 1618, inhumation de Mme Carlier, veuve du facteur d'orgues, 60 sous ; — de M. Corneille Hellot, ci-devant Trésorier de la paroisse, 60 sous. — 1619, pour un bréviaire réformé par Mgr l'Archevêque, 4 livres 10 sous. — 1620, à Éléazar Rousée, menuisier, pour partie des grandes armoires de bois de chêne, 44 livres. — 1621, « à Nicolas Couraye, du métier de peintre, 15 livres, pour avoir peint et crayonné le canevas de la pièce de tapisserie que fit, pour 128 livres, la tapissière Alison Tardif. » — 1622, à Hercule Le Mire, orfèvre, pour avoir resoudé une fleur de lis à la croix de l'église, 110 sous. — 1623, à David du Petitval, libraire, pour un missel reformé, 12 livres 15 sous. A Couraye, peintre, pour avoir peint le canevas d'une pièce de tapisserie de la continuation de l'histoire de la vie de Monsr saint André, 19 livres 1 sou. A maître Gabriel Baillemont, tapissier, en déduction de son marché, reconnu devant le vicomte de Rouen, 40 livres 2 sous. Achat de 2 mains de papier pour conserver la dite tapisserie, 15 sous. — 1624, à Jean De Leuze, peintre, pour avoir *relavé* les 2 tableaux des 2 chapelles, 30 sous. A Baillemont, tapissier, pour *parpaie* de la pièce de tapisserie, 149 livres 12 sous 6 deniers. — 1625, inhumation de la mère de Nicolas Petit, peintre, 30 sous ; — de maître Sulpice Hachard, curé de la paroisse. Pour 2 cartes où est représenté le canon de la messe, 12 sous. A Pierre Trugard, menuisier, pour avoir fait une table et un confessionnal dans le Revestiaire, 6 livres 6 sous. — Huis ou portes de l'église garnis de toile. Réparation des verrières de l'église par Philebert Du Mesnil, 10 livres 5 sous. — 1628, à Michel Lourdel, pour une table d'autel, 100 livres. — 1629, « au peintre, pour avoir peint le fond du poisle de dessus le grand autel, 60 sous. » A Michel Lourdel, 430 livres. — 1630, au même Lourdel, 200 livres. — 1631, vieille contretable d'autel posée au bout du bas de la chapelle de la Vierge Marie. Panneau de vitre *raccoutré* par Philippe Du Mesnil. — 1632, image de saint Sauveur posée au portail de l'église. Terres portées au cimetière Saint-Maur par le charretier de la Madeleine. — 1635, à Nicolas Juppin

et Nicolas Burel, maîtres fondeurs canonniers, pour les cloches de l'église, 184 livres. Dons faits pour les dites cloches. — 1637, mention de la chaire de l'église. — 1642, pour l'inhumation d'Ambroise de Salazar, 20 sous. — 1643, mention de Laurent Poulletier, menuisier. — 1644, « à M. Lemaire, prestre, pour avoir escrit ce qui estoit déchiré au grand missel et pour l'avoir relié et raccoustré, 6 livres. » Réparation de la tapisserie de l'église par Salomon Du Bois, maître tapissier. — 1645, à maître Louis Brémontier, sculpteur, pour avoir refait la croix, 30 sous. Pour 2 pots de Valence, 10 sous.

G. 6247. (Registre.) — Grand in-folio, 523 feuillets, papier; relié en ais, couvert de cuir, avec coins en cuivre et serrure.

1647-1677. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : David Vivier, sergent royal, 1647; Nicolas Trosnel, 1648; Nicolas Cavelier, sieur de Villequier, maître en la Chambre des Comptes, 1649; François Regnard, 1650; Pierre Louvet, procureur en la Chambre des Comptes, 1651; Noël Housset, 1652; Guillaume Rondel, marchand, 1654; Gabriel Le Clerc, 1655; Jacques Noël, 1662; Edme de Lespine, 1676. — 1650, inhumation de M. de Primerany; — de M. de Boscberenger, 60 sous. — Mention de Michel Foulon, vitrier; — de Charles Voysin, sieur de Candos, aumônier du Roi, 1652; — de Nicolas Quesnel et Martin Dumoustier, maîtres serruriers; — de Christophe Le Moine, organiste de l'église, 1657. — Pour la tapisserie de MM. les Ecrivains, 30 sous, 1657, 1658, etc. — Inhumation de M. Le Tellier, capitaine, 60 sous; — pour la tente de la tapisserie du jour et fête de saint Cassien (fête des maîtres écrivains), 30 sous, 1660. — « A Simon Petit, maître peintre, pour avoir peint et doré le poisle, 14 livres 10 sous, » 1662. — Mention de Nicolas Le Sauvage, maître serrurier, 1667; — de M. Viret, libraire (10 livres pour un graduel); — de Louis Le Dain, organiste; — d'Adrien Anquetin et de Villers, facteurs d'orgues, 1667. — A Jacques Millets, maître maçon à Rouen, pour procès-verbal des réparations à faire au clocher, 60 sous, 1670. — Vaillant, organiste, 1676.

G. 6248. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier; relié en parchemin, doré sur tranche.

1647. — « Compte de la recepte et despence du revenu annuel et casuel appartenant à l'église et Trésor de St André, présenté par Jean Throsnel, escuier, conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France, Trésorier et parroissien d'icelle, pour l'année 1647. » — « Le sieur Abraham Hardouin, marchand plommier et sculpteur, Trésorier de la paroisse, tient une maison à louage du Trésor pour 245 livres. »

G. 6249. (Cahier.) — Petit in-folio, 20 feuillets, papier; cartonné.

1663-1664. — « Compte de la despence du bien et revenu annuel et casuel appartenant à l'église Saint-André et Trésor d'icelle, que présente Geffroy Estienne, bourgeois de Rouen, Trésorier de la dicte église, à Messieurs les curé, Trésoriers et parroissiens d'icelle, commençant à Pasques 1664. » Signé : L. Fermanel, N. Cavelier, Trosnel, Etienne Follenfan, Gueudeville, Coulon, Regnard, Rondel, N. Bence.

G. 6250. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier; relié en peau mégissée.

1690-1712. — Comptes de la paroisse Saint-André. — Trésoriers : André France, 1690; Pierre Dormesnil, 1691; David Dumont, procureur au Parlement, 1692; Ferdinand Henriquez, sieur du Fayel, conseiller en la Cour des Aides, 1693; Nicolas Le Malheux, 1694; Louis Chenu, 1695; Pierre Carrier, 1696; Claude Hurel, 1697; François Charles, 1698; François Germain, 1699; Victor Delisle, clerc siégé au gros de la Ville de Rouen, 1700; Nicolas Le Hoy, 1701; Michel Raguenet, 1702; Jean-Baptiste Le Baillif, 1703; Edme de Lépine, 1704; Guillaume Rocuchon, 1705; Guillaume Le Roy, 1706; David Delamare, lieutenant de la colonelle des bourgeois, 1707; Charles de Lépine, 1708; Charles Amiot, maître chirurgien, 1709; Charles Huey, 1710; Vincent Flamant, 1711. — 1690, pour l'inhumation de Louis Buffier, 30 sous; — de Thomas Gueudeville, 10 livres. Les maîtres cartiers ont donné 30 sous; les maîtres écrivains *idem*. — 1692, pour l'inhumation d'Anne Buffier, 30 sous. — 1694, pour l'inhumation de messire Lucas de Fermanel, ancien curé de Saint-André, 6 livres. Donné par Messieurs les cartiers, pour la tapisserie du jour des Rois, 30 sous. — 1711, 19 livres à Jean-Baptiste Tesson, menuisier, pour avoir démonté et remonté la chaire de l'église Saint-André. — 1702, 4 livres 10 sous au sieur Le Vieil, pour une tête de verre à la figure de la Charité. — 1702, à Jean Denys, adjudicataire des réparations de l'église Saint-André, 1,800 livres. A M. Loyer, architecte, pour ses visites, 10 livres 16 sous.

Pour 2 ogives et une autre pierre de Saint-Leu, 6 livres 19 sous. — Règlement des fondations, 1706 et années suivantes. — Note inscrite au commencement et à la fin du registre : « N°. A la fin du précédent livre de comptes il est marqué que le compte de M. Buffier, lequel y est biffé, devoit estre transcrit sur celuy-cy. Pour cet effet on avoit laissé plusieurs feuillets en blanc. Mais, comme le dit sieur Buffier quitta, vers ce temps-là, la paroisse, et est décédé sans que son dit compte ait esté revisé et mis au net, pour ne point laisser de vuide dans ce livre, la Compagnie a jugé qu'il étoit à propos de commencer le compte de M. Vincent Flament à la fin de ce dit livre et de le continuer au commencement d'iceluy, suivant pareille note qui est en la dernière page du dit livre. »

G. 6251. (Registre.) — Grand in-folio, 200 feuillets, papier.

1712-1734. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : Robert Dugard, 1712; René Le Faé, sieur de la Mivais, 1713; François Poisblanc, 1714; Jean Le Testu, 1715; David De Lisle, 1716; Charles-Joseph Vachier, 1717; Gédéon-Samuel Vincent, 1718; Adrien-Charles De Hautot, 1719; Louis-Clément Thirel, 1720; Nicolas Mommainière, 1721; Rolland le fils, 1722; Jean-Martin Rondel, 1723; François Quillet, 1724; Pierre Fortin, 1725; Pierre Getz, 1726; Gaullier, 1727; G. Métayer, 1728; Philippe-Romain Jamet, 1729; François Le Gay, prêtre, sacriste de la paroisse, 1730; Nicolas De la Cour, 1731; Creully, 1732. — Inhumation, en 1715, de M. Thomson, 6 livres; — en 1718, de M. David De Lisle; — en 1719, de M. Nicolas Marye. — En 1728, pour l'inhumation de M. Gondart, curé, 6 livres.

G. 6252. (Registre.) — Grand in-folio, 199 feuillets, papier; relié en parchemin.

1733-1751. — « Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésoriers : Jacques Subito, 1733; Santerre, 1734; Bourdet, 1735; Aubouin, 1736; Jacques Lainé, 1737; Joseph Le Brun, 1738; Gabriel Gervais, 1739; Pierre Hullard, 1740; Jacques Lainé, 1741; François Queval, 1742; Robert Gueudeville, 1743; Jacques Duval, 1744; Jacques Subito, 1745; Charles Jorre, 1746; Thomas Desnots, 1747; Guillaume Aubé, 1748. — 1737, 2 livres 10 sous pour la confrérie des maîtres serruriers, pour le jour de la translation de saint André. — 1738, 300 livres à M. de Motteville, trésorier de la confrérie des Trépassés, « pour l'aggrégation des confrères, femmes et veuves de la confrérie des Trois-Nativités à la dite société des Trépassés, érigée en cette paroisse, en vertu de délibération du Trésor du 24 août 1738. » — 1741, « au sieur Prettrel, pour avoir fait la visite et un état de ce qu'il convenoit faire au clocher de la dicte église, conjointement avec le sieur Le Prince, architecte, 6 livres ». — 1743, au sieur Capelle, plâtrier maçon, « pour le pavage des fonts baptismaux en pierre de liais octogone, rempli de marbre, 80 livres ». — 1746, à M. Le Prince, sculpteur, 500 livres pour la tribune des orgues; — à M. Creuilly, menuisier, 1,200 livres; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 1,800 livres.

G. 6253. (Cahier.) — Grand in-folio, 22 feuillets, papier; non relié.

1744-1745. — « Compte que rend le sieur Jacques Duval, marchand à Rouen, Trésorier de la paroisse de Saint-André de la ville, de la recette et dépense par lui faite pour le Trésor et Fabrique de la dite parroisse, pendant son année de charge, commencée au jour de Pasques de l'année 1744 et qui a finy à pareil jour de l'année 1745. »

G. 6254 (Registre.) — Grand in-folio, 196 feuillets, papier; relié en parchemin.

1749-1774. — Comptes de la paroisse Saint-André. — Trésoriers : Charles Pivet, 1749; Pierre Daray, 1750; Robert Barabé, 1751; Pierre Godefroy, 1752; Nicolas Le Breton, 1753; Jean Rivière, 1754; Jacques Payenneville, 1755; Boutreuil, 1756; Charles Trubel, 1757; François Baudry, 1758; François Bottay, 1759; Charles Fayelle, 1760; François Benezet, 1761; Jean La Biffe, 1762; Pierre-Nicolas Harel, 1763; Nicolas Lainé, 1764; François et Jean-Charles Picquenot, 1765; Robert Le Carpentier, 1766; Pierre Flamant, 1767; Michel-Jean Pierre, 1768; Gilles De Lau, 1769; Jacques Loiseleur, 1770; Picquenot, 1771; Aubé, 1772; Laurent Aubouin, 1773; Jean-François Le Boulanger, 1774. — 1749, pour l'inhumation de M. Creully, 6 livres. — 1750, travaux exécutés par M. Le Friant, maître serrurier. — 1758, à M. De France, ingénieur, 16 livres 8 sous, pour avoir donné procès-verbal de la maison presbytérale. — 1760, à Bulot, facteur de la messagerie, pour le port d'une caisse de tableaux venue de Paris, 10 livres 15 sous. — 1765, à M. Bellenger, peintre, pour avoir peint en bleu des *supots* de cierge autour du chœur, 5 livres. — 1768, à

M. Machuel, imprimeur, pour l'impression d'un mille de billets, 6 livres.—1770, au prédicateur de la Passion, 6 livres. — 1771, à F. Remy, carme de Rouen, pour avoir prêché la Passion, 6 livres;—au sieur Machuel, imprimeur, 2 livres, pour avoir imprimé les affiches de la fête de l'église; — à Chefdeville l'aîné, 10 livres, pour un christ d'ivoire. — 1774, à Charles Masculier, pour la décoration qu'il a faite en stuc de la chapelle du Saint-Esprit, 400 livres.

G. 6255. (Registre.) — Grand in-folio, 177 feuillets, papier; relié en parchemin.

1775-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — Trésorier, Jean Thezard, 1775. — Au sieur Moche, 12 livres, pour l'impression en taille-douce d'un plan gravé; — au sieur Le Vacher, 24 livres, pour avoir gravé un plan et fourni la planche en étain; — à Machuel, 69 livres 10 sous, pour impression des mémoires contre les Trésoriers de Saint-Jean; — à Lefèvre, peintre, pour peintures, dorures et tableaux de la chapelle, 270 livres.—Trésoriers : J.-Guillaume Martin, 1776; Louis Ruby, 1777; Jacques Vautier, 1777 (38 livres 24 sous, pour l'inhumation de M. Bilcoq); Hector Eustache, 1778 (à M. Pottier, menuisier, 1,050 livres, pour avoir fait 1 tombeau en bois de chêne, 10 bancs et 1 confessionnal); François Moulin, 1780; le sieur De Neuville, 1781; Bataille, 1782; Lenfant, 1783; Lorriot, 1784; Ferrand, 1785; Gacoin, 1786 (Picquenot, organiste, 150 livres); Dubreuil, 1787; François, 1788; J.-B. Pinel, 1789; Adrien Langlois (Broche, organiste), 1790. — Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.

G. 6256. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier; relié en parchemin.

1761-1791. — Comptes de la Fabrique de Saint-André. — 18 octobre 1761, on autorise le marouflage du tableau du chœur qui vient d'arriver.—22 juin 1765, pour le règlement des honoraires de M. François, architecte, pour la contretable du chœur.—22 novembre 1767, on abattra les châssis en grillage de fil de laiton qui sont aux vitres de l'église, et on les vendra au profit du Trésor;—couverture de l'église renversée par un ouragan, 7 et 8 février 1770.—22 octobre 1773, réduction des fondations, règlement des honoraires, états des revenus et des charges.—30 mars 1774, après avoir essayé de traiter avec M. Baudouin, menuisier, les Trésoriers décident de s'entendre avec M. Charles Masculier, maître plâtrier, pour l'exécution en stuc de 2 autels en tombeau et de la chapelle du Saint-Esprit. —14 août 1774, demande faite par M. Masculier, pour recevoir le parfait paiement de la chapelle du Saint-Esprit. — 10 octobre 1774, le chanteau du pain bénit refusé par M. Léon Duvergier. — 5 mai 1778, « sur le refus fait par M. Martin, Trésorier, de porter l'article de ses quêtes dans la recette de son compte, décidé qu'il sera poursuivi en justice pour le contraindre à se charger d'une somme proportionnée à celle que les quêtes des années précédentes ont produit, parce que, à l'égard de la fixation de la somme, on s'en rapportera à ce que M. le procureur du Roy, dont l'adjonction sera demandée, voudra conclure. » — 3 juin 1778, délibération pour le nouveau cimetière.—24 juillet 1779, procès avec M. Léon Duvergier, qui prétendait que sa maison était de la paroisse Saint-Jean. On rappelle que l'emplacement des habitations de M. Duvergier, maintenant occupé par MM. Behic, Le Boucher et Duvergier, était. en 1487, occupé par Guillaume Richard et Guillaume Le Ferme, depuis et jusqu'en 1606, par MM. Maignard et de Bouges, et, en 1714, par M. Planteroze; — « qu'il y avoit jadis dans la rue des Belles-Femmes, au point de la maison marquée Creuilly dans le plan et sur Saint-André, une tour qui bouchoit presque toute cette rue et empêchoit le passage, et que cette tour était sur Saint-André. » — 15 août 1779, traité avec M. Pottier, menuisier, pour faire un *tombeau* en bois de chêne de Hollande. — 3 janvier 1791, on choisit pour organiste M. Broche, ou, de son consentement, M. Boieldieu, son élève, aux conditions que l'orgue ne sera touché que par l'un ou l'autre de ces messieurs, pour le prix de 150 livres par chacun an. (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6257. (Liasse.) — 332 pièces, papier.

1681-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André.—Quittance de Jean Le Vieil, maître peintre-vitrier à Rouen, 32 livres, pour panneaux remis aux vitres de l'Entrée de N.-S. à Jérusalem et de la Transfiguration, 1685.—Consultation des avocats Le Chevalier, Thouars, Billouet, Rosny, Le Courtois, 1730. — Devis de François Creully, maître menuisier à Rouen, pour la confection de 46 stalles de bois de chêne dans le genre de celle de Saint-Étienne-des-Tonneliers; prix, 1,495 livres, 8 août 1731.—Mémoire du dit Creully, 1735.

G. 6258. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1755-1761. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André. — Quittances de Jean-Baptiste Lefèvre, facteur d'orgues, 1757; — de Pierre Ferey, organiste, même année; — d'Élisabeth Dumetz, organiste, 1760. — Devis des ouvrages de maçonnerie, menuiserie, marbrerie, sculpture, serrurerie et bronze qu'il convient faire pour la décoration de la contretable et principal autel de l'église paroissiale de Saint-André de la ville, en conformité du plan et élévation qui en ont été dressés par le sieur De France, architecte; prix 9,000 l., 1756.—Double du dit devis.—Quittances de De France pour une somme de 8,335 livres. — Mémoire de Baudouin, menuisier, 312 livres, 1759; — de Guillaume Capelle, maître marbrier à Paris, demeurant alors à Rouen, 80 livres, 1759; —de Michel-Antoine Castel, marchand épicier-droguiste et maître peintre, doreur et sculpteur à Rouen, 2,000 livres, 1761; — de M. Deshays, peintre, chargé des tableaux de la contretable, représentant le martyre de saint André, aujourd'hui déposés au Musée.—Deux lettres de cet artiste, adressées à M. Marye, maire de Rouen. — Par la première, du 3 septembre 1760, il accuse réception de l'argent qui lui avait été envoyé; dit qu'on peut ramener son tableau à la mesure exigée, en supprimant la *Gloire* qui n'était qu'accessoire, et qu'il n'avait mise que pour remplir une forme très-ingrate, et se plaint de ce que ses tableaux, d'après ce qui lui a été dit par M. Couture, sont affreusement éclairés, ce qui n'encourage pas un artiste.—Par la seconde, du 2 décembre 1761, il témoigne plus de satisfaction, et avoue que les tableaux qu'il a faits pour l'église ont fait, à Paris, une partie de sa réputation, et lui ont acquis le nom de peintre de saint André. — Mémoire de Tierce, 96 livres, pour marouflage des tableaux, 1759.

G. 6259. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1761-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André. — Quittances de M. Castel, pour avoir marouflé et doré les tableaux de la contretable, 1761; — de M. Barabé, menuisier, pour bordure de tableaux, à 12 sous le pied, 1762; — de M. Machuel, imprimeur, 1763; — de M. Baudinot de Sivry, vicaire de la paroisse, 1767.

G. 6260. (Liasse.) — 318 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André. — Quittances du P. Bernard, gardien des Capucins de Rouen; 6 livres pour l'honoraire du sermon de la Passion, prêché le Vendredi-Saint, 1771; — du P. Rémy, carme de Rouen; 6 livres pour le sermon de la Passion, 1772; — de M. Tierce, peintre; 301 livres 16 sous, pour une chapelle peinte sur bois et le tableau sur toile, peint à l'huile, 1772.

G. 6261. (Liasse.) — 345 pièces, papier (20 imprimés).

1781-1790. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André. — Quittances de Le Prince, doreur, 25 livres, pour avoir numéroté les bancs de l'église au nombre de 53, peint en gris une porte-chaise, blanchi de blanc poli les 6 cierges du maître-autel, 1784; — de Jean-Baptiste Lefebvre, facteur d'orgues, 1786; — de Bunel, orfèvre, 1787.

G. 6262. (Registre.) — 89 feuillets, papier.

1652-1674. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 8 septembre 1662, « représenté que dans le cimetière il y avoit quelques arbres plantés contre la muraille de l'église, dont les racines estoient abrevées, gastoient les fondements de la dite muraille; arresté que l'on transplanteroit les dits arbres, et que le dit cimetière demeureroit entièrement libre pour l'usage auquel il est destiné, qui est la sépulture des morts ». — 18 novembre 1663, « les 3 clefs faite pour la garde des archives du Trésor seront mises ès mains de 3 personnes, savoir de M. le Curé, de M. de Villequier, maître des Comptes et ancien Trésorier, et du Trésorier en charge; il ne se fera ouverture du coffre qu'en présence des dits sieurs dénommés et autres Trésoriers en charge; on obtiendra fulminatoire pour savoir qui a distrait les papiers concernant le bien et fondation du Trésor. » — 6 juin 1666, sur la démission de M. Lemoyne, Louis Le Dain nommé organiste. — 2 avril 1669, M. le curé représente qu'il était absolument nécessaire de faire travailler à la tour, et que 2 piliers menaçaient ruine. — 16 juillet 1673, organiste congédié et remplacé par M. François Le Moyne.

G. 6263. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier; relié en parchemin.

1674-1692. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 29 mars 1682, un troisième bassin pour les quêtes aux bonnes fêtes. — 19 avril 1682, règlement

pour les sonneries aux inhumations. — 28 novembre 1683, visite de la nef démolie par la chute de partie du clocher; réparations estimées à 9,290 livres. — 15 décembre 1684, on oblige le curé à faire connaître le montant de la quête qui a été faite pour la réparation de l'église, au désir de l'arrêt du 23 décembre 1683; — à remettre son confessionnal et son banc à leur place ancienne dans la chapelle de la Sainte-Vierge. — 7 octobre 1685, délibérations pour la confection de nouveaux bancs, en remplacement de ceux qui avaient été brisés par la foudre et tempête du 25 juin 1683. — 30 décembre 1691, délibération au sujet de la demande du sieur Dumont, Trésorier, dernier élu, lequel prétendait avoir l'usage d'un banc sans payer, contre tout l'ordre de cette paroisse, attendu que tous les Trésoriers qui ont des bancs les ont payés et ont suivi la délibération du 7 octobre 1685. — 1689, M. Louis Buffier, Trésorier. — 24 avril 1678, « nous soubz signés Thrésoriers, après l'examen du compte rendu par M. le curé de S[t] André, sur ce qui auroit esté proposé que M. Marye, esleu Thrésorier à Pasques dernier, faisoit difficulté d'entrer dans le chœur et dans les assemblées du Thrésor, à cause de sa qualité de conseiller eschevin, à laquelle il prétendoit estre deu quelque rang, avons tous délibéré d'une voix uniforme que le dit s[r] Marye nous précéderoit dans le chœur, processions et assemblées du Thrésor, et prendroit place immédiatement après les officiers qui ont droict de précéder par leurs charges en pareilles occasions. » — 3 juin 1683, Jacques Roulland, marchand, nommé le dimanche de Pâques dernier pour faire la fonction de Trésorier de Saint-André, sera prié d'accepter, après qu'on lui aura fait connaître qu'il n'y a personne dans la paroisse qu'on puisse mettre à sa place, et, en cas de refus absolu, on fera contre lui toutes les diligences nécessaires. Le dit Roulland avait présenté requête au lieutenant général du bailliage, alléguant qu'il était fils de famille et en pension chez sa mère. — 6 janvier 1692, contestation dans le chœur, où se tenaient les assemblées du Trésor, entre Dumont, procureur, Trésorier, dernier élu, et Guillaume Rondel, ancien prieur juge-consul.

G. 6264. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier; relié en parchemin.

1692-1706. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 11 janvier 1699, « a esté représenté par M. Romain Gondard, curé d'icelle paroisse, qu'il voit avec déplaisir, à son avènement à la cure, une église aussi désolée que celle de Saint-André par les ruines causez par le houragan arrivé en l'année 1684; laquelle depuis le dit temps n'a peu estre restablie, ce qui cause que, par le foudre arrivé la sepmaine dernière, la couverture auroit esté emportée, à quoy il seroit nécessaire de remédier, non seulement pour la couverture, mais faire en sorte que ceux qui viennent dans la dite église puissent estre en seureté de leur vie, pour à quoy parvenir il seroit besoin de travailler à la voute de la dite église et par ce moyen asseurer ce qui y reste, affin d'éviter à la totalle ruine d'icelle église. Arresté qu'on prioit M. le curé de faire quester par un de ses prestres, les dimanches et festes, dans l'église, pour la réédification d'icelle; que le dit sieur curé auroit la bonté d'aller par toutes les maisons de la paroisse, où M[rs] Marye et Rondel sont priés de l'accompagner ». — 14 novembre 1700, réparation des vitres de la rose de l'église. — 31 mai 1706, règlement pour l'acquit des fondations.

G. 6265. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier; relié en parchemin.

1706-1720. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 11 janvier 1711, adjonction donnée par la Fabrique à M. Gondart, curé, dans un procès à l'officialité, contre le sieur Tassel, auquel on reprochait de ne pas bien remplir le diaconat d'office. Le curé se plaint de la difficulté de trouver des prêtres pour le service divin : le nombre en diminue tous les jours, M[gr] l'Archevêque envoyant à la campagne tous ceux qu'il ordonnait. — 28 janvier 1714, procès entre les curés de Saint-Vincent et de Saint-André sur la question de savoir à quelle paroisse appartenait la maison de M. De la Rue.

G. 6266. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier; relié en parchemin.

1720-1730. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 18 mai 1721, « les veuves de MM. les Trésoriers continueront dans la jouissance de leurs bancs, tant qu'elles seront veuves, sur le pié qu'elles les ont; et, pour l'avenir, quand il y aura un banc vacant, il sera proclamé pour, issue de messe paroissiale, estre donné à louage au plus offrant, parce que néanmoins un ancien Trésorier, qui voudra s'en charger, sera préféré en payant annuellement, savoir : 100 sous pour un grand banc, 4 livres pour un petit ». — 15 mai 1722, proposition faite par MM. Nicolas et Philippe Marye, écuyers, frères, « de donner au Trésor

500 livres pour avoir la liberté de poser en la dite église, à leurs frais, une tombe à l'endroit où feu M. leur père et ancêtres sont inhumés et pour jouir des honneurs du Trésor, sans en porter les frais et les peines. » — 20 février, compliments à M. Touzé sur son avènement à la cure; on le remercie de la visite qu'il a faite à tous les Trésoriers. — 10 juillet 1729, M. Fouet nommé pour rédiger l'inventaire des archives, moyennant 100 livres.

G. 6267. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier; relié en parchemin.

1730-1761. — Délibérations de la Fabrique de Saint-André. — 22 juin 1730, M. Creuilly, menuisier, accepte, pour 741 livres 10 sous, le marché des stalles. — 18 février 1731, offre faite par MM. les marchands cartiers, qui ont leur confrérie en la dite église, de 130 livres pour contribuer aux stalles. — 18 octobre, dons faits à la Fabrique : lampe d'argent donnée par MM. Marye; calice d'argent donné par M. Rondel. — 30 novembre 1734, accord entre les paroisses Saint-Vincent et Saint-André, au sujet de la maison de M. De la Rue. — 31 janvier 1736, admission en l'église Saint-André de la confrérie des Trépassés, érigée, en 1705, en l'église de Notre-Dame-de-la-Ronde. — 24 août 1738, agrégation à la société des Trépassés de la confrérie des Trois-Nativités, ci-devant fondée à Saint-Nicaise.—20 août 1740, élargissement de l'arcade au bas de la chapelle de la Sainte-Vierge, pour donner plus de facilité pour le passage du dais aux processions de Saint-Sacrement. — 4 août 1741, M. Jarry, architecte, chargé de visiter le clocher; d'après son avis, 17 août 1741, on décide de démolir les ornements extérieurs de la tour, savoir : une forme de lanterne au-dessus de la terrasse de la tour, 11 figures de gargouilles aux trois faces extérieures et 12 autres en saillie au-devant des corniches du mur de face de la nef et à celui du bas-côté de la chapelle, du côté du nord. — 24 juillet 1742, achat de l'orgue des Bénédictines du prieuré de Saint-Hilaire. — 7 mars 1745, gratifications à M. Creuilly, menuisier, pour la menuiserie de l'orgue. — 12 décembre 1745, M. Dagincourt, organiste de la Cathédrale, est gratifié pour s'être trouvé à la réception de l'orgue et au concours pour recevoir un organiste; Gaudry nommé; le sieur Lefebvre, facteur d'orgues.— 5 mars 1747, Feray nommé organiste, aux gages de 150 livres par an. — 6 mai 1749, le curé réclame voix délibérative pour la nomination d'un clerc du Trésor; accordé provisoirement. — 20 mars 1756, on décide la construction d'une nouvelle contretable, et on en confie le soin au sieur François, architecte. — 28 novembre 1757, inhumation du curé Touzé dans le cimetière. —12 décembre, commissaires nommés pour se trouver à l'inventaire et à la levée des scellés.—24 octobre 1758, on délibère sur le payement qu'il convenait de faire au sieur Deshays, de l'Académie royale de Peinture, pour le tableau qui lui avait été ordonné, du conseil de feu M. le curé et de MM. les Trésoriers de cette paroisse, le dit tableau représentant le martyre de saint André, pour être placé au milieu de la nouvelle contretable, lequel tableau est maintenant à l'archevêché jusqu'à ce qu'on puisse le placer. Deshays demande 1,000 livres et 1,000 livres pour chacun des 2 tableaux d'accompagnement. — 27 février 1759, rétablissement du presbytère.

G. 6268. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 22 pièces, papier.

1487-1789. — « Assiette faite par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Andrieu de la Porte aux fèvres de la ville de Rouen, d'une taille de 3 sous pour pied d'héritage sur rue, autorisée par lettres du Roi données à Rouen, 22 novembre 1487, pour l'édifice du chœur ou chancel de la dite église : Hôtel de François De la Perreuse, d'Oudin Mansel, huchier, de Jehan Morice, de Jean Le Tieullier, de Jehan Damien, de Guillaume Le Fevre, d'Anthiomet Vallée, de Guillaume, sieur de Maubuquet, de Godin Lebonseigneur, dit Lorget, de Pierre Maugier, de Durant Abreham, de la veufve Robin Paisdecueur, de Michel Le Galloys, de Pierre Rachet, de Guillaume Bellet, de Jehan Morice, de Mahiet Dureaume, de Jean Austin, etc. » — Vente par messire Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Colmoulins, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, héritier en partie de feu messire Nicolas Langlois, seigneur de Mauteville, président en la Chambre des Comptes de Normandie, à noble homme Jacques Scot, sieur de Triagnel, demeurant en la paroisse Saint-Vincent, d'un grand tènement de maisons, paroisses de Saint-Jean et Saint-André de Rouen, rue du Gros-Horloge, consistant en 3 corps de logis, dont l'un, occupé autrefois par le dit feu seigneur premier président, 26 février 1642 (copie collationnée). — Vente d'une partie de ce tènement à messire Nicolas Langlois, sieur de Mauteville, par Robert de Tournebu, seigneur de Livet, tant pour lui que au nom de sa femme, Madeleine de Seguise, dame de Bouges, son épouse, 7 juin 1606 (copie collationnée). — Requête adressée par le curé et les Trésoriers de la paroisse Saint-André

au Contrôleur général des Finances, à l'effet d'obtenir un secours du Roi pour le rétablissement de leur église; « avaient été obligés de donner à vil prix les tuyaux d'un orgue, qui, avant les ravages causés par l'ouragan du 25 juin 1683, avait été estimé le meilleur de la ville, après celui de la Cathédrale; le curé comptait parmi ses paroissiens un grand nombre de nouveaux catholiques, et était obligé de prendre pour Trésoriers les dits nouveaux catholiques et gens de métier, sans crédit et incapables de ménager ses intérêts; n'avait qu'un calice d'emprunt; presbytère menaçant ruine. Ses prêtres habitués, après avoir consommé leur vie à son service, finissaient dans les hôpitaux; » signé Gondart, curé de Saint-André. — Note sur deux manuscrits concernant Saint-André de Rouen, provenant de la Bibliothèque Bigot et déposés à la Bibliothèque royale. — État des biens du Trésor. — Inventaire de ses ornements. — Étiquettes préparées pour les liasses des archives.

G. 6269. (Liasse.) — 13 pièces, papier (2 plans).

1732-1773. — Pièces de procédures concernant les vues sur le cimetière prétendues pour la maison de M. De la Rue, 1734; — un passage par le parvis pour la maison d'un sieur Bertin, 1732. — Plan d'alignement pour la barrière du parvis. — Plan de la maison de M. Duvergier.

G. 6270. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.

1422-1655. — Titres des fondations de la famille Maignart; — de Jean Maignart, sieur de Houville, fils de défunt noble homme Jean Maignart, avocat du Roi en la Cour des Aides, 15 avril 1537, 24 août 1540; — de Catherine Maignart, veuve de Robert Cavelier, sieur de Villequier, notaire et secrétaire du Roi, et de son fils Robert Cavelier, général en la Cour des Aides, 11 février 1559. — Sentence donnée provisionnellement par les commissaires ordonnés par l'archevêque de Rouen, sur un procès pendant, en l'Échiquier du temporel et aumônes de l'archevêché, entre les paroissiens de Saint-André, d'une part, et Mathieu Dureaume, d'autre part, au sujet d'une chapelle de la Vierge attenante à l'église paroissiale, que celui-ci prétendait être la propriété de sa famille; « la dite chapelle édifiée soubz la couverture de la dicte église et ayant ses crevons portés sur l'édiffice neuf d'icelle église; où étoient les aumaires au Trésor, reliques et chapes de l'église; et où, à la feste de Pasques, on faisoit drescher une table pour donner du vin aux parroissiens, quant ilz estoient issus du cueur et qu'ils avoient reçu le sacrement de l'autel; » Dureaume débouté de sa demande; on lui reconnaît droit de banc et de sépulture en cette chapelle, à charge de supporter pour moitié les frais de réparation ou de reconstruction, 1500. — En marge de la sentence, de la main du chapelain Blacquetot : « Nota que M. Maignart, advocat général en la Cour des Aides, d'où la famille de Beautot et Bernières, époux en 1res nopces d'Anne-Mathieu Dureaume, a donné 150 livres, en 1507, pour la construction d'icelle chapelle, et depuis M. Maignart de Houville, son fils, cent livres, outre plusieurs vitres de la même chapelle. Les armes Maignart sont à la voulte d'icelle, pierre d'autel, etc.... Nous ne voyons dans aucuns mémoires que les sieurs du Réaulme ayent faict construire la chapelle de la Vierge. Il paroit seulement par l'inscription d'une tombe (qui de présent sert de table au grand autel, et y fut mise après le pillage des Huguenots en 1562), que Godefroy du Réaulme, maire et cappitaine de cette ville, fut inhumé sous cette tombe en 1378, et son épouse en 1388. » — Parmi les titres de propriété : fieffe faite d'une maison, par Héliot et Jeannin, dits Raoulin, à Michault Des Moustiers, serrurier, de la paroisse Saint-André, 3 juillet 1422. — Acte par lequel Michel Millart, fils et héritier aîné de défunt Jean Millart, en son vivant avocat et conseiller en Cour laie, reconnaît devoir à Michel Le Barrier 45 sous tournois de rente à héritage, 22 avril 1437. — Décret d'une maison où pendait pour enseigne *la Fleur de lys*, devant l'église Saint-Jean, qui fut et appartint à Guillaume Le Forestier, depuis à maître Jacques Le Gentil, imprimeur; adjugée à Louis Bouvet, libraire, procureur de Jean Morin, fils de feu maître Martin Morin, octobre 1534. — Mention de Marc-Antoine Seguizo, sieur de Bouges, premier écuyer tranchant de la Reine-Mère régente, capitaine et gouverneur de la ville et château de Vernon, ayant épousé Catherine Maignart, seule fille et héritière de Jean Maignart, sieur de Houville, 5 juillet 1574.

G. 6271. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1501-1712. — Fondations, en l'église de Saint-André, de Catherine Le Cauchois, veuve Le Cerf, doyen des procureurs, 1641; — de M. Charles Le Coq, écuyer, auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes, père de Charles Le Coq, sieur de Villeray, 1704; — de Marie Le Febvre, 1612; — de Catherine Linant, veuve de Nicolas Marye, ancien conseiller

échevin, 1699 ; — de Catherine Pinel, veuve d'Antoine Rougeulle, écuyer, sieur de la Musse, grènetier d'Évreux et de Conches, en précédent, veuve de Jacques Martel, 1536 ; — de Philippe De la Perreuse, chanoine prébendé en la cathédrale de Bayeux, 1501 ; — de Thomasse, veuve de Pierre Rachet, étamier, 1506 ; — de Madeleine de Rassent, veuve en secondes noces d'Adrien Cavelier de Villequier, conseiller en la Chambre des Comptes, 1662 ; — de Guillaume Rigault, procureur en la Cour des Aides, 1623 ; — de Marie Soulas, 1675 ; — de Thomasse Thiessé, veuve de Gabriel Le Clerc. — Parmi les titres de la fondation de Catherine Le Cauchois, 2 traités de mariage de Marguerite et de Marie, filles de Jérémie Le Pilleur, maître peintre-sculpteur à Rouen, 1617-1621.

G. 6272. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 31 pièces, papier. (3 imprimés.)

1503-1719. — Titres de fondations, en l'église de Saint-André, de Jean Agnès, 1693 ; — de Jacques Austin, curé de Fresquiennes, 1569 ; — de Marie Bunel, veuve de Denis Manant, 1656 ; — de Guillaume Cappel, chanoine de Rouen, 1503 ; — de Benoît Cavelier, 1546 ; — de Jacques Chedeville, 1616 ; — de Catherine Druel, femme de Pierre Doublet, procureur en la Chambre des Comptes, 1614 ; — de Charles Gueroult, 1712 ; — de Thomas Gueudeville, 1690 ; — de Marie Lambert du Londé, 1603.

G. 6273. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1544-1788. — Titres de propriété de rentes et de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-André : maison rue des Champs-Mahiet, acquise en 1637 ; maison rue Saint-André, acquise de M. Adrien Le Seigneur, seigneur de Bosc-Bérenger, 1660 ; maison rue de la Renelle, paroisse Saint-Laurent ; 20 acres de terre au Mont-Fortin, etc. — Fieffe faite par le Trésor à Noël-Nicolas Famin, de 3 maisons, rue Saint-André, moyennant 800 livres par an, 20 juin 1778. — Autre fieffe par le Trésor à Jean-Jacques-Louis Bréant, greffier en chef au Parlement, de la maison rue des Champs-Mahiet, moyennant 500 livres par an, 20 août 1778.

G. 6274. (Liasse.) — 52 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1436-1789. — Titres de propriété concernant la fondation de M. Benoît Cavelier, sieur de Villequier, 1505 ; — la fondation de Marie Boullenc, veuve de Jean Cardon, 1569 ; — celle de Louis Trosnel, marchand de Rouen, 4 avril 1654. — Procuration donnée, pour transiger sur un procès, par Jeanne de la Garde, dame d'Estelan, veuve de Guillaume Picart, en son vivant, bailli de Rouen, à Jean De la Rue, Pierre Cayet et Pierre Durel, 25 mai 1486. — « Transaction devant les tabellions de Rouen, entre Girart Dumont et ses neveux, eulx-disans et portans héritiers de feu Martin Fauvel, d'une part, et damoiselle Jeanne de la Garde, veuve de défunt Guillaume Picart, en son vivant, seigneur d'Estellan et bailli de Rouen, et Louis Picart, aîné fils et héritier du dit défunt seigneur d'Estellan, tant pour lui que pour Jean-François et Jacques, dits Picart, ses frères sous-âge, d'autre part, sur ce que le dit Girart Dumont et ses neveux avaient obtenu lectres royaulx données à Paris, le 19 juillet dernier, contenant forme de rescision ou révocation du contrat passé, en 1474, entre les dits Dumont et le dit défunt Guillaume Picart, par lequel contrat, combien qu'ils fussent les plus prouchains et vrays héritiers du dit deffunt Fauvel, s'estoient désistés au profit du dit défunt feu Guillaume Picart de tout le droit qu'ils avoient à la succession, moyennant 100 livres par an. » « Disoient par leurs dictes lettres royaulx avoir esté énormément circonvenus, frauldez et deceuz. Le dict contract ils avoient fait et passé par force et contraincte et par les menaces du dit feu seigneur d'Estellant, qui lors estoit en grant auctorité autour de la personne du feu Roy, derrain trespassé, que Dieu absoille, et mesmes pour la crainte de feu Guillaume Picart, frère du dit seigneur d'Estellant, lors du dit contrat procureur du Roy notre sire, lequel procureur, incontinent après le dit trespas, avoit empesché les dits Dumont et plusieurs autres prétendant droit en la succession du dit Martin Fauvel, et cependant le dit seigneur d'Estellant avoit obtenu don du dit feu Roy de tous les héritages, rentes et revenus demourez de la succession du dit feu Martin Fauvel. »

G. 6275. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 39 pièces, papier.

1505-1660. — Testaments de Jean Saver, 1505 ; — d'Olivier Daclainville, 1551 ; — de Jehan Bénard, 1593 ; — de la femme Certain, 1595 ; — de Pierre Damiens, 1599 ; — de Jean Faulcon, 1602 ; — de Pierre Luce, plombier, 1605 ; — d'Antoine Primerani ; legs à l'église de l'Annonciade de Florence ; à sa sœur Chérubine Primerani, religieuse au monastère de Fuligno ; au monastère de Saint-Barnabé de Florence ; à Marie

Primerani, sa fille, femme de Vincent de Strossi, gentilhomme florentin; à Madeleine Rohault, sa femme, 1606; — de François De la Croix, 1609; — de Catherine de Bréon, veuve de François Courras, 1610; — de Jean Voysin, écuyer, sieur de Guenonville, de Saint-Michel-de-la-Haye, du Camphéroult et du Chouquet, secrétaire du Roi, ancien conseiller de l'Hôtel-de-Ville de Rouen; « arbitre le mariage de Gabrielle, sa fille, à 25,000 livres, pourveu qu'elle rencontre un mari gentilhomme qui la mérite; ordonne que les héritiers facent clore la chapelle de Notre-Dame, à Saint-Jean de Rouen, de bois bien ouvragé, à l'instar de la chapelle de M. de Motheville, président aux Comptes, et facent enrichir la dite chapelle de peintures et dorures; donne à la confrarie de la Conception de Notre-Dame aux Carmes, la somme de 70 livres pour estre employée à faire faire une image Nostre-Dame d'argent, enrichie avec 2 palmes aux 2 costés, aussi d'argent, qui se croiseront aux pieds de la d. image, auquel lieu sera apposé un escusson, portant nos armes, pour servir au jour des Palinos et autres bonnes festes de la dite église des Carmes; » autre legs à la confrérie de la Passion fondée à Saint-Patrice, 1622; — « de Jacques Voysin, ci-devant dict sieur de Campheroult, et à présent escuier, sieur Saint-Michel-de-la-Haye, du Neufbosc, conseiller au Parlement; legs : au Trésor de Saint-André, d'une pièce de tapisserie où sera représenté le martyre de saint André, avec les armes de sa maison et les meparties de feu damoiselle Françoise Romé, sa deffuncte femme; — de 50 livres, à Saint-Vincent de Rouen, où il avait eu l'honneur d'être mis au nombre des enfants de Dieu, par le Saint-Sacrement de baptême; de 100 livres aux Pères Jhésuictes, tant du collège que du noviciat, et à la chapelle de la congrégation, 1633; » — de Charles Le Clerc, frère du curé Guillaume Le Clerc, 1638; — de Jean Hallé, 1648.

G. 6276. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1706-1773. — Réductions des fondations de la paroisse Saint-André en 1706, par Bernard Couët, prieur commendataire de Saint-Laurent d'Envermeu, archidiacre en l'église Cathédrale de Rouen, vicaire général et official, 1706; — par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, docteur en théologie, chanoine et vicaire général, sur les requêtes des curés Romain Gondart et Auvray. — États des fondations.

G. 6277. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 185 pièces, papier.

1733-1789. — Baux des maisons et terres appartenant à la Fabrique de Saint-André. — Baux, en 1726 et 1732, moyennant 150 livres par an, d'une maison rue du Fardeau, à Marie-Adrienne-Aimée du Mesnil-Dot; — en 1770, moyennant 100 livres par an, d'une maison rue des Champs-Maillets, numérotée n° 7, côté gauche, à M. Jacques Bréant, avocat au Parlement de Normandie.

G. 6278. (Registre.) — Grand in-folio, 122 feuillets, papier; relié en parchemin.

1774. — « Registre des biens du Trésor de la paroisse de Saint-André de la Ville de Rouen, fait en vertu d'une délibération du Trésor du 20 may 1773, auquel on a ajouté un extrait des fondations, requestes, délibérations et sentences de l'officialité. » Ce registre contient le détail de tous les biens et revenus du Trésor, divisés en 6 catégories : 1° rentes données pour fondations; 2° biens fonds donnés par les fondateurs; 3° biens acquis par le Trésor; 4° biens mixtes, c'est-à-dire ceux qui ne sont employés qu'en partie aux remplacements de quelques fondations, et dont le surplus est entièrement libre; 5° biens donnés au Trésor sans charge; 6° biens propres du Trésor. » (Registre donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6279. (Registre.) — Double du registre précédent; 186 feuillets, papier; relié en parchemin.

(Aussi donné par la Fabrique de Saint-Vincent de Rouen.)

G. 6280. (Registre.) — Petit in-4°, 70 feuillets, papier; relié en parchemin.

1633-1745. — « Registre où inventaire est mentionné du linge appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Saint-André de la Ville de Rouen, et noms et surnoms des Trésoriers de la dite parroisse ayant donné du dit linge, contenant 71 feuillets de papier, paraphés de discrette personne Me Guillaume Le Clerc, presbtre, curé de la dite paroisse. »

G. 6281. (Cahier.) — In-4°, 24 feuillets, papier; cartonné.

1738. — « Noms des maittres et maittresses et veuves de la confrairie des Trois-Nativitez, pour leur

être fait, dit et célébré, aux despens du Trésor de Saint-André de la Ville, à chacqune personne, un obit après leur mort jusqu'à la dernière personne,..... après quoy la dicte sociétté deviendra etteinte. » — Acte par lequel les maîtres de la dite confrérie font abandon de leurs ornements au Trésor de la Fabrique Saint-André, 1738.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ-HORS-VILLE.

G. 6282. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 24 pièces, papier; 1 plan (4 imprimés).

1470-1777. — Lettres du vicaire-général du cardinal d'Estouteville, prescrivant au doyen de la Chrétienté, Ysembard de Gournay, de procéder à une information au sujet de la présentation qui lui avait été faite, par l'abbé de Jumièges, de Jean de la Vauchelle, à l'église de Saint-André-hors-Ville, en remplacement de Jean du Huterel, qui avait résigné, 23 mai 1470. — Information de laquelle il résulte que la cure valait 40 sous, et qu'il y avait 20 paroissiens. — Extrait des registres du tabellionnage de Rouen : « Vente par Guillaume Ugo, procureur en cour laie, à messire Jean de la Vauchelle, curé, et à Thomas Lyon, André Faé, Trésoriers de la paroisse de Saint-Andrieu hors la porte Cauchoise, d'une masure, jardin et héritage assis en la dite paroisse, qui appartint à défunt Jean Le Cordier, contenant 33 toises de long, 7 toises de lé près la rue et, au bout de haut, 6 toises de lé, borné par l'hôtel du *Plat d'Etain,* la ruelle comme l'on va de la rue Saint-Gervais à Saint-Mor, par devant la rue Saint-Gervais, pour y construire et édifier l'église et cimetière de la paroisse, qui naguères avoit esté abattue par la grande venue des Bourguignons devant ceste ville de Rouen. » Mention, dans l'acte, « de 2 *traílles* de vignes; partie de la place où était l'ancienne église prise pour le chemin et accroissement des fossés de la ville, » 25 novembre 1472. — Procès, en la vicomté de Rouen, pour le nouvel hôtel du *Plat d'Etain,* entre Ugo et les Trésoriers; mention de la visite des lieux par Jean Le Conte, maître maçon, et Jean Dumouchel, maître charpentier. — Déclarations baillées pour le terrier du Domaine du Roi par les Trésoriers de Saint-André. — Plan informe du cimetière de Saint-André et de l'hôtellerie et jardin du *Plat d'Etain.* — Procès, au Bailliage et au Parlement de Rouen, entre un nommé Martin, ouvrier toilier, d'une part, et le curé Jean Le Maître et les Trésoriers de la paroisse, d'autre part, au sujet de la location des bancs; la question était de savoir s'il était légitime d'accorder un privilège aux Trésoriers, et si des bancs pouvaient être adjugés aux enchères à des étrangers, qui ensuite les sous-louaient. Mais l'occasion du procès était que le dit Martin avait désiré le premier banc de l'église, et n'avait pu l'obtenir, 1745. — Parmi les pièces produites : « Mémoire contenant les moyens sur lesquels les Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever apuient la requête qu'ils ont eu l'honneur de présenter à la Cour, tendante à faire ordonner qu'il en sera usé comme par le passé : ce faisant, que les Trésoriers de cette paroisse, qui ont géré et qui géreront à leurs dépens, jouiront, ainsi que leurs épouses, pendant leur vie, d'un banc dans l'église, en payant cinq livres par chacun an au Trésor pour le loyer du dit banc. » — « Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen qui accorde aux Trésoriers de la paroisse de Saint-Sever-lez-Rouen, qui géreront à leurs frais, un service gratuit à leur décès et le droit d'avoir un banc dans la dite église, en payant à la Fabrique la somme de six livres par an, 1776. » (Imprimé).

G. 6283. (Registre) — In-folio, 356 feuillets, papier; relié en peau mégissée.

1634-1659. — Comptes de la paroisse de Saint-André-hors-Ville. — 1634, Nicolas Talbot, curé. Frais du reposoir du mardi des Rogations. Processions de Sainte-Barbe et de Saint-Adrien. Au prédicateur qui a prêché le jour de la Translation saint André, 30 sous. D'un retordeur de fil, pour l'occupation de l'aître, 40 sous. A Michel Michel, peintre, pour avoir peint le tabernacle et le maître-autel, 27 livres. A un libraire, pour avoir fait le présent registre et fourni le papier, 4 livres. — 1635, du sieur de Bauquemare, à cause de l'ouverture de la terre pour son enfant, 20 sous. A un imprimeur, qui a imprimé les indulgences, 50 sous. — 1636, mention de la confrérie de Notre-Dame. Paiement à l'imprimeur, pour avoir imprimé 400 bulles pour les indulgences de l'octave du Saint-Sacrement. Vitres de l'église raccommodées par Charles Le Roux. — 1637, le comptable fait don du pigeon et des petits oiseaux du jour de la Pentecôte. Aux fêtes de la Pentecôte, messes à Sainte-Barbe et à Saint-Adrien. — 1638, procession à Saint-Adrien le jour de saint Pierre. — 1639, dons faits par les paroissiens pour avoir place dans les bancs. — 1640, quêtes suivant la coutume par ceux qui font le pain bénit. — 1641, messe à Saint-Adrien,

pour les bienfaiteurs de l'église. Indulgences pour Saint-André-hors-Ville, affichées le jour de la Trinité aux portails des églises de Rouen. « Pour avoir faict dire le service de deffuncte Madame de Bauquemare, ayant esté Trésorière, 70 sous. » — 1646, à M. Le Borgne, sculpteur, sur les images de saint Pierre et saint André, 20 livres. Au sieur L'Hureux, menuisier, pour la contretable, 200 livres. Au peintre, pour les tableaux de la contretable, 49 livres 10 sous. A Gravois, maçon, pour avoir remanié le maître-autel, 26 livres 10 sous. — 1650, pavage de l'église en pavé de Caen ou en tuile; Vincent Gravois exécute ce travail. — 1651, mention de la confrérie de la Vierge et de la Charité de saint André. Vitres de l'église réparées par Jacques du Mesnil en 1655, par Nicolas Girot en 1656. — 1656, augmentation de l'église; Guillaume Gravois exécute ce travail. — 13 avril 1660, ordonnance de M. Robert Le Cornier, docteur en théologie, vicaire général, portant, après approbation des comptes, que les délibérations importantes seraient à l'avenir enregistrées dans un registre à part. — 1659, clocher *essenté*. Au brouettier, pour avoir apporté 3 tableaux donnés par M. Le Maistre, 10 sous. — 12 mai 1656, pose de la première pierre du nouveau chœur par Antoine de Montenay, chevalier, seigneur et baron de Garencières, conseiller au Parlement. Liste de ceux qui ont contribué par leurs aumônes à la construction du chœur. — Au commencement du registre, acte de l'association fondée entre les Trésoriers pour eux et pour leurs successeurs : donneront 5 sous par an; auront droit à l'inhumation dans l'église et à des prières pour les trépassés.

G. 6284. (Registre.) — Grand in-folio, 499 feuillets, papier; relié en parchemin.

1660-1709. — Comptes des Trésoriers de la paroisse de Saint-André-hors-Ville.—1661-1665, vitres refaites par Nicolas Girot. —22 novembre 1666, acceptation de la fondation de Jacques Le Hulle et d'Elisabeth Rouen, sa femme.—1668, service pour Nicolas Talbot, ancien curé de la paroisse, 6 livres 3 sous 9 deniers.— 18 juillet 1671, Geneviève Elie donne au Trésor une somme de 15 livres, pour être inhumée dans le chœur de l'église et pour avoir un banc, sa vie durant. Don d'ornements par Barthélemy Yves, qui était entré en possession de la cure, le 13 juin 1672. — 1673, bancs faits par M. Poulletier, menuisier. — 1678, 18 livres à Jean Le Tellier, organiste. — 1679, muraille du sanctuaire taillée et diminuée par Des Ruisseaux, maître maçon. Contretable faite par le menuisier Ansel. — 1681, au sieur Jorre, libraire, pour avoir relié un missel, un graduel et un antiphonier, 9 livres. — 1684, terres de l'église Saint-André transportées au cimetière Saint-Gervais. Travaux exécutés aux fondements de l'église par le maçon Antoine Millets Des Ruisseaux. A M. Le Roux, avocat au Parlement, pour une consultation, 15 sous. — 1685, pour une grande tombe, 20 sous; pour une petite, dans l'église, 10 sous. Livre de chant pour les matines relié par le libraire Jorre. *Chaise* du prédicateur réparée. — Les derniers comptes sont des copies de la même main. Le dernier compte va du 30 mars 1698 au 19 avril 1699. — Quelques actes postérieurs aux comptes : Mémoire des ornements et mobilier de l'église, parmi lesquels un petit orgue situé sur le jubé; — devoirs et obligations du clerc ou sacriste; — délibération du 7 juillet 1709, portant que le corps de Nicolas Le Cordier, prêtre, serait inhumé au pied de la croix; qu'on ne pourrait inhumer personne, avec tombe et inscription dans l'église, sans une permission expresse du curé et des Trésoriers.

G. 6285. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1674-1709. — Comptes de la Fabrique Saint-André-hors-Ville.—Trésoriers : Laurent Thomas, 1674; Jacques Le Vaillant, 1675; Guillaume Le Roux, 1676; Jean Le Mesnager et Louis Le Vigneur, 1677-1678; Richard Le Marié, 1680; Pierre Jeuffroy, 1681; Pierre Ribart et Nicolas Polle, 1682-1683; Jeuffroy De la Roche, 1684-1685; Guillaume Le Métail et Laurent Bertran, 1686-1687; Antoine Simon et Louis Touzé, 1688-1689; François Paullé, 1690; Pierre Le Sergeant, 1692; André Fremont, Bernard Thomas et Pierre Ramachard, 1693-1695; Nicolas Gaudin et Louis Duhamel, 1696-1697; Nicolas Gaillard et Jacques-Philippe Ponty, 1698-1699; Antoine Desabays et Nicolas Fiérecoq, 1700-1701; Jean Chauffart, 1702; Etienne Blard, 1703; Martin Houis, 1704; Guillaume Dicquemare, 1705; Pierre Meslin, 1706; Blondel et Levacher, 1707; Bernard Blondel, 1708. — Quelques pièces justificatives jointes aux comptes. — 1675, au sieur De la Place, pour avoir noté plusieurs offices, 15 livres. Mention de Gaspar Rocuchon, orfèvre; — de Charles Morel, menuisier.—1679, à Ancel, menuisier, 100 livres pour l'augmentation de la contretable. — 1682, à Ancel, sculpteur, 50 livres. — 1688, billets d'avertissement pour la prédication de la Translation de saint André, 10 sous. — 1706, de M. Houis, pour le *retombage* de la dame Houis, sa femme, 1 livre.

G. 6286. (Liasse.) — 188 pièces, papier.

1710-1720. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Pierre Le Vager, 1710; Jacques Le Carpentier, 1711; Louis Pinel, 1712; Nicolas Duchesne, 1713; Jacques Le Boullenger, 1714; Jean Sorel, 1714; Noël Hédier, 1715; Pierre Le Clerc, 1716; Christophe Chifaudelle des Barres, chirurgien, 1717; Laurent Bertrand, 1718; Noël-François de Barre, 1719. — 1713, on paie 6 livres 10 sous à un jardinier, pour avoir planté, au jardin de l'église, 4 pommiers nains, 4 poiriers de Bon-Chrétien et 3 abricotiers. Lambris fait dans l'église par Jean Hay, 130 livres. — 1717, à M. Nicolas Marre, fondeur, 87 livres, pour 4 chandeliers de cuivre triangle à écusson. — 1718, prix ordinaire d'une consultation d'avocat à Rouen, 32 sous.

G. 6287. (Liasse.) — 152 feuillets, papier.

1720-1729. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Jacques François, 1720; Jean Le Boullenger, 1721; Jean De la Rue, 1722; Pierre Beaufils, 1723; Pierre Yeury, 1724; Guillaume Pottier, 1725; Charles Bully, 1726; Dumoustier, 1727; Jean Thibout, 1728. — 1723, 12 bancs posés dans la nef par Etienne Destin, menuisier. — 1725, inhumation, dans le chœur de l'église, de M. Bernard Thomas, Trésorier, 30 livres.

G. 6288. (Liasse.) — 212 pièces, papier.

1730-1740. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Jean Chantin, 1730; François Rocquemont, 1731; Charles-Emmanuel Roüy, 1732; Charles Du Teurtre, 1733; Louis Le Rat, 1734; Michel Le Roy, 1735; Jean Ruby, 1736; François Tichan, 1737; Denis Duhamel, 1738; Jacques Viard, 1739. — François Michaux, Joseph Robert et Pierre Maitral reconnaissent avoir reçu de M. Du Teurtre, Trésorier en charge, 170 livres pour parfait paiement de la fonte des deux cloches de Saint-André. Ils s'engagent à les refondre, si elles étaient *discordes* avec celle du clocher, 23 septembre 1733. — A M. Le Prince (sculpteur), pour 4 vases qui sont placés sur le dais qu'on porte au Saint-Sacrement, 1735. — Procès entre les paroisses de Saint-Gervais et de Saint-André, au sujet de la maison occupée par le sieur Jonquais, que les deux paroisses réclamaient comme étant comprise dans leur circonscription, 1737. — Bancs faits dans la nef par le sieur Vernisse, menuisier. — Croix processionnelle achetée chez M. Thibaron, orfèvre sur le Pont-au-Change, *à l'Aigle d'or*, à Paris, 1738.

G. 6289. (Liasse.) — 115 pièces, papier.

1740-1750. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Laurent Chastelain, 1740; Pierre Osmont, 1741; Thomas Rivière, 1742; Louis Barbé, 1743; Noël De la Tour, 1744; Laurent Le Breton, 1745; Michel Du Breuil, 1746; Pierre Loutrel, 1747; Pierre Le Gris, 1748; André Tauvel, 1749. — 1741, vitres réparées par Louis Le Vieil. — 1742, à M. Hellot, maçon, 144 livres. — 1743, sépulture, dans l'église, de Mme La Coche, Trésorière, 10 livres.

G. 6290. (Registre.) — 153 pièces, papier.

1750-1760. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Nicolas Campigny, 1750; Gilbert Pétigny, 1751; Guillaume Charles, 1752; Jean-Baptiste Poullain, 1753; Nicolas Canoüard, 1754; Pierre Dessuslamare, 1755; Georges Rondel, 1756; Jean-Baptiste Lamand, 1757; Pierre Le Comte, 1758; Saturnin Ternisien, 1759. — 1752, quittance de Le Friand, maître serrurier. — 1753, à M. Maillard, serrurier, pour la barrière de fer et autres ouvrages du chœur, 181 livres 11 sous. A Boniface Le Friand, pour raccommodages aux cloches, 18 livres 12 sous.

G. 6291. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1760-1770. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Nicolas Jobay, 1760; Antoine Têtu, 1760; Vincent Languet, 1762; Amable Chauffard, 1763; Louis Desfourneaux, 1764; François Le Boulenger, 1765; Toussaint Boussard, 1766; Jean-Baptiste Le Saulnier, 1767; Thomas-François Tichan, 1768; François Rondel, 1769. — 1763, inhumation de Mme Languet dans l'église. Quittance de Roger Jouenne, maître maçon. — 1765, quittance de Louis Le Vieil, peintre vitrier. — 1767, jour de maçon, 30 sous; de manœuvre, 18 sous. — 1770, 36 livres à M. Bénitier, pour la reliure de 4 graduels en veau propre et pour sinets.

G. 6292. (Liasse.) — 247 pièces, papier.

1770-1779. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Pierre Saunier, 1770; Isaac Angran, 1771; André Bailleul, 1772; Nicolas Maze, 1773; Charles Grenier, 1774; Louis de Saint-Etienne, 1775; Claude Duhamel, 1776; Nicolas Dehais, 1777; Claude Coignet, 1778. — 1772, à M. Redouté, pour vitraux neufs, 55 livres. — 10 novembre 1772, Tierce reconnaît avoir reçu 72 livres « pour la peinture à détrempe et à huile de la barrière en bleu avec le christ peint *coloré*. » — 10 décembre 1774, à M. Bénitier, pour reliure de l'office de saint André, grand in-f°, 7 livres; d'un vieux missel en veau, 10 livres; de 6 processionnaires, 10 livres 16 sous. — Autre mémoire du peintre Tierce. — Jour de plâtrier et de maçon, 22 sous; de manœuvre, 18 sous. — 1778, journée d'ouvrier, 30 sous; de manœuvre, 18 sous.

G. 6293. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1779-1787. — Comptes et pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — Trésoriers : Charles-Nicolas Ruby, 1779; Paul Philippe, 1780; Pierre Dubreuil, 1781; Jacques Gervais, 1782; Alexandre Barbe, 1783; Jean-Baptiste Lepec, 1784. — 1781, à M. J. Duchesne, pour un tapis de pied en verdure, 45 livres; pour un autre tapis de pied à figure, 27 livres. Journalier, 22 sous. A M. Le Roy, 340 livres, pour solde de 4 grands tableaux : *la Pêche miraculeuse, la Prière de saint Pierre, la Multiplication des pains, le Martyre de saint André*, ainsi que pour 2 devants d'autel à tombeau et raccommodage du tableau représentant le *Baptême de N.-S.* — 1782, au même, 17 livres, pour avoir peint 2 portes et les soubassements de l'église. Gravure représentant une enseigne : « *Au grand Prevost,...* Victor Le Prevost, lunetier miroitier opticien, rue aux Juifs, à Rouen, fait et vend lunette et miroire en gros en détail à juste prix. » La gravure est de Guillaume Dossez. — A Germain du Grenier, 24 livres, pour reliure de 2 missels et de 2 bréviaires. Haro pour les Trésoriers de Saint-André, contre le sieur Martin, au sujet de l'adjudication des bancs de l'église. — 1785, journée d'ouvrier, 30 sous; de manœuvre, 22 sous. Quittance de Montigny et compagnie, pour fourniture de plomb laminé; en tête de la quittance un cercle avec cette inscription : *Ex æquo robur. Plomb laminé à Rouen;* armes de la Ville. Visite du comble de l'église Saint-André par Delalande, architecte. Toisé signé par M. A. Hardy, autre architecte. Autre procès-verbal fait par Michel De la Fosse, entrepreneur.

G. 6294. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier; relié en parchemin.

1725-1768. — Délibérations de la paroisse Saint-André-hors-Ville. — 1er avril 1725, Charles-Louis Lenfant, curé. — 8 février 1728, on annonce que la voûte de l'église menace ruine. — 7 mars 1728, prix des places dans le *jubé* fixées à 20 sous par personne. — 20 avril 1728, mention d'un devis de travaux de M. Gaillard, vérifié par M. De France, architecte. Bénédiction de cloches par Louis-Auguste Marye, prieur de la Madeleine; parrain, Thomas Planterose, écuyer; marraine, Louise Marye, fille de M. Philippe Marye, vicomte de Blosseville, 31 mars 1730; — par le curé Lenfant; parrain, Nicolas Touin, substitut au Présidial de Rouen; marraine, Catherine-Marguerite Le Louvel, épouse de Jean Roost, receveur-payeur des gages de MM. du Parlement, 7 mai 1731; — par le même; parrain, Jean-Claude-François Addée; marraine, Marie-Madeleine-Françoise Le Boucher, 23 septembre 1733; — par Guillaume Touzin, ancien curé de Saint-André, présentement curé de Saint-Cande; parrain, Louis Maillard, juge-consul; marraine, Marie-Jeanne Vaultier, 26 septembre 1733. — 19 avril 1750, plan des chaises du chœur (36 stalles, 22 hautes, 14 basses) présenté par M. Le Queu, menuisier. — 28 juillet 1754, don de Mlle Marie de la Champagne. — 15 décembre 1760, poursuites contre Joseph Jonquais, qui avait refusé le chanteau du pain bénit.

G. 6295. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1571-1778. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-André-hors-Ville de Rouen. — Fieffes faites par Jean de Marbeuf, sieur de Saheurs (Sahurs), 22 janvier 1571; — par Geneviève de Marbeuf, fille et héritière en partie de noble homme Pierre de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs en partie, 23 avril 1633. — Fondations de Jacques Le Hulle et d'Elisabeth Rouen, sa femme, 24 novembre 1666; — de la dite Elisabeth Rouen, qui avait épousé en premières noces Laurent Patenôtre, 13 juillet 1677; — de Thomas Guillemard, maître de l'hôtellerie où pendait pour enseigne l'*Image de Notre-Dame*, au faubourg Cauchoise, pour lui et pour Philippine De Saint, sa femme,

19 septembre 1679. — Vente faite au Trésor de Saint-André par Nicolas Le Cordier, prêtre, clerc-sacriste de Saint-Michel, 4 mars 1696. — Etat des biens du Trésor de Saint-André, 1712. — Mention de Jean-François-Paul de Rassent, baron de Laune, Gerville, Latelle, etc., gouverneur en survivance du château d'Arques et capitaine d'une compagnie de cavalerie pour le service du Roi, 1er janvier 1672; — des curés de Saint-André-hors-Ville : Barthélemy Yves, 19 septembre 1679-21 juin 1688; Jacques Chapperon, 4 avril 1690; Jacques Nicolle, 19 décembre 1690-4 mars 1696; Thomas Douillet, 30 juillet 1703; Guillaume Touzin, bachelier de Sorbonne, 29 avril 1707; Lemaitre, 8 novembre 1778.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-CANDE-LE-JEUNE.

G. 6296. (Cahier.) — Grand in-folio, 29 feuillets, papier; non relié.

1783. — « Inventaire des pièces et escritures du Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, conforme au compte de M. La Harelle, Trésorier entrant en charge l'an 1783. »

G. 6297. (Registre.) — In-folio, 161 feuillets, papier; relié en veau.

1757. — « Inventaire des titres, pièces et escritures des biens et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Cande-le-Jeune de Roüen, fait et dressé, en l'année 1757, conformément et suivant l'ordre des comptes rendus au dit Trésor par MM. les Trésoriers de cette paroisse, en conséquence de la délibération du ..... » — Fondations de M. de Cormeilles; de Nicolas Osmont, sieur de Berville; de Rolin Fontant; de M. Le Turc; de M. de Martainville; de la dame veuve Druel; de Paul Antheaume; de M. de Motteville; de Charles Mançois; de Robert Duhamel, etc. — Table à la fin.

G. 6298. (Registre.) — 172 feuillets, papier; relié en parchemin.

1757. — Double du registre précédent, de la même main, mais suivi d'une table différente.

G. 6299. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier; relié en parchemin.

1455 (copie) **-1702.** — « Registre des contracts d'acquisition et fondation de l'esglize de Sainct-Cande-le-Jeune de Rouen. Dans ce registre doivent estre transcrits les contracts d'acquisition depuis la première page jusques à la page 47e, et les contracts de fondation depuis la page 48e jusqu'à la fin du registre. » Table des contrats au commencement. Ce registre a été écrit vers le milieu du XVIIe siècle; il y a des additions jusqu'en 1712. Un grand nombre de contrats ne sont qu'analysés. La plupart des feuillets sont restés en blanc.

G. 6300. (Registre.) — Petit in-folio, 190 feuillets, papier; relié en parchemin.

1554-1583. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jean Dumoustier, 1554-1557; Antoine Le Quesne, apothicaire, 1557-1560; Simon Le Vigneron, 1560-1563; Pierre Prenant, 1563-1566; Guillaume Bonamy, 1566-1569; Pierre Roque, sieur du Génetay, 1569-1572; Guillaume Amelot, 1572-1575; André de Salamancque, écuyer, sieur de Lormaye, de Pâques 1575 à Pâques 1576; Hector Lengellé, avocat en la Cour des Aides, de Pâques 1576 à Pâques 1577; Noël de Boyvin, sieur de Tourville, Flamenville, Saint-Ouen, Bosc-Guillebert, général des finances de S. M. en Normandie, 1577-1578; Guillaume Fillastre l'aîné, 1578-1579; François Dufour, sieur de Fosse-Urry et du Vièvre, greffier en la Cour des Aides, 1579-1580; Robert Hays, 1580-1581; Jean de Bauquemare, 1581-1582. — Curés : Fremin Doury, 1557-1578; Guillaume Senescal, 1579. — 1554-1557, chœur tendu de drap, à raison du Carême; achat d'herbes à semer dans l'église aux jours de l'Ascension, la Pentecôte, la Trinité, le Saint-Sacrement, les octaves de cette fête, Saint-Jean; église *nattée*, achat de pain de cène et de vin à administrer pour les Pâques; 4 gallons de vin à M. Picard, pour la prédication du lundi de Pâques, 16 sous; — à M. de Landa, pour avoir fait la prédication le lundi de Pâques, 6 avril 1556, 22 sous 8 deniers; — au prieur des Carmes, pour la prédication le jour de saint Victor, 8 sous; — à Guillaume Ancel, orfèvre, tailleur de la monnaie, pour une coupe dorée taillée à la meresse, pour porter le *Corpus Domini*, 8 livres. — 1560-1563, au prêcheur qui prêcha la fête saint Cande, 12 sous; — à l'évêque, pour bénir l'église, 28 sous. -

1565, « à Christophe Bérengier, ymaginier, pour ung ymage de saint Cande par luy faict pour mettre en la dicte église, suivant sa quittance, avec le marché des 16 mai et 20 juillet 1565, 11 livres 10 sous. » — 1566-1567, église tendue le jour saint Victor, 20 juillet; — achat de dragée et de pain bénit, pour le jeudi absolut, de bouleau, pour le jour du Saint-Sacrement; — à un homme qui avoit porté et rapporté la chaire à prêcher, 2 sous; — à Monsr Plumetot, pour avoir prêché le jour saint Victor, 15 sous; — emprunt de tapisserie pour tendre l'église, le jour saint Victor, 10 sous; — orgues empruntées; César, organiste. — 1569, clôture du cimetière faite par Guillaume Chrestien, maçon, 100 livres; — église repavée par le même, 84 livres 16 sous. — « A Robert Cler, menuisier, 400 livres pour la cloison faisant la séparation de la nef et du chœur, les bancs et poupitres des prestres. » — 1573, sermons solennels payés 30 sous le sermon; — mention de Martin Cousture, charpentier; — de Lohier, serrurier. — 1575, au prieur des Augustins pour le sermon de saint Victor, 36 sous 6 deniers; — banc des écritures; — mention de Jacques Tourmente, maçon; — de Léger Voranger, menuisier. — Mardi des fêtes de Pâques 1576, don fait à l'église par André de Salamancque : « Une fourniture de chappelle, de ung chasuble, 2 tuniques de velours rouge à gros fleurons d'or portant les pleines armoiries du dit seigneur et les départies des siennes et de la demoiselle, sa femme. » « Vitre au costé senestre du maître-autel faite par Jean Lorin, vitrier, 8 livres 15 sous. » — 1578-1579, mention de Levesque, organiste; — de Jean La Verte, dit Vernon, serrurier; — de Jean et Thomas Lorin, frères, vitriers. — 1579-1580, au prédicateur de Notre-Dame, pour avoir fait la prédication, le lundi de Pâques, demi écu; à son novice, 5 sous; — mention de Mellon Le Febvre, menuisier. — 1580-1582, mention de M. Guerente, médecin. — 1581-1582, paiement à un homme pour avoir joué des régales. — « A M. le Pénitencier, pour la prédication le lundi des festes de Pasques, 30 sous, et à son homme, 5 sous. — Aux prestres préposés pour visiter les pestiférés, suyvant l'arrest de la Court, 10 sous; — de maistre Mercadé, tabellion, 60 sous, pour la place d'un banc. » — 1582-1583, quêtes de la semaine sainte pour le linge de l'église, 3 écus 5 sous 6 deniers; — au religieux capucin qui a fait la prédication du jour saint Victor, 33 sous; — paiement pour avoir joué des régales; — 3 livres 15 sous à Pierre Balley, maçon, « pour avoir refaict le bênesquier. »

G. 6301. (Registre.) — Petit in-folio, 209 feuillets, papier; relié en parchemin.

1583-1597. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Guillaume Auber, sieur de Gouville, 1583-1584; Raoul Bretel, sieur de Gremonville, conseiller au Parlement, 1584-1585; Toussaint Poullain, orfèvre, 1585-1586; Guillaume Le Mercier, 1586-1587; Charles de Saldaigne, sieur d'Incarville, notaire et secrétaire du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1587-1588; Jean Bulteau, marchand, 1588-1589; Jean Petit, commis au greffe du Parlement, 1589-1590; Gilles Beuzelin, drapier, 1590-1591; Jean David, 1591-1592; Michel Druel, 1592-1593; Richard Carrey, 1593-1594; Jean Lambert, tabellion, 1594-1595; Jean Fillastre, 1595-1596; Guillaume Rocque, 1596-1597. — Curés : Guillaume Senescal, 1583-1587; Marin Berrubé, 1588; Jean Barré, 1590. — 1583, « au prédicateur et à son homme, pour le sermon du lundi de Pâques, 35 sous; — à Blanchard, orfèvre, pour avoir gravé au galisse l'image saint Victor et avoir escript le nom de saint Cande le Jeune, 10 sous ». — 1586, vitres *racoutrées* par Guillaume Le Vieil. — « Au prédicateur qui a faict le sermon le jour de Pasques et à son homme, 35 sous. » — 1589, paiement fait par les héritiers de défunt maître Geuffroy Le Meteel, en son vivant avocat en la Cour, pour une maison rue Sénécaux, occupée par M. Bauldry, autre avocat en la Cour; — 2 écus pour l'inhumation de M. Denis, greffier. — 1590, achat de pigeon blanc, de *moysons* et d'étoupes pour le jour de la Pentecôte; — frais de l'Oratoire; — tombe posée sur la sépulture de la mère de M. de la Pommeraye. — 1591-1592, Oratoire; — remboursement des frais que Jean David, Trésorier, avait eus à supporter à raison de son emprisonnement au bailliage, parce que M. de Villars, gouverneur de la Ville, et MM. de Ville, avaient prétendu l'obliger, pour leurs urgentes affaires, à leur remettre 500 livres léguées au Trésor par Marguerite Beuzelin; il avait eu à payer au geôlier, pour 12 tables de dépenses, à 20 sous pour table, 12 livres 2 écus; pour la bienvenue aux prisonniers, gîtes et gardes, etc. — 1592-1593, à M. Cormerie, prédicateur qui prêcha pendant l'Oratoire et le jour saint Victor, 9 livres, qu'il laissa aux pauvres; — inhumation de la femme de M. Clémence, médecin; — de la femme de M. Le Coq, avocat, décédée paroisse Saint-Vincent. — 1593, à M. Hébert, docteur, et à son *homme*, pour prédication, le jour saint Victor, 15 sous. — 12 août 1593,

délais testamentaires de M. de Salamancque. — 1593, à M. Vatel, avocat, pour une consultation, 30 sous.— 1594, mention d'une rente de 100 livres à prendre sur demoiselle Barbe Houel, veuve de feu maître Pierre Corneille, en son vivant conseiller référendaire en la Chancellerie à Rouen, obligée au plège et caution de noble homme maître Jean des Mynières, sieur de Boisberte, maître des eaux-et-forêts en la vicomté de Rouen, demeurant paroisse Saint-Sauveur, et de Pierre Houel, sieur de Vatteville, Elu à Caudebec; contrat du 21 septembre 1594. — 16 mars 1594, *délais* testamentaires de M. de la Mailleraye. — 1594-1595, banc à Toussaine Poullain, femme de M. Porée, docteur en médecine. — 1595-1596, achat d'un pot de vin pour administrer le jeudi absolu, 8 sous; le samedi de Pàques, *idem;* de dragée pour le jeudi absolu. — Au prédicateur, pour avoir prèché le lendemain du jour de Pâques, 60 sous ;—à M. Lucain, pour avoir prèché à la dite église, 60 sous. — 1596-1597, établies posées dans l'aître de l'église pour l'Entrée du Roi, 12 livres. —Pour l'inhumation de M. Clémence, médecin, 6 livres; — de Mme Clémence, 6 livres; — de M. Lengeley, avocat en la Cour des Aides, 60 sous.

G. 6302. (Registre.) — Petit in-folio, 174 feuillets, papier; relié en parchemin.

1597-1610. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : noble homme maître Pierre Puchot, sieur de Cidetot, conseiller au Parlement, 1597; Jean Dery, procureur en la Cour, 1598; Loys Bretel, sieur de Lanquetot, conseiller du Roi en son Conseil d'Etat, président en sa Cour de Parlement de Rouen et garde-des-sceaux en Normandie, 1599; Philippe Asselin, bourgeois de Rouen, 1600; noble homme Jacques Puchot, sieur de Montlandrin, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1601; Raoul Le Prevost, avocat en la Cour, 1602; Ellye Boullays, 1603; Christophe Rousseau, capitaine en chef des 104 arquebusiers de Rouen, 1604; Abraham Theroulde, tabellion royal à Rouen, 1605; Thomas Dubusc, marchand, 1606; Jean Bertout, greffier criminel au Parlement, 1607; Loys de Requissens, marchand, 1608; Robert Hellot, marchand, 1609. — Curés : Jean Le Turc, 1597-1608; Bichot, 1608-1610. — 1597, « au presbtre de la Santé, pour avoir des ornements au dit lieu de Santé, 20 sous. — En papier brouillart pour remettre dans la tapisserie, 8 sous. — A 3 hommes qui ont gardé à l'église, par l'espace de 2 jours, pour leur nourriture, 4 livres ». — 1599, « au peintre pour avoir paint 2 armoiries de M^r^ l'Archevesque de Rouen, à porter le jour de son Entrée, 30 sous. — Au doyen de la Chrétienté, pour son droit de visite, 7 sous 6 deniers ». — 1600, inhumation de feu M. le président de Lanquetot, 10 livres; — de son fils, 60 sous; — d'un gentilhomme qui mourut au *Tableau,* 60 sous; — *délais* faits par feu Mercadé, tabellion, 6 livres; — dons pour permission de mettre ou de prendre banc. — 1601, église couverte en tuile et en ardoise. — 1602, pour l'inhumation de M. Fatin, assesseur en la vicomté de Rouen, 60 sous. — 1605, *délais* fait par feu M. Lambert, tabellion, 10 livres. « Est ordinairement paié au prédicateur qui fait la prédication le jour et feste Monsr saint Victor, la somme de 60 solz, que le comptable n'emploie ycy en despence, d'autant que le père Jésuite, qui a fait icelle prédication, n'en a voullu rien prendre, à la faveur du dit comptable. » « N'employe icy en despence le présent comptable la dragée, fruit et pain blanc baillé le jeudi absolut pour faire la cesne; le vin par lui baillé, ballais, housseaux, herbes à semer, tente du jour saint Victor, ne ce qu'il a payé à 2 hommes qui ont couché et prins garde deux jours à la tapisserie, ny mesmes ce qu'il a payé aux chantres Notre-Dame et organiste, qui ont assisté à la messe du jour saint Victor. » — 1607, mention de travaux faits par Jean Gaillard, vitrier. « A Me Guillaume Odore, charpentier, pour avoir par plusieurs fois veu et visité la place où l'on veult bastir en la dicte église et en faire les plans et devis, 6 livres. » — 3 août 1608, « sur le donné à entendre, faict aux Thrésauriers et paroissiens,..... que Me Jehan Le Turc, presbtre, curé de la dicte église, à present gisant en son lict mallade, estoit en voullonté de donner au Thrésor de la dicte église la somme de 500 livres tournois pour faire une table au maître-autel, avec représentation de la Passion et Résurrection de N. S. ».—1608, inhumation de Mlle de Requissens, transportée aux Cordeliers, 6 livres.

G. 6303. (Registre.) — Petit in-folio, 114 feuillets, papier; relié en parchemin.

1611-1619. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : noble homme Nicolas de Planes, greffier héréditai de la Cour des Aides de Rouen, 1610; noble homme Monsr Me Raoul Bretel, sieur de Gremonville, conseiller du Roi en la Cour de Parlement, 1611; François Jan, sieur de Humesnil, receveur général des traites domaniales et entrée des marchandises étrangères en Normandie, oncle et tuteur principal des enfants sous-âge de défunt noble homme

maître Pierre Jan, vivant sieur de Breteville, conseiller et secrétaire de S. M., 1612; Pierre Beuzelin, conseiller du Roi et auditeur de ses Comptes en Normandie, 1613; Pierre Lambert, contrôleur de l'artillerie et tabellion royal à Rouen, 1614; Jacques Bulteau le jeune, marchand, 1615; Clément Durant, receveur des consignations aux bailliage et vicomté de Rouen, 1616; Pierre Leclerot, procureur en la Cour des Aides, 1617; Bichot, 1618.— Inventaire de la vaisselle d'argent.—1611, « à maistre Artur Courat, paintre en ceste ville, 76 livres 10 solz, pour la fason des tableaux en painture du contre-autel faict faire en la dicte église.—A maître Michel Lourdel, maistre sculpteur, 401 livres 5 sols, pour avoir faict et rendu prest, en la dicte église, le dit contre-autel et tabernacle, suivant l'intention du dit deffunct curé et le marché faict avec le dit Lourdel, passé devant les tabellions de Rouen, le 14 juin 1610 ». — 1611, « à Guillaume Audoire et Robert Ottren, charpentiers, pour avoir raccoustré le comble du chœur de l'église, 203 livres. — Au vitrier, pour 65 pieds de verre, à 5 sols le pied ».—1614, pour l'inhumation de M. Ferment, tabellion, 30 sous; — travaux faits par Martin Le Vieil, vitrier; — Jean Bourdin, maçon; — Jacques Le Parc, menuisier (clôt le bas des deux autels). — 1615, travaux faits par Louis Bertin, menuisier; — à Jehan Hellot, libraire, pour avoir raccommodé et relié 5 missels et 3 processionnaires, 7 livres 8 sous; — à Nicolas Burel, fondeur, pour 2 cloches qu'il a fondues pesant, l'une 660 livres, l'autre 489 livres, au lieu de deux qu'on lui a livrées, 145 livres. — « Arrêté qu'il seroit fait 2 bancs neufs à usage de femmes, au côté gauche de l'entrée de l'église, contre les carolles d'icelle. » — Permission à M. Bulteau, qui a aumôné 50 livres, de faire une tombe sur la sépulture de son père, lundi de Pâques 1616. — 1616, inhumation d'Henri Paine, de Mlle de Gouville, de la mère de M. Lambert, de la femme de M. Crespin, tabellion.— 1617, inhumation de M. Boyvin, sieur de Claville; — de deux des enfants du sieur de Gremonville;—30 sous donnés au Trésor « par ung gentilhomme qui estoit logé chez M. Boullaye, lorsque le Roy estoit en ceste ville, à cause qu'il avoit faict mettre son carrosse par quelques jours au cymetière de la dite paroisse ».

G. 6304. (Registre.) — Petit in-folio, 274 feuillets, papier; relié en parchemin.

1619-1638. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.—Trésoriers : Jean Rosée, marchand, 1619; Jean Le Marchand, 1620; Etienne Le Page, 1621; Georges Langlois, sieur de Plainbosc, président et Trésorier général de France à Rouen, 1622; Jacques Sonnyng, écuyer, 1623; Jean Petit, greffier au grenier à sel, 1624; Robert Le Picart, 1625; Jacques Hallé, sieur du Val, conseiller au Parlement, 1626; Nicolas Le Cordier, sieur du Troncq, président en la Chambre des Comptes de Normandie, 1628; Robert Toustain, écuyer, sieur de Honguemare et de Guenonville, conseiller au Parlement, 1628; Jean Hébert, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1629; Louis Le Carpentier, 1630; Salomon Du Boys, marchand tapissier, 1631; Jean de Bornes, chauffe-cire héréditaire en la Chancellerie du Roi à Rouen, 1632; Charles Romé, écuyer, sieur de Lesprevier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1633; Charles Boullais, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen, 1634; Michel Le Sueur, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1635; Pierre Le Marchand, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1636; Jean Goullard, 1637. — Curé : M. Bichot. — 1619, inhumation du père de Nicolas Dieusie; — de la petite-fille de M. de Servient; — *délais* de M. du Montlandrin; de Christophe Rousseau, capitaine des Arquebusiers.—Travaux faits par Charles Courberen, menuisier; le comptable Rosée paie au dit Courberen le *confessionnaire,* qui avait été placé du côté de la chapelle de la Vierge Marie, et 2 *encastillements* d'autel, l'un pour le maître-autel, et l'autre pour celui de saint Victor; on lui accorde, pour lui et pour ses descendants, résidant en la paroisse, la jouissance d'un banc occupé pour lors par sa femme; — au dit Courberen, pour un autre *confessionnaire*, 17 livres. — Don fait à l'église par le dit Rosée, « d'un contre-autel de damas blancq avec broderie et passement de soie rouge, fourni de 2 rideaux de damas blanc, enrichis de franges de soie rouge ». — 1622, « d'un nommé Peinne, orpfevre, 10 sols 8 deniers, pour l'ouverture de la terre. » — Travaux faits par Jean Courberen, menuisier; Nicolas Bezoche, vitrier. — 1624, inhumation, à Saint-Michel de Rouen, de M. Cavelier, frère du chanoine de ce nom; — à Saint-Cande-le-Jeune, « d'une dame qui a été apportée de Paris ». — 1627, peinture de la voûte de l'église. — 1628, travaux exécutés par Simon Grevin, peintre, 100 livres; — par Antoine Bezoche, vitrier. — 1629, inhumation du sieur Le Bret, président en l'Election d'Avranches.—Parfait paiement à Nicolas Lemoyne, Pierre Le Villain, menuisiers, et Simon Grevin, peintre, d'une somme de 400 livres, pour le lambris, menuiserie et peinture de la voûte de l'église; travaux vérifiés par Guillaume

Herpin et Pierre Le Poulletier, maîtres menuisiers à Rouen. — 1632, M. Theroulde, tabellion, enterré aux Carmes.

G. 6305. (Registre.) — Petit in-folio, 259 feuillets, papier; relié en parchemin.

1638-1659. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jacques Roussel, 1638; Louis Maultrot, 1639; Christophe Druel, 1640; Adrien De la Fosse, 1641; Pierre Rocuchon, 1642; Christophe Rousseau, 1643; Claude Hébert, 1644; Charles Le Fournier, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1645; Nicolas Bihorel, correcteur en la Chambre des Comptes, 1646; Antoine Langloys, procureur en l'Election de Rouen, 1647; Jean Antheaume, 1648; Jean Rosée, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1649; Guy Ferré, 1650; Joachim Ferry, 1651; Cotteret, curé, 1652; Etienne Le Forestier, 1653; Louis Bechameil, maître d'hôtel ordinaire du Roi, 1654; François Osmont, 1655; Jacques Marguerite, sieur du Carrouge, trésorier-payeur de la gendarmerie de France, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, 1656; Grégoire Glachand, marchand, 1657; René D'Espagne, marchand, 1658. — Curés : Bichot, 1638-1640; Cotteret, 1641-1659. — 1638, travaux faits par Abraham Le Vieil et Jean Bouton, vitriers. — 1639, enterrement de l'enfant d'Henri Peyne; — augmentations faites aux carolles par le sieur Lhureux, menuisier. — 1641, à Raphaël Malassis, libraire, pour avoir raccommodé 3 missels, 4 livres 10 sous. — 1642, inhumation du sieur De la Quérière, 5 livres; — de Mme de Tilly, 10 livres. — « A Jean Bouton, vittrier, pour avoir repainct et faict ce qui dépendoit de son mestier en la vitre qui est à costé de la grande vitre du grand-autel, 16 livres; — à l'imprimeur, pour avoir faict imprimer des pardons pour la feste de saint Cande, 70 sous; — pour 4 canons imprimez en taille douce pour mettre sur les 4 autels, 70 sous; — au menuisier, pour avoir refaict 2 confessionnaux et la table où l'on coupe le pain bénit, 12 livres 14 sous. » — 1643, « à Simon Grevin, peintre, pour 16 armoiries du feu Roi qu'on a faict faire pour la célébration de son service, 10 livres 13 sous; — payé aux Capucins qui ont presché, plusieurs dimanches, en la dite paroisse, 6 livres. » (En marge de cet article) : « Passé pour l'année de ce compte, et ne se paiera plus par le Trésor ». — 1644, voûtes de l'église réparées par Henri Gosset. — Mars 1645, à un menuisier, pour un confessionnal et autres choses, 3 livres. — 1646, paiements faits à Nicolas Pinchon, Nicolas Le Roux, vitriers; Millet, menuisier; Jean Racine, tapissier; Alexandre Mazeline, serrurier; Jean Balley, maçon. — 1648, paiements faits à Henri Gosset, maître maçon de la Ville; à Bouton, vitrier. — 1649, donné au Trésor, lors du décès de M. de Gremonville, 6 livres. — 1650, 33 inhumations. — 1651, 14 inhumations; — travaux faits par Guillaume Le Vieil, vitrier; Henri Gosset, maçon. — 1652, 16 inhumations, parmi lesquelles celle de noble homme François Rozée, auditeur en la Chambre des Comptes. — 1654, 11 inhumations, parmi lesquelles celle de M. Vincent Gloria, curé d'Ymare. — 1656, réédification de la vitre étant sur le maître-autel par Mathurin Gosset, maçon, 196 livres 15 sous. — 1656, « image d'argent de Monsieur saint Victor, pour mettre sur la manche de la robe du coutre ». — 1658, travaux exécutés par Henri Gosset, maçon; Nicolas Quinel, vitrier.

G. 6306. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier; relié en parchemin (couverture usée).

1659-1672. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Denis Mouton, 1659; Julien Royer et Jacques Baufroy, 1660; Philippe Rocuchon, 1661; Laurent Le Diacre, écuyer, sieur de Martinbosc, 1662; Eloi Cuisset, 1663; Jacques Carpentier, 1664; Mr de Ferrare, sieur du Tot, conseiller au Parlement, 1665; Jean Le Page, 1666; Robert Toutain, 1667; Jean Morsant, curé, pour l'absence de M. Follet, notaire royal, 1668; Antoine Tierce, 1669; Etienne Thouret, 1670; Adrien Le Bourg, 1671. — Curés : Samson Malherbe, 1659; Jean Moisant, 1669, etc. — 1659, inhumation de M. le Curé, 60 sous. — 1660, pavage de l'église par Gosset, maçon, 415 livres. — « Au didandier, qui a raccommodé le benoittier, 18 sous; » — nouvelles carolles du chœur faites par un menuisier, un tourneur et un sculpteur. — 1661, à l'imprimeur qui a imprimé les indulgences de saint Cande et saint Victor, 5 livres 10 sous; — à Pointel, menuisier, pour les balustres, 139 livres; — au tourneur, 22 livres; — à Ferraquet, pour des *membreures*, 22 livres 15 sous; — au menuisier qui a fait le *dessus de la chaise*, 7 livres. — 1662, à M. Racine, sculpteur, pour avoir raccommodé l'image de saint Jean, 4 livres 10 sous; — à un libraire, pour avoir raccommodé un missel, 15 sous; — à M. Hénault, peintre, qui a peint le tableau du Saint-Sacrement, qui est derrière le chœur, 6 livres. — 1663, au sieur Poultier, menuisier, pour la grande porte de l'église, 81 livres; — pour des

pots de faïence, 32 sous; — 2 tuniques de damas vert, garnies de passement d'or et d'argent faux, offertes par M. Cuisset. — 2 février 1667, Charles Echard, écuyer, et Louis Du Moustier, exécuteurs testamentaires de feu Samson Malherbe, en son vivant, curé de Saint-Cande-le-Jeune (testament du 20 janvier dernier), remettent à la Fabrique une chapelle de vermeil doré. Aux termes du testament, les exécuteurs testamentaires devaient faire faire une plaque d'argent, en laquelle seraient gravés ces mots : *Memento animæ rectoris Malherbe*, laquelle serait mise par le clerc de la paroisse, tous les dimanches de l'année, sur le grand autel, lors du *memento pro defunctis*. — 1666, inhumation des entrailles de M. l'abbé de Mortemer, de Mme de la Chaillerie, de Mme de Gelleville, de Jacques, more de nation; — à M. Langlois, fondeur, pour l'aigle du chœur, 80 livres. — 1668, pour 6 pots de faïence, 36 sous; — pour 2 cartes du canon de la messe pour les évangiles d'*In principio*, 13 sous 6 deniers. — 1671, en marge : « Il a esté arresté que cy-après il ne sera faict ouverture de la terre, en la nef, à moins de 3 livres, et, dans le chœur, à moins de 20 livres, dont sera dressé délibération. »

G. 6307. (Registre.) — Grand in-folio, 229 feuillets, papier; relié en parchemin.

1671-1693. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Adrien Le Bourg, 1671; Germain Yart, 1672; Nicolas Le Picart, 1673; Jacques Nicolas, sergent royal héréditaire en la ville et banlieue de Rouen, 1674; André Chaussée, 1675; M. André, 1676; M. Throsnel, 1677; Samson Antheaume, 1678; Julien Troussel, 1679; Nicolas Le Carpentier, marchand tapissier, 1680; Jacques-Joseph Verrier, 1681; François Clair, 1682; François de Ferrare, 1683; Claude Rondeau, 1684; Nicolas Fonteine, 1685; Paul Antheaume, clerc en la paroisse, 1686; Albert Mouart, 1687; Ango, 1688; Mazière, 1689; Pierre de la Barbe, 1690; Antipas Jamet, 1691; Pierre Doury, 1692. — Curés : Moisant, 1671-1684; Aublay, 1686. — 1673, 2 cartes de canons pour les messes, 1 livre 15 sous. — 1684, au sieur Jores, pour avoir relié 3 processionnaires, 4 livres 10 sous. — 1691, à M. Le Roux, avocat, pour une consultation, 3 livres 5 sous.

G. 6308. (Liasse.) — 14 cahiers in-folio, comprenant 148 feuillets, papier.

1683-1700. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. (Ces comptes, à l'exception du dernier, sont 5 doubles des comptes contenus au registre précédent.) — Trésoriers : Lambert, 1693; Claude Le Fevre, 1694; Mouchard, 1695; Claude Du Bosc, 1697; Louis-Jacques Baudouin, Trésorier de France, 1698; Pompone Giard, 1699. — Curé : Aublay, 1695. — Mention d'une maison à l'enseigne : *Où vous voudrez*. — 1698, frais faits pour l'inhumation et le service de feu M. le curé Aublay, décédé en 1698.

G. 6309. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 174 feuillets, papier.

1700-1709. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Adrien Marouart, 1700; Charles Luce, notaire du Roi, 1702; Jean Formont, ancien juge-consul des Marchands, 1703; Nicolas Rondeaux, 1704; Pierre Bondor, receveur de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, 1705; Jacques Platel, 1706; Guillaume Taillandier, 1707; François Poltret, 1708; Nicolas Viguerard, 1709; Simon Ravoysé, 1710. — Curés : Biset, 1700-1708; Hébert, précédemment vicaire, 1708. — 1702, à M. Maury, libraire, pour un missel neuf, reliure d'un autre et billets d'avertissement des fêtes des patrons de l'église, 17 livres 10 sous. — 1703, pour un évangile *In principio*, 5 sous. — 1705, au sieur Guillaume Machuel, libraire, 3 livres 14 sous, pour avoir relié un graduel. — 1706, au même, 4 livres 10 sous, pour la reliure d'un missel et d'un processionnaire. — 1709, au sieur Viret, libraire, pour avoir relié 3 processionnaires, 4 livres 10 sous.

G. 6310. (Liasse.) — 10 registres in-folio, contenant 251 feuillets, papier.

1711-1719. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Denis Bradel, 1711; Gabriel Lartois, 1712; Toussaint Midy, 1713; E. Boullays, Trésorier de France, 1714 (en double); Etienne Le Moyne, 1715; Claude Guillebon, marchand, juge-consul, 1716; Honoré Maure, receveur des deniers patrimoniaux de l'Hôtel-de-Ville, 1717; Hector-Joseph Pavyot, chevalier, seigneur de Saint-Aubin la Villette, conseiller au Parlement, 1718 (en double). — Curé : Hébert. — Au compte de 1713, au verso de la couverture, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné*, la veuve de Jacques De la Motte, imprimeur et marchand libraire, demeurant à Rouen, au coin de la rue des Quatre-Vents, vis-à-vis de la Cour des Comptes et de la Poste, imprime, fait et vend toutes sortes de registres, lettres de voiture, connoissement, papiers

fins et communs de toutes grandeurs et autres marchandises. »

G. 6311. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 189 feuillets, papier.

1719-1729. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Nicolas Duval, 1719; Vincent Cavelier, 1720; Jean-Pierre Lambert, 1721; Guillaume Brachigny, 1722; Jean Hachard, 1723; Laurent Gosselin, 1724; Jean-Baptiste Cardon, 1725; Georges-Michel Le Prevost, 1726; Nicolas Sainsaulieu, 1727; François-Pompone Giard, 1728.—Curé : Hébert. —1724, au sieur Renault, avocat, pour consultations et un écrit, 8 livres;—pour le premier plaidoyer, 4 livres. —1725, au verso du registre, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné,* la veuve De la Motte et fils, imprimeur et marchand libraire, demeurant à Rouen, au coin de la rue des Quatre-Vents, vis-à-vis la Cour des Comptes, imprime, factures, quittances et autres œuvres. Fait et vend toutes sortes de grands livres, façon de Lyon et en veau, et toutes sortes de registres. Vend de toutes sortes d'heures et livres de piété, comme aussi toutes sortes de papiers fins et communs et autres marchandises. »—1728, « au sieur Hommerville, pour avoir relié le missel couvert d'argent et fourni le maroquin, 10 livres ».

G. 6312. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 187 feuillets, papier.

1729-1740. — Comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Robert Le Bienvenu, 1729; Jacob Fulletot, 1730; Alexandre Dambournay, 1731; Pierre Midy, 1732; Etienne Le Moyne, 1732-1733; Jacques Godier, 1734; Martin Bazille, 1735; Louis de Sermentot, 1736; Pierre Le Vieux, 1737; Jean-Baptiste Ponty, 1739 (en double).—Curés : Hébert, 1729-1735; Auber, 1738. — 1735, au sieur Hébert, maître maçon, pour ouvrage en pierre de liais, de Caumont et marbre, 3,427 livres; — pour transport des terres de l'église au cimetière Saint-Maur, 55 livres; —à Jean Creuilly, menuisier, pour travaux à l'église, 1,441 livres; — à Le Clerc, serrurier, pour la balustrade placée à l'entrée du chœur, 650 livres; — à Thibault et Mommainière, autres serruriers, 46 et 96 livres; — au sieur Poisson, fondeur, pour 4 porte-pupitres de cuivre jaune, 62 livres 8 sous. — 1736, rétablissement du clocher de l'église.—1737, à André Le Clerc, serrurier, pour une porte de fer et cuivre à l'entrée du chœur, 524 livres.

G. 6313. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 137 feuillets, papier.

1740-1751. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune.—Trésoriers : Michel Sainsaulieu, 1740; Pierre-Alexandre Le Febvre-Malortie, 1741; Pierre Le Normand, 1742; Denis Duthil, 1743; Nicolas Goubert, 1744; Louis-Jacques Gosselin, 1745; Guillaume-Nicolas Sanson, 1746; André-Jacques Le Clerc, 1747; Christophe Guéritault, 1748; Jacques Chouquet, 1749; M. Heulte, 1750. — Curé : Auber, 1740-1750. — 1741, Friand, serrurier. — 1744, à M. Jore, pour 3 missels en blanc pour les morts, 4 livres 10 sous. — 1745, au sieur Chesneau, pour reliure de 6 missels, 20 livres.

G. 6314. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 146 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Pierre Midy, 1750; Pierre Haize, 1752; Jacques Lamy, 1753; Jean Fourny, 1754; Charles Simon, 1755; Charles Le Clerc, 1756; Lesueur, 1757; François Guillemard, 1758; Toussaint Bonnet, 1760. — Curés : Clémence, 1751-1758; Parent, 1759. — 1751, au sieur Le Prince, peintre, pour ouvrage de son métier à la voûte de l'église, 319 livres;—à Thibault, serrurier, 330 livres; — à Rivière, menuisier, 590 livres. — 1754, pour un millier d'imprimés pour les assemblées, 5 livres. — 1758, à Bellenger, peintre, 9 livres 10 sous; — à De Létang, peintre, pour un tableau mis derrière le chœur et destiné à servir de porte-respect au sanctuaire; — à M. Massieu, orfèvre, pour raccommodage du bénitier, 18 livres; — à M. Poisson, fondeur, 33 livres.

G 6315. (Liasse.) — 11 cahiers in-folio, comprenant 133 feuillets, papier.

1759-1770. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.— Trésoriers : Charles-Louis Charité, 1759; Pierre Porte, 1761; Thomas Juvel, 1762; Laurent Brachigny, 1763; Colo, 1764; Nicolas-Richard Le Brun, 1765; Samuel Massieu, 1766; Pierre-Louis Le Barbier, 1767; Berat, 1768; Jean Le Villain La Lutumière, 1769 (en double).--Curé : M. Parent.--1762, à M. Porlier, orfèvre, 134 livres, pour avoir fait une coupe neuve. Etiquette imprimée de Chesneau, marchand papetier : *A la Teste noire*, rue du Bec à Rouen,

au verso de la couverture du registre. — 1765, vitres cassées par la grêle; — au sieur Le Prince, peintre, pour peinture et dorure, 16 livres 10 sous; — au sieur Chesneau, pour avoir relié des antiphoniers, 33 livres. — 1767, à Le Prince, peintre, 69 livres; — à M. Le Foyer, serrurier, 250 livres. — 1768, mêmes noms.

G. 6316. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 90 feuillets, papier.

1770-1780. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Trésoriers : Jacques Basire, 1770; Louis-Nicolas Goubert, 1771; Aubin, 1772; François Roger, 1773 (en double); Joseph Pottier, 1775; Horcholle, 1776; Fayelle, 1777; Marin Moulin, 1779.—Curé : M. Parent. — 1772, paiements faits à Rivière, menuisier; Massieu, orfèvre; Chesneau l'aîné, relieur; Behourt, imprimeur; — impression d'un millier de billets d'assemblées du Trésor, 3 livres. — 1773, pour l'impression de 500 billets pour l'assemblée des propriétaires, relativement à l'imposition sur les maisons, 4 livres.—1777, au sieur Tarlé, ferblantier, pour façon d'un cierge pascal, 17 livres.

G. 6317. (Liasse.) — 5 cahiers in-folio, comprenant 49 feuillets, papier.

1780-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.-Trésoriers : Jean-Baptiste Le Normand, 1780; Nicolas-Antoine Tesson, 1781; M. Demouceaux, 1782; Eloy, 1783; Le Gras, 1789. — Curés : Parent, 1780; Delabarre, 1783-1789. — 1783, journée d'ouvrier à Rouen, 34 sous. — 1789, paiements à M. Porlier, orfèvre; à M. Delabarre, notaire, pour avoir remis en ordre les titres et papiers de la Fabrique.

G. 6318. (Registre.) — 125 feuillets, papier; relié en parchemin.

1669-1673. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Jour de Pâques 1669, Pierre Cathalan dispensé de la charge de Trésorier, moyennant 30 louis d'or, de 11 livres la pièce.—6 décembre 1670, fondation d'*obits* par le sieur Le Prince, chapelain. — 5 avril 1671, Claude Verrier, marchand, dispensé de la charge de Trésorier, moyennant 350 livres. — 4 mai 1671, permission à Jean Hébert, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes, de faire poser une pierre, de 2 pieds de grandeur, au bout de la tombe de Mme de la Challerie, sa sœur, et de damoiselle Catherine Le Cordier, sa femme; le dit Hébert donne au Trésor 200 livres. — 4 décembre 1673, on emploiera à la construction d'un grand autel, dont sera chargé le sieur Moulandrin, les 1,000 livres léguées par M. Philippe Beguin; exécuteurs testamentaires, MM. Jacques Bulteau et Ponce Maillefer. — Presque tout le registre est resté en blanc.

G. 6319. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier; relié en parchemin.

1705-1734. — « Registre des délibérations de M^rs^ les curé et Thrésoriers de la paroisse de St Cande-le-Jeune, concernant le temporel de la ditte église. » — 11 avril 1706, M. de Prémagny, avocat à la Cour des Aides, dispensé de la charge de Trésorier moyennant une somme de 160 livres. — 18 avril 1706, M. Sermentot dispensé de la même charge moyennant 180 livres. — 23 janvier 1707, fondation pour M. Antheaume, clerc de la paroisse. — 1er mai 1707, M. Pontrevé dispensé de la charge de Trésorier moyennant 220 livres. — 30 septembre 1708, concession faite à la Ville d'une petite portion du cimetière, 12 pieds de longueur sur 3 de profondeur, pour y établir une fontaine publique, à condition que la croix de pierre, qui est à présent proche du lieu où se doit faire la dite fontaine, sera transférée à tel autre lieu du dit cimetière que les sieurs curé et Trésoriers aviseront bien. — 2 décembre 1708, fondation de damoiselle Françoise Fossard, veuve de Nicolas Le Tellier, sieur de Fumechon, avocat en la Cour. — 1710, adjudication des bancs.

G. 6320. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier; relié en parchemin.

1735-1744. — « Registre des délibérations de M^rs^ les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune. » — 23 juillet 1736, « pour satisfaire aux arrêts de la Cour, notamment à celui du 8 mars dernier, le coffre-fort, dans lequel doivent être repostés tous les titres et papiers de la Fabrique, sera placé dans la sacristie; il en sera fait un neuf, fermant à 3 clefs, dont une sera mise entre les mains du curé, une autre entre celles du Trésorier en charge, une troisième entre celles d'un ancien marguillier ». — 19 mai 1738, acceptation de la donation faite par feu M. Hébert, ancien curé de la paroisse, d'une rente de 500 livres pour faire dire, chaque jour, à perpétuité, la prière, soir et matin.—20 novembre 1740, M. Alexandre Dambournay, pour obtenir à perpétuité, pour lui et ses

successeurs, droit de sépulture sous la tombe où sa femme a été inhumée, le 21 juin 1739, située dans le chœur proche du sanctuaire, du côté de l'évangile, avec permission de faire graver une inscription avec armoiries, offre au Trésor 6 chandeliers de cuivre argentés, de 2 pieds de hauteur, ciselés et relevés en bosse. »

G. 6321. (Cahier.) — In-folio, 25 feuillets, papier; cartonné.

1744-1756. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — 14 février 1745, M. Pavée, vicaire de Saint-Cande-le-Jeune, nommé à la cure de Notre-Dame d'Envermeu, est remplacé, comme vicaire, par Jean Hunoult, premier chapier. — 10 juin 1747, on demande la réduction de la fondation du curé Hébert. — 17 octobre, vente de 6 acres de terre à Berville-en-Caux, à M. Léger, curé d'Amfreville-la-Couture.

G. 6322. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier; relié en parchemin.

1756-1775. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — 24 juillet 1757, marché avec M. Rivière, menuisier, pour une chaire et un confessionnal, dont les frais n'excéderont pas 900 livres. — 17 septembre 1758, prix de la grosse sonnerie fixé à 6 livres; celui de la petite, appelée vulgairement les *lans*, à 2 sous. — 3 décembre 1758, contestations entre le curé Clémence et les Trésoriers. — 13 février 1762, archives du Trésor mises en ordre par M. Frémont.

G. 6323. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin; 81 pièces, papier.

1370-1789. — Fieffe par Louis de Cormeilles à Guillaume Robelot, d'un jardin en la paroisse Saint-Sever, 4 mai 1431. — Sentences pour le paiement des arrérages de la rente due pour cette fieffe, 1459, 1471, 1500, etc. — Autre fieffe faite par Louis de Cormeilles, seigneur du Mesnil-Esnard, à Jean Roze, charpentier, demeurant en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers, d'une vide place en la dite paroisse, près de l'hôtel des 2 *Angelis* (*sic*), et de Pierre Jourdain, dit le Verrier, et de l'hôtel des Degrés, rue Saint-Etienne, 28 octobre 1473. — Lettre de M. Cheval, avocat en Parlement, adressée au curé de Saint-Cande-le-Jeune, pour réclamer l'aveu de 2 pièces de terre sises à Roquefort, relevant du fief de la Massue, 21 avril 1789. — Estimation d'une ceinture d'arbres autour d'un clos appartenant au Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, XVIII[e] siècle. — Titres d'une rente de 40 sous assignée sur une maison faisant le coin d'une maison rue du Gril, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, 1370-1764. — Parmi ces titres, lettres passées devant Clément, maire de Rouen, par lesquelles Thomas Fouetel le jeune « délesse à Jehan Naguet, une maison entre l'éritage Symon Le Mestre et la rue du Petit-Muche »; le dit contrat passé en conséquence des lettres du même maire adressées « à honnourable homme et sage le bailli de Rouen et de Gisors ou à son lieutenant, pour le requérir, de par le Roi, en aide de droit, de faire ajourner Thomas Fouetel pour gagier à tenir du dit Naguet certains héritages sis en la mairie et paier les arrérages de la rente », août 1370. — Mention des étuves du Gredil, 1539; — de la rue du Gril, 1649; — d'une saisie faite, pour le paiement des arrérages de cette rente, entre les mains de Robert Le Vieil, vitrier, 1647. — Vente de 200 livres de rente au Trésor de Saint-Cande-le-Jeune, par Jean-Baptiste-Guillaume-Alexis Desnoyers, conseiller du Roi, garde-scel en la Monnaie, 1742. — Baux de maisons et autres biens, 1713-1789.

G. 6324. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 62 pièces, papier; 1 plan (2 imprimés).

1616-1789. — Réduction des fondations de l'église de Saint-Cande-le-Jeune par M[gr] de la Vergne de Tressan, 1726; — par Adrien d'Osmont, docteur en théologie, chanoine théologal de l'église de Rouen, archidiacre du Petit-Caux, prieur de Sainte-Madeleine de la Fontaine-aux-Bois, vicaire général et official, 13 août 1788. — « Mémoire instructif pour M[rs] les curés du diocèse de Rouen qui demanderont la réduction des fondations de leurs églises » (paraît être de l'écriture de M. Cornet). — Sentence du bailliage de Rouen, du 19 mars 1616, qui condamne Adam Semel à faire le pain bénit en la paroisse Saint-Cande-le-Jeune, quoiqu'il se prétendît paroissien de Saint-Pierre-du-Châtel. — Autre sentence du bailliage, du 11 février 1681, qui condamne Nicolas Le Carpentier, Trésorier en charge de Saint-Cande-le-Jeune, à payer les curés et les prêtres attachés au service de la paroisse, bien qu'il prétendît n'avoir aucuns deniers en ses mains. — Pièces concernant le paiement d'une taxe de 50 livres pour la réunion à la Fabrique de l'office de Trésorier-marguillier d'honneur, créé par l'édit de février 1704; — uni, moyennant finance, aux Fabriques par autre édit du 24 janvier 1705. — Devis de travaux; quittances. — Procès entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune et le sieur Martin

Moullandrin, maître peintre sculpteur à Rouen, au sujet du paiement de la contretable du maître-autel de Saint-Cande, 1675. — Mémoire de ce qu'il a fait outre son marché. — Vérification des travaux par Nicolas Gugu et Pierre Rabon, peintres sculpteurs : « A cette contretable, du rez de terre à l'extrémité de la croix, 25 pieds de haut; » on rappelle que le 1er marché était du 27 septembre 1672, et le second du 16e avril 1674. La dépense totale montait à 3,030 livres. — Plan de la sacristie, 1703, signé : Lequeu. — Arrêt du Parlement, du 7 août 1780, pour le transfèrement des cimetières hors de la ville (imprimé). — Observations des curés de Rouen sur l'édit concernant les inhumations dans les églises et les cimetières des villes, non signé. — Sceau plaqué de Mgr de la Vergne de Tressan.

G. 6325. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 54 pièces, papier.

1591-1749. — Procès, en 1591, entre honorable homme Gilles Beuzelin, bourgeois de Rouen, Trésorier de Saint-Cande-le-Jeune, et Jeanne de Saldaigne, veuve de défunt honorable homme maître Jean Petit, vivant commis au greffe civil de la Cour, qui avait été Trésorier de la même paroisse, 1590, au sujet de la gestion des affaires de la Fabrique; — entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune et celle de Saint-Pierre-du-Châtel, pour la question de savoir à quelle paroisse appartenait une maison, occupée par Michel Vendome, en 1607, postérieurement par le sieur de Sonning et par ses gendres, MM. Dambry et Romé; — la dite maison était la propriété, en 1607, de Jeanne Cossette, veuve de M. de Saldaigne, secrétaire du Roi, sieur d'Incarville, tutrice de ses enfants mineurs, et, en 1658, de Vincent Le Mettais; — entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune et Pierre Lemarchand, propriétaire d'une maison adjacente au cimetière, pour droit de vues, 1678; — la maison du dit Lemarchand, rue du Petit-Salut, *A la Lampe d'argent,* était un cabaret : « Journellement, dans les heures indues et pendant le service divin, il s'y faisait des clameurs de personnes qui s'injurioient les unes les autres, dançoient avec grand bruit, chantoient des chansons dissolues, faisoient jouer des violons et violes, troubloient le service divin et empeschoient les processions, de sorte que l'on a esté obligé d'interrompre les processions qui se devoient faire autour du cimetière les jours de dimanches et festes solennelles, pour éviter au grand scandalle; jusque-là mesme que, lors que l'on porte le Sainct-Sacrement aux malades, et que l'on est obligé de passer dans le dit cimetière par devant la dite maison, ces sortes de clameurs ne cessent point, quoique l'on ne manque jamais de sonner la grosse cloche pour advertir le peuple, et que le clerc qui précède le Sainct-Sacrement fasse incessamment sonner la clochette qu'il tient en main. » — Autre procès entre le curé de Saint-Herbland et celui de Saint-Cande-le-Jeune, qui se disputaient la maison de M. de la Roque; la dite contestation terminée par sentence arbitrale de 4 curés de Rouen, 1743.

G. 6326. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 153 pièces, papier.

1567 (copie) **-1789.** — Procès au bailliage de Rouen entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune, d'une part, et M. Antoine Asselin et la dame Anne Guillaumot, sa veuve, propriétaires d'un hôtel contigu à l'église, au sujet d'un escalier, ouvert dans l'allée latérale de l'église, et de dégradations aux fondements de la tour. — Mémoires, répliques, dupliques, consultations et autres pièces de procédures relatives au dit procès : « Ce proceds, disoient les Trésoriers, est une vexation criante qu'a fait un religionnaire pendant sa vie, continuée par son épouse, devenue puissamment riche par le système du papier, à une pauvre église que le même système a accablée, » 1723-1731. — Parmi les pièces produites, vente faite, en 1622, par M. de Canouville à M. Nicolas Le Cordier, sieur du Tronc, président en la Chambre des Comptes, de la maison qui plus tard devint la propriété de Me Asselin, indiquée comme située rue aux Ours, ayant sa principale entrée par une allée donnant dans la dite rue et bornée par le cimetière, église et presbytère. — Procès-verbal de visite par M. Jacques Gravois et Jean-Pierre De France, architectes, 20 mars 1725. — Contrat de la fondation faite en l'église Saint-Cande-le-Jeune par Françoise Fossard, veuve de Nicolas Le Tellier, sieur de Fumechon, avocat au Parlement, 7 décembre 1708. — Titres de propriété et de famille joints au dit contrat. — Acte de l'inhumation, à Saint-Vigor de Rouen, de Françoise Fossard. — Aveux de biens sis à Rocquefort, relevant de la seigneurie du dit Rocquefort et du fief de Tallebot, baronnie de Cleville, rendus à Nicolas De la Mare, sieur du Mont-l'Evesque, 1553; — à Charles De Cossé, maréchal de France, lieutenant-général pour le Roi en Normandie; — à sa veuve, Charlotte d'Esquetot, 1607; — à Jean-Baptiste Deschamps, sieur de Bois-Hébert, la Bouteillerie et Rocquefort, 1668. — Traité de mariage entre François Fossard, avocat au siège présidial de Caudebec, et Marguerite Le Bouteiller, fille aînée de Pierre Le Bouteiller, conseiller

du Roi au présidial de Rouen, 7 août 1611. — Lettre du dit Le Bouteiller à son gendre au sujet de courtines et de pendants de lit, qu'il lui envoie : « Cela est encore grandement nécessaire d'aider encor un peu à ce paouvre vieil homme d'achever en quelque repos le reste de ses paouvres jours; et Dieu, qui void les bienfaictz, vous en fera toute rescompense sans rien perdre; et moy je vous en demeureray toujours votre plus affectionné à vous servir : Le Bouteiller, » 3 juin 1625. — Baux de terres : mentions de Jean Glanard, vicomte de Caudebec, 28 novembre 1613; — de François Le Picard, écuyer, procureur du Roi au présidial de Caudebec, 1629; — de Pierre de Rouen, sieur de Commanville, vicomte de Caudebec, 1630; — de Pierre Le Bouteiller, bailli en la principauté d'Yvetot, 1630.

G. 6327. (Liasse.) — 84 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1376-1781. — Titres de fondations en la paroisse de Saint-Cande-le-Jeune, de : Robert Anceaulme, prêtre et clerc matriculier, 1585; — Guillaume Aublé, curé, 1698; — Philippe Beguin, 1672; — Guillaume Bonsergent, 1702; — Louis Bretel, sieur de Lanquetot, président au Parlement, et Françoise Le Doux, sa femme, 1598-1623; — Bulteau, ancien conseiller-échevin, 1686; — Salomon Dubois et Isabeau Deschamps, sa femme, 1652; — Madeleine Dufour, 1656; — Mme Jean Formont, 1731; — Jean Giard, 1688; — Cardine, veuve de Guieffin Isnel, 1467; — Jean Le Prince, prêtre, 1625; — Louis Le Simple, 1719; — Nicolas Osmont, sieur de Berville-sur-Seine, 1467; — Madeleine de Pierre, 1711; — Henri de Quiros, sieur de Coqueréaumont, 1669; — Mlle Sirette du Saussoy de Martot, 1774. — Procès, en la vicomté de Rouen, entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Jeune, d'une part, et le sieur Guillaume Petit, vicaire de la paroisse, Jean de Clinchamp et Georges de Brunelles, successivement curés, d'autre part, pour arrérages de loyers, 1537-1539. — Aveux pour terres à Berville-en-Caux, provenant de la fondation de Mme Le Roux, veuve du sieur de Lanquetot, à Louis de Mouy, maréchal de camp des armées de France, bailli de Caux, châtelain de la Mailleraye, 1630; — à Louis de Grimouville, seigneur de la Mailleraye, 1650-1665. — Titres de propriété de la maison de la *Levrière* à Rouen, provenant de la fondation de M. Osmont de Berville, 1396—1751; dans le nombre, un contrat de vente de rente par Colette, femme de Raoul Le Roy, pour payer la rançon de son mari, prisonnier à Arainnes, 13 août 1421.

G. 6328. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 114 pièces, papier (1 imprimé).

1612-1748. — Testament de Charles Hébert, licencié ès-lois, curé de Saint-Cande-le-Jeune, portant donation à cette église d'une rente foncière de 300 livres, à prendre sur une maison de la rue Saint-Vivien; d'une somme de 4,000 livres, à placer au denier 20, à charge d'une prière publique le matin et le soir, 17 août 1730. — Titres de propriété concernant cette fondation; pièces relatives aux procès auxquels elle donna lieu et aux frais qui furent faits pour obtenir l'envoi en possession de la maison de la rue Saint-Vivien. — Consultations des avocats Deschamps, Routier, Le Petit, Lemoine. — Arrêts, Déclarations, requêtes, significations, quittances concernant les droits d'amortissement payés par la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune de Rouen. — Extraits du rôle des taxes. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant de la Généralité de Rouen. — Pièce portant le sceau de Mgr de Saulx-Tavannes.

G. 6329. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 36 pièces, papier (2 imprimés).

1459-1777. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — Quittances pour le racquit d'une rente de 60 sous sur une maison près du cimetière de cette paroisse, la dite rente due par Jean Du Busc, sergent du Roi, 1459-1462. — Titres de rentes sur le clergé, sur l'Hôtel-de-Ville de Paris. — Transaction entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et M. Pierre de Ferrare, abbé de Fontaine-le-Comte, conseiller au Parlement de Normandie, au sujet de la muraille du bâtiment appartenant au dit de Ferrare, faisant face du côté de la dite église, 24 mai 1688. — Etats des rentes dues au Trésor. — Devis des ouvrages faits pour la construction d'une sacristie, 1763; — pour la construction d'une chaire à prêcher, 1757; — pour les nouveaux bancs de l'église, 1760; — pour la réédification du comble de l'église, 1772.

G. 6330. (Cahier.) — In-folio, cartonné, 26 feuillets; papier.

17e siècle. — « Estat des rentes et revenu de l'église Sainct-Cande-le-Jeune et des charges et services mentionnez aux contrats. » — Table des chapitres au commencement.

G. 6331. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1699-1728. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune, pour les années 1699, 1714, 1717, 1718, 1721, 1722, 1725, 1728. — Quittance d'Antoine Du Long, maître menuisier à Rouen, pour un lambris en bois de chêne; — d'Antoine Boussart, maître peintre, pour avoir « carnationné plusieurs figures et marbré les pieds d'estaux qui sont autour de l'église, etc. », 1717.

G. 6332. (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1730-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune, pour les années 1730, 1738, 1740, 1749. — Marché fait avec Jean-Pierre De France, architecte à Rouen, domicilié rue des Faulx, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1740. — Mémoire de Noël Follain, pour ouvrage de charpente fait par ordre de cet architecte, 1741.

G. 6333. (Liasse.) — 511 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune.—Mémoire de peinture d'impression faite par Le Prince : voûte de l'église peinte en gris à l'huile à 2 couches, à raison de 35 sous la toise, 1752.—Marché fait avec Jacques Rivière, menuisier, pour la construction d'une chaire à prêcher, 1757. — Devis des ouvrages à faire au presbytère; M. Le Queu, entrepreneur, 1758.

G. 6334. (Liasse.) — 167 pièces, papier (1 plan).

1773-1778.—Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune pour les années 1773, 1774, 1775, 1777, 1778. — Quittances de la fille Behourt; 5 livres pour un mille de billets d'assemblée par elle imprimés; — de Chesneau l'aîné; 30 livres pour avoir recollé un missel en veau, doré sur tranche, filets et coins en or sur le plat, 1773. — Procédures contre les héritiers de feu M. Alexandre La Pleur, maître charpentier; ouvriers payés à raison de 33 sous le jour.

G. 6335. (Liasse.) — 407 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Jeune. — « Estat des biens et recettes à faire par M. Le Gras pour le Trésor, pour son année de gestion qui a commencé à Pasques 1789. » — « Mémoire des ouvrages en maçonnerie faits et fournis par M. Roger Jouenne, maître maçon, pour la démolition et reconstruction en neuf d'un pilier de pierre; » journée d'ouvrier maçon, 32 sous; 26 pieds de pierre dure de Caumont, 23 livres 8 sous; pour le port et le charriage de la dite pierre, 3 livres 18 sous; 1 pouche de chaux, 1 livre 4 sous; 4 pouches de ciment, 2 livres 16 sous, 1785.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-CANDE-LE-VIEUX DE ROUEN.

G. 6336. (Registre.) — In-folio,
66 feuillets, parchemin; doré sur tranche, reliure soignée.

1636-1706.— « Inventaire des reliques, argenteryes et ornemens appartenans au Thésor de l'église collégialle et parroissialle de Monsieur Saint-Cande-le-Vieil de ceste ville de Rouen. »—Autre inventaire des reliques et argenteries. — Autre inventaire du cuivre. — Inventaire des voiles. — Autres inventaires des reliques et ornements, 1679-1703. — Inventaire des archives jusqu'en 1706. » — Dans un autre sens du registre, quelques délibérations de 1636 à 1681.— 24 mars 1636, « arresté que la grosse cloche de l'église ne sera sonnée que aux inhumations des Thésauriers de la dicte paroisse, et, où d'autres personnes désirassent la faire sonner, sera payé au Thésor 60 sols; il sera payé, pour les inhumations ou droits d'ouverture de terre, 60 sols pour les chefs de famille, et 30 sols pour les enfans, ou du moings 20 sols, selon la commodité ou incommodité des personnes, et dont le clerc en confèrera avec le Thésaurier ». — 6 avril 1653, « sur l'entreprise faicte par M. Duhamel, curé de la dicte église, ayant, au préjudice de l'arresté verbal, faict par toute la compagnie, qui portoit que l'image de saint Joseph qu'il avoit tirée des vieilles démolitions des Pères Cordeliers, ne seroit montée ny placée dans la niche qu'il avoit faict faire dans un des principaux pilliers de la dicte église, de son propre mouvement,..... au préjudice de laquelle résolution, il n'a laissé de faire placer (le 4e d'apvril de la présente année) furtivement et à portes closes..... Arresté que la résolution de la première assemblée sera exécutée, et que l'image sera ostée ». On craignait que cette

statue de pierre, à raison de sa pesanteur extraordinaire, n'entraînât la chute du pilier. — Au chapitre des reliquaires et argenterie : « Une châsse de M^r saint Cande. Ung reliquaire d'un os de saint Cande, mis en une piramide en façon d'argent doré. Un reliquere enchassé dans du bois en forme de bras. Un reliquere enchassé d'argent, où est escript : Ung os de saint Estienne. Un reliquere représenté par une figure en cuivre, portant des relicques de saint Cande. Une boette dans laquelle est enfermé un chappellet et une ceynture de sainte Pience. Une châsse de bois dans laquelle est une coste de madame sainte Pience. Un calice d'argent doré et gravé en forme de soleil. Ung sciboyre en façon d'église, moictié argent et moictié cuivre, le tout doré, dans lequel on portoit cy-devant le Saint-Sacrement. »

G. 6337. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier; relié en veau.

1724-1776. — « Inventaire général des contrats et pièces de procédures qui sont dans le chartrier de l'église collégiale parroissialle de Saint-Cande-le-Vieil, dressé par Nous Pierre Moulin, curé chanoine de la dite église, et Louis-François Guilyot, Trésorier, en exécution de la délibération du 29e juillet 1725, dans lequel sont spécifiez les offices qui se célèbrent pour chaque fondation, conformément au mémoire délibéré, le 8 octobre 1724, sur la manière dont peuvent s'exécuter les dites fondations, lequel mémoire est relié avec le présent inventaire. » — Additions jusqu'en 1776. — Table au commencement du registre. — A la page 54, « pièces de la fondation de M. Cauchon, évesque de Lizieux. Une pièce, datée du 23 septembre 1450, qui est un contrat par lequel il paroit que le dit sieur Cauchon a donné au Trésor 300 écus d'or une fois payés. Il se dit quatre hautes messes de *Beata* les 4 premiers samedis des mois de janvier, février, mars et avril, suivant l'article 6 du mémoire. »

G. 6338. (Registre.) — In-folio, 177 feuillets, papier; relié en parchemin.

1492- vers **1614.** — « C'est le papier et registre des rentes et maisons qui appartiennent au Trésor de l'église Saint-Cande-le-Vieil de Rouen, » de 1492, avec additions jusqu'en 1534. — « Inventaire général de toutes les lettres et escriptures qui concernent l'église collégialle et paroissiale de Saint-Cande-le-Vieil, fait par moy Thomas Petit, presbtre, l'un des chanoines de la dite église, » vers 1614. — On y trouve l'analyse des procès-verbaux de vérifications de reliques faites par Bertholin *de Qualiis*, vicaire général du cardinal de Plaisance, administrateur perpétuel de l'église de Lisieux, 1er février 1422; — par Zanon, évêque de Lisieux, 22 juillet 1425; — par Henri, évêque de Philadelphie, 2 avril 1494; — par Toussaint, évêque de Thessalonique, 7 avril 1507. — Mention de la donation faite au Trésor par Vincent Cavé, en 1345, d'une maison qui fut plus tard « employée au bastiment de l'église; » — de l'acquisition faite par Nicolas Abraham, peintre sculpteur, de la maison des Meslots, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 9 avril 1587.

G. 6339. (Registre.) — In-folio, 375 feuillets, papier; relié en veau.

1725. — « Livre du revenu de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieil, divisé en trois parties : La première partie est le prix du loyer des maisons et terres, dans laquelle on a spécifié le commencement et la fin de chaque bail. La seconde partie est des rentes, de leurs échéances et des endroits où elles sont affectées. La troisième partie est le numéro et le prix du loyer de chaque banc. » — Maisons à Rouen, rues du Bac, de la Savonnerie, du Chien jaune, Ancrière, Ganterie, Potart, du Bac, des Tapissiers, Basse-Vieille-Tour, de Saint-Romain, du Batoir, de la Gloe, de la Vigne, du Clos-Saint-Marc, du Bon-Espoir; — biens à Sotteville, Canteleu, Mesnières, Buchy et Jumièges.

G. 6340. (Registre.) — Petit in-folio, 186 feuillets, papier; relié en parchemin.

1725-1789.— Double ou minute du registre précédent. — Au titre, au-dessous de la date 1725, *L. F. Guilyot fecit anno 1725.* — Ce registre a reçu des additions et des annotations jusqu'en 1789.

G. 6341. (Registre.) — In-folio, 442 feuillets, papier; relié en parchemin.

1554-1596.— Comptes de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Guillaume Le Clerc, 1554; Guillaume-Pierre Toustain, 1555; Guillaume Hébert, 1556; Tourny Touzé, 1557; Guillaume Dupont, 1558; Jean Rocque, 1559; Adam Bezucquet, 1560; Charles Pavyot, 1560; Jacques Boessel, 1562; Louis Gaillard, 1563; Etienne Le Prevost, 1564; Jacques

Houssaye, 1565; Pierre Graffart, 1566; Mathieu De la Fosse, 1567; Thierry Voisin, 1568; Jean Castel, 1569; Jacques Renaut, 1570; Thomas Le Conte, 1571; Pierre De la Porte, 1572; Pierre Saver, 1573; Vincent Larchevesque, 1574; Pierre Marest, 1575; Jacques Dufour, 1576; Etienne Asselin, 1577; Guillaume Botherel, 1578; Paul Lesperon, 1579; Jacques Mouret, 1580; Guillaume Le Forestier, 1581; Jacques Pavyot, 1582; Jacques Geuteville, 1583; Charles Debornes, 1584; Jacques Sonnes, 1585; Jean De la Rue, 1586; Fleurent Crosnier, 1587; Lazare Graffart, 1588; Robert Barré, 1589; Artus Lefebvre, 1590; Robert De la Porte, 1591; Jacques Frontin, 1592; Jean La Mouque, 1593; François de Gruchet, 1594; Jean De la Mare, 1595; Nicolas Cendret, 1596.—1554, cueillettes du bassin de l'œuvre, du bassin de la Vierge Marie, du bassin des reliques, du bassin saint Main, du cierge bénit. — M. de Saint Denis, doyen de Saint-Cande. — « Receu de Pierre Toustain, quant il maria sa fille, pour avoir laissé l'église tendue du jour saint Nicostrat, 22 sous 6 deniers. — *Benesquier* de pierre mis à la chapelle Saint-Ursin. » — 1555, inhumation de maître Nicole Gallopin, doyen de Saint-Cande.—Mention des *orgres.* — 1561, achat de 3 milliers d'ardoises pour recouvrir sur l'église, 20 livres 3 sous. — 1562, pierre apportée pour faire des *autieux.*—6 gallons de vin achetés « chez le maître de la *Cloche* pour mons. l'évesque qui bénit l'église; à 2 serviteurs qui portoient la chaire et sa mitre, 12 sous. » — 1563, inhumation de M. le curé Dufour. — 1564, journée de plâtrier, 9 sous 6 deniers; de manouvrier, 4 sous. — Pour le pain des fondations de la cène et pour administrer, 60 sous. — Guillaume Jouyse, vitrier. — *Barc* à porter le *Corpus Domini* fait par Gilles François, menuisier, 60 sous; peint et doré par Jean Michel, 40 sous. — « A Symon Du Busc, hucher, pour avoir fait 2 bières à porter les trespassés, 40 sous. » — Jean Le Tellier « achève de note et escripture un livre de saint Cande. » — Jean Barré, curé, accompagné de Philippe Corneille, se rend à Vernon pour le recouvrement du chef de saint Cande. —1566, « à Louis de Seniguehen, escripvain, 14 livres 6 sous pour parpaye d'un gradal. » — 1567, Geuffroy Le Prevost, fondeur, rue Ecuyère. — Mathieu De la Fosse, vitrier. — « A Louis Guillebert, menuisier, rue Damiette, 9 livres 3 sous 6 deniers, pour unes grandes aumeres à meitre les reliques. » — 1569, au même, 50 sous, « pour avoir fait 2 pourtraits pour un contrautel avec carolles;—9 livres pour unes carolles mortueres avec la biere et traistres. » — 1570, « feurre espandu, le jour de Nouel, à la messe de mynuict. » — Etienne Le Fevre, fondeur. — Ambroise Ango, maçon. — « Au menuisier, pour avoir fait la contretable, les 2 cloesons et carolles du chœur, 200 livres. » — 1571, « à Adrien Le François, pour avoir fait une cherre, 50 sous tournois; » — achat d'ardoise noire et carrée. — Image de saint Michel descendue de la tour. — 1574, à Jean Petit, libraire, pour avoir relié et *accoustré* plusieurs livres, 40 sous. — Robert Belot, organiste. — 1577, « receu de la seur de défunt maître Lorens de Gouberville, l'ung des curés de Saint-Cande-le-Vieux; » — « de M. Le Marié, pour l'innumassion de une mestresse d'escolle, 15 sous; plus receu du maistre de la *Coste de balleine,* pour ce qu'il a occupé l'estre à faire taller son boys pour faire bastir en sa maison, 40 sous. » — Orgues *raccoustrées* par Nicole Cocquerel, demeurant au Vieux-Marché. L'organiste, Jean Yart, demeurait chez M. de Tostes, hors le pont. — 1579, inhumation de maître César, peintre.—Banc de Nicolas Guedeville, tapissier. — 1580, Léonard de Clèves, organiste. — 1581, les 2 plus grosses cloches de Saint-Cande bénites par le 1er des 4 curés, Jean Barré.—1581, marché avec Pierre Le Sage, maître fondeur à Rouen, pour faire une seconde cloche.—1582, 4 gallons de vin présentés par Mgr l'évêque de Lisieux, lorsqu'il célébra la messe de la Pentecôte, 49 sous.— « 10 sous aux prestres qui visitent les pestiférés. » — « A Pierre Benard, menuisier, pour avoir par lui faict un couverteur neuf de bois de chêne; ung long lieutrin de bois au revestiere de ciens pour serrer les livres. — A Guillaume Follie, menuisier, pour une grande table longue de 14 pieds et demi, pour sur icelle mettre les saintes reliques aux jours que l'on communie, et aussi pour servir à rendre les comptes de ciens, que mesmes pour servir à nettoyer et ployer la tapisserie du jour de saint Nicostrat. — Pour avoir faict une table estroette, de 14 pieds et demi, pour servir à communier, avec 2 marchepieds de 7 pieds de long la pièce, pour la dite table à communier. » — 1583, Jean Petit, maçon. — « Au menuisier qui a présenté le devis et modelle de la devanture prétendue faire du cueur de l'église, 116 sous. » — Jean de Clèves, organiste, remplacé par Robert de Namps, ensuite par Alexis de Lespinay; gages de 20 livres par an. — 1585, « au presbtre pestiféré, 35 sous. » — Inhumation de Jean Bezucquet, doyen et curé prébendé. — 1586, 36 livres à Guillaume Bignon, pour avoir *raccoustré* 2 anges de cuivre avec 12 bassins et 12 fleurons. — 1587, « à Richard Lallemant, libraire, pour 6 messes en musique, *Manificat* et motez, 55 sous. » — Travaux au chœur de l'église par Marin Ango, maçon; Louis Cler, menuisier; celui-ci fait la devanture

du chœur, 680 livres; à Louis Le Pilleur, peintre, 246 livres; crucifix mis en place; petit calice de bois tourné pour une des Vertus qui sont à côté du crucifix; maître Etienne de Rouen, imaginier, fait une crosse et petite église à l'image saint Cande, 4 livres; maître Cler, menuisier, fait 2 Vertus sur la dite devanture, 45 livres. — Léonard de Clèves, Pierre de Dalle, organistes. — Marché avec Guillaume Le Vieil, maître vitrier : entretenir les vitres de l'église moyennant 2 écus par an. On lui paye de plus 45 livres; marque ou signature de cet artiste. — 1588, oratoire à Saint-Cande-le-Vieux : Etienne de Rouen en dresse le modèle; Jourdain Thieffray, menuisier, l'exécute pour sa partie; les travaux de peinture sont confiés à Louis Le Pilleur. — Musique durant l'Oratoire, 21 livres. — Gardes de nuit pour l'Oratoire. — « Don fait à notre maître Natalis, provincial des Carmes, qui avait prêché pendant l'Oratoire, 7 livres 10 sous tournois. » — Jean Alexandre, maçon. — « A Thomas Roussel, menuisier, pour avoir réparé la table du grand-autel, avant de y coucher la peinture. » — Dorure du *quarolle* de Saint-Cande-le-Vieux par Loys Le Pilleur, 70 livres; » Guillaume Bignon, fondeur; Salomon Basset et Lionnard (pour Léonard), organistes; Guillaume Viel, vitrier. — 1589, à M. Le Gallois, cordelier, qui avait prêché à l'Oratoire, 25 sous. — Thomas Lorin, verrier. — Jean Le Maryé, tapissier, fait et taille les rideaux de toile d'alentour la cloison du crucifix, 10 livres 5 sous; — à Louis Le Pilleur, pour avoir peint ces rideaux, 63 livres. — Jeu d'orgues continué par Michel Des Granges. — « Reçu de l'aumône des pèlerins de Monsieur saint Main. » — 1590, à Feuardent, qui prêcha la semaine de l'Oratoire, 12 livres; — à Michel Des Granges, qui joua des orgues, 40 livres. — Prise de possession par Jean Trabouillet, d'une des prébendes de Saint-Cande-le-Vieux. — 1591, Guillaume Le Vieil, vitrier. — Vin pour la communion du jeudi saint, du samedi et du dimanche de Pâques, 10 pots à 16 sous le pot, 4 livres 5 sous. — 1593, inhumation de Jean Barré, doyen et chanoine; — de Claude Cachereux, l'un des curés; — du sieur Jean de Bauquemare. — Paiement à Hébert, docteur, qui avait prêché la semaine de l'Oratoire. — 1596, 12 bouteilles de vin et 6 boîtes de confitures à Anne de Givry, cardinal, évêque de Lisieux, à son arrivée à Rouen, 18 livres. — Thomas Brière, maçon, *raccoutre* la croix du cimetière; — Nicolas Le Barbier *raccoutre* les orgues. — Guillaume Le Vieil, vitrier.

G. 6342. (Registre.) — In-folio, 661 feuillets, papier; relié en parchemin.

1597-1637. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Jacques Marests, sieur du Jardin, 1597; Jacob Cavelier, 1598; Simon Auger, 1599; Louis Duchesne, 1600; Antoine Barré, 1601; Jean Le Marié, 1602; Pierre Le Testu, 1603; Nicolas Hellot, 1604; Nicolas Larchevesque, 1605; Nicolas Gossent, 1606; Michel Le Villain, 1607; Mathieu Duhamel, 1608; Jean Le Thimonnier, 1609; Jacques Carrey, 1610; Jacques Sonning, 1611; Jean Le Marié, 1612; Jean La Mouque, 1613; Nicolas Vitot, 1614; Jean Turgis, 1615; Jean Le Presbtre, 1616; Jean Le Brasseur, 1617; André Gourdoul, 1618; Guillaume Poisson, 1619; Thierry Mouret, 1620; François Mouret, 1621; Isaac Le Courtois, 1622; Henri Le Barbier, 1623; Jacques Duhamel, 1624; Nicolas Le Forestier, 1625; Jacques Prenaut, 1626; Simon Avisse, 1627; Robert Clavier, 1628; Jacques La Mouque, 1629; Pierre Clément, 1630; Jacques Hellot, 1631; Louis Mulot, 1632; Robert Le Paige, 1633; Christophe Rousseau, 1634; Louis Le Masson, 1635; Hélye Delamare, 1636; Jacques Le Chevalier, 1637. — 1597, « à MM. les chanoines, pour leur droict des reliques, pour les dresser aux festes accoustumées et remettre en leur place, 60 sous. — A Martin Le Meguissier, tant pour le papier que pour la reliure du présent registre, 3 livres 15 sous. » — Reliquaire refait par Poullain, orfèvre. — 1598, Guillaume Le Vieil, vitrier. — 1601, Outran, charpentier. — Pour 5 cahiers de vélin pour faire noter le service, à 50 sous le cahier, 12 livres 10 sous. — 1602, à dom Jean Le Sercle, sous-prieur de Grandmont, pour avoir noté quelques offices pour l'église, 7 livres 10 sous. — Thomas Brière, maçon. — Benjamin Dyvetot, *cimentier*. — 1603, « pour 5 cayers de vélin, pour notter les offices de certaines festes de l'année, à la raison de 48 sous le cayer, qui seroit 12 sous la peau, 12 livres. — Payé à frère Jehan Le Cercle, prieur de Grandmont, pour avoir notté 5 cayers et demy, à la raison de 78 sous le cayer, 21 livres 10 sous. — Payé à maître Le Vif, presbtre, chapelain en l'église Notre-Dame de Rouen, pour avoir notté 2 cayers qui restoient, à la raison de 100 sous le cayer, 10 livres. — Pour 400 feuilles de vélin pour estre employez à l'impression des 2 missels pour l'usage de la dicte église, à la raison de 12 sous la feuille, 60 livres. — Payé, tant aux libraires qu'imprimeurs, que pour la relieure des dits deux missels (chiffre en

blanc).—A Vaultier, libraire, pour avoir relié un grand bréviaire qui sert à chanter les leçons de matines, 100 sous. » — Louis Bellanger, maçon. — 1604, inhumation de noble homme Mr de Montagu, conseiller au Parlement. — « A Ancelot Merieult, parcheminier, pour 39 peaux et demie de vélin pour parachever les 2 missels, à 12 sous la peau, 23 livres 14 sous. — A Loyselet, imprimeur, pour avoir imprimé les 2 missels, 15 livres. — Pour avoir fait relier les 2 missels, 9 livres. — Pour 3 feuilles de parchemin pour parachever les offices notés, à 12 sous la feuille, 36 sous. » — A M. Le Vif, chapelain, pour la *note* des dites 3 feuilles, 4 livres; reliure, 3 livres 8 sous; 2 sentiers, 31 sous. — Thomas Brière, maçon. — « Pour de la natte qui a esté attachée au devant d'une des portes de l'église pour empescher le vent. » Feurre pour la nuit de Noël, 5 livres. — 1606, « reçu de noble homme Philippe de Montagu, conseiller du Roi au Parlement, la somme de 30 livres pour l'inhumation de Mr de Montagu, son fils, sous une tombe qui est au chœur de la dite église, et pour sur icelle avoir fait apposer une petite table de marbre blanc pour mémoire du dit sieur. — Pour le droit de l'inhumation de Mademoiselle de Guerbaville, qui a esté portée as Cordeliers (somme en blanc). — Pour 600 de méreaux faits faire pour servir à payer les distributions annuelles, 9 livres. » — 1607, 300 et demi de méreaux, à 30 sous le cent, fournis par Jacques Enard, *étamier*. — Panneaux de la vitre de la chapelle de la Sainte-Vierge *raccoutrés* par Pierre Minedorge. — 1608, legs de 12 livres fait par Claude Périer, chanoine de Saint-Cande-le-Vieux, docteur en théologie, décédé, au Pont-de-l'Arche, le 22 mars 1607.—Image de saint Nicostrat dorée par Abraham Michel, peintre, 15 livres.—Verges de fer pour servir aux rideaux de la chapelle de Notre-Dame. — 1610, permission de poser une tombe de pierre en la chapelle Saint-Ursin, sur la tombe de Pierre Le Testu, ancien Trésorier.—Pierre Minedorge, vitrier. — 1612, inhumation de Philippe de Montagu, conseiller au Parlement, 6 livres. — « A Louis Duhamel, droguiste, pour 1 douzaine de boîtes de confitures présentées à Mgr François de Rouxel de Médavy, évêque et comte de Lisieux et doyen de l'exemption de Saint-Cande, quand le dit seigneur vint en cette église, qui fut le jour de l'Assomption de Notre-Dame, 22 livres. — Pour 2 manuels, selon l'usage de Lisieux, afin de s'en servir doresnavant par le commandement de Mgr de Lisieux, 10 sous. » — Image de saint Ursin dont on a fait une image de saint Nicolas, posée par le maçon Louis Bérenger. — 1613, vitres *raccoutrées* par le maître vitrier Pierre Minedorge. — 1614, permission à un hôtelier de placer, sur une maison voisine de son hôtel, appartenant à la Fabrique, son enseigne du *Gaillard Bois*. — 1615, inhumation de maître Aloph Anseaulme, l'un des 4 chanoines-curés de Saint-Cande-le-Vieux; — d'Aristote Bochoze; — de Mr Jacques Frontin, auditeur des Comptes en Normandie. — Le cadavre de M. des Crolletes pose une nuit dans l'église, 20 sous. — Deux armoiries pour l'Entrée de Mgr de Harlay, cérémonie où les chanoines de Saint-Cande-le-Vieux et ceux de Notre-Dame de la Ronde figurèrent à la suite des curés de la ville, et comme corps distinct. — A Pierre Du Bosc, tendeur de tapisserie, pour avoir dressé et préparé l'Oratoire des Quarante-Heures, qui fut tenu en la dite église, les 20, 21 et 22 décembre 1615. — Mention de Hardouin et Gosset, entrepreneurs de la réédification de la porte du Bac. — *Lavatoire* ou piscine au grand-autel et grand *benoistier* de pierre à la porte de la chapelle de Saint-Ursin, exécutés par Thomas Briere, maçon. — « A Adrien Poittevin, menuisier, pour avoir raccoustré et fourni de bois de chesne les 3 bancs dedans le chœur et fait des accoutoires en façon de chaires, par le commandement de Mgr François de Rouxel de Médavy. » — Antoine Le Myre, organiste. — 1616, « pour le vin qu'il a convenu fournir, tant aux festes solennelles pour la communion, que durant l'année, quand les paroissiens n'en ont voulu donner, 4 livres 15 sous. » — 1617, à Jean Hellot, libraire, pour avoir fourni 4 fermants avec 10 clous de cuivre aux 2 grands livres du *lieutrain*, 50 sous. — Antoine Bezoche et Pierre Guillebert, vitriers. — 1618, bâton de brésil garni d'argent, avec l'image de saint Cande, donné par Le Forestier, pour servir au coutre. — Jean Berthelin, maître vitrier. — 1619, inhumation de dom Jacques Gueudeville, religieux de Valmont, lequel était décédé chez son frère Nicolas Gueudeville, tapissier. — 1620, inhumation de Mlle de Montagu, veuve de M. Philippe de Montagu, conseiller au Parlement. — Orgues de 10 jeux fournis par Jacques Bénard pour 956 livres; Guillaume Du Bourg, organiste. — 1621, construction d'une nouvelle chapelle sur une vide place donnée par l'évêque de Lisieux, que l'on considérait comme le cimetière de la Sainte-Chapelle de Normandie. — 1622, cette chapelle lambrissée par le menuisier Nicolas Martin. — Jean Cotard, organiste, aux gages de 45 livres. — 1623, fondations de Jacques Pavyot, chanoine de Rouen. — 1624, inhumation d'Anne Des Dames, veuve, en premières noces, de Jacques Gueudeville, en secondes noces, de Jean Thierry, dont le corps avait été rapporté de Notre-Dame de la Ronde; — de Marie Castel, femme de Robert Le Paige, président en l'Election de Rouen.

— 1625, Martin Vereul, maître vitrier-peintre. — 1626, inhumation, le 22 septembre, du chanoine Jacques Pavyot en la chapelle de la Madeleine. — 1627, 2 bréviaires achetés 4 livres 16 sous. — *Casse* de bois pour mettre la robe de l'image de la Vierge. — Coffret, en façon d'écrin doré, pour le reliquaire de sainte Pience. — Marguerin Pinchon, maître vitrier. — 1628, « pour la musique faite, quand Mgr l'archevesque de Rouen vint en ceste église, 6 livres. » — Abraham et François Le Vieil, maîtres vitriers. — 1629, inhumation de la femme de M. Henriques, portugais, enterrée aux Cordeliers. — 1630, grosse cloche fondue par le fondeur Nicolas Juppin. — 1633, inhumation des curés Michel Desgranges et Jean Petit. — 1637, confessionnal fait par Antoine Le Pelletier, 8 livres 3 sous. — François Le Vieil, maître vitrier.

G. 6343. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier; relié en parchemin.

1677-1695. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Nicolas Thierrée, 1677; Charles Desfriches, 1678; Jacques Bertin, 1679; Romain Le Fauconnier, 1680; Cardin Morin, 1681; Thomas Périer, 1682; Pierre Saint-Jore, 1683; Etienne Saulot, 1684; Nicolas Paumier, 1685; Jean Mainière, 1686; Jacques Dumarest, 1687; Nicolas Fournel, 1688; Le Chevalier, 1689; Jean Barabé, 1690; Louis De la Grange, 1691; Pierre Allain, 1692; Pierre Périer, 1693. — Curés en 1677 : Jean Noyer, Guillaume Le François, Léonard de Semilly, Jacques Le Corsonnais. — 1678, orgues réparées par M. Ingoult, 422 livres. — 1681, M. de Sainte-Hélène, organiste. — 1682, cloche refondue par Burel, fondeur. — A un libraire, 35 sous, pour billets *moulés* pour la fête saint Cande. — 1684, 15 livres à Guillaume Le Vieil, verrier. — 1692, mention de Barthélemy Pocholle, autre verrier.

G. 6344. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier; relié en parchemin.

1694-1703. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : André Gontier, 1694; Claude Esmangard, 1695; Alexandre Quimbel, 1696; Charles Deschamps, 1697; Bonaventure Le Tellier, 1698; Pierre Rebours, 1699; Jean Amelot, 1700; Jean Le Jeune, 1701; Etienne Bourdon, 1702. — 1695, « au sieur Hérault, libraire, 115 sous pour la valeur du présent registre contenant 2 mains de papier, timbré et relié. » — 1697, « 210 livres données à l'église par M. L'Héritier, pour être exempt des charges et avoir droit aux honneurs du Trésor. »

G. 6345. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier; relié en parchemin.

1703-1712. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Pierre Le Loutre, 1703; Thaurin Bocquet, 1704; Nicolas Maillard, 1705; Jean Montier, 1706; Nicolas Le Bourg, 1707; Pierre Rosnay, 1708; Thomas Mouchet, 1709; Robert Desfriches, 1710; Robert Sahut, 1711. — 1707, M. Lenostre, organiste, aux gages de 60 livres; — Vincent, facteur d'orgues. — 1712, Malet et Guerout, organistes; — Sourdeval, orfèvre.

G. 6346. (Registre.) — Grand in-folio, 379 feuillets, papier, relié en parchemin.

1712-1746. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Jean Antheaume, 1712; Pierre Milton, 1713; Louis Du Fresne, 1714; Jean Lamy, 1715; Robert Desfriches, 1716; Charles De Torcy, 1717; Charles Bizet, 1718; Michel Allain, 1719; Paul Gaillon, 1720; J.-B. Parrin, 1721; Jean Amelot, 1722; Jean-Joseph Courtin, 1723; Guillaume Le Febvre, 1724; Simon Lhérable, 1725; Louis-François Guilyot, 1726; Barabé, 1727; J.-B. Amelot, 1728; Benoît Le Tellier, 1729; Gaspard Godon, 1730; Dominique Delahaye, 1731; Joseph Asselin, 1732; Louis Fonteine, 1733; Antoine Valet, 1734; Jean Godefroy, 1735; Guillaume Potier, 1736; Philippe Pichon, 1737; Durocher, 1738; Pierre Soudière, 1739; François Roussel, 1740; Jean-François Le Carbonnier, 1741; Amable Therel, 1742; Michel Castel, 1743; Pierre Milton, 1744; Pierre Bizet, 1745; Jean Bizet, 1746. — 1712, au sieur Le Tourneur, libraire, pour le présent registre, 31 livres 14 sous 8 deniers. — 1713, MM. Gueroult et Le Marchand, organistes. — 1714, ouverture de la terre pour le sieur Le Prince. — Ferrand, libraire. — 1718, Vincent, facteur d'orgues. — 1720, Michel Le Vieux, vitrier. — 1722, Brière, facteur d'orgues; Bourgeois, organiste. — 1724, au sieur Cabut, imprimeur, pour l'impression du mémoire contre M. Malestra. — 1725, mention du même imprimeur et du relieur Le Tourneur. — « A MM. Marie et Jore, pour la souscription en totalité de 4 missels, 2 graduels, l'un en parchemin, l'autre en papier, 4 antiphonaires, 6 processionnaires, 336 livres. — A Jore, pour 4 exemplaires des proses de Paris, 16 livres.

— Pour du vermillon, des instruments à raturer le vélin des livres de chant, 2 livres 5 sous. — 1728, Eustache, prêtre, organiste. — 1729, au sieur Bradel, pour avoir relié un antiphonier, 48 livres. — 1733, l'abbé Eustache, organiste. — 1735, Mollien, fondeur. — A M. Billouet, avocat, pour un plaidoyer, 32 sous. — 1736, de M. Bourgeois, pour l'usage des ornements de l'église, son des cloches pour la célébration des offices de la Société des mariniers, 10 livres. — 1739, à M. Ruellon, avocat, pour une consultation au sujet de la *rendition* du pain bénit par M. de Bonneval, 3 livres. — 1740, paiement de 500 livres d'honoraires à M. De France, architecte, pour les fonts baptismaux. — François Doudet, prêtre, organiste. — 1742, paiement de 250 livres d'honoraires à M. De France, architecte; — de 5,000 livres à M. Le Brument, pour travaux de maçonnerie.

G. 6347. (Registre.) — Grand in-folio, 283 feuillets, papier; relié en parchemin.

1746-1772. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Jean-Barthélemy Maillard, 1746; Jean-Clément Gaillard, 1747; Louis Le Vieux, 1748; Michel Malétra, 1749; Claude Martin, 1750; Pierre-Louis Fontaine, 1751; André Hardouin, 1752; Benoît Le Tellier, 1753; Pierre Auzout, 1754; Michel-Antoine Castel, 1755; Charles-Louis Gaillon, 1756; Etienne Anfrye, 1757; Pierre-Dominique Audelin, 1758; Jacques Lamouque, 1759; Toussaint Baillard, 1760; Charles Amelot, 1761; Louis Le Roy, 1762; J.-B. Le Carbonnier, 1763; Vincent Fréret, 1764; Michel Ricquier, 1765; Jean-Nicolas Godefroy, 1766; Jean-Baptiste Desportes, 1767; Nicolas Le Borgne, 1768; Jean-Etienne de Quevremont, 1769; Guillaume Thronel, 1770. — 1749, Heurtematte, organiste, aux gages de 130 livres. — 1751, payé à l'homme du Bureau, posé pour éloigner et empêcher les pauvres de mendier dans la dite église, 24 livres. — Au sieur Machuel, imprimeur, 12 livres, pour l'impression de 2,000 billets pour assemblées et quittances de bancs. — Au sieur Grainville, 24 sous, pour l'ouverture de la porte de Paris, lors du passage de la procession le jour du Saint-Sacrement. — 1770, Armand, organiste. — Curés de Saint-Cande-le-Vieux : Loir, Le Cesne, Le Blanc.

G. 6348. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier; relié en parchemin.

1771-1791. — Comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Trésoriers : Nicolas-Denis Godefroy, 1771; Pierre-Guillaume Milton, 1772; J.-F. Campigny, 1773; Durand, 1774; Pierre-Marin Petit, 1775; Nicolas-Michel Auzout, 1776; Michel Thorel, 1777; Noël-Alexandre-Nicolas Guisier, 1778; Michel Deshais, 1779; Claude Mensire, 1780; Valois Dujardin, 1781; Robert-Toussaint-Bonaventure Baillard, 1782; Claude Carré, 1783; Victor Gontier, 1784; Charles Deshais, 1785; Claude Carré, 1786; Ledé, 1787; Jean-Baptiste-Alexis Marye, 1788; Jean-Louis Lemoine, 1789; Robert Tardif, 1790. — 1772, à Daveré, bedeau, pour le *houssage* de l'église, 12 livres. — A M. Buzot, la somme de 24 sous pour avoir ouvert la porte de Paris, le jour du Saint-Sacrement.

G. 6349. (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

1777-1778. — « Compte que rend Michel Thorel, élu, à Pâques 1775, Trésorier de l'église collégiale et parroissiale de Saint-Cande-le-Vieux, en présence de Mrs les curés chanoines et de Mrs les Trésoriers de la dite église, de la recette et dépense par luy faites des revenus de la ditte paroisse pendant l'année de sa gestion, commencée à Pâques 1777 et finie à Pâques 1778, à Monsieur Guizier, Trésorier, pour lors entrant en charge. » (Double.)

G. 6350. (Cahier.) — 66 feuillets, papier; cartonné.

1683-1707. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 19 mars 1683, réparations à faire, par suite des foudres et tempêtes de l'année précédente. — 5 août 1685, « arresté que l'on ne sonnera point les cloches en volée pour les baptesmes des enfants de quelques personnes que ce puisse estre, et sera seulement sonné en carillon, et ce pour la conservation des cloches, veu les accidents qui en sont arrivés. » — 14 mai 1690, délibérations pour le repavage de l'église. — Nouveau tarif pour droit de sépulture sous les tombes avec inscription. — 29 janvier 1696, il est question d'augmenter en largeur et longueur le chœur de l'église Saint-Cande-le-Vieux, et pour cela de démonter le crucifix et les carolles qui le soutiennent. — 22 avril 1696, règlement pour les bancs. — 10 février 1703, place de banc accordée aux confrères de la confrérie de Saint-Ursin et Sainte-Clotilde, en considération de la dépense qu'ils feront d'une balustrade de fer à l'autel de Saint-Ursin. — 25 mars 1703, délibération contre M. Le Mesle, curé de Saint-Patrice, qui avait fait enlever son confessionnal. — 12 avril 1705, toutes les messes de fondation, qui n'ont point de

cloche déterminée, seront sonnées par la seconde cloche en volée le temps d'un *Miserere*. — 11 juin 1705, marché fait avec M. Vincent pour la réparation des orgues.

G. 6351. (Cahier.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1709-1713. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 27 juillet 1710, M. Tribeau, facteur d'orgues de Paris, chargé de la visite des orgues de Saint-Cande-le-Vieux. — 3 septembre 1710, procès au Parlement avec le sieur Vincent, pour le fait de la réparation des orgues. — 1er mai 1712, MM. les Curés et Trésoriers priés de ne pas adjuger les bancs aux personnes qui les occupent avec diminution de prix, jusqu'à ce qu'il s'en présente d'autres pour les enchérir.

G. 6352. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier; relié en parchemin.

1707-1736. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 2 juin 1714, « il sera présenté par les Trésoriers en charge, MM. Milton et Dufresne, une requeste à Mgr l'évesque et comte de Lisieux, doyen du doyenné de Saint-Cande-le-Vieil, de nul diocèse, dépendant immédiatement du Saint-Siège apostolique, pour qu'il lui plaise réduire les fondations à proportion des revenus. » — 16 septembre 1714, acceptation d'un contrat de fondation proposé par M. Pavyot de Saint-Aubin, conseiller au Parlement, fils et héritier de Mme Geneviève d'Orgeville, veuve de M. Pavyot de la Villette, maître des Comptes. — 12 avril 1722, « question de faire en neuf un cornet de récit de 5 tuyaux sur chaque touche et de 25 touches, lequel cornet sera d'une bonne harmonie, convenable pour jouer le duo et les grands jeux. Brière, facteur. » — 16 avril 1724, « sur ce qui a été proposé que depuis l'arrest du Parlement qui fixe le droit de sépulture dans l'église, beaucoup de personnes demandent d'estre inhumées dans le cimetière de la paroisse pour éviter de payer le droit fixé par le dit arrest, la Compagnie, voyant que le cimetière de cette église est trop petit pour pouvoir y enterrer tous les corps avec un coffre, et que, dans la suite, cela surchargeroit l'église par les frais qu'elle seroit obligée de faire, a délibéré, en suivant l'usage de plusieurs autres paroisses de cette ville, que l'on n'inhumera plus de corps dans le dit cimetière avec un coffre qu'en payant par les parents des défunts, pour les grands corps, la somme de 3 livres, et, pour les enfants, celle de 30 sols, au profit de la Fabrique. » — Annexé au registre : « Mémoire de ce qu'il convient faire pour raccommoder l'orgue de Saint-Cande-le-Vieil, » signé : Brière.

G. 6353. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier; relié en parchemin.

1736-1747. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 5 juillet 1742, approbation du devis du sieur De France, pour la réparation des voûtes de l'église. — 18 décembre 1742, 1,000 livres données par Mme Le Noble, veuve de M. Jean Moulin, ancien échevin, comme contribution aux frais de construction des stalles du chœur. — 24 janvier 1743, paiement de M. Le Brument, chargé, sous la direction de M. De France, de la reconstruction de l'église. — 7 juillet 1743, marché, pour les stalles du chœur, avec Louis Baudouin, menuisier, rue des Cordeliers ; prix, 1,368 livres.

G. 6354. (Registre.) — Grand in-folio, 180 feuillets, papier; relié en parchemin.

1747-1782. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — 8 octobre 1752, Louis Hermen reçu organiste en remplacement du sieur Heurtematte. — 25 novembre 1753, déplacement du banc de la confrérie de la Doctrine. — 20 mars 1755, assemblée générale en exécution d'une ordonnance du lieutenant-général du bailliage ; le procureur du Roi y assiste et représente que l'assemblée a été convoquée sur les plaintes que les délibérations du Trésor ne se font pas suivant et conformément à ce qui se pratique dans les autres Trésors, et notamment à ce qui est ordonné par l'arrêt de la Cour du 28 juillet 1751 ; — que les délibérations se font par cabales ; — que chacun ne donne pas son avis séparément, mais tumultueusement, de sorte qu'il est impossible, la plupart du temps, de parvenir à la confection des délibérations ; — que d'ailleurs l'on s'est avisé, dans les dernières délibérations, d'interrompre le style habituel : « A l'assemblée de MM. les curés, chanoines et Trésoriers, » pour y substituer ces termes : « En l'assemblée du Trésor de l'église collégiale et paroissiale, » etc. — « Nous, Guillaume Sement, 1er huissier du Roy, audiencier au bailliage et siège présidial, avons, en la présence et du consentement de mon dit sieur le procureur du Roy, clos et arresté la présente délibération, et s'est trouvé sur le premier chef, que, dans les délibérations, l'avis prépondérant est de suivre l'ancien style dans l'intitulé

d'icelles, et que les trois curés soient appelés à icelles et y ayent voix délibérative. » — Devoirs du clerc des sacrements, 22 février 1756.—Mémoire des ornements, argenterie, linge, etc., 24 février même année, 12 mars 1759. — 14 juin 1759, confessionnal en bois de sap de Hollande à faire par M. Baudouin, maître menuisier, pour 60 livres. — 6 juin 1765, fondation, pour dame Catherine Esmangard, veuve de Me Nicolas-Philippe Plaimpel, marchand à Rouen, par Nicolas-François Mathez, greffier en chef de la police du bailliage de Rouen, ayant épousé Suzanne-Marthe Esmangard, en son nom et se faisant fort de Claude-François Esmangard, négociant à Rouen, président au grenier à sel de Pont-de-l'Arche, Messire Adam-Charles Esmangard, docteur de Sorbonne, prieur de Morlas, vicaire général de Mgr l'Archevêque de Rouen, archidiacre du Grand-Caux et official du diocèse, et Claude-Adam Esmangard, marchand à Beauvais, ancien juge-consul de la dite ville, oncle et frères de la dite dame. — 21 mai 1769, on placera une croix de fer avec un christ en plomb sur la colonne de pierre du cimetière.

G. 6355. (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier; relié en parchemin.

1782-1791. — Délibérations de la Fabrique de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux. — 24 avril 1785, délibération au sujet de l'union projetée des 3 prébendes canoniales et curiales. — 12 juillet 1786, refus fait par le sieur Frebourg de présenter le pain à bénir. — 8 septembre même année, on achètera une verge de baleine pour le bedeau. La paroisse Saint-Cande-le-Vieux était la seule de la ville où le bedeau n'en eût pas pour faire reconnaître ses fonctions, ce qui pourrait occasionner quelques légers inconvénients et bruits dans l'église pendant l'office divin. — 27 août 1788, donation par Mlle Le Vieux à la Fabrique de 1,200 livres, pour faire célébrer, à perpétuité, la messe solennelle de la confrérie ambulante du Saint-Sacrement, avec sermon et salut.

G. 6356. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 43 pièces, papier (1 imprimé).

1491-1709. — Requête adressée à nos seigneurs du Parlement par les Trésoriers en charge de l'église de Saint-Cande-le-Vieux, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'imposer sur les propriétaires et locataires de la circonscription de cette église les sommes nécessaires à sa réparation, à savoir : deux tiers sur les propriétaires, un tiers sur les locataires. Le procureur général, M. Maignart, requiert pour le Roi assemblée des principaux habitants, 11e juillet 1661. — Autres requêtes à même fin, 1662. — Arrêts du Parlement. — « Noms et surnoms des propriétaires et locataires ayans et tenans maisons, despendans de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieil, comme aussy les prix que les locataires ont voulu déclarer en tenir et faire valoir leurs maisons. » — François et Daniel Chef-d'Hostel, héritiers de feu maître Salomon Chef-d'Hostel, avocat en la Cour, faisant profession de la religion prétendue réformée, déclarés exempts de contribution pour la réparation de l'église d'Eturqueraye, 27 janvier 1668. — Autre arrêt qui exempte également de contribution à la réparation de l'église de Maromme, Guillaume Paris, avocat, Isaac Simon, Jean Le Couteulx et David Scoquefevre, bourgeois de Rouen, faisant profession de la religion prétendue réformée, 29 juillet 1660. — Accord entre les curés de Saint-Cande-le-Vieux et les Trésoriers et paroissiens, au sujet du droit prétendu par les premiers de prendre toutes les oblations qui sont faites dans la dite église et spécialement la moitié de celles qui sont faites aux reliques, 4 août 1491. — Transactions entre Thomas Guillebert, curé d'une des portions de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et les Trésoriers et paroissiens de la dite église, d'autre part, au sujet du presbytère, 4 mars 1491, 18 décembre 1494. — Autre accord, pour le presbytère, entre les Trésoriers de Saint-Cande et les curés Jean Sochon, licencié en décret, Jean Jure et Noël Le Barge, représenté par Robert Butet, vicaire, 5 mai 1495. — Autre transaction entre Philippe Allain, Léonor Le Saunier et Guillaume Dieppedalle, chanoines curés, au sujet de la maison de la quatrième portion, 15 février 1689. — Sentence du bailliage qui condamne les curés à faire faire les réparations de cette maison, 5 novembre 1691. — Procès, au bailliage de Rouen et au Parlement, entre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et Nicolas De la Place, curé semainier, au sujet de l'élection d'un clerc de l'œuvre, en remplacement de Jacques Legendre, décédé. — Les paroissiens s'intéressaient à Laurent Legendre, prêtre habitué, frère du défunt, et soutenaient que, dans l'élection qui avait été faite du sieur Du Parc, les formalités n'avaient pas été observées, 1709.

G. 6357. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier. (2 sceaux, 3 fragments de sceau.)

1423-1507. — Vérifications, à diverses époques, des reliques conservées dans l'église de Saint-Cande-

le-Vieux; — par *Bertholinus de Qualiis*, docteur ès-lois, vicaire du cardinal de Plaisance, administrateur perpétuel de l'évêché de Lisieux, 8 février 1422 (fragment du sceau de la Cour du dit prélat); — par Zanon, évêque de Lisieux, 22 juillet 1425; — par Henri, évêque de Philadelphie, professeur en théologie, délégué par Etienne Blosset, évêque de Lisieux, dimanche de la Passion 1494; — par Toussaint, archevêque de Thessalonique, délégué par Jean Le Veneur, évêque de Lisieux, 25 avril 1505; 7 avril 1507. — Indulgences accordées à ceux qui, à certains jours, visiteront les reliques, par *Bertholinus de Qualiis;* — par le pape Eugène IV, 11 des calendes de mai 1432; — par l'évêque de Philadelphie. — Visite de l'église de Saint-Cande-le-Vieux par Thomas Brebençon, doyen de l'exemption, dernier avril 1448. — Reliques de saint Cande, de sainte Pience, de saint Nicostrat. — Mention de reliquaire d'étain doré, dû à la libéralité de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Ursin, 1505. — Sceau de Toussaint, archevêque de Thessalonique (en cire rouge, forme ronde, dans 2 boîtes de bois). — Fragments du sceau de la Cour de l'évêque de Lisieux; — de l'officialité de Rouen; — de Jean Le Veneur, évêque de Lisieux. — Marques des notaires apostoliques : Nicolas Lavenu, Guillaume Manchon, Pierre Cochon, Guillaume Colles, *Socius* Votes, dit Compaignon, Jean Le Serrurier, Geoffroi Le Gallois, Jacques Le Moine, Jacques Du Mesnil, Guillaume Parfoudin.

G. 6358. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1620-1643. — Concession faite, par Guillaume Du Vair, évêque et comte de Lisieux et garde-des-sceaux de France, au Trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Cande-le-Vieux, « d'une place vide, en forme d'un petit cimetière, contiguë et adjacente à l'église, afin de l'augmenter et d'y faire bâtir une chapelle pour la commodité du peuple qui s'y trouve, les dimanches et festes solennelles, en si grande quantité que la dite église ne le peut contenir; donné à Pont-Audemer, 3 juillet 1620. Signé : G. du Vair, Evêque de Lizieux. » — « Ordonnance de Philippe de Cospean, évêque de Lisieux, adressée au promoteur de l'exemption et officialité de Saint-Cande-le-Vieil pour qu'il ait à solliciter les Thesauriers et paroissiens de pourvoir à la clôture du cimetière, où se commettaient des profanations, faute de quoi le dit cimetière déclaré profane, pollu et interdit; » donné à Lisieux, le 16 juillet 1642; signé : « Philippes, évesque et comte de Lisieux, doyen de Saint-Cande-le-Vieux. » — Procès intenté par le même prélat contre Thomas Le Febvre, voyeur du Roi, et contre les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, pour s'être permis, sans autorisation de l'évêque, d'entreprendre, sur le terrain du dit évêque, dans la construction du portail et la reconstruction des murs du cimetière. — Sentence des requêtes et arrêt du Parlement en faveur de l'évêque; marché fait avec Thomas Le Febvre. — Nomination de députés pour aller trouver l'évêque. — Lettre de l'évêque par laquelle il annonce son refus d'obtempérer à la prière des Trésoriers, 1643. Cette lettre est écrite en entier de sa main et munie de son sceau.

G. 6359. (Liasse.) — 14 pièces, papier; (1 imprimé).

1640 (copie) **-1672**. — Etats des fondations de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux; — notes sur les dites fondations; — requêtes adressées à l'évêque de Lisieux, doyen de Saint-Cande, pour obtenir leur réduction; — ordonnances de réduction par Léonor de Matignon, évêque et comte de Lisieux, doyen de Saint-Cande-le-Viel de Rouen, de nul diocèse, dépendant immédiatement du Saint-Siège; à Lisieux, 22 décembre. Signé : « Léonor, évesque et comte de Lisieux; » par commandement de Mgr, J. Hébert. Original et copie imprimée de cette ordonnance. — Autre ordonnance de Mgr Phillippe de Cospéan, évêque de Lisieux, portant règlement pour le service de l'église de Saint-Cande-le-Vieux, 1640 (copie).

G. 6360. (Liasse.) — 42 pièces, parchemin; 112 pièces, papier.

1450-1789. — Fondations en l'église Saint-Cande-le-Vieux par les exécuteurs testamentaires de Pierre Cauchon, ancien évêque de Lisieux, en l'honneur du Saint-Sacrement; 300 livres versées par Jean de Gouvis, l'un des exécuteurs testamentaires; étant alors chanoines curés, maître Mathieu Le Nepveu, messire Jean Marlet, Jean Macieu et Thomas Martin, ce dernier en voyage à Rome, 23 septembre 1450; — par Jean Polly, 24 avril 1492; — par Vincent Desmoulins et Robine, sa femme, fille et héritière de Guillaume Calletot, en son vivant tapissier. — Donation d'une maison plus tard désignée comme située rue du Chien-Jaune, derrière la porte du Bac, 1517; — par Garin Seret, pelletier, 1520; — par Jeanne, veuve de Gieffroy Bourdet, voiturier par eau, 1520; — par Thierry Dupont, marchand à Rouen, 1580; — par Marie Patriarche, veuve de Geoffroi du Roulle; — par Jean Thimonnier, 1640; — par Jean Hamon, l'un des 4 curés de Saint-Cande-

le-Vieux (fondation du *Stabat Mater dolorosa,* à chanter en la chapelle de la Vierge tous les vendredis de l'année, après le salut ordinaire, qui se chante à 5 heures du soir, par les sieurs curés et chanoines, le clerc et les 4 chapelains, *fondataires* de la dite église), 2 mai 1642; — par le même (fondation de 6 hautes messes aux jours de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste, de la Visitation de Notre-Dame, de Sainte-Anne, de Notre-Dame-des-Neiges, de l'octave de l'Assomption, de la Présentation de la sainte Vierge), 1623; — par Nicolas Dufour et Jacques Dufour, docteur de Sorbonne, Jean Dufour, frères, enfants et héritiers de Catherine Le Chandelier, veuve de Nicolas Dufour, marchand à Rouen, 1674; — par Toussaint Dujardin, ancien curé de Saint-Cande-le-Vieux, 18 septembre 1667; — par Jean Le Verdier, marchand tapissier, 18 septembre 1667; —par dame Anne Delisle, veuve d'Alexandre Briffault, marchand à Rouen; — par les héritiers de Victor Delisle, clerc-siégé pour le Roi au gros à Rouen, David Delisle, ajusteur en la Monnaie, 5 mars 1690; — par Jacques Leforestier, courtier de vin (donne un ange de cuivre avec son piédestal pour servir de lutrin dans le chœur), même année. — Testament de Thierry Dupont, marchand; veut être inhumé dans le chœur du monastère des Cordeliers, et que, sur sa sépulture, il soit apposé une tombe de marbre noir avec son effigie, 1580. — « Cy ensuivent les jours et festes ausquelles se doivent célébrer les messes et services de la fondation faite par le sieur Jean Le Verdier, marchand à Rouen et ancien Trésorier de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieil au dit Rouen, suivant le contrat de la dite fondation, en date du 18 septembre 1667, » placard imprimé sur parchemin, à Rouen, de l'imprimerie de Jean Tieucelin, rue aux Juifs, près le Palais, MDCLXVIII. — Donation faite par Pierre Allain, marchand bourgeois de Rouen, et par Marguerite Ozanne, sa femme, de 35 livres de rente foncière sise à Jumièges, 1703. — Donation par les héritiers de noble homme Jean de Bresmes, écuyer, sieur de Villers, d'une rente de 4 livres 10 sous sur des maisons situées à Rouen rues de la Gloe et de la Vigne, 1504. — Donation par André Gontier, maître plâtrier, de deux acres et demi de prairie à Caudebec, 1703. — Donation par Etienne Larchevesque, d'une maison rue Ancrière, 1684.

G. 6361. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin, 99 pièces, papier.

1591-1789. — Titres de rentes et de propriétés de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Sentence d'adjudication, à la dite Fabrique, d'une rente de 5 livres sur une maison où pendait pour enseigne le *Soleil*, paroisse Saint-Étienne-la-Grande-Eglise, entre les maisons aux enseignes de la *Tuile* et de la *Coupe,* la dite somme à prendre sur M. Fernande de Palme, au lieu de Noël Guerould, sieur du Manoir, conseiller et secrétaire du Roi, 1631. — Titre nouvel de la dite rente, du 10 avril 1764. La maison du *Soleil* était alors la propriété des Frères de l'école chrétienne dite de Saint-Yon (frère Claude, supérieur général; frère Raimond, 1er assistant; frère Florence, procureur pour le frère Généreux, second assistant), 1764. — Etat des revenus et charges de la Fabrique. — Sentence des requêtes du Palais sur un procès entre Cachereux et Barrabey, curés de Saint-Cande-le-Vieux, et Barrey et Bezuquet, autres curés de la même paroisse : « Ordonné que par cy-après les 30 mines de blé et tout autre revenu des 4 cures prébendées sera également partagé entre eux, 1586; » la dite sentence confirmée par un arrêt du Parlement, de 1591. — Baux d'une maison rue du Bac; — d'une vergée et demie de pré à Sotteville. — Testament de Michel Le Fournier, conseiller-aumônier du Roi, chanoine et curé de Saint-Cande-le-Vieux, 15 août 1675 (copie collationnée).

G. 6362. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin, 81 pièces, papier (2 imprimés).

1580-1787. — Procès à la vicomté de Rouen, au Bureau des Finances (Chambre de la voirie), au Parlement, entre Françoise Milton, veuve du sieur François Malestra, tenant l'auberge du *Gaillardbois*, et les Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, au sujet d'une enseigne : *Au Gaillardbois,* posée sur une maison appartenant au dit Trésor, 1722-1723; — entre le même, d'une part, et l'Hôtel-Dieu de Rouen et le dit Trésor, d'autre part, à l'occasion du préjudice causé à leurs maisons par le coche d'Evreux et autres voitures de semblable grandeur, se rendant à l'auberge du *Gaillardbois*, 1723-1725. — Arrêt du Parlement de Normandie contre la dite veuve Malétra; les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, les curés chanoines et Trésoriers de Saint-Cande sont autorisés à faire planter 6 bornes ou heurtoirs le long des maisons et murs de la rue du cimetière Saint-Cande, conformes à la permission du 29 octobre 1723, obtenue de la Chambre de la Voirie, si mieux n'aime la dite Malétra, en faire planter, de 2 pieds en 2 pieds, des 2 côtés de la rue, de telle grosseur que les voitures ne puissent se dévoyer, ni les essieux d'icelles endommager les murs et maisons, des deux côtés, mettre et entretenir les dites bornes à

ses frais, 17 juillet 1725. — Procès entre la dite dame Malestra, l'Hôtel-Dieu et le Trésor Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et Jacques Girard, fermier des messageries d'Evreux à Rouen et Dreux, d'autre part. Celui-ci demandait que ces bornes fussent enlevées parce qu'elles nuisaient au passage de ses coches et carrosses. — Arrêt rendu contre le dit Girard par les commissaires généraux députés par le Roi pour juger les différends et contestations concernant les postes et messageries de France, 18 janvier 1727. — Mémoires, écrits, réponses, significations et autres pièces de procédures relatives à ces trois affaires. — « Mémoire pour Françoise Milton, veuve du sieur Malestra, intimée en appel. Contre Messieurs les Gouverneurs et Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de cette ville et les sieurs Curez et Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieil, Apellans de sentence rendue au Bureau des Finances et Chambre de la Voirie de cette ville, le 19 janvier 1724 : La rue dans laquelle demeure la veuve Malestra n'a jamais eu d'autre dénomination que la rue du Gaillardbois, laquelle, d'un côté, a son entrée par la rue du Bac, et, d'un autre côté, sa sortie pour les gens de pied et de cheval, même pour les brouettes, par derrière l'église Saint-Cande pour aller rendre par dedans la rue de la Savonnerie. Le coche d'Evreux ne porte que 7 pieds 8 pouces de largeur. Il y a plus de 60 ans que le coche d'Evreux a logé, la première fois, dans l'auberge du *Gaillard-bois.* » — Mémoire pour MM. les Gouverneurs et Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, etc. (Imprimés). — Nouvelle difficulté, en 1785, entre la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux et le sieur Malétra, négociant à Rouen, au sujet de bornes en pierre mises dans la rue. — Ordonnance de M. de Crosne, Intendant, autorisant une délibération de la Fabrique. — Titres de propriété de deux maisons rue de la Savonnerie, 1580-1616. — Baux des dites maisons, 1744-1787. — Permission donnée par M. de Matignon, évêque, comte de Lisieux, doyen de l'église Saint-Cande, de bâtir la maison du Trésor sur la muraille de l'écurie de l'hôtel de Lisieux, dernier mai 1674.

G. 6363. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 39 pièces, papier (26 imprimés).

1727. — Edits, Déclarations du Roi, arrêts du Conseil, instructions concernant les droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — Registres, rôles de taxes, ordonnances de l'Intendant, quittances. — Arrêt du Conseil qui modère à 200 livres la taxe de 250 livres pour droits d'amortissement de la paroisse Saint-Cande-le-Vieux, 16 mars 1675. — Modération par l'Intendant à 100 livres du droit à payer par la Fabrique de cette paroisse pour la réunion de l'office de Trésorier, 1707.

G. 6364. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1662-1699. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux pour les années 1662, 1688, 1690, 1691, 1692, 1695, 1696, 1697, 1699. — Réédification des 2 culs de lampe et du portail de l'église par Henri Gosset, maçon; ouvriers payés 25 sous par jour; emploi d'ardoise d'Angers, 1662. — M. Allain, curé, 1688. — Quittances de M. Allain, curé, 1688; — de F. Le Mesle, curé, 1696; — de Morin, curé de Longpaon, chapelain de la chapelle Saint-Louis aux Béguines, 1688; — de David Ferraguet et Toussaint Plaisant, maîtres menuisiers, 1688-1696; — de Sainte-Hélène, Thomas Eudes, organistes, 1688-1699; — de Barthélemy Poucholle, vitrier, 1695-1696.

G. 6365. (Liasse.) — 415 pièces, papier.

1701-1719. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse de Saint-Cande-le-Vieux pour les années 1703, 1704, 1705, 1707, 1708, 1710, 1712, 1713, 1714, 1715, 1717, 1718, 1719. — Mémoire de Jean Duval, vitrier : « Une pièce peinte au grand panneau où il y a la tête de saint Jean et de l'écriture de ceux qui demandent *Quid faciemus?* » 1714. — Mémoire du même; réparation des verrières de Saint-Cande-le-Vieux; « met des pièces de verre bleu, vert et violet; met une tête d'homme, 2 de cheval; panneau relavé et remis en plomb neuf; repeint 4 pièces de verre neuf, savoir la tête du bon larron et ses épaules, et le dos d'un juif peint d'une très belle couleur jaune, une épaule bleue, le tout 12 livres 10 sous, » 1715. — Mémoire d'Antoine Vincent, facteur d'orgues; journée de plâtrier, 30 sous; de manœuvre, 14 sous; d'ouvrier, 25 sous, 1719.

G. 6366. (Liasse.) — 321 pièces, papier.

1720-1729. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Mémoire de Michel Le Vieux, maître vitrier, 1720. — 20 livres pour un missel en blanc, qui doit être couvert de l'ancien *convertoir* d'argent, à l'usage de la dite église. — Quittances de M. Bourgoin, organiste, 1725. — Quittance de M. Brière : 15 livres pour avoir accordé l'orgue; — de M. Eustache, prêtre, organiste :

25 livres pour avoir touché l'orgue, de la saint Michel à Noël 1727.

G. 6367. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1730-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — M. Le Parc reconnaît avoir reçu 19 livres, savoir 15 livres pour 20 feuilles de vélin pour faire l'office de saint Cande, et 4 livres pour une main de grand papier pour copier et faire le double du dit office, 1730. — Quittance de Le Prince : « Pour accommoder une niche de dorure pour exposer le Saint-Sacrement, dorer la couronne et le fond de la dite niche, fournir 4 colonnes avec les courbes pour porter la dite couronne, 50 livres, » 1736.— Quittance de Mollien, maître fondeur. — Journée de plâtrier, 26 sous; de manœuvre, 16 sous, même année.

G. 6368. (Liasse.) — 301 pièces, papier.

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.— Quittances de Jean-Baptiste Baron, organiste. — Marché entre les curés, chanoines et Trésoriers de Saint-Cande-le-Vieux, d'une part, et le sieur Pierre Le Brument, entrepreneur de bâtiments, d'autre part, pour la réparation des voûtes de l'église, conformément au devis de M. De France, architecte; journée de charpentier, 30 sous, 1742. — Marchés et mémoires pour la réparation des verrières de l'église; Jacques Bridou s'était soumis, en 1737, de les entretenir en plomb, de fournir les pièces blanches et peintes de la même couleur que celles à remplacer. — Etats des réparations : Aux 2 formes de vitres sur la chapelle de Sainte-Clotilde, 50 panneaux raccommodés et ressoudés, à 20 sous la pièce; 40 pièces de peinture, à 6 sous la pièce; — à la chapelle de Saint-François, 12 panneaux lavés et soudés, à 6 sous pièce; — de plus, pour avoir remis le soleil en plomb neuf, 1 livre 10 sous; — de plus, 7 anges remis en plomb neuf, 4 livres 4 sous, 1742. — Procès avec la veuve de Jacques Bridou, héritière du dit Bridou, et avec son fils Joseph-Thomas Bridou, aussi maître vitrier, 1743. — Mémoires et quittances de Guillaume Cappelle pour le pavage du chœur, 1744.

G. 6369. (Liasse.) — 241 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Mémoires de Lernault, vitrier, 1750, 1751, 1753, 1754, 1755 : « Fourni 4 pièces de peinture, à 6 sous pièce; 2 pièces de peinture, même prix, 1751. » — En 1752, journée de maître paveur, 30 sous; d'ouvrier, 28 sous; de manœuvre, 18 sous. — En 1754, Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues; — Armand, organiste. — En 1757, droit d'ouverture de la terre dans l'église pour Mme Marguerite Le Noble, veuve de Jean Moulin, 6 livres. — Pour le droit de coffre dans le cimetière et la seconde sonnerie de Mme Marguerite Moisel, 6 livres. — Pour le droit de coffre dans le cimetière de Marguerite-Christophe Du Dezert, enfant, 1 livre 10 sous.

G. 6370. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1759-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — Quittance de Baudouin, menuisier : 1 confessionnal en bois de sapin du nord placé sous le clocher, 60 livres, 1759. — Quittance de Langlois, tapissier, pour les fûts de 3 grands tabourets de bois de chêne, à pied de biche, à baguette tout autour, pour asseoir MM. les célébrants, 13 livres 10 sous; sangle croisée, 2 livres 14 sous; crin, 9 livres 14 sous; toile, velours d'Utrecht cramoisi fin, clous dorés, etc.— Autre confessionnal fait par Baudouin, 100 livres.

G. 6371. (Liasse.) — 512 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux. — En 1771, ouvrier, 30 sous par jour. — Mémoire de Delan, vitrier : verre de peinture, de différentes couleurs, à 6 sous par pièce; ouvrages de maçonnerie faits par Louis Hellot. — Etiquette imprimée de Detancourt, frères, marchands à Rouen, rue Grosse-Horloge, vis-à-vis l'église de Notre-Dame de la Ronde : « Vendent toutes sortes d'étoffes de soie en or et en argent, etc. » — Quittance de Pierre Ferrand, imprimeur, 1779.

G 6372. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 648 pièces, papier.

1692-1790. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux de 1780 à 1790.— Mémoire de François Derainne, *halbardier* de Saint-Cande-le-Vieux, 6 livres 6 sous, à raison de 6 sous par jour. — Armand, organiste. — 24 sous au portier de la porte de Paris, pour le passage de la

procession, 1785. — Prix des bancs en 1784 : M. Perchel, 16 livres 5 sous ; — M. Carré, 10 livres ; — M. Campigny, 10 livres. — Journée de plâtrier, 30 sous ; de manœuvre, 18 sous, en 1785. — Baux de maisons, boutiques, etc., appartenant à la Fabrique de Saint-Cande-le-Vieux.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE Ste-CROIX-DES-PELLETIERS

G. 6373. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1587 - 1761. — Inventaires des titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers, 1761. — Inventaires des meubles et ornements de cette église, 1587 — XVIIIe siècle. — Contre-autel de drap d'or, vieille pièce de tapisserie, 4 pendants, 2 au maître-autel, 2 à l'autel de la Vierge-Marie, 1587. — « Pour la procession, une croix d'argent doré, donnée par noble homme Me Georges Voisin, sieur de la Haye, Thésaurier de la dite paroisse, pour l'usage et service, tant de la dite église que de l'archiconfrairie du très sainct Crucifix, un baton couvert de cuivre pour porter la dicte croix. Une bannière peinte, accoustrée de damas rouge cramoisy, faicte par les aumosnes des enfans tant de la paroisse que de la dite archiconfrairie. Un soleil d'argent doré, au paiement duquel ont contribué le Trésor, l'archiconfrairie du très saint Crucifix, Michel Chrestien, procureur en la Cour, Thésaurier de la paroisse, pour s'acquitter de la tente du jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, etc... une petite coupe pour donner le vin et la Communion, donnée par feu M. Nicolas de Melun, curé de la dite paroisse. — Un poisle de velours fait des deniers de l'association du Saint-Sacrement. — Deux vases de terre de Valence donnés par M. De la Mare, huissier. — Trois fonds de tableaux pour servir à l'encastillement placé au-dessus du tabernacle, l'un où est peinte la Résurrection, donné avec le dit encastillement par maître Raoul Le Dangereux, curé de la dite paroisse ; l'autre, où est dépeinte l'Annonciation, donné par honorable homme Gabriel Le Duc ; le 3e où est peinte la Nativité de N.-S., donné par Noël Fresmond. Signé : Le Dangereux. — Autre inventaire de l'année 1626 : 2 tableaux où sont despains les faces de Notre Seigneur et de la Vierge ; — 2 autres où sont dépeints 2 Jésus pour mettre dans 2 portiques sur l'autel. — Deux grands tableaux, l'un de la Salutation à la Vierge, et l'autre de la Présentation par la Vierge de N. S. au Temple, les dites représentations données par Nicolas Jouiaux, et les 2 encastillements par Guillaume le Seneschal et Jacques Piquenot, menuisier. — Pour la chapelle de la Vierge, un grand tableau où est dépeint une Cène. — Pour la chapelle Saint-Sébastien un grand tableau, où est despainct la Vierge et sainte Elisabeth et N. S. sortant du berceau, lequel est sur l'autel. » — Autre inventaire de 1692 : « Partie de bréviaire d'Orléans, contenant l'office de sainte Hélène ; — 14 coussins servant à l'autel sous les livres ; — tapisserie par ondes à petit point, pour la chapelle du Verbe. » — Etat des biens et revenus du Trésor, 1742. — Compte de Jacques Dieulois, Trésorier, même année. — Tableau des fondations de la paroisse, 1758.

G. 6374. (Liasse.) — 71 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier.

1597 - 1789. — Fondation de Catherine De la Pierre, veuve en premières noces de Thomas Heudes ; en secondes noces, de Richard Raoult, 1720. — Baux des trois maisons appartenant à l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers, (une, rue des Champs-Mahiet, les 2 autres près de l'église, à droite à gauche) ; parmi les locataires de la maison de la rue des Champs-Mahiet (Camahiers), Jean-Baptiste-Jérôme Le Crep, secrétaire de l'Intendance de Rouen, 1772-1781 ; — Nicolas-François Du Resnel, chanoine de Saint-Malo, seigneur de Bos-le-Comte, Bosc-Normand, Thuit-Signol, seigneur et patron de Saint-Pierre du Bosguérard, conseiller au Parlement, 1763. — Etats de lieux. — Pièces de comptabilité : « Mémoire de ce qu'il convient de faire à l'orgue de Ste-Croix-des-Pelletiers de Rouen » ; — « mémoire de ce que Artus, maître menuisier, a fait et fourni pour l'église Sainte-Croix-des-Pelletiers. » — Rôle des paroissiens de la paroisse Sainte-Croix-des-Pelletiers, avec le chiffre de leur cotisation par semaine pour la subsistance des pauvres, 1649 : — « Madame Bocquemare, veuve, 2 sous ; — M. Michel, 1 sou ; — M. de Grandchamp, avocat au Parlement, 6 sous ; — M. Gence, ministre, 3 sous ; — M. de Montenay, conseiller au Parlement, 0 ; — M. Pillée, avocat ; 3 sous ; — M. Eschard, secrétaire, 0 ; — M. Le Febvre, avocat au Parlement, 6 sous ; — M. Du Resnel, 3 sous ; — M. Questel, avocat en Vicomté, 1 sou ; — M. Cocquerel, conseiller au Présidial, 0 ; — M. Housset,

médecin, 3 sous; — M. Ribard, vinaigrier, 2 sous; — M. Behotte, avocat, 5 sous; — M. Guiffart, médecin, 3 sous; — M. Getz, 2 sous; — Madame du Becquet, 40 sous; — M. d'Anglesqueville, conseiller au Parlement, 0; — M. Le Clerc, médecin, 3 sous; — M. de Maucanchy, conseiller au Parlement, 0. » — Poursuites contre des particuliers qui refusaient d'accepter la charge de Trésorier de la paroisse : Bicherey, 1597; — le sieur de Codecard, qui alléguait, pour être dispensé, sa qualité de gentilhomme; — contre un autre qui avait détérioré les orgues, 1679. — Mention de Philippe Le Mareschal, organiste de Saint-Patrice; — de Jacques Boyvin, organiste de Notre-Dame; — de J. Quesnay, Pascal Quesnay, Clément Lefebvre, organistes à Rouen, Ingoult, facteur d'orgues.

G. 6375. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 111 pièces, papier.

1578-1758. — Titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers, classés sous les cotes A, B, C, D, E, F, G, H.— Requête adressée à l'archevêque, à l'effet d'obtenir la permission de transporter dans le cimetière Saint-Maur des terres tirées de l'église lors de la construction des chapelles, et qui, haussant le cimetière de l'église, la rendaient si humide que les lambris et les ornements étaient endommagés; permission accordée par M. de Fieux, vicaire général, 10 avril 1690. — Bornage pour le cimetière entre la Fabrique et les propriétaires voisins, 1758. — « Devis des ouvrages de massonnerie qu'il convient faire pour la construction d'un bâtiment neuf et d'une chapelle : Sera faict une fermeture de pierre de Saint-Leu pour porter les maineaux et remplage d'un vistrail pareil à celuy des autres chapelles de l'église de Sainte-Croix-des-Pelletiers, après quoy sera faict la démolition de la maçonnerie qui est dessous le dit vistrail jusques au rez de terre, pour, après icelle desmolition, faire et construire une chapelle de pierre de taille, à pan, de pareille hauteur, largeur et époisseur et fasson que celle de Saint-Adrien; » Jean Loyer, maître maçon entrepreneur, 1683. — Procès, à l'officialité, pour les réparations du presbytère, entre le sieur Guenet, curé, et les héritiers de son prédécesseur, Noël Jamelin, et le doyen de la Chrétienté. — Conflit de juridiction entre l'officialité et le bailliage de Rouen, 1644. — Mémoires, quittances et autres pièces de comptabilité concernant des travaux faits au presbytère et à l'église. — Extrait des délibérations de l'Hôtel-de-Ville de Rouen : permission aux paroissiens de construire une fontaine pour le bien et commodité des paroissiens, 17 mars 1635. — Permission accordée par l'archevêque pour construction sur une place de cimetière inutile, 17 mars 1667.

G. 6376. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1427-1753. — Titres de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen, classés sous les cotes J, K, L, M, N, O, Q, R, S, T, V, Y, Z. — Extrait des « ordonnances du mestier de pelletier fourreur en ceste ville de Rouen, » 1427-1462 : « Item tous les appentifz d'icelluy mestier, quand ilz seront jurez, et semblablement tous ceux qui leveront leur ouvreur en la dicte ville et banlieue, payeront, en l'honneur de Dieu et de Notre-Dame, 5 sous tournois, appliquez c'est assavoir : à l'œuvre de Sainte-Croix de Rouen, en laquelle paroisse la plus grande partie de ceux du dit mestier sont demeurans, 2 souz 4 deniers tournois, et en augmentation et accroissement du bien de la charité Sainte-Croix en la dicte église, 2 solz 6 deniers. » — Fondation d'Adam Croisset, 1494; — de Richart Brévedent, licencié en droit civil, curé de la dite paroisse, 7 février 1528; — de Perrine, veuve de Martin Delahaye, 5 novembre 1530; — de Pierre Dudoit, prêtre, 14 octobre 1571; — de Nicolas Dumont, sieur d'Espinay, 25 août 1614; — de Raoul Le Dangereux, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers; testament 9 août 1626 : « Je Raoul Le Dangereux, le premier et le plus grand de tous les pécheurs qui ayent esté au monde, très indigne de la qualité de presbtre, à laquelle Dieu, par sa seulle miséricorde, m'a daigné appeler, sain de jugement, infirme de corps, certain de rendre le tribut deub à la nature, incertain du temps, faictz et ordonne ma dernière volonté ainsy qu'il ensuilt, etc.» — Procès pour l'exécution de ce testament contre le sieur Mallière, beau-père du curé; — consultation signée des avocats Echard et Coquerel, 1626. — Autres fondations de Denis Maudiné, 30 mai 1636 (elle n'est qu'indiquée); — d'Isabeau Fredin, 19 août même année; — de Geneviève Le Blond, 27 novembre même année; — de M. Jamelin, curé, 1641, (baux de la maison par lui léguée); — de Marie Vassel, veuve de Mathieu Planchon, Elu en l'Election de Rouen, 1663; — de Florence de Moy, veuve de Guillaume Moisant, l'un des vendeurs de poisson à Rouen, 1648.

G. 6377. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin; 121 pièces, papier.

1634-1790. — Pièces de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers de Rouen, classées sous les cotes CC, OO, PP, QQ, RR, SS, VV, YY, ZZ, DDD, EEE, FFF, GGG, HHH, III, LLL, MMM, NNN, OOO, QQQ, RRR, TTT, YYY, ZZZ. — Fieffe par Jourdain Cavelier, marchand, bourgeois de Rouen, à François Acart, maître faiseur de cordons à chapeaux, 1634. — Vente par Jourdain Cavelier, bourgeois de Rouen et y demeurant, paroisse de Saint-Maclou, à ses frères Jean et Henri Cavelier, aussi marchands, demeurant paroisse Saint-Herbland, de 157 livres de rente foncière, 10 novembre 1643. — Extrait du testament passé devant Le Sausois, notaire à Rouen, 5 mai 1688, par feu messire Henri Cavelier, docteur de la faculté de Paris, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, aumônier ordinaire de S. A. R. Madame. — Vente par Jean Cavelier, prêtre, demeurant paroisse Saint-Lô, fils aîné et héritier en partie du feu sieur Jean Cavelier, marchand à Rouen, au Trésor de Sainte-Croix-des-Pelletiers, stipulé par Mr maître Gallien de Béthencourt, sieur de Mauquenchy, conseiller au Parlement, de 75 livres de rente; présent au contrat, Henri Cavelier, curé de la dite paroisse Sainte-Croix, 24 mars 1668 — Fondations de Robert Dubois, 31 décembre 1667; — de madame Fortin, (messe le mardi en l'honneur de Saint-Joseph) 1668; — d'Anne Renoult, veuve de Pierre Le Vavasseur, enquêteur pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1668; — de madame de Jouveaux, 1670; — de Jeanne Fresnel, 1672; —d'Anne Goujon, même année. — Titres des fondations de madame Barbe Papavoine, veuve d'Alexandre Maillard, épicier à Rouen, 3 janvier 1685; — de Marie Vatel, veuve de François Faucon, 1697; — d'Elisabeth Langlois, 1695; — de Marie Duplessis, veuve de Richard Baratte, 1695; — de Catherine Forment, veuve Le Courtois, 1702, et de Marguerite Mouchard (ces fondations ne sont qu'indiquées); — de Jean Vinebout, 1714; — de l'abbé Jérome-Claude Morin de Villeré, 1729; — de Catherine et Marie Rabon, 1732; — de Pierre Du Bos, avocat au Parlement, 1732; — de Mme Bréard, 1743 (cette fondation n'est qu'indiquée); — de Catherine Adelin, veuve de François Bonhomme du Mesnil, conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement, 1746.

G. 6378. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier; relié en parchemin.

1760-1791. — Comptes de la Fabrique de Sainte-Croix-des-Pelletiers. — Trésoriers : Louis-Augustin Ribart, 1760; — Hayer, 1761; — François Bruhier, 1762; — Pierre Gille, 1763; — Louis Travers, 1764; — Louis Mallet, 1765; — Pierre Grenet, 1766; — Gilles Gaumare, 1767; — Coignard de Touvens, 1768; — Antoine Fayolle, 1769; — Jean Mallet, 1770; — Gabriel Adam, 1771-1772; — Louis Gaumare, 1773; — Baudouin, 1774; — Harre, avocat, 1775; — Gueroult, avocat et procureur au Parlement, 1776; — Née, 1777; — Prevost, 1778; — Le Prevost, 1779; — Mauger, 1780; — Pierre Heude, 1781; — Jean-Baptiste Gaumare, 1782; — Robert-Dominique Grenet, 1783; — Peulvay, 1784; — Lédier, 1785; — Léger, 1786; — Gence, 1787; — Bosquier, 1788; — Breban, 1789. — Curés : MM. Le Cesne et Aroux. — Heuzé, organiste, aux appointements de 100 livres. — Paiements à Mouard, menuisier, Le Roux, imprimeur. — Quelques-uns de ces comptes ont été écrits avec beaucoup de soin.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-CROIX-SAINT-OUEN

G. 6379. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, parchemin; relié en ais avec fermoirs en cuivre.

1340-1686. — Cartulaire de la Fabrique de l'église paroissiale Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen; Table au commencement du registre : « C'est la table et répertoire de ce présent livre chartrier pour le Trésor et Fabrique de la parroisse de Saint-Ouen de Rouen, par laquelle l'en peult promptement et de ligier trouver toutes les chartres, lectres et escriptures incérées et contenues en ce dit chartrier par et selon le nombre des feuillez d'icelluy. — Comme l'église de l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paoul et parroisse de Saint-Ouen de Rouen, lors estant dedens la dicte église d'icelle abbaye, cheut en ruyne et démolition, et comme, par sentence diffinitive de l'archevesque de Rouen et son vicaire, l'abbé et religieux furent condempnez à ériger et construyre, dedens le chimetière d'icelle parroisse de Saint-Ouen, l'église d'icelle paroisse, en actendant la réédifficacion

de la dicte église ainsy démolite, et lettres-royaulx obtenues à cette fin par iceulx religieux et consentement donné par le Roy de ce faire, laquelle eglise fut fait dédyer et béneir par les ditz religieux en nom de Dieu et de Saincte-Croix, 10 juillet 1340, mars 1341 (V. S.). — De la subjection en quoy sont tenus et obligez les ditz religieux de Saint-Ouen, de trouver maintenir et entretenir la dicte église et moustier d'icelle parroisse, cloches, cordes et toutes autres choses, et mesmes les livres pour faire le service divin en icelle église et paroisse à l'usage et ordinaire du dit Rouen, et autres charges et subgections en quoy sont tenus et subgectz iceulx religieux envers les parroissiens d'icelle parroisse, 20 mars 1445. — Comme le chimetière d'icelle église et parroisse de Saint-Ouen fut clos de mur par les Trésoriers d'icelle parroisse, et procès de ce meu, et appoinctement sur ce fait entre les ditz religieux et parroissiens. — De la dicte subgection en quoy les ditz religieux sont tenus et obligiés de trouver, maintenir et entretenir le dit moustier et église d'icelle parroisse de Saint-Ouen, cloches, cordes et autres choses et mesmement les livres pour faire le service divin en la dicte église et parroisse au dit usage et ordinaire de Rouen (à tout le moins deulx messeaulx, 1 épistolier, 1 grael, 2 antiphoniers de *Sanctorum*, et 2 de *Temporum*, 2 légendes, l'une de *Sanctorum* et l'autre de *Temporum*, 2 psaultiers, 2 processionnaires, et 2 manuels) et autres charges et subgections dessus dictes, et comme iceulx Trésoriers et parroissiens sont auctorisez et ont povoir de faire faire telz agréemens et réparacions qu'il leur plaist en la dicte église et parroisse, sans ce que les ditz religieux les puissent oster ne le contredire, ne que ce face ne porte aucun préjudice aus ditz parroissiens, ne que iceulx s'en puissent esjouyr ne aider de possession contre les ditz parroissiens, 3 avril 1445 (V. S.) — De la crue et augmentation première de la dicte église d'icelle parroisse depuis le hault de la chapelle Sainte-Anne estant en la dicte église jusqu'au bout du chancel d'icelle église et parroisse, et comme, par sentence diffinitive de l'official du dit Rouen, les ditz religieux furent à ce condempnez et en autres charges et subgections envers les ditz parroissiens et aux despens de iceulx parroissiens, 1445 ; 28 mars 1460 (V. S.) — De la seconde crue et augmentation faicte par iceulx religieux en la dicte église et parroisse de Saint-Ouen et appointement fait entre iceulx et les ditz Trésoriers et paroissiens, par lequel les ditz religieux accordèrent que une maison estant au bout d'embas de la dicte chapelle Saincte-Anne, demeure à la dicte église et parroisse, et la dicte église d'icelle parroisse, au bout de icelle chapelle Saincte-Anne, estre creue et alonguée de la grandeur du pourpris d'icelle maison, 10 mars 1470 (V. S.) — De la droicture que ont les parroissiens de la dicte parroisse de Saint-Ouen, natifz d'icelle parroisse, en la malladerie du Mont-aux-Mallades lès Rouen, 1485. — Des reliquaires et ornements de corps saints et autres reliques estans au Trésor d'icelle église. » — Acte par lequel le curé Laurent Du Fossé énumère ces reliques et atteste, devant Catherine d'Alençon, duchesse de Bavière, qu'elles furent données à la dite duchesse par Pierre d'Alençon son père, par Pierre de Navarre, son mari, et par Jean, duc de Berry, et qu'elle-même lui en avait fait don, la dite déclaration passée en l'église Sainte-Geneviève de Paris, 24 juillet 1444. — « Des pardons donnez par plusieurs cardinaulx et par M^r le cardinal Georges d'Amboise, légat en France, pour et au prouffit du dit Trésor, 1415-1506. — Admortissement général donné par le Roy Louis XI aux Trésoriers et parroissiens de la dite parroisse, 1470. » — Fondations d'Isabelle, fille de Gueroult Naguet, veuve d'Etienne Du Tot, 1438 ; — de Robin Trencart, avocat et conseiller en cour laie, 22 janvier 1436 ; — de Colin De la Haye et de Jeanne, sa femme, 1449 ; — de Jean Du Quesnay, conseiller en cour laye, sénéchal de l'archevêché, marié successivement à Catherine de Villeneuve et à Jeanne Vynemer, 1461 ; — de Denise, femme de Godefroi Basset, barbier, auparavant femme de Mahiet Godefroi, autre barbier, 1482 ; — de Roger Gouel, écuyer, seigneur de Poville, 8 septembre 1471 ; — de Jean Daoust, curé de Bourville-en-Caux, 1499 ; — de Guillaume Mahom, 1510. — Transaction entre les religieux de Saint-Ouen et les Trésoriers de la paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, au sujet de l'achèvement de l'église, des cloches, du cimetière, 25 janvier 1522. — La plupart des actes transcrits dans ce cartulaire ont été écrits dans les premières années du 16e siècle ; presque tous sont particulièrement collationnés et signés par deux notaires, Godefroy et Houel. Les contrats les plus récents sont collationnés et signés par Guerard, notaire et secrétaire du Roi. — Quelques actes ont été ajoutés. Le plus récent est de 1634. Vers la fin, Inventaire des comptes du Trésor avec indication des noms des Trésoriers depuis 1433 jusqu'en 1687.

G 6380. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier, relié en veau.

1736. — « Chartrier de la paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen, dans lequel sont transcripts les contrats des fondations qui ont été faittes en la dite église, les donations faittes à icelle, et les acquisitions qui ont été faittes par le Trésor, tant pour servir de remplacement aux dites fondations que des deniers provenant de son bon ménage, lesquels sont transcripts au présent registre par ordre alphabétique, et les pièces mises en liasse dans le même ordre, le tout pour y avoir recours, quand besoin sera. Le présent chartrier fait dresser par les soins de Mrs les curé et Trésoriers de la dite paroisse en l'année 1736. » — Au-dessous d'un écusson représentant une croix autour de laquelle s'enroule la lettre S, signature : *Foüet fecit*. — Au commencement, « Table alphabétique, dans laquelle se voit tout ce qui est contenu au présent chartrier. » — Donation de Robin Trancart, conseiller en cour laie, 1436. — Fondations d'Isabelle Naguet, 1438 ; — de M. de Posville, 1471 ; — de Godefroi Basset, 1482 ; — de madame de Civille, 1583 ; — de M. Puchot, 1612 ; — de Charles Maignard de Bernières, 1618 ; — de la dame Colombel, 1618 ; — de madame Le Poulletier, 1621 ; — de M. Thomas du Fossé, 1623, 1625 ; — de madame Piedeleu, 1631 ; — de M. Manoury, 1634 ; — de M. Du Buisson, 1635 ; — de madame Tourmente, 1640 ; — de M. Ytasse et de Catherine Levesque, sa femme, 1650 ; — de madame Restout, veuve de M. de Bimorel, 1656 ; — du sieur Loyer, 1661 ; — du sieur Lucas, 1661 ; — de madame Behotte, veuve de M. Cousin, 1672 ; — de M. Pouyer, 1679 ; — de madame Le Bas, 1689 ; — de madame Rocuchon, 1699 ; — de M. de Darnétal, 1712.

G. 6381. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets, papier, relié en parchemin.

1741-1792. — Livre pour servir à enregistrer les comptes annuels des maîtres en charge de la confrérie du Saint-Sacrement fondée en l'église paroissiale Sainte-Croix-Saint-Ouen, les délibérations des maîtres, et l'inventaire des ornements, argenterie, titres et papiers de la dite confrérie, le dit livre offert par Louis-Claude Morizet, maître en charge, en 1741. — Approbation du compte de 1757 par M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, au cours de sa visite, 3 juillet 1758. — 16 novembre 1777, pour la confection d'une croix d'argent et de chandeliers, 780 livres. — 1er juillet 1779, chaque maître, à la reddition de son compte, paiera, pour la cire brûlée dans son année de gestion, 18 livres et 2 livres de bougie. — 14 mars 1784, l'abbé Legrand accepté pour chapelain ; aura 30 livres d'honoraires, à la charge du maître général, ainsi que les honoraires du clerc de la confrérie, et ceux de l'organiste. Les quêtes ne se feront plus par la ville ; chaque associé paiera le denier annuel du buffet de la compagnie entre les mains du maître pendant l'octave du Saint-Sacrement.

G. 6382. (Registre.) — In-folio, 51 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1773-1792. — Délibérations de la Fabrique de Sainte-Croix-Saint-Ouen. — Curés : MM. N. Le Gros, Deschamps. — 24 mai 1778, adjudication des chaises ; « l'adjudicataire ne pourra exiger, pour le loyer de ses chaises, aux offices, rien au delà de ce qui est porté dans le tarif. » — 15 avril 1779, 9 avril et 16 novembre 1780, délibérations contre le sculpteur Jaddoulle, à cause du retard qu'il mettait à livrer les statues du portail. — Reconstruction du presbytère et de la sacristie.

G. 6383. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin.

1634-1788. — Titres de fondations faites en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen par Louis Berruyer, de la maison de l'Oratoire de Jésus, établi à Rouen, fils et héritier de Paul Berruyer, et héritier de Jean Berruyer, son frère, maître menuisier à Rouen, 3 janvier 1665, 21 février 1668 ; — par Marie Couture, veuve de Nicolas-Charles Baudry, chevalier, seigneur d'Imbleville, conseiller au Parlement, 6 avril 1767 ; — par Marguerite Damien, fille de Marie Videbien, en son vivant, femme de Philippe Damien, 28 janvier 1692 ; — par Pierre De Serouer, prêtre habitué en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen, 23 septembre 1663 ; — par Gervais Descambosc, clerc matriculier de la paroisse, 18 mai 1681 ; — par Robert Du Bois, sieur de la Mothe, 1er juillet 1634 ; — par Claude Du Buisson, clerc de la paroisse, 9 février 1648 ; — par Guillaume Fréard, 21 juin 1677 ; — par Marie de Fremont, 3 mai 1671 ; — par Richard Hébert, procureur général en la Chambre des Comptes, 1652 ; — par Toussaint Hecquet, maître boulanger, 1661.

G. 6384. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1623-1789. — Titres de fondations faites en l'église de Sainte-Croix-Saint-Ouen, par Marie Le Bas ;

— par Marie Le Bry, domestique de M. Jean-Baptiste Fauvel, sieur d'Hacqueville, conseiller au Parlement, 1708; — par Pierre Le Moyne, sieur du Plessis, 1682; par M. Germain Le Pigeon, écuyer, sieur de Darnétal, 25 novembre 1697, 21 mai et 31 août 1701; — par Marie Le Poulletier, veuve en premières noces de Jean Cossart, 25 avril 1621; — par Pierre Lucas, secrétaire de Charles Puchot, sieur du Plessis, conseiller en la grand'chambre du Parlement, 8 juillet 1686; — par M. Manoury; — par Jean-Baptiste Piédechien, sieur de Saint-Germain, 20 juillet 1693; — par Marie Piédeleu, dame d'Autretot, veuve en secondes noces de feu monsieur maître Gentian Thomas, écuyer, sieur du Fossé-en-Bray et du Bas-Bosroger, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 19 juin 1631; — par François Pottier, 1714; — par Toussaint Puchot, sieur du Plessis, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1612; — testament du dit Toussaint Puchot; — par Pierre Puchot, sieur du Plessis, Trésorier général de France au Bureau des finances à Rouen, 20 juillet 1654; — par Jacqueline Rocuchon, veuve d'Antoine Selecque, marchand vinaigrier, 21 octobre 1699; — par Jean Rouelle, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, 21 novembre 1742; — par Gentian Thomas, sieur du Fossé, seul fils et héritier de Gentian Thomas, 9 août 1623; — par Jeanne Triant, 23 août 1662; — par quelques « vertueuses dames de la paroisse, » pour la mémoire et la vénération du sacré mystère de la Passion, croix et mort de Jésus-Christ, Notre Seigneur, auquel l'église est dédiée, » 28 avril 1660.

G. 6385. (Liasse.) — 17 pièces parchemin; 34 pièces, papier; 1 imprimé.

1483-1789. — Réduction des fondations de l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen de Rouen, 23 août 1742, par François-Christophe Terrisse; — 25 juin 1774, par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, l'un et l'autre agissants comme vicaires généraux de l'archevêque. — Titres de rentes appartenant à la dite église, notamment d'une rente de 84 livres, due au Trésor par Marie Morel, veuve de Jean Gosselin, sieur de la Vacherie et de Moulineaux, 1633; — d'une rente de 19 livres, donnée par M. Gouel, sieur de Posville et de Villers, président en la Cour des Aides. — Bail des chaises, 21 août 1787 : 1,220 livres par an.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-DENIS DE ROUEN.

G. 6386. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier; relié en parchemin.

1665-1715. — « Inventaire des lettres et escriptures et contractz de constitutions de rentes, tant fontières que ypotecques, et autres pièces et sentençes concernant et faisant mention du bien et revenu du Trésor et Fabrique de l'esglise parroissiale de monsieur Sainct-Denis de ceste ville de Rouen, 1665. » — Additions jusqu'en 1715.

G. 6387. (Registre.) — In-folio, 493 feuillets, papier; relié en parchemin vert.

1761. — « Chartrier de la paroisse de Saint-Denis de Roüen dans lequel sont transcrits les contrats de fondations qui ont esté faittes par le Trésor, tant pour servir de remplacement aux dites fondations, que des deniers provenant de son bon menage, lesquels sont transcrits au présent registre par ordre alphabétique, et les pièces mises dans le même ordre pour y avoir recours, quand besoin sera. — Le présent chartrier fait dresser par les soins de monsieur De Hénault, curé de la dite paroisse, de monsieur de Saint-Pierre, ancien Trésorier d'icelle, et de Mrs les Trésoriers, tant anciens, en charge, que nouveaux d'icelle susdite paroisse en l'année 1764. »

G. 6388. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, parchemin; relié en ais.

1374-1445. — Registre où sont transcrits sous forme authentique et avec la signature, au bas de chaque pièce, du tabellion Vigneron, tous les titres de propriété se rapportant aux fondations. — Première fondation, pour Jeanne, déguerpie de feu Guillaume Le Febvre, par les exécuteurs de son testament : Jean Basin, Audry Sac, Michel Basin et Marquet Bataille; messe à dire, chaque jour, au devant de 10 heures du matin, en l'église Saint-Denis par les chapelains et clercs de la communauté de l'église Notre-Dame, 8 mai 1445; — autre fondation par la dite Jeanne, fille de défunt Thomas Bataille; une messe basse à heure du point du jour, 1442; — mention du jour du décès de Guillaume Le Febvre, 2 mai 1418; — du jour du décès

de la dite Jeanne Bataille, 9 décembre 1444 ; baillé aux Trésoriers et paroissiens : « un drap d'or de cippre, un casuble de drap de baudequin, braissé d'or ; ung messel et un calice d'argent veré, pesant marc et demi ; *item* une chapelle fournie de casuble, tunique, damatique et 2 chappes de satin noir figuré aux armes des dits Fèvre et sa femme, garnis de emys, aubes et autres choses qui y appartiennent. Item une tunique et damatique, de drap de damas blanc... 4 livres de rente sur l'ostel où pend l'enseigne du *Haubergeon*, en la paroisse Saint-Sauveur, qui fut feu Guillaume de Gaugy, depuis à maistre Laurent Calot, secrétaire du Roy et de présent à Guillaume Rusten, escuier, verdier de Roumare, 19 mars 1448. » — Lettres d'amortissement du roi Henri VI, 1445.

G. 6389. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier, 3 plans.

1307-1764.—Titres de fondations faites en l'église Saint-Denis par Pierre Allard, 1729; — par Jeanne Bataille, veuve de Guillaume Le Febvre, 1442, 1448; — par Antoine-Roger Corbin, curé de Saint-Denis, 1723;— par Vincent Cousin, 1767; — par Robert De Malon, curé de Saint-Denis, 1697; — par Charlotte Deudemare, 1668; — par Marguerite du Catelier, veuve de Jean Cosme, 1740; — par Etienne Duvrac, 1703; — par Laurence Guéroult, veuve de Guillaume Le Roux, 1483. — Titres de propriété des rentes et des maisons assignées aux dites fondations. — Acte passé devant le garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, frère Guillaume de Croisset, par lequel Symon Ravinel reconnaît qu'il avait donné à l'œuvre de l'église Saint-Denis 10 sous de rente, 1307. –Testament de M. le curé De Malon ; legs à son petit neveu, fils d'un commissaire des guerres, à son frère, curé de Roncherolles-en-Bray, 14 août 1797.—5 plans d'une maison appartenant à la Fabrique.—Sceau plaqué du cardinal de la Rochefoucauld.

G. 6390. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 80 pièces, papier.

1513-1774. — Titres de fondations faites en l'église Saint-Denis par Marie Houdemare, 1671 ; — par Marin Horcholle, 1694 ; — par Jean Ytasse, plâtrier de l'hôtel-commun à Rouen, 1670, et par Marie Choisy, sa veuve, 1682 ; — par Pierre de Languedor, écuyer, sieur du Bosc-le-Vicomte, premier et ancien conseiller échevin de Rouen, 1652 ; — par Christophe Le Cercle, 1707 ; — par Pierre Le Cordier, marchand de draps de soie, 1554 ; — par Thomasse Lemoigne, veuve en premières noces de Jacques Boyvin ; en secondes, de Cardin Jolys, 1513 ; — par Guillaume Le Seigneur, prêtre, 1715 ; — par Thomas Le Sencier, curé de Saint-Denis, 1657 ; — par Mathieu Pain, 1714 ; — par Louis Petit, 1657 ; — par Pierre Puchot, seigneur de Cidetot et de Bosmellet, conseiller au Parlement, 1621 ;—par Martine Regnault, 1660.—Titres de propriété de rentes et de maisons attachées aux dites fondations. — Testament du curé Le Censier, 25 novembre 1657. — Acte notarié par lequel la Fabrique fonde des messes en mémoire de cet ecclésiastique : « Feu M[e] Thomas Le Censier, vivant prestre, curé de l'église Saint-Denis, a desservi la dicte paroisse l'espace de 52 ans ou viron, pendant lesquels il a continuellement faict beaucoup de bien en la dicte église, tant en la réédification d'icelle, que par la somme considérable qu'il a laissée par son testament, employée, suivant son désir, à la construction du grand portail, à hourder et couvrir d'ardoise tant le clocher que les dehors de la nef, mesme en la despence de la contretable », 1664. — Donation par Mathieu Pain d'un passage pour aller de la rue de la Halle au portail de l'église Saint-Denis, du côté du clocher, « qui aura 11 pieds de large de dedans en dedans, à prendre le long du mur encommencé proche la porte de la dite église du costé de la maison occupée par le sieur Turgis », 1714. — Mention, en 1513, de Jean Chuffes, docteur en médecine, curé de Saint-Denis ; — de Jean Marie, vicaire, de Jean Lescot, Guillaume Bellard, Denis Goulde, Geoffroy Rogier, Pierre Poullain, prêtre de la paroisse, de maître Richard du Hay, et de maître Pierre Gringore, *machon*, paroissiens.

G. 6391. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; 135 pièces, papier.

1494 (copie) **-1761.** — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen, notamment de 25 sous à prendre sur une maison située en la Basse-Vieille-Tour, où pendait pour enseigne : *Le Tabourinet*, et à une époque plus ancienne, *les Bons hommes* ; — de 320 livres sur une maison, rue des Bons-Enfants, à l'enseigne du *Mouton rouge*, provenant d'une fondation de Robert Seheult, huissier au Parlement, 1566. — Extrait du testament de Mathurin Calice, fait et passé, le 28 mars 1597, devant Baptiste Le Bourgeois, curé de Saint-Denis et notaire en la cour ecclésiastique. — Fondation d'obits par Marie Le Barbier, 1741. — Parmi les pièces relatives à ces rentes : arrêt de la Cour de Parlement pour l'homologation du mandement de M[gr] l'archevêque, du 26 de ce mois, portant règlement pour la sépulture des corps des fidèles, du 29 mai 1721

(imprimé). — Contrat de mariage entre Charles-Jacques de la Houssaye, seigneur du Plessis et de Saint-Martin de Samesle, et Marie-Madeleine Le François, fille de François Le François, seigneur de Billy, 19 octobre 1736.

G. 6392. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1637-1783. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen. — Baux du droit de louer les chaises, pour 150 livres, en 1776 et 1785; les chaises appartenaient à la preneuse. — Inventaires de l'argenterie, ornements et livres de la Fabrique, 1637-1784. — Répertoire des rentes, 1751. — Extraits de comptes, 1606, 1609.

G. 6393. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1583-1601. — Procès au sujet d'une rente de 200 livres donnée à la Fabrique de Saint-Denis de Rouen, par Richard de L'Écluse, clerc matriculier de cette église; opposition au décret des biens affectés au paiement de cette rente et appartenant à Jacques Autin, avocat en la cour, fils et héritier de maître Guillaume Autin, Général en la Cour des Aides de Normandie.

G. 6394. (Liasse.) — 4 comptes comprenant 52 feuillets, papier.

1610-1611. — « Estat des deniers payez et advansez par Michel Louvel, Thésaurier en charge de l'église paroissial Sainct-Denys de Rouen pour la rédiffication de la dite église. » — Thomas Brière, maçon, entrepreneur; — emploi de pierre de Vernon; — visite des étais et *contre-boutans* par Hardouyn et Jacques Gosset. — « Compte de la recepte et despense faicte par Jehan le Cousteur, Thésaurier de l'esglize parroissialle de Sainct-Denis, des deniers qu'il a receubz des paroissiens de la dicte parroisse, tant propriettaires que locataires, pour la réédiffication de la dicte esglise, de la cotization et taxe de quoy ilz ont esté cottisez et taxcez suivant les arrestz de la court de Parlement de ceste dicte ville de Rouen et du Conseil d'Estat du Roy, en dabte des 26e jour de janvier et 29e de mars 1608, pour l'année 1610 : rue d'Espicerie, la Basse-Vieille-Tour, rues Saint-Denis, des Forcettes et de la Magdalleine;— de Pierre Farin, locataire, 16 sous. » On indique un assez grand nombre de personnes, de la Religion prétendue Réformée, dispensées de payer. — Double dudit compte. — « Ensuict les paiements faicts par quitance pour le compte du grand Trésor de Saint-Denis par moy Michel Louvel, Trésaurier, 1608-1611. »

G. 6395. (Liasse). — 2 pièces, parchemin; 49 pièces, papier; 2 dessins (1 imprimé).

1688-1789. — Devis de travaux entrepris en l'église Saint-Denis; mémoires, quittances. — Devis des orgues dont l'exécution fut confiée à Clément et à Germain Le Fèvre, facteurs d'orgues, 1688. — Visite des nouvelles orgues par Delisle, prêtre, organiste de Saint-Vivien, et par Jacques Boyvin, organiste de Notre-Dame, 17 mai 1697. — Devis pour les orgues, de Louis Godefroy, autre facteur, 1777. — Fondation faite à Saint-Denis, par Jean-Baptiste Le Canu, curé, pour la célébration de saluts solennels, avec orgue et exposition du Saint-Sacrement, à six heures du soir, aux jours de Pâques et de la Pentecôte, et à cinq heures du soir, aux jours de Noël et de l'Epiphanie, la dite fondation revêtue de l'approbation de l'archevêque Mgr Colbert, 31 décembre 1700. — Testament de ce curé, 1714; lègue 400 livres pour fonder, à perpétuité, 20 livres de rente qui seraient payées au vicaire ou autre ecclésiastique habitué en la paroisse pour faire les catéchismes aux enfants; — 6,000 livres « pour faire une contretable à la chapelle de Saint-Clair, semblable à celle de la Sainte-Vierge, pour lambrisser ces 2 chapelles de beau bois de Caen et de Hollande, et pour faire parfaire des balustrades de fer pour clore les 6 arcades des deux côtés du chœur. » — Marchés pour la confection de ces balustrades, avec Pierre Hédouin, serrurier, 1705, 23 mai 1722; — avec Jean Du Bosc, autre serrurier, 9 février 1723. — Assignation par les représentants du curé Le Canu aux Trésoriers de la paroisse Saint-Denis pour leur faire défense d'aliéner ou démolir les balustrades de fer de l'église, 1774. — Avis donné par M. De France, architecte, à propos de la construction d'une nouvelle grille, qu'on se proposait de faire au portique de la dite église du côté de la rue Saint-Denis : « J'estime qu'il convient, 1°, pour l'embellissement et ouverture de l'église, et faciliter la vue des Saints Sacrifices aux paroissiens, y être supprimé les panneaux, pilastres, petits couronnements au-dessus, et les grandes portes de la grille qui partage le chœur d'avec la nef et ne lesser en place que les 2 piliers du chœur, l'entablement, le couronnement et le Christ au-dessus; à la place des dits panneaux, y substituer une frise pareille à celle qui doit faire le pourtour du dit chœur, faire une porte de fer et 2 volets à hauteur du dossier des chaires pour fermer l'entrée du dit chœur, » 1734.—Devis d'André Le Clerc, serrurier, pour la construction de 4 portes et balustres de fer, ainsi que d'une frise, 1733; — d'un appui de

communion, de 2 pieds de hauteur, 1734. — Devis pour le pavage de l'église Saint-Denis en pierres dures disposées en échiquier : « Toutes les allées et le bas de l'église seront pavées des pierres provenantes des anciennes tombes qui se trouvent dans l'église, lesquelles seront dédoublées, sciées et équarries à cet effet », 1789. — Arrêt du Parlement qui autorise le curé et les Trésoriers de Saint-Denis à faire inhumer dans le cimetière proche Saint-Yon, 1784.

G. 6396. (Registre.) — In-folio, 508 feuillets, papier ; relié en veau.

1582-1622. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis, d'abord pour 3 ans, de Pâques à Pâques, ensuite pour un an ; pendant plusieurs années, des comptes séparés pour un genre particulier de recettes et de dépenses, de la Pentecôte à la Pentecôte. — Trésoriers : David Maubogne, 1582-1585 ; — Louis Le Masson, conseiller au Parlement, 1586 ;— Jacques de l'Epine, 1585-1588 ; — Guillaume Le Febvre, 1588-1591 ; — Robert Guenet, 1588-1591 ;—Jacques Tyerce, 1589-1590 ;—Louis Le Masson, 1591-1593 ; — Guillaume Guerould, 1592-1593 ; — Jacques Duval, 1593-1594 ; — Guillaume Guerould, 1595-1596 ;—Jacques Le Charestier, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1595-1596 ; — Pierre Donnest, 1596-1597 ;—Guillaume Le Vavasseur, 1597-1598 ;—Jacques Tyerce, 1598-1599 ;—Nicolas Dehors, conseiller en la Cour des Aides, 1599-1601 ;—Pierre Guerould, 1600-1601 ; — Pierre de Longuemare, 1601-1602 ; — Georges Louchard, 1602-1603 ; — Barthélemy Selles, 1603-1604 ; — Jean de Bloville, 1604-1605 ;— Jacob Delamare, 1605 ; — Pierre Chefderue, 1605-1606 ; — Pierre Godebin, 1607-1608 ; — Jean Le Couteulx, 1608-1609 ; — Michel Louvel, 1609-1610 ; — Raoul Ferrant, 1610-1611 ; — Guillaume Moisant, 1611-1612 ; — Jean Roussel, sieur de Saint-Gilles de la Neuville, correcteur en la Chambre des Comptes, 1613-1614 ; — Jean Lieugard, 1614-1615 ; — Antoine Guerould, 1615-1616 ; — noble homme Simon Le Pigny, 1616-1617 ; — Thomas Fauvel, 1617-1618 ; — Jean Le Planquois, 1618-1619 ; — Nicolas Denis, 1619-1620 ; — Nicolas Trabouillet, 1620-1621 ; — François Louchard, sieur de la Quevalerie, Élu en l'Élection de Rouen, 1621-1622 ; — Abraham Huet, 1622-1623. — Curés : Nicolas Vereul, 1582 ; — Baptiste Le Bourgeois, 1588-1606 ; — Thomas Le Sencier, 1613-1625.— Inhumation dans l'église, 40 et 20 sous, 1582 ; — d'un gentilhomme de M. de Villars, nommé Montroger, 60 sous, 10 novembre 1589 ; — d'un soldat de la compagnie du sieur Perdriel, décembre 1591 ; — de Mathieu Pingeon, serviteur du Hallage, juillet 1592 ; — d'un gentilhomme, lequel décéda au Hallage, de la compagnie du sieur de Vitry, même date ; — « d'un enfant qu'on disoit estre de Bonne-Journée » ; — d'Etienne Vereul, notaire en la cour d'église, entre 1592-1593 ; — de Robert Moisant, maître d'école, dans la nef de l'église, 3 livres, 6 juillet 1609 ; — de Christophe Mirebeau, dans la chapelle Saint-Clair, 13 octobre 1610 ; — de la mère de M. Mayne, portugais (Francisque Mane Soto), 1613. — 1582, au doyen de la Chrétienté pour le chapelain *pestiféré*, 21 sous 3 deniers. — « Payé le jeudi absolut, pour 1 livre de dragée, pain, vin et dessert pour faire la cène, 31 sous tournois ». Pain de la cène et pain à *administrer*, 45 sous. — « Le samedi et dimanche de Paques, à la table des reliques, pour le cierge benist, 102 sous ». — 1588, « aux housseurs de l'église qui l'ont ballyée ». — « Compte de la recepte faicte par Guillaume Le Febvre, Thésaurier des deniers pour l'oratoire faict pour le jour Sainct-Denis 1588. — Du sieur Corneille Cuper, 2 escus.— De M. Vereul, curé, par les mains de Robert Guenet, 2 escus, etc. Somme de la recepte, 160 livres 12 sous ». — « Ensuict la mise faicte pour la construction et service divin de l'oratoire, célébré en l'église Saint-Denis, la 1re sepmaine du mois d'octobre 1588 » : devis fait par Michel Pochon, maître maçon ; draps de toile pour faire le théâtre ; travaux de peinture exécutés par Loys Petiot ; organiste et musiciens, joueurs de régalles ; total de la dépense, 152 livres 19 sous 4 deniers. — 12 octobre 1589, tente de l'église le jour Saint-Denis ; — pour faire porter et rapporter la chaire des Augustins, 2 sous ; — à maître Michel, pour avoir fait la prédication, 30 sous. — 1589, dragée et pain à faire la cène, 30 sous. — Pain de la cène et pain à *administrer*. — Pigeon le jour de la Pentecôte. — 1590, herbes à semer le jour du Saint Sacrement, 2 sous. — 2 août 1590, « Au predicateur des Capuchins, qui prescha le jour Saint-Denis, 20 sous. » — 1 livre de dragée pour la cène, 30 sous. — Dessert et *pain* blanc le dit jour, 7 sous. — Pain de la cène le dit jour, 40 *sous*. *Pingon* et *moissons* le jour de la Pentecôte, 13 sous. — 1591, « payé à Le François, menuisier, pour la façon des crucefix et carolles, 380 livres ». — 1592, « drap à mettre avant le cruchefils, 21 livres 18 sous 9 deniers ». — 1596, à un peintre pour avoir 4 armoiries, 2 du Roi, 2 du Légat, 4 livres. — 1592, 2 autres armoiries pour l'Entrée de l'archevêque, 40 sous. — Paiements faits, en 1591, à Guillaume Gibert, maître chasublier (façon d'une chape semée de vases et fleurs de lis d'or avec les orfrois et

capuchon, le tout enrichi de broderies, 40 livres; — aux maçons : Abraham, 1615; — Romain Balley, 1592; — Jean Duhen, 1596; — Pierre Lormier, 1595, 1602, 1606; — aux menuisiers : Noël De la Ruelle, 1606; — Louis Guillebert, 1597; — Le François, 1591 (bancs pour asseoir les prêtres au lieutrin, 31 livres); — François Poitevin, 1595; — Adrien Poitevin, 1605; — Siméon Pouchin, 1595-1598 (bancs de l'église); — 1603, pour un grand chandelier de bois servant à dire les ténèbres; 1605-1606, pour coffre pour les reliques; — au peintre Richard Caron : 50 images de saint Denis, en plate peinture sur papier de carte, pour porter aux processions, au mois de mars 1589, 5 livres; — à Jean Dufour, tourneur, 1597; — aux vitriers ou peintres verriers : Mahiet Evrart, 1592; — Philippe Goust, 1608-1615; — Guillaume Le Vieil, 1606; — Pierre Minedorge, 1604; — Jean Pinchon, 1602.

G. 6397. (Registre.) — In-folio, 514 feuillets, papier; relié en parchemin.

1623-1653. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : honorable homme Pierre Languedor, syndic des prieur, consuls et communauté des marchands de Rouen, 1623; — Archemin Sermentot, marchand, 1624; — Jean Houel, 1625; — Noël De Paul, marchand, 1626; — Barthélemy Selles, marchand, 1627; — Guillaume Gruchet, marchand, 1628; — Jacques Le Duc, 1629; — Simon Périer, marchand, 1630; — Etienne Aubry, marchand, 1631; — Jean Pappavoyne, 1632; — Jonas Moisant, 1633; — Guiot Formier, 1634; — Jacques Hébert, 1635; — Jean Pommeraye, 1636; — Nicolas Auzoult, 1637; — Nicolas Denis, tabellion royal à Rouen, 1638; — Guillaume Elye, premier huissier au bailliage, 1639; — Pierre le Vandanger, 1640; — Jean Brémontier, 1641; — Abraham Huet, marchand, 1642; — Nicolas Le Pelletier, 1643; — Nicolas Selles, 1644; — Jacques Le Cercle, 1645; — François Hermen, 1646; — Aaron le Jaulne, conseiller du Roi, Grènetier au grenier et magasin à sel de Rouen et chambre de la Bouille, 1647; — Etienne de Lamer, 1648; — Robert Gosselin, 1649; — Nicolas Noufflart, 1650; — Nicolas Trabouillet, 1651; — Simon Carré, 1652; — Marin Horcholle, 1653. — Curé, Le Sencier. — Les comptes vont de Pâques à Pâques. — Inhumation de Robert Cavelier, 1628; — de la fille de M. Dacosta, médecin, 1633; — du fils du sieur Cavelier, 1634; — de Robert Getz, dans le chœur, 12 livres, 1635; — de M. Minedorge, 1638; — du maître du *Cygne de la Croix*; — du maître de la *Fleur de Lis*; — d'Antoine et Guillaume Mendès, 1642; — de Geuffray Cavelier, 1650. — Inhumation, en 1649, dans la nef, d'un enfant, 30 sous; d'un homme, 3 livres; dans les chapelles, 6 livres; dans le chœur, 12 livres. — Réédification de l'église, 2,815 livres en 1641. — Noms de ceux qui y ont contribué de leurs libéralités, 1642. — Travaux des artistes : Nicolas Jupin, fondeur de cloches, 109 livres, 1630; — Burel, fondeur, 79 livres, 1640; — Michel Duhen, maçon, 1635; — Michel Daoust, maçon, 1630-1636; — Pierre Poulletier, menuisier; « à lui, pour avoir fait le lambris de l'arcade du chœur et de la nef, 500 livres », 1642; — Antoine Poulletier, menuisier; « à lui, pour avoir fait un confessionnaire dans la sacristie, 7 livres », 1649; — Grevin, peintre; « à lui 6 livres, pour avoir vendu 6 armaries lors des funérailles faites en l'église Saint-Denis du défunt roi Louis XIII, par quittance du 2 septembre 1643 »; — Nicolas Ququ, sculpteur; « à lui 6 livres pour avoir fait un benoistier de pierre à l'entrée de l'église, du côté des halles ». — Vitriers : François Le Vieux, 1630; — Antoine Bezoche, 1632; Minedorge, 1635; — Nicolas Le Roux, 1649, 1650, 1651. — Simon Perier, épicier, Trésorier, donne à l'église une vitre blanche au milieu de laquelle était représenté le Triomphe de la croix, 1642. — Brémontier, Trésorier, donne une autre vitre blanche, à 3 formes, « au milieu de laquelle étoit empreint l'image de saint Jean-Baptiste », 1643. — Le Masurier, autre comptable, donne le crucifix avec les 2 images et une vitre blanche, 1644. — Forme de vitre blanche, donnée par un autre Trésorier, Le Pelletier, en 1645.

G. 6398. (Registre.) — In-folio, 534 feuillets, papier; relié en veau.

1654-1677. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Robert Le Francoys, ancien consul des marchands, 1654; — Pierre Le Picard, 1655; — Barthélemy Selles, 1656; — Nicolas Mesnager, marchand, 1657; — Guillaume Le Grand, 1658; — Charles Boullard, 1659; — Michel Ollive, 1660; — Robert Auberon, 1661; — Barthélemy Jean, 1662; — Jean Le Moyne, 1663; — Nicolas de Torsy, 1664; — Jean Le Boucher, 1665; — Nicolas Sourdon, 1666; — Jean Thirel, 1667; — Jacques Bertrand, 1668; — Charles Philippes, 1669; — Philippe De Chefdeville, marchand, 1670; — François Héron, 1671; — Pierre Taillet, 1672; Guillaume Rocuchon, 1673; — François Lissotte, 1676. Ce dernier compte est incomplet. — Inhumation de M. De Chefdeville dans le chœur, 20 février 1667; — de Robert Fauvel, conseiller au Parlement, et de Marie

Pavyot, 24 août 1658; — de deux enfants de Guillaume Gravois, 14 et 22 décembre 1671; — de Nicolas Le Pelletier, 1658; — de M. Le Tellier, en son vivant commis au bureau des Indes Orientales, 1669; — sonnerie pour M. Bourdin, enterré à Saint-Laurent, 1670. — Du 3 avril 1657 au 18 avril 1658, 41 inhumations en l'église de Saint-Denis. — Paiements d'artistes : Placevaut, chasublier, 1654, 1661, 1664; — Pierre Burel, fondeur, 1654; — Gasse, fondeur, 1667; — Jacques Lesage, autre fondeur, 1659; — Pierre le Prompt, charpentier; on lui donne 1,100 livres pour la charpente du clocher, 1654; — Henri Gosset, maçon; il fait, en 1654, le dessin de l'élévation du clocher; — Guillaume Gravois, maître maçon, 1654-1657 (à lui payé 120 livres pour une croix dans le cimetière); 1658-1662 (cimente la voûte de la chapelle Saint-Clair), 1665, 1666, 1670; — Etienne Cleupetit, menuisier, 1665; — Pierre Guerpin, menuisier (il fait pour 650 livres, 26 bancs de bois de chêne clos, à usage de femme, dans la nef et aux 2 premières arcades); 667 livres pour 27 autres bancs dans les arcades et sous-ailes, 1665; — Antoine Le Pelletier, menuisier, 1656-1662; — Moullandrin, sculpteur (fait une flamme et nettoie la contretable), 1671. — Lemire, orfèvre, 1664; — Tourny, autre orfèvre, 1667; — Laurent Mouchard, vitrier, 1657-1658 (répare 32 panneaux de verre à vitre et 2 autres panneaux à personnages); 1659, 1661, 1666, 1667, 1668; — Simon le Couturier, vitrier (« fait la teste d'un image de saint Jean pour 5 livres »), 1663; — Nicolas Le Roux, autre vitrier, 1666. — Lucas Fermanel, obligé à des voyages, est dispensé de la charge de Trésorier moyennant 450 livres, 25 avril 1666. — Ordonnance de M. Gaulde pour la réduction des fondations, en 1675. — Quelques-uns des comptes sont remarquablement écrits.

G. 6399 (Registre). — In-folio, 596 feuillets, papier; relié en parchemin.

1674-1705. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Guillaume Rocuchon, 1673; François Lissotte, 1674; Michel Le Nud, 1675; Pierre Théroulde, 1676; Louis Minedorge, 1677; Pierre Périer, 1678; Etienne Du Vracq, 1679; François Herment, 1680; Denis Antheaume, 1681; Antipas Jamet, 1682; Christophe Le Cercle, 1683; Nicolas Videbien, 1684; Simon Jean, 1685; Jacques Gravois, 1686; Nicolas Chefdrue, 1687; Thomas Loison, 1688; Jean Thyret, 1689; Jacques Guedon, 1690; Mathieu Pain, 1691; Claude-François Folhion, 1692; Robert Dumarets, 1693; François Asselin, 1694; Thomas Nouflard, 1695; Scipion Lucas, 1696; Guy Billette, 1697; Jacques Boisjouvin, 1698; Hiérome Buin, 1699; Robert Faynet, 1700; Thomas Auvray, 1701; Jean Moulin, 1702; Philippe Rocuchon, 1703; Guillaume Buisson, 1704. — Inhumation de M. Lucas, 1677-1678; — de la veuve Cavelier, 1678-1679; — du fils de madame Cavelier, 1679-1680; — de Mlle de Prémagny Boistard (inhumation dans le chœur de l'église), 5 juin 1680; — de M. Chefdeville, 13 novembre 1681; — de M. Coquerel, 1682-1683; — de Mme Anne Ausoult, veuve de M. Boullard, 15 novembre 1684; — de M. Fauvel, sieur de Touvent, 1688-1689; — de Mme Fauvel-Doudeauville, 1689-1690; — de l'abbé Joly de Bouillon, 1690-1691; — de Charles Ribard, 16 août 1693; — de M. Pierre Taillet, ancien Trésorier de la paroisse (inhumation dans la chapelle Saint-Joseph), 1693-1694; — du fils de M. Lucas, 12 septembre 1693; — de M. Huet, conseiller au Parlement, 10 novembre 1696; — de Simon Froger, avocat, 24 juin 1701; — de madame Cavelier, 1705. — Paiements faits à des artistes : Antoine Le Pelletier, menuisier (réparation de 2 confessionnaux), 1681; — Robert De Rance, menuisier (pour 2 confessionnaux, 72 livres,) 1684-1685; — M. Le Poulletier, menuisier (370 livres pour la menuiserie des orgues), 1686-1687; — Jean Le Mire, orfèvre, 1690-1691; — M. Le Grain, organiste, 1689-1690; — M. Jean Le Pilleux, peintre (peinture de 4 châssis), 1683-1684; — un peintre qui nettoya, pour 4 livres 10 sous, le tableau des commandements de Dieu, 1673; — les vitriers : Jacques Turpin, 1673; — Louis Le Roux, 1675; — Jacques Le Roy, 1681; — Louis de Bigars, 1683-1686; — Marie Amiot, veuve de M. Le Vieux, 1698. — « A M. Tirant, pour les indulgences qu'il a apportées de Rome, pour les avoir fait imprimer, 4 livres », 1678-1679. — Etats des paiements faits pour les fondations, imprimés à partir de 1695. — A M. de Fieux, grand archidiacre, pour sa visite, 10 sous, 1692-1693. — Chiffres romains remplacés par des chiffres arabes à partir de 1688.

G. 6400. (Registre.) — In-folio, 595 feuillets, papier; relié en parchemin.

1706-1727. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Pierre De la Querrière, 1705; Jean Bunel, 1706; Jean Mariquet, 1707; Michel Philippes, 1708; Jean Courtillet, 1709; Pierre Desrocques, 1710; Laurent Fournil, 1711; Marin Guillard, 1712; Guillaume Le Taillandier, 1713; Pierre Costil, 1714; Dron et Romain Grosmesnil, 1715-1716;

Pierre Le Mercier, 1717; Pierre Le Febvre, 1718; Charles Lieubray, 1719; Nicolas Doudet, 1720; Pierre Buisson, 1721; Jacques Binet, 1722; Pierre Le Taillandier, 1723; Louis de Saint-Pierre, 1724; Antoine Grouard, 1725; Louis Quimbel, 1726; Antoine Durieu, 1727. — A partir de 1716, en vertu d'une délibération du 8 décembre 1715, les comptes qui jusque-là allaient de Pâques à Pâques, vont du 1er janvier au dernier décembre de chaque année. — Inhumation du fils de M. Lucas; de Jacques De la Brière, curé de Saint-Pierre du Boscguérard; de M. Mauviel, 1707-1708; de Marie Pavyot, veuve de M. Fauvel, 1710-1711; de M. Le Pelletier, 1er septembre 1711; de Françoise Bernière de la Gastine, épouse de Nicolas Le Picard, ancien juge-consul, 12 août 1725. — Paiements faits à des artistes : M. Millets Desruisseaux, architecte (contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge, 700 livres), 1712-1713; — Louis Mollien, fondeur 1723-1726; — Gravois, maçon, 1710; — Hérault, menuisier, 1709, etc.; — Jacques Bellan, peintre, (travaille à la porte du tabernacle; 15 livres), 1709; — Jean Guérin, sculpteur, (reçoit 15 livres pour restauration de la contretable en pierre du maître-autel), 1710; — le même, (fait 2 figures de pierre pour le portail du côté des halles, 56 livres 15 sous) 1715; — Louis de Bigars, vitrier, 1707-1709; — Nicolas Olart, vitrier, 1724-1726. — Livres reliés par le libraire Louis Tallon, 1707-1710.

G. 6401 (Liasse). — 5 registres, grand in-folio, comprenant 178 feuillets, papier.

1728-1732. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Jean Bertaut, 1728; Laurent Duplessis, 1729; Jean Bréant, 1730; Nicolas Marescal, 1731; Barthélémy Le Couteulx, 1732. — Inhumation de Mlle Le Pelletier, 17 janvier 1731; — de Mlle de Clercy, 9 avril 1731; — de M. de Hacqueville, conseiller au Parlement, 26 avril 1732. — En 1737, travaux entrepris, suivant le devis de M. Delorme, pour la réparation des meneaux de pierre des vitres de l'église : — à Maillard, maître serrurier, 453 livres 8 sous; — à Du Douit, vitrier, 266 livres 15 sous.

G. 6402. (Liasse). — 5 cahiers, comprenant 326 feuillets, papier.

1733-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Nicolas De Baude, 1733; Christophe Le Normand, 1734; Henri-Michel Picquais, 1735; Jacques-Philippe Ponty, 1736; Jean-Baptiste Blanchard, 1737. — 1736, au sieur De France, architecte, 24 livres pour ouvrages par lui faits pour la décoration de l'église. — A M. Lefebvre, facteur d'orgues, 200 livres. — A M. Cahard, peintre doreur, 70 livres.

G. 6403. (Liasse.) — 5 cahiers in-folio, comprenant 331 feuillets, papier.

1738-1742. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Pierre-Jacques-François De la Querrière, 1738; Thomas Le Gras, 1739; Adrien Duchemin, 1740; André Guilbert, 1741; François Pavé, 1742. — Inhumation de M. Loison, prêtre habitué, 17 janvier 1739; — de M. Plaimpel, 13 avril 1739; — de la dame Georges Le Taillandier, 13 avril 1741; — du sieur Leprieur, américain, 22 novembre 1741; — du sieur Duval de Villemont, 23 juin 1742. — En 1742, aux sieurs Hamelin et Perchel, avocats au Parlement, 12 livres 5 sous, pour leur avis donné par écrit lors de l'élection faite de M. Durand à la charge de Trésorier.

G. 6404. (Liasse.) — 7 cahiers in-folio, comprenant 212 feuillets, papier.

1743-1750. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Etienne Philippe, 1743; André Ladorne, 1746; Adrien-Robert Selot-Bailly, 1747; Michel Quesnot, 1748; Pierre Le Taillandier, 1749; Martin Turgis, 1750. — Inhumation de Valentin Marescot, 14 novembre 1750. — Au sieur Lefebvre, organiste, pour raccommodage de l'orgue, 300 livres, 2 juin 1750.

G. 6405. (Liasse.) — 9 cahiers in-folio, comprenant 269 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Noël Mirville, 1751; Allaire, 1752; Claude Duquesnay, 1753; Jacques Le Febvre, 1754; Jean-Baptiste Gilles, 1756; Louis Le Vasseur, 1757; Robert Godard, 1758; Denis Duval, 1759; Jean-Baptiste Le Febvre, 1760. — 1756, aux dames Emmurées, 4 livres pour une année de la rente foncière due à cause de la place où est bâti le chœur de l'église Saint-Denis. — 1757, au sieur Friant, serrurier, 8 livres 2 sous, 7 livres 16 sous, 15 livres 4 sous, 11 livres 5 sous. — Autres paiements à Massieu, orfèvre, à Gueroult, organiste.

G. 6406. (Liasse.) — 12 cahiers in-folio, formant 276 feuillets, papier.

1761-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — Trésoriers : Louis-Mathias Boullenger, 1761; Guillaume Le Mercier, 1762; Antoine De la Rue, 1763-1764; Augustin Lemonnier, 1765; Philippe Ferment fils, 1766; Jean-Baptiste-Louis Duplessis, 1767; Robert Pavie, 1768; Nicolas Le Febvre, 1769; Jean Grouard, 1770. — Paiements faits, en 1761, à Panelle, menuisier, 939 livres; — à Robert Le Fils, marbrier à Paris, pour les fonts baptismaux, 456 livres; — au sieur Pollet, sculpteur, 150 livres; — à Deshaïes, menuisier, 200 livres; — à M. Le Viel, vitrier, 12 livres. — En 1762, à M. Tierce, peintre, 245 livres; — à Chesneau, libraire, pour reliure de livres, 61 livres; — en 1766, à M. Pierre Le Carpentier, faiseur de grilles, 236 livres. — En 1768, consultation d'avocat, 6 livres.

G. 6407. (Registre.) — In-folio, 29 feuillets, papier, relié en parchemin.

1765-1766. — « Compte et estat de l'administration du bien et revenu de l'église de Monsieur Sainct-Denis de Rouen qu'a eue et faicte honorable homme Jean le Boucher, bourgeois marchand au dit Rouen, Trésorier d'icelle église, commençant à Pasques 1665 et finissant à pareil jour 1666, lequel il présente à Messieurs les Curé et Trésoriers de la dicte église, ainsi qu'il ensuit. » — « Le présent compte estant le double de celuy rendu par le dit sieur Boucher au Trésor de Saint-Denis, comme il scera remarqué du f° 225 au f° 285 du livre cotté TT., composé le dit livre de plusieurs comptes rendus au dit Trésor, le présent compte n'est d'aucunne valleur, et a esté donné au Trésor par Mme la veuve du dit sieur le Boucher, lors de sa maladie mortelle. »

G. 6408. (Liasse.) — 11 cahiers in-folio, comprenant 184 feuillets, papier.

1772-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Denis. — Trésoriers : Jean-Baptiste-Martin Turgis, 1772; Louis Quimbel, 1773; Marin Liot, 1774; Jean Ferrand, 1775; Michel Accard, 1776; Nicolas Delamare, 1777; François Caresme, feudiste, 1778; Louis Gontier, 1779; Toussaint Le Taillandier, 1780. — En 1772, honoraires du prédicateur du carême, 36 livres. — En 1778, au sieur Vitecoq, organiste, pour ses appointements, 138 livres; à Godefroy, facteur d'orgues, 1,012 livres; au sieur Broche, organiste, pour sa visite, 36 livres.

G. 6409. (Liasse.) — 8 cahiers, in-folio, comprenant 104 feuillets, papier.

1781-1788. — Comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Febvre, 1781; Charles-Armand Lemonnier, 1782; Noël-André-Godard Everard, 1783; François Malétra, 1784; François Le Gentil, 1786; Pierre Thorel, 1787; Michel Deshais, 1788. — En 1781, « au sieur Renault pour houssage de l'église et avoir placé le cierge pascal, 6 livres 12 sous. » — En 1784, payé aux 9 grenadiers de la procession du dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, 10 livres. — En 1786, à M. le curé pour les honoraires du prédicateur du carême, 48 livres.

G. 6410. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier; relié en parchemin.

Vers **1735.** — Modèle de compte pour la Fabrique de Saint-Denis, avec un « Tableau pour faciliter la recette, » le dit tableau mis au commencement du registre.

G. 6411. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1664-1674. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Ces pièces ne se rapportent qu'aux comptes de Le Boucher, de 1664 à 1667; à ceux de Lissotte, de 1674. — Copie d'une sentence de Marc-Antoine de Brèvedent, lieutenant général au bailliage de Rouen, qui envoie Marguerite Morin, veuve de Nicolas Le Pelletier, en possession d'un banc nouveau, fait à la place de l'ancien où elle se mettait, moyennant 30 livres par an, en considération de ce que le dit Le Pelletier avait aumôné à la paroisse quelques ornements avec une vitre où étaient empreintes les marques d'icelui Le Pelletier, 19 mai 1666. — Copie d'une délibération, du 25 avril 1666, qui dispense Lucas Fermanel des fonctions de Trésorier, « en considération du peu qu'il restoit à Rouen et des voyages qu'il étoit obligé de faire, que mesme de l'incommodité en laquelle estoit présentement madame sa fille, qui n'eut pu suppléer à son défaut »; donne 450 livres. — Devis des bancs neufs à faire en l'église Saint-Denis par Guerpin, menuisier : « Seront fermes 2 ensemble; auront chacun 2 pieds 9 pouces de large, 5 pieds et demi de long, 3 pieds et demi de

hauteur; le siège aura 11 pouces de large avec une traverse au bout de chaque banc, un marchepied de 6 pouces de large, une porte de 4 pouces et demi de large. » — Devis de Martin Maulandrin, sculpteur-peintre, pour la construction d'une contretable. — Devis de l'ouvrage de pavage et de maçonnerie, à faire par le sieur Guillaume Gravois : « Convient lever toutes les tombes qui sont dans la nef et les placer de niveau à celles du chœur. » — Mémoire d'ouvrages de maçonnerie faits par le dit Gravois : « Pour avoir fait et placé un cul de lampe pour porter l'image de Notre-Dame-de-Pitié, 3 livres; pour 2 massons, chacun 3 jours, 7 livres 10 sous; pour un manœuvre, 2 jours, 1 livre 8 sous; pour un boisseau de plâtre, 4 sous. »

G. 6412. (Liasse.) — 328 pièces, papier.

1682-1700. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Manquent les pièces justificatives des comptes de MM. Videbien, Jean Chefderue, Loison, Thiret, Guesdon, Pain, 1685, 1686, 1688-1692, 1696. — 1683, travaux de restauration à la suite de l'orage du 25 juin 1683; — journée de couvreur, 30 sous; d'apprenti, 14 sous. — 1693, quittance de R. Legrain, organiste. — 1694, mémoire du verrier Debigars : Une grande pièce de grisaille à la forme où est saint Nicolas; à la forme où est Saint-Jean; autre morceau de grisaille derrière l'image saint Paul.—1696, 2 jours de maçon, 2 livres 8 sous; un jour de plâtrier et d'un manœuvre, 34 sous; 2 jours d'un plâtrier et d'un manœuvre, 3 livres 12 sous.—1699, quittance de G. Behourt : 20 livres pour les imprimés des comptes de la Fabrique.

G. 6413. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1702-1711. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1710, journée de maçon, 22 sous. — En 1711, « mémoire des débours et salaires deuz au procureur de MM. les curé et Trésoriers de Saint-Denis au sujet du proceds pendant en la cour contre le sieur Pain. » — Quittances de Talon, libraire, pour reliure de livres; de Vincent, facteur d'orgues, pour réparation aux orgues de la paroisse.

G. 6414. (Liasse.) — 401 pièces, papier.

1711-1719. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1711, quittance de Gaspard Corette, organiste. — En 1714, journée de maçon, 18 sous. — Billet de faire part : « Vous êtes priez d'assister au service de l'anniversaire de feu messire Gilles de Bratnard (pour Bresnard), escuyer, seigneur du Jarier le Calange et du Queslin; Qui se fera mardi prochain cinquième jour de janvier mil-sept-cens dix-sept, à dix heures du matin en l'église de Saint-Sever-lez-Rouen... où les dames se trouveront s'il leur plait. Priez Dieu pour le repos de son âme. » — Journée de charpentier, 30 sous. — En 1719, journées de plâtrier, les unes à 25 sous, les autres à 22 sous.

G. 6415. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1720-1727. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis pour les années 1720, 1721, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727. — En 1723, « Mémoire des journées et matreaux fournis par moy, Denis Capellet, maître masson à Rouen, à plusieurs réparations faites aux jointures en ciment sur l'église paroissiale de Saint-Denis, comme au pavage du chœur » : journée de maçon, 30 sous; de manœuvre, 1 livre; 8 pouches de ciment fin, 6 livres 8 sous; — 2 pouches de chaux, 3 livres. — 26 mars 1724, « Bordereau des espèces que M. Pierre Le Taillandier, cy-devant Trésorier de cette paroisse de Saint-Denis, a présentées à MM. les curé et Trésoriers de cette paroisse, à l'assemblée faite ce jour d'huy, sur lesquelles il y a diminution suivant l'arrest du Conseil d'Estat du Roy, du 4 février 1724, publié le 12 du dit mois : 5 louis d'or de 39 livres 12 sous, réduits à 35 livres 3 sous; 312 pièces qu'il a receus à 50 sous, réduites à 41 sous. »

G. 6416. (Liasse.) — 514 pièces, papier.

1730-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis pour les années 1730, 1732, 1733, 1738, 1739.—En 1730, journée de maçon, 28 sous ; de manœuvre, 13 sous. — Requête adressée au Premier Président par Michel Thibault, serrurier, à propos d'un mémoire de 25 livres que le Trésorier refusait de lui payer, parce que l'ouvrage auquel se rapportait cette demande avait été commandé par le coûtre de la paroisse, et non par le Trésorier. En marge : « Je prie Monsieur Pommeraye de concilier les parties sur cette affaire. A Rouen, ce 26 juin 1733, Pontcarré. » — « Devis et marché pour la construction de 4 portes et balustres de fer, ainsi que d'une frise qu'il convient

faire à l'église paroissiale de Saint-Denis de Rouen comme il ensuit », d'André Le Clerc; quittances du dit Le Clerc, 1733, 1734. — Mémoire des réparations et changemens indispensablement nécessaires à faire à l'orgue de l'église paroissiale de Saint Denis. Marché fait pour ce travail avec Jean-Baptiste-Nicolas et Louis Le Febvre, frères, facteurs d'orgues à Rouen, au haut de la rue du Petit-Ruisseau, 14 juillet 1736. — Dénombrement des jeux du dit orgue : au grand orgue, 15 jeux, savoir : montre de 8 pieds, ouvert, bourdon de 8 pieds, bouché, bourdon de 4, aussi bouché, cornet de 25 touches, prestant, dessus de flûte de 25 touches, nasard, quarte de nasard, tierce doublette, fourniture de 4 rangées, cymbale de trois trompettes, clairon, voix humaine. Au positif, dix jeux savoir : montre au prestant, bourdon, flûte allemande, nasard, tierce, larigot, doublette, fourniture de 3 rangées, cymbale de deux à cromorne. Au troisième clavier, deux cornets et trompette de récit. Au quatrième clavier, un cornet de l'écho. A la pédalle, 4 jeux, savoir : trompette, clairon, flûte de huit pieds, flûte de 4. Une touche de musette de 3 tuyaux. — Autre devis et marché fait avec André Le Clerc, maître serrurier, entrepreneur, pour la construction d'une clôture de fer au grand portail et de 2 portes de fer à hauteur des stalles pour la clôture du chœur; on y devait mettre les armes du curé Le Canu, les initiales de ses prénoms et nom J. B. L. C., et des feuilles surmontées d'un fruit ou d'une fleur, 4,735. — Mémoire des ouvrages de peinture exécutés par Cahard, maître peintre à Rouen : « Avoir noirci la frise des deux côtés du chœur, les faces des deux chapelles du chœur, l'appui de communion, etc. »

G. 6417. (Liasse.) — 417 pièces, papier.

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1740, journée de maître plâtrier, 30 sous. — Procès entre le curé et les Trésoriers de cette paroisse, d'une part, et Pierre-Michel Durand, se prétendant exempt de la charge de Trésorier comme ayant été pourvu, par le maréchal de Belle-Isle, de l'office d'archer garde de la connétablie et maréchaussée de France, d'autre part. — 1742, copie des lettres de provisions de ce particulier. — Consultation de l'avocat Perchel, au sujet de cette contestation, 30 décembre 1742. — Mention de la somme de 6 livres 5 sous payée comme honoraires à cet avocat. — Mémoires de Maillard, serrurier, 1748. — Paiement de 24 livres à G. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, et à P. Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, qui avaient été chargés par les curés et Trésoriers des paroisses de Rouen et par MM. les supérieurs des communautés de la dite ville, de défendre, tant devant M. l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitans, 1er septembre même année. — Carton servant à la formation d'un dossier, qui n'est autre chose qu'une étiquette d'un marchand de Paris, à l'image Sainte-Geneviève, rue Vieille-Draperie près le palais; gravure très-fine, représentant sainte Geneviève, les armes de France et celles du Dauphin.

G. 6418. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Lettre imprimée de M. Debiard de Saint-Aubin, par laquelle il informe ses correspondants qu'il a abandonné toutes ses affaires à M. Thibault qui les conduit depuis plusieurs années. Quant à lui, parvenu à la vieillesse, il désire mettre un intervalle entre la vie et la mort, dont l'heure est très incertaine, Paris, 27 juin 1755. — Consultation des avocats au Parlement de Normandie, Roger et Langlois de Louvres, 1757. — Mémoires et quittances du serrurier François Lefriand, 1758. — Remise faite par devant notaire de pièces de constitution de rente, par Jacques Allaire, à Louis Coularé de la Fontaine, prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers, y demeurant, rue du Fardeau, 1759. — Mémoire des urgentes réparations à faire à l'orgue de Saint-Denis par J.-B.-N. Le Febvre. — Vérification du travail par J. Gueroult, organiste de Saint-Maclou et de Saint-Denis, 1750-1751.

G. 6419. (Liasse.) — 426 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Marché avec M. Robert, marbrier à Paris, pour la confection des fonts baptismaux. — Quittances de cet artiste; du sculpteur J.-C. Paulet; du menuisier Panelle. — Correspondance, mémoires, quittances relatifs à ce travail, 1760-1762. — Consultations des avocats Le Houé et Roger; prix d'une consultation, 6 livres 5 sous, 1768. — Reconstruction de la maison presbytérale de Saint-Denis. — Marché avec Jean-Baptiste Racine, maître maçon, Augustin Allain, maître charpentier, Jacques Durand, maître plâtrier. — Procès pour les réparations du presbytère avec les héritiers du défunt curé, De Henaut.

G. 6420. (Liasse.) — 375 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1770, quittance d'Etienne Vanel, peintre italien, étant de présent en cette ville, logé à l'auberge du *Pont-de-l'Arche*, paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, pour travaux de peinture exécutés en l'église de Saint-Denis. — Quittances de Vitcoq, organiste. — Mémoire de Crevel, serrurier; de Deglos, pour M. Oursel. — Impression d'une rame de billets d'assemblée sur bon pot, 12 livres, 1776. — En 1778, payé au sieur Broche, organiste de la cathédrale, 36 livres pour avoir fait la visite et le *jugé-parfait* des ouvrages faits aux orgues par le sieur Godefroy, facteur d'orgues.

G. 6421. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1780-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — En 1781, « devis des ouvrages de vitrerie faits et fournis par Delan : avoir remis un grand panneau de verre de peinture, 5 livres. » —Quittance de Le Prince : 78 livres pour un pied sculpté doré, servant à l'exposition du Saint-Sacrement. — Mandement de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour en ce qui concerne les cimetières de la ville, pour le paiement de l'entrepreneur des ouvrages des dits cimetières : 7,367 livres 12 sous à payer par les paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, Saint-Martin-du-Pont et Saint-Nicolas. — En 1786, journées d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 12 sous; 6 livres pour la tapisserie fournie et tendue aux 2 portails de l'église et à la chaire, le jour de la fête de Saint-Denis; 8 livres pour autre tenture le Jeudi-Saint.

G. 6422. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier; relié en parchemin.

1652. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 1er avril 1652, « arresté que pour demeurer par le sieur Simon Carré, marchand à Rouen, Trésorier en charge, quitte et deschargé des festins qui luy conviendroit faire, tant aux processions, assemblées et redditions de compte, qu'il donnera au dit Trésor la somme de 350 livres, pour estre emploiée à la construction d'une contretable qui se doit faire au grand autel. » — 18 avril 1660, approbation du devis d'une contretable d'autel à faire par Martin Montlandrin, maître peintre-sculpteur à Rouen. — 28 juin 1664, quittance d'une somme de 3,655 livres payée au dit Montlandrin. — 22 janvier 1662, paiement de 300 livres pour reste de 4 colonnes de marbre noir faites par Jean La Grue, sculpteur à Paris. — 25 février 1663, règlement pour les sonneries aux inhumations : 4 livres pour la grande sonnerie et 2 livres pour la petite. — 14 septembre 1664, « arresté que le cœur de l'église sera ouvert par le mylieu, et la carolle rabaissée jusques à haulteur d'apuy ; que l'ymage de Notre-Dame-de-Pitié sera placée ailleurs, et qu'il sera posé une pièce de bois du travers dudit cœur pour suporter le pied de la croix du crucifix et l'arcade, et les ymages de la Vierge et de saint Jehan seront retirez ». — 18 octobre 1665, établissement de bancs pour les femmes en la nef. « Les Trésoriers en prendront chacun un suivant l'ordre de leur réception, en payant la somme de 30 livres, y compris le pavage, parce que, lors qu'il yra de vie à decedz ou sortira quelque Trésorier ou Trésorière de ceste paroisse, le suivant Trésorier prendra sa place, sy il advise que bien soict, comme aussy auront liberté les dicts Trésoriers de céder par honneur et civilité le banc qui leur escherra à quelque personne de qualité considérable. » — 27 septembre 1667, bénédiction par messire André Linch, évêque de Finebor, de 3 autels, l'un, qui était le principal, en l'honneur de saint Denis et des saints martyrs Rustique et Eleuthère, ses compagnons; le second, du côté de l'épître, en l'honneur de la sainte Vierge, et le troisième, du côté de l'évangile, en l'honneur de saint Clair, martyr, de saint Julien, évêque, et de saint Yves, confesseur.

G. 6423. (2 cahiers). — In-folio, 36 feuillets, papier; cartonné.

1674-1687. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 17 juin 1674, nécessité reconnue de faire tirer du cimetière une grand quantité de vidanges, qui en gâtaient les fondements, et de faire placer des formes dans l'église à l'usage du peuple. — 2 décembre 1674, délibération pour la réduction des fondations; la dite réduction effectuée par une ordonnance de M. Gaulde, vicaire général. — 8 avril 1675, Rodrigues Nunes, marchand, déchargé, moyennant 300 livres, des fonctions de Trésorier. — 29 octobre 1679, on fera faire un service, après le décès des Trésoriers et de leurs femmes veuves, qui n'auront pas convolé en secondes noces, en considération des services rendus par eux gratuitement à l'église, comme de leurs obligations de faire blanchir le linge du Trésor,

de donner le vin pour la célébration des messes. — 27 juin 1683, mention des dégâts causés aux vitres de l'église par la grêle du 25 du même mois, à 7 heures du soir. — 19 août 1685, offre faite par M. Le Febvre, organiste, demeurant à Rouen, au haut du Ruissel, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, de faire placer, en l'église Saint-Denis, un orgue qui était présentement à Saint-Herbland. — 25 mars 1686, marché fait avec MM. Le Poulletier, père et fils, pour le *jubé* des orgues, moyennant 360 livres.

G. 6424. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier; relié en parchemin.

1686-1715. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 28 septembre 1686, on rappelle le marché fait avec Le Poulletier pour la menuiserie des orgues. — 15 février 1688, marché pour les orgues avec Clément et Germain Le Febvre. — Travail accepté, 15 août 1688. — Réceptions d'organistes : Robert Legrain, 19 juin 1689; Jean-Baptiste Le Baron, 22 mai 1707; — Gaspard Coret, 13 avril 1711; — Pierre Mallet, 29 novembre 1711; — Paul Gueroult, 2 juin 1713. — Réparations à faire aux orgues par M. Vincent, 20 juillet 1710. — Permission à M. Le Canu, curé, de faire ouvrir une porte dans le cimetière, sans toutefois attribution de droit de passage, 15 novembre 1699. — Fondation de saluts par ce curé, 26 septembre 1700. — Fondation de messes par M. Michel Le Borgne, 24 avril 1712. — Délibération pour faire construire une contretable à la chapelle de la sainte Vierge; travail estimé à 1,500 livres, et pour lequel le curé offre 400 livres; Mathieu Pain, 400 livres; Fainet, 260 livres; Le Taillandier, 50 livres, 3 juillet 1712. — On voit, par la délibération du 4 novembre 1714, que le travail fut confié à M. Des Ruisseaux, architecte, et qu'il coûta 1,850 livres. — Table à la fin du registre.

G. 6425. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier; relié en parchemin.

1715-1731. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 21 juillet 1715, délibération au sujet de la charpente du grand clocher qui menaçait ruine. — 1er mars 1716, Marie-Jeanne Gravois nommée pour toucher l'orgue, aux appointements de 80 livres par an, en remplacement de Paul Gueroult, décédé. — 20 février 1718, fondation, par Pierre Allard, ancien maître de la confrérie de Saint-Clair. — 7 mai 1719, permission donnée à Marthe Touet, veuve de Louis Le Boulanger, de faire poser contre la paroi de l'église une planche de cuivre indiquant sa fondation. — 30 juillet 1719, marché avec Réné Boudin, maître maçon; on lui paiera pour les corps inhumés sous le pavé de terre, 30 sous; pour les corps des enfants, 30 sous; sous les tombes fournies, 100 sous. — 13 août 1719, gages à celui qui est chargé d'*écurer* l'aigle du chœur. — 10 mars 1720, Lucet, Trésorier, exempté, moyennant 60 livres qu'il donna, de faire les fonctions de maître de la confrérie du Saint-Sacrement. — 15 décembre 1720, après vêpres du jour de Noël, Pierre Le Taillandier nommé trésorier. — 2 février 1723, lecture du testament du feu curé Antoine-Roger Corbin. — 7 mars 1723, marché fait avec Nicolas Olard, maître vitrier, demeurant à Rouen près Saint-Maclou, pour les réparations des vitres peintes et blanches de l'église. — 8 décembre 1823, Georges Le Taillandier donne au Trésor 300 livres, et obtient les honneurs de Trésorier. — 13 février 1724, maison du Trésor attenante à l'église, louée à M. De Henaut, nouveau curé, pour 250 livres par an. — 26 décembre 1724, commencement des contestations entre les Trésoriers et M. De Henaut, curé. — 10 juin 1731, devis de Jean-Baptiste-Robert De Lorme, entrepreneur des ouvrages du Roi, pour la réparation des meneaux des verrières de Saint-Denis.

G. 6426. (Registre.) — In-folio, 399 feuillets, papier; relié en parchemin.

1731-1748. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Denis. — 25 décembre 1731, « tous les suffrages sont tombés sur M. Christophe Le Normand, ainsi qu'il paraît par le nombre de dix barres qui se trouvent sur son nom, de ceux qui ont composé la dite assemblée, et pour l'absence de M. le curé qui n'a voulu se trouver en la dite assemblée, quoique averty, et qui n'a voulu chanter *le Veni Creator* suivant l'usage, Me Philippe Rocuchon, le plus ancien des sieurs Trésoriers présents en la présente assemblée, a été autorisé de signer le certificat de la dite élection, pour iceluy être mis aux mains de M. Le Barbier, presbtre, sacriste de cette église, pour le porter au dit sieur Le Normand comme il est d'usage. » — 22 janvier 1732, contestations et disputes entre le curé M. De Hénaut et les Trésoriers, contestations qui donnèrent lieu à un procès au bailliage et, par appel, au Parlement. — 14 avril 1732, accord entre les Trésoriers et le curé par les soins du premier président du Parlement : de part et d'autre, on se reconnaît pour

gens d'honneur et sans reproche, et on s'en rapporte à la décision du premier président dans les contestations qui surviendraient. — 20 février 1734, délibération sur le point de savoir si la balustre (portes de fer, fermant l'entrée du chœur, panneaux qui sont aux 2 côtés du crucifix) sera démontée ou conservée; l'avis de la majorité est pour le démontage; mais on s'en rapporte à l'avis du procureur général. M. De France, architecte, avait soumis un projet de décoration nouvelle. — 28 juillet 1734, l'avis de Mgr le procureur général et celui de M. l'abbé Terrisse seront suivis pour la suppression de la totalité de la grille, pilastre et crucifix; autorisation donnée de vendre la grille en tel état qu'elle est, ainsi que la porte de fer de présent au bas de l'église; on fera faire des portes de fer à hauteur des stalles sur lesquelles règnera une frise conforme à celle qui est de présent au pourtour du chœur. — 1er mai 1748, le Trésorier est autorisé à faire laver et raccommoder toutes les vitres du chœur de l'église.

G. 6427. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier; relié en parchemin.

1749-1764. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 25 février 1753, délibération au sujet de M. Martin, lequel, ayant été sommé d'accepter le chanteau de pain bénit, l'avait rendu, ce jour, d'une manière affectée, qui avait scandalisé la paroisse. Le pain bénit par lui offert ne pesait que 5 livres 2 onces, en sorte que la plupart des paroissiens n'en avaient pu rien avoir. On prendra l'avis d'un avocat. — Un grand nombre de délibérations sont de la main du curé, M. De Henaut.

G. 6428. (Registre.) — In-folio. 72 feuillets, papier; cartonné.

1760-1781. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 22 février 1761, « sur la représentation faite par M. le Boulenger, Thrésorier en charge, que le marbrier de Paris compte, suivant son marché, d'estre payé sitost que son ouvrage sera embarqué; *item* que le sculpteur demande 50 écus, à compte, a esté tiré du coffre-fort la somme de 600 livres. » — 11 avril 1761, on paiera au sieur Robert, marbrier, 2 louis d'or d'augmentation parce qu'il a substitué le marbre tigre au marbre de Rance. — 21 juin 1761, 25 sous par jour au menuisier Panelle pour l'ouvrage des fonts. — 24 juin 1766, M. Jorre, curé de Saint-Amand, exécuteur testamentaire de feu M. Jacques-Antoine De Henaut, curé de Saint-Denis. — 28 juillet 1767, vente de candélabres de cuivre auxquels sont substitués des pointes de fer avec des coquilles de fer blanc, attachées aux piliers. — 27 août 1768, délibération pour la reconstruction de la maison presbytérale. — 24 février 1771, règlement pour les inhumations de charité : le Trésorier de la paroisse paiera 15 sous au fossoyeur; 5 sous à chaque porteur; 5 sous au sonneur. — 28 février 1773, prix des bancs fixé à 6 livres au lieu de 4 livres. — 30 juillet 1775, réparation à faire au clocher sur lequel le tonnerre était tombé. — 4 juillet 1778, rapport de M. Broche, organiste de la Cathédrale, à la suite de la visite qu'il avait faite de l'orgue de Saint-Denis. — 4 mars 1781, dégâts causés à l'église par un ouragan.

G. 6429. (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier; relié en parchemin.

1781-1791. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Denis. — 21 avril 1782, permission à M. le curé Longer de faire une petite entaille dans le pilier pour y placer 2 crédences en marbre et pieds dorés, par lui offerts à la Fabrique. — 2 juin 1783, M. Jean-Baptiste Baudry, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers, nommé à la cure de Saint-Denis, obtient, pour un loyer de 300 livres par an, la maison qu'occupait son prédécesseur. — Marché avec le sieur Jacques Gillot pour la fonte de la seconde cloche; le dit fondeur domicilié à Saint-Clair-sur-Epte.

G. 6430. (Cahier). — 4 feuillets, parchemin.

1728. — Statuts de la confrérie des Trois-Nativités fondée en l'église Saint-Denis de temps immémorial; — renvoyés par M. Robinet, vicaire général, pour avis, au promoteur général, et, par celui-ci, à M. De Henaut comme promoteur, lequel consent à l'approbation des statuts, et met à la fin du cahier la formule d'approbation par Mgr Louis de Lavergne de Tressan.

G. 6431. (Cahier). — Grand-in-folio, 23 feuillets, papier; non relié.

1660-1708. — « Registre de Messieurs les maistres, confrères et sœurs de la confrairie et association du très sainct, très auguste et très adorable sacrement de l'Eucharistie establie en l'église paroissiale de Sainct-Denis de Rouen. »

G. 6432. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier; relié en peau mégissée.

1660-1701. — « Registre de Messieurs les maistres, confrères et sœurs de la confrairie et association du très sainct, très auguste et très adorable sacrement de l'Eucharistie establie en l'église paroissiale de Sainct-Denis de Rouen. » — Parmi les confrères, Nicolas Le Mesnager, ancien Trésorier de la paroisse, Robert Fauvel, maître des Comptes en Normandie.

G. 6433. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier; cartonné.

1673-1687. — « Compte et estat de la recepte et mise faicte par honorable homme Jean Le Boucher, marchand à Rouen, maître en charge de la confrairye du très auguste et très adorable sacrement de l'Autel. » 1673.... Autres comptes pour les années suivantes.

G. 6434. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1660-1736. — Statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Eucharistie érigée en l'église Saint-Denis, 20 novembre 1660. — Ouverture faite par une très docte prédication de M. Antoine Gaulde, docteur de Sorbonne, vicaire général. — Texte des statuts. — Approbation de l'archevêque. — Indulgences accordées par le pape Alexandre VII, 1660. — Comptes de la confrérie rendus par Jean Aubourg, curé, et autres. — En 1660 payé à Laurent Maurry, imprimeur, pour 200 copies des bulles et 800 livrets des mêmes bulles, des statuts et des prières, 30 livres.

G. 6435. — Pièce en parchemin de 0 m 75 de haut, sur 0 m 57 de large.

13 octobre 1360. — Lettres de l'official de Rouen, portant approbation d'une confrérie de Saint-Cosme, Saint-Damien et Saint-Lambert, établie en l'église de Saint-Denis de Rouen le jour de la fête Marie-Magdeleine 1358 : « Veci la fourme et la manière de la recepte des entrans en la dite confraerie et du serement que il feront, lequel serement le prevost, l'esquevin, le prestre ou le plus discret de la fraerie, en l'absence des dessus nommés, qui leur fera faire en la manière qui ensuit, c'est assavoir en disant ainsi : Beau frère ou belle seur, vous requerés en charité estre frère ou seur de la confraerie de Dieu et mons' saint Cosme et saint Damien et saint Lambert, et estre accuilly et accompagnié à vostre vie et à trespassement as biens faiz d'icelle. S'il respondoit oïl, donc si les fache l'en jurer. »

G. 6436. (Liasse). — 74 pièces papier.

1728-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Denis. — Quittance de l'abbé Saas : 109 livres pour avoir acquitté la fondation de feu M. Languedor, du 5 mai à Noël de l'année 1729; — de Gravois, organiste : 40 livres pour une année 27 janvier 1730. — Salaire de maçon, 25 sous par jour. — Réparation d'une voûte d'ogive de l'aile du chœur par Denis Capellet, maître maçon, 1730. — Pièces justificatives des comptes de la confrérie du Saint-Sacrement. — Quelques mémoires écrits sur des lambeaux de billets de faire part des décès : de Marie-Catherine Bigault, veuve de Jacques Binet, marchand à Rouen, 1728; — de Gabrielle-Angélique Domon, veuve de M. Adrien Domon, 1730; — de Catherine de Lavranche, veuve de M. Robert Sainet, 1731; — de Thomas Le Chartier, docteur de Sorbonne, curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen et doyen de la Chrétienté, 13 septembre 1730.

G. 6437. (Registre.) — In-folio, 127 feuillets, papier.

1666-1700. — Registre d'une confrérie de Saint-Martin. — Noms des confrères avec indication de leur domicile, de leur entrée dans la confrérie et du paiement par eux fait de leurs contributions. — Enseignes : le *Barillet d'or*, la *Tuile d'or*, l'*Ecu*, les *Trois pipes*, la *Croix blanche*, le *Coq noir*, etc. Registre incomplet, commençant au feuillet 53. — Nous le laissons dans le fonds de la paroisse Saint-Denis, parce que nous l'y avons trouvé, mais sans être assuré qu'il soit là à sa place.

G. 6438. (Cahier). — Petit in-folio, 15 feuillets, papier; cartonné.

Vers 1765. — Extrait du sommier ou table alphabétique des titres et contrats concernant toutes les fondations qui ont été faites en l'église Saint-Denis et les acquisitions faites par icelle.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ELOI DE ROUEN.

G. 6439. (Liasse). — 2 pièces, parchemin; sceau.

1312-1333. — Lettres de l'official de Rouen : Testament de Raoul Filleul : « El nom du Père et du Fils et du Saint-Esperit, *Amen*. Raol Filleul, de la parroisse Saint-Eloy de Roen, en mon propos et bon estat, weil, fez et ordonne mon testament et ma volonté derraine des biens que Dieu m'a prestez en chest siècle, en la fourme et en la manière qui ensieut. Premièrement, je lesse à l'euvre de l'iglise de Saint-Eloy chinquante souls tournoys. Item au prestre, curé de la dicte église, chinquante souls tournoys. Item au chagnoine qui, en la dicte église, a sa provende, trente sous... » Elit sa sépulture en l'église de l'abbaye de Sainte-Catherine. Legs en faveur de chacune des recluses de Rouen et de la banlieue; de l'abbaye du Valasse, des pauvres *vergondons* de la Fresnaie, de Lillebonne, de Gravenchon et du Mesnil; des maladeries des Wys, de Caudebec, de Lillebonne, de Saint-Amadour et du Liège. Legs de 50 livres tournois pour acheter 100 sous de rente « pour le fondement et le commenchement d'une chapellerie à estre en l'ostel des Béguines de Rouen; » autres legs à Marote, Perrote et Agnesot, ses filles; à Guillaume du Freardel, écuyer, et autres particuliers pour cause de *restor*, 1312; avec codicile de 1316. — Pièces informes relatives à la fondation de Jean Filleul, dont les rentes étaient mal assises.—Lettres du bailli de Rouen : acte passé devant Simon Lalemant, garde du scel des obligations, contenant assignation de rente par Jean et Amaury Filleul, sur la demande de Giraud du Castenay, clerc, chapelain de la chapelle fondée par Jean Filleul, jadis *citoyen* de Rouen en l'église Saint-Eloi, à l'autel de Notre-Dame, samedi avant la Saint-Martin d'été 1333; sceau.

G. 6440. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1449-1773. — Lettres de l'official de Rouen: Testament de Guillaume De la Mare, de la paroisse Saint-Eloi de Rouen: veut être enterré aux Jacobins de Rouen; dispose de biens situés à Celloville, à Franquevillette; legs en faveur des pauvres de diverses paroisses; des charités et confréries dont il faisait partie: « frarie monsieur Saint-Sauveur, la charité Notre-Dame des Marchands, la frarie Notre-Dame et Sainte-Anne en la grande église de Rouen; celle de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean l'Evangéliste à Saint-Jean-sur-Renelle; la frarie Saint-Jacques aux Jacobins; celle de Saint-Fabien, Saint-Sébastien en l'église de Rouen; celle de Saint-Cosme et Saint-Damien aux Carmes; les maladreries d'Yonville, du Mont-aux-Malades, de Sainte-Venisse, de Bourdeny près de Sainte-Marguerite, de Blôville; du Trésor de Saint-Eloi de Rouen, de la chapelle Sainte-Croix des Posteaux, fondée à l'autel du Crucifix en la dite église. « Je veuil et ordonne que, en l'église de Saint-Eloy, à l'endroit des places où mon père, ma mère et plusieurs de mes autres parens et amis trépassés sont enterrés, soit faicte une fourme de voirre à trois parties, c'est assavoir l'Annonciation Notre-Dame, la Passion et Résurrection notre Seigneur, avec ymages de prians de moy, de mes dis parens et amis trespassés et les armes de moy et de mes prédécesseurs, tant de père que de mère. Je laisse à mon fils Guillaume, de Maromme, tous mes livres et tous mes armeures, de quelque essence qu'elles soient, et mon jacques de soye, réservées deux espées et deux livres qui seront à Jehanne, ma femme, au choix de ma dite femme... Item, je donne un voiage au Mont-Saint-Michel et un autre voyage à Notre-Dame de Montfort, lesquels je veux estre fais de mes biens par bonnes et dévotes personnes... Je laisse à Guillemette, femme Guillaume de Maromme, un demi-chaint de perles, à mordans dorés, dont la chainete est dorée et faite de lettres G G et de Y Y gregeis. » Mention de Guillaume de Maromme, fils du testateur, de Guillaume Du Busc, frère du même, et du chanoine de Rouen, Guillaume Gastinel, nommé l'un des exécuteurs testamentaires; signature de Jacques Cochon, 12 janvier 1449. — Fondation faite à Saint-Eloi par Jeanne Marguerie, veuve de Jean Le Roux, écuyer, en son vivant vicomte de Rouen, 24 septembre 1478; donne à la Fabrique un reliquaire de cristal garni d'argent, « 1 calice, plataine, 2 chopinettes d'argent, 2 casubles, l'un de drap de damas figuré d'or, un autre de velours noir, garnis d'aubes et de emis, ungs draps blancs figuré d'or, ungs paremments d'autel de semblable drap. » Lettres d'amortissement obtenues du roi Louis XI, à la Motte d'Esgry en Gâtinois, avril 1479, comprises dans un vidimus du tabellionnage de Rouen; lettres ornées à la première ligne avec ces mots : « C'est pour la paroisse Saint-Eloy de Rouen, Jeanne Marguerie. *Creatura dignissima tu sis, mortem non vitabis; memorare novis-*

sima, in eternum non peccabis.—Pièces relatives à la dite fondation avec mention de Marion, veuve de Michel Basin; — de l'héritage où pend l'enseigne de la *Fleur de Lys*, qui fut Richard Mictes, de présent Jean Du Parc, en la rue de la Monnaie; — « du grand hotel où pend la *Corne de cerf*, appartenant à ycelle Marguerie, lequel hostel a yssue en 2 rues, borné des 2 costés le pavement du Roi, et d'un bout à l'église du Sépulcre, » 1478; — de Jean Du Boys, maçon, 1483. — Titre nouvel d'une partie des rentes de cette fondation 1773.

G. 6441. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1466 (copie) — **1728.** — Titres de fondations de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Fondations de Michel Beaucorps, 1466 (copie); — de Guillaume Gueroulld de Maromme, écuyer, sieur du Busc de Basqueville, 1505; — de Pierre Brice et de Martine Angran, sa femme; fondation faite par Nicolas Voisin, sieur du Neufbosc, avocat au Parlement, ayant épousé Anne Brice, leur petite-fille; Guillaume Halley, sieur du Halley, avocat général en la Cour des Aides, ayant épousé Madeleine Brice, autre petite-fille des mêmes; Jean Brice, l'aîné; maître Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes; Nicolas Brice, chanoine de Rouen, fils des mêmes; Jacques Roussel, Pierre Fourrel, sieur d'Escageul, et Jacques Garin, avocat en la cour, ayant épousé Marie, Marthe et Madeleine Dupont, autres petites-filles, 1620; — de Jacques Muisson, receveur général provincial des décimes en la Généralité de Rouen, 1620; — de Guillaume Pain, ancien juge consul, 1627; — de Philippe de Vironceau, vendeur de poisson pour le Roi, 1652; — de Jacques le Boursier, maître charpentier, 1657.

G. 6442. (Liasse). — 15 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1661-1761. — Titres de fondations de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Fondations de Jacques Fourquemin, chapelain habitué, 1661; — de Michel Motte, autre chapelain, 1663; — de Marguerite Le Seigneur, veuve de Louis Dumoucel, seigneur de Sassetot et de Varengeville, 1662; — de Catherine Huet, veuve du feu sieur Louis Graindor, 1663; — de Marguerite Bourdon, 1664; — de Louis Dumoucel, chevalier, seigneur de l'Ouraille, conseiller au Parlement, et de Marie Tallon, ayant pour fils Jacques Dumoucel, sieur de l'Ouraille, aussi conseiller au Parlement, et Louis-David Dumoucel, seigneur d'Assy, lieutenant au régiment des gardes, 1679; — de Jean Rohan, 1710; — de Guillaume Durand, maître de smack, demeurant au Val-de-la-Haye, 1728; — de Nicolas Le Grand, second chapier de la paroisse de Saint-Eloi, 1728. — Don de 4,000 livres par Catherine Huet pour l'établissement des écoles de Saint-Eloi.

G. 6443. (Liasse). — 19 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1520-1787. — Titres de rentes de l'église Saint-Eloi de Rouen. — Rente de 350 livres pour cause de fieffe d'une maison à Rouen, rue des Carmes; — de 22 livres 4 sous sur une autre maison rue Herbière; — de 950 livres sur 2 maisons rue aux Ours; — de 90 livres sur une maison rue du Panneret, et sur une petite ferme à Pissy, pour la fondation de Pierre Avisse, sergent royal, 1663; — de 8 livres sur un moulin à Longpaon. — Titre nouvel d'une rente due par le prieuré des Filles-Dieu. — Décret, en la vicomté de Rouen, d'une maison sise en la paroisse Saint-Herbland, adjugée à Léger Thiboult, et délaissée par clameur de bourse au frère de Pierre Baudouin, conseiller du Roi, 1520.

G. 6444. (Liasse). — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier (8 imprimés).

1421 (copie) — **1772.** — Réduction des fondations de la paroisse Saint-Eloi par Alfonce de Breteville, official : fondations de Jeanne Marguerie, veuve du sieur Le Roux, vicomte de Rouen; — de maître Michel Le Clerc; — de la veuve Lucas; — de Guillaume Malboute; — d'un inconnu (obit solennel, le vendredi des quatre-temps); — d'un autre inconnu (4 obits aux quatre-temps); — de Nicolas Du Bosc, curé; — d'un nommé Deslesques; — de Guillaume Le Roy, clerc de la paroisse; — du sieur de Muids, conseiller au Parlement; — du sieur Le Roux; — de Gilles David; — de Jean Darques; — du sieur de Choisy; — de Jean du Saussay; — du sieur Le Pigny, chanoine et archidiacre; — du sieur d'Avremesnil, 1619. — Requêtes du curé et des Trésoriers, adressées à l'archevêque et à l'official aux fins de la dite réduction; avis du promoteur, B. Hallé. — Copie de la fondation faite, en 1421, par Jacquinot Le Vennier; donation de la maison du clerc. — Arrêt du Parlement, du 21 mai 1692, contre le curé de Saint-Eloi pour l'obliger au paiement d'une pension de 40 livres au chanoine prébendé de Saint-Eloi. Au dos de cette pièce, de l'écriture de Terrisse : « Ces papiers appartiennent à M. l'abbé Terrisse, chanoine prébendé de Saint-Eloy en l'église de Rouen. » — Mémoire sur le dit procès. — Inventaire de l'argen-

terie de l'église Saint-Eloi. — Pièces relatives aux droits d'ensaisinement. — Statuts d'une confrérie de 24 personnes fondée en l'église Saint-Eloi, en l'honneur de la Sainte-Vierge, du temps du curé Theroulde. — Signature de ce curé et des membres de la confrérie.

G. 6445. (Liasse).— 7 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1705-1788. — Baux de maisons et autres biens appartenant à la Fabrique de Saint-Eloi. — Parmi les locataires, pour une maison, rue Neuve Saint-Lô, Adrien Le Brun, marchand libraire, 1733-1748; — pour une maison, rue aux Ours, Charles Dubuc, maître perruquier, baigneur étuviste, 1714-1720.

G. 6446. (Registre.) — In-folio, 338 feuillets, papier; relié en veau.

1572-1597. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi, allant de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Adam Le Fèvre, orfèvre, et l'un des gardes de la Monnaie de Rouen, 1572; —Pierre Brice, 1572-1573; – Guillaume et Jean Costil, 1573-1574; — Claude Le Roux, maître de la Monnaie, 1574-1575; — Nicolas du Tallus, sieur d'Amertot, 1575-1576; — Absalon de Clère, 1576-1577; —Jean Soupplys, 1577-1578;— Raoulin Turgis, 1578-1579; — Charles Gueroulid, maître de la Monnaie, 1579-1580;—Eustache Le Pigny, 1580-1581;—Etienne Le Prevost, 1581-1582; — Michel de Choisy, maître des ports, ponts, passages de la province de Normandie, juge des Traites d'icelle, 1582-1583; — Jean Bertout, receveur de la Cour des Aides, 1583-1584; — Marius Gontren, 1584-1585; — Jean Nepveu, 1585-1586; — Guillaume Duval, clerc-siéger du poids des laines, en la vicomté de l'Eau, 1587-1588; — Jacques Deshommets, 1588-1589; — Jean Deudemare, 1589-1590; — Charles Le Grand, 1590-1591; —Charles Fauvel, 1591-1592; — Andrieu Perel, 1592-1593; — Michel LeTac, 1593-1594;—Guillaume Pain, 1594-1595;—Pierre Voysin, avocat en la Cour, 1595-1596; — Charles Le Febvre, conseiller au Parlement, 1596-1597; — Louis Dumoucel, maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Normandie, 1597-1598. — Curés de Saint-Eloi : Amoutons, 1573; — Nicolas Du Bosc, 1574-1580; — Jean Du Jardin, 1582; — David Thierry, 1596. — Services et inhumations en l'église Saint-Eloi du fils du capitaine Casenoue, 23 août 1572; — de la fille de M. le général (Bonacourcy), 25 août 1572; — de Gilles Car, anglais, pénultième de mai 1576; — de la femme du tailleur de la Monnaie, 1578; — de Viel, tailleur de la Monnaie, 5 juillet 1580; — de Nicolas Assire, commis au greffe de la Romaine, 23 avril 1580; — du fils aîné de défunt Pierre de Houppeville, garde de la Monnaie, 10 septembre 1580; — de *soudarts* du Vieux-Palais, 1580-1590; — de M. Pigny, médecin, 1 écu sol, 1583-1591; — de l'enfant de Nicolas Le Sac, joueur d'instruments, 1584; — de sa fille et de lui-même, 1592-1593; — de la femme de M. Le Roux, maître de la Monnaie, 1 écu 15 sous, 1584; — du fils du sieur Chaillou, garde de la Monnaie, 25 sous, 1588-1589; — de la femme du sieur du Mesnil, gouverneur du Vieux-Palais, 1593-1594; — de M. de Mouceaux, 1595-1596. — Concessions de bancs à M. du Bosc-Ysembart, devant l'autel de saint Mathurin, 1574; – à la femme de sire Renaut, graveur de la Monnaie, 1587; — à madame du Rocher (petite chaire et place que soulait occuper la femme de défunt Baudry, 40 sous), 1587; — à M. Du Bosc, garde de la Monnaie (2 écus pour l'usage d'un banc), 1588-1589. — Aumônes faites à la Fabrique par des maçons ou des charpentiers qui avaient occupé le cimetière pour leurs travaux, 1581. — Quêtes faites dans l'église par ceux qui faisaient le pain bénit, 1575, etc. — Sermons aux dimanches de carême, par un jacobin (6 livres), 1576; — par un carme (7 livres), 1578; — par un cordelier (23 sous 3 deniers par sermon), 1581; — par un augustin (2 écus sol), 1581; — par un jacobin (6 livres), 1585. — Quêtes (*cueultes*) faites dans l'église pour et pendant les prédications du carême, 1576, 1583, 1584, 1589, etc. — Aux joueurs à la procession du Saint-Sacrement, suivant la coutume ancienne, 3 livres, 1574. — « A Nicolas Le Sac, joueur, pour avoir assisté, lui et sa compagnie, tant en la procession et grand messe, le jour du Sacrement, suivant la coustume, 60 sous », 1576; — *idem*, 1578, 1580, 1581, 1582, 1583, 1584, 1587. — Quêtes faites par la paroisse, pendant la semaine sainte, pour l'entretien du linge, 1573, etc.; — fil cueilli à cette occasion; — vente pour 12 livres de gros fil d'étoupe, à l'issue de la grand messe, à 9 sous la livre, 1580. — « Pour les osties à administrer le jeudi absollut, le samedi et dymenche de Pasques, 40 sous tournois », 1572-1575. — Vin baillé le jeudi, samedi saint et le jour de Pâques, 39 sous, 1574. — Pigeon, hosties (ou oublies), herbes et papier peint acheté pour la solennité de la Pentecôte, 1576, 1580, 1582, 1583, 1588, 1589, 1590. — « 1 pot de vin qu'il a convenu avoir pour administrer les paroissiens, le 3 mai 1592, jour de jubilé, 26 sous; — pour le vin au jour de la Pentecôte, 27 sous 6 deniers ». — Chaire à prêcher *raccoutrée;* — à Michel Le Dustre, libraire et relieur de livres, 8 livres 10 sous; — à Jacques Chaperon, maçon, 27 livres; — à Guillaume Le Vieil,

vitrier, 8 livres 6 sous; 27 livres 16 sous; — à Gieuffin Chrétien, pour 2 pierres « mises soubz la croix de la rue Saint-Elloy », 15 sous, 1572. — Fournitures payées à Eustache Goujon, chasublier; — réparation des vitres par Marguerin Guillouet; — 600 et demi d'ardoises vendues par Pierre Brice, 10 livres 8 sous; — plâtrier payé à raison de 10 sous par jour; — don de 57 sous par le général de Bonacourcy, 1574. — Au tailleur de la Monnaie, pour une custode, 4 livres 10 sous; — « estant advenu que une piramide de pierre estoit tombée sur la porte de la dite église vers la rue Saint-Elloy, paié à Mathurin pour la refaire, 55 sous »; — « pour avoir despiché la vielle maison de l'estre, 50 sous »; — à Marguerin Guiernier (*sic*), vitrier, 100 sous; — à Gibert, chasublier; — « au tailleur de la Monnaie, pour avoir raccoustré la croix, 7 sous 6 deniers »; — un cent de clous à cheval *omosné* à l'église par dévotion, 3 sous 6 deniers, 1575. — « 23 avril 1576, arresté que l'ouvrage du bout de l'église seroit continué ». — On achète 24 tonneaux de pierre de Saint-Leu à 30 sous le tonneau, outre 10 tonneaux provenant d'aumônes. Bientôt après, on achète 5 autres tonneaux de pierre de Saint-Leu « pour la perfection et accomplissement de la frise et corniche du piller et degré fait faire en la dite église ». — « A maître Jehan Vennyer, maître maçon, tant pour avoir conduit et mené l'œuvre qui a esté faite en l'année présente, que pour 21 jours de sa peine, 15 livres 14 sous ». — Maçons employés : Guillaume Chrestien, Richard le Hucher, Guyot Loutrel, à 9 sous par jour; — Jean Bertren, dit le Lorrain, Jacques De Lancre, Pierre Huré, à 10 sous par jour; pose de la première pierre le 10 juillet 1576; — achat de cartes pour tailler la corniche et frise du degré, 3 sous; — à Le Lorrain, pour avoir fait un *benoistier* de pierre dure pour une des portes de l'église, 10 sous; — peintre employé à la chapelle de la Vierge Marie; — achat d'une chaîne de fer pour le puits de l'église, 1576. — 6 avril 1576, donné par Mathurin Guillouet, vitrier, pour l'inhumation du corps de son défunt père, inhumé en l'église, 20 sous. — 15 septembre 1578, « pour le mois de maître Jean Vasnier, baillé à sa femme, à raison de sa maladie, 60 sous ». — Maçons employés : Romain Ango, Jean Dumont, Cardin Le Moyne, maître Augustin De Ry, Pierre Hurey, Jacques Bréant, Jean Bertren, dit Lorrain; — Jacques Brière, employé comme maçon pendant 5 jours, à raison de 10 sous par jour; — baillé à Castel pour avoir refait le *pardessus* de la chaire, 4 sous; — achat de cartes pour faire les moules; — « pour le boulot qu'il a fallu mettre devant la maison de ceux qui n'ont point tendu à la procession du Saint-Sacrement, 6 sous », 1578. — A maître Jean Vanier, 1 écu sol; — ardoise vendue par Pierre Brice, 1580. — Claude Le Clerc, fondeur; — Jean Deshays, maçon, employé aux travaux du pignon de l'église; — portes faites par Georges Platon, menuisier, 12 livres 15 sous; — *O* de l'église *vitré* par Marguerin Guillouet, 30 sous; — legs de Guillaume Deshays, contrôleur du conseiller Raoulin Halley, 1581. — Michel Du Hem, maçon, Jean Pochon, maçon, employés aux travaux de la tour, 81 livres 5 sous; — François Castel, menuisier; — achat de pierre de Vernon, 1583. — François Castel, menuisier; — Marguerin Guillouet et Guillaume Le Vieil, maîtres vitriers, 1584. — 30 sous pour une bière à porter les défunts en terre; — 4 croix de bois à porter aux malades, 10 sous; peintes à l'huile avec représentation, à chacune, du crucifix et de la Vierge Marie, 30 sous; — mention de la pyramide de la tour, de la couverture d'ardoise qui y fut mise; — de la visite de la tour par Martin Cousture et maître Lucas, charpentiers; — des travaux exécutés par Guillaume Odoure ou Andore, autre charpentier; — de Jean Deshayes, maçon; — d'Oudin, serrurier, 1587. — Enoc Gelouis, maçon employé aux réparations de la tour, 1588. — Oratoire en l'église Saint-Eloi, 1589. — Chaire du prédicateur, 1592. — Jean Neron, maître du jeu de paume des] Braques; — « à Guillaume Tourmente, masson, pour avoir fait une ouverture au revestement pour faire entrer monsieur Pigny pour prescher les dimanches de caresme, 9 livres »; — paiement au graveur de la Monnaie pour avoir raccoustré le ciboire; — à Henri Payne, orfèvre, demeurant devant Notre-Dame de la Ronde; — « à Jessé Du Fossé, peintre, pour avoir peint devant le crucefix une toelle, une Résurrection à un côté d'une bannière, 4 livres », 1594. — 2 cloches neuves faites par le fondeur Touzé, 1596. — A la fin du registre, requête de Guillaume Le Roy, prêtre, clerc de Saint-Eloi depuis 40 ans. Etant averti qu'un récent règlement de l'official, rendu à l'instance du promoteur, excluait des fonctions de clercs de paroisses les prêtres pourvus de bénéfices, il s'était décidé à donner sa démission de clerc, parce qu'il venait d'être nommé à la cure de Boscbordel; il demande qu'on lui conserve la jouissance de sa maison, à raison des dépenses qu'il y avait faites; accordé, 1er juin 1586; — son neveu Jacques Le Roux, âgé de 17 ans, nommé à sa place. — Au dos du registre, à l'encre, le n° 5, ce qui donne lieu de croire que 4 volumes de comptes précédaient celui-ci.

G. 6447. (Registre.) — In-folio, 390 feuillets, papier; relié en veau doré sur tranche.

1618-1650. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi. — Trésoriers : Jacques Guerould, piqueur ordinaire et commensal de la grande fauconnerie au vol pour milan, de Pâques 1618 à Pâques 1619; — Jean Pavyot le jeune, 1619-1620; — Antoine Marette, 1620-1621; — Isaac Antheaume, 1621-1622; — Jacques De la Croix, 1622-1623; — Jean Hauy, 1623-1624; — Richard de Bauquemare, avocat en la Cour, 1624-1625 ; — Claude de Hanyvel, écuyer, sieur de Saint-Laurent, du Castillon et Fresnoy, 1625-1626 ; — Benard de Primerany, 1626-1627; — Philippe de Vironceau, vendeur de poisson pour le Roi en la ville et banlieue de Rouen, 1627-1628; — Le Grand, 1628-1629; — Germain Fremont, 1629-1630; — Nicolas de la Haye, 1630-1631 ; — Charles Boutren, Général en la Cour des Aides, 1631-1632; — Nicolas Blondel, 1632-1633 ; — Louis Graindor, 1633-1634; — Pierre Housset, lieutenant en l'Élection de Rouen, 1634-1635; — Pierre Marlot, 1635-1636; — Simon Lopez Manoel, 1636-1637; — Pierre Cabot, 1637-1638 ; — Jacques Harel, 1638-1639; — Martin Dieppedalle, 1639-1640; — Jacques Goville, 1640-1641; — Denis Gobert, 1641-1642; — Alexandre Costil, 1642-1643; — Nicolas De Paul, 1643-1644; — Antoine Nozereau, 1644-1645; — Victor Delisle, 1645-1646; — Mathieu de Sahurs, 1646-1647; — Charles Barjolle, 1647-1648; — Jacques De la Fosse, 1648-1649 ; — Guillaume Hatesse, 1649-1650. — Inhumations de la femme du caporal du Vieux-Palais, 40 sous, 28 avril 1631 ; — de madame Du Resnel, 11 février 1633; — de madame Henriques, 1636-1637; — de M. Henriques; — de Christophe, fils de Lucas Fermanel; — de l'enfant du messager de la Rochelle, 1639-1640; — de l'enfant du maître des *2 Mores*, 1640-1641; — de Jacques Gravois, 28 juillet 1645; — du sieur Du Resnel, 1649. — Liste de ceux qui ont donné à l'église pour le travail des voûtes, en 1637 : Mgr de la Mailleraye, lieutenant général de Normandie, 36 livres; — le maître de la Monnaie. — Pain de la cène, 6 livres 10 sous, 1649-1650. — Aux cornets qui ont assisté à la procession du Saint-Sacrement, 60 sous, 1649. — Pour le père jésuite qui a prêché les dimanches de carême, 9 livres, 1622. — A M. Desmay, pénitencier, pour avoir prêché les dimanches de carême, 1625. — Pour les bons pères capucins qui ont fait les sermons de carême, 9 livres, 1638. — « A Robert Maillart, la somme de 40 sous pour avoir fait relier et couvrir de parchemin un messal de musique, 40 sous. » — A Robert de Beauvais, pour 5 livres de papier réglé et 3 livres de messe de musique, 4 livres 10 sous. — « A Jacques Letellier, masson, pour avoir osté 3 piramydes de pierre qui estoient pour tomber du costé de la petite porte du grand cimetière, 40 sous. — A maître Guillaume Vieil, peintre, pour avoir peint et doré les 2 pilliers et les deux petits anges qui sont dans le chœur, ensemble pour avoir peint le portail et ymage de la Vierge, » 1619-1620. — « Pour une chaise de bois de cheine à prescher, enchérie, 27 livres. — A maître Romain, pour la relieure d'un livre, 12 sous, » 1622-1623. — « A Guillaume Des Jardins pour avoir achevé la chaire, 27 livres 10 sous, » 1623-1624. — Paiements à Mautailly, menuisier; — à Pinchon, vitrier, 1626-1627. — Paiement à Thomas Lefebvre, maçon voyer. — « A Jean Le Moyne, maître peintre, 14 livres pour la façon d'un tableau à mettre au poisle de dessus le grand autel, » 1628-1629. — Paiements au menuisier Canu, 1629-1630; — à Jérome Bezoche, vitrier, 1630-1631 ; — à Jean Briselet, imprimeur, pour avoir relié *2 menuels*, 22 sous; — à Isaac Doudet, joueur d'instruments; — à Toussaint Combault, maître maçon et tailleur de pierre; — à Jacques Le Boursier et Pierre Couture, charpentiers, 1634-1635; — à Toussaint et Jean Combault, maîtres maçons à Notre-Dame de Sotteville, pour avoir fait 9 petites voûtes qui restaient à faire en l'église et chapelles de Saint-Eloi; 72 livres par voûte; — « à Paquet Allain, maître peintre sculpteur à Rouen, pour peindre et blanchir à blanc de colle forte, avec filet rouge, façon de pierre de taille, 9 grandes voûtes du chœur et de la nef avec dentelles dans les augives des courbes diagonales, » 10 livres par voûte, dernier avril 1635; — au même, pour peindre les voûtes de pierre des deux costés de la nef et tout le reste de l'église, et pour vernir les images, six-vingts livres ». — A Baudoin, sculpteur, 12 livres, 1635. — Paiements à Jean et Marguerin Pinchon, vitriers, 1635-1636; — à Pierre Daust, maître maçon, à Des Jardins, menuisier, pour avoir raccommodé la chaire du prédicateur; — à Georges Pinchon, vitrier, 1636-1637; — au même Pinchon et à Roger Bezoche, vitriers, 1638-1639; — à Etienne Touzé, fondeur; — à Jacques Gravois, maçon; — à Georges Pinchon, vitrier, 1640-1641; — à Marguerin et Georges Pinchon, maîtres vitriers et peintres, pour avoir raccommodé les vitres, 1642-1643. — Armoire placée dans le clocher pour y mettre les écritures, 1645-1646. — Paiements à Placenault, chasublier; — à Delamare, parcheminier, et à M. Parcheminier, prêtre, pour parchemin et couleurs de pein-

ture de livres de plain-chant, 1646-1647 ; — à Noël Ledecourt, brodeur, à Jean Le Vieil et Nicolas Le Roux, vitriers, 1649-1650. — Sur le plat de la reliure, à l'extérieur : « Registre du Trésor de Saint-Eloy, 1618. » — Fermoirs de cuivre.

G. 6448. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier; relié en parchemin.

1691-1695. — Comptes de la Fabrique de l'Eglise Saint-Eloi. — Trésoriers : Jacques Le Baillif, 1691-1692 ; — Benoît Cansebourg, 1692-1693 ; — Barthélemy Le Boursier, 1693-1694 ; — Pierre Le Gay, 1694-1695 ; — François Brice, 1695-1696 ; — Etienne Gaulard, receveur particulier alternatif des décimes du diocèse de Lisieux, 1696-1697. — Inhumation de M. de Commanville, avril 1691; fosse, 6 livres ; sonnerie, 5 livres ; ornements, 5 livres. — Paiement à M. des Ruisseaux, maçon, 1691-1692. — A MM. De la Rue et Le Vieux, vitriers, 193 livres 18 sous, pour 135 panneaux de vitres, tant peintes que blanches, 1693-1694.

G. 6449. (Registre.) — Grand in-folio, 48 feuillets, papier; relié en parchemin.

1696-1702. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi.—Trésoriers : Etienne Gaulard, 1696-1697 ;— Jacques Danviray, baron et haut justicier de Baudemont, seigneur de Caux, Grosmesnil, président en la Chambre des Comptes, 1697-1698 ; — Georges Rollet, 1698-1699 ; — Guillaume Daon, 1699-1700 ; — Pierre Jore, 1700-1701 ; — David Delamare, 1701-1702. — Etienne Theroulde, curé, conseiller au Parlement, 1702-1703. — Comptes vérifiés par les archidiacres de Y de Seraucourt et Armand de Tourouvre. — Inhumation de l'enfant de M. Robillard, mai 1700 ;—de M. Godefroy, maître des Comptes, septembre 1700 ; — de M. de Commanville, février 1701 ; — de Mme la vicomtesse de l'Eau, septembre 1701 ; — de madame Landry, janvier 1702 ; — de Mlle de Heudreville, mars 1702 ; — de l'enfant du capitaine de la Romaine, juillet 1702. — Paiements à Clérot, organiste, 1702 ; — à Plouet, vitrier, 1702-1703.

G. 6450. (Registre.) — Grand in-folio, 122 feuillets, papier, relié en parchemin.

1703-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Eloi. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Franc, 1703-1704 ; — De la Rive de Lamberville, 1704-1705 ; — Benard de Granville, 1705-1706 ; — Charles Bordier, marchand, 1706-1707 ; — François Boutren, sieur de Mélamare, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1707-1708 ;— Jean-François Baudouin, 1708-1709 ; — Nicolas Le Hoy, 1709-1710 ; — Claude-Louis Picquefeu, 1710-1711 ; — Claude Bertout, seigneur d'Heudreville, Forbany et Mesnil Gance, conseiller au Parlement, 1711-1712 ; — Charles Dehors, 1712-1713 ; — Jacques Le Canu, 1713-1714 ; — Nicolas Camus, 1714-1715 ; — Paul Antheaume, 1715-1716 ; — Claude-Louis Picquefeu, 1716-1717 ; — Simon Le Mettais, écuyer, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Cour des Comptes, 1717-1718 ; — Thomas, conseiller en la Cour des Comptes, 1718-1719 ; — Nicolas-Philippe Dieppedalle, 1720-1721. — Curés : M. Theroulde, 1711 ; — Antheaume, 1713. — Inhumations de M. de Rombosc, mai 1708 ; — de M. Pigou, janvier 1709 ; — de M. Judde, février même année ; — de Madame de Luxembourg, 15 septembre 1709 ; — de Madame de Radepont, mai 1710 ; — de M. de Thibouville, juin même année. — Paiements à M. Baron, organiste, 1714 ; — au sieur Le Clerc, serrurier (231 livres pour les balustres de fer aux 2 côtés du chœur) ; — au sieur De France, sculpteur (400 livres pour les images de saint Romain et de saint Eloi) ; — au sieur Catel, doreur, 90 livres, — à Charles François (50 livres pour avoir raccommodé les images des 2 chapelles) ; — à la veuve Jore (22 livres 14 sous, pour avoir relié 4 missels et fourni un canon), 1718-1719 ; — à Nicolas Barjolle, maître maçon (105 livres pour pierre et travail fait pour la pose de la devanture du chœur) ; — paiement des chaises du chœur, 1720-1721.

G. 6451 (Liasse.) — 3 cahiers in-folio, formant 24 feuillets, papier.

1765-1767. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi de Rouen. — Trésoriers : Guillaume-Alexandre Lamaury, 1764-1765 ; — François Le Prevôt, 1766-1767 ; — le même pour M. Le Vieux, 1767-1768. — Recette de la dernière année, 8,696 livres ; dépense, 5,280 livres.

G. 6452. (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier; relié en parchemin.

1721-1746. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Trésoriers : Raimond Guerin, 1721-1722 ; — Robert Philippe, avocat au Parlement, 1722-1723 ; — Pierre Videbien, 1723-1724 ; — Louis-Alexandre Hellot, 1724-1725 ; — Jean-Guillaume Le Duc, procureur au Parlement, 1725-1726 ; — Gilles Cossart, huissier

en la Cour des Comptes, Aides etFinances, 1726-1727 ; — Claude Plaimpel, 1727-1728 ; — Pierre-Jacques Le Vavasseur, 1728-1729 ; — Jacques Le Mesle, marchand, 1729-1730 ; — Pierre Baudouin, 1730-1731 ; — Pierre Widebien, 1731-1732 ; — Pierre Grossemy, 1732-1733 ; — François Michaux, 1733-1734 ; — Romain Ellye, 1734-1735 ; — Pierre Seminel, 1735-1736 ; — N.-L. Dupuis, 1737-1738 ; — Louis Le Vavasseur le jeune, 1738-1739 ; — Pierre Chèvremont, 1739-1740 ; — Vasse, 1740-1741 ; — Martin Sclunck, interprète des langues germaniques; Marie Quesnel, sa femme, 1741-1742 ; — Nicolas de Limegues de la Chapelle, 1743-1744 ; — M. Deporte, 1744-1745 ; — Elye Le Febvre, 1745-1746. — Curés : Antheaume, 1721-1731 ; — J.-B. De la Rue, 1733 ; — Rouland, 1747. — Inhumations de M. Boutren, 13 septembre 1724 ; — de la mère de la femme de M. Le Clerc, serrurier, 1730-1731 ; — de M. de Folleville, 1732-1733 ; — du fils de M. Le Baillif, avocat général au Parlement, 1734-1735 ; — de M. de Bernières ; — de Mlle de Sainte-Hélène ; — du sieur Perchel, 1735-1736 ; — du sieur Geoghegan ; — de la dame de Villemont, 1737-1738 ; — du sieur de la Bretesque, 1738-1739 ; — du sieur Garvey, 1745-1746. — Paiements faits à M. Cahard, doreur, (170 livres pour 6 chandeliers de bois de chêne argentés) ; — à Langlois, menuisier, 581 livres ; — à Boizard, autre menuisier (349 livres pour travail aux chaises de l'église), 1721-1722 ; — au sieur Le Clerc, serrurier (500 livres pour l'ouvrage de la balustrade), 1723-1724 ; — à André Le Clerc, serrurier (à-compte sur l'ouvrage de la face du chœur, 300 livres) ; — aux garçons ouvriers, pour le vin d'avoir aidé à monter l'ouvrage du crucifix, 16 livres ; — au sieur Le Prieur, doreur, 60 livres pour avoir doré la croix et *carnationné* le Christ ; — à Lequeu, menuisier, 22 livres pour avoir fait et fourni le bois de la croix avec 3 fleurs de lys, 1725-1726 ; — à Michel Le Vieux, vitrier, 195 livres pour travail à 4 formes des vitres de la nef et à 2 du chœur, 1729-1730 ; — à M. Bradel, 24 livres pour reliure de 2 missels ; — à M. Le Brument, 2,500 livres pour la réparation des voûtes du chœur et des chapelles, 1729-1730 ; — à M. Paillet, sculpteur, 14 livres pour avoir travaillé les chapiteaux des orgues suivant l'avis de M. Martinet ; — à M. Vernisse, 70 livres pour les dessins qu'il a fournis pour les orgues ; — à Pierre Barjolle, 438 livres pour les piliers neufs qui les soutiennent, suivant l'avis de M. Martinet, 1731-1732 ; — à MM. Paillet et Gibon, 160 livres pour la sculpture des 2 pilastres des orgues ; — à Lheureux, menuisier, 138 livres pour le plancher des orgues ; — à Langlois, menuisier, 218 livres pour avoir fait les 2 tribunes des bas-côtés des orgues, 1732-1733 ; — à Rollet, sculpteur, 300 livres pour sculptures aux orgues, 1733-1734 ; — à Plouet, vitrier, pour vitres à l'église ; — à Charles Langlois, menuisier ; — à Louis Bellanger, peintre ; — à Costil, papetier (16 livres 17 sous pour 2 registres de papier double réglé à l'extraordinaire) ; — à Thomas Mette, fondeur ; — à Le Prieur, peintre ; — à Le Clerc, serrurier, 1734-1735 ; — à Rollet, sculpteur, suivant l'arrêté de M. Martinet, 100 livres, 1735-1736 ; — à M. Le Brun, libraire, 54 livres pour reliure de 6 antiphoniers, 1744-1745. — Diminution des espèces, du 22 juillet 1723 au 28 septembre 1724 ; sur 5,469 livres 10 sous 4 deniers, perte, pour le Trésor, de 822 livres 10 sous 4 deniers.

G. 6453. (Registre.) — In-folio, 245 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1746-1776. — Comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Trésoriers : Jean-Jacques le Bouvier, 1746-1747 ; — De Saint-Saulieu, 1747-1748 ; — Jacques Dufresne, 1748-1749 ; — *idem*, 1749-1750 ; — Jacques Perchel, 1750-1751 ; — Christophe Reverdun l'aîné, 1751-1752 ; — Louis Méry, négociant, 1752-1753 ; — Louis Hurard, négociant, 1753-1754 ; — Pierre-Robert Verdier, négociant, 1754-1755 ; — *idem*, pour feu M. Garvey, 1755-1756 ; — Jean Jouanne, 1757-1758 ; — Pierre-Charles J. Lucas, 1759-1760 ; — Germain De Laistre pour Louis Quibel, 1760-1761 ; — Sylvain Pommereux, 1761-1762 ; — *idem*, 1762-1763 ; — Guillaume-Alexandre Lamaury, 1763-1764 ; — *idem*, 1764-1765 ; — Christophe Lamotte, 1765-1766 ; — François Le Prevost, 1766-1767 ; — *idem* pour M. Le Vieux, 1767-1768 ; — Pierre-Antoine Tamelier, 1768-1769 ; — Adrien Ricard, 1769-1770 ; — François Caudron, 1770-1771 ; — Jacques-Charles Lucet, 1771-1772 ; — Jacques Le Roy, négociant, 1772-1773 ; — Jean-Charles Auber, négociant, 1773-1774 ; — Henri-Victor Le Febvre, 1774-1745 ; — Jean-Louis Chauvet, 1775-1776. — Inhumations de M. Dambourney, 1751-1752 ; — de M. Martinet, 1759-1760 ; — de M. Vignon, chanoine régulier, prieur des Deux-Amants, 1761-1762 ; — de M. le chevalier d'Aubigné, 1762-1763 ; — de M. Thibault ; — de M. Goguet, curé de Tocqueville, 1763-1764. — A Robert fils, 350 livres pour marbre et façon des fonts baptismaux ; — au sieur Lenard, 50 livres pour 2 pieds de sculpture à console ; — à Piquenot, 48 livres pour les avoir dorés, 1761-1762 ; — au dit Lenard, sculpteur, 110 livres pour 2 palmiers à

côté de la chaire à prêcher ; — à Lefevre, menuisier, 600 livres, 1761-1762; — à Rousseau, 62 livres pour avoir couvert de fond de cuivre les fonts baptismaux ; — à M. Thibault, 288 livres pour la conduite et dessin des ouvrages qui ont été faits dans l'église, 1762-1763; — à Plouet, vitrier, 800 livres pour réparation des vitres de l'église, 1764-1765 ; — à Cavillier, fondeur, 1,793 livres pour cloches ; — à Neveu, graveur, 19 livres pour avoir gravé 190 lettres sur une des cloches, 1765-1766 ; — à Gibon, charpentier, 645 livres pour les ouvrages du clocher ; — au sieur Le Brument, architecte, 24 livres pour avoir conduit les dits ouvrages ; — à Desmazures, organiste, pour avoir touché l'orgue le jour saint Eloi, 1767-1768. — Contribution du Trésor pour un coffret de fer, placé pour les lanternes publiques, 1751-1752. — Paiements à M. Porlier, orfèvre, de 1,124 livres pour façon et fourniture de la lampe d'argent, 1755-1756; — à Roger et Delaunay, de 456 livres pour pierres d'Arcueil pour le pavage de l'église; — de 4,520 livres à Racine, maçon, pour les avoir sciées, taillées et posées ; — à Paillieux de Saint-Charles, de Paris, de 165 livres pour carreaux de pierre de liais et pavés de marbre pour le chœur; — au sieur Martin, sculpteur de Paris, de 200 livres pour le tableau en relief de la chapelle des fonds ; — au sieur Dessoles, fondeur de Paris, de 400 livres pour les 6 chandeliers de cuivre vernis du grand autel, 1757-1758 ; — à M. Le Fèvre, menuisier, de 1,428 livres pour fourniture et façon de bancs neufs, 1759-1760, 1760-1761 ; — au même Le Fèvre, de 1,800 livres ; — à M. Legrand, organiste, de 200 livres pour une année de ses appointements, 1771-1772 ; — à Coquerel, de 6 livres pour tilleuls plantés dans le cimetière ; — à Racine, maçon, de 448 livres ; — à Lefevre, menuisier, de 232 livres, 1771-1772.

G. 6454. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1748-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Quittances de Marie-Anne-Agathe Du Phly, organiste ; 180 livres par an, 1749 ; — de G. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, pour le supplément des frais faits contre les traitants au sujet du droit d'indemnité, 1750. — Paveur payé 30 sous par jour.

G. 6455. (Liasse.) — 175 pièces, papier.

1751-1756. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Quittances de Plouet, vitrier ; — de L. Dumesnil, imprimeur, 1751 ; — de Mlle Du Phly, organiste ; — de Marie de Morant, abbesse des Filles-Dieu, même année et années suivantes. — Listes des bancs avec les noms des occupants et le prix du loyer. — Plâtriers payés, en 1755, pour un jour d'ouvrier et un jour de manœuvre, 2 livres 3 sous ; — ailleurs, 2 livres 17 sous. — Pour avoir gravé les coins des rues de Saint-Eloi et noirci 69 lettres, 9 livres 9 sous, 1756.

G. 6456. (Liasse.) — 124 pièces, papier.

1756-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Paveur payé 22 sous ; manœuvre, 18 sous, en 1756. — Etat des réparations à faire aux ornements de l'église en conséquence de la visite qui en a été faite par la dame veuve Maille, de cette ville. — Mémoire des ouvrages faits à l'argenterie par Nicolas Porlier, orfèvre à Rouen. — Autre mémoire des ouvrages qui ont été faits au rétablissement et recherche des titres et contrats des fondations, donations et acquisitions. — A L. Turlé, 4 livres 14 sous pour 2 plaques faites en relief peintes en blanc avec les lettres en noir, même année. — Mémoires pour le pavage de l'église ; — fourniture de carreaux de liais par Paillieux de Saint-Charles, marchand à Paris. — Travaux exécutés par Jean-Baptiste Racine, maçon. — Quittance de Le Fèvre, facteur d'orgues, 1757-1758. — Devis des bancs à faire par Nicolas Le Fèvre, 1760.

G. 6457. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1760-1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Mémoire et quittance de M. Moulin, serrurier : 2 appuis de communion et une clôture des fonts, 800 livres ; — pupitre en fer, 130 livres ; — ouvrage de peinture d'impression et gravure dans l'église, 387 livres. — Fourniture de fonts baptismaux par Jouanne pour 350 livres. — Quittances du sculpteur Lenard, 50 livres ; — du doreur Piquenot, 48 livres, 1761. — Quittance de Jean-Baptiste-Paul Rousseau, 60 livres, pour un couvert de fonts, de cuivre, 1761. — Mémoire du coq de l'église fait par Quentin, 1764. — Travaux de peinture et de dorure faits par Du Saux, même année. — Mémoire de Cavillier, fondeur de cloches, 1766. — Liste des bancs.

G. 6458. (Liasse.) — 135 pièces, papier.

1766-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Mémoires de Manne-

ville, serrurier; — de François Gibon, charpentier, pour la réédification du clocher et du beffroi, suivant le devis de M. Le Brument, architecte; — de Tarlé, ferblantier; — de Nicolas Porlier, orfèvre, 1767. — Quittances de Legrand, organiste, 1767.

G. 6459. (Liasse.) — 283 pièces, papier; 4 plans.

1770-1776. — Pièces justificatives des comptes de la Fabriqne de Saint-Eloi. — En 1771 on coupe, par ordonnance du Bureau des finances, les gargouilles qui retombaient dans la rue. — Devis des travaux à faire pour la réédification du presbytère : Le Queu, architecte ; 4 plans, 1772. — Devis des travaux à faire aux orgues de Saint-Eloi : « Tous les jeux du dit orgue, qui sont au nombre de 36, seront démontés » ; Le Fèvre, facteur d'orgues, 1774. — Quittances de Le Bugle, prêtre, organiste ; — de Lefort, serrurier.

G. 6460. (Liasse.) — 182 pièces, papier.

1776-1780.— Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi.— Mémoire d'une croix avec son bâton en argent doré, faits par Nicolas Porlier, 2,287 livres, en 1777. — Etiquette imprimée : « Magasin de galons et draperies *A la toison d'or*, rue des Carmes, vis-à-vis la grande porte de la Chambre des Comptes à Rouen. Maille vend et fait fabriquer toutes sortes de galons et broderies d'or et d'argent, etc., fait fabriquer les galons de livrées à armoiries; achète les vieils galons brulés et à bruler. » — Quittances de Morisset, organiste.

G. 6461. (Liasse.) — 263 pièces, papier. (1 imprimé.)

1780-1786. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Eloi. — Répartition par paroisses des frais d'établissement des nouveaux cimetières de la ville; signé : Foisonleduc, architecte, 1781. — Travaux de réparations faits à l'église Saint-Eloi par Roger Jouenne père, et Roger Jouenne fils, maçons, même année. — Note des prix des matériaux employés aux travaux en 1781 : jour de maître, 35 sous ; — d'ouvrier, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous ; — chaque pied de pierre dure en gros lien et hauteur grise, 18 sous ; — port à 2 sous le pied ; — ciment fin, sec et fait net exprès, la pouche, 18 sous ; — port, 1 sou ; — chaux, la pouche, 22 sous ; — bannelée de sable, 40 sous ; — pouche de plâtre, 17 sous ; — ardoises grandes fortes carrées, le mille, 65 livres; — ardoises petites en cartelette, le mille, 32 livres 10 sous ; — port et charriage en sus, 15 sous ; — grande tuile de Barneville, le mille, 23 livres ; le port, 2 livres 10 sous ; — petite tuile de la Haye-Malherbe, le mille, 15 livres ; — port, 1 livre 10 sous ; faîtier, 4 sous ; — notz, chaque, 2 sous ; — feuillet, le pied, 2 sous 6 deniers ; — botte de lattes, 18 sous ; — chanlatte, 5 sous 6 deniers. — Travaux exécutés au nouveau cimetière par Michel De la Fosse. — Arrêt de la Cour du Parlement de Rouen, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des 17 paroisses y désignées de faire enterrer aux cimetières anciens, 19 juillet 1782. (Imprimé.)

G. 6462. (Cahier.) — In-folio, 42 feuillets, papier; cartonné.

1763-1791. — Etats de la recette du loyer des bancs. — Pour chaque année, liste des noms des occupants avec le prix du loyer. On mentionne si les occupants ont été Trésoriers ou Trésorières.— 84 bancs en 1763 ; — 90 en 1791.

G. 6463. (Registre.) — In-folio, 516 feuillets, papier; relié en veau.

1618-1748. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 1er avril 1619, « accordé à maistre Jean Esnoult, la somme de 40 livres, à raison qu'il s'est submis d'instruire les enfants de la dite église, qui seront prins des deniers provenantz de la cœulte qui se fera au nom du dit maistre et enfans, et, au cas qu'elle ne se trouvast sufisante pour son paiement, y sera supléé des deniers du Trésor. » — 15 et 22 février 1626, Louis le Menycher, prêtre, chapelain, nommé à la charge de clerc matriculier, en remplacement de Laurent Bonamy, décédé ; fournira à ses dépens 4 enfants de chœur instruits.—3 décembre 1626, « le Trésorier fera faire ung poisle de camellot rouge cramoisy avec ung tabelleau de grosse painture pour mettre au fond du dit poille, et ce pour mettre au-dessus du grand autel, au lieu de celluy qui y est à présent, qui ne vault rien, et sera faict plus grand. » — 20 avril 1630, « le Trésorier comptable ne pourra bailler les bancs qui viendront vacquantz, ains seront publiez au prosne pour les bailler au plus offrant au profit de l'église. » — 25 novembre 1635, visite des grandes voûtes par Jacques Gravois, maître maçon, Jacques Mahieu, maître charpentier, Nicolas Cucu, maître sculpteur et peintre ; constaté que le travail n'avait point été fait conformément aux marchés par les sieurs Jacques Jourdain, à présent défunt, Jacques

Le Boursier et Pierre Cousture, maîtres charpentiers.— 15 mars 1537, on fera marché avec Jacques Gravois pour la rose du bout de la nef, moyennant 160 livres. — 27 mars 1637, Jacques Viel nommé porte-verge fossoyeur, en remplacement de son père Simon Viel, décédé : « tenu se trouver en personne au divin service de la dite église, matines, processions, grandes messes, vespres et autres offices, faire faire silence pendant iceux, tant en l'église que cimetière; en outre, faire les fosses des trespassés de profondeur sufisante; son frère Robert, plâtrier, couvreur de tuile, sera tenu nettoyer les images, pendre le poesle, tendre les rideaux, remettre les tombes et repaver les fosses, mesmes de porter sur les voultes de la dite église les ossements tirez de terre en ouvrant les fosses. » — 13 septembre 1648, « sur ce qui a esté représenté qu'à cause que l'église est petite et que, de la multitude des corps enterrez en icelle, il seroit à craindre une corruption et infection dommageable au public, il a esté arresté qu'à l'avenir on n'enterrera aucun corps dans l'église qu'auparavant il n'ait esté payé au sieur Trésorier en charge, pour l'ouverture de la terre, la somme de 6 livres pour les grandes personnes, et, pour les enfants au dessoubz de 12 ans, la somme de 3 livres. Il a esté aussi arresté qu'à l'avenir, sans toucher à l'exemption des privilégiés, on n'accordera à qui que ce soit la liberté de la grande sonnerie et inhumation des trespassez, qu'il ne soit payé au proffit du Trésor, au moins la somme de 100 sols. » — 29 août 1655, église dépavée et *mise en désordre* par les grandes eaux qui y étaient entrées. — 17 avril 1656, droit de sépulture à M. Fermanel, sieur d'Epinay, dans la chapelle de la Vierge, au lieu où M. Fermanel, son père, avait été inhumé; — 18 avril 1661, droit de sépulture dans le chœur à M. Jean Du Resnel, sieur du Bellay. — 22 janvier 1662, mention de marchés pour la menuiserie de l'orgue; — pour la réparation des vitres; décidé qu'on les protégerait au moyen de châssis de fil d'archal, parce qu'elles étaient journellement cassées par des pierres que lançaient des malveillants. — 11 juin 1662, M. Fermanel, lieutenant, Trésorier, sortant de charge, représente qu'il ne demeurait plus sur la paroisse ; il demande que son banc soit conservé à sa famille ou réservé aux catholiques qui pourraient occuper sa maison, où demeurait pour lors une personne de la R. P. R. — 21 juillet 1669, vitre donnée par les Monnayeurs. Il leur sera permis de continuer de faire dire une haute messe au grand autel les 2me et 3me dimanches de chaque mois. — 5 avril 1670, Louis Edeline nommé organiste, aux gages de 80 livres par an. — 3 avril 1671, sur la demande de dame Anne Larchevesque, veuve de Pierre Marlot, en son vivant Trésorier de cette paroisse, sépulture accordée au dit Marlot dans la chapelle de la Sainte-Vierge. — 3 avril 1673, legs de Jacques Duclos pour une contretable dans la chapelle de saint Jacques. — 10 janvier 1683, délibération pour la construction d'une nouvelle contretable à la chapelle de la Sainte-Vierge, en rapport avec celle de la chapelle Saint-Jacques. — Dernier avril 1684, offre par le sieur Porter d'un tableau pour la chapelle de la Sainte-Vierge. — 5 mai 1686, la compagnie prie M. le curé « de se dispenser de faire aucune queste par les maisons à l'advenir pour les prédicateurs d'avent et de caresme. » — Contestations entre le curé et les Trésoriers. — Sentence arbitrale de Pierre Baudouin, seigneur du Basset et du Thil, conseiller au Parlement : « Touchant les testaments que le dit sieur curé et son vicaire ont reçus, et où ils sont nommés exécuteurs, ils seront obligez d'en donner advis au Trésor... A l'égard de ceux qu'ils recevront à l'advenir, en donneront advis au dit Trésor aussitôt après le décès. Lorsque les Thrésauriers feront les frais d'un prédicateur pour prescher l'advent et le caresme ou tout autre temps de l'année, ils en feront le choix eux-mesmes, au moyen qu'il soit agréé par le sieur curé, si mieux n'ayme le dit curé en mettre un à ses propres dépens et en exempter par ce moyen les sieurs Thrésauriers. » — 21 mars 1688, proposition de vente à M. Bataille, curé de Saint-Martin-du-Vivier, d'une contretable ci-devant placée à l'autel de la Sainte-Vierge. — 20 juin 1688, Jean Le Clerot nommé organiste, en remplacement de M. Heudeline, trop souvent absent. — 6 août 1704, prétention des Monnayeurs d'être exempts des charges de Trésorier. — 7 avril 1718, délibération pour la confection d'une contretable dont sera chargé le sieur Le François. — 8 décembre 1720, paiement au sieur Le François de ce qui lui restait dû pour la contretable.— 30 août 1722, règlement pour les sépultures. — 28 septembre 1722, on permet d'enterrer dans la chapelle de la Sainte-Vierge le corps du sieur Marlot, ci-devant consul de la nation française au Caire, décédé ce jour même. On voit cependant que le dit Marlot fut enterré en l'église de Saint-Sauveur, sa paroisse.— 6 juin 1723, réduction des fondations. — 3 septembre 1726, 2 retranchements faits dans le cimetière pour y mettre les chaises qui encombraient l'église. — 13 avril 1727, on remplira le puits de l'église, qui n'est d'aucune utilité. — 28 mars 1728, fondation de la prière du soir par le curé de Belbeuf, exécuteur testamentaire de M. Legrand,

second chapier. — 8 août 1728, Pierre Lemarchand, organiste des RR. PP. jacobins, professeur maître de musique et de viole, nommé organiste de Saint-Eloi. — 13 août 1730, paiement de 1,500 livres qui restaient dues à Le Brument, adjudicataire des travaux de réparation de la voûte. — 11 mars 1731, il sera fait un orgue neuf; le curé avait offert d'y contribuer pour 500 livres. — 16 septembre, marché avec les sieurs Le Febvre père et fils, moyennant 10,000 livres. — 16 septembre 1731, fondation de Catherine Boutren, veuve de M. du Mesnil-Pernelle, écuyer. — 27 janvier 1732, délibération relative à la tribune de l'orgue. — 27 avril 1732, permission de faire construire, dans le cimetière de la paroisse, un monument de pierre sur la tombe de Jean-Charles Le Sens, chevalier, seigneur de Folleville, procureur général en la Cour des Comptes, monument pareil à ceux de MM. Damiens et Theroulde, curés de la paroisse et conseillers au Parlement. — 20 septembre 1733, on donnera 550 livres d'augmentation à MM. Le Febvre, pour un cornet d'écho composé de 6 jeux; feront faire sur la pédale un jeu de bombarde à la place des 2 jeux de trompette. — 6 décembre 1733, M. Antheaume, curé, présente le dessus d'une chaire à prêcher, et offre d'y contribuer pour 500 livres. — 11 septembre 1734, « le grand orgue, qui a été construit depuis peu en cette église, étant presque achevé, il s'est présenté pour le toucher une personne natif de cette paroisse, appelé le sieur Dufliq, qui est actuellement organiste de l'église cathédrale d'Evreux, lequel est un élève du sieur Dagincourt, organiste de l'église cathédrale de ceste ville de Rouen. Ledit sieur Dufliq ayant touché le dit orgue, il y a viron un mois, en la présence, tant de M. le curé et Trésoriers de cette paroisse, que de plusieurs autres paroissiens, qui furent contents de son jeu, témoigna qu'il préféroit le dit orgue à celuy d'Evreux, où il a 400 livres d'appointements. Se contenteroit de 300 livres, non seulement par l'inclination qu'il avoit de rendre service à la dite église, mais encore parce que il demeuroit chez son père et sa mère et pourroit avoir des écoliers pour toucher l'orgue et le clavessin. » On accepte sa proposition : « Touchera le dit orgue à tous les offices de Pâques, Pentecôte, Noël, et chacune des 2 festes suivantes des dites 3 festes, l'octave du Saint-Sacrement, toutes les festes festées de la Sainte-Vierge, toutes les festes triples de 1re et seconde classes, la feste Saint-Eloi et les festes festées des apotres, ainsi qu'aux premieres vespres et saluts du Saint-Sacrement qui précéderont toutes les festes, aux saluts du Saint-Sacrement qui se célèbreront tous les dimanches de l'année à l'issue des vespres, aux messes du Saint-Sacrement, qui se célèbrent tous les jeudis de l'année et aux saluts des O de Noël. » — 19 septembre 1734, mention de l'accident arrivé au bedeau, qui se tua en tombant de l'échelle. — 26 septembre 1734, loyer des chaises accordé pour 60 livres par an. — 16 avril 1736, visite de l'orgue : 13 jeux faibles ou inégaux d'harmonie avaient été renforcés. — 8 décembre 1737, mention de travaux faits à l'orgue par M. Rollet, sculpteur, suivant l'ordre de M. Martinet. — 20 mai 1742, les affaires du sieur Dufliq l'obligeant à se rendre à Paris, on prend sa sœur à sa place, en attendant son retour, mais aux appointements de 180 livres par an. — 2 février 1748, accord, à la suite de longues discussions, entre les Trésoriers de Saint-Eloi et les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement. On laissera à ces derniers leurs ornements; pourront placer leur banc ordinaire, de 9 pieds 10 pouces de long sur 10 pouces de large avec dossier de 18 pouces, dans la nef derrière le curé, en face de la chaire à prècher; — placeront leur buffet, de 5 pieds 9 pouces de long, devant leur banc pendant les offices seulement. — Dans un autre sens du registre, inventaires des titres du Trésor et du mobilier.

G. 6464. (Registre.) — In-folio, 59 feuillets, écrits, papier; relié en veau.

1759-1789. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 25 septembre 1753, présentation par M. Méry du plan du pavage de l'église. — 23 mai 1759, « pour éviter le dérangement des tombes et conserver le pavage en bon état, il n'en sera levé aucune, tant dans le chœur et les chapelles, que dans toute l'étendue de l'église, sous quelque prétexte que ce puisse être, que pour ceux qui auront droit de sépulture fondé sur titre; que dorénavant on n'enterrera que sous les bancs entre les plates-bandes et suivant l'ordre successif, en commençant par la porte septentrionale de l'église. » — 12 décembre 1762, sur la demande de M. de Miroménil, Premier Président, et de M. de Montfiquet, commandant au Vieux-Palais, permission d'enterrer dans le chœur M. le chevalier d'Aubigné, maréchal des camps et armées du Roi et commandant pour S. M. dans cette province. — 3 août 1766, refonte des cloches; marché avec Jean Cavillier, maître fondeur à Rouen; les 3 cloches seront concordantes et feront à elles trois une

tierce majeure naturelle, c'est-à-dire sans dièze; seront de cuivre rouge et d'étain fin d'Angleterre, dans lequel étain il y aura 30 livres d'étain de Mallaq. — 19 avril 1767, M. Ricard, négociant à Rouen, nommé Trésorier. — 11 mars 1768, M[lle] Dufliq ayant donné sa démission, M. Legrand est nommé organiste, aux appointements de 200 livres. — 11 août 1768, réparation d'un bout de la couverture de l'église du côté du midi. — Décret de réduction des fondations, 20 juillet 1768. — 29 septembre 1772, M. Le Bugle, prêtre, nommé organiste, aux appointements de 300 livres. — 21 novembre 1775, il est remplacé par le sieur Le Febvre.

G. 6465. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets. papier; cartonné.

1787-1791. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Eloi. — 27 août 1787, acceptation des offres de M. Le Bourgeois le jeune, qui demandait qu'on lui fieffât 2 maisons, situées rue aux Ours.

FONDS DE LA FABRIQUE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-TONNELIERS.

G. 6466. (Cahier.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1585. — « Inventaire des comptes, papiers, titres, lettres et escriptures consernans du bien et revenu du Trésor de l'esglise parroissialle de la parroisse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, faicte par moy Robert de Sainct-Cler, sergent roial-vendeur au bailliage et vicomté de Rouen, ce jourd'huy mardy neufiesme jour de juillet 1585, à la requeste de honorable homme Guillemme Bondor, bourgeois, par cy-devant Thésaurier,.. en la présence de honorable homme Nicollas Cabeuil, aussi bourgeois du dict Rouen, à présent Thésaurier. » Signé : De S. Cler.

G. 6467. (Liasse.) — 3 cahiers, formant 50 feuillets, papier.

1585-1592. — Double du registre précédent, avec augmentations faites par Guillaume Robin, Trésorier, 1591 ; — par Doublet, Trésorier, 1592 ; — par Claude de Soullas.

G. 6468. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, écrits, non relié.

1592-1593. — Inventaire des archives de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Jean Cécille, Trésorier.

G. 6469. (Registre.) — In-folio, 492 feuillets, papier; relié en parchemin.

1726. — « Inventaire général des contrats, titres, pièces et écritures de propriété des maisons, baux, et des parties de rentes, comptes et registres des délibérations, le tout concernant le bien et revenu du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, fait par messieurs Roger et Rivière, anciens Trésoriers, nommez à cet effet, en la présence de discrette personne maître Alexandre Le Testu, prêtre, docteur de Sorbonne et curé de la dite paroisse, et de monsieur Caille, Trésorier en charge, en conséquence de la délibération du saize avril 1725. » — Table au commencement.

G. 6470. (Registre.) — In-folio, 564 feuillets, papier; relié en parchemin.

1726. — Double du registre précédent.

G. 6471. (Registre.) — In-4°, 11 feuillets, papier; relié en parchemin.

1756. — Etat instructif pour le Trésorier gérant de la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers : « Monsieur le Trésorier nouvellement élu est ordinairement en gestion pendant 3 ans. La première année, il est chargé du soin de faire blanchir et raccommoder le linge de l'église. La seconde année, il est seulement chargé des questes. La troisième est son année de gestion... Il reçoit le droit de sépulture, qui est, pour les grandes personnes, de 30 livres dans l'église, suivant l'arrest du Parlement, et de 15 livres, pour la sépulture des enfants, plus 3 livres pour la grosse sonnerie aux inhumations, ainsi qu'il est porté par la délibération du 28 mars 1728. Il reçoit le loyer des bancs des particuliers. Quand il y en aura à louer, il les fera annoncer au prosne. Il reçoit aussi le loyer des bancs de M[rs] les Trésoriers, qui est de 6 livres chacqun, suivant la délibération du 25 mai 1727. Il a esté statué que les dames veuves Trésorières jouiront, leur vie durante, et tant qu'elles resteront sur la paroisse, du banc dont elles se sont trouvées en possession lors du décès de leurs maris. »

G. 6472. (Cahier.) — In-4°, 33 feuillets, papier.

1752-1770. — Double du cahier précédent.

G. 6473. (Cahier.) — In-4°, 31 feuillets, papier.

1752-1770. — « Etat des messes fondées en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers et de celles acquittées depuis la gestion de Monsieur Delacour, commencée à Pasques 1752 jusqu'à celle de Monsieur Lanel, finie à Pasques 1770. »

G. 6474. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier; recouvert en parchemin.

1541-1544. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Tour de l'église Saint-Etienne, occupant un tènement qui avait appartenu à l'abbaye de Sainte-Catherine, et pour lequel la Fabrique payait 10 livres de rente annuelle. — Autels de saint Sébastien, de sainte Catherine et de la Madeleine. — Association de Sainte-Barbe. — Obits fondés par défunt Robert Le Forestier, et par damoiselle Ysabeau de la Ferrière, en précédent femme de Pierre de la Ferrière. — 1541-1542 : « Le 4 juillet que fut, le dit jour, faite procession par les religieux du couvent de Saint-Ouen, messe et station en la dite église avec 8 autres paroisses de leur patronage, carrillon, 20 deniers. — Le 24 juing, pour les grans chandeliers d'avoir servy à 2 services de deffuncte madame Le Sueur, à Saint-Pierre-du-Chastel, 3 sous 4 deniers. — Pour les 4 chandeliers d'avoir servi à 2 services de défunt le père mons[r] Le Sueur, à Saint-Pierre-du-Châtel. — Le 11 du mois d'aoust 1541, pour les chandeliers qui ont servy au service du bout de l'an de maître Richard Ango à Saint-Pierre-du-Chatel, 20 deniers. — Au chapelain de M. d'Yponence, qui a béni plusieurs pièces de linge. » — Thomas Thommelet, étameur, fournit des chopinettes. — Pierre Des Vages, hucher, fait le banc des reliques. — Michel Des Planches, autre hucher, fait un banc. — « Boevin, illumineur, fait, de son métier, en or et azur, sur parchemin, soubs des cristallins aux reliques. un crucifix et une Notre-Dame de Pitié. » — Maillard, libraire, *raccoutre* un grand livre et missel en parchemin; Nicolas Gueret, orfèvre, fait un enchâssement d'argent pour les reliques de saint Etienne, des Innocents, du Sépulcre de N. S.; — Adam Petit, peintre, refait la croix et suaire du crucifix en azur, nettoie et met le crucifix en couleur de chair et peint en or la rose et les fleurons; rose au côté senestre de la croix; — le même peint, en fin or et azur, le chef de saint Etienne; — Jacques de Séez, peintre, peint en or les 2 images de N. D. et de saint Jean d'*emprez le crucifix*; — Nicolas Le Comte, serrurier, « asseoit 2 histoires ès 2 bouts de la cloueson neuve; » — Tuchon refait les verrières. — « En fichelles pour allonger les cordes de la pomme de laton, où on met le pingon, 4 deniers. » — 1542-1543, on apporte la tapisserie du sieur Mouchique pour tendre l'église. — « Albert Bourdin, casublier, brodeur, refait la grande chapelle de velours pers, semée de fleurs de lis d'or; payé 4 sous par jour; — à messire Mathieu Valon, prestre, pour avoir escript en lettres de fourme l'hymne de *Veni Creator*, au grand missel, 2 sous; » — Martin Blangrenon, peintre; — Nicolas Le Conte, serrurier, pose une clef forée « à un coffre plat du pulpite à mettre des vestemens; — assure, au moyen de pattes de fer, l'*histoire* de Notre-Dame de Pitié et 2 statues du bas de la dite cloison et asseoit 2 anges au haut des 2 bouts; — asseoit les images des 6 apôtres en la cloison neuve; » — Jean Tuchon, vitrier; — achat de corbeille pour housser l'église; — confection de « 2 cabrins, trous et chevilles, pour establir le moulinet sur les voultes pour nectoier l'église en hault; » — de 2 coffres de hêtre derrière le chœur à mettre les écritures de l'église. — « Ung chien est venu mourir dedens l'aittre. Pour le faire gecter hors et mectre en Seine par ung quidam, 10 deniers. » — 1543-1544, inhumation d'un enfant dans l'église, 5 sous; d'un homme, 10 sous. — Recettes aux reliques, le jour du vendredi *aouré*; — le jour de Pâques; — à la table pour le cierge bénit, le samedi saint et le jour de Pâques; — quêtes par ceux qui ont fait le pain bénit. — « Le 26 de décembre, pour 6 gerbes de long feurre pour semer à l'église pour la feste et nuyct de Noël, au prix de 8 deniers chaque gerbe, 4 sous. — Le 3 mai, feste de l'Ascension notre Seigneur, à messire Marin Cluche et à son compaignon, presbtres, pour avoir porté la fierte saint Léger aux processions des Rogations, 5 sous. — Vigile de la Penthecouste, herbe à semer, 22 deniers; — pour ung pingon blanc et oublies à faire les cérimonies, 3 sous. » — Herbes à semer à la Trinité, — la vigile saint Jean-Baptiste, pour un quarteron de bottes d'herbes, 14 deniers; — *idem*, la vigile de saint Pierre, le jour de saint Etienne, la vigile de l'Assomption.

G. 6475. (Registre). — In-folio, 90 feuillets, papier; relié en parchemin.

1544-1545. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Michel De la Reue. — Curé, 1546-1547, dom Pierre

Masselin, religieux de Saint-Ouen. — « Le 16 septembre 1544, ay receu de Jehan Toucuyn, exécuteur du testament de deffunct Robert Auber, tant pour le droict de son inhumation, que pour le sallaire des bons ornements qui ont servi aux services du dict deffunct, 4 livres 10 sous. — Le 15 octobre, receu pour le sallere des bons ornemens qui ont servi aux servisses de deffuncte madame de Bretygni, 3 livres 10 sous. — Le 23 doctobre, par les mains de sire Robert Le Hanivel, pour don faict par mons^r de Bretygni, sire Jehan de Quintanadoyne, la somme de six escus sol, pour ce qu'il a esté permis, par la plus part des parroissiens, inhumer sa deffuncte femme au cueur de la dicte esglise; et pour y assoer une tombe, 13 livres 10 sous. » — Service pour la dame des *Recouets* en 1545. — Chef de monsieur saint Léger porté aux processions, même année. — En 1544, on pose la nouvelle cloison du chœur; — Robert Frenelle, maçon; 4 livres 10 sous donnés, à titre de récompense, à la veuve de défunt Guillaume De la Size, qui avait été en perte sur la cloison; — 6 livres tournois, à Robert Mansel, hucher, pour avoir *agréé* les 2 grandes portes du chœur; — Tuchon, vitrier, répare les vitres de l'église, notamment celles de la chapelle sainte Catherine. — En 1545, 13 livres 10 sous au dit Robert Mansel, pour avoir fait « les bancz neufz qui sont aprez des sainctz fons plus bas que les bancs des femmes. » — Pareille somme à Nicolas Le Compte, serrurier, « pour 2 lieutrins de fer, neufs. » — En 1546, 16 livres à Mansel, « pour avoir fait les 2 bancs à femme qui sont derriere les grandes portes; » — 22 sous au même, « pour avoir enchâssé l'oraison de saint Etienne et fait un marchepied à dire les évangiles; » — réparations par Jean Tuchon, vitrier, des verrières qui avaient été endommagées par les grands vents, la veille de Saint-Romain, 1547; — 12 livres à Mansel, « pour avoir fait unes carolles de bois à mettre les cierges, aux services des trépassés ».

G. 6476. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1551-1551. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Nicolas de Lintot. — En 1551, 16 mai, veille de Pentecôte, « pour le pingon et 6 mouessons, 2 sous 10 deniers; — en corde, à pendre la pomme à mettre le pingon, 2 sous. » — 7 septembre, « à Vatel, orfèvre, pour avoir remis l'armarie au calice de 11 heures, 20 sous; au clerc de l'évêque, quand les calices furent bénits. » — 16 février, « à Jean Tuchon, voirrier, pour avoir refaict plusieurs voirrières, 25 sous. » — 1552, 23 mai, à messire Marin, pour avoir porté les fiertes aux Rogations, 5 sous; — 29 septembre, service du bout de l'an de M. Albaro De la Tour, 15 sous.

G. 6477. (Cahier.) — In-folio, 37 feuillets, papier, cartonné.

1554-1557. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Guillaume Le Bourg, Trésorier. — Quêtes aux bassins et aux reliques. — Droits d'inhumation. — Arrérages de rentes. — « A ung verrier, pour avoir reffaict toutes les vitres de l'esglise, 4 livres tournois. — Pour 2 vipillons, 2 sous. — Pour le bouys de Pasque fleury, 10 sous 6 deniers. — Pour une corde à bouter à la lampe, 2 sous, 6 deniers. »

G. 6478. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1554-1557. — Double du compte précédent.

G. 6479. (Registre.) — In-folio, 43 feuillets, papier.

1557-1560. — « C'est le compte de la recepte et despence faicte par deffunct Pierre Harenc, Thomas Guiffard et Guillaume Le Seigneur, notaire et secrétaire du Roy, que rend icelui s^r comme Thésaurier de l'esglise et parroesse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers, pour troys années commençantz le jour de Pasques mil V^c LVII, et finissantz à Pasques mil V^c LX. » — Inhumation « de chez Antoine Massias », 15 sous. — Paiements faits à Tuchon, vitrier; — à Grégore le Petit, *ercaleur*; — à Jean Viard, orfèvre. — « Il a esté faict marché pour faire un corps d'orgues avec l'encastillement de boys par la somme de 1,500 livres, avec maître Josseline, facteur d'orgues, et Martin Guillebert, menuisier. » — *Pingeon* et *mouessons* à la Pentecôte.

G. 6480. (Cahier). — Petit in-folio, 44 feuillets, papier, non-relié.

1561-1562. — « Compte de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, fait par Antoine Ruffin, prêtre, par commandement des Trésoriers et paroissiens, sur le refus du nommé Michel de Bauquemare, d'accepter la charge de Trésorier. » — Mention du désastre arrivé en la ville de Rouen, le 4 mai 1561; — de la réduction de la dite ville, le 2 mars 1562.

G. 6481. (Cahier.) — In-folio, 15 feuillets, papier.

1572-1577. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Ce compte ne contient que ce qui est relatif aux rentes de l'église. — Quelques pièces justificatives annexées au dit compte.— On a fait servir de couverture à ce registre la copie faite, en 1465, d'une procuration notariée donnée par Jean Danfreville et Perrette, sa femme, du 12 novembre 1463.

G. 6482. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier, non-relié.

1578-1579. — « Compte de la mise et entremise faicte par moy Alonce de Baignalles durant l'année commençant à Pasques 78, que j'entré en la charge de Trésorier de l'église paroischial de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, et finissant à semblable jour 1579, ainsi qu'il ensuit. » — « Payé, le 24 mars 1579, à Louis Le Jeune, pour avoir racoustré la vitre darière l'Image Notre-Dame, laquelle estoit cassée, les grandes lossanges jaulnes de la lanterne ronde, et au lieu d'icelles, filz metre de jaulnes, je dictz filz metre de blanches, et le dit Vallée luy bailla 6 solz. »

G. 6483. (Cahier.) — In-folio, 34 feuillets, papier, couvert d'une feuille de parchemin.

1579-1580. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Pierre De Cherville, marchand.— A César Moncuyt, organiste, 6 livres 17 sous 6 deniers. — A Jean Michel, peintre, 114 sous 6 deniers, 13 livres. — A Jean Lorin, vitrier, 100 sous. — A Robert Belot, facteur d'orgues, 30 livres.

G. 6484. (Registre.) — In-4°, 159 feuillets, papier.

1580-1582. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésorier : Guillaume Bondor, monnoyer, tenant garnison pour le service du Roi en la Monnaie de Rouen. — Nicolas Du Bec, curé. — 1581 : « Noble homme Guillaume Le Seigneur, sieur des Croix, notaire et secrétaire du Roy, ayant du paravant faict don et présent au Trésor... du pourtraict en pierre et bosse, de haulteur de nature, des 12 appostres, et les ayant faict poser et mettre en place aux pilliers de la dicte paroisse... Meu de bon zelle, apprès avoir amiablement conféré de son intention, pour d'avantage l'autoriser avec les dits curé, Trézoriers et parroissiens d'icelle, yssue de grand'messe, a faict pris avec honorable homme Me Louis Le Pilleur, maistre paintre de la dite ville, demourant en la paroisse de Sainct-Pierre-du-Chastel, pour paindre en huille les dits pourtraitz et chappiteaux, tant d'or, d'argent, d'azur, par le prix de 6 escuz 2 tiers sol pour chacun, qui seroit la somme de 80 escus d'or. » — Dons de François Daville, pour un drap de corps; — de Nicolas Choisy, sieur de la Viardière (4 escus d'or à Pierre Cabeuil, orfèvre, pour faire un encastillement d'argent à mettre une relique des ossements de monsieur saint Léger); — du dit Cabeuil, « sur l'autel de la chapelle de Saint-Nicolas, un rocher auquel est un crucifix, un jardin d'Olives avec l'adoration des trois Roys, saint Jehan, saint Pierre et saint Jacques, apostres, dormant au bas de la montagne, et les pellerins d'Esmaulx. Despuys a faict peindre et honorablement enrichir tout le parement du dit autel, et, pour mieulx le décorer, a faict faire un tableau de boys, paint en huille, et madame sa mère une toille paincte pour le conserver; » — des confrères de la confrérie de Saint-Etienne-des-Tonneliers, « ont fait repeindre l'image saint Estienne par le dit Le Pilleur, et fait apposer un chandelier au devant du dit ymaige; » — de Nicolas de Lintot, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de Jacqueline Le Bon, sa femme; — d'une « dévote et affectionnée dame; » — d'un « bon, notable et honorable nombre des parroissiens; un grant poisle de vellours cramoisy viollet, lequel est chargé de brouderye, et qui sert tant à porter le corps de Notre Seigneur Jésuscrist, le jour et octaves du Saint-Sacrement de l'autel, que à mettre au dessus du grand autel de la dite parroisse; » acheté de honnête femme Catherine Massias. — 1581, à César Moncuit, organiste, 9 écus d'or sol, 10 sous par an; — pour la croix et *cidiaquam* du cierge bénit, 3 sous 6 deniers; — vin fourni par le Trésorier à ses frais, pour faire faire la Pâque à un bon nombre de paroissiens, le jeudi absolut, le samedi saint et le jour de Pâques; — mention d'Adrien François, bucher. — Compte très détaillé, très bien écrit et rédigé avec un grand soin.

G. 6485. (Cahier.) — In-folio, 19 feuillets, papier; sans couverture.

1583-1584. — « C'est le compte de la recepte, mise et entremise que a eue et faicte noble homme

Francoys d'Outenede, Thrésaurier de l'église et paroisse de Sainct-Estienne-des-Tonneliers, du bien et revenu appartenant au Trésor de la dicte église, tant de la cœulte des bassins, rentes, revenuz, inhumations, que dons testamentaires, et ce pour ung an commenceant le lundy des festes de Pasques mil cinq centz quatre-vingtz et trois. » — Inhumation de M. de Tilly, en son vivant, conseiller à la Cour, 6 livres; — du frère de M. de Boscguérard, 60 sous. — Nicolas du Bec, curé; — Léonard de Clèves, organiste. — A M. Le Forestier, avocat, pour une plaidoirie et une consultation, 7 sous 6 deniers.

G. 6486. (Cahier.) — In-folio, 34 feuillets, papier; recouvert en parchemin.

1584-1585. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise que a faicte et eue Noel Grenon, bourgeoys de ceste ville de Rouen, pour et en nom de Thrésor de l'esglize parroissial de Sainct-Estienne-des-Tondeliers de ceste dicte ville de Rouen, durant le temps et espace d'un an qu'il a esté esleu Thésaurier de la dicte esglize, commenceant ou jour et feste de Pasques 1584. » — Inhumation de Michel De Caux; — de la femme d'Enande de Mirande, espagnol; — de Marguerite de Parde; — de l'enfant d'Aristote Tondelier. — Même curé, même organiste.

G. 6487. (Cahier.) — 21 feuillets, papier, non relié.

1585-1586. — « C'est le compte et estat de la recepte, mise et entremise que a eue et faicte Nicollas Cabueil, Thésaurier de le parroisse de Sainct-Estienne de la rue des Thonneliers... pour ung an commensant le mardy des festes de Pasques mil cinq cents quatre-vingtz et cinq. » — Même curé, même organiste. — A Le Sauvage, avocat, pour une plaidoirie, 7 sous 6 deniers.

G. 6488. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier; non relié

1586-1587. — « Compte que rend par devant vous messieurs les curé, Trésoriers et paroissiens de l'église de Saint-Estienne-des-Tonneliers, honnorable homme Thomas Le Gendre, bourgeois et marchand de ceste ville de Rouen, Trésorier de la dicte église, pour un an commenceant le lundy des festes de Pasques mil V^{c} quatre-vingtz six, » etc. — Même curé, même organiste. — Paiements faits aux gardes des fondeurs de cloches; — à Jean Balle et Jehan Le Villain, serruriers; — à Le François, menuisier; — à Marguerin Guillouet, vitrier; — à MM. du Vivier et le Forestier, avocats.

G. 6489. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier; relié en parchemin.

1587-1588. — « Ensuict le compte et estat de la recepte et despence faicte par Mathieu Noël, bourgeois, marchand drapier, demeurant en ceste ville de Rouen, du bien et revenu du Thésor de l'église parroissiale de Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste dicte ville, suyvant l'administration qu'il a eue comme Thésorier comptable d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection et nomination, qui fut le trentiesme jour de mars mil cinq cens quatre-vingtz sept, jusques au dimenche six septembre, jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingts huict, jour et feste de Pasques. » — Même curé, même organiste. — Clercs et chapelains : Nicolas Vallée, Laurent Le Goys, Thomas Hauguines, Adrien Danet, Adrien Maillard, Jean Machoys, Jean Desmares, Jean Layne, Nicolas Duredent, Michel Delaistre, Nicole Robillard, Attingant. — Paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier. — Frais de procès contre Laurent Massias, etc. — A M. de Hautenoe, avocat, 10 sous pour une plaidoirie.

G. 6490. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier; relié en parchemin.

1588-1589. — « Ensuyt le compte et estat de la recepte et despense faycte par Jehan Doublet, marchand, demeurant en sete ville de Rouen, du bien et revenu du Thézor de l'églize parroissiale de Sainct-Estienne-des-Thonnelyers, suivant l'administration qu'yl en eue comme Thézaurier contable d'icelle paroysse, depuys le jour de son elexsion, quy fut le dymense XVIIe jour d'apvril mil V^{c} IIII^{xx} VIII, jour de Pasques, jusques au IIe jour d'apvril ensuyvant myl V^{c} IIII^{xx} IX. » — Même curé, même organiste. — Inhumation de la femme du maître du *Cheval blanc*. — Paiements aux chapelains Nicolas Vallée, Jean Machois, Pierre Du Breuil, Adrien Danet, Robert Attingant, Robillard, Jacques Layne, Thomas De Lisle, Adrien Maillard. — Long chapitre de frais de procédures.

G. 6491. (Cahier.) — In-folio, 35 feuillets, papier; cartonné.

1589-1590. — « Ensuict le compte et estat de la recepte et depence faicte par Guillaume Robin, mar-

chant, demeurant en ceste ville de Rouen, du bien et revenu du Trésor de l'église parroissiale Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suivant l'admynistration qu'il en a eue comme Thrésaurier comptable d'icelle parroisse, depuis le jour de son élection, qui fut le dimence, deuxiesme jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingt neuf, jour de Pasques, jusques au XXIIIe jour d'apvril ensuyvant. » — « D'un soldat qui estoit logé à l'*Amdsterdam*, pour l'ouverture de la terre, deux livres tourmois. — Pour la sépulture et ouverture de la terre d'un soldat, qui estoit logé à l'*Amdsterdam*, cinq livres. » — Gages de Léonard de Clèves, organiste. — Payé, le jour de la Pentecôte, pour des *moessons*, 7 sous. — Vitres *raccoutrées* par Marguerin Gillot (Guillouet). — Frais de l'oratoire.

G. 6492. (Cahier.) — In-folio, 58 feuillets, papier cartonné.

1590-1591. — « En suit le compte et estat de la recepte et dépence faicte par Claude de Soulat, courtier de vins et menuz boires en la ville et banlieue de Rouen, du bien et revenu du Thésor de l'églisse paroissialle Saint-Estienne de la rue aux Tonneliers de ceste dicte ville, suivant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection, qui fut le dimenche, jour de Pasques, XXIIe jour d'apvril mil cinq cens quatre-vingtz et dix, jusques au jour de Pasques ensuyvant. » — « Receu de monsieur Rabouillette, espaingnol, demeurant à la dicte paroisse, par les mains de Mlle sa fame, pour la permission de s'asoir à ung banc,... 9 livres. » — Paiements faits à Louys Le Pilleur, peintre ; « 6 armoiries pour le service de défunt scientifique personne Charles de Bourbon, archevesque de Rouen et roy de France, mort en la ville de Tours, auparavant ce dict jour vigille du Saint-Sacrement, 20e de juin 1590, par marché fait avec le dit Pilleur, présent honorable homme Nicolas Choissy, 50 livres. — Le samedi, vegile de la Penthecouste, pour ung pigon blanc et troys moissons, 10 livres. — Pour les estoupes, *nichil*. — Le 24e de décembre, vigille de Nouel derrain passé, pour du feurre à semer à l'église, 3 livres 6 deniers. » — Manouvriers plâtriers payés à raison de 8 sous par jour ; — paiements à François Castel, menuisier ; — à Jacques De l'Ancre, maçon. — Réparations à la maison du *Lion vert*, par Alexis Chemin et Guillaume Audore, maîtres charpentiers ; — à Philippe Hesse, plombier ; — à Jean Lesviller, serrurier.

G. 6493. — (Cahier.) - In-folio, 32 feuillets, papier ; recouvert en parchemin.

1591-1592. — « Ensuit le compte et estat de la recepte et despence faicte par Symon Dumoustier, huissier en la Cour, du bien et revenu du Thésor de l'église parroissial Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suivant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle parroisse, depuis le jour de son ellection, qui fust le dymenche jour de Pasques, 14e jour d'apvril 1591, jusques au jour de Pasques ensuivant. » — Inhumation du capitaine Polart, 20 sous. — « Mises faictes pour l'oratoire faicte en la dite paroisse, le samedi, 3e jour d'aoust 1591, qui fust le jour sainct Estienne ; paié à maître Michel, prieur, pour avoir presché durant le dit oratoire, tant pour lui que pour son novice, 6 livres 15 sous ; » — 4 écus sol, à Guenet et Pelet pour avoir gardé en la dite église, l'espace de 12 jours durant, le dit oratoire.

G. 6494 (Cahier.) — In-folio, 51 feuillets, papier ; recouvert en parchemin.

1592-1593. — « Ensuict le compte et estat de la recepte et despence faicte par Jehan Cécile du bien et revenu du Thésor de l'esglise parroissial Sainct-Estienne-des-Tonneliers de ceste ville de Rouen, suyvant l'administration qu'il en a eue, comme Thésaurier d'icelle paroisse, depuys le jour de son ellection, qui fust le 29e jour de mars, jour de Pasques 1592, jusques au jour de Pasques ensuyvant, 18e jour d'apvril 1593. » — Paiements à Salomon Basset, organiste. — « Le jeudi absolut, pour faire la cesne, 2 pots demyon, au prix de 16 solz le pot ; — 2 pains blancs de 3 solz pour la dite cesne, 3 sols ; — le jeudi, samedi et dymence, jour et feste de Pasques, 3 potz choppine de vin à 16 sous le pot. — Pour un pigeon blanc, pour le jour et feste de Penthecouste, 9 sous. — En erbes à semer, fanouil et estouppes, 4 sous. » — Mises pour le procès de Laurent Massias.

G. 6495. (Liasse.) — 7 registres in-folio, comprenant 192 feuillets, papier.

1593-1600. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Michel Le Cauchois, 1593 ; — Guillaume Hellot, 1594 ; — Jérôme Carel, 1595 ; — Antoine Damiens, 1596-1597 ; — Jean Hennequin, 1598 ; — Jacques Deshommets, 1599. — Curé, Nicolas du

Bec. — Inhumation, en 1596, de la fille de Massias, 20 sous; — en 1597, d'un pauvre *irois*, 10 sous. — En 1599, de Pierre de Chaumont, 3 écus pour un banc par lui acheté en l'église. — En 1594, à Salomon Basset, organiste, 40 livres. — En 1595, « pour les touffeaulx, bourlets et herbes à semer, les 2 jours du Saint-Sacrement, 5 livres 10 sous; — pour le louage des baguettes et creseaux qu'il a fallu pour tendre, les dits 2 jours, devant les maisons de ceulx de la Religion, 15 sous. » — En 1596, à Jacques de Chef-de-la-ville, organiste aveugle, qui avait succédé à Guillaume Appelmen, flamand, parti sans congé, lequel avait succédé à Basset, 20 livres. — En 1597, à Pierre Yver, et à Siméon Matiffas, prêtre, La Verte, prêtre, Jean Levesque, successivement organistes, 77 sous, 30 livres, 20 sous, 60 sous. — En 1598, à Jean Levesque, organiste, 37 livres; — à Nicolas Le Barbier, faiseur d'*ogres* (orgues), 37 livres; — à Enoch Gellouis, maçon, 16 livres. — En 1599, à Gabriel Desmonts, prêtre, organiste, 117 livres.

G. 6496. (Liasse.) — 6 cahiers, in-folio, comprenant 147 feuillets, papier.

1600-1606. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Vallongues, 1600 ; — Olivier Marguerie, 1601 ; — Pierre de Chaumont, 1802 ; — Henri de Beaulieu, 1603 ; — Jean Le Febvre, 1604 ; — Bonaventure Morel, 1605. — Curés : Nicolas Du Bec, 1600 ; — Hector Le Masson, 1601-1607. — Inhumation, en 1602, d'un flamand, du *Gros Ruby* ; — en 1604, de la mère de la dame de la *Licorne*. — En 1600, à Jean Mansel, prêtre, chapelain et organiste, 16 livres 40 sous ; — à Etienne De Laigle, maître menuisier, 3 livres pour 3 barrières au cimetière. — A M. Turgot, avocat, 1 écu sol pour une plaidoirie. — En 1601, à Guillaume Terrier, fleurier, pour avoir fourni le pain à dire les messes, 8 livres ; — pour tendre devant l'huis des huguenots, le jour du Saint-Sacrement, 3 livres 5 sous.

G. 6497. (Liasse.) — 9 registres in-folio, comprenant 296 feuillets, papier.

1607-1627. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre De Planes, 1606 ; — Louis Mahiet, 1607 ; — Pierre Le Breton, 1608 ; — André Henri, 1609 ; — Robert Liesse, 1610 ; — Nicolas Lercanier, 1624 ; — François Thibaut, 1625 (double) ; — Nicolas Le Gay, 1626. — Curés : Hector Le Masson, 1607-1610 ; Robert Bernard, 1610-1627. — Inhumation, en 1607, du serrurier Jambe-de-bois ; — le 3 juillet 1610, de M. Hector Le Masson, curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — le 17 janvier 1611, de madame de Bretignières ; — le 14 novembre 1627, de M. Sanadon. — En 1610, Jean Cauchois donne 300 livres pour être exempt de la fonction de Trésorier, avec concession des privilèges dont jouissent les autres Trésoriers. — En 1607, à Jean Mansel, organiste et chapelain, sept-vingts livres. — Construction de maisons dans le cimetière par Guillaume Audoire et Pierre Chemin, charpentiers. — En 1607, on paye 13 livres 10 sous, à M. Tillard, secrétaire de l'archevêque, pour avoir assisté à la visitation et dressé procès-verbal de la permission par lui donnée de bâtir 2 petites maisons dans le cimetière. — En 1608, « à Me Michel Lourdel, sculpteur à Rouen, 138 livres pour avoir fait un tabernacle de bois doré, qui est de présent sur le grand autel. » — A Roger Delamare, féronnier, 6 livres 10 sous pour avoir ferré le dit tabernacle. — « En 1610, pour la tente de l'église et pour les armoiries qu'il a convenu (avoir), le jour que l'on a faict le service du feu Roy, 9 livres ; — à maître Thomas Cley, maître menuisier, 168 livres pour faire 3 bancs à dossier dans le chœur, pour servir à asseoir les presbtres et chapelains suivant le marché et devis du 16 février 1610 ; — à M. l'archidiacre, pour l'approbation du compte de M. Henry, 8 sous ; — à Jean Desnos, orfèvre, pour avoir refaict la croix d'argent, 47 sous. » — En 1624, paiements faits à Nicolas Le Roux, menuisier (*liettes* aux armoires dans la sacristie) ; — à Marin Vereul, vitrier (raccoûtrage des vitres), 90 livres. — En 1626, « à un masson pour avoir faict le lieu à mettre les sainctes huilles, 30 sous ; — pour un cassot à mettre la bannière, 10 sous. » — En 1627, « 15 livres pour avoir doré les 2 épitaphes à l'entrée du revestiaire ; » — 6 livres pour 2 rideaux de toiles à mettre devant les 2 tableaux à côté du maître-autel ; — à Nicolas Petit, peintre, 55 sous, pour avoir peint les dits rideaux ; — à Nicolas Le Roux, menuisier, 32 livres pour le bois et la façon des 2 petites *carolles* du chœur ; — à Jean Saunier, serrurier, 29 livres pour la ferrure des dites *carolles*. — Comptes écrits avec soin, reliés en beau vélin, avec lettres et ornements dorés et rubans de soie de diverses couleurs.

G. 6498. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 443 feuillets, papier.

1627-1637. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre

Hellot, 1627; — Guillaume Le Breton, 1628; — Guillaume Morin, greffier hérédital en l'amirauté de France, 1629; — Jacques Le Piart, 1630; — Robert Cabeuil, 1631; — Henri Mahiet, 1632; — Pierre Papavoine, 1633; — Gaspard Henry, 1634; — Nicolas Cabeuil, 1635; — Jean Le Gay, 1636. — Curé, Robert Bernard, 1627-1635. — Inhumation de madame de Varengeville, 15 octobre 1627; — de Mlle de Hanyvel, 4 novembre de la même année. — Le 24 décembre 1627, payé à un peintre « pour avoir doré les images de saint Léger et saint Sébastien et les chandeliers des *carolles* avec les piédestaux de plâtre, 14 livres 10 sous. » — En 1628, vente à madame de Chaumont, pour 40 livres, du porche de menuiserie qui était sous les orgues. — En 1631, « à Nicolas Genevois, maître maçon et architecte à Rouen, pour la réparation de la voûte de l'église, pour son invention et industrie d'avoir retenu la dite voûte sans y avoir fait aucunes ruptures, 700 livres 10 sous; — à Jean Le Saunier, serrurier, pour avoir fourni toutes les fiches et barreaux de fer qu'il a convenu pour retenir la dite voûte, 331 livres 6 sous; — aux Frigots, plâtriers, 226 livres. » — En 1636, à Georges Pinchon, vitrier, pour avoir réparé des vitres, 30 livres et 21 livres. — En 1635, paiements faits à MM. De Moy et Guerente, orfèvres; — à Ducastel, libraire, pour avoir relié et écrit plusieurs livres, 6 livres 10 sous. — En 1636, paiement fait à Jacques Thirouin, menuisier. — Registres écrits avec soin, reliés en beau vélin, avec lettres et ornements dorés; plusieurs registres portent des rubans de soie de diverses couleurs.

G. 6499. (Liasse.) — 10 registres, contenant 332 feuillets, papier.

1637-1648 — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Adelin, enquêteur et examinateur au bailliage et vicomté de Rouen, 1637; — Paul Périer, huissier du Roi, 1638; — Noël Le Roy, 1639; — Nicolas Larcanier le jeune, 1640; — François Henry, 1641; Nicolas Hélye, 1642; — François Regnard, 1643; — Jean Maubert, 1644; — André Horcholle, 1645; — Jean Auzou, 1646. — Inhumation de M. Delgarde, 1647; — de M. de Brétigny, 18 février 1641; — de Pierre de Chaumont, capitaine, 29 août 1641; — de madame de Foncesque, 21 novembre 1644. — En 1639, « à Jean Cappelle, maçon, pour avoir démonté et refait 3 arcades de la voûte de la chapelle de Saint-Nicolas, 86 livres ». — En 1640, à Robert Gouet, facteur d'orgues, 6 livres. — En 1643, au même facteur d'orgues, 276 livres 13 sous; — pour 2 douzaines d'armoiries pour le service fait pour le Roi, le 2 juin 1643, 12 livres; — pour avoir fait tendre la dite église et le portail d'icelle durant le service, 10 livres dont le comptable fait don. — En 1644, à Robert Gouet, facteur d'orgues, 233 livres et 160 livres; — à Jacques Le Febvre et Claude de Villers, experts nommés par justice pour faire la visite des orgues, 40 livres; — à M. Dehors, avocat au bailliage, pour avoir par plusieurs fois consulté et plaidé au procès pendant au bailliage contre le dit Gouet, 6 livres. — En 1642, Alvaro Dacoste de Pas, marchand portugais, donne 400 livres pour être déchargé de la fonction de Trésorier et pour jouir d'un banc après la mort du sieur Fizet, conseiller au Parlement. — Comptes en général parfaitement écrits, et tous reliés avec beaucoup de soin en vélin, avec lettres et ornements dorés.

G. 6500. (Liasse.) — 10 registres in-folio, contenant 344 feuillets, papier.

1646-1657. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers: Grégoire Glachant, 1646; — Louis Briffault, 1648; — Massin Justice, 1649; — Jacques Pautrisel, 1650; — Jacques de Caumont, sergent royal, priseur vendeur héréditaire à Rouen, 1651; — Pierre Le Breton, 1652; — Jean Deschamps, 1653; — Martin Marguerie, 1654; — Jean Boullard, 1655; — Guillaume Hauvel, sergent royal, priseur vendeur au bailliage de Rouen, 1656. — Curé, en 1646, Pierre Du Perroy. — Inhumations du capitaine Robillard; — de l'enfant de Gilles Mauviel, le 17 septembre 1648; — de M. de Caumont, interprète; — le 24 juillet 1650, de la femme de Jacques Thirouin, menuisier; — en 1653, de l'enfant de M. Adelin, avocat au Parlement; — en juin 1654, de M. de Chaumont; — en 1655, de la femme de Soarès d'Escoubar, portugais; — le 17 avril 1656, de la femme de M. Caumont, interprète; — le 26 août 1656, de M. Alvarez, portugais. — En 1648, pain bénit fait, le 3 mai, par Jacques Doudet, joueur d'instruments. — Mention d'Alvaro Edouard et Henriques de Paz; — de Le Bret, joueur de violon. — A Jacques Tirouin, maître menuisier, pour avoir fait et fourni le bois des *carolles*, autour des bancs, 265 livres; — à Simon Grevin, maître peintre, pour la dorure des dites *carolles*, 60 livres 4 sous. — En 1649, à Claude de Villers, facteur d'orgues, 30 livres; — à Jacques Thirouin, menuisier, 30 livres; — à Jean Cappelle, maçon, pour avoir fait les meneaux des

vitres, 102 livres ; — à Jacques Duval, maître vitrier, 208 livres 5 sous. — En 1650, à Jacques Thirouin, maître menuisier, pour les armoiries de la sacristie, confessionnaux, prie-Dieu, 129 livres ; — pour 6 cartes à mettre sur les autels, et pour avoir fait raccommoder « la treille qui se pose la nuit sur le grand autel. » — En 1652, à Claude de Villers, venu de Paris pour voir les orgues, 12 livres ; — au même, pour les avoir réparées, 302 livres ; — aux sieurs Roussel et Emmanuel, maîtres organistes, pour les avoir visitées. — En 1654, à Michel Fontaine, architecte, qu'on avait fait venir de Paris pour la réparation de l'église, 30 livres. — En 1655, au même Fontaine, 240 livres pour 48 jours, à raison de 5 livres par jour, les salaires des compagnons maçons n'étant que de 25 sous. — « Nicolas Baudouin, employé à repaindre et relaver en huile tous les images et une partie de la voûte, payé également 25 sous par jour. » — A Simon Le Cousturier, maître vitrier, 42 livres. — Tous les comptes sont parfaitement écrits et reliés en vélin, avec ornements dorés.

6501. (Liasse.) — 7 registres in-folio, comprenant 214 feuillets, papier.

1680-1687. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jacques Neveu, 1680 ; — François de Paz, écuyer, seigneur du Mesnil-Pavyot et de Moulineaux, maître ordinaire en la Chambre des comptes, 1681 ; — David Delamotte, 1682 ; — Robert Cabeuil, avocat au Parlement, 1684 ; — Gabriel Simon, 1685 ; — Robert Laillier, 1686. — En 1681, pour l'inhumation de M. de Chaumont, greffier des assurances, 4 livres. — En 1683, pour l'inhumation du sieur Etienne Carton, peintre, 4 livres. — En 1681, dépense pour le service du Trésor, célébré à l'intention de feu M. Le Prevost, prêtre, curé de cette église, 6 livres 10 sous. — En 1683, au sieur Ruault, pour la reliure des 4 grands livres de l'église, 12 livres. — A André Gontier, pour avoir recouvert l'église, les chapelles et le clocher, le tout découvert par la tempête du 25 juin 1683. — A Jean et Guillaume Le Vieil, maîtres peintres vitriers, pour avoir raccommodé la grande rose du bout de l'église au dessus des orgues, 73 livres. — En 1684, dépense pour le service du Trésor, célébré à l'intention de M. Larchevesque, curé de cette église, 6 livres 10 sous. — On continue la réparation des vitres de l'église.

G. 6502. (Liasse.) — 10 registres contenant 204 feuillets, in-folio, papier.

1687-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jean Le Chandelier, 1687 ; — Louis Quimbel, 1687 ; — Gabriel Le Gras, 1689 ; — François Montoire, 1690 ; — Pierre Midy, 1691 ; — Charles Deschamps, 1692 ; — Pierre Le Prompt, 1693 ; — Antoine Jore, 1694 ; — Nicolas Marye, conseiller échevin, 1695 ; — Laurent Le Jaulne, écuyer, seigneur de Saint-Silvestre, conseiller du Roi, correcteur en la Chambre des Comptes, 1696. — En 1689, pour l'inhumation de M. Louvel, ancien secrétaire du Roi, 4 livres. — En 1692, pour l'inhumation de M. Deschamps le père, doyen des Trésoriers, 4 livres 10 sous. — En 1693, pour l'inhumation de la fille de M. Mauviel, 7 livres. — En 1694, pour l'inhumation de M. Castel, prêtre, 6 livres ; — de M. Auzou, ancien Trésorier, 4 livres ; — de M. Andrieu Le Plastrier, conseiller au bailliage, 4 livres ; — de M. Le Prompt, ancien Trésorier, (inhumation faite à Saint-Maclou), 3 livres : — En 1695, pour l'inhumation de M. Le François, curé d'Assigny, 3 livres 12 sous. — En 1687, à Jean-Baptiste Le Roux, maître menuisier, 13 livres 5 sous ; — à Guillaume Le Vieil, maître vitrier, 12 livres ; — pour l'impression des bulles d'indulgences, 5 livres ; — pour la refaçon d'une chaire, 8 livres. — En 1690, à M. Alexandre, organiste, 87 livres 10 sous. — En 1692, à Marie Soret, serrurière, 744 livres ; — à Jean Longueil, menuisier, 660 livres ; — à Millet, maçon, 300 livres ; — à M. Le Danois, avocat au bailliage, pour une consultation par écrit concernant l'élection faite de M. Bondor, esleu Trésorier, « qui a esté refusant de faire les fonctions, » 16 sous 6 deniers. — En 1693, à Millet, maçon, 400 livres ; — au Vieil, vitrier, 145 livres ; — à Antoine Mallet, serrurier, 344 livres. — Trois comptes, ceux de 1691, 1692, 1694, reliés en vélin ; reliure soignée ; presque tous fort bien écrits.

G. 6503. (Liasse.) — 13 registres in-folio, comprenant 259 feuillets, papier.

1697-1710. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Nicolas Damonville, sieur de Limay, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1697 ; — Jacques Roger, 1698 ; — Jean Mauviel, 1699 (double) ; — Pierre

Quentin, 1700; — Robert Jourdain, 1701; — Jean Papillaut, 1702; — Augustin Longuet, 1703; — Pierre Allendit, 1705; — Laurent Duval, 1706; — Pierre Yvelin, 1707; — Nicolas Panel, 1708; — Pierre Adelin, 1709. — Curés : Pierre Godefroy, 1700-1703; — A. Le Testu, 1705-1710. — En 1697, au sieur Delisle, prêtre, pour la visite des orgues, 5 livres 8 sous. — En 1699, au sieur Caillouet, organiste, 16 livres. — En 1703, pour l'inhumation de M. Godefroy, ci-devant curé de cette église, 5 livres. — En 1700, pour l'inhumation de l'enfant de M. Lucas, 1 livre; — à M. Le Nostre, organiste, 15 livres. — En 1707, pour l'inhumation de Louis Formont, 6 livres; — à M. Du Souillet, libraire, pour avoir relié plusieurs livres, 6 livres. — En 1708, pour l'inhumation de M. De la Mesangère, 2 livres; — à l'imprimeur, pour les affiches du jour de saint Etienne, 18 sous.

G. 6504. (Liasse.) — 11 registres in-folio, comprenant 201 feuillets, papier.

1710-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Nicolas De Loynes, 1710; — Gaspard Millet, 1711; — Pierre Bezuquet, 1712; — Pierre Siart, 1713; — Bonaventure Duval, 1714; — Jacques Fossard, 1715; — Nicolas Vignon, 1716; — Eutrope Tirouin, 1717; — Charles Berard, avocat, 1718; — Louis Saunier, 1719; — Joseph Prier, 1720. — Curé, A. Le Testu, 1713-1721. — En 1714, à M. Des Ruisseaux, pour s'être transporté en la dite paroisse pour visiter un pilier, 3 livres 17 sous. — En 1716, au sieur Roussel, organiste, 16 livres. — En 1717, pour l'inhumation de M. Papillault, 6 livres; — pour celle de M. Cabeuil, même somme; — orgue refait par M. Le Febvre, reçu par M. Dagincourt, organiste de la Cathédrale.

G. 6505. (Liasse.) — 10 cahiers contenant 187 feuillets, papier.

1721-1730. — Compte de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Alexandre Rivière, 1721; — Alexandre-Charles Deschamps, 1722; — Nicolas Panel, 1723; — Jean-Baptiste Bezuquet, 1724; — Charles Caille, 1725; — Alexandre Gaillard, 1726; — Pierre d'Haristoy, 1727 (double); — Joseph Desperrois, prêtre, 1728; — Nicolas De la Fontaine, 1729. — Curé, A. Le Testu, 1726-1730. — En 1725, « reçu de MM. les vinaigriers pour la cire qui a brulé à la ceinture de la Nativité, 2 livres. — Au sieur Le Tourneur pour avoir relié 2 inventaires des titres du Trésor et fourni un carton avec 6 feuilles de papier pour faire un répertoire, 4 livres 10 sous. — Au sieur Dumouchel, pour avoir timbré toutes les pièces du Trésor, les enveloppes de chaque liasse, écrit la minute d'inventaire, 117 livres 15 sous. » — En 1726, pour l'inhumation de M. Labbé, maître du *Pot de Fer*, 30 livres; — pour l'inhumation de la sœur de Madame Le Roux, maîtresse de la *Chèvre enviée*, 30 livres. — En 1725, au sieur Capelet, maçon, pour avoir relevé le pavé de l'église et réédifié un des piliers du chœur, 1,740 livres; — à Le Febvre, menuisier, pour le *montant* de 50 bancs, 2,030 livres; — pour la construction de 52 stalles dans le chœur de l'église, revêtissement de 2 piliers et 2 armoires pratiquées dans les tambours des stalles, 1,925 livres. — En 1728, à Mollien pour avoir raccommodé le candé labre suspendu en la nef, 5 livres. — En 1729, au sieur Hautemer, serrurier, pour la plus grande partie de l'ouvrage de son métier qu'il a fait pour la clôture du chœur, 100 livres.

G. 6506. (Liasse.) — 10 cahiers, contenant 154 feuillets, papier.

1730-1740. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Charles Danjean, sergent royal à Rouen, 1730; — Guillaume Doguet, 1731; — Antoine-Dominique Jore, 1732; — François La Fosse, 1733; — Robert Gaumare, 1734; Antoine Gervais, 1735; — Jacques Doury, 1736; — Jean-Nicolas Formont, 1737; — Pierre Le Tellier, 1738; — Jean-Paul Chary, 1739. — Curés : A. Le Testu, 1730-1737; — Berthelot, 1738-1740. — En 1730, au sieur Le Fèvre, menuisier, pour ouvrages de sa profession, faits à l'église, 534 livres. — En 1733, à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, employé sur la couverture de l'église, 207 livres; — à M. Le Fèvre, menuisier, 545 livres 17 sous.— En 1739, à M. Rocuchon, orfèvre, pour une croix d'argent, 177 livres. — En 1739, au sieur Barjolle pour le restant du marché du premier grattage de la voûte du chœur, 350 livers.

G. 6507. (Liasse.) — 10 cahiers in-folio, 161 feuillets, papier.

1740-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Charles Bourlier, 1740; — Etienne Marteau, 1741; — Antoine Dupont, 1742; — François Thibault, 1743; — A. Le Breton, 1744; — Jacques Le Mesle, 1745; —

Barthélemy Huré, 1746 ; — Jacques Quesné, 1747 ; — Pierre Oury, 1748 ; — Jean Le Roy, 1749. — Curé, Berthelot, 1740-1749. — En 1741, au sieur Thibault, architecte, 60 livres. — En 1741, à Barjolle, maître maçon, 550 ; 48 ; 400 ; 500 ; 600 livres. — En 1742, à M. Le Prince, doreur, 163 livres. — En 1743, à M. Le Boullenger, libraire, pour avoir relié 5 antiphonaires en veau, à 4 livres pièce, 20 livres. — En 1747, à la dame De la Pierre, organiste, pour avoir touché l'orgue, 90 livres. — En 1748, à M. Le Prince, peintre et doreur, 88 livres ; — à MM. les curés de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas, la somme de 24 livres pour poursuivre le procès intenté contre M. de la Bruyère, au sujet du droit d'indemnité qu'il voulait exiger des Trésors. — En 1749, au sieur Pollet, sculpteur, pour avoir sculpté une console sous les pieds de l'image de la Vierge au portail et avoir regratté la dite image, 35 livres ; — au sieur Mallet, maçon, pour avoir fait la grande porte de l'église et raccommodé le portail, 824 livres ; — à Capelle, marbrier, pour 2 coquilles servant de bénitiers, et pour un morceau de marbre noir placé sous les pieds de l'image de la Vierge, 56 livres ; — à Jean Langlois, maître serrurier, pour le grillage du grand portail, etc., 772 livres.

G. 6508. (Liasse). — 9 registres, contenant 104 feuillets, papier.

1750-1760. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jacques-François Le Sueur, 1750 ; — Pierre Midy, 1751 ; — Jean Baptiste Delacour, 1752 ; — Laurent Dupuis, 1753 ; — Denis Monmenière, 1754 ; — Michel Auber, 1755 ; — Guillaume-Antoine Guymoneau, 1756 ; — Pierre Le Goux Desloges, 1758 ; — Adrien Martin Le Sage, 1759. — Curé, Berthelot, 1752-1760. — En 1754, 24 livres à M. De France pour avoir fait un dessin de la chapelle de la Sainte-Vierge. — En 1755, à M. Roger, avocat, pour 2 consultations, 9 livres 5 sous. — En 1757, à l'organiste, 90 livres, pour avoir touché l'orgue ; — à Le Febvre, facteur d'orgues, 10 livres ; — au sieur Eluard, pour la réparation de l'orgue, 250 livres. — En 1759, à Desmasures, organiste, 103 livres. — Messe de saint Robert, fondée par M. Bernard ; — messe de saint Jean porte latine, fondée par M. Mauviel ; — messe de saint Claude, fondée par Claude Briant ; — messe de la Présentation, fondée par madame Raimbourg, veuve ; — messe de sainte Barbe, fondée par madame Elye, veuve ; — messe du point du jour. — Offices de saint Eutrope, de sainte Catherine, de l'Apparition de saint Michel, de sainte Marguerite, de sainte Anne, de saint Joseph, de saint Léger, second patron de la paroisse.

G. 6509. (Liasse). — 10 registres in-folio, comprenant 166 feuillets, papier.

1760-1771. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Etienne Boucherot, 1760 ; — Jacques Perchel, 1761 ; — François Gosselin, 1762 ; — Pierre-Paul Le Tellier, 1763 ; — Romain-Georges de Rocquemont, 1764 ; — Emmanuel-Nicolas-David Jore, 1765 ; — Nicolas Pigny, 1766 ; — Jean-Vincent Le Roy, 1767 ; — François Lanelle, 1769 ; — Jean Noyer, 1770. — En 1760, à M. Baudouin pour la menuiserie de la contretable des fonts baptismaux, suivant son mémoire du 16 juillet 1763, 510 livres ; — au sieur Pollet, pour la sculpture de la dite contretable, 210 livres ; — au sieur Crevel, serrurier, pour la barrière de fer posée autour des fonts, 325 livres. — En 1762, à Crevel, serrurier, 111 livres ; — à Laurent Trezel, marbrier, pour ouvrages aux fonts baptismaux, 103 livres ; — au sieur Druet, ébéniste, 740 livres ; — au sieur Dussaulx, peintre, pour ornement aux tableaux et peintures de l'église, 82 livres ; — pour la dorure de la contretable des fonts, 150 livres. — En 1767, au sieur Le Prince, doreur, 14 livres. — En 1770, à Crevel, serrurier, 154 livres.

G. 6510. (Liasse.) — 10 registres in-folio, comprenant 129 feuillets, papier.

1771-1780. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Jean-Baptiste Gaumare, 1771 ; — André Pottier, 1772 ; — Jean-Simon Le Camus, 1773 ; — François-Alexandre Quesné, 1774 ; — Pierre Fabulet, 1775 ; — Nicolas Berthelin, 1776 ; — Nicolas Rocque, prêtre, au lieu de M. Priel, 1777 ; — Jean-Baptiste Nonché, 1778 (en double) ; — Frédéric Jore, 1779. — Curé, Me Bérard. — En 1773, à M. Cliquot, facteur d'orgues, de Paris, 3,800 livres. — En 1777, à M. Berthelin, pour une consultation d'avocat, 6 livres. — En 1779, au sieur Poisson, fondeur, 18 livres pour 2 bras d'autel et 2 plaques pour les attacher ; — 3 livres pour la robe du hallebardier.

G. 6511. (Liasse.) — 8 cahiers in-folio, contenant 82 feuillets, papier.

1780-1788. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Trésoriers : Pierre Le Court, 1780; — Louis-Nicolas Bradel, 1781; — Jacob-Nicolas Grulle, 1782; — François Morel, 1783; — Mathieu Cottard, 1784; — François-Louis Castel, 1785; — Lhermite, 1786; — Le Blanc, 1787. — Curé : Bérard, 1780-1787. — En 1782, au sieur De la Fosse, entrepreneur du nouveau cimetière de Saint-Gervais, comme paiement du 2e tiers de la contribution de la paroisse, 329 livres; — à Le Prince, doreur, pour avoir doré 4 grands vases, et peint les bâtons du dais en vermillon, 32 livres; — à Relinge, menuisier, pour le bois du dais, en bon bois de chêne, 20 livres. — En 1784, achat de marbre pour la contretable; 858 livres au sieur Lamine, pour cet objet; au même, 701 livres. — En 1787, à Lenard, sculpteur, 42 livres; — à Delépine, peintre doreur, 724 livres; — au sieur Cahan, sculpteur, 400 livres; — à Boucherot, menuisier, 134 livres; — à Brunel, orfèvre, 1,926 livres.

G. 6512. (Liasse.) — 2 cahiers grand in-folio, formant 16 feuillets, papier.

1788-1790. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Derniers Trésoriers : MM. Pigny et Dieu. — En 1789, à M. Sanson, pour l'entretien de l'orgue, 30 livres; — à la demoiselle Chéron, organiste, 160 livres; — au sieur Vanelly, pour avoir nettoyé l'église, 30 livres; — à M. Oursel, pour l'impression des affiches des quarante-heures, 2 livres cinq sous; — au sieur Lénard, sculpteur, pour un pied d'exposition du Saint-Sacrement, 12 livres.

G. 6513. (Liasse.) — 92 pièces, papier.

1700-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — « Mémoire et estat des fondations.... Vincent, vicaire; Grenier, De la Place, Damours, Metton, Bertran, Heulde, Morin, Vimont, Hellot, chapelains; — messes fixées à 10 sous.

G. 6514. (Liasse.) — 128 pièces, papier.

1711-1720. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Etat des revenus et des charges de la Fabrique. — Notes écrites sur une thèse imprimée de philosophie et de morale finissant par ces mots : *Harum conclusionum veritatem Deo duce et Auspice Dei-para, propugnabit. Petrus Franciscus Le Duc, Rotomagœus. In aula Collegii Regii Borb. Archiep. Rotom. Societ. Jesu. Die mercurrii 20 Julii, anni 1718, hora post meridiem tertia cum media. Pro exercitatione publica XXXX. Apud Jacobum Josephum Le Boullenger Collegii typographum et Bibliopolam.*

G. 6515. (Liasse.) — 299 feuillets, papier.

1720-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers. — « Devis des réparations et augmentations à faire en l'orgue de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers; — marché pour le dit ouvrage avec Charles Le Fèvre; » — quittances de cet artiste, 1722-1723. — Jour de plâtrier, 26 sous; — de manœuvre, 14 sous, 1720. — En 1722, travaux faits par Bedel, vitrier; — pour avoir remis 9 panneaux en plomb et fourni 12 pièces de peinture, 30 livres. — Quittance de M. Roussel, organiste.

G. 6516. (Liasse.) — 610 pièces, papier.

1730-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient faire en cette église : « Une chaire à prêcher, qui doit être placée contre et autour d'un pilier de la grandeur ordinaire pour un prédicateur, garnie d'un cul-de-lampe d'assemblage au-dessous avec un dais au-dessus, lequel portera sa corniche, sous laquelle corniche il y aura une frise taillée, et au-dessus une calotte et une croix avec son embase, » signé : Le Febvre, 1734. — Mémoire adressé au Premier Président du Parlement, par le curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers, contre M. Formont, gendre de M. Ph. Deschamps, ancien échevin, nommé Trésorier à Pâques 1736. — Billet de la main du dit Formont.

G. 6517. (Liasse.) — 317 pièces, papier.

1740-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1741, mémoire d'ouvrage fait, par ordre de M. le curé et de MM. les Trésoriers, par Le Prince, doreur à Rouen. — Marché avec Jean Cauillier, fondeur de cloches, de Roye en Picardie, pour refondre la petite

cloche moyennant 150 livres. — Pavage de la chapelle Sainte-Anne.

G. 6518. (Liasse.) — 602 pièces, papier.

1750-1760. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Devis pour la construction d'un clocher; entrepreneurs, Jacques Allain et Jean Prêtrel, maîtres charpentiers. — Ouvrage de maçonnerie au portail. — Lettre de M. Clicquot, facteur d'orgues. — En 1757, journée d'ouvrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous.

G. 6519. (Liasse.) — 645 pièces, papier.

1760-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Travaux faits par Jacques Allain, maître charpentier, sur les combles des chapelles des sous-ailes et des chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Nicolas, 1761. — Travaux de peinture par le sieur Du Saux. — Travaux de dorure par le même; dore, à la *Gloire*, les rayons et le Jéhovah, remet l'inscription hébraïque en noir. — Consultations des avocats Langlois de Louvres et Roger.

G. 6520. (Liasse.) — 314 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1779, mémoires d'ouvrages faits et fournis par Druel, menuisier, rue du Crucifix. — Mémoire de Cordier, maître serrurier; fait et fourni un crochet pour retenir une image de la Vierge au haut de l'encoignure de la petite porte de l'église en dehors.

G. 6521. (Liasse.) — 411 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — En 1783, journée de maître, 35 sous; — de manœuvre, 16 sous. — En 1788, quittances de Lenard, sculpteur; sculpture des 4 confessionnaux, 51 livres; — de Chéron, organiste, 160 livres par an. — En 1788, journée d'ouvrier, 32 sous. — Marché pour le pavage, en pierre de Caen, de l'église Saint-Etienne; Hougnard, entrepreneur. — En 1789, Clémence, vicaire.

G. 6522. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier; relié en parchemin.

1610-1671. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen. — 8 mars 1655, « arresté et conclu avec Michel Fonteine, maistre architecte, de travailler aux réparations de l'église suivant le dessein qu'il a proposé, sçavoir est de passer de part en part de l'église, environ l'arrachement des voultes, sept barres de fer quarré, de 2 poulces de face, d'une ou 2 pièces chacun, avec anneaux aux bouts, et autres quatorze barreaux de fer, de 3 pieds de long, pour servir d'ancre par le dehors, comme aussi 7 autres verges de fer, pendantes des tirans du toit jusques aux dites barres traversantes, pour les soutenir par le milieu, à la charge de payer, pour les vacations du dit Mᵉ Michel Fonteine et ses compagnons, leur travail par journée, ainsi qu'il nous sera dict par le dict Fonteine, lequel sera remunéré, à la fin de l'ouvrage, d'un présent honneste. » — 5 avril 1655, salaire du dict Fonteine réglé à 20 sous par jour; ceux de ses compagnons à 16 sous. — 7 octobre 1663, Nicolas Le Tourneux, prêtre habitué à Saint-Vivien, admis à la fonction de vicaire à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 8 avril 1668, on fera faire un livre d'évangiles, de vélin couvert d'une plaque d'argent, où seront empreints un crucifix et l'image de la Vierge et saint Jean avec 4 chérubins et un bâton de la croix couvert d'argent. — 12 février 1671 : « il sera fait 2 lambris de menuiserie, aux 2 côtés du grand autel; les balustres de devant le grand autel et les 2 piliers seront retirés, et, en leurs lieu et place, il sera fait une petite balustre plus basse, en demie ovale. Il sera construit 4 confessionnaux, une chaire neuve pour la prédication. »

G. 6523. (Registre.) — In-folio, 11 feuillets, papier.

1671-1674. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 22 mars 1671, démolition sera faite d'un charnier où étaient posés les ossements des trépassés. — « Au regard du lambris et carolles que l'on prétend faire dans le chœur de la paroisse, les marchés en seront faits, par les sieurs Justice, Pautrissel, Cabeuil, Le Plastrier et le Thrésorier en charge, aux plus expers menuisiers de cette ville, après avoir fait voir le lieu à quelque architecte, pour donner un dessein qui sera communiqué à la compagnie. Une quête générale sera faicte dans la paroisse pour l'érection d'un clocher, et pour couvrir l'église en ardoise. » — 13 mai 1671, on fera peindre les ailes du chœur et le dessus de l'entrée de la sacristie.

G. 6524. (Cahier). — In-folio, 42 feuillets, papier; cartonné.

1671-1699. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 12 mars 1684, on consultera M. Dupont, ingénieur, pour la réparation de 2 verrières qui menaçaient ruine. — 18 octobre 1690, délibération au sujet de la taxe pour droit d'amortissement et nouveaux acquêts, montant à 4,495 livres, 19 sous 6 deniers; — emprunt fait pour le paiement de cette taxe; par suite, réduction des honoraires des prêtres chargés de l'acquit des fondations.

G. 6525. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier; relié en parchemin.

1699-1720. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 31 mai 1699, M. Mauviel, Trésorier en charge. — 27 mars 1701, Pierre Le Gendre exempté de la charge de Trésorier moyennant paiement de 200 livres. — 15 avril 1703, poursuites contre M. Echard, qui refusait la charge de Trésorier. – 19 août même année, on demande que les scellés soient mis au cabinet de M. Pierre Godefroy, curé de la paroisse, dont on venait d'apprendre le décès.

G. 6526. (Registre.) — In-folio, 124 feuillets, papier; relié en parchemin.

1720-1748. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 13 décembre 1722, devis des réparations et augmentations à faire à l'orgue de Saint-Etienne-des-Tonneliers; orgue composé de 10 jeux : montre, bourdon, prestant, flute, nazard, tierce, fourniture, cymbale, trompette; marché proposé pour le dit ouvrage avec Charles Le Febvre, pour 2,000 livres. — 16 avril 1725, il sera fait un inventaire des archives du Trésor. — Les archives seront mises sous 3 clefs dont le curé aura l'une, le doyen des Trésoriers une autre, et le Trésorier en charge la 3me. — 1er avril 1736, M. Formont nommé Trésorier. — 10 mars 1740, délibération sur les réparations à faire à la voûte de l'église, à la suite d'une visite faite par M. Le Brument, architecte juré; devis du sieur Jarry; pour l'exécution des travaux se présentent Louis Guiot, Jean-Baptiste Couture, Michel Cretelle, Pierre Barjolle, Jean Pretelle. — 9 juin 1740, « les ouvriers ayant commencé le travail conformément au devis de M. Jarry, architecte, ont trouvé un caveau avec 6 grands corps et un petit en un cercueil de plomb. On s'adressera à Mgr pour être autorisé provisoirement à faire déposer les cercueils dans un coin du cimetière, sous un hangard. » — 1er août même année, Barjolle, entrepreneur, avait fini de fonder et d'élever en pierre de taille, les 3 piliers contrebutants de la petite nef au midi de l'église et commençait à faire travailler aux corniches de l'entablement sur le pourtour du grand mur et aux arcs-doubleaux de la grande voûte. — 9 novembre 1740, proposition de Barjolle pour le grattage de la grande voûte depuis le pignon du chœur jusqu'aux orgues. — 15 juin 1741, « MM. Marteau et La Fosse, commissaires nommés, feront nettoyer les tableaux du haut des cintres de la voûte, et feront faire, pour la roix du christ et les 2 images des côtés, tout ce qu'il convient, au mieux possible. »

G. 6527. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier; relié en parchemin.

1748-1761. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers,— 18 août 1754, communication d'un plan dressé par M. De France, architecte, pour la reconstruction de la contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge; autorisation de démolir les restes de l'ancienne contretable, d'élever les carreaux, panneaux de vitres ainsi que le tableau et les 2 images de saint Claude et de saint Louis, pour les transporter ailleurs et par la suite en tirer ce que l'on pourra. — 18 novembre 1754, pour la commodité des paroissiens, la dernière messe (qui suit la grand'messe), les dimanches et fêtes, sera sonnée et commencée à 11 h. 3/4. La première messe en été sera célébrée à 5 heures précises; la seconde, à 7; la 3e, à 8, et ainsi d'heure en heure jusqu'à la dernière, qui sera dite à 11 heures et demie. — 21 juin 1755, le plan de M. De France est écarté comme trop dispendieux; on se décide pour le plan de Jean Hays, menuisier, rue Potard, dont l'exécution coûtera 650 livres. — 21 mars 1756, Crevel, serrurier, présente plusieurs devis de balustrades pour les 2 chapelles. — 9 avril 1756, 36 livres à titre de récompense accordées à Hays.

G. 6528. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1761-1781. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers.— 14 sept. 1767, « représenté par M. le Curé que, vu le petit nombre de prêtres et la modicité des voix, il ne lui était plus possible de faire faire l'office divin paroissial avec décence; » une

somme de 40 livres par an est attribuée à un chantre, prêtre. — 18 décembre 1773, on tire du coffre 1,800 livres comme acompte pour M. Cliquot, facteur d'orgues. — M. Desmazières reçu pour toucher l'orgue aux appointements de 160 livres, à condition de toucher l'orgue lui même ou de se faire remplacer par le sieur Le Febvre, son élève.

G. 6529. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier; relié en parchemin.

1781-1791. — Delibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — 5 janvier 1781, M. Travers nommé organiste; — remplacé par M. La Porte, le 31 mars suivant. — 25 mai 1782, représenté par M. le curé que les Cordeliers avaient exigé, l'an passé, qu'il leur fût nommément demandé permission pour que le Saint-Sacrement de la paroisse entrât et reposât dans leur église à la procession du Saint-Sacrement. Il est reconnu que cette demande dérogerait aux droits et prérogatives du Saint-Sacrement de la paroisse, et qu'on protesterait juridiquement contre une prétention aussi étrange. — 23 janvier 1783, modèle de contretable présenté par le sieur Lamine, sculpteur; prix fixé à 15,000 livres. Pour engager le sieur Lamine à faire dans la plus grande perfection les dits ouvrages, la Fabrique lui accorde, en outre du prix principal, par forme de gratification, une rente viagère de 100 livres. — Travail achevé le 24 février 1786, après d'importants changements dans la disposition des stalles.— Difficultés entre la Fabrique et MM. d'Esneval au sujet des vitraux armoriés qui se trouvaient masqués par la contretable. — 16 juin 1787, les Trésoriers demandent à n'être plus chargés seuls de fournir des quêteuses pour faire les quêtes du mois dans l'église, obligation à laquelle ils s'étaient soumis jusqu'à ce jour, contrairement à l'usage général des paroisses et uniquement dans l'espoir de ramener tous et chacun des paroissiens à faire la quête à leur tour. — 2 août 1789, bail des chaises à la veuve Caillot pour 210 livres par an, à condition par elle de se conformer au tableau qui fixe le prix des chaises et de fournir, tous les ans, 2 douzaines de chaises neuves en bois blanc qu'elle ferait marquer d'un S et d'un E. — 26 octobre 1789, le Trésorier est autorisé à porter à la Monnaie 6 marcs d'argent comme offrande de la Fabrique. — 26 novembre, drapeaux des *Volontaires patriotes* de la Commune déposés dans l'église, aux deux extrémités de la corniche de la contretable.

G. 6530. (Liasse). — 27 pièces, parchemin; 289 pièces, papier.

1583-1593. — Titres de propriété de la maison où pendait autrefois l'enseigne du *Lion*, rue des Charrettes, vis-à-vis du coin du mur des Cordeliers. — Pièces de procédures concernant cette maison. — Procès au bailliage et au Parlement entre le Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, et Nicolas Duquesnay, avocat au Parlement, en la présence de Robert et de Nicolas Duquesnay, frères, sieurs de la Motte et du Thuit, anticipés à l'instance, 1583-1593. — Contrat de constitution de 30 livres de rente, au capital de 300 livres, faite par François de Godet, écuyer, sieur des Hautes Terres, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, au profit de maître Jean Hellot, procureur en la Cour, 22 août 1609, laquelle rente lui fut racquittée par les Trésoriers, 1636. — Autre contrat de constitution faite par Pierre Duquesnay, sieur de Bezu en Roumois, au profit de Catherine de Tourny, veuve d'Etienne Toustain, 19 avril 1610. — Devis d'ouvrages faits en la maison du *Lion vert*. — Procès-verbal de visite par Jacques Le Brun, architecte, commis par S. M. à l'exercice et fonction d'expert-juré visiteur toiseur en la ville et Généralité de Rouen, 11 janvier 1692.

G. 6531. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1340-1766. — Fondation en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Isabeau de Cormeilles, veuve de Robert Le Forestier, en son vivant, bourgeois de Rouen, 1496, 1502. — Dans le contrat de 1496, mention « de la chapelle neuve devers la rue qui naguères a esté édifiée en l'église Saint-Etienne, et appelée la chapelle Notre-Dame; » — de Jacques Le Bas, prêtre, curé de Saint-Jacques de Lisieux, et de Jean de la Haye, vicaire de Saint-Etienne-des-Tonneliers;— d'une messe à dire à 6 heures du matin;— de l'enseigne du *Signot*, près du Vivier de Martainville; — de l'enseigne de la *Chièvre*, rue Vatier-Blondel; — de la volonté exprimée par la fondatrice d'être enterrée dans la tombe de son mari. — Dans le contrat de fondation de 1502, mention de messe à dire, chaque jour et perpétuellement, à 7 heures, « en la chapelle neuve où sont les images faites faire par la dite veuve (elle était veuve dès le 1er juillet 1486) de la Résurrection de Notre-Seigneur et de la Madeleine; » — de Germain Vollan, vicaire, et de 7 prêtres habitués à Saint-Etienne-des-Ton-

neliers dont les noms sont indiqués ; — de Rouland Le Roux, paroissien de cette église ; — du nom de *Noli me tangere*, donné dès lors à cette chapelle, où était la tombe d'Isabeau de Cormeilles ; — de l'obligation, imposée au chapelain, « de parer l'autel, d'allumer un cierge sur icelui autel, une bougie en yver, une torche *à lever Dieu* ; » — de Jean de Cormeilles, neveu de la dite Isabeau ; — de l'agrandissement du cimetière, qui avait eu lieu par suite de l'acquisition qu'elle avait faite. — Titres de propriété de maisons dont les revenus étaient affectés à ces fondations. Dans un contrat de 1429, « droit d'aller et venir par une allée à aller au puits entre deux solleux » ; lettre lue au portail de Saint-Maclou, « à ouye de paroisse et yssue de grant messe. » — Vente par Pierre du Mesnil-Gosselin, conseiller en cour laye, à Isabeau de Cormeilles de 13 livres de rente sur la maison de la *Croche*, rue Martainville, 6 mai 1502.

G. 6532. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1613-1785. — Fondation par Eutrope Tirouin, marchand bourgeois, ancien Trésorier de la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers ; donne à la Fabrique une maison rue des Cordeliers, d'un revenu estimé à 200 livres, 28 mars 1730. — Titres de propriété de cette maison. — Bail emphytéotique de cette maison au sieur Bucaille, 1785.

G. 6533. (Liasse). — 16 pièces, parchemin ; 69 pièces, papier.

1496-1767. — Contrats de fondations faites en l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Jacques Adam, fils aîné de Pierre Adam, procureur en la Chambre des Comptes, 1633 ; — par Léonor Ausout, marchand à Rouen, y demeurant rue des Vergetiers (prières publiques du matin et du soir avec la bénédiction du saint ciboire à la fin des dites prières), 1729 ; — par Claude Bereau, serviteur de la paroisse, 1744 ; — par Robert Bernard, 1641 ; — par Pierre Braque, écuyer, sieur du Boisguillaume, et par Marie Lyon, sa femme, 1596 ; — par Marie Bouju, veuve de feu noble homme Antoine Damiens, bourgeois de Rouen, 1617. — Titres de propriété des rentes affectées aux dites fondations. — Contrats de revalidation.

G. 6534. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 84 pièces, papier.

1472-1480. — Contrats de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Anne Castel, veuve de Guillaume Desprez, 1718 ; — par Charles Damours, chapelain de Saint-Etienne des Tonneliers, 1673 ; — par Jeanne Delamare, veuve de Pierre Fillyet (Pierre Masselin, religieux de Saint-Ouen, curé de Saint-Etienne, Nicolas du Bec, vicaire, Antoine Ruffin, Marin Cluche, Richard Liberge, Jean Liberge, Martin Le Villain, Jean Marette, prêtres de la paroisse), 3 août 1553 ; — par Nicolas De la Rue, curé de Saint-Martin de Bezu, cousin germain et héritier de Guillemette, veuve de Pierre Jourdain dit le Verrier, dont il existe un contrat de fondation, du 7 février 1472, en faveur de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Aux termes de ce contrat, « afin qu'ils puissent mettre et asseoir, à leurs despens, dedens le ceur de la dicte église, devant l'image Saint-Estienne, une tombe soubs laquelle ils ont éleu et ordonné leur sépulture, avoient donné 20 sous de rente sur 2 maisons, paroisse de Saint-Etienne, à l'enseigne de l'*Image Saint-Jacques*, et avoient promis de plus une somme de 60 sous avec le verre d'une fourme de verrière ou la somme de 4 livres tournois. » — Nicole De la Rue, qui habitait la paroisse de Saint-Etienne dès le temps même de ce contrat, fait remise, en 1487, au Trésor de cette paroisse, de la somme qu'il avait avancée « pour l'édification et ouvrage d'icelle église ; lui donne 3 chapes de drap impérial vermeil d'or de Lucques, un parement d'orfray à ymages, un drap de corps d'impérial de soie vermeille, à croisée perse et blanche, advironné des armes de Pierre Jourdain et de sa femme, un parement de lieutrin, figuré, de soie de laine. » — Contrat de fondation de Jean Le Cacheur et de Cardine, sa femme, 1494. — Contrat de fondation de Jacques Deshommets, marchand à Rouen, devenu, en 1597, propriétaire de la maison des *Terres neufves*, par suite de l'acquisition qu'il en avait faite de noble homme maître Thaurin Burget et de damoiselle Marie Le Cacheur, sa femme. — Devenu sieur de Guichainville, notaire et secrétaire du Roi, donne au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers 130 livres de rente à lui appartenant sur le Grenier à sel de Rouen, à charge de messes et d'obits, 18 juin 1617. — Autre contrat de fondation de Jacques Deshommets, sieur de Guichainville et de Lestrée, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, et de Jérémie Deshommets, conseiller au Parlement, fils du dit Jacques Deshommets ; le curé, les Trésoriers et les paroissiens de Saint-Etienne leur avaient accordé « une chapelle, dite la chapelle du Sépulcre, pour en disposer à leur usage et sépulture et y faire un caveau avec une porte et ouverture par dedans le cimetière de la dite église, pour passer de la maison du dit sieur Jacques

Deshommets en ladite chapelle, pour lui, ses hoirs et famille, demeurant à icelle maison et faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, » 1631. — Autres contrats relatifs à cette fondation, où l'on voit figurer les divers représentants de la famille Deshommets, jusqu'à Charles-Gabriel Deshommets, marquis de Martainville, mestre de camp de cavalerie, 1780, avec des membres de familles alliées : MM. de Bailleul, sieur de Saint-Maclou, Thomas Castel, marquis de Saint-Pierre-Eglise. — Contrat de fondation de Joseph Desperrois, prêtre habitué à Saint-Etienne-des-Tonneliers, 1717 ; — de Pierre du Perroy, chanoine de Rouen, curé de cette paroisse, 1669 ; — de Marguerite Du Thuit. — Mention de Jean d'Esquetot, sieur de Mont-de-l'If;—d'Anne Du Bois, veuve de Jean d'Esquetot, sieur d'Amontot ; — de Catherine de Hotot, veuve d'Alonce de Civille, sieur de Saint-Martin-aux-Buneaux, 1559.

G. 6535. (Liasse.) — 24 pièces parchemin; 15 pièces, papier.

1433-1729. — Titres de rentes affectées à une ancienne fondation faite en l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers par Gautier Guillebert, dit Coton, nom plus tard transformé en celui de Coton ou Cotton. — Contrat par lequel Jehan Lenglois, dit Billard, demeurant en la paroisse de Saint-Patrice, vend « à honorable homme et saige Jehan Segueult, avocat du Roy, absent, et à ses hoirs, » 70 sous tournois de rente, 4 mars 1434. — Il résulte d'autres contrats que Pierre De la Motte eut droit à cette rente, à titre de don et transport à lui fait par maître Louis Segueult ; — qu'il requit, pour le paiement des arrérages, exécution sur les biens meubles et immeubles du dit Billart ; — qu'en conséquence il fit saisir en main de justice une maison et jardin, assis en la paroisse Saint-Patrice, entre maître Louis Segueult et Guillaume Le Tyais, d'un côté, et d'autre côté, entre la rue aux Truies et Richard Ango ; — que cette maison fut *apprésagiée* à 50 sous tournois de rente ; — qu'elle fut adjugée à Richard Ango, bourgeois de Rouen, pour 60 sous tournois de rente, 20 février 1454 (V. S.) — Prise à fieffe, par 3 livres 10 sous de rente, de Guillaume Ango, lieutenant général du vicomte de Rouen, par Jean Regnard, 12 août 1482. — Vente par Nicolas Ango, bourgeois de Rouen, de la paroisse Saint-Patrice, héritier de feu Guillaume Ango, son père, à sire Gaultier Guillebert, dit Coston, marchand, de 12 livres de rente sur une maison à l'enseigne du *Plat d'étain*, 26 novembre 1518 — Autres rentes affectées sur une maison à l'enseigne de la *Galère*, rues des Charrettes et de la Lanterne.

G. 6536. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin.

1495-1571. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Thomas Eude, bourgeois de Rouen, et par Huguette, sa femme, « en l'honneur de la benoiste Trinité, de la piteuse passion de Notre-Seigneur rédempteur Jésus » ; — rentes affectées sur des maisons aux enseignes des *Coquets* et du *Panneret*; présents au contrat, Pierre Gilles, vicaire, Jean Boissel, clerc de la dite église, Jean Roussel, Jean Guenet, Guillaume Bouquetot, Jacques Morisse, Jean Le Vavasseur et Olivier Blondel, prêtres, honorables hommes Jacques Maunepveu, Pierre Morin, Trésoriers du Trésor et Fabrique, nobles personnes maistre Pierre Le Lieur, sieur du Boscgouet, conseiller du Roi au Parlement ; — Richard Goulle, sieur d'Anvronville ; — Andrieu de la Perreuse, seigneur de Mauteville ; — Jean Conseil, conseiller en cour laie ; — maître Pierre de la Perreuse, Jehan Le Vasseur, Jehan Boust, Andrieu Le Maistre, Guillaume Le Cacheur, sieur de Bellegarde ; — Guillaume Le Tenneur, Jehan Lanel, Robert Le Clerc, Guillemet Le Seigneur, Richart Du Boys, Gaultier Guillebert dit Coton, Nicolas Valles, Pierre Meautis, Martin Roussel, Pierre Caillart, Richart Fouquet, Nicolas Lestyvouldois, Jehan Morieult, Nicolas Guiffart, Colin Oudin, Pierre Le Sellier, Guillebert Lugan, Guillaume Feré, Jehan Petit, Jehan Sebire, Richard de Presbtremare, Grant Jehan Du Clos, Guillaume de Chauny, Laurent Le Petit, Pierre le Bouchier, Pierre Duchesne, Pierre Brumen, Robin Vincent, Henry Desmaretz, Pasquet Petit, Jehan Picot, Pierre Morisse, Guillaume Dupré, Nicolas Verrier, Jehan Le Tellier, Pierre Hamelin et Jehan Petit, 15 mai 1515. — Autre contrat de fondation des mêmes : don d'ornements, d'une cloche pesant 900 livres, 1518. — Vente faite par Jacques Daniel, à Alonce de Civille, d'une maison à l'enseigne du *Lion vert* pour 1,050 écus d'or à la couronne, 7 mai 1495 ; — par Alonce de Civille, à Thomas Eude, de la dite maison pour 1,800 livres tournois, 8 mai 1515. — Bail de la maison où pend pour enseigne le *Lion vert*, 1571.

G. 6537. (Liasse.) — 3 pièces parchemin ; 4 pièces, papier (1 imprimé).

1586-1726. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Pierre Godefroy, docteur en théologie, curé de cette paroisse, 1703 ; — par Marthe de Hansuincq, 1669 ; — par Pierre Harenc, 1586 ; — par Jeanne de Hardel, veuve de Jean

Le Seigneur, sieur des Croix, notaire et secrétaire du Roi, 1588. — Testament de Jeanne de Hardel ; lègue 300 écus pour marier les pauvres filles et leur aider à apprendre métier, sa vaisselle d'argent à Guillaume de Pinchemont de Monthésor, conseiller du Roi au Parlement, qui avait épousé Jeanne Osmont, nièce de la testatrice, 1584.

G. 6538. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1581-1781. — Contrats de fondations en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers par Nicolas Larcanier, marchand échevin de Rouen, 1651 ; — par Catherine Osmont, sa veuve, 1668 ; — par Marie Le Blanc, fille de feu noble homme Pierre Le Blanc, 1607 ; — par Guillaume Le Breton, écuyer, conseiller échevin de Rouen (25 acres à Grainville-sur-Ry) ; construction en l'église Saint-Etienne, d'une chapelle en l'honneur de Notre-Dame de Lorette, au-dessous de celle de MM. Deshommets avec épitaphes, carolles, caveau pour lui et pour sa femme Marie Rambourg, prose *Lœtabundus* avec orgues, 1650 ; — par Jean Le Cacheur et Cardine, sa femme (les titres manquent), 1494 ; — par Jeanne Le Brument, veuve de Guillaume Hellot (20 livres de rente sur une maison, à l'enseigne de la *Cazette*), 1631 ; — par Toussaint Le Clerc, vicaire de la paroisse, 1658 ; — par Michel Le Nud, clerc de la paroisse, 1627 ; — par Anne Le Planquois, veuve d'Etienne Le Tellier, ancien juge consul des marchands, 1690 ; — par noble homme Nicolas de Lintot, ancien Trésorier de Saint-Etienne-des-Tonneliers, notaire et secrétaire du Roi, et par Catherine Le Bon, sa femme (nomment pour chapelain Nicolas Barisel ; veulent être enterrés au-dessous du pupitre, à l'endroit de la sépulture de Pierre de Lintot, sieur de Saqueville), 1581. — Contrats de revalidation et autres pièces relatives aux dites fondations.

G. 6539. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier. 1 imprimé.

1603-1769. — Contrats de fondations faites en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, par Louis Mahiet, marchand, 1620 ; — par Jean-François Mauviel, maître peintre à Rouen, 1733 ; — par Antoine Mitton, prêtre habitué en la paroisse, 1688 ; — par Nicolas Pain, autre prêtre habitué, 1634 ; — par Marie de Quintanadoines, damoiselle, veuve de feu noble homme Robert de Hanyvel, sieur de la Chevalerie, l'une des dames de la défunte reine Louise de Lorraine, douairière de France, 1603 ; — par Jean-Baptiste Tierce, 1711. — « Table de toutes les fondations de cette église Saint-Etienne de la rue aux Tonneliers, selon l'ordre des temps qu'elles ont esté faites, posée afin qu'on puisse se souvenir des bienfaiteurs et prier Dieu pour eux, ainsi que l'a ordonné le Saint Concille de Trente, dans la session 25, chap. 4, où il est dit que, quelque réduction que les évesques fassent des anciennes fondations, *il faut toujours faire mémoire des personnes qui ont laissé de leurs biens pour le salut de leurs âmes*, » grand placard imprimé, de la fin du XVIIe siècle. — Etat des fondations, de l'année 1697. — Demande de réduction par le curé et par les Trésoriers. — Autre état des fondations, de l'année 1749. — Réduction accordée par François-Christophe Terrisse, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, 10 novembre 1749.

G. 6540. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 142 pièces, papier.

1495-1781. — Titres de rentes et de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — quittances ; — pièces de procédures. — Constitution faite par les échevins de Rouen au profit du Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, d'une rente de 50 livres pour 222 écus d'or soleil : il s'agissait d'un emprunt que la Ville s'était vue obligée de faire pour se procurer « 54,000 livres à offrir au Roi, à l'effet d'obtenir l'entretènement, continuation et effect des previllèges de cette Ville, tant des foires, que l'exemption du service du baon et arrière-baon » ; longue liste des bourgeois et citoyens qui, dans cette circonstance, représentèrent la communauté de la Ville, 1543. — Copie de la vente faite par Jérémie de Moralles, dit Aigreden, à Laurent de Maromme, de plusieurs corps de maisons, sis dans les paroisses de Saint-Etienne-des-Tonneliers et de Saint-Martin-du-Pont, 6 décembre 1553. — Contrat par lequel Geneviève Carel, veuve de Pierre Quinel, vend à Adam Raye un tènement de maisons rue des Charrettes, à charge de payer au Trésor de Saint-Etienne, 20 sous de rente, 20 mai 1634. — Bail fait par Adam Raye, écuyer, sieur du Mesnil, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, et par Jean Raye, sieur du Manoir, frères, à Duarde de Silva de Léon, marchand à Rouen, d'un grand corps de maison, appliqué en sucrerie, appelé les *Degrés*, rue des Charrettes, paroisse Saint-Martin-du-Pont, occupé pour lors par Courard Vansuminghe, 12 juillet 1651.

G. 6541. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1635-1765. — Titres d'une rente de 120 livres, appartenant au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, sur une maison sise à Rouen, rue Martainville. — Traité de mariage entre David Hys, épicier-droguiste, et Marguerite Amoutons, fille d'un commis au greffe de la Cour des Aides, 1635. — Lots de la succession de Germaine Durieu, veuve de Pierre His, 1655 ; — Adjudication de la maison du *Baril d'Or*, à Claude Le Verrier, 17 décembre 1660.

G. 6542. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 125 pièces, papier.

1602-1790. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Etats de lieux. — Mémoires de réparations, quittances. — Locataires : Pierre Du Breuil, chapelain, 1602 ; — Diego Fernande Penso, 1634 ; — Jacques Theroude, prêtre habitué, 1671 ; — Blet, faïencier, 1678 ; — Jean Dumoustier, serrurier, 1688 ; — Bérard, avocat en la Cour, 1716-1732 ; — Thomas Bremontier des Hauts-Champs, 1756 ; — Marie-Charles Balthasar Héliot, avocat au Parlement, 1783. - Baux d'une partie de dîmes inféodées sur les fermes des Sapins, de Beaurepaire, de la Grand Mare, du Châtelet, de la grande et de la petite Bouverie, appartenant à la cure de Saint-Etienne-des-Tonneliers, 1788-1789.

G. 6543. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier, (33 imprimés).

1522-1780. — Mémoires touchant les droits d'amortissement. — Déclarations du Roi, mandements des commissaires du Roi, ordonnances de l'Intendant, etc. ; déclarations données par MM. les Trésoriers de Saint-Etienne-des-Tonneliers, des biens et revenus de la Fabrique de cette église.— Edit de François I[er] (Lyon, 9 juin 1622), par lequel il demande au clergé et aux gens de mainmorte de la province de Normandie, une somme de 80,000 livres pour droit d'amortissement ; le dit édit vidimé à Rouen, 21 mars 1522 (V. S.). — Lettre de MM. les agens généraux du clergé de France à Monseigneur l'archevêque de Rouen, touchant l'insinuation des quittances d'indemnité et des lettres et quittances d'amortissement, 1728. — Autres imprimés concernant l'office de conservateur des domaines aliénés. — Quittances du receveur des décimes pour les droits de subvention et décimes. —Quittances des receveurs des droits de registres des baptêmes, mariages et sépultures. — Pièces relatives à la taxe à payer par le Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers, pour la réunion des offices de Trésoriers des Fabriques, 1707.

G. 6544. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1590. — Statuts d'une confrérie en l'honneur du Saint-Sacrement, écrits, sinon rédigés, par Jehan de Quintanàduenas, suivi de l'approbation donnée par le Chapitre de Rouen, le siége vacant, qui vise l'autorisation donnée à une confrérie du même genre par défunt, d'heureuse mémoire, M[gr] le Cardinal de Bourbon, en son vivant, archevêque de Rouen et roi de France dernier, décédé en 1588. — Certificat de déclaration faite au prône de la messe paroissiale, de l'établissement de la dite confrérie par Nicolas Du Bec, curé de Saint-Etienne-des-Tonneliers (même écriture). — Requête adressée à MM. du vénérable Chapitre de l'église Notre-Dame de Rouen ou leurs grands vicaires ayant l'administration de l'archevêché du dit Rouen pendant le siège vacant (même écriture), suivie de l'ordonnance de renvoi par Séquart au promoteur général, et de l'avis favorable du dit promoteur, Guernier. (Pièces fort endommagées par l'humidité).

G. 6545. (Registre.) — 26 feuillets, papier.

1725. — « Inventaire général fait double de l'argenterie, ornemens, livres et ustencilles qui appartiennent au Trésor de l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, fait en conséquence de la délibération du 16 avril dernier, à la diligence de messieurs Roger et Rivière, anciens Trésoriers, et ce en la présence de Monsieur Alexandre Le Testu, docteur de Sorbonne et curé de la dite paroisse, et de M. Caille, Trésorier en charge, pour en être mis, un dans le coffre du Trésor, et l'autre aux mains de M. le sacristain, prêtre de la dite église. Mémoire d'observations sur et en conséquence de l'Inventaire général, le 16 mai 1725. »

G. 6546. (Cahier.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1644. — Procès-verbal de la visite des orgues de Saint-Etienne-des-Tonneliers par Jacques Lefebvre, professeur de musique et organiste en l'église cathédrale Notre-Dame de Rouen, et Claude de Villers, maître facteur d'orgues en cette ville, avec Nicolas Roussel, organiste en l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, et Pierre Edouard, organiste en l'église de Notre-

Dame de la Ronde, en exécution d'une sentence d'Arthur Godart, sieur du Becquet, lieutenant général au bailliage de Rouen, sur un procès entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et Robert Gouet, facteur d'orgues, d'autre part, au sujet de l'exécution de son marché, du 8 juillet 1643, pour la réparation ou réfection des orgues, 25 juin, 14 juillet 1644. — Quittances des dits experts.

G. 6547. (Liasse.) — 1 pièce, papier ; 2 dessins.

« Ensuit le devis de l'ouvrage de massonnerie de pierre de taille encommencé, qu'il convient faire à la tour Saint-Estienne-des-Tonneliers de Rouen, » 15 juillet 1673 : — « Il convient eslever le dit clocher de 40 pieds de hauteur. » — « Dessin donné par Capelle, masson, l'an 1660, pour hausser la tour et placer les cloches 40 pieds au-dessus du comble de l'église. » — Autre dessin « par un masson qui travailloit à Saint-Jean d'Elbeuf, » dessin donné, en avril 1660, pour hausser la tour et placer les cloches 40 pieds au dessus du comble de l'église. — Ce dessin pourrait être consulté avec utilité pour la réparation du clocher de Saint-Etienne d'Elbeuf, qui paraît avoir été proposé pour modèle.

G. 6548. (Pièce.) — 0m30 c. de hauteur, sur 0m18 c. de largeur.

Fin du XVIII[e] siècle. — Dessin à l'encre représentant le baptême de Notre Seigneur et qui paraît avoir servi, soit pour un tableau, soit pour un bas-relief à mettre dans une chapelle de Saint-Etienne-des-Tonneliers.

G. 6549. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier ; 1 imprimé.

1587-1789. — Pièces de comptabilité relatives à la Fabrique de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Adjudication des bancs de l'église, 1727. — Arrêt du Parlement, « ordonnant que les débiteurs des rentes dues au Trésor de Saint-Etienne payeront ce qu'ils doibvent d'arrérages, sans avoir égard aux titres brulés et emportés lors du siége de Rouen, et ce d'après les registres dont les Trésoriers sont saisis, » 22 juin 1587. — Autre arrêt rendu, le 26 juin 1608, entre Pierre Le Breton et André Henry, Trésoriers appelants d'une sentence du bailli de Rouen, et Jean Le Porcher, élu Trésorier et exempté de cette charge par la dite sentence. — Requête présentée au Parlement par Edouard de Pas : « En l'année 1648, avant l'ellection de Trésorier de la paroisse, le suppliant feust sollicité par les sieurs curé et Trésoriers de donner quelque somme au Trésor, qui pour lors estoit en nécessité, au moyen de laquelle il seroit exempt des paines et des soings qu'il convient à la charge de Trésorier, parce que néantmoins il jouiroit des mesmes honneurs et prérogatifves que les anciens Trésoriers, à laquelle sollicitation le suppliant ne fist aucune résistance, et paya la somme de six-cents livres. — Jamais les honneurs de la dicte église ne luy avoient esté disputés que le 16e jour de juin dernier, pendant l'octave du Saint-Sacrement, que, le suppliant estant en procession dans la dicte église, le sieur Pierre Le Breton, marchand et depuis peu Trésorier, auroit, par une entreprise et un mespris, tiré le suppliant et fait sortir de son rang avec des irrévérences au Saint-Sacrement et au scandalle de toute l'assistance, » 1659. — Assignation requise par M. Beguin, Trésorier en charge contre son prédécesseur, M. Le Vasseur, aux fins de l'obliger à rendre son compte, 1675. — Sentence obtenue par M. Antoine Jore, Trésorier en charge, contre le sieur Le Prompt, son prédécesseur, pour l'obliger à rendre son compte : Ordonné qu'à l'avenir les Trésoriers rendront leurs comptes après dix mois de leur gestion. — Sentence contre Philippe-François Dumesnil, qui prétendait se dispenser de la charge de Trésorier. — Assignation, à la requête du curé et des Trésoriers de Saint-Etienne-des-Tonneliers, au président d'Acquigny et à messire d'Esneval, président à mortier au Parlement, 1785. — Etat des honoraires qui doivent être payés en l'église Saint-Amand, suivant le règlement de M. Prevel, curé. — Sentence du bailliage de Rouen, qui ordonne que, du jour de la publication de la présente, les curés et Trésoriers en charge, tant de la ville et faubourgs que de la campagne, seront tenus d'annoncer, par 3 dimanches de suite, la subhastation des bancs de leur paroisse, occupés par les Trésoriers ou leurs veuves, à l'exception néanmoins de ceux qui seraient fondés, 6 avril 1778. (Imprimé.)

G. (Liasse.) — 53 pièces, papier, 6 plans.

1690-1781. — Pièces justificatives des dépenses de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Visite de l'église par Pierre Le Brument, architecte expert juré des bâtiments, priseur et arpenteur pour la Ville de Rouen et arpenteur du Parlement, 1738. — Autre procès-verbal de l'architecte Jarry. — Plan de l'église, coupe de l'église :

largeur de la nef, 22 pieds 6 pouces au ras du sol; 23 pieds 3 pouces au dessus des bases des piliers; 24 pieds 7 pouces à la naissance des voûtes; 46 pieds de hauteur du sol à la naissance des voûtes; bas côtés, 12 pieds de largeur sur 26 pieds de hauteur. — Marché avec Barjolle, maître maçon : « Fera sauter les gros massifs qui sont gothiques, servant de dais aux autels des petites chapelles de Saint-Sébastien et de Saint....., près la barre du crucifix; fera sauter tous les ornemens gothiques qui sont au pilastre près de la porte de l'entrée de l'orgue, » 1741. — Rôles d'imposition en vertu d'arrêt du Conseil d'Etat sur les loyers des maisons de la paroisse, pour la réparation et réédification de l'église, 1740-1741. — Sentiment du sieur Gueroult, organiste de Saint-Maclou, touchant le travail que le sieur Eluard, facteur d'orgues, a proposé à MM. les curé et Trésoriers de l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers de faire à leur orgue, 17 février 1758. — Mémoire et devis des ouvrages urgents à faire à l'orgue; signé : Cliquot. — Procès entre la Fabrique et MM. Le Roux d'Esneval, père et fils, au sujet d'armoiries et de tombes des familles Le Roux et de Chalenge, déplacées ou masquées dans le chœur de l'église; lettres de MM. Le Roux; délibérations de la Fabrique, 1783-1784.

G. 6551. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier; non relié.

1572. — Etat par paroisses des biens et revenus appartenant au Trésor de Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Note des paiements pendant plusieurs années.

G. 6552. (Liasse). — 9 cahiers, formant 30 feuillets; papier.

1590-1607. — Comptes des recettes et dépenses de la confrérie du Saint-Sacrement fondée à Saint-Etienne-des-Tonneliers. — Maîtres : Jehan de Quintanaduenas, 1590-1591 (Receu du sieur Nicolas Choisi, sieur de la Viardière, pour son entrée, 10 sous. — Pour l'entrée de moy Jehan de Quintanaduenas, fils aisné du sieur Bretigny, 60 sous; — de Pierre Doublet, pour son entrée, 10 sous); — Robert Vincent, 1591-1592 (de Hierosme de Saldivar, pour son entrée, 10 sous); — Claude de Sollat, 1595-1596 (de Honfridus Chelton, pour son entrée, 10 sous); — Pierre Du Breuil, 1596-1597; — 1597-1598, Nicolas Cabueil, 1598-1599.

G. 6553. (Registre.) — Grand in-folio, 45 feuillets, papier; relié en parchemin.

1764. — « Etat des revenus et des charges du Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-des-Tonneliers, utille à chacqun de messieurs les Trésoriers entrant en charge. » — A la suite, charges de la Fabrique. — Etat des messes fondées en l'église Saint-Etienne-des-Tonneliers, qui doivent s'acquitter chaque année sur le pied de la réduction; 1,871 messes à 15 sous. — Etat des offices qui se payent à MM. les prêtres en rétribution manuelles. — Saluts du Saint-Sacrement. — Hautes messes et vêpres.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-LA-GRANDE-ÉGLISE.

G. 6554. (Cahier.) — In-folio, 9 feuillets, papier; cartonné.

1788. — « Inventaire des pièces et écritures trouvées éparses dans le coffre de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grand-Eglise de Rouen, dressé gratuitement par le sieur Antoine-Jacques Cordier, bourgeois, habitant de la dite paroisse, et mis en ordre par liasse numérotée,... le tout remis dans le dit coffre, en présence de MM. les curé et Trésoriers assemblés suivant leur délibération de ce jour... 1788. »

G. 6555. (Cahier.) — In-folio, 12 feuillets, papier, cartonné.

1726. — « Répertoire pour servir à trouver facilement les contrats et pièces dans l'armoire du Trésor (de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise), commencé ce jour d'huy, 16 mars 1726. »

G. 6556. (Registre). — Non-relié, 223 feuillets, papier.

1237 (copie) **-1650**. — Copie (du XVIIe siècle) des principaux documents relatifs à la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Contrat constitutif d'une rente de 9 livres sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen au profit de la dite église, 27 juin 1543. Le Roi avait demandé 96,000 livres aux villes closes du bailliage de Rouen, pour la solde de 50,000 hommes de pied, afin de résister aux entreprises de l'Empereur. Toutes les communautés avaient dû concourir à cet emprunt. — Autre contrat de constitution de rentes de 23 et de 15 livres sur le même Hôtel-de-Ville, 19 septembre 1545, 6 octobre 1554. — Contrats de fondations : de Jeanne Charue, 10 septembre 1462; — de Jeanne Ferment, 1457. — Lettres de Pierre de Colmieu, archevêque de

Rouen, portant règlement pour la léproserie du Mont-aux-Malades, mai 1237, transcrites dans un vidimus de Jacques de Croismare, lieutenant-général de Jean de Montespedon, bailli de Rouen, 1471. — Transaction entre le prieur et les religieux du Mont-aux-Malades, et 19 paroisses de la ville, 5 août 1486. — Transaction entre le Chapitre de Rouen et le curé et les Trésoriers de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet de la translation de leur église « au-dessous de la tournelle de la cathédrale et dans les 2 chapelles adjacentes, nommées Saint-Jacques et Saint-Eustache, avec le pourprins, allée et soubz-elle de devant les dictes chapelles » dernier février 1496 (V.-S.). — Contrat de fondation d'une messe, le dimanche, après la grand'messe, par Blanche, veuve de feu Raulin Lommet, 19 novembre 1489. — Titres de propriété du presbytère. — Contrats de fondation d'une messe, le samedi, par Jean Rosse, 1419; — d'une messe du Saint Esprit, le lundi de chaque semaine, pour Guillaume Le Febvre, 1er mai 1604 ; — d'une grand'messe, les mercredis, par Jeanne Brasdefer, veuve de Guillaume Le Febvre, 2 février 1606; — de 2 messes par Pierre Langlois, 25 février 1618. — Nomination de Pierre Caron à la cure de Saint-Etienne par bulle de décembre 1484. — Accord entre le curé et le Chapitre, 15 décembre 1486; — entre le même curé et les Trésoriers au sujet des reliques et des oblations, 23 janvier 1489. — Renonciation par le même aux oblations faites aux reliques, 23 mars 1496. — Donation par Jeanne, *déguerpie* (veuve) de feu Guillaume de Beaunay, 1386. — Contrats de rente et autres titres de propriété. — Procès avec le curé de Saint-Nicolas.

G. 6557. (Registre). — Carré long, 99 feuillets, papier, relié en veau.

1636-1716. — « Ce présent registre contient les noms des paroissiens de Saint-Etienne-la-Grande-Esglize de Notre-Dame de Rouen, nommez par les Trésoriers de la dicte parroisse pour estre eslus Trésoriers en icelle, qui a esté donné au Trésor par noble homme Me Estienne Toustain, conseiller refférendaire en la chancellerye de Normandye, Trésorier d'icelle parroisse en l'année 1636. » — On indique, par des traits tracés perpendiculairement sur une ligne qui suit le nom, le nombre des voix donné au Trésorier. – Chaque liste suivie de ces mots : « La dicte liste présentée à messieurs les curé et Trésoriers par N. (nom du Trésorier en charge), pour être procédé à l'élection d'un Trésorier. Ce jour d'huy. »—M. le Président de Motteville, nommé Trésorier d'honneur, 1674. — 16 avril 1690, « M. de la Badie, procureur au Parlement de Normandie, qui ne remplissoit les fonctions de Trésorier que parce qu'il y avoit été forcé par voie judiciaire, est retranché, rayé et biffé de la liste, comme indigne de la dite nomination. » — 1er juin 1698, on agrée la proposition faite par M. Asselin, secrétaire du Roi, de se faire remplacer, comme Trésorier, par son fils, conseiller au Parlement. — 16 mai 1728, on décide qu'on ne dispensera personne de la gestion du Trésor, à moins de 300 livres.

G. 6558. (Registre.) — Petit in-folio, 265 feuillets, papier, relié en parchemin.

1502-1532. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes sont rendus pour une période de trois ans par deux Trésoriers nommés simultanément; ils vont de Pâques à Pâques. Trésoriers : 1503-1506, Jacques D'Evreux et Jean Du Bosc; — 1506-1509, Jean Vastel et Guillaume De la Place; — 1509-1512, Cardin Dumont et Pierre Montcaudon; — 1512-1515, Richard Le Large et Pierre Lenglois; — 1515-1518, Martin Le Seigneur et Jean De Méru; — 1518-1520, Jean Foullebec et Jean Paris, orfèvre; — 1521-1524, Jean Flichemer et Jean Langlois; — 1524-1527, Philippe Le Porc et Nicolas Duhamel; — 1527-1530, Guillaume Masselin et Thomas Baillehache; — 1530-1533, Michel Carye et Jean Vastel. — Curés : Pierre Caron, 1512; Jean Allyne, 1529. — 1503-1506 : « A Benet, fondeur, pour un chandelier aux reliques, 11 sous 3 deniers. — Ensuit les déclarations de ceux qui ont donné leur dévocion pour faire la table d'autel : le curé, 4 livres 6 sous; le vicaire, Jean Caron, 36 sous 6 deniers; de Méricourt, curé de la Selle, 36 sous; Guillaume Tulles, 100 sous ; l'Eslu Nouiers, 35 sous, etc. — A Ernoult, paintre, pour notre patron pour faire la table d'autel, 17 livres 10 sous; au dit Arnoult, pour haucher notre patron, 6 livres; au même 4 livres; à Denis Le Rebours, pour lui aider, pour perte du marché, 10 livres. Somme, IXxx livres X sous. — A Jean Mallet, huchier, demeurant en la rue Damiette, pour avoir fait un coffre et une devanture devant l'autel, 35 sous; pour avoir fait 2 petites fourmes au pilier où se tiennent les reliques et pour la table où l'on met les reliques, 45 sous; pour un coffre sous les orgues. — Pour mucher ou démucher les ymages et aider à tendre aux festes, 2 sous 6 deniers. » — Serrure aux fonts. — Bière ferrée, fournie par un hucher. — Pour 16 écuelles de bois

où on met les cierges entre les piliers, 1 sou 8 deniers. — Fournitures de grands bancs et de 7 toises de nattes. — Procès pour le testament de Jacqueline Trunel; paiements à M. le lieutenant de Bauquemare, « pour soy conseiller touchant le dit testament »; — à Etienne Le Gault, approbateur des testaments en cour d'église. — « Au Delyé, libratier, pour avoir recouvert un des livres de l'église et refourmé. — A Nouvel, maître des menouvriers de Notre-Dame, pour avoir houssé notre chapelle, 2 fois chaque année, à 12 sous 6 deniers. » — Fournitures d'herbes à *semer* et de *chapeaux* de fleurs. — 1506-1509 : Verrière d'en bas donnée par Michel Flandrin. — Paiement de 3 croix de bois à payer avant la procession, 5 sous; — pour les avoir peintes, 10 sous. On fait *sacrer* les ornements. Mention de la messe qui se disait, tous les dimanches, après la grand'messe; — des nattes neuves mises en l'église. — 1509-1512 : Paiements à Nicolas Le Fèvre, fondeur, de la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré; au même, pour les « chandeliers à brance où l'en mect le luminaire, qui sont entre les piliers de l'église, qui poisent VIII^{xx} VIII livres, 35 livres 12 sous ». On marchande à Pierre Alobeaux, tailleur d'images, « de faire un saint Etienne en pierre du Val-des-Leux; et doit estre sa tunique en drap d'or eslevé, et doibt faire le dit ouvrage pour 30 livres ». — A Martin Guillebert et Richard du Bosc ou du Boys, hucher, pour les *caroles* de l'autel, 47 livres 10 sous. — « Pour avoir fait ercaler les dites caroles; des 2 costés, pour ce que l'ouvrage d'antique d'icelles fait à jour se trouva trop flèbe. — A Jehan Pierre, hucher, pour amender la clerevoie de haut de la table, à 5 sous par jour, 25 sous; celle du bas, 17 sous. — A Louis Le Pilleur, Pierre Pitresson et autres peintres à plat, qui ont fait l'ouvrage d'antique de l'arche et la peinture et ystoire de la piscine, et aussi pour avoir peint et doré la dite arche et les piliers d'entour, 10 livres 8 sous. » Pour ce travail, achat d'huiles, 49 sous; de 4 papiers et demi-cent d'or, à 4 livres le papier, pris chez un mercier; d'azur, etc.... « Aux maçons de Notre-Dame pour avoir osté la vignecte de l'arche et raccoûtré la nacelle de l'arche, 31 sous. — Aux peintres qui besongnèrent au bac et à l'arche de la paroisse. » — Banc fait par le hucher Robert Du Boys, 100 sous. Paiement à Thomas Le Métayer, serrurier. — Mention « d'*Agnus Dei* d'argent, rompu, euquel estoit un pain de Romme; — de 4 bancs à femme; — de deux bacins pendans qui sont aux 2 alles de l'église, où sont de présent les sierges de la charité saint Etienne; — d'un chapeau de fleurs pour l'image de saint Etienne, le jour de saint Etienne d'août; — d'une cloche neuve, mise au pilier pour sonner les messes; — de 2 draps de coton, achetés pour remplacer un drap de toile qui étoit devant la table en caresme et qui étoit trop petit; — d'un lieutrin de cuivre; — de la vendue du prosne qui servoit en la dicte paroisse en précédent que les karoles fussent faites; » — de la tapisserie prêtée pour la fête de la paroisse, par l'apothicaire Jean Le Roy; — de Jacques De la Chesnaye, curé de Saint-Aubin; — de Robert Le Chandelier, maître de la charité de saint Etienne; — des quêtes faites à la table, les jours de samedi et dimanche de Pâques. — Dons pour peindre la table et l'arche devant l'autel : Philippe le Porc, avocat en cour d'église, 1 écu au soleil, 37 sous; Michel Flandrin, quartenier, 10 livres; — Jean de Marbeuf, 74 sous, etc. — 1512-1515 : « Au fondeur pour avoir refaict une fleur de lis des chandeliers. » — Corde à pendre la lampe et le petit ange. — Fil de fer à pendre le petit jardin de devant l'autel, 3 sous 9 deniers. — Tapis à bouter sur le buffet des reliques. — 2 livres et demie de dragée à faire la cène. — Herbes à semer aux fêtes de l'Ascension, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement, saint Jean-Baptiste, saint Pierre et saint Paul, saint Etienne, Assomption. — Mention de Pierre De Houppeville, orfèvre. — 1515-1518 : Paiement à Nicolas Le Fevre pour 4 chandeliers; — à maître Rouland Le Roux, maçon, pour le *chapistrel* de pierre de Saint-Etienne (50 livres). — « Payé à Gaultier se Camyes (?) demeurant à Paris, pour avoir faict les patrons (des verrières), contenant 26 aunes, à 40 sous l'aune, 52 livres 13 sous. — A ung paintre, pour avoir prins le pourtraict des verrières de Saint-Etienne-des-Tonneliers, pour envoyer à Paris, 17 sous 6 deniers. » — Mises faites pour avoir doré le saint Etienne des reliques. — Cueilli à la table, samedi et jour de Pâques, 75 sous. — Pour le vin de la table, 10 sous. — Mention des pardons de Notre-Dame, 2 mars 1516 (V. S.); — de ceux de la Madeleine, le jour saint Jude, 9 mars 1516 (V. S.); — de la messe du collège des clercs, à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise; — du dîner des comptes. — 1517-1521 : Paiements faits à Roger Baudry, brodeur; — à Nicolas Le Febvre, fondeur; — à Louis Le Pilleur, peintre, « qui a estoflé la Trinité, la Notre-Dame, le saint Estienne avec leurs tabernacles (55 livres). — Pour avoir faict faire une petite table aux fons pour remuer les enffans qu'on y apporte baptizer, 12 sous. — Baillé au fossier pour deffouir 5 ou 6 corps qui estoient inhumés du

long du muret de l'estre, pour faire les conduictes de la fontaine Notre-Dame, 12 sous 6 deniers. » — 1521-1524 : paiements faits à Nicolas Le Fèvre, fondeur; — à Jean Barbe, verrier. — Nattes de l'église refaites. — 1524-1527 : Paiements au même verrier et à son gendre; — à Germain David, libraire, pour avoir relié le missel, fait les fermans et clous des livres et doré les feuilles (10 sous). — « Au housseur qui a ballyé les voûtes, pour sa demi-année, 6 sous 9 deniers. » — 3 août, fête saint Etienne, pour un *chapeau* de giroflées, 12 deniers. — A Jean Gallopin pour son plaidoyer, 20 deniers. — 1527-1530 : Fût de la lanterne des fonts et corde à la pendre. — Serrure du banc des reliques. — « Pour avoir faict escarler l'aulmere où repose le *Corpus Domini*, 7 sous 6 deniers. — Le jeudi absolut 1528, pour une quarte de vin à bénir, 5 sous 4 deniers; pour le vin de la cène, 5 sous; pour livre et demie de dragée, 9 sous. — A Jean Regnault, qui fut condamné à lespre (comme lépreux), 25 livres. Pour 2 aunes et un quart de drap gris pour son manteau, 31 sous 6 deniers; pour la façon, 3 sous; aux chapelains pour la grand'messe et vigilles dictes pour le lépreux, que pour le porte-croix et banière. » — 1530-1533 : Paiement fait à un sergent qui avait sommé le prieur du Mont-aux-Malades « de soumettre à l'épreuve Annette la Bertonne, qui se disoit estre malade de lespre ».

G. 6559. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1542-1551. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Ils sont tous pour un an et demi, de Pâques à la Saint-Michel ou de Saint-Michel à Pâques. — Trésoriers : Michel Masselin, 1542; — Cosme Du Moustier, 1542-1543; — Jean Karesme, 1545-1546; — Guillaume Le Villain, orfèvre, 1546-1548; — Denis Le Forestier, tailleur de la Monnaie, 1548-1549; — Jean Le Cauchoys, 1549-1551; — Jean Loys, marchand orfèvre, 1551-1552; — Raoulin Gibert, 1552-1553. — Curé, Guillaume Mahieu, 1550. — Chapelains : Germain Du Tronquey (vicaire), Nicole Salerne, Thomas Lespault, 1543; Pierre Le Villain, 1547; Valery, 1549; Regnaud Trugard, Simon Metayer, 1550. — 1542 : « Le dymence, 29e février 1542 (V. S.), jour qui feust ung pardon, que chacune personne fist ses pasques, 12 sous. — Le jeudi absoullut, à l'escureur qui a escuré le lieutrin et chandelliers, 21 sous. — Baillé, le dit jour, pour faire la cesne, pour 2 livres et demie de dragée, 22 sous 6 deniers. Baillé, le dit jour, pour 2 pots de vin, 6 sous. — Pour le pain de jeudi et dymence de Pasques, 18 sous. — Baillé au housseur, qui a houssé l'église, 10 sous. — Baillé, le dymence de Pasques, pour le vin, 25 sous 6 deniers. — Baillé pour les pardons, qui furent le 30e jour de mars, que chacun fist sa pasque, il convyent avoir 9 potz de vin, sans chopine que la Couppe (nom d'une hôtellerie) donna, et ung pot chieulx Du Jardin, et pour ce, 27 sous. » — 1543 : « A ung paintre pour avoir repainct les reliques et l'ange portant la torche, 33 sous. Pour avoir rebruny les 2 reliques de cuivre, 3 sous. » — Procès devant l'official, par le commandement des paroissiens, à l'encontre de Michel Le Doux, exécuteur et héritier de défunt maître Jean Allyne, curé de la dite paroisse. — 1546 : Carreau mis le long de la chapelle de saint Itasse. — Paiements à Jean de Préaux, orfèvre; — à Olivier le Tardif, vitrier, 45 sous pour avoir *raccoûtré* les vitres. — Le jour de Noël, 12 deniers, pour chopine de vin pour *amynistrer* à l'église. — 1547 : « Le jour de la Cène, pour 2 livres et demie de dragée, à 10 sous la livre. — Pour le pain bénit du jeudi saint et celui du jour de Pasques, 10 sous. — Le jeudi auré, à l'adoration de la croix, cueilly 15 sous 6 deniers.— Aux reliques, ce dit jour, 2 sous. Le samedi, veille de grans Pasques, cueilly à la table, par la femme de Le Villain, 10 sous; aux reliques, 8 sous. » — 1548 : « Cueilli, aux espouzages de Pierre Pellet, 7 deniers. » — 1549 : Vendredi 18 mai, reçu de la femme d'un nommé Cyreude (trépassé), 8 sous. — A Olivier Tardif, vitrier, pour avoir *raccoûtré* une vitre, 11 sous.— 1550 : Le 13 décembre, payé au même « pour avoir faict un paneau de voire neuf où il y a un Dieu le père en haut, à la dite église, et plusieurs autres pièces qu'il a fallu recuire et repaindre, 6 livres, 2 sous 6 deniers. »— 1550 : Mention d'un sceau à chainette d'argent qui servait à la *frarie* de monsieur saint Etienne. — Pour porter et reporter la chaire du prédicateur, 12 deniers. — « Au prédicateur qui a faict la prédication, un demi Philipus, 15 sous 6 deniers. — Corde pour pendre le grand bacin d'une des allées de l'esglise, 20 deniers. — Fachon de la muche du maître autel. » — 1551, le 2 août, jour de saint Etienne, à M. de Landa, pour avoir prêché, 15 sous.

G. 6560. (Registre.) — In-folio, 269 feuillets, papier; relié.

1581-1617. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes sont rendus pour un an et demi jusqu'en 1607, et, à partir de la Pentecôte 1607, pour un an de la Pentecôte à la Pentecôte. — Tré-

soriers : Guillaume Cottart, auditeur en la Chambre des Comptes, 1581-1582 ; — Hiérome Veron, 1582-1584 ; — Alain Malmaison, 1584-1585 ; — Guillaume Maille, 1585-1587 ; — Guillaume Le Febvre, mesureur de sel, 1587-1588 ; — Robert Vaultier, 1588-1590 ; — Jean Duval, 1590-1591 ; — noble homme Robert Haren, 1591-1593 ; — noble homme Nicolas Baron, docteur ès-droits, banquier en cour de Rome, 1593-1594 ; — noble homme Jean Cotton, 1594-1596 ; — Charles Guerould, sieur du Manoir, secrétaire du Roi, 1596-1597 ; — Pierre de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs, 1597-1599 ; — Jean Colombel, 1599 ; — Jean Le Court, 1600-1602 ; — René Dehors, 1602-1603 ; — Pierre Langlois, 1603-1605 ; — Richard Fremyn, sieur de Merval, l'un des anciens conseillers de la Ville, 1605-1606 ; — Robert Duclos, 1606-1607 ; — Nicolas Cappelet, 1607-1608 ; — Robert Le Gemble, sergent royal, 1608-1609 ; — Antoine de Ratiéville, 1609-1610 ; — Georges Le Planquois, 1610-1611 ; — Jean de Palme Carille, 1611-1612 ; — Louis Mullot, 1612-1613 ; — Guillaume Ferecoq, 1613-1614 ; — noble homme Marc de Chalon, 1614-1615 ; — Isaac Guerente, 1615-1616 ; — Jacques de Malmaison, procureur en la cour, 1616-1617. — Curés : Guillaume Mahieu, 1581 ; — Michel Morel, 1605 ; — Nicolas Cousin, 1614. — 1581-1582 : « A Pierre Benard, menuisier, pour ung petit lieutrin qui sert sur l'autel, 12 sous 6 deniers ; — le jeudi absolut, dragée de la cène, 40 sous ; pain et vin, 10 sous ; — au chapelain qui a dit la Passion, le dimanche des Rames et vendredi aoré, 5 sous ; pour le vin du samedi et dimanche de Pasques, 26 sous. — Le jour du Petit Sacrement, en erbes à semer et en fleurs pour mectre dessus le sacre et dessus l'autel, et pour le chappeau de rozes, 7 sous. — Pour une grand messe, 5 sous. — Au prédicateur des Carmes, qui prêcha le jour saint Etienne, 20 sous. » — 1582-1583 : A Etienne Desplanches, dit de Rouen, le 16 octobre, 30 livres à rabattre sur le marché fait avec lui pour la table d'autel. — Paiement aux chantres de Notre-Dame qui chantèrent en musique le jour de saint Etienne. — 1584-1585 : « Au dit maître Estienne Desplanches, pour la table d'autel, 11 écus. — Pour taxe faite au prestre qui visite les malades de la contagion, 6 sous 3 deniers. — Au coûtre, pour avoir gardé la tapisserie. » — Mention du legs de M. Courant, conseiller au bailliage. — 1585-1586 : Satin cramoisi pour faire une robe à la Vierge Marie. — Mise pour garder la tapisserie. — Fil d'étoupes et de chanvre quêté pour l'église. — A mons[r] le provincial des Augustins, pour avoir fait le sermon du 4 août, jour de saint Etienne, 30 sous. — 1588-1589 : Pour une poulie de bois et pour la corde à soutenir la toile où est figurée la Passion devant le Crucifix, 5 sous. — Pour dire les matines de la Dédicace, le jour saint Remi, 4 sous. — 1590 : Oratoire pendant 3 jours. — 1591 : « Au capitaine Goullard, à rabattre sur ce qui est deub au paintre qui a painct la table de l'autel, 10 escus sol. » — 1593 : « A Geuffroy de Leze, menuisier, au pont de Robec, pour avoir fait un tabernacle à mettre reposer le Saint-Sacrement sur l'autel, 10 escus. — A Laurent Jouvenel, peintre, pour l'avoir doré dedens et dehors, 8 écus 50 sous ; en satin bleu pour le dit tabernacle, qui est vitré, pour 45 sous, par Mahiet Evrard. — A maître Saxeus, jacobin, qui a fait la prédication le jour saint Etienne, 30 sous. » — 1603 : Pour 2 pots et demion de vin avec les 2 bouteilles envoyés à M. Machault, jésuite, qui avait fait la prédication le jour saint Etienne, 17 sous 6 deniers. — A M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir, le dit jour, fait jouer les orgues, 15 sous 6 deniers. — 1609 : Vitres *raccoûtrées* par Robert Tinel, vitrier. — 1613 : « Pour avoir fait housser l'église, à cause que l'on houssoit celle de Notre-Dame avec le panier, 20 sous. » — 15 février 1615, inhumation de M. Guerould du Manoir dans le chœur de Saint-Etienne. — 1616, 60 livres payées à M. Robert Tinel, vitrier juré à Rouen. — 1616, mention d'un legs de M. Marc Chalon, et de l'inhumation du libraire Adrien Morront.

G. 6561. (Registre.) — In-folio, 257 feuillets, papier.

1617-1641. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante. — Trésoriers : Noël Guerould, écuyer, sieur du Manoir, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1617-1618 ; — François de Marbeuf, sieur d'Ymare et de Sahurs, 1618-1619 ; — Jean De la Porte, procureur au parlement, 1619-1620 ; — Fernandes Dorte, 1620-1621 ; — Pierre Maille, 1621-1622 ; — Allonce Follye, 1622-1623 ; — Charles de Pardé, 1623-1624 ; — Jacques De la Roque, 1624-1625 ; — Louis Marc, écuyer, sieur de la Ferté, général en la Cour des Aides, 1625-1626 ; — Jacques Marais, avocat en la Cour, 1626-1627 ; — Jacques De la Fosse, 1627-1628 ; — Pierre Duchesne, 1628-1629 ; — Charles Le Huc, 1629-1630 ; — Thomas Le Chevallier, 1630-1631 ; — Jacques Le Corsonnois, 1631-1632 ; — David Le Blond, 1632-1633 ; — Louis de Blosseville, 1633-1634 ; — Lucas Fermanel, conseiller du Roi, 1634-1635 ; — Jacques Hesbert, conseiller du Roi, 1635-1636 ; — Etienne Toustain, conseiller

du Roi et référendaire en sa chancellerie de Normandie, 1636-1637; — Guillaume Dehors, marchand épicier, 1637-1638; — Isaac Le Page, 1638-1639; — Nicolas Loysel, 1639-1640; — François Godart, 1640-1641; — Nicolas Le Planquois, 1641-1642. — 1617-1618 : Reçu de damoiselle Agnès de Palme, veuve de noble homme Marc Challon, tutrice des enfants sous-âge de défunt Pierre de Challon, avocat en la Cour, 50 livres; de la femme de Jean Le Prevost, secrétaire de l'archevêque, 1 pistole pour un banc. — 13 livres cueillies par 2 demoiselles, durant la semaine sainte, pour le linge suivant la coutume. — Pour le pain de cène a esté donné par M. Marais, avocat, 32 sous, au lieu du pain bénit. — Paiements faits à Robert Tynel, vitrier; — à Pierre Lheureux et Etienne Laigle, menuisiers. — 1618-1619 : « A François Pizart, marchand orfèvre à Paris, 366 livres pour une croix et 2 chandeliers d'argent dorés. — A Jean Berruyer, menuisier, pour 2 escaliers et marches de bois pour mettre sur l'autel, 100 sous. — A Pacquet Bucquet, peintre, pour avoir peint et doré les dites deux marches, relavé le tabernacle et resemé d'azur aux endroits nécessaires, remis en couleur les images de la Vierge et de saint Estienne, 10 livres. » — 1621-1622, paiement fait à M. Henri Jouen, orfèvre. — 1622-1623, inhumation de M. Baudry, avocat en la Cour, dans le chœur de l'église.— 1623-1624 : A Romain de Beauvais, marchand libraire, 13 livres tournois pour un missel et un supplément, de nouveau imprimés de l'autorité de Mr l'archevêque. — 1624-1625, funérailles de la fille de Mr d'Ymare en la chapelle Saint-Firmin, 20 janvier 1625. — 1626-1627, paiement fait à Jean Berruyer, menuisier.— 1628-1629 : Liste de tous ceux qui ont contribué à l'achat de 2 chapes, l'une de velours rouge, l'autre de damas blanc, et de 2 rideaux de damas blanc. — Au curé de Saint-Amand, pour avoir prêché le jour de saint Etienne, 32 sous. — A Nicolas Mauger, fondeur, pour un benitier de cuivre, 7 livres tournois. — 1630-1631, à M. Gyot, avocat, pour un plaidoyer, 64 sous. — 11 novembre 1631, ordonnance de M. Hallier, vicaire général, à la suite d'une visite de l'église. — 1631-1632, inhumation du surnommé Fernandes. — 1633-1634, 50 livres données par le comptable pour s'être dispensé de mettre des *cœuilleresses* les jours et fêtes de saint Etienne. — Paiement à Isaac Michel, menuisier. — 1634-1635, inhumation de M. Pierre Fermanel. — 1635-1636, paiement à M. Le Febvre, organiste. — 1637-1638, inhumation de M. Baudry du Buc, le 17 décembre 1637. 1638-1639, inhumation de M. de Pardé, le 14 août 1638. — A M. Dehors, avocat, pour un plaidoyer, 8 sous. — — 1640-1641, inhumation de M. de la Ferté, conseiller en la Cour des Aides.

G. 6562. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier.

1642-1668. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante. — Trésoriers : Jules Poullain, orfèvre, 1642-1643; — Adrien de Gruchy, chirurgien juré, 1643-1644; — Robert De Pardey, marchand mercier, 1644-1645; — Philippe Poullain, orfèvre, 1646-1647; — Jacques Le Tellier, 1647-1648; — Guillaume Guerente, sieur du Parc, 1648-1649; — M. de Brécy, procureur du Roi au bailliage, 1649-1650; — Jean-Baptiste Halley, orfèvre, 1650-1651; — Jacques Alexandre, 1651-1652; — Isaac Guerente, 1652-1653; — Philippe Lagenet, 1653-1654; — Jean Domon, 1654-1655; — Robert Lesperon, 1655-1656; — Lucas Boullaye, écuyer, sieur du Val-des-Leux, secrétaire du Roi, 1656-1657; — Roderic de Challon, baron de Crétot, conseiller du Roi en ses Conseils, 1657-1658; — Robert Toustain, ancien juge consul, 1658-1659; — Guillaume Périer, 1659-1660; — Eustache Le Louvel, 1660-1661; — Pierre Moulin, 1661-1662; — Alexandre Tassel, 1662-1663; — Jean Blanc-bureaux, 1663-1664; — Michel Poullain, orfèvre, 1664-1665; — Barthélemy Loisel, 1665-1666; — Nicolas Roussel, 1666-1667; — Louis Toustain, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1667-1668; — Macé Bonnel, 1668-1669; — Louis Périer, 1669-1670.— 1642-1643 : Nicolas Cousin, curé; Nicolas Cousin, vicaire; Henri Martel, Isaac Labbé, chapelains. — Jacques Jehan, prêtre, clerc. — A Marin Souillet, libraire, pour 6 mains de papier, à 10 sous la main, vendues pour le présent registre. A Etienne Vereul, libraire, pour avoir relié et recouvert le dit registre, 65 sous; pour l'avoir fait régler, 35 sous; pour y avoir fait mettre 2 crochets, 10 sous.— 1643-1644 : « A Pierre Guerpin, menuisier, 81 livres pour avoir faict ung ballustre de bois de chesne, fait 2 crédences, ung pupiltre, 2 haseoulières, etc. A Nicolas Quesnel, maître serrurier, pour la ferrure du dit balustre, 23 livres. » — 1644-1645, inhumation de Noël Guerould, écuyer, secrétaire du Roi, qui avait été Trésorier en 1617. — 50 livres données par le Trésorier « en lieu des filles à cueillir, aux jours et festes de saint Estienne, ainsy qu'il est accoustumé. » — *Cœulte* du linge aux maisons des paroissiens durant la semaine sainte, en présence de M. Cousin, vicaire, et de madame Poullain, Trésorière, 14 livres. — 1645-1646, inhumation, le 18 août

1645, de maître Pierre de Marbeuf, écuyer, sieur de Sahurs et d'Ymare, conseiller du Roi et maître particulier des eaux-et-forêts en la vicomté du Pont-de-l'Arche, sous la tombe de son aïeul, dans la chapelle de Saint-Fremin. — 1646-1647 : « A deux hommes qui ont houssé et nettoyé l'église, tant hault que bas, et prins pour ce faire le pennier de Notre-Dame, 30 sols. — A Nicolle Cousin, lingère, pour toile à faire 2 serviettes à communier à M. le Premier Président... Au sieur Lallemant, libraire, pour avoir vendu un missel, etc., 8 l. — A Nicolas Le Roux, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 8 livres. » — 1647-1648, achat de toile violette pour faire un voile à mettre devant le grand autel pendant le carême; à Dangerville, peintre, pour y avoir peint une couronne avec 2 noms de Jésus, 30 sous. — 1650-1651, inhumation de Mr le curé Nicolas Cousin, 10 livres. — 1651-1652, inhumation de Me Charles Baudry, sieur de Berville et d'Imbleville, conseiller au Parlement, 100 sous.— A Clément Malassis, imprimeur, pour avoir imprimé les indulgences octroyées en cette paroisse aux 2 fêtes de saint Etienne, 4 livres 10 sous. — 1652-1653, inhumation de M. du Val-Halley, conseiller au Parlement, porté à Saint-Herbland, 4 livres. — 1653-1654, paiements à Nicolas Hédou et Pierre Blondel, maçons; — à Pierre Guerpin, menuisier; — à Nicolas Quesnel, maître serrurier; — à Jean Racyne, maître peintre en cette ville, 425 livres pour la contretable d'autel et le tabernacle; — à Jean Allain, maître peintre, pour peinture de 5 piliers, 13 livres; — à Nicolas Le Roux, maître vitrier, 17 livres 10 sous. — 1654-1655, legs de 100 livres fait par M. Hallé, sieur de Cantelou, conseiller au Parlement. — 1655-1656, à David du Petit Val, libraire, pour un antiphonier avec housse et crochets, 10 livres. — 1656-1659, à Jean Ficquet, menuisier, pour un confessionnal, 56 livres. — 1662-1663 : « Au sieur Maury, imprimeur, pour avoir imprimé les affiches des pardons, 5 livres. — Au peintre, pour avoir fait le tableau de l'indulgence, 2 livres 10 sous. » — 16 décembre 1664, inhumation de M. de Bouillon, conseiller au Parlement. — 17 février 1666, inhumation de Mre Charles Cousin, prêtre, prieur claustral de l'abbaye de Savigny, décédé à l'âge de 43 ans. — 1667-1668, paiements faits à Henri Gosset, maître maçon, pour avoir pavé l'église; 150 livres pour avoir recoupé et retranché les pieds des piliers de la maçonnerie, pour placer les *carolles*, 8 livres 13 sous. — 6 août 1666, délibération pour obtenir à l'amiable du Chapitre de Rouen, restitution de l'ancien cimetière de la paroisse.

G. 6363. (Registre.) — Grand in-folio, 553 feuillets, papier; relié en basane.

1670-1739. — Comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise de Rouen. Les comptes vont de la Pentecôte d'une année à la Pentecôte de l'année suivante.— Trésoriers : Jacques Dehors, 1670-1671; — Pierre Guerard, 1671-1672; — Thomas Delamare, 1672-1673; — Pierre Le Verrier, 1673-1674; — Pierre de Landalle, 1674-1675; — Pierre Collenge, 1675-1676; — Michel Legendre, 1676-1677; — Pierre Rivière, 1677-1678; — Pierre Le Barbe, 1678-1679; — Benoît De Pardé, 1679-1680; — Etienne Larchevesque, 1680-1681; — Pierre Le Carpentier, 1681-1682; — François Mouton, 1682-1683; — Nicolas Chefdrue, 1683-1684; — Pierre Langlois, 1684-1685; — Pierre Le Villain, 1685-1686; — Pierre Masseline, sergent royal noble à masse au bailliage de Rouen, 1686-1687; — Nicolas Prevel, 1687-1688; — Charles Clavier, 1688-1689; — Laurent Le Vasseur, 1689-1690; — Michel Hermier, 1690-1691; — Nicolas Baillehastre, 1691-1692; Nicolas Mirault, 1692-1693; — François Bance, 1693 1694; — Charles Le Hue, 1694-1695; — Henri Lagenet, 1695-1696; — Guillaume Grébauval, 1696-1697; — Jacques Bertin, 1697-1698; — Duhamel, président en la Chambre des Comptes, 1698-1699; — Asselin, conseiller au Parlement, 1699-1700; — Jean Langlois, 1700-1701; — François Meillibuc, 1701-1702; — François Le Mire, 1702-1703; — Philippe Roussel, 1703-1704; — Simon Du Coudray, 1704-1705; — Pierre Collenge, 1705-1706; — Gabriel Le Chandelier, 1706-1707; — Laurent Le Vasseur, 1707-1708; — Alexandre Vinchon, 1708-1709; — Nicolas Videcoq, procureur en la Chambre des Comptes, 1709-1710; — Louvel de Repainville, contrôleur général des restes de la Chambre des Comptes, 1710-1711; — Guillaume Dury, 1711-1712; — Jacques Gosselin, 1712-1713; François Fortin, 1713-1714; — Jacques Le Vasseur, 1714-1715; — Henri Porlier, 1715-1716; — Claude Engren, 1716-1717; — Jacques Duval, 1717-1718; — Jacques Le Monnier, 1718-1719; — Michel Bouillon, 1719-1720; — Pierre Martel, 1720-1721; — Pierre Delamare, orfèvre, 1721-1722; — Jacob Fulletot, 1722-1723; — François Le Gras, 1723-1724; — André Laisné, 1724-1725; — Joseph Roussel, 1725-1726; — Martin Pavie, 1726-1727; — Henri-Michel Picquais, 1727-1728; — Charles Le Clerc, 1728-1729; — Nicolas Le Verdier, 1729-1730; — Guillaume Petit, 1730-1731; Nicolas Le Picard, 1731-1732; — Robert Le Monnier, 1732-1733; — Joseph Le

Monnier, 1733-1734; — Robert Dupuys, 1734-1735; — Thomas Bertin, 1735-1736; — Jacques De Guyenne, 1736-1737; — Nicolas Gallot, 1737-1738; — Nicolas Le Cointe, 1738-1739. — 1670 : « Pour l'enfant d'un compagnon cloutier, enterré bien avant dans Notre-Dame, attendu que les sieurs du Chappitre ont occupé de maisons le simetierre dépendant de la paroisse.» — 25 inhumations (notamment celle de Claude Bocquet, horloger); prix habituel des inhumations, 20 sous. Inhumation de Jean Osmont, libraire, 2 livres, 1671-1672; — de madame de Motteville, 10 livres, 1687-1688; — de M. de Motteville, 1688-1689. — 43 inhumations, 1693-1694; 18, 1694-1695; 14, 1695-1696; 2, 1697-1698. — Inhumation de madame de Montenay, portée en l'église des Cordeliers, 12 livres, 15 mai 1701; — de Marguerite Ferrant, femme du sieur Le Maire, 18 août 1703; — du curé d'Oissel, 1711-1712. — 1670, achat chez Malassis, libraire, de livres pour les inhumations, baptêmes et mariages, 33 sous. — A Etienne Baudouin, tourneur en ivoire, pour un crucifix de bois noir avec image d'ivoire pour servir quand on donne l'extrême-onction aux malades, 2 livres. — Paiement à Jean Le Roux, maître vitrier, 1671-1672; à Lemire, orfèvre, 1672-1673; — à Oursel, imprimeur, pour avoir imprimé un cent d'indulgences, 1673-1674; — à Sauvage, menuisier, 25 sous pour 2 bâtons pour porter des mortuaires, 1675-1676; — à Tiercelin, imprimeur, 2 livres 6 sous pour avoir fait des billets pour publier les indulgences de saint Etienne, 1678-1679; — à un orfèvre, pour avoir raccommodé le crucifix de l'agonie, 1682-1683; — à un vitrier pour réparations des vitres ruinées par la grêle, 1683-1684; — à Bonaventure Le Brun, 25 sous pour les billets de la fête de la translation de saint Etienne, 1691; — à un menuisier pour 2 tambours à la petite chapelle et à la petite sacristie, 1698; — à Le Mire, orfèvre, 1700-1701, 1709-1710; — à un sculpteur, pour avoir mis 2 mains à l'image de saint Etienne, qui est sur l'autel, 3 livres 12 sous, 1704; — au sieur Le Prince, pour avoir blanchi la chapelle de tous les saints, et peint la balustrade, 25 livres, 1727. — Réglement pour la location des bancs des Trésoriers et des autres paroissiens, 27 bancs, 8 octobre 1683. — Don par Michel Le Thuillier, curé d'Eprétot-en-Caux, natif de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grand-Eglise, de 5 pièces de tapisserie en broderie, 1690. — Quêtes pour arriver au paiement du droit d'armortissement qui s'élevait à 523 livres : M. de Motteville, président à mortier au Parlement, 24 livres; M. de Saint-Gervais, conseiller au Parlement, Trésorier d'honneur, 100 livres; M. de Chalon cabinet, 6 livres; M. Cottart, marchand orfèvre, 3 livres 4 sous, 1693. — Madame d'Osmond contribue dans une large part à la construction d'une nouvelle contretable. On adopte les plans de M. De France, 1728. — Compte particulier pour ce travail; paiement à Le Prince, 75 livres; au même, pour avoir mis en peinture, façon de marbre, le fond de la contretable où était attachée l'image de saint Etienne, 25 livres; au même, pour l'encadrement des 2 cristaux des 2 petits reliquaires placés sous les images de la sainte Vierge et saint Joseph; au même, pour dorure des dites images; au sieur Le Carpentier, pour les stalles, 185 livres. — Inscription de la tombe de madame d'Osmond. — Au sieur Mauviel, peintre, pour avoir peint, des 2 côtés, les devant-d'autel des 2 petites chapelles, 100 livres. — Au sieur Le Prince, pour la dorure de la contretable, 650 livres, 1728. — Délibération pour le prix des bancs, 17 février 1736. — Registre fort endommagé par l'humidité.

G. 6564. (Registre.) — In-folio, 294 feuillets; relié en parchemin.

1739-1775. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Trésoriers : Jacques Vauquelin, 1739-1740; — François Varin, 1740-1741; — Jean Sulmont, 1741-1742; — David-Jacques Fossard, 1742-1743; — Guillaume Pantin, 1743-1744; — Louis Bertin, 1744-1745; — L. Le Houé, 1746-1747; — Porlier l'aîné, 1747-1748; — Nicolas Porlier, 1748-1749; — Jacques Cousin, 1749-1750; — Romain-Eustache Lagenet, 1750-1751; — Nicolas Gilles, 1751-1752; — Pierre Delamare, 1752-1753; — Sanson Clavier, 1753-1754; — Isaac Gouel, 1754-1755; — Pierre-Jacques Pouches, 1756-1757; — Charles Lagenet, 1757-1758; — Nicolas Vasselin, 1758-1759; — Jean-Baptiste Clavier, 1759-1760; — Charles Lagenet, 1760-1761; — Pierre Houssaye, 1761-1762; — Robert Engrant, 1762-1763; — Etienne Olivier, 1763--1764; — Nicolas Guiffard, 1764-1765; — Paul-Louis De la Barre, 1765-1766; — Nicolas Blanchard, 1766-1767; — Nicolas Vasselin, 1767-1768; — Pierre-Louis Mouton, 1768-1769; — Louis-Pierre Pimont, 1769-1770; — Pierre Hauguet, 1770-1771; — F.-L. Benze, 1771-1772; — Philippe Boucherot, 1772-1773; — Romain Picard, 1773-1774; — Michel-Joseph le Mazurier, 1774-1775. — Inhumation de madame Bougainville, 1739-1740; — de M. Berthelin, 1765-1766. — Dépense de 53 livres pour le droit de 20 sous perçu par l'église métropolitaine pour chaque inhumation, 1760-1761. — Travaux aux portes

de l'église par Le Prince, peintre-doreur, 1748-1749.— A M. Bréhain, avocat, le 29 avril 1756, 36 livres pour avoir plaidé et gagné le procès au sujet des chaises de Notre-Dame. — A M. Le Clerc, avocat, pour ses honoraires d'une requête contre le sieur Lundy au sujet du pain bénit, 6 livres. — A la fin, liste des bancs numérotés avec les prix, 1745. — Curés de la paroisse : Quimbel, 1740-1742; — Le Vieux, 1743-1759; — Bourgeaux, 1760-1765; — Renault, 1767-1775.

G. 6565. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1646-1700. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, des années 1646, 1650, 1654, 1664, 1667, 1669, 1670, 1691, 1692, 1694, 1699. — Quittance de Nicolas Le Roux, verrier; sa signature est accompagnée de sa marque, consistant en une fleur, 1646. — Toile pour servir à la communion pour M. le premier Président, 1647. — Quittances de Henri Gosset, maître maçon, 1655; — de Denis Feraguet, menuisier, 1647; — de David Hardouin, ébéniste; — de Jean Le Pileux, peintre, Nicolas Thibault, serrurier, Denis Feraguet, menuisier, Michel Poullain, orfèvre, 1669; — de Pierre Des Rocques, libraire, pour reliure de 2 manuels; — de Romain Malassis, libraire, pour 2 registres pour les inhumations et baptêmes; — de Bonaventure Le Brun, libraire, pour 1 grand livre pour les comptes; — de Jean Le Roux, vitrier, 1670.

G. 6566. (Liasse.) — 201 pièces, papier.

1701-1711. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Quittances de H. Grevin : 9 livres pour avoir peint le contre-autel et dessus de l'autel et blanchi le lambris accôté à la petite chapelle; — de Jacques Lernault, vitrier; 12 livres pour avoir remis 2 grands panneaux de peinture en plomb neuf, 1705; — de Jean-Baptiste Teslon, menuisier, 20 livres pour façon d'un confessionnal, 1707; — de Jacques Lernault, vitrier, 1711.

G. 6567. (Liasse.) — 235 pièces, papier.

1742-1764. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Quittances de Christian Schneider, menuisier; — de Cabut, imprimeur; 30 sous pour 200 de billets, 1746; — de Le Prince; 12 livres pour avoir fourni et doré un pied sculpté, posé dans la niche qui sert au Saint-Sacrement, 1748. — Marché avec Guillaume Lureux, maître menuisier de Saint-Maclou, pour façon des bancs à faire en bois de chêne de Hollande, 1754.— Quittance de Nicolas Porlier, orfèvre; 317 livres pour un bénitier d'argent; façon, 120 livres, 1756; — de Guillaume Doyère, menuisier; 180 livres pour un confessionnal au curé, 1763.

G. 6568. (Liasse.) — 298 pièces, papier (1 imprimé.)

1765-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Ouvrier plâtrier payé 28 sous par jour; — manœuvre, 16 sous, 1765. — Quittances de la veuve Maille, chasublière; de Machuel, imprimeur; 3 livres pour 300 billets d'assemblée, 1766; — de M. Le Clert, avocat; 96 livres pour honoraires de conférences, consultations et plaidoiries, 1769; — de Blanchard, orfèvre, 1771; — de Porlier, autre orfèvre, 1772. — Devis des ouvrages de serrurerie que MM. les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise désirent faire pour clôture de leur église; Nicolas Langlois, serrurier. — Devis des ouvrages de maçonnerie et de menuiserie pour la même clôture; Pelfresne, maçon; Rivière, menuisier.—Quittances de M. Tierce, peintre; — de M. Le Queu, architecte, 1775-1776. — Billet imprimé : « A la belle Hache d'or. — Noël Guisier, marchand mercier-quincaillier sur le port, à côté de la porte de Paris, à Rouen, tient magasin de merceries-quincailleries de France, d'Allemagne, Hollande, Angleterre, et généralement toutes sortes de serrureries fines et communes. Il tient les foires de Caen, en sa loge, rue de Caen, et à Guibray, en sa loge, rue des Chaudronniers, près la citerne. Le tout à juste prix. De l'imprimerie de Jac. Ferrand, rue Ganterie, à Rouen. »

G. 6569. (Liasse.) — 215 pièces, papier.

1780-1790. — Pièces justificatives des comptes de la paroisse Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Mémoire de l'argent déboursé pour un procès : le 12 juin 1783, au domestique de M. Thieullen, 1 livre 10 sous; le 19 juin, pour une conférence chez M. Du Castel, avec M. Barrois, 12 livres; au domestique de M. Du Castel, 1 livre 4 sous; le 30 aoust, à M. Dufour, avocat, à-compte sur son mémoire, 96 livres. — Mémoire de M. Baron, vitrier; 6 livres pour 4 pièces de verre peint, etc.; — de M. Poisson père; 120 livres pour le modèle et avoir ajusté les moulures autour de l'autel et fourniture de la fonte en cuivre ; — de Lamoureux, orfèvre, 1782; — de M. Pelfresne, pour le pavage du sanctuaire, 1784;

— de Deglos, pour M. Oursel, imprimeur; 74 livres pour 200 exemplaires d'un mémoire pour la Fabrique contre le Chapitre de l'église métropolitaine, le dit mémoire tenant 4 feuilles in-4° Saint Augustin, grand papier, à raison de 18 livres la feuille, plus 2 timbres, fourni 16 demi-feuilles à 2 sous 6 deniers, 1783. — Quittance du même; 3 livres 10 sous pour 100 affiches sur pot pour la fête de la Révélation des reliques de saint Etienne, 1789.

G 6570. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier, relié en parchemin.

1742-1768. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — 10 septembre 1747, acceptation de la fondation faite par Geneviève de Quittebeuf, veuve de M. Houllebrèque, d'un salut solennel, le jour de la Circoncision. — 21 avril 1748, on approuve la proposition faite par M. le curé « de faire une augmentation d'ornements en cuivre ciselé et doré en or moulu au tabernacle ». — 23 décembre 1743, conformément à l'ordonnance de Mgr de Becthomas, président de la Chambre des vacations, les Frères des Ecoles chrétiennes paieront par provision, 4 livres 10 sous pour les frais du pain bénit. — 13 décembre 1755, « l'église de Saint-Etienne n'estant pas suffisante pour contenir tous les paroissiens, une partie dans tous les temps a été obligée, pour assister au service divin, de se placer dans l'aile de l'église de Notre-Dame, qui reigne le long de la dite église de Saint-Estienne et des chapelles de saint Eustache et de saint Jacques qui fait partie du terrain appartenant à la dite église Saint-Etienne. » — Les paroissiens se servaient des chaises du Chapitre; mais comme le Chapitre en avait augmenté le prix, et en avait fait, pour ainsi dire, une grosse ferme, on décide, d'une voix unanime, que la Fabrique de Saint-Etienne ferait placer des chaises dans la dite sous-aile et terrain de l'appartenance de la dite église, aux frais du Trésor, et qu'en cas d'opposition du Chapitre, on se pourvoirra par devant tous juges qui auront à connaître de la contestation. — 22 mai 1760, acceptation d'une fondation pour M. Le Vreux, ancien curé. — 7 décembre 1760, on songe à demander comme église paroissiale l'église de l'Hôtel-Dieu, devenue vacante. — 23 mai 1763, comme il est difficile que les assemblées qui se sont jusqu'ici tenues dans l'église soient toujours exemptes d'indécence, et que la liberté de s'expliquer est gênée au pied de l'autel, on accepte l'offre de M. le curé, de permettre que ces assemblées se tiennent chez lui à l'avenir. — 3 juin 1763, marché pour 2 rangs de stalles avec M. Doyère, maître menuisier. — 19 février 1764, on fera paver la chapelle de Tous les Saints, et on y fera mettre un confessionnal. — 17 septembre 1765, on certifie au Parlement que l'église de la cathédrale sert de cimetière à la paroisse, qu'on y enterre depuis un temps immémorial, qu'on ne trouve aucun inconvénient à y enterrer, qu'il n'est jamais venu aucunes plaintes d'exhalaisons malsaines. — Discussions pour la réparation du presbytère. — Nominations de Trésoriers.

G. 6571. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1768-1790. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise. — Inventaire général de tous les meubles, ornements et argenterie, conformément à la délibération du 1er septembre 1769 : une croix d'argent et son bâton, couvert de feuilles d'argent en fleur de lis; un buste de Vierge et un œil d'argent. — 16 mars 1774, le curé représente que, la porte de l'emplacement des fonts de la dite paroisse étant dans le parvis de Notre-Dame, les fonts sont toujours malpropres ; qu'il serait possible de faire une ouverture dans l'aile droite de la chapelle pour faire l'entrée des fonts. — Mention de l'exécution de ce travail, 3 avril même année. — 28 juin, délibération sur l'opposition faite par le Chapitre à l'établissement d'une nouvelle clôture en menuiserie, surmontée d'une frise en fer au-devant de l'église. — 19 décembre 1776, la Fabrique demande que la porte de l'église de la paroisse soit ouverte au curé toutes les fois qu'il le requerra pour l'administration des sacrements, tant de nuit que de jour; que les mariages soient célébrés à 4 heures du matin suivant l'ordonnance de Mgr l'archevêque, en date du 2 juin 1772 ; que le curé soit dispensé à l'avenir de se présenter à la barre du Chapitre pour lui demander la permission d'exposer le Saint-Sacrement aux 2 fêtes de saint Etienne, ainsi que pour le salut du Saint-Sacrement, du dimanche de la Quasimodo, et celui de la 1re communion des enfants, conformément à l'usage du diocèse et particulièrement à celui du Chapitre. — 19 août 1780, délibération sur un arrêt de la Cour, du 11 de ce mois, qui fait défense d'inhumer dans le parvis de la cathédrale. — 12 août 1782, on agrandira l'armoire en forme d'autel qui servait à serrer les chapes et autres ornements dans la sacristie; et on fera, au grand autel du chœur, un cadre en cuivre doré autour de la table du dit autel, attendu que le bord de la dite table, qui était en bois peint en bleu, gâtait les

ornements. On garantira le tombeau du dit autel, au moyen d'une devanture qui sera peinte par le sieur Tierce.

G. 6572. — (Liasse.) — 38 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1367-1635. — Fondation pour Jeanne Ferment, jadis veuve de feu Jean Charue.—Lettres de Charles VII (Tours, mars 1457) autorisant l'achat d'une rente de 15 livres tournois pour cette fondation. — Quittance du Trésor du Roi à Paris, d'une somme 150 livres pour la finance des dites lettres. — Titres de propriété relatifs à cette fondation : Vente d'héritages en la paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, de Rouen, per Guillebert Le Boullier, et Maline, sa femme, par avant femme de feu Jean Rouxel, dit Chahote, et par Colin Salvart et par Maline, sa femme, fille et héritière du dit Rouxel et fille de la femme du dit Le Boullier, 6 août 1427. — Bail de rente à héritage par Pierre Vymont et par les autres exécuteurs testamentaires de Jeanne Charue, à Richard Le Febvre, fondeur, d'une maison, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, septembre 1462. — Vente par Robert Ausouf et Jeanne, sa femme, à Robert Dehors, pour 30 francs d'or, d'une maison, paroisse Saint-Maclou, en la rue qui va derrière la Foulerie, 1367. — Acte passé devant François Thorel, maire de Rouen, 4 avril 1367 (V. S.), par lequel Jean Petit et Jean Petit le jeune, héritiers de Jeanne Ausouf, renoncent à leurs prétentions sur l'héritage vendu par Robert Ausouf à Jeanne Dehors. — Transport de rente à Arnoult Gouppil par Guillaume Ango, de la paroisse Saint-Godard, dimanche 8 mars 1438. — Mention d'Alexandre de Berneval, maître des œuvres de maçonnerie du Roi à Rouen, et de Jean Le Monnier et Guillebert Le Petit, charpentiers jurés, 21 février 1423; — de Robert Aubert, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 7 février 1447 (V. S.); — des avocats Nicolas Le Pelletier et Karados Guerin, 15 décembre 1441; — de Colin De la Haye, autre avocat, 20 août 1460; — de Robinet Turquetil, orfèvre, 1 août 1460.

G. 6573. (Liasse). — 10 pièces, parchemin; 31 pièces, papier; (3 imprimés.)

1403-1786. — Testament de Jean Rosse, sous le sceau de l'église de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 26 septembre 1416, approuvé par l'official de Rouen, 17 mars 1416 (V. S.) : « *In nomine Domini amen.* Je Jean Rosse, de la paroisse Sainct-Estienne en la grant église de Rouen, sain et bien dispos de ma pensée, fais et ordonne mon testament et ma derraine volonté en la manière qui ensieut. Premièrement je recommande l'âme de moy à Dieu, mon père créateur, à la benoîte Virge Marie, à monsieur saint Michel l'angre. » Legs à sa paroisse, à l'œuvre Notre-Dame, aux quatre religions mendiantes, à la Magdeleine, aux Bons Enfants, etc... — Réquisition en aide de droit, au doyen et au Chapitre de Rouen, par Jean Le Moine, vicomte de Rouen, à l'occasion d'un procès, aux plaids d'héritage à Rouen, entre Robert Auber, curé de Saint-Etienne de la grande église de Rouen, et Jean Coquet; il leur demande de faire citer les témoins, leurs sujets et justiciables, 7 février 1447. — Achat par les exécuteurs testamentaires de Jean Rosse, d'une maison pour servir de presbytère à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et donation de la dite maison à la dite église de Saint-Etienne, à charge de fondation pour le dit Rosse, 18 février 1419; engagement pris par le curé de faire dire une messe à note, chaque samedi, pour le dit Rosse, 17 novembre 1430. (Originaux et copies manuscrites et imprimées.) — Emphytéose faite au même Jean Rosse, par Jean Valleren, chapelain de la chapelle Saint-Martin, fondée en la chapelle du Saint-Esprit de la cathédrale, d'une maison près du manoir de Longueville, 13 août 1403. — Fondations de messe par Marguerite Le Ber, 19 août 1669; — par Marie-Anne-Cécile Le Vreux, 1760. — Vente de rentes. — Compte de la Fabrique de Saint-Etienne, de 1742-1743.—Lettre au sujet de l'imposition pour le nouveau cimetière, 1786.

G. 6574. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 81 pièces, papier.

1545 (copie) -**1696**. — Procès pour obtenir le paiement d'arrérages de rentes dues à la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise.— Parmi les titres, une vente faite par maître Jacques Marais, écuyer, avocat au Parlement et Conseil de sa Majesté, demeurant à Paris, rue d'Anjou, à Louis Boullais, écuyer, sieur du Val-des-Leux, d'une maison en la dite paroisse, 1655. — Fondation par Jeanne Brasdefer, veuve de Guillaume Le Fèvre, d'une haute messe des cinq plaies de Notre Seigneur tous les mercredis de l'an, au 1er son de prime de Notre-Dame, qui est à 8 heures, durant l'avent et le carême, à la fin de la prédication, et de 4 obits aux 4 vendredis des Quatre Temps, 2 février 1606. — Fondation par Pierre de Rouves, marchand bourgeois à Rouen, 29 janvier 1664. — Pièces de procédures concernant l'exécution d'une autre fondation faite par

Nicolas De Bures, vicaire de Notre-Dame-de-la-Ronde, 1569-1696. — Autre fondation pour le sieur Benoît De Pardé, ancien juge consul à Rouen, 1685. — Testament de Nicolas Quevilly, 1687. — Ces pièces portent les nos 5, 6, 10, 11, 12, 13, 16, 17, d'un ancien inventaire.

G. 6575. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1688-1734. — Inventaire des biens de demoiselle Barbe Vauquelin, veuve d'Eustache Louvel, huissier au parlement, 1688. — Autre inventaire des biens de M. Charles Suzanne d'Epinay, docteur en théologie de la faculté de Paris, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, décédé le 12 février 1695; vente du mobilier, notamment des livres; prix indiqués : *Les Chroniques de France*, de Belleforest, in-f°., 1 livre 12 sous; l'*Histoire ecclésiastique*, de M. de Harlay, in-f°., 15 sous; *Plutarque*, in-folio, 29 sous; 5 petits livres en parchemin, vieils, 3 sous; un paquet de six vieils petits livres en parchemin, à un passant, 1 sou. — Procès contre Jacques Le Tellier, Trésorier de la paroisse, « pour avoir omis, le jeudi saint dernier, après les Ténèbres, de faire les cérémonies de la cène dans l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ; pour n'avoir, au mépris de l'ancien usage et cérémonie de temps immémorial pratiqué, présenté du pain et du vin et du pain de cène aux curé, prêtres et autres assistants, ce qui auroit apporté du bruit et scandale dans la dite église, » avril 1648. — Extrait d'arrêt du Conseil d'Etat au sujet d'un monnayeur de Rennes, qui l'exempte, en tant que monnayeur, des fonctions de marguillier, 1697. — Procès-verbal de visite de l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, par Pierre Robin des Bouillons, archidiacre du Grand-Caux, et Pierre de la Hogue, chanoines, députés du Chapitre, 28 juillet 1726. — Marché avec Mathieu Le Carpentier, maître menuisier, pour faire des bancs autour du pilier qui est au milieu de l'église, 1734. — Ces liasses portent les nos 18, 20, 28, 30, 31, 32, d'un ancien inventaire.

G. 6576. (Liasse). — 3 pièces, parchemin; 37 pièces, papier.

1433-1776. — Procès à propos de fourniture de cire faite pour l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise au sieur Maugis, Trésorier tombé en faillite, la difficulté provenant de ce que le dit Maugis, suivant l'usage de la paroisse, était obligé, en qualité de Trésorier gérant, de fournir une partie de la cire de ses deniers, 1557. — Autre pièce de procédure pour l'apurement du compte de Philippe Boucherot, conseiller référendaire en la chancellerie, ancien Trésorier, 1773. — Procès contre les Frères des Ecoles chrétiennes; — contre les sieurs Jacquelin et de Vitry, pour refus du chanteau à faire le pain bénit, 1753, 1771, 1776. — Procès entre Bernard Théveneau, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et les chanoines du prieuré de la Madeleine, qui avaient fait sommer les habitants de certaines boutiques et salettes près du dit Hôtel-Dieu, de faire leurs pâques en l'église du prieuré, avril 1661. — Procès-verbal de cérémonie de relevailles faites à Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, à l'effet de constater le droit du curé de cette paroisse, à l'encontre du curé de Saint-Denis, qui avait fait le baptême de l'enfant, dans la croyance où il était que la maison où cet enfant était né appartenait à la paroisse de Saint-Denis, 1759. — Mémoire du curé Le Vreux, au sujet du partage des honoraires de l'inhumation de feu M. l'abbé du Tiercent, vicaire général, entre les curés de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et de Saint-Nicolas : M. l'abbé de Tiercent avait son domicile, 9 mois avant sa mort, en la paroisse de Saint-Etienne; son bail durait encore; il y avait laissé son domestique et ses provisions. Voyant sa santé chancelante, et pensant qu'une maison plus gaie pourrait contribuer à son rétablissement, il accepta 2 chambres que lui offrit M. l'abbé Guerin, sur la paroisse Saint-Nicolas, et y mourut subitement. — Vente par Robert De Houppeville à Miquiel Caval, de 20 sous de rente pour 12 saluts d'or et 20 sous de vin, 1433. — Acte par lequel Arnault Gouppil baille en échange, à fin d'héritage, à messire Jehan Billart, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, et à ses successeurs, 20 sous de rente sur les hoirs de feu Thomas de Bapaulmes, en échange de pareille rente sur une maison, rue Saint-Martin-du-Pont, et ajoute à cette rente une autre de 20 sous pour fondation de messes, 11 mars 1439. — Sentence arbitrale prononcée par Jean des Essarts et Guillaume Pilloys, sur un procès au sujet de cette rente entre Pierre Caron, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, et noble homme Jean Le Gouppil, écuyer, sieur de Noyers, décembre 1498. — Ces pièces portent les nos 35, 36, 37, 39, 42, 43, 44, 45, 48, d'un ancien inventaire.

G. 6577. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1481-1775. — Accord entre Jean Cardon, dit Du Perche et Pierre Caron, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet d'une rente pour acquit de fondation, 13 septembre 1486. — Sentence de Pierre

Raoullin, lieutenant général, de Colart de Moy, bailli de Rouen, sur un procès entre le Chapitre de Rouen et le même curé, au sujet de la nomination de celui-ci à la cure de Saint-Etienne, vacante en cour de Rome, moyennant pension au curé, Pierre Vymont, qui avait résigné, 1er septembre 1484. — Requête adressée au Chapitre de Rouen par les curés et Trésoriers de l'église Saint-Etienne-la-Grande-Eglise : Ils avaient délibéré de faire une clôture nouvelle pour fermer leur chapelle paroissiale conformément au plan de maître Lequeu, architecte ; ils demandent qu'il leur soit permis de faire une entaille légère dans l'embassement du pilier pour placer le tournant et le pilastre du lambris sans altérer la solidité et l'ordre de l'architecture, 1774. — Difficultés avec le Chapitre au sujet de ce travail ; consultation des avocats Bitouzé des Lignières, Le Bourgeois de Belleville, Oursel : « MM. du Chapitre ont jugé qu'il étoit convenable d'abattre et d'anéantir l'antique tribune qui séparoit le chœur de la nef de leur métropole ; ils n'ont pas craint d'ébranler l'édifice entier et d'altérer la solidité de ses piliers en démolissant une masse considérable, qui faisoit corps avec eux, qui étoit essentiellement inhérente. MM. du Chapitre avoient droit d'agir ainsi. MM. du Chapitre étoient juges souverains de l'utilité de la chose, et MM. du Chapitre ont décidé que les dessins modernes étoient préférables aux formes gothiques. De même, les sieurs curé et marguilliers de Saint-Etienne ont considéré que l'ancienne clôture de leur chapelle paroissiale contrastoit affreusement avec les embellissements nouveaux de l'église cathédrale ; que, ce qui est plus décisif, la vétusté de cette clôture en bois exposoit perpétuellement les paroissiens à être écrasés par la chute imprévue de la corniche pourrie et vermoulue. Les sieurs curé et marguilliers ont arrêté d'y en substituer une neuve... MM. du Chapitre, en faisant clore leurs chapelles collatérales ont incrusté les clôtures neuves et les lambris dans les piliers,... ont osé faire creuser de plusieurs pieds de profondeur les murs sacrés de la cathédrale pour y enchasser les simples niches de leurs nouveaux confessionnaux, » 1775. — Procès-verbaux d'inventaire et de visite du presbytère après la mort de Pierre Quimbel, curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, 1745. — Mémoire pour les hauts vicaires de l'église collégiale de Vernon, appelants à la cour métropolitaine de Rouen, de sentences rendues en l'officialité d'Evreux, les 22 décembre 1734, 27 août 1735, 8 août 1736, contre les doyens et chanoines de la dite église. — Autre mémoire pour le jugement du procès des chanoines de Vernon contre leurs vicaires (copies produites à l'occasion d'un procès). — Ces pièces portent les nos 50, 51, 52, 53, 54, 61, d'un ancien inventaire.

G. 6578. (Liasse.) — 23 pièces, papier ; 2 imprimés.

1496 (copie) **-1786.** — Procès au bailliage de Rouen, en la Cour, et, par renvoi de la Cour ; en la haute justice du Chapitre de Rouen, entre le dit Chapitre, d'une part, et les Trésoriers et paroissiens de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, au sujet du droit, prétendu par ces derniers, d'avoir une sortie sur le parvis et non par une des nefs latérales et par la cour-aux-maçons. — Précis pour les sieurs curé, Trésoriers, propriétaires et habitants de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ; contre MM. les Vénérables doyen, chanoines et Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Rouen. — Consultation signée le 30 mars 1786 par Mes Héron-d'Agironne, Du Castel et Ferry (imprimés). — Mémoire manuscrit du Chapitre de Rouen : « Le Chapitre de Rouen a une haute justice qui s'exerce par des officiers laïcs sur le territoire de l'église cathédrale et sur les personnes qui demeurent dans son enceinte, en toute matière de délits, soit de parties à parties ou sur les poursuites du procureur fiscal. Il y a, dans la cathédrale de Rouen, une paroisse appelée Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, dont la cure est à la présentation et collation du Chapitre, qui a les droits épiscopaux au titre de son exemption. Cette paroisse occupe, pour célébrer son office, les deux dernières chapelles à droite dans le bas de la nef. Anciennement il existoit, dans le mur de la dernière de ces chapelles, un tabernacle qui communiquoit dans le lieu où sont placés les fonts baptismaux, et dans lequel on accédoit en dehors de l'église par une petite porte placée dans le parvis. Lorsqu'il étoit nécessaire de porter le Saint Viatique, la nuit, aux malades, le curé prenoit le ciboire sans entrer dans l'église, dont les clefs sont confiées à un des huissiers du Chapitre. Il faisoit de même le baptême, le soir, lorsque les portes étoient fermées. Il y a longtemps que le Chapitre de Rouen a laissé supprimer le tabernacle, et a permis au curé d'entrer dans l'église par une petite porte latérale de la nef qu'on lui a fait ouvrir la nuit pour porter le Saint Viatique aux malades. Le Chapitre a même permis aux Trésoriers de Saint-Etienne de faire, dans le mur de l'église, à la place du tabernacle, une ouverture qui communique dans le lieu situé hors l'église où sont les fonts baptismaux, au moyen de quoi la porte qui donnoit sur le parvis a

été murée, et on a procuré au curé l'entrée de l'église par la petite porte latérale, non seulement pour porter le Saint Viatique, mais pour baptiser le soir. » Dans le mémoire imprimé de la Fabrique, on lit : « La paroisse de Saint-Etienne est la plus ancienne de la ville; elle existait avant la cathédrale. »

G. 6579. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 95 pièces, papier, 1 imprimé.

1769-1771. — Procès entre la Fabrique de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise et le Chapitre de la cathédrale; — entre la même Fabrique et l'Hôtel-Dieu, au sujet de la construction du presbytère de la paroisse. — Requêtes à l'Intendant; ordonnances de l'Intendant, arrêt du Conseil d'Etat (copies) pour l'imposition à lever sur les propriétaires. — « Devis et adjudication des réparations et réédifications à faire au presbytère de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise de Rouen, situé rue des Bonnetiers, vis-à-vis le Palais archiépiscopal, concernant (sic) les maçonnerie, charpente, couverture en tuile, pomberie, vitrerie, menuiserie, et tous autres ouvrages, tels qu'ils sont énoncés dans le présent devis, dressé conformément au procès-verbal des sieurs De France et Lequeu, architectes experts, du 8 novembre 1766 » (imprimé). — Plan du dit presbytère en 2 feuilles. Michel De la Fosse, entrepreneur. — Quittances de l'entrepreneur. — Consultation signée de l'avocat Leclert, 7 avril 1772.

G. 6580. (Liasse.) — 9 pièces, papier (1 imprimé).

1779-1787. — Pièces relatives à l'établissement des nouveaux cimetières, à l'imposition établie à ce sujet, et aux difficultés de la Fabrique avec le Chapitre, qu'on prétendait assujettir à en supporter une partie. — « Réponse pour les sieurs curé, Trésoriers et habitants en général de la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise de Rouen, intimés en appel. Contre les sieurs Doyen, chanoines et Chapitre de l'église métropolitaine de Rouen, appelants de sentence rendue en Chambre des Requêtes du Palais à Rouen, le 10 mai 1784 » (imprimé). On trouve dans ce mémoire des renseignements curieux, non-seulement sur le cimetière de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise, mais sur l'église paroissiale après sa translation sous la Tour-de-Beurre.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE SAINT-GERVAIS DE ROUEN.

G. 6581. (Registre.) — Petit in-folio, relié en parchemin, 165 feuillets, papier.

Vers 1780. — « Etat des titres et contracts concernant les revenus des biens appartenans au Trésor de la paroisse Saint-Gervais-lez-Rouen, ensemble des fondations et donations et des procédures, le tout mis en ordre pour y avoir recours ainsi qu'il suit. » — Pièces du procès extraordinairement instruit à l'encontre des nommés Claude Faullain, Georges Mauger et autres, leurs complices, prévenus de larcins, pilleries, saccagemens et brulemens commis en l'église Saint-Gervais-lez-Rouen, 1563.

G. 6582. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier, écrits; non-relié.

Commencement du XVIII[e] siècle. — « Inventaire des lettres et escritures concernant les fondations et donations faites au Trésor de l'église paroissiale de Saint-Gervais-lez-Rouen. »

G. 6583. (Registre.) — In-folio, 387 feuillets, papier; relié en parchemin.

1531-1560.— Sur la couverture, écrit à la main, en écriture du temps : « S[t]-Gervais. Ce présent livre est et appartient à l'église parroissialle de Saint-Gervais-leez-Rouen, lequel fut ordonné par Jehan Seguin, Thésaurier de la dite parroisse, pour escrire et enregistrer les comptes de la mise et recepte de la dicte église pour le temps advenir, et fut achapté de lui, le trentiesme jour de mars l'an mil cinq centz trente-troys avant Pasques. » — « Ensuyt par inventore les biens de l'esglise de Sainct-Gervaiz baillés à la charge du Thésaurier et du clerc d'icelle parroisse : 2 calices d'argent, trois calices d'estain et un porte-hors d'argent avec l'estuy. »— Mention de 5 autels, des images de saint Sébastien, saint Jean, saint Nicolas, la sainte Trinité. — Curés : Marc Pannetier, 1535-1542; — Jean Langloys, 1555. — Les comptes vont du mardi de Pâques d'une année au même jour de l'année suivante. Ce jour-là on rendait les comptes, et on procédait à la nomination des Trésoriers.— Les premiers comptes sont rendus par la même personne

pour les 2 bassins, le bassin de Notre-Dame et le bassin des Trépassés, 1535-1539. — A partir de 1545, 3 Trésoriers pour les bassins de Notre-Dame, des Trépassés et de l'œuvre. — 1535, « Pour le service des trespassez, fait les 1ers lundys de karesme, 49 sous 9 deniers. — Pour le cierge à faire dire les messes sur sepmaine, 2 sous 6 deniers. » Herbes mises dans l'église le mardi des Rogations, les jours de la Trinité, du Saint-Sacrement, et de saint Gervais. — Tapisseries tendues le jour des Rogations et le jour saint Gervais. *Trestes arrunées* pour les châsses aux Rogations. — *Coulon et moessons* le jour de la Pentecôte. *Chapeaux* de roses le jour du Saint-Sacrement. Ciel mis sur le maître autel, 9 aunes de toile de chanvre, 40 sous 6 deniers ; peinture du dit ciel, 3 livres ; frange, 34 sous ; façon, 4 sous. — « Pour la fasson de 2 pendants, pour frenge et pour ruben, 3 sous. Pour ung coffre mis au pipitre, pour mectre les escriptures de l'église, 25 sous. Pour avoir fait rabiller le bon casuble, 2 sous 6 deniers. » — 1536, « ceully, le jour de Pasques, aux Pardons, 47 sous 5 deniers ; — le dimence, 24e jour d'octobre, au bacin de Notre-Dame, à ce comprins le jour saint Mellon et jour saint Romain, 17 sous ; au bacin de Notre-Dame, en cœuillant le fil par la paroisse, 10 sous 10 deniers. — A esté receu pour avoir vendu le gros fil qui avoit esté ceully par les maisons, 42 sous.— Payé, à la revenue de la pourcession de Saint-Adrien, à ceulx qui ont porté la châsse et convié, 6 sous 8 deniers. — Pour 2 basses (messes) qui ont esté dictes à Saint-Adrien.— Pour avoir faict rabiller le lieutrin du pipitre, 18 deniers. — Pour avoir rassis les 2 anges du costé du Sacrement. — Pour avoir fait rabiller le coffre aux ornements derrière l'autel, 22 deniers. » — 1537, « service faict pour les trépassés, le 1er lundi de karesme. — Le dimence, 27e jour d'août, jour des Pardons, payé pour le pain à administrer, 4 sous 6 deniers ; — pour le vin, 28 sous 6 deniers. » — Corde aux orgues. — Franges à 2 pendants devant Notre-Dame. — 1538, « jeudi absolut, recette en ceuillant du fil pour la Vierge Marie. » — Dépenses : « Pour avoir faict rabiller 16 pièces d'ornement ; l'huis de l'église ; pour un tapis à mettre devant le crucifix ; » — pour changer 3 calices d'étain et les faire bénir ; pour la tapisserie du mardi des Rogations. — 1539, recettes en « cueillant du fil pour la Vierge-Marie, le mardi et le mercredy de la sepmaine peneuse. » — Dépenses pour la messe de *Recordare*. « Pour un chandelier de fer à mettre au lieutrin ; pour 2 cierges que tiennent 2 anges, pour avoir fait paindre les pommettes du ciel à porter le Saint-Sacrement ; — pour 2 pièces de tapisserie à mettre contre le pipitre, 19 livres tournois ; — pour avoir fait plier le ciel pour administrer, 12 deniers ; — pour avoir faict rabiller la pomme pour faire jouer le coulomb, le jour de la Penthecouste, 7 sous ; — pour ung coulomb blanc, pour les oublies et pour faire jouer le dit coulon, 3 sous ; — pour ung banc neuf à double siége, mis devant saint Sébastien, 50 sous ;— pour le cierge sepmainier. » — 1540, « le jour de la Nativité Notre-Dame, le jour que les gentz se firent administrer, cueilli aux bacins, 112 sous 6 deniers. — Pour avoir plié le ciel de Notre-Dame dessoubz le crucifix. — Pour 4 livres de corde pour les soufflets des orgues, 6 sous 9 deniers. — Pour avoir faict repaindre le drap de derrière le cueur, 21 sous. » — 1541, « pour avoir fait plastrer le pipitre ; pour avoir faict faire ung pipitre pour mettre les orgues par Guillaume Taurin, hucher, 35 livres. — Pour avoir rhabillé ung des huyssets de la table du maître autel, 12 deniers.— Pour le service des trépassés, le 1er lundy de karesme, en la manière accoustumée, grandes messes basses, 6 livres 13 sous 8 deniers. » — 1542, « pour avoir faict rabiller et repaindre le drap de derrière le crucifix, 6 livres. — Pour avoir faict plier le ciel pour administrer le jour de Pasques, 2 deniers. — Le jour de la procession, en laquelle M. l'official estoit présent, pour avoir du pain pour les petits enfans, 9 sous. » — 1543, « au paintre pour avoir raccoutré la table du maître autel et repaint les ymages, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir escuré l'estoile de devant Notre-Dame et les chandeliers, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir acheté de la frenge et pour plier le ciel de l'église, tant pour le jour des Pardons que pour le jour de Pasques, 6 sous. » — 1544, confection des rôles des pauvres de la paroisse. — Dépenses : « Pour avoir de la corde pour le ciel du grand autel, pour les 2 coffres du pipistre et un coffre aux chapes. » — Pour avoir porté à la Madeleine un petit enfant trouvé au portail. — Pour plantation de noyers dans l'aître et pour les épines dont on en garantit le pied. — 1545, recettes : « Au bachin de l'œuvre, le jour saint Mellon, dimanche, 25 octobre. » — Dépenses : « Pour avoir faict commandement aux vicaires de non tenir l'offrende si longue au dimenche, 10 deniers. — Pour 1,600 de pain pour administrer le jour de Pasques et pour la semaine, 6 sous ; demiart de vin pour administrer, 11 deniers. — Payé à Lymonnier pour aller cloqueter par la paroisse la procession. — Pour avoir fait refaire les cassettes des Pardons, 2 sous 6 de-

niers. — Pour avoir des chapeaux (de fleurs) et des touffeaux à porter le *Corpus Domini*, le jour de la Madeleine en la paroisse, 6 sous 6 deniers. — A un machon qui a faict une aumaire, à la machonnerie de derrière l'autel Notre-Dame. — Pour ruben à mettre au ciel de dessus les fonts, 18 deniers. — Pour un manuel et 2 processionnaires, 20 sous. — Pour un messel, 12 sous 6 deniers. — A maître Anthoine, pour raccoustrer les orgues. — Pour porter un enfant à la Madeleine. » — Nouvelle plantation de noyers dans le cimetière. — 1546, « pour avoir faict reffaire le portail, quant le porte-hors fut desrobé, 25 sous. » Enfant trouvé porté à la Madeleine. — 1547, « Pour un nouveau porte-hors, 9 livres 2 sous 6 deniers. » — 1548, « samedi saint et jour de Pasques, cueilli, tant au bachin du vin que pour le droit des liarts, 13 livres 11 sous 4 deniers. — Dépenses : « Pour le service, le 1er lundi de carême, en la manière accoutumée, 5 grandes messes, 31 messes basses, 8 livres 13 sous. — Pour le pain benest pour la feste de Pasques, 4 sous. — Pour feuillie, le jour du Saint-Sacrement. — Maçonnerie pour clore le cimetière, 52 livres 10 sous. » — Vérification du compte par Lambert, official de Saint-Gervais. — 1549, « jeudi, samedi, dimanche de Pâques, cueilli pour la part des liarts, 11 livres 19 sous 8 deniers. — Le mardi des Rogations, cueilli, tant par Le Pellé, au cellier, que en hault, 4 livres 3 sous. » — Pour inhumation d'un homme, prix variant de 20 sous à 12 sous 6 deniers; d'un enfant, 9 sous. » — Pour avoir faict paindre et arruner l'image Notre-Dame du grand portail, 12 sous 6 deniers. — A Sauvage, avocat, pour plaidoyer, 20 deniers. — A Mathieu Le Roux, orfèvre, 16 sous. — Procès contre le vicaire pour les liarts de Pâques, 4 livres. — Plantation de 20 noyers dans le cimetière. — 1550, « à Jean Giffard, machon, 69 livres. — Pour refaire la pomme et pour la corde. » — 1551, travaux par les maçons Jean Vanier et Dodeman ; construction du revestiaire ; d'une corniche autour du chœur ; pavage du chœur et autres *sucrès ;* achat de pierre du Val-des-Leux. — A un homme qui coucha 3 nuits dans l'église pour garder la tapisserie ; aux Carmes pour avoir eu leur tapisserie, 4 sous ; au serviteur de M. de Saint-Taurin, qui a baillé sa tapisserie (pour le mardi des Rogations), 2 sous. — 1552, recettes : « Pour la part des liarts cueillis à la table, le samedi et dimanche de Pâques, 11 livres 8 sous 7 deniers. — Le mardi des Rogations, cueilli, tant au bachin que aux reliques tant du cellyer que en hault, 102 sous 2 deniers. » — Pierres « mises hors du chemin pour faire le passage aux fiertes, aux Rogations. » — Penture de fer mise à la carolle du chœur, 3 sous 4 deniers. — Tapisseries prêtées pour le mardi des Rogations et à Saint-Gervais par les Carmes, la Madeleine, M. de Saint-Taurin ; gardées pendant 2 nuits par un homme qui coucha dans l'église. — On adjuge l'herbage, les noix du cimetière, le foin du pré de la maladrerie. — 1553, on refait le petit portail ; « le bon chel de la Vierge Marie de devant le crucifix. » — Mention des verrières de saint Mathurin, du jardin Notre-Dame, de la Samaritaine, d'une verrière cassée par les larrons. — 1554, tapisserie prêtée par les Carmes. — Mention des verrières de saint Thomas et saint Pierre, de verrières données par Pasdeloup, Jean Thorel, M. de Saint-Taurin ; — Achat de pierre du Val-des-Leux ; vendue par Chrestien, employée par Eudes Desmares, maçon ; visite de l'église par M. de Saint-Taurin. — 1555, à Guyon Questra, hucher, pour avoir fait des bancs à l'entour du chœur, 35 livres 17 sous. — 1556, on fait rasseoir la carolle de devers sainte Barbe ; on met un ciel de bois avec pendants à l'autel de la Vierge-Marie. — 1557, tapisseries pour les Rogations prêtées par les Carmes et les Jacobins : « A l'imaginier qui a faict le Dieu à mettre au ciel du maître autel, 35 sous. » — On fait réparer la pomme du *coulomb* de la Pentecôte. — 1558, dépenses pour les hosties et le pain bénit du jour de Pâques ; — pour les tapisseries du jour des Rogations que prêtèrent les Carmes et la Madeleine. — A Graventerre, hucher, qui fit le ciel de bois sur le maître autel, 11 livres ; au peintre qui le peignit, 16 livres 10 sous ; au serrurier, qui fit les verges, 7 livres 10 sous. — « A Graventerre qui fit les 5 contre-auteulx. — Pour avoir fait repaindre le crucifix et les ymages et l'image de Notre-Dame de dessous le crucifix, refait un bras à son enfant, 4 livres. » — Bannière portée à la procession de sainte Barbe. — Emploi de calices d'étain. — 1559, « à un homme qui a couché dans l'église les jours des Rogations et de saint Gervais, 2 sous 8 deniers. — A Louis Dupont, pour avoir clocheté la procession faicte le jour saint Laurent, 2 sous. » — Paiement aux maçons Jean Vanier ; Jean Guiffart, qui firent la tour. — Au hucher Graventerre, qui répara le *barc* du *Corpus Domini*. — Façon de la robe de la Vierge Marie, fleurs de lis, frange et bordure, 9 livres 10 sous. — Plantations de noyers dans le cimetière. — Dans le compte de 1537, dépenses pour le procès à l'encontre de Jean Du Tremblé, malade de la lèpre. « Pour mener le dit Du Tremblé à l'espreuve ; par sentence du juge, pour l'espreuve et paine des

médecins qui l'ont visité, 5 sous.— Pour avoir recueilly la lettre du soupprieur pour le dit malade, 25 sous. » — Autre procès pour Lucet Brandin, malade de lèpre, devant l'official et devant le bailli de Rouen, le dit malade mené aux épreuves au Mont-aux-Malades, visité cependant par les médecins et chirurgiens, par ordonnance du bailli.

G. 6584. (Registre.) — In-folio, 382 feuillets, papier.

1560-1596. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Gervais de Rouen. Les comptes vont toujours du mardi de Pâques d'une année au même jour de l'année suivante, « jour accoustumé de rendre les comptes du Trésor. » — Curés : Jean Pinchon, 1565-1591 (avait été vicaire 1561-1564); — Marin Touzé, 1596-1598 (était vicaire en 1591). — 1560, reçu le 27 octobre, comprins le jour saint Mellon et le jour saint Romain, 6 sous 1 denier. — Achat de pierre pour faire la tour, 54 livres. — 1562, « à 3 hommes qui ont aidé à vider le cellyer, 15 sous. — Pour les rachines de noyer que l'en avoyt couppées au cimetière, du temps des huguenots, 10 livres. » — 1563, on fait rapporter à l'église le bois trouvé en la cour de M. Péricard, les pierres des chaperons des murets du cimetière trouvés chez M. de Bourgogne. — A Etienne Le Febvre, fondeur, pour 2 cloches, 50 livres. — Plantation de noyers pour remplacer ceux « que les gens de la nouvelle opinion avaient coupés dans le cimetière. » — « Massonnerie du revestiaire rehaussée pour asseoir la tour et beffroi, 8 livres. » — 1564, parmi les recettes, *l'aunée* de la maladrerie, la *despeulle* des noyers du cimetière, et l'herbage du dit cimetière, *la cueillette du fil par la* paroisse, *la cueillette* du mardi des Rogations, « tant au buffet, cellier, bachins que dedans le tronc que au maître autel. » — Dépenses : « Pour avoir ajourné M. de Bourgogne, pour ravoyr nos piliers. — A 2 hommes qui ont porté et rapporté la chaire de Saint-Mor pour faire la prédication aux Rogations. — A ung menuisier pour avoir racoustré le coffre du cellier. — Peinture d'un drap de toile où est en figure la Trinité. » — Plantation de 25 petits noyers dans le cimetière.— Mention de la procession de saint Adrien. — 1566, on *refait* les petits *lieutrins;* cloche refondue et baptisée; une des marraines, Marguerite Deshayes, donne 4 aunes de fine toile de lin et 1 écu sol. — A Etienne Le Febvre, fondeur, 25 livres. — Trappe remise à *la cave*, qui est nettoyée. — Plantation de 20 noyers dans le cimetière. — 1567, église *dérobée* par des larrons. — Plantation de 30 petits noyers dans le cimetière. — 1569, achat « de pain à administrer et de pain bénit le jour de Pâques, 12 sous 6 deniers; de vin pour le samedi et dimanche de Pâques. » – Nouvelle plantation de 15 noyers. — 1570, « cueilli, le mardi des Rogations, au maître autel, 104 sous; par les fillettes, 39 sous; aux reliques, 33 sous; au cellier, 32 sous 6 deniers. — Dimanche, 19 juin, jour et feste saint Gervais, et le lendemain, jour de la foire, 4 livres. — Cueilli à *l'Ave Verum,* qui fut chanté à la dite église, en apportant la sainte ostie de Saint-Mor, 3 sous 6 deniers. » — Chapelle de saint Nicolas couverte aux frais de la confrérie de la charité, 15 livres.— Pour avoir porté la bannière de sainte Barbe, 12 deniers. — 1570, quêtes les jours de saint Mellon et saint Romain. — Façon de 2 petites bières, 3 sous. — Porte neuve mise au *prosneau* par Jean De Verlent, 13 livres 10 sous. — 1573, « Receu pour les despeilles des nouiers, de Jehanne Sequestal, à elle croisés par adjudication, 21 livres 5 sous. » — Présents faits à un procureur d'un couple d'artichauts; au grand vicaire de l'abbé de Fécamp, d'un couple d'artichauts ; au même, d'un couple de concombres. — Achat de 31 peaux de parchemin pour faire un *Sanctorum*, à 4 sous la peau, 6 livres 4 sous. — Mention de la procession de Saint-Adrien, et de la chapelle Sainte-Barbe. — 1578, « à Etienne Desplanches, imaginier, pour les images de la Trinité et saint Protais, faits en la dite église, pour un image de saint Gervais mis à un pilier. » — 1580, « pour 2 petits draps peints en *Ecce homo*, 5 sous 6 deniers. — Pour un drap de toile painte, où est dépainct la Passion, pour servir au devant du crucifix de l'église, 4 livres. — Pour un ciel de toile de lin, pour servir au jour de Pâques, 15 livres 16 s. 6 d. » — 1581, 26 livres de fer à mettre au pied de la croix du coin des murets du cimetière. — 1582, « pour accoutrer la feuillie en l'église, aux Rogations. » — 1583, « de Guillaume Hérichon, Trésorier, pour don par luy faict à l'église, pour ce qu'il ne fit point de déjeuner le 1er lundi de caresme après le service des trépassés, 60 sous. » — Noms et surnoms de ceux qui ont donné pour les réparations du comble. — 1584, *pipitre* fait par Noël et Nicolas Martin père et fils, 100 livres.—4 colonnes de bois à mettre sous le *pipitre*, 8 livres 2 sous. — A Noël Martin, menuisier, pour la façon du *pipistre*, 110 livres; au paintre, qui a painct l'arcade du crucifix, le crucifix et les 4 colonnes, 9 livres. — Mention des vitres données par Nicolas Fresnel et Robert Dupont. — 1585, Jean Suslemont, maçon, abaisse les autels de saint Sébastien et de

sainte Barbe et redresse « la chaine de dessous les caroles. » — Trois bancs mis « à l'entour de l'estrappe de saint Mellon. » — 1587, marchepied mis à la chaire par Noël Martin. — 1589, 4 hommes envoyés par la Fabrique au pionnage de la côte de Sainte-Catherine suivant le commandement de MM. de l'Union. — 1590, contribution de la Fabrique au même travail. — 1591-1595, « à François La Chausse, masson, pour avoir vuidé la cave et faict la couverture du dégré. — A ung brouetier pour avoir porté et rapporté les hardes, le jour que la dicte église fust dédiée, 3 sous. » — Pièce de bois mise à la cave pour porter le crucifix. — 1595-1596, « reçu de M. de Chastes, commandeur, capitaine de Dieppe, pour don fait par lui à l'église, 100 écus. — Aux clers de M. l'amiral, pour avoir escrit, sur le dos de la requeste, pour avoir permission de rebastir l'église et avoir fait signer la dicte requeste au dit sieur admiral, 10 sous. » — Maçonnerie de l'église faite par Jacques Tourmente, 139 écus. — Travaux de charpenterie exécutés par Martin Cousture.—Reçu de M. le maître de la Monnaie, pour un calice, 52 écus.

G. 6585. (Registre.) — In-folio. 883 feuillets, papier.

1596-1701. — Comptes de la Fabrique de la paroisse Saint-Gervais de Rouen. Les comptes vont toujours du lundi de Pâques d'une année au lundi de Pâques de l'année suivante; mais ils sont pour 3 ans, et non plus pour une année, à partir de Pâques 1634. — Curés de Saint-Gervais : Marin Touzé, 1607; — un autre des mêmes nom et prénom, vraisemblablement le neveu du précédent, 1608-1615; — Mathieu Planchon, 1618-1626 (année de son décès); — Cyprien Susanne, 1627; — Pierre De Caux, 1629-1662; — Jacques Harel, 1666; — Le Canu, 1680. — Mention de procès entre les Trésoriers et le curé Marin Touzé, dont la maison fut décrétée, 1615-1617; — de compétitions pour la cure de Saint-Gervais, après la mort de M. Pierre De Caux; parmi les prétendants, le 3 août 1662, un nommé De Caux. — Marin De la Barre, clerc de la paroisse, 1617-1625. — 1596, recette du jour saint Gervais, y compris le dimanche de *l'alée*. — Dépenses : « Pour faire une requeste à présenter à M. de Montpensier, pour estre exempts de gardes, 8 sous. — A Louis de Saheu, pour parachever le derrière de l'église, 40 livres. » — 1598, recette du dimanche 21 juin, qui est le jour de l'allée saint Gervais, 15 livres 7 sous 3 deniers. » — Le crucifix et les 2 images du pupitre, ainsi que les verrières de l'église, rapportés de chez les Cordeliers. — Mention de la chaire. — 1599, « le 27 mars, receu d'un conseiller, de quand on trouvist un petit enfant dedans le puys, 26 sous. » — 1600, liste de ceux qui ont donné pour le pavé de l'église. — « A Roussel, menuisier, pour avoir fait le lieutrin, refait le penniault de la carolle de la chapelle sainte Barbe, 18 livres. » — Mention du vitrier Jean Pinchon. — 1601, « Payé pour le pain à administrer que pour le gros pain, tant à Pasques qu'il a fallu aultres festes, 45 sous. » — 1602, vitre *accommodée* par Jacques Pinchon, après que l'église eut été volée. — « Noms des paroissiens qui ont ausmoné de leurs biens pour aider à réparer les ruines advenues à l'église Saint-Gervais-lès-Rouen aux festes de Pasques, 1606, par le souffle des vents. » — 1608, 2 petits cierges blancs mis aux anges de l'autel de la Vierge Marie. — 1610, dons pour aider à faire la tour; — faite par Jacques Massieu, charpentier, 320 livres. — 1612, « pour 2 contre-autels de cuir doré, que pour la frange, 19 livres 6 sous. » — 1613, « liste des paroissiens qui ont aumoné de leurs biens pour ayder à réparer les ruines advenues à la dite église, au commencement de cette année. — A ung orfèvre qui refit la croix de la Trinité, qui estoit rompue, 30 sous. » — Réparations de toutes les vitres qui avaient été ruinées par les vents. — Au prédicateur du jour de Pâques, 20 sous. — 1615, haro contre les fossiers de la R. P. R. — A M. le curé pour la prédication de Pâques, 20 sous. — Pour le vin à communier, tant le jeudi, samedi et dimanche de Pâques, que pour celui à laver les autels. — A Antoine Le Febvre, maître tapissier, pour des contre-autels façon de tapis. — Tour *ardoisée*. — Réparations des vitres par Pinchon. — 1617, à Julien Courant, imprimeur, pour avoir imprimé plusieurs pardons, 4 livres 10 sous. — 1618, à Richard Langlois, libraire, pour avoir relié les livres de l'église. — 1621, table mise au porche. — Mention des autels de la Vierge Marie et de saint Nicolas, de la chaire du prédicateur et du banc des Trésoriers. — A Nicolas Martin, maître menuisier, 33 livres. — A M. du Lion, maître peintre, à Rouen, 30 livres « en déduction du marché que nous avons faict par le prix de 70 livres pour peindre et dorer le tout en huile, tant le crucifix, que les 2 ymages, que pour les 3 tableaux à mettre sur le maistre autel, à savoir : un crucifix et les 2 ymages dedens l'ovale, une Trinité, et pour les 2 autres tableaux, ung saint Gervais et saint Prothais ». — 67 livres de plomb employées au grand *benoistier*. Raccoûtrement d'un *confessionnaire*. On travaille à l'ouverture de la cave (la crypte). On

achète un pavillon de taffetas cramoisi à mettre sur le grand autel. — 1622, à Hercule Le Mire, orfèvre, pour une croix d'argent, 155 livres. — 14 février 1622, à l'avenir, « lors du décès de l'un des Thésauriers et Thésaurières, ayant porté la charge et frais du Trésor, il sera dit, aux frais du Trésor, un service à 9 psaumes et 9 leçons avec 3 grandes messes et les 2 grandes torches comme au service du 1er lundi de carême ». — Messe *de Recordare*, selon l'usage, tous les lundis, de la Saint-Jean 1622 à Pâques 1623, 17 livres 4 sous. — 1623, collecte pour bâtir un presbytère, suivant l'arrêt de la Cour. — 16 avril de cette année, baptême de la grosse cloche de l'église, fondue par Buret; marraine, Madeleine Pavie, femme de Nicolas Langlois, chirurgien. — 1626, « noms et surnoms de ceux qui ont donné de leurs biens pour la réédification de la croix et des murs du cimetière. » — 1628, mention du cadran de la tour. — 1630, pour une grande bière, 40 sous. — 1631, verge de fer posée à l'huis de Saint-Mellon. — 1634, frais de la chappelle *encommencée;* y contribuent les confréries de Saint-Sébastien, du Saint-Sacrement, et de la Trinité. — Liste des donateurs : le maître du *Bras d'or*, Emmanuel Die, portugais: première vitre, vers l'autel de la chapelle, donnée par M. Périer, huissier à la Cour des Aides; — la dite chapelle construite par Michel Daust, maçon, 558 livres; emploi de pierre de Saint-Leu. — 1636, frais d'inhumation d'homme, 3 livres; de fille, 30 sous; d'enfant, 20 sous. — A maître Raulin, peintre, pour un tableau en la dite chapelle, 56 livres. — Procès pour *l'ondain* et chaussée. — 1637-1640, « escarrisseure de bois au maître-autel, 34 livres. » On y fait peindre *l'histoire* des Trois Rois, 74 livres; on y met un rideau de toile verte, 10 livres. — Bittes et blocs mis à la chaussée de l'Ecorche. — 5 juin 1640, ordonnance du vicaire général de Fécamp : le cimetière sera clos; le Saint-Sacrement ne sera porté en processions publiques, sinon dans les octaves du Saint-Sacrement, conformément à l'usage des paroisses de la ville. Les pains bénits des confréries ne se béniront qu'à la grand'messe. Défense aux cabaretiers de recevoir chez eux pendant la grand'messe. *Les obstetrices* devront être approuvées. — 1647-1649, grosse cloche refondue par Nicolas Buret. — 1654, lambris de la chapelle de la Vierge refait par le menuisier Pierre De la Follye. — 1660-1661, au prédicateur qui a prêché l'avent et le carême, 30 livres; 2 journées de maçon, 42 sous; 1 journée de manœuvre, 13 sous. — 18 août 1661, l'autel Saint-Nicolas au côté gauche, sera ôté; les 3 figures seront posées dans des niches. Les confrères feront leur service au grand autel. — Permission d'exposer, dans un reliquaire d'argent, un morceau de la vraie croix, des reliques de saint Sébastien et un fragment des vêtements de la Vierge. — 3 août 1662, les assemblées du Trésor et des confréries n'auront plus lieu au cabaret; défense aux ecclésiastiques de se trouver, avec les laïques, aux jeux publics. — 24 septembre 1666, la confrérie de Saint-Mellon continuera d'avoir un tronc pour sa chapelle. — A Simon Le Couturier, vitrier, 68 livres. — 1670, les grandes messes seront dites à 10 heures, les vêpres à 3 heures. — 1670-1673, on contribue au raccommodage du chemin de la cavée. — Papier timbré employé pour le registre à partir de 1674. — 1674-1675, à Néville, sculpteur-peintre, 1,170 livres pour le *parfournissement* de la somme de 1,870 livres pour avoir fait la contretable; au même, 300 livres. — 1678, mention des confréries de Saint-Sébastien et de Notre-Dame d'Espérance. — 1675-1678, travaux à la cave de Saint-Mellon, par Antoine Millets, maître maçon; on place sur le côté la porte d'entrée, qui était précédemment devant le crucifix. — On pave et on *retombe* l'église. — On paye 24 livres à Georges Le Poulletier, menuisier, pour 2 piédestaux destinés à porter les 2 colonnes qui font l'entrée du chœur. — 1679, à Millets, sculpteur, 53 livres, en diminution de 163 l. pour faire les 2 chapelles. — 1680, au sieur Bucquet, peintre, 112 livres pour les 4 tableaux des chapelles. — Chaire à prêcher vendue par les filles de Sainte-Claire. — 18 octobre 1682, pour la décoration de l'église, on fera faire 2 grandes vitres dans la nef. — 16 mars 1687, délibération pour l'achèvement de la chapelle de la Vierge et la fonte de 3 cloches. — 1694, pour avoir fauché les *ondains* de la chaussée, 5 livres. — 1697, pour avoir réédifié le banc des dames de la Providence, 1 livre. — Visites de l'église et ordonnances de M. Toussaint Le Febvre, official de Fécamp, 17 janvier 1610, 22 juillet 1612; — de N. Le Roy, autre official de Fécamp, commis de dom Charles Campion, vicaire général, 18 mai 1613, 11 avril 1614; — de Georges de Grandin, vicaire général, 5 juin 1646, 26 mai 1643; — d'Antoine Allard, 12 octobre 1652; — de Marin Ragot, 14 mars 1654; — de Nicolas Vallée, 11 octobre 1655; — de Victor Tixier, prieur de Saint-Ouen de Rouen, 17 janvier 1665; — de Claude Roussel, prieur de Fécamp, vicaire général, 24 septembre 1666; — de Benoît Quesné, sous-prieur de Fécamp, accompagné

de dom Louis Vincent, religieux de Saint-Ouen, 16 avril 1669; — de Benoît Bugnie, prieur de Fécamp, 8 mai 1670; — de Benoît Cocquelin, 28 octobre 1678, 10 octobre 1679, 23 avril 1680; — de René Massuet, vice-gérant de l'officialité, accompagné de Louis Fillastre, secrétaire, 18 juillet 1701.

G. 6586. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1702-1739.— Comptes de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Les comptes sont rendus pour trois ans à partir du mardi de Pâques. — Mention, dans le compte de 1706, des maîtres de la charité et de 6 confréries : Saint-Sébastien, la Sainte-Vierge, la Sainte-Trinité, le Saint-Sacrement, Saint-Phocas et Saint-Mellon. — Même année, maîtres ouvriers payés 20 sous par jour. — 1710, barrière mise au cimetière du côté de la vallée. — 17 mars 1715, « décharge accordée au clerc pour un graduel perdu, en assemblée générale de MM. les Trésoriers après la grand' messe, après semonce faite et la cloche sonnée. » — 22 septembre 1720, François Primois, prêtre, nommé second chapier, à condition qu'il occupera la maison du sieur Houssais, de présent clerc de la paroisse ; aura 50 livres de gages ; assistera régulièrement à tous les offices, fera le catéchisme, ira aux malades, administrera les sacrements, quand besoin sera, apprendra à quelques petits garçons. » — 13 juillet 1721, procès pour l'adjudication des noix du cimetière. — 3 octobre 1721, acceptation d'une fondation pour Gillette Le Clerc, femme de Pierre Barbette, ancien Trésorier. — 20 janvier 1722, acceptation de meubles et d'ornements laissés à l'église par feu M. François De Presles, docteur en théologie, curé de Saint-Gervais. — 7 février 1725, délibération au sujet du mandement de l'Intendant, enjoignant aux Trésoriers de la paroisse d'imposer 3,130 livres sur les habitants pour la capitation. — 9 septembre même année, les confréries de la paroisse obligées à contribuer à la fonte de la cloche de Saint-Gervais, faute de quoi leurs messes ne seront sonnées, et il leur sera interdit de faire des quêtes dans l'église. — 20 janvier 1726, Frenel, Trésorier en charge, demande à être déchargé de la répartition et du recouvrement de la capitation ; il n'a accepté la fonction de Trésorier que pour le service de l'église et le bien de la Fabrique ; est jardinier de son métier, sans expérience dans les affaires, ne sachant écrire que son nom, n'ayant aucun bien, ayant à sa charge une femme et 7 petits enfants. — 29 septembre 1726, contestations entre le curé et la Fabrique. — 1727, le clerc sera obligé de faire sonner la grosse cloche aux inhumations des enfants des Trésoriers. — 24 novembre 1726, nouvelles contestations entre le curé et les Trésoriers ; on se plaint de discours offensants qu'il aurait prononcés dans ses prônes, « en disant, des uns, qu'ils sont venus avec des sabots à leurs pieds, et que leurs femmes aujourd'hui portent le taffetas ; des autres, que leur dévotion est refroidie, en nommant même ceux dont il vouloit se plaindre », ce qui causait du trouble et du scandale et diminuait le revenu du Trésor par le peu d'offrande qui se faisait aujourd'hui, parce que la plus grande partie des paroissiens s'éloignait de l'église. On député à l'abbaye de Fécamp à cette occasion.— 17 juillet 1731, livres achetés pour l'église, suivant l'ordre du Premier Président : 2 antiphoniers, 72 livres 16 sous; 4 missels, 106 livres; 6 processionnaires, 30 livres.— 12 janvier 1738, nécessité reconnue de faire une sacristie, propre et suffisante; « il n'y a présentement à en tenir lieu que le derrière de la contretable, fort étroit, et où il ne peut pas trois prêtres en chapes ; en outre, lors des assemblées du Trésor, il n'y a que la moitié des Trésoriers qui puissent entrer; le reste est à la porte, qui ne peut entendre ce qui est délibéré, et que le public entend ce qui est dit pour peu que l'on parle haut ». On fera une sacristie derrière la chapelle de la Vierge. La contretable du chœur sera poussée contre la muraille, conformément au devis de M. De France, architecte, s'élevant à 1,800 livres (1er décembre 1737.) — « Inventaire des lettres et écritures concernant les fondations et donations faites au Trésor. » — Du feuillet 50 au feuillet 62, « Mémoire des argenteries, ornements et meubles appartenant au Trésor de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen. » — Du feuillet 197 au feuillet 201 : « Une vieille niche servant à la cave de Saint-Mellon ; — un grand office de saint Gervais et un petit office de saint Mellon, 28 mars 1731. » — Vérification de comptes, au cours de leurs visites, par les religieux de Fécamp : François Du Vivier, vicaire général, 1er septembre 1705, 21 août 1706 ; — Mathieu Gilbert, prieur et grand vicaire, 4 août 1708 ; — Thomas Billouet, secrétaire du grand vicaire, 1er octobre 1710 ; — Jean-Etienne Badier, prieur et vicaire général, 20 octobre 1711 ; — G. Bessin, official, 3 avril 1713 ; — Pierre De Brie, prieur et vicaire général, 15 février 1725 ; — C. Du Pé, prieur et vicaire général, 2 mai 1727 ; — F. Le Maistre, official, 22 mai 1734 ; — Romain De la Londe, prieur et vicaire général, 27 août 1738.

G. 6587 (Liasse.) — 75 pièces, papier.

1635-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen appartenant presque toutes au compte de 1788-1789. — « Rolle de la collecte faicte par la paroisse de Saint-Gervais pour la construction de la chapelle,.. 1635. » —Quittance de Robert Duval, maître vitrier peintre à Rouen : s'engage, pendant 6 années, à entretenir et remettre en plomb neuf 3 verrières en la chapelle de la Vierge, une représentant un crucifix, une autre saint Jean, la 3e saint Nicolas, 1682. — Quittances de Jacques Malhortie et Jean Buret, maîtres fondeurs ;— de René Léger, maître balancier, 1687-1688.

G. 6588. (Cahier.) — In-folio, 20 feuillets écrits, papier, cartonné.

1750-1756. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Gervais de Rouen. — Bénard, curé. — Joint aux comptes, les actes de nomination de Trésoriers et de Syndics, et les délibérations de la Fabrique. — 11 juin 1752, Guillaume Osmont, Trésorier en charge, autorisé à faire 2 chambres sur les écoles qu'on bâtit actuellement pour les filles de la paroisse. — Monsieur Charles Allard, Trésorier nouvellement élu, a donné, le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, un dais bleu, à fleur d'argent, en l'année 1752. — Le 2 mars 1755, « arrêté que les chaises de cette église, qui sont au nombre de 248, seront louées au profit du Trésor, pour Pasques prochain, et criées par Me Bunel, Trésorier en charge, par 3 dimanches consécutifs, à l'issue de la messe paroissiale, et adjugées au plus offrant. On observera ce qui suit : 1° on ne pourra exiger qu'un liard à la grand'messe, et 1 liard à vespres, pour chaque chaise, tous les dimanches et festes de l'année, excepté les 5 festes de la Sainte-Vierge, le jour du Saint-Sacrement, et toutes les festes solennelles. Ces jours-là on exigera 2 liards. — Tous les dimanches de l'avent et du caresme, on exigera 2 liards, pour chaque chaise, à vespres seulement et non à la grand'messe; on mettra, au profit de celui à qui les chaises seront adjugées, des chaises dans le cimetière devant le grand portail, pour la commodité de ceux qui, à cause de la chaleur, ne voudront point être dans l'église, ou qui n'auront pu y trouver des places. — Le mardi des Rogations le profit des chaises sera pour le bedeau, parce qu'il sera tenu de faire retirer (comme il est d'usage) les bancs de l'église et de les faire replacer à leurs frais. On ne pourra exiger ce jour-là qu'un sol pour chaque chaise. »

G. 6589. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier; relié en parchemin.

1756-1767. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Gervais de Rouen. — Actes de nomination de Trésoriers et de Syndics. — Quelques délibérations. — 26 juin 1757, contre le sieur Manant, voyer; procès au Bureau des Finances pour fait de voirie; on représentera que le mur du cimetière ne peut être sujet à la voirie, attendu que, d'un côté, il est borné par la place où se tient la foire Saint-Gervais, et que cette place appartient aux religieux de Fécamp; que, du côté du levant, il n'est point sur le grand chemin de Rouen au Mont-aux-Malades, mais un prolongement de la place de la foire. — 20 novembre 1757, le Trésorier autorisé à faire planter des noyers dans le cimetière. — 8 juillet 1759, on ne fera aucune fouille dans l'église pour le pavage; Guyot, entrepreneur, en est chargé. — 21 octobre 1759, on ne sortira plus les bancs de l'église le mardi des Rogations. Conformément à l'arrêt du Parlement, il sera demandé 10 écus pour la sépulture d'un grand corps dans l'église et 15 livres pour les enfants, les Trésoriers conservant leur droit de sépulture gratis; frais de repavage, de retombage fixé à 2 livres.— 3 août 1761, poursuites autorisées contre ceux qui refuseront de faire le pain bénit à leur tour, à moins qu'il n'y ait excuse pour pauvreté. — 9 janvier 1763, les ormes qui sont devant le portail ne seront pas abattus parce qu'ils protègent le clocher. — 30 mars 1763, on renonce à poursuivre M. Nicolas Picquefeu qui se prétendait exempt du syndicat, en sa qualité de garde d'honneur du duc d'Harcourt, gouverneur du Vieux-Palais. — 1er avril 1764, on présentera requête à l'Intendant au sujet de la cavée qui conduit de Saint-Gervais au Mont-aux-Malades; elle était dégradée par les voitures, et, les voitures produisant un profit considérable aux aubergistes du faubourg de Saint-André et de la rue Cauchoise, il paraissait juste de les obliger à l'entretenir à leurs frais, et d'en décharger les paroissiens de Saint-Gervais. — 21 octobre 1764, autorisation de faire faire un confessionnal de bois de sap. — Trois bassins : de la Sainte-Vierge, de l'œuvre, des Trépassés, — 4 confréries, la Sainte-Trinité et Charité; le Saint-Sacrement, la Sainte-Vierge, Saint-Sébastien et Saint-Mellon.

G. 6590. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, relié en parchemin.

1766-1773. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Gervais de Rouen.— Actes de nomination de Trésoriers et de Syndics. — Délibérations. — 26 juillet 1767, M. le curé expose que les maîtres toiliers de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais avaient décidé, par délibération du 21 de ce mois, de remettre, de son consentement, leur confrérie de Sainte-Barbe, de présent à Saint-Maur, en l'église de Saint-Gervais. — 30 juillet, règlement pour les offices de cette confrérie. — 30 décembre 1768, liste des objets volés, en l'église Saint-Gervais, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1768. — 18 janvier 1770, remise des objets volés. — 11 février même année, vitre du chœur du côté du nord, cassée par le grand vent; église découverte, croix jetée bas. — 21 septembre 1773, on achètera un aigle en cuivre pour servir de lutrin, dans le genre de celui de l'église Saint-Sauveur. — 6 octobre même année, paiement à Le Roy, peintre, qui a peint les murailles et voûtes de l'église.

G. 6591. (Registre.) — In-folio, 295 feuillets, papier; relié en parchemin.

1776-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Gervais de Rouen. — 20 mai 1776, marché pour 50 stalles en bois de chêne de Hollande, avec le sieur Saillenfest, menuisier, rue Saint-Lô. — 22 octobre, armes de l'abbaye de Fécamp aux lambris du chœur. — 11 novembre, marché avec le sieur Thomas, maître serrurier, pour une barrière de fer avec frise, au chœur; prix, 1,200 livres. — 12 décembre 1776, marché pour un jubé afin de placer les paroissiens; prix, 600 livres. — 24 avril 1777, 2 pupitres en cuivre pour le curé et pour le vicaire; un autre pour chanter l'évangile. — 2 février 1778, arrêté qu'on ferait faire un autel à la romaine en laissant subsister cependant la contretable. — 7 août 1778, visite du nouvel autel fait par Saillenfest. — 2 septembre 1778, hameau de Champ-des-Oiseaux dans la paroisse Saint-Gervais. — 29 octobre 1778, paiement de 1,000 livres, à-compte sur 1,600 livres, au sieur Mette, maître fondeur, pour 6 chandeliers et une croix en cuivre argenté. — 5 juin 1779, fixation des honoraires de M. Pierre Cousin, vicaire. — 31 juillet 1779, la Fabrique de Saint-Michel demande qu'il lui soit fieffé, pour faire un cimetière, une partie de celui de Saint-Gervais, savoir : 50 pieds, à partir du coin du mur à aller à la barrière, pour aller de la rue Saint-Gervais à l'église; 50 pieds, à l'autre bout du côté des écoles, sur 156 pieds de longueur. — 10 septembre 1779, délibération pour l'exécution du testament de maître Pierre Bénard, ci-devant curé de Saint-Gervais. - 16 novembre 1779, on fait un état à un quatrième prêtre;— 7 janvier 1780, Pierre Dossier nommé. — 13 avril 1780, on fera mettre une grille de fer à la cave de Saint-Mellon. — 8 juin 1780, on placera les 2 patrons de la paroisse aux 2 piliers du haut des stalles sur 2 piédestaux en bois de chêne, suivant le plan proposé par M. Saillenfest. - 13 juillet 1780, à l'avenir on ne pourra élire à la fois pour Trésoriers 2 frères, 2 beaux-frères, beaux-pères, gendres, oncles et neveux. — 25 août 1780, le nom de M. Bénard sera inscrit sur un panneau derrière l'autel. — 12 août 1781, fieffe faite, à la Fabrique de Saint-Jean, de 3 acres 20 perches pour un cimetière. — 17 août, 14 décembre 1781, 2 septembre 1782, délibérations relatives au cimetière. — 20 février 1782, lettre du Procureur général : il se plaint de ce que l'ombrage des arbres qui croissent sur le cimetière retient les vapeurs pestilentielles qui s'exhalent des fosses. — 9 octobre 1784, écoles gratuites de Saint-Gervais tenues par les sœurs d'Ernemont, et auxquelles on contribuera pour 250 livres. — On abattra 2 douzaines de noyers pour se procurer un peu d'argent. — Il sera défendu de tendre des toiles dans le cimetière suivant le devis de M. Thibault, architecte. — 17 février 1788, réparation à la voûte de l'église conformément au devis du même architecte. — 17 avril 1788, huit hommes choisis pour porter le dais aux processions du Saint-Sacrement. — 11 août 1789, projet de constitution pour une milice à Saint-Gervais; formation de 4 compagnies de Saint-Gervais, de Saint-Protais, de la Vallée et du Quartier neuf. — 21 décembre 1790, contre la suppression de la paroisse de Saint-Gervais, qu'on se proposait, disait-on, de réunir à celle de l'Hôtel-Dieu. — 7 mai 1791, Saint-Gervais succursale de Sainte-Madeleine. — A partir du 22 mai les comptes sont pour la Madeleine à laquelle étaient réunies les paroisses de Saint-André et de Saint-Eloi. — Dernière délibération, 21 avril 1792. — Nominations de Trésoriers le jour de Pâques après vêpres et le chant du *Veni Creator*. — Nominations de Syndics. — Procès pour le pain bénit.

G. 6592. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier, 2 sceaux.

XIe Siècle (copie)-**1545.** — Copie donnée sous la marque et la souscription de Jean Fromond, notaire apostolique, 1398, d'un extrait de la charte de Richard, duc de Normandie : *Hœc sunt que genitor meus servis Dei in prenominato loco sibi servientibus, ad supplementum victus concessit. His ego, ut supra notatum est, ad augmentum stipendiorum servorum Dei, addo et concedo monasterium in honore Sanctœ Mariœ quod dicitur Villare... Item Abbaciam Sancti Gervasii, que est juxta civitatem Rothomagensem et quicquid ad ipsam pertinet.* — Mandement du Conseil du Roi au premier sergent qui sera requis pour faire maintenir les religieux de Fécamp en la jouissance de leurs droits de foire à Saint-Gervais : « Le vendredi, jour de Saint-Gervais et Saint-Prothais, 19e jour de juing, dernièrement passé, que la dicte foire estoit et séoit au dit lieu de Saint-Gervais, (aucuns) drappiers vendeurs et détailleurs de draps de la dicte ville et banlieue et autres marchands s'estoient permis estaler pour (vendre leur) draps et marchandises ès hales de draps de Rouen, tant à la hale de la grant drapperie, comme en la halle (des draps) de dehors, et là de fait vendirent leurs dictes denrées sans aler à la dite foire, combien qu'ils fussent sommez et requis de vendre leurs dis draps à la dite foire, comme tenuz y estoient, » 4 septembre 1416. — Acte par lequel Jehan, du titre Saint-Onufre de la très-sainte église de Rome, cardinal diacre, vulgairement dit de Lorraine, archevêque et primat de Narbonne, évêque d'Alby, abbé de Marmoutiers, donne, en charité et en aumône, aux paroissiens de Saint-Gervais, « le revenu de l'herbe et arbres estans au cemetière avec trois pièces de terre illec joignant, contenans ensemble 2 acres, demie vergée, 12 perches, à charge de faire clore le dit cemetière sans pouvoir rien demander pour l'édifice neuf et l'entretenement de l'église, et à charge que la foire et marché, qui se tiennent par chacun an le jour Saint-Gervais au dit lieu, sera tenue sur les dits héritages, hors le dit cimetière, sans que les dits parroissiens puissent prendre aucune droiture d'acquitz, coustume estallaige », Paris, 4 mars 1543 avant Pâques. Signature et grand sceau en cire rouge du dit cardinal. — Approbation de cette donation par Jean de Grandchamp, grand prieur claustral, et par le couvent de Fécamp, 5 mai 1544 (fragments du sceau du couvent.) — Approbation par Etienne Burnel et par l'official de Rouen, juges délégués, 4 février 1545. — Copie des actes précédents et de l'information.

G. 6593. (Rouleau). — 3m08 de hauteur sur 0m33 de largeur, parchemin.

1545. — Enquête, sur les droits réclamés par les Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais, en la la dite église, à l'instar des Trésoriers des autres paroisses, et *de commodo et incommodo* sur la concession faite, à la même paroisse, par le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, du cimetière contigu à l'église paroissiale et de 3 pièces de terre situées dans son circuit.— Cette enquête faite par Nicolas Lambert, notaire apostolique à la cour ecclésiastique de Rouen et promoteur de l'officialité de Saint-Gervais, sur la réquisition des deux juges délégués, Etienne Burnel, chanoine de Rouen, et l'official de Rouen : « En précédent la dite donation faicte par le dit sieur révérendissime cardinal de Lorraine, on ne faisoit aulcunes cœuillettes en la dite église Saint-Gervais, à raison que le dit sieur cardinal et les abbez précédens estoient tenuz et subgectz, à leurs despens, aux réparations d'icelle église et perquisitions de tous les ornements, calices, livres et autres choses. L'église n'est de grande stature; et, au plus grand nombre de personnes, il n'y sauroit estre recueilly, pour ouyr le divin service en icelle, que 5 ou 600 personnes; et toutesfoys pour le présent, en la dicte paroisse, il peult avoir jusques au nombre de 1,000 ou 1,200 personnes. L'abbé perçoit toutes les dixmes, les deux parts des oblations offertes durant l'offertoire tenue par le curé ou vicaire... Le cimetière borné par le chemin tendant de la ville de Rouen à la croix du Mont-Hellet et par le chemin tendant à Yonville... Les fruits du cimetière et des 3 pièces de terre, peuvent valoir 15 l. t. ou viron. » — Un témoin déclare qu'il y a 800 feux en la paroisse Saint-Gervais; un autre estime la population à 600 feux et à 2,000 personnes; une autre à 15 ou 1,600 personnes; il estime le revenu des 3 pièces de terre et le cimetière à 9 ou 10 l. de revenu, « parce qu'ils sont à grant subjection et dégradation pour les gens qui passent sur icelles et signantment le jour et feste Saint-Gervais, que se tient la foire au dit lieu de Saint-Gervais par chacun an. On est d'accord pour reconnaître qu'il est de nécessité *néces-*

sitante d'augmenter l'église, et que la donation au Trésor, moyennant décharge de l'entretien de l'église, est à l'avantage de l'abbaye de Fécamp.

G. 694. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1656-1661. — Lettres de non-préjudice données par l'archevêque aux religieux de Fécamp : « En continuation des prières par lui commencées par toutes les églises paroissiales et autres de Rouen pour rendre grâces à Dieu de l'heureux succès des armes du Roi, avait donné avis que le lendemain, il s'acheminerait en l'église Saint-Gervais pour y entendre la messe et faire les dites prières et oraisons... Répondit à dom Charles Parent, bailli de Fécamp, que son intention n'avait été d'y faire aucune visite, et que, en la dite action, il n'entendait aucunement préjudicier aux droits de l'abbé de Fécamp, » 12 décembre 1628 (copie collationnée en 1656.) — Autre copie informe. — Acte par lequel l'archevêque de Rouen reconnaît qu'en officiant pontificalement dans l'église des religieux de Fécamp, il n'a entendu préjudicier à l'exemption de l'abbaye, 30 août 1660 (copie informe). — Acte par lequel les prieur et religieux de Fécamp consentent que l'archevêque continue d'exercer la juridiction spirituelle au Lieu-de-Santé, etc., 21 juin 1660 (copie informe).

G. 695. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin: 24 pièces, papier.

1537-1781. — Acte par lequel Pierre De Caux, prêtre, à présent curé de Saint-Gervais, ci-devant curé de Saint-Martin de Lorleau, ayant permuté d'icelle cure avec maître Cyprien Suzenne, transporte au dit Suzenne 450 livres pour l'année courante du fermage des dîmes de Lorleau, tenues à ferme par Noël Thirel et Noelle Lemoyne, veuve de Louis Bremontier, 14 juillet 1628. — Procuration donnée par Suzenne. — Lettre de ce curé à M. De Caux. — Présentation par les religieux de Fécamp de maître Jacques Harel à la cure de Saint-Gervais, vacante par le décès de Pierre De Caux, 1661 ; sceau du couvent. — Nomination de Harel par Henri de Bourbon, évêque de Metz, abbé de Fécamp, 12 novembre même année. — Procès à cette occasion. — « Inventaire servant d'avertissement que met et baille par devers le Roi et nos seigneurs de son conseil Messire Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé des abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Fécamp, demandeur en requête, sur laquelle est intervenu l'arrêt du Conseil du 10 janvier précédent, contre maître Jacques Harel, curé de Saint-Gervais-lès-Rouen, Jacques De Caux, chanoine de Rouen, et maître Nicolas Talbot, soi-disant pourvu de la dite cure. » — Copie informe du visa obtenu par François De Presles, docteur en théologie, chapelain de Notre-Dame et Saint-Marc de Tournebu, nommé à la cure de Saint-Gervais par la démission de Jean-Baptiste Le Canu, 3 septembre 1699. — Procès au Parlement entre Marc Pannetier, curé de Saint-Gervais, et le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, celui-ci prétendant, comme vrai curé de Saint-Gervais, avoir droit de percevoir les dîmes, de quelque qualité qu'elles fussent, les 2 parts des chandelles, oblations et autres bienfaits de la dite église, même le droit des sépultures, 1537. — Accord entre le cardinal de Lorraine, abbé de Fécamp, stipulé par maître Jean Lambert, avocat en la Cour de parlement, bailli d'Aumale et d'Elbeuf, et Jean Langlois, pourvu à la cure de Saint-Gervais. L'abbé consent que le curé, ceux qui lui succèderont au bénéfice et vicairie perpétuelle, aient et emportent entièrement les droits et profits de la dite église, « réservé ce que par cy-devant a esté délaissé par les dits abbé et religieux au Trésor et Fabrique, réservé aussi la somme de 10 sous tournois, que les abbé, religieux et couvent prendront sur les offrandes de Pâques et de Noël, par moitié, en signe de supériorité et comme marque qu'ils sont vrais et primitifs curés. Pour aider au dit Langlois et ses successeurs, vicaires perpétuels, leur est délaissé six-vingts livres tournois par an sur les revenus de la baronnie de Saint-Gervais. Il sera loisible aux sieurs abbé et religieux de Fécamp de faire dire et célébrer en l'église Saint-Gervais la grand'messe parroissiale et autre service ordinaire aux 4 fêtes principales et solennelles de l'année; les dîmes appartiendront à l'abbaye de Fécamp, dimanche 27 avril 1661. — Mention, dans cet acte, de maître Gilles de Hastes, sieur de Suzay, conseiller du Roi au parlement, superintendant des affaires du cardinal; de noble homme François de Venoys, sieur d'Arces, gentilhomme de la Chambre et conseiller de Monseigneur; de Romain Colombel, avocat en la cour, bailli de Mauny, pensionnaire et conseiller ordinaire de M^r au parlement. — Approbation de cet accord par le cardinal de Lorraine, Reims, dernier mai 1660; signé : Charles, sur le repli. — Lettres-patentes pour les portions congrues, 17 août 1632 (copie). — Mandement obtenu par Pierre De Caux, curé de Saint-Gervais, pour faire ajourner au parlement les religieux de Fécamp, afin d'obtenir d'eux 300 livres de pension canonique pour desservir le dit bénéfice, « qui est de très-

grande et difficile estendue, peuplé de plus de 2,000 âmes, à quoy il ne peut pas subvenir tout seul; et luy est nécessaire entretenir un vicaire pour luy aider en ses fonctions et administrations des saints sacrements à un si grand nombre de peuples, tous pauvres gens et à la plus grande partie réduits à la mendicité, ruynez à cause des garnisons et logements des gens de guerre, et par le ravage de la maladie contagieuse, » 1651 (copie). — Quittances des curés, Bénard, Moulin, 1778-1781, 700 livres de portion congrue. — Minutes de l'officialité de Saint-Gervais : enregistrement, au greffe de l'officialité, par ordonnance de Bosquer, official, de la permission donnée, 13 août 1714, à Nicolas Hertier, de faire célébrer la messe dans la maison qu'il avait achetée de M. de Bardouville, conseiller au parlement; la même permission avait été précédemment accordée au feu sieur de Bardouville. — Permission, du même genre, à Pierre Maurice, ancien mousquetaire, pour sa chapelle du château de la Motte, 22 juillet 1722. — Nomination de Jean-Baptiste Auvray à la charge de promoteur, vacante par le décès de Denis Clavier, 2 janvier 1732.

G. 696. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1380. — Lettres de l'official de Saint-Gervais près Rouen. — Testament de maître Regnaud de Beauvoir, curé de Saint-Gervais de Rouen : legs à la Fabrique de cette église, de 20 florins d'or; — au révérendissime père le cardinal, prieur du prieuré de Saint-Gervais, 2 florins d'or; — à Pierre de Sandouville, Philippe Michel, moines de Fécamp, 2 florins d'or; — à la confrérie de la Trinité de Saint-Gervais, 5 sous; — à la charité de Saint-Gervais, 5 sous; — aux Bons Enfants de Rouen, 10 sous. — Ses exécuteurs testamentaires, Simon de Beauvoir, infirmier de Fécamp, Jean Michel, 1380 (sceau perdu). — Copie de la dite pièce en papier, fin du XVIIe siècle.

G. 697. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 105 pièces, papier.

1676-1790. — Contrats de fondations pour l'église Saint-Gervais de Rouen. — Testament de Anne Adam, veuve de Paul Couillard, marchand toilier, 1er août 1706. — Testament du dit Paul Couillard, 24 novembre 1707. — Procès pour la fondation de Marie Dupont et de Nicolas Dupont, son père (1683). — Testaments de Jean Gueudeville, laboureur en la vallée d'Yonville, 15 janvier 1676; — de David Masse, 6 octobre 1683. — Fondation par George Tillais, 28 mars 1677. — Titres de propriété relatifs aux biens affectés aux dites fondations, et pièces de procédures.

G. 698. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1630-1685. — Acquisitions faites par la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Vente faite à la dite Fabrique par Robert Tillais, de 2 petites pièces de terre au triége du Fond du Val et du Cotillet pour 340 livres, 1678. — Vente faite à la même Fabrique par Pierre Gillebert, laboureur, d'une pièce de terre à Déville, et des deux tiers du tiers d'un fonds d'héritage et maison, rue Chassemarée, pour 867 livres, 1685. — Titres concernant ces propriétés.

G. 699. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 58 pièces, papier.

1595-1699. — Titres de propriété de la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Aveux rendus à l'archevêque de Rouen pour terres relevant de la seigneurie de Déville, 1638, 1672. — Aveux rendus aux prieur et religieux de Fécamp, pour biens relevant d'eux, situés rue Chassemarée, 1673, 1683. — Vente par Louis Valentin, jardinier en la vallée d'Yonville, à Pierre Gillebert, autre jardinier, d'une portion de terre en la dite rue, 1677. — Vente par Jacques et Jean Delaporte, jardiniers, à Nicolas De Grouchy, chirurgien juré royal à Rouen, paroisse Saint-Gervais, d'une pièce de terre en forme de jardin, sise dans la franche-mairie, à Yonville, entre la rue Binette et le chemin du Roi.

G. 700. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1568-1789. — Baux de terres et de maisons par la Fabrique de Saint-Gervais de Rouen. — Baux de la dépouille des noyers du cimetière. — Bail, à l'issue de la grand'messe paroissiale, après proclamations, tant en plain prône qu'à l'issue de la dite messe, de la pièce de terre labourable appartenant à la dite église, joignant le cimetière d'icelle et du pâturage de l'herbage du cimetière; 64 livres par an, 1568; présent maître Jean Pinchon, curé; — contenance estimée à 4 acres en 1617.

G. 6601. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 51 pièces, papier; 5 plans (4 imprimés).

1426-1769. — « Mémoire des biens appartenants à l'Hôtel-Dieu, relevants et mouvants de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais-lez-Rouen, dont sont seigneurs patrons et hauts justiciers MM. les abbé et religieux de l'abbaye royalle de la Très Sainte Trinité de Fécamp. » — « Information par Jacques Drieux, avocat en la Cour de parlement, sénéchal de la baronnie de Saint-Gervais, au sujet de la commodité ou incommodité de la construction d'une chapelle que prétendait faire construire sœur Anne Duperroy, prieure de l'Hostel-Dieu de la Magdelaine de Rouen dans ung jardin scitué en la vallée d'Yonville; sans clocher, cloche, ni mesme ouverture sur la rue, pour estre, en la dite chapelle, célébré la messe quand les religieuses du dict hostel-Dieu, y seront »..... Avis défavorable à la requête, donné par le curé de Saint-Gervais, Pierre De Caux : « Il y a lieu d'empescher l'établissement de la dicte chapelle... Ces sortes d'établissements sont la ruine et destruction des parroisses et de la discipline ecclésiastique, érigeant autel contre autel, prestre contre prestre et sacrifice contre sacrifice, ce qui est défendu par les saints canons, notamment par le concile provincial tenu à Rouen l'an 1581... Il y a des chappelles toutes bâties et fournies dans le Lieu-de-Santé, qui est contigu et qui dépend de l'Hostel-Dieu, où les religieuses peuvent, hors le temps de contagion, ouïr la messe et faire leurs exercices de dévotion. D'habondant, ont leur chapelle ordinaire où ilz se font inumer dans le lieu de Saint-Mor, jardin et maison pour se récréer, séparé du cimetière de Saint-Mor... Le lieu où elles prétendent bâtir la dite chapelle n'est eslongné de la paroisse que d'une portée de pistolet, et ce ne sera pas pour elle difficile d'y venir ouyr la messe, en attendant que le temps de peste soit passé... » — Visite des lieux : « Terrain appliqué en jardin, contenant demye acre, clos de murailles près le bien destiné pour l'évent, borné par la ruelle tendant à la rivière de Seine; petit bâtiment, en façon de chapelle, sur la couverture duquel en thuile est une croix de plâtre... dans laquelle chapelle, autel de bois de sap, au-dessus duquel un crucifix en tableau ;.. en la paroi, du coté de la rue, sur le plâtre sont gravés ces mots : « Geofray Archevesque, administrateur de l'Hostel-Dieu, a donné ceste chappelle. Souvenez-vous de luy en vos prières. Sœur Anne Duperroy prieure du dict lieu y a mis la première pierre, » le 23 avril 1650. » — Autorisation donnée aux religieuses de faire bâtir leur chapelle, à condition qu'il n'y aurait ni cloche, ni clocher, ni porte sur le dehors; que les fermiers et domestiques iraient à l'église de la paroisse, etc... 9 septembre 1650. — Acceptation de ces conditions par les religieuses, 16 des mêmes mois et an. — Acte du chapitre général de la congrégation de Saint-Maur célébré à Marmoutiers, 3 juin 1660, adressé aux religieux de Fécamp au sujet de l'exercice de la juridiction spirituelle à exercer par l'archevêque de Rouen, dans l'hôpital de la Santé, bâti dans l'étendue de la paroisse Saint-Gervais. — Mémoire pour le sieur Bénard, curé de Saint-Gervais-lès-Rouen, contre les sieurs prieur et religieux du Lieu-de-Santé, qui avaient prétendu exercer les fonctions curiales dans la maison du feu sieur Lecat, 1769 (imprimé). — Arrêt du parlement, 15 juin 1769, conforme aux conclusions du mémoire : le curé est maintenu dans l'exercice des fonctions curiales et droits curiaux sur tout l'emplacement du Lieu-de-Santé enclavé dans la paroisse, à l'exception de l'administration spirituelle des pauvres en tant qu'hôpital. — Procès au Conseil d'Etat entre les religieux de Fécamp et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Rouen, après la translation de l'Hôtel-Dieu au Lieu-de-Santé : Ceux-ci avaient demandé des lettres patentes pour être maintenus dans les privilèges qui leur avaient été accordés par celles de 1641 et en particulier dans l'exercice de la juridiction temporelle et spirituelle, non seulement sur les malades, mais sur toutes les personnes qui habitaient dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu. — Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Fécamp. — Observations sur le mémoire fait pour obtenir les lettres-patentes. — Consultation de l'avocat Mey. — Indemnité prétendue par le curé de Saint-Gervais, que la construction de l'Hôpital privait d'une partie de son casuel, 1762. – Plans informes de l'hôpital. — Lettres patentes de Louis XIV en faveur de l'Hôpital Sainte-Marie-Madeleine de Rouen, juillet 1644. — Lettres-patentes du Roi, portant confirmation de privilèges pour le dit hôpital, mars 1679. — Autres lettres-patentes de confirmation de privilèges août 1717 (imprimés) — Lettres signées de Crosne, l'abbé Le Rat, Plantigny (avocat au Conseil), Moulin (avocat au parlement de Normandie). — Parmi les titres de propriété, sentence donnée le 10 février 1426, aux plaids de Saint-Gervais, par Jean Millart, sous-sénéchal du dit lieu, adjugeant à Jean de la Haucourt dit Hubinet, comme au plus offrant, pour 3 ans, moyennant 100 sous par an, les gors des fossés des prés de Saint-Gervais, appartenant à la seigneurie du dit lieu.

G. 6602. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 46 pièces, papier, 1 plan (4 imprimés).

1779-1787. — Procès entre les curés et Fabriques de Saint-Gervais et de Saint-Godard, sur le point de savoir de laquelle de ces paroisses dépendait le Champ de l'Oisel, terrain aujourd'hui situé entre les rues du Champ-des-Oiseaux, Malatiré et la rue Verte, le dit procès engagé à propos de la prétention du curé et de la Fabrique de Saint-Gervais de soumettre aux devoirs paroissiaux le sieur Lhommedieu. — Sentence, en 1779, au prétoire du bailliage de Saint-Gervais. — Appel au Parlement, pièces de procédures, mémoires imprimés. — « Mémoire pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, reçues parties intervenantes par arrêt de la Cour en la première chambre des enquêtes, du 24 juillet 1786, contre les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen, appelés et anticipants; en présence du sieur Jean Lhommedieu, appelant de sentence rendue en la haute-justice de Saint-Gervais, le 6 mars 1779, et anticipé. Conclusions à ce qu'il plaise à la Cour, faisant droit sur l'intervention de M. le marguillier d'honneur et des sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard, déclarer les onze acres de terre appelées le Champ-des-Oiseaux, anciennement dit de l'Oisel, situées à l'extrémité du faubourg Bouvreuil de la paroisse de Saint-Godard; ce faisant, condamner les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais aux dépens de la dite intervention. Monsieur D'Arantot, conseiller rapporteur. Me Huard, avocat, Me Philippe, procureur à Rouen. De l'imprimerie de la veuve Laurent Dumesnil, rue Neuve-Saint-Lô, vis-à-vis le prieuré, 1786. » — A ce mémoire est joint un plan gravé des terrains compris entre le boulevard, la rue de la Maladrerie, et le chemin du Mont-Renard. — « Mémoire pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen. » Me Lavenu, avocat, Me Le Maignen, procureur. A Rouen de l'imprimerie de P. Seyer, imprimeur de S. E. Mgr le Cardinal, rue du Petits-Puits, 1787. — « Réfutation pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard. » — « Solution pour les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais. » — « Protestation de nullité pour M. le marguillier d'honneur et les sieurs curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard. » — Arrêt du Parlement en faveur de Saint-Gervais, 10 août 1787. — Parmi les pièces produites, rôles et assiette de la capitation du faubourg Cauchoise, 1768, 1781, 1782.

G. 6603. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 26 pièces, papier (2 imprimés.)

1744-1778. — Requêtes adressées aux Intendants de la Généralité de Rouen par les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Gervais contre les receveurs des droits d'amortissement; ordonnances des Intendants, de Creil et de Gasville; quittances des droits d'amortissement, de décimes et de subvention. — Procuration générale donnée par les vicaires, chapelains, Trésoriers de l'église de Saint-Gervais, 1544. — Procès en la haute-justice de Saint-Gervais entre les Trésoriers de cette paroisse et les maîtres et gardes toiliers, érigés en confrérie sous le nom de Sainte-Barbe, au sujet des honoraires de services religieux, 1773. — Pièces relatives à la faillite d'un nommé Henri Dubosc, aubergiste, propriétaire de l'Hôtel-de-France, rue des Carmes, à Rouen, 1778. — Plainte adressée au lieutenant général du bailliage de Rouen par Jacques Harel, curé de Saint-Gervais, contre Denis de Gueudeville, Trésorierde la paroisse, pour voie de fait: avait, le samedi saint, coupé la bannière et fait vacarme dans l'église. — Requête du dit de Gueudeville. — Information par Adrien Deshayes, enquêteur examinateur au bailliage de Rouen, 1670.

G. 6604. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 11 pièces, papier (2 imprimés). Fragment de sceau.

1432-1782. — Arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que, vu ce qui a été arrêté, conformément aux arrêts de la Cour, entre les Trésoriers de l'église Saint-Gervais, d'une part, les sieurs commissaires de la cour et le Procureur-Général du Roi, de l'autre, pour les 17 paroisses, il sera payé à la dite Fabrique, pour la pièce de terre de 3 acres, par elle cédée aux 17 paroisses, sans préjudicier à la mouvance des seigneurs dont elle relève, une redevance annuelle de 400 livres, 24 août 1781 (imprimé). — Arrêt de la même Cour, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des 17 paroisses, dont les cimetières sont destinés à être transportés au cimetière hors Cauchoise, de faire enterrer, dans la quinzaine de la signification du présent arrêt, aucunes personnes dans les cimetières anciens des dites paroisses, sous peine de 300 livres d'amende, 19 juillet 1782 (imprimé). — Requête de Pain-Détancourt, Trésorier de Notre-Dame-de-la-Ronde, aux prieur et religieux de Fécamp, pour obtenir la permission de faire bénir la portion de terrain affectée dans le cimetière hors Cauchoise à la

sépulture des paroissiens de cette église ; — autorisation accordée par Jardin, sous-prieur, 17 août 1782.— Statuts et ordonnances de l'association de monseigneur saint Jean-Baptiste et de madame sainte Barbe, fondée en l'église Saint-Gervais de Rouen, approuvés par Charles de Campion, prieur de Fécamp, et par Nicolas Le Roy, official de Fécamp, vicaires généraux de l'abbé Henri de Lorraine, 1622, copie non signée. — Indulgences accordées par le pape Alexandre VII à la confrérie de la bienheureuse Vierge-Marie *spei invictæ*, fondée en l'église Saint-Gervais de Rouen, nones d'octobre 1664 ; copie collationnée, 1665. — Sentence de l'officialité de Saint-Gervais (Guillaume Le François, curé de Sainte-Marie-la-Petite, official), appointant les parties à faire preuve ; il s'agissait de savoir si la charge de maître de la confrérie de la Trinité était obligatoire ou volontaire, 26 avril 1687. — Statuts et ordonnances de la dévote association en l'honneur des glorieux saint Phocas et saint Fiacre, fondée par les maîtres jardiniers en la paroisse de Saint-Gervais-lès-Rouen, 12 septembre 1700 ; — autre approbation par Martin Filland, prieur de Fécamp. — Extraits des délibérations du Bureau des pauvres valides relatives à la fondation d'une école pour les pauvres filles de Saint-Gervais, 1698, 1699. — Indulgences accordées par Nicolas, cardinal de Sainte-Croix, légat en France, à ceux qui visiteront l'église Saint-Gervais à certains jour de fête de l'année, et feront des aumônes pour sa reconstruction et son ornementation : *Ob guerrarum turbines, que jam diu in regno Francie viguerunt, suis omnibus edificiis penitus et usque ad fundamentum demolitam, et in ea lapide super lapidem non relicto maceriisque depulsis omnes ejus materias in alienis edificiis conversas percipimus, ad quam populi multitudo, ob beatorum martirum Gervasii et Prothasii merita gloriosa, affluere consuevit.* Auxerre, 17 décembre 1432. — Bref du pape Clément VIII, accordant des indulgences de 10 années et d'autant de quarantaines, à ceux qui visiteront, en remplissant certaines conditions prescrites, l'église Saint-Gervais, le jour saint Gervais et le mardi des Rogations, la dite indulgence pour 10 ans : 10 août 1603. Fragment du sceau sous l'anneau du pêcheur.

G. 6605. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1627-1631. — Imposition sur les propriétaires et sur les locataires de la paroisse pour la construction d'un manoir presbytéral qui fut adjugé au rabais à Thomas De Gournay et à Jacques Blondel, moyennant 1,300 livres. – Visite du bâtiment construit par Romain Ballay et Pierre Tourmente, maçons. — Procès à l'occasion de cette construction au bailliage et par appel au parlement ; pièces de procédures.

G. 6606. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier.

1535-1707. — Information sur la profanation commise en la chapelle du château de la Motte. Ce château depuis un an servait de cabaret, et on s'y rendait pour y boire, jouer à la boule et petuner ; pont-levis à la dite maison, 20 juin 1661. — Sentence d'interdiction, 25 juin même année, par Guillaume Amelin, curé de Saint-Godard, official de Saint-Gervais. — Permission par le grand vicaire de Fécamp, à Marthe-Françoise Le Cornu, dame de Coulonde, de faire célébrer la messe dans la chapelle de sa maison, 1707. — Permission à François Le Marchand, sieur de Bardouville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, de faire célébrer la messe dans sa chapelle, distante de l'église de 3/4 de lieue, 1663. — 3 pièces de procédures relatives à la prétention du curé de Saint-Gervais de forcer le prieur de la Madeleine à ouvrir le cimetière Saint-Maur, pour le passage de la procession du Saint-Sacrement, 1642. — Procès contre Lucet Brandin, suspect de lèpre, 1535. — Sentence de l'official de Saint-Gervais, qui ordonne de conduire à la léproserie du Mont-aux-Malades Jean du Tremblé, pour y être visité par les lépreux de la dite léproserie, *prout moris est in talibus fieri*, 1536.— Acte adressé à l'official de Saint-Gervais par Nicolas, prieur du Mont-aux-Malades, attestant qu'il a fait visiter ledit Jean du Tremblé par les frères et sœurs lépreux de la maison, et que le dit du Tremblé a été reconnu lépreux, 16 octobre 1536 ; signé : F. Blondel. — Sentence de l'official, ordonnant la ségrégation du dit du Tremblé, pénultième d'octobre 1536. — Requête au cardinal de Lorraine par les Trésoriers de Saint-Gervais : « Puis 2 mois en ça, ainsi qu'il a pleu à notre créateur, Lucet Brandin, natif de Saint-Gervais, a esté adjugé malade de lèpre, par les médecins et chirurgiens de Rouen... Il n'est mémoire de vivans qu'il y ait eu autre malade en icelle paroisse. Qu'il vous plaise, en charité et par omosne pourvoir au dit mallade et en descharger les dits supplians. » — Sentence de l'officialité de Saint-Gervais qui, d'après le rapport de maître Jean Raimbault et René de Laigle, docteurs en médecine, et de Jean Le Large, chirurgien, déclare non lépreux

Denis Gouffier, 1540.— Injonction par des commissaires du parlement à Guillaume Hérichon, administrateur de la maladrerie de Saint-Gervais, de rendre compte; — « dit qu'il n'est administrateur et que c'est ung nommé Dupont, » 1583. — Procès entre les paroissiens de Saint-Gervais et le Bureau des pauvres valides au sujet d'un enfant exposé au cimetière de Saint-Gervais, qui avait été porté au Bureau; reproches faits au Bureau par les paroissiens; ils l'accusent d'avoir usurpé un grand nombre de maisons à la Maresquerie et d'en avoir fait un collège de filles à la nourriture et entretien desquelles il consomme tout le revenu du Bureau, au préjudice des autres pauvres. — Arrêt du parlement qui charge le Bureau de la nourriture de l'enfant, 1650.

G. 6607. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier; écrits.

1741-1783.— « Registre de messieurs les maîtres des confrairies de la Très-Sainte-Trinité et charité, érigées de temps immémorial en l'église paroissiale de Saint-Gervais et Saint-Protais, fauxbourg de Rouen, réunies en une seule et même confrairie sous l'invocation de la Très-Sainte-Trinité, de saint Gervais et saint Protais, et titre de la charité, du consentement de très révérend père Dom Romain De la Londe, licentié ès-loix, grand prieur de l'abbaye royal de la Sainte-Trinité de Fécamp, et vicaire général de l'exemption, et aussi du consentement de discrète personne maistre Jean-Baptiste Aubray, licentié en droit canon et écrit, promoteur de la dite exemption et curé de la dite paroisse, discrette personne maistre François Agasse, prestre vicaire de la paroisse étant chapelain de la sus dite confrairie conformément à la délibération du 30 juin 1743.» — Noms des maîtres et statuts, 1743.— On demandera au Roi de confirmer cette charité comme il a fait celle de Déville. Elle enterrait gratuitement ceux qui étaient trouvés noyés dans la Seine depuis le Vieux-Château jusqu'à la rivière de Bapaume, etc. 23 février 1744.— Nommination de maîtres.— Comptes.

G. 6608. (Registre.) — In-folio, 71 pièces, papier; couvert en parchemin.

1624-1751. — Comptes de l'association de monsieur saint Jean et de madame sainte Barbe fondée en l'église Saint-Gervais-lès-Rouen, » 1624-1684. — Dernier compte signé par Remy, vicaire général et prieur de l'abbaye de Fécamp, et par Filleul, son secrétaire. — Actes de réception de maîtres du métier de toilier, 1694-1751. — Registre incomplet.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT-GODARD DE ROUEN.

G. 6609. (Registre.) — 228 feuillets, papier.

1352-1740. — Copie des titres de fondations de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen, ladite copie faite au 18e siècle et inachevée. — Fondations de Robert de Gaillardbois, 4 août 1375; — de Robert Loyson et d'Ameline, sa femme, 30 octobre 1393; — de Henry Lancestre et de Jeanne, sa femme, 24 janvier 1436; — de Jean Pajot, scelleur de la cour de l'archevêque, 11 janvier 1436.

G. 6610. (Registre.) — In-quarto, 8 feuillets, parchemin; recouvert en parchemin.

Vers **1450**. — « Ensuivent les parties des rentes donc les Thrésauriers de l'église de Saint-Godart de Rouen sont saisis et ont joy et joissent paisiblement au droit dessus dit. » — Fondation de Robin Le Vigneron, 1417; avait donné à Saint-Godard 100 sous tournois de rente, à condition que lui, sa femme, Robin Le Vigneron, leur fils, et « ceulx qui d'eulx ystroient seroient enterrez, en la dicte église, devant l'ymage Notre-Dame au costé du crucefix, les piez encontre où chante le prestre. »

G. 6611. (Cahier.) — 6 feuillets, parchemin; recouvert en parchemin.

1474. — « Cy dessoubs sont escriptes les droitures et services que doit faire ou faire faire le curé de Saint-Godart en son église.... Il doit faire ou faire faire, en la dicte église, par an, traize poudreures, c'est assavoir neuf d'erbe vert et quatre de feurre, dont la première de feurre si est la vigille de la Toussains; la seconde, la vigille de la Notre-Dame en l'advent; la tierce, la vigille de Noël; la quart, la vigille de la Chandeleur... Item, la première poudreure d'erbe vert si est la vigille de Rouvoisons; la seconde, de la vigille de Penthecoustes; la tierce, la vigille [illegible] le quart, la vigille du Saint-

Sacrement ; la quinte, la vigille de la Dédicasse de l'église ; la sixte, la vigille de saint Godart ; la VIIe, la vigille saint Jehan-Baptiste ; la VIIIe, la vigille de la Notre-Dame mi-aoust ; la IXe, la vigille Notre-Dame en septembre... Au jour de la Dédicasse de l'église, doit avoir traize cierges ardans aux croisies du moustier...; doit faire 2 preschemens par an... le second dymence de l'advent et le second dymence de caresme ; doit trouver, la sepmaine peneuse, traize cierges pour les ténèbres et le cierge benoît de Pasques ; et doit ardoir le dit cierge à toutes festes jusques à Penthecoustes. » — « Aucunes ordonnances touchant le service que doyvent faire le clerc ou clers de l'église parroissial de Saint-Godart de Rouen, et de leur salaire pour ce faire. Le clerc qui est chargié de ouvrir le moustier doit sonner les cloches par trois fois au matin, à l'eure anciennement accoustumée, c'est assavoir dès l'esquelle de la grant église. Se au matin avoit espousée en la dicte église, le clerc ou clers seront tenus aydier à dire la messe.... Se la dicte espouse est amissée à... icelle heure de matin, ycelui clerc ou clers seront tenus y estre... Item, les dits clers ou l'un deulx, tous les dymences, seront tenus de porter, sans contredit, à ung chascung mesnage de la dicte paroisse, l'eaue benoîte et pain benoît en la maison, et pour ce faire sont et seront tenus chacun mesnage des dits parroissiens poier aux dis clers, par chascun an la somme de IIII d... L'un des dis clercs, qui aura la charge de ouvrir le moustier de nuit, sera tenu d'aler avec le curé ou chapellain de la dicte église pour porter la torche et la clochete, et pour aidier à administrer le Saint-Sacrement de l'autel et pour mettre en uncion les parroissiens enfermes... Quant l'en vouldra beneir le lit d'aucuns nouveaulx espousez, l'ung d'iceulx clers sera tenu de aler avec le curé ou chapellain pour aider à beneir le lit, et pour ce faire aura cinq deniers tournois. Se au clerc ou clers dessus dis sont aucunes lettres obligatoires présentées pour estre leues à l'oye de parroisse, il ou ilz seront tenus de les lire, et, pour chacune lettre au dos de laquelle ils seront tenus escripre icelle lecture et les présens à ce et les signer, auront X deniers. Ilz escripront les excommeniez, contre qui et pourquoy, et les dénonceront au curé et au peuple ains que la lettre soit seellée. Nulle laide parolle ne respondront à quelque personne des parroissiens, mais amiablès seront vers tous ; sobres, et non pas yvres, vendront aux offices. »

G. 6612. (Registre.) — 146 feuillets écrits, papier.

1716-1725. — « Registre dans lequel est faite mention de tous les tiltres, contracts et escritures qui concernent le revenu du Trésor et les fondations à quoy il est chargé, et dont messieurs les curé et Trésoriers sont obligez de faire dire et célébrer en l'esglize de Saint-Godard pour autant qui s'en est trouvé reposté dans une armoire de chesne à deux clefs, qui est dans le premier estage du clocher, auquel lieu sont les soufflets des orgues... en 1716, dans le temps de l'exercice de M. Germain, ancien advocat du Roy au bailliage et siège présidial de Rouen. » — « Charges que le Trésor est obligé de payer. » — « Mémoire des obits et saluts de chaque année. » — « Noms de tous les débiteurs du Trésor, mesme les noms de ceux qui tiennent à louage et afferme les héritages et maisons despendant du dit Trésor, pour autant qu'on en a de connaissance. » — Analyse des contrats. — Contrats de fondations. — Table à la fin. — Sur la feuille de garde du commencement : « L'orgue fut augmenté le 24 septembre 1725 et mis, le dit jour, à sa perfection, ce qui a couté 2,920 livres, pour M. Thierry, facteur d'orgue ; à M. D'Agincourt, toucheur et visiteur, 24 livres ; au sieur De Gouy, menuisier, 150 livres, plus 30 livres, plus 10 livres ; au sieur Le Prince, pintre, 100 livres. Total, 3,234 livres. Le 1er août 1728, la sacristie fut volée. »

G. 6,613 (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, parchemin, relié en ais. Sur le cuir de la couverture, *Saint-Godart*, en lettres imprimées, qui me paraissent du XVe siècle.

1295-1610. — « Cy-après ensuivent transcriptes les lettres touchant les héritages, rentes et revenues appartenant au Trésor de l'église de Saint-Godart de Rouen. » — Donations faites à la Fabrique par Robert Loyson et Aveline, sa femme, 1393 ; — par Guieffroy Le Fèvre (60 sous tournois au temps que mailles blanches à la fleur de lis valoient 15 deniers tournois la pièce) antérieurement à 1444 ; — par Jeanne, veuve de Jean Sequinaire, 25 septembre 1462. — Fondations par Robillard de Gaillardbosc, écuyer, conseiller de l'archevêque Philippe d'Alençon ; approbation par ledit archevêque, 12 mars 1375 ; — par Henri Lancestre et par Jeanne, sa femme, 24 janvier 1436 ; — par Jean Pajot, scelleur en cour d'église : « messe à dire, chaque samedi de la semaine, à l'autel de la chapelle Notre-Dame située dessus le sépulcre de

saint Romain ; *Inviolata* à chanter, le même jour, après complies, devant l'image de Notre-Dame assise dedans la nef, devant le crucifix, » 11 juin 1436 ; — par Raoulin Le Pellé et Aulnette, sa femme, 21 septembre 1471, 2 janvier 1479 ; — par Guillaume Dombreville, licencié en décret, curé de Grainville-la-Teinturière et chanoine de Rouen, à l'intention de Colechon, sa mère, qui avait été enterrée devant le *crucifix* ; « dire perpétuellement, par chaque semaine à tous jours, à l'autel estant soubs le crucefix, incontinent après le prosne de la messe paroissiale et que le prestre disant icelle messe paroissiale aura commencé la préface, une basse messe, qui sera appelée la messe Collechon ; à l'offertoire sera dit *De Profundis* ; il y aura un cierge ardant sur l'autel, et une torche pour la levacion du corps Notre Seigneur ; la dite messe sera sonnée de vollée par une fois seulement de la plus grosse cloche et clicquée, » 7 janvier 1497 (V. S.) ; — par Laurent Gueloquet, et Audriecte, sa femme, 2 novembre 1506 ; — par maître Jean Le Moyne, prêtre, curé de Saint-Pierre de la Chapelle-sur-Torcy, notaire et auditeur en la cour archiépiscopale, 30 mai 1506 ; — par Jean Le Mullet, écuyer, sieur de Merval, 26 décembre 1507 ; — par Colette Passelée, 20 janvier 1520 ; — par Jean de Bonneville, commis en la garde du château de Rouen, 6 septembre 1521 ; — par Catherine Baillet, veuve de feu Etienne de Gaumare, 14 juin 1528 ; — par Charles de la Champagne, sieur du lieu et d'Auberville, conseiller au Parlement, en exécution du testament de Charles de la Champagne, écuyer, sieur de Barentin, 7 septembre 1629 ; — par Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, pour lui et pour Anne Tallon, sa femme ; mention de la chapelle qu'il se proposait de faire bâtir près des fonts baptismaux, 14 décembre 1640 ; — par Marguerite Hamillon, veuve de Robert de Rouves, marchand libraire, 23 septembre 1640. — Lettres du Chapitre de Rouen, contenant fieffe en emphythéose (avec défense d'aliéner) par le Chapitre aux Trésoriers de l'église Saint-Godard, d'une place vague, en la paroisse Saint-Godard, près du cimetière de l'église et du tènement de maître Guillaume Le Gascoing, entre la rue et la terre du prieur et religieux du Mont-aux-Malades, mars 1295 (V. S.). Consentement donné par la Ville (Vincent du Vaul-Richer, maire) à l'amortissement d'un terrain acheté pour le cimetière de Saint-Godard ; obligation de prier pour les conseillers de la Ville, septembre 1348. Lettres d'amortissement accordées par Charles, duc de Normandie, Rouen, dernier juin 1356. — Fieffes faites par les Trésoriers de Saint-Godard à la Charité de Notre-Dame, en l'aître Saint-Godard, de 14 pieds de terre de long et de 9 pieds de lé du cimetière, 28 mars 1371 ; — à la charité de Saint-Nicolas, fondée en l'église Saint-Godard, « d'une pièce contenant 13 pieds ou environ ou chimetière de la paroisse, d'un costé, au long du moustier Saint-Godart et, d'un bout, à la rue Camin, et, d'autre bout, à demi-pié de la verrine proche du portail Saint-Godart, assis devant le moustier de Saint-Laurent, contenant de lé la dite pièce 8 pieds ou environ, pour y établir une maison pour faire les los et les comptes d'icelle charité ; » mention du sceau de la dite charité, 27 février 1400. — Mention des curés de Saint-Godard : Regnaud Fouques, 1497 ; — Guillaume Le Gras, 26 décembre 1517, 20 janvier 1520 ; — de feu Guillaume Dibart, curé de Grainville-la-Louet, 1483 ; — de Thomas Le Quaretier, curé d'Imbleville, 1er juin 1483 ; — de Dom Etienne Lamy, prieur de Sainte-Radegonde près Neufchâtel, 6 juillet 1496. — Quelques notes marginales et même quelques copies de la main de Farin. — Jusqu'au feuillet 32, tous les actes du XVe siècle sont revêtus de la signature du notaire Duclos.

G. 6614. (Registre.) — In-folio, 249 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1527-1538. — Comptes de la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont du mardi des fêtes de Paques d'une année au même jour de l'année suivante. — Trésoriers : Vincent Belia, 1579 ; — Jean Houel, avocat, 1528 ; — Thomas De Gaumare, 1529 ; — Jacques Aubert, lieutenant du bailli de Rouen, 1530 ; — Pierre Le Vassor, commis à la recette générale de Normandie, 1531 ; — Guillaume Fautrel, greffier de Mr le bailli de Rouen, 1532 ; — Jean Chevallier, 1533 ; — Laurent Goule, 1534 ; — Nicolas Le Fort, 1536 ; — Godin Massuet, 1537. — 1527-1528, bassins de l'œuvre et de Notre-Dame. Oblations aux reliques. « De ce qui a esté reçeu, en cueillant le fil par la paroisse, 42 sous 2 deniers. — Pour avoir abattu la chapelle Saint-Nicolas, 70 sous. — Payé à Robert Chrétien, pour charriage de pierre dure pour les maigneaux, 32 sous. » — Pour 10 tonneaux de pierre du Vau-des-Leux, 8 livres 10 sous. — A Julien Chennevière, maçon, suivant 7 quittances du 1er mai 1527 au 7 avril suivant, 136 livres. — A Noël Bellart, charpentier, pour le comble de la chapelle, suivant 2 quittances, 181 livres. — A Denis Paon, charpentier, qui avait fait le

devis de la charpenterie du comble de la chapelle neuve, 7 sous 6 deniers ; pour plomb mis sur le pignon de la dite chapelle et pour avoir posé la croix, 25 sous 10 deniers. — A Julien Fichet, pour avoir descendu le châssis de la grande vitre, 10 sous. — Vitres réparées et mises en place, 60 sous. — Achat d'ardoise et de 10 milliers de tuile. — Pour l'ardoise dont est couverte la chapelle de devers le Patriarche, 45 livres. — « A un masson pour avoir redresché l'austel en la chappelle neufve ; à un serrurier pour avoir rabillé les aulmaires du pulpitre ; à un masson pour avoir mis en estat l'esclere du cellier Saint-Romain ; au serrurier pour la façon d'un gredil sur l'esclere du dit cellier. » — Commandement fait par le vicaire de l'archidiacre, à Jean Houel, avocat, Trésorier de la paroisse, de faire consacrer le grand autel et d'en faire poser un autre, décent, en la chapelle située à l'entrée du chœur. — 9 deniers pour l'*Inviolata* de chaque samedi. — 1528 : « De Le Fort, pour la permission à lui accordée d'avoir ung banc à sa femme, 66 sous. — De Rogier Le Dignant, pour luy avoir permis mettre une grande chauldière à brasseur au cimetière, 20 deniers. » — Achat de pierre pour 99 livres, 13 sous. — A Chennevyère, par appointement, pour le reste de son ouvrage, 40 livres ; au même, suivant quittance des 10 et 17 mai, 40 livres. — 3 milliers et demi de *carrel* pour le pavage de la chapelle neuve, 8 livres, 5 sous 6 deniers. — A Noël Bellart, charpentier, 98 livres 6 sous. — Marche mise à l'autel Saint-Nicolas. — Pose d'*établies* pour asseoir le châssis de la grande vitre. — Au vitrier pour refaire les vitres de dessus les orgues et au chœur, 23 sous 1 denier. — On fait 6 *pertuis* à la maçonnerie du chœur, et on y pose 6 crampons de fer pour soutenir les barreaux destinés à porter la tapisserie. — A Jean Cauchée, écrivain, sur la façon d'un *autiphonier*, 4 livres, 8 livres 13 sous, 10 livres. — Achat d'une lampe pour servir devant le crucifix, 35 sous ; — de 2 calices d'étain, 32 sous 6 deniers. — On refait le chandelier du *barc* du *Corpus Domini*. — Gages de l'organiste, 8 livres par an. — 1529 : « Reçu, par les mains de messire Jean Morin, pour la fosse de maître Jean Turpin, 30 sous ; — pour la fosse d'un prestre, qui fut tué en la rue du Vert-buisson, 24 sous. » — 110 livres payées à Julien Chennevière et, après sa mort, à Angelot Phlippes, tuteur de ses enfants. — A Regnault Tyrouin, Guillaume Ribert et Etienne Guiffart, maçons, pour avoir visité les *revestiaires*, 21 sous 6 deniers. — A Jean Cauchie, libraire, pour la *parpaye* de l'*antiphonier*, 13 livres 5 sous 10 deniers. — 1530, concessions, moyennant rétribution, d'un banc en la chapelle Saint-Romain pour la femme du bailli Potier ; — d'un petit siège près des fonts, d'un marchepied pour d'autres paroissiens. — « A Jean De la Rue, machon, pour avoir assis l'ymage de saint Adrien, en la chapelle Saint-Romain, 7 sous 6 deniers. — Mention des sœurs de la confrérie des Vierges. — 1531 : « Des exécuteurs du testament de défunt maître Martin de Lorme, pour son inhumation dans l'église, 40 sous. » — Amendes prononcées contre des blasphémateurs du nom de Dieu, au profit de l'église. — Travaux aux verrières du coté du Patriarche, derrière les orgues. — A Guillaume Guerould, organiste, 8 livres de gages par an. — Mention de messire Martin, prêtre, mort de la peste en la maison des *Pastoureaux*, hors la porte Bouvreuil ; — de Guillaume Preudhommme, Général de Normandie ; — de Jean Ribault, Élu de Rouen ; — de Jean de Bonneville, lieutenant du château ; — de Jean Le Mullet, seigneur de Merval. — 1532, travaux aux verrières par Besoche, qui démonte et *raccoûtre*, pour 11 livres, la vitre du bout de la chapelle de Notre-Dame, donnée par l'oncle de Mr du Fossé (Richard Le Caron, sieur du Fossé) ; verre blanc au *revestiaire*, 35 pieds à 2 sous le pied. — A Antoine Josseline, facteur d'orgues, 105 livres 15 sous ; à Guillaume Seheult, pour la hucherie des orgues, 10 livres, 18 sous ; au serrurier, 10 sous ; à Michel Le Mesgre, Jean Hadenne (Hodenc) et Arnoult Roussel, tous prêtres et organistes, pour avoir vu et visité les orgues, 30 sous ; à un organiste d'Evreux qui avait visité et joué des orgues par 2 jours, 10 sous ; à Me Simon, organiste de Notre-Dame, pour autre visite, 45 sous ; à Guillaume Vastel, clerc de Saint-Lô, autre organiste, 10 sous ; à un allemand, organiste, et à l'organiste de Monville. 20 sous ; à Louis Marc, qui avait succédé, comme organiste de Saint-Godard, à Guerould, et à un surnommé la Trinité, 20 sous. — « Au prédicateur, pour ses paynes d'avoir presché, en la dite église, les dimanches de caresme par l'advis des parroissiens. » — 1533, permission, moyennant rétribution de 44 sous tournois, à Jean Diacre, vicomte du Bec-Crespin, d'asseoir un banc devant le crucifix près du pilier de l'*Ecce homo*. » — Inhumation, près du tronc de l'église, de maître Jacques Destin, curé de Condé-sur-Rille. — On pave la petite chapelle de derrière celle de Saint-Nicolas. — 13 croix de bois à porter aux malades, fabriqués par un hucher et peintes. — 20 livres de gages à Louis Marc, organiste. — A Martin Fossé, Joachim Dumont, Jean Le Despensier, maîtres maçons, pour l'augmentation de la chapelle de

Notre-Dame suivant marché fait le 11 mai 1534, 230 livres ; talut et embassement du pignon, 27 livres ; à Alain Paon, charpentier, 80 livres. — A Robert Becquet et Le Roux, jurés du métier de maçonnerie, pour avoir visité l'ouvrage, 15 sous. — Verrière levée, rafraichie et remontée par Michel Bezoche, 10 livres. — A Michel Loyer, serrurier, pour barreaux de fer, à la verrière neuve de cette chapelle vers Saint-Laurent, 9 livres, 12 sous. — « A un ymaginier, qui fit 2 entrepieds de pierre à l'image de saint Nicolas et à celle de sainte Agnés en la chapelle de Notre-Dame, 40 sous. » A l'organiste Nicole Eude et à Jean Hodenc, 70 sous 15 livres. — 1535, paiements à Jean Parisy, verrier, et à Jean Houdenne *(sic)*, organiste. — 1537 : « Jeudi 22 novembre, qui estoit le jour que la procession s'est faicte et le précieulx corps de Dieu porté aux rues, cueilli aux bacins, 33 sous. — De 2 tripotiers qui avoient permis jouer à leur tripots durant le service divin, 20 sous 6 deniers. » — Vente de pierre par Pierre Chrestien, 50 livres. — « Du 22e jour de mars, baillié à maître Estienne Giffart, et à 2 autres massons, pour avoir veu et visité le lieu où est le degré pour descendre au cellier de la dicte église et avoir marché la descente du dit degré, faict et mis par escript le devis d'icelui degré pour le descord du dit Pierre Chrestien, masson, 20 sous. » — Paiements à Jean De la Noe et Thomas de Villers, charpentiers ; — à Etienne Bihorel pour couverture d'ardoise et de tuile ; — à Michel Loyer, serrurier, pour les *fourmements* des vitres ; — au même « pour avoir faict le gredil qui est au cellier pour donner jour à l'allée d'icelluy, 17 sous 6 deniers ; » — à Michel Besoche, verrier ; — à Josseline, facteur d'orgues ; — à Jean Hourdenne *(sic)*, organiste. — Une partie du compte de 1537 (la dépense) a été coupée.

G. 6615. (Registre.) — In-folio, 210 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1538-1548. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Le Chandelier, 1538; — Guillaume Des Dennes, chirurgien, 1539; — Jean Tallon, avocat, 1540 ; — Jean Onffray, procureur en cour laie, 1541 ; Richard Auffray, 1542 ; — Pierre Banastre, 1543 ; — Thomas Euldes, 1544 ; — Robert Delamare, 1545 ; — Pierre Martin, sieur de Braquetuit et d'Auricher, 1546 ; — Nicolas Le Roux, avocat, 1547 ; — Jean Hubert, 1548. — 1538, inhumation, dans l'église, de Jean Turpin, prêtre ; — d'Adam de Verdun. — A Jean de la Noe, charpentier, 29 livres 10 sous 4 deniers, pour le comble de la charpenterie de la chapelle de Saint-Nicolas. — A Jean Jollis et Nicolas Roussel, menuisiers, « sur ce qu'il leur est deu du marché de la cloeson Saint-Nicolas et de l'autel fait sur le degré du cellier, 40 livres. » — Paiement à Jean Hocdenne (*sic*), pour acquit de messes, 9 livres. — Mention *du tour* fait en la paroisse par les femmes des Trésoriers, pendant la semaine sainte. — 1539, de la dame de *l'Echiquier*, pour son banc, 30 sous. — A Jean de la Rue, maçon, 4 livres 17 sous. — « Aux machons pour avoir mis en estat deu les moyneaux de la vitre que a donné M. du Fossé. — Paiement fait à Monsr l'evesque des Augustins pour la messe et presbtres, pour avoir bény les austieulx de l'église. » — Achat de bannière, 20 livres 16 sous. — Mention de maître Pierre Le Caron, curé de Maromme, chapelain de Saint-Godard. — Ordre aux Trésoriers par le vicaire de l'archidiacre, faisant sa visite, « de faire ériger les fonts en lieu plus éminent; de faire translater l'autel Saint-Roch auprès de la paroy. » — 1540 : « A Olivier D'Aubricourt, machon, 40 livres. » — 1531 : « De mestre Michel Passerade (pour Benseradde) pour la permission d'un banc qu'il a faict faire en l'église, 70 sous. — De Mr Jehan Moges, lieutenant-général du bailli, pour un banc en la chapelle Notre-Dame pour la demoiselle sa femme, 5 escus. — A Pierre De la Rue, pour avoir fait un bénequier auprès de la porte neuve du côté du Patriarche, 4 livres ; pour avoir réparé celui du côté de Saint-Laurent, 9 sous ; pour un chief (pour ciel) servant sur l'autel Notre-Dame, toiles painctre, huchier, serrurier et frange, 16 livres 6 sous ; — pour un autre chief sur l'autel de Saint Nicolas, 14 livres, 18 sous. » — Réparation de l'oratoire de la maladrerie de Sainte-Venisse pour une lépreuse. — A Jean Hourdanc ou Hordasne (*sic*), prêtre, pour acquit de messes, 67 sous 6 deniers. — Mention de Marie Georgette, veuve de défunt noble homme maître Pierre Monfault, président à Rouen. — 1542, paiement à Jean Hourdenne *(sic)*, organiste. — 1543, paiement à Pierre Chrétien, maçon ; — au prédicateur du carême, 44 sous ; — à Hordanne — « A un verrier pour avoir fait ercaler la verrerie neuve du côté du Patriarche. » — Mention de la veuve du contrôleur Le Vassor. — 1545, inhumation d'un provenceau.— Paiements à Martin Bouyn, hucher, pour avoir fait les bancs de hucherie du chœur ; — à un peintre pour avoir peint un drap pour servir devant le crucifix. — Mention de Nicolas Meyne, curé de Saint-Godard ; — de Michel Benseradde ; — de Guillaume Des

Dannes, chirurgien, défunt. — 1546, paiement à Pierre Le Pilleur, pour avoir fait 2 croix, tant dedans que dehors l'église. — Mention de Michel Rondeau, orfèvre; — de Michel Loyer, serrurier; — de Noël Duval, vitrier. — 1547, inhumation de la femme de maître Richard Threroulde, avocat en Cour d'église. — Service pour défunt Michel Benseradde, en son vivant greffier en la Cour. — Paiement à Jean De Paris, vitrier, pour avoir démonté des panneaux de la vitre Saint-Nicolas.

G. 6616. (Registre.) — In-folio, 341 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1548-1560. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont rendus pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Thomas Le Caron, lieutenant particulier du bailli de Rouen, 1548; — Pierre Le Noble, apothicaire, 1549; — Etienne Aubourg, avocat, 1550; — Guillaume Desmares, 1550; — Toussaint Vassal, 1552; — Adam Roussel, 1553; — Nicole Coquerel, juge présidial au bailliage de Rouen, 1554; — Jacques Brohon, notaire en la Cour d'église, 1555; — Guillaume Chevalier, dit maistre Coq, 1556; — Pierre Potier, 1557; — Vincent Le Seigneur, procureur en la Cour, 1558; — Guillaume Martin, 1559; — Guillaume Theroulde, avocat en la Cour de Parlement, 1560. — 1548 : « De noble homme maistre Estienne Belot, conseiller et président du Roy notre Sire en sa Court de Parlement à Rouen, à présent propriétaire de la maison qui fut à deffunt noble homme maistre Pierres Vassor, en son vivant, recepveur commis en la recepte généralle de Normandie, 20 sous. — Pour l'inhumation de M. Mausel (conseiller au Parlement) dans l'église, 4 livres, 10 sous. » — Paiement à Jean De la Rue, maçon, pour un *maynel* de pierre de dessus l'autel du Coq; — à Guillaume Loyer, serrurier; — « à Richard Le Vieil, vitrier, pour avoir faict une pennée de vitre neuve. » — Mention d'Antoine Rageau, Trésorier des finances en Normandie, occupant, sur la paroisse Saint-Laurent, une maison qui appartenait au Général Preud'homme. — 1549 : « De M. d'Eudemare, avocat, pour l'inhumation de sa défunte femme, ung *Philippus*, 30 sous; — de maître Toussaint Vassal, avocat, pour l'inhumation d'un de ses enfants, 10 sous; — pour l'inhumation du curé de Saint-Tibault, décédé au presbytère, 20 sous; — pour l'inhumation de l'organiste, Jean Haudent, *nihil*. — Payé au malade de la maladrerie Sainte-Venise, pour 18 dimenches commençant au dimenche de *Quasimodo* (28 avril), 3 sous 2 deniers par dimenche, 57 sous. Le 9 septembre, pour visiter Adrien, fils du dit malade, tant pour l'official et sergent de Cour d'église, que pour ceux du Mont-aux-Malades, 27 sous 6 deniers. — A Adrien Gaillardon, maître du Moullinet, pour subvenir au dit malade de cheval, manteau, et autres ustensiles qu'il eust convenu paier pour le dit malade, que pour faire le service, 15 livres. — Payé au Trésorier de Boisguillaume, pour la réparation de la maladerie, 77 sous. — Aux malades de la lèpre, tant pour le père que pour le fils, des deniers revenans du dimanche, chacun dimanche 4 sous 10 deniers. » — Mention du décès du lépreux. — En tout, 7 livres 6 sous 6 deniers. — Paiements à Nicolas Le Page, orfèvre; calice d'argent, façon et dorure, 8 livres; — à Pierres Philippes, hucher; un panneau au banc des reliques, 40 sous; — à Jean de Paris, vitrier. — Achat de 10 mains de papier, 10 sous. — Perte, par suite du décri des monnaies; vieux douzains et treizains à la petite croix et *carolus*, qui avaient été comptés pour 11 livres, 13 sous, 4 deniers, ne valaient plus que 6 livres, 14 sous, 2 deniers. — 1551, mention de Guillaume Grente, sieur de Brécy, procureur au Parlement. — 1552, paiement à Viart, orfèvre. — 1553, pour l'inhumation de Colin Ango, 45 sous. — Paiements à Mathieu Poulain, avocat; — à Nicolas Arthur, menuisier, pour avoir fait un oratoire au chœur de l'église. — 1555, paiements à maître Antoine Josseline, organiste; — à Michel et Pierre Bezoche, vitriers. — 1556, paiement à maître Blondel, carme, pour avoir fait le sermon des pauvres en la paroisse, 11 sous 4 deniers. — 1558, inhumation, dans le chœur de l'église, du président Belot; paiement fait par son neveu et héritier Antoine Belot. — On traite avec le hucher, demeurant devant le portail, pour une chaire à faire le prône, en remplacement de celle qui existait, qui était ancienne et qu'on trouvait trop basse; marché rompu; on prendra modèle sur celle de Saint-Jean ou celle de Saint-Lô. — 1559, mention de Le Gras, avocat au bailliage. — 1560, paiement à Richard Le Vieil, vitrier. — « Compte et estat de la recepte et emploicte des deniers receuz par les procureurs, deuement fondez pour et en nom des autres parroissiens, procédant de l'aliénation de plusieurs rentes, tant foncières que ypothecques, et aultres héritages par eulx venduz et allienez, que aultres deniers prins au Trésor de la dicte église, pour fournir la somme de 800 livres, en quoy la dicte parroisse avoit esté cotizée pour les emprunts demandez par le Roy en l'Hostel commun, » septembre 1548. — « Ensuit le nombre des

mettre sur le Corps Saint, le jour des Rames. » — 1566-1567, paiements à Guillaume Jouysse, vitrier; — à Pierre Rille, écrivain; peau de veau parée avec l'antienne de saint Godard en plain chant, 4 sous 8 deniers; — à Pierre Le Gras et Lermette, avocats. — Inhumation de Guillaume Theroulde, sieur de Merval. — 1567-1568, paiements à Saturny Corneille, menuisier; à Guillaume Jouysse, vitrier. — 1568-1569, pigeon blanc pour le jour de la Pentecôte, 3 sous 4 deniers; — au *fossier*, pour sa peine d'avoir *accoûtré* et mis la corde à la pomme du pigeon, 2 sous. — 1569-1570, *benesquier raccoustré* par Guyon Du Bosc, fondeur. — 1571-1572, procès intenté par Madeleine Bynet, se disant *ladresse*, pour avoir le revenu de Sainte-Venisse. — Inhumation de la femme de défunt le Père-Abbé. — 1572-1573, achat de tuiles pour l'église. — 1574-1575, église couverte en ardoise d'Angers et de Bretagne. — Inhumation de Jérôme Maynet, conseiller au Parlement.— 11 mars 1578, approbation des comptes par le vicaire du grand-archidiacre après visite des sacrements. — 1579-1580, paiements à Louis Guillebert, menuisier, 418 livres; — à Jean Besoche, vitrier, 6 livres. — Inhumation de la fille d'Isaac Lesueur. — 1580-1581, paiement à Louis Guillebert pour l'achèvement des clôtures du chœur, 52 livres 10 sous. — 1581-1582 : « A Pierre Térouenne, menuisier, pour avoir fait une aumere, pour mettre la custode des pestiférés, 16 sous. » La custode avait coûté 10 sous. – 1582-1583, à Jean Dudan, maître sculpteur et imaginier, 36 écus 2 tiers pour avoir fait le crucifix. — 1584-1585, paiements à Jean Doucet, maçon. — Inhumation de noble homme Thomas Maynet, avocat du Roi. — 1586-1587, ments à François Le Vieil, vitrier; — au gardien des Cordeliers pour un *lieutrin* de bois. — « Coffre de bois pour faire un autel à la cave de monsieur saint Romain. » — Coffre de bois de chêne pour inhumer les trépassés. — « A des hommes forts pour avoir tiré du jardin de la rue du Verd-Buisson 2 tables d'autel, qui furent portées en l'église Saint-Godard. » — Inhumation de Guyon Du Bosc, fondeur.

G. 6618. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets, papier.

1586-1605. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen.— Les comptes sont pour une année de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jean Aubourg, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1586-1587; — Guillaume Bérenger, 1588-1589; — Simon Le Mareschal, principal commis au greffe civil du Parlement, 1589-1590; — Guillaume Martin, 1590-1591; — René Le Clerc, sieur du Chastel, 1491-1592; — Jean Le Cerf, conseiller au bailliage et siège présidial, 1571-1592; — Georges Le Brun, écuyer, conseiller au bailliage, 1592-1593; – Jean-Baptiste Le Fort, 1593-1594; — Robert Dufour, avocat au Parlement, 1594-1595; — Noël et Nicolas Jores, père et fils, 1595-1596; — Jean Onffray, procureur commis au bailliage et vicomté de Rouen, 1597 1598; — Jacques Roussel, marchand tellier, 1598-1599; — Guillaume Bence, Élu pour le Roi en l'Élection de Rouen, 1599-1600; — Charles de la Champagne, conseiller à la Cour; Pierre De la Croix, 1600-1601; — Denis Bataille, 1601-1602; — Raoul Martel, procureur au bailliage, 1602-1603; — Nicolas Roussel, 1603-1604; — Guillaume Le Noble, avocat à la Cour, 1604-1605. — Curés : Tholle, 1589-1592; — Jean Machois, 1595-1596. — 1586-1587 : « Le curé doibt faire ou faire faire, en la dite église, 13 poudreures ou semences, 9 de herbes et 4 de feurre, dont la 1re de feurre est la vigille de la Toussaint; la 2e, la vigille de Notre-Dame en advent; la tierce, la vigille de Noël; la quarte, la vigille de la Chandeleur; pouldreure de semence de vert aux vigilles des Rouvaisons, Pentecôte, Trinité, Saint-Sacrement, Dédicace, saint Godard, saint Jean-Baptiste, Notre-Dame mi-Août, Notre-Dame-en-septembre. » — 1588-1589, paiements à François Guiffart, maçon; — à Jean Bezoche, vitrier. — Inhumation d'Antoine Minedorge. – 1589-1590 : liste des personnes qui ont contribué aux réparations des couvertures de l'église en ardoise d'Angers, en vieille ardoise de Gaillardon, en tuiles. — 1590-1591, on pave l'église; on achète du Trésor de Saint-Laurent, 2 piliers que l'on met au chœur; un menuisier fait des piédestaux aux dits piliers, housse la table de l'autel, fait 2 anges qui sont posés sur les dits piliers; les dits piliers et anges peints et dorés, de même que la *croche* où est le *Corpus Domini*. » Aux vitriers pour avoir raccoutré les vitres de la dite église qui avoient esté cassez et ruinez de l'estonnement du canon qui battoit le chasteau, VIxx VI écus. » — 1591-1592: « Liste de ceux qui ont contribué aux réparations des vitres brisées de l'étonnement de canon posé proche du cimetière de la dite église qui battoit le chasteau, détenu et usurpé par les ennemis. » — Mention de la rupture des murs du cimetière pour faire passer l'artillerie qui devait battre le château; — de feu M. Etienne Belot, en son vivant conseiller aux Requêtes du Palais, dont la maison était contiguë au cimetière. — 1592-1593, paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier.— « Au rouetier,

pour reffaire la roue de la lampe et mettre icelle dans le creux de l'église Saint-Godard, 30 sous; — à Jean Petit, libraire, pour avoir raccoutré et relié 4 messels. » — Inhumation du capitaine Triboullet, flamand, et de son sergent, tués le 5 avril 1592; — du sieur de Pierreval, tué en une rencontre près de Dieppe; — de Tristan Herault, tué sur le pont de Pont-de-l'Arche; — d'un *tripotier*. — 1593-1594, inhumation de la petite fille de M. de Hautenoë. — Mention d'un soldat nommé Tout-de-même. — 1594-1595, mention de 4 acres de terre à Boisguillaume, appartenant à la léproserie de Sainte Venisse, et dont le revenu appartenait, parce qu'il n'y avait pas de malades, aux paroisses de Saint-Laurent, Saint-Godard et Boisguillaume. — Paiement fait à Maciot Jourdi, maçon. — Mention de Jacques Verdier, maître du jeu de paume de la rue de la Seille. — 1595-1596, paiements à Jean Besoche, vitrier. — 1597-1598, 2 armoiries peintes par Jean Michel, pour l'Entrée du Roi, 4 livres.— 1598-1599, processionnaires achetés à raison de 12 sous pièce. — 1599-1600, paiements à Jean et Pierre dits Dumont, père et fils, maçons; — à Pierre Minedorge, pour réparation de toutes les vitres historiées; — à un peintre, pour 2 armoiries pour l'Entrée de Monseigneur, 20 sous.— Aux tendeurs pour avoir tendu des tapisseries à l'église, les jours de saint Godard et des Rameaux, 15 écus. — Pour un pigeon blanc et petits oiseaux, le jour de la Pentecôte, 15 sous; — à un garçon pour les avoir jetés, 5 sous. — Pour un *may*, le jour de Pentecote, 5 sous. — 1600-1601 : « Le curé de Saint-Godard, tenu faire 13 poudreures, 9 d'herbes et 4 de feurre, fournir aux vigiles et festes solennelles, 2 cierges et 2 prédications en caresme, entretenir le cierge bénit jusqu'à la Pentecôte, entretenir les cierges pendant les ténèbres. » — Paiements à Pierre Minedorge et à Jean Besoche, vitriers; — à Pascal Follye, menuisier; — à Picquenot, orfèvre; — à Vallentin, libraire. — Inhumation de maître Jean Tiremois, sieur de Hautenoë, avocat du Roi au présidial et bailliage de Rouen, 60 sous. — Mention des aumônes de la chapelle et sépulcre de monsieur saint Romain; — d'un legs de 18 livres fait par M. Le Brun; — de la maison du sieur de la Pille, « qui est la grand maison bricquetée en la grand rue Beauvoisine proche de la petite rue Saint-Laurent; » — de la confrérie de saint Mathurin. — 1604-1605, paiement fait à Graventerre, menuisier; — à Robert Le Sage, peintre sculpteur; — 55 sous pour 6 croix servant à administrer le sacrement de confirmation. — Mises pour l'édification du beffroi et pour avoir fait fondre les cloches; beffroi construit par Nicolas Pavye, charpentier, 270 livres; — cloches fondues par Pierre Buret. — 1er juin 1604, bénédiction de 3 cloches par Jean Le Machois, curé de la paroisse; nommées Florimonde, Espérance, Foy; parrains, MM. Robillard, de Hautenoë, Lermette, avocat; marraines, la femme de M. de la Champagne, conseiller au Parlement, la veuve de M. de Hautenoë. — Mention de la chapelle de Saint-Nicolas; — des bassins du pain bénit; — du sépulcre de monsieur saint Romain; — Comptes signés par l'archidiacre.

G. 6619. (Registre.) — In-folio, 555 feuillets, papier.

1605-1631. — Comptes de la Fabrique de l'église Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Jean Gaultier, huissier pour le Roi en la Chambre des Comptes, 1605; — noble homme maître Scipion de Moges, sieur de Buron, conseiller au Parlement, 1606; — Pierre Colmont, sergent vendeur royal, 1607; — Jacques Crevon, procureur au bailliage, 1608; — Jean Regnoult, 1609; — Louis Vauquet, huissier vendeur royal au bailliage et vicomté de Rouen, 1610; — Simon Mullot, 1611; — Jean Féron, payeur des gages et droits de MM. du Parlement, comme tuteur des enfants sous-âge de feu Me Jean Bouffart, receveur et payeur des dits gages, Trésorier de la dite paroisse, 1612; — Arthur Le Boullenger, avocat en la Cour, 1612-1613; — Hector His, 1613; — Etienne Vivien, 1614; — Etienne Vivien, 1615; — Laurent Vincent, 1er Elu en l'Election de Rouen, 1616; — Nicolas Yauvart, 1617; — Pierre Tiremoys, sieur de Hautenoë, conseiller au Parlement, 1618; — Jean Masson, 1619; — Gilles Le Sauvage, procureur au bailliage, 1620; — Gilles De la Haye, 1621; — noble homme Me Lo de la Groudière, conseiller du Roi, référendaire en sa chancellerie de Normandie, 1622; — Olivier Le Cauchois, 1623; — François Asselin, avocat en la Cour, 1624; — Jean Godeffroy, ci-devant receveur-payeur des gages de MM. de la Cour des Aides, 1625; — Jean-Jacques Darcy, avocat en la Cour, 1626; — David Bence, marchand brasseur, 1627;— Jean De Sens, avocat, 1628;—François Bradechal, receveur des aides en l'Élection de Neufchatel, 1629; — Michel Pepin, procureur au Parlement, 1630 — 1605 : « Pour avoir gecté le pigon et pour des passereaux, 7 sous. Pour ung may d'épine blanche à mettre en l'église (le jour de la Pentecôte). » — 1606, *raccoutrement* des vitres par Pierre Minedorge, vitrier, 8 livres. — 1607, au même, 36 livres. — 1609, pour

l'inhumation de madame Bouvier, 60 sou. On distingue les corps encoffrés de ceux qui sont inhumés sans coffre. — Paiement fait à Jean Baillemont, menuisier, pour un coffre où l'on pose le *Corpus Domini*, le jour des Rameaux. — Mention des chapelles de Notre-Dame du côté de Saint-Laurent; — de Sainte-Ursule du côté du chœur; — de la chapelle du côté du Sépulcre monsieur Saint-Romain. — 1611, paiement fait à François La Chausse, et Jean Boudin, maçons, Nicolas Pavie et Jean Hesbert, charpentiers, pour avoir fait la visite de la tour. — « Au dit La Chausse, pour avoir dressé le devis de l'ouvrage de la tour prétendue faire en la dite église, 60 sous. — A Lois Petit, peintre, pour les armes du Roi, au nombre de 15, affichées en la dite église, au service du feu roi, 7 livres; pour tenture de deuil, 6 livres; pour sonnerie, soir et matin, 12 sous. » — Paiement à Pierre Minedorge, vitrier. — 1611 : « Dict le comptable que, le comble de la dicte tour menassant ruine pour son antiquité, il avoit été décidé, suivant le rapport des experts, de faire élever de massonnerie la dite tour. » Marché avait été fait avec François La Chausse, pour le prix de 2,000 livres devant le bailli de Rouen, le 18 février 1611. — Beffroi fait moyennant 115 livres par Pavie, charpentier; ouvrage achevé le 24 avril 1612. — Mention de 2 petites loges de derrière du chœur de l'église, occupés par le fossier. — 1613, inhumation, le 14 juillet 1613, d'une fille qui avait été tuée par le cheval de Pagalde. — Mention de dragées données aux cueilleresses (femmes qui faisaient la quête), 7 livres 10 sous, article annulé. — 1613, église découverte par la violence et l'impétuosité des vents; on la répare pour 18 livres 18 sous; on emploie de l'ardoise d'Angers. — Façon d'un banc au bas de la tour, pour enfermer les cordes et empescher les enfans de *s'y bransler*. — 1614 : « Receu pour le décès de M. Godefroy, conseiller, porté inhumer aux champs, 60 sols. » — Mention des maçons Aubert Amourette, Pierre Dumont; — du vitrier Jean Bezoche (on lui paye 66 livres pour réparation des verrières); — d'un *hurteur*, de pierre dure du Val-des-Leux, mis à l'entrée de la barrière du cimetière. — 1615, inhumation de l'enfant de M. Pradon. — « Pour 2 armaries faites pour l'Entrée de l'archevêque, 35 sous. » — 1617, à un prédicateur des Carmes, pour avoir prêché les 2 jours des quarante heures, 20 sous. — « Dévotions cueillies pour aider à parfaire le lambris encommencé en la dite église. » — Marché pour ce travail avec M. Marette, marchand de douvains (douvains à 60 livres le millier; pour 2 milliers 600, 153 livres; pour cent et demi de douvains à pipe, 166 livres 10 sous). — On lambrisse d'abord la nef; on couvre le chancel en ardoise; Jean Bezoche, vitrier, met un verre à la lucarne dans le chœur. — Puits de l'église *ravallé*. — 1618, on lambrisse les chapelles, comme on avait lambrissé le chœur; on paie pour ce travail 308 livres au menuisier Josias Le Grand. — On fait peindre, par Michel Michel et par Pierre Jouveaux, le haut des pignons des 2 chapelles de la Sainte-Vierge et de Saint-Nicolas. Ce travail de peinture avait été commencé « par la croupe de dessus le maître autel, » peinte aux frais du curé; la partie entre le premier pilier d'auprès de la croupe et le crucifix avait été peinte aux frais de la Fabrique, qui avait fait aussi blanchir les murailles des 2 cotés du chœur. — Roussel, menuisier, fait l'*encastillement* du maître-autel, et fait l'*écarisseure* de bois des piliers qui l'entourent. On rafraîchit en même temps la peinture du « fond du poisle de dessous le dit maître autel, ainsi que les rideaux. » — M. de Hautenoë fait faire à ses frais, au dessous du crucifix, tout au travers du chœur, une frise en menuiserie avec amortissements. — 1619, inhumation de la mère de M. L'Archevesque, organiste; — d'une fille qui tenait école; — d'un *libernois* (sic.) — Mur du cimetière refait par les maçons Jacques Donnest et Michel David. — 1620, inhumation de Prevost, libraire. — « A Damourette, masson, pour avoir fait 2 benoistiers de massonnerie en l'église, 7 livres 4 sous. — A Thomas Liégard, menuisier, pour les chandeliers et ornements de menuiserie par luy faits au-dessus des caroles qui sont aux costés des chapelles, 26 livres 4 sous. » — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1621, paiements à Liégard, menuisier, pour des *formes*; — à Guillaume Abraham, peintre sculpteur, pour peinture du tabernacle, 43 livres. — 1622, au curé de Saint-Amand, pour avoir prêché, durant l'avent, à Saint-Godard, 30 livres. — « Au fossier et à un autre homme, pour avoir fait un cerne et osté les ossements qui estoient sur le revestiaire et iceux mis dedans, 60 sous. » — Paiements à Pierre Dumont, maçon; — à Bontemps, orfèvre. — 1623, inhumation, le 15 février 1623, de Jacques Berthier, sieur de Rougeval, d'auprès Carentan, décédé à l'auberge de *la Lune*. — Service pour Raoulin Couard. — Paiement à Aubert Amourette, maçon. — 1624, inhumation de M. de la Champagne, conseiller à la Cour, 12 livres; — du fils de Loppidé, peintre, 30 sous. — Achat de 2 missels réformés, 22 livres. — Bancs faits par Guillaume Cousture, menuisier, 27 livres. — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1625, inhumation de M. Antoine Bouvier, procureur au bailliage, 60 sous; legs

faits par lui de 100 livres à la Fabrique. — Paiements à Jean Regnault, maçon ; — à Guillaume Cousture, menuisier (pour un confessional, 16 livres); — à Bénard Liégard, autre menuisier.— 1626, inhumations du frère de M. Behoult, décédé en la maison de M. Guillart, pédagogue ; — de la damoiselle, femme du sieur de la Champagne, conseiller (inhumée dans le chœur de l'église). — Paiements à Richard Le Conte, serrurier; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1628, inhumations de Jacques De Beauvais, libraire ; — de la femme de Lallemant, libraire ; — de Madame Le Guerchois. — Achat de bois pour chauffer le prédicateur de l'avent et du carême. — Paiements à Jean Cousture, menuisier; à Jean Bezoche, vitrier. — « Clôture faite à une façon de chapelle dans le cimetière, 44 livres tournois. » — 1629, inhumation de M. de Beaumont, conseiller en la Cour, 36 livres ; — de M. Guillart ; — du sieur De Rouves, imprimeur ; — du fils de M. Tanquerel. — Livres d'église écrits sur vélin par François Manssel, maître écrivain de Rouen ; on lui paie 313 livres 13 sous. — Pour la reliure des livres, 22 livres 22 sous. — Autre paiement « à un chapelain de Saint-Vincent, qui avait prins garde à ce qu'il ne fust faict faulte en la note des dicts livres. » — Paiements à Le Sage, fondeur, 19 livres 2 sous ; — à Enoch et Pierre Lesueur, maçons (*benestiers* aux 2 portes) ; — à Cousture, menuisier ; — à Philippe Liégard, autre menuisier (12 livres pour 2 encastillements de tableaux) ; — au surnommé Loppidé Micet, peintre (25 livres pour la façon de 2 tableaux où sont representés 2 anges posés sur le maitre-autel) ; — à Guillaume Michel, peintre (100 sous pour avoir rafraîchi la contretable du maitre-autel) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1630, inhumations d'un surnommé Martel, 60 sous ; — de M. Le Noble, conseiller en la Cour. — Pour le pigeon, 8 sous ; pour l'avoir jeté, 5 sous ; — pour un mai (le jour de la Pentecôte), 16 sous. — Au prédicateur de l'avent, 4 livres. — A François Manssel, maitre écrivain, pour avoir fourni, écrit, noté 3 cahiers de vélin, 16 livres 18 sous. — Paiements à Liégard, menuisier (marchepied à la petite chaire ; bassets des patères réparés). — « A Bezoche, vitrier, pour la vitre mise sur la porte vers la rue Beffroi et au masson qui a travaillé à la pierre pour l'écarrir, 50 livres. » — Réparation à une des vitres de la chapelle Saint-Joseph. — Visites de l'archidiacre Behotte, 5 novembre 1608, 11 décembre 1609, 9 mars 1616, 9 février 1618, 4 décembre 1619, 20 décembre 1624 ; de ses commis, Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, dernier février 29 octobre 1619, 19 décembre 1622 ; Le Royer, dernier novembre 1618 ; Acarie, 22 décembre 1621. — Inventaires des meubles de l'église dressés à l'entrée en fonction des nouveaux Trésoriers : 2 coussins de velours gris figuré ; 1 petit tableau de tapisserie auquel y a une figure Notre-Dame, encastillée de bois ; un coissin de taffetas bleu ; 1 bannière de damas incarnat, y ayant, d'un costé, une figure Notre-Dame ; d'autre costé, une figure de saint Godard ; un coissin de velours gris brun, 1608 ; — un parement d'autel de satin incarnat, sur lequel sont 2 figures des saints Michel et Nicolas, bordé et frangé de soye violet, fort vieil, 1609 ; — tasse d'argent servant à la communion, custode d'argent dans lequel est le *Corpus Domini*, servant le jour du Saint-Sacrement ; pavillon de camelot rouge avec les rideaux ; touaille de double œuvre à grand Venise, pour servir à la communion, 1625 ; — ciel de damas blanc à mesmes parements, servant au poisle du maitre-autel, 1627. »

G. 6620. (Registre.) — In-folio, 528 feuillets, papier.

1632-1655. — Comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen, allant de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Thomas Martin, 1631 ; — Robert Lermette, conseiller du Roi au présidial et bailliage de Rouen, 1632 ; — Richard Trouvé, 1633 ; — Guillaume Amelin, curé de la paroisse, 1634 ; — Adrien Trosnel (compte présenté par Jeanne de Gassier, sa veuve), 1635 ; — David Salingant, 1636; — Nicolas Le Prevost, sieur de Grandchamp, avocat général en la Cour des Aides, 1637 ; — Samuel Lerminier, marchand, 1638 ; — Jacques Frontin, sieur du Tot et de la Hauteville, conseiller du Roi, auditeur en ses Comptes de Normandie, 1639 ; — François Fessard, 1640 ; — Charles Le Cointe, maître des eaux-et-forêts en la vicomté de Rouen, 1641 ; — Jean Carie, avocat enquêteur et examinateur pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1642 ; — Catherin Chéron, marchand, 1643 ; — Noël David, procureur au bailliage, 1644 ; — Antoine Ruffy, auneur de toiles en la ville et banlieue de Rouen, 1645 ; — Louis Osmont, sieur du Fresne, 1646 ; — Antoine Le Febvre, écuyer, sieur du Pont-Brocard, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1647 ; — Pierre Pellerin, avocat au Parlement, 1648 ; — Adrien De la Place, procureur au bailliage, 1649 ; — Antoine Tullon, écuyer, sieur de la Jublinière, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1650 ; — Pierre Bigot, écuyer, sieur des Parquets, Trésorier de France au Bureau des Finances,

1651 ; — Jacques Roussel, marchand, 1652 ; — Nicolas Martel, lieutenant particulier en l'amirauté de France au siège général de la Table de Marbre, 1653 ; — Robert Lermette, lieutenant général en l'amirauté de France au siège général de la Table de marbre du palais à Rouen, 1654. — 1631, Amelin, curé, en remplacement de M. Machois. — Inhumation de M. Le Picard, curé des Baons.— Paiements à Noël D'Yvetot, maçon ; — à Cousture, menuisier ; — à Pierre Abraham, sculpteur (14 livres pour les images de saint Romain et de saint Godard, mises à la devanture de la maison du Trésor, occupée par le nommé La Touche) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — Avis donné par le curé que plusieurs personnes, mues de dévotion, offrent de donner 1,000 livres pour subvenir à l'achat des orgues. — 1632, inhumation du sieur de Moulineaux. —Mémoire de ce qu'il convient faire pour la construction des orgues de Saint-Godard qui devaient être pareilles à celles des Cordeliers ; énumération des jeux : jeu de bourdon de 4 pieds bouché ; jeu de 4 pieds ouvert, nommé le prestant ; jeu de doublette ouverte ; jeu de fourniture ; jeu de cymbales ; flûte de 2 pieds ; jeu de sifflet, etc. » — Devis fourni par M. Titelouse, chanoine, « l'un des plus habiles organistes de France. » — Marché fait avec Guillaume Lesselié, facteur d'orgues, demeurant à Rouen, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, par le prix de 5,000 livres et 200 l. pour le vin. Guillaume Le Thuillier, menuisier des orgues ; Etienne Mazeline, sculpteur des orgues, qui ne furent finies qu'en 1641, si l'on en juge par les paiements. — 1633, inhumations, le 25 avril, de M. Tanquerel ; — de l'enfant de Philippe Chamois. — Paiements à François Mansel, écrivain à Rouen (avait écrit l'office de la Sainte-Croix) ; — à Jean Bezoche, vitrier « 6 livres pour avoir fait une vitre où était représentée, au mitan, l'image de Notre-Dame ». — 1634, inhumations de maître Adrien Bérenger, chanoine de la cathédrale ; — de Guillaume Cavelier, fondeur. — Paiements à Pierre Hastin, charpentier (160 livres pour la plate-forme des orgues). — 1635, paiements à un menuisier (20 sous pour 4 croix de bois à porter aux maisons des personnes qui recevaient l'extrême-onction ; la peinture coûta 40 sous) ; — à Charles Couard, maître peintre (18 livres pour la peinture du devant d'autel, etc.) ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1637, 58 articles d'inhumations.— Inhumations de la femme de M. Le Clerc, musicien ; — de la maîtresse de l'*Ermitage* ; de la femme d'un surnommé Hance, peintre. — Paiements à M. Farin, prêtre, organiste, habitué en la paroisse, 37 livres 10 sous ; — à Jean Bezoche, vitrier. — 1636, 63 articles d'inhumations.— Procès entre les curés de Saint-Godard et de Saint-Patrice pour l'emplacement du château. — 1638, 88 articles d'inhumations.— 1639 : « Le 6e jour de juin, au dit an, pour l'ouverture de la terre du sieur Pradon, enterré dans l'église, a esté donné par son fils, en exécution du testament du dit défunt, 20 livres. — Paiements à M. Guerente, orfèvre ; — à Jean Bezoche, vitrier, 70 livres 8 sous 3 deniers. — 1640, paiement à Jehan Yon, menuisier. — 14 décembre 1640, fondation faite par Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, pour lui et pour Marie Tallon, sa femme. — 1641, service pour un surnommé Aubert, « lequel avoit esté tué par des personnes qui avoient eu rémission, 7 livres 12 sous. » — « Pour le voïage de Gaillon d'avertir M. l'archevesque, le 16 mars 1642, de la fortune arrivée en la dite paroisse, 7 livres 6 sous ; » vin donné à l'évêque d'Evreux, qui réconcilia l'église, 17 livres 15 sous.— 9 septembre 1641, rapport présenté sur les orgues de Saint-Godard, pour leur réception, par les organistes de Rouen, frère Isaïe Le Prevost, prêtre, organiste des Cordeliers ; Jacques Le Febvre, organiste de la Cathédrale ; Nicolas Roussel, organiste de Saint-Ouen ; Pierre Mallet, organiste de Saint-Maclou. — 1642, inhumations de la femme de Pierre Lesueur ; — de Cousture, menuisier. — Paiements à Jean Le Sage et Nicolas Paon, fondeurs ; — à Guerente, orfèvre ; — à Claude De Villiers, facteur d'orgues, représentant le droit de Guillaume Lesselié ; — à Bezoche, vitrier. — 1643, obsèques du feu roi ; armoiries posées à l'entour de l'église ; total de la dépense faite à cette occasion, 40 livres. — Paiement à Jean Bezoche, vitrier. — 1644 : « Arrêté que, à l'avenir, les sépultures dans l'église seront taxées à 4 livres pour les hommes ; à 40 sous pour les enfants. » — 1646, inhumations, le 4 juillet, du père de M. Farin, clerc ; — de M. Guillaume Le Noble, ancien Trésorier ; — de Jean Feré, avocat. — 1647, sonnerie pour l'inhumation d'Adrien Le Seigneur, sieur de Reuville, porté à Saint-Jean, le 29 avril 1647. — Inhumation, le 21 octobre, de Charles Duval, lieutenant-général en la vicomté de Rouen. — 1649, inhumation de M. Morel, conseiller en la Cour. — Paiements à Jean Combault et Jean Regnault, maçons ; — à Abraham Hardouin, plombier ; — à Roger Bezoche, vitrier. — 1650, règlement sur la requête des maîtres des confréries du Saint-Sacrement, de saint Godard et de saint Romain, fondées en la chapelle de la Vierge, pour leurs inhumations dans l'église Saint-Godard. — Paiement à Jean Larchevesque, maçon. — Plantation de 3 or-

mes dans le cimetière Saint-Godard. — 1651, inhumations de madame de Miromesnil, le 25 mai ; — de Vincent Coquerel, conseiller au bailliage, le 4 mai. — Paiements à Henri Gosset, maître maçon, 550 livres ; — à Mᵉ Hérouet, avocat ; 4 livres pour un plaidoyer. — 1652, inhumations de MM. de Buchy et Charles de Toustain, sieur de Frontebosc, conseillers en la Cour ; — d'Anne Grisel, veuve de Nicolas Deshommets ; — de Catherine Osmont, femme de Louis Masselin, avocat à la Cour. — 1653, inhumations d'Adrien Lamy, conseiller à la Cour ; — de Pierre Daré, libraire ; — de Marc-Antoine de Lemperière, sieur de Bénouville, porté à Saint-Laurent. — Mention des frais faits en la chapelle de la Vierge par Jeanne Morant, mère de Pierre de Becdelièvre, sieur du Grand-Quevilly, premier président en la Cour des Aides de Normandie. — Inhumation de M. Le Noble, conseiller. — Visites de l'église par M. D'Aguillenguy, grand archidiacre, 3 octobre 1642, 12 octobre 1652. — Inventaires du mobilier de l'église, au commencement de chaque compte.

G. 6621. (Registre). — In-folio, 496 feuillets : relié en parchemin.

1655-1683. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Adrien De Lespine, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1655-1656 ; — Etienne Le Maryé, greffier au bailliage, 1656-1657 ; — Noël Germain, procureur en la Cour, 1657-1658 ; — Richard Lallemant, marchand libraire, 1657-1658 ; — Rollande Bailleul, avocat en la Cour, 1657-1660 ; — Henri Thibault, 1661-1662 ; — Guillaume Lespeudry, 1662-1663 ; — Gaston de la Place, sieur de Montbray, 1663-1664 ; — Nicolas Le Vasseur, écuyer, sieur d'Auberbosc, 1664-1665 ; — François Agasse, sieur de la Noë, conseiller du Roi en l'amirauté de France, au siège de la Table de Marbre, 1665-1666 ; — Jean-Pierre Dufour, écuyer, sieur du Faulc, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1666-1667 ; — Robert Toustain, conseiller du Roi au présidial de Rouen, 1667-1668 ; — Louis-Charles de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1668-1669 ; — Augustin Le Petit, écuyer, seigneur et patron de Canon, avocat en la Cour, 1669-1670 ; — Jean Bocquet, avocat en la Cour, 1670-1671 ; — Etienne Theroulde, procureur au Parlement, 1671-1672 ; — Barthélémy Banastre, 1672-1673 ; — Abraham Carré, avocat en la Cour, 1673-1674 ; — Nicolas Le Boullenger, commis au greffe civil de la Cour, 1674-1675 ; — M. Amelin, curé, Trésorier, décédé dans l'exercice de sa charge, remplacé par Charles Vallée, procureur au bailliage, 1675-1676 ; — Thomas Le Dain, avocat en la Cour, 1676-1677 ; — Thomas Martin, 1677-1678 ; — Pierre Du Marest, avocat en la Cour, 1678-1679 ; — M. de Feuguerolles, conseiller au Parlement, 1679-1680 ; — M. Tiremois de Hautenoë, sieur d'Arqueville, 1680-1681. — Curés : Amelin, décédé le 28 novembre 1675 ; — Auvray, 1675 ; — Cathalan, 1692. — 1655-1656, rente payée par Madeleine Ribault, veuve de feu messire Adrien Lamy, baron de Tubeuf, conseiller au Parlement. — Paiements à François Farin, clerc de la paroisse et organiste. — Dépense pour le pigeon de la Pentecôte. — 17 avril 1656 : « Arrêté que, de ce jour à l'advenir, les Trésoriers, qui ne voudront faire de festins, donneront et paieront, au proffit du Trésor, à la rendition de leur compte, la somme de 150 livres au moins. » — 4 juin 1657, devis et marchés des augmentations faites à la contretable par le sieur Jean Racine. — 1656-1657, à Jean Racine, sculpteur, 1,300 livres ; — à Roger Bezoche, vitrier, 100 livres ; — paiement à un oublayer pour le pain à célébrer. — 1657-1658, à Jean Racine, maître sculpteur, 860 livres. — « Plus pour les 2 tableaux du tabernacle, le velours et broderie du dit tabernacle, la somme de 128 livres, dont il ne sera cy fait despence, attendu que M. le curé l'a payée. » — 1658-1659, inhumations de M. Fournier, avocat, 21 mars 1658 ; — de dom Maur Pincherne, religieux anglais, 11 avril 1658. — Paiements à François Le Cousturier, vitrier, pour travaux à la chapelle Saint-Joseph ; — à François Malassis, libraire, pour reliure de 2 missels, 15 livres. — 1659-1660, mention du décès de M. de Buchy, conseiller en la Cour, dont le corps fut porté à Sainte-Croix-sur-Buchy. — 1661-1672, paiements à Nicolas Martin et Henri Duquesné, vitriers. — 1667-1668, paiements à François Langlois, maître fondeur à Rouen ; — à Simon Le Cousturier, maître peintre-vitrier ; — à Henri Du Quesné, maître vitrier. — 1669-1670, inhumation de Gabriel Dupont, conseiller au bailliage, 12 livres, 31 octobre 1669 ; — de Jacques Coquerel, avocat en la Cour, 23 février 1670. — 1670-1671, paiement de 10 livres 10 sous à Noël Jouvenet, maître sculpteur, pour avoir gravé la tombe du sieur Morel. — 1671-1672, inhumation ou service de M. Robert Le Roux, sieur du Bourg-Theroulde, 8 livres, 13 août 1671. — Paiement de 105 livres 14 sous, à M. De Villers, facteur d'orgues. —

1673-1674, inhumation de M. François de Brèvedent, 16 novembre 1673. — A M. Farin, clerc de la paroisse, pour toucher les orgues, 20 livres ; — pour acquit des messes de fondation de M. de Hautenoë, 88 livres. — 1677-1675, paiements aux serviteurs de M. Jouvenet, sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable d'autel ; — à Antoine Martel, menuisier ; — au greffier du Chapitre, « pour un acte de déposition de témoins pour obtenir la permission de bâtir dans le cimetière, » 3 livres. — 15 avril 1675, M. Brunet, nommé Trésorier, obtient d'être exempt de cette charge, moyennant 300 livres ; le curé accepte la gestion. — 1675-1676, à madame Farin, héritière de feu M. Farin, pour gages de ce dernier, comme organiste, 10 livres ; — à la même, 72 livres 10 sous. — M. Marin Tonnelier, curé de la Pommeraye, remplace comme Trésorier M. Amelin, curé de Saint-Godard, décédé. — 1677-1678, M. Gabriel Dupont, curé et seigneur de Sainte-Marie-en-Vexin et de Monbrun, présente le testament de feu M. Dupont, conseiller au présidial de Rouen, 18 juillet 1677. — Paiements à Mustel, menuisier ; — à Neville, sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle. — 1678-1679, service pour Guillaume Hatesse, avocat, dont le corps fut porté à Saint-Amand, 24 avril 1678. — 26 octobre 1680, fondation pour Marie Coquerel, veuve de M. Jacques Hersen, doyen des avocats de la Cour des Aides. — 1679-1680, inhumation, à Saint-Godard, de la femme de Jouvenet, 1er janvier 1680. — 1680-1681, inhumation de M. Fortin, avocat, 11 décembre 1680. — Paiements à Michel Brière et Martel, menuisiers. — 1683-1684, on fera marché avec Robert Ingoult, pour la réparation des orgues (23 mai 1683). — Visite de Saint-Godard par M. Le Cornier, docteur en théologie, grand archidiacre, 10 avril 1658. — Inventaire du mobilier de cette église : « Les reliques de Sainte-Ursule, enchassées en argent.— Six caisses de reliques dont il y en a 2 enrichies de testes de chérubins et moresques d'argent. »

G. 6622. (Registre.) — In-folio, 151 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1682-1691. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : Philippe Le Sauvage, greffier aux requêtes du Palais, 1682-1683 ; — Scipion Allain, écuyer, seigneur de Bonbanville, 1683-1684 ; — Robert Guyot, écuyer, sieur des Fontaines, 1684-1685 ; — Charles Duhamel, contrôleur des gages de MM. de la Cour des Aides, 1685-1686 ; — Jean Ribard, 1686-1687 ; — Martin Le Flament, 1687-1688 ; — Antoine Baudouin, procureur, 1688-1689 ; — Romain Duhamel, 1689-1690 ; — Charles de Moges, sieur de Buron, 1690-1691. — 1682-1683, paiement de 306 livres à Jean Le Vieil et Henri Duquesnay, vitriers. — 10 octobre 1683, Martin Cousture, prêtre habitué, organiste, expose que le grand orgue a été entièrement gâté par la dernière tempête ; il offre de faire refaire les sommiers et un jeu de 8 pieds ouvert, moyennant 30 livres de rente viagère à son profit ; proposition acceptée. — 1683-1684, à Jean Lequeu, menuisier, pour travaux faits aux orgues, 103 livres. — 1684-1685, « à Louis Le Vieil, vitrier, fils de Jean Le Vieil, qui a achevé le marché encommencé par son père pour la réparation des vitres de l'église, 86 livres 12 sous. » — A Jouvenet, maitre sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable, etc..., 22 livres. — 1865-1686, à Ingoult, facteur d'orgues, 137 livres 10 sous. — A Louis Le Vieil, vitrier, pour reste du marché, 27 livres 10 sous. — 1686-1687, recette pour les bancs de l'église, 114 livres 15 sous. A Louis Le Vieil, vitrier, 15 livres. — A Jean Le Vieil, maître peintre-vitrier, 40 livres. — 1687-1688, recette pour les inhumations, 232 livres. — 1688-1689, recette pour les inhumations, 212 livres. — Mention d'une maison près du cimetière, occupée par le sieur Jouvenet, sculpteur.

G. 6623. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1690-1696. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : Charles de Moges, sieur de Buron, 1690-1691 ; — Jean-Nicolas de Lespiney, seigneur de Montigny, 1691-1692 ; — Etienne Le Maryé, conseiller du Roi au bailliage et présidial de Rouen, 1692-1693 ; — Etienne Fleurigant, 1693-1694 ; — Guillaume Hue, sieur de la Trouerie, conseiller au Parlement, 1695-1696. — 1691-1692, on démolit la devanture du chœur qui menaçait ruine ; Robert De Gouy, menuisier.—1694-1695, inhumations de Jacques Le Boulenger, libraire, 12 livres, 8 mars 1695 ; — de Geneviève de Saint-Christophe, 12 livres, 10 mars 1695. — 22 avril 1696, Richard Lallemant, marchand libraire, donne au Trésor 300 livres pour être dispensé de la charge de Trésorier.

G. 6624. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1696-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jacques Coquerel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1676-1697 ; — Raoul Duval, écuyer, sieur d'Autigny, 1697-1698 ; — Jacques Pottier, auditeur en la Chambre des Comptes, 1698-1699 ; — Charles Vallée, procureur au bailliage, 1699-1700 ; — Guillaume Le Planquois, échevin de Rouen, 1700-1701 ; — Pierre-Marc-Antoine Racine, sieur du Tremblé, correcteur en la Chambre des Comptes, 1701-1702 ; — M. de Lamperière, sieur de Bénouville, conseiller du Roi au Parlement de Rouen, 1702-1703. — 1696-1697, à M. Lallemant, libraire, pour 3 missels et 6 processionnaires, 70 livres. — 1698-1699, pour 3 tableaux de préparation à dire les messes, 2 livres 1 sou. — 1702-1703, à Madame Jouvenet, pour avoir réparé les dentelles des aubes, 23 livres.

G. 6625. (Registre). — In-folio, 219 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1702-1711. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : Jean de Lamperière, sieur de Bénouville, conseiller au Parlement, 1702-1703 ; — Joachim Pellerin, sieur de la Coudraye, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, 1703-1704 ; — François de Montigny, 1704-1705 ; — Quirin-Léger Pigache, procureur au dit siège, 1705-1706 ; — René Godier, procureur au Parlement, 1706-1707 ; — Jacques De la Neufville, 1707-1708 ; — Charles Ansel, 1708-1709 ; — Robert Cabeuil, sieur de Langrume, contrôleur général des Domaines en la Généralité de Rouen, 1709-1710 ; — Joseph Le Boullenger, marchand libraire, 1710-1711. — 17 janvier 1706, on délibère sur les travaux à faire pour réparer les dégâts causés par les gros vents et tempêtes de la fin de décembre 1705. — 1704-1705, à Charles Le François, maître sculpteur, sur le marché de la construction du crucifix, 100 livres, — 1705-1706, pour un canon de messe, 1 livre. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6626. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1711-1717. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Choffard, 1711-1712 ; — Claude Courel, 1712-1713 ; — Robert Marette, maître chirurgien, 1713-1714 ; — Marie Gaillardon, veuve et héritière de défunt Pierre Bérard, 1714-1715 ; — M. Germain, 1er avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1715-1716. — 1711-1712, inhumation d'un écolier de 5e, 4 livres.— 1713-1714, inhumations de M. Le Mire, de M. Doumesnil, de Mlle de la Bretonnière. — 1714-1715, inhumation de M. de Soquence. — A Robert De Gouy, menuisier, 124 livres ; — au sieur Jouvenet, peintre, 20 livres 9 sous. — 1715-1716, inhumations de M. de Fontenelle, de M. Le François, prêtre, de M. de Varneville, conseiller au Parlement, de M. de l'Ouraille.

G. 6627. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1716-1721. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : M. Soyer, écuyer, sieur d'Intraville, 1716-1717 ;—M. Quentin, écuyer, seigneur de Morigny, maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1717-1718 ; — Michel Brice, 1718-1719; — Louis Le Dain, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège général de la Table de Marbre, avocat au Parlement, 1719-1720 ; — Marin Ribard, marchand, 1720-1721 ; — Etienne-Sanson Quillebeuf, marchand, 1721-1722 ; — Jacques Flament, 1722-1723. — 1716-1717, inhumation de madame de la Mésangère, 20 livres. — 17 juin 1718, « sur l'advis que les sieurs curé et Trésoriers ont eu que plusieurs parroissiens, qui estoient à la procession de Sainte-Croix Saint-Ouen, ont eu la témérité de couper la corde et toile qu'on avoit mise au lieu ordinaire, et qui faisoit la séparation des 2 paroisses, et mesme commis plusieurs violences et voies de fait, de telle sorte qu'il y a plusieurs parroissiens qui sont extrêmement blessés et en péril de leur vie, et notamment commis par 2 ecclésiastiques qui estoient en chappes, ce qui a causé un grand scandalle à la religion, nous, curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard, avons délibéré qu'il soit donné une dénoncia-

tion à M. le procureur du Roy du bailliage. » — 1717-1718, inhumation de M. Estard, prêtre. — 1718-1719, inhumations de M. Abraham Bordier, prêtre ; — de Mr Charles d'Auber de Vertot ; — de M. de Saint-André. — 1719-1720, transport à l'Oratoire du corps de madame Dufour. — Inhumations de David Ferrant ; — de M. Fautereau de Crétot ; — de madame Le Blanc ; — de madame la présidente de Vernouillet. — A Robert Goujon, sculpteur, pour avoir nettoyé la contretable, 3 livres. — 17 août 1721, « veu le certificat représenté par M. Le Dain du sieur Duval, directeur de la Monnoye de cette ville, en date du 14 du présent mois, par lequel il paroist que le dit sieur Le Dain a porté en la dite Monnoye la somme de 8,000 livres en or et argent, les 28 et 29 mars 1720, acte accordé de la représentation du dit certificat. » — 1720-1721, transport des corps de MM. de Barville et de Sonning. — Inhumations de M. Dambrin, chirurgien ; — de madame de Commanville ; — de madame d'Ectot ; — de Mlle de Hardivilliers ; — de M. de Rampan. — Au sieur François, sculpteur, pour avoir raccommodé le tabernacle, 50 livres. — 1721-1722, inhumations de Mlle Le Page ; — de M. de Brachy ; — de M. de Rougeville ; — de Mlle Housset.

G. 6628. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1721-1731. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jacques Duchemin, procureur au Parlement, 1723-1724 ; — Louis Olivier, procureur au présidial de Rouen, 1724-1725 ; — Michel Dupont, receveur-payeur des épices de la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1725-1726 ; — M. Paon, 1726-1727 ; — M. Dufour, conseiller au bailliage et présidial de Rouen, 1727-1728 ; — M. Caillot, écuyer, sieur d'Espérande, correcteur ordinaire en la Cour des Comptes, 1728-1729 ; — Nicolas Lallemant, ancien prieur, juge-consul, 1729-1730 ; — Vincent-Raoul Duval, seigneur de Varengeville, 1730-1731. — 17 mai 1724, M. Bourdon, prêtre, agréé pour toucher l'orgue, quand le sieur Cousture ne pourra le faire ; ses gages, de 60 livres, augmentés de 30 livres. — 12 mars 1725, le sieur Moisel, prêtre, fait remettre, par un de ses écoliers, le chanteau, se prétendant exempt du pain bénit à raison de sa qualité de prêtre. On fera contre lui les diligences nécessaires. — 18 mars 1725, Thierry, facteur d'orgues à Paris, consulté sur les réparations à faire aux orgues de Saint-Godard ; on l'invitera à venir à Rouen. — 15 avril 1725, on convient avec ce facteur d'un prix de 3,300 livres. — 6 mai 1725, M. Fournier d'Offranville se prétend, à raison de sa charge de Trésorier de France, dispensé d'accepter sa nomination de Trésorier de la Fabrique ; il offre pourtant 300 livres, à condition qu'on lui accorde un banc et droit d'assister aux assemblées, et autres prérogatives du Trésor ; accepté. — 10 juin, même année, on accepte le devis de l'ouvrage de menuiserie à faire aux orgues par Charles De Gouy. — 1723-1724, inhumations de madame du Tot, épouse de M. Lanquetot ; — de madame d'Autheuil ; — de M. Dupont de Marcilly ; — de monsieur Le Conte, substitut du procureur général. — 18 avril 1726, marché avec le sieur Le Prince, pour peindre le buffet des orgues. — 28 avril 1726, M. Drouet, prêtre chapelain, annonce les dernières volontés de M. Cousture, en son vivant, chapier et organiste ; fondation pour le dit Cousture. — 22 septembre 1726, M. D'Agincour, désigné pour procéder à la visite et réception des orgues. — 23 décembre, réception des orgues ; on paiera 24 livres à M. D'Agincour. — 1725-1726, sonnerie pour l'inhumation de M. de la Bucaille porté, le 15 mai, à l'église de Saint-Pierre-le-Portier ; — pour celle de madame de Quevilly, portée, le 31 mai, en l'église des Carmes. — Inhumations de madame de Tronches de Chêpy, dans le chœur de Saint-Godard, 50 livres, 25 mai ; — de madame Dufay ; — de M. Ribard ; — de madame Buffier, femme de M. Renault, avocat. — Paiements à M. De Gouy pour le buffet des orgues ; — à M. le Prince, peintre. — 1726-1727, inhumations de Philippe-Nicolas Marye, neveu de M. le curé (13 septembre) ; — de Henri de Pas des Vastines (20 septembre) ; — de madame de Boisguillebert de Pinterville, dans le chœur, 31 janvier. — 15 juin 1728 : « Charges, clauses et conditions du marché à faire pour le pavé de Saint-Godard. La partie de chaque côté de la nef, sur la longueur totale de l'église, sera construite et pavée avec tombes d'égale largeur sur toute la longueur, dont les moindres seront de 2 pieds ; le restant des autres places seront pavés des anciennes tombes et autres pierres de la démolition de l'ancienne église qui sont placés aux endroits où il sera ordonné...... seront retaillées et escarries. Entrepreneurs, Michel Cretel et Jacques Hébert, maîtres maçons. » — Marché avec Hubert Buret, pour refondre la seconde cloche et la remettre d'accord avec la première et la troisième. — 27 janvier 1729, opposition du duc d'Antin, inspecteur des bâtiments de Sa Majesté, à la délivrance des tombes destinées pour le pavage ; on propose de les rempla-

cer par des tombes provenant de la carrière d'au-dessus du faubourg Saint-Jacques. — 1727-1728, inhumation de Louis Flavigny, écolier, demeurant au Séminaire de Joyeuse (18 novembre 1727), 30 livres.— A Jacques Rozain, graveur, 10 livres. — 31 juillet 1729, gratification de 48 livres aux Mathurins qui avaient prêté, dans leur monastère, une place pour la refonte de la cloche. — 1728-1729, transport du corps de madame de Martainville, 22 avril; — de madame Geneviève Gosselin d'Isigny, 3 septembre; — de M. le président de Quevilly, 9 octobre ; — de M. d'Intraville, 25 octobre. — Inhumations de Claude-Scipion Allain de Boubanville, 3 mars ; — de M. Pley, avocat, 24 mars 1729 : — de M. Pierre Féral, 26 mars;— de madame de Montigny, 11 avril. — « A un archer de la Prévôté pour garder la porte de l'église lors du commencement de l'ouvrage de Saint-Godard, et pour 3 bouteilles d'eau-de-vie de gratification aux manœuvres qui fouilloient la terre, 3 livres 5 sous. » — 25 mai 1730, « arrêté que chaque Trésorier ou autre qui prétend avoir droit de banc, soit dans la nef ou dans les ailes, payera 50 livres pour en jouir, leur vie durant, ainsi que leurs épouses. » — 11 janvier 1731, remerciements à MM. Marye, écuyers, pour le don qu'ils voulaient faire à l'église, des ornements qui avaient appartenu à leur frère, ancien curé de la paroisse. — 1727-1730, inhumations de Vincent-Raoul-Pierre Duval d'Autigny (16 juin); — de M. de Pinterville, lieutenant-général, dans le chœur (24 novembre 1729), 50 livres ; — de M. Guillebert, prêtre, 11 décembre ; — de Thomas Davoult, avocat, 6 mars. — A madame André, orfèvre à Paris, pour une croix d'argent, 569 livres. — Au sieur Maintru, graveur, pour avoir gravé, sur une planche d'étain, les noms et les qualités de M. de la Blandinière pour mettre sous la première pierre du pavage de l'église, 6 livres. — 21 août 1731, marché avec M. De Gouy, menuisier, pour façon et fourniture de 93 bancs. — Etat du mobilier de la paroisse : « Un tapis de petit point, destiné pour la chaise et 3 pentes pareilles. » — 1730-1731, inhumations de Mlle Rose Le Diacre des Essarts ; — de M. Faucon, conseiller au bailliage (25 octobre); — de M. Amable N. L. Marye, curé (6 janvier). — 30 mars 1732, on fait observer que les deux piliers de l'entrée du chœur courent risque d'être endommagés par la pesanteur des gros massifs des épitaphes ; on conférera à ce sujet avec les héritiers des fondateurs. — 11 mai 1732, on reconnaît l'urgence de faire travailler à la vitre qui fait face à la chapelle de la Sainte-Vierge, attendu que les meneaux menaçaient ruine ; la maçonnerie était aussi endommagée ; on emploiera à la restauration les pierres provenant de la démolition du tombeau de Mme de Blosseville.

G. 6629. (Registre.) — In-folio, 199 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1731-1741. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Charles Le Boulenger, chevalier, seigneur des Roques, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, 1731-1732; — Pierre-François Hays, pour M. François Hays, sieur de la Motte, doyen de MM. les conseillers de la vicomté, 1732-1733 ; — Marin Gohon de Corval, 1733-1734 ; — M. Masselin, avocat au bailliage, 1734-1735 ; — M. de Pontrevé, curé, 1735-1736, 1736-1737 ; — Dambrin, chirurgien, 1737-1738; — M. Campion, 1738-1739 ; — Marin Ribard, marchand, 1739-1740;—Le Sellier, 1740-1741.—1731-1732, inhumations de messire Charles Le Boulenger, dans le chœur, 1er juin ; — de Jean-Baptiste de Saint-Ouen-d'Ernemont, 7 janvier ;—de Marie-Anne Vivien de la Champagne. — 1732-1733, inhumation, dans le chœur, de M. le président de Nogent, Trésorier. On note que les héritiers n'ont voulu payer que 20 livres à cause de sa qualité de Trésorier, qui lui donne droit de 30 livres. — 1733-1734, inhumation, dans le chœur, de M. de Martainville, 12 mai. — 1734-1735, inhumations de madame Masquerel d'Hermanville, 12 juin ; — de madame du Caron de Ramfeugères, 27 octobre ; — de M. Le Court de Cotteville, avocat au Parlement, 30 janvier. — 15 juillet 1736, fondation pour M. Richard Lallemant, ancien prieur juge-consul. — 1736-1737, inhumations de M. Joutel, 1er avril ; — de Mlle Fizet, fondatrice, 2 décembre ; — de Mme Joutel, 13 janvier. — Procès au Conseil contre M. de Croixmare, conseiller au Parlement, qui se prétendait exempt de la charge de Trésorier. — 27 mars 1738, M. Lemarchand, reçu pour toucher l'orgue, aux gages de 150 livres. — 1738-1739, inhumation de M. Fournier, de la Martinique, 11 janvier. — 22 janvier 1741, Jean-Dominique Deshays, peintre à Rouen, demeurant sur cette paroisse, annonce son intention de placer, à l'autel de saint Jean-Baptiste, un tableau du dit saint, et les agréments d'un devant d'autel en peinture ; un banc lui est accordé pour lui et pour sa femme. — 1739-1740, paiement de 517 livres à Cousture et à Michel Cretel pour la restauration du beffroi.

G. 6630. (Registre.) — In-folio, 221 feuillets, papier; relié en parchemin.

1741-1750. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Le Damoisel, 1741-1742; — Joseph Dudésert, procureur au Parlement, 1742-1743; — Alexandre Duval, procureur au Parlement, 1743-1744; — Jacques-Joseph Le Boullenger, 1744-1745; — Jacques-Isaac De la Neufville, 1745-1746; — Charles-Bonaventure De Varengue, avocat en la Cour, 1746-1747; — Philippe De Tocqueville, avocat en la Cour, 1747-1748; — Jean-Charles-Alexandre, sieur du Bourg, 1748-1749; François Bradechal, 1749-1750. — A la suite des comptes, délibérations de 1741 à 1750. — 1741-1742, inhumations de M. Feray, avocat, 21 mai; — de M. Martin de Boisville, 3 juillet; — de M. Carié, avocat, 26 juillet. — 1742-1743, inhumation de M. de Moy, 17 juin. — 1743-1744, inventaire du mobilier : « Un soleil de vermeil à pied triangle, accompagné de 2 anges portant une couronne ornée d'un collier de perles fines entrelacé, etc., aumôné par Mlle de Saint-Pierre. » — Transport de M. du Tot Frontin aux Gravelines, 26 septembre. — 1744-1745, autre inventaire du mobilier. — A Nicolas Gallet, pour 800 chaises, 480 livres. — « Au sieur Le Prince, peintre, pour avoir blanchi de blanc poli les 6 souches servant au grand autel, 9 livres. — A Godefroy, écrivain, pour avoir transcript plusieurs statuts et mémoires des maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement, 12 livres. - Aux Pères Capucins pour la station du Carême, 250 livres. — A De Gouy, menuisier, pour ses ouvrages, y compris les quatre confessionnaux, 520 livres.— Au père Vicaire, jésuite, pour la station de l'avent, 50 livres; — à M. de la Bletterie, doyen d'Yvetot, pour la station du carême, 250 livres. — 1746-1747, inhumation de l'abbé du Rouvray, 20 juin 1746. — Transport du corps de Madame Le Hall, aux Gravelines, 27 juillet. — Au R.-P. Michel, capucin, pour la station du carême, 250 livres. — A M. Le Roy, vicaire de Notre-Dame de la Ronde, pour la station de l'avent, 50 livres. — 1747-1748, à M. Néel, vicaire de Saint-Eloi, pour la station de l'avent, 50 livres. — A M. Auzivizier, chanoine régulier de l'ordre Trinitaire, pour la station du carême, 250 livres. — 1748-1749, à M. Vauquelin, prêtre, pour la station de l'avent, 50 livres. — Au P. Perrou, récollet, pour la station du carême, 250 livres. — Aux cavaliers de la maréchaussée, pour leurs vacations à l'église, le jour des Rameaux, suivant l'usage, 6 livres. — 1749-1750, à M. Le Bourgeois, prêtre, pour la station de l'avent, 50 livres. — Au père Capraise Michel, religieux carme, pour la station du carême, 250 livres. — Délibérations : 15 juin 1743, achat de 8,000 d'ardoises, à raison de 47 livres le millier. — 14 janvier 1745, prix des chaises, les dimanches ordinaires, à la grand'messe, 1 liard; aux vêpres et saluts, *idem*; aux grandes fêtes, à la messe, 2 liards; aux vêpres, sermon et salut, 1 sou; — au sermon, avant et après vêpres, quand il y aura salut, 1 sou, et 2 liards dans les ailes, et, au salut, 1 liard; — pendant l'avent et le carême, aux vêpres, sermon et salut, 1 sou dans la nef, et 3 liards dans les chapelles; — au sermon, pendant le carême, 1 sol tournois les jours ouvrables; — au sermon du vendredi-saint, 4 sous; — à Pâques 1 sou 6 deniers. — 16 novembre 1746, on vend à M. Riquier, marchand de parchemins, les anciens livres qui n'étaient plus en usage depuis le nouveau bréviaire; prix fixé à 17 sous la livre, déduction des couvertures et des estampes.

G. 6631. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets, papier; relié en parchemin.

1750-1761. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Prevel, 1750-1751; — Charles Du Saussay, 1751-1752; — Philippe Sucker, inspecteur général de la navigation, 1752-1753; — Charles Andrieu, procureur au Parlement, 1753-1754; — Etienne De Launoy, 1754-1755; — Colletet, 1755-1756; — Louis Bigards, 1756-1757; — Jean Deshais de Colleville, 1757-1758; — Nicolas Du Saussay, 1758-1759; — Nicolas-Pierre Dambry, avocat au Parlement, 1759-1760; — Jacques-Guillaume Gamare, 1760-1661; — Antoine-Robert Le Bahy, avocat, 1761-1762. — 1750-1751, au père Jérôme, augustin réformé, pour la station du carême, 250 livres. — 1751-1752, au sieur De la Croix, pour les sermons de l'avent, 50 livres; — au frère Savée, supérieur des Cordeliers, pour les sermons du carême, 250 livres. — 1752-1753, inhumations de M. l'abbé de Boniface, 23 juin; — de Madame de Boismont, 1er février; — de Mlle Du Resnel de Bois-le-Comte, enfant; — de Mlle Le Boulenger, *gratis* dans le chœur, 6 avril. — Aux Récollets, pour la station de l'avent, 58 livres. — Au frère Barthélemy Le Jeune, provincial des Carmes de la province de France, pour

la station du carême, 250 livres. — 1753-1754, inhumation de Madame de Grémonville, 21 avril. — Station du carême, prêchée par le P. Claruel, augustin. — A M. Gallot, architecte, pour avoir dressé procès-verbal des réparations à faire à la chapelle de la Vierge, 30 livres. — 1754-1755, avent prêché par un dominicain; — carême prêché par un minime. — 1755-1756, inhumations de M. Baudry; — de Mme de Thiboutot; — de M. de Moyencourt; — de M. le commandeur d'Avernes, dans le chœur, 12 mars. — Station du carême, prêchée par le sieur Blimond, ministre des Chanoines réguliers de Gisors. — Paiement à M. De France, architecte, pour visite et devis, 300 livres. — 1756-1757, inhumations de Madame de Thuit-Hébert, 10 juin; — de M. de Cotteville, 25 août; — de M. Talbot, curé de Raimbertot, 12 janvier. — Carême prêché par le P. Théodore, augustin; — avent prêché par le P. N. Bouteiller, dominicain. — 1757-1758, carême prêché par le P. Julien Chavier, carme. — 1758-1759, avent prêché par le P. Bellenger, jacobin; — carême prêché par le P. Paulin Maréchal, récollet. — A François Hénault, entrepreneur des ouvrages faits à Saint-Godard, 6,000 livres. — A Simon, peintre, pour peinture à l'huile de 125 toises dans l'église, 239 livres; — pour avoir blanchi la tour de l'église, contenant 693 toises, 519 livres. — A De Gouy, menuisier, pour avoir fait la menuiserie de la chapelle de saint Joseph, 154 livres. — 1759-1760, inhumations de madame de la Houssiette et de madame Bréant du Fournel. — Transport dans son église, du corps de M. le curé de Saint-Maclou, 5 juillet. — Avent prêché par le P. De Liard, dominicain; — carême prêché par M. Le Roy. — 1760-1761, inhumation de madame Dambray de Montigny. — Avent prêché par le père Guigne, dominicain; — carême prêché par un capucin. — Délibérations du 18 octobre 1750 au 5 juillet 1761. 18 août 1754, on rend compte des démarches faites pour la réédification de l'aile de l'église Saint-Godard où est placée la chapelle de la Sainte-Vierge; — 6 février 1757, cette dépense est estimée à 10,000 livres. — 22 janvier 1758, place de second chapier, vacante par la nomination de M. Le Bourgeois à la Trésorerie et à la cure de Blainville, accordée au sieur Deplace. — 29 juin 1759, mention d'une imposition de 6,658 livres sur les propriétaires et locataires des maisons situées en la paroisse Saint-Godard pour les travaux de l'église. — 14 octobre 1759, Louis Harman, nommé organiste en remplacement du sieur Colless, qui était parti. — 11 mai 1760, 22 mars 1761, fixation des droits de sépulture et de grosse sonnerie aux inhumations. — 26 avril 1761, la porte qui est au milieu de la cave Saint-Romain, sera rapportée au pied de l'escalier, afin de fermer l'entrée de la dite cave. — 4 juin 1761, « en ce qui touche la distribution du pain bénit, ordonné aux bedeaux de le distribuer en totalité dans l'église, à l'exception seulement du chanteau; défenses à eux expressément faites d'en porter dans aucunes maisons sous quelque prétexte que ce soit; à eux enjoint de ne donner à tous les laïques indistinctement, quels qu'ils soient, que des carrés, au lieu des grandes pièces qu'ils donnoient cy-devant, tant aux Trésoriers qu'autres personnes qu'ils distinguoient. »

G. 6632. (8 cahiers.) — In-folio, comprenant 167 feuillets. papier.

1761-1769.—Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Antoine-Robert Le Bahy, avocat au Parlement, 1671-1762; — Catherine-Thérèse et Marie-Catherine-Aimée Le Flament, filles et héritières du feu sieur Pierre Le Flament, 1762-1763; — Guillaume Baudouin, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1763-1764; — Jean-Baptiste Marinier, 1764-1765; — Jean-Lanfranc Brière, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1765-1766; — Pierre-Adrien-Alexandre Langlois, avocat au Parlement, 1766-1767; — François Sanson, procureur au Parlement, 1767-1768; — Jacques-Alexandre Duthrône, avocat, 1768-1769. — 1761-1762, renseignements sur une chapelle située en l'église Saint-Godard, à l'entrée du côté de Saint-Laurent, nommée la chapelle *au Moine* ou du *Crucifix*, démolie en 1728, du consentement du représentant des fondateurs, M. de Schelaby, prêtre. — Inhumations de M. Boissel, curé de Montérollier, 28 février; — de M. du Tot-Ferrare, 14 mars; — de M. Taillet, curé de Manéglise, 15 juin. — Station de l'avent, prêchée par M. Crespin, directeur des religieuses de Caudebec; — station du carême prêchée par les Pères Récollets. — Difficulté entre les Trésoriers et M. Le Bahy, comptable, qui s'était occupé de remédier aux abus qu'il avait remarqués dans la gestion des biens de la Fabrique. — 1762-1763, inhumations de Mlle de Bosguerard, 24 février; — de M. Fossé, professeur de 3e, 25 octobre; — de Mlle Le Boullenger de Boisfremont, dans le chœur, 6 novembre, 50 livres. — 1763-1764, transport du corps de madame de Civille Saint-Mards, 15 avril. — 1764-1765, inhumation de madame de Beaunay, 20 août. — Au sieur Cavillier, pour la fonte et augmentation des trois cloches, 891 livres 11 sous.—

1765-1766, inhumation de M. le curé du Bois-Hullin, novembre. — Transport, à Saint-Etienne-des-Tonneliers, du corps de M. Cabeuil, 1er janvier. — « Au nommé Colot, marbrier, pour avoir raccomodé les mains des représentants de M. d'Hocqueville, qui avaient été cassées par la populace qui avoient monté sur le tombeau lors de la bénédiction des cloches, 3 livres. » — 1766-1767, station de l'avent prêchée par le gardien des Capucins. — Station du carême prêchée par les Pères Récollets.— 1767-1768, transport, à Saint-Lô, du corps de M. le président de Bourville, 25 mars. Inhumations de M. Rondeau et de M. Decoularé. — Station de l'avent prêchée par M. De France; — station du carême prêchée par le P. Alexis Gandon, récollet. — 1768-1769, inhumation de madame du Saussay-la-Vache, 10 juillet. — Station de l'avent prêchée par M. Varin; — station du carême prêchée par le P. Gerardin, religieux augustin. — Au sieur Armand, organiste, 150 livres.

G. 6633. (10 Registres.) — In-folio, comprenant 153 feuillets; papier.

1770-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Jean-Baptiste-Michel Crevel, avocat, 1770-1771 ; — Michel-Adrien Viguereux, 1771-1772 ; — M. Ribard, 1772-1773 ; — Jacques-Henri-Narcisse De la Neufville, avocat, 1773-1774; — Louis-Gilles De La Fosse, 1774-1775 ;— maître Burel, avocat, 1775-1776; — François-Louis Avenel, avocat au Parlement, 1776-1777 ;— Jacques-Joseph-Jean-Baptiste Le Boullenger, imprimeur du Roi. 1777-1778 ; — Etienne Delaunoy fils, 1778-1779 ; — maître Antoine-Robert Le Bahy, ancien avocat au Parlement de Normandie, 1779-1780. — 1770-1771, station de l'avent prêchée par Le P. De la Rue, trinitaire; — station du carême prêchée par le P. Peulvey, carme de la ville. — 1771-1772, inhumations de MM. Groulard, Rouland, de Boissay-Landry. — Station de l'avent prêchée par le P. Liquette, jacobin; — station du carême prêchée par le P. Georges, récollet. — 1772-1773, inhumations de MM. Thomas, Jean Du Thuit, de Longpray, de la Jonquaye, Cottart, Durand. — Station de l'avent prêchée par M. Heurtault, vicaire de Saint-Michel; — station du carême prêchée par le P. Vallée, prieur des Jacobins. — 1773-1774, inhumations de MM. de Moulineaux, de Noyon, Hédou, Le Maître. — Station de l'avent prêchée par M. Boïeldieu; — station du carême prêchée par le P. Limas.—1774-1775, inhumations de Mlle de Soquence, de M. l'abbé du Blocq, curé de Quiévreville. — Station de l'avent prêchée par le P. Cajetan, gardien des Récollets; — station du carême prêchée par le Père Jérothée. — 1775-1776, avent prêché par le P. Febvin, carme de la ville; — carême prêché par le P. La Rose, minime. — 1776-1777, inhumations de madame de Bos-le-Comte, de M. de Saint-Pierre; — transport, à Saint-Martin-sur-Renelle, du corps de M. l'abbé Le Rat. — Avent prêché par M. Des Vaux, vicaire de Saint-Pierre-du-Châtel; — carême prêché par le P. Bridou, carme. — 1777-1778, inhumations de MM. Bertran, Marette, de Panneville, Olivier, Le Clerc, avocat; de Saint-Pierre, de Thibermont, d'Herbouville. — Avent prêché par M. Boyer;—carême prêché par le sieur Haudiguier.— A M. Lucas, clerc du Trésor, pour la prière du soir, 36 livres. — A M. Quillebeuf le jeune, pour honoraires du catéchisme, 30 livres. — 1778-1779, avent prêché par M. Courbet; — carême prêché par M. Pochon. — 1779-1780, assemblée des marguillier d'honneur, curé et Trésoriers en l'hôtel de M. le président d'Esneval, pour examiner le compte. — Inhumations de la demoiselle Pradon, de M. du Gravier. — Avent prêché par le gardien des Capucins. — Carême prêché par le P. Gilbert, cordelier. — A M. Henry, pour le catéchisme, du 1er dimanche de l'avent 1778 à la quasimodo 1779, 30 livres; — à M. Quimbel, pour le catéchisme, 60 livres; — à M. Huart, pour le catéchisme, 30 livres.

G. 6634. (8 cahiers). — In-folio, comprenant 96 feuillets, papier.

1780-1792. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen.—Les comptes sont pour une année, de Pâques à Pâques.— Trésoriers : François Jamet, avocat en la Cour et procureur au bailliage, 1780-1781 ;— M. de Grente, ayant épousé la fille de M. Duplessis, Trésorier, 1781-1782 ; — Marie-Paul Le Sellier, 1782-1783 ;— Adrien-Louis-Romain Dumest, syndic des procureurs du bailliage, 1783-1784: — la dame Fossard, héritière de M. Le Comte, son frère, 1786-1787 ; — M. Déforge, 1787-1788 ; — M. Deshayes, 1788-1789; — Thomas-Jérôme Escalard, avocat, 1789-1790. — 1780-1781, au Père Courbet, dominicain, pour la station du carême, 250 livres; — au Père Michel Dusart, carme, pour la station de l'avent, 50 livres. — 1781-1782, à M. Vrégeon, prêtre, pour une année et demie de l'acquit de la

messe de onze heures, 225 livres. — Au Père Abel, provincial des Capucins, pour les honoraires de la station de l'avent, 50 livres ; — au père Chevalier, augustin, pour la station du carême, 250 livres.—1782-1783, avent prêché par M. Payen, chanoine régulier ; — carême prêché par le prieur des Dominicains. — 1783-1784, avent prêché par le gardien des Capucins. — 1784, carême prêché par le père Jérothée. — 1784-1785, avent prêché par M. Boyer ; — carême prêché par M. Leudier. — 1787-1888, avent prêché par le P. De la Croisette, procureur des Carmes ; — carême prêché par le P. Sérot, prieur des Carmes. — 1789-1790, avent prêché par M. Barbe ; — carême prêché par le Père Eloy, supérieur des Minimes à Dieppe. — A la fin de ce compte, vérification des recettes et dépenses de la paroisse par un officier municipal de Rouen et par les notables de le Commune, en présence du curé Dumesnil et des Trésoriers, 8 octobre 1792.

G. 6635. (Plan.) — 0m58 de hauteur, sur 0m44 de largeur.

Vers **1610**. — Plan de la tour de l'église Saint-Godard, construite par La Chausse, maître maçon. Echelle au bas du plan. Le plan indique un clocher en bois qui ne paraît pas avoir été exécuté.

G. 6636. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 imprimé.

1611-1780. — « Ensuit le devis de l'ouvrage de maçonnerie qu'il convient faire à la tour de l'esglise Saint-Godard, » 1611. — Procès-verbal de visite par François La Chausse, maçon ; Nicolas Pavie, charpentier, et Jean Hesbert, couvreur-plâtrier ; — par Guillaume Tourmente, Jacques Gosset et Jacques Le Febvre, maîtres maçons. — Requête présentée au Parlement par les Trésoriers et paroissiens, pour être autorisés à faire la levée des deniers nécessaires. — Renvoi par le Parlement des suppliants par devers le Roi, 1612 ; — François La Chausse, entrepreneur. — Joint au dossier l'arrêt du Parlement de Paris, de 1643, sur les contestations entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, pour l'emplacement du château (placard imprimé). — Quittances pour divers travaux, notamment de Nicolas Lestiboudois, menuisier (construction de l'Oratoire pour les quarante heures), 1615 ; — de Jean et de Louis Le Vieil, vitriers, 1683-1685. – Devis des ouvrages nécessaires à faire à l'orgue (31 jeux) ; entrepreneur Micot, vers 1780.

G. 6637. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1611-1700. — Pièces de comptabilité relatives à la tour de Saint-Godard. — Sommation au Trésorier de cette paroisse, à la requête de François La Chausse, de faire visiter par experts le travail de la dite tour et de payer ce qui était dû à l'entrepreneur, 1611-1612. — Mémoires des travaux faits à la maison de la rue Beauvoisine, dont Mlle de Pontbrocard avait fait don à la Fabrique de Saint-Godard. — Mémoires des maîtres maçons Adrien Du Busc et Jean-Baptiste Capelle ; — du maître charpentier Jean Cousture ; — du maître menuisier Antoine Martel ; — du serrurier Charles Bellamy ; — du maître vitrier Henry Duquesnay ; — du maître peintre Jacques Le Pilleur.

G. 6638. (Liasse.) — 49 pièces, papier ; 14 plans, 3 dessins.

1611-1753. — Travaux de réparation ou de reconstruction aux maisons appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Godard de Rouen, notamment à la maison de la rue Beffroi et à l'hôtel de Saint-Godard, situé rue Beauvoisine. — Plans signés : Thibault et Pierre Le Brument. — Marchés avec des maîtres de divers métiers, toisés, procès-verbaux et autres pièces. — Procès au bailliage avec Philippe Heuzé, maître maçon, 1753.

G. 6639. (Liasse). — 16 pièces, papier ; 8 plans, 6 dessins.

1712-1781. — Projets et devis de la nouvelle sacristie de l'église Saint-Godard de Rouen, de M. Le Brument, architecte : « Si on se porte à profiter de l'escalier de l'orgue pour arriver à la salle d'assemblée, l'arc de forme gothique sera relevé du côté du pignon pour favoriser l'échappement de tête. Dans ce cas, on pratiquera en sous-œuvre une nouvelle fermeture dans celle du passage... Dans l'angle intérieur, formé par le coté de la tour en face du nord et le mur d'aile, sera pratiqué une cheminée et son tuyau. L'une comme l'autre seront engagées pour que la face de cette cheminée au dessus de la tablette ne puisse excéder la circonférence de cette salle. » — Devis des ouvrages de menuiserie ; Jacques Doublet entrepreneur.

G. 6640. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier ; 1 plan

1755-1763. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, plâtrage, couverture en ardoise, menuiserie, serrurerie et vitrerie à faire pour 3 combles qui sont le chœur, la nef et chapelle collatéralle de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, suivant la visite qui en a été faite par Nous De France, architecte, requeste de M^{rs} les curé et Trésoriers de la dite paroisse. » De France proposait de baisser les combles des chapelles collatérales pour les mettre en rapport avec le chœur et la nef, et à cet effet, d'enlever une partie de la maçonnerie des pignons. — Procès-verbal de la visite des combles par les sieurs Charité, Regnault, Thibault et Duval. — Délibération des principaux propriétaires de Saint-Godard, prise à l'hôtel de M. le président Dandasme de Crosville, autorisant le marché fait avec le sieur Hesnault, maître charpentier, à condition d'obtenir un arrêt qui autorisât un emprunt à constitution de 10,000 livres sur les fonds de la Fabrique, et la levée de 4,000 livres sur les propriétaires et locataires des biens-fonds de la paroisse, au marc la livre des revenus, 1756-1757. — Requête à l'Intendant. — Extrait des registres du Conseil d'Etat. — Visite du travail pour le sieur Niatel, maître charpentier, entrepreneur à Rouen. — Procès au bailliage et au Parlement, entre l'entreprenenr Hesnault et les propriétaires et habitants.

G. 6641. (Liasse). — 191 pièces, papier.

1705-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quelques pièces de 1708 ; — une pièce de 1755 : procès-verbal de visite faite par Jean-Pierre De France, architecte des couvertures de l'église. — Pièces justificatives complètes de 1770-1771, 1774-1775, 1776-1777. — Mémoire de M. Le Boullenger, imprimeur du Roi. — Prix de 2 demi-muids de vin d'Auxerre, 160 livres. — En 1775, 56 journées d'ouvrier paveur, 84 livres.

G. 6642. (Liasse.) — 102 pièces, papier ; (1 imprimé.)

1775-1780. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quittance de frère Courbet, carme, prédicateur de l'avent de 1778 ; — de Pochon, carme, prédicateur du carême de 1779. — Listes des bancs de Saint-Godard. — Baux de l'adjudication des chaises. — Charges de l'adjudicataire. — Quittances de Jacques Doublet, qui avait refait les berceaux de Saint-Godard ; — de Micot, qui avait reconstruit les orgues. — Quittances des organistes Broche et Morisset.

G. 6643. (Liasse.) — 211 pièces, papier ; 4 imprimés.

1780-1785. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Marché avec Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 19 décembre 1781. — Observations présentées par M. Dubois, facteur d'orgues, qui avait pris le marché du dit Le Febvre, décédé. — Paiements faits au sieur Poisson, fondeur, pour les fonts baptismaux, les chandeliers du maître autel et la lampe. — Quittances de frère Michel Dusart, carme, qui avait prêché l'avent de 1780 ; — de frère Courbet, dominicain, qui avait prêché le carême de 1781. — Paiement fait à la maréchaussée, pour éviter le trouble dans l'église Saint-Godard, à la cérémonie du Corps-Saint, le jour des Rameaux, 1781. — Montant des fournitures et façons qui sont à faire pour construire une sacristie *postisée* dans la chapelle de la Vierge de l'église de Saint-Godard ; signé : Jacques Doublet. — Quittances des organistes Armand, Morisset, Godefroy. — Lettres de M. Haillet de Couronne, à M. Jamet, procureur au bailliage, Trésorier de Saint-Godard, au sujet de l'aveu pour les propriétés de la Fabrique sises à Grand-Couronne. — Mandement de l'abbé de Bonissent, commissaire de la Cour du Parlement, député pour les nouveaux cimetières, pour que le Trésorier de Saint-Godard eût à payer à Louis Le Boucher, entrepreneur, la somme de 3,340 livres. — Quittance du dit Le Boucher, 6 décembre 1784.

G. 6644. (Liasse.) — 196 pièces, papier.

1786-1788. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — Lettre de M. d'Esneval au sujet des *originalités* de l'abbé Vregeon. — Sommation du dit Vregeon, à l'effet d'être payé de ses honoraires. — Devis de M. Le Brument, architecte, pour la sacristie. — Quittances de frère Fortuné de Valognes, gardien des Capucins de Rouen, pour la station du carême de 1786, prêchée par le Père Jérothée.— Quittance de M. Houard, avocat ; 2 consul-

tations, 24 livres. — Requête d'intervention, 6 livres ; — mémoire de 8 feuilles, 320 livres ; — consultation sur le dit mémoire, 6 livres, 31 décembre 1786. — Quittances d'Archange de Meyere de la Croisette, professeur en théologie, procureur des Carmes de la ville ; prédicateur de l'avent de 1787 ; — du P.-B. Sciot, prieur des Carmes, prédicateur du carême de 1788.

G. 6645. (Liasse.) — 95 pièces, papier.

1788-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Quittances de P. D. Vrégeon, ancien curé de Salmonville-la-Sauvage, et ancien et actuel chapelain de la messe de onze heures et demie (24 octobre 1788) ; — de frère Cyrille, carme, prédicateur de l'avent de 1788 ; — du père Celers, minime, prédicateur du carême de 1789 ; — d'Amand Fortin, organiste ; — de sœur de la Guiche, abbesse de Saint-Amand, 1788.

G. 6646. (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier ; couverture en carton.

1761-1778. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, 1761-1762. — 19 juillet 1761, proclamations de bancs. — 21 juillet, on rappelle qu'en 1645, outre 9 prêtres choisis, qui recevaient des gages, il y avait, à Saint-Godard, 3 chapiers qui composaient, avec les autres prêtres gagés, ce que l'on appelait les 12 prêtres du chœur. — 13 décembre, représentations de M. Le Bahy, avocat au Parlement et Trésorier, au sujet des abus en ce qui concernait les bancs : « Originairement, dans l'église de Saint-Godard, chaque fidelle se plaçoit indistinctement, sans connoître aucun usage de siège ou banc, ce qui a eu lieu jusques vers la fin du 14ᵉ siècle. Alors parurent les petites selles, que faisoient apporter les parroissiens distingués, et bientôt l'église fut remplie de ces sièges ambulans, que chacun plaçoit à sa volonté, et emportoit après le service. Dans la suite, les plus riches se servoient de bancs stables, qui passoient à leur famille, ou restoient au profit de l'église, qui en disposoit gratuitement en faveur de ceux qu'elle vouloit rendre ses bienfaiteurs ; mais, les aumônes diminuant de jour en jour avec l'ignorance de nos premiers pères, pour dédommager le Trésor, il fut arrêté par le général de la paroisse, le 8 avril 1561, qu'à l'avenir tous les bancs appartenant à l'église seroient par les Trésoriers loués à son bénéfice, sans aucune exception. Les bancs loués, on loua aussi des places, aux charges d'y mettre un banc conforme aux autres et qui resteroit au Trésor. Quant aux Trésoriers, vers l'année 1595, on commença à leur abandonner de ces places aux mêmes conditions, et avec cette différence que leurs femmes et enfans jouiroient du banc. » — 1ᵉʳ mars 1762, au sujet de l'inhumation de M. de Berville, qui devait avoir lieu dans la cathédrale. Contestation entre la Fabrique de Saint-Godard et le Chapitre de la Cathédrale ; le desservant de Saint-Godard, qui remplaçait le curé, M. Outin, en opposition avec les Trésoriers ; « arrêté qui, sitôt la levée du corps faite, le *libera* seroit entonné par le clergé de la paroisse, et que, dans le cas où le Chapitre voudroit réitérer les prières de la levée du corps, le desservant auroit à s'y opposer verbalement et déclareroit protester, avec réserve de se pourvoir au nom de M. le curé. » Corps de M. de Berville convoyé par le seul clergé de Saint-Godard. — Sommation d'un sergent foulée aux pieds par la multitude. — Opposition du Chapitre à ce que le clergé de Saint-Godard entrât dans la cathédrale. — 25 mars 1762, « M. Duval, desservant, annonce qu'il partait demain pour se rendre à la cure de Bailleul, et qu'il lui était impossible de suivre l'instruction du procès qui lui avait été intenté à la requête du Chapitre. — Dernière délibération, 15 septembre 1762. — A la fin : Etat général des fondations en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, tant par actes devant notaires, que par testaments et autres écrits sous seing, suivant les registres du Trésor ; — Erreurs dans les différents états de fondation dressés depuis 1680, même dans le sommier de 1670 ; — Indication du véritable emploi des capitaux de chaque fondation amortie ; — Evaluation de ce que chaque capital peut et doit être censé produire dans les mains du Trésor ; — Fixation des messes, obits et autres services que le Trésor doit aujourd'hui faire acquitter, ensemble des messes, obits et autres services, non acquittés, depuis la création de chaque fondation jusqu'en 1762 inclusivement ; — Délibérations à ce sujet, 2 septembre 1774, 18 janvier 1778.

G. 6647 (Cahier.) — 49 feuillets, papier.

1762-1769. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Godard de Rouen. — 7 novembre 1762, règlement pour les bedeaux afin de les rendre plus dociles, plus exacts dans leurs fonctions, respectueux envers MM. les prêtres : « Les jours de la quête du linge conduiront en robes les dames Trésorières ; s'arrangeront entre eux pour fournir un 3ᵉ bedeau qui distri-

buera le pain bénit. » — 26 décembre 1762, « défenses sont faites à toutes personnes et notamment à la prétendue société des Morts, de s'approprier les meubles de la sacristie, le pain, le vin, les livres, linges, ornements, non plus que les cloches, pour l'acquit de leurs services et offices de dévotion. » — MM. les desservants seront invités de ne choisir des prédicateurs d'avent et de carême que de concert avec les Trésosiers, dans une assemblée convoquée à cet effet, faute de quoi la Fabrique demeurera déchargée des 300 livres qu'elle paie pour les dites stations. — Pour les inhumations, il sera fait choix de quatre porteurs, auxquels on donnera 25 livres de gages à chacun, et pour lesquel l'on fera faire quatre robes violettes. — 5 juin 1763, « il n'est pas convenable que le chœur soit rempli par un nombre de jeunes gens qui ne laissent point de place pour les personnes de distinction ni pour les Trésoriers... Les délibérations faites à cet égard seront exactement exécutées. » — 2 février 1764, requête de la nièce du curé de Saint-Godard, Jean-Jacques Outin, enfermé par lettre de cachet, pour faire convoquer une assemblée générale de la paroisse à l'effet de constater s'il est vrai que le dit curé ait scandalisé les paroissiens. Cette assemblée sera convoquée. — 11 février 1764, arrêt du Conseil qui nomme marguillier d'honneur le président Dandasne de Crosville. — 12 février 1764, assemblée du général des habitants convoquée par un huissier. — 11 mars, délibération du général des habitants, favorable à Outin; nombreuses signatures. — 15 juillet, délibération concernant la messe de midi. — 21 avril 1765, marché pour la refonte des cloches. — 19 mai, arrêt contre la confrérie du Saint-Sacrement, Saint-Romain et la Sainte-Vierge. — 12 juin, donation par le président de Crosville, d'une croix d'argent dorée en or moulu. — 4 juillet, donation d'ornements par Marie-Louise-Charlotte de Bailleul, fille de Charles-Pierre de Bailleul, marquis de Bailleul, président à mortier au Parlement de Normandie, et par Marie-Charlotte-Renée de Brinon, à l'occasion du baptême de la grosse cloche. — 16 juillet, bénédiction des cloches par l'abbé de Goyon. — 16 mars 1766, « les maistres de la confrérie du Saint-Sacrement étoient dans l'usage de faire tendre la cave de Saint-Romain, le dimanche des Rameaux, où ils fesoient quester, ainsi que le jeudi-saint... Le Thrésorier en charge est authorisé de faire tendre la cave de Saint-Romain pour le jeudi-saint; il y sera questé au bénéfice du Trésor. » — 3 août 1766, délibérations sur les fondations de la famille de M. de Cany. — 9 août, contre la prétendue société des Morts. — Conformément à l'ordonnance de M. l'abbé Terrisse, grand archidiacre, du 20 janvier 1739, MM. les ecclésiastiques, pour percevoir l'honoraire des fondations, seront tenus d'entrer au chœur, aux vêpres et vigiles, avant la fin du premier psaume; à la messe, avant le commencement de l'épître... Le clerc du Trésor tiendra un registre exact des noms de MM. les ecclésiastiques, du moment où ils entreront au chœur, retiendra la rétribution de ceux qui, sans excuse légitime, n'assisteront pas aux dits offices. — 12 octobre, croix et bannière données par M. Antoine-Thomas-Louis Caillot de Coqueraumont, président à la Chambre des Comptes, à l'occasion d'une des cloches. — 5 juillet 1767, projet de contretable. — 23 août, contre une prétendue confrérie de Saint-Eloi, composée de tous les marchands de chevaux. — 26 décembre, le pain bénit de Noël, déclaré d'un très-ancien usage, à la charge personnelle du Trésorier en charge; — refusé par le Trésorier, M. De Throsne.

G. 6648. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1770-1778. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 28 juin 1770, bail de l'hôtel Saint-Godard. — 21 mars 1771, construction d'une sacristie avec une chambre du Trésor, conformément aux plan et devis de M. Le Brument, architecte; on sollicitera un arrêt du Conseil pour établir une imposition sur les propriétaires de la paroisse. — 13 mai 1773, délibération contre le curé et contre M. de Crosville, marguillier d'honneur, qui refusaient de venir à l'assemblée. En marge, mention d'un arrêt du Parlement, sur réquisitoire du Procureur général, du 2 juin 1775, qui casse la précédente délibération, et ordonne que M. le président de Crosville continuera d'être marguillier d'honneur, duquel arrêt lecture a été faite à l'assemblée du 11 juin 1775. — 2 septembre 1774, fractures faites à la sacristie. — 7 septembre 1777, lecture, en présence de M. d'Esneval, de l'arrêt qui le nomme marguillier d'honneur, en remplacement de feu M. le président de Crosville. — 15 avril 1778, M. de la Quesnerie, avocat, nommé Trésorier. — 26 avril, on procède à une nouvelle nomination, parce qu'il résultait d'une lettre de M. de la Quesnerie, qu'il fixait pour un temps son domicile à Paris. — 17 mai 1778, délibération pour les orgues de la paroisse; on s'arrête au devis du sieur Jean-Baptiste Micot, maître facteur d'orgues à Paris, résidant à Rouen, hôtel d'Ernemont, paroisse Saint-Laurent; prix, 4,000 livres.

G. 6649. — (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1778-1781. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 7 août 1778, les berceaux de deux collatéraux seront refaits en neuf, en bois de chêne du pays, de 5 à 6 lignes, et non au-dessous, bien sec, sans aucuns nœuds, aubier, le tout bien blanchi à la varlope, embouffeté à rainures et languettes, sans joints apparents et solidement posés avec deux clous d'épingles de cinq quarts, conformément aux règles de l'art; entrepreneur, Jacques Doublet, maître menuisier, rue des Maroquiniers; prix, 2,700 livres. — Devis des berceaux. — 5 février 1779, contre la prétendue société des Morts. — *Houssage* de l'église. — 16 mars, nouvelle délibération contre la société des Morts, nonobstant la déclaration favorable du curé Outin. — 27 avril 1779, arrêté pour la société des Morts : pourra faire célébrer, à ses frais, un service solennel, le premier lundi de chaque mois, ainsi que le service solennel et le salut, le jour des Morts. — 17 mai 1779, décidé que les évangiles qui se disent dans la cave ou chapelle Saint-Romain resteront au profit de M. le curé, lorsqu'ils ne seront pas dits à la suite d'une messe votive, auquel cas ils appartiendront au clerc du Trésor, en sa qualité de sacriste; le curé consent à faire, à ses frais, décorer la dite cave de Saint-Romain, suivant l'usage et dans les temps ordinaires. — 8 août 1779, délibération en résultance de l'arrêt de la Cour du 23 juin, qui ordonne que tous les cimetières des paroisses de la ville seront transférés hors de l'enceinte de ses murs.— 16 août 1779, règlement pour le clerc du Trésor. — 19 janvier 1780, visite des orgues par MM. Broche et Morisset, organistes. — 29 février 1780, M. Morisset, nommé organiste de l'église, aux appointements de 300 livres. — 7 mai 1780, assemblée de MM. les commissaires nommés par le général de la paroisse pour la reconstruction de la sacristie.

G. 6650. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1781-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — 29 décembre 1782, délibération au sujet d'un vol commis dans l'église par des malfaiteurs qui s'y étaient laissé enfermer dans la nuit du 19 au 20 de ce mois. — 18 juillet 1783, difficultés entre le curé et la Fabrique. — 1er février 1790, délibération pour la construction d'une nouvelle contretable, dont fut chargé M. Potier, maître menuisier, à Rouen, cour Saint-Amand; prix, 12,000 livres. — Débats entre Saint-Godard et Saint-Laurent; il s'agissait de savoir laquelle de ces deux églises serait supprimée.

G. 6651. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1317-1554. — Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre les Trésoriers de Saint-Godard et ceux de Saint-Laurent, au sujet de la pollution du cimetière, par effusion de sang; il s'agissait de savoir laquelle de ces deux paroisses devait payer les frais de la réconciliation : « *Licet totum illud solum, quod inter dictas ecclesias Sanctorum Gildardi et Laurencii parvis muris cingitur et vallatur, nullo pariete intermedio, unicum sit cimiterium et pro tali de jure debeat reputari, unaque ejusdem soli parte qualicumque poluta, totus locus censeatur polutus, verumptamen, quantum ad onera reconciliacionis prosequende, usum et observantiam pristinos* (sic) *insequentes, actento presertim quod supradicta polutio contigit in parte illius tocius pro cimiterio Sancti Gildardi vulgari reputatione distincta, prefatos Thesaurarios Sancti-Gildardi sumptum hujusmodi reconciliationis facere ac prestare debere in solidum,* octobre 1443. — Sentence de l'official de Rouen, déclarant, sur la poursuite des Trésoriers de Saint-Godard, que Thomas Spencer, anglais, coupable d'avoir frappé Drouet Pépin jusqu'à effusion de sang, dans le cimetière, tiendra prison jusqu'à ce qu'il se soit engagé vis-à-vis des dits Trésoriers à les indemniser des frais de la réconciliation nécessitée par son fait, lundi après la Purification, 1448 (V. S.). — Vente par Aalis, déguerpie Simon de Saint-Victor, à Robert Variffroy, garde de l'Ospital du Trésorier en la rue Saint-Ouen, pour 10 livres tournois, de 20 sous de rente, 1317. — Lettres de Robin Le Lièvre, lieutenant-commis de Raoul de Gaucourt, bailli de Rouen, contenant vidimus d'une transaction au sujet d'une rente de 20 sous sur une maison de la rue Beffroy, entre Mahieu Boniface, curé de Saint-Godard, et les maîtres et frères de l'Hôpital du Roi, 5 juillet 1417. — Amortissement, moyennant 10 livres tournois, d'une rente de 10 sous due par le Trésor de Saint-Godard, à l'Hôpital du Roi, à cause du cimetière de Saint-Godard, 1554.

G. 6652. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 3 sceaux plaqués.

1610-1621. — Lettres de Nicolas De la Place, abbé de Notre-Dame d'Eu, aumônier de la reine Marie de Médicis, et de Nicolas Le Carpentier, prieur de la dite abbaye, attestant qu'ils ont accordé, du consentement du couvent, à deux pères jésuites, Pierre Biard, et Enemond Massé, partant pour la Nouvelle-France, un os du crâne de saint Laurent, archevêque de Dublin, patron de la ville d'Eu. Les pères Biard et Massé s'engagèrent, si leur mission réussissait, à établir un oratoire ou église en l'honneur du dit saint et à informer les donateurs de la situation du lieu et des honneurs rendus à la relique concédée; et, dans le cas où, leur mission n'ayant pas réussi, ils se verraient forcés de revenir en France, à rendre la dite relique aux donateurs ou à leurs successeurs. Fait en double exemplaire. Sur un des exemplaires, celui qui était demeuré entre les mains de l'abbé De la Place, les signatures de De la Place, *Petrus Biardus*, *Enemondus Massœus ;* sur l'autre, celui qui fut remis aux deux pères jésuites, les signatures de De la Place, Le Carpentier, Duhamel, le sceau de l'abbaye, et, au bas, cette note écrite après la restitution de la relique : « Ces lettres et l'os mentionné en icelles m'ont esté rendus par le père Taccon, jésuite, après le retour du Père Massé, qui revint le premier, ayant laissé le P. Biard avec les Anglois, qui pillèrent les François, commençant à faire leur habitation en Canada, près la rivière de Saint-Jean, Delaplace », 1610. — Autres lettres de concession de reliques de saint Laurent par le même abbé aux chanoines du monastère de Saint-Vincent de Senlis, 1621 ; il attribue, dans ces lettres, à l'intercession de ce saint, la cessation de la peste, en la ville d'Eu, en 1619, et l'arrêt subit d'un incendie qui avait menacé l'abbaye.

G. 6653. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1375-1762. — Contrats de fondations de Catherine Fleury, 1694 ; — de Richard Fremyn, écuyer, sieur de Merval et du Mesnil-Godefroy, l'un des anciens conseillers de l'Hôtel commun ; — de Robert ou Robillard de Gaillartbosc, *armiger*, *domicellus ;* approbation de la fondation par les vicaires généraux de l'archevêque ; lettres d'amortissement, juillet 1375, le tout compris dans un vidimus de l'official de Rouen, du lundi après l'Epiphanie 1375 (V. S.). — Lettres des vicaires généraux de l'archevêque, *nunc in remotis agentis*, au sujet de cette fondation ; ils nomment à la chapelle Notre-Dame, nouvellement fondée, Jean Chauvin, clerc, lequel prête serment. — Acte de Robert Caillot, clerc, *regens decanatum Christianitatis Rothomagensis*, annonçant qu'il a mis le dit Chauvin en possession de la dite chapelle. — Donation faite à la dite chapelle par Guillaume de Gaillartbos, chevalier, de 12 sous 6 deniers de rente sur une maison, rue Potart, en la paroisse de Saint-Cande du Solier, 1er février 1404 (V. S.) — Autres fondations de Jean Gosse, prêtre, 1572 ; — de François Gueroult, 1685 ; — de Madeleine Hallé, veuve de M. Pierre de Tiremoys, sieur de Hautenoë et de Montlambert, conseiller au Parlement, 1636 ; — de Denis Hamel, 1702 ; — de Marguerite Hamillon, veuve de Robert de Rouves, libraire et imprimeur, 1640 ; — du sieur de la Jublinière (Antoine Tallon), auditeur en la Chambre des Comptes, 1660 ; — de Jean Pajot, scelleur de la cour de l'archevêque, Robin de la Haie, chandelier, et Guillaume de Canteleu, 1436 ; — du même Pajot et de Henri Lancestre, 1443 ; — mention « de la chapelle de Notre-Dame, située devant le sépulcre de Saint-Romain et de l'ymage de Notre-Dame, assise dedens la nef jouxte le crucefils. »

G. 6654. (Liasse.)— 29 pièces, parchemin; 74 pièces, papier.

1393 (copie)-**1774.** — Contrats de fondations de M. Le Bas de Breuilly, référendaire en la chancellerie du Parlement de Normandie, 1559 ; — d'Antoine Le Bouvier, procureur au bailliage de Rouen, 1626 ; — de Marie Le Clerc, veuve d'Antoine Le Febvre, sieur du Pontbrocard, avocat du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, 1661 ; — de Catherine Le Faulx, femme de Guillaume Le Chevalier, 1615 ; — de Jeanne Le François, veuve de Guillaume Damemme, 1633 ; — d'Etienne Le Maryé, greffier au bailliage de Rouen, l'un des capitaines des bourgeois de cette ville, 1663 ; — de Jean Le Moyne, curé de Saint-Pierre de la Chapelle-sur-Torcy, 1516 (copie) ; — de Jean Le Mullet, sieur de Merval, 1517 (copie) ; — de Marie Le Noble, 1659 ; — de Guillaume Le Noble, avocat au Parlement, 1640 (copie) ; — de Nicolas Le Roux de Tilly, seigneur de Berville, marié, en premières noces, à Mme de Moges, 1708 ; — de Robert Loyson et d'Ameline, sa femme, 1393 (copie) ; — de Marguerite de Malleville, veuve de Louis Le Tellier, 1612 ; — de

Catherine et d'Anne Martin, 1656 (titres de propriétés de biens sis à Couronne); — de Guillebert Martin, 1621; — de Susanne Michel, veuve de Pierre Desmarets, avocat en la Cour des Aides, 1694; — de Jeanne Morant, veuve de messire Charles de Becdelièvre, seigneur de Hocqueville, mestre de camp d'un régiment entretenu pour le Roi, 1646; — de Pierre de Becdelièvre, premier président en la Cour des Aides, 1653.

G. 6655. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1442 (copie)-**1759**. — Contrats de fondations en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, de Jeanne Morieult, veuve de Guillaume Martin, 1613; — de Louis-Bruno-Emmanuel de Motteville, chevalier, seigneur de Motteville, châtelain de Plainbosc, président au Parlement de Normandie, 1759; — de Robin Mulotin, 1696; — de Roger Pinant, 1442 (copie); — de Laurent Gueloquet et d'Andriette, sa femme, 1506; — de Charles Ribart, 1688; — de Madeleine Ribault, veuve d'Adrien Lamy, baron de Tubeuf, conseiller au Parlement, 1670 (copie); — de Jean Sauguin, 1496 (copie); — de Colette, veuve de Guillaume de Rouves, 1462 (copie); — de Marie Septavaux, veuve de Jacques Estart, 1682; — de Jean Sequinaire, 1462 (copie); — de Henri de Soulas, 1622; — de François Herambourg, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1700; — de Marie Corneille, veuve de Toustain, conseiller du Roi au bailliage, 1700.

G. 6656. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1528-1770. — Contrats de fondations de Claude Adam, veuve Caron, 1663-1664; — de Catherine Baillet, veuve Gaumare, 1528-1762; — de Charles-Pierre de Bailleul, président à mortier au Parlement, ayant épousé Marie-Charlotte-Renée de Brinon, 1766; — d'Hector Bérenger, 1679; — de Michel Caron, 1608; — de Charles de la Champagne, écuyer, sieur de Barentin, 1604; — de Jean Champion, 1530; — de Catherin Chéron, père de Vincent Chéron, écuyer, secrétaire du Roi, 1664; — de Guillaume Decordes, prêtre habitué à Saint-Godard, 1719; — de Marguerite De la Hogue, veuve de M. Fleury, avocat au Parlement, 1688; — de Marie Delamare, veuve, en premières noces, de maître Jean Maigret, chirurgien à Rouen, en secondes, de Jean Bataille, 1650; — de Geneviève Des Hommets, veuve de M. Coquerel du Fresnay, 1719; — de Vincenne Despaigne, veuve de M. Bonaventure Du Boc, avocat au Parlement, 1688; — de Pierre Duchesne, 1633; — d'Isaïe Duhamel, 1635 (copie); — de Marie Duhamel, veuve de Charles De la Place, procureur au bailliage de Rouen, 1639; — de Toussaint Dumonstier, prêtre, 1671.

G. 6657. (Liasse.) — 75 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Divers états des fondations de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Notes sur les dites fondations. — Extraits. — « Etat des fondations qui ont toujours subsisté jusqu'à présent, mais dont les messes doivent estre réduites, n'estant l'honoraire des dites messes que de 10 sols, ce qui ne suffit pas pour la subsistance des prestres, et pour les obliger à acquitter exactement, aux jours et aux heures marqués ou convenables pour le bon ordre et la commodité des paroissiens, les dites messes de fondations. » — Autre « Etat des fondations remboursées, en 1720, en billets de la banque royalle, qui n'ont produit en rente perpétuelle que 770 livres par an. Le capital des dites fondations était de 3,650 livres ». — Carton, en mauvais état, où sont indiqués les offices de fondation en 1727.

G. 6658. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

Fin du **XVIIIe siècle**. — Analyse de tous les titres de fondation de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, par l'avocat Le Bahy, Trésorier de cette paroisse. Bien que rédigé au point de vue pratique, le travail de cet avocat peut être consulté avec profit pour l'histoire de cette église.

G. 6659. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin; 39 pièces, papier (2 imprimés).

1361 (copie)-**1771**. — Constitutions de rentes et autres titres de propriété de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Cession par Jean Police et par Guillote, sa femme, aux Trésoriers de Saint-Godard, d'une maison, jardin et arbres en la dite paroisse, pour être déchargés de rentes foncières, 1404. — Fieffe faite par les Trésoriers de Saint-Godard à Geneviève Mullart, femme de Jean Myray, d'une maison sise rue du Beffroy, 1574. — Acte par lequel Jean Sauguyn, demeurant à Boisguillaume, reconnaît que, sur la maison à l'enseigne de la Cazette, paroisse Saint-

Godard, rue Beauvoisine, il était tenu à une rente de 5 sous envers le Trésor de Saint-Godard, 1496. — Fieffe faite à Thomas Le Quaretier, curé d'Imbleville, par les Trésoriers de Saint-Godard, d'une maison et vide place qui avait appartenu à Cardin Langlois, par devant le pavement de la rue d'Aubevoie, 1483. — Constitution par le Trésor de Saint-Godard à René-Nicolas Du Saussay, de 300 livres de rente hypothèque, pour 600 livres. — Autre constitution par le même Trésor (Philippe Sucker, inspecteur général de la navigation de l'armée d'Allemagne et de France, étant Trésorier) à Nicolas Prevel, ancien conseiller du Roi, commissaire enquêteur, appositeur de scellés au bailliage de Rouen, de 200 livres de rente, pour 4,000 livres, 16 juin 1752.

G. 6660. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin, 57 pièces, papier.

1661-1789. — Baux de biens appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen (prairies au Grand-Couronne, maison à Rouen). — Locataires de l'hôtel de Saint-Godard, rue Beauvoisine, à Rouen : Louis de Bourey, écuyer, sieur de Crosval, 1733 ; — Jean-Baptiste de Cotton, écuyer, sieur du Verbois, 1738-1747 ; — Louis-Charles Hébert, chevalier de Beauvoir, seigneur de Houquetot, 1752 ; — Louis de Biran, chevalier de Saint-Louis, 1770 ; — André Fouquère, conseiller du Roi au Conseil supérieur à Rouen, résidant à Neufchâtel, 1773 ; — Laurent-Romain Duval de Brunville, haut justicier d'Ygoville, conseiller au Parlement de Normandie, 1778-1788.

G. 6661. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 50 pièces, papier.

1248 (copie)-**1633.** — Procès entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, qui réclamaient, l'une et l'autre, comme étant de leurs paroisses respectives, l'emplacement de l'ancien château de Rouen. — Copie de pièces produites, 1248-1585 ; parmi ces pièces, quelques-unes sont relatives à la chapelle du château de Rouen.— Premier procès, commencé en 1616, porté à l'officialité, ensuite au Parlement et au bailliage. — Mémoire pour la Fabrique de Saint-Godard : « Les gouverneurs pour le Roy au chasteau, lorsqu'ils ont faict leur demeure et résidence en icelluy, ont aussy faict toutes les actions de paroissiens en la dicte église de Saint-Godard, tant par l'assistance qu'ils ont rendue en la célébration de la messe et aultres services de l'église, perception de la Sainte-Eucaristie au jour de Pâques.... Le feu seigneur de Brezé, grand sénéchal et gouverneur de Normandie, du règne de François Ier, avoit fait don à la dite paroisse de 100 livres de rente par contrat de may 1516... Faisoit sa demeure ou résidence au dit chasteau... De présent les armes du dit seigneur se voyent emprainctes aux portes de la dicte paroisse de Saint-Godard... Le long du dict chasteau et dehors d'icelluy, proche la tour de la *Pucelle*, il y a une porte remplie de lierre, dont partye de la voulte parait encore. » — Répliques. — Extrait des faits et *néances*. — Inventaire des lettres mises au greffe. — Sentence du lieutenant-général du bailli de Rouen, (1633), dont appel à la Cour. — Plusieurs pièces de l'écriture de Farin.

G. 6662. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 155 pièces, papier (1 imprimé).

1619-1643. — Suite du procès entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Patrice, pour l'emplacement de l'ancien château. — Appel de la sentence du lieutenant-général du bailli de Rouen, de 1633, qui faisait deux parts du terrain litigieux, l'une pour Saint-Godard, l'autre pour Saint-Patrice. — Arrêt du Parlement de Rouen, du 29 janvier 1636, « qui casse la sentence du bailli, et, en réformant, ordonne que le territoire du château, à savoir les maisons, jardins et terres qui en dépendent, situées et bâties des deux côtés de la rue commençant à l'escalier de pierre, qui est devant la prison du bailliage, jusqu'à la rue de M. Danviray, conseiller en la Cour, la maison de M. de Mathan et terres adjacentes jusques aux maisons De Louche, demeureront de la paroisse de Saint-Godard, et que les autres maisons, depuis celle du sieur Danviray vers Saint-Patrice, ensemble les maisons dudit Louche, demeureroient de la paroisse de Saint-Patrice. » — Pourvoi et requête civile contre cet arrêt, de la part des deux parties. — Par suite de l'interdiction du Parlement, à cause d'émotions populaires, affaire portée devant des commissaires de Paris. — Nouvelle accession des lieux. — Arrêt du privé Conseil portant évocation et renvoi de la cause au Parlement de Paris. — Arrêt contradictoire de la 1re Chambre des enquêtes, du 31 mars 1643, favorable à Saint-Godard. — Factum imprimé. — Plusieurs pièces de l'écriture de Farin.

G. 6663. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1618-1679. — Nouveau procès entre les Fabriciens de Saint-Godard et de Saint-Patrice pour l'emplacement de l'ancien château. Il ne s'agissait plus, cette fois, que des maisons du sieur De Louche. — Mémoires, inventaires de pièces, pièces produites, règlement de juges et autres documents. — On ne voit pas comment cette affaire finit.— Une pièce de l'écriture de Farin.

G. 6664. (Plan.) — 0 m. 71 c. de hauteur, sur 0 m. 77 c. de largeur, parchemin.

1635. — Plan de l'ancien château de Rouen.— Au dos : « Du jeudi, XXIe jour de juin MVIc XXXV, au Pallais, devant nous Richard du Moncel, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Rouen et commissaire d'icelle en cette partie, se sont comparus Jacques Gravois, maitre masson en cette ville, et Pierre Mouriot, maître peintre, expers convenus par les parties, lesquels, présence de..., ont recongnu avoir fait dresser la figure contenue en l'autre partie, et icelle juré et attesté véritable. » Signé : Gravoys, Mouriot. — Plan reproduit dans la publication de la *Société rouennaise de Bibliophiles*, intitulée *l'Ancien château de Rouen;* éditeur, M. Julien Félix.

G. 6665. (Cahier.) — 18 feuillets, papier.

Vers **1650.** — « Le chasteau fortifié ou éclaircissements sur le chappitre de la *Normandie Chrétienne*, qui porte pour titre : *Description du vieux château de Rouen, établissement de la Cour du Parlement en icelui, antiquitez de l'église de Saint-Godard et plusieurs autres remarques curieuses,* » de la composition et de l'écriture de Farin, publié par M. Julien Félix pour la *Société rouennaise de Bibliophiles*. Le premier feuillet manque, mais il est aisé de le rétablir à l'aide de l'article suivant.

G. 6666. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

Vers **1650.** — Double du mémoire indiqué à l'article précédent. Il n'est pas de la main de Farin. Mais on reconnait son écriture dans cette note inscrite au recto du premier feuillet : « N• que les lignes sourdes qui semblent effacer les éclaircissements, sont du corps de ce petit traité, et en composent la principale partie. »

G. 6667. (Liasse). — 96 pièces, papier; 4 imprimés.

1751-1755. — Procès au bailliage de Rouen, sur la plainte du curé Outin, contre Marie-Françoise Léger, femme de Jean Le Perchey, huissier en l'amirauté, et autres, pour imputations fausses et calomnieuses. « La femme Le Perchey, condamnée à 50 livres d'amende envers le Roi, à faire amende honorable, l'audience séante, et devant le principal portail de l'église de Saint-Godard, nue en chemise, la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente du poids de 2 livres, où elle sera conduite par l'exécuteur des sentences criminelles, et là, à genoux, dire et déclarer à haute et intelligible voix que méchamment et calomnieusement elle a inventé et distribué contre l'honneur du dit sieur Outin, curé, les faits contre elle rapportés au procès...; et ensuite sera appliquée au carcan, qui pour cet effet sera dressé en la place de la Rougemare, et ce par 3 jours de marché consécutifs, où elle demeurera attachée, chaque jour, l'espace de 2 heures, ayant, lors de l'amende honorable et l'apposition au carcan, un écrit devant et derrière, où seront inscrits en gros caractères ces mots : *Insigne calomniatrice*, et ensuite bannie pour 9 ans hors l'étendue du ressort de ce bailliage, » 18 mai 1752. — Informations, confrontations de témoins, mémoires et autres pièces de procédures. — Lettres de la femme Le Perchey. — Mémoire à M. le lieutenant général criminel du bailliage de Rouen pour la femme Le Perchey, 2 exemplaires imprimés.—Supplique adressée par elle à Monseigneur de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat, afin d'obtenir la permission de revenir à Rouen, 2 exemplaires imprimés. — « Epître en vers au Roy ou requeste sur la lettre de M. le chancelier au sujet de l'affaire du curé de Saint-Godard à l'officialité de Rouen, où on verra la manœuvre de la procédure de l'officialité. » — Outin, condamné à l'officialité, avait été protégé par la justice séculière, et considéré par elle comme une victime de l'arbitraire et des lettres de cachet.

G. 6668. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 88 pièces, papier.

1701-1780. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Procès au bailliage et au Parlement (1761), contre Jean-Baptiste Blanchard, maître chandelier, pour

obtenir résiliation d'un contrat de fieffe, fait à vil prix en 1724; gain de cause obtenu par la Fabrique, 24 août 1762. — Procès contre Madame Françoise Godon, veuve de M. Dambry, ancien Trésorier; intervention de la Fabrique au décret des biens de la dite dame Dambry.

G. 6669. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 59 pièces, papier (4 imprimés).

1682-1779. — Procès, en l'officialité, au sujet de la nomination des choristes prétendue par les curés, notamment par le sieur de Pontrevé. — Autre procès, en 1745, entre les maîtres des confréries du Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge et de Saint-Romain, érigées à Saint-Godard, et les curés et Trésoriers, au sujet de l'usage des cloches. — Requête imprimée en faveur des confréries, de maître Roger, avocat, 1763. — Difficultés avec le président de Crosville, marguillier d'honneur; — avec la paroisse Saint-Gervais, au sujet du hameau du Champ-d'Oisel, terrain litigieux entre les deux paroisses, 1779.

G. 6670. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 imprimés).

1789-1790. – Procès entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen et le sieur Jean Le Grand et Madeleine Vasse, son épouse, locataires des chaises de Saint-Godard, lesquels réclamaient une indemnité, à raison de ce que les curé et Trésoriers avait fait placer nombre de nouvelles bancelles dans les endroits les plus avantageux de l'église. — « Réponse pour Jean Le Grand et Madeleine Vasse. » — « Dernières observations pour Jean Legrand et Madeleine Vasse » (imprimé à Rouen, chez la veuve Machuel, rue Saint-Lô). Ces deux mémoires sont de maître Brulay de Marigny, avocat. — Nom de *lazares* donné dans ce mémoire aux Frères des Ecoles chrétiennes. — Mention des chapelles de la Sainte-Vierge, de Sainte-Ursule et de Saint-Joseph.

G. 6671. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1407-1601. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — « Aux plaids d'héritage de la ville et banlieue de Rouen, tenus par Robin Le Verdier, lieutenant-commis du vicomte du dit lieu, le jeudi 14e jour d'octobre, continué du lundi 11e du dit mois 1434, vue rassise d'office à de dimenche en 8 jours, heure de prime, à assembler devant Le *Lievre*, en la paroisse Saint-Candre-le-Viel, entre Roger le Fort, procureur des Trésoriers de Saint-Godard, et Perrin Dupuis, attourné Jehan Le Nepveu. » — « Martin Segueut, prêtre, et Jehannin Segueut frères, enfants et héritiers de défunt Jean Segueut l'aîné, *vouchés* et appelés à garans, en la vicomté de Rouen, » 1437. — « Ensuyvent les singulières parties des deniers receuz par Jehan Hébert, Pierre Le Noble, Jacques Ygou, Trésoriers, procureurs deuement fondez pour et en nom des paroissiens de l'église paroissial de Saint-Godard de Rouen... pour paiement de la soulde de 50,000 hommes de pied, mis sus par le Roi sur les villes closes en l'année 1548, la dite taxe mise ès mains des conseillers de la Ville, et ce pour éviter à la cotisation particulière d'un chacun paroissien. » — Lettres-patentes, du 22 mars, 27 mai 1554, pour contraindre les échevins de la ville de Rouen à restituer au Trésor de Saint-Godard 800 livres qu'il avait prêtées pour le paiement de la solde des gens de guerre. — Aveu rendu à l'abbaye de Fécamp à cause de leur baronnie et haute-justice de Saint-Gervais par Louis de Maromme, écuyer, avocat au Parlement. — Mention, dans cet aveu, de Nicolas Corneille, autre avocat en cour laie, 1565. — Bail par noble homme et sage maître Jacques Petremol, sieur de Bierville, conseiller au Parlement de Paris, à Louis Dufour, Robert Dupont et Jacques Gueudeville, de 17 acres de terre hors la porte Bouvreuil, au-dessous du Mont-aux-Malades, au lieu dit le Val-du-Carbonnier, 2 juin 1573. — Mention de Pierre Corneille, tuteur, appelé en garantie, 1577. — Marché avec Louis Guillebert, menuisier, pour la construction d'une grande cloison sous le crucifix de Saint-Godard, 1580. — Contestation sur ce marché; procès-verbal de visite par Cardin Pellerin, Alain Drouet, Marin Deshaies, Louis Clerc, maîtres menuisiers. — Lettres de sauvegarde accordées par Henri III à Jean-Maximilien de Limoges, écuyer, lieutenant général en l'amirauté de France, au siège de la Table de Marbre à Rouen, 20 avril 1580 (copie collationnée).

G. 6672. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1407-1601. — Diverses pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen. — Quelques titres de rentes joints aux dites pièces. — Testament de Yon Damyen, 1569. — Pièces en fort mauvais état.

G. 6673. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier (2 imprimés).

1600-1650. — Pièces de procédures concernant la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. — Extraits de contrats servant à justifier le droit de Saint-Godard à la possession de dîmes au faubourg de Beauvoisine. — « Actes de raisons aux fins du ratraict d'une maison appartenant au Trésor de Saint-Godard » ; joint au dossier, « l'Edict du Roy, par lequel les ecclésiastiques de France peuvent retirer le temporel aliéné de leurs bénéfices, encores qu'il n'y eust lésion. Avec l'arrest de vérification du Parlement de Rouen. A Rouen, de l'imprimerie de Martin le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy, tenant sa boutique au haut des degrés du Palais, MDCIX. » — Quittance de Jacques Dumès, maître maçon, 1612. — Mention de la tour vulgairement appelée la *Tour de la Pucelle*. dans un contrat du 26 juin 1614.

G. 6674. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 116 pièces, papier (1 imprimé).

1640-1714.— Pièces d'un procès entre la Fabrique de l'église de Saint-Godard de Rouen et le sieur François de Mareste, sieur de Guerny, fils de défunt monsieur maître Antoine de Mareste, sieur d'Alges, avocat général du Roi en la Cour des Aides, au sujet d'une rente pour la fondation du sieur Dumonstier, 1687. — Autre procès contre Jean Cousture, charpentier, pour travaux faits en la maison de la rue Beauvoisine, 1699. — Pièces d'un procès, au bailliage de Rouen, entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen, et Pierre-Nicolas-Gaston De la Place, seigneur de Saint-Etienne, au sujet de donations faites au dit Trésor, par Nicolas-Gaston De la Place, écuyer, sieur de Montbray, son oncle, donations qu'il prétendait être nulles, 1687-1698. — Procès entre la même Fabrique et Pierre Coignard, écuyer, sieur de Rombosc, et Raoul de Manneville, écuyer, sieur des Nots, 1704-1711.

G. 6675. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 48 pièces, papier (12 imprimés).

1356 copie-**1713**. — Lettres-patentes, arrêts du Conseil d'Etat, instructions et autres pièces concernant les droits d'amortissement, francs-fiefs et nouveaux acquêts. — « Lettres-patentes du Roy Henry second, en forme d'amortissement général accordé à tous ecclésiastiques et gens de main-morte de la province de Normandie, au moyen de la finance par eux payée à Sa Majesté, suivant la taxe qui, pour lors en fut faicte sur tous les bénéficiers de la dite province, dattées du mois de may 1551. A Rouen, Michel Soñillet, devant le portail des libraires. M DC XXXIX. » — « Déclaration du Roy pour la recherche, taxe et liquidation des droits d'amortissement deubs à Sa Majesté par les gens de main-morte de ce Royaume. A Rouen, de l'imprimerie de David du Petit-Val et Jean Virel, imprimeurs ordinaires du Roi, M DC XXXIX. » — Mémoires, déclarations, quittances, taxes faites par Thomas Pigache, conseiller du Roi au présidial de Rouen, juge subdélégué par les commissaires généraux députés par Sa Majesté pour les droits d'amortissement dus au Roi, dans l'Election de Rouen, 1640. — Déclaration par le menu de tous les biens immeubles, rentes foncières et autres droits possédés par le Trésor de Saint-Godard, que baille et présente maître Jacques Frontin, écuyer, sieur du Tot, auditeur en la Chambre des Comptes, Trésorier de Saint-Godard. (Incomplet).

G. 6676. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier (1 imprimé).

1435-1739. — Lettres des vicaires généraux de l'archevêque (dernier avril 1435), contenant approbation des statuts des Charités du Saint-Sacrement et de Saint-Godard, réunies en une seule et même confrérie; on note que l'une des Charités existait antérieurement à 1320, et l'autre antérieurement à 1327. — Copie des dits statuts avec des observations critiques de l'avocat Le Bahy. — Indulgences accordées par le pape Innocent X, sur la demande des confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, de Saint-Godard et de Saint-Romain, fondée à Saint-Godard, « *eisdem confratribus, vere penitentibus et confessis ac sacra communione refectis, qui capellam et altare sepulchri Sancti Romani in cavea dicte ecclesie siti, die festo sancti Gildardi, dicte ecclesie patroni, a primis vesperis usque ad occasum solis diei festivitatis hujusmodi, singulis annis, devote visitaverint.* » — Mêmes indulgences pour les jours des Rameaux, du vendredi-saint, de la Passion, de saint Romain et de la Conception de la Sainte-Vierge, 10 des calendes d'avril 1646. Sceau du pape. — « Pardons et indulgences plénières accordées à perpétuité par notre Saint-Père le pape Innocent X, en faveur des confrères et sœurs de la confrérie du

Très-Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, de Saint-Romain et Saint-Godard, fondée en l'église paroissiale de Saint-Godard de Rouen. (Placard imprimé vers 1739).

G. 6677. (Registre.) — Grand in-folio, 87 feuillets, papier, écrits; relié en parchemin.

1737-1761. — « Registre des confréries du Très-Saint-Sacrement, de la Sainte-Vierge, Saint-Godard, Saint-Romain, fondées en la paroisse de Saint-Godard de Rouen. Ce livre a esté donné par Jean De Hayes, maistre en charge en la dite année 1737. » — Noms, rues et demeures des associés, tant maîtres que frères et sœurs de la dite confrérie : prêtres, maîtres laïques. — 1737, pour des enseignes en taille-douce, 500 pour 13 livres. Pour 700 de communes, 10 livres 11 sous. — A M. Dehaye, pour la bannière, 75 livres ; — à madame Flavigny, pour le damas et la façon, 34 livres 7 sous ; — à monsieur Dehayes, pour la frange d'or, 101 livres. — « Arrêté, par l'ordre de M. le curé, que, comme, aux messes de mois qui sont chantées, MM. les ecclésiastiques se trouvaient en petit nombre, ceux qui ne seront pas à la fin du *Gloria in excelsis*, l'onoraire, vertira à ceux qui remplaceront, et seront payés après la post-com̃munion. » — Parmi les associés : A la descente de Bouvreuil, M. Deshayes, peintre, affranchi ; — Léonard, sculpteur, maître de la confrérie, 1738-1739.

G. 6678. (Registre.) — Petit in-folio, 133 feuillets, papier.

1599-1742. — « Comptes-rendus par les maistresses de la frarie de madame sainte Ursule, fondée en l'église de Saint-Godard. » — Madame Marie Le Roux, veuve de défunt maître Jacques Febvrier, vivant conseiller au siège présidial et bailliage de Rouen, 1607 ; — Marie Le Brun, femme de Gilles Charles, écuyer, sieur de la Blandinière, conseiller au dit siège, 1618 ; — Marguerite Austin, veuve de feu noble homme M. Branville, conseiller au Parlement, 1629 ; — Anne Roussel, veuve de M. de la Geroudière, conseiller référendaire au Parlement, 1632 ; — Marguerite Le Masson, femme de Pierre L'Hermitte, sieur de Clairefeuille, conseiller au bailliage de Rouen, 1636 ; — Marie Le Clerc, femme de M. Antoine Le Febvre, sieur du Pont-Brocard, avocat du Roi au bailliage, 1637 ; — Elisabeth Lecœur, veuve de M. Lermette, conseiller au bailliage, 1639 ; — Marie Dupont, veuve de M. Tanquerel, 1640 ; — Catherine His, veuve de Guillaume Le Noble, conseiller à l'amirauté, 1645 ; — Madeleine Aubourg, veuve de Robert de Hanyvel, seigneur de Saint-Etienne-du-Rouvray, 1648. — Quêtes des petites filles les dimanches ; — autre quête le dimanche sainte Ursule, reine des 11,000 vierges. — Prêts d'ornements pour les inhumations. — En 1670, pour le clergé et le prédicateur, le jour sainte Ursule, 14 livres 2 sous. — Mention de la fierte sainte Ursule. — Comptes signés par les curés et les clercs de la confrérie.

G. 6679. (Registre.) — Grand in-folio oblong, 206 feuillets, papier; relié en veau.

1633-1739. — « Registre où sont les noms des personnes qui faisaient partie de la confrérie de sainte Ursule fondée à Saint-Godard de Rouen. » — On fait connaître le domicile de quelques-uns. La lettre P indique le paiement du droit dû pour l'entrée dans la confrérie. — Mémoire des *cœultes* (quêtes) de tous les dimanches de l'année. — Mémoire des mises. — Port de la fierte aux Rogations. — Sur le plat de la reliure : *Registre de la confrairie de Sainte-Ursulle*; au dos, une croix ornée.

G. 6680. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1651-1763. — Procès, au bailliage de Rouen et au Parlement, entre les curés et les Trésoriers de Saint-Godard, d'une part, et les confrères de la confrérie du Saint-Sacrement, d'autre part, au sujet du rang aux processions. — Mémoire concernant les confréries en général. — Mémoire de l'avocat Le Bahy (vers 1762), intitulé : « Précis de plusieurs faits relatifs aux contestations qui divisent les Trésoriers de la paroisse de Saint-Godard de Rouen, par rapport à une Charité ou confrérie érigée en la dite paroisse. » Il rappelle qu'en 1435, MM. les grands vicaires firent l'union de deux confréries ou plutôt Charités qui existaient dans la paroisse de Saint-Godard, l'une sous le nom du Saint-Sacrement et de Saint-Godard, l'autre sous le nom de la Sainte-Vierge, que jusqu'en 1630, la Charité de Saint-Godard fut soumise aux curés et Trésoriers ; mais que, dans la suite, elle affecta une indépendance entière, ce qui fut cause de procès portés au Parlement : « Les confrères croioient en faire assés, les fêtes et dimanches, lorsque, après avoir entendu la messe de leur confrairie, ils célébroient le reste du

jour le verre à la main : il est vrai qu'en cela, il paroit que les confrères suivoient l'esprit de leur institut. » — L'auteur du mémoire constate les divisions qui régnaient entre les Trésoriers, les uns hostiles, les autres favorables à la confrérie. — Quelques comptes.

G. 6681. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 23 pièces, papier (1 imprimé).

1662-1712. — Sentence de l'official de Rouen, sur un procès entre Guillaume Amelin, curé de Saint-Godard, d'une part, Jean Baillard, clerc de la confrérie de Notre-Dame de la Miséricorde ; — Jean Le Maistre, clerc de la confrérie de Saint-Cosme Saint-Damien ; — Mathurin Blacquetot, clerc de la confrérie de Saint-Clair ; — Louis Dranguet, clerc de la confrérie de Saint-Firmin ; — et Adam Delamare, clerc de Saint-Léonard, au sujet des cierges aux inhumations des confréries ; gain de cause au curé, 1662. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant, au sujet d'une taxe pour une fondation, 1673. — Arrêt du Conseil d'Etat, au sujet des comptes des Fabriques : les curés et gentilshommes qui seront nommés Trésoriers seront contraints d'en faire les fonctions, 1682. — Procès entre les prêtres habitués en l'église Saint-Godard et maître Pierre Pellerin, prêtre habitué, chapelain de la chapelle Notre-Dame, prétendant à la préséance au chœur et aux processions, 1711-1712. — Arrêt du Parlement sur un procès entre Charles Bosquer, official de Saint-Gervais, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas à Saint-Maclou, et les autres prêtres de la paroisse, 11 juillet 1697. (Imprimé).

G. 6682. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1323 (copie)-**1790**. — Notes et extraits de titres, de l'écriture de M. Le Bahy, avocat, Trésorier de Saint-Godard. — Contrats relatifs au mur du cimetière, 1323 ; — à l'augmentation du cimetière, 1348 ; — à la Charité de Notre-Dame, 1371 ; — à la Charité de Saint-Nicolas, 1400. — Etat de l'argenterie, ornements et autres meubles de Saint-Godard. — Etats des rentes de cette église ; de ses charges ; de ses fondations. — Déclaration des revenus, forces et charges. — Liste des Trésoriers à partir de 1527. — Quelques baux des biens dépendant de la maladrerie de Sainte-Venisse à Boisguillaume, 1572-1656. — Testament de Toussaint Gaumare, 1652 (de l'écriture de Farin). — Extraits des registres de baptême, 1744, 1779. — Procès-verbal de visite des travaux faits par le maçon Auber Amourette, et Pierre Fournier, charpentier, en une maison de la rue Beffroy, 1614.

G. 6683. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1551-1676. — Testaments reçus par le curé, les vicaires ou les clercs de Saint-Godard de Rouen. — Testaments d'Ysabeau le Prevost, veuve de feu maître François Truique, en son vivant, avocat en cour laie, 1552 ; — de Jacques Duval, libraire, 1665 ; — de Marie Mustel, dame de Cleryes et des Moulins d'Andely, veuve de Nicolas La Vache, sieur de Saint-Jean, procureur général en la Chambre des Comptes de Normandie, 1626 ; — de Jean de la Falaise, écuyer ; — de Jeanne Belot, veuve de Antoine Le Moyne, lieutenant général en l'amirauté de Dieppe, 1631 ; — de Jean de Bauquemare, écuyer, sieur de Vitot ; — de Marie Le Maire, veuve de M. Le Chartier, conseiller du Roi au bailliage de Rouen, 1639 ; — de Pierre Cousture, maître charpentier, âgé de 76 ans, 1640 ; — d'Anne Morel, veuve de Jean-Baptiste Onfray, conseiller du Roi à la Table de Marbre, 1642 ; — de Michelle de Grafar, femme de M. de la Sauvagère, 1651 ; — de Jean Auvré, vicaire de la paroisse, 1652 ; — d'Adrien Lamy, conseiller du Roi au Parlement, âgé de 56 ans, 1653 ; — de Jean Le Bas, sieur de Breuilly, conseiller référendaire en la chancellerie, 1658 ; — de Bonaventure Duboc, avocat au Parlement, 1659 ; — de Georges Bataille, vicaire de Saint-Godard, 1676. — Décharge donnée par M. le Premier Président de Motteville, au curé de Saint-Godard, exécuteur testamentaire de M[lle] de Hanyvel, 4 octobre 1658. — Plusieurs testaments revêtus de la signature de Farin. Quelques-uns paraissent avoir été écrits de sa main.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE PAROISSIALE DE S[t]-HERBLAND DE ROUEN.

G. 6684. (Registre.) — 29 feuillets, papier.

1592. — « Inventaire des lettres, pappiers, registres et escriptures concernantes les fondations faictes en l'église de Sainct-Erblanc de ceste ville de Rouen, ensemble les rentes, revenus et droictures qui appartiennent au Trésor d'icelle église qui sont de présent

en la pocession du dict Trésor dedans un banc du cœur d'icelle église, faict à la requeste de Michel de Cantel, Claude Emo et Le Tellier, Trésoriers modernes du dict lieu par l'advis et deslibération des autres paroissiens. » — Fondation de l'*Inviolata* à chanter chaque samedi et les 5 veilles de fêtes de Notre-Dame, la dite fondation faite, en 1423, par Robert Auber et Guillaume Carie, prêtres.

G. 6685. (Registre.) — In-folio, 131 feuillets papier.

1702-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Jean de Lierville, 1702-1703 ; — Abraham Benière le jeune, 1703-1704 ; — Guillaume Fossard, 1704-1705 ; — Guillaume De la Roche, 1705-1706 ; — Jacques Bazire, 1706-1707 ; — Jean-Jacques Le Marchant, 1707-1708 ; — Guillaume Le Carpentier, 1708-1709 ; — Charles Le Roux, 1709-1710 ; — Bernard Deshayes, 1710-1711 ; — Robert Benière, 1711-1712 ; — Barthélemy-François Huré, 1712-1713 ; — Jean Le Danoys, 1713-1714 ; — Martin Le Boucher, 1714-1715 ; — Pierre Hurard, 1715-1716 ; — Philippe De Bouis, 1716-1717 ; — Jean-Baptiste Boissière, 1717-1718. — Les comptes vont du lundi de Pâques d'une année, au lundi de Pâques de l'année suivante. — 1702-1703, *cueillette* pour le linge. — 1705-1706, à M. Heudebert pour un sabre qui a été donné à M. de la Rivière-Lesdo, pour son droit de clameur, 16 livres 10 sous. — A-compte de 150 livres à M. Des Ruisseaux, architecte. — Inhumation de M. Gavyon. — 1706-1707, honoraires de 80 livres à M. Coret, organiste. — 1708-1709, honoraires de 100 livres à M. D'Agincour, organiste. — 1714-1715, honoraires de cet artiste portés à 150 livres. — 1715-1716, à M. Clérot, avocat, pour une requête à l'Intendant, 4 livres. — 1716-1717, à M. Des Ruisseaux architecte, 400 livres.

G. 6686. (Registre.) — Grand in-folio, 148 feuillets, papier, recouvert en peau mégissée.

1720-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Antoine Salmon, 1720-1721 ; — Guillaume Drely, 1721-1722 ; — Claude Bertot, 1722-1723 ; — Guillaume-Alexandre Basire, 1723-1724 ; — Jean Fourny, 1724-1725 ; — Antoine Salmon, 1725-1726 ; — Pierre Flavigny, 1726-1727 ; — Eustache Taillet, 1727-1728 ; — Léonard Hébert, 1728-1729 ; — Louis Sertier, 1729-1730 ; — Jacques Delamare, 1730-1731 ; — Guillaume De Bonne, 1731-1732 ; — Alexandre Requier, 1732-1733 ; — Charles Queval, 1733-1734 ; — Pierre Hermel, 1734-1735 ; — Charles Lundy, 1735-1736 ; — Claude Piel, 1736-1737. — 1722-1723, location par les Echevins de Rouen de la maison des *Uniques*, où est logée la Maréchaussée. — Reçu de M. Duval, directeur de la Monnaie, 800 livres en actions rentières, 14,000 livres en billets de banque, 9,410 livres, 13,410 livres ; réduction, le 19 juillet. — 1723-1724, diminution, le 22 juillet, sur 54 louis d'or : 20 sous de perte par louis ; le 21 août, nouvelle perte. Le 7 février, sur 2,053 livres 4 sous, en 36 louis neufs, à 3 livres sur chaque, 228 livres de perte. Le 4 avril, sur 671 livres 12 sous, en 28 louis, à 4 livres sur chaque, la somme de 112 livres de perte. — 1724-1725, diminution arrivée le 23 septembre 1724, sur 108 louis d'or, à 4 livres de perte sur chaque, et sur une pièce de 5 livres, 1 livre, 433 livres. — Billets de la fête de saint Herbland. — Quête du linge. — 1726-1727, à D'Agincour, organiste, 150 livres. — 1729-1730, inhumation de M. Flavigny, 8 livres. — 1730-1731, à Malortie, menuisier, 93 livres. — 1731-1732, à Rivière, menuisier, 1,652 livres ; — à MM. Le Prince et Cahart, peintres, 221 livres ; — à M. De France, pour le pavage de l'église, 1,737 livres 10 sous ; aux ouvriers, pour le placement de la première pierre, 15 livres. — 1732-1733, au sieur De France pour un piédestal de marbre, servant à l'aigle, 81 livres 10 sous. — De M. Deshayes, peintre, occupant la maison près des *Uniques*, 250 livres. — 1735-1736, à M. Cabut, pour un millier de billets d'assemblée, 4 livres. — De Chaumont, curé, 1724-1734 ; — Langlois, curé, 1735-1737. — Les comptes de Louis Sertier, 1729-1730 ; — d'Alexandre Requier, 1732-1733, sont remarquables par la calligraphie.

G. 6687. (Registre.) — Grand in-folio, 368 feuillets, papier.

1737-1756. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Robert Maille, 1737 ; — Jean-Guillaume Minot, 1738 ; — Jean-François Giot, 1739 ; — Pierre Néel, 1740 ; — Nicolas Gaillard, 1741 ; — Louis Thibault, chirurgien, 1742 ; — Jacques Cabissol, 1743 ; — Pierre Huet, 1744 ; — Nicolas-Richard Le Brun, 1745 ; — Guillaume Le Carpentier, 1746 ; — François Caudron, 1747 ; — Pierre-Alexandre Requier, l'aîné, 1748 ; — Allain Marchand, 1748-1750 ; — Pierre Babois, 1750 ; — Jacques Le Gendre, 1751 ; — M. De la Barre, 1752 ; — Jean-François Ricard, 1753 ; — Jean-Baptiste Eustache, 1754 ; — Nicolas Levesque, 1755 ; — J. Carré,

1756. — 1737, à M. Tourneur, libraire, pour le présent livre de comptes, 8 livres. — 1739, à Soiseau, menuisier, 40 livres; — à Heuzé, maçon, 477 livres; — à Burette, fondeur, pour la petite cloche nommée *Hector Anne*, par M. de la Rocque et madame Le Carpentier Auzoult, 74 livres 6 sous. — 1745, à M. Jacques-Jean Le Court, pour la croix d'argent de procession, 1,407 livres. — 1747, total des recettes, 9,717 livres. — 1749, mention de M. De Jort, avocat, rue de la Vicomté. — 1750, au prédicateur, 12 livres. — 1751, au sieur Hérault, pour un canon d'autel en cuir, 20 livres. — 1753, inhumation de M. Flavigny, 28 livres. — 1756, pour avoir peint et placé 2 plaques de tôle pour le nom des rues, 3 livres 12 sous. — Dernier compte vérifié par M. de Saint-Aulaire, vicaire général. — M. Langlois, curé, 1737-1756. — Maison dite les *Uniques*, sur la Renelle, occupée par la Maréchaussée, moyennant un loyer de 530 livres, payé à la Fabrique de Saint-Herbland par les Echevins de Rouen jusqu'en 1749; — après cette année, par les Directeurs de l'Octroi. — Maison attenante à celle de la Maréchaussée, occupée encore par M. Deshays, peintre, en 1756. — Chaque année, pour la messe des peintres, 15 sous. — Chaque année, à la reddition des comptes, le bedeau se présente devant les Trésoriers, avec sa robe et sa verge, pour être continué dans ses fonctions.

G. 6688. (Registre) — Grand in-folio, 393 feuillets, papier, relié en peau mégissée.

1755-1779. — Comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Charles Philippon, 1755; — Simon Dabit, 1756; — Jules-F. Gabriel Le Gendre, 1757; — Valentin Jaquin, 1758; — Pierre-Vincent Quinel, 1759; — Pierre-Nicolas Le Prevost Giot, 1760; — MM. Queval et Prevost, 1761; — Jean-René Roussel, 1762; — Antoine Houssaye, 1763; — Louis Quesney le jeune, 1764; — Elye-Joseph Le Clerc, 1765; — Adrien-Simon Sertier, 1766; — Nicolas-Antoine Anquetin, 1767; — Louis-Laurent Sertier, fils, 1768; — Simon Roussel, 1769; — M. Louis, 1770; — Pierre Delamare, 1771; — Michel Roger, 1772; — Jacques Dumont, 1773; — Jean-François Féron, 1774; — Raoul Robinay, 1775; — Charles Gobert, 1776; — Alexandre-François Decoularé de la Fontaine, 1777. — Vitcoq, organiste après M. D'Agincour. — 1756, quêtes faites par les dames aux grandes fêtes solennelles. — 1757, quêtes faites par les dames pour le linge de l'église. — 1760, inhumation de madame Desfontaines. — 1762, hallebarde achetée pour le suisse de l'église, 6 livres; — au sieur Machuel pour l'impression de 5,000 billets d'assemblée, 30 livres. — Payé, pour la cérémonie de la Cène faite, cette année, exceptionnellement aux dépens du Trésor : pour pain, 4 livres 6 deniers; pour 12 harengs, 1 livre 4 sous; 12 pièces de 12 sous; à Bailly, bedeau, pour peines et herbes, 1 livre 4 sous. — A Ferraguel, menuisier, pour le tableau des fonts, 50 livres; — à La Voute, peintre doreur, pour avoir peint et doré le cadre des fonts baptismaux, 168 livres. — Pour une grande croix et 6 chandeliers d'argent, achetés à la *vendue* des ci-devant Jésuites, 303 livres 4 sous. — Pour la croix du cimetière, 42 livres 6 sous; pour la cérémonie de la bénédiction de la dite croix, 9 livres; à Heuzé, maçon, pour le piédestal de la dite croix et autres travaux, 303 livres. — A Benoist, pour un christ d'ivoire pour le grand autel, 9 livres. — A Vernisse, menuisier, 97 livres. — 1764, messes pour la confrérie des peintres (à la Sainte Luce); pour celle du Saint-Sacrement; pour celle des chapeliers, (à la Sainte Barbe, et à la Saint Pierre); pour celle des orfèvres, (à la Saint Eloi). — Quêtes, aux saluts, faites par les acolytes. — Paiement au sieur Bugle, organiste. — Du sieur Ruelle, représenté par le sieur Riboulé, peintre, 2 livres 5 sous de rente foncière pour une maison occupée par le dit sieur Riboulé, rue Damiette, paroisse Saint-Maclou. — 1768, inhumation de M. Cabissol, ancien Trésorier, 6 livres. — Construction d'une nouvelle contretable : à Pecquerel et Pierri, peintres et doreurs, 624 livres; — à François, sculpteur, 33 livres; à Trésor, marbrier (4 colonnes de marbre), 36 livres. — 1769, on coupe 9 gargouilles autour de l'église. — 1770, à Potier, pour les chaires du chœur, 2,616 livres; — à Pecquerel, peintre, 402 livres; — à Lamine, sculpteur, 430 livres; — pour tenture faite à l'église, le jour de la bénédiction de la croix, et pour avoir fourni un lit dans la sacristie à ceux qui y passèrent la nuit, 24 livres. — 1771, Mention de M. Lequeu, architecte, et de M. Masculier, pour travaux faits au portail de l'église. — 1774, mention de M. Delamare, facteur d'orgues. — 1778, à M. Potier, menuisier, 582 livres; — à M. Thouret, avocat, pour une consultation, 3 livres 6 sous. — Dans ce registre : « Compte et état des basses messes qui doivent être acquittées à Saint-Herbland pour les fondations conformément à l'acte de réduction du 30 octobre 1743. » — M. Le Roy, curé après M. Langlois, de 1758 à 1778; — M. Hubert, curé, 1779.

G. 6689. (Registre.) — Grand in-folio, 84 feuillets, papier, relié en parchemin, recouvert en toile.

1780-1791. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Trésoriers : Pierre Le Clerc, 1780 ; — Louis Petit-Jean, 1781 ; — Jean-Baptiste-Claude Deshayes, 1782 ; — Pierre-Jean Lecœur, 1783 ; — Jean-François Anfrye le jeune, 1784 ; — Pierre Prevost-Giot, 1785 ; — Pierre-Nicolas-Joseph Chéron, 1786 ; — Sautelet, 1787 ; — Antoine Marsault, 1788 ; — Claude-Nicolas Regnauld, 1789. — 1780-1790, rente de 15 livres sur une maison à usage de faïencerie sur la chaussée, faubourg de Saint-Sever, de la fondation du sieur Le Cauchois. — 1781, de M. Gueudry, par ordre de l'Intendant, pour une année du bail de l'Hôtel de la Maréchaussée, 750 livres. — A M. De la Fosse, entrepreneur de l'ouvrage du nouveau cimetière, 109 livres 18 sous. — 1782, basses messes acquittées à raison de 17 sous 6 deniers. — 1783, au sieur Jubaut, serrurier, pour les balcons de la salle d'assemblée, 108 livres. — 1787-1788, paiements à M. Pottier, menuisier. — 1789, M. Hubert encore curé. — Recettes, 10,759 livres 13 sous ; dépenses, 8,753 livres.

G. 6690. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1711-1789. — Comptes de recettes et dépenses pour les fondations acquittées en l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Messes qui ont été acquittées en la paroisse de 1743 à 1780. — Etat des messes que la Fabrique a dû faire acquitter depuis la réduction de 1743. — Dépenses et recettes pour les maisons de la Fabrique. — Inventaire des biens de la Fabrique : l'hôtel de la Maréchaussée loué 750 livres. — Charges de la Fabrique. — Inventaire de ses archives. — Inventaire des ornements de l'Eglise : devant-d'autel à fond blanc en cartouche, figure de saint Herbland en or fin ; deux autres devant-d'autel en cuir peint. — Inventaire de l'argenterie ; — des livres de comptes et de délibérations. — Tableau des offices paroissiaux et projet arrêté par M. le curé et les commissaires convenus par délibération du 19 août 1778, pour la rétribution manuelle des chapiers, diacres et chantres. — Observations touchant l'augmentation des gratifications. — Tableau des offices d'après le réglement de 1778.

G. 6691. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1691-1750. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland en ce qui touche les rentes. — « Devis des ouvrages de marbre, pierres de liais de Caumont et sciage qu'il convient faire dans l'église de St-Herbland pour le pavage du cœur de la nef et de la sous-aile à coté de la dite nef, costé de la chaire à prescher, » Jean-Pierre De France, architecte, entrepreneur ; prix, 1,700 livres : « La nef sera pavée d'un rang de tombes des plus notables qui sont dans la dite église, à prendre depuis l'entrée du chœur jusqu'au commencement des bancs de la nef. Les intervalles qu'il y aura entre les tombes et entre les plattes bandes pavées de pierre de Caumont seront pavés avec morceaux de pierre de liais qui se trouveront restant du dit chœur. Les terres à enlever seront portées au cimetière Saint-Maur, » 12 mars 1731.

G. 6692. (Liasse.) — 283 pièces, papier.

1712-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de M. D'Agincour, organiste. — Journée de maçon à Rouen, 28 sous ; de manœuvre, 18 sous. — Mémoire de M. Millard, greffier de l'officialité de Rouen, pour les droits de la sentence de réduction des fondations, 1743 : « Pour les réponses de requête et ordonnances pour les conclusions, 2 livres 5 sous ; — à M. le doyen de la Chrétienté, pour avoir vaqué au procès-verbal des titres pendant 5 heures, 7 livres 15 sous ; — à M. le promoteur général, 7 livres 15 sous ; — au greffier, pour la formule, 3 livres 17 sous 6 deniers ; — pour la grosse de la sentence contenant 15 peaux, 30 livres ; sceau et signature, 15 livres 8 sous ; parchemin, 12 livres ; formule de la minute, 1 livre. » — 1746 : « Cy gist Agnès Clement, fille du s^r Eudes Clement, femme de Jacques L'Allemant, laquelle décéda l'an 1416, et Guillaume L'Allemant, son fils, l'an 1447, lequel Guillaume L'Allemant et Collette, sa femme, ont fondé en cette église de St-Herbland, pour y être dit et célébré, plusieurs messes par chaque semaine ; la tombe ancienne s'étant trouvée cassée, il a été convenu par les marchands orphœvres de la ville de Rouen d'en faire remettre une neuve, ce qui auroit esté fait par les s^rs Daniel Mameaux, doyen, Jean-Louis Gouel, ancien, Pierre Lagenet, et Jean-Jacques Le Court, tous gardes lors en charge, et Etienne Roussel, clerc, s'est fait poser cette tombe au même endroit où étoit l'ancienne, le 28 juillet 1731. »

G. 6693. (Liasse.) — 348 pièces, papier.

1751-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittance de Nicolas Lernault, vitrier : fourni une pièce de peinture, 8 sous. — Frais de pavage; journée de paveur, 22 sous. — Maçonnerie pour travaux de remplacement d'un confessionnal dans la chapelle de la Sainte Vierge. — Quittance de Bournisien, menuisier, entrepreneur de ce confessionnal, de beau et bon bois de chêne de Hollande, d'une belle façon, avec une légère pièce de sculpture; prix, 150 livres, 1658. — Lettre de M. Le Carpentier pour annoncer sa résolution de remettre la 1re chape dont il avait été pourvu après la mort de M. Lucie, à cause de la difficulté qu'il sentait d'en faire le service avec autant d'exactitude que par le passé, » 26 mai 1756.

G. 6694. (Liasse.) — 174 pièces, papier.

1761-1764. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Vitcoq, organiste; — de Le Roy, curé de Saint-Herbland. — Quittance de Cordier, écrivain public, au *parvy* de Notre-Dame : 12 livres pour avoir transcrit sur le grand livre du Trésor, le compte de la gestion de M. Le Prevost-Giot, 29 août 1764. — Rente de 25 sous à l'abbaye de Saint-Ouen, sur l'hôtel de la Maréchaussée, sis à Rouen, rue de l'*Ecu-de-Sable*.

G. 6695. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1765-1770. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances des organistes Le Bugle, Desmasures et Heuzé. — Mémoire du menuisier Vernisse. — Marché avec Vanelli et compagnie, pour la suppression des gouttières saillantes sur la rue; — avec les mêmes, pour le blanchissage de l'église.

G. 6696. (Liasse.) — 132 pièces, papier.

1771-1774. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland. — Quittances de Machuel, imprimeur : 7 affiches de la fête de saint Herbland, et peine de l'afficher, pour 6 années, 18 livres 10 sous ; — 7 listes d'élection de Trésorier, 10 livres 10 sous ; — 1,000 billets d'assemblée du Trésor, 6 livres. — A M. Thibault, architecte, pour son avis sur la manière de placer les stalles, 6 livres, 1771. — Quittances de Louis Lamine, sculpteur (sculpture de trophées d'église destinés à décorer le lambris des 4 piliers du chœur : « Je reconnois avoir receus de Monsieur Rousielle, la somme de cen livres pour la finicion du paiement de trofies an sculpteur qui sont au piez, à Rouen, ces 8 septenbre 1772, Lamine sculpteur. » — Autres quittances de Potier, menuisier, entrepreneur des chaires du chœur. — Mémoire et toisé des ouvrages de peintures et vernis faites par MM. Pecquerel et Pierre Le Fils.

G. 6697. (Liasse.) — 263 pièces, papier.

1775-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Ad. Heuzé, organiste; — Le Fèvre, facteur d'orgues ; — Le Brument, architecte (144 livres pour honoraires de conduite des travaux de la sacristie). — Consultation de l'avocat Moulin. — Lettre de M. Féron, membre de la juridiction consulaire : il demande à être déchargé de ses fonctions de commissaire pour la réduction des fondations ; il renonce aux honneurs attachés aux fonctions de Trésorier et fait allusion aux tracasseries, sourdes et déplacées, dont il a été l'objet. — Messes acquittées par des religieux à la décharge de la Fabrique. — Fêtes de saint Pierre et de sainte Barbe pour les chapeliers ; — fête de saint Luc pour les peintres. — Etiquettes imprimées : « Veuve Gosselin, marchande mercière à Rouen, rue St-Romain, à côté de la Chambre des Comptes, près de la rue des Quatre-Vents, vend toutes sortes de meubles des plus à la mode, comme lits de damas de toutes couleurs, lits façonnés, lits à tombeau avec leurs couches ceintrées et unies... Tapisseries de haute-lisse de Bergame, de point de Hongrie et en jus d'herbe ; commodes à dessus et sans dessus de marbre, marbres de toutes espèces, miroirs et trumeaux de toutes façons, tableaux, cheminées en lierre et en marbre, bordures dorées de toute largeur, feux de cheminée en couleur, en or et argent haché ; flambeaux, gardes vue en argent haché, tables à quadrille de comète, damassés de Caux, bon teint, damassés d'Abbeville ; siamoises flammées à bouquets ; serges de Caen, serges d'Aumale, coutils de Coutances, rayés et unis. » — « Aux *trois bouteilles couronnées*, au haut de la rue Grand-Pont, à Rouen. Tesson, marchand fayancier-verrier, vend toutes sortes de porcelaines de différentes espèces et qualités ; fayances de Strasbourg de différentes qualités, fayances de Rouen et de Nevers, cristaux de

Bohême, dorés, taillés, gravés et unis, bouteilles à vin de gros verre de la forêt de Lions. » — En 1779, journée d'ouvrier, 30 sous ; de manœuvre, 17 sous.

G. 6698. (Liasse.) — 183 pièces, papier.

1780-1785. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Ad. Heuzé, organiste ; — de C. Hubert, curé de la paroisse. — Mémoire de M. Potier, menuisier. — Procès-verbal d'estimation par Jacques-Louis Foison-le-duc, architecte expert juré du Roi, reçu au bailliage de Rouen et pour tout le ressort du parlement de Normandie, domicilié à Rouen, paroisse Saint-Maclou, de la croix en fer avec son pied, posée dans le cimetière Saint-Herbland et destinée au cimetière des 17 paroisses ; estimée 450 livres. — Commission donnée par M. de Bonissent, conseiller au Parlement au dit Foison-le-duc, préposé par la Cour à la confection des ouvrages nécessaires aux nouveaux cimetières. — Lettre du dit de Bonissent au curé Hubert. — Paiement du sieur De la Fosse, entrepreneur des nouveaux cimetières. — Etiquette d'un drapier : « A la *Bonne Foy*, Nicolas-Antoine Anquetin, l'aîné, marchand drapier à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de draperies fines et soieries pour hommes, tant en gros qu'en détail. » — Marché fait avec Nicolas Jubault, maître serrurier, pour 3 balcons en fer bien proportionné, à mettre à la chambre du Trésor de Saint-Herbland : prix 108 livres. Modèle des balcons, 1783.

G. 6699. (Liasse.) — 214 pièces, papier.

1786-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Herbland de Rouen. — Quittances de Dubois, facteur d'orgues. — Mémoires de reliure : relié en veau 5 antiphoniers et 2 graduels, à 12 livres chaque ; 3 missels, à 10 livres chaque ; remboiter le livre d'argent, 3 livres ; fourni 15 feuilles pour mettre sur les cartons d'autel servant au canon de la messe, 6 livres. — Acheté 9 têtes de signets pour les missels à 15 sous ; 32 aunes padone pour les signets des grands livres à 3 sous ; 10 aunes de ruban de soie pour les missels à 7 sous ; façon de 12 signets, 3 livres. — Mémoires de fournitures pour le dais de l'église Saint-Herbland, 626 livres, 1786.

G. 6700. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier, 3 dessins.

1505-1780. — « Ensuit le devys de la machonnerie qu'il convient faire et parfaire pour la perfection de l'église de Sainct-Erblanc de Rouen, c'est assavoir les fondemens de plusieurs pilliers quilz sont encore à fonder avec le portail et une huisserie du costé de la petite estre avec le pignon et la tour de la dicte église, » 16 février 1504 (V. S.). Roulland Le Roux, *machon*, paroisse Saint-Lô, et Richard Boyssel, aussi *machon*, paroisse Saint-Godard. Signé : Ribault et Garin. — Consentement donné par les paroissiens de Saint-Herbland à l'établissement d'une imposition pour la construction de l'église. — Nomination de commissaires pour procéder à la répartition conformément aux lettres-royaux obtenues, 1510. — Quittances de Le Roux et Boyssel. — Marché avec « Jean De la Rue, maçon, pour parfaire l'amortissement du portail encommencé en la dite église, du costé de devers la rue de Grand pont, dernier janvier 1530. » — Quittances du dit De la Rue, de Louis De Bray, peintre (peinture de 2 images mises sur le petit portail ; — de Jean Gueret, dit Mons[r] Dupin, sculpteur (3 images à la croix du portail de Grand-Pont, savoir un Dieu en croix, une Mère Dieu, une Madeleine) ; — de Desmons, hucher (portes de l'huis du portail) ; — de Maurice Becquet, autre hucher ; — de Jean le Noble, autre hucher ; — de Jean Bignon, fondeur, 1531. — Marché avec Bourdon, maçon, paroisse Saint-Laurent, pour faire « ungz fondz avec ung benoistier de pierre de Vernon, » 1563 ; *portrait* joint au marché. — Quittance de Loys Petit, peintre ; 60 sous pour avoir peint en huile et doré d'or fin le *quoquet* de l'église, 15 juin 1598. — Quittance de Nicolas Lestiboudoys, menuisier ; 60 sous pour avoir fait 6 chandeliers de bois pour mettre aux clôtures des chapelles, 22 décembre 1598. — Quittance de Pierre Roullard, maître peintre ; 7 livres pour 14 armoiries pour le service du Roi, 12 juin 1610. — « Déclaration des choses qui convient faire pour l'églize et paroisse de Sainct-Erblanc de Rouen et que a entrepris et c'est obligé vers messieurs les curé, Thezauriers et paroissiens de la ditte églize Michel Lourdel, m[e] peintre et sculpteur en cette mesme ville ; » tabernacle, 300 livres, 1611. — Quittance de Pierre Le Marchant ; 245 livres pour l'image d'argent de saint Herbland, 1641. — Marché avec Paul De la Voute, maître vitrier, pour la réparation des vitres, 1657. — Marché avec Martin Moullandrin, maître sculpteur,

pour la contretable et tabernacle du maître-autel, 1659. — Mémoire et devis des ouvrages de menuiserie et architecture, tournerie, sculpture et ferrure qu'il convient faire en « l'église paroissialle de St-Erblanc de Rouen ; » cloison de chœur de 24 pieds de large sur 14 pieds de haut ; entrepreneurs, Laurent et Nicolas Lepoulletier, père et fils, 1689. — Quittances de ces artistes. — Mémoire de l'ouvrage qu'il convient faire pour la construction d'un orgue dans l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen, tant charpenterie que menuiserie, sculpture que facture et autres choses nécessaires pour la perfection du dit orgue ; Clément et Germain Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes, demeurant à Rouen sur l'Eau de Robec ; prix 3,500 livres, 1686. — Visite de l'orgue par Hippolyte Ducastel, maître facteur d'orgues, demeurant à Paris, Jacques Boyvin, organiste de la cathédrale de Rouen, Michel Delisle, organiste de l'église Saint-Vivien, 1688. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie et fourniture de matériaux pour l'entière réédification des voûtes des côtés de l'église Saint-Herbland, 1699-1706 ; entrepreneur, Desruisseaux, architecte à Rouen. — Requête au lieutenant général du bailliage pour obtenir la permission de louer les bancs, 1731. — Décharge donnée par M. Le Roy, curé de Saint-Herbland, à M. Langlois, curé d'Angerville-l'Orcher, frère et héritier du précédent curé, 1761. — Marché fait avec le sieur Potier, maître menuisier à Rouen, rue aux Juifs, pour les stalles du chœur de Saint-Herbland, 1770. — Devis des ouvrages d'architecture, sculpture, peinture, dorure pour la décoration des chapelles de Saint-Herbland ; Millets et Deruisseaux, architectes, 1702.— Plan d'une partie de l'église Saint-Herbland, sans date. — Plan de boiseries avec un couronnement représentant une mitre, une crosse et une croix pastorale (sans date).

G. 6701. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1650-1679. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Herbland de Rouen. — 8 décembre 1650, « sur ce qui auroit esté exposé touchant le voyage faict à Gaillon vers Mgr l'archevesque sur le faict des réductions des fondations ou messes basses.... que le dit seigneur archevesque auroit trouvé raisonnables les dites réductions demandées, mais auroit remis l'exécution de la dite demande au concile provincial, qu'il désire tenir au 14e de janvier prochain, et, en attendant, nous auroit commandé de faire achapt d'un manuel nouveau, affin d'exposer au peuple le contenu en iceluy, comme chose très utille et nécessaire, ensemble de faire aussy achapt de l'antiphonier nouvellement imprimé pour le soulagement du clergé, ce qui auroit esté, par advis uniforme de la compagnie assemblée, arresté pour satisfaire au commandement du dit seigneur archevesque... On fera un dessus à la chaise (la chaire), parce que plusieurs paroissiens se plaignoient de ne pouvoir entendre le prône et les exhortations. » — 12 mars 1651, sur la demande de M. Henri Cavelier, Trésorier, on décide que les vitres de la paroisse seront visitées par des experts. — 30 juin 1652, maître Joachim de Beauvais, acolyte, reçu à l'office de sous-clerc, pour avoir un soin particulier de la sacristie et des ornements d'icelle ; 50 livres de gages. — 24 novembre 1652, accord entre la Fabrique et la communauté des orfèvres de Rouen au sujet du bâtiment de cette communauté joignant au portail de l'église. — 22 octobre 1656, on donnera au sieur La Voute, maître vitrier à Rouen, « pour mettre les vitres en état deub, c'est assavoir la grande vitre sur le maistre autel, remettre 18 panneaux en plomb neuf et rafermir le reste, plus une vitre sur l'autel Saint-Jean, mettre 2 panneaux en plomb neuf, plus à une nouvelle vitre du costé du cimetière où est représentée la *Transfiguration de N. S.*, remettre 6 panneaux en plomb neuf, plus à une autre vitre où est représenté le *Triomphe de la mort*, remettre 2 panneaux en plomb... » — 19 novembre 1656, délibération pour l'exécution de l'ordonnance de l'archevêque portant réduction des fondations. — 22 avril 1658, M. Lambert, pour être dispensé de la charge de comptable, offre 200 livres qui seront employées à la construction d'une contretable et tabernacle d'autel. — 7 mai 1658, fondation faite par Mme Gavyon, veuve de feu M. maître Jacques Hallé, sieur de Cantelou, conseiller en la grand'chambre du Parlement ; une épitaphe sera posée dans la chapelle de la Sainte Vierge ; don pour cet effet de 1,300 livres. — 24 septembre 1658, commission nommée pour examiner les dessins de la contretable, proposés par le sculpteur Moullandrin. — 21 mars 1660, comme on manquait d'argent pour payer la contretable, on décide que les Trésoriers entrants, François de Chefdeville, J. Goullard et Jacques Queval payeront chacun 200 livres au lieu de faire le festin de reddition de comptes. — 22 juin 1664, on fera faire une nouvelle chaire, qui sera placée au pilier où est l'*Ecce homo*. — 22 juillet, on décide, sur la demande du curé, qu'elle sera placée au pilier Saint-Jean. — 6 avril 1655, on fera un confessionnal neuf en la chapelle de la Vierge. — 26 avril 1666, la châsse des reliques de saint Marcel sera d'or ; on y mettra les reliques de

saint Herbland et de saint Blaise, patrons de la dite église, du consentement de l'archevêque ou de ses grands vicaires. — 27 janvier 1674, bénédiction de la cloche, nommée par M. Gilles Hallé d'Orgeville, conseiller au Parlement, et par madame Esther Le Grand, femme de M. Nicolas Le Pigné, sieur de Lardinière, conseiller en la grand'chambre. — Etats des ornements. — Liste des bancs de la paroisse. — On mentionne celui de M. Cavelier aîné, qui fut baillé, le 16 avril 1669, à Madame Marel; — celui de M. et de Madame de Chefdeville; — celui de M. Cavelier le jeune, plus tard occupé par M. de Chefdeville, mercier; — celui de M. Amoutons.

G. 6702. (Registre.) — Petit in-folio; 50 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1680-1690. — Délibérations de la Fabrique de l'église Saint-Herbland de Rouen. — 23 novembre 1661, on donnera à louage à M. Le Bas, conseiller au Parlement, la maison des *Uniques*. — 9 juillet 1685, on fera faire un buffet d'orgues, qui sera placé au fond de la nef, en face du chœur où sont de présent les tableaux des Commandements de Dieu. — 14 avril 1688, « se sont présentez les sieurs Le Febvre, facteurs d'orgues, lesquels ont demandé que la visite fût faite de l'orgue qu'ils ont construit... Sur quoy M. le curé a représenté que le sieur Du Castel, facteur d'orgues de Paris, venoit en cette ville et qu'on pouvoit se servir de ce moyen pour éviter aux frais... Arresté qu'on prendroit le dit sieur Du Castel, avec M. De Lisle, prestre, organiste de Saint-Vivien, et le sieur Boyvin, organiste de Notre-Dame, pour en faire la visite.» — 22 mai, Germain Le Febvre, fils aîné de Clément Le Febvre, organiste et facteur d'orgues, touchera l'orgue de l'église de Saint-Herbland à tous les offices, sans pouvoir se substituer personne; aura 80 livres de gages. — 5 septembre 1695, M. Le Viel chargé de continuer les travaux de restauration des vitres, en mauvais état tant par suite de vétusté que par l'effet des grêles. — 23 avril 1696, on fera faire une nouvelle contretable à la chapelle de la Sainte Vierge. — 31 janvier 1697, on priera M. Boyvin, organiste de la cathédrale, de se charger de l'orgue de Saint-Herbland, en remplacement du sieur Le Febvre, décédé. — 16 août même année, représenté par le Trésorier que l'on avait fait marché d'une vitre à verre blanc pour tirer du jour sur la contretable de la chapelle de la Sainte-Vierge; le Trésorier demande que, pour augmenter le jour, on abatte les carrés de pierre, que l'on remplacerait par du fer; adopté. — 9 mars 1678, Le Trésorier en charge expose que M. Carrey, chanoine de Notre-Dame, s'est opposé par haro, comme chapelain titulaire de la chapelle Saint-Louis, à Saint-Herbland, à l'exécution de la contretable de la Sainte-Vierge, dont l'entrepreneur De Viseau s'était chargé; on s'opposera aux prétentions du dit Carrey, parce que la chapelle Saint-Louis n'est point la chapelle de la Sainte-Vierge dont la Fabrique jouit depuis plus de 200 ans. — 16 mars, appel du dit Carrey de sentence du bailliage. — Ce registre est le premier qui soit en papier timbré.

G. 6703. (Registre.) — Petit in-folio, 50 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1699-1720. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 2 juin 1701, le curé est chargé de voir le dessin proposé par M. Des Ruisseaux pour la chapelle Saint-Jean et de traiter avec lui. — 1er juin 1704, le Trésorier en charge, s'adjoindra le curé et M. Boyvin, organiste de la cathédrale, à l'effet de faire marché avec M. Antoine Vincent pour la restauration des orgues. — 2 mai 1706, procès avec le dit Vincent. — 27 avril 1707, on priera M. D'Agincour, organiste de la Cathédrale, d'agréer l'orgue de Saint-Herbland, moyennant 100 livres de gages par an. — 19 juin 1707, réception des travaux faits à l'orgue par le même Vincent, après vérification de M. D'Agincour. — 11 novembre 1710, on représente que le sanctuaire est devenu étroit depuis que l'on a posé le balustre de fer; qu'il serait nécessaire de repousser la contretable, de relever les côtés jusqu'à la corniche de la ceinture du chœur, et, pour l'embellissement de la dite contretable, d'y ajouter une suspension avec une *Adoration*. — 2 avril 1714, on s'occupe de la réduction des fondations.

G. 6704. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier, relié en veau.

1720-1742. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 2 septembre 1721, M. Homo, curé de Saint-Pierre du Châtel, exécuteur testamentaire de M. Amoutons, remet 600 livres à la Fabrique; testament du 27 mai 1709. — 1er avril 1723, poursuites contre M. Audouville, qui refusait de gérer, en qualité de Trésorier, les biens de la Fabrique. — 28 avril 1723, on accepte l'offre de 400 livres qu'il avait faite pour être déchargé. — 15 juillet, augmentation des honoraires des prêtres de la

paroisse : au curé, 300 livres par an, pour 57 petits obits et 22 grands, pour les saluts et 5 messes par semaine ; honoraires des messes sur le pied de 12 sous et demi chaque ; — à M. Flavigny, vicaire, 270 livres ; — à M. Fosse, clerc de la paroisse, 350 livres ; — à M. Lucie, 1er chapier, 350 livres ; — à M. Pontif, second chapier, 70 livres ; — à M. Jamet, 270 livres ; — à M. Cressigny, 270 livres. — 18 septembre 1730, M. De la Mare, Trésorier, autorisé à faire remplacer par un cadre en laiton, un cadre en bois, tombé et fracassé, pour garantir la vitre qui donne du côté de Notre-Dame. — 31 décembre même année, on fera en pavé de la Haye-Malherbe le pavage de l'aile de l'église du côté de la Grand'rue. — 29 janvier 1731, acceptation du devis présenté par le sieur Rivière pour des bancs neufs ; les tombes seront relevées. — 29 mars 1731, l'église sera reblanchie. — 21 avril 1731, pose de la 1re pierre du pavage dont M. De France était entrepreneur. — 5 novembre 1731, fixation du prix des bancs ; ceux qu'occupaient les Trésoriers dans la nef et devant les piliers seront payés, comptant et par avance, 60 sous par an. — 11 novembre 1732, achat de marbre blanc de Gênes pour la décoration de l'église. — 6 septembre 1733, on fera imprimer l'office nouveau de la fête et jour de l'octave saint Herbland, composé, depuis quelques années, par M. Anquetin Le Carpentier, prêtre habitué en la dite paroisse ; on donnera un louis de 24 livres à celui qui a fait les hymnes et la prose. — 22 mai 1734, on rapporte que, la veille, le Premier Président du Parlement, accompagné de MM. Bridelle, Terrisse et de Marbeuf, était venu à Saint-Herbland pour régler le cérémonial qui devait être observé à la réception de Mgr l'archevêque. — Copie de l'acte passé entre les religieux de Saint-Ouen et MM. les curé et marguilliers de Saint-Herbland, au sujet du dit cérémonial : « MM. les curé et marguilliers de Saint-Erbland céderont aux sieurs religieux de Saint-Ouen la chapelle collatérale du chœur du costé de la chaise pour que les dits religieux puissent s'y habiller commodément et sans estre incommodés par le peuple. — Les sieurs religieux reconnaissent qu'ils n'ont aucun droit dans la dite église de Saint-Herbland, et que c'est par politesse pour les dits religieux, et par respect pour la présence de Mgr l'archevesque, que les sieurs marguilliers leur ont cédé la dite chapelle pour s'habiller etc... » — « Le 24 du present moys de juin 1734, messire Nicolas de Saulx-Tavannes a fait son entrée dans l'église de Saint-Herbland, et le clergé de la dite église a marché à la procession sous la croix de la dite église, avant le corps des religieux de Saint-Ouen, en considération de MM. les grands vicaires. » — 5 mai 1739, choix de parrain et de marraine pour nommer une cloche : M. Hector De la Rocque, ancien juge consul et ancien Trésorier de la paroisse, et madame Anne Ausout, femme de M. Pierre Carpentier.

G. 6705. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier, relié en veau.

1742-1756. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 6 avril 1743, réduction des fondations ; M. le curé se chargera des hautes messes d'obits, du Saint-Esprit, de la Passion et du Saint-Sacrement au nombre de 104 ; il se chargera, en outre, de 156 basses messes de la fondation du sieur Gaudin, pour les acquitter autant que le permettront ses fonctions curiales. Toutes les messes seront dites à heures différentes, et plusieurs prêtres, ni 3 ni 2, habitués en la dite église, ne pourront célébrer en même temps. — 1er juin 1747, on présentera requête au Premier Président pour contraindre le sieur Allain, dernier Trésorier élu, à se trouver à l'église conjointement avec les autres Trésoriers en charge, pour porter le dais à la grande procession du Saint-Sacrement, et pour contraindre sa femme à quêter suivant l'usage, auquel usage l'un et l'autre avaient refusé de se conformer. — 17 juin, affaire portée devant le juge compétent. — 25 juin, on décharge le dit Allain de toute gestion, moyennant la somme de 500 livres. — 16 mars 1750, on paiera au sieur Duchesne, une somme de 60 livres pour avoir tapissé toutes les boutiques en haute-lisse lors du passage du Roi.

G. 6706. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

1756-1775. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 22 mars 1758, arrêté que, pour faire valoir les quêtes des saluts, MM. les ecclésiastiques seront invités de faire les dites quêtes ; celui qui s'en chargera aura, par chaque salut, le quart du produit. — 25 mars, la délibération précédente est annulée sur la demande du clergé, qui désire ne point paraître agir en vue d'intérêt ; on les priera de faire la quête tour à tour pour le seul bien et avantage du Trésor. — 6 mai 1758, on nomme, pour toucher l'orgue, en remplacement de M. D'Agincour, décédé, M. Laurent Vicquot (Vitcoq), lequel aura 150 livres par an. — 10 juillet, M. de

Saint-Aulaire, grand archidiacre, ordonne d'enlever de l'église, comme indécentes et mutilées, une statue dite de saint Jacques, à un pilier vis-à-vis de la chaire, celles de saint Louis et de saint Mathieu, en la chapelle de la Sainte-Vierge. — 13 janvier 1761, vu le décès du curé, on transportera les archives de la Fabrique dans une armoire, fermant à 3 clefs, qui est dans le buffet de l'orgue. — 30 mai 1761, le grand nombre de pauvres qui viennent à l'église, troublant les fidèles qui ne peuvent suivre l'office, ainsi que le lieu saint le requiert, et la difformité de plusieurs pouvant donner de l'inquiétude aux dames enceintes, on prendra un homme du Bureau pour empêcher les mendiants d'entrer et les faire rester à la porte. Il lui sera donné une hallebarde, un chapeau et une robe d'étoffe, à peu près dans la forme de celle qui est au Trésor de Notre-Dame de la Ronde. » — 31 octobre 1761, difficultés au sujet des bancs. — Le curé prié de choisir, à Paris, un modèle, à son goût, d'une croix à placer dans le cimetière, en remplacement de l'ancienne qui est en totale ruine. — 28 novembre 1761, délibéré, suivant l'avis de MM. les avocats Langlois de Louvres et Perchel, que Madeleine Duval n'a aucun droit de réclamer, comme ancienne Trésorière, un banc dans la nef. — 21 mai 1762, on fait un nouveau bail à M. Deshayes, peintre, de la maison attenante à celle de la Maréchaussée, bien qu'elle eût été demandée par M. de Cambon, grand prévôt de la haute Normandie. — 9 juin 1762, invitation au sieur Queval, Trésorier, sous peine de procès, de se trouver, suivant l'usage ordinaire, le lendemain, à 9 heures du matin, pour porter le dais à la procession du Saint-Sacrement. — 9 octobre 1762, on priera M. le curé de poser la première pierre du piédestal de la croix du cimetière. — 3 avril 1763, contre M. Le Carpentier qui refusait de porter chape à la grand'-messe et aux vêpres avec MM. ses confrères, et qui affectait de ne se trouver jamais aux matines qui se disent, en hiver, la veille, suivant l'usage de plusieurs paroisses. — 27 sept. 1763, M. Vitcoq, organiste, ayant quitté Rouen pour se rendre à Autun, on prendra pour le remplacer le nommé Bugle, recommandé par l'archevêque. — 19 octobre 1765, Bugle s'était absenté de Rouen sans prévenir ni le curé, ni les marguilliers, de même qu'avait fait son prédécesseur ; une de ses élèves Mlle Boulenger, avait informé les Trésoriers que Bugle avait quitté Rouen pour n'y plus revenir, et avait en même temps sollicité la place d'organiste ; cette place avait été donnée à M. Desmazures, organiste de la Cathédrale, qui déjà avait touché l'orgue, le jour de saint Henri, et dont les talents étaient universellement connus. Bugle revient, et, sur la demande même de M. Desmazures, dont on vante la générosité et la délicatesse, on pardonne à Bugle, et on le remet en possession de sa fonction. — 20 février 1766, Bugle ayant donné sa démission, on le remplace de nouveau par M. Desmazures. — 18 mars 1766, Vernisse fera les ouvrages de menuiserie pour la Fabrique. — 2 octobre 1766, le sieur Heuzé le jeune, organiste de Saint-Sever, nommé organiste en remplacement de M. Desmazures, démissionnaire ; gages, 160 livres par an : « Il regardera notre orgue comme son état fixe, principal et adhérent, nous donnant des preuves d'attachement. » — 11 juin 1767, au sujet du banc collatéral que réclamait M. Le Prevost, Trésorier. — 6 mars 1789, le Conseil reconnaît qu'il lui serait impossible de faire faire une nouvelle contretable dont la dépense ne s'élèverait pas à moins de 7 à 8,000 livres ; il approuve ce qui a été fait par le Trésorier comptable, en exécution de la délibération du 9 décembre dernier : « Piédestal revêtu de moulure dorée pour poser la châsse de saint Herbland sur le haut de la contretable et 2 bouts de lambris revêtus de moulure pour accompagner la dite contretable, qui est de figure octogone, en remplacement de vieux morceaux de cuir doré qui s'en vont de vétusté. Pour le reste, on se contentera de la réparer ; elle a été examinée par des artistes, tels que le sieur François, sculpteur, Pierri et Pecquerel, peintres doreurs, gens connaisseurs et experts, lesquels ont trouvé que c'était une pièce de goust et des meilleurs maîtres du temps, qui méritoit d'être conservée. » Pour la raccorder à l'ouvrage neuf, ils avaient proposé de rassembler tous les ornements qui en avaient été détachés, de les remettre à leur place, et de la redorer, ainsi que les 2 tableaux qui sont aux 2 cotés ; dépense estimée à 600 livres. — 30 mai 1769, au lieu de mettre des lambris aux 2 côtés de la contretable, on y mettra des rideaux, en conservant l'ancien usage. On accompagnera la châsse et le dessus de la contretable de 4 trophées sculptés en bois de chêne ou de tilleul. — 10 mai 1770, on profitera de l'occasion de peintres italiens (Vanelli et compagnie) qui se trouvent à Rouen pour faire repeindre l'église. — 22 mai, on adopte la proposition qu'ils font de couper les 9 gargouilles de chiens de pierre qui saillent sur la rue des Carmes et la Grande-rue, de mettre en couleur les roses de la voûte du chœur et de percer 2 trous aux endroits qu'on leur indiquera pour la voie d'eau des tuyaux de descente. — 4 octobre 1770, on peindra les statues des saints, les lambris, les grillages du chœur et les mausolées. — 21 novembre 1770, on examine un projet de stalles dans

le chœur, proposé par M. Potier, menuisier. — 29 mai 1771, contre M. Delamare, nouveau Trésorier, pour le contraindre à porter le dais à la procession : il est remplacé par M. Badois. — 21 septembre 1771, on raccommode les vitres et l'orgue endommagés par l'incendie, qui, le 6 de ce mois, avait pris dans la boutique d'un épicier et avait mis l'église en grand danger. L'incendie dura 3 jours. « La Providence nous épargna parmy tant d'alarmes, et, le lundi, fut célébrée une messe solennelle d'actions de grâces. » Remerciements aux Pères Capucins, « auxquels on ne peut donner assez d'éloges, à titre d'excellents religieux et de bons citoyens. » On leur donne 200 livres de pain. — 28 décembre 1771, on s'adresse à Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, dont les talents supérieurs sont connus, pour la réparation de l'orgue ; dépense évaluée à 1,200 livres. — 29 février 1772, les 4 piliers du chœur seront revêtus au dessus des stalles, suivant le dessin de M. Potier, menuisier, en lambris de chêne de Hollande. — 31 mars 1772, au lieu d'un lambris simple, M. Potier mettra aux piliers, un lambris avec des trophées d'églises. — 7 octobre 1772, on rejette le projet d'une contretable neuve ; on décide que les pilastres adjacents à la contretable seront peints en blanc avec des filets d'or sur les moulures et surmontés d'une corniche parallèle à la contretable. — 16 octobre, on revient sur cette décision, et on adopte la couleur de bois de chêne pour les pilastres. — 24 juillet 1773, on s'occupe de la reconstruction du portail. On entend les sieurs Marc et Heuzé, maçons de la ville, connus pour habiles et en état de rétablir l'ouvrage à faire, ayant fait les mêmes ouvrages anciens à l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen. On adopte le projet du sieur Marc.

G. 6707. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier, relié en parchemin.

1775-1791. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — 15 janvier 1778, on s'occupe de la réduction des fondations, qui sont toutes rapportées. « Ordre ou règlement qui sera observé à l'avenir pour les jours et heures des offices, ce qui doit s'y chanter et comment sera faite la distribution des sommes fixées pour chacun des dits offices dans toute la suite de la présente réduction. » — 10 août 1779, les propriétaires de la communauté de la paroisse de Saint-Herbland estiment que leur cimetière est suffisamment grand et qu'il est possible de l'agrandir. — 8 septembre 1779, requête à l'archevêque : Depuis plus de 300 ans, la communauté des orfèvres fait acquitter en l'église Saint-Herbland des messes et obits pour Pierre Lallemant, clerc des orfèvres, et pour Colette, sa femme. Cette communauté ayant été supprimée par l'édit de février 1778, et les biens qu'elle possédait étant entre les mains de Sa Majesté, il serait juste que le Roi ordonnât qu'il fût prélevé, chaque année, sur la maison dite l'*Hôtel des orfèvres*, 17 livres de rente, franche du droit d'amortissement, pour l'acquit de 52 basses messes et d'un obit chaque année. — 23 juin 1782, l'abbé de Bonissent, conseiller au Parlement, réclame la croix du cimetière pour être transportée au cimetière de Saint-Gervais destiné à 17 paroisses de la ville ; on essaiera d'en tirer le meilleur parti possible, et on la remplacera par un autre à cause des corps inhumés dans le cimetière paroissial. — 21 mai 1783, on remettra en place le christ anciennement suspendu à l'entrée du chœur, et qui présentement était caché dans un coin de l'église. — 11 avril 1784, M. Dehors nommé facteur d'orgues, en remplacement de M. Le Febvre, décédé. — 27 juillet 1790, inventaire des meubles de la Fabrique, dressé conformément aux ordres de la municipalité. — 15 mai 1791, dernière délibération. On prend communication d'une lettre de M. Vimar, procureur de la Commune, invitant les Trésoriers de Saint-Herbland, paroisse actuellement réunie à celle de Notre-Dame, à nommer 2 commissaires avec pouvoir en forme pour concourir à la constitution de la Fabrique de l'église métropolitaine.

G. 6708. (Pièce.) — 4 feuillets parchemin.

1734. — Acte passé entre messieurs les prieur et religieux de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen et messieurs les Trésoriers de la paroisse Saint-Herbland, au sujet du cérémonial qui s'est observé dans l'église Saint-Herbland lors de la petite Entrée et prise de possession de Mgr l'archevêque de Rouen, le dit accord fait en présence de Mgr de Pontcarré, 1er Président du Parlement de Normandie, et de messieurs les abbés Bridelle et Terrisse, grands vicaires de Mgr, 20 mai 1734.

G. 6709. (Liasse.) — 16 pièces, papier (1 imprimé).

1669-1696. — Requête adressée à l'archevêque aux fins d'obtenir approbation de leurs statuts, par les maîtres et gardes chapeliers et les maîtresses et gardes lingères de la ville de Rouen, composant la confrérie des bienheureux saint Pierre et saint Paul, sainte

Barbe et sainte Geneviève, anciennement érigée en l'église des pères Jacobins de Rouen, par l'autorité de feu Mgr le cardinal d'Estouteville et depuis transférée en l'église de Saint-Herbland. — Approbation de ces statuts par Antoine Gaulde, vicaire général, les dits statuts imprimés en 1669, par Eustache Viret, sous ce titre : « Les statuts et articles de la très dévote confrairie de St Pierre-St Paul, et Sainte-Barbe et Sainte-Geneviefve érigée en l'église parroissialle de Saint-Erblanc à Rouen, obtenus par les maîtres chapeliers qui de tout temps ont associé avec les maîtresses lingères en linge neuf à la dite confrérie » (Exemplaire in-4°, sur vélin). — Comptes de cette confrérie, 1678-1696. On y mentionne l'achat de bouquets et de craquelins les jours sainte Geneviève et saint Pierre.

G. 6710. — (Registre.) — Petit in-folio, papier; 80 feuillets, papier, relié en parchemin.

1571-1587. — « Baulx pour les ouvreurs appartenant au Thésor de la paroisse Sainct-Erblanc commencans à Noël 1571, pour trois ans. » Additions jusqu'en 1587. — Parmi les locataires, Pierre Vallentin, libraire, 1574 : « Sy sera tenu le dit Vallentin festiver les faistes du pastron de la dite église et aultres faistes accoustumées fester et sollennyser en icelle sans tenir aulcunement la dicte eschoppe et bouticque ouverte, comme tenant de la dicte église, ensemble tendre devant le dit ouvreur, quand et chacun jour qui sera requis, comme au jour du Saint-Sacrement, octaves et aultres processions. »

G. 6711. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 215 pièces, papier.

1597-1790. — Baux de maisons et d'échoppes par la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen. — Dans un bail, en 1615, des 16 échoppes construites près de l'église, on impose aux preneurs l'obligation « de fournir par chacun an, au Trésor de Saint-Herbland, au jour du Saint-Sacrement, 4 douzaines de touffeaux et demie douzaine de bourlets et iceux porter, chacun en leur tour, au clerc de la dite église. »

G. 6712. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 67 pièces, papier, 2 imprimés.

1548-1780. — « Inventaire des pièces et écritures appartenantes au Trésor de l'église de St Herbland en 1712, » avec corrections et additions jusqu'en 1777. — Autre inventaire non daté. — État des baux. — « Ce sont deux lots et partages de la vaisselle d'argent, étain, cuivre, linges, hardes et meubles meublans restez après le décéds de feu monsieur François Hébert, en son vivant, marchand bourgeois de Rouen, que fait et présente dame Madeleine-Françoise Bouracbe, sa veuve. » — Acte par lequel la Ville de Rouen reconnaît devoir « aux Trésoriers et paroissiens de Saint-Erbland, 1,800 l. t., pour subvenir au paiement de la somme demandée par le Roi pour la solde des gens de guerre à pied, laquelle somme de 1,800 livres sera rendue à l'opportunité de la dite Ville, » 8 novembre 1548. — Fondation par M. Claude Deshayes de saluts du Saint-Sacrement, les second et 4e dimanches de chaque mois, pour la conversion des hérétiques ; on rappelle que, de très ancien temps, on célébrait le salut à cette intention, le second dimanche de chaque mois, mais que cette fondation ne se continuait qu'avec grande peine, attendu que le nombre des confrères qui s'en chargeaient était devenu trop petit, 23 août 1711. — Procès pour le testament de M. Simon Huré, 1659 ; — pour les rentes seigneuriales dues par l'abbé de Saint-Ouen ; — pour la rente due par les orfèvres. — Pièces relatives au nouveau cimetière. — Lettre de l'architecte Le Brument. — Présentation de Philippe Caumont, pour célébrer les messes de la fondation de la dame Gavyon, 1710.

G. 6713. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1407-1781. — Titres de rentes appartenant au Trésor de l'église Saint-Herbland de Rouen. — Lettres de Jean Auber, vicomte de Rouen, sur un procès pour arrérages de rente entre les chanoines du Sépulcre et Jean Haquet, 1408. — Lettres de Jean Salvain, bailli de Rouen, contenant vidimus de trois paires de lettres, les unes de Roger Pinain, par lesquelles il baille à héritage à Jean Osber, clerc de la paroisse Saint-Godard, une maison située en la dite paroisse entre la Fabrique de Rouen et Jean de Pimont, prêtre, aboutant aux vieux murs de la ville, 1371 ; les autres par lesquelles Roger Pinain délaisse au même Osber, pour 30 francs d'or, 60 sous de rente en rabattant et *amenissant* de 9 livres de rente, prix de la précédente fieffe, 1371 ; les autres par lesquelles Rogerin Pinain fils, mineur de Roger Pinain, « conduit, applegié et conseillé par ses prochains cousins et amis de char de par son père, » confesse avoir cédé et transporté au dit Osber les dites 4 li-

vres de rente en diminution et rabais pour 40 livres tournois, 1397; date du vidimus, 1447. — Rentes sur une maison, paroisse Saint-Godard, rue Beffroi, ayant appartenu à Romain Le Seigneur; — sur une autre, en la paroisse Saint-Vivien, devant le portail de l'église; — sur une autre, en la paroisse Saint-Nicolas, rue de la Féronnerie, joignant à la Chambre des Comptes, laquelle, en 1664, avait été vendue par Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, à Charles De la Place, écuyer, seigneur du Bois, de Beauficel et de Sotteville, conseiller Général en la Cour des Aides; — sur la maison à l'enseigne de l'*Ange* près de la porte du Bac; — sur la maison à l'enseigne du *Cornet d'argent* et du *Lion rouge* au Marché-aux-Veaux; — sur la maison à l'enseigne du *Cornet d'or*, rue des Carmes; — sur la maison à l'enseigne de l'*Image Saint-Antoine*, ensuite du *Palais royal*, près la porte Bouvreuil. — Révalidation de rente par Pierre-Louis de Labat, chapelain conventuel de l'ordre de Malte, demeurant à Rouen, comme procureur de frère Jacques-François Le Bascle d'Argenteuil, grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, receveur général du vénérable commun Trésor au grand prieuré de France, 1781.

G. 6714. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1371-1593. — Fondation, en l'église Saint-Herbland, par messire Robert Auber et Guillaume Carie, prêtres, demeurant à Rouen, « d'une prose de Notre-Dame, c'est assavoir *Inviolata, integra*, avec le verset et oraison appartenant à icelle prose, à estre dite et chantée en l'onneur et révérence de Dieu et de la benoiste vierge Marie devant l'autel du crucefils de la dite paroisse, tous les samedis de l'an et les veilles des 5 fêtes solennelles de Notre-Dame, entre vespres et complies »; Jean de Gorencourt, curé de Saint-Herbland, 16 novembre 1423 (contrat en double expédition). — Fondation pour Guillaume Auber et pour sa femme conformément à leurs volontés, par Guillaume Auber, chanoine de Rouen, curé de Saint-Michel de cette ville, par Guillaume Auber, son neveu, marchand, 9 novembre 1471. — Titres de propriété des rentes affectées à cette fondation, assises sur des maisons, rue Bourg-l'Abbé, paroisse Saint-Godard; rue des Champs, paroisse Saint-Vivien. — Fondations pour Guillaume Le Barbier, par Jean Le Pilleur et Marion, sa femme; Guillaume de Tourny, et Denise, sa femme; Colin Aubery et Jaquette, sa femme; Jeanne, veuve du dit défunt; Jean Hulin, orfèvre; Girard Le Pilleur et Alizon, sa femme; Jean Carie et Catherine, sa femme; Jeanne, veuve de Pierre Baillard, Regné de Beaumont et son affiée, 29 décembre 1482; mention du grand autel du chœur et de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre, Saint-Paul, fondée en l'église Saint-Herbland, au costé dextre, devers la rue Corvoiserie; Guillaume de Chaumont, curé de Saint-Herbland et chanoine de la chapelle de Bourges. — Arrêt des conseillers commissaires députés par la cour de Parlement de Rouen « pour la saisie et admesnagement du bien et revenu des absents et tenants le party contraire à la Sainte Union des catholiques. Par ordonnance de mes dits seigneurs, Guerart, » 2 juillet 1593. — Mention des hôtels de la *Coupe* et du *Pélican*; de la ruelle qui mène de la rue de la Corvoiserie en la rue aux Tailleurs, de la rue Poitron.

G. 6715. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 33 pièces, papier. 3 sceaux, 1 imprimé.

1287-1712. — Contrats d'une fondation faite en l'église Saint-Herbland de Rouen par Martine Gigon, veuve de feu Adam Le Seigneur; — donne pour cette fondation au Trésor de cette église une maison dite le *Porche Va-te-coucher*, sise en la rue des Crottes, paroisse Saint-Maclou, 1504, 1512. — Titres de propriété relatifs à cette maison. — Donation par Nicolas Belet et par Jeanne, sa femme, au prévôt et aux frères de la confrérie Notre-Dame de Rouen de 5 sous de rente sur une pièce de marais, *pechia merresci et domo supra sita, sitis in vico* des crotes, dimanche après la Saint-Martin d'hiver, novembre 1287; Mathieu *de Tournebusco*, prévôt de la dite confrérie; Robert Quesnel, clerc de la dite confrérie. — Procès aux plaids d'héritage de Rouen, tenus, le 10 février 1359, par Jean Filleul, lieutenant pour sire Antheaume de Maromme, maire de Rouen, entre Gautier Le Sage, curé et gouverneur de la Sale-aux-Puchelles lez Rouen et les propriétaires du tènement affecté au paiement de cette rente, auquel procès intervinrent les frères de la confrérie de Notre-Dame de Rouen pour le paiement des dits 5 sous de rente. — Autre pièce d'un procès, en la juridiction des hauts-jours de l'Hôtel-Dieu de la Madelaine de Rouen, entre les gouverneurs et administrateurs des biens de l'Hôtel-Dieu et le Trésor de Saint-Herbland, 1601. — Fieffe faite par le Trésor de Saint-Herbland à Jean-Baptiste Couture, maître charpentier, de la maison, rue des Crottes, nommée anciennement le *Port vatecoucher*, 1673. — Sceaux de Nicolas Belet (château fort), de Jouenne, sa femme (fleur de lis

avec 2 étoiles). — Signet de Filleul (au dessous de l'écu : Filleul).

G. 6716. (Liasse.) — 24 pièces, parchemin ; 44 pièces, papier, 1 imprimé.

1267-1778. — Contrats de fondations faites en faveur de l'église de Saint-Herbland de Rouen. — Vente par Jeanne, femme de Guillaume Renigot, à Michel Espaillart, chapelain de la chapelle Guillaume Le Gaengneur en l'église de Saint-Herbland (*Sancti Ermelandi*), pour 4 livres tournois, d'un tènement en la paroisse de Notre-Dame-de-la-Ronde, allant *a vico de Dordone per ante usque ad terram Judeorum per retro*, octobre 1267. — Reconnaissance de la dite vente devant l'official, même date. — Les deux actes sont de la même main. — Fondations de Pierre Courel, curé du Bourgtheroulde et de la Haye ; mention des Trésoriers de Saint-Herbland : Jean Hullin et Michel Poullart ; des paroissiens : noble homme Guillaume Auber, seigneur de la Haye, Jean Ribault, Robert Lallemant, seigneur de Bellebeuf, Jean Ribault l'aîné, Robert Rousselin, Pierre Lesgare, Colin Gibert ; « mention de l'autel de Notre-Dame dessoubs l'ymage de crucefix en la nef, » dernier août 1510 ; — de Louis Deshayes, prêtre, 1698 ; procès en l'officialité pour certaines clauses prétendues simoniaques contenues au dit contrat ; appel comme d'abus ; arrêt en faveur de Deshayes ; — de haut et puissant seigneur Gilles-Louis Hallé, chevalier, seigneur d'Orgeville, président à mortier au Parlement, demeurant en son hôtel, rue de l'Hôpital, paroisse Sainte-Croix-Saint-Ouen, 19 décembre 1758 ; — de noble homme Jacques Gaudin, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1636 ; mention de Catherine Feron, sa veuve ; procès pour l'exécution de cette fondation ; — de Jacques Garin ou Guerin, seigneur du Mesnil, et d'Annette, sa femme ; procès pour le paiement de la rente affectée à cette fondation entre la frarie de Saint-Herbland et Madeleine Deschamps, veuve de Pierre Garin, seigneur du Mesnil-Hébert, secrétaire du Roi, 1542 ; la dite rente affectée sur la maison dites les *Jeux de paume des trois Mores* près du Vieux-palais, occupée par un tripotier du nom de Du Jardin vers 1563 ; appartenant, en 1690, à Jean Dumoustier, seigneur de Honguemare et de Saint-Thomas-la-Chaussée ; — de Marie Regnault, veuve de Guillaume Dufour, marchand à Rouen, 1674 ; — de Nicolas Selles, marchand à Rouen, 1712.

G. 6717. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1650-1780. — Réductions par les archevêques des fondations de l'église Saint-Herbland de Rouen, 1656, 1743. — Requêtes adressées à cet effet. — Etat des fondations. — Extrait des fondations — A la suite de l'ordonnance portant réduction des fondations, de 1743 : « Règlement qui sera observé à l'avenir dans la ditte paroisse de Saint-Herbland par raport aux jours et heures des messes et offices de *fondation*.... à ce qui doit s'y chanter ; à la manière dont sera faite la distribution des sommes fixées pour chacun des dits offices et aux obligations de messieurs les ecclésiastiques en la dite église qui participeront aux dittes messes, distributions du casuel de l'église. » — Requête adressée à Mgr de la Rochefoucauld par les Trésoriers de Saint-Herbland pour le prier de disposer en faveur de leur église d'une fondation faite par Guillaume Lallemant, clerc des orfèvres de Rouen, et par Colette, sa femme, en 1441, la communauté des orfèvres chargée de cette fondation, ayant été supprimée par l'édit du Roi, de février 1778. — Pièces signées par François de Harlay, archevêque de Rouen, Terrisse, vicaire général, Le Prevost, curé de Saint-Herbland et autres.

G. 6718. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 24 pièces, papier.

1650-1652. — Procès au bailliage et au parlement entre M. Le Prevost, curé de Saint-Herbland, et les Trésoriers de la paroisse ; entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et les paroissiens et habitants, d'autre part, pour la construction du presbytère. — Imposition sur les propriétaires et locataires, autorisée par arrêt du Parlement. « Répartition faicte par les Trésoriers antiens et modernes de la paroisse de Saint-Erbland de ceste ville de Rouen en exécution de l'arrest de la Chambre des vacations, du dernier jour de septembre dernier, de la somme de 2,100 livres restant de 2,800 liv., en quoy se monte les prix de la construction du presbitaire de la dicte paroisse ; les deux tiers à porter par les propriétaires, l'autre tiers par les locataires ; louages des maisons estimé à 23,928 livres ; Henri Cavelier, indiqué dans cette répartition pour la demoiselle Dantan, sa propriétaire, pour un loyer de 450 livres, 1652. — « Estat de ce qui est à recevoir des propriétaires de la religion prétendue réformée pour leur part du presbitaire de Saint-Erbland. » — Mémoire des frais

faits par M. Georges Le Charestier, procureur à la cour. — Henri Cavelier, Trésorier de la paroisse, en 1650. — Transaction faite entre les Trésoriers de Saint-Herbland et la communauté des orfèvres (Etienne Poullain, ancien garde, Abraham Dumont et Nicolas Pontin, gardes modernes), au sujet d'un bâtiment commencé à construire pour le dit corps et communauté, qui couvrait partie des ornements du grand portail de l'église, 1652.

G. 6719. (Registre.) — 321 feuillets, papier.

1726-1727. — « Répertoire fait, par Nicolas Paulmier, commissaire de police et appositeur de scellés de la ville et vicomté de Rouen et six sergenteries en dépendant, du mobilier du feu sieur François Hébert, lequel avait fait un testament au profit de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Herbland de Rouen.

G. 6720 (Registre.) — 228 feuillets, papier.

1726-1727. — Inventaire dressé à la requête de Madeleine-Françoise Bourache, veuve du feu sieur François Hébert, des papiers et meubles du dit défunt, le dit inventaire dressé par les notaires Ruellon et Grébauval.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-HILAIRE DE ROUEN.

G. 6721. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1385-XVIIIe siècle.—Procès à l'officialité, aux Requêtes du palais, entre les curés de Saint-Hilaire de Rouen, d'une part, et les Chartreux de Notre-Dame de la Rose et les religieux du monastère de Sainte-Catherine, d'autre part, au sujet des dîmes, dans l'enclos du monastère des Chartreux et le long de la côte Sainte-Catherine. — Lettres de Guillaume de Lestranges, archevêque de Rouen, autorisant Jean De la Haye, curé de Saint-Hilaire de Rouen, à recevoir une rente de 30 livres en compensation du droit de dîmes qu'il percevait *in manerio quod quondam fuit Johannis Villain, ex uno buto, ad rippariam de Aubecie et, ex alio, ad iter quo itur de Nido-canis ad rippariam de Rodobecco, et, ex uno latere, ad eandem rippariam et, ex alio, ad manerium quod fuit Johannis de Valle-Richerii ubi nunc habitant Fratres* (les Chartreux de Rouen), 12 mars 1385. — Lettres de l'official de Rouen, contenant l'acceptation faite par le dit curé d'une rente de 30 sous assignée sur une maison, paroisse Saint-Vivien, entre les hoirs Guillaume Le Matas, Jean Amiot, et le pavé du duc Normandie, lundi après la Saint-Michel 1386; signé sur le repli : J. Delirout. — Autres lettres de Guillaume de Lestranges approuvant cette sorte d'échange entre le curé et les Chartreux, Gaillon, 20 novembre 1386. — Approbation du dit échange par Antoine, cardinal diacre du titre de Sainte-Marie *in Via lata,* dit vulgairement le cardinal de Challant, légat en France; Paris, 8 des calendes de juillet an XII du pontificat de Benoît XIII. — Procès entre le curé Guillaume De Caux, chanoine de Rouen, et les Chartreux, 1610. — Mémoire sur un nouveau procès entre un curé de Saint-Hilaire et les mêmes religieux, le dit procès fondé sur ce que la rente donnée en échange n'avait point de proportion avec les dîmes cédées, fin du XVIIIe siècle. — Copies des actes ci-dessus analysés. — Procès entre le même curé et les religieux de Sainte-Catherine, 1614, 1617 ; baux faits par ces religieux. — Procès-verbal d'arpentage fait par Maclou Petit, arpenteur juré pour le Roi aux eaux-et-forêts du bailliage de Rouen et ressort d'icelui.

G. 6722. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1727-1788. — Baux de terres par M. Jean-Baptiste Lemonnier, licencié en droit, curé de Saint-Hilaire de Rouen et de Saint-Gilles de Répainville, 1780-1788. — Procès contre le sieur Langrenay pour une pièce de terre, 1784. — « Statuts et règlements de la confrairie érigée d'ancien temps dans la paroisse de Saint-Hilaire-lès-Rouen, à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de la très sainte Vierge, mère de Dieu, de sainte Marie-Madeleine, de saint Hilaire, de saint Herme et de sainte Catherine, 24 novembre 1727, approuvés par l'archevêque; » signé : l'abbé Bridelle, vicaire général ; sceau de l'archevêque. — Procès des maîtres de la dite charité contre un confrère Nicolas Barbier qui refusait de gérer. — Supplique du curé de Saint-Hilaire au procureur général de Normandie; il expose qu'il a été nommé à la cure de Saint-Hilaire en avril 1779, qu'il y a trouvé une confrérie ou plutôt une Charité établie de toute antiquité, confrérie absolument nécessaire pour aller chercher et apporter en terre les corps des défunts; il fait remarquer qu'il faut aller chercher parfois ces corps au moins à 3/4 de lieue, monter ou descendre trois montagnes, sans émolument.

— Cette confrérie procure à la paroisse une première messe tous les dimanches et fêtes, à l'aide des deniers qu'elle reçoit de la piété des fidèles. « La Charité supplée à tout. » — Chaque maître, dans son année, se choisit lui-même quatre frères qui sont ordinairement ses parents ou ses amis, qui se portent volontiers à la fonction de porter les corps en terre, et qui, dans les années difficiles, sont secondés par les deux derniers maîtres qui assistent toujours aux inhumations. Le curé n'est point obligé de porter les morts au tombeau ; il est curé aux dîmes ; par conséquent, il n'a pas ou est censé ne pas avoir l'étole blanche. Il n'est d'ailleurs décimateur que pour la verte, et, dans un canton, décimateur à moitié, 1781.

G. 6723. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier, relié en parchemin.

1773-1792. — Registre où sont inscrits les noms des maîtres de la Charité de Saint-Hilaire. « André Le Telier, maître, et sa femme, 1773, payé ; 74 p. ; 75 p. ; 76 p. ; 77, 78, 79 p. ; 80, 81, 83, 84, 86. » Très mal écrit. Ce registre paraît avoir servi jusqu'en 1792.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JEAN DE ROUEN.

G. 6724. (Cahier.) — 46 pièces, papier, non relié.

1re moitié du **XVIIe siècle**. — « Ensuict le desnombrement des rentes, tant fontières que ypotecques, deubz au Thésor de l'esglise Sainct Jehan de ceste ville de Rouen. Comme aussy des maisons despendantes d'icelluy Thésor tenuz à loage par les personnes desnommez aulx articles mentionnez au chappitre faisant mention d'icelles. » — « Ensuict les noms et surnoms des locataires demeurans aulx bouticques despendans du dict Thésor de nouveau faictes construire et bastir devant l'esglize Sainct-Anthoine. » — « Rentes ypotecques deubz au dit Thésor tant sur l'Hostel commun de ceste ville de Rouen que aultres particulliers, ainsy qu'il est cy-après déclaré. » — Cahier en mauvais état.

G. 6725. (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier, relié en parchemin.

1637-1688. — « Inventaire général de tous les contracts, lettres et escriptures, tant en papier que en parchemin, que autres piesces appartenant au Thrésor et Fabrique de l'Eglise de St Jean de Rouen avec tous les comptes rendus par les Trésoriers d'icelle rendus par Jean Carrel et mis ès mains du sr Charles May, ès présences des sieurs curé, clerc, Vallée et Beneult, Trésoriers modernes, le mardy XVIIIe jour d'apvril 1637 », continué jusqu'en 1688. — Au commencement du registre l'inventaire général de tous les meubles du Trésor, argenterie, ornements : « Petit plat d'argent servant à l'offertoire, un ymage du chef Saint-Jean, d'argent ; un reliquaire de naque de perle, enchassé d'argent ; une paix d'émail, enchâssée d'argent ; 2 chandeliers de cuivre, l'un, à 4 branches, suspendu au milieu de la nef, et l'autre à 3 branches, attaché soubs le crucifix ; 3 grands bassins de cuivre, l'un suspendu devant le grand autel, l'autre devant l'image de la Vierge, et l'autre devant l'image saint Roch. — 2 grands chandeliers qui sont affichés au dessous des 2 ymages de saint Jean-Baptiste et de saint Jean-l'Evangéliste. — 2 lieutrins de fer. — Un chandelier de cuivre à 12 branches, suspendu devant le maître-autel, donné par M. Bouette, en l'an 1644. — Une custode de velours tenné avec une robe de la Vierge de pareille estoffe. (En marge : converty au poesle).— Deux vollets pour mettre sur la teste de la dite ymage de la Vierge. — 2 coisinetz de tapisserie de couleur pour mectre soubz le livre, quand on dit la messe. — Un tapis vert à mettre sur le grand lieutrain. — 1 pavillon de camelot cramoisy violet avec les 2 petits et les 2 grands rideaulx, le contre-autel, le poelle et le grand rideau qui couvre la *Nativité* dessus le tabernacle et 2 coissins, le tout passementé de passement à jour blanc et viollet, et les franges de soye, de pareille couleur. — Un autre pavillon, de bon bazin blanc, avec les 2 petits et 2 grands rideaux, le contre autel et le rideau qui couvre la *Nativité* dessus le tabernacle. »

G. 6726. (Registre.) — In-folio, 234 feuillets, papier, relié en veau, avec fermoirs de cuivre.

1602-1611. — « Ensuict le desnombrement des rentes, tant fontières que ypotèques, deubz au Thésor de l'Esglize Sainct-Jean de ceste ville de Rouen, comme aussy des maisons despendantes d'icelluy Thésor tenus à loage par les personnes desnommez aux

articles mentionnez au chappitre faisant mention d'icelluy. » — Copies des contrats de fondation du sieur Thomas Liegeault, ancien prieur de la juridiction des Consuls, pour une haute messe du Saint-Sacrement qu'il a fondée à perpétuité en la paroisse de Sainct-Jehan de Rouen « pour estre dicte tous les ans le dimenche des octaves du Saint-Sacrement, auquel jour se fera ellection d'un maistre de la dite confrarie (déambulatoire du Saint-Sacrement par les églises de Rouen), 1631. » — Testament de Charles Le Coq, 1641. — « Mémoire des bancs de l'église Saint-Jean occupés par les personnes qui ensuivent, en l'an 1626.» — Un très grand nombre de feuillets en blanc. — Sur le plat du registre, en lettres d'or, *Livre des fondations de St-Jean* 1602.

G. 6727. (Registre.) — In-folio, 677 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1533-1560. — « Premier livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de St Jean de Rouen, contenant 21 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XVe jour d'apvril après Pasques 1533 et finissant le XVIe jour d'apvril après Pasques 1560. — Dans l'intervalle du dit temps, il s'est trouvé manquer 6 comptes dont est faict mémoire à la table de ce livre, lesquels comptes se sont trouvés manquer en l'année 1616, comme il appert par l'inventaire faict par le dit sr Léon Sadoc, lors en charge. Le présent registre a esté relyé en mars 1637 et contient 677 fœuillets. » — Les comptes sont pour un an, de Pâques à Pâques. — Trésoriers, Martin Romé, 1534; — Jean Dumouchel, 1536; — Jean Voisin, 1537; — Gallien Le Bourgeois, 1538; — Noël Le Roy, 1539; — Martin Larcher, 1540; — Guyot Asselin, 1541; — Jean Duval, 1542; — Guillaume Deshayes, 1543; — Pierre Oursel, 1544; — Guillaume Guenet, 1545; — Pierre Dumouchel, 1546; — Vincent La Bouche, 1547; — Guillaume Housset, 1548; — Thomas Voisin, 1550;— Jaspar Crosnier, 1551; — Georges Langlois, 1552;— Raoulin Varneville, 1553; — Alexandre Dambry, 1554; — Jean Turgis, 1555; — Michel Le Sonneur, 1556; — Thierry Dupont, 1557; — Antoine Hardy, 1558; — Robert Levasseur, 1559; — Jean Dudouet, 1560. — Curés : Dom Gabriel Bellenger et Semeleigne. — Quêtes de l'œuvre distinguées, dans tous les comptes, de celles du bassin de la Vierge Marie et de celles de la messe matinale; les 2 premières faites généralement par des femmes, les 3es, par le fossier. — Quêtes de fil par les maisons pendant la semaine sainte. A la suite des recettes pour les inhumations, celles auxquelles donnaient lieu les prêts des ornements et l'ouverture des *tables* (rétables) aux services funéraires et aux épousailles. — 1533, inhumations dans la nef, le 23 décembre 1533, de la veuve de Jean Des Celiers; — dans le chœur, d'une des filles du Général de Saint-Laurent; — dans la nef, le 22 mars 1533 (V. S.), de l'enfant de Gallien Le Bourgeois. — 1554, on vend, pour 26 livres, 24 pièces de pierre de liais à l'évêque de la Madeleine.— A Saint-Jean, outre le curé, 9 prêtres, Robert L'Homme, Jean Bellenger, clerc, Jean Le Myre, vicaire, Pierre Macaire, Nicole La Cambe, Pierre Bacheler, Laurent Acart, Jean Eurry, Mathieu de Torchy, organiste, touchant 100 sous de gages par an. — Dépenses pour le coulomb du jour de la Pentecôte; — pour les chapeaux du jour du Saint-Sacrement et du jour saint Jean-Baptiste; — pour herbes et feurre pendant les fêtes de l'année; — pour tapisseries apportées de l'extérieur, tendues et détendues le jour de la fête de Mr saint Jean. — Paiements à maître Alexandre Auberel et maître Étienne pour avoir visité les voûtes de la chapelle de la Conception (18 juillet); — à maître Etienne Guiffart, maçon, pour avoir réparé les dites voûtes;— pour avoir fait le pied à soutenir l'image de Mr saint Mor en la chapelle Sainte-Catherine; — à Gaultier De Sailly, huchier, pour avoir fait une porte du côté de Saint-Antoine, et fait les bordures de devant les *Aaultieux* (22 livres); — à un autre, pour avoir couvert les bordures de chacun *autel* de cuivre avec frenges, et autres choses (101 sous 6 deniers); — à Charles Barate, « pour avoir paint 2 fillastrieres, à la chapelle de la Conception »; — à Nicolas Le Hucher, serrurier, pour avoir fait la porte de l'église devers Saint-Antoine (4 grands esquierres, 1 fléau, 3 serrures, 9 livres); — pour avoir couvert les 2 pavillons de l'église, nouvellement construits, d'ardoise d'Angers, achetée à raison de 50 sous tournois le millier; — pour 7 aunes et demie de corde servant à soutenir l'ange de l'image de Notre-Dame (7 deniers l'aune);— mention de rente aumônée au Trésor par Guillaume Le Fèvre, dit de Chartres. — 1535, inhumations en la nef, le 10 février 1535 (V. S.), de Geneviève Surreau, veuve de feu Louis Daré, lieutenant du bailli; — dans le chœur, le 1er avril 1535 (V. S.), de M. le Général de Saint-Laurent. — 1536, visite des fondations de l'église par les maîtres maçons Etienne Guiffart et Guillaume Douchet; — de l'œuvre de la maçonnerie, par les maîtres maçons, Guillaume Touchet et Reynaud Tyrouin.— Paiement de 330 livres aux maçons Guillaume

Rybert, Olivier Daubricourt, Guillaume Lisiart, Roger Le Despensier. — « Pour 2 bastons ouvrés à mettre des cierges, quant on liève Dieu, 6 sous. — Pour 2 bacins de cuivre à mettre aus dits bastons, 15 sous. » — 1537, paiements à Simon Vitecoq, maître maçon, pour avoir visité les vieilles dalles; — à Guillaume Touchet et Etienne Guiffart, maîtres maçons, pour avoir visité la maçonnerie faite en l'église; — à Jean Challou, Adam Quatrecostes et Robert Touchet, maîtres jurés de maçonnerie pour avoir apprécié le jambage du pilier *quinquoyn*; — à Olivier Daubricourt, Roger le Despensier, maîtres maçons; à leur associé Guillaume Rybert, dit Fichot, décédé; à Guillaume Doudement, autre maître maçon (180 livres); — pitons mis à l'image de *l'Ecce Homo*. — 1538, inhumation, dans la nef, de Guillaume Pigné, dit Tête d'or. — Service du bout de l'an pour Zacharie Le Forestier; *table* tenue ouverte. — Paiements à Guillaume Doudement, maître maçon (175 livres 13 sous, reste de son marché); — à Guillaume Daubricourt, Roger Le Despensier, maîtres maçons (emploi de pierres du Val-des-Leux). — « A Pierre Le Grain, machon, pour la façon de 96 pieds d'ogyves, à 20 pieds de fourmerayes, à 16 sous le pied, et 2 pieds pour 1 des fourmeraits, 7 livres 1 sou 4 deniers. — A Jean Le Despensier, machon, pour la fachon d'un tabernacle au pilier quinquoyn, 100 sous. — A Jean d'Orléans, pour le reste de la parpaye de 6 ymages faits au petit portail, 30 sous. — Crampon mis au chapiteau de l'image du pilier quinquoyn, 2 sous 3 deniers. — 2 pavillons construits par le charpentier Robert Le Mercier sur la maçonnerie neuve. — Achat de 22 milliers d'ardoise de Bretagne à 55 sous le cent. — Coupe de la custode refaite par Nicolas Rybart, orfèvre. — Scieurs d'ais occupant le cimetière, moyennant finance. — Bois de l'église charpentés au Vieux-Palais. — 1539, inhumation, le 6 juin, de Jean Vyllot, cartier. — Paiements à Jean Bignon, fondeur; à Nicolas Le Febvre, autre fondeur : « Pour 4 benestiers nœufs à mettre et poser aux 4 chappelles pour mettre eaue beniste pour esparger sur les tombes des trespassez, 6 livres tournois », bénitier mis au chœur; — à Gautier De Sailly, huchier, pour la façon de 22 bancs pour asseoir femmes; de quelques bancs pour asseoir hommes; total de la dépense, 176 livres; — « à Guillaume Dodement, maçon, pour la perfection du côté neuf devers le presbytère; total, 84 livres 7 sous; — à Olivier Daubricourt et Roger le Despensier, maçons (payés à raison de 4 sous 6 deniers par jour); — au dit Daubricourt pour les fonts (15 livres); au même pour 4 tabernacles de pierre au grand portail (10 livres 5 sous); — à Louis Le Pilleur, peintre « pour avoir rafraichi et levé les images de la table de la chapelle neuve »; — à un serrurier, « pour un lien de fer à tenir et enclorre le benestier de marbre blanc avec une clef à la lyette de dessoubz l'autel de la chapelle neuve »; — à Jean Le Vieux, *voirrier*, pour réparation de vitres (12 livres); vitre citée : la vitre *de Jugement*; — pour 200 anneaux de fer mis aux pendants. — Journée de plâtrier, 4 sous 6 deniers; — de manœuvre, 2 sous 6 deniers. — On met 2 huissets au banc des reliques. — 2 ymages posées du côté du crucifix. — « A 3 hommes, de leurs paynes, cordes et engins, pour housser et ramoner l'église, 36 sous ». — Mention de Pierre Le Febvre, maître de la frairie de la Conception; — de la chapelle de *Noli me tangere*; — de l'huissier Sireulde. — 1540, inhumations, le 11 mars (1540 V. S.), de Gallien Le Bourgeois; — le 26 mars, de Robert Dumouchel, sieur du Mesnil-Pavyot. — 1541, inhumation du fils d'Aristote Le Sesne. — Paiements à Etienne Le Febvre, fondeur (cloche neuve, du poids de 248 livres; à 3 sous la livre, 49 livres 12 sous); — à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement, maîtres maçons, sur leur marché (429 livres 18 sous); — à Olivier Dambricourt, maçon; — à Nicolas, maître maçon de Saint-Amand, qui avait fait un *pourtraict* et devis de l'édifice que l'on voulait faire en la dite église. — Pour avoir fait bénir un calice d'étain, 10 deniers. — « Au hucher, pour avoir faict ung petit lieutrin pendant qui servoit à dire l'épître, 4 sous ». — 1542, continuation de paiements à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement, avec lesquels le Trésor a un un procès. — 1543, continuation de paiements aux mêmes (392 livres 10 sous). — Paiement à Louis Le Pilleur, peintre, « pour avoir painct et raccoutré l'image Santi-Jean hors l'église ». — 1544, inhumation, le 28 mai, d'un fils d'Aristote Le Sesne. — Continuation de paiements à Simon Vitecoq et Guillaume Doudement (409 livres). — On refait l'oratoire de la chapelle de la Conception. — Mention de l'image du *Dieu battu* placée au portail devers Saint-Antoine. — Calices d'étain doré, bénits par l'évêque des Augustins, 10 deniers. — « Recette de l'argenterie appartenant au thésaur et aux confréries de la Conception de la Vierge Marie, de saint Jehan-Baptiste, saint Jean-l'Evangéliste, patrons d'icelle église, et des sommes prêtées pour subvenir au paiement de 2,500 livres, en quoi les paroissiens ont été cotisés pour la suppression de la Chambre des Comptes. » — « Ensuivent les noms et surnoms des paroissiens, lesquels ont presté argent : Noble homme Jehan Dumouchel, 100 livres; Pierre Dumouchel, sieur de

Mellemont, 100 livres, etc...» — 1545, inhumation de Jean Bignon, fondeur, demeurant rue Ecuyère.— Continuation de paiements à Simon Vitecoq et à Guillaume Doudement, 210 livres. — 1546, inhumation, dans le chœur, le 20 décembre, de Jean de Saint-Laurent, général pour le Roi en Normandie, 4 livres 10 sous; — dans la nef, le 6 février 1546 (V. S.), de Louis Le Pilleur. — Paiements à Vitecoq et Doudement; — à Charles Baratte, peintre (peint et doré la croix du cimetière, 6 livres); — à 2 autres peintres qui blanchissent les voûtes et piliers du côté de Saint-Antoine; — à Richard Le Veil, vitrier; — au vitrier pour avoir assis la vitre donnée par le défunt curé (Gabriel Bellenger). — à Charles Guerould, prêtre, organiste de la dite église (gages d'un an, 10 livres).— 1549, paiements à Olivier Daubricourt, maçon; — à Pierre Bignon, fondeur, « pour escurer la carole de devant le maître-autel, 50 sous; — à maître Jean De la Rue, maçon, pour avoir faict un pourtruict à faire les orgues; — à maître Anthoyne Josselyne, organiste, sur son marché de faire construire des orgues, 240 livres; — au même Josselyne, 960 livres. » — 1552, au même, 480 livres et 78 livres (complément de paiement). — Inhumation, dans la chapelle de Saint Nicolas, d'Andrieu Martin, imaginier. — 1553, paiements à Etienne Le Febvre, fondeur, pour avoir mis et apposé un chandelier de cuivre à chaine et bras au parmi de la nef, 36 livres; — à Roger Le Despensier, maçon; — à Etienne Desplanches, dit de Rouen, imaginier, pour avoir faict 2 histoires, sçavoir, Jubal et Tubal... assis aux 2 côtés des orgues, 32 livres; — violons et autres instruments mis et apposés au corps des orgues; anoblissement des piliers; — à Jacques De Séez et Nicolas Petit, peintres, pour avoir doré de fin or le sacraire de dessus le maître-autel, redoré les images de saint Jehan-Baptiste, saint Jehan-l'Evangéliste, saint Andrieu, saint Sébastien, *l'Ecce homo*, reblanchi la voûte de dessus le sacraire, 150 livres; — pour avoir madré les 2 piliers des dits images saint Jehan-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste, 45 sous; — à Josseline, pour visiter les orgues (2 écus par an); — à Romphare Dupuy, serrurier; — à Pierre De la Barre, vitrier; — à Guillebert Le Breton, pour livres de messes en musique, *Magnificats*, motets, 4 livres de chansons pour instruire les enfants. — Crayon mis aux fosses de la petite aître. — 6 croix de bois peintes avec image du crucifix. — 1555, paiements à Roger Le Despensier, Pierre de la Rue, maçons; — à Mathieu Le Roux, orfèvre; — à Antoine Josseline (pour augmenter les orgues du jeu de sacquebuttes, changer le clavier et autres jeux, 60 livres); — à Jean Pavie, curé de Fréauville, organiste (50 livres par an); à 2 basse-contres, 3 haute-contres, 1 taille; — à Guillebert Le Breton pour livres de musique. — 1556, paiements à Roger Le Despensier, maçon; — à Nicolas Petit, pour avoir doré de fin or les arches et les entrepieds du tabernacle; — à Jean Pavie, organiste; — à Guillaume Cauvet et Raoulin de Varneville, vitriers.— Journée de manœuvre, 3 sous.— 1557, inhumations de l'enfant de Jacques Duval, verrier; — de Catherine, veuve de Raoulin de Varneville, autre verrier; — de Guillebert Le Breton. — Achat de livres de musique à la vente du dit Le Breton. — Paiements à 5 prêtres, basse-contres et tailles.— Achat de 3 grands chapeaux et de 4 petits bourrelets de roses rouges pour la fête du Saint-Sacrement. — 1558, paiement à maître Guillaume Crassot, maître de musique, durant les jours des Rames, Pâques et autres fêtes, 20 sous. — 1559, paiements à Jean Le Mesle, organiste, en remplacement de Pavie; — à Roger Le Despensier, maçon; — à Guillaume Ancel, orfèvre.

G. 6728. (Registre.) — In-folio, 995 feuillets, papier, relié en parchemin.

1560-1590. — « Second livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 28 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XVIe jour d'apvril après Pasques 1560, finissant le XXIIIIe jour d'apvril après Pasques 1590, dans l'intervalle duquel temps il s'est trouvé manquer deux comptes. » — Trésoriers : Jean Liegeaut, 1561; — Nicolas Le Maistre, 1562; — Louis Loisel, 1563; — Nicomède Deleau, 1564; — Jacques Planterose, 1565; — Guilbert Le Febvre, 1566; — Jean Vinier, 1567; — Guillaume Mullot, 1568; — Jean Asselin, 1569; — Pierre de Vennes, 1570; — Guilbert Crosnier, 1571; — Jean Turgis, 1572 (compte perdu); — Pierre Tabouret, 1573; — Pierre Voisin, 1574; — Thomas Auber, 1575; — Nicolas Guillots, 1576; — Nicolas Camus, 1577; — Robert Boismare, 1578; — Jean Bellin, 1579; — Pacquet Beuse, 1580; — Guillaume Raimbour, 1581; — Michel Mariage, 1582; — Pierre Asselin, 1583; — Olivier Bigot, 1584; — Jean Lexpert, 1585; — Pierre Vassagne, 1586; — Jean Voisin, sieur de Guenonville, 1587; — Guillaume Robert, 1588; — Philippe Asselin, 1589; — Louis Lexpert, 1590. — 1560, paiements à Roger Le Despensier, Olivier Le Despensier, Olivier Dumesnil et Jean Robillard, maçons; — à Pierre Anquetil, vitrier; — à Jean Le Mesle, prêtre, organiste;

— au gardien des Cordeliers (pour le sermon du jour de la Pentecôte, 24 sous) ; — à Germain David, libraire, (pour avoir relié et raccoutré 5 livres, 45 sous). — 1561, inhumation de Pierre Nepveu, dit Salzart. — Paiements « à Pierre Le Coing, tailleur d'images, pour avance sur le marché fait avec lui de tailler 3 images, l'un du crucifix, l'autre de saint Jean-Baptiste, » le 3e de saint Jean-l'Evangéliste (12 livres 10, livres); — à Guillaume Bouyc, autre imaginier, même travail (30 livres et 6 sous pour le vin); — à Thomas Le Febvre, maître de la musique. — 1552 : « Paié à maître Josel Tasserie, par le commandement du Conseil de l'Hôtel commun, pendant le temps des rébellions et exactions contre la majesté du Roi, 29 mai 1562, 920 livres. » — Ornements de l'église rendus par Jacques De Clery et Pierre Richard, marchands d'Aumale. — *Benesquier* d'albâtre de l'église, retrouvé dans la maison de maître Thierry, praticien. — Inhumation, dans la chapelle de Saint-Nicolas, de Roger Le Despensier, maçon, de sa femme et de ses 2 fils (*gratis*). — Paiements à Jean Bignon, fondeur ; — à Jean Robillard, maçon (refait la piscine du maître-autel) ; — à Nicolas Petit, peintre (dore et remet en couleur 4 images au haut du chœur, 10 livres) ; — à notre maître de *Spina* pour avoir fait la prédication pendant l'avent (à lui 102 sous, et 7 s. 6 deniers au sonneur) ; — à l'évêque, pour avoir bénit les *aulteux* (35 sous). — 1563, paiements à Jean Dupont, huchier, sur son marché pour la menuiserie de la table d'autel (10 livres); — à sa veuve (10 livres); — à Guillaume Bouyc, imaginier; — à Nicolas Le Petit, pour avoir mis en couleur la croisée du poisle et les 4 batons ; — le sommier du travers du chœur ; — pour avoir doré la croix du crucifix, et mis en couleur l'image de la Vierge-Marie ; — aux maîtres de peinture et sculpture pour avoir visité les images du crucifix et saint Jean et mis par écrit leurs dépositions (50 sous) ; — à Guillaume Jouisse et Pierre Anquetil, vitriers (27 livres) ; — à Denis Duval, libraire, pour avoir relié 2 grands antiphonaires (4 livres) ; — « à ung quidam pour 4 livres de musique, messes, motets, magnificats (24 sous). » — 1564, paiements à Bignon, fondeur ; — à Jean Robillard, maçon ; — à Guillaume Clerc, menuisier (parpaie des caroles du chœur) ; — « à Jehan et Jehan dits Michel, père et fils, pour avoir taillé et doré de fin or, le tableau du parmi de la table du maître-autel figurée en la Passion de N. S. (36 livres). » — Livres de musique donnés pour l'instruction des enfants. — Don par la veuve de Jean Du Douet, pour le banc où elle s'asseoit, de 2 histoires de saint Jean l'évangéliste en tapisserie. — 1565, paiements à Robert Clerc, « menuisier, pour le marché de la devanture du chœur, arcades et piliers, bancs et lieutrein, 135 livres; — à maître Remy de la Gombaude, imaginier, pour avoir fait les ymages du crucifix, de Notre-Dame et saint Jean avec 2 histoires du vieux et du nouveau testament et les avoir posés en peinture et dorure avec l'arcade des piliers (240 livres); » — à François Josseline sur son marché des orgues (525 livres); — Nicolas Dabenet, facteur d'orgues (115 livres). — Achat de gros pain, pour le jour de Pâques, 30 sous. — 1566, paiements à Pierre Robillard, maçon; — à Robert Clerc, menuisier (89 livres); — à Benoît De Sailly, autre menuisier, qui avait raccoutré le fût des orgues (20 livres 12 sous) ; — à François Josseline, organiste de Notre-Dame, curé de Réalcamp, (reste de son marché, 50 livres) ; — à Nicolas Dabenet, facteur d'orgues (354 livres) ; — à maître Dominique, maître des enfants de chœur de la cathédrale ; — à Louis Godin, organiste, de Saint-Sauveur; — à maître Denis, organiste de Saint-Laurent, pour avoir visité les orgues, (36 sous) ; — à Pierre Auconte, vitrier (4 livres); — pour avoir fait et baillé le gros pain qu'il a fallu pour le jour des grandes pâques, (17 sous 6 deniers). — 1568, paiement à Nicolas Dabenet. — 1569, paiements à Jean Bignon, fondeur; — à Jean Peyne, organiste. — 10 pionniers fournis par la paroisse, pour travailler aux fortifications. — 1571, paiements à Jean Bignon, fondeur ; — à Gilles Le Conte, maçon; — à Nicolas Dabenet, facteur d'orgues; — « à maître Jean Le Carpentier, presbtre, pour avoir notté et escript plusieurs invitatoires et venitez pour servir aux matines (30 sous). » — 1572, toison de laine offerte à l'église le jour saint Jean-Baptiste, vendue 10 sous. — Paiements à Martin Le Pilleur, peintre, pour avoir peint aux pendants de devant les orgues 2 images de saint Jean-Baptiste, de saint Jean-l'Evangéliste, et fait plusieurs fleurs de lis (25 livres); — on y emploie 67 aunes de toile, du prix de 15 livres 5 sous, qui furent teintes et mises en couleur par un teinturier, au prix de 3 sous 6 deniers l'aune ; — « à un libraire, pour avoir mis un couverteur neuf à l'un des grands livres du chœur (8 livres 12 sous); — à Jean Peyne, organiste, pour une année de ses gages à lui accordés pour jouer des orgues tant au salue du dimanche, que à la messe du Saint-Sacrement, chacun jeudi de l'an et autres fêtes solennelles (35 livres); — pour avoir fait housser le haut des voûtes de l'église à la feste de saint Jehan (3 livres 5 sous). — 1573, 4 mars, Semelaigne signe encore les comptes, comme curé. — Inhumations dans le chœur, 25 février 1573 (V. S.), de madame la Générale de Saint-Laurent ; — le 27 mars suivant, de dé-

funt honorable homme Jean Voysin, sieur de la Haye, ancien Trésorier. — Thomas Voysin, sieur d'Iffreville, fait peindre et dorer un sacraire pour mettre la sainte hostie à porter aux fêtes du Saint-Sacrement, « laquelle ne devait être prestée à nul endroit hors l'église. » — « 2 testons délaissés à l'église par le peintre Martin Le Pilleur, pour la difformité des orgues par luy paints. » — Paiements à Cardin Pellerin, menuisier, pour avoir fait un tableau en bois de chêne pour mettre 2 antiennes de saint Jehan-Baptiste et de saint Jehan-l'Evangéliste pour servir aux processions (18 sous); — à Pierre Hullin, orfèvre (19 livres 2 sous); — à Jean Peyne, organiste. — Achat de « coissins de trippe de velours verde, » pour servir sur les autels (64 sous). — Procès avec maître Nicole Corneille, avocat au bailliage. — 1574, Romain Duval signe les comptes comme curé dès le 13 avril 1574. — Don de 11 livres, fait par les personnes « convyez et invitez » à la bénédiction de la cloche de céans. — Paiements à Pierre Le Fort, fondeur; — à Jean Peyne, organiste (36 livres de gages par an). — 1575, paiements à Jean Robillard et Jean Guitfart, maçons; — à plusieurs ouvriers, « lesquels ont baillyé et espoudré le haut des voultes, tant du ceur que des chapelles (60 sous tournois). — 1576, paiements à Robert Belot, facteur d'orgues; — à Jean Lorin, vitrier. — 1577, inhumation de Guillaume Voysin, sieur de la Haye. — Paiements à Jean Doré, menuisier, (119 sous); — à Robert Belot, facteur d'orgues. — Missel acheté 50 sous tournois. — 1578, église housée en haut et en bas, 60 sous. — 1579, à M. le curé de Saint-Jean pour lui être accordé par chaque an, 100 sous. — 1580, paiements à Robert Liot, compositeur d'orgues (30 livres); — à Jean Robillard, maçon; — à Jehan Basin, menuisier, pour avoir relevé et remis un panneau de dessous les orgues (10 livres 10 sous). — à Nicolas Le Barbier, facteur d'orgues, pour avoir [illegible] le tremblant, remanié les jeux, refait le gros jeu de la saquebonte (10 livres tournois); — à Bastien Hébert, vitrier (30 livres); — à Guillaume M[illegible], libraire, pour 6 processionnaires (4 livres 10 sous). — 1581, Dom Laurent Gossent signe les comptes comme curé dès le 28 mars 1581. — 1584, inhumation de l'enfant du Général Austin. — Paiement à Romain De Moy, orfèvre, pour un calice doré, les 2 chopinettes et un plat d'argent (69 livres). — 1585, paiements à Jean Alexandre, maçon, « pour avoir levé et assy en ligne toutes les pierres et tombes de la nef (15 livres); — à Bastien Hébert, vitrier; — à Jean Titelouse, organiste, 60 livres de gages; — à un libraire pour avoir relié plusieurs *[illegible]* (3 livres, 10 sous). — 1586, inhumations de Pierre Hubault, libraire; — d'honorable dame Marie Rocque, veuve de défunt noble homme Guillaume Voysin, sieur de la Haye. — Paiements à Jean et Richard Bignon, fondeurs; — à Jean Alexandre, maçon, « pour avoir fait les marches de devant le grand autel pour les faire joindre aux clôtures neuves, mises devant le dit autel et pour eslonguer les cartouches aux 2 bouts du dit autel, pour rapporter les 2 chérubins aux 2 anges des colonnes; — à Nicolas et Noël Martin, menuisiers, pour avoir fait les clôtures des 2 arches près du maître autel, avec unes grandes armoires au révestiaire; — la devanture et clôture de devant le maître autel avec les 2 colonnes. » — 1587, dons faits au Trésor « pour avoir permission d'afficher ouvroirs contre les murs de l'église. A Jean Vif, chapelain de la cathédrale, pour avoir noté et écrit plusieurs répons (45 sous). — 1588, paiements à Georges Parnuiet, joueur d'instruments, pour avoir sonné de la saqueboute en la partie de la basse-contre aux fêtes de Noël, pour la défaute de la basse-contre (60 sous); — à M. Titelouse, organiste. — Frais de la bannière : d'un côté saint Jean-Baptiste; de l'autre saint Jean-l'Evangéliste; 2 aunes 3 quarts de damas cramoisi, 22 livres 13 sous, 9 deniers; frange de soie cramoisie, achetée chez Jean Cavelier, mercier grossier (4 livres 10 sous, 4 deniers); façon, 20 livres; peinture, 31 livres; au tourneur pour 2 pommes, 6 sous; batons dorés, 40 sous. — 1589, inhumation de la veuve de Thomas Deshays, chirurgien. — Paiements à Jean Titelouse et maître Jaspar Petit, organistes (70 livres); — à Nicolas Vereul, vitrier; — à jean Eurry, libraire, pour avoir relié et couvert en 2 volumes les messes et *magnificats*, 25 sous. — « Payé au bailleur de Notre-Dame pour avoir netoyé, espouldré et ballyé l'église, tant en hault que en bas, pour la feste de saint Jehan, 4 livres. »

G. 6729. (Registre.) — In-folio, 872 feuillets, papier, relié en parchemin.

1590-1610. — « Troisième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 20 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le XXII[e] apvril 1590 et finissant à Pasques 1610. » — Trésoriers : Jacques Poetevin, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1590; — Richard Osmont, 1591; — Geuffin Le Maistre, 1592; — Noël Cécile, 1593; — Guillaume De Geneville, 1594; — Thomas Liégeault, 1595; — Pierre Du Moustier, 1596; — Léon Sadoc, 1597; — Jean Lyvet, 1598; — Robert Simon, 1599; — Esaye Du Busc, 1600; — Ma-

rin Hébert, 1601 ; — Jacques Le Vasseur, 1602 ; — Jean Hervieu, 1603 ; — Robert Eurry, 1604 ; — Pierre Cavelier, 1605 ; — David Delamare, 1606 ; — Guillebert Le Fèvre, 1607 ; — Nicolas Hédouin, 1608 ; — Pierre Quinel, 1609. — 1590, inhumations du fils d'Abraham Caillouel ; — penultième d'avril, de M. Beaufys, de la maison de M. de Fontaine-Martel. — 1591, inhumation, le 24 octobre, de madame de Guenonville. — 1592, nombreuses inhumations. — Louage d'échoppe à Pierre Courant, libraire. — De Jean Cavelier, mercier grossier, demeurant en la maison de sire Jehan Belin, 4 livres tournois pour la permission donnée à sa femme de se servir du banc du dit Belin ; — de Nicolas Gaudin, mercier, 2 écus pour un banc en l'allée de la chapelle de la Conception. — Paiements à Jean Alexandre, maçon ; — à Melchior De la Haye, tourneur ; — à Nicolas Vereul, vitrier (*vitres desermagez* par la la ruine du canon). — 1593, paiement à Robert Piquenot, orfèvre. — 1594, paiement à Pierre Le Poulletier, huchier, pour avoir faict et agréé plusieurs sièges et marchepieds et le siège du grand portail (26 sous). — Prix d'un *missal*, 100 sous. — 1595, inhumations de l'enfant de Philippe Alyne, libraire ; — de la cousine de Jean Cavelier, mercier. — Vente, pour 22 livres 10 sous, de 2 pièces de toile d'étoupe. — Paiements à un vitrier, pour avoir enchâssé en verre plusieurs *Agnus Dei*, pour servir aux reliques ; — à Jean Bignon, fondeur ; — à Robert Picquenot, orfèvre. — Parmi les Trésoriers de l'église, Messire Nicolas Langlois, chevalier de l'ordre du Roi, 1er président en sa Chambre des Comptes, Jean Voysin, sieur de Guenouville, notaire et secrétaire du Roi, Octovien Bigot, sieur d'Esteville. — 1596, inhumation de la fille de Louis Brière, libraire. — Paiements à un libraire pour avoir couvert de vélin blanc, plusieurs messes de musique (20 sous) ; — pour un missel de parchemin, 4 livres, 10 sous. — 1597, inhumation de l'enfant d'Abraham Le Cousturier, libraire. — Dépenses pour la réparation de l'église (102 l. 8 s.). — Paiements à Jean Alexandre, maçon ; - journée de manœuvre plâtrier, 10 sous ; — au chapelain du danger, 30 sous ; — à Timothée Le Dutre, libraire, 11 livres. — 1598, inhumation, le 13 juillet, dans le chœur, de M. Guenet, lieutenant à la Table-de-marbre. — Paiements à Jean Alexandre, maçon. — 1599, paiements à Pierre Le Poulletier, hucher ; — à Jean Alexandre, maçon ; — à un nommé Hanse, peintre, pour avoir fait *2 armaries*, pour la venue et entrée de monsieur l'archevêque de Rouen (35 sous). — Mention de la maladie du curé Gossent, 4 avril 1600. — 1600, à M. Titelouze pour avoir apporté de Paris plusieurs livres de musique et motets et pour les avoir fait couvrir en vélin blanc, 11 livres 1 sou. — Paiements au *bailleur* de Notre-Dame pour avoir nettoyé l'église tant en haut que en bas, et par les chapelles et images, à la fête saint Jehan, (100 sous) ; — à Timothée Michel, libraire, pour avoir raccoûtré et recollé *2 missaux* (12 sous). — 1601, au sergent des pauvres pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques. — « Pour ung pouelle faict de nouveau à servir sur le maître-autel, tant en camelot, frange, toile, peinture et autre chose, 32 livres, 6 sous. » — Terres de l'église portées au cimetière Saint-Maur. — Construction de boutiques près l'église. — « A Michel Duben, maître maçon, pour avoir faict plusieurs modelles et devis d'une porte prétendue faire à l'entrée de l'église pour fermer le portail, 5 livres tournois. » — 1602, paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier ; — à Etienne Desplanches, sculpteur, pour avoir fait 4 images de plâtre au grand portail (31 livres) ; — au même, pour avoir reblanchi une autre image au même portail (12 sous). — 1603, à maître Crespin, pour raccoûtrer les orgues, présence de M. de Saint-Jean (le curé), Titelouze et autres, 200 livres. — 1604, inhumation de l'enfant de Crevier, maître de la *Pomme-de-Pin*. — Paiements à Gaspard Petit, prêtre, organiste ; — à James, menuisier ; — à Guillard, peintre, pour la peinture d'un tableau (60 sous) ; — à Simon Poulain, orfèvre, pour une coupe d'argent (25 livres 3 sous). — 1605, paiements à Gaspard Petit, organiste ; — à Jean Alexandre, maître maçon ; — à Romain De Moy, orfèvre, pour 2 chandeliers, d'argent, (375 livres, 6 sous). — 1606, au sergent des pauvres, pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques, (10 sous). — Paiements à Poulletier, menuisier ; — à Romain De Moy, orfèvre ; — à l'huissier Pradon. — 1607, paiements à Gaspard Petit, organiste ; — au seigneur Valleran, facteur d'orgues ; — à Pierre Le Poulletier, menuisier. — Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1608, inhumation devant le maître-autel, au mois d'avril, de M. de Reuville, conseiller au grand Conseil. — Paiements à Martin Pouchon, marchand ; — à Jacob Le Sauvage, serrurier ; — à Claude Autin, orfèvre. — 1609, paiement à Gaspard Petit, organiste. — Compte approuvé par l'archidiacre Behotte.

G. 6730. (Registre.) — In-folio, 497 feuillets, papier, relié en parchemin.

1611-1620. — « Quatrième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 10 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle,

commençant le 14e jour d'apvril 1610, et finissant à Pasques 1620. » — Trésoriers : Nicolas Carré, 1611 ; — Noël Auber, 1612 ; — Nicolas Gaudin, 1613 ; — Etienne Boudard, 1614 ; — Philippe Le Coq, 1615 ; — Jacques Behotte, 1616 ; — Léon Sadoc, 1617 ; — Jean Daumaille, 1618 ; — Louis Coste, 1619 ; — Thomas Duquesnay, 1620. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — 1610, le 9 juin, « paié à M. Samuel, peintre, pour une douzaine et demie d'armoiries pour le service du feu roy, que Dieu absolve, 10 livres. » — 1611, 57 inhumations. — « Reçu, le 8 de mai 1611, de Me Raoul, pour l'inhumation d'un gentilhomme de la Basse Normandie, décédé en la maison où pend pour enseigne l'*Ymage Saint Martin*, rue Sénécaux, 3 livres. » — 2 novembre, pour l'inhumation de la femme de Nicolas Gaudin, 4 livres ; — 26 mars, pour l'inhumation de la fille de Hannibal Léger, 20 sous. — Payé pour un *manuel reformé*, 30 sous. — Paiements à Pierre De la Follie, menuisier, pour la barrière du portail Saint-Antoine ; — à Alexandre, maçon. — « Pour avoir fait porter au cimetière de Saint-Mor, les terres de la petite estre, et à la femme de Pierre Absolue qui a vacqué une journée pour les porter en la rue, 55 sous. » — Compte signé par Dom Antoine Thierry, curé de Saint-Jean. — 1612, 32 inhumations. — Paiements à Gaspard Petit, organiste ; — à Jacques Le Vieil, vitrier (65 livres ; 30 livres). — Réparations du clocher, visité par Jean Couvé, Pierre Chemin, Outren, charpentiers ; — coquet acheté chez un dinant, 18 livres ; — au peintre qui le dora, ainsi que les 3 pommes de la croix, 15 livres. — Ardoise d'Angers achetée pour le dit clocher à raison de 21 livres le millier. — Boyvin, charpentier, entrepreneur des travaux, payé 25 sous par jour ; les hommes, au nombre de 4, payés 20 sous par jour. — Compte approuvé par M. Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par le grand vicaire pour l'absence du grand archidiacre. — 1613, 46 inhumations. — Paiements au sergent des pauvres, pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de *Pâques*, 10 sous ; — à Philbert Du Mesnil, vitrier ; — à Boyvin, charpentier ; — à Eustache Le Tellier et Pierre De la Follie, menuisiers ; — à Piquenot, orfèvre ; — à Michel Daoust, maçon. — « Payé à ung paintre (Josias Fortin), pour avoir paint la tour de Saint-Jean, le dessus du chœur et le chancel avec l'ymage de l'ange qui est posé sur le hault du portail de la dite église, pour le vin du marché, 20 sous ; pour ce travail, 48 livres. — Le 8 aoust, au peintre qui a peint le beffroy, qui est à la tour de Saint-Jean, où sont posées les cloches, 4 livres 10 sous ; — à Jacques Goullard, batteur d'or, pour avoir fourni 5 quarterons d'or pour mettre sur la robe de l'ange, 75 sous ; — à Nicolas Mauger pour avoir racoûtré le dit ange de plusieurs coups d'arquebuse et y avoir mis ung diadesme, 7 livres 10 sous. » — 1614, 47 inhumations ; — reçu pour M. d'Esteville, ancien conseiller et échevin de cette ville, 6 livres 8 sous. — « Pour avoir fait housser et nettoyer l'église, à la feste de saint-Jehan, 60 sous. » — Paiements à Piquenot, et Jacques Tourny, orfèvres ; — à Touzé, fondeur ; — à Jean Pinchon et Viel, vitriers ; — à Jean Alexandre, Jacques Daussy, maçons ; — « à Pierre Bremontier, imaginier, pour avoir nettoyé et raccoûtré tous les images de l'église (9 livres). » — 1615, 69 inhumations. — Inhumations d'un enfant de Jean Le Houx ; — de la fille du sieur Gaudin ; — de la femme du capitaine Hébert. — 200 livres données par M. de Camp-Héroult, pour être déchargé de la charge de Trésorier. — Paiements à Gaspar Petit, organiste ; — à Alexandre, maçon ; — à Jean Boudin, maçon (57 jours à 20 sous ; raccoûtrement des jointures des voûtes) ; — à un autre maçon, payé à raison de 18 sous par jour ; — à Nicolas Bardin, menuisier, pour avoir agrandi la chaire où se font les prédications et le prône (27 livres) ; — au même, pour avoir dressé un modèle d'un tabernacle (4 livres) ; — à maître Michel Lourdel, par avance sur les 800 livres et 24 livres de vin, qui lui furent accordées pour avoir fait le tabernacle (200 livres) ; — aux menuisiers pour avoir fait les 7 *confessionnaires* (82 livres). — Terres portées à Saint-Maur. — Façon de 2 armoiries pour l'entrée de Monsr l'archevêque (35 sous). — 1616, 51 inhumations. — Inhumations, le 22 janvier 1617, de M. Caulier, conseiller au bailliage de Rouen ; — le 10 mars suivant, de Marin Hébert, ancien Trésorier. — Vieux *confessionnal*, vendu au Trésor de l'église de Saint-Pierre-du-Châtel, dont était Trésorier Abraham Cailloué. — Ornements prêtés à la confrérie des Orengers pour le jour de la Notre-Dame des Neiges. — « Deniers receus pour les donations faites lors de la bénédiction des cloches qui ont esté fondues durant la dite année : La petite cloche bénite, le 21 mai, par Domp Anthoine Thierry, curé ; parrain, Jacques Daumaille, Trésorier moderne ; marraines, Marie de Houdemare, femme de Léon Sadoc, et Marguerite, femme Coste ; nommée Marie. — Grosse cloche ; parrain, Jacques Voysin, sieur de Camp-Héroult, conseiller au Parlement ; marraine, Ysabeau de Hanyvel, veuve du feu sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin ; nommée Elisabeth. — Seconde cloche : parrain, Nicolas

Romé, sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, conseiller au Parlement; marraine, Marie Bretel, veuve du feu sieur de Reuville, en son vivant, conseiller au Grand Conseil; nommée Marie. — 3e cloche : parrain, Thomas Liégeault, ancien Trésorier; marraine, Anne Le Villain, femme d'honorable homme Pierre Caulier, ancien Trésorier; nommée Anne. — « Pavillon pour couvrir le tabernacle d'un contre-autel et de 2 petits rideaux devant les 2 tableaux du dit tabernacle, le tout de camelot cramoisi violet, bandé de passement à jour mêlé blanc et violet, donné par David Delamare. — Deux grands rideaux de camelot cramoisi violet, bandés de passement de soie blanche et violette mêlé à jour pour mettre aux grandes verges de fer aux 2 côtés du dit tabernacle, donnés par Pierre Quinel. — Deux autres grands rideaux de damas cramoisi rouge, bandé de passement d'or fin, faits faire par Sadoc pour la décoration du même tabernacle. » — Paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier, « pour avoir refait la fourme des orgues »; — à Robert Piquenot et au sieur Le Marchand, orfèvres; — à Pierre Le Sénécal, sculpteur, pour avoir remis un bras neuf au grand crucifix, icelui peint et mis en couleur, 9 livres; — à Alexandre et Jean Papillon, maîtres maçons; — à Guillaume Robin, serrurier; — à Pelé, brodeur; — à Michel Lourdel, sculpteur (parpaie, 624 livres); — à Jean Papillon, maître maçon, « pour avoir démoli et réédifié la muraille de derrière le maître-autel et l'avoir creue de longueur de 16 pouces, chacun bout, garni la distance dont la dite muraille a été réculée du dit autel, avoir entaillé la place en la chapelle de la Vierge Marie pour y placer le grand tableau estant sur le maître-autel, etc. . (34 livres); — à maître Hubert Fosse, menuisier, pour avoir allongé les 2 bouts du maître-autel, fait un grand châssis pour tendre les contre-autels, placé en lieu plus convenable les 2 colonnes étant devant le maître-autel; — à Le Clerc, serrurier, pour avoir ferré l'encastillement du dit autel; — au sieur Pelé, brodeur, pour avoir allongé le contre-autel de damas blanc, etc.; — à Nicolas Buret, Nicolas Juppin, fondeurs de cloches; — à Guillaume Boyvin, Pierre Dumoustier, charpentiers, pour la construction de la tour carrée de charpenterie avec son comble, fermée en un espy, posé et assis sur la grande tour de pierre. » — Cloches visitées par Nicolas Juppin et François Bignon, maîtres fondeurs; — par Gaspard Petit, organiste de la paroisse et par des musiciens. — Travaux de charpenterie vérifiés par Jean Couvé et Robert Otren. — 1617, 54 inhumations. — Inhumation, le 26 août, de Nicolas Gaudin, ancien Trésorier (5 livres). — « A Pierre Absolue, pour une année de ses gages, pour avoir vaqué à allumer le luminaire, donner ordre aux enfants des pauvres durant le service, nettoié et ballié l'église. » — Pigeon blanc et oiseaux le jour de la Pentecôte. — Eglise tendue de tapisserie, le jour saint Jean. — Au sergent des pauvres pour avoir mis ordre aux pauvres le jour de Pâques, néant. — Au greffier de M. l'archidiacre, pour avoir souscrit l'approbation du compte, 10 sous. — Paiements à Jean Alexandre, et Jean Papillon, maçons; — à Jean Couvé, charpentier; — à Le Marchand, orfèvre, pour un soleil neuf (150 livres); — à Jean Benard, maître menuisier; — à Pierre Dauten, maître tapissier; — à Nicolas Juppin, maître fondeur. — 1618, 39 inhumations. — Inhumation, le 9 juin, de madame de Fresquiennes. — Paiements à Le Marchand, orfèvre; — à Alexandre, maçon, pour avoir baillé une pierre de Vernon, « pour mettre au chœur sous le lieutrin en façon de petite tombe »; — à Massias Mauclère, menuisier, pour avoir remanié tous les ais du plancher du chœur (18 livres). — 1619, 39 inhumations. — Paiements à Lourdel, pour le tabernacle (50 livres); — à Guillaume Le Vieil, vitrier, pour avoir refait une vitre en la chapelle de Notre-Dame de Pitié (6 livres); — à Pointel, menuisier, pour façon de 2 grandes portes de l'aître (60 livres). — Compte approuvé par Behotte, grand archidiacre.

G. 6731. (Registre.) — In-folio, 771 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1620-1630. — « Cinquième livre des comptes du Trésor et Fabrique de l'église de Saint-Jean de Rouen, contenant 10 comptes rendus par les Trésoriers d'icelle, commençant le 22 avril 1620 et finissant à Pâques 1630. » — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Jean Videbien, 1620; — Guillaume Delamare, 1621; — Antoine Thorel, 1622; — Nicolas Le Chandelier, 1623; — Jean Parent, 1624; — Vincent Hérouard, 1625; — Pierre Linel, 1626; — Mathieu Simon, 1627; — Louis Guillard, 1628; — Robert de La Fosse, 1629. — 1620, 49 inhumations. — Inhumation, le 2 novembre, de la femme de Daniel Le Cousturier, libraire. — Bénédiction, le 19 novembre, par le curé Antoine Thierry, de la petite cloche nommée Marie. Parrain, Guillaume Delamare; marraine, Marie Vassagne. Paiements à Jean Laurent, voyeur, qui visita l'ouvrage de pavage devant l'église, fait aux frais de la Fabrique; — à Pierre Mahieu, maître-fondeur; — à Pierre Le Marchand, orfèvre. — « A l'occasion de la maladie

contagieuse arrivée à aucuns des presbtres de la dicte église, plusieurs lavandières avoient refusé à prendre le linge qui avoit servi aux dits prebstres ; » linge porté à éventer sous les voûtes de l'église. — « Remonstre le comptable que, à raison du décès de feu M. Gaspar Petit, organiste de la dite église, il avoit été advisé par les sieurs curé et Trésoriers d'en eslire ung aultre, et, s'estant présenté deux, l'un nommé Jolliet, et l'autre Levesque, avoit esté advisé par les dits sieurs curé et Trésoriers de prier... 3 musiciens et 3 organistes, afin de par eulx eslire le plus capable, ce qui avoit esté faict et trouvé que le dit Jolliet estoit le plus suffisant, ausquelz musiciens et organistes fut paié, de l'advis des dits sieurs curé et Trésoriers, assavoir à Mᵉ Nicolas Le Clerc, musicien, 3 livres 4 sous, à Mᵉ Lazare Yves, musicien, 3 livres, 4 sous, à Mᵉ Pierre Le Febvre, organiste, 3 livres 4 sous, à Jean Mansel, organiste, néant; à Mᵉ Marin Hédouin, clerc de la dite église, musicien, néant, pour ce qu'il n'a rien voulu prendre. » — 1621, 31 inhumations. — Inhumation, le 21 décembre, du fils du sieur de La Haie-Voisin, « et a esté dict par Mᵉ Rollin, que le dit sieur Voisin n'avoit voulu rien donner pour l'ouverture de la terre, disant qu'il avoit une chapelle à Saint-Jean, pour ce néant. » — Paiements à Vincent Jolliet, organiste (pour un an, 80 livres); — au curé et à 8 chapelains, y compris le vicaire et le clerc ; — à Josias Le Grand, menuisier, pour avoir adjusté 2 tableaux aux 2 côtés des orgues ; — au sieur Dumont pour avoir raccoûtré les orgues, (180 livres); — à Jean Briant, vitrier. — Pour la façon d'un confessionnaire de bois de chêne pour le curé ; pour le bois, 36 livres, pour la ferrure, etc... 5 livres. — 1622, 50 inhumations.— Inhumations, le 1ᵉʳ septembre, de Jacques De Halley, maçon, 5 sous ; — le 20 septembre, du sieur et dame Bihorel, inhumés à Saint-Maur, 20 sous ; — le 3 décembre, de la femme du sieur Dumesnil, libraire, 3 livres. — « Receu de la femme de Charles Dupuis, pour la permission à elle donnée, de mettre un marche-pied à l'église. 10 sous 8 deniers. — Se charge le comptable de la somme de 30 livres qu'il a donnez au Trésor pour avoir esté exempt de blanchir le linge durant l'année de son compte ; — de 60 livres par luy données pour l'exemption et remerciement de deux processions et charge des cueilleresses durant sa dite année (l'une de ces processions avait lieu le mardi des fêtes de la Pentecôte). » — Paiements à Georges Daoust et Noël Le Retour, maçons ; — à Josias Le Grand, menuisier ; — à Le Marchand, orfèvre ; — à Minedorge, vitrier ; — à Jolliet, organiste. — 1623, 40 inhumations. — Inhumations, le 30 avril, de Marie de Driencourt ; — le 30 juillet, de Marie Le Maistre, inhumée aux Cordeliers ; — le 3 janvier 1624, de la demoiselle femme du sieur Domingo Perera, portugais, enterrée aux Cordeliers. — Paiements à Mallard, pour avoir mis en couleur la table d'autel de la chapelle de la Vierge ; — à M. Le Prevost, pour avoir translaté en français les indulgences pour la fête saint Louis, et en avoir signé 450 exemplaires (3 livres 4 sous). — 1624, 44 inhumations.— Paiements à M. Le Marchand, orfèvre, « pour avoir fait ung ymage de M. saint Jean avec 2 viroles d'argent (6 livres 17 sous) » ; — à Bardin et Poulletier, menuisiers. — 1625, 44 inhumations. — Inhumations, le 16 avril 1625, de l'enfant de Noël De la Noe, lunetier, 8 sous ; — de la femme du sieur Perrera, portugais, enterrée aux Cordeliers (3 livres). — Paiements à Massias Poulletier, menuisier. — 1627, 46 inhumations. — Inhumations de Sébastien Tubeur, ferreur d'aiguillettes ; — du sergent Tiregorge; — de la fille d'Octovien Lévesque ; — de l'enfant de Gringore Granderie, menuisier. — Reçu de M. Bense, médecin, absent, à cause de la contagion, « à ce que l'on eust à lui conserver le banc de sa femme pendant son absence, 6 livres 8 sous. » — Paiement à Henri Vaignon, facteur d'orgues (30 livres). — 1627, 39 inhumations. — 1628, 56 inhumations. — Inhumations de Martin Petit, prêtre ; — du frère du maître des *Trois-Soleils*. — Paiements à Georges Lévesque, organiste de l'église (120 livres) ; à Jacques Gravois, maçon. — 1629, 57 inhumations.— Le 21 janvier 1630, reçu de MM. Robert pour l'inhumation de M. Robert leur frère, 18 livres — Payé au sieur Coste, libraire, ancien Trésorier, pour 2 bréviaires pour l'année et 6 processionnaires, en tout, 16 livres 10 sous.

G. 6732. (Registre.) — In-folio, 812 feuillets, papier, relié en parchemin.

1630-1647. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jacques Forthomme, 1630 ; — Nicolas Carré, 1631 ; — Guillaume Pigerre, 1632 ; — André Gueroult, 1633 ; — Pierre Baron, 1634 ; — Timothée Hubert, 1635 ; — Jean Carrel, 1636 ; — Charles Mey, 1637 ; — Charles Vallée, 1638 ; — Pierre Beneult, 1639 ; — Jean Thibault, 1640. — Charles Le Coq, 1641 ; — Jacques Cavelier, 1642 ; — Nicolas Boüette, 1643 ;— Philippe Le Bailly, 1644 ; — Jean Duquesnay, 1645 ; — Philippe Le Coq, 1646. — 1630, 62 inhumations. — Paiement à Terrier, « fleurier, pour le pain de cène qu'il a livré le jour de Pasques et semaine sainte, 60 sous. — Pour

avoir fait housser et netoier l'église au jour et feste saint Jehan-Baptiste, 6 livres. — Paiements au sieur Hallé, orfèvre ; — à Pierre Cousture, voyeur ; — à Nicolas Le Febvre, faiseur d'instruments de musique.— « Marché avec Jacques Gravois, maître maçon, pour hausser la tour sur la mesme forme qu'elle étoit commencée » ; emploi de pierre de Saint-Leu, du Val-des-Leux, de Vernon ; prix, 4,200 livres. — Nouvelle délibération pour un exhaussement de 2 pieds en plus ; ponson de cidre, acheté pour les ouvriers de la tour, 21 livres. — 1631, 87 inhumations. — Inhumations, le 13 juillet, d'un petit enfant de Laurence Hermillon, femme d'un crieur d'almanachs, 6 sous ; — le 20 septembre, d'un petit enfant de Jacques Cavelier, mercier, 30 sous ; — le 25 septembre, du sieur Simon Le Bailly, 6 livres. — Paiements à Henri Marquis, maître maçon, pour avoir relevé toutes les tombes de l'église (125 livres) ; — à maître Jacques Gravois pour parpaie de la tour (70 livres) ; — à Jean Bernard, menuisier. — 1632, 44 inhumations. — Paiements à Claude Le Messier et Noël Le Court, brodeurs ; — à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Lévesque, organiste ; — à Nicolas Roussel, menuisier ; — à Martin Le Poulletier, autre menuisier, pour avoir raccourci les carolles du chœur. — 1633, 41 inhumations. — Paiements à Jean Briard, vitrier ; — à Le Messier, brodeur ; — à Pierre Le Poulletier, maître menuisier ; — à Me Noël Jouvenet et Pierre Petit, maîtres gardes du métier de peintre sculpteur, pour avoir visité les ouvrages de peinture, exécutés par Jean Gaillard et Nicolas Petit (4 livres). — 1634, 51 inhumations. — 1635, 35 inhumations. — Paiements à Philippe Goust, vitrier ; — à Lévesque, organiste ; — à Pierre Le Poulletier, menuisier ; — à Nicolas Buret et Nicolas Jupin, maîtres fondeurs. — 1636, don fait par la confrérie de saint Roch, pour la décoration de la sacristie. — 56 inhumations. — Paiements à Pierre Le Poulletier, menuisier, pour la menuiserie de la sacristie, (95 livres) ; — à Jean Bezoche, vitrier (93 livres) ; — au sculpteur qui a fait une figure de chérubin dans la sacristie et 3 figures d'anges aux 3 premiers amortissements du côté de l'autel de Notre-Dame de Pitié vers Saint-Antoine, 5 livres, 15 sous ; — « à celui qui mène le chariot de la Madeleine, pour 2 ballenées de terre en la dite église, pour porter au cimetière Saint-Mor, 20 sous. » — 1637, 67 inhumations ayant produit au Trésor, 68 livres, 14 sous, 8 deniers. — Inhumation de noble homme Guillaume du Ver, 40 sous. — Paiements à Henri Marquis, maçon, pour avoir raccoûtré le pied de la croix qui est du côté du Neuf Marché, (45 sous) ; — à Christophe Du Boys, maître faiseur d'orgues, pour 4 soufflets aux orgues (330 livres 4 sous). — 1638, 57 inhumations ayant produit au Trésor 96 livres 5 sous. — Inhumations, le 2 juillet, de l'enfant de Cavelier ; — le 21 septembre, de M. d'Atriaumont (Duhamel de Latréaumont), maître des comptes (4 livres) ; — le 18 octobre, de Mathieu Varembault, ancien chirurgien ; — le 8 avril 1639, de M. Guenouville la Haie, secrétaire (4 livres). — Paiements à Georges Lévesque, organiste (150 livres de gages par an) ; — aux enfants de chœur pour avoir aidé à chanter, (6 livres) ; — à Henri Marquis, tombier de l'église (4 livres) ; — à Philippe Le Peley, brodeur ; — à Jean Bezoche, vitrier ; — à Pierre Le Poulletier, menuisier. — « A ung sculpteur, pour avoir refaict 2 bras à l'ymage de monsieur sainct Jehan, l'un au portail, et l'autre au coing de la dite église (70 sous). — « Au charetier de la Madeleine, pour avoir porté 4 benelées de terre à Saint-Maur, 32 sous, et au Marquis, pour les avoir chargez, 10 sous. » — 1639, 66 inhumations, ayant produit pour le Trésor, 88 livres, 14 sous. — Paiements à Jean Besnard, maître peintre, à Rouen, pour avoir peint une bannière (53 livres) ; — à Philippe Le Pelé, maître brodeur ; — aux sieurs Jean et Henri Cavelier, marchands merciers grossiers, pour vente de damas de Gênes, cramoisi rouge, destiné à la dite bannière, 27 livres ; à Pierre Le Poulletier, menuisier ; — à Jacques Chapelle, maître maçon. — Terres de l'église portées au cimetière Saint-Maur. 1640, 39 inhumations, ayant produit au Trésor 96 livres, 8 sous, 3 deniers. — 1641, 57 inhumations ayant produit au Trésor 90 livres, 16 sous, 6 deniers. — Paiements « à François-Maurice, fleurier, pour avoir fourni le pain de sesne, tant pour la sepmaine sainte, que le jour de Pasques, 45 sous. — 1642, 61 inhumations. — 1643, de M. Scott pour un banc en la chapelle de la Conception, 50 livres. — 51 inhumations, ayant produit au Trésor 79 livres, 5 sous. — Paiements au charretier de la Madeleine, pour transport de terres au cimetière Saint-Maur, 16 sous ; — à Guillaume Le Vieil, peintre, pour 36 armoiries pour la célébration du service du feu Roi (18 livres). — 1644, 59 inhumations ayant produit au Trésor 93 livres 13 sous. — Inhumations, le 23 août, de M. Cavelier, 60 sous ; — le 27 mars 1645, de la petite fille de M. Scott, (60 sous). — Paiements à Morel et Juppin, fondeurs ; — à Le Marchand, orfèvre. — 1645, 79 inhumations, ayant produit au Trésor 115 livres 2 sous. — 1646, 48 inhumations ayant produit au Trésor 92 livres, 10 sous. — Inhumation, le 17 février 1647, du capitaine Carrel (60 sous). — Achat d'un pot de Valence à fleurs, 20 sous.

G. 6733. (Registre.) — In-folio, 633 feuillets, papier, relié en parchemin.

1647-1665. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Vincent Le Maistre, 1647. — Charles Voisin, sieur de Guenonville, 1648 ; — Nicolas Vallée, 1649 ; — Jean Mouchel, 1650 ; — Guillaume Sous-la-Mare, 1651 ; — Oger le Danois, 1652 ; — Louis Ruffy, 1653 ; — Jacques De la Rue, 1654 ; — Robert Le Vavasseur, 1655 ; — Pierre Auber, 1656 ; — Louis Costé, 1657 ; — Guillaume Vaultier, 1658 ; — Pierre Beneult, 1659 ; — Jacques Martel, 1660 ; — Jean Parent, 1661 ; — Nicolas Canu, maître apothicaire, 1662 ; — Jacques Le Vavasseur, 1663 ; — Philippe Le Baillif, 1664. — 1647, 70 inhumations, ayant produit pour le Trésor 139 livres 9 sous. — Paiements à Le Marchand, orfèvre, pour achat de calices, de bassins, de burettes d'argent. — « Frais faits pour le poisle de l'église ; achat de velours rouge cramoisi de Milan et d'or plat, de passement d'or et de soie rouge ; 20 noms de Jésus appliqués au dit poisle, 4 calices portés par les anges, 8 étoiles d'or, roses et paillettes d'or. » — Frais faits pour 2 chasubles de feraudine verte, pour une chasuble de moire verte, pour trois chasubles de camelot violet. — « Pour avoir faict aporter le pannier et autres inventions de Saint-Ouen, pour nettoyer l'église de Sainct-Jean, 70 sous. — A Marquis, maçon, lui et ses gens, pour avoir nettoyé et houssé l'esglise par les voultes, 8 livres.— Au vitrier qui a faict une vitre neufve à la chapelle de la Vierge, 70 livres. — Pour un fragon pour housser l'église. »—1648, 77 inhumations.— Pour le pigeon blanc du jour et fête de Pentecôte, 10 sous. — 1649, 55 inhumations ayant produit pour le Trésor 70 livres. — « Pour le pain de cesne, 60 sous. — Pour un pot de valence à fleurs, servant sur l'autel, 20 sous. — A Etienne Neuville, maître sculpteur, 6 livres, tant pour ung ymage de la Vierge et un de saint Jean, que pour avoir raccommodé et mis en état plusieurs autres figures, attendu que ce comptable en a faict don, néant. » – 1650, 105 inhumations, ayant produit pour le Trésor 173 livres. — « Payé à Nicolas Pinchon, maître esplinguier, pour avoir nettoié les grilles de fil d'eschard qui sont devant les vitres du costé de Saint-Anthoine, 10 livres. » — 1651, 36 inhumations ayant produit pour le Trésor 71 livres 15 sous. — A Georges Geffroy, maître menuisier, pour façon de bancs, 25 livres 4 sous. — Achat de 16 carreaux de pierre de Caen pour le pavé de l'église. — Paiements à Bezoche, vitrier ; — à Thomas Morlet, facteur d'orgues ; — à Pierre Guerpin et Laurent Le Poulletier, menuisiers. — 1652, 62 inhumations. — Paiements à Henri Gosset, maître maçon, pour réédifications aux galeries de dessus les chapelles de l'église ; pour avoir démoli et coupé plusieurs pierres de dessus le grand portail pour faire place aux mouvements des orgues ; — à Noël d'Yvetot, autre maçon ; — à Pierre Guerpin et Laurent Le Poulletier, menuisiers, pour avoir fait le positif et galerie étant devant le buffet de l'orgue, façon de leur métier et ouvrage de sculpteur, 750 livres ; — à Thomas Morelet, pour la refaçon des orgues, 600 livres ; — à Pierre De la Follie, menuisier, pour bois de Caen, employé aux orgues, 24 livres 4 sous ; — à Guillaume Le Thuilier, autre menuisier, employé au travail du buffet des orgues 25 sous par jour ; — à M. Le Marchand, orfèvre ; — à Pierre Morisset, serrurier. — 1653, 77 inhumations ayant produit pour le Trésor 117 livres 17 sous. — Inhumation, le 10 juin, de M. Le Chevalier, prêtre, prieur de la maison-Dieu de Saint-Lô en basse-Normandie. — Paiements à Henri Gosset, maçon ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier ; — à Guillaume Barré, sculpteur, pour avoir fait la sculpture du buffet des orgues 30 livres ; — à Thomas Morelet, facteur d'orgues, 400 livres. — 1654, 51 inhumations ayant produit pour le Trésor 99 livres. — Payé à Nicolas Bellier, pour avoir joué et conduit le serpent, 7 livres 10 sous. — 1655, 25 inhumations ayant produit pour le Trésor 48 livres, 5 sous. — Paiements à Guillaume Auber, prêtre, chapelain et organiste, 100 livres ; — aux enfants de chœur, 6 livres. — Dépense pour la façon des orgues, suivant le marché fait avec Thomas Morelet, facteur d'orgues, moyennant 3,020 l., 8 janvier 1652. — « Pour un boisseau de pain de sesne distribué au banc des reliques par Madame Costé, 60 sous. — Pour un boisseau de pain de sesne, distribué au banc des reliques, par le comptable pendant la 1re année de sa charge, 60 sous. » — 1656, 25 inhumations ayant produit pour le Trésor 46 livres. — 1657, 58 inhumations. — Paiements à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Nicolas Buret et Jeuffin Mauger, maîtres fondeurs ; — à Gratien Homo, orfèvre ; — à Henri Gosset, maître maçon. — Terres portées au cimetière Saint-Maur.— « Payé pour 2 canons à dire les saintes messes à l'esglise, la somme de 6 livres. » — 1658, 33 inhumations ayant produit pour le Trésor 63 livres 10 sous. — Terres et vidanges de l'église portées au cimetière Saint-Maur. — 1659, 32 inhumations ayant produit pour le Trésor, 46 livres 5 sous. — Paiements

à Guillaume Auber, prêtre, chapelain et organiste. — Paiements à Jean Cavelier, pour fourniture de damas blanc (7 livres 10 sous); — à Pierre Le Poulletier, menuisier; — à M. Maurry, avocat, pour une consultation (30 sous); pour une autre (15 sous). — 1660, 46 inhumations ayant produit pour le Trésor 70 livres, 9 sous. — « Payé à (nom en blanc), peintre, pour avoir doré l'image de le Vierge et l'ange qui se mettent sur le banq des reliques lorsqu'on les tient, la somme de 10 livres, laquelle somme le comptable ne tire en ligne, et la donne à l'église, néant. » — 1661, 46 inhumations. — 1662, 46 inhumations. — Paiements à Jean Le Mire, orfèvre; — à Touzé, fondeur; — à Mr Michel Foullon, vitrier, pour avoir mis 5 panneaux de vitre peinte en plomb neuf. — Pour le pigeon blanc du jour de la Pentecôte, 18 sous. — 1663, 33 inhumations. — Inhumation de la mère et de la sœur de M. Auber, organiste, 6 livres; — d'un pauvre du Pays-Bas, 20 sous; — pour l'inhumation de l'enfant de M. Pigny, 12 sous. — 1664, recette des bancs, 48 livres 10 sous. — 26 inhumations ayant produit pour le Trésor, avec les bouts-de-l'an, 92 livres, 5 sous. — Paiements à Michel Foulon, maître vitrier; — à Jacques Tourny, orfèvre; — à Pierre Touzé et Pierre Bignon, fondeurs. — Pour un pigeon blanc le jour de la Pentecôte, 10 sous. — Pour un boisseau de pain de cène distribué au banc des reliques par madame Parrant, Trésorière, 3 livres. — Tous les comptes commencent par la formule *In Nomine Domini*. — Compte de 1656, vérifié par Mr. R. Le Cornier, grand archidiacre, qui ordonne, le 3 avril 1658, « qu'à l'avenir, en portant le Saint-Sacrement aux malades, l'on se servira du petit poesle, qui sera porté par 2 pretres ou autres personnes qui seront préposées à cet effet. Peu auparavant, le clerc sonnera la cloche pour donner le signal, à ce que l'on se rende en temps nécessaire en la dite église. » — Comptes de 1660-1664, vérifiés par Mr Antoine Gaulde, grand archidiacre.

G. 6734. (Liasse) — 5 cahiers, papier, relié en parchemin, comprenant 231 feuillets.

1665-1670. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Le Maître, 1665; — Jacques Parent, 1666; — Louis Le Buffier, marchand, 1667; — Jean Cannet, 1668; — Jacques Michel, 1669. — N. Vallée, curé après Thierry. — 1665, 31 inhumations ayant produit pour le Trésor 104 livres. — Paiements à Michel Foullon, vitrier; — au sieur Le Vasseur, tapissier, pour avoir raccommodé les abat-vent de l'église et y avoir mis de la corde neuve (7 livres). — Pour le service de feu M. le curé, 8 livres. — 1666, 56 inhumations ayant produit pour le Trésor 117 livres, 11 sous. — Inhumations, le 28 août, de la femme de messire Louis Voisin, écuyer, sieur de Saint-Paul, conseiller au Parlement; — le 29, de l'enfant d'honorable homme Jacques De la Reüe, ancien Trésorier (28 sous); — le 1 novembre, de Jean de Vironceau (1 livre). — Le 4 du même mois, inhumation de l'enfant d'honorable homme Philippe Le Baillif le jeune, ancien Trésorier, 30 sous. — Paiements à Marin Le Court, maître maçon; — à Jean Bellier, libraire; — à Lagenet, orfèvre. — Pour un pigeon blanc, le jour de la Pentecôte, 10 sous. — 1667, 35 inhumations ayant produit pour le Trésor 132 livres, 15 sous. — Inhumation, le 15 avril, de madame Le Danois (5 livres); — le 16 avril, de madame Cavelier, enterrée à Notre-Dame de la Ronde (2 livres 10 sous); — le 12 octobre, de M. Cavelier, en son vivant, Trésorier de la paroisse (6 livres); — le 24 décembre, de madame la présidente De la Barre (8 livres) — Paiements au fossier de l'église pour avoir amassé de la terre pour remplir les fosses, lorsque l'on enterre les morts (10 sous); — à Marin Le Court, maître maçon; — à Michel Foulon, vitrier. — « Payé pour un boisseau de pain de cœne, distribué au banc des reliques par madame Michel, Trésorière, 3 livres. — Au sieur Nicolas Le Machois, cirier, 20 livres, 5 sous pour les bougies délivrez aux sieurs curé, prebstres et Trésoriers, pour assister à la procession du Saint-Sacrement et lorsqu'on le porte aux malades de la paroisse, les dites bougies converties au lieu de bouquets qui se distribuoient le jour et octave du Saint Sacrement (20 livres 5 sous). » — Il n'est plus fait mention du pigeon du jour de la Pentecôte. — 1668, 34 inhumations. — Inhumations, le 13 avril, de M. de Gonfreville; — le 10 mai, de M. Ballay, prêtre; — le 19 du même mois, du sieur Hubert; — le 6 juillet, de M. Robert; — le 28 octobre, du sieur Séjourné; — le 28 décembre, de M. Tubœuf. — Paiements aux sieurs Pierre et Nicolas Guerpin, menuisiers à Rouen, pour le denier à Dieu et marché fait avec eux pour l'ouverture du chœur (3 livres 15 sous); — aux mêmes, pour l'ouverture et les bancs du chœur, suivant le marché du 15 mai 1668 (420 livres); — au sieur Le Marchand, orfèvre; — à Michel Foulon, vitrier; — à Jean Le Couplier, et Le Sauvage, serruriers. — Pour le bâton d'une pique pour pendre le voile du crucifix, et pour une corde

pour le rideau du chœur (1 livre 9 sous). — 1669, « a esté cueilly par les cueilleresses de M. Liot, Trésorier, pour la veille et jour de la Nativité saint Jean, la somme de 33 livres ; — par les Trésoriers en charge, aux festes solennelles et aux reliques, 41 livres 13 sous ; – par M. le curé et les Trésoriers en charge, pour le linge et entretenement d'icelluy proche la semaine sainte de cette année aux maisons des paroissiens, 32 livres 8 sous ; — aux bassins de la grande table, le jeudi et samedi saint et le dimenche de Pasques 6e d'avril 1670, par Madame Viricel et la femme du comptable, 48 livres, 18 sous. » — 41 inhumations. — Inhumations, le 25 avril, de M. Asselin, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, ancien Trésorier ; — le 23 septembre, de M. Henault ; — le 13 octobre, de madame Le Nostre. — Paiements à M. Auber, prêtre, chapelain, organiste ; — à Le Hec, menuisier ; — à Desnos, orfèvre. — « Pour un boisseau de pain de cesne, distribué au banc des reliques par madame Viricel, 3 livres. »

G. 6735. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 255 feuillets.

1670-1675. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Liot, notaire royal à Rouen, 1670 ; — Jean Viricel, 1671 : — Pierre Davoult, 1672 ; — Nicolas Lamulle, 1673 ; — Adrien Le Vavasseur, 1674. — 1670, 71 inhumations. — Inhumations, le 8 février, du sieur Hellot ; — le 12 juillet, du sieur Le Baillif, porté à Saint-Michel ; — le 26 juillet, du sieur Auber, prêtre (organiste de l'église) ; — le 25 septembre, du sieur Le Baillif, Trésorier. — Paiements, à François Hugo, sous-diacre, habitué en la paroisse, nommé pour toucher l'orgue, au lieu du feu sieur Auber ; — à Pierre et Nicolas Guerpin, menuisiers, en diminution du marché par eux fait, pour la construction d'une chaire à prêcher donnée à l'église par M. Le Faucheur, vicaire, suivant contrat du 20 mai 1670 (150 livres) ; — à maître Robert, menuisier, pour avoir fait un dessin pour la dite chaire (60 sous) ; — à Marin Le Court, Jean Capelle, maçons ; — au sieur Pierre Flavigny, brodeur à Elbeuf, pour les orfrois et chaperon d'une chape en fond jaune, suivant marché fait avec lui (200 livres) ; — à Pierre Feret, pour un boisseau de pain de cêne, distribué aux bancs des reliques par madame Davoult (3 livres). — 1671, 35 inhumations. — Inhumation, le 25 juin, de madame de Neufbosc. — Paiements à François Hugo, sous-diacre, organiste, à condition qu'il continuera d'instruire et d'apprendre à chanter aux enfants de chœur (115 livres) ; — à M. Maillard, charpentier, pour avoir fait le moulinet pour nettoyer l'église ; — à Pierre Radon, maître sculpteur, pour agréments par lui faits à la *chaise* (4 livres) ; — aux Guerpin, père et fils, pour le restant du marché de la *chaise* (376 livres) ; — à la veuve de Jean Allain, pour la peinture du pilier et du Saint-Esprit qu'il a faite à la *chaise* (19 livres) ; — à Marin Le Court, maître maçon, pour avoir fait et fourni les matériaux pour le degré du grand portail, et pour avoir démonté l'image et couronne pour placer la *chaise* ; — aux sieurs Flavigny, père et fils, maîtres brodeurs à Elbeuf, pour le marché de 2 orfrois (411 livres) ; — au sieur Le Roy, maître vitrier ; — à Le Couplier, serrurier. — 1672, 46 inhumations. — Inhumations, le 16 mai, de M. Baudoin ; — le 4 juillet, de madame Guerpin ; — le 25 août, de M. Le Sueur ; — le 13 septembre, de M. Behotte ; — le 22 octobre, de M. de Candos ; — le 3 novembre, de M. de Maigremont ; — le 7 novembre, de M. Hacquet ; — le 22 novembre, de madame Cavelier de la Londe. — Paiements à M. Dupuis, maître chasublier, pour 10 aunes un quart de velours rouge cramoisi à ramage, à 18 livres l'aune ; — à Guillaume Guerpin, maître menuisier ; — à Tollet, pour avoir couvert le pied de la chaire de fer blanc ; — à Jean Beauvais, maître serrurier. — 1673, 30 inhumations. — Inhumations, le 17 mars, du sieur Machuel ; — le 17 octobre, du sieur Autin ; — le 27 février 1674, de M. Baratte, diacre. — Paiements à Thomas Cousture, charpentier ; — à Marin Le Court, maçon ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Guillaume Le Vieil, maître vitrier ; — Jean Le Couplier, serrurier. — 1674, 34 inhumations. — Inhumations, le 10 avril, du bonhomme Theroulde (15 sous) ; — le 15 du même mois, de la bonne femme Benard, 20 sous ; — le 23 avril, des enfants *gemeaux* du sieur Hamel (14 sous) ; — le 16 février 1675, de M. Le Buffier, Trésorier, 60 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Adrien Du Bosc, maçon ; — à Gaspard Rocuchon, orfèvre. — « A Féret, pour un boisseau de pain de cesne distribué aux bancs des reliques par madame Le Baillif (60 sous). » — Le 1er compte écrit sur papier timbré est celui de 1673-1674.

G. 6736. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 147 feuillets.

1676-1680. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers :

David Le Baillif, 1676 ; — Thomas De la Fosse, 1677 ; — Pierre Locquet, 1678 ; — Quinel, 1679 ; — Guillaume Bigot, 1680. — 1676, 38 inhumations. — Inhumations, le 15 avril 1676, du bonhomme Pellerin Deschamps, 30 sous ; — le 25 avril, de madame Dupont, 60 sous ; le son, 50 sous ; — le 6 février 1677, de M. Lefaucheur, vicaire, 60 sous ; le son, 60 sous ; — le 9 du même mois, de M. Viricel, Trésorier ; — le 8 mars, de la bonne femme Gibert. — Pour les distributions de la fondation de M. Le Faucheur, vicaire, pour le *libera* paraphrasé du jour des Rameaux, 12 sous. — Paiements pour 5 feuilles de fer-blanc mis à 5 confessionnaux ; — à Marin Dubusc, maçon ; — à Tourny, orfèvre. — 1677, 34 inhumations. — Inhumations, le 28 novembre, de M. Irrebert ; — le 9 décembre, de la dame Hellot ; — le 29 décembre, de la bonne femme Chéron, 30 sous ; — le 6 janvier 1678, de M. Davoult, 40 sous ; le son, 40 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier. — Pour avoir fait housser les voûtes de l'église, 66 livres. — Pour un houssoir, 3 sous. — 1678, 38 inhumations. — Inhumations, le 10 novembre, du chevalier de Guenonville, 4 livres 10 sous ; — le 2 décembre 1678, de la dame Chappelle. — Paiements à Laurent Ricouard, menuisier (56 livres) ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Tourny, orfèvre ; — à Jacques Millet, maçon ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier. — 1679, 36 inhumations. — Inhumation, le 20 mars 1679, de M. de Guenonville, 4 livres 10 sous ; le son, 100 sous. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Jean Le Couplier, serrurier. — 1680, 35 inhumations. — Inhumations, le 7 septembre 1679, de M. De la Barre ; — le 27 juin, de Mme de Reuville ; — le 7 octobre, du sieur Deshommets. — Paiements à Adrien Dubosc, maçon ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Jean Berthelin, vitrier. — Pour avoir fait housser l'église, 16 livres. — A partir du compte de 1677 à 1678, le mot *Pax* remplace, en tête de chaque compte, la formule *In nomine Domini*.

G. 6737. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 139 feuillets, papier.

1681-1686. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jean Canivet, 1681 ; — Antoine Osmont, 1682 ; — Jacques le Testu, 1683 ; — Jean Pellecoq, 1684 ; — Claude Auvray, sieur des Loges, avocat en la cour, 1685. — 1681, 27 inhumations. — Paiements à François Hugo, prêtre habitué, organiste ; — à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Paul La Voute, vitrier. — 1682, 37 inhumations. — Paiements à Georges Chaussée, maçon ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Paul La Voute, vitrier ; — à Jacques Gourné, pour avoir houssé l'église (16 livres). — 1683, 28 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier, pour avoir raccommodé les vitres de l'église (146 livres 10 sous). — 1684, 30 inhumations. — Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre ; — à Georges Chaussée, maçon ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Jean Le Couplier, serrurier ; — à Courieul, vitrier. — 1685, d'août 1685 à mars 1686, 17 inhumations. — Inhumation, le 10 mars 1686, de l'enfant de M. Quinel, 20 sous ; pour le son, 8 sous. — Pour un boisseau de pain de cène, distribué au banc des reliques, 60 sous. — Mémoire, en forme de compte de la recette et dépense du Trésor, que présentent les présomptifs héritiers de M. Claude Auvray, en son vivant Trésorier (décédé le 29 octobre 1685).

G. 6738. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 131 feuillets.

1686-1691. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Philippe Le Baillif, 1686 ; — Pierre Doublet, 1688 ; — Jean-Baptiste Besongne, 1689 ; — Salomon Hautement, 1690 ; — Guillaume Desnoyers, 1692. — 1686, le produit des inhumations n'est indiqué qu'en bloc, mois par mois. — Paiements à Robert Dubort, Franbois Guerpin et Joseph Helent, menuisiers ; — à Guillaume Duperroy, pour 32 voyages de terre portée à Saint-Maur (16 livres). — 1687, 28 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier ; — à Jacques Varin et Jean Gourné, pour avoir pris des terres dans l'église (4 livres 10 sous) ; — aux mêmes et autres pour avoir *remué* les ossements des enfants, 18 livres ; — à Jean Bellier, libraire ; — à Romain Lagenet, orfèvre ; — à Gourné pour avoir houssé l'église (14 livres). — 1689, 35 inhumations. — Paiements à Courieul, vitrier ; — à François Guerpin, menuisier ; — à Jean Allain, maçon ; — à Jean Gourné, pour avoir tiré des terres de l'église (4 livres 10 sous) ; — à Pierre Fauconnet, pour avoir raccommodé les matelas des portes de l'église (6 livres 10 sous). — 1690, 21 inhumations ; — Paiements à Jean Le Couplier, serrurier, — à Jean Allain, maçon ; — à Jean Gourné, pour avoir houssé l'église, fait porter 6 bellenées de terre à Saint-Maur et vidé la neige de dessus la voûte de l'église (28 livres 5 sous). — 1692, « cueilli par M. le curé et les Trésoriers en charge, pour le linge et entretenement d'icellui proche la

semaine sainte, 24 livres 2 sous. — Aux bassins de la grande table, le jeudi, samedi saint et le dimanche de Pasques, par les sieurs Trésoriers en charge, 32 livres. » —20 inhumations. — Inhumations, le 8 décembre, du sieur Oursel, 60 sous ;— le 23 du même mois, de M. Gueroult, 60 sous ; le son, 30 sous.— Paiements à M. François Hugo, prêtre, organiste; — à Courieul, vitrier ; — à Antoine Du Mesnil, menuisier ; — à François Le Mire, orfèvre. — Terres portées à Saint-Maur. Il n'est plus question dans ces comptes du boisseau de farine pour le pain distribué au banc des Trésoriers.

G 6739. (Liasse.) — 6 Registres, papier, reliés en parchemin, comprend 160 feuillets.

1692-1698. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Louis Dumont, 1692 ; — Pierre Longer, 1693 ; — Jacques Le Vavasseur, 1694 ; — Nicolas Canivet, 1696 ; — Michel Hautement, 1696 ; — Philippe Thiron, 1697. — 1692, 37 inhumations.— Inhumations, au mois de juillet 1690, de M. Cavelier ; — au mois de mai 1692, de M. Le Baillif. — Pour avoir garni un confessionnal de fer-blanc, 15 sous. — 1693, 44 inhumations. — Inhumations, le 1er mars 1693, de M. Le Vavasseur (50 sous ; sonnerie, 40 sous); — le 15 janvier 1694, du sieur De la Rue fils (60 sous) ; — le 12 février, du sieur de Gueudeville (30 sous). — Paiements à Le Mire, orfèvre ; — à Courieul, vitrier ; — à Dumesnil, menuisier. — 1694, 30 inhumations. — Inhumation, le 5 août 1694, de M. Bernières (60 sous ; sonnerie, 70 sous). – Paiements aux nommés Dupont, charpentiers, pour ouvrages par eux faits à la démolition du petit clocher (50 livres 8 sous) ; — à Georges Chaussée, maçon ; — à Antoine Placenault, chasublier ; — à Le Mire, orfèvre ; — à Pierre Poisson, l'un des maîtres de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié ; — aux maîtres de la confrérie de saint Job ; — au sieur De Lisle, fondeur ; -- à Nicolas Du Bosc, maître serrurier. — « Au nommé Le Rat, chartier, tant pour luy, que autres, qui ont apporté les cloches du jardin de M. Le Baillif, jusques à l'église de Saint-Jean, 4 livres. — Aux nommés Dumont, brouettiers, qui ont porté les cloches de l'église hors le pont, ainsi que le métail de la vicomté, comme aussy pour avoir aydé à entrer les cloches dans la nef, 9 livres 18 sous. — Au sieur Vauquelin, blanchœuvre, pour les marteaux des dites cloches, 28 livres 6 sous. » — 1695, « de madame Anne de Montesclair, vefve de Messire Georges de Motteville, chevalier, seigneur du dit lieu, conseiller du Roy en ses Conseils, 1er président en sa chambre des Comptes de Normandie, en son nom et comme tutrice de Mre Georges-Michel, abbé de Motteville, son seul fils mineur ; de messire Bruno-Emmanuel de Motteville, conseiller du Roy en tous ses Conseils, président en sa Cour de Parlement, tant pour luy que comme stipulant et se faisant fort pour messire Bruno-Emmanuel de Motteville, son frère, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Vendosme, 200 livres, pour 2 années de 100 livres de rente (fondation du sieur de Rumare). — 22 inhumations. — 1696, pour le service célébré de saint Job pendant les années 1695-1696, 11 livres. — Pour le service de Notre-Dame de Pitié, mêmes années, 11 livres. — Paiements à Pierre Guerpin, menuisier ; — à Marie Toutain, veuve de François Guerpin, autre menuisier. — 1697, « de madame la vefve de M. de Saint-Paul Voisin, maître des Comptes, représentant par acquisition de Mre Jean du Fay, comte de Maulévrier, Robert du Fay, écuyer, sieur de Lieurray, Mre Gilles du Fay, sieur de Vergetot, et Jean-François du Fay, les dits sieurs du Fay, héritiers de dame Anne Dumouchel, 8 livres. » — 16 inhumations. — Paiements à François Hugo, organiste ; — à Desnos, orfèvre. — Les comptes, surtout à partir de 1693, sont parfaitement écrits, et vraisemblablement l'ont été par des écrivains de profession. — Le compte de 1692 est relié en parchemin avec filets d'or.

G. 6740. (Liasse.)— 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 133 feuillets.

1698-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Jore, 1698 ; — Noël Dupont, 1699 ; — Jean Canivet, 1700 ; — Antoine Le Maistre, 1701 ; — Jacques De la Ville, 1702. — 1698, 24 inhumations. — Inhumations, le 12 juin 1698, de M. le président de Reuville (8 livres) ; — le 11 août, de Me Saint-Mars, 8 livres ; — le 20 décembre, de Me Maseline, 7 livres. — Paiements au sieur Le Clérot, organiste ; — à René Guerpin, menuisier ; — à Georges Chaussée, maçon ; — à Desnos, orfèvre. — Pour 2 bonnets carrés pour les bedeaux (72 sous). — 1669, Paiements à Courieul et Nicolas De la Voute, vitriers ; — à Desnos, orfèvre. — 1700. 12 inhumations. — Inhumation de M. de Romilly, 10 livres. — Paiements à Le Clérot, organiste ; — à un avocat, pour une consultation, 35 sous ; — au sieur Flavigny, pour broderie d'une chasuble, 2 tuniques, 2 étoles, 3 manipules, 1 chappe, et une bourse (189 li-

vres 16 sous) ; — au sieur Duval, vitrier ; — à Jean Auber, menuisier. — Pour une bannière de velours rouge cramoisi, enrichie de 2 figures d'or (686 livres 10 sous), — au sieur De la Mare pour la façon de la dite bannière (26 livres 10 sous). — 1701, paiements au sieur Mouette pour 2 bénitiers, 16 livres ; — à Tourny, orfèvre ; — à Le Couplier, serrurier ; — à Duval, vitrier ; — à Vincent, facteur d'orgues (700 livres) ; — à Fortier, tapissier, « pour avoir raccommodé les portes mattelassez, » (25 sous). — Pertes arrivées sur les espèces du Trésor en mars 1701, 56 livres 6 sous ; — au mois de juin suivant, 45 livres 2 sous. — Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre. — 1702, paiements à Duval, vitrier ; — à Vincent, facteur d'orgues (300 livres) ; — à Boivin et Legrain, organistes, qui visitèrent le travail du dit Vincent. — Compte vérifié par M. Tourouvre, grand archidiacre. — Tous ces comptes sont parfaitement écrits.

G. 6741 (Liasse.)— 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 149 feuillets.

1706-1708. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Irrebert, 1703 ; — Barthélemy Quibel, 1704 ; — Denis Le Borgne, 1705 ; — Louis Davoult, 1706 ; — Robert Lemonnier, 1707. — 1703, inhumations de M. Jean Cottard (7 livres) ; — du sieur Jacob De la Folie, le 28 août, et de sa femme, le 9 septembre (10 livres) ; — de Pierre Davoult (7 livres). — 1704, inhumations de M. Cannet, prêtre, 7 livres ; — de Nicolas Prevel, 7 livres ; — de la dame veuve Mare, 7 livres ; — de la dame Guerpin, 4 livres 3 sous 4 deniers ; — de d^lle Françoise Le Vavasseur, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Pour le luminaire du Trésor brûlé pour la confrérie de saint Michel pendant les offices de la fête de saint Michel, 105 sous. — Paiements à Guillaume Le Vieil, vitrier ; — à René Guerpin, menuisier. — 1606, inhumation de Jean-Baptiste Le Maistre. — Paiements à Jean Chaussée, maçon ; — à Nicolas Le Courieul, vitrier. — 1707, paiements à Salomon Longer, pour enseigner le plain-chant aux acolytes et aux enfants (15 livres) ; — à Vincent, facteur d'orgues (200 livres) ; — au sieur De Lisle, prêtre, pour avoir visité l'orgue (6 livres 12 sous.) — Perte pour diminution d'espèces, 40 livres.

G. 6742. (Liasse.)—5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 179 feuillets.

1708-1712. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Adrien Crosnier, 1708 ; — Nicolas Desnoyers, 1709 ; — Nicolas Prevel, 1710 ; — Michel Petit, 1711 ; — Jacques Cahierre, 1712. — 1708, 31 inhumations. — Inhumations de MM. Lucas, Valtier, Thibaut. — Paiements à Le Clérot, organiste. — 1709, 23 inhumations. — Inhumations de Madame le Vavasseur, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Michel Hautement, *idem* ; — de Me Jean Irrebert, *idem* ; — de Mme Cahierre, *idem* ; — de l'enfant de M. Cahierre, 2 livres 5 sous. — Reçu de la confrérie de saint Louis, 9 livres. — Paiement au sieur Ricouard, sculpteur, pour avoir fait et fourni un bénitier de marbre blanc avec le piédestal. — 1701, 26 inhumations. — « Reçu de la confrérie des marchands merciers drapiers réunis, pour le luminaire qui se brûle pendant la célébration des 16 hautes messes et de l'acquit général qu'elle fait dire chaque année en cette église, où leur confrairie de s^t Louis, s^t Marcouf, s^t Pierre, s^t Paul, est érigée, 9 livres 5 sous. — De Messieurs de la confrairie générale et ambulatoire du Saint-Sacrement, pour le luminaire qui se brûle pendant les 3 hautes messes et saluts du Saint-Sacrement, qui se disent tous les ans, en cette église, 3 livres. »— Autres recettes des confréries de la Conception ; — de saint Jean ; — de saint Michel. — Paiements au sieur Millets-Desruisseaux, architecte, pour plusieurs maineaux de pierre (16 livres 10 sous) ; — à Le Couplier, serrurier ; — à Nicolas Heque (*sic*), menuisier. — 1711, 20 inhumations. — Inhumations de M. Osmont, ancien Trésorier de la paroisse, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — du petit Renoult, 16 sous ; — de M. Thibaut le père, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de Madame Cahierre, la mère, *idem*. — Paiements à Nicolas Le Hec, menuisier ; aux sieurs organistes, pour faire le choix d'un organiste, suivant la délibération du 26 octobre 1711 (40 livres) ; — au sieur Allain, tuteur de la fille mineure du sieur Le Clérot, organiste, pour un quartier des gages du dit Le Clérot. — 1712, 18 inhumations. — Inhumation de Madame Le Baillif, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Gaspard Corette, organiste (122 livres 19 sous pour une année de ses gages) ; — à Nicolas Cécile, maçon ; — à Nicolas Le Hec, menuisier ; — à Desnos, orfèvre ; — à Ricouard, sculpteur (90 livres pour les 2 bénitiers et coquilles de marbre du grand portail).

G. 6743. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 229 feuillets.

1713-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Lucas, 1713 ; — Jean Longer, 1714 ; — Louis Cahierre, 1715 ; — Jean Lucas, 1716; — Michel Longer, 1717. — 1713, 26 inhumations. — Inhumations de M. Hébert, porté à Saint-Maclou, 4 livres 16 sous 6 deniers ; — de Madame Prevel, apportée de Saint-Etienne, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de Madame Longer, portée à la Ronde, 6 livres 6 sous 8 deniers. — 1714, 16 inhumations. — Inhumations de M. Antoine Le Maistre, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. de la Haye, *idem.*— Paiements au sieur Desnoyers, pour 2 canons, 5 *lavabos* et 5 *principeaux* (sic), (4 livres 15 sous); — aux sieurs Le Coupelier et Bernard Thibault, serruriers. — 1715, 19 inhumations.— Inhumations de Mme Marie De la Court, veuve de M. Jean Thibault, apportée de Saint-Amand, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Hébert ; — de Mme Brunet ; — de M. Etienne-Nicolas Irrebert ; — de M. De la Folie. — Paiements à Gaspard Corette, organiste.— 1716, 25 inhumations.— Inhumations de M. Guillaume Desnoyers, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. de Neufbosc, apporté de Saint-Patrice, 7 livres 16 sous 8 deniers.— Pour la façon du livre des archives et pour le papier (12 livres). — 1717, 34 inhumations. — Paiement à Jean Le Hec, menuisier. — Pour un panier servant à nettoyer l'église, 8 livres 10 sous. — M. de Martonne, curé à partir de 1715, avait succédé à Nicolas Vallée.

G. 6744. — (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenaat 227 feuillets, papier.

1718-1723.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Canivet, 1718 ; — Martin Digois, 1719 ; — Thomas Longer, 1720 ; — Guillaume-Alexis Le Nostre, 1721 ; — Jacques Le Vavasseur, 1722. — 1718, 19 inhumations. — Inhumation de madame Forfait, 6 livres 10 sous. -- Paiements à Nicolas Le Hec, menuisier. — 1719, 31 inhumations. — Inhumations de M. Moulin, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Trugard, *idem*; — de M. Crosnier, 6 livres 10 sous ; — de l'enfant de M. Cahierre, 6 livres 5 sous. — Paiements à M. Thierrion, curé de la paroisse ; — à Nicolas Cécille et Barjolle, maçons ; — au sieur Geroult, pour avoir visité l'orgue ; — au sieur Le Carpentier, pour le pot-de-vin du marché de la couronne, de la contretable et des stalles du chœur, 10 livres ;— au sieur Dropsy, à-compte sur les marbres achetés à Paris pour la contretable, 1,100 livres. — 1721, 24 inhumations. — Au R. P. Germain, religieux carme, pour 2 sermons prêchés les jours de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte-Vierge ; 6 livres ; — au gardien des Récollets, pour 5 sermons prêchés le jour de la Toussaint, les 3 dimanches de l'avent et du jour de Noël, 15 livres ; — à M. Gourdin, prêtre, vicaire de la Ronde, pour 10 sermons prêchés depuis la Purification jusqu'à Pâques, 30 livres ; — à Gaspard Corette, organiste, et à son successeur le sieur Le Baron ; — à Vincent, facteur d'orgues. — Perte arrivée sur les espèces et billets de banque, 1,370 livres. — Paiements à Nicolas Barjolle, maçon, 2,505 livres ; — à Dropsy, sculpteur marbrier (marchés des 20 janvier et 4 juillet 1720), 3,665 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 500 livres ;— à Le Clerc, serrurier, 150 livres ;— au sieur De France, sculpteur, 1,163 livres. — Pour la pierre bénite de la chapelle Saint-Roch, 3 livres. — 1721, 21 inhumations.— Inhumations de M. Poullain, 8 livres 16 sous 8 deniers ;— de M. Thierion, *idem.* — Pour le luminaire brûlé aux messes des merciers ; — des rubannières, — des pignerres ; — des miroudiers, etc. — Paiements à Barjolle, 2,444 livres et 342 livres ; — à Dropsy, sculpteur, 4,397 livres, 275 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 1,000 livres, 350 livres ;— à Le Clerc, serrurier, 370 livres, 224 livres ; — à Jean Maillard, autre serrurier, 143 livres ; — à De France, sculpteur, 2,343 livres 7 sous 8 deniers ; — à Le Prince, peintre, 105 livres ; — à M. Le Vieil, vitrier ; — à Regnault, graveur, 2 livres 10 sous.— 1722, quête générale faite *autour* de la paroisse par Mrs les curé et Trésoriers, pour la dorure de la couronne et contretable, 1,500 livres. — 19 inhumations. — Inhumation de M. Hellot, 12 livres 3 sous 4 deniers. — Paiements à Le Baron, organiste, 141 livres 5 sous ; — à Dropsy, marbrier de Paris, 1,138 livres ; — à Nicolas Barjolle, 1,340 livres ; — à Le Carpentier, menuisier, 1,380 livres ; — à Maillard, serrurier, 330 livres ; — à Guillaume Le Vieil, vitrier, 117 livres ; — au sieur Garzain, ouvrier de M. Dropsy, comme gratification, 20 livres ; — au sieur De France, sculpteur, 365 livres ; — au sieur François Le Prince, peintre, 80 livres.— Marché avec Cahard, pour la dorure de la couronne, 3,000 livres, 10 février 1723. — A Daisne, pour un mille d'or qu'il a acheté du sieur Bodassa, tireur d'or à Paris, 115 livres 8 sous.

G. 6745. — (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 296 feuillets.

1723-1728.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François De la Quérière, 1723; — Nicolas Le Jardinier, 1724; — Etienne Du Blocq, 1725; — Nicolas Le Coq, 1726;— Charles Irrebert, 1727.— 1723, 25 inhumations. — Inhumations de M. Asselin, prêtre, 2 livres 8 sous 4 deniers; — de Madame Dubosc, 15 livres 10 sous; — de l'enfant de M. Irrebert, 10 livres 15 sous ; — de M. Cavé, 23 livres 10 sous ; — de M. Le Carpentier, 34 livres 10 sous 8 deniers. — Paiements à Le Baron, organiste (150 livres) ; — à M. Cahard, doreur, 480 livres ; — au sieur De France, sculpteur, 500 livres ; — à Lambert et Le Prince, pour avoir peint l'église en blanc, 350 livres; — à Le Carpentier, menuisier, 820 livres ; — à M. Benières, pour grilles de fer par lui vendues à l'église, 650 livres; — à Le Court, orfèvre, pour un ciboire, 240 livres; — à Du Busc, autre orfèvre. — 1724, 27 inhumations. — Inhumations de M. de Gournay, 12 livres 3 sous 4 deniers ;— de Madame Hue, 31 livres 16 sous 8 deniers; — de l'enfant de M. Cécile, 10 livres 15 sous; — de M. Antheaume, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements aux prédicateurs pour les sermons de l'année, 17 livres ; — à M. Cahard, doreur; — à Mme Toustain, veuve de Nicolas Le Hec ; — à Le Carpentier et Mouard, menuisiers; — à Barjolle, maçon ; — à Le Febvre, brodeur ; — à Jean Maillard, serrurier ; — à M. Benières, pour les grilles de fer du grand portail, restant de son marché. — 1725, 33 inhumations. — On distingue trois classes d'inhumations.— Inhumation du sieur Moriot, à la 2me classe, 21 livres 4 sous — Paiements à Jean-Baptiste Le Baron, organiste ; — à Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, doreur ; — à De France, sculpteur (950 livres); — à Jean Maillard, serrurier, à-compte sur la balustrade de l'église ; — à un *belnier* pour terres tirées de l'église et portées au cimetière Saint-Maur ; — à Le Carpentier, menuisier. — 1726, 22 inhumations. — Inhumations de M. Boilley, 34 livres 6 sous 8 deniers; — de M. Finet, prêtre, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Mazeline, 34 livres 16 sous 8 deniers ; — de l'enfant de M. De Bray, 10 livres 15 sous. — Paiements à M. D'Agincour, organiste, 200 livres ; — à Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 30 livres ; — au sieur Cahard, doreur, 40 livres par an pour nettoyer les ouvrages de dorure ; — à De France, sculpteur, 600 livres ; — à un *belnier* pour terres portées au cimetière Saint-Maur ;— à Jean Maillard, serrurier. — 1727, 19 inhumations.— Inhumations de MM. Bourdet, Lefebvre, Irrebert, Lamy, Leforestier. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à De France, sculpteur (650 livres) ; — à Le Carpentier, menuisier; — à Lagenet, orfèvre ; — à Jean Maillard, serrurier. — Terres portées au cimetière Saint-Maur. — Comptes reliés en veau brun, parfaitement écrits.

G. 6746. (Liasse.) — 5 registres, papier reliés en parchemin, comprenant 215 feuillets.

1728-1733.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Philippe Thiron, 1728; — Jacques Gossey, 1729; — François Moulin, 1730 ; — Jacques Valtier, 1731 ; — Henri Fortin, 1732. — 1728, 14 inhumations. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à Le Carpentier et Etienne Osmont, menuisiers ;— à Lagenet et Le Mire, orfèvres. — 1729, 18 inhumations. — Inhumation de madame Le Vavasseur, 9 livres 10 sous. — Paiements à Jore, avocat, pour une consultation, 24 sous ; — pour autres consultations, à MM. Ruellon et Le Chevallier, avocats, 9 livres 6 sous ; — à Adrien Maillard, serrurier ; — à Gabriel Rivière, menuisier; — à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Etienne Barjolle, maçon. — Terres portées à Saint-Maur. — 1730, 26 inhumations. — Inhumation de madame Machuel, 10 livres 15 sous. — Paiements à Le Carpentier et Nicolas De la Rue, menuisiers ; — à Jean Maillard, serrurier (450 livres); — à Thomas Mette, fondeur ; — à Le Febvre, brodeur ; — à Le Magnen, orfèvre. — Pour 3 chappes qu'on fit teindre en noir à Abbeville, 4 livres 10 sous. — 1731, 23 inhumations.— Inhumations de M. Besongne, 4 livres 16 sous 8 deniers; — de M. Bocquet, 34 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Lucas, 8 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Jean Maillard, serrurier; restant du marché fait avec lui, le 27 mars 1728, pour les balustrades de fer d'autour le chœur, 456 livres ; — à Le Carpentier, menuisier ; — à Seminel, marchand de fer ; — à Le Febvre, brodeur. — 1732, 21 inhumations. — Paiements à M. D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, maître doreur ;— à Jean Maillard, serrurier; — à Brière, menuisier; — à François Lucas, (vente de rubans).

G. 6747 (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 206 feuillets.

1733-1739.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Louis-Alexandre Brunel, 1733 ; — François-Louis Canivet, 1734 ; — Adrien Digois, 1735 ; — Jean-Baptiste Le Nostre, 1736 ; — François Oursel, 1738. — 1733, 23 inhumations. — Inhumations de M. Lucas, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Pilon, *idem* ; — de Madame Mésange, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Paiements à Adrien D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Cahard, doreur ; — à Barjolle, maçon ; — à Brizelet et Rivière, menuisiers. — 1734, 14 inhumations. — Inhumations de M. Bons, prêtre, 24 livres 16 sous 8 deniers ; — de M. Jacques Martin, 34 livres 16 sous 8 deniers. — Luminaires d'une première messe de M. Hotot, le 1er mai, 3 livres. — Luminaires aux messes de MM. les merciers, de saint Clair, des dames rubanières. — Paiements à J. Bte Thierrion, prieur-curé, Le Forestier, vicaire, Sébastien Mésange, Thomas Féron, Jacques Irrebert, Benoist, Léger, Hautot, prêtres ; — aux prédicateurs, pour 20 sermons, 100 livres ; — pour les collations des prédicateurs, 15 livres ; — à L'Heureux, menuisier ; — à M. Mommainiere, serrurier (189 livres) ; — à Boniface Le Friand, autre serrurier (13 livres 10 sous) ; – à Robert Le Vieil, vitrier ; — à Collard, facteur d'orgues.— 1735, 24 inhumations. — Inhumations de M. Oursel, 9 livres 10 sous ; — de M. Mésange, prêtre, 8 livres 16 sous 8 deniers. — de Madame Irrebert, *idem*. — Paiement à Haisse (*sic*), menuisier (147 livres) ; — à Le Clerc, serrurier ; — à Collard, facteur d'orgues ; — à Goye, fondeur ; — à Gouet, orfèvre. – 1736, 22 inhumations. — Inhumations du sieur Nicolas Brunel fils, 8 livres 16 sous 8 deniers ; — d'un enfant de M. Fontaine, 1 livre 15 sous. — Paiements à Jacques Hébert, maçon ; — à Guillaume Hays, menuisier (158 livres) ; — à Mommainiere, serrurier ; – à Thomas Mette, fondeur ; – à Jacques Daussy, pour avoir fait un tableau des messes, 53 livres 5 sous ; — à Cabot père, pour avoir fait en écriture 2 tableaux, etc., 30 livres ; — à Fourreau, pour un christ de 6 pouces d'ivoire, monté de la croix et garnitures, etc..., 7 livres 16 sous. – 1738, 30 inhumations. — Inhumations de MM. Bréant, Le Cointe, Le Borgne, Brière, Lambert, Piednoël, Pinard. — Paiements à Guillaume Hays, menuisier ; — à François Asselin, serrurier (135 livres) ; — à Nicolas Marie, maître fondeur. — Thierrion, encore curé.

G. 6748 (Liasse.)— 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 293 feuillets.

1739-1752. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Pierre Desnoyers, 1739 ; — Jacques Dupont, 1740 ; — Louis Quesnel, 1748 ; – Jean Le Febvre, 1750 ; — Pierre Irrebert, 1751. — 1739, 38 inhumations ayant produit pour le Trésor 397 livres 3 sous 5 deniers. — Inhumations de MM. Bertin fils, Tabouret, Poullain, Le Hec, Thibault, Bonvallet, De Gournay, Bidois, etc. — Luminaires pour la confrérie saint Clair, pour messieurs les merciers ; — pour les rubanières ; — pour les premières messes de MM. Quesnel et Niel. — Paiements à Nicolas Barjolle fils, maçon ; — à François Asselin, serrurier ; — à Guillaume Hays, menuisier ; — à Lagenet, orfèvre. — 1740, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor 242 livres 6 sous 4 deniers. — Inhumations de MM. De la Loe, Jore, Eustache-Baptiste Canivet, Crosnier. — Paiements à Mommainière, serrurier ; — à Le Febvre, menuisier. — Thierrion encore curé. — 1748, 17 inhumations ayant produit pour le Trésor 168 livres 3 sous. – Inhumations de MM. François Geloux, Sallingan, Gens, Bertin, Le Hec. — Luminaire d'une première messe de M. Grenet, 12 livres. — Paiements à M. Claude Anquetin, prieur-curé ; — aux prédicateurs pour fes sermons de l'année, 100 livres ; — pour leurs collations, 15 livres ; — à Morieult, vicaire ; — à D'Agincour, organiste ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — au sieur Castel, pour l'entretien des ouvrages de dorure, 50 livres ; — à De la Follie, menuisier ; — à Le Bret, fondeur. — 1750, 16 inhumations ayant produit pour le Trésor 223 livres 10 deniers. — Inhumations de MM. Dupont, Martin père, Fregard, Canivet, Adam, De la Court. — Paiements à Pierre Thorel, menuisier ; — à la veuve Fremy, serrurière. — 1751, 19 inhumations, ayant produit pour le Trésor 163 livres 11 sous 4 deniers. — Inhumations de MM. Lesourd, Boismère, Guerpin, Renault, Hamelin, Travers, Cahierre, Lebrun. — Paiements à Pierre Thorel, menuisier (140 livres) ;— à la veuve T. Fremy, serrurière.

G. 6749 (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 240 feuillets.

1752-1757.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers :

Louis Thierry, 1752; — Jacques Le Monnier, 1753; — Michel-Ange Marion, 1754; — Paul Cahierre, 1755; — Charles-César Heudebert, 1756. — 1752, 27 inhumations ayant produit pour le Trésor 306 livres 15 sous. — Inhumations de MM. Valtier père et fils, Périer, Goeslin, Feret, Voisin, Jean-Baptiste Scelle, Poisson, Gilbert, Allais, Colombel, Quesnel, Surville, Amette, Canivet, Boutran. — Paiements à Thorel, menuisier; — à la veuve Fremy, serrurière. — 1753, quêtes, les dimanches, à la messe paroissiale, par ceux qui font le pain bénit; — par les dames Trésorières en charge pour le linge et entretien d'icelluy dans la semaine sainte; — par les mêmes, aux fêtes solennelles et aux reliques. — 30 inhumations ayant produit pour le Trésor 293 livres 5 sous. — Inhumations de MM. Héron, Grandmaison, Desrues, Littée, De Goë, Lambert, Le Febvre, Pinchon, Marque, Bethfort, De Goray, Berée, Le Gendre. — Paiements à la veuve Fremy et à Thorel. — 1754, 22 inhumations ayant produit pour le Trésor 197 livres 6 sous. — Inhumations de MM. Lozeraye, Oursel fils, Heuzé, d'Amontot, Vauquelin. — 1755, 14 inhumations ayant produit pour le Trésor 110 livres 4 sous. — Inhumations de M. Travers fils, Du Pray, James, Foucher, Anquetin, curé, Cottard. — Paiements à François Duval, prieur-curé, qui avait succédé au curé Anquetin; — à Herbert, serrurier; — à Noyelle, pour plaques de fer-blanc pour les coins des rues dépendant du Trésor, 10 livres 10 sous. — 1756, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 247 livres 7 sous. — Inhumations de MM. Duval, Le Courtois, Cuvier, Le Vaillant, Hazard. — Paiements à D'Agincour, organiste (200 livres); — à Thorel, menuisier; — à Herbert, serrurier; — à Le Bret, fondeur; — à De France, architecte.

G. 6750. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 320 feuillets.

1752-1762. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : François Sagot, 1757; — Jean-Baptiste Desmoulins, 1758; — Charles Bérée, 1759; — Jean-Baptiste-Nicolas Le Brun, 1760; — Nicolas Uger, 1761. — 1757, 22 inhumations ayant produit pour le Trésor 205 livres. — Inhumations de MM. Campion, Brugière, Canivet fils. — Paiements aux prédicateurs pour leurs sermons, 60 livres; — pour leurs collations, 15 livres. — 1758, 20 inhumations ayant produit pour le Trésor 303 livres 16 sous 2 deniers. — Inhumations de M. Mesange, 14 livres 16 sous 8 deniers; — de MM. Le Vaillant, Le Messier, Dumesnil. — Paiements à M. Vitcoq, organiste, qui avait remplacé M. D'Agincour (200 livres); — à Lequeux, menuisier; — à Porlier, orfèvre (façon d'un soleil 500 livres); — à Herbet, serrurier (à-compte sur l'ouvrage des 4 balustres de fer posées devant les 4 chapelles, 200 livres); — à Castel, peintre doreur, 250 livres; — à Antoine Prevost, pour un cable servant au panier pour housser l'église, 25 livres. — 1759, 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 358 livres. — Inhumations de MM. Cuvier, Marion, Le Vaillant, prêtre, Le Vieux, Behourt, Le Vavasseur père, Guerpin, Berthin. — Paiements à Herbet, serrurier (871 livres 17 sous); — à Rousseau (pour 5 chandeliers de cuivre, 120 livres 12 sous); — à Guyot, maçon (356 livres); — à Porlier (pour solde du soleil, 1,441 livres), — à Jean Castel, peintre doreur. — 1760, 30 inhumations ayant produit pour le Trésor 395 livres 11 sous. — Inhumation de discrètes personnes François Benoist et Jacques Irrebert; — de MM. Bunel, Fizellier, Rique, Grenet, Louis Roger, Michel Longer, Le Messier, Vauquelin, Agron, Jean Cornier; de Mme Thérèse-Cécile Puseteau, femme de M. Guilbert. — Paiements à M. Porlier, orfèvre; — à Berée, pour une croix processionnelle (150 livres); — à Chesneau, libraire; — à De France, architecte (dessins d'une niche, 72 livres); — à Paulet, sculpteur, pour la niche; — à Le Prince, doreur, pour avoir doré le dessin de la suspense; — à Herbet, serrurier. — 1761, 23 inhumations, ayant produit pour le Trésor 919 livres 14 sous. — Inhumations de MM. Talbot, Beauté, De Laris, Forestier, De la Forge, Chauvin, Oursel, Cuvier, Pirou, Regnault, Du Busc, Barbey. — Paiements à MM. Thorel, menuisier; — à Herbet, serrurier. — Tous ces comptes sont écrits avec le plus grand soin. Lettres ornées et peintes au compte de 1758. — A partir du compte suivant, on a rapporté sur le plat de la reliure, un morceau de maroquin rouge, plus ou moins orné, où se trouve imprimé, en lettres d'or, le titre du compte. — Le compte de Berée pour 1760 est remarquable pour la calligraphie; le titre surtout est digne d'attention.

G. 6751. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 276 feuillets.

1763-1767. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Richard-Dominique Prédicant, 1762; — Jean-Baptiste Brémontier, 1763; — Charles Travers, 1764; — Mi-

chel-Ange Marion, 1762 ; — Joseph Le Nostre, 1761. — 1762, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor 266 livres 6 sous 8 deniers. — Inhumations de M. Guyon, marchand à la *Pomme de Pin*; — de MM. Guillaume-Robert-Alexis Le Nostre, ancien Trésorier; — Philippe-Guillaume Thiron ; — Jean-François de Sevaux, Fontaine fils, Jean-Jacques Paulou, Jean-Simon Berée. — Paiements à Porlier, orfèvre ; — à La Votte et Castel, doreurs, — à Poisson, fondeur ; — à Herbet, serrurier (952 livres 13 sous) ; — à Thorel, menuisier (527 livres). — 1764, 20 inhumations ayant produit pour le Trésor 263 livres 7 sous. — Inhumations de MM. Faucon, Quesnel fils, Cécile Revel. — Paiements à Vitcoq, organiste; — à Porlier, orfèvre ; — à La Votte, doreur ; — à Herbet, serrurier ; — à Thibault, architecte, 1764. — 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 256 livres 15 sous. — Inhumations de MM. Allais, Maillard, De la Motte, Dezouede, Bigault, Vimard, Le Baillif, Hazard, Valsemey. — Paiements à la demoiselle Du Metz, organiste; — à Porlier, orfèvre ; — à Poisson, fondeur; — à Thorel, menuisier (260 livres); — à Herbet, serrurier (174 livres 14 sous) — 1765, 19 inhumations ayant produit pour le Trésor, 261 livres.— Inhumations de MM. Canivet, Larchevesque, Renard, Vocquel, Le Baillif, Crosnier, Poisson, Thiessé. — Paiements à Le Bret et Poisson, fondeurs ; — à Le Prince, doreur. — 1766, 14 inhumations ayant produit pour le Trésor 198 livres 16 sous. - Inhumations de MM. Blambureau, Marque, Ligne, Le Mercier, Teron, Berée, Lucas, prêtre, Delaunay, Ligois, Prevost, Fessart. — Paiements à Le Prince, doreur ; — à Flahaut, menuisier (288 livres); — à Herbette, serrurier. — Ces comptes sont admirablement écrits et parfaitement reliés.

G. 6752. (Liasse.) — 5 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 150 feuillets.

1768-1773. — Registres de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Jacques Le Vavasseur, 1768; — Jean-François Prevost, 1769 ; — Jacques Poullet, 1770 ;— François Thiron, 1771 ; — Amable-François Berée, 1772. — 1768, 21 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 226 livres 8 sous. — Inhumations de MM. Le Forestier, Pierre Irrebert, Fortin, Ricque, Bourdet, Le Jeune, Poucholle, Harel, Charles Irrebert, Le Port, Cornier, De la Haye.— Paiements à Poisson et Le Bret, fondeurs ; — à Le Prince, doreur ; — à Le Fèvre, facteur d'orgues (1,500 livres); — à Herbet, serrurier (862 livres); — à Thorel et Flahaut, menuisiers ; — au sieur Bicheray, peintre, pour avoir restauré 2 tableaux des 2 chapelles collatérales, 48 livres. — 1760, 21 inhumations ayant produit pour le Trésor 469 livres 18 sous. — Inhumations de MM. Monpoint, Jouenne, Irrebert, Denoyelle, Heuzé, Frenel, Asseline, Feret, Tarbé, Du Bosc, Minet, Linant, Oursel, Travers. — Remis à M. Duval, curé, un ancien calice d'argent d'Allemagne. — Pour sermons les jours de la Pentecôte, Saint-Sacrement, Assomption, Toussaint, avent, Conception, Noël, saint Jean-l'Evangéliste, carême, Passion et Pâques, 78 livres 15 sous — Paiements à M[lle] Elisabeth Dumetz, organiste, pour honoraires de 15 mois, 250 livres ; — à Lénard fils, sculpteur ; — à Porlier, orfèvre ; - aux sieurs Antonio et Sotardo Minalleti, à-compte pour le blanchissage de l'église, 250 livres ; — à Le Fèvre, facteur d'orgues, à-compte sur une somme de 12,200 livres, 1,500 livres ; — à Antoine Herbet, serrurier (88 livres) ; — au sieur Monnier, menuisier, 88 livres. — 1770, 18 inhumations ayant produit pour le Trésor 223 livres 13 sous. — Inhumations de MM. David, Prevost fils, Rocque, Godefroy, Foubert fils, Renoult, prêtre, Vaillant, Moulin fils, Desnoyers. — Paiement à Nicolas Porlier, orfèvre. — 1771, 23 inhumations ayant produit pour le Trésor 274 livres 3 sous 4 deniers. — Inhumations de MM. Orel, Vimart fils, Marais, De Lestre, De Rosset, Thiennot fils, Herneaux, Linant, Carpentier, Gambu, Guignant, Pilon, Chappedelaine. — Paiements à Le Bailly, fondeur ; — à Le Prince, peintre ; — à Antoine Herbette, serrurier. — 1772, bancs de l'église, au nombre de 79, rapportant, à loyer, 1,157 livres 16 sous. — 16 inhumations ayant produit pour le Trésor 295 livres 11 sous. — Inhumations de MM. Jore, Hébert, Jouvenet, Cottard, Desportes, Fel, Soury. — Paiements à la veuve Thorel, menuisière. — Pour 6 lampes en cristal de Bohème, 1,800 livres.

G. 6753. (Liasse.) 3 registres, papier, reliés en parchemin, comprenant 80 feuillets.

1773-1776.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Trésoriers : Joseph Le Canu, 1773 ; — Louis Duhamel, 1774 ; — Nicolas-Félix Thienot, 1775. — 1772, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 220 livres. — Inhumations de MM. Castel, Féret père, Desvé, Roger, Le Ricque, De Sevaux, Allais, Flamand, Longé. — Paiement à M. Porlier, orfèvre, 830 livres. — 1774, 10 inhumations ayant produit pour le Trésor 238 livres

13 sous. — Inhumations de MM. Guillebert, Deschamps, Tallon, Parent, Lemonnier, Moulin fils, Bressin fils. — Paiements à M. Filz, prêtre à Saint-Jean, pour une année de sa place de chœur, 25 livres ; — à Mlle Elisabeth Dumetz, organiste. — Réparation du clocher. — 1775, 15 inhumations ayant produit pour le Trésor 225 livres 18 sous. — Inhumations de MM. Féret fils, Féron, prêtre, Bourgeois, Prédicant, Aubry, Le Nostre ; de Mme Baudry. — Pour les rideaux de la contretable, cadre doré, augmentations de lustre, etc... 600 livres.

G. 6754. (Liasse.) — 381 pièces, papier.

1730-1735. — Pièces justificatives du compte de M. François Moulin, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen. — Quittances du curé Thierrion, des prêtres attachés au service de la paroisse : Le Forestier, M. Mésange, Sébastien Mésange, Irrebert, Féron, Boulan, Cressol, Cabaret ; — du clerc Benoist, qui apprenait à chanter à MM. les acolytes ; — de l'organiste D'Agincour ; — du doreur Cahard ; — de Robert Le Vieil : 7 pièces de verre peint à 5 sous la pièce ; — de Carré : 4 lutrins de cuivre fondu, du poids de 24 livres chaque, à 50 sous la livre, posés sur les stalles, 278 livres 15 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Valtier, 1731-1732. — Mémoire et devis des ouvrages de serrurerie pour la clôture du chœur de l'église, de Jean Maillard, maître serrurier, à Rouen ; quittance de cet artiste. — Journée d'ouvrier maçon, 26 sous ; — de manœuvre, 15 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Fortin, 1732-1733. — Quittance de Fr. Thomas, sacristain des Jacobins, pour un sermon prêché, le jour de l'Assomption, par le père De Senée, jacobin, 5 livres ; — de Bérenger, jacobin, 7 sermons, 35 livres ; — de Robert Le Vieil, vitrier. — Pièces justificatives du compte de M. Brunel, 1733-1734. — Quittances de Bérenger, jacobin, 2 sermons, 10 livres ; — de Jean Maillard, serrurier ; — de Nicolas Couture, charpentier. — Journée de plâtrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de Louis Canivet, 1734-1735. — Quittances de F. Protais, prieur des Augustins déchaussés ; 15 sermons de l'avent et du carême, 75 livres ; — de frère Etienne, augustin hors Martainville, 5 sermons, 25 livres ; — de Boniface Le Friand et Mommainière, serruriers. — Honoraires de 72 messes, 36 livres. — 3,000 ardoises d'Angers carrées, à 55 livres le mille.

G. 6755. (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1735-1739. — Pièces justificatives du compte de M. Digois, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1735-1736. — Quittances de Pierre Léger, Morieult, Lucas, Renoult, Cornier, prêtres attachés au service de l'église. — Journée de maçon, 26 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Devis des ouvrages à faire à l'orgue de l'église, signé : Collar (Nicolas Collar, facteur d'orgues, rue Mouffetard, paroisse Saint-Médard, à Paris). — Pièces justificatives du compte de J.-B. Le Nostre, 1736-1737. — Quittances de Gy, vicaire, pour 10 sermons, 50 livres ; — de Fr. Simon, augustin au faubourg Martainville, pour 2 sermons, 10 livres ; — de frère Emmanuel, autre augustin, 1 sermon, 5 livres ; — de Bourdet, pour 5 sermons, 25 livres. — Mémoires de Mommainière, serrurier ; — de Thomas Mette, fondeur. — Pièces justificatives du compte de Louis Cahierre. — Quittances de frère Clément Simon, religieux augustin déchaussé ; — de frère Laurent ; — de Yart, prêtre, pour honoraires de sermons. — Consultation de l'avocat Ruellon, 25 février 1738. — Pièces justificatives du compte de M. Oursel, 1738-1739. — Quittances de Gy, vicaire de Saint-Jean ; — de Corentin de Saint-Jacques, sous-prieur des Carmes déchaussés ; — de frère Laborde, jacobin ; — de Pipard, prêtre, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Pierre Desnoyers. — Quittances de Vincent et Chavot, jacobins ; de Lemonnier et Pipard, prêtres, pour honoraires de sermons.

G. 6756. (Liasse.) — 383 pièces, papier.

1740-1744. — Pièces justificatives du compte de M. Dupont, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1740-1741. — Quittances de Hébert, Pipard, prêtres ; de Socquart et Froment, chanoines réguliers ; d'Emmanuel, frère augustin déchaussé, pour honoraires de sermons. — Mémoires de Mommainière, serrurier ; — de Nicolas Barjolle fils, maçon. — Journée de maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Vin pour la célébration des messes, acheté à raison de 8 sous 6 deniers la bouteille. — Pièces justificatives du compte de M. De la Follie, 1741-1742. — Quittances de Le Bourgeois, Socquart, Rollet, jacobin, frère Nicolas, augustin du faubourg Martainville, et du Père Louis, pour honoraires de sermons. — Quittance de M. De France, architecte, à-compte sur les ouvrages de la sacristie et des fonts baptismaux, 1,000 livres.

-- Pièces justificatives du compte de M. Claude Valsemey, 1742-1743. — Quittances de Jean-Baptiste et Etienne, augustins de Martainville ; — de Courcy, gardien des Cordeliers (pour le P. Chandon) ; — de Pipard, prêtre, pour honoraires de sermons. — Distribution pour les obits. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, 1742-1743. — Quittances de frère Emmanuel, prieur des Augustins de Martainville ; — de Protais, augustin du même couvent ; — de De Souches, chanoine régulier, et de Pipard, pour honoraires de sermons. — Quittance de Le Queu, menuisier. — Pièces justificatives du compte de M. Louvet, 1743-1744. — Quittances de J. Bollogne, jacobin ; — de Julien Clavier, carme de la ville ; — de Léon de Saint-Pierre, carme déchaussé ; — de Raphaël de Sainte-Clotilde, augustin de Martainville, pour honoraires de sermons. — Quittances de l'architecte De France ; — de Fremy, serrurier.

G. 6757. (Liasse.) — 384 pièces, papier.

1745-1750. — Pièces justificatives du compte de M. Cornier, Trésorier de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen, 1745-1746. — Quittances de frère Dominique, sous-prieur des Carmes déchaussés de Rouen ; — de Dulaurens, J.-B. Nys et Demare, cordeliers ; — de Bradel, relieur. — Toisé de l'ouvrage fait par le sieur Le Queu, menuisier, suivant le dessin de M. De France, architecte, dans la sacristie de l'Eglise. — 21 journées de charpentier payées à raison de 28 sous la journée. — Pièces justificatives du compte de M. Joseph Adam, 1746-1747. — Quittances de frère Jean-Baptiste, augustin de Martainville ; — de Bourdet, cordelier ; — de Giffard, prêtre, bachelier, pour honoraires de sermons. — Journée de manœuvre maçon, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Antoine Le Vasseur, 1747-1748. — Quittances de frère I. H. Lagoné, franciscain ; — de Dermott, prieur des Jacobins ; — de Marcel, augustin de Martainville ; — de Giffard, prêtre, bachelier, pour honoraires de sermons. — Etiquette imprimée : « *A la Pomme d'Or*. La veuve Jean-Baptiste Desnoyers, marchande mercière à Rouen, rue Massacre proche le gros orloge, vend toutes sortes d'étoffe en gros et en détail, étoffes de soye, en or et en argent, velours noirs et pannes de toutes couleurs, moires d'argent, damas nués, exariennes brochées, parterres, véniciennes nuées et rayées, etc.... à juste prix et en conscience. » — Mémoire de Fremy, serrurier. — Pièces justificatives du compte de Louis Quesnel, Trésorier, 1748-1749. — Quittances de Rollet, religieux dominicain ; — de Boudet, vicaire des Cordeliers ; — de Coulon, autre cordelier ; — de Lagoné, religieux de Saint-François, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Bonvalet, 1749-1750. — Quittances de Coulon, cordelier ; — de frère Martinien Laurent ; -- de Rollet, dominicain, pour honoraires de sermons. — Quittance de sœur de Brancas, abbesse de Préaux.

G. 6758. (Liasse.) — 453 pièces, papier.

1750-1755. — Pièces justificatives du compte de M. Le Febvre, Trésorier de la Fabrique de l'Eglise paroissiale de Saint-Jean de Rouen, 1750-1751. — Quittances de Marcel, augustin de Martainville ; — du gardien et du vicaire des Récollets ; — de Le Loutre, jacobin, et de Grenet, prêtre, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Irrebert, 1751-1752. — Quittances de Vuiron et Rollet, dominicains ; — de Jacques Bertin, prêtre ; — de Le Loutre, chapelain de la Cathédrale, pour honoraires de sermons. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous ; — de manœuvre, 17 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Thierry, 1752-1753. — Quittances de Prosper, augustin hors la porte Martainville ; — de Norbert, carme de Rouen ; — de Bellanger, dominicain, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Lemonnier, 1753-1754. — Quittances de Henri Le Febvre, religieux de saint François ; — de Villeroy, jacobin ; — de Demare et de la Croix, cordeliers ; — de Noël, religieux de l'Observance, pour honoraires de sermons. — Journée d'ouvrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Marion, 1754-1755. — Quittances de Guillaume Le Tenneur, professeur en théologie, de l'ordre des Frères Prêcheurs ; — de Charuel Auguy, Dubusc, Grenet, pour honoraires de sermons. — Inventaire général de tous les ornements, argenterie, meubles et ustensiles de l'église Saint-Jean, fait le 21 novembre 1753, en présence de M. Claude Anquetin, curé : « Un grand livre des 4 offices de saint Jean, fait et donné par M. Michel Le Forestier, prestre. -- 2 autres petits livres, notés des dits offices, dont un fait et donné par M. B. Grenet, prestre. »

G. 6759. (Liasse.) — 441 pièces, papier.

1755-1760. — Pièces justificatives du compte de M. Paul Cahierre, Trésorier de la Fabrique de Saint-

Jean de Rouen, 1756-1757. — Quittances de Nicolas [illegible] [illegible] et [illegible] des [illegible], peintre; — de G. Le Jeune, dominicain; — de Charles, carme déchaussé; — de Devaux, prêtre, pour honoraires de sermons. — [illegible] des [illegible] Hamelin et Brémard. — Pièces justificatives du compte de M. Charles [illegible], 1756-1757. — Quittances de Paul et de [illegible], gardien des Capucins de Rouen; — de Jean-Pierre Le Fevre, augustin; — de Pierre Thorel, menuisier. — Journée de [illegible] 20 sous; — de manœuvre, 18 sous.

Pièces justificatives du compte de M. François Roger, 1757-1758. — Quittances de Grenet, prêtre; — de Guigue, dominicain, pour honoraires de sermons. — Mémoires d'Antoine Herbet, serrurier; — de Le Vieil, vitrier (place plusieurs morceaux de peinture dans différents panneaux derrière la contretable). — Pièces justificatives du compte de M. [illegible], 1758-1759.

Quittances de Belanger et Guigue, dominicains; — de Ambroise, augustin hors la ville; — d'Antoine Dumont, gardien des Récollets, pour honoraires de sermons. — Quittances de Nicolas Porlier, orfèvre; — de Le Quen, menuisier. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, Trésorier, 1759-1760. — Quittances de Deliart, Belianger, Guigue, dominicains; — d'Hyacinthe de Saint-André, carme déchaussé, pour honoraires de sermons; — de L. Vitecq, organiste; — d'Antoine Herbet, serrurier (450 livres pour le parfait paiement des balustrades des chapelles); — de Thibault, architecte. — Journée d'ouvrier tailleur de pierre, 20 sous; — de manœuvre, 18 sous. — Devis et marché des barrières de fer pour servir d'appui et de clôture aux 4 chapelles latérales, signé : Antoine Herbet, maître serrurier. — Marché avec Thorel, menuisier, pour hausser de trois marches de pierre la chaire à prêcher.

G. 6760. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1760-1765. — Pièces justificatives du compte de M. Le Brun, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1760-1761. — Quittances de Guigue, Deliart, Nicolas Bouteiller, dominicains; — de G. S. De la Haye, pour honoraires de sermons; — de M. Nicolas Porlier, orfèvre; — de De France, architecte (pour avoir dressé les dessins d'une exposition pour le chœur, 72 livres); — de J. C. Paulet, sculpteur, pour la niche, 48 livres; — à Pierre des Noyers qui en avait dressé le modèle (48 livres à-compte); — de Le Prince, peintre, qui avait doré à huile le dessus de la suspension; — d'Herbet, serrurier. — Pièces justificatives du compte de M. [illegible], 1761-1762. — Quittances de frères Martin et Henry, [illegible] carmes déchaussés, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. [illegible], 1762-1763. — Quittances d'Elisabeth Dumetz, organiste; — de [illegible] et Jean-Louis Dupont, Louis De la Haye, dominicains; — de Jean Chrysostome, augustin du faubourg Martainville; — de [illegible], cordelier, pour honoraires de sermons. — d'Herbet, menuisier; — de Seyer, imprimeur; — de Le Prince, peintre; — de J.-C. Paulet, [illegible]; — de [illegible]. — Pièces justificatives du compte de M. [illegible], 1763-1764. — Quittances de L. Vitecq, organiste; — de J.-B. Lefebvre, facteur d'orgues; — de [illegible], Laurent, augustin; — de Luc Henry, dominicain; — de Warmé, cordelier, pour honoraires de sermons. — Devis des ouvrages de serrurerie qu'il convient faire pour la construction d'une barrière de fer pour le portail collatéral, 300 livres; Antoine Herbet, entrepreneur. — Devis des ouvrages de maçonnerie qu'il convient faire pour la construction de 2 piliers de pierre de taille au portail collatéral, avec plates-bandes et 2 cassolettes ou vases avec leur pied sculpté (300 livres); entrepreneur, Louis Guest, maître maçon à Rouen. — Pièces justificatives du compte de M. Bremontier, 1764-1765. — Quittances de Vitecq et d'Elisabeth Du Metz, organistes; — de frères N. Bouteillier et D. Husson, dominicains; — de Julien, augustin hors la ville.

G. 6761. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1765-1770. — Pièces justificatives du compte de M. Marion, Trésorier de la Fabrique de l'église Saint-Jean de Rouen, 1765-1766. — Quittances de Le Prince, peintre doreur, pour avoir blanchi de blanc poli le cierge pascal de bois et celui de blanc, le tout de 22 pieds et avoir peint, en façon de marbre, le piédestal, et avoir doré la base de la colonne du dit cierge; — de sœur de L'Entilhac de Ginel, abbesse de Saint-Léger de Préaux. — Devis d'ouvrages de peinture et dorure qu'il convient faire à la contretable du maître-autel : anges, têtes de chérubins, trophées, collatéraux derrière les 2 figures de saint Jean; signé : La Votte, 1762. — 2 billets pour assister aux services pour Jeanne Petit, veuve de M. Thomas Longer, ancien Trésorier; — pour François Louis Canivet, négociant, autre Trésorier. — Pièces justificatives du compte de M. Joseph Le Nostre, 1766-1767. — Quittances de frère Favée, supérieur des Cordeliers; — de Renault, sous-prieur des Carmes; — de Jean Chrysostome, augustin de Mar-

tainville; — de Bouteiller et Geffroitin, dominicains, pour honoraires de sermons; — de La Votte, peintre doreur; — d'Antoine Herbet, serrurier. — Terres portées à Saint-Maur. — Journée d'ouvrier, 30 sous; de manœuvre, 17 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Fortin, 1767-1768. — Quittances de J. David, Coville, religieux cordeliers; — de Faille, minime; — de Nicéphore, gardien des Pénitents, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. LeVavasseur l'aîné, 1768-1769. — Quittances d'Elisabeth Du Metz, organiste; — de Buchy, de veuve Thorel, menuisiers; — d'Antoine Herbet, serrurier (400 livres à-compte pour la ferrure du grand portail); — de J.-B.-N. Lefèvre, facteur d'orgues; — de Bicheray, peintre de l'Académie de Paris (48 livres pour avoir restauré 2 tableaux des 2 chapelles latérales, Rouen, 5 mars 1769). — Journée de menuisier, 32 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Prevost, 1769-1770. — Quittances d'Adrien Renault; — de Sébastien Maillet, carme de la ville; — de Georges, prieur des Dominicains de Rouen; — de Dubois, dominicain; — de Daniel, vicaire des Pénitents; — de Baillard, prêtre de Saint-Nicaise, pour honoraires de sermons. — Quittances de M. Lenard fils; restauration de sculptures; — d'Antonio et Sotardo Minalleli; — de François Vanel, pour le blanchtment de l'église, en employant la même couleur qu'à la cathédrale; parties de murailles non revêtues de lambris, peintes en couleur de bois à la hauteur des bancs seulement. — Devis des réédifications et ouvrages à faire en neuf à l'orgue de l'église : 38 jeux dont 15 au grand orgue; facteur, Jean-Baptiste-Nicolas Lefèvre; prix fixé à 8,000 livres par marché du 28 juin 1762.

G. 6762. (Liasse.) — 402 pièces, papier.

1770-1775. — Pièces justificatives du compte de M. Poullet, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1770-1771. — Quittances de Le Prince, peintre doreur; — de Sébastien Maillet, carme de la ville; — d'Adrien Renault, sous-prieur des Carmes; — de Pierre Rollet, professeur en théologie et supérieur des Dominicains; — de Dubois, autre dominicain, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. François Thiron, 1771-1772. — Quittances de frère Flavien, récollet; — de Bouteiller et Dubois, dominicains; — de Quintrel, lecteur des Cordeliers, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Berée, 1772-1773. — Quittances de J.-B.-N. Lefèvre, facteur d'orgues. — Pièces justificatives du compte de M. Louis Duhamel, 1773-1774. — Sermons de l'avent, de la Fête-Dieu, de la Pentecôte, de l'Assomption. — Carême prêché par les Capucins, 11 livres et 26 livres. — Quittances de Clair Goutier, pénitent; — des Récollets, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Le Canu, 1774-1775. — Journée d'ouvrier, 28 et 30 sous. — Quittances de N. Porlier, orfèvre.

G. 6763. (Liasse.) — 407 pièces, papier.

1776-1781. — Pièces justificatives du compte de M. Tiénot, Trésorier de la Fabrique de Saint-Jean de Rouen, 1776-1777. — Journée de paveur, 30 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Guenet, 1777-1778. — Quittances de Binde; raccommodage de 2 mains aux images de la contretable, 4 livres; — d'Herbet, serrurier; — d'Elisabeth Du Metz, organiste; — du gardien des Capucins de Rouen; — de Martignac, définiteur des grands Augustins de Rouen, pour honoraires de sermons. — Pièces justificatives du compte de M. Mercier, 1778-1779. — Quittances du père Agathange, sous-prieur des Carmes déchaussés; — de Vaunegué, dominicain; — de Noël, augustin, pour honoraires de sermons; — de Poisson père, fondeur de cloches. — Journée de paveur, 30 sous. — Mémoire des impressions faites par le sieur Seyer : 400 quittances, 2 livres; 200 exemplaires d'un mémoire avec notes et additions sur grand papier, à 15 livres la feuille, et en contenant 5 et demie, savoir : 10 livres pour le premier cent et 5 livres pour le second, 82 livres 10 sous; 3 exemplaires sur papier timbré, 4 livres 2 sous 6 deniers. — Papier blanc pour les couvertures, 2 livres 10 sous. — Journée d'ouvrier couvreur, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous. — Pièces justificatives du compte de M. Cornier, 1780-1781. — Quittances de Courbet, dominicain; sermons de carême, 37 livres 10 sous; — de du Vivier, dépositaire des Capucins, 2 sermons le jour de la Pentecôte et le jour du Saint-Sacrement, 7 livres 10 sous; — de Le Brun, supérieur des Augustins de Martainville, 1 sermon le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, 3 livres 15 sous; — de Carel, dominicain, 8 sermons pendant l'avent, 30 livres; — du père Hilarion, pénitent, 1 sermon le jour de l'Assomption, 3 livres 15 sous. — Journée de plâtrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous, 20 sous. — Pouche de plâtre, 17 sous; pot de colle, 8 sous; demie banelée de sable, 18 sous; 200 de pavés de 6 pouces, 3 livres; demie pouche de chaux, 10 sous; 20 nots, 1 livre 10 sous; cent de petite tuile, 1 livre

10 sous; 250 clous à ardoise, 9 sous; 6 faltiers, 18 sous.

G. 6764. (Liasse). — 25 pièces, papier.

1731-1790. — Quelques pièces justificatives des comptes du Trésor de Saint-Jean de Rouen. — Liste des bancs avec indication des noms de ceux qui les occupaient, 1731.— Certificats de Jean Heuzey, curé de Neuville-le-Pollet, ci-devant prêtre habitué, à Saint-Jean de Rouen; — de Pierre Longer, curé de l'église paroissiale de la Très-Sainte-Trinité de Blosville-lès-Rouen, dite Notre-Dame de Bonsecours, ci-devant prêtre habitué en l'église Saint-Jean-Baptiste et Saint-Jean-l'Evangéliste de Rouen, au sujet de l'usage des chapes pour les chapiers; « Les chappiers de la dite paroisse n'ont jamais porté de chappes aux offices de paroisse, sinon les fêtes triples chommées, et on n'en portoit point les dimanches, ni aux premières et secondes vespres, mais eslevoient les psaumes, étant en leur place en surplis, » (copies). — Compte de Noël Le Vavasseur, Trésorier en charge, 1789-1790 : 15 inhumations; prédicateurs, Carmes de la ville, 12 livres; Capucins, 6 livres; Pénitents, 48 livres; — l'abbé Picot, 100 livres. — Curé, Desmazis. — M[lle] Elisabeth Du Metz, encore organiste, aux gages de 260 livres par an.

G. 6765. (Registre). — In-folio, 207 feuillets, papier; relié en veau, avec fermoirs de cuivre.

1602-1674. — « Papier des délibérations pour le Trésor de Sainct-Jehan. » — Autre titre : « Chapitre des délibérations et reglementz faictz et arrestez en l'assemblée des curé et Thésauriers de l'église parrochiale de S[t]-Jehan de ceste ville de Rouen, tant aux jours des contes que autres, pour le bien, profit et utilité de la dite église, et pour servir de règle et ordre ès affaires d'icelle, pour y avoir recours à l'advenir ainsi que de raison. » — « Le neufiesme jour d'avril 1602. Après qu'il a esté démonstré par le curé (Domp Laurent Gossent) que, en la tente qui a accoustumé estre faicte au jour et feste de S[t]-Jehan-Baptiste, il y avoit beaucoup d'excez, tant en dépense que en la profanation de l'église de Dieu, causée par la curiosité de plusieurs personnes, lesquels, au lieu de prier Dieu et se rendre dévotz et attentifz au service, se comportoient indignement et s'arrestoient à contempler les tapisseries, pour la plus part déshonnestes et prophanes, ce qui faisoit contre l'honneur et révérence de la maison de Dieu .. Ceste remontrance mise en délibéracion, joint l'advis ou advertissement de MM. les grandz vicaires ou archidiacres, plusieurs foys sur ce donné, les dits Thésauriers auroient arresté, d'un commun accord, que par cy-après, advenant la feste de mons[r] s[t] Jehan-Baptiste, ne sera tendu ou tapissé en la dicte église que le cœur et la nef seullement, et sans qu'il s'y retreuve aucune histoire prophane ou lascive qui puisse aporter scandale, mauvaise édification ou murmure entre le peuple, et que, pour estre déchargé le Thésaurier contable de telles peines, coutz et dépenses, sera tenu payer au dit Thésor la somme de 90 livres ». Somme réduite à 60 livres. — 25 octobre 1612, en présence de Behotte, archidiacre, faisant sa visite, déclarations par les vicaires (Antoine De la Haye, Nicolas Chiroye); — par les chapelains (Marin Féré, Marin Hédouin, Nicolas Le Mansoys, Gaspard Petit, Martin Petit, Marin Heusé, Robin Lengloys, Jean Malet) des services religieux dont ils s'acquittaient; — amendes prononcées contre eux pour fautes dans le service : — « A ce que le service soit pour l'avenir, bien et deuement célébré... avoit ordonné... que les prebstres voulant dire messes se revestiront à la sacristierie, et de là seront conduictz à l'autel par un enffant, d'aage compétent, revestu de surplis, etc. On fera faire un tabernacle qui sera pozé au milieu du grand autel. » — 14 février 1621, Vincent Joliet et Levesque, se présentent pour remplir la place d'organiste, au lieu de Gaspard Petit, prêtre, décédé; — Joliet nommé, comme ayant été reconnu le plus capable par juges experts. — 29 mars 1622, « pour l'avenir sera livré le linge appartenant à la dite église à celuy qui sera présentement esleu et nommé Thrésorier pour en avoir la charge en sa 1[re] année; le second Thrésorier aura, sa seconde année, la charge des cueilleresses; et, pour l'avenir, le remerciement, accoustumé pour les gens d'église aprez le retour des processions des festes Penthecouste, se fera par les 3 Thrésoriers d'icelle église, assavoir le lundi par le Thrésorier comptable, le mardy par le second, et le mercredy par le dernier esleu. » — 19 août 1624, « procez avec la Ville qui avait fait construire 9 échoppes joignant la muraille de l'église du côté du bel du Neuf Marché. » — 17 mai 1627, on supprime les banquets des 2 fêtes de la Pentecôte, du Saint-Sacrement, de Saint-Jean-Baptiste et de Pâques, qui paraissaient trop onéreux pour les Trésoriers; on y substitue l'obligation de donner 100 livres tournois pour la décoration de l'église. Déjà un Trésorier s'était soustrait à la charge des banquets, en promettant, pour l'image de la Vierge, « une robe de gros de Naples par fleurs, garnie de pas-

sement d'or, avec la courtine et le manteau de Notre-Seigneur. » — 8 avril 1630, délibération « pour l'élévation de la tour de pierre par dessus le comble de l'église pour y poser les cloches afin d'estre ouyes de tous les paroissiens. » — 14 juillet 1639, règlement pour les cloches : « Ceux qui vouldront faire sonner la grosse cloche aux inhumations paieront, pour chaque heure que la cloche sonnera, 20 sous; et, pour les autres cloches plus moïennes, pour chaque heure, 10 sols. » — 3 décembre 1651, on s'occupe de la réfection des *vieux orgres*. — Mémoire de ce qu'il faut faire changer et augmenter dans l'orgue de Saint-Jean de Rouen. — Marché fait avec Thomas Morelet, facteur d'orgues, paroisse Saint-Maclou, lequel avait travaillé aux orgues de l'abbaye royale de Saint-Ouen, et travaillait actuellement à l'orgue neuf du monastère des Augustins ; prix, 3,000 livres, 8 janvier 1652. — 23 avril 1658, la somme de 20 livres, qui était employée à l'achat de bouquets qu'on offrait aux curé, prêtres et Trésoriers, le jour du Saint-Sacrement, sera employée désormais à l'achat de 12 bougies de cire blanche, de demie livre chacune, pour accompagner le Saint-Sacrement. — 21 novembre 1667, Louis Le Buffier, Trésorier comptable. — Plusieurs inventaires du mobilier de l'église Saint-Jean : « Coupe d'argent servant à présenter du vin à ceux qui communient ; — un pavillon fourny de ses rideaux, contre-autel et pentes de poisle, avec 2 coissins, le tout de violet cramoisy servant au grand autel ; — bannière de damas rouge avec un tableau au milieu, représentant, d'un costé, saint Jean-Baptiste, et de l'autre, saint Jean-l'Evangéliste ; 2 coissins de tapisserie servant à mettre sur le grand autel pour dire la messe ; — 2 chandeliers de cuivre affichés au dessoubs des images de saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Evangéliste ; — un bassin de cuivre suspendu devant l'autel de la Vierge ; — un vieil chandelier de cuivre, à 12 branches, de présent inutile ; — 2 benestiers de cuivre attachés l'un à la chapelle de la Vierge, et l'autre à la chapelle de saint Roch. — Un chandelier de cuivre, à 3 branches, attaché soubz l'image de la Vierge qui est soubz le crucifix, 1652. »

G. 6766. (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier ; relié en vélin, avec lettres et ornements dorés.

1678-1720. — « Livre des délibérations du Trésor de la paroisse de Saint-Jean de Rouen ». En tête du registre : « Ce présent livre des délibérations se despose successivement tous les ans, le mardy des festes de Pasques, jour fixe et incommutable de la reddition des comptes, ès mains du Trésorier entrant en charge, pour le garder pendant sa gestion, sans estre desplacé. » — 21 avril 1685, donation faite au Trésor par M. De la Fosse, chanoine théologal, pénitencier de la Cathédrale, et par M. Robert De la Fosse, son frère, ancien Trésorier de la paroisse. — 14 octobre 1685, fondation pour Jacques Thibault, Trésorier pour le Roi en sa Cour des Monnaies, et pour Marie Bazin, sa femme. — 10 avril 1686, M. Thomas Le Gendre, écuyer, dispensé, moyennant 440 livres, des fonctions de Trésorier. — 21 avril 1686, il est question de faire des bancs neufs roulants, sous lesquels il soit possible d'inhumer les corps. — 9 mai 1694, transaction entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie de saint Job, fondée en la paroisse. — Arrêté que les curé et Trésoriers feront célébrer les vêpres la veille de la fête de saint Job, qui est le 6e juillet, et l'office solennel comme par le passé, ensemble un obit après le décès des 6 maîtres et de leurs femmes. — 8 septembre 1674, conformément à l'avis des sieurs Gravois, Thibault et Dupont, on démolira la flèche de bois de l'église, qui était *cariée* et vermoulue. — Accord avec les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Pitié, érigée en la paroisse. — 7 octobre 1694, on s'occupe de nouveau du clocher : la croix de fer penchait de plus de 22 pouces hors de la base ; on reconnaît la nécessité de démolir la flèche « sans pouvoir conserver que la place d'un monument qui nous a esté si cher. Cependant comme le mal est sans remède, et que le retardement de la démolition de cet ouvrage apporteroit dans la suitte des maux, que ceux qui veilleroient après nous à la conservation de ce grand et noble bastiment de l'église où est posé ce clocher, ne pourroient pas prévenir, et dont nostre sensibilité pour épargner cet ouvrage, que l'on ne pourrait pas assez louer dans d'autres rencontres, seroit la principalle cause, pour ne nous pas attirer à l'advenir un reproche, que l'on nous feroit avec justice, d'avoir tout perdu, sous prétexte d'amour, d'estime et de vénération pour les choses anciennes, que l'on ne peut pas pousser plus loing que nous fesons, et que nous soumettons cependant au bien et à la sureté publique, nous soubsignez, curé et Trésoriers de la dite paroisse, considéré le rapport des dits ouvriers et ce que nous avons veu de nos propres yeux et touché de la main, consentons cette démolition, de la mesme manière que l'on consent l'extirpation d'une jambe, d'une cuisse grangrenée. » — 11 mars, bénédiction par Dom Nicolas Vallée, de 5 cloches nouvellement fondues : *Jean-Baptiste*, du poids de 1,012 livres ; nommée par M. Le Maistre et Mme Davoult ; *Marie Antoine*, du poids de 743 livres,

par M. Hosmont et Mlle Pernel ; *Marie-Philippe*, du poids de 554 livres, par M. Le Baillif et Mme Even ; *Catherine-Jacques*, du poids de 444 livres, par M. Baudin et Mlle Langer ; *Marie-Madeleine-Jean-Baptiste*, du poids de 317 livres, par M. Besongne et Mme Doublet, ces Trésoriers et Trésorières de la paroisse. — 1er avril 1699, on conservera à M. Hugo, ancien organiste, en considération de ses bons services, le traitement qui lui était affecté. — La place d'organiste est mise au concours. — On prend pour juges Borvin, organiste de la Cathédrale, Dumesnil, prêtre de la dite Cathédrale, De Lalle, prêtre, organiste de Saint-Vivien. Clérat est nommé. — 21 décembre 1698, pour la réparation de l'orgue, on s'adresse à un nommé Vincent, « qui on dit etre très habile homme de son métier. » — 8 mars 1701, le dit Vincent chargé du travail, conformément au mémoire de Borvin. — 15 avril 1704, règlement pour les sonneries aux inhumations. — 10 avril 1708, réduction des saints fonts es lins, avant la fête de saint Jean-Baptiste, en un temps commode, l'église sera housséе et nettoyée. — 15 octobre 1711, on nomme une commission qui jugera du mérite des concurrents, pour la place d'organiste vacante par le décès de Clérat, arrivé le 9 septembre précédent. — Couture, prêtre organiste de Saint-Godard, D'Agincour, organiste de la Cathédrale, Le Grain, organiste de Saint-Maclou, Mareschal, organiste de l'abbaye de Saint-Ouen, Noël, ancien organiste, nommés commissaires. — 22 octobre 1711, quelques-uns des experts, n'ayant accepté leur nomination, on adjoint à la commission MM. Polguerout et Le Febvre. — 26 octobre, Gaspar Corette nommé comme le plus capable pour l'exécution et pour la composition ; les autres concurrents étaient Baron, Mallet et Gueroult. — Jugement des membres de la commission : Couture, Le Mareschal, Polgnerout, organiste de Saint-Laurent, Le Grain, organiste de Saint-Maclou. — 9 avril 1712, fondation par M. Philippe Le Baillif, ancien juge consul. — Fondation de 20 sermons par Adrien Crosnier. — 9 avril 1712, pour la facilité de la procession qui se fait dans l'enceinte de l'église, il sera posé, au lieu du grand bénitier de pierre, qui est à l'entrée du grand portail, 2 coquilles de marbre. — Au maître-autel on fera une nouvelle contretable, en remplacement de celle qui est actuellement et qui tombe en ruine. A cet effet, on achètera 4 colonnes de marbre, dont l'abbaye de Saint-Ouen voulait se défaire. — 21 mai 1718, on s'occupe des réparations à l'orgue, conformément à l'avis de M. Vincent. — 23 mars 1719, on s'en rapportera à M. Martinet, entrepreneur des ouvrages du Roi, M. Le Peinteur, prêtre, Dom de Troyes, feuillant, le frère Antoine, capucin, pour le choix à faire d'un dessin convenable entre ceux qui seront présentés pour la table d'autel. — 14 mai 1719, aux baptêmes, on ne sonnera plus les cloches en volée. Le sonneur montera les cordes des cloches et les arretera pour empecher les mal intentionnés d'y causer aucuns dommages. — 18 octobre 1719, pour la contretable, on s'en tiendra au dessin du sieur Jean-Pierre De France. — 4 janvier 1720, on achetera à Paris des marbres pour 4,500 livres. — 2 février 1720, M. Dropsy, marbrier à Paris, avait écrit qu'au défaut des colonnes de marbre des Théatins, il avait fait marché avec des marbriers du pays. — 27 février 1720, pose de la 1re pierre de la contretable par Messre François Le Seigneur, seigneur de Reuville, bienfaiteur de la paroisse, qui donna à cette occasion 1,000 livres. Comme témoignage de reconnaissance, on décide qu'il sera placé au milieu du choeur, au bas des marches du sanctuaire, 2 tombes, à côté l'une de l'autre, de telle manière que leur séparation se trouverait positivement dans le milieu du choeur, dont celle du côté de l'épitre serait destinée pour le lieu de la sépulture de MM. les curés de Saint-Jean, et l'autre, du côté de l'évangile, pour le lieu de la sépulture de la famille de MM. de Reuville. — 28 mai 1720, Le Vieil, peintre-vitrier à Rouen, offre de faire, à raison de 20 sous le pied, les bordures des vitres du fond du choeur. — 15 juin 1720, Jean-Baptiste Le Baron nommé organiste en remplacement du sieur Corette, démissionnaire. — 4 juillet 1720, nouveaux travaux à la contretable. — 12 septembre 1720, demande d'indemnité par M. Dropsy. — 15 octobre 1720, exposé qu'il conviendrait de faire faire un tabernacle à l'autel de la chapelle de Saint-Roch, qui sera à l'avenir la chapelle de la communion. On fera marché avec le sieur Le Carpentier, menuisier, pour le dit tabernacle, et avec le sieur De France pour la sculpture. — Inventaire du mobilier.

G. 6767. Registre. — In-folio, 372 feuillets, papier ; relié en velin, avec lettres et ornements dorés.

1720-1721. — Livre des délibérations du Trésor de la paroisse de Saint-Jean de Rouen. — 1er décembre 1720, décharge donnée à M. Parnuit, avocat au Parlement de Paris, d'actions rentières sur la Compagnie des Indes. — 12 janvier 1721, Barjolle, entrepreneur de la maçonnerie de la contretable, ayant demandé à relever la nef et le choeur, on se défera des balustres du choeur. — 23 mars 1721, déplacement, pour le repavage de l'église, de la tombe de M. Liégeault (pierre ornée

de deux effigies d'homme et de femme, dont les têtes et les mains sont de marbre blanc, et les pieds de marbre noir.) — 23 mai 1721, les fonds destinés aux réédifications de l'église ayant été convertis en billets de la banque royale et par conséquent perdus, on dut songer à établir une imposition sur la paroisse en vertu d'ordres de l'Intendant. Les paroissiens assemblés, se trouvant eux-mêmes par le malheur des temps chargés d'un grand nombre de billets de la banque royale, se déclarent hors d'état de supporter une nouvelle imposition. « Pour pouvoir tirer les 18,000 livres restants deubz aux entrepreneurs à raison de 15 pour 100 de bénéfice pour l'église, il seroit nécessaire que le capital de la loterie fût de 120,000 livres, et, en cas que la dite loterie ne puisse se tirer et avoir lieu, nous soubsignés, curé et Trésoriers nous nous soumettons et obligeons de rendre aux particuliers les sommes qu'un chacun y aura avancé. » — 8 juin 1721, on annonce que « les sieurs De France, Dropsy, Le Carpentier et Barjolle, entrepreneurs des ouvrages de la contretable, non seulement veulent cesser les travaux, mais encore pressent fort pour être payés des sommes qui leur sont deubz. » A cet effet, on accepte d'une personne, en constitution de rente au denier 20, une somme de 3,000 livres. On paiera immédiatement à Dropsy, marbrier, 600 livres; à De France, 500 livres; à Barjolle, 1,000 livres ; à Le Carpentier, 800 livres. — 29 juin 1721, on décide de faire blanchir l'église pour la mettre en rapport avec la magnificence de l'ouvrage entrepris (la contretable); Lambert et Le Prince la blanchiront en blanc de chaux détrempé en 4 couches. — 25 juillet 1721, on fait choix, pour poser la première pierre de la contretable, de M. François Planteroze l'aîné, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, ancien échevin de Rouen et ancien Trésorier de la paroisse. — 16 octobre, on examine si les figures de pierre qui sont le long du chœur et de la nef resteront comme elles sont, si on les fera blanchir ou dorer, ou si elles seront retirées. — Arrêté à la pluralité des voix que, attendu leur antiquité, elles seront démontées et retirées, aussi bien que les chapiteaux et piédestaux, et mises dans les fondements du sanctuaire et que les places seront réparées. — 30 novembre 1721, on fera marché avec le sieur De France, pour faire blanchir la couronne de la contretable, et avec le sieur Dropsy, pour mettre 6 panneaux de marbre de Rance aux bas socles des chapelles. — 16 décembre 1721, il avait été décidé que la table d'autel ne serait ouvragée que par le devant et par les 2 bouts. On revient sur cette décision, parce que l'autel était isolé. On arrête que la moulure s'étendra par derrière l'autel ; — emploi d'une bande de marbre du Languedoc. — On fera fermer le chœur par des balustres de fer, conformes aux dessins du sieur De France, et l'exécution en est confiée au sieur Maillard, serrurier. — 2 février 1722, Lefèvre le jeune, qui entretient l'orgue de la cathédrale, entretiendra celui de Saint-Jean, en remplacement du sieur Vincent, démissionnaire. — 9 août 1722, indemnité accordée à Le Carpentier, menuisier, en perte pour la construction des stalles et des lambris du chœur. — 23 décembre 1724, décharge à M. Cahar, entrepreneur de la dorure et peinture du chœur, chapelle et chaire. — 11 avril 1726, M. D'Agincour, organiste du Roi et de la Cathédrale, nommé organiste de Saint-Jean en remplacement de Jean-Baptiste Le Baron, démissionnaire ; gages fixés à 200 livres par an, à condition que D'Agincour quittera l'orgue de Saint-Herbland. — 15 avril 1732, délibéré à la pluralité des voix, qu'il sera payé à l'avenir aux prédicateurs de cette paroisse, des deniers du Trésor, pour chaque sermon, 2 livres par augmentation du prix ordinaire de 3 livres. — 8 avril 1736, obligations du bedeau : sera obligé de venir chercher le curé chez lui, avant de commencer l'office, fêtes et dimanches. — 11 mars 1737, approbation de 2 tableaux à mettre dans la sacristie, où seront indiqués les offices dont le Trésor était chargé : 1,159 basses messes à 10 sous. — 12 avril 1739, on réparera les 2 charniers du petit aître. — 15 mai 1739, l'usage de porter chapes aux offices et vêpres des fêtes et dimanches sera rétabli. M. le curé aura la bonté d'ordonner aux thuriféraires de continuer leurs encensements tout le long des bancs de MM. les acolytes et de ceux de MM. les Trésoriers, jusqu'à la marche du sanctuaire, ainsi qu'il se pratiquait ci-devant. — 11 juillet 1739, refus des chapiers de se conformer à cette délibération. — 20 mai 1740, vu le défaut d'un cimetière, on est obligé d'inhumer tous les corps dans l'église, ce qui ne peut être que très préjudiciable à la santé par les mauvaises exhalaisons qui sortent de la terre; on cherche le moyen de se procurer un cimetière. — 16 août, 13 septembre 1740, on rétablira le petit aître. — 21 avril 1742, procès avec les religieux de Saint-Lô, au sujet des meubles du curé Thierrion, chanoine régulier, curé de Saint-Jean, décédé. — 21 avril 1742, on adopte le plan de M. De France, pour la décoration des fonts : « 2 palmiers garnis de guirlandes, placez aux 2 cotés de la vitre, formeront par l'extrémité de leurs branches, vers la voute, un baldaquin du milieu duquel descendra la colombe tenant à son bec la phiole ou boëtte renfermant les saintes huiles. La vitre étant sur la porte du petit aistre, représentant

saint Jean baptisant notre Seigneur, sera mise au lieu et place de celle qui est au-dessus des fonts, dont les meneaux de pierre seront supprimés ; et sera mis du fer en place, en cintrant la dite vitre. Au lieu d'un bas-relief, on placera un morceau de marbre noir avec ornements de sculpture dorez, sur lequel sera gravée une inscription répondant au sujet ; et, pour accompagnement, seront faits, dans les panneaux d'architecture servant de base aux palmiers, des ornements de sculpture, avec 2 écussons qui s'ouvriront pour servir, en forme de petites armoires, pour l'usage des fonts baptismaux ; et le bas de l'ouvrage sera terminé par un lambris de bois de chêne de Hollande. »

G. 6768. (Liasse.) — 13 pièces, papier ; 10 plans.

XVIIIe siècle. — Devis de divers ouvrages à faire en l'église de Saint-Jean de Rouen : bancs de femme ; — augmentation de la sacristie et des fonts baptismaux, suivant les plans de M. De France, architecte ; signé : De France, 1742. — Augmentation à ce devis. — Mémoire et toisé des ouvrages à faire à la sacristie ; Le Queu, menuisier. — Devis de l'ouvrage à faire aux combles sur la nef. — Devis d'ouvrages de réparations à la contretable du maître-autel, chapelles latérales, fonts baptismaux, par La Votte, peintre et doreur à Rouen. — Plans et trois dessins très soignés de l'ostensoir ; — de la grille du chœur ; — de la grille devant le portail latéral ; — d'un candélabre à 24 cierges. — Dessin de la grille du chœur, signé : D. F. — Dessin de la grille du portail, signé : Thibault, 17 juin 1762.

G. 6769. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1315. — Lettres des vicaires généraux au spirituel et au temporel, de l'archevêque de Rouen, Nicolas Roger, contenant transaction passée devant eux, en présence d'avocats et de clercs de la cour d'église, entre Guillaume de *Vauceyo*, curé de Saint-Jean de Rouen, chanoine régulier de Saint-Lô, et les Trésoriers de Saint-Jean, d'une part, et le curé et les Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Lô, et le sacriste du prieuré de Saint-Lô, d'autre part. — Le curé de Saint-Jean, auquel s'étaient adjoints les Trésoriers de cette paroisse, prétendait avoir droit de recevoir chaque jour, au prieuré de Saint-Lô, sa nourriture, comme chanoine ; de plus, il réclamait pour y passer la nuit, comme ayant été construite et entretenue par ses prédécesseurs, une chambre construite dans l'église même de Saint-Lô, avec droit de traverser l'église pour se rendre au prieuré. Le curé et les Trésoriers de Saint-Lô renoncent à l'appel qu'ils voulaient porter à la Cour de Rome ; et, de son côté, le curé de Saint-Jean renonce à ses prétentions, à condition qu'il lui sera payé annuellement une rente de 20 livres, qui lui permettra de se procurer un logement en dehors de l'église paroissiale. — Avocats de la cour d'église nommés : Geoffroi Hélie et Jean de Fayel ; clerc de la dite cour, Thomas de Bréauté ; *Thomas de Bosco,* Robert *de Belsia,* février 1344. — Acte revêtu de la suscription et de la marque du dit Robert de *Belsia, clericus Rothomagensis, sacri Romani imperii auctoritate publicus et curie Rothomagensis notarius.* — Sceau perdu. — Copie sur papier jointe à l'acte.

G. 6770. (Liasse.) — 34 pièces, papier ; 1 imprimé.

1668-1760. — Scellés et répertoires faits après le décès de Siméon de Martonne, prieur-curé de Saint-Jean, décédé le 17 juin 1719 ; — de François Benoist, prêtre-sacriste de la même paroisse, décédé le 11 juin 1760. — Procès entre les Trésoriers de Saint-Jean et les religieux de Saint-Lô, au sujet de la cotte-morte du sieur curé Thierrion ; transaction entre les parties, 1743. — Lettre de Patot, abbé de Sainte-Geneviève. — Lettre écrite de la main de M. Cornet, signée par Mgr de Saulx-Tavannes, adressée aux Trésoriers de la paroisse, au sujet de cette affaire, qu'il considère comme délicate, et sur laquelle il engage à consulter quelque avocat au Grand Conseil, notamment M. Coinsteau, l'un des avocats à la suite du Conseil le mieux instruit. » — Mémoire pour établir que le pécule ou la cotte-morte de frère J.-B. Thierrion, décédé le 14 avril 1742, doit appartenir à la Fabrique. — « Lettres patentes d'évocation générale au Grand Conseil en faveur des chanoines réguliers de la congrégation de France, » 1718. (Imprimé). — Sentence des Requêtes du palais qui condamne les religieux de Saint-Lô à payer au curé de Saint-Jean, pour 2 années de sa portion, 20 mines de blé et 6 mines de pois. — Autre sentence qui enjoint au clergé de Saint-Jean d'encenser les religieux de Saint-Lô et de les accompagner, au retour de la procession du jour de Saint-Marc, 1668.

G. 6771. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1611-1739. — Procès au bailliage contre Jacques Dupont, qui voulait s'exempter de la charge de Tréso-

rier, comme procureur du grenier à sel de la Bouille, ce qui ne l'empêchait pas d'être marchand à Rouen. — Mémoire pour et contre. — Consultations des avocats de Villerets, Le Courtois, Gaudenne. — Sentence du bailliage contre le dit Dupont, 1739. — Sentence de l'official (Adrien de la Faye) contre Guillaume Gouppil, chapelain de Notre-Dame de la Ronde, qui avait refusé de faire le pain bénit à Saint-Jean, 1644. — Permission accordée par M. Clément, vicaire-général au spirituel et temporel de l'archevêque, aux curé et Trésoriers de Saint-Jean, de faire transférer dans un lieu saint (le cimetière Saint-Maur) des terres et des ossements retirés des fosses, qui causaient mauvaise odeur dans l'église et la rendaient malsaine, 6 mai 1692. — Cession de meubles par les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Pitié au Trésor de l'église Saint-Jean, 18 octobre 1694. Parmi les objets cédés, une bague où est enchassé un œil de serpent.

G. 6772. (Liasse.) — 5 pièces, papier; 4 imprimés.

1728. — Fin du 18 siècle. — Arrêt de la cour du Parlement de Rouen, qui ordonne qu'à l'avenir ceux qui auront administré les biens de la Fabrique de l'église Saint-Jean, payé le blanchissage du linge, fourni le vin et autres choses accoutumées, seront réputés bienfaiteurs de l'église; comme tels, seront inhumés, eux et leurs femmes, à l'intérieur de l'église, et jouiront d'un banc, leur vie durant, tandis que ces prérogatives seront refusées à ceux qui auront géré aux dépens de l'église, 9 juin 1739 (copie informe). — Mémoires et requêtes aux fins d'obtenir le dit arrêt. — Requête signée au nom des curé et Trésoriers par le curé Dumest pour obtenir le maintien de ces prérogatives. — Autre arrêt de la cour du Parlement de Rouen, qui déclare l'arrêt du 9 juin 1739 applicable à la Fabrique de Saint-Martin sur Renelle, 1er septembre 1745; copie en forme authentique, signée: Auzanet. — On constate dans l'arrêt « que le refroidissement de la plus grande partie des fidèles pour le bien et intérêt des églises et Fabriques est trop connu pour qu'on puisse le dissimuler. Autrefois, on se faisoit un devoir presque essentiel de contribuer de ses soins et même de sa fortune à l'administration et accroissement des biens des Trésors. On tenoit à honneur singulier d'en être nommé administrateur... A peine reste-t-il aujourd'hui une étincelle de ce zèle ardent... Le bien des Trésors n'est plus regardé communément que comme une chose indifférente et absolument étrangère, son administration que comme une servitude gênante et presque méprisable. De là ces privilèges recherchés pour se dispenser de gérer, cette négligence affectée dans la gestion, cette exactitude, peu décente, à se faire rembourser sur les deniers du Trésor des frais ordinaires dont les avances entrent essentiellement dans les fonctions des Trésoriers comptables, tels que ceux du blanchissage du linge qui sert à l'église, de la fourniture du vin pour la célébration des messes, etc. » — « Arrest du Conseil d'Etat privé du Roy, rendu en faveur du sieur Dumesnil, conseiller secrétaire du Roy,... qui casse l'élection faite de sa personne à la charge publique de Trésorier comptable de la paroisse de St-Etienne des Tonneliers, 27 février 1728. » (Imprimé). — « Arrest contradictoire du Grand Conseil qui décharge le sieur Lermette de Croixmare, conseiller au Parlement de Normandie et Trésorier de France honoraire au Bureau des Finances d'Alençon, de la fonction de marguillier comptable de la paroisse de St-Godard de Rouen, 18 juin 1736. » (Imprimé). — « Arrest de la cour de Parlement portant règlement pour les personnes interdites des fonctions de Trésorier, tant dans les villes qu'à la campagne, pour l'administration des biens des Fabriques, la reddition des comptes et le paiement du reliqua de ceux qui ont été et seront nommez à l'avenir, 8 mars 1736. » (Imprimé). — « Arrest de la cour de Parlement qui permet d'élire des marguilliers d'honneur dans les paroisses de la ville de Rouen, 5 juin 1737. » (Imprimé).

G. 6773. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 0m57 de largeur, sur 0m46 de hauteur.

1479. — Acte passé devant les tabellions de Rouen, sous forme de transaction, entre les Trésoriers et paroissiens de Saint-Jean de Rouen et les religieux du Mont-aux-Malades, au sujet de la réception de Perrette Deshayes, *entechée* de maladie de lèpre, native de la paroisse Saint-Jehan, l'une des 21 paroisses du *droit* du Mont-aux-Malades. — Mobilier réclamé par les religieux pour la réception: « Un bon lit fourni de 3 paires de draps, de lé et demi; 2 oreillers; 2 quevrechefz; 2 couvertures; 20 aulnes de touailles; 18 aulnes de doubliers; 2 paires de chemises; 6 escuelles d'estain; 6 saulciers; 4 platz; 6 cuillers de lacton et une sallière; 1 pot d'estain et 1 choppine; 3 hanaps, l'un d'argent, pesant 6 onches, l'un de madre, et l'autre de cailley; 3 paelles d'airain; 2 potz de cuivre; 2 candelliers de cuivre; 1 bachin, et 1 pot laveur; 1 trevet; 1 greil; 1 crocq à chair; 2 bouquetz et 1 crameillée; 1 hache; 1 paelle de fer; 1 leschefrite et 1 broque de fer;

1 mortier ; 1 pestel ; 1 kalit ; 2 paires de robes ; 2 chaperons ; 2 paires de chausses de drap brun ou gris et 2 paires de souliers ; 1 coffre ou huche ; pour le prieur, 62 sous 1 denier tournois ; pour le portier et pour les varlets, 5 sous tournois, » 3 février 1478. (V. S.)

G. 6774. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1453 (copie) -**1694.** — Fondation d'une chapelle de Saint-Léonard en l'église de Saint-Jean, par Robert Deschamps, en exécution des volontés de son oncle, Roger Mustel, 1453 ; — premier chapelain, Gilles Deschamps, 1453. — Plusieurs copies collationnées de cette fondation. — Extrait d'aveu rendu au Roi pour la terre du Veneur, faisant mention de la chapelle Saint-Léonard, fondée en l'église de Saint-Jean : « Baillent cette déclaration vénérable et discrète personne Mᵉ Jean Romé, presbtre, chanoine de l'église Notre-Dame de Rouen, Martin, Laurent, Pierre et Guillaume dits Romé, frères, à sçavoir un 8ᵉ de fief noble, nommé et appelé le fief du Veneur, assis en la paroisse de la Neufville Chant d'Oisel, à cause duquel fief les dits Romé ont droit de présenter à la chapelle Saint-Léonard, située en l'église Saint-Jean de Rouen, touttes les fois qu'elle est vacante, lequel fief appartient aux dits Romé, à titre d'acquisition par eux faicte de Mᵉ Jean Regnard, sieur de Grandpré, et de demoiselle Deschamps, sa femme, le 3 d'aoust 1540. » — Extraits des collations de la dite chapelle, 1556. — Notes et titres concernant cette chapelle. — Procès entre les prêtres habitués en l'église Saint-Jean et le sieur Petit, soi-disant chapelain de Saint-Léonard, lequel prétendait prendre séance, dans le chœur, à côté du curé, 1694.

G. 6775. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 29 pièces, papier.

1514-1760. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen, par messire Guillaume Aveline, prêtre, natif de Houville, près Ecouis (office canonial pendant l'octave du Saint-Sacrement et un obit par an), 27 juillet 1514, fondation non réduite en 1619, en considération de la dévotion due au Saint-Sacrement ; — par Robert Aubry et par Jeanne, sa femme (rente pour obits), novembre 1517 ; ajoutent à leur donation un calice d'argent, du poids de 2 marcs 3 gros, compris la dorure et façon, de valeur de 30 livres 15 sous tournois, un étui de cuir à mettre le dit calice, de 10 sous, un *messel*, de 22 sous 6 deniers, 3 aunes et demie de velours noir pour *ung casuble*, de 19 livres 7 sous 6 deniers, une aune de velours cramoisi pour faire les *afrez* du dit *casuble*, 12 livres, 10 sous, etc. ; — par Vincent Auzoult, prêtre, 24 septembre 1525 ; — par Jean Baillehache, en son vivant, prêtre, l'un des chapelains subsidiaires de la paroisse Saint-Jean, 1546 ; — par Pasquet Bence, 1587 (copie) ; — par Marguerite De Sulamare, veuve de Pierre Beneult, 1671 ; — par Jean Canivet, 1678-1681 ; — par Anne Le Cointe, veuve de Nicolas Canu, 1679 ; — par Marie-Anne Mière, veuve de Pierre Chapelle, 1758-1760 ; — par Robert Chapelle, 1657 ; — par Laurence Le Roy, veuve de Richard Coquerel, 1582. – Quelques pièces de procédures relatives aux dites fondations.

G. 6776. (Liasse.) — 16 pièces parchemin ; 69 pièces, papier.

1421 (copie) -**1720.** — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen pour monsieur maître François De la Fosse, chanoine théologal et pénitencier de l'église de Rouen, et maître Robert de la Fosse, son frère, contre-garde en la Monnaie, 1665 ; titres de propriété d'une maison rue Sénécaux, affectée à la dite fondation, la dite maison ayant appartenu à Girard Huillard, avocat au Parlement, décédé en 1612, et à sa veuve Madeleine Chrestien, 1613-1614 ; parmi les titres de propriété, acte constatant le droit que le dit Huillard et sa femme avaient à la jouissance d'un banc en l'église Saint-Martin-sur-Renelle et la donation qu'ils avaient faite à cette église, lors de sa construction, d'une vitre où étaient les armes de la famille Huillard (3 lampes ardentes) ; — par Jacques De la Rue, Marguerite Behotte, sa première femme, Catherine Gosse, sa seconde femme, 1668-1681 ; — par Gauvain Deschamps, prêtre chapelain en l'église Saint-Jean, 1582 ; — par Robert Deschamps, 1421 (copie) ; rente affectée sur la maison le *Gros oiseau*, paroisse Saint-Laurent ; — par Richard Dubosc, 1491 ; — par Nicolas Dumoustier, décédé, avec son compagnon de route, Michel Faucon, près de Notre-Dame de Lorette, au retour de leur voyage de Terre Sainte, 1617. — Pièces de procédures et autres pièces relatives à l'exécution des dites fondations.

G. 6777. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1421-1761. — Fondations en l'église Saint-Jean de Rouen, pour Jacqueline Molard, veuve de Michel Hautement ; — pour Marin Hédouin, prêtre, clerc matriculier

de l'église Saint-Jean, 1645 ; testament du dit Hédouin, passé devant Dom Antoine Thierry, curé de Saint-Jean, 1623 ; — pour André Hellot, 1667 ; — pour Jorrette Grusley, veuve de Guillaume Housset; messe du Saint-Sacrement tous les jeudis de chaque semaine ; — pour Nicolas La Mule, 1674; — pour Georges Langlois, sieur de Canteleu, notaire et secrétaire du Roi, 1585; — pour Nicolas Langlois, chevalier, seigneur de Colmoulins, conseiller ordinaire de Sa Majesté en ses Conseils d'Etat et privé, fils et héritier en partie de feu Georges Langlois, écuyer, sieur de Canteleu ; — pour Anne de Monteclair, veuve de Georges de Motteville, 1er président en la Chambre des Comptes, en son nom et comme tutrice principal de Georges-Michel, abbé de Motteville, son seul fils, mineur ; Bruno-Emmanuel de Motteville, président en la Chambre des Comptes, se faisant fort pour Messire Bruno-Emmanuel de Motteville, son frère, capitaine de chevau-légers dans le régiment de Vandeuvre, 1690 ; — pour Marguerite Du Doit, veuve de Martin Larcher, 1552 ; — pour Louis Le Carpentier, sieur du Grand-Hamel ; — pour Charles Le Coq, 1641 ; — pour Charles Le Coq, auditeur en la Cour des Comptes, 1704; — pour Jean Le Faucheur, prêtre, vicaire de Saint-Jean, 1678-1679; — pour Marie Talbot, veuve en secondes noces de Thomas Le Parcheminier, 1664 ; — pour MM. Jacques et Louis-Charles Le Vavasseur, négociants à Rouen, fils et héritiers de Marguerite Lucas, veuve de M. Jacques Le Vavasseur, 1761 ; — pour Jaspar Malœuvre, prêtre, 1532 ; — pour Pierre Miette, 1539; — pour Jean Moesson et Tiphaigne, sa femme, 1421.

G. 6778. (Liasse.) — 18 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1480-1779. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen pour Catherine Le Conte, veuve de Pierre Néel, 1649; — pour Richard Osmont et Romaine Le Cauchois, sa femme, 1611 ; — pour Jean Paulmier, mercier grossier, 1662 ; testament du dit Paulmier; Robin Lhermette, écuyer, lieutenant-général à la Table de marbre, son exécuteur testamentaire ; — pour Jean Pieffort, 1529 ; testament du dit Pieffort passé devant Gabriel Bellenger, curé de Saint-Jean ; — pour Pinel Catherine, 1524 ; — pour Marthe-Geneviève Rasset, veuve de Nicolas Prevel, ancien juge consul, 1763 ; — pour Marthe Sadoc, 1654 ; — pour Jacques Thibault, mercier grossier à Rouen et ouvrier pour le Roi en sa Cour des Monnaies, 1685 ; — pour Jeanne Despériers, veuve en secondes noces de Jacques Toustain, orfèvre, 1480. — Mention de Dom Pierre Vaterée, curé de Saint-Jean ; — de la confrérie de Saint-Jean ; — de la frairie de la Conception ; — de la charité de Saint-Nicolas fondée à Saint-Jean.

G. 6779. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 64 pièces, papier.

1553-1779. — Fondations en l'église de Saint-Jean de Rouen pour Jean Voisin, marchand à Rouen, et pour Catherine Deshommets, sa femme, 1553; extrait du testament de feu noble homme Jean Voisin, sieur de Guenouville, père de M. de Camphéroult, conseiller au Parlement ; — pour Colette Pollys, veuve de Jacques Voisin, 1556; — pour Thomas Voisin, sieur d'Infreville, 1570; — pour Marie Moterel, veuve de Robert Yeurry, 1626; — pour Marie Langlois, veuve en dernières noces de Charles de Croixmare, sieur des Alleurs, conseiller secrétaire du Roi, 1599; parmi ses héritiers, en 1611, Jean-Baptiste Langlois, greffier des Etats de Normandie, et Guillaume Langlois, frères.

G. 6780. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier.

1640-1782. — Notes diverses relatives aux fondations de l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — « Déclaration que baillent les sieurs curé et Trésoriers... des fondations qu'ils ont receus et biens qu'ils ont acquis, au nom de la Fabrique, depuis les Déclarations des 19 avril 1639 et 7 janvier 1640. » — « Règlement de toutes les messes fondées de toute antiquité jusques à présent en l'église de St Jehan par la réduction d'icelles suivant l'ordonnance de M. l'official. » — « Distribution de la messe du Saint-Sacrement, qui se célèbre, tous les ans, le dimanche le plus proche du 19 novembre, feste de Ste-Elisabeth, de la fondation de la dame Elisabeth Pirou, veuve de Jacques Dufour. » — Etat des basses messes, des hautes messes et autres offices à dire en l'église Saint-Jean, avec indication des honoraires. — Plusieurs états de distribution des basses messes de fondation, de 1768, 1773, 1774, 1775. — Débours annuel pour l'acquit de toutes les fondations, suivant la réduction faite par M. l'official, le 14 août 1726 ; sentence de réduction, signée : Robinet. — Autre sentence de réduction, de M. Osmont, official diocésain, 21 mars 1782.

G. 6781 (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1621-1693. — Testaments passés devant les curés ou les vicaires de Saint-Jean de Rouen par : Jean Caullier, ancien conseiller au bailliage de Rouen, 1621 ; — Pierre Eustace ; laisse à sa fille ses 3 pentes de ciel de tapisserie rehauchez de soye à crespine de laine rouge et fil blanc, 1622 ; — Jacques du Tot, écuyer, sieur du Tot, 1637 ; — Marie Bretel, par permission de M. de Motteville, son très cher mari, 1638 ; — Jean Merien, du métier de lunetier miroitier, 1648 ; — Marie de Houdemare, veuve de Léon Sadoc, 1648 ; — Etienne Person, maître verger-raquetier, 1649 ; — Richard Mahiet, mercier grossier ; legs à un nommé La Bouche, nattier, marqueur de jeu de paume, 1651 ; — Jean Vironceau ; veut qu'au jour de son inhumation et de son service, sa maison soit tendue de blanc, comme aussi la dite église ; legs à la confrérie de Saint-Maur, dont il avait été maître, 1652 ; — Philippe de Tourlaville, écuyer, sieur du Rosel, 1652 ; — Catherine Chedeville, veuve de Jean Bourdet, 1654 ; — Alexandre Couillard, superviseur des quais, 1679, etc.

G. 6782 (Liasse.) — 49 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier.

1648-1720. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de l'église Saint-Jean de Rouen : Maison rue Potart, acquise du sieur Jacques Papavoine, 27 mai 1719 ; — maison rue du Bac, acquise de Jacques Le Quesne, avocat au Parlement, 26 novembre 1667. — Décret des biens de Jean Le Quesne, capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du sieur de Folleville, de David Le Quesne, son père, et de Madeleine Le Peigné, sa mère, 1650 : Opposition d'Antoine Godard, dit Papillon, maître d'armes à Rouen. — Lettre de Jean Le Quesne à M. Dumont à Rouen, datée de Calais ; 18 mars 1648 (auberge du *Prince d'Orange* au *Cour Quaim*) : « Monsieur et véritable amy, je me promettois vous remercier en personne ses jours gras des faveurs que m'avez faictes, n'atendant plus que le vent pour favoriser mon retour. Au lieu de recepvoir cette satisfaction, où véritablement j'aspirois beaucoup pour avoir l'honneur de vous veoir et contribuer aux joyes de vos bacanalles, le temps s'est rendu sy cruel et impettueux qu'il m'a causé une grosse fiebvre avec une defluction sur ma partie blessée. » Il le remercie du prêt de 10 pistoles et de la connaissance qu'il lui a procurée de MM. de la Garde et de Betz.

G. 6783. (Liasse.) 10 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1551-1768. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Jean de Rouen : 8 livres sur l'Hôtel-Dieu de Rouen, représentant, par acquisition du 24 septembre 1707, Mlle Tabouret, qui était au droit de madame Du Moucel ; — 25 sous sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen, par ancienne donation de Jean Le Maréchal. — Parmi les titres de propriété, quittance de Guillebert Lefebvre, Trésorier-comptable de Saint-Jean de Rouen, 1565 ; reconnaît avoir reçu de Jacquette Quellet, veuve de Guiot Asselin, 10 livres tournois, « pour prêt par elle fait à la dite église, pour subvenir au paiement de 625 livres, qu'il avoit convenu avancer à maître François Josselyne, et Nicolas Dabenet sur le marché d'un jeu d'orgues à eux fait par les paroissiens, » 27 novembre 1565.

G. 6784. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 24 pièces, papier.

1658-1786. — Bail emphytéotique pour 99 ans, commençant à Noël 1721, par les curé et Trésoriers de Saint-Jean de Rouen, au profit de Guillaume De la Folie, de 2 maisons sises rue Ecuyère, moyennant 330 livres de loyer par an. — Bail emphythéotique fait, le 28 janvier 1779, au profit de Charlotte Ponts, veuve de Marin Le Roux, moyennant 24 livres de loyer annuel, d'une petite *seule*, rue Grand-Pont. — Lettres-patentes, arrêt d'enregistrement portant permission à M. Desmazis, chanoine régulier, curé de Saint-Jean de Rouen, de donner : 1° à rente perpétuelle, foncière et irraquitable, une maison dépendante de son presbytère et bénéfice, sise rue du Tambour, au sieur Marc Charles, moyennant 250 livres par an ; — 2° d'emphytéoser pour 99 ans, une autre maison sise même rue du Tambour, dépendante aussi de son bénéfice, moyennant 350 livres par an, 1785-1786. — Contrats d'aliénation en conséquence de ces lettres. — Joint aux titres de propriété, l'acte signé par Claude Rousselet, docteur en droit canon et civil, abbé de Sainte-Geneviève au Mont de Paris et supérieur général des chanoines réguliers de la Congrégation de France, 11 septembre 1785.

G. 6785. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 112 pièces, papier.

1608-1700. — Baux de maisons et de boutiques faits par le Trésor de l'église paroissiale de Saint-

Jean de Rouen. — Baux de boutiques à Timothée Hubert, mercier grossier, 1615; — à Richard Vymart, faiseur de bouquets, 1630; — à Jean Merien, miroudier, 1626; — à Guillaume Bonenfant, lunetier; obligation imposée aux locataires de tendre et tapisser leurs maisons pour la procession du Saint-Sacrement. — Dans le bail fait à Simon Talbot, d'une maison, rue de la Renelle près l'église Saint-Jean, obligation au preneur « de ne permettre que l'on joue en la dite maison d'aucun instrument, soit vicile, violon et tous autres, tous les matins de chaque jour, jusques et passé 12 heures, ni en tout autre temps que l'on célébrera quelque service en l'église. » 1634.

G. 6786. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin; 327 pièces, papier.

1700-1789. — Baux de maisons et de boutiques par la Fabrique de Saint-Jean de Rouen. — Bail à Jacques-Michel Lemoine, conseiller du Roi, notaire à Rouen, rue Sénécaux, d'une maison en la dite rue, pour 250 livres par an, 1727; — à Jacques Colombel, faiseur de cordon à chapeau, 1747; — à Jean-Baptiste Castel, notaire à Rouen, 1767.

G. 6787. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 102 pièces papier; 8 imprimés : 7 plans.

1599-1779. — Procès au bailliage de Rouen, entre le curé et les Trésoriers de Saint-Jean de Rouen, d'une part, et le curé et les Trésoriers de Saint-André de Rouen, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenait la maison de madame Duvergier. Sentence du bailliage, du 3 mai 1779, qui donne gain de cause à la paroisse Saint-André. — « Tableau du procès pour les sieurs curé et Trésoriers de Saint-André de la ville contre les sieurs curé et Trésoriers de Saint-Jean; en présence de la dame veuve et héritiers du feu sieur du Vergier. » Me Antonin, avocat (imprimés). — « Solution pour les sieurs curé et Trésoriers de Saint-Jean. » Dumest, avocat (imprimé). — On établit dans ce mémoire que la maison litigieuse avait été habitée par MM. de Motteville, de Colmoulins, Scott de Triagnel et Scott de Fumechon. — Requête « à monsieur le lieutenant-général contre les sieurs curé et Trésoriers de St-Jean » (imprimé). — Plans manuscrits et gravés. — Pièces produites.

G. 6788. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1606 (copie) **-1769.** — Statuts de la confrérie de saint Michel, fondée en l'église de Saint-Jean de Rouen, approuvés par André Guyjon, vicaire général, 21 octobre 1606 (copie informe). — Statuts de la confrérie saint Louis et saint Marcoul, fondée en la même église, approuvés par le même vicaire général et revêtus de sa signature, 26 novembre 1610 : *Item* le jour et feste de saint Louys, qui est le 25e jour d'aoust, sera dit le sermon en la dite église de Saint-Jean, et ce le matin par le prédicateur qu'il plaira au curé et maistre de la dite confrérie. Le dict jour et feste sainct Loys, sera célébré le service en la dite église solennellement : sçavoir premières vespres, grande messe, avant laquelle sera faite procession; assisteront les maistres et confrères tenants en la main chacun la bougie ardente. Tous les premiers dimanches de chacun moys, sera dicte et chantée la messe de moys à diacre et soubz-diacre, musique et son d'orgues, et ce par le curé, 6 des anciens chappelains et le clerc, auxquels sera distribué, pour chacune messe, la somme de 55 sols. » — Règlements arrêtés entre le curé Nicolas Vallée et les merciers drapiers, maîtres de la dite confrérie, 1704; quelques notes informes sur la dite confrérie.

G. 6789. (Registre.) — 157 feuillets, papier, écrits, 0 m. 39 c. de hauteur sur 0 m. 16 c. de largeur; relié en parchemin.

1596-1662. — « Ensuit les noms et surnoms des frères et associés de la confréie (*sic*) et asosiation de Notre-Dame de Pitié ». — Titre et lettres dorées avec encadrement, et, en tête, une Notre-Dame de Pitié entre 2 arbres avec la couronne d'épines et les clous. Léonar Le Breton, chapelain de la confrérie, 1596. — « Le dimenche 13e jour de may 1601, Espéranche Le Sac, femme de Guilleume, nous a donné une quasaque de jaune orenger servant à la frayee que à présent porte le clerc durant le servyse. » — Prises en charge du mobilier de la confrérie. — Donations par les maîtres. — Comptes : Honoraires pour un sermon, en 1630, 32 sous; — pour le jour de la fête, tant pour la musique, chapelain, que pour le clerc et organiste, 15 livres 6 sous. — Honoraires du prédicateur, en 1632, 2 livres. — 2 février 1656 : A l'avenir, on paiera pour la haute messe de chaque fête, 30 sous. — 1556, quêtes pour la contretable. — 1657 : Au peintre, 40 livres; au sculpteur, 80 livres; pour les enseignes, 8 livres; — 1661 : A Bernard Le Sieutre, sculpteur, pour avoir accommodé 2 anges, 3 livres; à François Glatigny, peintre, pour avoir repeint 2 anges, 6 livres; pour 2 petits bassins de fer blanc en forme de chandeliers,

que tiennent les dits anges, 8 sous. — Procès en l'officialité pour le port de la bannière. — Pain bénit fait par les confrères. — Mémoire de l'argent reçu par Guillaume Noël, maître de la confrérie de Notre-Dame des Neiges, de tous les maîtres et maîtresses, en portant les enseignes.

G. 6790. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier, écrits ; relié en parchemin.

1706-1757. — « Livre des comptes de la confrairie de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Jean-l'Evangéliste, fondée en l'église de Saint-Jean de Rouen. Ce livre a été donné par le sieur Arnoult Picquais, maistre en l'an 1706. » — Quêtes des dimanches, mainmorte, port des enseignes ; dépenses pour acquit de messes ; sermon du jour saint Jean l'Evangéliste. — Comptes signés par les curés et les confrères. — 1706, messe pour départ à Saint-Jean du Temple, 9 sous ; — pendant le dit pélérinage, reçu des personnes qui se sont rendus de la confrérie, 31 sous 6 deniers ; — reçu pendant la messe célébrée le jour du retour, 7 sous. — Décidé que, chaque année, à jour fixe, le jour et fête de Saint-Pierre et Saint-Paul, 25 juin, il se fera un pélérinage à Saint-Jean du Temple ; on partira sur les 5 heures du matin, pour revenir le lendemain 30, et le jour suivant, 1er juillet, octave de fête du bienheureux saint, il sera célébré une haute messe en action de grâces. » — Honoraires de sermons, dans les premières années, 2 livres ; dans les dernières, 3 livres. — Le registre se clôt par cette ordonnance : « Sur ce qui nous a été représenté qu'il n'y auroit point de maître depuis environ 1 an pour gérer les affaires de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste établie dans l'église paroissiale de ce nom, nous avons ordonné qu'incessamment il sera procédé en la manière accoutumée à l'élection d'un maître, pour quoy il sera convoqué une assemblée ; et, en attendant, les effets et ornemens appartenant à la dite confrérie resteront en dépôt en la chambre du Trésor où ils sont actuellement. Fait dans le cours de notre visite, le 6e juillet 1758. St-Aulaire, grand archidiacre ».

G. 6791. (Cahier.) — 21 feuillets écrits.

1698-1787. — Registre contenant les quittances données au prêtre clerc de Saint-Jean par le receveur du Bureau des pauvres valides de Rouen, des quêtes faites en la dite église pour le dit établissement.

G. 6792. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 5 imprimés. 1 sceau plaqué ; 1 sceau pendant.

1598 — 18e siècle. — Pièces diverses concernant l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Amortissements et autres charges publiques. — « Lettres-patentes du Roy pour l'amortissement général des biens ecclésiastiques de la province de Normandie. A Rouen, de l'imprimerie de Martin Le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy, tenant sa boutique au haut des degrés du Palais M. DC. XIX. » — Lettre imprimée signée, par le commandement de Monseigneur : Grébauval mandait aux curé et Trésoriers de Saint-Jean d'envoyer dans la quinzaine, au secrétariat de l'Archevêché, le mémoire de l'argenterie de cette église et des confréries. Tout ce qui ne serait pas jugé nécessaire par l'archevêque pour la décence du culte divin devrait être envoyé à la Monnaye, et le prix en serait employé aux besoins des églises, 25 février 1690. — Mandement de par le Roi aux curés d'apporter, dans 8 jours, leurs registres de baptêmes, mariages et sépultures de l'année 1691, et de venir prendre ceux de la présente année 1692, cottés et paraphés conformément à l'édit du Roi (Imprimé). — Arrêt du Conseil d'Etat pour les droits d'amortissement, 30 juillet 1697 (Imprimé). — Déclaration du Roi qui exempte les biens des ecclésiastiques du dixième denier, 27 octobre 1711 (Imprimé). — Etats des bancs de l'église, taxés suivant qu'ils ont vue à la chaire. — Bans de mariage ; promesses de mariage entre Jean-Baptiste Scott, seigneur de Fumechon, président à mortier au Parlement, et Marie Le Gendre, fille de Thomas Le Gendre, seigneur de Romilly, et d'Esther Scott, 28 septembre 1692. — Dispense pour cause de consanguinité obtenue par les parties. — Pièce écrite et signée, 3 octobre 1692, par Le Lorrain, vicaire de Saint-Lô de Rouen. — Requête de François Feugère, bedeau de Saint-Jean, pour obtenir d'être chargé des chaises. — Pièces de comptabilité : Etats des rentes dues au Trésor de Saint-Jean ; états de ses charges. — Compte du Trésor et Fabrique, de l'année 1757 (Imprimé). — Sceau plaqué de Mgr de Harlay, archevêque de Paris. — Sceau pendant, en plomb, du pape Clément X.

G. 6793. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 95 pièces, papier.

1667-1763. — Pièces diverses concernant l'église paroissiale de Saint-Jean de Rouen. — Devis de tra-

vaux ; armoire dans la sacristie, réparations à la maison de la rue Sénécaux. — Inventaires généraux de tous les meubles, ornements, argenteries et ustensiles de cette église, 1720, 1761, 1763. — « Monitoire de conséquence contre les auteurs d'un homicide commis en la personne d'un soldat, au triège des Foudereaux à Beauvoir-en-Lyons »; cadavre déterré par des pourceaux, 1582; placard imprimé, signé par De Fieux, official. — Pièces informes relatives au concours pour la place d'organiste de Saint-Jean, en remplacement de Clérot, décédé; pièces signées par les juges, Cousture, Le Mareschal, Legrain, Polguerout, qui donnent la préférence à Corette. — Billet de l'ordre du concours : « Il vous plaira, monsieur, toucher l'hymne *Veni creator* en ut, mi-bémol, tierce majeure, plain chant, qui sera touché sur le plein jeu avec la pédale à 4 parties égales à 4 temps contre notte. Ensuite vous toucherez une fugue grave à 4 parties sur le sujet de l'hymne, qui sera touchée sur la trompette, clairon et cromhorne sans tremblant. Legrain. » — Motifs du Trésor de Saint-Jean pour l'acquisition de la maison de l'hôtel de la *Pomme de pin*; on se proposait d'employer une partie de l'emplacement à l'établissement d'un cimetière et à la construction d'un bâtiment pour loger les prêtres. — On rend hommage au zèle du curé, qui avait fait décider la destruction du petit clocher, et on émet l'espoir que sa vigilance apportera un remède à l'avidité sacrilège des fossier et tombier qu'on accuse de décoffrer les corps des défunts, de vendre les coffres et de dérober les linceuils. — Pièces de procédures informes, parmi lesquelles une lettre de Busquet, archidiacre de Rouen; une autre, de l'avocat Le Damoisel. — Testament de maître Jacques Voisin, seigneur de Neufbosc, conseiller au Parlement de Normandie, logé pour lors rue des Blancs Manteaux, paroisse Saint-Médéric à Paris; legs à l'Hôtel-Dieu de Rouen et à l'Hôpital-Général, aux Pénitents de Sainte-Barbe de Croisset, octobre 1688; veut être inhumé à Saint-Merry. — Billet de M. Clément, vicaire général, portant permission d'enterrer, 5 mai 1693. Signé : Clément. — Mémoires de l'inhumation de M. Louis Le Sonneur, prêtre, 1683; — de feue madame Paumier, 1669 : 6 livres à celui qui a fait la semonce; 19 prêtres, 5 acolytes. — Décision prise en l'assemblée du doyen et des curés de la ville, à l'occasion de l'insulte faite au curé de Sainte-Croix-Saint-Ouen, lors de l'inhumation de la demoiselle Musnier, par le crieur-juré de la Ville, accompagné d'une troupe de ses commis, sergents et recors; curé frappé; le doyen de la Chrétienté et le curé de Saint-Sauveur députés à Paris pour obtenir réparation du scandale, 1700. — Billet sans suscription, de Heusey, pour lors attaché à l'église Saint-Jean; il demande l'histoire d'Héraclius pour y voir ce qui a trait à l'Exaltation de la Croix. — Billet de sœur Marie de la Sainte-Croix, abbesse des Gravelines, pour obtenir qu'on les recommande aux aumônes des fidèles (sans date). — Déclarations données par MM. les prêtres, diacres, sous-diacres, acolytes et clercs de la paroisse Saint-Jean de Rouen, des biens patrimoniaux qu'ils possèdent : « Pierre Heusey, prêtre, vicaire, sans aucun revenu propre, vivant seulement du bien de l'église. »

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-LAURENT DE ROUEN.

G. 6794. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier; relié en ais, recouvert de peau gaufrée; un des deux fermoirs en cuivre perdu.

1532. — « Inventaire des lettres, escriptures et enseignemens des héritages, rentes et revenuz appartenans au Thésor de l'Esglise parroissial de Monsr sainct Laurent de Rouen, tant de ceulx dont le dit Thésor joyst paisiblement et sans contredict que aultres, dont le dit Thésor, puys aulcun long temps, n'a eu aulcune joyssance, mesmes des rentes à charge dont le Thésor d'icelle a receu deniers qui n'ont esté employez selon et ensuyvant les fondations faictes aux charges contenues aux lettres cy-après inventariez, le dit inventaire fait par noble homme messire Jehan Feu, chevalier, docteur ès-droictz, conseiller du Roy, et président en sa court de Parlement au dit lieu de Rouen, Thésaurier du Thésor de la dicte esglise Sainct-Laurens en cest an mil cinq-cens trente et deux. » — Au commencement du registre : « Ensuyt la table de ce que contient ce présent livre, pour le Thésor de l'esglise Sainct-Laurent. » — « C'est ce qui a esté arresté par les sieurs curé et Thésauriers de l'église Sainct-Laurent de Rouen estre observé et entretenu par les prebstres y desservants : La première messe, en esté, à son heure ordinaire, qui doibt estre à quatre heures et demye, et, en yver, à cinq heures et demie ; pour l'esté, depuis le jour de Pasques jusques à la Sainct-Michel, et, pour l'yver, depuis le dict jour Sainct-Michel jusques au jour de Pasques. La seconde messe, laquelle se dit pour la frarie Monsieur sainct Laurent. »

G. 6795. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets écrits; relié en veau avec encadrement doré, coins et fermoirs de cuivre.

1627. — « Inventaire des lettres, escriptures, titres et enseignementz des rentes et revenus apartenantz au Thésor de l'esglise paroissiale de Monsieur sainct Laurent de Rouen, trouvez au Thésor d'icelle a esté faicte par moy Pierre Pigeon, praticien, suivant la deslibération faicte par discrette personne Me Regné Dehors, presbtre, curé de la dicte esglize, Mre Claude Le Roux, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, conseiller du Roy, président en son Parlement de Normandie, noble homme Fernandes de Palme-Carrille, Me Pierre Martin, procureur au bailliage et viconté de Rouen, Trésoriers..... le lundy feste de Pasques 1627. » — Additions jusqu'en 1666. — En tête du registre : « Ensuict les bancz qui sont dans l'église de Sainct-Laurent de Rouen, 1652 : — dans la nef, du côté du banc des reliques, du côté de la chaire ; — en la chapelle de la Vierge, du côté du chœur, du côté du cimetière ; — en la chapelle de Sainte-Marguerite ; — en la chapelle de Saint-Jean ; — en la chapelle de Saint-Roch. » — « Tombes et sépultures honnorables estantz dans l'esglize de Sainct-Laurent de Rouen soubz lesquelles sont inhumez les personnes nobles et de condition qui ont faict fondations en la dicte église, dont l'on en a la congnoissance, 1657. — Table de ce qui est contenu en ce présent inventaire pour le Thésor St-Laurent. » — Sur la reliure en lettres d'or : « Chatrier du Trésor de St-Laurens. »

G. 6796. (Registre.) — Grand in-folio, 400 feuillets, papier; relié en veau, avec fermoirs en cuivre; l'un des fermoirs perdu.

1706-1746. — « Inventaire général des lettres, escritures, tiltres et enseignements des rentes et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'église paroissialle de St-Laurens de Roüen trouvés au Trésor d'ycelle depuis l'année mil deux-cents quatre-vingt-deux, par ordre alfabétique et par chapitres ; — les noms de MM. les curés, et les noms de Mrs les Trésoriers depuis l'année 1444, faict par Me Pierre-François La Barbe, titulaire et sous-sacriste, suivant la délibération faicte par Mre Louis-Gabriel Cueret, presbtre, licencié en théologie de la maison et Société de Sorbonne et curé, et Mrs les Trésoriers, en dabte du 17 octobre 1706, et présenté en la Chambre du Trésor, le 16 avril 1713, pour servir à l'avenir à Mrs les Trésoriers d'ycelle paroisse pour enseignements à la perception des rentes deües au dit Trésor sur les personnes obligées à ycelles, 1713. » Titres avec ornements peints, d'un goût assez grossier. — Additions jusqu'en 1746. — A la fin : « Chapitre touchant les tombes et sépultures honorables estans dans l'église de St-Laurens. — Chapitre des bancs. — Chapitre touchant ce qui s'est passé de plus remarquable en la dite église, des dons que l'on y a faicts, des accidents et autres particularités. » — Table des noms d'hommes, au commencement ; table des matières à la fin.

G. 6797. (Registre.) — Grand in-folio, 102 feuillets, papier; relié en parchemin; fermoirs perdus.

1748. — « Mémoire général des pièces, écritures, contrats, tant des rentes foncières hypotèques, que des fondations, étants aux Archives du Trésor de St-Laurent de Rouen par ordre alphabétique depuis l'année 1282, marquez selon leur liace et insérez tant dans les chartriers faits par noble homme messire Jean Feu, chevalier, docteur ès-droits, conseiller du Roi et président en sa Cour de Parlement de Normandie, Trésorier de la dite église de St-Laurent en l'année 1532, par maître Pigeon, praticien, en l'année 1627, par maître Pierre-François La Barbe, sous-sacriste, en l'année 1713, que dans le présent chartrier, fait par Jacques Auber, bourgeois de Rouen, en l'année 1748. » — Analyses de pièces, signées en grande partie par le dit Auber. — Additions jusqu'à la fin du siècle. — A la fin, « chapitre contenant l'indication de tous les registres qui sont dans l'armoire étant dans la chambre au dessous de celle du Trésor. » — « Inventaires tant des ornements qu'argenterie apartenants au Trésor, 1749, 1761, 1773, 1785 : 4 petits pots à fausses fleurs d'œillets ; une hallebarde à l'usage de chasse-pauvre ; un ancien livre d'évangile en caractère gothique ; 5 pièces de tapisserie, représentant la vie et le martyre de saint Laurent. — Distribution générale des acquits des offices et fondations. — Etat des honoraires du clerc de l'œuvre : Portera le chanteau du pain bény et recevra la gratification des paroissiens pour cette fonction. Nota qu'il est d'usage dans cette paroisse, qu'il le rende à son tour. — Placera lui seul un bassin auprès de celuy de M. le curé dans la quinzaine de Pâques ; questera à son profit dans l'église, les cinq principales fêtes de l'année. — C'est à lui seul à faire l'imposition des cendres aux paroissiens ; c'est à luy seul à conduire l'offrande dans tous les services, lorsque les inhumations se font le matin. — Etat des cierges que M. le Trésorier en exercice, lorsqu'il gère à ses frais, est tenu, suivant l'ancien usage, de fournir, le jour de

la fête du patron, pour la décoration du grand autel et autres. » — Table au commencement du registre.

G. 6798. (Registre.) — Petit in-folio, 331 feuillets, papier; relié en ais, recouvert de peau, avec fermoirs dont il ne reste que les courroies

1444-1495. — Comptes de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. Les Trésoriers sont au nombre de trois, dont un est le principal comptable; ils sont nommés pour trois ans, mais sont assez fréquemment remplacés. Les comptes sont toujours rendus pour un an et vont de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Guillaume Sebire, Robin Cavelier, Cardinot Ybert, 1444-1445; 1445-1446; Guillaume Gombault, élu, le 21 avril 1446, en remplacement de Sebire, Robin Cavelier et Cardinot Ybert, 1446-1447 ; — Guillaume Gombault, Jacques de Croismare, Jehan Sebert, 1447-1448 ; — Jacques de Croismare, Jean Sebert, Adam de Bollebec (nommé en remplacement de Gombault), 1448-1449 ; — Jean Gouel et Adam de Bollebec, 1451-1452 ; — les mêmes et Etienne De Parde, 1452-1453 ; — Jean Gouel, Simon de Cormeilles et De Parde, 1453-1454. — Simon de Cormeilles et Etienne de Parde, 1454-1455 ; — Etienne de Parde et Jean Vastel, 1455-1456 ; — Etienne de Parde et Jehan Vastel, 1455-1456; — les mêmes et Jehan De Rouves, 1456-1457 ; — Jean Vastel, Jehan De Rouves, Jehan Lassaye, 1457-1458 ; — Jean Lassaye, Jehan Vastel, Jehan Boujon, 1458-1459 ; — Jehan Lassaye, Jehan Boujon, Jehan Du Bosc, 1459-1460 ; — les mêmes. 1460-1461 ; — Jehan Du Bosc, Guillaume Oursel et Jehan Boujon, 1461-1462 ; — Jehan Pointel, Guillaume Oursel, Jehan Du Busc, 1462-1463 ; — Jehan Du Busc, Jehan Pointel, Guillaume Oursel, 1463-1464 ; — Jehan Pointel, Jehan Du Busc, Jehan Hubert, 1464-1465 ; — Jehan Davy, Jehan Hubert, Jehan Deslesques, 1465-1466 ; — Jehan Davy et Jehan Hubert, 1466-1467 ; — Jean Davy, sire Remond Monfault, écuyer, et Jehan Hubert, 1467-1468 ; — les mêmes, 1468-1469 ; — Jehan Davy, sire Remond Monfault, Jehan de Villiers, receveur du domaine du Roi, et Etienne Marc, 1469-1470 ; — les mêmes, 1470-1471 ; — 1471-1472 ; — Jehan Davy, Jehan de Villiers et Etienne Marc, 1472-1473 ; — Jehan Davy, Etienne Marc et Roger Le Villain, 1473-1474 ; — les mêmes, 1474-1475 ; — 1475-1476 ; — 1476-1477 ; — Jehan Davy, Guillemot Courel, Etienne Marc, 1477-1478 ; — les mêmes, 1478-1479 ; — 1479-1480 ; — Jehan Davy, Guillaume Courel, Nicolas Adam et Etienne Marc, 1480-1481 ; — Jehan Davy, Guillaume Courel et Etienne Marc, 1481-1482 ; — 1482-1483 ; — 1483-1484 ; — Jehan Davy, noble homme Guillaume Gombault et Etienne Marc, 1486-1487 ; — Robin Porée, Guillaume Gombault, Mahiet Deslesques, 1487-1488 ; — Robin Porée, Guillaume Bigot et Mahiet Deslesques, 1489-1490 ; — les mêmes, 1490-1491 ; — Guillaume Bigot, Jehan Du Bosc et Guillaume Pigache, 1491-1492 ; — les mêmes, 1492-1493 ; — Jehan Du Bosc, Charles Monfault et Guillaume Pigache, 1493-1494 ; — Charles Monfault, Jehan Cadiot et Guillaume Pigache, 1494-1495. — Curés : Jean Geoffroi, chanoine de Rouen, 1444-1464 ; Héron, 1469-1490. — 1444-1445, recette des bassins et reliques, 88 livres 10 sous 6 deniers ; des dons et enterrements, 10 livres 9 sous. — Enterrement, dans l'église, de la femme et de deux des enfants d'Andrieu Beaucompère, 60 sous. — 1461-1462, à maître Denis Machon, 9 livres ; — à Pernot Chose, organiste, pour ses gages d'un an et demi, 9 livres. — Les Trésoriers ne font aucune mention du paiement du verrier « parce qu'ils n'ont aucune chose receu pour le dit verrier. — N• qu'il est à recouvrer ce qui peult estre deu de l'assiette de 3 sous pour pié dont dessus est faicte mencion au prouffit de l'église. » — Parmi les paroissiens présents à l'élection des Trésoriers, Gauvain Mauviel, écuyer, lieutenant-général du bailli de Rouen. 1463-1464. » — « Il est deu à messire Jehan Lonffieu, prestre, pour son salerre d'avoir joué des orgues durant l'année, 6 livres ; — à maistre Denis Gode, machon, 9 livres. » — 1464-1465, « les Trésoriers ne font aucune mention de ce qui est deu à Jehan Chevalier, verrier, auquel a esté compté de nouvel par ces Trésoriers, et lui sera deu, quant il aura acompli la verrerie qu'il doit faire à l'église jouxte sa cédule, tous paiemens fais du précédent du jourd'huy rabatus, la somme de 87 livres 5 sous ». En marge : « Il a esté trouvé que par Hubert il avoit esté paié, en 2 parties, 13 livres 8 sous. Item, depuis ce compte y luy a esté paié en l'an 1466, 75 livres 12 sous 9 deniers. » — 1467-1468, « Gombault pourra faire asseoir en la chapelle Notre-Dame, devant l'autel Notre-Dame, une tombe pour lui et les siens, en paiant, s'ils y sont enterrez, leur dévocion, et aussi pourra faire asseoir ung siège en la fin d'icelle chappelle devers le cueur pour sa femme et les siens. » — 1468-1469, paiement à Laurent Tassel, qui avait couvert d'ardoise les 2 chapelles devers le presbytère. On ne donne rien à Jean Lenfieu pour avoir joué des orgues, parce que le Trésorier lui avait défendu de jouer, à raison de la pénurie du Trésor. 2 des paroissiens lui donnèrent pourtant 2 écus. — En 1489, compte examiné en présence de Monsr maître

Jehan Héron, curé de Saint-Laurent; maître Jehan Laires, son vicaire et chapelain; messire Jehan Mahiet, curé de Compainville; messire Jehan Lonfieu, curé d'Angoville; maître Robert Héron, curé de Quevilly; maître Pierre Heuzé, curé de Saint-Sauveur d'Hibouville.

G. 6799. (Registre.) — Petit in-folio, 368 feuillets, papier, recouvert en parchemin.

1495-1526. — Comptes de Saint-Laurent de Rouen. Le premier compte est incomplet du commencement. — Trésoriers : Guillaume De Rouves, Pierre de Quiévremont, Jehan Cadiot, 1496-1497; — Pierre de Quiévremont, maître Robert Paon, Elu d'Arques, greffier des Généraux à Rouen, et Guillaume De Rouves, 1497-1498; — Robert Paon, Pierre de Quièvremont, bailli de Tancarville, et Jehan Lassavoure, receveur du Domaine de la Vicomté de Rouen, 1498-1499; — Pierre Vidier, Robert Paon et Jehan Lamy, sieur de Roussay, conseiller en cour laye, 1499-1500;— Jehan Lamy, Pierre Vidier et Jehan Bertin, 1500-1501; — Jehan Bertin, Jehan Lamy et Guillaume Laurens, 1502-1503; — Guillaume Laurens, Antoine Bigot, conseiller en cour laye, et Jehan Bertin, 1503-1504; — Antoine Bigot, Guillaume Laurens et Pierre Le Villain, 1504-1505; — Pierre Le Villain, Antoine Bigot, Jacques Gouel, conseillers en cour laye, 1505-1506; — Pierre Le Villain, Antoine Bigot, Guillaume Paix-de-Ceur, conseiller en cour laye, ce dernier au lieu de Gouel, décédé, 1506-1507; — Guillaume Paix-de-Cueur, Pierre Le Preulx, conseiller en cour laye, et Pierre Le Villain, 1507-1508; — Pierre Le Preulx, Guillaume Paix-de-Cueur et Pierre Gravelle, 1508-1509; — Pierre Gravelle, Pierre de Croismare, conseiller du Roi en la cour de l'Echiquier, et Pierre Le Preulx, 1509-1510; — Pierre de Croismare, sire Pierre Gravelle et Georges Le Prevost, 1510-1511; — Georges Le Prevost, Pierre de Croismare et Jean Auber, conseiller en cour laye, substitut du procureur du Roi, 1511-1512; — Jehan Auber, Trésorier, en compagnie de Georges Le Prevost, ancien Trésorier, de Robert Gilles, nouveau Trésorier, 1512-1513; — Robert Gilles, Trésorier, en compagnie de Jehan Auber et de Georges Le Prevost, 1513-1514; — Georges Le Prevost, Robert Gilles et Jacques Dauvergne, 1514-1515; — Jacques Dauvergne, Jehan de Croismare, général en la Cour des Généraux, et Georges Le Prevost, 1515-1516; — Jehan de Croismare, Jacques Dauvergne et Henri Le Gentil, 1516-1517; — Henri Le Gentil, procureur au Parlement, Jehan de Croismare et Geuffin Le Rat, 1517-1518; — Geuffin Le Rat, Thomas Postel et Henri Le Gentil, 1518-1519;— Thomas Postel, conseiller au Parlement, Guillaume Preudhomme, receveur général, et Geuffin Le Rat, 1519-1520; — Guillaume Preudhomme, Thomas Postel, sieur des Minières, et Jean De Préaux, conseiller en cour laye, 1520-1521; — Jehan De Préaux, avocat en cour laye, Guillaume Preudomme et Guillaume Jubert, conseiller au Parlement, 1521-1522; — Guillaume Jubert, sieur de Velly, Jehan De Préaux, et Nicolas de Houppeville, 1522-1523; — Nicolas de Houppeville, Guillaume Jubert et Claude Guyot, receveur des tailles en l'Election de Rouen, 1523-1524; — Claude Guyot, Nicolas de Houppeville, 1524-1525; — Georges Le Prevost, Pierre Monfault, avocat du Roi au Parlement, et Claude Guyot, 1525-1526. — Compte incomplet de la fin. — Curés : Richard Perchard, chanoine, 1496. — 1497-1498, « a esté baillé à Robert Paon le scel d'argent d'icelle église, pendant à une petite chaynete d'argent ». — 1498-1499, recette de 1,000 livres tournois pour la fondation de feu Guillaume Bigot, qui donna de plus « ung casuble d'ostade noire, croisé de veloux rouge, à l'armarie du dit Guillaume Bigot..... un mesel imprimé en papier, etc. » — Contrats de vente à la Fabrique de Saint-Laurent par noble homme mons' Pierre Picart, chevalier, fils de défunt Guillaume Picart, en son vivant procureur du Roi à Rouen, de 15 livres de rente sur une maison habitée par Jehan Lallemant, receveur général de Normandie, 8 juin 1499; — par le même, de 15 livres de rente, 28 juin 1499; — par le même, de 15 livres de rente, 27 juillet 1499; — par noble homme Guillaume Du Bosc, écuyer, seigneur du Mesnil-Esnard, de 30 livres de rente, 8 juin 1499. — Compte de 1504-1505, rendu en présence de Noël Bigot, curé de Gueuteville, Jehan Mahiet, curé de Compainville, Jehan Ozenne, curé de Castillon, Robert Héron, curé de Quevilly. — 1507-1508, Cardin Robert, verrier, doit, pour le louage de la maison où il demeure, 7 livres 10 sous. — 1512-1513, mention des « machons qui ont besongné au pipitre. »— 1515-1516, ouvrage du pupitre, 362 livres 5 sous 9 deniers. — 1516-1517, la mise « des machons pour l'ouvrage du pupitre » se monte à la somme de 384 livres 11 sous 5 deniers. « Il est deu à Jehan Theroulde, ymaginier, pour le reste des ymages de pierre, par lui faitz pour le dit pupitre, 7 livres. » — Registre fort endommagé par les mites.

G. 6800. (Registre.) — Gros in-folio; 719 feuillets, papier, relié en parchemin.

1515-1546. - Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jacques Dauvergne, Georges Le Prevost, et Jehan de Croismare, sieur de Saint-Just, Général sur le fait de la justice des Aides, 1515-1516; — Jehan de Croismare, Jacques Dauvergne et maître Henry Le Gentil, procureur en la cour de Parlement, 1516-1517; — Henri Le Gentil, Jean de Croismare et Geuffin Le Rat, 1517-1518; — Geuffin Le Rat, maître Thomas Postel, conseiller du Roi au Parlement, et Henri Le Gentil, 1518-1519; — Thomas Postel, sieur des Minières, Guillaume Preudomme et Geuffin Le Rat, 1519-1520; — Guillaume Preudomme, receveur général de Normandie, secrétaire du Roi, Guillaume Postel, et Jehan De Préaux, conseiller en cour laye, 1520-1521; — Jehan De Préaux, Guillaume Jubert, conseiller au Parlement, et maître Guillaume Preudomme, 1521-1522; — Guillaume Jubert, sieur de Velly, conseiller au Parlement, Jehan De Préaux, avocat en cour laye, et Nicolas De Houppeville, 1522-1523; — Nicolas De Houppeville, Guillaume Jubert et Claude Guyot, receveur des tailles et aides du Roi en la vicomté de Rouen, 1523-1524; — Claude Guyot, Nicolas De Houppeville, 1524-1525; — Georges Le Prevost, Pierre Monfault, avocat du Roi au Parlement, et Claude Guyot, 1525-1526; — Pierre Monfault, Guillaume Toustain, sieur de Frontebosc, et Georges Le Prevost, 1526-1527; — Guillaume Toustain, Pierre Monfault, président au Parlement, et Robert De Rouves, 1527-1528; - Guillaume Toustain et Nicolas De la Chesnaye, receveur du Domaine, 1528-1529; — Nicolas De la Chesnaye, Jehan du Bosc, sieur de Coquereaumont, et sire Robert De Rouves, 1529-1530; — Jehan du Bosc, sieur de Coquereaumont, procureur du Roi au bailliage, Nicolas De la Chesnaye, et Robert Labbé, 1530-1531; — Robert Labbé, Jehan Feu, président au Parlement, et Jehan Du Bosc, 1531-1532; — Jehan Feu, Jacques Cadiot, avocat en cour laye, et Robert Labbé, 1532-1533; — Jacques Cadiot, Jehan Feu et Guillaume De Rouves, 1533-1534; — Guillaume De Rouves, Baptiste Le Chandelier, sieur d'Espinay, conseiller au Parlement, et Jacques Cadiot, 1534-1535; — Baptiste Le Chandelier, Jehan Vauquelin, substitut du procureur du Roi, et Guillaume de Rouves, 1535-1536; — Jehan Vauquelin, Baptiste Le Chandelier, et Andrieu Hallé, 1536-1537; — Andrieu Hallé, Robert de Croismare, sieur de Cailleville, conseiller au Parlement, et Jehan Vauquelin, 1537-1538; — Robert de Croismare, Jehan Renard, docteur en médecine, sieur des Illes, et Andrieu Hallé, 1538-1539; — Jehan Renard, Robert de Croismare, et Nicolas De Rouves, 1539-1540; — Nicolas De Rouves, Pierre de Quièvremont, sieur de Barentin, conseiller en la cour des Généraux, et maître Jehan Renard, 1540-1541; — Pierre de Quièvremont, Pierre Le Roux, avocat en cour laye, et Nicolas De Rouves, 1541-1542; — Pierre Le Roux, Pierre de Quièvremont, Jehan Le Villain, 1542-1543; — Jehan le Villain, Pierre de Valles, sieur d'Esmanville, Général sur le fait des Aides en Normandie, et Pierre Le Roux, 1543-1544; — Pierre de Valles, Jehan Du Four, greffier en la cour des Généraux, et Jehan Le Villain, 1544-1545; — Jehan Du Four, de Pierre Valles et Raoullin Labbey, 1545-1546. A partir de ce temps-là les recettes des inhumations sont indiquées, et les dépenses sont spécifiées en détail. — 1515-1516, inhumation d'un des serviteurs de Linard de Feschal. — Payé à l'organiste, 40 sous; — payé au vicaire pour les reliques saint Laurent, 10 livres; — payé au bucher « pour avoir mis 4 pieds à la chaire à prescher et le marchepié et rabillé ung des lieuxtrains, 10 sous. — Le jeudi absolut, en dragée, 9 sous; en pommes, 16 sous; un gallon de vin, 5 sous. » — Adam Yvain, brodeur. — Maçons payés 4 sous par jour. — Aux maçons pour le mai, 10 sous. — Moule de bois pour les maçons, 7 sous 6 deniers. — « A un masson, pour ayder à asseoir les pierres du pipitre, pour 5 jours, 20 sous. — Au tailleur d'images, 6 livres 5 sous. — A Jehan Theroulde, ymaginier, pour sa parpaye des ymages de pierre du pupitre, 11 livres. » — 1516-1517 : « Pour les chandelyers prestés à Saint-Patrice, 20 deniers. — Le 20e jour de juillet, a esté donné par Me L. Chuppe, grènetier de Caudebec, pour avoir le banc qui fut de la maison Saint-Jacques, assis en l'église, ung noble de 105 sous. — Le 9e d'aoust, a esté donné par maistre Guillaume Corneille, conseiller en cour laye, pour le banc qui est dans l'église, qui fut de la maison De la Mare, ung escu croiseté, 39 sous. — Baillé par le bailli Briselet, pour et au nom de monsr de Mandreville, pour le banc de l'église en la chapelle Saint-Jehan, 40 sous. » — Sermons faits par le minime en l'avent 1516. — « A Cardin Robert, verrier, pour avoir reffaict et raccoûtré les verrières de l'église, 25 sous. — A Messire Nicole Croisy, organiste, pour 2 termes, 4 livres tournois. — Marché fait avec 4 maçons pour achever 4 pierres qui doivent servir aux 4 piliers du pipitre. — A l'ymaginier, 8 livres. » — Emploi de pierre de Vernon. — 1517-1518 : « Pour les

torches qui ont servi au service de la dame de *l'Image saint Mor*, 2 sous 6 deniers. — Le 26 juillet, fut donné par la vicomtesse de Pontaudemer, femme de Mathurin Dupont, une touaille qui avoit servy à son pain benoist. — Le 9 mars, receu de Mons' maistre Jehan Feu, docteur ès-droitz, conseiller du Roy en Parlement, pour l'inhumation d'honorable personne Jacques Feu, son oncle, faicte en la dicte église, pour les vestemens de l'église, 78 sous. — Receu, par les mains de la femme Geffin Le Rat, Trésorière, du reste de la cueillette que ont faict les femmes des Trésoriers, savoir de fil et toille (la semaine sainte), 45 sous. — Pour ung messel en papier, 16 sous. — A Cardin le verrier, pour avoir reffait aucuns trous aux verrières, 9 sous. — Pour le gallon de vin accoustumé donner à l'archidiacre, 5 sous. — A Guillaume Lohier, serrurier, pour avoir rabillé 2 serrures, etc., 6 sous. — A ung quidam, pour avoir pourchassé le payement de 10 escuz soleil donné par le Roy à la dite église, le jour et feste saint Laurent. — Châssis de bois ercallez mis aux 5 grans verrières du costé de devers Saint-Godard. » — A Cardin le verrier, 20 sous. — Herbes semées dans l'église aux bonnes fêtes. — Plâtriers payés 4 sous par jour; manouvriers, 2 sous 6 deniers. — Eglise couverte en ardoise. — A Jehan Theroulde, tailleur d'images, 6 livres. — 1518-1519, touailles dans lesquelles on donnait le pain bénit, habituellement données au Trésor. — 21 livres 10 sous donnés pour un banc assis au bout de la chapelle Notre-Dame où se siet damoiselle Jehanne Picart, femme de noble homme Philippe De Marets, écuyer, sieur de la Cour-le-Comte et de Saint-Aubin-sous-Arques. — « Reçu pour l'inhumation du seigneur de la *Caige* près la porte Grand-Pont, fourbisseur, inhumé de dens l'église, 30 sous. — Pour l'inhumation de la femme Guillaume Laurent, inhumée de dens la chapelle Saint-Pierre-Saint-Paoul, et aussi pour la place du dit Laurent, après son décès, de dens la dicte chapelle, soubz la voûte qu'il a fait faire et donnée à la dicte église merchée, au parmy, de son merc, 4 livres. » — Mention de Martin Beauvais, huchier; — d'Adam Yvain brodeur; — de Jacques Duval, et Guillaume Chrétien, maçons. — Eglise *houssée* pour le jour saint Laurent. — Payé à Raoulin Bertelemy, « pour avoir gardé que les povres ne tournyent ne demandent osmone avant l'église, pour aulcuns inconvénients de maladie, et aussy pour alumer le luminaire de l'église aux festes, à cause qu'il fust deffendu au fossier le faire, pour ce qu'il vaquoit aux maisons où il y avoit dangier de peste. — A Jehan Theroulde, machon et ymaginier, pour avoir fait ung des croisillons de la croys du chemy-tière et assis à plom et refait l'ymage du cruxcefilz de la dicte croys, 40 sous. — Au gendre maistre Jehan Du Mouchel, charpentier, pour faire l'establie pour faire et agréer la dicte croix, 35 sous. — A Denis Achier, paintre, pour dorer, paindre et agréer de son dit mestier de paindre la dite croix, 100 sous. — A ung tailleur d'ymage pour avoir fait une teste à l'enfant Notre-Dame, à la dicte croix, 20 deniers. — A Cardin Robert, verrier, pour avoir levé, rassy et rabillé de son mestier 8 penneaux de verre qui avoient esté levés pour la feste saint Laurent à cause de la challeur, et mis deux pièces de verre en ystore à une des verrières du ceur de l'église, 15 sous. — Herbe verte à semer, 15 sous. — A Pierre Le Fevre, tapissier, pour avoir rabillé 7 pièces de tapisserie, 4 livres. — Pour un cent de pommes d'orenge et ung cent de pommes de pepin ou renete pour la cène, 17 sous 6 deniers. — Ce dit jour, pour 2 livres de dragée, 12 sous. — Pour avoir sonné le sermon que a fait l'évesque de Verience, durant les dimanches de caresme, 6 sous. » — 1519-1520 : « Reçu de messire Yves, presbtre, et Pierre Roussart, orphevre, exécuteurs de défunte veuve Gibert, casublier, pour la place où est inhumée la défuncte et pour les bons vestemens qui ont servi aux services, 4 livres. — Le 11 septembre, reçu de l'association de la frarie *Saint-Laurent*, pour une torche de l'église à eux prestée, 2 sous 6 deniers. — Le 25 février, reçu de noble homme Charles Aus-Espaulles, pour la place où est inhumé Thomas de Heudreville, seigneur de Ferières, 4 livres. — Le 11 juin, vigile de Pentecouste, pour 12 moyssons et autres petits oiseaux et un collomb blanc et oublies pour la procession du jour de Pentecouste, 4 sous 10 deniers. — A Jehan Hullin, orfèvre, pour avoir nettoyé le repositoire du *Corpus Domini* et raffermy les elles des angres du dit repositoire pour servir à la feste du Sacrement, 6 sous. — A Raoullin, pour housser et nestoier l'église pour la feste saint Laurent, 10 sous. — Au clerc de la Passion pour avoir apporté la relique de l'image Notre-Dame, pour servir aux relicques du jour saint Laurent, 10 deniers ». — 12 panneaux de verre encore enlevés pour *éviter* à la chaleur, le jour saint Laurent, et remis par le verrier Cardin Robert. — Croix achetée chez Jean Du Coul-dray, orfèvre, 117 sous. — Achat d'herbe verte à semer à l'église, aux fêtes depuis Pâques à la Saint-Michel, 16 sous 8 deniers. — Réparation par Martin Beauvais, huchier, « de la chaise où l'on prêche et des ausmaires où l'on met la tapisserie. — Chassis de bois et d'ercal mis par Jehan Sagot aux verrières. — Couverture d'ar-

doises de dessus le grand portail rompue par les pierres que le grand vent fit tomber de la tour. — On lave d'eau d'alun ce présent papier et on le rhabille tout prêt comme il est, 20 sous. » — 1520-1521, « receu de Cardin Robert, verrier, pour plusieurs vieulles verrières de l'église qui estoyent en ung sollier de la tour, vendues au dit verrier par le commandement de monsieur Prodomme, 40 sous. — Receu de Robert Auber, verrier, pour la place où est inhumée sa défuncte femme, 26 sous 6 deniers. — De Louis Pilleur, peintre, pour les bons vestemens de l'église et une torche qui ont servi au service de la femme du dit Le Pilleur, 11 sous 8 deniers.— Cassis de boys, ercallé de fil d'ercal, assis contre la verrière de l'image saint Laurent au cœur de la dite église, 110 sous. — A Martin Beauvays, huchier, pour avoir reffaict et mis des barres aux marchepiés de l'aoustel Saint-Jacques et de l'autel Saint-Jehan, 4 sous. — Payé au porteur de la frarye de la Passion, pour avoir apporté et reporté l'ymage Notre-Dame de la dite frarye, pour servir aux reliques pour la feste saint Laurent, 20 deniers; — pour avoir ballayé le cymetiere pour les immondices de la foire de la dicte feste, 15 deniers. » — 10 panneaux des verrières, enlevés pour *éviter* à la chaleur, remis par le verrier Cardin Robert. — « 4 escuchons où sont 4 images de saint Laurent pour servir aux enterrements des Trésoriers, faits par Jacques de Fescal, peintre, 40 sous. — Payé à Vastellet pour avoir du vargon et des ballés pour ramoner et nettoyer l'église pour la feste de Pasques, 18 deniers. — Payé à Antoine Caradas, marchand, pour 15 aunes de damas blanc à fleurs d'or, à 10 livres chaque aune, 150 livres. » — 1521-1522, paiements à Guillaume Chrestien, maçon; — « à maître Pierre Des Vignes, pour avoir désassy et hosté les pilliers de pierre du pupitre, pour le pourtraict des chapelles que l'on voulloit faire à l'église; — à Cardin Robert, verrier, pour avoir levé 12 panneaux du haut des verrières pour éviter à la chaleur. — Pour la cène 200 pommes de renete, 30 sous. » — 1522-1523, services pour maîtres Guillaume Bellot et Jehan Bellot. — Inhumation d'Etienne Corneille. — Paiements à Gosse Hience, brodeur; — à Jehan De la Rue, maçon; — à Cardin Robert, verrier, (enlève encore 6 panneaux de verrières pour obvier à la chaleur, et les replace après la saint Laurent). — On fait faire par un hucher 12 croix de bois pour servir aux malades, et on les fait peindre; on paye 12 deniers au porteur de la frarie de la Passion, qui avait apporté aux reliques, pour la fête saint Laurent, la Mère-Dieu de la dite frarie; — église tendue de tapisserie le jour de cette fête. — On fait une bière de bois neuf pour porter les corps en terre. — On achète, pour le jour de la Pentecôte, 4 moissons, 12 deniers, 1 *coulomb* blanc, 15 deniers; des oublies, 6 deniers, et l'on donne au hucher, qui avait fait la pomme qui servait à mettre le *coulomb*, 76 sous. — *Table* de la chapelle Saint-Jean donnée par le receveur du Domaine. — 1523-1524, « le 10 septembre, receu, pour le drap de corps qui a servi à porter en terre monsieur de Bacqueville, 3 sous. — A Guillaume de Senynguehen, écrivain, sur son marché pour un antiphonier en 2 volumes, 24 livres 17 sous 6 deniers; — à Jehan Bavent, parcheminier, pour 74 cahiers de parchemin, 47 livres; — à Michel Nytel, libraire, pour avoir relié et raté et fait plusieurs colleures à un saultyer, 20 sous. — Paiement à Guillaume Dupuys, serrurier. — Pour un cent et demi de pommes, le jeudi absolut, et pour 2 livres de dragée pour faire la cène, 39 sous 8 deniers. » — Livre de bougie, 8 sous. — 1524-1525, paiements à Goucienne (le même que Gosse Hience, cité aux comptes précédents), brodeur; — à Jehan Hellot, dynand, pour 2 chandeliers de cuivre goudronnés; — à Guillaume Scingant (pour Senynguehen), écrivain, pour avoir écrit 2 antiennes de saint Laurent, etc.; — à Guyon Bonamy, enlumineur, « pour 3 grans hystoires garnies de vignettes, à 15 sous pièce, et 24 lettres d'or en façon de gecton, à 4 sous pièce; — à Simon Baudin, relieur de livres, pour avoir relié le 1er volume et couvert de peau de cerf, 7 livres 10 sous; — à un libraire pour avoir ratté, nettoyé et couvert le manuel en parchemin, 15 sous; — à Jean Du Bosc, orfèvre; — à Hugues Fourmierre, organiste, pour avoir fait et écrit le devis des orgues et séjourné 3 jours à Rouen, 4 livres; — à Pontus Joselyne, qui refit les orgues; — à Jacques de Feschal qui peignit le positif, 72 livres, les 2 côtés du positif, 13 livres, peignit de fleurs de lis, rehaussées d'or, la toile du positif 4 livres 10 sous; la dite toile contenant 12 aunes, teinte en pers, achetée à raison de 5 sous 6 deniers l'aune; — à Louis Desmonts, hucher, qui fit la hucherie des orgues, à-compte, 50 livres; — à Nicole Neveu, qui joua des orgues, 6 livres. — Pour demi-livre de bougie à couvrir la pomme où estoit le coullon pour la procession de Pentecôte, 4 sous; — à Jacques de Fescal, peintre, pour avoir peint et rafraîchi la pomme qui sert à mettre le coulon, 7 sous; — à Thévenin Hamillon, serrurier; — à Cardin Robert, verrier, pour avoir rassis deux des évangélistes à la croix de l'église. — Relique de la Mère-Dieu prêtée par la confrérie de la Passion, pour la fête saint Laurent. — Pour ung gril de bois servant à l'image saint Laurent. » — Pour

sonner le sermon du minime, 10 deniers. — Pour sonner le sermon durant le carême, 25 sous. — 1525-1526, tombe de pierre mise sur la sépulture de feu maître Simon Boulenc ; sa veuve donne, à cette occasion, 30 livres tournois. — Legs fait par la mère de Jean Du Bosc, procureur du Roi. — Inhumation de Pierre Goule. — 2 bières de bois faites par un hucher pour porter les corps en terre. — Louis Desmonts, hucher, travaille au positif des orgues, 10 livres. — Annette, veuve de maître Anceaulme Pontus, ouvrier d'orgues, reçoit pour *parpaie* 200 livres. — Jean Nicolas, organiste après Robert Le Mercier, prêtre, touche pour le terme de Noel, 7 livres 10 sous. — Jehan Theroude, imaginier, taille 2 anges servant à tenir les trompes des orgues, 7 livres. — Feschal « dore les anges, la voûte, les *posts*, montans, arches et clerevoies avec les agréments, nersit le paroy de derrière, 26 livres. » — Marteau de cloche forgé par le serrurier Michaut Lohier. — Ecriture d'un antiphonier en lettres de forme, contenant 17 cahiers, 17 livres 15 sous. — Pour la cène, achat de pommes de *regnette*, d'oranges, et de 2 livres et demie de dragée, 13 sous 9 deniers. — Paix de bois pour servir à l'église. — *Pionnages* aux fossés de la ville d'après l'ordonnance du Parlement. — 1526-1527, ornements prêtés pour le service de la dame de Sahurs en l'église de Saint-Etienne-la-grande-Eglise, pour le service du bout de l'an de Cardin Robert, verrier, 21 octobre. — Paiements à Nicolas Delorme, brodeur ; — à Guyon Bonamy, enlumineur, pour vignettes historiées, lettres d'or et jetons ; — à Antoine Anceaulme, organiste. — 1527-1528, « du receveur des Domaines, pour les chapes de l'église qui ont servi à la pourcession de Sainte Barbe, 10 sous. » — Paiements à Jean Cauchée et Guillaume de Senynguehen, écrivains ; — à Du Moustier, enlumineur ; — à Guillaume Bavent, parcheminier ; — à Jean De La Rue, maçon ; — à Antoine Josseline, facteur d'*orgues* ; — à Renoult Roussel, organiste ; — à Motin Boyvin, hucher, « pour un lieutrin neuf à servir sur l'autel, 4 petits lieutrins sur les autels » ; — à Bezoche, verrier ; — à frère Pierre Daudebourg, cordelier, pour les sermons du carême, 10 livres. — Ardoise achetée, 60 sous le millier ; — huile achetée, 2 sous 6 deniers le pot. — 1528-1529, paiements à maître Antoine, ouvrier d'orgues ; — à Jacques Fescal pour nettoiement de la table et des images. — Mention « de la porte de la pourcession de la petite aistre. » — 1529-1530, paiements à maître Antoine Josseline, ouvrier d'orgues ; — à maîtres Michel Cateline et Simon Vitecoq, maîtres maçons, suivant le marché fait avec eux « pour agréer et assouvir le pilpistre jouxte le patron ; » premier paiement, 1,100 livres. — Plâtrier payé 5 sous par jour ; manouvrier, 2 sous 6 deniers. — Mention de la messe dite à Saint-Laurent pour les procureurs du bailliage. — 1530-1531, paiements à Dumoustier, orfèvre ; — à Jacques Fescal, peintre, pour peindre les visages et mains des images du *pepistre* ; — à Michel Bezoche, verrier. — 1531-1532 : « De Marion Duval, femme de Guillaume Duval, brodeur, pour un petit marchepied où elle se sied. » — Paiements à Nicolas De Lourme, brodeur ; — à Michel Cateline et Simon Vitecoq, maçons, pour le pupitre ; — à Jean Theroulde et Jean de Rouen, maîtres tailleurs d'images, qui visitèrent le crucifix et images du *pepistre* ; — à Jacques Fescal, peintre, qui peignit les dictes images, 20 livres ; — à Antoine Josseline, ouvrier d'*orgres* ; — au même Fescal, qui peignit la table et les images des *orgres* ; — à Michel Bezoche, verrier. — 1532-1533, mention de trois tables des reliques : celle de l'autel de Notre-Dame, celle de dessous, celle du banc des Trésoriers ; — des deniers donnés en argent en faisant la cueillette du linge. — Inhumation, à Saint-Laurent, de feu maître Etienne Benard, en son vivant sieur de la Court et conseiller du Roi ; — d'un fils de Jehan Vauquelin. — Paiements à M. De Lourme, chasublier ;— à Motin Boyvin, hucher ; — à Michel Cateline et Simon Vitecoq, pour parachèvement du *pilpistre* ; — à Guillaume Seheult, menuisier ; — à Jehan Du Bosc, qui raccoûtra le reliquaire à 2 anges ; — à Michel Loyer, serrurier ; — à Guillaume Parfondin, autre serrurier, « pour 2 huissets de fer aux armoires du Saint-Sacrement et de la sainte onction, 11 livres ; pour avoir fait une clef à l'aulmaire du costé de hault, où repose le *Corpus Domini*. » — 12 croix de bois pour subvenir aux malades de peste. — « Pour la custode à pendre sur l'autel, au lieu de celle qui a esté desrobée par des larrons, » qui passèrent (par une verrière).—1533-1534 : « A Morilles Dacier, peintre, pour avoir peint 4 escuchons, à pendre les 4 cierges des 4 austieulx, 8 livres 10 sous. » — 1534-1535, paiements à Nicolas De Lourme, chasublier ; — à Etienne Paris, hucher ; — à Jacques Fescal, peintre, pour avoir peint en bas or une relique de la Vierge. — On fait faire 5 paix aux 5 *austieulx* de l'église. — Mention « des bacins à quoy on lève Dieu. » — 1535-1586, paiements à Nicolas De Lourme, chasublier ; — à Motin Boyvin, hucher ; — à Jacques Fescal, peintre. — 1536-1537, paiements à Nicolas De Loorme, pour façon de 3 chapes neuves, 25 livres 4 sous ; — à Du Bosc, orfèvre, « pour avoir rattaché une aelle de l'un des anges du repositaire qui sert le

jour du Saint-Sacrement et avoir recloué le livre d'évangéliser. » — « 4 cailles et autres oiseaux, pour ce qu'on ne peult trouver des moyssons, et un quarteron d'oublies pour le jour de la Pentecôte. » — Pigeon donné par Piéfort. — Achat de 22 pots et demi de vin pour administrer les paroissiens le 27 août, jour des pardons, à 16 deniers le pot. — 1537-1538, tasse servant aux quêtes, distinguée du bassin de l'œuvre. — De la table du vin le jour des Pardons, recette, 4 livres 11 sous. — Paiements à Jean Fescal, peintre; — à frère Jean Héroult, cordelier, pour sermons. — 1538-1539, inhumation de maître Eustache Du Mesnil, curé d'Angoville. — Paiements « à Jehan De La Rue, pour avoir rabillé le bachin pendant devant l'autel Saint Jehan »; — à Jehan Du Bosc, orfèvre. — 1539-1540, tombe de marbre noir mise sous l'aigle du chœur. — Noms de ceux qui ont donné pour l'aigle. — Paiements à Jacques Fescal, peintre; — à Jehan Cauchée, écrivain, pour un psautier en parchemin écrit à la main. — 1540-1541, paiements à Guillaume Le Boucher, fondeur, pour avoir écuré l'aigle de l'église; — à Jacques Fescal, peintre, pour avoir rafraîchi l'image saint Laurent et les 3 tables. — Dons inscrits : de maître Robert de Croismare et Jacques Mesnage, sieur de Cagny, conseillers au Parlement; Jean de Quièvremont, chanoine du Sépulcre de Caen, et Pierre de Quièvremont, son frère, conseiller à la Cour des Aides, fils de Catherine Auber, « contre-autel de velours noir à fleurons d'or et 3 ymages : Jesus Crist en croix, Notre-Dame et saint Jean avec la Madeleine aux pieds. » — 1541-1542, paiements à Jacques Fescal, peintre; — à Michel Bezoche, vitrier. — On paie aux ladres de Sainte-Venisse 5 sous par semaine. — 1542-1543, paiements à Michel Huchon, brodeur; — à Jean Vauchelle, chasublier; — à Antoine, facteur d'orgues. — 1543-1544, herbe cueillie pour semer parmi l'église. — 1544-1545, paiements à Jehan De La Rue, maçon, pour les patrons qu'il a faits pour l'église; — à Jacques Fescal, peintre; — à Jehan Bezoche, verrier. — 1545-1546, paiements à Blanchart, orfèvre. — « Le dimanche, dernier may, payé pour le tableau des pauvres, tant en parchemin, et escripture, que hucher pour le bois, 8 sous. »

G. 6801. (Registre.) — Gros in-folio, 498 feuillets, papier, relié en ais avec peau gaufrée, coins de cuivre, marges ciselées.

1546-1568. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Les comptes vont de Pâques à Pâques; 2 trésoriers, l'un ancien, l'autre moderne. — Trésoriers, Raoul Labbé, 1546-1547; — Laurent Bigot, sieur de Thibermesnil, 1er avocat du Roi au Parlement, 1547; — le même, 1548; — René Le Febvre, marchand, 1549; — Guillaume De Préaux, avocat en la cour de Parlement, 1550; — Jean de Croismare, sieur de la Blandinière, conseiller au Parlement, 1551; — Pierre Le Seigneur, marchand, 1552; — Jean Semo, commis au greffe criminel, 1553; — Louis Le Roux, conseiller du Roi au Parlement, 1554; — honorable homme Pierre Gosselin, 1555; — Nicolas Corneille, avocat en cour laye, 1556; — Jacques de Croismare, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1557; — Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, 1558; — maître Romain Coullombel, avocat en la cour de Parlement, 1559; — Nicolas Cavellier, sieur d'Espinay, président en Chambre des Requêtes, 1560; — Rolland Dantan, marchand, 1561; — Jean Hédiard, sieur de Longtuyt, procureur en la cour de Parlement, 1562; — Claude Le Georgellier, sieur du Boys, conseiller du Roi au Parlement, 1563; — honorable homme Jehan Labbé, marchand tanneur, 1564; — Robert Heultes, procureur en la cour de Parlement, 1565; — noble homme maître Guillaume de Bauquemare, sieur de Branville, conseiller du Roi au Parlement, 1566; — noble homme Jehan De Bordeaulx, fils et héritier de feu Guillaume De Bordeaulx, 1567; — honorable homme Antoine Marc, procureur en la cour de Parlement, 1568; — noble homme maître Adrien de Croismare, sieur d'Esteynemare, président en la Cour des Aides et Finances, 1569. — 1547, ornements de l'église pour le bout-de-l'an de maître Jehan Brisclet. — Chasuble avec *armarie* faite par le brodeur Jehan Vauchelle. — Paiements à Pierre Marinel, écrivain (cahiers notés pour la procession du jour Saint-Laurent); — à François Papillon, fondeur; — au peintre Jacques Fescal, pour avoir *raccoutré* les 4 tables de l'église. — Corporeaux blanchis par les dames de Sainte-Claire. — Rouet de fer fait par un serrurier pour tendre le grand voile qui sert en carême. — Pour la cène, 3 livres de dragée, 30 sous; oranges, pommes de rainettes, 34 sous; 3 gallons de vin, 12 sous. — Lépreux à Sainte-Venisse, à la nourriture duquel le Trésor contribue. — 1748, inhumation de maître Jacques Aubert. — Paiements à Etienne Paris, huchier; — à Georges Jouenne, libraire; — au peintre Fescal; — au fondeur François Papillon; vend demi douzaine de paix de cuivre, 24 sous. — 1749, inhumation de M. le président Vialar. — Paiements à Hugues Le Roy, orfèvre; — à Pierre Giber, facteur d'orgues; — à Regnoult Roussel, organiste. — 1550, inhumation de

M. Lallemant, 20 sous de recette; — de Palamèdes Enoult, 50 sous. — Paiements au peintre Fescal, dont le nom est écrit Secart. — « Donné par les parrociens de l'église, en faisant la cueillette du linge et fil par les maisons pour faire de la toile, 4 livres 4 sous 6 deniers. »—Vente de 6 livres de fil d'étoupes, 12 sous. — 1551, inhumation de M. Ménage. — Paiements à Messire Bastien Boullart, pour avoir écrit et noté 4 hymnes de carême; — à Jean Petit, libraire, pour un psautier en parchemin moulé, 50 sous; — à Pierre Ouvry, imaginier, qui tailla les images de saint Pierre et saint Paul, 45 sous, l'image de saint André, 22 sous, 6 deniers; — au peintre Fescal, qui les peignit; — à Hugues Le Roy, orfèvre. — 1552, tombe à Jean Feu, président au parlement. — Paiements au fondeur Papillon; — au maçon Jean De la Rue; — à Sébastien De la Haye, orfèvre; — au peintre Fescal, qui nettoya les *tables* et les images pour la saint Laurent. —à Thevyn Hamillon, serrurier.—Paiement pour le lépreux, 4 livres 3 sous 4 deniers. — 1553, inhumation du curé de Doudeville; — de maître Robert Blanchet. — Paiements à Jean Vauchelle, brodeur; — à Jehan Cauchée, écrivain; pour avoir coddé 1 missel en parchemin, 30 sous; — à François Papillon, fondeur, pour avoir écuré l'aigle; — au peintre Fescal, pour avoir nettoyé les *tables*. — On place, sous l'autel du revestiaire, un coffre pour y mettre les grands livres. — Mention du décès du lépreux. — Augmentation des gages des chapelains-chantres; le président Lallemant les engage à bien s'acquitter de leurs devoirs et à continuer d'apprendre aux enfants à chanter. — 1554, inhumation de Marie Corneille. — Banc à M. Jacques Cavelier, l'un des juges présidiaux de Rouen. — Paiements à Jehan De la Rue, maçon; — à Sébastien De la Haye, orfèvre. — Mention de la chaire à prêcher. — On fait faire, pour 10 livres, un livre de parchemin enluminé, où sont écrits les évangiles et les épîtres. — Réparation du bassin qui pend devant l'image saint Jean. — 1555, nouvelles cloches, au paiement desquelles M. Corneille contribue pour un écu pistolet; parrains, le président Lallemant, le trésorier Rageau, MM. de Coqueraumont, de Saint-Just, Coullombel, de Franqueville; marraines, Mesdames d'Espinay, de Bierville, M^{elles} de Velly, l'avocat Bigot, de Langle, de Lyvet. — Paiement à Robert Reille, écrivain; — à Regnault Thorel et Bastien Boullart, qui pointèrent et corrigèrent les livres; — à Raoulin Gaultier, relieur, pour avoir mis aux *gradaulx* fermants, bourdons, assiettes; — à Jehan De la Rue, maçon; — à Thevyn Hamillon, serrurier. — 1556, inhumations de nobles hommes, Louis Le Roux, conseiller au Parlement; — de Jacques Le Febvre, second avocat du Roi. — Paiements à Jehan Burel, fondeur; —à Thevyn Hamillon. — Croix de fer qu'on porte aux enterrements. — Pour une pinte en façon de broc d'estain, pour mettre le vin à dire les messes. — 1557, inhumation de noble homme maître Pierre de Croismare. — Paiements à Guillaume Ancel, orfèvre; —à Jacques De Sez, peintre, pour avoir peint à l'huile 4 croix de bois pour porter à la visite des malades; — à Thevyn Hamillon et Nicolas Le Cointe, serruriers. — 1558, paiements à Romain Burel, étamier; — à Jean De la Rue, maçon; — à Robert Dupuys, serrurier. — 1559, inhumation de la femme de M. Briselet; — de M. de Saint-Just; — de Jehan Poideceur (Paix-de-Cœur), écuyer, sieur de la Bosquière. — Paiements à François Papillon, fondeur, pour un chandelier de cuivre à mettre de la bougie pour dire la 1re messe, 20 sous tournois; — à Robert Dupuys, serrurier. — 1560, inhumation de maître Guillaume De Préaux, avocat. — Paiements à Jehan Vauchelle, brodeur; — à Robert Bourdon, maçon; — à Robert Dupuys, serrurier; 4 paix pour servir sur les autels, 17 sous 6 deniers. — Tapisserie tendue le jour saint Laurent. — 1561, service du bout de l'an du sieur de Branville. — Messe pour l'Association de saint Laurent. — Paiements à Guillaume Ancel, orfèvre. — 1562, paiements à Guyon Dupuis, brodeur; — à Robert Rilley, écrivain; — à Robert Houé, libraire, pour reliure; — à Bourdon, maçon; répare le lieu où reposent le Saint-Sacrement et les saintes huiles; — à Jacques De Sez, peintre; noircit les places où étaient les images; — à Genèvet, serrurier; — à Bezoche, Joyse, Guillaume Theroulde, verriers ou vitriers. — Carreau acheté chez Robine Vauchelle et chez Pierre Touzé, aux *Pastoureaux* hors la porte Bouvreul. — Achat d'un calice d'étain, 15 sous. — Procès contre Delisle, maître de la Monnaie, chez qui avait été portée l'argenterie de l'église pendant l'occupation de la ville. — Ornements baillés en garde par des soldats à Antoine Massias, réclamés par la Fabrique, qui doit lui payer 10 livres. — 1563, paiements à Anne Vauchelle, broderesse; — à Michel De Rouen, Robert Reille, écrivains; — à Jean Buret, étamier, pour un calice d'étain; — à Jehan Bourdon, maçon; — à Simon Absolue, parcheminier; — à Jacques De Sez, peintre; peint un drap qui sert devant l'image de saint Jean; — à Jouyse, verrier; — à Pierre Le Pardonneur, pour un livre de musique qu'il avait racheté des soldats, 12 sous. — Achat d'une petite clochette à porter devant le Saint-Sacrement de l'autel. — Suite du procès con-

tre Delisle, maître de la Monnaie. — 1564, inhumation de la femme de M. de Branville. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Robert Rilley, écrivain ; note et écrit, pour 86 livres, 43 *caigets* de parchemin achetés, pour 64 livres 10 sous, chez Simon Absolue, parcheminier ; — à Michel Du Teurtre, Jehan Petit, Toussaint David, libraires, pour reliures ; — à Bardin Lestiboudoys, huchier ; fait le prosnel ; fait un grand tableau pour servir au grand autel avec une bordure d'antique ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Jehan Ancel, orfèvre ; — à Jacques De Sez, peintre, qui fit le tableau de peinture pour le grand autel ; — à la veuve de Nicolas Le Conte, serrurier ; — à Guillaume Jouyse, verrier ;—à Vincent Le Sauvage, chapelain, qui fit venir de Paris 4 livres de musique. — 5 verges de fer aux autels pour mettre les pendants. — Bonnes herbes semées aux bonnes fêtes. — 1565, paiements à Jehan Petit, libraire, pour reliure d'un psautier, 7 sous 6 deniers ; — à Vincent Le Sauvage, chapelain, maître de musique des enfants de chœur ; — à Jehan Ancel, orfèvre ; couvre un épistolier de laton, qu'il dore, fait fermants, pose 8 boutons et 1 histoire de Notre-Dame, tout doré, 8 livres. — Don d'un drap de linge avec une croix de velours noir pour couvrir le crucifix en carême. — 1566, inhumation de demoiselle Catherine de Manneville. — Paiements à Breton, écrivain, qui écrivit en parchemin les leçons de matines ; — à Jehan Petit, libraire, qui relia le missel. — On mettra des lices au cimetière, afin que les charrettes n'y passent plus. — 1567, paiements à Anne Vauchelle, broderesse ; — à Jacques Rilley, écrivain ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Simon Absolue, parcheminier. — 1568, inhumation de MM. Malherbe et de Limésy. — Paiements à Jacques Rilley, écrivain ; — à Pierre Bignon, fondeur ; — à Michel, relieur ; — à Jehan Bourdon, maçon ; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir refait une forme ; — à Henri James, orfèvre ; — à Pierre Noblet, serrurier ; — au peintre et au menuisier pour le tableau et l'encastillement de l'autel saint Jean ; — à Guillaume Jouyse, verrier ;— à Michel Bezoche, autre verrier, qui leva et rassit les vitres à la fête saint Laurent ; — à Vincent Le Sauvage, qui continuait à montrer aux enfants à chanter en musique, 6 livres ; — à messire Nicole Le Sueur, prêtre, pour le pain de cène. — On continue « de housser et nettoyer le pipitre » aux fêtes de Pâques et de saint Laurent. On reçoit des locatifs de M. le bailli de Dieppe, pour sa cotisation des 12 hommes employés à la réparation des fossés, 8 livres 18 sous 6 deniers. — Une note écrite sur la feuille qui garnit à l'intérieur le plat de la reliure, indique que ce registre fut donné par Raoulin Labbé, en rendant son compte.

G. 6802. (Registre.) — Gros in-folio, 460 feuillets, papier relié en ais avec coins en cuivre, reliure en mauvais état.

1570-1598. — Comptes de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Les comptes vont de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante.—Trésoriers : Martin Labbé, 1570 ; — Martin Le Roy, procureur au Parlement, 1571 ; — Jacques Le Chandelier, conseiller en la cour de Parlement et aux Requêtes du Palais, 1572 ; — Pierre Le Febvre, l'un des conseillers de la Ville de Rouen, 1573 ; — Jehan Mauduyt, greffier du vicomte de Rouen, 1574 ; — Guillaume Paix-de-Cueur sieur de Groffy, conseiller en la cour de Parlement, 1575 ; — Jean Duval, sieur de Commanville, notaire et secrétaire du Roi, 1576 ; — Mathieu Poulain, avocat en la cour de Parlement, 1577 ; — Guillaume Jubert, sieur d'Arquency, conseiller du Roi en la Cour des Aides, 1578 ; — Adam De La Haye, 1579 ; — Nicolas Richer, procureur au bailliage et vicomté de Rouen, 1580 ; — Adrien Toustain, sieur de Frontebosc et Limésy, conseiller au Parlement, 1581 ; — Christophe Le Fondeur, sieur de Sizy, 1582 ; — Pierre Heultes, procureur en la cour, 1583 ; — Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides de Normandie, 1584 ; — Henri Lancel, 1585 ; — Jehan Dumont, conseiller référendaire en la chancellerie à Rouen, 1586 ; — Jacques de Croismare, sieur de Saint-Just, conseiller en la Cour des Aides, 1587 ; — Martin Regnard, grand receveur de MM. du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, 1588 ; — Pierre Davoult, clerc matriculier de l'église Saint-Laurent, nommé par les Trésoriers et paroissiens pour l'absence de maître Guillaume Godefroy, principal commis au greffe de la cour, 1589 ; — Robert Corneille, conseiller au siège présidial du bailliage, 1590 ; — Jacques Paulin, 1591 ; — Guillaume Prin, avocat au Parlement, conseiller en la Table de Marbre, 1592 ; — Richard Regnaut, conseiller au Parlement, 1593 ; — Philippe Chedeville, 1594 ; — Parnuit, procureur au bailliage, 1595 ; — Jehan Cavelier, sieur des Buquets, conseiller au Parlement, 1596 ; — Vincent Trouvé, 1597 ; — Guillaume Benard, sieur de l'Espinay Conches, l'un des anciens capitaines des bourgeois de la ville, en compagnie de Loys Garin, sieur de Sermonville, conseiller du Roi au Parlement, commissaire du dit seigneur aux Requêtes du Palais, et d'honorable homme Vincent

Trouvé, 1598. — 1570, inhumation de M. Bigot, avocat du Roi. — Paiements à Anne Vauchelle, brodéresse; — à Jehan Bourdon, maçon; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier; raccoûtre un lutrin servant au pupitre; — à Pierre Hullin, orfèvre; — à Pierre Noblet, serrurier; — à Rilley, écrivain; — à Simon Absolue, parcheminier. — Herbes à semer pour toute l'année, 26 sous. — 1571, inhumations de M. le président de la Blandinière, 4 livres 8 sous; — de Marie Le Gras. — Paiements à Rilley, écrivain, pour avoir noté la procession du jour saint Laurent; — à maître Linard, ancien maître écrivain, pour avoir écrit *4 messeaux* de papier, 27 sous 6 deniers; — à la femme de Georges Jouenne, libraire, pour avoir fait les *4 centiers* de cuir aux livres; — à Jehan Bourdon, maçon; — à Pierre Hullin, orfèvre; — à Pierre Noblet, serrurier. — On continue de nettoyer et *housser* le *pipitre* à Paques et à la saint Laurent. — 1572, inhumation de M. Le Georgelier, 56 sous; — de la fille de M. Corneille. — 18 vitres levées et assises par le vitrier Guillaume Jouyse, à l'occasion de la fête saint Laurent. — 1573, inhumations de Bezoche, vitrier; — de M. Cadiot, conseiller au bailliage; — de Thierry Dauvergne, armurier; — de Georges Le Pilleur, peintre. — Paiements à Jehan Behoult, Bardin Lestiboudoys, menuisiers; façon d'un *lieutrin* au revestiaire; — à Michel Le Deustre, libraire, pour avoir recouvert et raccoûtré 4 livres; — à Seniguehen, écrivain, pour avoir écrit et noté 1 cahier de parchemin, 106 sous 3 deniers. — Pour 3 douzaines de bottes d'herbes à semer, le jour saint Laurent, 18 deniers. — 1574, inhumations de la femme de M. Le Guerchois, lieutenant général du vicomte de Rouen; — de Massé Mullot, chirurgien. — Don par les héritiers de M. Jehan Langlois, curé de Bondeville. — Linge donné par des paroissiens pendant la semaine sainte, 16 livres 1 quarteron de fil, 4 doubliers, 1 serviette et, en plus, 19 livres 12 sous 6 deniers. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse; — à maître Jacques Briant, pour avoir fait 2 cahiers d'un antiphonier en parchemin, 8 livres 6 sous; — à Michel Le Dutre, libraire, pour avoir relié, ferré et couvert un grand livre de parchemin à dire vêpres et matines, 10 livres; — à Bourdon, maçon; — à Pasquet Petit, menuisier; — à maître Loys Bryer, maçon et imaginier, demeurant à Vernon, pour avoir fait et assis une croix de pierre au cimetière, 70 livres. — « Le jour que la dite croix fut levée, pour les gens d'église qui firent procession et chantèrent à l'entour de la dite croix et pour avoir dit messe, le dit jour, lesquelz presbtres avoient disné ensemble, payé 42 sous. » — Paiements à Pierre Hullin, orfèvre; — à un religieux des Carmes, pour un cayer de parchemin qu'il a faict et noté, 65 sous; — à une herbière, pour les herbes à semer, 25 sous; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir plié, dressé et empesé 6 corporeaux de toile de Hollande. — Bière mortuaire à porter les corps morts, 15 sous. — Vin pris pour l'église à la taverne de l'*Aignelet*. — Achat de 2 *benestiers* de cuivre de fonte. — 1575, inhumation de M. de Soquence. — Paiement à Jacques Bréant, écrivain, pour 5 cahiers de parchemin pour achever le livre de la fête de la Trinité, 20 livres; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour le blanchissage des corporeaux. — 1876, inhumation de M. de Saint-Just. — Don par Guillaume de Paix-de-Cœur, sieur de Groffy, conseiller au Parlement, pour la place d'une tombe dans le chœur, 20 livres 8 sous. — Paiements à Jehan Bourdon, maçon; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir raccoûtré la chaire où l'on prêche, 5 sous; — à Pierre Hullin, orfèvre. — Petit *lieutrin* de bois pour servir sur les autels, 2 sous 6 deniers. — 1577, contre-autel de cuir doré donné par la femme de Benoît De Sailly. — Paiement à Jehan Bezoche, vitrier. — Mention de Michel Le Boullenger, joueur d'instruments. — 1578, inhumations de M. Le Guerchois; — de la veuve de Jacques Cadiot; — de l'enfant de M. de Pagalde, receveur général. — Achat de 3 milliers d'ardoise de Bretagne, fort large, à 8 livres le millier, pour la réparation de la toiture de l'église. — 1579, inhumation de M. Duval, chirurgien. — Dons faits par M. Morin, avocat; — par André Liégeard, greffier des États de Normandie, pour la jouissance d'un banc. — Paiements à Michel Du Deurdre *(sic)*, libraire, pour avoir relié les cahiers qui servent aux invitatoires et mémoires des vierges, 30 sous; — à Marin Beneult, maçon; — à Pierre Noblet, serrurier. — 1580, Jehan Du Jardin, prêtre de la paroisse, curé après la mort de Richard Dabaro, chanoine. — Inhumation de M. Frigot, avocat. — Paiements à Guillaume Gibert, chasublier; — à Michel Le Dultre, libraire, pour avoir couvert, relié, ferré 2 grands livres, lavé, timpané et nettoyé, 17 livres; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour avoir fait parquet et bancs de bois de chêne au chœur pour les chapelains, 150 livres; — à Jehan De La Mare, orfèvre; — à Jehan Robin, serrurier. — Achat de *moissons* pour la Pentecôte; — de *renversé* pour chasuble. — 1581, legs fait par Charles Canu, serviteur des maîtres menuisiers de la paroisse, 3 sous. — Pour 3 histoires à mettre devant les autels contre le linge, 5 sous. — 1582, inhumation de M. de Cotte-

cote. — Paiements à Jehan Bourdon, maçon. — *Pipitre houssé* à Pâques et à la saint Laurent. — Règlement pour les messes de la paroisse. - 1584, inhumation de Jacques Tevenot, imaginier; — d'un pensionnaire de M. Marc, avocat. — Paiement à Claude Austin, orfèvre. — 1585, inhumations de Nicole Bigot, avocat; — de Jehan Mauduit, avocat; — de madame de Haute-Noë. — Bancs occupés par maître Antoine Caradas, sieur du Héron; — Richard Regnault, conseiller du Roi; — Louis Garin, autre conseiller du Roi; — Jean Tiremoys, avocat du Roi; — Guillaume Prin, avocat. — Paiements à Pierre Davoult, prêtre, clerc matriculier, pour apprendre à chanter aux enfants; — à Charles Albitte, maçon; — à Bardin Lestiboudoys, menuisier, pour réparation à l'huis du *pipitre;* — à Pierre Noblet, serrurier. — Tanneurs nombreux sur la paroisse Saint-Laurent. — 1586, paiements à Charles Albitte, maçon; — à Jehan Austin, orfèvre. — 1587, inhumations de Baptiste Le Chandelier, avocat du Roi; — de Bardin Lestiboudoys, menuisier. — Paiement pour un banc par noble homme Robert Piperey, sieur de Monthérault, pour damoiselle Marguerite Le Febvre, héritière de défunt noble homme maître René Le Febvre, sieur de Marolles, héritière en partie de feu noble homme maître Pierre Valles, sieur d'Esmanville. — Paiements à Anne Vauchelle, broderesse; — à Etienne Desplanches, « pour le tableau qu'il a entreprins faire et placer au maître-autel avec 2 histoires estans aux 2 costés, prix 800 livres avec un poinçon de vin; — à Guillaume Michel, peintre, pour blanchir la dite église, tant hault que bas, briqueter en peinture les voûtes avec les corniches et dessous des lampes, 150 livres; — à Charles Albitte, maçon, qui démonta les 3 images du Dieu battu, de N.-D. et de saint Servais et mit des pierres sous les huissets des carolles du chœur; » — à Nicolas Bardin, menuisier; — à Jehan Levesque, organiste, 70 livres par an; — à Le Pilleur, qui dora le tableau; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Pain bénit du jour de Pâques, 100 sous. — On donne à un homme 10 sous par mois « pour mettre ordre avant l'église que les pauvres ne mendient durant la grand'messe. » — On démonte et on remonte l'image de la Trinité. — On donne 70 sous au *housseur* de N.-D. pour avoir *houssé* l'église, tant haut que bas. — On apporte de N.-D. une établie de bois à mettre sur le maître-autel pour l'Oratoire. — Le clerc de la paroisse donnera l'état de ceux qui possèdent des bancs de femmes. — Les Trésoriers pourront se dispenser de tendre à la saint Laurent, en payant 20 écus qui seront employés à la tapisserie pour la décoration de l'église, et non à un autre usage. — 1588, 28 inhumations. — Inhumation de M. Heudiart, conseiller. — Paiement à Etienne Desplanches, imaginier; — à Charles Albitte, maçon, qui met une grande pierre sous la chaire neuve; — à Nicolas Bardin, menuisier, qui fit la dite chaire (la Fabrique paya pour sa part 6 livres); — à Jehan Levesque, organiste; — à Le Pilleur, peintre, qui revernit les tableaux des chapelles; — à Jehan Michel, autre peintre, qui accoûtra de fleurs de lis d'or 2 rideaux devant les tableaux du maître-autel, avec enrichissements à la devanture du chœur et des piliers. — Mention de Jehan Gouppil, imprimeur, à qui l'on fieffa, le 14 juin 1587, la maison de la Maresquerie; — de défunt André Du Breuil, médecin; — de maître Tenneguy Bazire, sieur du Mesnil, avocat du Roi au bailliage. — 1589, 39 inhumations. — Inhumations de MM. de Brecy et d'Outreleau, hommes d'armes de M. de Fontaine-Martel; — de M. de Neufbosc, conseiller; — de M. le président d'Etainnemare; — de M. Gosselin; — de la belle-mère de la Piéponne, sage-femme; — de Michel Le Roux, joueur d'instruments. — Paiements à Guillaume Gibert, chasublier; — à Charles Albitte, maçon; — à Austin, orfèvre; — à Jean Michel, peintre; — aux religieux capucins pour avoir fait les prédications à la *dernière Oratoire*, 4 livres. — Etienne Sanson, curé. — Pierre Davoult, curé du Vertbois, chapelain et clerc matriculier de Saint-Laurent. — Nicolas Lermette, sieur de Bretteville, et Romain Dufour, avocats, conseillers en la vicomté de Rouen. — 1590, « cueilli durant l'Oratoire envoyé par MM. les grands vicaires, le dimanche 3 février, 29 livres. » — 30 inhumations. — Inhumation de la veuve de M. de Neufbosc; — de madame de la *Croche* (hôtellerie de la *Crosse*); — du curé de Biville; — de M. Février, conseiller à la Table de Marbre, — de M. Le Lièvre, chanoine de Lisieux; — de madame la *maîtresse*, veuve de M. Le Gay, maître des ouvrages de la Ville; — de madame Marguerite Briselet, mère de M. Corneille, Trésorier. — Bancs à la veuve de M. de Bornes; — à M. de Dampmartin, espagnol. — Paiements à Charles Albitte, maçon; — à Jehan Levesque, organiste. — Mention d'Anne Martin, veuve de Jehan Péricard, procureur général au Parlement. — 1591, 54 inhumations. — Inhumations d'un soldat, prisonnier chez M. de Longchamp; — du sieur du Noyer, beau-père de M. de Montaigu, conseiller; — de M. de Monthérault; — de Jehan Nepveu, curé de Croisy; — de 2 enfants de Nicolas Lestiboudoys dit Bardin, menuisier; le père ne paie rien, mais promet de travailler pour l'église;

— de 2 enfants du capitaine Deshays. — Inhumation, à Notre-Dame de la Ronde, de la veuve de M. Hédiard, conseiller. — Legs de 10 écus par Anne Guillard, veuve de Charles de Bornes, qui avait voulu être enterrée à Saint-Maclou. — 100 livres payées au curé, en considération de ce qu'il fournissait le luminaire du grand autel, les dimanches et fêtes. — Régales empruntées pour en jouer le jour de saint Laurent, au lieu des orgues. — Le clerc matriculier, qui fournissait le vin pour la communion de la semaine sainte et du jour de Pâques, remontre qu'il ne pouvait plus accepter cette charge, parce que le vin était monté à 15 ou 16 sous le pot; le curé se croit exempt de cette charge. M. du Héron, président à la Cour des Aides, offre libéralement 10 pots de vin pour être employés à la communion. — M. Jacques Le Chandelier, sieur de Canteloup, conseiller au Parlement, qui était le plus ancien des Trésoriers, conteste à l'archidiacre, M. de Mouchy, conseiller au Parlement, le droit d'approuver les comptes de la Fabrique, « parce que c'était chose temporelle, et qu'une paroisse comme Saint-Laurent ne pouvait être assimilée à une paroisse des champs. » — M. de Mouchy signa cependant le compte de l'année suivante, 26 juillet 1592. — 1592, 59 inhumations. — Inhumations de M. Nicolas Duval, chirurgien; — de M. Morin, avocat. — Paiement à M. Hébert pour avoir fait les sermons durant l'Oratoire, 9 livres. — On refait et repave la fosse où l'on avait mis la vaisselle d'argent de l'église. — Pour le gros pain bénit de Pâques, 30 sous. — Mentions des autels de saint Jacques et de sainte Marguerite. — 1593, 18 inhumations. — Paiements à Guillaume Tourmente, maçon ; — à Claude Austin, orfèvre. — 1594, 23 inhumations. — Payé pour le vin de la sainte communion, 6 livres. — Mention de noble homme Jehan de Croismare, sieur de Moulineaux. — 1595, 33 inhumations. — Inhumation, à Notre-Dame de la Ronde, du capitaine Jouenne. — 1596, 29 inhumations. — Inhumation de Pierre Abraham. — Achat de messes d'Orlande en musique, 111 sous ; — de magnificats et de motets, du même, 6 livres 9 sous. — Pour les *armaries* à l'occasion de la venue du Roi et du Légat, 6 livres 10 sous. — 1597, 22 inhumations. — Inhumation de M. Gosseaulme, curé de Saint-Amand, 60 sous. — Paiements à Claude Austin, orfèvre. — Achat de bouleau pour la fête du Saint-Sacrement, 15 sous ; de fleurs, 32 sous 6 deniers. — Cotisation pour fournir des ornements au prêtre de la santé, 38 sous. — 1598, 20 inhumations. — Inhumations du fils de M. Vastel, avocat ; — de Thomas Grisel, 50 sous. — Paiements à Jacques Laurent, brodeur ; — à Martin Le Mesguissier, libraire ; relie le livre des comptes ; — à Jehan et Pierre Dumont, maçons ; — à Claude Austin, orfèvre ; — à Jehan Bezoche, vitrier. — A un sculpteur, pour avoir « espoudré et nettoyé le pupitre, 42 livres ; — pour avoir fait des carolles de pierre au dit pupitre, 24 écus. » — 1599, 16 inhumations. — Inhumation d'Antoine de Boislevesque, sieur d'Epreville ; — de l'enfant de M. de Reuville ; — de M. Parmentier, avocat. — Linge cueilli par la paroisse, 49 livres 11 sous. — Mention d'un legs de 30 livres fait par défunt M. Gilles de Genouville, avocat au siège présidial de Rouen.

G. 6803. (Registre.) — In-folio, 467 feuillets, papier, relié en ais, avec vélin gauffré ; fermoirs enlevés.

1600-1630. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jehan Estienne, 1600 ; — Nicolas Vaignon, procureur au bailliage et vicomté, 1601 ; — Jehan Bigot, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen, 1602 ; — François Le Parmentier, 1603 ; — Michel Le Nepveu, 1604 ; — Barthélemy Hallé, sieur du Thuyt, maître des Requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, 1605 ; — Nicolas Laigle, 1606 ; — Jean Dijon, avocat en la cour, 1607 ; — Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides de Normandie, 1608 ; — Raoulin Dumonstier, 1609 ; — Adrien Le Tellier, procureur en la cour, 1610 ; — Jacques de Boyvin, écuyer, sieur de Bonnetot, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1611 ; — David Doublet, trésorier des Etats de Normandie, 1612 ; — Nicolas Lermette, avocat, 1613 ; — Gilles Anzerey, écuyer, sieur de Courvaudon, président au Parlement, 1614 ; — Charles Semen, procureur en la Chambre des Comptes, 1615 ; — Jehan de Bierville, écuyer, sieur du lieu, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1616 ; — Louis Cavelier, sieur de Beuzemesnil, conseiller en la Cour des Aides, 1617 ; — Adrien Bradechal, procureur au Parlement, 1618 ; — François Louvel, écuyer, sieur de Janville, conseiller secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie de Normandie, 1619 ; — Pierre Le Febvre, écuyer, sieur d'Ectot et d'Isneauville, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1620 ; — Nicolas Hémery, procureur en la cour de Parlement, 1621 ; — Jean-Baptiste Langlois, sieur du Manoir-Plichon, greffier général des Etats de Normandie, 1622 ; — Jacques Piperey, écuyer, sieur de Marles et de Monthérault, général provincial des Monnaies en Normandie, 1623 ; — Mathurin

Pollin, procureur au Parlement, 1624; — Jacques Coterel, sieur de La Jurie, avocat au Parlement, conseiller maître des Requêtes de la Reine mère, l'un des 24 du Conseil de la Ville, 1625; — le même, pour Claude Le Roux, chevalier, sieur de Saint-Aubin, président au Parlement, 1626; — Fernandes de Palme Carrille, 1627; — Charles Baudry, conseiller au Parlement, 1628; — Jacques Crespin, tabellion royal à Rouen, 1629; — Guillaume Cahart, 1630. — 1600, 23 inhumations. — Inhumation de M. de Boscraoul; — du président du Héron; — de M. de Monthérault; de MM. Bazire, d'Arquency, Regnard; — du fils de M. de la Guerinière. — A maître Pierre Davoult, pour enseigner à chanter aux petits clercs, 12 livres. — Paiements à Pierre Berard, maçon; — à Jehan Bezoche, vitrier; refit une vitre que les grands vents avaient endommagée; — à Henri Loyer, serrurier; — à Claude Austin, orfèvre; — à Michel Le Poulletier, menuisier. — 1601, 31 inhumations. — Inhumation du sieur de Villeneuve. — « Receu du porteur du pain bénit, 10 sous 7 deniers qu'il a dict avoir cueillis pour des paouvres passans, qui ne sont depuis revenus; — de la demoiselle de Buron pour lui avoir presté un drap de corps, 7 sous 6 deniers. » — Paiements à Pierre Dumont et Jehan Alexandre, maçons; — à Jehan Loyer, serrurier; — à Claude Austin, orfèvre. — Achat d'ardoise d'Angleterre, à raison de 10 livres le millier. — 1602, 35 inhumations. — Inhumations de Jacques Bertin, menuisier; — de M. de Bauquemare, sieur de Semilly; — de la fille du Sage, du métier de fondeur. — Paiements à Richard Peley, brodeur; — à Jehan Bezoche, vitrier; met des pièces de verre peintes et des pièces blanches. — Livre de musique, augmenté de la messe *d'Orlande*. — 1603, 26 inhumations. — Inhumations de M. de Saint-Just; — de M. de Bonnetot; — de la femme de Henri Loyer, serrurier; ce dernier abandonne à la Fabrique, comme paiement, ce qui lui était dû pour besogne de son métier. — 1604, 18 inhumations. — Reçu de Vincent Lynant, charpentier, pour avoir occupé le cimetière plus de 3 semaines, 50 sous. — Paiements à Philippe Le Peley, brodeur; — à Henri Loyer, serrurier; — à Jehan Bezoche, vitrier, pour avoir, la veille de la saint Laurent, levé 10 panneaux de verre et les avoir remis après la fête; — à Jean Crevel, libraire, pour vente de 2 missels, 13 livres. — 1605, 33 inhumations. — Inhumations de Mlle de Saint-Just; — de M. de Janville, — de M. Honoret; — du capitaine Caumont; — de M. de Frontebosc. — Paiements à Nicolas Lestiboudoys, menuisier. — 1606, 30 inhumations. — Inhumations de M. le lieutenant criminel; — de Briseval, vitrier; — du président de Courvaudon. — Paiements à Graventerre, Loys Cler et Michel Le Poulletier, menuisiers. — 1607, « reçu d'un surnommé Laigle, menuisier, pour la permission à lui donnée de mettre quelque bois au cimetière, 20 sous. » — 32 inhumations. — Inhumation d'un des fils de Martin-Guillaume Hallay; — d'un personnage décédé en la maison où pend pour enseigne *le Tonneau rouge;* — du fils de Nicolas Gravé; — d'un faiseur de vertugadines; — de M. de la Berquière; — de la femme de M. Baudry, conseiller en la cour; — de la femme de M. Asselin, avocat; — d'un des enfants de M. du Gênetay, conseiller en la cour; — du fils de Chefdeville, armurier. — Paiements à Lestiboudoys, menuisier, pour avoir raccoûtré les anges du tableau du chœur avec l'encastillement du bas de l'autel, et pour avoir fait 2 grandes portes avec leurs châssis dormants, pour fermer le chœur, 130 livres; — à Guillaume Bontemps, orfèvre. — 1607, 3 inhumations. - Inhumations d'un carrossier; — de l'enfant de M. Jouyse, médecin. — Paiement à Nicolas Lestiboudoys. — 1608, 40 inhumations. — Inhumations de Chefdeville, armurier; — de M. le lieutenant d'Auberville; — de M. de Crémonville. — Paiements à Pierre Dumont, maçon; — « à Nicolas Abraham, sculpteur, pour avoir fait 4 piliers de pierre pour parfaire la clôture du chœur, 15 livres; — au même, pour avoir fait ung petit ymage de pierre de saint Laurent, pour servir de modèle à l'orfèvre pour faire l'ymage d'argent, 60 sous; — à Nicolas Bardin, pour avoir travaillé aux portes du chœur et à l'escariture du maître autel, 16 sous; » — à Richard Le Pelé, brodeur; — « à Guillaume Bontemps, orfèvre, pour avoir refaict 4 esles neufves aulx anges de la piramide du custode servant au Sainct Sacrement et racoustré le relicquaire saint Laurent et faict ung ymage saint Laurent tenant ungne relicque de la sainte Croix de Nostre Seigneur, tant en argent que doreures et fassons, 255 livres 16 sous. » — 1610, « pour la permission d'un marchepied posé près les fonts pour la femme d'Estienne Robert, taneur, 20 sous; — de noble homme Pierre Colombel, pour un banc qui a esté baillé à sa femme, 19 livres 4 sous. » — 20 inhumations. — Paiements à Louis Petit, maître peintre à Rouen, pour avoir baillé 14 armoiries pour le service du Roi, 7 livres 20 sous; — à Manassès Despréaux, imprimeur, pour avoir imprimé les pardons qui ont esté envoyés par notre saint père le pape, 7 livres. — Pour un missel de parchemin à servir à l'église, 7 livres. — Autres paiements à Hilaire Loyer, serrurier;

— à Louis Clair, maître menuisier. — 1611, 31 inhumations. — Pour un manuel tout neuf, 35 sous. — 1612, 27 inhumations. — Inhumations de Loyer, serrurier ; — de Guillebert, menuisier ; — de M. Corneille. — Paiements à Michel Le Paisant, serrurier ; — à Jehan Bezoche, vitrier ; — à Bontemps, orfèvre. — 1613, reçu des membres de l'Association de saint Laurent, pour la sonnerie de leurs messes. — 35 inhumations. — Décès de M. de Couronne, président en la Chambre des Comptes. — Inhumation de M. le président du Héron. — Paiements à Pierre Dumont et Jehan Le Gay, maçons ; — à Nicolas Lestiboudoys, maître menuisier, pour le fût des orgues, 380 livres ; — à Crespin Carlier, facteur d'orgues, demeurant en cette paroisse, 800 livres, 1,300 livres. — 1614, 35 inhumations. — Inhumation d'Octovian Bigot, sieur d'Esteville. — Paiements à Nicolas Bardin, pour les orgues, 323 livres ; — au même, pour la chaire à prêcher, 30 livres ; — pour la ferrure de la dite chaire, 6 livres ; — à Pelé, brodeur, pour la courtine de la chaire, 100 sous 6 deniers ; — à Carlier, facteur d'orgues, pour le reste de son marché, 500 livres. — On donne au président de Courvaudon décharge de 25 écus pour la tente du jour de saint Laurent, moyennant sa promesse de faire faire un tabernacle pour mettre sur l'autel. — Le même et le sieur de Barville promettent de donner chacun une pièce de tapisserie de l'histoire et vie de Mr saint Laurent pour tendre au chœur. — Nul ne pourra être excusé de la charge de Trésorier pour quelque somme qu'il veuille offrir, sinon que son excuse soit trouvée juste et raisonnable par l'assemblée du jour de Pâques. — 1615, 33 inhumations. — Paiements à Nicolas Lestiboudoys dit Bardin, menuisier ; — à Pasquet, peintre, — à Jean Congnefort et Michel Paisant, serruriers ; — à Guillaume Bontemps, orfèvre. — « Pour une livre et ung soleil à servir à l'Oratoire, 30 sols, et pour 2 armoiries à servir à l'Entrée de Monseigneur l'archevesque, 62 sous. » — « Frais extraordinaires pour l'Oratoire des 40 heures, ordonné par Monseigneur l'archevesque estre en la dicte église au mois de novembre 1615. » — 1616, 38 inhumations. — Inhumations de M. Dijon ; — de madame du Thuit-Hallé. — Pierre Levesque, organiste aux gages de 100 livres par an ; joue aux fêtes solennelles, tous les dimanches et fêtes, au salut de 5 heures de relevée. — Paiements à Nicolas Bardin, menuisier, pour un encastillement à l'entour du maître autel, 24 livres ; — à Albert De Moy, orfèvre ; — à Michel Paisant, maître serrurier ; — à Pierre Dumont, maçon ; démonte 12 à 15 pyramides qui menaçaient ruine, et en raffermit 24. — 1617, 42 inhumations. — Inhumations de la femme de Guillaume Arondel ; — de l'enfant de Robert de Saint-Amand ; — de Pierre Chefdeville, armurier. — Honnêteté faite pour le baron de Mesdavid, 10 livres. — A Pierre Jourdain, pour avoir sonné durant l'année 12 sermons, 40 sous. — Marché fait, le 12 décembre 1612, avec Michel Lourdel, maître sculpteur à Rouen, pour la façon d'un tabernacle, à mettre sur le maître autel ; Lourdel prend, pour 300 livres, le tableau qui est sur le maître autel, et, de plus, il lui sera payé 700 livres. — 1618, 33 inhumations. — Paiements à Pierre Dumont et Mathurin Caré, maçons ; — à Nicolas Bardin, menuisier ; — à Lourdel, sculpteur ; — à De Moy, orfèvre ; — à la veuve Gaudin, chasublière. — 1619, 24 inhumations. — Inhumation de M. du Bosc-Drouard. — Paiements à Michel Lourdel ; — à Pasquet Bucquet, peintre, pour avoir travaillé de son métier aux 2 tableaux du chœur aux côtés du tabernacle, aux 2 images de saint Laurent et saint Antoine, chapiteaux et embassements. — 1620, 16 inhumations. — 1621, 17 inhumations. — Inhumations d'enfants de M. de Cahagnes, avocat ; de M. De La Faye, avocat ; — de M. Doublet. — Banc accordé à la femme de M. Langlois, greffier des Etats ; — à la femme de M. de Lemperière, médecin. — Paiements à Nicolas Dufour, tourneur, et Martin Le Poulletier, menuisier, pour avoir clos de menuiserie tournée la montée du *pipitre*, 75 livres ; — à Pasquet, peintre, pour avoir doré le bâton de la bannière, 60 sous. — A l'officier de M. l'official, pour 8 années de ses droits, en faisant la visite, au prix de 8 sous par an. — Pour la sonnerie des funérailles de M. Doublet, 60 sous. — 1622, 95 inhumations. — Inhumation de madame Corneille. — Pour la sonnerie des funérailles de la dite dame, dépensé 60 sous. — 1623, 23 inhumations. — Inhumations du maître d'hôtel de M. de Courvaudon ; — de Geneviève De Préaux. — Paiements à Michel Michel, peintre ; — à Nicolas Bardin, menuisier. — Pour un missel, 9 livres 10 sous. — Pour un supplément, 35 sous ; — pour un processionnaire, 50 sous. — 1624, 42 inhumations. — Inhumation de dame Grisel. — Paiement à Corberan, menuisier. — 1625, 28 inhumations. — Inhumations de Jean Doublet ; — du lieutenant Bigot ; — d'un petit écolier nommé De Caux. — Paiements à Richard Le Pelé, maître brodeur ; — à Isaac Guerente et Le Marchand, orfèvres ; — à Pasquet Bucquet, peintre-sculpteur. — 1626, inhumations de Fernande Fernandez ; — du fils de Pierre Tiron, menuisier ; — du fils de M. Cahagnes, avocat ; — de la fille de M. Corneille, conseiller ; — de Martin Ve-

reul, vitrier ; — de madame Juger. — Paiements à Michel Lourdel, pour la façon de l'image du crucifix ; — à Guerente, orfèvre ; — à Leonet Hubert, fondeur ; — à Guillaume De La Croix, maçon. — 1627, 29 inhumations. — Inhumations de M. De La Pierre, homme de M. du Taillis, de Rouen, homicidé ; — de Michel Paisant, serrurier ; — du régent des enfants de M. le président de Courvaudon. — Paiements à Guillaume De La Croix, maçon ; — à Méquignon, menuisier. — 1628, 34 inhumations. — Inhumations de Charles Bigot, conseiller en la cour ; — de Jean Sevray, religieux de Cormeilles ; — de Charles de Croismare, sieur de Saint-Just ; — de Pierre Thyrouin, menuisier. — Paiements à Guillaume De La Croix, maçon ; — à Nicolas Du Fay, serrurier. — 1629, 23 inhumations. — Inhumations de M. Jacob Le Roux, sieur de Touffreville, conseiller en la cour ; — de M. de Franquetot ; — de la petite-fille de M. Corneille, conseiller ; — de Marie Godart, femme de M. Damiens, conseiller. — Paiements à Nicolas Du Fay, serrurier ; — à Charles Corberen, menuisier. — 1630, 27 inhumations. — Inhumation de Mlle de Brétigny, à Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — de la fille de M. Paullin, oonseiller au bailliage ; — de M. Damiens (aux Cordeliers). — Paiement à Jehan Bezoche, vitrier. — 1631, 46 inhumations. — Paiements à Guillaume Levesque, organiste ; — à Pierre Dumont maçon ; — à Crespin Carlier, facteur d'orgues ; — à Charles Corberen, menuisier ; — à Nicole Du Fay, serrurier ; — à Philippe Le Pelé, brodeur.

G. 6804. (Registre.) — In-folio, 472 feuillets, papier.

1632-1651. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Jehan Bigot, sieur de Sommesnil, conseiller en la Cour des Aides, 1632 ; — Pierre Colombel, conseiller du Roi au présidial de Rouen, 1633 ; — Pierre Duhamel, marchand tanneur, 1634 ; — François Le Parmentier, lieutenant particulier honoraire au bailliage et présidial de Rouen, 1635 ; — Thomas Le Febvre, écuyer, sieur du Grand-Hamel, avocat au Parlement, ci-devant lieutenant de l'Amirauté, au siège général de la Table de Marbre, 1636 ; — Jacques Abraham, 1637 ; — Pierre Damiens, conseiller au Parlement, 1638 ; — Georges Alorge, sieur de Sayneville, 1639 ; — Cardin Bourrache, 1640 ; — Jean de Saint-Ouen, sieur d'Ernemont, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1641 ; — Nicolas Deschamps, écuyer, sieur de la Londe, 1642 ; — Sébastien Le Sauvage, procureur commun au bailliage, 1643 ; — Alexandre Bigot, président au Parlement, 1644 ; — Jehan Du Croq, écuyer, sieur de Pancheville, avocat en la cour de Parlement, 1645 ; — Pierre Maubert, 1646 ; — Lanfranc Bouchart, vicomte de Blosseville, conseiller du Roi en ses Conseils, 1647 ; — Jehan-Paul Paullin, conseiller au Présidial, doyen des conseillers du dit siège ; — Charles Le Myre, 1649 ; — Robert de Franquetot, président au Parlement, 1650 ; — Nicolas Febvrier, substitut du procureur général au Parlement de Rouen, et avocat au dit lieu, 1651 ; — Romain Hellye, 1652. — 1632, 34 inhumations. — Inhumations à Bonsecours, de M. Jouysse, médecin ; — du fils de M. de Monthérault ; — de la fille de M. de Brétigny, portée à Saint-Etienne-des-Tonneliers ; — de Claude Le Roux, sieur de Saint-Aubin, président en la Cour, 4 décembre. — Paiements à Philippe Le Pelé, brodeur ; — à Dyvetain *(sic)*, Pierre et Pierre Dumont, père et fils, maçons ; — à Charles Corberen, menuisier ; — à Guillaume Levesque, organiste ; gages, 120 livres ; — à Nicolas Du Fay, serrurier, — à Daubin, tapissier, pour travaux de son métier à la chaire de l'église. — Achat d'un *toufflier*, de 10 douzaines et demie de bouquets pour la fête du Saint-Sacrement, à 5 sous la douzaine. — Pour le papier du présent livre de compte, 6 livres ; à celui qui l'a réglé, 26 sous ; au relieur, 50 sous ; pour l'avoir ferré, 20 sous ; pour la peau de basane employée à la couverture, 9 sous. — 1633, 37 inhumations. — Inhumation de Jeanne Dupont, veuve de feu Me Charles Bigot, conseiller en la cour, le 22 janvier 1634. — Paiement à Philippe Aprest, pour fermoirs mis aux grands livres de chant, 10 livres 10 sous. — Prix d'un psautier, 34 sous. — Marché avec Martin De la Londe, horloger, demeurant à Fauville, pour fabrication d'une horloge dont le cadran fut visité par le peintre Samuel Allain, et dont les tinterelles furent placées au haut de la tour ; 2 petites cloches sonnant les demi-heures, fournies par le fondeur Juppin ; total de la dépense, 820 livres 18 sous. — Mention de François Asselin, lieutenant à la Table de Marbre, arrière-neveu de Thomas Asselin, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, chapelain de Saint-Laurent ; — de Marie Cavelier, veuve de Claude Le Roux, président au Parlement ; — de feu Claude Emo, garde royal en la Monnaie. — 1634, 36 inhumations. — Inhumation de la femme de Jérôme Grébauval, le 29 avril, 60 sous. — Sonnerie de l'inhumation de M. de Brétigny, prêtre, 6 livres. — Paiements à Jehan Annette, brodeur, pour avoir raccommodé des tableaux de broderie au maître autel ; — à Michel,

peintre, pour avoir repeint le poile; — à Richard Du Fay, serrurier; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Procès avec l'horloger; on s'adresse à Agabus Maurry, procureur au Parlement, et à l'avocat Dehors. — 1635, 35 inhumations. — Inhumations de la fille de M. Maurry; — de la veuve de Jehan Bezoche, vitrier. — Paiements à Dumont père et fils, maçons; — à Jean Méquignon et Jacques Tirouin, menuisiers; — à Guerente, orfèvre; — à Jean Remond, prêtre, chapelain à Notre-Dame de Rouen, pour la musique de la fête saint Laurent. — Procès contre l'horloger, porté au Parlement. — 1636, 35 inhumations. — Inhumation, le 17 septembre 1636, de Jean Lermette, Elu; — le dernier mars 1637, de Jean de Bouafles, chirurgien. — Paiements à M. Hellot, libraire, pour reliure; — à Laurent Maurry, imprimeur, pour impression des indulgences de saint Laurent; — à Pierre Le Marchant, orfèvre; — à M. Ruelle, prêtre, musicien, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1637, 28 inhumations. — Inhumation de noble homme Richard Corneille, 100 sous; — du fils de M. de Monthérault. — Paiements à Jacques Tirouin, menuisier; — à Guillaume Abraham, peintre sculpteur, 100 sous, pour la façon d'une gargouille de pierre servant de goutière sur la sacristie de Saint-Laurent; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Maître maçon payé à raison de 18 sous par jour. — 1638, 47 inhumations. — Inhumation, le 4 juin 1638, de Louis Pradon, fils de M. d'Arnouville. — Bénitier prêté pour les inhumations, pour chaque fois, 20 sous. — Paiements à Jacques Ruault, libraire, pour reliure; — à Benjamin Dyvetot et César Chaussée, maçons; — à Tyrouin, menuisier; — à Pierre Le Marchant, orfèvre; — à Jehan Bezoche, vitrier. — Travaux à la tour, après visite de Noël Dyvetot, maçon; croix posée sur la tour; coq de cuivre fourni par Nicolas Le Prieur, dinand; peint et doré par Jehan Le Pilleur. — Main de papier, 6 sous. — 1639, 52 inhumations. — Paiements à Thomas Nepveu, bibelotier, pour avoir fait 200 de méreaux à servir au *salve* de M. Coterel, 42 sous; — à Guillaume Guerente, orfèvre, pour un ciboire d'argent, 340 livres; sur cette somme, 300 livres provenant d'un don de M. de Lemperière, médecin; — à Jean Bardin, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1640, 40 inhumations. — Inhumation, le 27 janvier, de Madeleine Le Prevost, femme de M. de Lemperière, médecin. — Paiements à Philippe Le Peley, brodeur; — à Jacques Thirouin, menuisier; — à Henri Cavelier, marchand mercier grossier; damas vert pour 99 livres 7 sous; — à maître Denis, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête saint Laurent. — 1641, 27 inhumations. — 1642, 39 inhumations. — Inhumations, le 26 avril, de François Le Parmentier, lieutenant particulier honoraire au bailliage; — le 20 juin, de Pierre Michel, menuisier. — Paiements à Jacques Cappelle, maçon, pour avoir raccommodé une des arcades de la vitre de la Résurrection de Lazare; — à Guillaume Levesque, organiste; — à Antoine Denis, prêtre, musicien à Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1643, 38 inhumations. — Inhumations, le 5 avril, de M. Jehan de Lemperière; — le 2 septembre, de Marie Le Cerf, femme de Michel Michel, peintre. — Paiement à Noël Retour, maçon. — 1644, 49 inhumations. — Inhumations, à Saint-Patrice, le 12 janvier, de Jacques de Fry; — à Saint-Pierre-du-Châtel, le 22 janvier, de Madame de la Haye Saint-Victor, belle-mère de M. de Tourville-Dandasne, conseiller au Parlement. — Paiement à M. Le Boullenger, maître des enfants de chœur de la cathédrale, pour la musique de la veille et de la fête saint Laurent, 18 livres. — 1645, 49 inhumations. — Inhumations, le 25 janvier, de Nicolas Du Resnel, écuyer; — le 22 octobre, de la fille de Jean Bezoche, vitrier. — Paiements à Jacques Thirouin, menuisier; — à Jehan Bezoche, vitrier; — à Antoine Denis, prêtre, maître de la musique de Saint-Maclou, pour la musique de la fête de saint Laurent, 18 livres. — 1646, 39 inhumations. — Inhumation aux Carmélites, le 9 février, de maître Philebert Compaignol, prêtre, décédé au logis de M. de Brétigny. — Paiements à Pierre Le Messier, maître brodeur, pour avoir rebrodé un grand panneau d'autel où est le trépassement de la Vierge; — à Jacques Thirouin et Guillaume Le Roux, menuisiers; — à Guillaume Levesque, organiste; — à Jehan Bezoche, vitrier. — 1647, 26 inhumations. — Inhumation, le 8 février, de Pierre Daussy, prêtre, aumônier de l'abbé de Saint-Wandrille; — le 20 février, de Monsieur maître Jacques de Boivin, sieur de Bonnetot, conseiller en la cour; — le 17, de Mr Me Antoine de Caradas, sieur du Héron, conseiller en la cour. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur; — à Noël Retour, maçon; — à Jean Yon, menuisier; — à Michel Michel, peintre, pour avoir doré les 10 couronnes de fer blanc. — 1648, 32 inhumations. — Inhumation, le 13 janvier, dans le chœur, sous l'image de saint Etienne, de M. Adrien Bradechal, procureur. — Paiements à Noël Retour, maçon; — à Roger Bezoche, vitrier, pour avoir fait un panneau de verre neuf, peint et coloré de

5 pieds à une grande vitre; — à Louis Retour, maître peintre sculpteur, pour avoir réparé et replacé, au grand portail, les images de saint Sébastien et de sainte Marguerite (tête refaite en plâtre); pour avoir fait une figure en pierre de saint Laurent, qui fut posée dans une niche sur la porte de la rue de l'Ecureuil, 60 sous. — 1649, 44 inhumations. — Inhumations, le 16 février, de Jacques Davoult, curé de Belbeuf; — le 10 mars, en la chapelle de Saint-Roch, de Guillaume Levesque, organiste de l'église. — Mention du reliquaire de la côte de saint Laurent; — de Thomas Mustel, écuyer, seigneur et patron de Vassonville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, représentant le sieur du Grippon, héritier en partie de Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville. – Etat de l'argenterie dressé par Guillaume Guerente, marchand orfèvre, paroisse Saint-Etienne la grande Eglise, 13 septembre 1649 : « Une grande croix d'argent poisant 13 marcs 5 onces, comprins le bois qui est dedans, la dite croix ayant trois fleurons, la branche d'icelle dentelée de vigne, un crucifix, 4 anges du costé du crucifix qui portent les mistères de la Passion, la lanterne enrichie de 6 figues (?) dorez, et, à l'autre costé, N. D. de Pitié avec 4 animaux représentant les 4 évangélistes. — Un grand soleil vermeil doré servant à porter le Saint Sacrement porté par deux anges, le comble soutenu sur 6 piliers au pied duquel est de l'escripture taillée à jour, où est escript : *Ave verum*, au haut duquel comble est une croix vermeil doré. — Grand ciboire vermeil doré ciselé, au pied duquel est l'histoire de Melchisédech, à la coupe la Cène, et au couverteur la manne du ciel. » — 1650, 72 inhumations. — Inhumations, en mai, de Barbe Groulart, veuve de Jean Bigot, sieur de Sommesnil; — le 17 mai, de René Dehors, curé de Saint-Laurent; — le 11 août, de Marie Quien, veuve de Martin Vereul, vitrier; — de l'enfant de M. Mareste, avocat à la Cour des Aides. — Paiements à Noël Retour, maçon; — à Georges Levesque, organiste, 100 livres. — 1651, 29 inhumations. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur; — à Jehan Yon, menuisier. — 1652, 55 inhumations. — Inhumations, le 26 janvier, de Guillaume Hellot, prêtre, clerc de la paroisse; — le 28 août, de Jean Minedorge, vitrier. — Paiements à Pierre Le Messier, brodeur; — à Nicolas Hédou, maçon; — à Guillaume Briseval, Jehan Méquignon, Jehan Yon, menuisiers; — à Guillaume Guerente, orfèvre; — à Georges Levesque, organiste; — à Charles Bellamy et Nicolas Du Fay, serruriers; — à Roger Bezoche, vitrier. — Chaire faite par Etienne Cluppetit, maître menuisier, et par Etienne de Neville, maître sculpteur; celui-ci reçoit, pour son travail, 41 livres 10 sous. — Pierre Le Clerc, maître serrurier y travaille de son métier. — Thomas Nepveu, bibelotier, fournit 500 méreaux. — Pain à chanter fait par un maître pâtissier oublaier. — Antoine Mercier, curé de Saint-Laurent. — Tous ces comptes sont de la main de maître Pierre Pigeon, dont on reconnaît l'écriture à l'article précédent et dans nombre de registres des autres paroisses de Rouen.

G. 6806. (Registre.) — In-folio, 709 feuillets, papier.

1653-1675. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Adrien Secart, seigneur d'Auzouville, Saint-Arnoult, conseiller au Parlement, 1653; — Etienne Trevet, conseiller au siège présidial, 1654; — Julien Crevier, 1655; — Louis Du Moncel, sieur de Louraille, conseiller au Parlement, président aux Requêtes, 1656; — Jehan Le Cloustier, sieur de Marey, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, capitaine des bourgeois de la ville de Rouen, 1657; — François Symon, premier huissier en la Cour des Aides, 1658; — Antoine de Mareste, châtelain et patron d'Alge et de Douxmesnil, avocat général en la Cour des Aides, 1659; — Charles Lermette, receveur payeur des gages du Parlement, 1660; — Nicolas Maubert, tabellion royal, 1661; — Jacques Godart, sieur de Belbeuf, conseiller au Parlement, 1662; — Guillaume Auvray, auditeur des Comptes, 1663; — Nicolas Chenevas, 1664; — Jacques Cavelier, sieur de Maucomble, Trésorier de France en la Généralité de Rouen, 1665; — Nicolas Godescar, 1666; — Jean Simon, 1667; — Nicolas Bihorel, conseiller en la Chambre des Comptes, 1668; — Jean Brindeau, 1669; — Toussaint Bourache, 1670; — Louis Pottier, prêtre, clerc de la paroisse, 1671; — Jean Musnier, avocat et banquier en cour de Rome, 1672; — Jacques Davoult, procureur au bailliage, 1673; — Louis Voisin, sieur de Saint-Paul, conseiller au Parlement, 1674; — Pierre Berthe, huissier aux Requêtes, 1675. — Inventaires des ornements de l'église. — 1653, 68 inhumations. — Inhumations, au mois de mai, de l'enfant de M. Mareste, procureur général; — au mois de décembre, de Jean-Paul Paullin, conseiller au bailliage; — le 3 février 1654, de M. Pierre Damiens, conseiller en la Cour. — Paiements à Jacques Druault, maître libraire, imprimeur et relieur, pour avoir réglé et relié le présent livre de comptes et avoir fourni la housse dont on l'a couvert, 100 sous; — à Guillaume Foullon,

ferreur en crochets, pour y avoir mis 2 grands crochets de cuivre, 25 sous. — 1654, mention de François de Lemperière, écuyer, sieur de Montigny, conseiller échevin de Rouen, tuteur principal des enfants mineurs de feu Marc-Antoine de Lemperière, écuyer, sieur de Bénouville, son frère, l'un et l'autre héritiers de feu Me de Lemperière, docteur en médecine, leur père, et de maître Jean de Lemperière, écuyer, sieur de Beauregard, leur frère. — 39 inhumations. — Inhumations, au mois de mars, aux Carmes, de mademoiselle Angélique, demeurant au logis de M. de Biville-Baudry, conseiller à la cour; — à Saint-Ouen, au mois de mai, de Mme la présidente du Bourg-Theroude; — le 15 septembre, à Saint-Lô, de messire Lanfranc Bonchard, seigneur de Blosseville. — Paiements à Françoise Ygou, dentelière; — à Guillaume Guerente, orfèvre; — à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Nicolas Du Fay, serrurier. — 1655, 31 inhumations. — Inhumations, le 16 février, du marquis d'Assy (ou de Sassy), enterré dans un coffre de plomb, sous la tombe de M. Boullen, conseiller en la cour, dans le chœur, devant les carolles, proche de l'image de saint Antoine. — Inhumation, le 26 novembre, de M. Godeffroy, avocat. — Paiements à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Jehan Desnos, marchand orfèvre; — à Pierre Le Messier, brodeur. — 1656, 46 inhumations. — Inhumations, le 20 juin, de Le Roux, menuisier; — le 15 septembre, aux Carmes, de Me Jehan-Baptiste Labbé, sieur d'Incarville, conseiller en la Cour des Aides. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Jehan Desnos, orfèvre; — à Jehan Laurent, maître fondeur; — à Jehan Le Vieil, vitrier. — 1657, « M. Damiens, conseiller en la cour, doibt au Trésor, 10 livres de rente à Pasques, par an, pour la permission donnée à M. Damiens, vivant aussy conseiller au dit Parlement, son père, de faire construire et bastir sa chapelle, suivant qu'il est contenu au contrat de la création de la dite rente (5 septembre 1628). » — 89 inhumations de janvier 1657 au mois de mars 1658. — Inhumations, au mois de mai, de la femme de M. Le François, doreur de cuir; — au mois d'août, de l'enfant de M. Damiens, sieur de Néville, conseiller en la cour; — de l'enfant de Bimont, carrossier; — le 7 septembre, de Madeleine de Lemperière, fille de M. de Montigny; — le 15 novembre, de Guillaume Hubert, peintre. — Paiements à Jehan Le Vieil, vitrier; — à Jehan-Baptiste Le Roux, menuisier; — à Guillaume Thibault, serrurier; — à Guillaume De Sailly, maçon. — 1658, 41 inhumations. — Inhumations, en mars, d'un homme soldat, logé à la *Place royale;* — au mois d'avril, de Simon Portier, armurier près la *Crosse;* — en mai, de la femme de Robert Louvel, maître tapissier; — en juillet, d'Adrien Champion, cuisinier de M. de Trémauville, conseiller à la cour; — au mois d'octobre, de M. Jacques Pitrelé, prêtre, chapelain de la paroisse; — au mois de novembre, de Me Pierre Guiffard, écuyer, docteur en médecine; grosse sonnerie, 12 livres; — en janvier 1659, aux Carmes, de M. de Courvaudon; — en février, de l'enfant d'un poudrier. — Paiements à Thomas Tallon, marchand d'ardoises d'Angers; — à Nicole Jame, orfèvre; — à Guillaume De Sailly, maçon; — à Jehan-Baptiste Le Roux, menuisier; — à Thibault, serrurier. — 1,600 de pavé achetés pour l'église à raison de 13 livres 10 sous le cent. — A partir du compte de Mareste d'Alge, les comptes sont écrits par les divers comptables avec beaucoup moins de soin. — 1659, 32 inhumations. — Inhumations, en janvier 1660, de la sœur de M. Nourry, médecin; — en février, de la fille du sieur Corneille. — Paiements à Bezoche, vitrier; — au sieur Picart, orfèvre à Paris, pour 4 chandeliers triangle d'argent, à mettre sur l'autel, 504 livres 4 sous; — à Claude de Villers, pour travaux de restauration des orgues, 120 livres. — 1660, recette des bancs occupés par M. Deshays, avocat au Parlement, Charles Eudes, maître des *Armes de France*, Jean Simon, maître de la *Grande Botte,* Mlle Corneille, Salomon Hatteveille, avocat en la cour, Jacques De Lespine, docteur en médecine, Déry, conseiller en la cour, Georges Levesque, organiste. — 41 inhumations. — Inhumations, au mois de mai, de Timothée, fils de M. Hébert, peintre; — au mois de novembre, d'un faiseur de gelée. — Paiements à Roger Bezoche, vitrier, qui se charge de l'entretien des verrières de l'église pour 15 livres par an. — 1661, 43 inhumations. — Inhumations, en mai, de M. Agabus Maurry, procureur au Parlement; — en août, du sieur Tesson, gendre de M. Levesque, organiste; — en novembre, du sieur Corneille, sieur de Cotte-Cotte, conseiller au bailliage; — en décembre, du sieur Cavelier, prêtre habitué en l'église Saint-Herbland, demeurant sur cette paroisse Saint-Laurent; — le 19 décembre, de Nicolas Du Fay, serrurier. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Roger Bezoche, maître peintre et verrier; — à Pierre Le Messier, brodeur; — à Nicolas Graventerre, menuisier. — 1662, 55 inhumations. — Inhumations, le 16 avril, du sieur de Bonnemare-Jubert; — le 5 mai, à Saint-Eloi, de la présidente de Louraille; — le 20 août, de Maubert, tabellion. — Le 6 juillet, le corps de la marquise d'Epinay pose dans

l'église. — 1663, 45 inhumations. — Paiements à Jean Le Vieil, maître vitrier; — à Guillaume Gravois, maître maçon; — 42 inhumations. — 1665, 24 inhumations. — Inhumation de la femme de M. Morlet, avocat. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Jean Le Vieil, vitrier; — à Jacques Millets, maître maçon, pour avoir raffermi la voûte et pendants d'icelle près l'autel privilégié. — Banc occupé par M. Godescar, échevin. — 43 inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Du Jardin, 30 sous; — de la dame Foret, sans ouverture de terre, 6 livres; — de la demoiselle Morlet, 10 livres; — de M. Corneille, 10 livres.— A Maury, avocat, pour avoir plaidé, etc..., 66 sous. — 1668, 26 inhumations. — 1669, 30 inhumations. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Gosset, maçon. — 1670, banc occupé par le procureur général; d'autres par MM. de Courvaudon, du Mesnil-Costé, doyen du Parlement, de Mareste, avocat général en la Cour des Aides. — 50 inhumations. — 1671, 45 inhumations. — Inhumations, en avril, de Marie Le Pesant, veuve de M. Bigot des Parquets; — en juillet, de maître Etienne Hélie, avocat; — en septembre, de M. Le Prou, curé de la paroisse; — en janvier 1672, de Marie Corneille. — Paiement à Le Messier, brodeur. — 1672, 47 inhumations. — Inhumations, en octobre, de Monsieur maître Antoine de Mareste, avocat général à la Cour des Aides; — en février 1673, de M. de Belbeuf. — Paiements à Georges Levesque, organiste; — à Le Messier, brodeur; — à Tourny, orfèvre. — 1673, 31 inhumations ayant produit pour le Trésor avec les bout-de-l'an, 132 livres. — Inhumations, en avril, de Jacques Clerel, écuyer; — en juillet, de M. Nicolas Godescar, écuyer; — en septembre, de Louis Dumoucel, président aux Requêtes; — en janvier, de M. Nourry, docteur en médecine. — Paiement au sieur Le Mareschal, organiste, 140 livres. — 1674, paiements à Etienne Gaillart, orfèvre; — à Lallemant, libraire, pour 2 missels, 20 livres; — à Reaux (sic), relieur, 16 livres 10 sous. — 1675, banc occupé par Herouët, avocat. — 1676, bancs occupés par M. Le Gros, procureur du Roi en la vicomté; — par de Néville, sculpteur (par concession du 15 février 1677); — par Geffray, avocat. — 42 inhumations. — Paiements à Le Mareschal, organiste; — à Jean Le Vieil, vitrier; — à Du Mesnil, menuisier, pour avoir fait un confessionnal, 12 livres 10 sous; — à Tourny, orfèvre. — Curés de Saint-Laurent, de Fieux, D'Auno. — Comptes vérifiés par M. Le Cornier, vicaire général, 3 janvier 1658.

G. 6806. (Registre.) — In-folio, 480 feuillets, papier.

1677-1700. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Martin Dauno, prieur d'Arques, curé de Saint-Laurent, 1677; — Agabus Maurry, avocat au Parlement, 1678; — Richard Osmont, marchand brasseur, 1679; — Jacques Cocquerel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1680; — Claude Geuffray, avocat au Parlement, 1681; — André Delahays, 1682; — Jean-Baptiste Bulteau, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1683; — Noël Le Tavernier du Perroy, docteur en médecine, 1684; — Guillaume Hubert, 1685; — Nicolas Maubert, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, 1686; — François Thieullin, receveur de MM. du Bureau des Finances, 1687; — Pierre Chrestien, 1688; — Isaac Le Page, auditeur en la Chambre des Comptes, 1689; — Jean Boitout, 1690; — Louis Hersent, prêtre, chanoine des quinze-mares en l'église cathédrale, 1[er] chapier de Saint-Laurent, 1691; — Louis Advenel, 1692; — Guillaume Serais, 1693; — Pierre Néel, sieur de Critot, avocat au Parlement, 1694; — Claude Le Fournier de Joigny, seigneur de Launay, 1695; — M. du Mesnil-Carrille, 1696; — Nicolas Dallet, avocat en la cour de Parlement, 1697; — Alexandre Alexandre, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen, 1698; — Philippe Bouis, 1699; — Pierre Le Febvre, 1700. — A partir de 1683, les comptes ne vont plus de Pâques à Pâques, mais sont pour toute une année, de janvier à janvier. — 1677, 25 inhumations. — Inhumations à Sauqueville, de la marquise de Bacqueville; — à Saint-Nicaise de Rouen, de madame Catherine de Croismare, veuve de M. de Montigny, gouverneur de Dieppe. — « Il est à remarquer que l'obscurité qui estoit en l'église de Saint-Laurent, estant grande et causée principalement par un amas de meneaux de pierres qui empeschoient la lumière dans toute la nef, cela fit former le dessein de ruiner cet ancien ouvrage et mettre du fer dans toutes les formes de vitres en la place des dits meneaux de pierre, et afin que cela se fist sans frais pour l'église, vénérable et discrette personne M. Martin Dauno, curé de la dite paroisse, a donné 8 formes de vitres ou verre blanc, avec les barres de fer servant de travers et de montants, en deux desquelles, qui sont dans le chœur près de l'autel, sont apposées les armes de messire Ferdinand de Neufville de Villeroy, évesque de Chartres, abbé commandataire de Saint-Wandrille, et, en cette qualité, patron de l'église

de Saint-Laurent, et, dans les 6 autres, qui sont en la nef, ont esté placées diverses armes anciennes, qui estoient dans les vieilles vitres, à l'effet de conserver la mémoire des bienfaiteurs qui les avoient aumosnez en ce temps-là. » — Formes de vitres données par M. Voisin, conseiller au Parlement, de Courvaudon, du Mesnil-Costé, de Louraille; autres dons de diverses personnes. — Paiements à Le Mareschal, organiste; — à Toprny, orfèvre. — 1678, 28 inhumations. — Paiements à Le Mareschal, organiste; — à Le Vieil, vitrier, à Pierre De Caux, menuisier, pour un confessionnal neuf, 24 livres. — 1679, 34 inhumations. — Paiements à Le Mareschal, organiste; — à Pierre Le Cauf, menuisier; — à Nicolas Du Fay, serrurier; — à Noël Langlois, autre serrurier; fournit 30 chandeliers de fer qui furent placés autour de l'église; — à Nicolas La Voutte, vitrier. — 1680, 49 inhumations. — Inhumation de la comtesse de Flers, 30 livres. — A Jacques Capelet, maître maçon, pour la démolition du jubé et pavage de l'église, 376 livres. — 1681, 40 inhumations. — Inhumations de M. Le Houé, chirurgien; — de M. De la Mare, brodeur. — 1682, 38 inhumations. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues; — à Cottart, orfèvre; — à Nicolas Poulletier, menuisier. — 1683, 19 inhumations. — Inhumation de M. Baubour, secrétaire de M. Méliand, Intendant; — de Barbe Arlos, servante de madame Maillefer. — Paiements au sieur Le Moyne, organiste; — à Jacques Gravois, maître maçon, 820 livres; — à Jean-Baptiste Cousture, maître charpentier, 420 livres; — à Jean Le Vieil, maître vitrier; pour avoir fait 8 grandes vitres neuves à l'église, en avoir raccommodé 8 autres, avoir réparé celles de la sacristie, de la chambre du Trésor et de l'horloge, 212 livres; — à Jacques Le Cornu, maître vitrier à Evreux, pour avoir fait 6 panneaux d'armes aux 3 premières vitres du chœur, du côté gauche, qui avaient été brisées par le grand orage, 60 livres; — à la veuve Le Sauvage, serrurière, et à Noël Langlois, maître serrurier, 109 livres; — à Jean Hays, maître menuisier, pour avoir fait 10 bancs neufs etc., 305 livres; — à Dubuisson et Ingout, facteurs d'orgues, 21 livres. — 1684, 39 inhumations. — Paiements au sieur Lemoyne, organiste, 120 livres de gages. — 1685, 43 inhumations. — 1688, recette des bancs; chapelle de la Vierge du côté du chœur; — chapelle Sainte-Marguerite du côté de la nef et des fonts; — chapelle Saint-Jean du côté du chœur et du presbytère; — autel privilégié du côté de la nef et du presbytère. — 42 inhumations. — Reçu des maîtres de la confrérie de saint Laurent, pour leur avoir prêté la tapisserie du Trésor lors de la cérémonie des prières qu'ils ont faites en la dite église au mois de février pour le recouvrement de la santé du Roi. — Reçu de la communauté des charrons, 40 sous qu'ils ont donné pour avoir fourni 8 cierges du Trésor, lorsque leur communauté a remercié Dieu, en la dite église, pour le recouvrement de la santé de S. M. — 1687, 39 inhumations. — Pavage de la sacristie en pavé de Caen. — « Pour avoir fait raccommoder la tartevelle, que l'on porte dans les rues, les jours des ténèbres, pour advertir les paroissiens de venir à l'église, à Hardouin, menuisier, 10 sous. » — 1668, par suite de la location faite par les Trésors de Saint-Laurent, Saint-Godard et Boisguillaume, d'un petit jardin devant la chapelle de Sainte-Véronique avec 2 acres de terre, recette de 2 livres 13 sous 4 deniers pour la part de Saint-Laurent. — 27 inhumations. — Paiements à M. Cottart, orfèvre; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1689, 24 inhumations. — Inhumation du sieur Corneille, 12 livres. — Paiement à Jacques Simon, brodeur. — 1690, 25 inhumations. — Inhumation de M. de Freudenberg. — 1691, 42 inhumations. — Inhumation de M. Du Fay de la Haye-du-Puits, président. — Inhumations de M. de Monville-Bigot, conseiller au Parlement de Paris, 12 livres; — de M. de Vandrimare, 12 livres. — 1693. Inhumation de M. de Fontenelle, avocat. — 1694, 43 inhumations. — 1695, 29 inhumations. — 1696, 18 inhumations. — Inhumation de M[lle] Corneille; veuve du sieur Fontenelle, 12 livres; — de Jean Barré, peintre. — Paiements à Vormore, fondeur; — à Cottart, orfèvre; — au sieur Le Prince, pour avoir raccommodé la croix de bronze que l'on met sur l'autel. — 1697, 11 inhumations. — 1697, 12 inhumations. — Inhumation de M[me] la présidente de Franquetot; — de M[lle] Corneille; — de M. Bouchard de Blosseville, conseiller. — 1699, 29 inhumations. — Inhumation de M. Alleaume de Tréforest; — de M. Bigot de Blaqueville; — de M. Beufier (sic). — 1700, 21 inhumations. — Paiements à M. Le Moine, organiste. — Plusieurs de ces comptes paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 6807. (Registre.) — In-folio, 502 feuillets, papier.

1701-1730. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Pierre de la Chapelle, avocat en la Cour, 1701; — Jacques Morlet, auditeur en la Chambre des Comptes, 1702; — Jacques De la Haye, 1703; — Nicolas Le Roux, baron du Bourgtheroulde, seigneur haut-

justicier de Criquetot et d'Anglesqueville-l'Esneval, 1704; — le même, 1705; — le même, 1706; — Richard Osmont, 1707; — Noël-Charles Maillard, 1708; — Pierre Godefroy, échevin de Rouen, 1709; — Pierre Alleaume, procureur en la Chambre des Comptes, 1710; — Charles-Louis Pain, auditeur en la même Chambre, 1711; — Nicolas De Lespinay, seigneur patron de Montigny, 1712; — Jacques Millets Desruisseaux, architecte, 1713; — Nicolas de la Haye, 1714; — Louis Mauduit, conseiller du Roi, notaire garde-notes et garde-scel et notaire apostolique à Rouen, 1715; — Thomas Le Chevallier, avocat au Parlement, 1716; — Jean Thieulin, avocat au Parlement, 1717; — Guillaume Marsollet, avocat au Parlement, 1718; — Jacques Jorre, 1719; — le même, 1720; — Barthélemy Alleaume de Tréforest, 1[er] avocat général en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1721; — Etienne Petit, avocat, 1722; — le même, 1723; — Michel De la Haye, 1724; — André De la Haye, 1725; — François Bonnel, conseiller du Roi, substitut au Parlement, 1726; — Jacques Le Maître, avocat et procureur au Parlement, 1727; — Louis Grossin, seigneur de Saint-Thurien, président en la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1728; — Charles Le Rat, sacriste de la paroisse, au nom de Marc-Antoine de Languedor de Bois-le-Vicomte, baron du Bec-Thomas, conseiller au Parlement, 1729; — Nicolas Le Sage, doyen des correcteurs de la Cour des Comptes, Aides et Finances, 1730. — 1700, 29 inhumations. — Inhumation de M. Le Vieil, vitrier. — A M. Le Queu, menuisier, pour avoir rétabli le crucifix, 200 livres ; — à M. Cottart, orfèvre. — Pour le présent livre de compte, 8 livres 15 sous; pour la reliure, 4 livres 10 sous; pour les crochets, 15 sous. — 1702, 31 inhumations. — 1703, 18 inhumations. — « Aux sieurs Hayet et Loyer, pour avoir rétabli le haut de la tour, qui avait été renversé par le houragan arrivé en l'année 1683, 220 livres sur la somme de 350 livres et 2 pistoles de vin ». — Pour le dais de Saint-Martin qui avait été endommagé lors de l'incendie arrivé à la saint Laurent 1702. - A M. Maurry, avocat, pour son premier écrit, 3 livres 10 sous. — 1704, 22 inhumations. — Inhumations de messire Alphonse du Houlay d'Argouges; — de M. Bulteau, curé de la paroisse; — de M. d'Hémery, seigneur d'Orcher; — de M. Alexandre, conseiller. — 1705, 27 inhumations, ayant produit pour le Trésor 141 livres 10 sous. — Inhumation de madame Le Roux de Tilly, épouse de M. le président de Courvaudon. — Paiement au sieur De Rocques, imprimeur. — 1706, 25 inhumations. — Inhumations de M. de Tintot, 12 livres; — de M. Le Cerf d'Iclon; — de M. de Neuilly. — 1707, 19 inhumations. — Payé à M. Le Comte, pour la charge de Trésorier d'honneur, 168 livres 3 sous. — 1708, 25 inhumations. — Paiements à M. Polguerout, organiste, qui avait remplacé M. Lemoine. — Prix d'un plaidoyer, 10 sous. — 1709, 20 inhumations. — Paiements à M. Polguerout, organiste. — 1710, 29 inhumations. — Inhumations de MM. de la Ferté et de Becdelièvre. — 1711, 16 inhumations. — 1712, 28 inhumations. — Inhumations de M. Cahaigne; — de M. Desfontaines. — Paiements à Le Queu, menuisier. — 1713, 23 inhumations. — Inhumation de M. des Alleurs. — Paiements à Pascal Bouton, garnisseur en cuivre, pour crochets, coins de cuivre mis à un livre du chœur, 2 livres 5 sous ; — à Dumesnil, relieur, pour avoir relié le dit gros livre, 7 livres. — 1714, 39 inhumations. — Inhumations de Jean Le Queu, menuisier; — de M. de Bermonville; — de madame Costé, épouse de M. de Cany; — de Millets Desruisseaux; — de madame Bretel de Gremouville; — de madame Secard de Bermonville. — Paiement à M. Bourdon, prêtre, organiste. — 1715, 25 inhumations. — Inhumations de M. Séry, prêtre, clerc sacriste; — de M[lle] de Cany; — du sieur de Lemperière. — Aux sonneurs qui ont sonné la veille et le jour du service fait en la dite église pour le roy Louis quatorzième, 1 livre 5 sous. — Aux Filles de la Providence, pour réparation à des ornements d'église, 1 livre 5 sous. — 1716, 29 inhumations. — Pour le service de M. de Berville, 6 livres. — Paiements à Desnos et Cottart, orfèvres; — au sieur Hommerville, pour reliure du gros livre, 8 livres; — à Bouton, pour y avoir mis des crochets et des coins de cuivre, 3 livres 10 sous. — 1717, 19 inhumations. — Inhumation de M. Mareste, conseiller. — Paiements à Delamare, brodeur; — à Cottart, orfèvre; — à Le Febvre, facteur d'orgues. — Copie du devis des ouvrages pour la construction du rétable du principal autel à faire en l'église de la paroisse, suivant le dessin qui pour ce en a été fait : « Sera faite, au milieu du dit ouvrage, la représentation de la montagne du Thabor avec la figure de N. S. et les 3 disciples, lesquelles figures seront de hauteur naturelle et faites de terre cuite, ainsi que les figures des côtés, représentant Moyse et Elie, le tout blanchi de blanc de marbre bruni et poly comme celles faites aux collatéraux des Cordeliers et celles faites aux pères de l'Oratoire. La figure du père Eternel, avec 2 anges groupés, qui terminent le dit ouvrage, sera faite avec plâtre broyé, du plus blanc. » — Frais de la contretable, 545 livres; des figures, 1,400 livres; - de la

charpente de la coupole avec bois de chêne, ainsi que de la lanterne faite hors œuvre pour éclairer le lieu du Thabor, 350 livres. — 1714, mémoire des deniers reçus pour la contretable; parmi les souscripteurs, MM. de Boishébert, Bigot de Graveron, de Frenelle, de Catteville, Hébert de Beauvoir; — Millets des Ruisseaux, architecte; sa quittance, 25 novembre 1718. — 1718, 23 inhumations. — Inhumation de la veuve Polguerout. — 1719, 49 inhumations. — Inhumation de M. Cavelier, prêtre. — 1720, 34 inhumations. — Inhumations de mademoiselle du Tot-Ferrare; — de M. Néel, médecin; — de l'abbé de Monville; — de M. de Catteville-Boullaye. — 1721, 18 inhumations. — Inhumation de Jacques Lefebvre, menuisier; — de M. de Boishébert; — de M[lle] du Bourgtheroulde. — 1722, 14 inhumations. — Inhumations de M. Le Page; — de madame Bigot des Parquets. — Inventaire des ornements, argenterie, etc... 1723. — 1723, 20 inhumations. — Inhumations de madame de Sommesnil; — de l'enfant de M. de la Mésangère, — de M. Hébert de Beauvoir; — de madame Corneille. — 1724, 11 inhumations. — Inhumations de M. l'abbé Bigot; — de M. Le Roux. — Paiement au sieur Pelfresne, organiste, qui avait remplacé l'abbé Bourdon; — à M. Delamare, brodeur. — 1725, 13 inhumations. — Inhumations de M. Haillet; — de M. Tréforest (dans le chœur); — de M. de Monville; — de M. de Montigny. — Paiements à Gosse, fondeur; — à Roussel, orfèvre. — 1726, 16 inhumations. — Inhumations de mesdames de Boniface et de Fourmetot. — 1727, 15 inhumations — Inhumation, dans le chœur, de M. Néel, ancien Trésorier. — 1728, 16 inhumations. — Inhumation, du côté de la chapelle Saint Jean, proche de celle de Saint Etienne, des entrailles de M. le président de Romé; — ailleurs, du fils de M. Routier, avocat; — dans le chœur, de M. Le Chapelain, procureur général. — Pour 12 pains de 6 livres qu'on donne, le jeudi saint, à 12 pauvres, 5 livres 8 sous. — Pour avoir fait imprimer la prose de saint Laurent, et en avoir fait tirer un cent, 3 livres. — 1729, au serrurier, qui a raccommodé la balustrade de la chapelle de la vierge, 45 livres. — 1730, 21 inhumations ayant produit pour le Trésor 551 livres. — Paiement à Pelfresne, organiste.

G. 6808. (Registre.) — Grand in-folio, 343 feuillets, papier; relié en basane, avec fermoirs de cuivre, crochets perdus.

1731-1750.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Le Page, écuyer, doyen des Conseillers correcteurs de la Cour des Comptes, 1731; — Jean Richard, 1732; — Germain Bouillot, procureur au Parlement, 1733; — Joseph De Villers, avocat au Parlement, 1734; — Jean Macé, procureur en la Cour des Comptes, 1735; — Jacques-Antoine Le Cauchois, 1736; — Charles Le Rat, prêtre sacriste de la paroisse, 1737; — le même, 1738; — François Quillebeuf de Béthencourt, marchand à Rouen, 1739; — Pierre Bunel, procureur au Parlement, 1740; — Jacques Carpentier, marchand à Rouen, 1741; — Jacques Haguelon, 1742; — Jacques Carré, 1743; — Louis Le Desvé, 1744; — Nicolas Burel, 1745; — Robert Payen, 1746; — Charles-François-Etienne Cabot, 1747; — Paul Auber, 1748; — Jacques-Innocent Cabot, horloger, 1749; — Jean Courson, 1750. — 1731, 15 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 426 livres. — Inhumations de M. de Missy; — de M[me] de Breteuil. — Paiement à M. Carré, orfèvre. — 1732, 19 inhumations. — Payé pour le service du Trésor pour M. Le Chevalier, syndic des avocats, 4 livres 54 sous. — 1733, reçu des maîtres mégissiers et du maître de la confrérie de saint Antoine et de saint Laurent, pour les messes de la confrérie, 12 livres. — 14 inhumations. — Inhumations de M. Du Désert de Lurienne; — de M. Eustache, auditeur. — Paiements au sieur Capelle, pour avoir levé le plan de l'église, 15 livres; — à Pierre Le Brument, architecte, 1,154 livres; — pour 80 carreaux de marbre, pour paver le chœur, 70 livres; — à Drouin, pour avoir scié les tombes et le marbre, 256 livres; — au dit Brument, 1,204 livres; — à Thomas Le Febvre, 504 livres. — 1734, 13 inhumations. — Inhumations de la femme du sieur Le Febvre, menuisier; — du sieur Jore. — Paiements à Le Brument, maçon, 120 livres; — au sieur Le Prince, 50 livres; — à Le Febvre, menuisier, 63 livres. — 1735, 11 inhumations. — Inhumation de M. du Bosc-le-Hard. — Paiements à Mallet, organiste; — à Jean Le Brument, maçon, pour avoir relevé les marches de l'église, 120 livres. — 1736, 21 inhumations. — Inhumations de la dame de Grieu; — de M. de Marolles; — de M[lle] de Monville; — de M. de la Viéville. — Paiements à M. Le Clerc, serrurier, pour la porte de fer du grand portail, 1,020 livres; — à Le Brument, maçon; — à Le Prince, peintre; — à Marie, fondeur. — 1737, 7 inhumations. — Inhumations de M. Tréforest, avocat général; — de M. d'Armange; — de M. de Boniface; — de M[lle] Eustache. — 1738, bancs occupés par MM. Perchel, Bulteau, de la Mezangère, de Saint-Pierre, de Marolles, de Tréforest, Eustache de Lan-

grie, de Monville, du Bourgtheroulde. — 19 inhumations.— Inhumations de M. l'abbé de Bermonville; — de M. de Motteville; — de M. de Rupierre; — de Mme Jore. — 1739, 21 inhumations. — 1740, 19 inhumations. — Inhumations de Mme De Gouy; — de Mme et de M. Gribault, mère et fils; — de MM. Behourt, père et fils; — de Mme de Pavyot de Saint-Aubin; — de Mme de Barentin. — Paiements à l'architecte Thibault, pour la sacristie; — à Nicolas Langlois, serrurier. — 1741, 15 inhumations. — Inhumation de M. Néel, médecin; — de M. Lange, médecin; — de M. Le Coq; — des dames du Boulley, de la Houssaye, de Quièvreville, de Tourville, de Lurienne. — Paiements à l'architecte Thibault; — à De Gouy, menuisier; — à Langlois, serrurier; — à Marie, fondeur. — 1742, 20 inhumations. — Inhumations de la demoiselle Eustache; — de la demoiselle Le Page; — de MM. de la Varignière et Guilbert. — 1743, 18 inhumations. — Inhumations de M. le curé de Rougemontier; — de M. Le Roux. — 1744, 16 inhumations. — Inhumation de M. d'Imbleville. — 1745, bancs occupés par M. d'Huest, doyen des maîtres des Comptes; — Mme de Beauvoir; — M. de Somménil; — M. de Monville. — Paiements à Behourt, avocat; — à Lefrançois, serrurier; à un savoyard, pour avoir monté dans une cheminée; — à Louis Guyot, maçon; — à Lefrançois et Maillard, serruriers; — à De Gouy, menuisier. — 1746, 5 inhumations. — Inhumations de M. Duquesné; — de M. Hellot, conseiller; — de Mme de Vigneral; — de M. de Saxby, major; — de M. de Sahurs, capitaine. — Paiements à M. D'Etancourt pour vente de taffetas cramoisi; — à Lagenet, orfèvre; — à De Gouy, menuisier. — 1747, banc occupé par les dames Sœurs de la Doctrine chrétienne. — 16 inhumations. — Inhumations de Mme de Graveron; — du fils de M. Mauduit de Tourville, maître des Comptes.—Achat d'un paquet d'épines pour les arbres du cimetière. — 1748, 16 inhumations. — Inhumation de M. Eustache; — de M. de la Héronnière, prêtre; — de Mme du Boulay; — de Mme de Lescaude. — Paiements à M. Féré, organiste, successeur de Mallet; — à Lefèvre, facteur d'orgues; — à Lagenet, orfèvre; — à Maillard, serrurier. — 1749, 18 inhumations. — Paiements à Féré, organiste; — à Lagenet, orfèvre; — à M. Guéroult, organiste de Saint-Maclou, qui visita l'orgue; — à Maillard, serrurier. — 1750, mention de M. de Grémonville, chef d'escadre des armées navales de S. M.; — de M. Dominique d'Astron, seigneur de Criquetot-l'Esneval. — Bancs occupés par Mmes de Beauvoir, de Somménil, de Saint-Thurien, de Saint-Gervais, de Tréforest, d'Armange, de Brotonne, de Courvaudon, de Martainville, de Vatimesnil, Le Page, du Fayel, etc.. — 15 inhumations. — Inhumations de Mme Le Bourgeois de Belleville; — de Mme Sacquepée. — Paiements à Féré, organiste; — à Maillard, serrurier. — Ces comptes, en général, sont parfaitement écrits. — Celui de 1735 est remarquable par l'encadrement de son titre. Les titres de plusieurs comptes, à partir de 1745, sont entourés de vignettes découpées, collées sur le feuillet. Sur le plat extérieur de la reliure, en lettres imprimées en or : « Ce livre a été donné par M. François Quillebeuf, Trésorier en charge, MDCCXXVI. » — A l'intérieur, étiquette imprimée : « *Au grand livre couronné*. La veuve de La Motte et fils, imprimeur et marchand libraire... etc. »

G. 6809. (Cahier.) — Grand in-folio, 41 feuillets, papier.

1788-1789. — Compte rendu par M. Jean-Jacques Lesueur, bourgeois de Rouen, le 26 octobre 1789, de la gestion qu'il a faite des biens du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Laurent de Rouen, depuis le 1er mars 1788 jusqu'au 30 avril 1789. — Dumesnil, curé; — l'abbé Selot, vicaire; — l'abbé Chefdeville, clerc de l'œuvre; — les abbés Bosquier, Chrestien, Couette, chapiers et choristes. — Paiements à Du Metz, organiste; — à Dubois et Le Febvre, facteurs d'orgues. — Recettes, 7,866 livres; — dépenses, 5,089 livres.

G. 6810. (Liasse.) - 203 pièces, papier; 3 imprimés.

1741-1766. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1741, 1742, 1761, 1762, 1764, 1765, 1766; — Trésoriers : MM. Pougnon, 1761; — Durand, 1762; — Auber, 1764; — Michel Pottier, 1765; — Guillaume Héron, 1766. — 1761, lettre adressée à M. Corne, marchand mercier, par J.-B. Brognet, marbrier à Rance : le prix des 2 tombeaux de marbre à Rance avec une croix de chevalier de Malte et l'ornement sur les 2 consoles, d'un bout à l'autre, en marbre blanc, rendus en place, sera de 100 livres. — Quittances de la veuve Féré, organiste; — d'Elisabeth Du Metz, organiste. — 1762, devis de 2 autels à faire par le dit Brognet. — Quittance de lui pour une somme de 1,600 livres. — Prix de 2 journées de tailleurs de pierre, 3 livres. — Quittance de Lagenet, orfèvre. — 1764, quittance de De Gouy, menuisier. — 1766, mémoire du même menuisier. - Etiquettes im-

primées : « Jean-Guillaume Thiessé, marchand fabriquant de fil à Rouen, demeurant rue du Tambour, vend fils noirs, teint en soye bon teint, bleus voide, bon teint; fils à marquer, etc. » — « *A la Couronne d'Or*. Veuve Jean Longer et fils, marchands à Rouen, vis-à-vis la rue du Bec, vendent toiles boucassinées, réformes, Saint-Georges ou blancards; — toiles d'Allemagne teintes en toutes couleurs, en rose, incarnat et blanches; toiles de Cholet écrues, changeantes blanches, jaunies ou safranées, treillis noirs pour les chapeaux... boutons unis et à rose... Parapluies montés en bois, rotin et baleine, couverts en toile cirée, toile écrue et teinte et en taffetas... le tout à juste prix. » — « Nicolas Moulin et compagnie, marchands à Rouen, rue des Carmes, vis-à-vis celle aux Juifs. Vendent toutes sortes d'étoffes de soie, en or et en argent pour toutes saisons... fleurs pour veuves.... spéculation... Belzamires. »

G. 6811. (Liasse.) — 481 pièces, papier.

1767-1771. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Trésoriers : MM. Le Coq, 1767; — Le Tousey, 1768; — Picot, 1769; — Serre, 1770; — Pillon, 1771. — 1767, mémoire de De Gouy, menuisier. 1768, quittances de Jean-Baptiste Mette, fondeur; — de la veuve Féré, organiste. — Etiquette imprimée de « Pontrévé, marchand à Rouen, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes. Vend toutes sortes d'étoffes de soye, en or et en argent... Draps noirs, superfins .. de Sedan et Darnétal. » — 1769, journée d'ouvrier couvreur, 30 sous; — de manœuvre, 16 sous. — 1770, quittance de Le Prince, qui avait peint le cierge pascal et son piédestal. — 1771, mémoire et quittance de De Gouy, menuisier.

G. 6812. (Liasse.) — 475 pièces, papier.

1772-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen pour les années 1772, 1773, 1774, 1775. — Trésoriers : MM. Burel, 1771; — Rivette, 1772; — L'Hérable, 1773; — Du Mesnil, 1774; — Boitout, 1775. — 1772, quittances de Brunel, sculpteur; — de Doignon, maître doreur. -- 1775, journée de charpentier, 30 sous. — Quittances de M. Porlier, orfèvre; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur; — de Mme veuve Féré, organiste; — d'Elisabeth Du Metz, pour la dite veuve.

G. 6813. (Liasse.) — 487 pièces, papier.

1776-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1776, 1777, 1778, 1779, 1780. — Trésoriers : MM. Jorre, 1776; — Poisson, 1777; — Marais, 1778; — Langlois, 1779; — Bunouf, 1780. — 1776, mémoire de M. De Gouy, menuisier. — Quittances de Mme veuve Féré, organiste; — de Jean-Baptiste Mette, fondeur. — Etiquette imprimée : « Femme Selot, marchande et maîtresse lingère à Rouen, y demeurant au bas de la rue Ganterie, entre la rue de l'Ecole et la Crosse, vis-à-vis de M. Picot, cuisinier, tient magasin et vend toutes sortes de toiles,... toiles du Romois et de Cretonne. » (Incomplet.) — 1780, tapis tendus autour de la chaire le jour des Rameaux. — Etiquette imprimée : « Magasin de galons, draperies et soieries *A la Toison d'Or*, rue des Carmes, vis-à-vis la grande porte de la Chambre des Comptes, à Rouen. — Maille vend et fait fabriquer toutes sortes de galons et broderies d'or et d'argent, Points d'Espagne, olives, polonoises et boutons de trait et à paillettes, à perles et à pierres de diverses couleurs... Fait fabriquer les galons de livrées à armoiries. Achète les viels galons brûlés et à brûler. Messieurs Moulin et Héry, successeurs de Monsieur Pontrevé, ayant cédé leur magasin à la suite de leurs affaires à M. Maille, il se propose de vendre à très bonne composition toutes les étoffes de soye. »

G. 6814. (Liasse.) — 472 pièces, papier; 1 imprimé.

1781-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1781, 1782, 1783, 1784, 1785. — Trésoriers : MM. Boullais, 1781; — Lavandier, 1782; — Selot, 1783; — Quentin, 1784; — Barbarey, 1785; — Le Boucher, 1786. — 1782, quittance de N. Porlier, orfèvre. — 1783, journée d'ouvrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous. — 1784, étiquette gravée par Jacques (le jeune) : « *Aux Deux Croix couronnées*, Delamare fils, successeur du s^{r} Le Maignan, marchand orfèvre, rue du Change, à Rouen. » On y voit représentés nombre d'objets d'orfèvrerie. — Quittance d'Elisabeth Du Metz, organiste. — 1786, étiquette imprimée de Rivière, marchand faïencier, rue des Carmes, près la Crosse, à Rouen; tient l'entrepôt et manufacture de bouchons de liège, d'Espagne et de Portugal; fabrique de semelles de liège; magasin de

bouteilles, verreries, cristaux de Bohême et autres ; magasin de faïence blanche, façon d'Angleterre, allant au feu ; faïence de Nevers, Strasbourg, Rouen, etc., le tout en gros, en détail et à juste prix. »

G. 6815. (Liasse.) — 415 pièces, papier.

1786-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, pour les années 1786, 1787, 1788, 1789. — Trésoriers : MM. Le Peton, 1786 ; — Boulay, 1787, 1788 ; — Le Sueur, 1789. — 1786, quittance de Dubois, facteur d'orgues ; réédification des orgues. — Quittance de Brunel ; 120 livres pour le couronnement de la chaire à prêcher. — Etiquette imprimée : « *Au Soleil d'Or,* sur le port, à côté de la porte du Crucifix, à Rouen. Yon, marchand orfèvre-joaillier-bijoutier, fait, vend et achète généralement tout ce qui concerne le dit état, comme becicles d'argent et à pierres, dans les goûts les plus nouveaux, couverts, salières, tabatières, croix d'or, Saint-Esprit à pierre, chaînes d'or, cachets, clefs et toutes sortes de bijoux pour les montres. » — « *Aux Trois Croix d'Or*, vis-à-vis la Cathédrale, à Rouen, Jean-René Roussel, marchand orfèvre-joaillier-bijoutier, fait, vend et achète toutes sortes de marchandises d'orfèvrerie, tant en or qu'en argent, comme bagues fines, boucles d'oreilles montées des plus à la mode, etc. » — Consultations des avocats Moulin et Bréant, à propos d'une contestation avec M. Dubois, facteur d'orgues.

G. 6816. (Liasse.) — 99 pièces, papier.

1665-1781. — Quelques pièces justificatives de dépenses de diverses années, relatives aux rentes dues au curé pour les pauvres ; — aux Pères de l'Oratoire ; — à l'abbaye de Saint-Amand et à Madame Malassis ; — aux droits du Domaine pour indemnité, pour don gratuit. — Quittance de M. Collet des Brunnetières, supérieur de l'Oratoire de Rouen. — Autres quittances données par des prêtres habitués pour l'acquit des messes de la chapelle Sainte-Marguerite.

G. 6817. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1626-1766. — Registre des délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — 5 avril 1627, augmentation des gages de Guillaume Lévesque, organiste. — 24 avril 1628, permission donnée à Pierre Damyens, sieur de Ganseville, conseiller au Parlement, « de faire bâtir dans le cimetière une chapelle où il aura un sépulcre familier, et, à celle fin, d'ouvrir une arcade entierre dans la chapelle de la vierge au-dessus des carolles de la dite chapelle. » — Fête de Pâques 1629, gages de 20 livres accordés à Thomas Le Barbier, prêtre chapelain, « à condition qu'il sera assidu à l'Académie de maître Pierre Davoult, clerc de cette paroisse, pour se perfectionner à la musique. — La tapisserie de cette paroisse ne sera prêtée à aucunes personnes, de quelque qualité et sous quelque prétexte que ce soit. » — 23 novembre 1631, donation de Jacques Gérard, auditeur en la Chambre des Comptes, pour l'établissement d'une chapelle de saint Joseph. — 16 janvier 1638, fondation de Jacques Coterel, avocat. — 28 mars 1633, les Trésoriers qui auront donné de l'argent pour être dispensés de gérer, auront les mêmes honneurs et prérogatives que les autres. — Dernier jour de décembre 1634, don d'un bénitier d'argent par M Alexandre Bigot, conseiller en la cour, en commémoration du décès de Jeanne Dupont, sa mère. — 2 août 1637, « à raison de la maladie contagieuse, qui ne permet guère de trouver des filles, comme cueilleresses, pour la fête saint Laurent, Jacques Abraham en est dispensé pour cette fois, moyennant une somme de 30 livres, mais sans que la dite concession puisse tirer à conséquence pour aucuns autres Trésoriers, estant un ordre accoutumé de toute ancienneté en cette paroisse, de préposer à la dite feste de saint Laurent des filles pour faire la cœulte, dont il en revenoit beaucoup de proffict à l'église. » — 27 mars, 5 avril 1638, M. Centurion de Cahaigne, avocat, Martin Savé, sieur de la Houssaye, David Fillon, dispensés de gérer, moyennant 200 livres chacun. — 21 janvier 1646, « Jehan Du Croq, écuyer, sieur de Pancheville, Trésorier, dispensé, moyennant 100 livres, « du festin que l'on a accoustumé de faire lors de la rendition du compte. » — Lettres originales de MM. du Héron-Caradas, Le Fèvre du Grand-Hamel, Baudry, au sujet d'un contrat fait entre la Fabrique et le président Bigot. — 28 mars 1649, Georges Lévesque nommé organiste aux gages de 100 livres par an. — 4 avril 1649, M. le président de Franquetot est nommé Trésorier à la place de M. Bouchart de Blosseville, conseiller d'Etat, sortant de charge. — 4 février 1652, fondation, par M. Nicolas Le Tellier, écuyer, sieur de Tourneville, secrétaire du Roi et receveur du scel, en reconnaissance du péril auquel il avait échappé, le 22 août, en se sauvant dans cette église ; — la fille du sieur de Tourneville, mariée à Mgr le marquis d'Ectot. — 4 février 1652, bail de la petite maison du clerc au sieur Foucher, à condition de

fournir un pigeon blanc et des étoupes le jour de la Pentecôte. — 9 juin 1652, règlement pour la sonnerie des inhumations. — 29 juin 1652, fondation pour MM. de Lemperière. — 19 janvier 1653, règlement pour faire payer 12 livres à ceux qui auront fait sonner la grosse sonnerie à l'inhumation des personnes qui n'auront pas porté les frais du Trésor. — 14 avril 1653, « arresté que les presbtres n'accepteront la charge de faire les sonneries de ceux qui seront décédez ou inhumez dans icelle église, s'ilz n'ont assurance que ce qui est deub au Trésor pour la sonnerie que sépulture sera paié. — Les distributions qui se font aux prêtres pour leur assistance, dans le cas où ils seroient absents, seront appliquées par le sieur curé à faire dire des messes à l'intention des fondateurs des obits. » — 2 février 1655, fondation de M. Damiens. — 21 avril 1658, M. Antoine de Mareste, sieur d'Alge et de Douxmesnil, avocat général en la Cour des Aides, nommé Trésorier, accepte et signe la délibération. — 7 juin 1659, rente de 50 livres donnée par madame Jeanne Le Coutelier, veuve de M. Antoine de Caradas, sieur du Héron, conseiller au Parlement, pour fournir 12 cierges, chacun de 1/2 livre, pour être portés par ceux qui accompagneront le saint viatique porté aux malades et pour dire le *De profundis*. — 4 mars 1663, règlement pour les bancs. — 29 mars 1671, M. Corneille, avocat au Parlement, dispensé, moyennant 200 livres, des fonctions de Trésorier. — 2 mars 1681, M. Pierre Le Mareschal nommé organiste, mais à condition d'abandonner l'orgue de Saint-Cande-le-jeune. — 29 juin 1683, assemblée de MM. les curé, Trésoriers et principaux parroissiens, « tenue issue de la grande messe au presbitaire, après la convocation faite par les dits sieurs curé et Trésoriers en charge de MM. les anciens Trésoriers et habitants, tant par la dénonciation faite le dimanche précédent au prône, que par billets imprimés, pour délibérer sur la réédification de l'église, dont la voûte de l'aile droite, en entrant par le grand portail, de la longueur de 28 pieds sur 18 de largeur, a été entièrement crevée et démolie par la chute d'une partie du clocher, etc..., un si grand désordre causé par l'orage épouvantable, accompagné de foudres, vents et grêle, arrivé le vendredi 25e jour de juin, sur les 8 heures du soir. » — 16 avril 1690, mémoire pour la réduction des fondations. — 16 août 1697, fondation, par Catherine Guerrand, veuve de Robert Deshayes, afin que, le jeudi saint, le curé, vicaire ou autre prêtre de la paroisse lavent les pieds à 12 pauvres en mémoire du mystère de ce jour. — 19 août 1703, Mathias Hayet, entrepreneur des réparations à faire à la tour et au clocher. — 14 avril 1705, règlement pour l'organiste; on lui donnera un mémoire des jours où il doit se trouver au service; dispensé de venir toucher l'orgue à la première hymne de matines depuis le jour Saint-Michel jusques à Pâques, exclusivement, excepté le jour des Rois, qu'il sera obligé de se trouver à tout l'office. — 5 février 1708, M. Polguerout, ancien paroissien, choisi pour toucher l'orgue au lieu du sieur Lemoine, décédé. — Mémoire de ce que l'organiste est obligé de jouer pendant l'année. — 16 avril 1823, réduction des fondations. — 28 juin 1723, M. Bourdon, prêtre, nommé organiste en remplacement de M. Polguerout, démissionnaire, probablement parce que les gages de l'organiste avaient été réduits à 50 livres. — 17 décembre 1713, on reçoit de M. de Boislouvet 3,600 livres pour commencer la contretable du maître-autel qui devait être en pierre et en marbre. — 22 avril 1714, marché pour la contretable avec le sieur Desruisseaux. — 5 avril 1716, 800 livres données par Mathieu Pain, à condition que 6 prêtres accompagneront le Saint-Sacrement, lorsqu'on le portera aux malades. — Mémoire concernant le marché fait avec M. Desruisseaux, maître architecte à Rouen, ancien Trésorier de cette paroisse, pour la construction du rétable du principal autel de la dite église, ensemble des sommes reçues de diverses personnes, et payées au dit sieur Desruisseaux, avec quittance de cet artiste, du 25 novembre 1718. Signé : Millets Desruisseaux. — 13 décembre 1733, pavage de l'église; une tombe de marbre noir qui se trouve dans le chœur, laquelle on dit être de la famille de M. Bigot de Sommesnil, sera remplacée par une tombe de pierre; la tombe de marbre sera rendue à la famille. — On n'enterrera, désormais, que sous les bancs. — Les épitaphes qui excèdent seront mises dans les murs et piliers de l'église. — Le Brument, entrepreneur. — 27 mars 1735, M. De Villers, Trésorier en charge, représente « que plus on a pris de peine et fait de dépenses depuis quelque temps pour dégager et embellir l'église, plus elles deviennent inutiles par les chaises que les bedeaux y multiplient et qu'ils y laissent pendant toute la semaine épars çà et là, sans prendre aucun soin de les ramasser ni de les reporter dans un lieu où elle ne puissent pas incommoder. — Arrêté que les bedeaux n'auront dans l'église qu'autant de chaises qu'il en pourra, de façon qu'on puisse toujours y passer et y faire la procession par le milieu de la nef et des arches, sans en mettre ni souffrir jamais dans le chœur pendant l'office divin, et que, dès le soir des dimanches et fêtes, ou au plus tard le lendemain, avant la messe du chœur, ils auront soin de les ramasser toutes et de les retirer hors

de l'église et du grand portail, sans jamais pouvoir prétendre les y laisser plus longtemps. » — 19 février 1736, M. l'abbé de Saint-Wandrille, a consenti à ce que les deux titres attachés à l'autel et chapelle de sainte Marguerite, du côté gauche de l'église, l'un sous l'invocation de sainte Catherine, l'autre sous l'invocation de sainte Marguerite, fussent transférés à l'autel de Saint-Pierre, dans l'aile droite du même côté, afin de pouvoir supprimer le dit autel de Sainte-Marguerite à cause de son incommodité; deux places sont accordées dans la chapelle de Saint-Pierre, à l'abbé de Saint-Wandrille, lequel pourra en disposer en faveur de qui il voudra. — 19 mai 1737, on donnera assignation à M. Le Chevalier aîné, avocat, pour l'obliger à gérer les fonctions de Trésorier. — 21 février 1745, le sieur Capelle, marbrier, fournira une tombe de pierre de Caumont avec morceau de marbre noir au milieu, pour mettre sur la tombe de feu M. Julien Prevost, dernier curé. — 16 février 1746, délibération au sujet du legs fait par le dit curé; M. de Sacy, conseiller au Parlement, et l'abbé Cuquemelle, ses exécuteurs testamentaires. — 6 avril 1749, M. Feré, nommé organiste aux gages de 100 livres par an. — 22 août 1751, M. Guenet de Saint-Just, conseiller en la Grand-Chambre, nommé premier marguillier ou marguillier d'honneur. — 23 janvier 1751, don par madame de Langrie d'un petit lustre de cristal de roche, de 2 grandes girandolles à 4 branches et de 2 grands guéridons de bois doré. — 3 septembre 1758, après la mort de M. Pierre Feré, organiste, sa veuve et Mlle Du Metz, sa fille, obtiennent les orgues de Saint-Laurent. — 25 juillet, on fera faire un instrument de paix dans l'écusson duquel sera placé un christ.

G. 6818. (Registre.) — 115 feuillets, papier.

1773-1791. — Registre des délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — 27 novembre 1774, le curé avait changé l'heure des saluts, et annoncé qu'ils seraient dits à l'avenir après les vêpres, au lieu de l'être, comme autrefois, à 6 heures en hiver, à 7 heures en été. — La Fabrique, à cause de l'usage et des fondations, ne consent pas à ce changement. — 26 mars 1780, le curé expose que le petit nombre d'ecclésiastiques qui composent le clergé de la paroisse ne permet guère de faire l'office avec la décence convenable. Il propose, en conséquence, de gager 2 chantres laïques pour aider à chanter l'office divin, et dit qu'on a déjà pris ce parti en plusieurs paroisses. On l'autorise à chercher deux sujets. — 9 mai 1780, eu égard à la demande des appointements, on se passera de chantres. — 24 mai, pour servir de secours à MM. les prêtres chapiers et choristes dans le chant de l'office divin, il sera fait choix de 2 jeunes ecclésiastiques, à chacun desquels on donnera 60 livres d'honoraires; seront obligés d'assister aux premières vêpres des fêtes, les jours où ils n'en seront pas empêchés par leurs classes, et aux matines qui se disent le soir, en hiver, et le matin, en été, ainsi qu'aux autres offices de la paroisse. — 12 octobre 1780, vu l'arrêt du Parlement du 5 mai 1779, qui casse la sentence du bailliage du 6 avril 1778 pour la location des bancs occupés par les Trésoriers, la délibération du 9 avril 1779 demeurera sans effet. — 7 septembre 1781, délibération au sujet du marché à faire avec M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 28 juillet 1783, on supprimera 3 lustres de cuivre qui sont dans la nef et les 2 sous-ailes, et on les remplacera par des attaches contre les piliers avec récipients en fer-blanc. — 10 août 1784, vu la diminution qu'éprouve la Fabrique dans ses revenus, pour raison des nouveaux cimetières et la suppression des inhumations dans l'église, il a été arrêté qu'à l'avenir les sonneries mortuaires, pour lesquelles on payait 12 livres, seront payées 15 livres. 9 livres reviendront au profit de la Fabrique; le surplus sera distribué comme par le passé; et, comme il a été représenté que, dans presque toutes les églises des paroisses de cette ville, les Fabriques sont dans l'usage de percevoir un droit lors des services ou messes qui se célèbrent pour les défunts, à raison des ornements qu'elles fournissent, il a été aussi arrêté qu'à l'avenir il sera perçu un droit de 3 livres pour chaque service. — L'ancien ostensoir sera disposé de manière à recevoir la relique de saint Laurent. — Le reliquaire sera par la suite exposé à la vénération du peuple. — 16 août 1785, signification faite au sieur Boucher, Trésorier, à la requête de M. le Procureur général, d'un arrêt du Parlement, du 15 juillet dernier, confirmatif d'un autre arrêt de la même Cour, du 24 août 1784, ordonnant aux curé et Trésoriers de faire élection d'un clerc à la place du sieur abbé Chrestien, faute de quoi il y serait pourvu par Mgr l'archevêque. — 22 août 1785, M. Selot, nommé par l'archevêque à la place de clerc du Trésor. — 6 octobre 1786, la chaire à prêcher sera peinte en bois veiné, et l'on fera faire 3 consoles en bois sculpté pour cacher les 3 branches de fer qui soutiennent le plafond de la dite chaire. — Juin 1787, règlement pour les sonneries et les inhumations. — 13 décembre 1787, délibération pour le paiement des travaux faits aux orgues par M. Dubois, à la suite d'un

rapport de M. Broche, organiste de la Cathédrale. — 3 août 1788, partage entre les Fabriques de Saint-Godard et de Saint-Laurent de l'ancien cimetière. — Continuation du présent registre pour la nouvelle paroisse de Saint-Godard, suivant sa circonscription actuelle, du 22 août 1791 au 13 décembre 1792. — Dumesnil, curé de 1773 jusqu'à la fin.

G. 6819. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, parchemin.

14e Siècle et 15e Siècle. — Censier incomplet de la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Mention de la rue Anfroy des Portes, de la Porte aux Caretiers, des enseignes du *Chapeau rouge*, paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers ; de celle des *Trois nonnains* ; de Perrette la Bouchière, femme de feu Henry Picart, en son vivant, procureur du Roi ; des curés de Saint-Laurent : Jean Fouques, 2 mars 1382 ; Michel de la Vastine, 8 février et 12 mars 1386, Jehan Labbé. — Rentes données par Nicole Durant, chanoine du Sépulcre ; — Jourdain Le Maistre, prêtre ; — Jehanne Deshaies ; — Robert Le Cauf, prêtre ; — Alips Vastel ; — Jehan Gouel, l'aîné ; — Robin Cavelier ; — Jacques de Croixmare ; — Jehan du Bosc ; — Laurence Cavelier, femme de défunt Robin Cavelier ; — Perrette la Bouchière, femme de défunt Henry Picart, procureur du Roi ; — Jehan de Rouves, tanneur ; — Jehan Daniel ; — Robert Porée. — « Veci l'iventoire des biens de l'eglize de Saint-Laurent de Rouen, c'est assavoir du Trésor et dez choses appartenantes à la dicte église, qui fut faicte eu temps de mesire Jourdain Fouques, curé de la dicte église pour le temps, et fu baillié as Trésoriers de la dicte église, c'est assavoir à Jaques Le Roy, Guillaume Tonnelier et à Pierres Pouchehart, en la présence de Jehan Le Leu, Jehan Le Prevost, Jehan Piquenot, Adam de Roumare, Aubin Vincent, Colin Le Marié, Clément Le Marié et Ricart Haquet et plusieurs autres, l'an de grace mil CCCLXXIX, le mardi feste de sainte Anne : 1 ensenchier d'argent que donna Ricart Bacheler, pesant 3 mars et 3 onches, avec la plataine de laton. Item, 1 grant gallice doré avec la platainne sanz la cullier, pesant 14 onches et 5 estellins... Item, 1 vessel que l'en porte à accommichier les gens... Item, 1 hanap qui est dedans le dit vessel... Uns vestemens ad oysiaux et as chiens, tous fournis, et sont appellez les vestemens du dimence. Item, uns vestemens blans à chanter sus semaine, et sont de bougueren. Item, uns vestemens as chevaux, sans estolle, sans fanon, sans emit... Item, VIII oreillers et un longuet. Item, une courtine de caresme à mectre devant l'autel avec 2 courtines blanchez à meitre en tour l'autel. Item, 16 pieches de linge à encourtiner les ymages. Item, 1 courtine à encourtiner le crucifix. — Item, un autel de bosc paint à mettre le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement avec 3 quevilleites... une cloquete de métal a convéer Notre Segneur, une petite serre de laton à mettre enchens. Un bon antephenier nouvel, un petit antephenier avec le sautier, 1 légende, 1 gréel, 2 messiaux, 1 demy-messel, 1 manuel, 3 processionnaires, 2 quaers du Sacrement avec le service de sainte Anne, 2 coffres à mettre laistres, 1 bonne banière où saint Laurent est imaginé. Item, les reliques, premièrement l'espaule saint Masse, des ossements de Monsr saint Laurent et de son soulier, et 3 escrigues ez quiex il a Saintiranez (*sic*) qui furent aportés d'outremer. » Mention de reddition des comptes, 1382, 7 mars, 12 mars 1386, 7 février 1386.

G. 6820. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier ; 1 imprimé, 4 dessins, 2 plans.

1572-1783. — Adjudication au rabais de travaux de réparation à faire à une maison de la Fabrique de Saint-Laurent, 1570 ; — de la clôture en pierre du cimetière de la paroisse, 1572. — Sentence, donnée au bailliage, contre Marie Hellouin, veuve de noble homme Pierre Le Febvre, sieur d'Ectot, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, héritière et légataire universelle du dit défunt, pour l'obliger à faire faire en l'église, suivant la promesse de son mari, un crucifix pour mettre un *pulpitre*, de valeur de 300 livres, 28 juin 1623. — 27 janvier 1624, marché avec André Cokx, marchand de Paris, agissant au nom d'Adrien Cokx, son frère, demeurant aussi à Paris, rue Saint-Martin, paroisse Saint-Médéric : Fournira à l'église Saint-Laurent 4 pièces de tapisserie fine de Bruxelles, contenant chacune 3 aulnes un quart de hauteur et 4 aulnes et demie de longueur, qui seroit en tout 58 aulnes et demye, dépainte de la vie, mort et martyre de monsr saint Laurent, suivant le desseing qui en sera fourni au dit Cokx, en la ville de Paris, dans 8 jours du jour d'huy. Cokx livrera à ses dépens, en la ville de Rouen, 2 des dites pièces, 3 jours avant la saint Laurent prochaine, les 2 autres, 3 jours avant la Toussaint aussi prochaine. Cokx donne, comme échantillon, pour la bonté et finesse, une pièce de 7 planettes, dans laquelle est représentée Vénus, un Cupidon bandé, un perroquet dans une cage ; prix convenu, 3,159 livres, 25 avril 1626. — Ordonnance de l'Intendant Nicolas-Etienne Roujault, ordonnant

qu'adjudication sera faite, conformément au devis d'Étienne Prestrel, maître plâtrier, des travaux de charpente, de couverture, d'ardoise, de plomberie, de vitrerie et de peinture à faire en l'église Saint-Laurent, 1713 (placard imprimé). — Plan de la sacristie. — Dessin des boiseries. — Devis des ouvrages de maçonnerie fait par l'architecte Thibault, 1740. — Devis de pavage à faire en l'église sous la conduite du sieur Barbarey, architecte, 1783. — Mémoire des ouvrages à faire aux orgues, 1747, 1748, 1786; facteurs : Jean-Baptiste-Nicolas Le Fèvre et Dubois ; pièces signées par M. Gueroult, organiste de Saint-Maclou, 1747, 1748. — Pièces concernant la reconstruction du presbytère en 1769, au moyen d'une imposition accordée par arrêt du Conseil, à lever sur les propriétaires de biens-fonds de la paroisse. — Rôle de répartition, avec indication des rues, des propriétaires, des locataires et des revenus des maisons.

G. 6821. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1633-1729. — Marché fait entre la Fabrique de Saint-Laurent et Martin De La Londe, demeurant au bourg de Fauville, pour la fabrication d'une horloge à mettre en la tour de l'église; 4 pieds à toise de long et 3 pieds et demi de travers ; hauteur à proportion; rouets de la grandeur et force de l'escarriture ; cadran de 4 pieds en carré, peint d'or et azur en noir, avec un chérubin à chaque coin; prix 600 livres, 24 avril 1633. — Procès avec le dit horloger, à cause des défauts reconnus dans son ouvrage, le dit procès porté au bailliage et, par appel, au Parlement ; gain de cause obtenu par le Trésor après visite des horlogers de Rouen, Jérôme Grébauval, Pierre Grébauval, Thorelet, 1634 ; de Nicolas Nourry, horloger de la Reine, demeurant à Gisors, et de Jacques Laillet, maître horloger, demeurant à Evreux, 1635. – Marché entre la Fabrique de Saint-Laurent et Pierre Deshayes, maître serrurier et horloger à Rouen, paroisse Saint-Maclou, rue Martainville, pour refaire bien et dûment l'horloge de l'église, 1643. — Autre marché avec Pierre La Voipière, maître horloger à Rouen, 1681 ; procès avec lui. — Dernier marché avec Guenard, dit Vendome, 1729.

G. 6822. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; 2 imprimés.

1747-1783. — « Arrest de la Cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que le cimetière désigné par l'arrêt de règlement du 7 août 1780 devoir être établi au-dessus du faubourg de Bouvreuil pour les paroisses de Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Martin-sur-Renelle et Saint-Patrice, sera placé dans une pièce de terre cédée à cet effet par les abbesse et religieuses de Saint-Amand, etc. Du 9e jour d'aoust 1782 » (Imprimé). — Plan et partage du cimetière du Champ-des-Oiseaux, indiquant la partie affectée à chaque paroisse, 1783. — Extrait des délibérations de la Fabrique de Saint-Laurent, à l'effet d'être autorisée à l'emprunt d'une somme de 4,000 livres pour la totalité des paiements à faire pour la cotte-part de la construction du nouveau cimetière, suivi d'un arrêt du Parlement accordant la demande. — Autre « arrêt de la Cour de Parlement de Rouen, qui fait défenses aux curés et Trésoriers des paroisses de Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Martin-sur-Renelle et Saint-Patrice, de faire enterrer aucunes personnes ailleurs qu'au nouveau cimetière du quartier de Bouvreuil, » du 1er aoust 1783 (Imprimé). — Copies de pièces relatives à l'ancien cimetière. — Mandement de Jacques de Brèvedent, lieutenant général du vicomte de Rouen, au premier sergent ou sous-sergent royal sur ce requis, pour qu'inhibition soit faite à l'official de connaître du possessoire de certaine matière introduite entre Nicole Vallée et Bastien Boullart, pour le fait du lieu et place de l'un des aides de l'église Saint-Laurent, 18 octobre 1547. — Deux baux d'*ouvreurs* derrière le chœur de Saint-Laurent, 1606.

G. 6823. (Cahier.) — 14 feuillets, papier.

1777. — « Agenda ou Etat des revenus et charges de la paroisse de Saint-Laurent de Rouen, concernant le Trésor, pour servir à MM. les Trésoriers dans leur année de gestion, autant d'années qu'il pourra subsister, et qu'il sera jugé à propos ». Sans nom d'auteur.

G. 6824. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1442-1671. — Lettres du cardinal de Luxembourg, approuvant la donation faite par le curé Jean Geoffroi, chanoine de Rouen, d'une partie du terrain de son presbytère, pour dégager l'église et augmenter le petit cimetière, afin que *parrochiani, qui vix bini et bini illuc incedere poterant, cum multitudine copiosiori transire, feretraque, vexilla, reliquie et alia que in talibus deportari consueta sunt cum majori preparatu et ornatu deferri possint*. Permission de faire bénir le terrain donné, 6 novembre 1442. Sceau

perdu. Signé sur le repli, *Guerouldi*. — Lettres des vicaires du Chapitre, le siège vacant, donnant pouvoir à Martin Pinard, évêque d'Avranches, de faire la bénédiction de ce terrain, 18 mars 1443 (v. s.). — Assignation, à la requête du procureur du Roi pour la confection du nouveau papier terrier, à un prêtre de Saint-Laurent, de passer les déclarations d'une maison où était anciennement une place vague près de Saint-Laurent, 1674.

G. 6825. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 98 pièces, papier.

1652-1783. — Bref du pape Innocent X, accordant des indulgences pour les quarante-heures en l'église Saint-Laurent, 28 août 1651 ; au bas du bref, visa de l'Archevêque de Rouen, Gaillon, 22 juillet 1652. — Arrêt du Parlement, portant homologation de la nomination de M. Guénet de Saint-Just, conseiller au Parlement, comme marguillier d'honneur, 17 avril 1751. — Procès à l'occasion de droits de bancs dans l'église : banc d'Anne Anzeray, veuve de messire Robert de Franquetot, second président à mortier ; — de M. Abraham de Rouen, sieur de Bermonville, conseiller au Parlement, et de Madeleine Secard, son épouse. — Procès au bailliage de Rouen entre Robert Payen, marchand carrossier, ancien Trésorier comptable de la paroisse, ayant obtenu un banc en cette dernière qualité, et les *marguilliers* Trésoriers, qui l'avaient évincé de ce banc pour l'attribuer à une personne qualifiée, Madame de Bailleul des Essarts ; mémoire des Trésoriers et du dit Payen. — Requête des curé et marguilliers de la paroisse au lieutenant-général du bailliage : « Quoy qu'il soit d'usage dans toutes les parroisses de regarder les marguilliers comme premiers bienfaicteurs du l'église et de leur donner, comme tels, les bancs les mieux placez, lorsqu'ilz vaquent, les supliants ont crû qu'il étoit de la décence de laisser les premières places aux personnes qualifiées, domiciliées dans la paroisse, lorsqu'elles les réquéreroient, et, en conséquence, ils ont destiné, pour ces personnes, les six premiers de chaque costé dans la nef, et ne s'en sont réservez que six de chaque costé, à la suite de ceux-ci, parce que cependant, dans le cas où quelques bancs des douze premiers se trouveroient vacans et non réclamés par des personnes qualifiées, les marguilliers pourroient les réclamer, » 1762. — Procès contre le sieur Chrestien, clerc du Trésor, pour désobéissance scandaleuse ; copie d'arrêt du Parlement qui lui ordonne de se rendre au séminaire épiscopal, sous peine d'y être contraint par les voies de droit, pour y recevoir les ordres de l'archevêque, 1783. — Requête au lieutenant général au bailliage de Rouen contre Paul Lheureux, procureur au dit siège, qui, tout en acceptant la charge de Trésorier, aurait prétendu être exempt d'en faire aucun exercice ni poursuite, 1693. — Procès pour préséance entre M. Le Touzey, procureur du Roi en la cour, et la dame son épouse, et les sieur et dame Le Coq, l'un et l'autre anciens marguilliers ; la communauté avait pris parti pour Le Touzey. — Sentences des Requêtes qui juge par provision que la préséance dans les assemblées et dans les processions appartiendra au plus ancien Trésorier. — Parmi les pièces produites, sentence des Requêtes, du 12 juillet 1651, concernant la préséance dans les Trésors des églises ; — autre sentence des Requêtes, du 31 juillet 1687. — Arrêt du Conseil portant que les notaires de la ville de Dijon précéderont en toutes assemblées générales et particulières les procureurs du Parlement, 12 octobre 1695. — Certificats de Lemonnier, curé de Saint-Vigor ; — de Bouchard, curé de Saint-Patrice ; — d'Outin, curé de Saint-Godard ; — de Gaudion, curé de Saint-Pierre-l'Honoré. — Copie d'une consultation de l'avocat Langlois de Louvres : « Entre bourgeois marguilliers, la préséance se règle par l'ancienneté de l'élection. Nous ne connaissons que l'état ecclésiastique, la noblesse, les officiers des cours souveraines et les juges royaux du lieu qui puissent prétendre la préséance sur leurs confrères plus anciens par distinction d'état ; et, quoique les procureurs aux cours souveraines soient des officiers dont le service est attaché à ces cours, il s'en faut de beaucoup, et mesme du tout, qu'ils puissent se dire officiers de cour souveraine, à moins qu'ils ne s'en prétendent officiers ministériels, ce qui ne leur donne pas de distinction dans le public ni dans les assemblées de Fabrique. En vain réclameroient-ils ce qui a été jugé pour les avocats en la cour, tant à Paris qu'en cette province. L'intervalle entre ces deux états est grand et connu de tout le monde, ou, pour mieux dire, ce n'est point à raison d'état que l'on distingue l'avocat, c'est à cause de sa profession, toute noble, toute honorable, et le premier degré pour parvenir aux souverains honneurs de la magistrature. »

G. 6826. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin.

1285-1387. — Donations faites à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen ; titres de rentes au profit de la dite Fabrique. — Donation en aumône, *sine mutatione propositi mei, pro salute anime mee et paren-*

tum meorum, Deo et fabrice ecclesie sancti Laurencii, de 5 sous de rente, avril 1285. — Jean de Chaumont, prend en fieu et perpétuel héritage de Ricart Le Forchier et de Jehanne, sa femme, un tènement assis en la paroisse Saint-Laurent, 1309. — Adjudication par le bailli de Rouen, « eu nom de notre très chier et souverain seigneur notre sire le Roy de France et son pourfit, en pur fié et perpétuel héritage, à Aelis dite Turgot, citoyane de Rouen (*sic*), d'une loge que elle avoit edefiez, ovec le fons de la terre assise à Roen sus la rue qui va droict du Bourc-Tyart à l'église Saint-Godart contre les murez et delès le mestre huis de l'église Saint-Lorens, eu costé devers Saint-Godart, contenante environ dis piés, » dimanche après Quasimodo, 1314. — Acte passé devant frère Guillaume de Croisset, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, par lequel la dite Aelis Turgot reconnait avoir donné, « pour le salut de son âme, à l'église Dieu et mons[r] Saint-Lorens un apentis acostant à la dite église, » samedi après la Madeleine 1318. — Lettres du même Guillaume de Croisset, contenant vente par Hue Larchevesque à Jehan de la Porte, *citeien* de Rouen, pour 12 livres, de 20 sous de rente, sur 2 maisons à Saint-Gilles de *Respeville*, jeudi après la Saint-Vincent 1317. — Vente par Robert Du Vauchel et Maheut, sa femme, « as Trésoriers de l'église de Saint-Lorens de Rouen et à leurs successeurs, auans cause de la dite église, pour la forge d'icelle, de 25 sous de rente sur 3 pièces de terre au Bosc-Guillaume, lundi après la Saint-Nicolas d'Yver 1331. » — Vente par Robert Le Masurier et par Auberée, sa femme, 1331.—Fieffe faite à Emmeline, déguerpie Regnout Langlois, de 3 pièces de terre « tout au long de la machonnerie des estuves en la paroisse Sainte-Marie la petite, » 1343. — Vente par Ricart Foisnet et par Aelis, sa femme, à Anciaume Poutrel, pour 58 livres tournois, de 2 tènements, paroisse Saint-Martin du pont de Rouen, 1344. — Fragment du sceau du bailliage de Rouen.

G. 6827. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1689-1768. — « Mémoire de toutes les fondacions faictes en l'église parroissiale de Saint-Laurent de Rouen depuis l'année 1282 jusques en l'année 1689. » — Réduction des fondations par Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, suivie d'un règlement; honoraires des messes fixés à 15 sous, 22 décembre 1753; sceau de l'archevêque; signature de Terrisse, vicaire général. — Autre ordonnance du même prélat, portant que les titres des chapelles de Sainte-Marguerite et de Sainte-Catherine de Sienne, qui étaient autrefois attachés à l'un des autels placé dans le milieu des deux ailes de la nef, seront et demeureront transférés et annexés à l'autel de la chapelle de Saint-Pierre, 12 décembre 1756; sceau et signature de M[gr] de Saulx-Tavannes. — Etat des messes acquittées dans l'église de Saint-Laurent, à compter du 1[er] janvier 1760 jusqu'au 31 décembre 1763. — Noms des prêtres, années de leurs acquits, détail de leurs acquits. — Mémoire adressé par les prêtres habitués en l'église de Saint-Laurent, à MM. les Trésoriers, le 8 avril 1764. — Etat des messes à 15 sous, qui ont été acquittées depuis le 1[er] janvier 1754 jusqu'au 1[er] janvier 1755. — Nouveau mémoire des prêtres habitués : « Il y a 1,103 messes à acquitter par an. »

G. 6828. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1358-1700. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, classés par ordre alphabétique de noms de fondateurs : — Marthe Gondard, veuve de maître Marin Anquetil, en son vivant, procureur en la Cour de Parlement, 9 juin 1588. — Thomas Asselin, curé de la Neuville-Chant-d'Oisel, 14 novembre 1632. — Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, pour feu François de Bauquemare, son frère, 1613; présent à l'acte, Nicolas Grisel, demeurant en la paroisse Saint-Laurent. — Antoine Bigot, seigneur de Fontaines, par Alison Porée, sa veuve, ensuite par ses enfants, Jacques Bigot, curé de Gueutteville; Laurent Bigot, sieur de Thibermesnil, 1[er] avocat du Roi en sa Cour de Parlement; Jehan et Estienne Bigot, maître Guillaume Bigot, avocat en la Cour de Parlement, 8 février 1550. — Marc-Antoine Bigot, écuyer, sieur d'Ollivet, ancien conseiller et ci-devant 1[er] conseiller échevin de Rouen, fils de défunt Jean Bigot, écuyer, sieur d'Esteville, aussi conseiller échevin, et de Catherine Le Prevost, 7 mai 1626. — Honorable homme Guillaume Bigot, en son vivant, écuyer, seigneur de la Turgère, lieutenant général du bailli de Rouen, par Noël Bigot, licencié ès-lois, curé de Gueutteville ; Antoine Bigot, écuyer, sieur de Fontaines, ses frères, en compagnie de Marion Lespringuet, leur mère, et de Collecte de Servaville, veuve du défunt, 17 mai 1499. — Feu Noël Bigot, curé de Belmès (Beaumais), 2 novembre 1514. — Jean Boujon, 22 février 1505. — Anne Gaillard, veuve de Charles De Bornes, 1591. — Maître Jehan de Bourges,

prêtre, archidiacre de Bayeux et curé de Saint-Laurent de Rouen, 9 juin 1564. — Vast Bouyc, chapelain de l'église Saint-Laurent, 25 novembre 1579.

G. 6829. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 59 pièces, papier.

1625-1717. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Jean Cavelier, sieur des Bucquets, conseiller au Parlement, et Louis Cavelier, sieur de Beuzemesnil, conseiller du Roi, général en la Cour des Aides, ayant laissé pour légataire universelle sa fille Alix, mariée à Gilles Le Carpentier, conseiller au Parlement, 1625 (copie). — Jacques Cotterel, sieur de la Jurie, avocat au Parlement, mars 1633. — Robert Costé, sieur du Mesnil, conseiller du Roi au Parlement, 1686. — Pierre Chrestien, marchand à Rouen, et Catherine Gohé, son épouse, 1687. — Lots et partages de la succession de M. Jacques Cotterel, avocat, entre Pierre Duhamel, avocat en la Cour, ayant épousé Marie Nicolle, à la représentation de Marie Cotterel, sa mère, Pierre et Guillaume Le Chandelier, à la représentation de Marguerite Cotterel, leur mère, Philippe Hilaire, avocat, à la représentation de Claude Cotterel, sa mère, et Marguerite Le Vendenger, veuve du dit sieur Cotterel.

G. 6830. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1425-1743. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — François de La Croix, prêtre habitué en la paroisse Saint-Godard; son testament, 2 janvier 1691. — Titres de propriété relatifs aux fonds affectés à cette fondation, et procédures auxquelles elle donna lieu. Parmi ces pièces, vente par monsieur maître Charles Puchot, seigneur du Plessis, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, monsieur maître Jean-Pierre Dufour, écuyer, seigneur des Faulx, conseiller maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, stipulant pour noble et vénérable personne messire Charles Dufour, abbé d'Aulnay, syndic des créanciers de M. de Glatigny, dame Françoise de Brévédent, veuve de Samson Vaignon, vivant, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, etc....., à maître Nicolas Le Pesant, sieur de Boisguillebert, demeurant à Rouen, rue de la Crosse, paroisse Sainte-Croix Saint-Ouen, de la charge de conseiller du Roy lai au dit Parlement de Rouen, dont était titulaire Gilles de Giverville, sieur de Glatigny, fils, moyennant 59,000 livres de prix principal, 8 mars 1675. — Mémoire concernant l'exécution du testament de M. de La Croix : « J'ai payé, le 30 du mois de mai 1691, à maître Jouvenet, sculpteur, 6 livres 15 sous pour avoir gravé la tombe. — J'ai envoyé à M. Desfontaines, médecin, 3 pièces de 30 sous pour quelques visites. — J'ai payé 76 sols pour un *Apparat*, un *Pajot* grec, et les *Elégances* de Manuce, que j'ai achettés pour les rendre au petit Quenneville, qui les avoit laissés chez le dit sieur de La Croix en le quittant. » — « Mémoire de quelques meubles et livres de feu M. de La Croix, prêtre, que j'ay donnés en essence : cinq petits tableaux de bouqués de fleurs dans des quadres dorés. Une grande carte de Poussin représentant le jugement. » — Inventaire du mobilier du défunt. — Vente du mobilier : acquéreurs, Adrien-Bonaventure Le Brun, Guillaume et Nicolas Le Boucher, Pierre Herault, libraires : « Montre à boîte d'argent, avec sa chaînette et son étui d'argent, 25 livres; un petit réveil-matin de cuivre, 4 livres; l'Imitation de Jésus-Christ, en vers (de Corneille), adjugée au sieur Chrétien, 10 sous 6 deniers. » — Marie-Madeleine De La Haye, 1735. — Jehanne Deshayes, fille et héritière de feu Etienne Deshayes, et d'Amelot, sa femme, 3 juillet, 1425. Raoul Alips, chinchier, 1er décembre 1431; pièces communes à ces deux fondations. — Marie Pommeraye, veuve de Robert Deshays.

G. 6831. — (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1353-1729. — Titres des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Romain Du Four, conseiller-assesseur en la vicomté de Rouen : son testament, 7 mai 1595. — Jeanne Duhamel, 1707. — Raoulin Dumonstier, 16 juillet 1627. — Titres de propriété concernant la fondation de Dumonstier : Fieffe faite par Rogier Mustel à Jehan De la Tillée, d'un jardin avec édifices et arbres, paroisse de Saint-Gervais, pour 40 sous 1 mine de blé fourment « et 4 capiaux de roses vermeilles par an, les capiaux à Penthecoustes et à la Trinité, » 3 juin 1353. — *Aprésagement* du blé, d'après le prix de la halle, Rouen, 17 mars 1396. — Vente par Robert Surreau, conseiller au Parlement, à Jean de Cormeilles, son collègue en la dite Cour, de 40 sous de rente foncière, sur une maison, à l'enseigne de la *Pie*, rue Mignote, à Rouen, 19 novembre 1523. — Pierre Dupuis, 23 août 1437 : les Trésoriers tenus de faire dire et célébrer, par chacun an, 2 messes basses pour les âmes des trépas-

sés, et, après chacune messe, donner pour Dieu 13 deniers en pain ou en argent.

G. 6832. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1501-1728. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Marie Estienne, 1670. — Guillaume de Fondimare, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Normandie, 1634. — Pierre Fontaine, tailleur d'habits, et Antoinette Duval, sa femme, 29 août 1668. — Titres de propriétés et procédures relatifs à la fondation du dit Fontaine. — Marguerite Gode, fille de feu Denis Gode, en son vivant, *machon* et demourant en la paroisse Saint-Laurent, 1504. — Damoiselle Claude Godart, veuve de Pierre Gérard, marchand à Rouen; son testament, 1631 : legs à la chapelle des trépassés, fondée au cimetière Saint-Vivien. — Jacques Gérard, conseiller auditeur du Roi en sa Chambre des Comptes; son testament, 1631 : lègue 1,200 livres pour être employées à la construction d'une chapelle, en l'église Saint-Laurent, à l'honneur de saint Joseph. « Ne sçachant quelle yssue aura l'oppération que je prétends faire faire sur moy, j'ay mis en ceste feuille de papier ma dernière volonté en forme de testament : Premièrement, je demande pardon très humblement à mon bon Dieu et le remercie de tous les biens qu'il m'a faictz et particulièrement du mal qui me détient à présent, et luy demande aussy bon secours à l'heure qu'il luy plaira me retirer hors du monde. J'implore aussy le secours et assistance de la très sacrée et immaculée Vierge Marie, ma très chère maîtresse et advocate, laquelle je supplie me pardonner, sy je l'ay servye avec tant de paresse. Je me recommande aussy aux prières des saincts et particulièrement à celles des bienheureux saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'évangéliste, saint Ignace, saint François-Xavier et saincte Sire; lègue aux Jésuites 1,200 livres pour les aider à bâtir une chapelle en l'honneur de monsieur saint Joseph. Je donne ma bénédiction à mes enfants, laquelle je souhaite leur estre favorable comme celle d'Isaac fust à Jacob, et prie à M. le contrôleur Godard (André Godard, contrôleur général de la marine et réparations de Normandie) et M. de Mezenguemare (Jean Brice), de prendre la peine de faire exécuter ceste mienne dernière volonté, et que, sy je meurs à Paris, qu'ils me facent apporter droit à Saint-Laurent, et, en cas qu'il fust tard, lorsque l'on arriveroit à Rouen, ils me facent reposer aux Chartreux ou à Nostre-Dame de Bonsecours et de là me facent porter à Saint-Laurens sans aucune cérémonie. » — Marie Brice, veuve du dit Gérard. — Procès pour l'exécution des dits testaments.

G. 6833. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 28 pièces, papier.

1378-1612. — Titres des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — « Vénérable et discrète personne maître Jean Geffroy, prestre, natif et chanoine de Noyon en Vermandoiz, aussi chanoine de Rouen et curé de l'église parrochial de mons^r Saint-Laurent » ; don de 150 livres tournois, 22 juillet 1449 ; Trésoriers pour lors, Jacques de Croismare, écuyer ; Adam de Bollebec et Jehan Sebert; présents, Guieffin Dubosc, écuyer, Guillaume Gombault, Simon de Cormeilles, Guillaume de Croismare, Guillaume Ybert, Colin de La Fontaine, Robin Cavellier, Guillaume Benest, au nom des autres paroissiens. — Françoise de Hanyvel, 12 mars 1609; testament écrit de la main de la dite de Hanyvel : « Je désire qui soit prins sur tous mes meubles la fondasion de cix messes la semaine jour ouvrable et un aubict le troisième jour de mars, jour saint Fortunian, veulle saint Adrian, jour du trépas de Monsieur de Frontebosc, mon mari. Je prie le Créateur le tenir en sa gloire, et, si mes enfans vouloit n'etre d'acord, j'antans donner ma meson où je me tiens, qui est assise à saint Patris, à Saint-Laurent pour la fondasion. » — Honorable femme Perrette La Bouchère, veuve de défunt Henry Picart, en son vivant procureur du Roi à Rouen, 29 août 1489. Titres de propriété d'une rente affectée à la fondation de la dite Perrette La Bouchère, sur une maison à l'enseigne du *Chapeau-Rouge*, paroisse Saint-Martin du bout du pont. — Marie Le Chandelier, veuve de monsieur maître Pierre Rocque, écuyer, sieur du Gênetay, conseiller au Parlement, fille et héritière de feu monsieur maître Jacques Le Chandelier, sieur de Canteleu, aussi conseiller du Roi en la dite Cour, nièce et seule héritière de Baptiste Le Chandelier, sieur d'Epinay, aussi conseiller en la même Cour, 1615. — Titres de propriété de la rente affectée à la fondation de la dite Le Chandelier sur une maison à l'enseigne des *Trois-Coquets*, précédemment à usage de brasserie, rue Beauvoisine, paroisse Saint-Laurent. — Jeanne Le Coustelier, veuve de monsieur maître Antoine de Caradas, sieur du Héron, du Vieux-Rouen, Concarralier et du Bushullin, conseiller au Parlement de Normandie, 25 juin 1642.

G. 6834. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1305-1584. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Nicolas Le Lyepvre, chapelain en cette église; son testament, 1er juillet 1609. — Inventaire des meubles trouvés après le décès de ce chapelain. — Denis Le Sellier, clerc matriculier de Saint-Laurent, 1574. — Jean Labbé, *Johannes dictus Abbas*, curé de Saint-Laurent, 1306. – Vente à Jehan Labbé, « adonques personne de Saint Lorens, » par Pierre Baston, pour 50 livres tournois, de 50 sous de rente, sur un tènement, paroisses Saint-Patris et Saint-Lorens, 1305 — Procès en la vicomté de Rouen, en 1424, au sujet de la dite rente. — Pierre Le Sesne, 1657. — André Liégeart, bourgeois de Rouen, naguères gréffier des Etats de Normandie, 1er novembre 1611. — Jean Lonfieu, curé d'Angoville, 1490; rente sur la maison à l'enseigne de l'*Ancre*. — Marie Loret, veuve de Pierre Le Febvre, 1714.

G. 6835. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1500-1746. — Titres de fondations faites en la paroisse de Saint-Laurent de Rouen. — Nicolas Maubert, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en sa Chambre des Comptes, 1686; paiements faits par ses héritiers, Jean Parent, marchand de Rouen, ayant épousé Marie Maubert, Charles Noyer, fils de Françoise Maubert, Jeanne Maubert, femme de Jacques Le Chandelier, apothicaire à Rouen, rue du Gros Horloge. — Françoise Maille, 1746. — Lucas Marie, prêtre, curé de Grainville près Fleury et l'un des chapelains ordinaires de l'église de Saint-Laurent, 1576. — Marie Margas, veuve de Jehan Caullier, sieur des Bucquets et d'Orcher, conseiller au Parlement, 5 décembre 1613. — Mathieu Pain; fondation pour la conduite du Saint-Sacrement aux malades, 1716. — Robert Paon, greffier des Généraux sur le fait de la justice des Aides en Normandie, 20 mars 1501. — Colin Petit, brasseur, 12 avril 1605. — Jeanne Huguet, veuve de Guillaume Pieppard, armurier, 1598. — Maximilien Prin, avocat en la cour de Parlement; son testament, 1619. — Procès entre la Fabrique et ses héritiers. — Déclaration des biens appartenant au dit Prin, à Rouen et à Vassoville.

G. 6836. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1502-1700. — Titres de fondations faites en l'église de Saint-Laurent de Rouen. — Pierre de Quiévremont, sieur de Heudreville, 1502 (copie). — Fieffe à fin d'héritage, par maître Pierre de Quièvremont, seigneur de Barentin, à Thomas Féré, épicier et cirier, d'un grand corps de maison, contenant plusieurs édifices avec 2 petits appentis nommés *Paradis et Enfer*, à l'enseigne du *Quevallet* sur l'eau de Robec, 1536. — Françoise Toustain, veuve de François Rozée, écuyer, seigneur d'Infreville, 1700. — Marie Valdory, femme d'Adrien Bradechal, procureur en la cour de Parlement, fille et héritière en partie de feu noble homme Guillaume Valdory, en son vivant, lieutenant général du vicomte de Rouen, 1621. — Lots et partages de la succession du dit Guillaume Valdory, entre ses 3 filles, Marie Valdory, Marguerite Valdory, femme de Jean Tabouret, bourgeois de Rouen, Catherine Valdory, femme de Noël Le Bert, clerc siégé en la vicomté de l'Eau de Rouen. Biens à Périers-sur-Andelle, Sahurs et Vascœil. Mention de Clémence Valdory, veuve de M. Arondel, 1602. — Perrette Vollant, veuve de René De la Fosse, 6 octobre 1570.

G. 6837. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 38 pièces, papier.

1655-1745. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen et testaments. — Alexandre Alexandre, conseiller assesseur en la vicomté de Rouen pour feu son frère Jean-Baptiste Alexandre, curé de Bautot, 1702. — Marie Bellet, veuve et héritière en partie de Jean Brébion, vivant tailleur d'habits, 1672. — Messire Henri Budes, chevalier, marquis de Sassé, comte de Guébriant, 1655. — Jean Carré, curé de Saint-Laurent, 1681. — Marie Duval, veuve de Jacques Crespin, notaire à Rouen, 10 avril 1683. — Nicolas Le Breton, marchand de cidre, 1743. — Julien Prevost, curé de Saint-Laurent, 1737. — Procédures à l'occasion de ces fondations. — Consultation de l'avocat Le Courtois, 1745.

G. 6838. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1358-1503. — Titres de rente appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent. — Acte par lequel Pierre Le Barrier reconnaît, devant le tabellion juré de la

vicomté de Rouen, la vente faite par lui à Thomas Marc, pour 80 fleurins d'or à l'écu de Jehan, d'une maison en la paroisse Saint-Lô, 1358. — Vente par Pierre Loisel à Jehan Le Parmentier, dit Nepveu, de 4 livres 12 deniers tournois de rente sur une maison rue Grand-Pont devant l'hôtel des *Trois Maries*, 1492. — Procès pour les arrérages de cette rente. — Vente par Roger Dupuis et par Jehanne, sa femme, à Jehan Loisel et à Jehanne, sa femme, pour 29 flourins frans d'or du coin du Roi, de 62 sous de rente sur une maison, paroisse Saint-Maclou, 1492.—Vente par Jacques de Rouves à Godin De Clere, sergent du Roi, de 15 sous tournois de rente, 1494. — Vente par le dit Godin De Clere à Jehan Le Parmentier, dit Nepveu, de 15 sous de rente, 1494. — Vente par Pierre et Robert Griffon frères, héritiers du dit Jean Le Parmentier, au Trésor de Saint-Laurent, de plusieurs rentes en la paroisse Saint-Lô, rues Grand-Pont et aux Juifs, et au hameau des Cottes à Boisguillaume, 1503.

G. 6839. (Liasse.) — 47 pièces, parchemin ; 43 pièces, papier.

1416-1749. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Rente de 20 sous sur une maison, rue du Gros-Horloge, à l'enseigne des *Trois verres*, 1565-1627. — Rente de 24 sous sur une maison à l'enseigne des *Trois flacons* près la Renelle, paroisse Saint-Laurent, 1416-1618. — Rente de 60 livres due sur la maison du *Chapon*, rue Saint-Patrice, portant dans les derniers temps le numéro 70, la dite maison appartenant, en 1590, à Antoine de Civille, sieur de Bouville, conseiller au Parlement ; — à messire Duhamel, seigneur de Grenouville en 1749. — Rente de 28 livres sur l'hôtel de *l'Escureul*, 1459. — Rente de 5 sous sur une maison rue Beauvoisine, dite rue d'Aubevoie, appartenant dans les derniers temps aux dames de Bellefond. — Pièces de procédures relatives aux dites rentes.

G. 6840. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1522-1783. — Titres de rentes sur l'Etat et sur le Clergé, appartenant au Trésor de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen. — Lettres-patentes de François Ier, pour pourvoir aux nécessités de la guerre (3 février 1521. V.-S.), ordonnant vente et engagement du Domaine, aides, impositions et gabelles jusqu'à concurrence de 200,000 livres tournois, les dites lettres suivies des arrêts d'enregistrement obtenus au Parlement et à la Cour des Aides, 27 février et 20 mars suivants. — Commission donnée par le Roi à Jean Brinon, 1er président au Parlement, à Arthur Fillon, docteur en théologie, chanoine de Rouen et curé de Saint-Maclou, à Roger Gouel, président en la Cour des Généraux, à Jean Picart, sieur de Radeval, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et à Guillaume Preudomme, receveur général de ses finances en Normandie, pour procéder à la vente de partie du Domaine, 13 février 1521 (V.-S.). — Vente faite par eux, en conséquence de cette commission, aux Trésoriers de l'église de Saint-Laurent de 80 livres de rente, 2 juin 1522. — Quittance de Claude Guiot, receveur, même date. — Autres lettres du même Roi, ordonnant, pour pourvoir aux besoins de l'Etat, la vente à faculté de rachat d'aucunes pièces, membres et portions du Domaine, aides, gabelles et impositions jusqu'à concurrence de 950,000 livres, Compiègne, dernier jour de février, 1536, enregistrées au Parlement et à la Cour des Aides de Rouen, les 2 et 22 mars suivants. — Commission donnée par le Roi à François de Marcillac, 1er président au Parlement, à Claude Robertet, sieur d'Alluye, Trésorier de France, et à Jehan de Croismare, sieur de Saint-Just, Général sur le fait de la justice des Aides à Rouen, pour procéder à la vente, conformément aux lettres précédentes : « Accepteront chaines d'or et vaisselle d'argent », Compiègne, dernier février 1536. — Quittance de Pierre Le Vassor, commis par le Roi à tenir le compte et faire le recouvrement des deniers tant de l'ordinaire que extraordinaire de ses païs et duché de Normandie; il reconnaît avoir reçu comptant des Trésoriers de la Ville de Rouen, 500 livres tournois, VIIIXXXVI escus d'or solleil à 45 sous pièce, un lion à 3 sous et le reste en monnaie de douzains, sisains, testons à 10 sous 6 deniers, testons de Savoie à 9 sous 7 deniers, lyars et doubles, pour acquisitions de 50 livres de rente sur la recette des aides en l'Election de Rouen, 25 mai 1537.— Vente de cette rente au Trésor de Saint-Laurent par Francois de Marcillac, seigneur et baron de Courseulle, premier président, Claude Robertet, et Jehan de Croismare, 10 juin 1537; signatures. — Vérification et liquidation de la finance payée par les Trésoriers de Saint-Laurent, pour continuer à jouir de leur rente avec hypothèque sur la ferme des aides, 1641, 1642. — Paroisse de Saint-Laurent cotisée à 1,400 l. t. pour la part de la somme de 37,000 l. que la Ville de Rouen devait fournir pour obtenir la suppression des aides mises sus pour le paiement des gages des officiers de la Chambre des Comptes naguères érigée en Norman-

die; la Ville s'engage à restituer cette somme et à payer, pour défaut de ce, 8 pour cent, 12 juillet 1744. — Vente par les Conseillers de la Ville de 112 livres de rente à héritage au Trésor de St-Laurent pour 1,400 livres tournois, 16 janvier 1544. — Vente par les Trésoriers de St-Laurent de 80 livres tournois de rente à Raulin Labbé, pour 200 livres tournois à payer à Pierre Piedeleu, receveur de la Ville, 16 juin 1545. — Vente par la Ville au Trésor de Saint-Laurent, de 72 livres tournois de rente, pour 900 livres tournois, 5 février 1546. — Rentes de 120 livres sur le Clergé de France; — de 332 livres sur les tailles.

G. 6841. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1367-1703. — Titres de propriété d'une maison sise à la Marêquerie, paroisse Saint-Vivien, appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Vente par Roumaing de Malonville et par Mabille, sa femme, à Guillaume Osmont, pour 6 francs d'or, de 15 sous de rente à eux dûs par Rogier Du Moustier sur une maison sise entre Philippe Le Masuyer et les hoirs Jehan Marc-d'argent, 15 juin 1367. — Délais fait de la rente susdite par le dit Aumont aux Trésoriers de Saint-Laurent, « pour et parmy ce que sa première femme avoit esté enterrée en leur église, » 7 septembre 1379. — Bail à rente par l'héritier de Jean Du Moustier à Richard Prudent, de la maison, jardin et arbres sur laquelle cette rente était assise, 8 décembre 1400.—Au dos de l'acte : « Ces présentes lettres furent leues devant l'église Saint-Vivien de Rouen en l'an de grâce 1401, le dimence 2e jour d'octobre, présens à ce Robin Dorgebreul, Jehan Auber, Jehan Desfresnes, Jehan Horcholle, Jehan Alleaume, Thomas Carel, Jehannin Auberi, clerc de la dite paroisse, et plusieurs aultres. » — Vente de la même maison par Ricart Preudent à Robert Regnault, 1401; — par Rozier Regnault, de la paroisse d'Hénouville, frère et héritier de feu Robert Regnault, à Pierre De la Roche et à Guillemette, sa femme, 1417; — par Jehan Pinchon, teinturier, au Trésor de Saint-Laurent, 27 novembre 1423. — Baux de cette maison, à Jehan Goupil, imprimeur, 17 septembre 1580, 11 septembre 1584. — Fieffe au même de la dite maison, 14 juin 1587. — Gardes du scel des obligations de la vicomté de Rouen : Philippe de Manqueville, 1367; — Jehan Almaury, 1379; — Pierre Du Busc, 9 octobre 1419, 1423; — Michel Le Poulletier, 1433. — Marque et signature de l'imprimeur Goupil. — Sceau des obligations de la vicomté de Rouen.

G. 6842. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1478-1774. — Mandement de l'official de Rouen, rendu à la requête des lépreux de Sainte-Venisse (Sainte-Véronique), à Boisguillaume près Rouen, adressé au prêtre de Saint-Godard et à tous autres prêtres, ordonnant le rétablissement, en l'église de Saint-Godard, de l'usage de faire certaines quêtes en faveur de leur léproserie : « *Fuit conquerendo expositum quod, licet ab omni tempore in parrochia Sancti Gildardi, fuerit et sit solitum, consuetum et laudabiliter observatum quod, dum in illa leprosaria Sancte Veronice aliquis de parrochianis ipsius parrochie, in ea tamen natus, tanquam leprosus et a sanorum consorcio segregatus existit, parrochiani ejusdem parrochie, quilibet in suo turno et ordine, per ecclesiam hujusmodi, pro dictis leprosis collectam facere et a Christi fidelibus pias elemominas et grata caritatis subsidia postulare et implorare teneatur, quam quidem collectam facere negligunt, contempnunt et recusant iidem parrochiani*, etc., dernier 1471. — Sentence de Jacques Aubert, licencié ès-lois, lieutenant particulier du bailli de Rouen, en faveur de Colette La Loy, malade de lèpre, demanderesse en matière de provision, présente par Marion Canu, son entremetière, 1539. — Echange, à la suite d'enquête de *commodo*, ordonnée par l'official, de pièces de terre entre Raoul Hallé et les paroissiens de Saint-Godard et de Saint-Laurent de Rouen et de Boisguillaume, au droit de leur maladrerie de Sainte-Venisse, 1554. — Aveux rendus au collège des Clémentins. — Don par Claude Auvry, évêque de Coutances, Trésorier de la Sainte-Chapelle et vicaire général du cardinal Antoine Barberini, grand aumônier de France, des revenus de la maladrerie de Sainte-Venisse, à Nicolas Aubry, dit Clerel, qui avait servi le Roi pendant 20 ans dans ses armées, 10 juin 1662. — Approbation par le Roi de cette donation, dernier juin 1662. — Arrêt du grand Conseil contre le dit Aubry (copies collationnées). — Baux des terres dépendantes de la maladrerie de Sainte-Venisse. — Aveux rendus pour ces terres au collège des Clémentins de Rouen. — Titres de rentes.

G. 6843. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1588 (copie) — **1746**. — Titres de propriété d'une petite terre sise à Boisguillaume, au pied de la côte de Montfortin, appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen. — Procès contre Michel

Allain, procureur, demeurant au faubourg Bouvreuil. — Vente de demie acre de terre par le dit Allain au Trésor de Saint-Laurent, stipulé par Nicolas Burel et Robert Payen, Trésoriers, 1746. — Mention du bois du Bullin, 1588.

G. 6844. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1630-1701. — Baux des terres dépendantes de la léproserie de Sainte-Venisse à Boisguillaume, 1630-1701. — Procès au Grand Conseil contre Nicolas Aubry dit Clinet, à qui indûment avait été attribué par le Roi le revenu de cette léproserie. « Demande de congé que met et baille par devant Messeigneurs du Grand Conseil du Roy, Louis Le Vavasseur, laboureur, demeurant au Boisguillaume, contre le dit Nicolas Aubry. » — Mémoire des frais. — Lettres de M. Le Bouvier, qui avait été chargé de cette affaire, 1664. — Dans une lettre à M. Halley, procureur en Parlement, rue Coupegorge, à Rouen, du 9 juillet 1663 : « J'ai receu l'honneur de la vostre avec une joye incroyable de voir une marque sy certaine de vostre bonne disposition, et qu'après vous avoir les dernières obligations, je vous aye encore celle d'estre dans vostre souvenir. Ce n'est pas assez de me donner de la pratique, vous me faites envoyer de l'argent. J'en donnerois pour avoir l'occasion de vous rendre service. Je ne manqueray pas à celui que je dois à ces messieurs, pour lesquels vous avez pris la peine de m'escrire. » Signé : Bouvier, avec cachet.

G. 6845. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin;
35 pièces, papier; (1 imprimé).

1515-1788.— Baux de biens appartenant à la cure et à la Fabrique de l'église de Saint-Laurent de Rouen, notamment d'un trait de dîmes sur le fonds nommé la *Carrière* au faubourg Beauvoisine. — Bail à Jean Le Marchand, écuyer, sieur des Ligneries, avocat au Parlement, d'une maison sise en la paroisse Saint-Laurent, 1651. — Bail par Claude-Antoine-François Jacquemet, clerc tonsuré du diocèse de Besançon, maître ès-arts, demeurant au séminaire Saint-Firmin à Paris, des biens dépendant de sa chapelle de Sainte-Marguerite en l'église de Saint-Laurent de Rouen, 1726. — Procédures pour paiement de fermages et d'arrérages de rentes.

G. 6846. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin;
5 pièces, papier.

1489-1540.—Procès en cour d'église, entre Jehan Héron, chanoine de Notre-Dame de Rouen, curé de l'église paroissiale de Saint-Laurent de Rouen, et les Trésoriers de cette paroisse, au sujet des oblations faites aux reliques du jour de la fête de saint Laurent, à la veille et aux octaves de cette fête, 1483. — Transaction entre les parties : le curé renonce à ces oblations; il ne retient que les *quenages et neufaines*, que communément on paye aux dites reliques; les Trésoriers paieront la rente de 12 livres que le bénéfice devait aux religieux de Saint-Wandrille; acte passé sur cela au tabellionage de Rouen, 1489.—Procès en cour séculière au sujet de cette pension entre les religieux de Saint-Wandrille et Jehan Tardivel, docteur en médecine, curé de Saint-Laurent, (1536), et son frère et héritier, Jehan Tardivel, aussi chanoine de Rouen, 1540; signature et marque de Hays, notaire apostolique à Rouen, 1489.

G. 6847. — (Liasse.) — 17 pièces, parchemin;
62 pièces, papier; 1 plan.

1560-1788. — Pièces de procédures concernant des rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Laurent de Rouen, les dites pièces classées par ordre alphabétique de noms d'homme : Charles de Bauquemare, écuyer, sieur de Verclives, 1643; — Antoine de Boislevesque, vicomte de Beaumont-le-Roger, 1604; — Guillaume et René Dehors, oncle et neveu, marchands demeurant à Rouen, et maître Guillaume Dehors, bachelier en théologie, héritiers, chacun en partie, de feu discrète personne maître René Dehors, curé de Saint-Laurent, 1560; — Joachim Duhamel, héritier de Jeanne Duhamel, sa tante, 1730; — Guillaume Fautrel, greffier du bailli de Rouen, 1565-1566; — Jules de Ferrare, chevalier, seigneur du Tot, Gonfreville-la-Caillot et autres lieux, et Armand de Ferrare, écuyer, son frère, demeurant à Rouen, rue du Vert-Buisson, en la maison du sieur de la Salle, peintre, 1701; — Jean Goupil, imprimeur, 1587; — Noël Guerould, contrôleur au magasin à sel de Louviers, 1584-1598; — Robert Duhamel, 1590; — Hillaire de Beuseville, 1728; — Georges Labbé, sieur d'Epreville, et Baptiste Labbé, sieur d'Incarville, frères et héritiers de Jacques Labbé, sieur de Bellegarde et héritier de Raoul Labbé, sieur de la Motte, conseiller au Parlement, 1649; — Aimé Larchevesque, 1690; — Michel Le Boullenger, 1578; — Jean Viel et Louis Vallée, 1560. — Lots de la succession de Jacques Toustain, 1633; — de la succession d'un autre Jacques Toustain, 1669. — Accord entre les Fabriques de Saint-Laurent et de Saint-Martin-sur-Renelle et M. Le Page de Saint-Arnoult, pour des maisons, rue de la Renelle, 8 mars 1788. — Plan de ces maisons.

G. 6848. (Liasse.) — 42 pièces, parchemin, 24 pièces, papier.

1565-1567. — Pièces de procédures relatives à une rente que la Fabrique de Saint-Laurent avait droit de percevoir, sur deux acres de terre, sur le chemin tendant de Rouen à Saint-Victor près de la grange de Saint-Gervais, au hameau des Cottes à Boisguillaume. — Décrets d'héritages. — Sentences rendues aux plaids de la baronnie et haute justice de Saint-Gervais. — Extraits de comptes. — Emery Bigot, sénéchal de la haute justice et baronnie de Saint-Gervais; — Guillaume Boissel, licencié ès-lois, son lieutenant général.

G. 6849. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1576-1603. — Pièces relatives à un procès, aux Requêtes du palais à Rouen, entre les Trésoriers de Saint-Laurent de Rouen et noble homme Jean Duval, sieur de Commanville, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France. — En l'an 1576, le dit Duval, pour lors Trésorier de la paroisse, avait, en cette qualité, reçu de Me Lucas Marye, prêtre, la somme de 1.000 livres tournois restant de 2,000 livres, par celui-ci accordées au Trésor pour la fondation de messes et obits. Duval avait retenu cette somme, et avait, en remplacement, mis aux coffres du Trésor une promesse, de lui signée, datée du 9 septembre de la même année, reconnue par les tabellions de Rouen, le 12 février suivant, par laquelle il aurait cédé et transporté au dit Trésor, et en paiement des dites 1,000 livres, la somme de 100 livres 4 sous de rente en quatre parties sur l'Hôtel commun de Rouen et les magasins et greniers à sel de Gisors. — La Fabrique n'étant pas payée de cette rente depuis 4 ans, fit assigner Duval aux Requêtes pour se voir condamner au paiement de la dite somme de 1,000 livres, ou la bailler en assiette en autre lieu, ensemble aux intérêts échus. — Prin, avocat pour la Fabrique. — Gain de cause à la Fabrique. — Mémoires, extraits de comptes, sentence. — Copie du testament de Marie, de 1576.

G. 6850. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier.

1779-1780. — Procès au bailliage contre les héritiers de la dame Allain, qui avait tenu par bail à vie une maison, sise rues des Carmes et Ganterie, appartenant au Trésor de Saint-Laurent. — Grosse de la vente des meubles de la dame Catherine-Marguerite Deschamps, veuve du sieur Charles Allain, 1779. Inventaire de la succession. — Consultation de l'avocat Guillibaud.

G. 6851. (Liasse.) — 22 pièces, papier; (8 imprimés.)

1697-1758. — Edit du Roi, arrêts du Conseil d'Etat, requêtes aux Intendants, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissement et de francs-fiefs réclamés du Trésor de l'église de Saint-Laurent. — Lettre écrite par Messieurs les agents généraux du Clergé à Monseigneur l'archevêque de Rouen, le 11 février 1738, suivi de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roy servant de règlement pour le recouvrement des droits d'amortissement et francs-fiefs, du 21 janvier 1738 (imprimé); — ordonnance de l'Intendant, M. de Gasville. — « Déclaration que messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Laurent baillent à maître Jean De la Vallée, procureur et receveur de maître Etienne Chaplet, fermier général des droits d'amortissement et nouvel acquest en la Généralité de Rouen, 1704. » — Autres déclarations de 1708.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LO DE ROUEN.

G. 6852. (Registre.) — 14 feuillets, papier.

1755. — « Compte que rend le sieur Pierre-Noël Dornais Le Bled, marchand pelletier fourreur, ancien Trésorier de la paroisse Saint-Lô, de la recette et dépense qui a été faite, tant par lui que par le sieur Gueroult, Trésorier comptable de la dite paroisse, lequel mourut au mois de février dernier, et le dit sieur Le Bled fut prié et autorisé, par délibération du 8 mars 1755, de recevoir les comptes de madame la veuve Guerould et défunt, le restant de la gestion du dit sieur Guerould. » — Appointements payés aux prêtres de la paroisse, à M. Le Sage, vicaire, Caignart Le Danois, Stalin, premier chappier, Blaiset, Allais, Delaunay, Asselin. — Au prédicateur pour le sermon de la fête Saint-Lô, 6 livres. — Compte non signé.

G. 6853. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier, (1 imprimé).

1759-1773. — Bref du pape Clément XIII, accordant indulgence aux fidèles qui, dans certaines conditions déterminées, visiteront l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen le 21 septembre (29 août 1759). Sceau perdu. — Mémoire indiquant les offices fondés en l'église paroissiale de Saint-Lô, les jours et heures des offices, le nombre des prêtres qui y sont appelés, ce qui doit être payé aux ecclésiastiques et officiers de la paroisse, les gages des chantres et des serviteurs. — Mémoire de Chaussée, clerc de Saint-Lô : « Comme une semonce ne consiste pas seulement à porter des billets de morts, mais à régler l'ordre des funérailles, on ne doit pas priver le clerc de Saint-Lô de tous droits de semonce à l'inhumation de MM. de Bauquemare, par cette seule raison de n'avoir pas porté de billets... En quoi consiste sa peine? A préparer l'église, les ornements, et donner mouvement à tous les porteurs, fosseyeurs, etc... à avertir, servir dans 2 églises, payer près de 80 prestres qui ont dit la messe, sans compter les amis des défunts, et avoir fait toutes les cérémonies des offertes en robe; à avoir enregistré l'inhumation; à avoir fait plusieurs visites pour tout régler chez M. de Saint-Paul et M. de Boulais; à avoir tenu l'église fermée au jour de l'inhumation suivant l'ordre reçu, malgré les efforts d'une populace. » — Règlement pour les offices. — Prière du matin tous les jours à 5 heures, de Pâques à la Saint-Lô; à 6 heures, de la Saint-Lô à Pâques; 8 basses messes par jour, 1775. — Requête adressée par les prêtres de Saint-Lô à Monseigneur de Belbeuf, procureur général, contre les Trésoriers de la paroisse. Honoraires des messes, de 8 sous, puis de 10 sous, fixés à 15 sous, en 1743; à 20 sous, en 1773; il n'y avait plus alors que 3 prêtres, sur la paroisse, outre le curé. — Plainte contre les Trésoriers dont les tracasseries empêchent le curé de venir à leurs assemblées; prière au procureur général de faire rentrer les Trésoriers dans les justes bornes de leurs fonctions, afin de rétablir, dans la paroisse, le bon ordre et la décence que leurs entreprises en ont totalement éloignés. — Réplique des Trésoriers qui se plaignent principalement du sieur abbé Bacheley. — Etat du revenu et des charges du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Lô. — « Tableau des comptes des Trésoriers de la paroisse Saint-Lô de la ville de Rouen, tant en recette qu'en dépense, pendant seize années de leur gestion, fait par le sieur Pierre-Noël Dornais-Le Bled, ancien Trésorier, en conséquence, de plusieurs délibérations du Trésor, et notamment de celle du 25 avril 1756, qui prie et autorise les sieurs Le Boucher, Le Bled, Houssaye et Cahierre, Trésoriers, d'y travailler, lequel n'a point eu lieu, et auroit été négligé jusqu'à la présente année 1771. » — Placard imprimé; en tête une image représentant saint Lô avec un coq à ses pieds. — Réduction par M[gr] de la Rochefoucauld, des fondations de la paroisse Saint-Lô, 7 mai 1773; signé : Goyon, vicaire général. — Information préparatoire. — Autre réduction des fondations de M. et de M[me] de Bauquemare, qui s'acquittaient dans la chapelle dite de Bourdeny, sise en l'église Saint-Lô, 31 mai 1768; 24 février 1774; représentants de la dame Elisabeth de Bauquemare en 1768 : Anne-Françoise de Brugeron, et Nicolas-Joseph-Balthazar de Langlade, comte de Saint-Paul, tous deux cohéritiers du vicomte de Chayla, seul et unique héritier de la dite dame de Bauquemare. — 3 sceaux plaqués de M[gr] de la Rochefoucauld.

G. 6854. (Pièce.) — 0m 37 de hauteur, sur 0m 41 de largeur.

1344-1437. — Lettres de Jehan Du Quesnay, bailli du doyen et du Chapitre de Notre-Dame de Rouen, 1437, contenant vidimus d'un accord conclu entre Thomas, prieur, et le couvent de Saint-Lô, d'une part, et les Trésoriers, d'autre part, de Saint-Lô, au sujet de la clôture à faire entre l'espace réservé aux religieux et celui affecté aux offices paroissiaux, 1344 : « Le prieur et le couvent feront la closture entr'eulx et la paroisse, laquelle closture se prendra parmi le pillier qui est fondé entre le pillier tourail en la dicte paroisse, et sera la dicte closture de trois piés d'espesse ou environ, et se esligera le devant du pillier si gros et si à heuge comme au rencontre de la tour appartient, ainsi que, de tant que le pillier sera plus large que la closture, la moistié en demourra par devers le couvent et l'autre moitié par devers la paroisse... Il ara en la dicte closture ung huis, au senestre costé de l'austel de la paroisse, le plus près du pillier que l'en pourra, par lequel le curé ira par devers le couvent, quant il vouldra, et par lequel le segrestain yra querre les droictures en la paroisse, quant le temps en sera, et par quoy les dits religieux pourront venir ouir le preschement en la dicte paroisse, quant l'en y preschera. Les dits religieux ne feront jamès leur pulpitre en lieu par lequel ils ayent veue sur la paroisse... ne pourront jamais aler as processions parmi la paroisse, si comme ils faisoient anciennement, excepté le

samedi de Pasques et les jours de Pasqueres ensivans et as vespres pour la cause deffons et autressi affons de Penthecoustes, et entreront en faisant ces processions deffons par l'uys qui sera en la closture, et ystront par l'uis de la paroisse par quoy l'en entre en cloistre, par lequel ils pourront aussi aler en ville le jour de Pasques fleuries et les quatre jours des Rouvoisons... Par le dit huis pourront recevoir l'archevesque ou l'evesque de Coustances, quant ils vendront en leur hostel et recevoir les povres au jeudi absolut au Mandé. » Sceau perdu.

G. 6855. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1344-1516. — Deux copies de l'accord fait entre les religieux et les paroissiens de Saint-Lô, pour la séparation de l'église. — Extrait de cet accord, 1344. — Deux copies de la donation faite par les religieux aux paroissiens d'une tour carrée pour accroître leur église : « Si en abattant la dite tour, estoit trouvé aucune chose mussée, soit or ou argent, vaisselle ou autre chose, le tout se vendroit au profit d'iceux prieur et religieux. » — Autre acte par lequel les religieux cèdent aux paroissiens la vieille tour, ainsi que le droit d'enterrer dans le petit cimetière, à charge cependant de demander congé à chaque mutation de prieur, 8 avril 1483. — Mémoire sur un procès pour le luminaire aux inhumations, entre le curé de Saint-Lô et le sacristain du prieuré. — Requête des paroissiens aux religieux, pour obtenir un petit terrain pour agrandissement de l'église ; concession conforme à la requête, 1516 (copie).

G. 6856. (Rouleau). — Parchemin ; 2m22 de hauteur, sur 0m26 de largeur.

1363. — Positions et conclusions de l'évêque de Coutances et des religieux de Saint-Lô, contre les paroissiens ; positions et conclusions de ces derniers contre le dit évêque et les religieux, au sujet des cloches de la paroisse qui incommodaient l'évêque et les religieux, l'un dans son hôtel et son oratoire et les autres dans leur couvent. A la suite, l'accord conclu entre les religieux et les paroissiens, lors de la construction d'une nouvelle église, nécessitée par la chute de l'ancienne, et l'indication des questions que l'évêque de Coutances demandait qu'on adressât aux témoins à assigner pour le jugement, en cour de Rome, de ce débat. — *Prope prioratum et ecclesiam esse consuevit et est situatum et ab antiquo quoddam hospicium seu manerium, episcopi Constanciensis communiter nuncupatum, et in ipso hospitio ac infra ipsam ecclesiam a parte dicte ecclesie, respectu dicto hospicio, fuit et est quoddam oratorium dicti episcopi, capella dicti episcopi Constanciensis communiter nominatum. Episcopi Constancienses, sepe et frequenter steterunt et commorati fuerunt et stare et commorari consueverunt unacum familiaribus et servitoribus eorum, dum aliquando per magna tempora, et prout eis necessarium et oportunum fuit et erat et eis placebat, in dicto hospicio seu manerio. Ludovicus, episcopus qui nunc est, cum sua familia a x annis et citra, pro majori parte temporis, moratus fuit et eum morari oportuit, maxime propter guerras et inimicorum regni Francie ac predonum incursus et pro tuicione sua et suorum familiarium in dicta civitate Rothomagensi et in hospicio sive manerio suo predicto palam et notorie... Ex vigore privilegiorum Sedis apostolice, de usu, more, consuetudine et observantia notoriis, inconcusse et inviolabiliter observatis, monasterium seu prioratus hujus modi, cum suis claustro, domibus, et edificiis atque ecclesia, et cimiterium necnon hospicium seu manerium dicti domini episcopi atque oratorium ;..... et ipsi prior et canonici ac familiares et servitores eorum et dicti episcopi in prioratu et manerio predictis commorantes, et quamdiu in eis morati fuerunt et morantur, fuerunt et esse consueverunt et fuisse et esse reputata, et reputati et reputate fuerunt, exempta, exempti et exempte omnino et totaliter a juridictione totali et omnimoda archiepiscopi Rothomagensis... ac fuerunt, esse consueverunt et sunt in et de ac sub juridicione omnimoda ecclesiastica episcopi Constanciensis..... Parrochiani parrochie Sancti-Laudi quandam turrim altam ; quam campanille nominant, extra dictam ecclesiam et eidem ecclesie contiguam de novo fieri et edificari atque erigi de facto fecerunt, in eadem turri seu campanilli et a parte superiori ejusdem duas campanas magnas, grossas et ponderosas, sonoras magno et grosso atque alto sono, et que, in qualibet parrochiali ecclesia parcium illarum, magne et grosse campane, etiam secundum communem usum et loquendi modum, dici possent .. allevaverunt et appenderunt... pro pulsando, et ad pulsandum easdem ipsasque duas campanas, in vigilia nativitatis Domini anno ejusdem Domini, secundum computationem Francie et parcium predictarum M° CCC L XII, pulsare et pulsari facere primo inceperunt, et extunc cotidie et extunc communiter pro missis audiendis et pro defunctis parrochianis dicte parrochie atque aliis quibuscunque, pro quibus in parrochialibus ecclesiis*

campanas pulsari consuetum fuit et est, eas pulsari fecerunt et faciunt de facto et pro eorum voluntate, etiam frequenter temporibus et horis decantacionum et celebrationum missarum et aliorum digniorum officiorum in predictis capella seu oratorio dicti domini episcopi et in ecclesia et choro prioris et canonicatus predictorum ac, dum et quando in eisdem capella seu oratorio domini episcopi et in ecclesia et choro prioris et canonicatus predictorum ac dum et quando in eisdem capella seu oratorio per dictum dominum episcopum et suos capellanos et clericos, in eadem capella, et per priorem et fratres seu canonicos prefatos, in dictis ecclesia et choro, misse et divina officia celebrantur et dicuntur, tam diurna quam nocturna, ac etiam horis consuetis dominorum episcopi et suorum necnon prioris et canonicorum prefatorum in manerio et prioratu predictis et eciam in aliis... Dicti parrochiani dicte parrochie Santi-Laudi habere consueverunt sigillum commune et archam communem et, tanquam unum corpus, universitas et congregatio, eligere consueverunt pro eis, tres ex ipsis parrochianis et eis concedere consueverunt potestatem pro ipsis... in judicio estandi et agendi et defendendi et jura ipsius universitatis in judicio deducendi et litem contestandi et jurandi de calumpnia... quodque hujus modi tres persone sic constitute et ordinate Thezaurarii seu rectores dicte parrochie... communiter appellantur. — Réponse des Trésoriers de Saint-Lô, Nicolas Hébert, Guillaume Roussel, Simon Duchesne : *Omnes parrochiales ecclesie civitatis et diocesis Rothomagensis, maxime ille que fuerunt et sunt subjecte in spiritualibus domino archiepiscopo Rothomagi, pro tempore habuerunt... turrim et campanas ad populum ad divina convocandum. Licet ante annum Domini 1316, et in ipso anno prior et canonicatus predicti haberent magnum monasterium seu ecclesiam cum turre et campanas in ipsa turre alta positas de quas* (sic) *omnes parrochiani dicte ecclesie poterant ipsas, cum pulsabantur, audire, quasque campanas dicti parrochiani pulsare consueverant et pulsabant pro populo ad divina convocando et tunc dicti parrochiani haberent locum ad dictam parrochialem suam destinatum et ordinatum, separatum a loco seu ecclesia dictorum priorum et conventus ac prioratus ipsorum,... qui locus seu ecclesia parrochialis parrochianorum facta fuerat et sustentabatur, ad expensas dictorum priorum et conventus, tamen monasterium ipsum magnum, turris et campane, dicto anno, circa Pentecostes ejusdem anni, propter antiquitatem et debilitatem, ad terram corruerunt taliter et adeo quod de dictis prioratu et conventu remansit modicum diversorium seu habitaculum in quo officium suum divinum facerent coram seipsis et dictis parrochianis et ecclesiastica sacramenta ipsis parrochianis ministrarent. Parrochiani seu Thesaurarii priorem et conventum coram officiali Rothomagensi ad judicium citari fecerunt... Pro bono pacis et concordie composuerunt.* — « Ordenance qui ce doit faire entre le prieur et le couvent de Saint-Lo de Rouen et les parrochiens d'altre, à la cause d'un mostier en la paroche. »

G. 6857. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1633-1730. — Sentence du bailliage, sentence des Requêtes, arrêt du Parlement. — Mémoires, consultations d'avocats au sujet des droits honorifiques prétendus par les religieux de Saint-Lô en l'église paroissiale de Saint-Lô. — Sentence des Requêtes qui condamne le prieur de Saint-Lô à fournir au sacristain du monastère le luminaire et autres choses nécessaires au service divin, 29 novembre 1632, 1633. — Sentence des Requêtes qui condamne Georges Gervais, bedeau de Saint-Lô, à retirer les neiges qu'il avait jetées sur le terrain du monastère, 1670. — Arrêt du Parlement qui ordonne, touchant les droits de curé primitif, prétendus par les religieux de Saint-Lô en l'église paroissiale de Saint-Lô, qu'il en sera usé provisoirement comme par le passé jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, 27 mai 1651 (copie). Pierre Lescalopier, prieur claustral, se prétendait en droit de faire, le jour de la Pentecôte, la bénédiction de l'eau et des fonts baptismaux. — Mémoire au sujet de la Déclaration du 5 octobre 1726 sur les curés primitifs réguliers, registrée, en Vacations, le 23 du dit mois, à la charge d'un nouvel enregistrement au lendemain de la Saint-Martin, 1726. — Requête des Trésoriers de Saint-Lô présentée au Grand Conseil pour avoir, par provision, les droits honorifiques, jusqu'à la décision du procès, 1728. — Consultation des avocats Le Chevalier et Perchel, 1731.

G. 6858. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1438 — XVIIe Siècle. — Procès, en l'officialité de Rouen, entre le prieur, les religieux et le curé de Saint-Lô, d'une part, et Simon Hardy, curé de Saint-Amand, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenait une maison située rue de la Chaîne,

le dit procès survenu à l'occasion des droits funéraires prétendus par le curé de Saint-Amand pour l'inhumation du nommé Gilles Ferrières, décédé en la dite maison, inhumé à Saint-Lô, conformément à ses dernières volontés. — Long rouleau de parchemin contenant une enquête à ce sujet. — « Mémoire à messieurs maistre Jehan Basset, chantre de l'église de Rouen, maistre Denis Gastinel, chanoine de la dicte église, et maistre Simon de Plumetot, conseiller du Roy, esleus abaistres des descors d'entre le prieur et couvent de Saint-Lô et le vicaire ou curé du dit lieu, d'une part, et le curé de Saint-Amand, d'autre part... Es mettes d'icelle parroisse (de Saint-Lô), en la rue de la Cayne, sont assis 2 hostieulx canoniaulx, dont l'un est assigné de présent à maistre Guillaume Le Massecrier, le second à maistre Nicolle Loiseleur... En l'ostel, de présent assigné au dit maistre Nicole Loiseleur, Messire Jacques de Trie, chevalier, fu logié et maria une sienne fille à ung gentilhomme nommé Pierre de Noiers, laquelle fu espousée eu dit hostel par les lettres de M. de Rouen, et en out le vicaire ou curé de Saint-Lô toutes les oblacions ou aultres droictures de saignier le lit, comme parroissiens du dit lieu de Saint-Lô, et en prenoit le dit curé toutes les oblacions qui se fesoient en certaine oratoire estant eu dit hostel depuis le temps que le dit hostel a esté assigné au dit Nicolas Loiseleur. Pierre Le Marié et Thomasse, sa femme, seur du dit Loiseleur, comme consierges du dit hostel, ont esté tousjours parroissiens de Saint-Lô. » — Sentence de l'official de Rouen (Pierre Surreau) en faveur du curé de Saint-Amand. — Appel des religieux de Saint-Lô à la cour de Rouen par lettres d'apôtres, qui leur sont, sur leur requête, accordées par le dit official, les dits appel, concession d'apôtres, faisant suite à la sentence même de l'officialité. — Rescrit du pape Eugène IV, qui délègue, pour prononcer sur l'appel, l'abbé de Saint-Pierre de Jumièges et Bérenger, prieur du Mont-aux-Malades (Florence, ides d'octobre, 1439). — Acte par lequel le prieur du Mont-aux-Malades s'excuse de cette commission, à raison de l'éloignement des lieux et délègue son autorité au dit abbé. — Sentence de l'abbé de Jumièges qui casse celle de l'official de Rouen et donne gain de cause aux religieux de Saint-Lô, rendue en la maison de la rue de la Poterne, 4 août 1440. — Marque du notaire apostolique *Socius* Votes ; sceau de l'abbé de Jumièges. — Mémoire des raisons et moyens dont se sert Mons[r] le curé de Saint-Lô, pour maintenir son droit et sa juridiction sur plusieurs maisons sises rue de la Chaîne contre M. le curé de Saint-Amand, prétendant quelque chose sur les dictes maisons, 17[e] siècle.

G. 6869. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1423-1455. — Procès, en l'officialité de Rouen, entre les curés de Saint-Lô, d'une part, et les curés de Notre-Dame-la-Ronde et Saint-Herbland, d'autre part, sur le point de savoir à quelle paroisse appartenaient : 1° une maison canoniale sise rues aux Juifs et Guillaume Le Conte (cette seconde rue dite aussi Jehan Naguet, rue au Bailli, plus tard, rue du Bec, et conduisant de la rue aux Juifs à la rue de la Courvoiserie) ; 2° une maison en la même rue Guillaume Le Comte, mais du côté opposé, c'est-à-dire du côté de Saint-Herbland. — Gain de cause obtenu par les curé et Trésoriers de Saint-Lô. — « Mémoire pour remonstrer que l'ostel euquel demouroit, en son vivant, mestre Jehan Basset, cantre de l'église de Nostre-Dame de Rouen, est assis en la paroisse de Saint-Lô, tout ainsi comme il se pourporte en édiffices et jardins, comment il appert par les lettres sur ce faictes, passées l'an mil IIIX[c]LVIII., le IX[e] jour d'octobre, du don que fist mestre Jehan de Nonancourt, archedyacre de Veugues-sin-le-Franchoys et canone de la dicte église, lequel donna le dit hostel à l'œuvre de la dicte église... Après le trépassement du dit Nonancourt, le dit hostel fut loué par le maistre de l'euvre à mestre Gaspar Carit, canoine de la dicte église... jusques à l'an mil IIII[c] et XV., qu'il s'en retourna au pays. — Après le partement du dit mestre Jaspar, le dit hostel fut loué à Jehan Petit, lors [vicomte] de Rouen, lequel y demoura jusques à l'entrée des Bourguenous, lesquiex pillèrent tous ses biens, et son corps fut sauvé en l'église de Saint-Lô... Après l'entrée des Bourguenons, le dit hostel fut loué à Mons[r] Guillaume de Houdetot, chevalier et baillif de Rouen, lequel y demoura jusques au jour que la ville de Rouen fut rendue au Roy d'Angleterre, pendant lequel temps de sa demeure, y maria ung sien fils à une damoyselle, fille de Pierre de Belenges, et espousa en la chapelle du dit hostel. Après la rendue de la dicte ville au roy d'Angleterre, le dit hostel fut occupé, par plusieurs années, de plusieurs seigneurs anglois comme Mons[r] Jehan de Robessart, le conte de Suffoc et aultres. Item, après, Mons[r] Jehan de Quiqueley, anglois, fut baillif de Rouen, lequel loua le dit hostel, et y demoura plusieurs années, comme parrochien de la dicte église de Saint-Lô, payant les dismes et aultres droictures parrochiaux... Item, après, le dit hostel a esté baillé par les gouverneurs de l'œuvre à Jehan Basset à sa vie...

Le dit temps durant (du bail de Basset), R. P. en Dieu, mestre Nicolle Habart, évesque de Bayeux, a esté logé, par plusieurs ans, eu dit hostel en la partie de derrière. Mestre Jacques de Callès, loua du dit Basset la partie de derrière du dit hostel ». — Information au sujet de l'ancien hôtel de Nonancourt; nombreux témoins entendus, entre autres Jean Villain, curé du Torp, vicaire de Notre-Dame de la Ronde, 1423. — Autre information au sujet de l'hôtel de Guillaume Le Comte, dont les paroisses de Saint-Herbland et de Saint-Lô se disputaient la possession; mention d'un oratoire ou chapelle, dans cet hôtel où les riches bourgeois de Rouen faisaient, par permission de l'autorité ecclésiastique, leurs épousailles; hôtel qui avait appartenu à Guillaume Le Comte, avait été occupé par Guillaume de Bellengues, capitaine du Roi, lequel maria sa fille à Renaud de Trie, amiral de France; par Jehan de la Tieulle, qui fut bailli de Rouen 15 à 17 ans, et fut enterré aux Chartreux; par Hue de Donquerre, bailli de Rouen, qui y maria quatre de ses filles, une à M. Regnaud de Reux, chevalier, l'autre à M. Jehan de Caux, chevalier, l'autre à Guillaume Le Mectaer, la quatrième à Guillaume Charlet. — Après lui, cet hôtel fut *appliqué* pour faire nopces, « pour ce qu'il est bel notable et spacieux, et depuis y ont esté faictes plusieurs noepces et espousailles, plus de LX., voire de IIII^{xx} ou cent, dont une grande partie des espousailles ont esté faictes en l'oratoire ou chapelle du dit hostel par le dit curé de Saint-Lô ou son commis et de son commandement. » — *Secuntur nomina, cognomina et depositionnes testium productorum ex parte venerabilis et religiosi viri dompni Guillermi Fleury, rectoris seu curati ecclesie parrochialis Sancti-Laudi Rothom. contra venerabilem virum magistrum Guillermum de Vernon, canonicum Rothomagensem, rectorem sen curatum parochie Sancti-Ermelandi, ad informandum venerabiles et circunspectos viros magistrum Johannem de Gouvis, legum doctorem, et Guill. de Deserto, canonicos Rothom., principales, et Philippum De Rosa, clericum, in casu discordie evocandum, arbitros, arbitratores seu amicabiles compositores hinc inde electos, quod domus quondam Guillelmi Le Conte, nunc religiosis viris abbati et conventui monasterii B^e Marie de Becco Heluini spectans, cum orto, curte, capella fuit et est situata infra mettas et limites parrochie dicte ecclesie parrochialis Sancti-Laudi,* 1453. — Accord entre les curés de Saint-Lô (Guillaume Fleury) et de Saint-Herbland (Guillaume de Vernon), 15 novembre 1455. — Lettres de Jehan Poolin, bailli de Longueville, pour Monseigneur de Laval et de Vitré, comprenant un acte de vente faite par Jehan de Manseigny, chevalier, à Guillaume Le Tavernier, 1390. — Marques des notaires apostoliques Jean Le Cras et Pierre Le Noble.—Comme couverture de l'information de 1453, feuille de parchemin contenant les propositions de maître Avenand de Léon, chanoine semi-prébendé et pénitencier de la cathédrale de Lisieux, contre le Trésorier et le chapitre de cette cathédrale, et les réponses de ces derniers, sur un appel porté par le dit de Léon en l'officialité métropolitaine de Rouen contre les dits Trésorier et chapitre qui voulaient l'obliger à la célébration de messes matinales, 1437.

G. 6860. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1337-1688. — Pièces concernant les droits du curé de Saint-Lô, sur le monastère des Carmes et sur la conciergerie du Palais. — Copie de lettres du vicaire de l'archevêque, contenant transaction entre le prieur et les religieux de Saint-Lô et le curé de Saint-Lô, d'une part, et les frères de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui venaient de construire une maison et oratoire avec clocher, cloches et autels ; les Carmes s'engagent à payer, chaque année, aux religieux de Saint-Lô, 12 livres de rente ; à payer au curé de Saint-Lô, le quart des droits de luminaire, de draps et d'oblations perçus pour l'inhumation, en l'église de ces religieux, de tout paroissien de la paroisse, 1337. — Lettres de Jehan Cabot, maire de Rouen ; il certifie qu'accompagné de ses pairs (Guillaume des Essarts, Robert Du Chastel, Jehan Naguet, Godefroy Lallemant, Robert de Lausnoy, Symon Ravinel, Guillaume Le Mongne, Jehan Gohé), il s'est transporté sur le lieu, amorti au couvent de Nostre-Dame du Carme par le duc de Normandie, en la ville de Rouen; qu'il avait fait borner le lieu donné aux dits religieux, et que la Ville voulait bien reconnaître comme lieu d'aumône; il reçoit leurs protestations et celle de Robert Alacorne, curé de Saint-Lô, pour la conservation de leurs rentes, assises sur des biens compris dans l'enclos du dit monastère, et celles de Nicolas Dablèges, prieur des Carmes, qu'il n'entend préjudicier au droit du prieur et de la cure de Saint-Lô, lesquels, pour procès au sujet de ces dites rentes, pourront toujours recourir à la juridiction du maire de Rouen, mercredi 3 juin 1338. — Appointement entre les Carmes et Dom Jean Delamare, curé de Saint-Lô, pour les inhumations, le dit appointement fait devant les tabellions de Rouen, à la

suite d'un procès devant le vicomte des aumônes de l'archevêché, 21 février 1507. — Requête adressée à l'official par Jacques Pezier, contre le curé de Saint-Lô, qui refusait d'assister à l'inhumation, en l'église des Carmes, du père du dit Pezier, bien que le dit Pezier eût offert de payer les droits ordinaires au dit curé, 1652. — Arrêt du Parlement qui adjuge au curé de Saint-Lô une pension de 30 livres au lieu de 12, pour la visitation des prisonniers de la conciergerie, tant aux fêtes solennelles que lorsqu'ils sont malades, pour l'administration des sacrements et les inhumations, 8 mai 1618.

G. 6861. (Liasse). — 7 pièces, parchemin; 54 pièces, papier. (1 imprimé.)

1516-1727. — Collation à Guillaume Danten, chanoine régulier, de la cure de Saint-Lô de Rouen, vacante par le décès de Jean De La Mare, 27 mars après Pâques 1516 (*sic*); — à Jean Chappel, de la même cure, vacante par le décès de Nicolas Du Fresne, 1567; — à Thomas Avice, de la même cure, vacante par le décès de Poncet Tabut, 13 mars 1625. — Don par Nicolas Jassaud, seigneur de Richebourg, maître des Requêtes de l'hôtel du Roi, à Louis Mithon de Froideville, du droit d'indult dont il jouissait, à cause de son office de maître des Requêtes, « pour par lui se nommer ou telle autre personne qu'il désignera sur tel évêché, abbaye, prieuré ou autre bénéfice sur lequel on se peut nommer en vertu du dit indult, qu'il découvrira vacant, » Paris, 1er octobre 1660. — Collation de la cure de Saint-Lô au dit Mithon de Froideville, 4 mai 1662. — Lettres de tonsure du dit Mithon, fils de Richard Mithon et de Françoise De La Mothe, de la ville d'Eu (Paris, 17 juin 1639); — son acte de profession au monastère de Sainte-Geneviève, 1er octobre 1655, extrait signé : F. Du Molinet; — son diplôme de bachelier en droit canon, 23 mars 1660, signé : Ph. De Buissine, *comes*, D'Avezan, *antecessor et decanus*. — Procès au Grand-Conseil, entre le dit Mithon et Guillaume de Nolleval, religieux profès de l'ordre de Saint-Augustin, prétendant au même bénéfice, en vertu d'une provision de monsieur l'archevêque de Rouen et d'une signature en cour de Rome; les religieux prieur claustral et couvent du prieuré de Saint-Lô reçues parties intervenantes. — Factum pour le dit de Nolleval (imprimé).—Diverses pièces de procédures concernant cette contestation. — Révocation par Gabriel de Riberolles, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, supérieur général de la Congrégation de France, de frère François Coustou-Paris, curé de Saint-Lô, auquel il est enjoint de se rendre dans la quinzaine en l'abbaye d'Eu, 23 avril 1727.

G. 6862 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1661-1755. — Accord entre les religieux de Saint-Lô, et Dom Thomas Avice, curé de Saint-Lô, au sujet du presbytère que celui-ci abandonne, pour permettre l'ouverture d'une rue, en considération de l'avantage que cette rue procurera à la paroisse, et aussi en échange d'un bâtiment neuf construit sur partie du cloître, 1661. — Arrêt du Parlement, du 27 septembre 1662, contre Dom Louis Mithon de Froideville, chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, prétendant droit au prieuré cure de Saint-Lô, à droit d'indult, lequel voulait empêcher la démolition de la maison ayant servi de presbytère à Dom Thomas Avice, dernier titulaire du dit bénéfice, 27 avril 1662. — Accord entre les religieux de Saint-Lô (Dom Claude Chennot, prieur claustral, Pierre Brossamin, Nicolas Le Vallet, procureur, Jean Barbareau), et le curé et les Trésoriers de Saint-Lô (Alexandre Sallet, sieur de Quilly et Colleville, conseiller au Parlement, Robert Le Cornier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Jacques Baudry, écuyer, sieur du Busc), par lequel la 5e maison de la rue neuve Saint-Lô est cédée à perpétuité pour servir de logement aux curés, 13 février 1663. — Baux du presbytère, 1739, 1748, 1755. — Actes constatant que après le départ de M. Coustou, ancien curé, la maison presbytérale fut occupée par M. Hynard, lieutenant particulier au siège de la Table de Marbre; — par M. Du Bois, ancien avocat au Parlement; — par M. Hérault, conseiller au dit Parlement. — Procès pour les droits d'amortissement réclamés à l'occasion de ce presbytère, parce qu'il n'était plus affecté à son usage, mais était mis dans le commerce.

G. 6863. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1311 (copie). — 1631. — Mémoire de Thomas Avice, curé de Saint-Lô, pour prouver que c'était contre toute justice que les pères réformés de Sainte-Geneviève, religieux de Saint-Lô, voulaient le priver de la cour de son presbytère : « Premièrement nous disons que, de tout temps immémorial, nos prédécesseurs curés de Saint-Lô et moi sommes en continuelle et paisible possession de la cour du presbitaire par laquelle moy curé vais dans le cloistre du prieuré de Saint-Lô pour

entrer en l'église paroissiale de Saint-Lô, par une porte destinée par les dits religieux aux Trésoriers et paroissiens et à moy curé pour y faire mes fonctions curialles, tant de jour que de nuit. » — Objections des Réformés. — Requête au Parlement. — Copie de la transaction de 1344, analysée au n° 6854.

G. 6864. (Liasse.) — 28 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1392-1764. — Titres de fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen. — Jean Brinon, premier président, donne 10 livres de rente à prendre sur 50 acres de terre sises à Rougemontier, et 30 acres pour fournir de la bière aux pauvres prisonniers de la conciergerie du palais. Le titre de fondation, de 1520, manque, il n'existe plus que des pièces de procédures pour le paiement de la dite rente, 1523-1575.— Le Cornu sieur d'Epreville; il avait donné 20 livres de rente sur une maison nommée le *Lion vert*, sise en la paroisse Saint-Etienne-des-Tonneliers. Le contrat de fondation manque; il ne reste que des titres de propriété, en fort mauvais état et en partie pourris, de 1473 à 1619. Dans le nombre, distribution des deniers provenant du décret des biens de Jean Le Gentil, 3 février 1473. — Marie-Marguerite Marye, veuve et héritière en partie de M. Louis Formont, écuyer, seigneur et patron de Bouville, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, 26 mars 1714. Consentement donné à la réduction de cette fondation par MM. Grossin de Bouville, conseiller au Parlement, seigneur de Bouville, et Grossin du Breuil, vicomte de Menneval, petits-fils de la fondatrice, 1764.— Donation au Trésor de Saint-Lô, par Robert Le Bastart et par sa femme, de 10 sous tournois sur une maison appartenant à Pierre Roussellin, 1392.

G. 6865. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1599-1740. — Titres de fondation faites en l'église paroissiale de Saint-Lô de Rouen. — Jean Le Cornier, sieur de Beauregard, conseiller du Roi au Parlement, 1683. — Dame Catherine Fauvel, veuve de feu monsieur maître Robert Le Cornier, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, demeurant à Rouen, rue de la Chaîne, paroisse de Saint-Lô, 1688. Titres relatifs à cette fondation, entre autres, aveux rendus à Martin Du Bosc, seigneur d'Emendreville, 1599 - 1601. — Jacques Le Sueur, marchand, bourgeois de Rouen, 1732. — Anne Vernier, veuve de Nicolas Locquet, greffier en chef de l'Election de Rouen, 1715.

G. 6866. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1699-1762. — Etats des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Lô, depuis 1484 jusqu'en 1716. — Fondations Tavernier, Le Vigreux, Le Roux, etc. — Testament de dame Catherine de Bauquemare, veuve de Guillaume Gueroult, écuyer, conseiller du Roi au Parlement, décédée le 1er décembre 1699. — Donation au Trésor de Saint-Lô de la somme de 5,000 livres par M. Morlet, curé ; sur cette somme, 2,000 pour la construction de fonts baptismaux, 3,000 pour une rente à affecter à la subsistance des pauvres, 1762.

G. 6867. (Liasse.) — 4 pièces parchemin; 26 pieces, papier.

1497-1782. — Contrat d'acquisition par les Trésoriers de la paroisse de Saint-Lô, d'Isabel Colombel, femme de Pierre de la Houssaye, écuyer, de 60 sous de rente sur une maison, masure et jardin sis en la paroisse de Saint-Hilaire de Rouen, 1497. — Procès au bailliage de Rouen, entre les curé et Trésoriers de la dite paroisse, et le sieur Du Bosc, au sujet d'une rente sur l'Hôtel-de-France, rue des Carmes, 1782. — Accord entre maître Louis de Maromme, avocat en Parlement, pour lui et les autres Trésoriers de Saint-Lô, et Toussaint Le Baube, bourgeois de Rouen, au sujet de l'écoulement des eaux d'une maison voisine de l'église; rapport de Jacques Chanevière, maçon juré de la ville, de Michel Dumesnil et Robert Féré, autres maçons, 1555. — Pièces de procédures. — Mention de Philippe Desprez, écuyer, sieur du Bus, demeurant à Gournay, de Macé Potin, sieur de Beaufonds, lieutenant général civil et criminel au siège de bailliage et vicomté de Gournay, 1716.

G. 6868. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1595-1763. — Titres de propriété et pièces de procédures concernant la fondation de Bauquemare. — Sentence des Requêtes en faveur de Jean de Bauquemare, sieur de Bourdeny, contre Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, fils aîné et héritier de Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, greffier des Etats de Normandie, contenant acte par lequel Nicolas de Bauquemare, écuyer, avocat en la Cour de

Parlement, cède à maîtres Jacques, Guillaume et Jessé de Bauquemare, 33 écus un tiers de rente pour être tenu quitte de 500 livres léguées par son père, et aussi moyennant cession à lui faite de 50 livres de rente affectée à la fondation de son dit père, 2 août 1595. — Lots et partages entre les héritiers du feu sieur de Franqueville, 1625. — Extrait du testament de M. de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, gouverneur de Bergues : « J'entends que l'on paye de mon bien 4,000 livres, que feu mon père Charles de Bauquemare, n'a pas payé à la chapelle de Rouen, paroisse Saint-Lô. » — Procès avec les héritiers et confiscataires de M. de Bauquemare. — Mémoire des frais, salaires, vacations et débours dus à Me Bernard Gaignant, procureur en la Cour de Paris, pour avoir occupé pour MM. les Trésoriers et marguilliers de Saint-Lô. — Lettre de madame de Bauquemare, 1705. — Copie du testament de messire Hiérosme de Bauquemare, gouverneur de Bergues, 1697. — Mémoire de Catherine Voisin, veuve de messire Nicolas de Bauquemare, président aux Requêtes du palais ; était aux droits des confiscataires des biens de messire Louis de Bauquemare, son fils, légataire universel de messire Hiérosme de Bauquemare, chevalier, seigneur de Bourdeny, gouverneur de Bergues. — Permission donnée par Anne-Catherine-Joseph-Robert de Lignerac, épouse de haut et puissant seigneur Nicolas-Joseph-Balthazar de Lenglade, chevalier, comte de Chayla, maréchal de camp des armées du Roi, inspecteur général de la cavalerie et dragons de France, logée au château du Vieux-Palais, aux Trésoriers de la paroisse de Saint-Lô, de placer, à l'autel de la chapelle du Bourdeny, en leur église, le tabernacle de leur grand autel, 28 août 1737. — Relevé des comptes et registres de délibérations concernant la rente due sur les représentants de M. de Bourdeny. — Vente par M. de Chayla à Etienne Quimbec, d'une maison, rue Saint-Jean, à charge de payer 70 livres de rente pour la chapelle de Bourdeny à Saint-Lô. — Contrat de révalidation de ladite rente, 1763.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-MACLOU DE ROUEN.

G. 6869. — In-folio, 513 feuillets, papier; relié en veau.

1613-1744. — « Inventaire et chartrier des lettres et escriptures, tiltres et enseignementz appartenantz au Trésor de la paroisse de Sainct-Maclou de Rouen, faict faire par les sieurs curé et Trésoriers de ladicte paroisse, par Pierre Pigeon, praticien en la Cour, pour servir audit Trésor d'instruction et enseignement aux fins de la propriété des rentes fontières deubz audit Trésor, et les noms et surnoms des personnes redebvables ausdictes rentes à cause des maisons qu'ilz possèdent et les rues et paroisses où ilz sont assys, comme aussy des autres pièces concernant la propriété des maisons, terres et prariez appartenans à icelluy Trésor, ensemble des autres pièces, contractz de fondations, baux et comptes rendus par le Trésorier de la dicte paroisse. » Au commencement : « Table ou répertoire de tout ce qui est emploié dans ce present inventaire. » — Table des comptes, dont le premier, aujourd'hui perdu, était le compte de Naudin Thierry, Guillaume De la Rue, Jehan Paon et Gaultier Le Duc, de 1424 à 1428. — Additions jusqu'en 1744.

G. 6870. (Registre.) — In-folio, 19 feuillets, papier; relié en veau.

1614. — « Table ou répertoire de tout ce qui est emploié dans l'inventaire des lettres et escriptures du Thésor de Sainct-Maclou, » de l'écriture du même Pigeon. C'est un double des tables comprises dans le registre précédent.

G. 6871. (Cahier.) — Petit in-folio, 24 feuillets, papier.

Milieu du XVIIIe siècle. — 1770. — « Etat général des donations, fondations, maisons, acquisitions et autres revenus appartenans au Trésor de Saint-Maclou de Rouen, non compris les échoppes. » Additions jusqu'en 1770.

G. 6872. (Registre.) — Petit in-folio, 95 feuillets écrits, parchemin; relié en basane avec encadrement; fermoirs perdus.

Fin du XIIe siècle. — 1443. — Cartulaire de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, composé de 1430 à 1450. -- Lettres du roi Philippe de Valois accordant amortissement de la maison Raoul Raingot, séant près de l'église de Saint-Maclou, qui avait été achetée par les paroissiens, par le prix de 100 livres tournois, pour l'accroissement du cimetière, « lequel ne peult suffire sans estre creuz pour la grant quantité des corps qui y reposent, à condition que les Trésoriers, avant

toute œuvre, la déchargent des rentes annuelles qu'elle doit et la fassent clore de pierre par devers la rue et si hault, que aucun malfaicteur fuitif ne puisse entrer pour soy sauver comme en franchise, » Paris, au mois d'août 1335. — Autres lettres du roi Jean accordant amortissement d'une pièce de terre contigüe au vieux cimetière de Saint-Maclou, de 48 toises de longueur et de 5 toises de largeur, pour l'agrandissement dudit cimetière; permission aux Trésoriers de le faire consacrer et bénir, *dum ipsa pecia terre conjuncta et unita fuerit dicto cimiterio antiquo et consecrata et dedicata, ut prefertur, eam ex nunc prout ex tunc et ex tunc prout ex nunc eximimus et solvimus penitus ab omni potestate et justicia seculari ita ut, tamquam sacer locus, immunitate perpetua gaudeat preterquam in casibus a jure permissis,* » Paris, juin 1355. — Vérification desdites lettres après procès-verbal de visite du bailli de Rouen, Guillaume Richier, par Charles, aîné fils du roi de France, duc de Normandie, dauphin de Viennois, Rouen, au mois d'avril 1357. — Acte de la bénédiction dudit cimetière par Jean, évêque d'Avranches, vicaire général au spirituel de l'archevêque de Rouen, 14 mai 1357. — Cession par Robert de Barentin, du consentement de Masire, sa femme, à Barthelémy Le Cras, personne de Saint-Maclou, de la maison de pierre qu'il avait commencé à faire construire sur un tènement relevant du fief de Henri de Longchamp; prix de la fieffe, 5 sous chaque année à la saint Michel; 17 livres angevines à Robert de Barentin, un anneau d'or à Masire, sa femme; *de recognitione;* fait en présence de Raoul Grognet, maire de Rouen. — Cession faite par Robert Baiart, clerc, fils de Guillaume Baiart, au même Barthelémy Le Cras, prêtre de Saint-Maclou, chanoine de Rouen, du précédent *masage* déjà cédé par lesdits Robert de Barentin et Masire, son aïeul et aïeule, moyennant 5 sous et un quarteron de poivre de rente à la saint Michel, et 11 livres 10 sous de rente *de recognitione*, dont il y aura 7 livres t. pour ladite Masire qui avait employé pareille somme en la construction de la maison; on rappelle que Masire, étant veuve, avait confirmé cette cession; acte passé devant Nicolas de Dieppe, pour lors maire de Rouen. — Indulgences accordées par l'archevêque Hugues d'Orges à ceux qui contribueraient de leurs aumônes à la reconstruction de l'église Saint-Maclou : « *Peticio continebat ipsam parrochialem eulesiam sancti Macuti, inter ceteras parrochiales ecclesias nobis subditas notabiliorem reputatam, casu fortuito et vetustatis in maximam ruinam versam et a paucis diebus citra ad terram pro media parte dejectam, adeo quod pro quarta parrochianorum et aliorum ibidem affluentium parte suscipienda non sufficiebat nec sufficit, porcio residua reedifficacione repparacionibusque non modicis atque sumptuosis indigere,*» 16 septembre 1432. — Donation à l'église de Saint-Maclou de 7 sous de rente par Henri de la Heuse, chevalier, en souvenir de sa mère et de sa femme dont les corps reposaient dans cette église, devant l'autel de saint Nicolas et saint Sanson, ladite rente pour acheter l'huile de la lampe placée devant cet autel. Sans date. — Fondations par Tassin Amiot et Guillotte, sa femme, 19 octobre 1434; — par Robert Deschamps, 9 novembre 1421; — par Etienne Dufour, qui donne au Trésor l'hôtel des Flagons, 3 février 1441; titres de propriété concernant cet hôtel; — par Robert et Binet Le Testu, prêtres, demeurant à Bourdainville, frères et héritiers de messire Jehan Le Testu, prêtre, demeurant en la paroisse Saint-Maclou, 1436; — par Huguette de Nyvelle, native de Milly, près Clermont en Beauvoisis, 1434. — Fondation aux Augustins de Rouen par Denis Langlois, 1438; — à Saint-Patrice de Rouen, par Jehannin Segueult, fils et héritier en partie de feu Jehan Segueult, avocat du Roi, enterré près du maître-autel de cette église, 1438; — procès pour cette fondation, par suite du testament fait par ledit Jehannin Segueult, en faveur de Pierre De la Motte, son ami, au préjudice de Martin Segueult, prêtre, son frère, Loyset Segueult, mineur, de ses sœurs, Jehannette et Jacqueline, mariée, l'une à Guillaume Briden, vicomte de Caudebec, l'autre à Geoffroy du Mesnil-Gosselin, 1440. — Fondation d'une vicairie perpétuelle à Notre-Dame de la Ronde, par Jehan Le Villain, approuvée par Thomas Haudry, chanoine de Chartres, vicaire général au spirituel et au temporel de l'archevêque Philippe d'Alençon. Lettres de vicariat dudit Haudry, 23 octobre 1364, enregistrées à la cour d'église le dernier mars 1366, en présence de maîtres Robert Cellant, Mathieu Anquetil, Guillaume Trenchand, Jean de Pontoise, *jurisperitis advocatis* en la dite cour. — Accord, au sujet de la fieffe d'un jardin affecté à cette fondation, entre Nicole Roussel, vicaire particulier de ladite vicairie, possédée avant lui par Philippe Campion et par Jehan Le Villain, et les Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou, distingués en 4 eaux bénites : de Malpalu, de Damiette, de la rue Notre-Dame et de Hors-Porte, 1432. — Ratification de cet accord par l'archevêque, 20 mars 1432. — Don par Henri VI à Henri Loghan, anglais de la garnison du Mans, des biens confisqués, pour cause de rébellion, sur Andrieu Légat, prêtre, Pierre Alorge, dit de la Louette, Andrieu Le Vigneron; Rouen, 17 décembre 1436. — Procuration donnée à

l'effet de vendre ces biens par ledit Loghan à Nicolas Moulyneux, écuyer, maître en la Chambre des Comptes à Rouen, Hue Huite, écuyer, et Luquet de Naveron, 9 octobre 1440. — Toutes les feuilles de ce cartulaire sont collationnées et certifiées par les tabellions de Rouen : Robert Le Vigneron et Jehan Gouel. — Sur un feuillet de garde, collé sur un des plats de la reliure, les rimes suivantes relatives à la construction de l'église Saint-Maclou : « A celle fin qu'on ait memore | d'aucuns biens faiz et benefices | que on a fait et fait encore | pour croistre l'euvre et edifices | d'un lieu ou les divins services | sont faiz et dis dévotement | C'est de l'eglise proprement | de Saint Maclou qui commencée | est puis nagueres en pencée | ont eu les Tresoriers presens | qui pour eulx est un très grant sens — de faire escrire en telle guise | aucuns prouffiz de leur église | qu'on peult nommer chartres par nom | à celle fin qu'on si avise | Dorenavant et par raison | car plusieurs lettres ce scet on | sont empirées par mal garder. | Qui ne men croit voit regarder. | Beneiz soient ceulx en Paradis | qui le temps passé com je dis | ont donné de leurs biens au lieu | et posées soient au milieu | les ames de ceulx à venir | qui pour ledit lieu maintenir | et pour aidier à le parfaire | en auront aucun souvenir | comme de leur omosne y faire. » *Actum anno Domini millesimo quadringentesimo sexto in mense maii die XXIII°.* — 19 feuillets en blanc. — Cartulaire inscrit sous le n° 14 *bis* dans le catalogue des cartulaires.

G. 6873. — Grand registre, 489 feuillets, vélin; reliure en veau du dernier siècle.

Fin du XII° siècle. — 1632. — « Registre chartrier contenant la déclaracion des héritaiges, rentes et revenus appartenant en propriété et possession au Trésor et Fabrique de l'église Monseigneur Monsieur Saint-Maclou de Rouen, tant à cause des fondations et omosnes faictes en ladicte église, que par acquisitions faictes des deniers dudict Thrésor et Fabrique, auquel registre sont insérez, mot après mot, les lettres des dictes fondations, acquisitions, créations et constitutions des dictes rentes et autres lettres faisant mencion d'icelles et collacionnés aux originaulx, en vertu du mandement et commission décernée par le Roy notre sire, donnée à la chancellerye dudict Rouen, le vingtiesme jour de octobre, l'an de grâce 1532, duquel mandement, la teneur ensuit cy-après. — Par ce mandement, le Roi, sur la requête de Nicolas Du Four, bourgeois de Rouen, l'un des 4 Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou, ordonna aux bailli, viconte de Rouen ou leurs lieutenants, ou à chacun d'eux, premier requis, que appelez les tenans et propriétaires des héritages obligés ès dites rentes et revenus, et pris pour adjoint un greffier ou personne notable de justice, ils collationnassent, sur les lettres originales, le transcrit qui en serait fait faire par ledit Dufour, auquel registre, collation faite, foi serait ajoutée comme aux originaux. — Registre divisé en 9 parties : Fondations ;— parties de rentes ; — héritages et louages appartenant à l'église ; — lettres des amortissements faicts par les feux rois de France, avec quelques quittances des compositions faictes et accordées pour le fait desdits amortissements ; ensemble une lettre comme les Thrésoriers furent permis asseoir ung mur et bournes à l'entour d'icelle église ; — lettres des acquisitions faites pour dégager le grand portail, lettres des pardons et indulgences ; — sentences données en la juridiction ecclésiastique concernant la maladrerie de Sainte-Marguerite ; — les procédures faites en l'an 1451 par les paroissiens de Saint-Maclou pour assujettir le curé à faire et dire les messes, vêpres et autres subjections ; — lettres des ordonnances de métiers de boulangerie et de draperie. — Fondations de Juliot, veuve de Colin Prieur, 1407 ; — de Guillaume Ficquet, chandelier, 1431 ; — de Robert Deschamps, 1421 ; — de Henri Fortin, prêtre, 3 décembre 1433 ; — de Denis Langlois, 6 mai 1438 ; — d'Etienne Dufour, 3 février 1441, 21 octobre 1448 ; — de Jehan Maillart, sergent royal, 1446 ; — de Jehan Pajot, chanoine de Rouen, et de Pierre Pajot, son frère, 28 août 1453 ; — de Pierre Contier, physicien royal et citoyen d'Aix en Provence, 23 juillet 1461 ; — de Colin Le Roux, 1461 ; — de Jean Dangiens, dit Pynes, 1462 ; — de Pierre Dufour, fils d'Etienne Dufour, 24 décembre 1471 ; — de Jehan Douchin et d'Agnès, sa femme, 1477 ; — de Colette Masselin, veuve de Pierre Dufour; donnne une rente sur l'hôtel où pend pour enseigne l'image saint Claude, rue Malpalu, près l'hôtel de la Pomme d'or ; donne de de plus ce qu'il faudra pour l'achat du « voirre nécessaire estre mis à l'OO du grand portail et 6 petits fourmemens qui sont au dessous » ; fournit le pavement endroit la chapelle saint Simon, saint Jude, 19 août 1487 ;— de Laurent Le Duc, seigneur de Carville, natif de Saint-Maclou, 1500 ; — de Jean Dufour le jeune, fils de feu Pierre Dufour et de Colette Masselin, 1505 ; — d'Antoine Dufour et de Jean Dufour, greffier aux Généraux, frères de Jacques Dufour et de Jehanne Masselin, 1506 ; — de Nicolas De la Chesnaye, Jehan Dufour l'aîné, Jehan Dufour le jeune et Antoine Dufour, frères, enfants de défunt Pierre Dufour, tous marchands

à Rouen, 1520; — d'Arthur Fillon, docteur en théologie, évêque de Senlis, en précédent, curé de Saint-Maclou, 1520; — de Nicolas De la Chesnaye, 1516; — de Jehan Dufour, conseiller de la Ville de Rouen, fils de feu Guillaume Dufour, conseiller de la dite Ville, et de Marguerite Basin; donne « un livre ou messel, en parchemin, en lettre de forme, ung calice doré avec la platine, euquel sont les armaries dudit Dufour; un corporallier en brouderie de fin or de Chypre sur lequel y avoit un cruchefix estendu en croix, accompagné de la sainte Vierge à dextre, de saint Jehan à gauche, de la Madeleine avec 2 anges aux pieds de la croix; promet bailler, dedens ung an, une table de boys où est la figure de la Descente de la croix pour servir et ouvrir, tous les dymences, à l'autel de la chapelle Saint-Claude et Saint-Linard, qui est la chapelle des dits Dufour;... a fait faire un coffre au bout de l'autel pour mettre les aournements;... a donné unes orgres estans au pourpistre d'icelle église, ayant parement devant et derrière, dont les tuyaux du dit parement de devant sont de bois ayant pieds jusques à la lumyère, en façon de tuyaulx d'estain, et le parement et tuyaulx de derrière estans d'estain, fournies de 450 tuyaux tant de bois que d'estain, desquels orgres il y a d'abondant ung jeu de trompectes de boys, et la hucherie et fust d'icelle en façon d'anticque, èsquels y a 2 claviers au parement de devant, èsquelles orgres sont ellevées en escuchons les armaries des dits conseillers et de la dicte deffuncte de Croismare, sa femme, desquelles orgres l'en fera jouer tous les dymences et festes solempnelles; a donné et fait le banc des reliques...; a faict parachever le pulpitre que ses père et mère, de leur vivant, avoient faict commencer, et si avoient donné et faict mettre les ymages des apostres contre les piliers du cueur d'icelle église, auquel banc et pulpitre ainsi faiz faire et donnez par le dit sieur conseiller, les armaries, tant de luy, de sa dite femme que des dits deffuncts père et mère, sont ellevez, 7 juillet 1527; » — de Jehan Trubert l'aîné et de Marguerite, sa femme, 1527, 1530; — de Raoulin Le Tellier et d'Alison Lancelevée, sa femme, 1530; — de Raoulin Ducreux, credier, 1530. — Lettres d'amortissement, données par François Ier, de 220 livres de rente pour la fondation de Jean Dufour, Caen, avril 1532. — Lettres de Charles, fils aîné du roi de France, duc de Normandie, avril 1357; — de Henri VI, roi d'Angleterre, 20 avril 1446, 6 février 1447, 17 septembre 1448, contenant amortissements en faveur de l'église Saint-Maclou. — Paiement de 30 livres, pour droit d'amortissement par le Trésor, les frairies et les charités de Saint-Maclou, 1471. — Lettres de Guillaume Gombault, vicomte de Rouen, accordant la permission de faire rétablir le mur du cimetière, après avoir fait constater par experts qu'il n'y avait pas empiètement sur la voirie du Roi, 27 mai 1458. — Pardons et indulgences donnés par l'archevêque Hugues d'Orges, 16 septembre 1432; — par le cardinal d'Estouteville, Rouen, 6 mai 1452; — par le cardinal Olivier, évêque de Sabine, etc., 2 avril 1500; — par le pape Eugène IV, 7 des calendes de juin 1433. — Procès entre les Trésoriers et les fermiers de la cure pour le curé Raoul Bourdon, au sujet de certains services imposés à la cure et qui n'étaient pas faits régulièrement, 1451. — Ordonnances de Guillaume Cousinot, bailli de Rouen, pour l'état de la draperie, 2 juillet 1451. — Autres ordonnances pour le métier de la boulangerie, octobre 1508. — Additions à partir du feuillet 399 : — Fondations de Jean Isoré, 1535; — de Pierre Garin, notaire et secrétaire du Roi, et de Madeleine Deschamps, sa femme, 1540; — de Catherine Mallet, veuve de Guillaume Hesbert dit d'Elbeuf, 8 décembre 1540; — de Cardin Brametot, credier, 1542; — de Robert Boulet, 1545; — de Guillaume Le Fieu, sieur de Méresville, receveur général des finances en la Généralité de Rouen, secrétaire de la Reine, 1576; — de Jean Godart, sieur de Belbeuf, Braquetuit, le Becquet, maître en la Chambre des Comptes, 1696; — de Jehanne Le Febvre, veuve de Guillaume Restout, sieur de Beaumont, 1596; — de Pierre Sequart, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, 1597; — d'Anne Bunel, veuve de Thomas Auber, 1604, 1607; — de Marthe Poullain, veuve de François Le Peltier, 1611; — de Denis Dupuis, 1611; — de Louis De la Haye, maître de la *Truie qui file*, 1618; — de Jeanne Dufresne, veuve de Jean Mareschal, 1618; — de Marguerite De Crétot, veuve de Pierre Le Vacher, sieur de Graves, receveur héréditaire au magasin à sel de Neufchâtel; — de Marie Le Frère, 1632; — de Germaine Du Rieu, veuve de Pierre His, 1629; — de Catherine Quesnel, veuve de feu honorable homme Soupplix Le Plastrier, 1619; — de Martin De la Place, auditeur en la Chambre des Comptes, 1619; — de Marie Du Montmainier, 1627; — de Madeleine Durant, veuve de Jean His, maître du *Bras d'or*, 1628; — de Charles La Vache, sieur du Saussay et de Radeval, conseiller au Parlement, 1630; — de François Le Febvre, maître ès-arts à Paris, curé de Saint-Maclou, lequel, pendant 26 ans, avait fait célébrer un *Salve* par chacun an, le jour de Pâques, à 8 heures du soir; son testament, de 1526; acte de fondation faite après son décès, 1632. — Au verso du 2me feuillet liminaire, en pleine page,

peinture représentant saint Maclou présentant à la Sainte-Vierge 3 personnages à genoux (3 membres de la famille Dufour), qui lui font hommage, l'un d'un livre (probablement le cartulaire), l'autre d'une charte (probablement une donation), le troisième d'une châsse. La Sainte-Vierge est assise sous un riche dais, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus qui bénit. Au dessous, dans l'encadrement, saint Maclou assis, bénissant. — Au recto du 1er feuillet du cartulaire grande lettre R, ornée d'une peinture représentant saint Maclou consacré évêque; dans l'encadrement du feuillet, diverses scènes de la légende de ce saint. En regard, en pleine page, peinture représentant saint Maclou enfant, endormi dans une île; son livre flotte sur l'eau; un personnage, accompagné d'une troupe d'enfants dans l'attitude de l'admiration, retient le livre à l'aide de son bâton; paysage où il est aisé de reconnaître la cathédrale de Rouen, alors privée de sa pyramide, et l'église Saint-Maclou. — Comme encadrements, bandes verticales et horizontales, d'un dessin très gracieux, représentant les armoiries de Robert Deschamps, f° 8; des Dufour, f° 39, 69, v° 95, v° 102, 105, 161; de Nicolas De la Chesnaye, f° 146; d'Arthur Fillon, évêque de Senlis, avec la devise : *Cognosce Dei beneficium*; de Guillaume Le Fieu, f° 417; de Jehan Godart, f° 400; de Guillaume Restout, f° 403; — des écussons de fantaisie, avec les initiales des noms des fondateurs, Henri Fortin, f° 13, Jean Pajot, f° 41, Jean Pajot et Pierre Contier, f° 48, Colin Le Roux, f° 59; — ou avec des marques : de Pierre Dangiens dit Pynes (1 peigne), Jean Douchin (1 monogramme). Au feuillet 271 v°, F. doré, avec bande, écusson de France, salamandre entre deux F couronnées. Lettres dorées A, E, F, H, I, L, O, R, U. — Lettres gothiques, œuvre de calligraphe pour presque tout l'alphabet. — Un très grand nombre de lettres marquées de jaune. — La lettre initiale, réservée à l'enlumineur, manque à plusieurs contrats. — Le vélin, d'une parfaite finesse, a été réglé au vermillon. — Tous les actes, à l'exception du dernier, ont été collationnés et certifiés conformes par des notaires. — La partie du registre contenant le cartulaire fait par Dufour s'arrête à 1533; elle fut collationnée par le greffier du vicomte de Rouen et signée par Garin, Le Queu, Le Basteur.

G. 6874. (Registre.) — In-folio, 109 feuillets, papier.

1436-1437. — « C'est le conte de Colin Le Roux, Pierre Le Coq, Estiennot Du Four, Guillaume De la Mare, Colin Le Febvre et Cardinot Coquin, Trésoriers de l'église parrochial Sainct-Maclou de Rouen, pour ung an commenchant le premier jour de juillet mil IIIIc XXXVI, et finissant à iceluy jour l'an révolu IIIIc XXXVII, des receptes et mises faictes en dit office de Trésorier pour le dit an. » — Quêtes de l'œuvre et du tiers aux malades. — Quêtes aux reliques, les jours saint Maclou, saint Clair, saint Leu, Notre-Dame, Toussaints, Noël, 1er janvier, Tiphaigne, Candeleur, Pâques fleuries, le Jeudi saint, le Vendredi saint, le jour de Pâques, Rouvessons, Penthecouste, la Trinité, le Sacrement, la Saint Jehan, et le jour que le fils Barneville chanta messe. » — « Noms et seurnoms des personnes enterrées en l'église, au grand et au petit chimetière. » — Droits payés par les maîtres et apprentis des métiers de draperie (fouler, laver, tondre, tiltre en draps) et de boulangerie. — Droits payés pour *neuvaines* à l'intention d'enfants. — Recettes faites par les Trésoriers. — Rentes et louages. — Droits pour épousailles. — « Quêtes devant l'église. ». — Droits pour la bière de l'église servant aux inhumations, pour les courtines et chandeliers prêtés pour les inhumations : « De Messire Jehan A-la-cayne, prestre, pour le curé de Sauchay, pour les candeliers, VII sous VI deniers. » — Amendes reçues pour *regniement de Dieu*. — Dons à l'église, *veues et lays*. — « Le IIe jour de février pour unes matines trouvées à l'église de Saint-Maclou, vendues à Robin Bailcheler, clerc de la dite paroisse, XII sous. — Le 1er jour de mars, de Jehan Boissel, curé de Saint-Maclou de Rouen, pour ice, IV livres. — Le XXIXe de avril, des freies de sainct Leu, baillié aux Tressoriers de la dicte église pour l'aidier à paier une chambre où les gens font leur neufvaines de Monsr saint Leu, pour ice, C sous. — Le dit jour, de Guillemotte de la Cousture pour don fait par elle, pour ice, VIII livres. — Le dit jour, apporté par la femme Thomas Frisset, de dons faits à l'église pour certains pellerins, pour ice, XIIII sous. » — Sommes trouvées aux troncs de l'église. — Dépenses : maçons, Perrin Cossart, Adam Le Boulenguier, payés 3 sous 9 deniers par jour; Jehan Le Large payé 4 sous 7 deniers par jour; Oudin de Mante payé 5 sous par jour. — « A Oudin de Mante presté sur son année commenchant à la Candeleur IIIIc XXXVI, dont il doibt avoir la somme de LXV livres tournois et la maison de la rue du Sac (ailleurs rue du Sart) pour sa demeure, et doibt son fils servir avec luy; pour prest sur ce à luy fait, C sous tournois. — A maistre Symon Le Noir pour IIII jours et demi, le jour IIII sous II deniers, et le demi jour II sous VI deniers. — Paiements à Tassin du Porgueroult et Jehan Moreau, Jehan Duval, « pour avoir appareillé les buistes »; — à Friset Le Maistre, *machon*. »

— « Le XIIe may IIIIc XXXVII, à maistre Pierres Robin, par compte fait de ses gaiges depuys le jour de l'an jusques au XIXe jour de may et pour le parchemin où l'église est gestée toute complecte, et pour le dit temps luy fu paié, si comme il appert par sa quittanche, XLIII livres X sous. » — Achat de pierres; vendeurs, Jehan du Porqueroult, Robin Lasseur, Bertrand Le Bourrelier; amenées par bateau. — Paiements de *mennouvriers*. — « A Jehan Du Marest, Jehan Le Riche et Jehan Boscquentin, lesquieulx gardèrent ung prisonnier de nuyst à l'église par le commandement de notre seigneur l'official de Rouen, pour avoir gardé le dit prisonnier pour XIII nuysts, pour chacune nuyst, III sous. — A Guillot Guyde, pour avoir pavé devant le portail de l'église, XII sous VI deniers. — A Jehan Cardet pour mener les ventiennes de l'église et ordures de taillis en pierre, par le commendement de justice, pour ice, VI sous »; manœuvres payés 18 deniers par jour, 9 deniers par demi jour. — Dépenses pour bois, charpentiers, late, huchiers, *siers d'ées*, corbeilles, pelles, etc. — Etais mis contre la tour pour soutenir les 4 trefs de la chapelle Notre-Dame. — « Le XXVe jour de décembre, à Marquet Bataille, pour 4 trefs et VIII souchemens pour refaire la nef du parmy, pour ice, XV livres. — Pour VIII bours d'Ilande sier pour faire les moules. — A Jehan de Cessons, carpentier, pour avoir fait la carpenterie de la nef du moustier, par marchié fait à luy en vin et tout, XXII livres tournois. » — Lucarne faite sur la voûte de Saint-Clair. — « A Jehan de Soissons, carpentier, pour la fachon du portail de devant l'église, IIII livres. — A icelui, pour avoir rappareillé le pippitre et maistre chincq pièces de bosc pour maistre le luminaire Notre-Dame et pour avoir rappareillé le pippitre devant Saint-Leu, pour ice, IIII livres. — Le XXIXe jour de mars, à Jehan de Soissons et à Colin Machon, carpentiers, pour avoir rappareillé les trestes pour amenistrer à Pasques et pour maistre 3 pièces de boys eu costé devers Saint-Leu pour maistre sierges, pour ice, VIII sous V deniers. — Le VIe jour de avril IIIIc et XXXVIII, à Jehan Le Herichié, pour avoir fait le planchié de aés du pippitre et pour ung huis au dit pippitre et pour ung huys à la maisonnete d'emprès le portail et pour unes fenestres et unes aumaires de dens le Trésor et pour une fenestre sur la voulte sur la chappelle de Mr Saint-Cler et pour les lanchettes des verrières du pignon de l'église, LXVII sous VI deniers. » — Paiements à des serruriers (Laurent du Mesnil, Jehan Cauvel) et à des maréchaux. — Chaine de fer pour mettre le crucifix; verges des verrières du pignon du portail, de l'étage de dessous où est l'*istoire de la Nativité*, ferrure aux orgues de l'église. — Dépenses diverses. — « A Louiset Bavent pour 2 papiers, XV sous. — A Thomas pour avoir lié III petits livres de l'église, où est le service du Sacrement, X sous. » — Achat de roseau pour couvrir la machonnerie. — Frais d'un procès à l'officialité pour le legs de 50 livres fait par Jehan Boissel, lorsqu'il vivait, curé de Saint-Maclou. — « A Jehan Le Fèvre, peintre, pour avoir peint le petit crucifix de la croix du porchet, II sous VI deniers. — A Jehan Paain, casublier, pour ornements d'église, XVII sous VI deniers. — A Jehan, peintre, pour IV écussons à mettre ès torches pour le service de Jehan Gautier, ancien Trésorier. — Achat de ruban et d'agnelets (anneaux) « pour les petites courtines des II petits autieulz soubz le cruciffx. » — Verrières du pignon « refaictes et rappliquées pour Jovennet Pourchel, verrier. » — « A Guillemin Ausoult, pour LXX livres de plomb pour le contrepois de l'aloge, XLVII sous. — Pour IIII escuellez qui servent apporter *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, pesantes VI livres, XII sous. » — Paroi de la chambre de Saint-Leu enduite de plâtre. — Expédition de la bulle du Sacrement. — 400 de tuile sur la chapelle de Saint-Clair. — Vérification du compte, le 2 juillet 1437, par Manchon, notaire en Cour d'église, commis par l'official. — Josset Thibout et Perrenot Duquesne nommés nouveaux Trésoriers.

G. 6875. (Petit cahier.) — 0 m. 15 c. de hauteur, sur 0 m. 10 de largeur, 18 feuillets, papier.

1433-1435. — « Ensicut la receste des dimenches faictes par moy Jehanne Maillard, de l'auctorité des Trésoriers de la paroisse Saint-Maclou de Rouen depuis le dimenche XVIIIe jour de octobre, jour sainct Lucas mil quatre cens XXXIII jusques à le XIe jour de septembre mil IIIIc XXXV. » — A la suite, mises et paiemens. « Pour sonner les preschemens du karesme, V sous. — Pour le prescheur, XL sous. — Pour laver les queuvrechies la Mère-Dieu, par le commandement de la dame de *la Tieule*, laquelle gardoit le linge, 11 sous VI deniers. »

G. 6876. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1443 — Octobre 1446. — Papier journal des Comptes des Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen. — « Cy enssyeut les nons et les sournons des Tressoriers receulx en l'an IIIIcc XLIII, le XVIe jour de septembre : Pierres Le Gay, Henry Le Houppeur,

Jacques Le Hoteron, Cardin Fessart, Thomas Fiquet, et Jehan Coulombel, tous Tresoriers de l'église de Saint-Maclou de Rouen depuis le jour dessus dit jusques en l'an IIIIᶜ.... de l'argent cuilly au bachin par lez parroissiens, si comme il a esté acoustumé et ordonné aux bonnes festes et aux dimenches, et les nons et les sournons de ceulx qui ont cuilly et combien ilz ont cuilly. » — « Neupvaynes devant saint Leu et saint Cler et les nons et les sournons d'iceulx. » — Quêtes *devant* l'église et de dens la chapelle Saint-Marc. — Recettes pour bière et pour représentation; — pour courtines et chandeliers. — 19 juillet 1444, « de Monsʳ le cardinal pour les chandeliers et courtines, 10 sous; — 2 août, de Monseigneur de Coustances, pour les courtines, 7 sous 6 deniers; — 4 octobre, des exécuteurs de Monsʳ de Robesac pour les courtines, 6 sous; — 26 octobre, pour la prieure de Saint-Amand, pour les chandeliers, 3 sous; — 22 novembre, pour le viconte de Longueville, 6 sous 9 deniers; — 25 avril 1445, de Monsʳ l'archidiacre de Rouen, pour avoir eu les courtines, 9 sous 9 deniers; — 7 août 1446, des exécuteurs messire Nicolle Delamare, à son trentel, pour les chandelliers, 2 sous 6 deniers. » — Autre recepte : « De Robin Le Tellier sur ce qui doibt de l'appentis qui estoit sur les ossements du cymetière, quant l'édiffice de la maison aux machons fut faicte de dens le grant cymetière, 9 sous. » — Recettes pour *regniement* de Dieu. — « Pour les bons vestemens de l'église prêtés pour les services et inhumations; — pour dons, veues et lais. » — Argent trouvé aux troncs des Trésoriers. — « Mises faictes par les mêmes Trésoriers, du 16 septembre 1443 jusques (à 1446) : « A maistre Jeson (Jeusson) Salvart, par la main de maistre Simon Le Noir, ung carteron de carrel, 10 livres. » — Achat de pierre de Vernon et au Val-des-Leux. — Simon Le Noir payé 5 sous par jour, ainsi que Friset Le Maistre, Jehan Le Prevost et Etiennot Charnel; mais on payait, de plus, le valet de Simon Le Noir, lequel, à la différence des deux autres, est qualifié maître. — Mention de Guillaume Ponthis, maçon, qui travaillait à l'église Saint-Maclou. — Charpenterie : « A Guyot....., huchier, pour avoir fait les moules pour maistre Symon, pour la machonnerie, pour avoir raboté et collé, 10 sous. — Pour mestre le merrien de la table à recever le jour de Pasques, 2 sous 3 deniers. — Pour le hucher qui fist la clôture de emprès le grant austel, 10 francs. — A Jehan Regnault, pour avoir rapareillé le letrin de l'église, 3 sous. — Pour asseoir le engin Gregnouville en la chapelle Sainte-Katerine, à 4 carpentiers, 2 jours et demi, 40 sous. » — Paiements à Colin Jouyn, Jehan Cauvel dit Mauchelle, serruriers. — Autre dépense : « A Louiset de Bavent, pour le papier journal de chincq mains et pour trois autres pappiers, tout pour l'église, 25 sous. » — Roseau mis sur les chapelles d'autour du chœur. — « A Guillaume De Lectre, escripvain, pour avoir mis deulx feullos à ung mesel, tant à noucter que en escripture et à enluminer et coller en certains lyeux, 7 sous 6 deniers. — Pour avoir réparé la croix des reliques et fait ung reliquayre neuf et réparé la relique où est la cagnolle saint Sanson, et encore 2 autres reliquayres, pour ce paié à Allain, orfèvre, 45 sous. — A Michault Trouvé, pour avoir doré 2 angelos et le bras saint Maclou et réparé les reliques, 5 frans 5 sous. — A Nouel, tailleur d'images, pour avoir fait des mains de l'évesque et réparer aultres mains, 3 sous. — A Jehan Le Prévost, machon, qui estoit mallade de sa cheute de la chapelle Notre-Dame, donné 6 bretons, valent 4 sous 6 deniers. — Pour herbe à parer l'église, pour les processions de Notre-Dame, qui vindrent à la dite église, 18 deniers. — A mestre Simon (Le Noir, maître de l'œuvre) pour sa pension de ce qu'il prent par an sur l'église, 4 livres 10 sous. — Pour despense avec les machons et le hucher pour asseoir les pierres de la piscine et la hucherie ou closture d'emprès le mestre austel pour que ilz ne prinssent point leurs heures, pour haster la besongne, 3 sous 2 deniers. — Pour les avocats, pour l'empeschement des chinc soulx que l'en prent des espousailles dont les nopces sont faites hors de la paroisse, que empescha mestre Guillaume Du Desert, pour ce, 3 sous 9 deniers. — Au vicaire de l'archidiacre, pour son vin de la visitacion. » — Paiement pour l'entretien de l'*auloge*. — « A la court de l'église, au clerc d'office, pour rompre le registre du procès que ils avoient voulu faire contre les Trésoriers pour les 8 sous qui se prennent sur les mariages, 18 deniers. — Pour trois supplicacions en franchoys et trois supplicacions en latin pour envoyer en Engleterre, 9 sous, et pour le vin de Jehan Le Moygne, porteur des dictes supplicacions, quand ilz lui furent ballées, 3 sous 9 deniers. — Pour deffouir le verre après Pasques 1445, 19 sous. — A Simonnet, pour avoir descouvert les chapelles de l'église, commandé par mestre Simon (Le Noir), 18 deniers. — Au sergant pour avoir adjournés les parroissiens devant le viconte pour ung enffant demouré en la paroisse, pour avoir provision de vivre, tauxé, par le viconte de Rouen, 4 sous 6 deniers. — Pour pourcachier [avoir] le mur et voye entre l'église et le presbitaire, quant en fut parler à

Monsr de Rouen. — Despence avec le curé, mestre Guillaume De Livet et pluriex dez parroissiens, IX sous IX deniers. — Pour ung advocat pour deffendre que ne eusson la charge du dit enffant. — Aux machons, pour verre, 20 sous 3 deniers. » — Tuile mise autour du pilier de la chapelle Saint-Louis. — « Pour ung drap en lit et 2 chemises pour l'enfant, 8 sous 3 deniers. — A Robinet, pour l'auloge, pour le terme Saint-Michel 1446, 10 sous. — Pour enfouir le verre, le 3 d'octobre, 20 sous 3 deniers. »

G. 6877. (Cahier.) — In-folio, papier, sans converture, 16 feuillets, papier.

1465-1470. — « Recepte faicte par moy Jehan Le Roy, Trésorier pour le œuvre de Monsr saint Maclou, depuis le dimenche XXIe jour de avril après Pasques mil IIII^c LXV, jusqu'au 14 août 1470. » — Mises faites à cause de l'œuvre. — En regard de chaque dimanche on se contente d'indiquer le chiffre des recettes et celui des dépenses. Total de la recette, 3,188 livres 3 sous 7 deniers; — de la mise 4,598 livres 18 sous 2 deniers. — Un cahier, du 14 novembre 1462 au 14 avril 1465, indique comme *plus-mis*, à cette dernière date, 113 livres 3 sous 3 deniers.

G. 6878. — (Registre.) — In-folio, 248 feuillets, papier, relié en parchemin.

1476-1479. — « Papier des comptes des Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen de l'an 1476 à l'an 1478. » — « Cy ensuit les comptes des Trésoriers de l'église de Saint-Maclou de Rouen, c'est assavoir Estienne Ruby, Richard Malleboute, Rogier Le Fevre, Guillaume Le Roy, Michel Trouvé, de toutes les receptes et les mises faictes par yceulx pour la Fabricque de la dicte Eglisse depuis le dimenche XXIIe jour de septembre mil IIII^c LXXVI jusques au premier jour de novembre mil CCCC LXXIX, la faiste du jour de la Toussains. » — « Plas de l'œuvre et du tiers aux mallades cueilly aux dimenches et bonnes festes par les paroissiens, comme il a coustume, les nons et sournons de ceux qui ont cueilly. — Aultre recepte du plat Notre-Dame, cueilly par les paroissiens, ordonné le revenu à l'euvre de l'église, » plat dit communément le plat de la *Mère-Dieu*. — « Recepte du plat volant cueilly par sepmaine avant l'église, avecques ce les XV d. pour la chapelle de ceulx qui font le pain benoist. — Recepte des dons ordinaires tous les dimanches. — De Henry Le Houppeur par la main de Estienne Ruby, pour estre exent de non aistre disennyer, 32 sous 6 deniers. — De Colin Adam, pour avoir carpenté une maison à la grand aistre, pour l'empeschement, 35 sous. — De la Fanfreline, pour sa place de l'église, 2 sous 6 deniers. — De Berthelot, pour avoir fait carpenter à la grant aistre, 2 sous 9 deniers. — Recepte des bières, représentations, vêtements, chandeliers, courtines. — Recepte de corps enterrés de dens l'église; — des fosses faictes à l'église : De sire Pierre Tuvache, procureur du Roy, pour la fosse de sa femme, mise devant le cruchefix à l'église, 10 livres 12 deniers; — des corps enterrés au petit chemectière. — Recepte des relicques des bonnes fêtes. Parmi les bonnes fêtes le jour saint Jehan-Baptiste et le lendemain, le jour de la Dédicace de l'église, le jour de la Translation saint Maclou, le jour saint Pierre, le jour saint Leu, le jour saint Vulfran, le jour des Morts, la Notre-Dame Marchesque, la Conception Notre-Dame. — Recepte des maistres du mestier de drapperie, dont chacun qui se passent maistres doibvent à l'église XX sous, et les fils de maistre, X sous. — Recepte pour les fieffes et rentes. — Recepte des lais, drageur d'argent, pièce de tapis. — Recette des épousées qui vont demourer hors de la paroisse, des veues, renoyements de Dieu. — Recepte des troncs de l'église et du tronc de sainte Marguerite. — Recepte pour vente de vieux merrien, pierre, plastriaux, tieulliaux, viel verre, etc. — Pour les nois, vergus de la grand aistre, 20 sous. — Du petit Vastel, clerc de l'église, pour ung mesel que il avoit perdu, fut tansé, et appointement fait avecques luy, 12 sous 6 deniers. Dons des charités et fraries pour la payne des orgues à jouer aux faictes des dictes fraries : Frarie saint Symon et saint Jude; — charité saint Leu; — charité du Sacrement. — Mises : pierre achetée à Vernon et au Vau-des-Leux. — Paiement aux maçons; maître Ambroise et son valet, Jehan Le Prevost, Friset Le Maistre, Jehan La Canne, Ollivier Le Rebours, Guillaume Ouyn, Gillet Luce, Jehan Quillet. — Journée de maître Ambroise, 5 sous. — Fautes rabattues sur les heures. — 2 processionnaires écrits par messire Jehan Le Carpentier, prêtre. — « Paié à Jehan Gaultier, pour avoir remis à point les orgues, avec ce unes vielles orgues, qui estoient au Trésor, 20 sous; — à Michel Trouvé, pour avoir refait une verrière à la chapelle Saint-Jean. » — Travaux de charpenterie à la nef de l'église. — Chœur couvert d'ardoise. — « Au plommier pour avoir ouvré 200 de plomb pour couvrir l'orloge; — à l'orlogier, pour

avoir mis les mouvements de l'orloge à point, 6 livres; — pour faire le pipitre où sont les mouvemens, 40 sous; — pour ung table de nouyer et pour le paindre en cadren, 20 sous; pour avoir peint le coquet de dessus l'orloge, 5 sous. » — A Perrin Fauquet qui a soufflé des orgues; — à Raulin Bouchart, organiste. — « Achèrement des marteaux des maçons. » — Achat de rosel, de tuile etc. « Le dimence, 13e jour d'octobre 1476, baillé à maistre Ambroise, pour aller à Vernon, pour avoir de pierre, 2 sous 9 deniers. — A Castellye, pour clef pour le Trésor, 22 deniers. » — 27e jour d'octobre payé « pour le verre de vin, muché aux machons, 6 sous VI deniers. — Pour un galon de vin pour l'archidiacre après la visitacion de l'église, 5 sous. — 29 mars 1478, paié le vin aux machons, pour deffouir le verre, pour l'eure accoustumée, 10 sous. — 1479, à Jehan Le Fevre, lequel a fait la cloche, 20 livres. — Le 10 novembre 1476, à Richard Du Bosc, pour ung lieutrin à faire le prône le dimenche, 40 sous. » — Procès avec les maçons en cour d'église.

G. 6879. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier, relié en ais, avec fermaux.

1514-1517. — « Compte du Trésor et Fabrique de Monsr Sainct-Maclou à Rouen, fait par Jehan Du Four le jeune, filz de deffunct Pierre Du Four, Jehan Du Four le jeune, quartenier, et maistre Loys Orel, Trésoriers de la dicte église, commençant à la Toussaincts l'an de grace mil Vc et quatorze, et finissant semblable jour de Toussaincts mil Vc dix-et-sept ». — Recette du bassin de l'œuvre. « Receu en la septmaine saincte pour le jeudi, le jour du vendredi saint, le samedi et le jour de grandes Pasques mil Vc XVII et pour le lundi ensuivant, tant pour les reliquez et platz, celluy de la Vierge Marie, que pour le plat de l'œuvre et plat des malades, 81 livres 4 sous 3 deniers. — Recette des reliques : le 1er jour de may 1515, cueilly par les clercs pour les reliques estans en la grant estre durant le sermon des processions générales, 29 sous. — En la septmaine après le 24e jour de juing, pour la feste de la Dédicace de la dicte église Sainct-Maclou, 40 sous. — Le jour madame sainte Marguerite, les relicques ont vallu au lieu, à Bourdegny, 4 sous 10 deniers. — 7 juin 1517, don de 9 livres tournois aux reliques par Jehan Du Four le jeune pour faire le sacraire. — Recepte du plat vollant de l'œuvre; — du bachin à la Vierge Marie; — du bachin aux malades. — Dévocions de deniers donnés : don d'un anonyme, pour dorer les 8 piliers de hault de l'église; — du curé, pour aider à parfaire les tourelles de la tour; — de maître Jacques Lorphelin. » — Don pour la fontaine. — *Laiz faiz* des trépassés. — Deniers reçus pour les croix de cire et vêtements de l'église servant aux services des trépassés : — « Receu de Collette la Cherpentière pour leffait de deux de ses maris inhumés à l'estre, par lais fait, 10 sous; — de Pierre Huillart, paintre, 10 sous; — Pour leffaict de deffunt messire Richard Larcher, prestre, en son vivant, demourant chieulx monsieur le curé, 5 sous. — Le jour de Notre-Dame de my-aoust, des confrères de l'association des Trois Nativités, pour les vestemens de l'église, 5 sous. — Dons fais des gens inhumés de dens la dicte église Saint-Maclou : Pour ung nommé maistre Guillaume Dumouchel, charpentier, 45 sous; — pour la fosse du maistre de la *Porte dorée* en la rue aux Preteresses; — pour la fosse de messire Jehan Le Lingnier, presbtre et chappellain des Trois Nativités, 20 sous; — pour la fosse de M. le curé de Baqueville, par les mains de Monsr de Sainte-Katherine, son frère, 6 livres; — pour la fosse Richard Dupré, pour estre inhumé en la petite estre, 10 sous; — pour la fosse de messire Berthelemy, presbtre, inhumé en la chappelle Saint-Laourens, 40 sous; — pour la fosse de la femme du fils Cardin Le Roy, inhumée en la chappelle Saint-Cler et Saint-Wilfran; — pour la fosse Naudin Toutain, espicier, demeurant près la porte Jehan Le Queu, 41 sous. » — Autres inhumations en la chapelle Saint-Loys, Notre-Dame, Notre-Dame-de-Pitié, Saint-Simon et Saint-Jude, Sainte-Catherine : « Receu pour la fosse monsieur maistre d'Ecquetot, conseiller en la court de l'Eschiquier, pour avoir esté inhumé en la dicte église de Sainct-Maclou; » en marge *debet, debet*. — *Hanses* du métier de draperie. — « Recepte des deniers des lettres données qui estoient debues de Messieurs de l'Hostel-de-Ville de Rouen aux dénommés cy-dessoubz escriptz. — Dévocions pour le plomb. » — Mises : — Prêts faits à l'église par Jehan et Antoine dits Du Four. — « Poié à Martin Le Bourc, serrurier, pour la croix de fer de l'esguille Sainct-Maclou qu'il a faicte toute neufve, pesante 756 livres de fer, à 2 sous tournois chacune livre, 73 livres, 17 sous 6 deniers. - Poié à iceulx qui ont pesé la dicte croix et porté le dict pois de la Viconté jusques au chasteau où elle se faisoit et pour avoir aporté la dicte croix du dict chasteau jusques à la grant aistre de Saint-Maclou et pour l'avoir visitée à gens et ouvriers à ce recongnoissans, à sçavoir s'elle estoit bonne et loiaulment faicte, 21 sous 10 deniers; — pour avoir rabillé et reffaict le cocquet de la dicte église... au paintre

qui a doré le dict cocquet, 5 livres 10 sous; — à Baracte, pour avoir doré ung archet de plomb pour sçavoir combien les pillers pourroient couster à dorer, 2 sous 6 deniers; — au dict Noël Baracte pour avoir doré et blanchy de blanc de plomb à huille la dicte croix de fer et la pomme de laiton, pour or et paine d'ouvrier, 13 livres; — au même, pour acheter 600 de fin or pour dorer les daulphins d'auprès la dicte croix, pour ce, 8 livres tournoi, et 38 sous pour achatter de l'estain blanc à dorer dessus; — à Guillaume De la Mare, pour 300 d'or qui valent 4 livres tournois; — plus poié pour autre or qui restoit à dorer les dits dauphins; — à Pierre Huillart, sur les 8 pillers d'entour l'esguille, pour avoir de l'or, la somme de 15 livres 12 sous 6 deniers tournois, lequel a esté perdu pour autant que les dicts pilliers n'ont point servi; — au même, pour avoir doré et paint 7 grands pilliers, 7 livres tournois, et à la charge que luy et sa femme seroient inhumés dans l'église; — au même, pour la peine de luy et de ses gens, comprins les couleurs tant blanc, rouge, jaune que noir et autres couleurs, 5 livres. — A Pierre Champaigne et à Yvon De Clere, serruriers, pour avoir monté en hault à l'esguille de la dicte tour jusques à la croix pour voir et visiter la dicte croix qui trembloit, 20 sous. » — *Vix* de pierre faite en la tour par Estienne Cauchée, maçon. — Tour visitée par Rouland Le Roux, Pierre Grigore et autres maitres maçons. — Outils de maçons, forgés et *acérés* par Gilles Froulant, maréchal. — « Pour une chaîne de fil de laton pour la custode de dessus le maitre autel, 20 deniers; pour les *eryoieres des plombiniers*, 10 sous. — A Pierre Pinel, boursier, pour avoir fait 6 couraus de cuyr pour les messeaulx de l'église, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 manueulx escriptz en moule, 8 sous; — pour des aultres meneulx à batiser et à onscion, 8 sous. — A Pierre Huillart, pour avoir doré l'ung des 8 grans pilliers d'entour l'esguille, 42 sous 6 deniers. — Poié à Pierre De Lorme et à Jacques Teroulde, maçons, pour avoir fait l'appointement de Jacques Le Coq et des Trésoriers, 10 sous. — Pour 12 aès de hestre, comprins l'aportage, et ont servi à faire les establies de la tour, 7 sous 3 deniers. — Pour une pierre à mettre sous la chaire où l'en presche dedens l'église, 20 sous. — Poié à ung maçon qui a fait les trous à la voulte de la lanterne de la tour pour passer les cordes du contrepois de l'orloge, 2 sous. — Poié à ung cordier pour avoir fait ung chable à nestoier l'église, qui poise 32 livres, à 12 deniers la livre, lequel sert encore en la dicte église, 26 sous 8 deniers. — Pour 2 vaulles à tendre la tapisserie autour du cueur, 8 sous 6 deniers. — A Pierre Le Chevalier, broudeur, pour sa pension à refaire les vestemens de l'église, 40 sous par an. — A Nicolas Auzoult, orfèvre, pour avoir reffaict une plactaine d'argent, avec une bouette pareillement d'argent, pour mettre le Corps du Seigneur et une petite tasse d'argent à donner le vin, après que on a receu le Corps de Notre Seigneur. — A ung dignant pour avoir escuré les chandeliers d'entour le cueur, avec les 4 pilliers, anges et crucefils, pour les festes de Pâques, 50 sous. — A Papillon, huchier, pour avoir mis des barres aux portes de Saint-Maclou, 2 sous 6 deniers. — Pour avoir reffaict les verrières de tout le cueur, tant hault que bas, avec les chapelles, 27 livres tournois. — Raoulin Bouchard, organiste. — Pour la heuze de cuyvre où se boucte la croix que on porte à la procession, 10 sous. — A l'orfèvre, pour la custode de laton dorée, pour peine de façon et laton, 5 livres; — pour la dorure de la dite custode, 7 livres 4 sous. — Aultres mises faictes par le dict Jehan Du Four en l'an 1516, pour avoir achevé l'une des tourelles de la tour vers le presbytère. — Paiements aux maçons pour la *boullie* et pour le charbon; à Frouland, forgeur de marteaux. — Pour benestier, avec celuy de l'église, à ung dynant de dessus le Ruyssel, 27 sous. — A Jehan Pothyn, ymaginier, pour 8 journées, pour avoir taillé de bois de noyer, ung propheste, pour faire ung moule et patron pour les plombiniers, 45 sous. — A Martin Des Perroes, pour une pièce de bois de noier, de laquelle a esté taillé le dit propheste, 30 sous; — à ung paintre nommé Jehan de Lion pour avoir painct en la dite tour ung grant prophète de plomb, 30 sous. — A ung platrier, pour demy-cent de carrel pour paver en l'église devant la chaire à prescher, 2 sous 10 deniers. — Pour avoir escuré les chandeliers d'entour le cueur, et 4 autres chandeliers avec la croche du cueur et 52 bacyns du hault d'entour le cueur et nef de la dicte église, à Pasques 1516, 55 sous. — Aux maçons pour la boullie et charbon, 15 deniers. — Aux cherpentiers, pour le pillier Nicolas Jolly, 16 sous. — Pour avoir faict escripre en grosse lettre et notter sur parchemin la Passion du mardy en la sepmaine sainte, 28 sous. — Poié à la *Couppe*, à la compagnie de maistre Roullant, maistre Jossé, Pierre Durant et plusieurs autres, par deux fois, 20 sous. — A Lignard Fesche, paintre, pour avoir fait ung pourtrait pour le sacraire et custode du *Corpus Domini*, lequel avoit fait contraindre Colin Ausoult, 15 sous. — A Jehan Le Tellier qui a la charge de arrimer l'orloge de l'église pour 3 années, 18 livres; — à Guillaume Le Maistre, qui a la charge de arrimer le kadren, pour 2 ans, 5 livres 10 sous. — Baillé aux

clercs de Saint-Maclou deux surplis à la charge de (pour que) celui qui sera septmainier vestira l'ung des dits surplis depuis la 1re messe jusques à la messe de 12 heures, pour aider à célébrer les messes fondées en la dicte église et aussi pour avoir (pour donner) congnoissance aux parroissiens de eulx adrecer pour leurs affaires aux dicts clercs septmainiers. — Autres mises de maçons pour les deux piliers d'entre les quatre tourelles et pour l'agréement d'icelles. — Paiements à maître Pierre Grégore pour 2 piliers d'entre les dictes tourelles, par marché fait à luy, 44 livres 10 sous, à ce comprins 4 livres tournois qui lui ont esté données pour sa paine d'avoir tracé les pierres aux compaignons des 2 tourelles ». — Achèvement des dégrés des 4 tourelles de la lanterne. — « A Pierre Huillart pour avoir paint des fleurs de lis de noir sur le plomb de la tour le 3e may 1517, 30 sous. — A ung couvreur, pour avoir parlacté en la dicte tour, pour 3 jours, 12 sous. — A Michel Le Cerf, serrurier, pour avoir fait la ferraille des barrières tant de la grant estre que de la petite estre. — A ung dignant, pour avoir escuré les pilliers d'entour le cueur et croix, comme on a de coustume tous les ans, 55 sous. — Poié à Jacques de Dessuslamare pour sa maison qui a esté abattue à l'Entrée du Roy, en Claquerel, 50 livres. — A Louis Papillon, hucher, pour la chaire de Saint-Maclou, 11 sous 3 deniers. — A un hucher, pour avoir fait une chaire neufve à prescher pour monsr le curé, 6 livres 10 sous. — Pour le feurre long pour semer en l'église le jour de Noël, 5 sous. — Pour le bouis benest pour les Pasques fleuries, 15 sous. — Pour ung pouchon de vin pour les Pasques, 6 livres 2 sous 3 deniers. — Pour erbes à semer en l'église à la feste Notre-Dame, 22 deniers. — Pour 3 chappeaux de roses pour le Sacrement, 5 sous. » — Compte vérifié par Arthur Fillon, curé de Saint-Maclou, et par les Trésoriers qui mettent leurs signatures. — « Ensuit le plomb poié par le dict Jehan Du Four oultre d'autre plomb ci-devant escript ». — Paiement à Jehan Bouhours, Jehan Moulinet, Jehan Du Hamel, Jehan Du Val. — « Ensuit par mémoire ce qui est deub aux plombiniers sur leur besongne qu'ilz ont faicte » ; dû à Jehan Sebire, serrurier, à Guillaume Le Comte. — « Cy ensuit le plomb receu par Jehan Lepreux, plombinier, pour la plombinerie de la tour de l'église Sainct-Maclou ». — Filigrane du papier de ce compte, une licorne.

G. 6830. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1517-1528. — Compte du Trésor et Fabrique de l'église et paroisse monsr Sainct-Maclou de Rouen, faict par Pierres Du Four, Jehan Du Four, Pierre Huillart, Trésoriers de la dicte paroisse, pour trois ans commenchans le dimenche premier jour de novembre l'an mil cinq cens dix-sept, le dict jour inclus, et finissans les dicts trois ans révoluz et accompliz, ce présent compte rendu par le dict Pierre Du Four, l'ung des Thésoriers. » — Recette : Domaine fieffé. Rentes dues par Jehan Dufour, dit des Presses ; — par maître Jacques de Croismare, chanoine de la grande église Notre-Dame de Rouen, Pierre de Croismare, conseiller du Roi notre sire en sa cour de Parlement, Jehan de Croismare, Général sur le fait des Aides à Rouen, et Nicolas de Croismare, marchand, tous frères et héritiers de feu Laurent Le Duc, en son vivant bourgeois de Rouen, leur oncle. — Domaine non fieffé. — Terre de Farceaux, maisons à Rouen, baillées à ferme. — Recette des fils de maîtres et apprentis des métiers de draperie et de boulangerie. — Recettes du plat de l'œuvre, du bassin de la Vierge Marie, du plat volant sur semaine, du plat des malades, des reliques ; — des corps inhumés en l'église, des dons et aumônes ; — personnes inhumées : Jehan de Marbeuf, Robert d'Esquetot (sa tombe en l'allée de la chapelle Saint-Claude), la femme de Jehan Le Gras, maître Jehan Du Chesne, Antoine Le Gras. — Corps inhumés en la grande et petite aître. — Recette des chapelles qui ont servi aux services ; — des legs, dons et aumônes ; — des dons faits par le curé et paroisiens pour aider à faire les orgues ; le curé Arthur Fillon donne les tuyaux ; longue liste de noms par rues : Clacquerel, Damiette sur Robec, sur le Ruissel, la Boucherie, Martainville, Fyguy, la Chièvre, le Belymage, la Porte Guillaume Lyon, la grand'rue des Augustins, Notre-Dame, Le Porce Fourré, Adenet, la Gloe, les Marquets, la Vigne, le Sac, Marpallu, des Augustins, de Rouvray, de l'Ecu de Verre. — Recette du tronc. — Dépenses ; paiements aux chapelains, Messire Guillaume Mahon, l'un des vicaires, Jehan Du Chesne, Jehan Du Mouchel, Pierre Dufour. — Dépenses pour les messes dites pour le Trésor et Fabrique par le commandement des Trésoriers. — Obits dus par le Trésor. — Rentes dues par le Trésor. — Dépense ordinaire pour la fondation de feu Laurent Le Duc. — Paiements à Raulin Bouchart, organiste, à son successeur, Thomas Bonnefille, prêtre. — « A Jacques Robert, dynant, pour avoir fourby et nectoyé dedens et

à l'entour du cueur les pillers de cuivre et 4 anges qui sont autour du grand autel, la crosse où se met le *Corpus Domini*, 4 chandeliers, les bassins des guérites, l'ange du pipistre, les 6 chandeliers de devant le crucifix, les chandeliers à cousté, qui sont à la chapelle Notre-Dame, la lampe du cueur, 55 sous. — A Nicolas Duval, fossier, 60 sous tournois pour luy et ses aides, pour avoir nectoyé l'église Sainct-Maclou, tant hault que bas, pour la feste de Pasques 1518. — Pour ung poinsson de vin vermeil, qui a esté achapté par les dits Trésoriez pour administrer les paroissiens de la dite parroisse à la feste de Pasques 1518, 6 livres. — Les Trésoriers de Saint-Maclou sont tenuz fournir le jour du Sacrement, pour porter le *Corpus Domini* parmy la parroisse, 3 chapeaux de roses rouges, l'un pour la châsse où se porte le dit *Corpus Domini*, et les 2 autres pour les 2 presbtres qui portent le *Corpus Domini*, et ne sont subjectz les dicts Trésoriers de quérir autre chose le dit jour ne le dymence ensuivant, parce que la confrarie et charité du dit Sacrement fournist 8 cierges de cire vierge le dit jour et le dimence ensuivant. — Le jour du Sacrement 1518, a esté payé par les Trésoriers pour 6 chappeaux de roses vermeilles, pour le dit jour du Sacrement, et pour le dimence ensuivant, 7 sous 6 deniers. » — Dépense commune : « Le 1[er] jour de novembre 1517, pour faire la pavée en l'église, la veille de Toussaint, comme il est accoustumé. Le dernier jour d'octobre et 1[er] jour de Toussains 1517, pour 9 pos de vin pour administrer, 12 sous. »— 21 septembre 1519, inhumation de Guillaume Le Gras, curé de Raffetot. — Recette : « 6 décembre 1518, de Messire Guillaume La Perdrix, prêtre, pour un coffre qui lui sert, de la dite église, 5 sous ; — de la femme Nicolas Le Coq, pour avoir mis un petit banc pour s'asseoir contre le pilier de la chapelle N.-D. de Pitié, 36 sous 6 deniers ; — de la femme Jehan Le Caron, marchand de grains, pour un petit banc qu'il a fait assoir contre ung des piliers de la chapelle mons[r] sainct Leu, 60 sous ; — de Robert, chapelain de la chapelle Saint-Loys, pour ung pronel de bois, 10 sous. — A Thomas Bonnefille, prêtre, organiste, pour une année échue au terme Saint-Michel 1519, 8 livres. — La veille de Noël 1518, pour pouldreure sèche, 2 sous 8 deniers. — A Pierre Huillart, pour 26 pots chopine de vin pour administrer les parroissiens la veille de Noël 1518, 26 sous 6 deniers. — A Jehan Furet, pour une année escheue au terme Saint-Michel 1519, pour prendre garde que les paoures ne tournoyent à l'église durant les festes, 20 sous. — Pour pouldreure sèche, le jour Notre-Dame de Chandeleur 1518, pour faire la pavée, et fut le 2[e] jour de febvrier, 2 sous. — Le 15[e] jour de mars 1518, acheté par maistre Pierre Berthe, organiste, à Machère, pour 6 peaux de mouton, pour mettre aux orgues, 11 sous. — Le 8[e] jour de mars 1518, à Jullien Vallet, serrurier, pour les orgues, 12 livres 6 sous. — A Jehan Le Coq, sergent, pour avoir esté par 2 rellevées avecquez les vicaires et Trésoriers pour fere mectre hors la paroisse les paoures filles communes, 10 sous. — A ung manouvrier qui a vacqué avec le dit sergeant par 2 relevées pour mectre les biens des dictes filles sur le carreau du Roy, 3 sous. — 7 juin 1519, achat de 33 aunes de toile teinte en pers, pour faire les pendans des orgues. — 9 juillet 1519, achat de 6 aunes et demie de longue frange, et de 4 pièces de ruban large teint en pers, pour les dits pendants, 18 sous 7 deniers. — A Jehan Le Vieil, verrier, pour une verrière mise à la chambre de la soufflerie des orgues, 9 sous. — Le 15 avril 1519, pour pouldreure verte pour semer en la dite église, 12 deniers. — Pour une chainette à ung vipillon pour mectre au benesquier de devant la petite estre, 3 sous 6 deniers. » — Paiements, le 15 juillet 1519, à Richard de Tamery, receveur des finances pour les francs-fiefs et nouveaux-acquêts ; — à maistre Pierre Berthe, organiste ; — à Jacques de Séez, peintre, qui a peint les pendants de devant les orgues, 2 juillet 1519, 4 sous. — Inhumation de maître Roger Le Gras dans l'église, le 8 février 1519, 60 sous. — Don par maître Jacques Dufour « d'un des contre-autels, fait tout de broude de soie et de fil d'or, et d'un calice d'argent ; — par Marguerite Dufour, veuve d'Antoine Dufour, d'un contre-autel de velours rouge, où il y a ung crucefix, un saint Antoine et une sainte Marguerite ; — par Antoine Langlois, flamand, et par aucuns espagnols, demeurant en la paroisse, d'un autre contre-autel, où il y a un crucifiement par personnages, à champ vert, fait tout de soie ; — par maître Jacques Lorphelin, de 10 livres. » — Paiements, le 3 novembre 1519, à Colin Ausoult, orfèvre ; — le 18 décembre 1518, à Nicolas Castille, menuisier, sur la besogne de la hucherie des orgues, 200 livres ; — à Marguerite Castille, sa femme, 50 livres ; — le 23 novembre 1518, 10 janvier, 19 février, 2 avril 1518, 14 mai, 11 septembre, 5 juillet 1519, « à maître Pierre Grégoire, machon, sur la besongne du degré des orgues, » 30 livres, 20 livres, 20 livres, 30 livres, 30 livres, 20 livres, 55 livres. — Le 10 juillet 1520, « à Jehan Le Vieil, verrier, pour 3 pennaux de verre à personnages pour la chapelle Sainte-Barbe qui sont tombez des grans vents, 5 livres ; — le 24 juillet 1520, à Mathieu De la Londe pour avoir fait des cayers de *Sanctus et*

Agnus, 5 livres ; — à Jehan Le Preux, plombier. » — Compte vérifié et signé par les Trésoriers, 1528.

G. 6881. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1520-1523. — « Compte du Trésor et Fabricque de l'église Monseigneur sainct Maclou de Rouen faict par Nicolas Le Febvre, Andrieu Duval, Jacques Le Paige et Jehan Thibault, Thésauriers de la dicte parroisse, pour 3 ans, commenceans le dimence premier jour de novembre l'an 1520, le dit jour includ, et finissant les dits 3 ans révolutz et accomplys, ce présent compte rendu par le dit Jehan Thibault, l'ung des dictz Thésauriers. » — 1er novembre 1520 - 1er novembre 1521 : Recette des cinq sols des malades, « en tant que en prend le Trésor et Fabricque Sainct-Maclou par ceulx lesquelz font le pain benyst tous les dimenches à la dicte église pour la réparation de la chapelle Sainte-Marguerite. » — « Dons faits à l'offrande de Sainct-Maclou pour les quatre chappes de damas rouge dont monsr maistre Artus Fillon, curé de la dicte parroisse, a donné son offrende le jour de la Dédicace de la dicte église, qui fut le XXVe de juing 1521. » — Paiements à Messire Thomas Bonnefille, organiste, 16 livres par an ; — « à Jacques Robert, dynant, pour avoir fourni et nectoyé les piliers de cuivre et quatre angres autour du grand autel, la croche où se met le *Corpus Domini*, les bachins des guérites, l'angre du pipistre, etc..., 60 sous ; — à Nicolas Duval, fossier, pour avoir nectoyé l'église pour la feste de Pasques, tant hault que bas, 60 sous ; — à Colin Ausoult, orfèvre ; — à Jehan Barbe, verrier ; — à Berthran Marsis, pour avoir mené et arrimé l'orloge ; — le 15 janvier 1520, pour avoir envoyé à monsr le lieutenant Daré, lequel souppoit ciex monsr Fillon, et fut quand il eut donné quelque expédition à l'encontre des filles du dit Sainct-Maclou, par le consentement des autres Thésauriers, 3 pos de vin prins à la *Fleur de lys*, pour ce, 7 sous 6 deniers. — A Roger Ladvocat, pour quatre sommes de bouys pour Blanches Pasques 1520, 15 sous. — Pour ung messel, 20 sous. — A Polet Tyrel, chasublier, pour la fachon de trois chappes de velours cramoysi, 4 livres tournois ; — à Antoine Karadas, marchant, demourant près du pont de Rouen, pour 21 aunes et demie de damas rouge pour 4 chappes, 69 livres 17 sous 6 deniers ; — au même, pour 5 aunes de velours vert, 30 livres ; — à Richard Baudry, chasublier ; — à Jehan Vyel, verrier ; — à Nicolas Castille, menuisier de bois, le 20 novembre 1521, pour la hucherie de bois qu'il a faicte au revestuère de Sainct-Maclou, aveq 12 croix de bois pour servir à la dicte église ; — à Jehan Sebyre, serrurier ; — à Cordedieu, hucher, et à un autre, lesquelz ont esté déléguez à juger de la hucherie que Nicollas Castille a faicte pour la dicte église, à cause du descord qui y pendoit, 10 sous 6 deniers ; — à Nicolas Castille, pour la hucherie des orgues, 50 livres, 50 livres (parpaye). — 1er novembre 1521 - 1er novembre 1522 : « Recette du bassin de la Vierge Marie interrompue parce que celui qui faisoit le pain bénit n'osoit cueillir pour le danger de la peste, 14 septembre 1522. » — Inhumations, le 19 novembre 1521, de Robert Langlois, de sa femme et de son fils ; — le 22 novembre, du maître de l'*Ange d'or*, de sa femme et de sa fille ; — le 7 avril 1522, de maître Robert Le Serreurier, avocat en Cour d'église, enterré en la chapelle Sainte-Barbe. — Paiements à Guillaume Bonnet, maçon ; — à Pierre Gringore, maçon ; — « à M. Le Veau, pour une table d'autel pour la chapelle du revestuère de l'église ; — à Bertran Marsys, pour sa pension d'avoir gouverné l'orloge ; — à Roger Baudry, casublier ; — à Guillaume Furet, charpentier, pour façon d'un engin pour housser l'église ; — à Nicolas Dauberville, libraire. — Achat de feurre pour la fête de Noël ; — de corde pour suspendre une grande corbeille pour housser l'église. — Baillé pour les bonnes gens qui ont porté les torches de la Ville au trespas de feu Jehan Dufour, conseiller, comme messieurs de la Ville ont de coustume de bailler deux torches, 5 sous. Pareillement, pour Nicolas De la Chesnaye, conseiller, 2 torches, 5 sous 4 deniers. » — Paiements à Jehan Du Bosc, orfèvre ; — à Jean Sebire, serrurier ; — à Antoine Karadas, pour vente de drap d'or, damas noir et blanc et de velours pers et rouge. — Velours cramoisi acheté à Lyon. — « Le 22 décembre, pour avoir l'absoulte de la Cour d'église où estions excommuniés, 2 sous 6 deniers. » — 1er novembre 1522 - 1er novembre 1523 : Inhumations, à Saint-Maclou, de Guillaume Mahon, vicaire de cette église ; — de Jacqueline de Mousy, dame des *Vitecoqs* ; — du frère de Guillaume Le Marinier, sr de Houppegard. — « Receu pour un legs de Monsr Fillon, 10 livres. — A Monsr maistre Jehan *Sudoris*, curé de Sainct-Maclou, pour lui et ses vicaires, pour les obits èsquels il est, 10 livres. » — Paiement à Thomas Bonnefille, organiste. — « A Gabriel Harenc, pour avoir faict ung penneau sur le portail de la petite aistre avecques les vitres de la chapelle de l'Anonciation, 40 sous. — Pour ung broc d'estain qui a esté attaché prez du maistre aoustel pour mectre le vin quant on l'apporte chascun jour pour

célébrer les messes de la dite église, avec six choppinetes pour servir à la dicte eglise, 28 sous. — A la foire de la Chandeleur 1523, achapté par Andrieu Duval... ung muy de vin pour administrer les paroissiens, 9 livres. — Paiements à Pierre Dubosc, orfèvre, pour avoir doré ung pain de Rome, qui estoit au Trésor. — Pour avoir faict faire des aesles à des angels, reparé l'image de la Vierge Marie qui est soubz le pipitre. — Pour 4 vippillons pour donner l'eau benyste à l'église, 3 sous 4 deniers. — Pour avoir refondu l'ung des bénesquiers, 2 sous 6 deniers. — Le 17e jour de juing 1523, à Gabriel Harenc, pour avoir levé 12 penneaux de verrières des chappelles de la dicte eglise et pour y avoir mis et adjousté le nombre de six-vingts et dix pièches de verre, tant aux chappelles du cueur que en la nef, qui est pour tout le bas de la dicte église, 8 livres; — le dernier jour de juing 1523, à Estienne Bocquet, charpentier, pour avoir rellevé les charniers de la grande estre, 25 sous. — A Guillaume Dufour, chasublier, pour avoir livré 13 onces 3 quarts de frange et de ruban de soie pour rubenner les offraus du chasuble..., etc, 8 livres 11 sous 10 deniers. — Pour 24 fleurons de lys pour le chasuble et 72 pour le diacre et sous-diacre, 43 livres 3 sous. — Pour 36 petits fleurons de lis pour les manches et collets du diacre et soubz-dyacre, 5 livres 13 sous. — Pour 36 fleurs de lys qui sont sur les 2 orfraus des chappes de velours vert, 16 livres 4 sous. — Pour avoir faict 2 chapperons aus dites chappes vertes pour agréement, dont nous avons baillé 1 Annonciation, etc., 20 livres 5 sous. — Aux sergeans de charité, dictz mercheurs, pour oster les biens d'une maison appartenant à l'église en une autre maison, pour tant que personne n'y osoit entrer, 20 deniers. » — Compte oui, examiné et clos en présence de Jehan Le Sueur, curé, maître Jehan Rondel, avocat en Cour d'église. Signatures. — Ce compte est parfaitement écrit. Quelques-unes des lettres majuscules sont habilement faites.

G. 6882. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1526-1530. — « Registre des comptes de la recepte et mises du Trésor de l'église et paroisse de Sainct-Maclou de Rouen. » — « Compte du Trésor... faict et rendu par Jehan De la Chesnaye, lorsqu'il vivoit, l'un des Trésoriers de la dicte église, par moy Jacques Dufour, l'un des exécuteurs du dict deffunct, commenchant le jour de la Toussaincts 1526, et finissant le dymence 15e mars 1527. » De la femme de Haultot, pour luy avoir permis ung banc à la chapelle Saint-Nicolas, 20 sous. — De mon frère Guillaume Dufour, ung gros de Millenc, qu'il a baillé aux reliques, pour luy permettre ung banc à ce nommé, 10 sous. — De la femme Romain Moysant, pour luy permettre ung siège auprès du benestier, 10 sous. — De la femme Guillaume Le Terrier, pour luy permettre ung siège au pillier de Sainct-Leu, 10 sous. — Pour le banc de la femme Rivière, ung Phillipus d'or, 27 sous. — De Jehan Allot, pour ung siège pour sa femme au pillier de la chapelle Saincte-Barbe, et pour ce qu'il avoit emprunté le chemetière pour charpenter le boys de sa maison, 60 sous. — Recepte des dons faicts tant pour les portes que pour les cloches, liste des donateurs. — Receu de Guillaume Merlin, changeur, pour plusieurs journez que noz machons ont besongné au sépulcre qu'il a donné, et y ont besongné la semaine peneuze 1527, 58 sous 3 deniers. — Trouvé au tronc du grand cymetière, 8 sous 4 deniers, 20 sous 6 deniers. » — Paiements à Jacques Dutuyt, orfèvre; — à Gosse Yence, brodeur; — « pour avoir reffaict l'angre de la chapelle Notre-Dame et pour la corde à le pendre, 4 sous 6 deniers; — à Maure Heurtault, pour avoir refait les vitres de l'église, 115 sous; — à Pierre Lermite, pour 3,948 livres de plomb, 114 livres 10 sous; — pour un poinson de vin pour le jour de Pâques, 5 livres 5 sous; — pour corde, pour pendre l'ammese de devant le crucifilz, 2 sous; — à Jehan Laurent, Henri Loysiau, Nicolas Dumesnil, Nicolas Canu, Jehan Canu, Robert Lun, maçons qui travaillèrent au grand cimetière; — à Jehan Duflot, de Bretagne, pour achat d'ardoise; — à Jehan Sebire, serrurier; — à maistre Guillaume Ribault, pour la façon (de) deulx pillers, pour le grand cymetière, 9 livres; — à Estienne Dehors, hucher, pour avoir reffaict et fourny de boys la grant porte du cymitière, 40 sous. » — Pierre achetée à Vernon; chaux achetée à Canteleu. — « Le 2 de septembre 1527, payé à Denis Le Selin pour avoir faict les ymages de 2 pillers pour le grant cymitière, 60 sous; — à lui, pour avoir reffaict l'angre de la chappelle de la vierge Marie, 3 sous; — 24 octobre 1527, payé à Denis Le Selin, pour la façon des ymages de 3 pilliers, 4 livres 10 sous. — Le 27 octobre 1527, à Nicolas Duval, fossier, pour avoir dresché le cymitière et pour avoir arcné les oos des trespassés à la gallerie, 60 sous; — à maître Guillaume Trubert, pour la façon de 3 pilliers à bouter au cymetière à la gallerie, 13 livres 10 sous. — Le 28 du dit mois d'octobre 1527, au dit maistre Guillaume Trubert, pour avoir prins garde à la besongne du cymitière et pour ses paines d'aller choisir la pierre

sur le kay, 60 sous. — A Robert Collas, paintre, pour avoir huillé et painct les ymages de 5 pillers au cymitière, 35 sous. — Le penultième jour de novembre 1527, payé à ung hucher pour les poutrès des portes, qui sont en parchemin, 15 sous. — 14 janvier 1527 (V. S.), à Bonaventure Dacher, machon, pour avoir besongné à une pierre qui a esté mise debout auprez de la fontaine, 46 sous. — A Denis Leselin, tailleur d'ymages, pour les ymages de 2 pilliers, 60 sous. — A maistre Guillaume Trubert, pour la façon de 2 pilliers pour le cymitière, 9 livres. — Le 1er jour de febvrier 1527, payé à Jehan Michel, huchier, pour ung huis qu'il a faict à la logette de auprès la fontaine, 10 sous. — Item, payé à (blanc) pour ung aultre poutrect qui a esté faict pour les portes le 7e jour du mois de febvrier 1527 (V. S.), 14 sous 6 deniers. — Le 8e jour du dit mois de febvrier, à Denys Le Selin pour la façon des ymages d'un pillier, 30 sous. — Le 19e jour du dit moys, à maistre Guillaume Trubert, pour la façon d'un pillier pour le grant cymitière, 4 livres 10 sous. » — Paiement à messire Thomas Bonnefille, organiste. — Cire achetée chez un apothicaire. — « La recepte de l'église Sainct-Maclou de Rouen faicte par nous Jehan Dufour, Cornille Du Desert et Nicolas Jolys, durant la malladie de deffunct Jehan De la Chesnaye, commenchante le dymence quinziesme jour de mars 1527 et finissant le dimence de Pasques fleuries, 5e jour d'apvril avant Pasques 1527. » — « Les mises de l'église Sainct-Maclou faictes par nous Jehan Dufour, Cornille Du Desert et Nicolas Jolys, durant la malladie de deffunct Jehan De la Chesnaye, commenchantes le dymence quinsiesme jour de mars 1527 et finissantes le jour de grantz Pasques 1528. » — Paiements à Gossyense, brodeur; — à Jehan Louvel, maçon. — « Compte du Trésor et Fabrique de l'église et paroisse Monsieur Sainct-Maclou, faict et reudu par moy Foucquet Espernon, l'ung des Trésoriers, pour ung an commenchant le dymence jour de Pasques fleuries, 5e jour d'apvril avant Pasques 1527. . et finissant le dimence dix-huitiesme jour d'apvril aprez Pasques 1529. » — « Le dimence 21e jour de juing (1528), mademoyselle de Bernières a donné à l'église pour n'avoir point fait le pain benoist de la première messe la somme de 12 sous. » — Dons faits pour les cloches. Liste des donateurs. — Payé à Pierre Louis, plombier, à maître Martin Desperroys, charpentier, pour avoir fait le beffroi de l'église; — à Robert Le Mercier, autre charpentier, pour l'avoir parfait; — à Thomas Bonnefille, organiste; — à Nicolas Le Fèvre, fondeur des cloches; — à Jehan Sebire, serrurier. — Continuation des travaux au grand cimetière : — « A Huchon Taballa, machon, pour avoir taillé cent et demi de pierre tendre, à 13 sous le cent, 19 sous 6 deniers; — à Robert Caillou, pour 6 milliers d'ardoise pour couvrir 4 pilliers de l'estre, 15 livres; — à Guillaume Ribel, maître maçon, sur le marché que Nicolas Jolys, l'un des Trésoriers, a faict avecques le dit machon pour les pilliers et huisserie de la gallerie, 4 livres. — A Denis Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages d'un pillier pour la dicte gallerie, 30 sous. » — « Compte du Trésor et Fabrique de l'église Monsieur Saint-Maclou, faict et rendu par moy Foucquet Espernon, pour demy an commenchant le dymence 18e jour d'apvril après Pasques 1529 et finissant le dymence dernier d'octobre 1529. — Le 1er jour de may 1529, payé à Denis Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages de 2 pilliers de la gallerie de l'estre, 60 sous; — au broudeur, pour avoir mis, au contre-austel de drap d'or, une bordure de velours rouge, 7 sous 6 deniers. » — Paiements à Guillaume Ribel, maître maçon; — « à Gaulthier Le Prevost, tailleur d'ymages, pour avoir faict les ymages d'un piller à l'estre, 30 sous; » — à Jehan Sebire, serrurier; — à Bonnefille, organiste; — à Jacques de Sés « pour avoir paint 2 pillers au dit estre de blanc plomb et ymages et pour avoir blanchy la parcy du dit cymitière au long de la rue, 6 livres; — à Adam Lesselin, ymaginier, pour avoir faict les ymages du grant pilier, 6 livres 15 sous; — pour une journée d'un homme à luy aider, 4 sous. » — « Compte de la recepte et revenu du Trésor et Fabrique de l'église et parroisse Mons' Sainct-Maclou de Rouen, pour 3 ans commenchant le jour de Toussains, 1er jour de novembre 1526, et finissant ce dit premier jour de novembre 1529, que fait et baille aux paroissiens et communaulté de la dite paroisse Cornille Du Desert, l'un des dits paroissiens et Trésoriers de la dicte parroisse »; compte vérifié le 22 août 1530. Un certain nombre de belles lettres majuscules.

G. 6883. (Registre.) — In-folio, 147 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1533-1539. — « Compte des deniers reçus pour le Trésor et Fabrique de l'église paroissiale de Mons' Sainct-Maclou de Rouen depuys le jour de Noël 1533 jusques à la veuille de Toussaint 1535, par Pierre Dufour, fils de deffunt Anthoyne Dufour et l'un des Trésoriers de la dicte église, en la compagnye de Jacques Baillard, icelluy compte rendu et baillé par le dit Pierre Dufour. — De Richard Boyvin, pour la per-

mission à luy faicte de inhumer sa femme prez le pillyer Sainct-Jeresme, le 13[e] jour de septembre (1535), 70 sous. – De Robin Gieffroy, pour la permission à luy faicte de inhumer sa femme en l'allée Saint-Leu, le 24[e] jour d'octobre, 36 sous. — Pour la permission de inhumer la veufve Michel Senal en la dicte église prez le benoytier de la petite estre, 45 sous. — De Guillaume Le Conte, mesureur, pour don par luy faict pour la permission d'ung siège derrière les reliques, 33 sous 6 deniers. — Recepte des deniers provenant des paremens de la dicte église, pour parer et décorer le cœur d'icelle, quant les personnes qui se maryent le requyèrent. — Reçu de la fille Jehan Duval pour la tapisserie qui servit au cœur, quand elle se maria, la somme de 5 sous. » Il n'y a pour ce chapitre que 9 articles ; la plus grosse dépense n'est que de 5 sous 3 deniers. — Dépenses et mises. — Paiements à maître Nicole Lermite, vicaire de Notre-Dame de la Ronde ; — aux prêtres de Saint-Maclou : mons[r] maître Jehan Le Sueur, curé, à cause de la grande messe qu'il célèbre chaque jour, de la fondation de Jehan et Antoine Dufour, 1510 ; — messires Guillaume Lecoq, Nicole Masson, Guillaume Tieullin, Guillaume Hubert, Etienne Bouvard, maîtres Jehan Du Mouchel, Pierre Dufour, Mathieu Deschamps, Thomas Bonnefille, prêtres. — « A l'organiste, pour jouer, tous les dimenches et fêtes solennelles de l'an, des orgres à l'antienne de *Salve Regina*, 5 livres. — Pour cinq poinssons de vin pour les communians de la feste de Pasques 1534, 6 livres 10 sous. — Pour 32 pots et demi pour les dits communiants de la feste de Pasques 1534, 32 sous 6 deniers. — Pour ung poinson de vin pour les communicquans de la feste de Pasques 1535, 9 livres. — Pour dresser la table des dits communicquans à la feste de Pasques 1534-1535, 10 sous. — Aux porteurs de pain bénist et aultres pour leur payne d'avoir distribué le vin aux festes de Pasques 1534 et 1535 et aultres jours, 22 sous. — Deniers baillés aux machons pour avoir besongné au revestiaire de la dicte église Sainct-Maclou près la chappelle Sainct-Louys et pour avoir faict asseoir partie du pavement des galleries du grand estre ; » maçons : maître Guillaume Ribert, Jehan Louvel, Jehan Picquot, Simon Noël, Nicolas Morellet, Robert Heroult, Nicolas Dabrincourt, payés chacun 4 sous, à l'exception de Dabrincourt, qui n'avait que 3 sous. — « Baillé au Chignerre, pour avoir gravé la merche de Sainct-Maclou à 3 fillatières ou culs-de-lampe à la voulte du revestière, 5 sous. — A maistre Guillaume Ribert, pour avoir fait 2 gargouilles aux esgous de l'eaue de dessus la voulte du revestière, et pour sa payne d'avoir faict le plan d'icelluy et pour avoir prins garde sur les machons et à eulx merché les pierres du dit revestière, 14 livres. » — Achat de pierre de Vernon. — Façon de moules et patrons pour servir aux maçons à tailler la pierre. — Forgeure des marteaux et outils. — Hucherie du revestiaire faite par Martin Guillebert, menuisier, 70 livres. — « 3 trilles de fer pour le revestiaire, feraille des bans et aulmeres, faites par Nicolas Le Hucher, serrurier. — Autres travaux de serrurerie par Jehan Sebille (pour Sebire). — A Jehan Guillebert, menuisier, pour avoir sezasemblé et eslargy le tableau de la chapelle Saint-Linard, et faict un châssis derrière, 30 sous ; — à Jehan Barbe, peintre, pour avoir racoutré le dit tableau, 50 sous ; — aux brodeurs Jehan Langlois et Jehan Duchesne ; — à Michel Bezoche, vitrier ; — pour avoir fait bénir 2 chasubles par Mons[r] l'évêque des Augustins, 20 deniers. — A Jehan Louvel, maçon, pour avoir besoigné aux appuis de la galerie de la tour ; — à Laurent et Robert dit Bequet, Guillaume Du Mouchel, Thomas de Laulte et Estienne Desperroys, tous maistres charpentiers et jurez de leur mestier, pour avoir visité le Trésor et revestyère de la dicte église, pour savoir s'il y auroit inconvénient de abastre la cloeson portante la première voulte du dit revestyere, à raison que les parroissiens voulloyent faire du dit revestyère une belle chapelle et faire des formements vers la petite aistre pour avoir plus largement de jour au cœur de la dicte église et mesmes savoir s'il ce povoyst abastre la dicte cloeson entre les 2 pillyers de l'allée et sy seroyent point difformes des autres, et aussy s'il en pourroyt venir aucun inconvénient se la dite cloeson estoit abatue, à raison de la tour de la dicte église, lesquelz charpentiers ont rapporté soubz leurs saings, le 15[e] jour de septembre 1535, que la dicte cloeson se peult abattre sans aucun danger de la dicte tour, que ce seroit pour le myeulx de abatre la dicte cloeson en gardant les ordonnances des ogives et moulures des dits deux pillyers comme des autres chapelles, et que l'église s'en monsteroit myeux et plus claire; pour ce baillé, à eux 25 sous. — Baillé à maistre Jehan Le Roux, Estienne Guyfard, Symon Vitecoq et Thomas Le Galloys, maistres maçons et jurez en la dicte ville de Rouen, pour avoir visité le dit revestyère et Trésor pour savoir sy on povoyt abastre la dicte voulte et panée de mur au dit revestière et s'il en pourroyt advenir aucuns inconveniens à la tour et en la dicte église, lesquelz ont rapporté soubz leurs saings, le 18[e] jour de septembre 1535, que en abatant la dicte voute et panée de mur et en agréant les arcs et forme comme celle de l'autre costé de présent faicte qu'il n'en peult venir aucun inconvénient ne dom-

mage à la dicte église, et qu'il y auroit trop peu de jour en icelle qu'il n'y a de présent, et que l'église s'en trouverroit trop myeux agrée et assouvye, baillé pour leur rapport 20 sous. — Paiement à Michel, orfèvre, pour avoir fait 8 chainettes d'argent doubles aux 2 assensiers. » — Frais de procès du Trésor contre maître Jean Le Sueur, curé de Saint-Maclou ; arrêt en faveur du Trésor pour le fait des aides et clercs à la dite église Saint-Maclou.—Compte vérifié le 10 août 1539.—Signatures des Trésoriers.

G. 6884. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier. Couvert en parchemin.

1538-1542. — « Compte des deniers receuz pour le Trésor et Fabrique de l'église parroissiale de Monsieur Sainct-Maclou de Rouen depuis le jour de Toussaint 1538, le dict jour includ, jusques au dit jour de Toussaint 1541, par Noël Boyvin, Jacques Daniel et Jehan Ballue, Thésauriers, icelluy Ballue tant en son nom que comme subrogué eu lieu de deffunct Geuffroy Harenc. » — Inhumations de messire Guillaume Le Coq, 22 janvier 1538 (V. S.) ; — de la femme de Richard de Villy, 26 août 1540 ; — du secrétaire Guérin, 22 décembre 1540. — « Recette pour avoir permis tendre le cœur à la requeste de personnes cy-apprès déclarez, » pour mariages, 14 articles. — Gages de chapelains : Robert Fleury, Nicole Machon, Jehan Le Corbiller, Pierre Dufour, Mathieu Deschamps, Guillaume Hubert, Etienne Bouvart, Jehan Pierre, Jehan Le Chierre, Guillaume Le Blond. — Paiements à Thomas Bonnefille, organiste ; — à Jehan Sebire pour *arimer* l'horloge ; — à Pierre Le Breton, pour avoir houssé et nettoyé l'église, 9 livres ; — pour le vin des communiants à Pâques 1539 (un poinson), 11 livres 13 sous ; — à Pâques 1540, 9 livres 18 sous ; — à Pâques 1541, 8 livres 10 sous ; — « à un charpentier pour avoir dressé et abatu les tables pour communiez aux festes de Pasques 1539, 1540, 1541, 18 sous ; — aux porteurs de pain bénist, et autres, pour leurs peines d'avoir distribué le vin ès festes de Pasques 1539, 1540, 1541 *nichil* ; — pour les chappeaux de roses à mettre autour du Saint-Sacrement à l'an 1539, 7 sous 6 deniers ; — à l'an 1540, *idem* ; — à l'an 1541, *idem*. — Le 8e jour de septembre 1539, feste de la Nativité de la Vierge Marie, auquel jour feust enjoingt par le Roy notre sire que chascun se préparast et feist réception du *Corpus Domini*, à raison de quoy feust paié, pour 97 pots de vin, 4 livres 17 sous. » — Paiements à Jehan Barbey, maçon ; — à Allebert Bourdin et Noël Gibert, chasubliers ; — « au fossier, pour avoir arimé des os aux galleries du grant cimetière ; — à Pierre Le Maussays, pour avoir mis, sur le revestière de nouveau faict, 265 livres plomb avec 8 livres de soudure et de chyment à plomb, 10 livres 17 sous 6 deniers ; — à Martin Guillebert, hucher, à cause d'un banc mis au cœur pour asseoir les presbtres portant chappes etc.,... 7 livres 10 sous ; — à maistre Hugues, organiste, lequel visita les orgues et n'a voulu prendre argent, 2 gallons de vin de 12 sous en tout ; — à Jehan Autin, broudeur, demeurant près Saint-Marc, pour avoir enrichy les deux orfrez de 2 chappes de veloux pers de ymages et anticaiges et aussi pour avoir semé sur icelles 6 fleurons d'or fin, 100 livres tournois ; — à Pierre Petit, malletier, pour avoir faict ung coffre couvert de coyr à bendes de fer et doublé de vert pour mettre le matrologe de la dite église, 50 sous ; — à Jacques de Séez, paintre, pour avoir netoyé et espouldré la table de autel Jehan Dufour des Presses, 7 sous 6 deniers ; — à Jehan Lamy, serrurier, pour plusieurs ouvrages de son mestier, 12 livres, 5 sous ; — à Guillaume Le Baillif, hucher, pour 5 dousaines de croix de boys neufves, pour servir aux personnes qui recepvent le sacrement d'extrême-unction, 8 livres 12 sous 6 deniers ; — à Jacques Barate, peintre, pour avoir painct en huille les dites 5 dousaines de croix, mesmes pour avoir posé sur icelles la remembrance de Notre Seigneur, au prix de 19 deniers la pièce, 4 livres 15 sous ; — à maistre Symon Vitecoq, accompagné d'un autre machon, pour avoir visité et regardé la ruyne estante sur le nouveau revestière, à cause qu'il y plouvoit, 7 sous ; — pour une palette de fer acherée d'assier, 10 sous ; — à Guillaume Liegart, machon de Saint-Maclou, pour avoir assis et taillé 37 toises de pierre de liaitz de pavement assis au grant cymittière, 107 livres 5 solz ; — au même, pour avoir percé 2 pilliers près le revestière neuf pour escouller les eaues, ensemble asseoir six-vingtz gontz à plastre en la dicte église pour afficher la tapisserie et les tentes de deuil, 110 sous ; — à maistre Jehan Gougon, pour sa peine d'avoir faict 2 pourtraictz, pour faire une custode pour porter le corps de Notre Seigneur, 26 sous 8 deniers.—Le 9e jour d'aoust 1541, marché a esté faict avecques le dit Gougon pour faire et asseoir 2 colonnes de marbre dont les chapitaulx et la basse seront de marbre blanc et la verge et pied d'estalle de marbre noir de Tournay, et doibt avoir le dict Gougon, pour les dites 2 colonnes et fondementz, 70 escus soleil, sur quoy luy a esté baillé comptant, au pleige de M. de la Rivière, sur le marché, le nombre de

35 escus sol, vallants 78 livres 15 solz (article rayé); — à Pierre Ancquetil, vitrier, pour espouldrer, laver et nectoyer les vitres, 57 livres 10 sous; — à Jean Carie, orfèvre, pour 2 chandeliers d'argent, 162 livres; — à un tourneur pour emplir les dits chandeliers de bois sec, 2 sous 6 deniers; — à Michel Duchesne, Jehan Viart, autres orfèvres; — à Jehan Foulon, Jacques Gallet, Philippot Marie, huchers, pour fenestres neuves. » — Mises pour les orgues; total de la dépense, 1,714 livres 2 sous 10 deniers; — sonnerie des orgues mise en place, 5 mai 1541. — Payé à maistre Antoine Jousseline, facteur d'orgues, 440 livres; — à Nicolas Le Fevre, fondeur; — « à Jehan Gougon, pour avoir fait ung poutraict d'une coulompne et un piédestal, 57 sous; — au même, pour avoir faict le devis de paindre les orgues, 30 sous; — à Martin Guillebert, huchier, pour avoir faict la hucherie des orgues, 160 livres, 13 livres 10 sous; — à Noël Quesnel, imaginier, pour avoir fait 2 images d'anges mouvants et ung image de la vierge Marie, au milieu, à mettre à l'amortissement des orgues; — à Jacques de Séez et Pierre (blanc), pour avoir peint et doré la hucherie, 300 livres; » — à Guillaume Liégard, maçon; — à Jehan Lamy et Guillaume Soier, serruriers; — à Jehan Orifier, tourneur; — à Raoulin Mauger, Jehan Bordeley, anglais, et Thomas Forestier, pour vente d'étain; — à Thomas Le Manssays, pour vente de plomb; — à Tardif, vitrier, qui répara les vitres de dessous les orgues, 20 décembre 1541. — Orgues visitées par 5 organistes; les travaux de peinture vérifiés par 2 peintres. — Autres paiements à des cloutiers, cordiers, couturiers, drapiers, rubaniers, teinturiers; — aux charpentiers maîtres Thomas De la Houlle, Jacques Baron, Pierre Gohorel, Noël Belart; — aux huchers Martin Boyvin, Robert Cavelier, Guillaume Dubosc, Ernoult Mancel, pour les orgues; — à Guyon David, fondeur, qui fournit des anneaux de fonte pour les rideaux des orgues. — Achat de bois dit d'exclande pour les orgues. — Mises pour les procès. — Procès contre Guillaume Trenchelyon, maçon, pour travaux à la galerie du cimetière. — Compte signé et vérifié le 16 novembre 1542. — Quelques lettres majuscules habilement tracées.

G. 6885. (Registre.) — In-fol., 200 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1553-1557. — « Compte et estat de la recepte et entremise des deniers et revenu appartenant au Trésor et Fabrique de l'esglise parrochial Saint-Maclou de Rouen, pour le temps et espace de troys années commenchants au jour de Toussainctz 1553 et finissans à semblable jour 1556, les dictes troys années acomplyes, faict par maistre Ollivier Mallard, Thomas Le Forestier et Henry Masier, Trésauriers du dict lieu. » — « Le dimenche 16e jour de may 1557, ce présent compte a esté présenté par honorables hommes maistre Ollyvier Mallard, etc., à vénérable et discrète personne monsr maistre Adam Secquart, docteur en théologie et curé de la dicte parroisse, et aux Trésoriers et paroissiens, soubzsignez, lequel compte ils ont affermé véritable. » — Vente de cuivre et d'étain à Estienne Le Febvre, fondeur, demeurant à Saint-Martin-du-Pont, et à Thomas Le Forestier, étamier. — Inhumation de madame Du Fay en la chapelle de la Vierge-Marie, 9 janvier 1553 (v. s.); — de Michel Chignerre, en l'église, le 14 octobre 1555. — « Receu, le 15e jour de janvier 1554, de Guillebert Yauvart, clerc de la dicte église, la somme de 10 sous tournois pour aucunes injures par luy dictes, et pour ung soufflet donné à un quident en la dicte église, pour laquelle chose fut faicte assemblée, et, par l'oppinion des plus notables personnes de la dicte parroisse, fut condempné à 10 solz d'amende. » — Recette du compte, 11,687 livres 5 sous 1 denier. — Paiements aux chapelains de l'église : Robert Fleury, Jehan Ruault, Nicole Masson, Jehan Le Corbillier, Martin Picquot, Marguerin Durant, Jacques Deschamps, Mathieu Deschamps, François Masse, Etienne Bonart, Jehan Pierre, Toussaint Symon, Guillaume Le Blond, Charles Le Chieurre, Antoine Douve, Isidore Du Bucz, Jehan Regnault, Nigaise Allyne, Alexandre Le Clerc, Noël Le Febvre. — Paiements à Noël Dumouchel, organiste, et à son successeur, Robert James. — « Pour 5 pots de vin pour les communicants du jour de Toussaint 1553, 5 sous 3 deniers; — pour 107 pots de vin pour les communicants du grand jubilé, qui fut la veille de Noël au dit an, et pour le dit jour de Noël, à 20 deniers le pot, vallent la somme de 8 livres 18 sous 4 deniers; — pour les distributeurs, 19 sous; — pour 214 pots de vin pour les communicans du jeudi absollut, samedi et jour de Pasques et le lundy 1554, à 20 deniers le pot, 17 livres 14 sous 2 deniers — Payé pour les distributeurs qui ont versé et distribué le vin aux reliques, ainsy que de coustume, aux communicans durant les dicts jours, pour ce 20 sous. — Aux charpentiers qui ont dressé les tables et porté et raporté la dicte charpenterie, pour leur paine et sallaire, tant pour le jour du dit jubillé que pour le dict jour de Pasques 1554, 30 sous; — pour six-vingts pots de vin pour les communicans du grand jubilé, qui fut le dimence

1er jour de mars 1555, à 22 deniers le pot, 11 livres; — pour les distributeurs, 9 sous; — au charpentier qui a dressé la charpenterie, 15 sous; — pour onze-vingts pots de vin, pour les communicans du jeudi absollut, samedy, jour de Pâques 1556, à 22 deniers le pot, 21 livres; — aux verseurs, 18 sous; — aux charpentiers qui ont dressé la charpenterie, 15 sous; — pour 100 pots de vin pour les communicans du grand jubilé, qui fut le dimence 14e de juing au dit an, à 20 deniers le pot, pour ce, 9 livres 3 sous 4 deniers; — aux verseurs, 9 sous; — aux charpentiers, pour avoir dressé la charpenterie, 15 sous. — Pour avoir faict le pain beneist à la 1re messe, le dimence 12 novembre, 5 sous. — Pour une excommunication, 3 sous 4 deniers. » — Plusieurs pains bénits à la charge du Trésor : « Payé pour 2 paints beneitz faictz en karesme, à cause que personne ne le vouloit faire, pour ce, 10 souls. — Pour avoir racoustré les sacquebutes des orgues, 5 sous. — Pour 4 vaulles à housser l'église, 4 sous. — Pour avoir aporté le chasble et pennyer de Notre-Dame pour housser l'église, 12 deniers. — Payé aux clercz de la dicte paroisse, par le commandement d'aulcuns parroissiens, pour ce qu'ilz avoient chanté durant la procession, le mardy de la Penthecouste à Bon-Secours, pour ce, 4 sous. — A ung brouetier, pour 9 voiages de tapisserie pour tendre la dicte église, le jour de Saint-Martin, 9 sous. — Payé, au *Coulomb*, pour ung gallon de vin vieil délivré à monsr l'évesque d'Ablonne, pour ce qu'il avoit bény plusieurs calices d'estain, 5 sous. — A Jacques Barate, peintre, pour avoir doré 4 bastons du poille du Sacrement, 60 sous. — A monsieur l'archidiacre, lequel a faict la visitacion de la dite église le 6e septembre 1555, 5 sous. — Pour un gallon de vin à luy délivré au *Port de Salut*, 5 sous. » — Paiements à Thomas De la Houlle, charpentier; — à Guillaume Loys, maçon; — à Jacques Gilles, menuisier; — à Romain Moisant, grossier (vente de velours vert); — à Thomas Griset, organiste, en l'absence de Robert James; — à Marin Le Hec, serrurier; — à Pierre Hullin et Jean Viart, orfèvres; — « à un organiste de Pontoise, lequel joua des orgues, le jour du Saint-Sacrement, 4 livres 10 sous. — Pour la façon d'un tableau faict pour la dicte église, pour l'ordonnance des clercs, tant pour le parchemin, escripture que enlumineure et reiglure, 8 livres 12 sous 6 deniers tournois, à maître Michel Dunoys, prêtre écrivain; — à Martin Havart, enlumineur; — aux dames de Sainte-Claire, pour avoir blanchi les corporeaux; — le 12 août 1555, aux serviteurs de l'Hostel-commun de la Ville qui tindrent les torches de la dite Ville, assavoir 6 torches, de 6 livres pièce, durant le service d'honorable homme Jehan Dufour, en son vivant conseiller de Ville, dont desquelles six torches trois sont demourées pour le Trésor et trois pour le curé. » — En marge : « Pour l'advenir ne leur sera riens payé à cause quilz sont payez à la maison de la Ville. — A (blanc), sergent, pour avoir sommé ceulx des ostes pour cueillir le fouage, 5 sous. — Pour le passage, pour avoir esté aux illes, 12 deniers. — A Olivier Tardif, vitrier; — à maistre Isidore, prebstre, et à Loys Crespin, clerc, haulte-contre et chantre de la dite église, par l'oppinion des plus notables personnes de la dite paroisse, pour ce que le dit Isidore disoit avoir payé les despens du dit Crespin depuis son païs jusques à Rouen, 4 livres 16 sous. — Payé, au *Coulomb*, pour 2 gallons de vin vieil délivrés aux chantres de Notre-Dame, pour ce qu'ils avoient dict et chanté la messe en la dicte église lorsqu'il fut question d'expérimenter les organistes, 12 sous. — A Jacques Barate, paintre, demeurant à Sainct-Maclou, pour avoir painct en huille 2 douzaines et demie de croix d'enneullement; — à maistre Martin Guillebert; — à Jacques Gilles, menuisier. » — Frais de procédure. — Procès avec le curé et l'Hôtel-de-Ville. — Autres paiements à Jacques Guerard, vitrier; — à Guillaume Loys, maçon; — à Adrien Lanion, brodeur; — à Charles Le Sieurre, prêtre, l'un des ordinaires de l'église, pour lui subvenir dans sa maladie; — au malade de lèpre de la maison de Sainte-Marguerite, pour 3 années échues au jour Saint-Michel 1556, 25 livres 12 sous. — « Le mercredy 25e jour de mars 1556, fut desdié la grande aistre par monsr notre maistre Adam Sequar, curé de la dite paroisse, laquelle avoit esté polluée par ung nommé Absollue, lequel avoit frappé ung quidem d'ung cousteau. — Le dict jour payé pour ung disner, faict aux *Videcoqz*, au vicaire ordinaire et clercs de la dicte église par l'oppinion d'aucuns parrochiens, 106 sous 6 deniers. » — Pour habillements faits aux enfants de chœur, 70 sous 2 deniers. — Compte signé par les Trésoriers le 7 juin 1557, vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre, le 14 octobre 1557, après visite des saint sacrements en la dite église.

G. 6886. (Registre.) — In-folio, 222 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1559-1569. — « Compte et estat de la recepte mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabricque de l'esglise parroissial de Sainct-Maclou de Rouen, pour le temps et espace de

troys ans et demi commençant le jour et feste de Toussainctz 1559 et finissant le jour de Pasques 1563... — Le dict compte rendu par maistre Loys Belleng, procureur en l'Election de Rouen, Jacques Hardy et Jacques Druel, bourgeois, parroissiens et Thésauriers de la dicte parroisse. — Recepte des cinq sols accoustumez de paier aux mallades de leppre de la chappelle Sainte-Marguerite, près Bourdeny. — N'a esté receu aulcuns deniers, pour ce qu'il n'y a aucuns mallades; pour ce *nichil*. — Deniers recueillis des inhumations, tappisserie, sonnerie et commodation de chappes et laiz testamentaires. » — Inhumations d'un moine de Sainte-Catherine, 24 sous; — du secretain de Sainte-Catherine, 20 sous. — Paiements à Adam Sequart, haut-doyen de l'église Notre-Dame de Rouen, curé de Saint-Maclou, à son vicaire, aux prêtres ordinaires de la paroisse, avec les 4 clercs, Jacques Deschamps, Jehan Yve, Andrieu Lemaistre, Guillebert Yenvart, Martin Picquot, Jehan Le Pel, Mathieu Deschamps, Marin Le Long, Toussaint Goddin, François Pinel, Vincent Le Sauvage, Sigismond Boudin, Thomas Auvray, Richard De la Haye, Toussaint Simon, Guillaume Foubert, Jehan Dumouchel, Pierre Baillet, Rouland Bunel, Alexandre Le Clerc, Jehan Laurent, Jehan Mauldiné, Regnauld Massieu, Etienne Bonart; — à Robert James, organiste; — aux religieuses de Sainte-Claire, pour avoir fait blanchir les corporaux; — à Nicolas Daniel, horloger. — « Chappitre des mises payez par le dit Belleng, pour le vin qu'il a convenu fournir pour ceulx qui servoient aux jours et festes que les parroissiens d'icelle parroisse faisoient leurs communications. Premièrement, le jour et feste de Toussainctz 1559, payé pour 8 pots de vin, au prix de 2 sous tournois le pot.— Payé à Lactance Duboys, Girardel, Mautelet, serviteurs de la dicte église, pour avoir ballié et nectoyé le banc des reliques et distribué le vin, le dit jour, aux communicaulx de la dicte parroisse, comme de coustume, 7 sous 6 deniers. — Payé pour 23 pots de vin, au dit prix de 2 sous tournois le pot, pour les communicaulx, le jour et feste de Noel, 46 sous. — Au dit Lactance et ses personniers, comme de coustume, 7 sous 6 deniers. — Payé pour neuf-vingtz pots de vin, au prix de 2 solz 6 deniers le pot, pour les communicaulx, tant le jeudi absollut, le samedi de la sepmaine saincte que le dimenche jour de Pasques 1560, pour le tout, la somme de 24 livres 9 sous 6 deniers. — Payé aux charpentiers pour avoir dressé les lices pour les communiquantz à la dite feste de Pasques et, par aprez, icelles desmontez et reserrez en leur place, comme de coustume, la somme de 15 solz. — Pour sept-vingtz-traize pots de vin, au prix de 2 solz 6 deniers le pot, pour les communiquantz le dimence 22e de décembre 1560, jour du grand jubillé octroyé par notre Saint Père le pappe, comprins la feste de Noël ensuyvant 25e du dit mois au dit an, la somme de 19 livres 2 sols 6 deniers. — Payé aux charpentiers, pour avoir dressé les lices accoustumez estre dressez pour les communiquantz en la dicte église, la somme de 15 solz. — Payé au dit Lactance et ses personniers, comme dessus, pour avoir dressé le dit banc des relliques et distribué le vin aux communiquantz le dit jour, 15 sols... — Payé à Nicolas Le Clerc, plastrier, et Guillaume Loys, maçon, pour leur peyne et salaire d'avoir mis une pierre couronnée (?) à soustenir le crucifix de la dicte église, 50 sous; — à Jehan Boullenc, libraire, pour avoir recouvert et recollé 3 volumes de musicque, 45 sous; — à Thomas Le Forestier, estaymier, pour avoir baillé 4 platz d'estain à cœuillir aux relliques, 70 sous; — pour un estuy de cuyr à mectre la grande clef de la porte du portail vers la rue Martainville, 7 sous 6 deniers; — à ung brouetier pour son salaire d'avoir porté une chaire neufve pour prescher en la dicte église, 3 sous; — au clerc de M. d'Ablonne, évesque, pour avoir faict bégnir un callice, 12 deniers; — à Nicolas Repel, vitrier, pour avoir raccoustré les vitres, 15 livres, 45 livres; — à Jacques Barate, paintre, pour avoir baillé 2 bastons à porter la croix et banière de l'esglise, 22 sous; — à Nicolas Poetevyn, menuisier, 20 livres 10 sous; — à Jehan Prieur, dynant, pour avoir reffaict ung des benoistiers de l'esglize, 7 sous 6 deniers; — à Richard Canu, pour son salaire d'avoir gardé le bon chasuble de la dicte église donné par le deffunct Garin, depuys le 2 may jusques au pénultième d'octobre 1562, 24 sous; — à Guillaume Loys, masson, pour son sallaire d'avoir reffaict et réparé plusieurs autels de l'esglise, 16 livres; — à Francoys Dumont, escuier, gentilhomme de la compaignye du feu roy de Navarre, pour avoir rendu le matrologue et aultres livres, lettres et escriptures appartenant à la dicte esglise, prinses par icelluy Dumont, en la maison de Druel, lors de la prinse de cette ville, néant (article rayé); — à Nicolas Dumouchel et Gilles Coeffe, charpentiers, pour avoir fait les lices de l'église pour servir aux communiquantz, que avoir accoustré le traict pour mectre et apposer la remembrance du crucifix au lieu où estoit le pipittre de la dicte église; — à Noël de Sainct-Amand, charestier, pour le nombre de 54 voiages par luy faictz et les chevaux et harnoys pour rapporter nombre de pierres de la dicte église et cymetière estans le long des murs de ceste ville, 10 livres 10 sous; — à Guillaume Gruel, marchant

de bois, pour boys de merrien, par luy baillé à faire les lices de la dicte église et pièce de bois mise au lieu où estoit le pipittre, 7 livres 10 sous; — à (blanc), painctre, pour avoir painct et accoustré le sommyer de bois et crucefix estant où estoit le pipittre, 12 sous; — à Guillaume Caron, brouetier, pour avoir rapporté nombre de cuyvre rompu appartenant à la dicte église, qui estoit en l'Hostel-Commun de ceste dicte ville, 12 sous; — au concierge du dit Hostel-Commun, pour avoir aidé à chercher le dit cuyvre, 5 sous; — pour avoir retiré une pièce de tapisserie appartenant à la dicte église, 16 sous; — à Huttin, tourneur; — à Thomas Le Conte, serrurier; — à Allain Drouet, pour bancs dossaiez faits par lui dans le chœur, 32 livres 16 sous, 85 livres 6 sous; — pour 2 gallons de vin fais porter au logis et maison de vénérable et discrette personne maistre Adam Sequart, curé de la dicte parroisse, lorqu'il feist bancquet à très révérend père en Dieu, monsieur l'évesque de (blanc), lorsqu'il vint bénir les austelz de la dicte église, 12 sous; — pour deux paremens et orphrais de chappes achettés d'un quidan, berment, qui disoit luy avoir esté baillés à Caudebec par des raystres, pour leur avoir bremenné du vin, eux estantz au dit Caudebec, 40 sous; — pour les chariages des tapisseries qu'il a convenu aller quérir en plusieurs et diverses fois, ès maisons et parroisses pour tendre et aorner l'église, 36 sous. » — Frais de procédures. — Procès avec le curé; Le Gras plaide pour les paroissiens. — En 1562, payé à Louis Mullon, clerc de la paroisse, « pour avoir une excommyce afin d'avoir la congnoissance de ceulx qui ont pillé, rompu et saccagé en la dite église, 4 sous. — On plaide contre la dame de Dampont, « à la poursuitte qu'elle faict pour faire remettre une tumbe au lieu de celle qu'on a fait applicquer au maistre-autel. » — Accord fait entre les Trésoriers de Saint-Maclou, d'une part, et Richard L'Heureux, tuteur des enfants sous-âge de feu Jean Margy, qui avait épousé la veuve du dit Druel, 29 mai 1519.

G. 6887. — (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1563-1569. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'ésglise et paroisse de Sainct-Maclou, pour le temps et espasse de troys ans commenchant le jour et feste de Pasques 1563,.. le dit compte rendu par noble homme maistre Nicollas Damours, conseiller du Roy et advocat en sa court de Parlement à Rouen, honorables hommes Charles Du Four et Pierre Le Vavasseur, bourgeois, parroissiens et Thésaulriers de la dicte esglise. » — Quêtes au banc des reliques : — « Du jeudi absolud 1565 et pour le samedi de Pasques et pour le jour de Pasques cueilly aux 2 costez des dictz bancs des reliques par les Thésauriers, 39 livres 11 sous. — Deniers du vin qu'on a reçu des communicans, 19 livres 13 sous. — Deniers cueillis par les maisons en la présence de nostre maistre Adam Secard, docteur et hault-doyen en l'esglise Notre-Dame de Rouen et curé de la dicte église, et en la présence des Thésaulriés de la dicte esglise et parroissiens, en argent, 37 livres. — Pour la cueillette du fil, qui a esté cueilly en my les maisons. — Recette des 5 solz accoustumez de payer aux mallades de lèpre de la chappelle Saincte-Marguerite; n'y a aulcuns mallades, pour ce *nichil*. — Recette pour les sièges permis et octroyés en icelle esglise. N'en a esté aulcune chose receu pour autant du désastre, que chacun a reprins sa plache sans vouloir aucune chose donner, excepté Charles Dufour. — Contre-autel de velours pers à fleurons d'or et à une cloche, broudé de fin or entre 2 fleurons, légué par Robert Lemaistre, qui fut inhumé en la chapelle Notre-Dame. — *Porte-hors* légué par défunt Jehan Ballue. — Inhumation de la mère de Jacques De la Ville, vainturier de la vainture d'Andely. — Mises pour les obits, vigiles de carême, messes et sallevez fondez. Pour le vin des communicans : — Du jeudi absolud et le samedi et dimanche de grans Pasques 1566, payé à Guillaume Poytevin, triballier, le nombre de 80 pots demyon de vin, au pris de 3 solz 4 deniers le pot, pour les communicans. » — Paiements à Martin Guillebert, menuisier; — à Romain Moysant, mercier grossier; — à Sanson Haslin, du métier de tourneur; — à Marie Poulain, veuve de Pierre Cauchoys, orfèvre; — à Guillaume Gibert, chasublier; — à Jehan Desperrois, prêtre, écrivain; — « à Nicolas Fumyerre, peintre, pour avoir taillé ung ymage de N.-D. de Pitié, de bois de noyer, et l'avoir peinte et dorée defin or de ducat, et pour avoir repainct ung petit ymage de sainct Maclou, 4 livres; — à Jacques Barate, paintre, pour avoir paint une petite croix de fin or, qui sert à bouter aux reliques, 20 sous; — pour avoir paint les 4 bastons de la custode et la croisée de la dite custode, 7 sous 6 deniers; — à Estienne Desplanches, ymaginier, pour la fachon de l'ymage sainct Maclou, 9 livres; — au même, quand on fit le marché, pour 2 pots de vin et 1 pain, 7 sous 6 deniers; — pour ung engin loué pour la fachon d'une grande croix de bois au grand chime-

tière, 35 sous; — à Soyer Repel, vitrier, pour avoir refaict toutes les vitres d'entour la nef et du chœur avec les 3 os du cœur de la dicte esglise, avec la lanterne d'en hault, 36 livres 10 sous; — pour avoir refaict les vitres de la chapelle de la Vierge, 117 sous 6 deniers; — à Guillaume Loys, machon, pour avoir réparé le cœur de sainct Maclou, 4 livres 4 sous; — pour relever 5 austieux aux 5 chapelles et pour 4 reclos, 4 aultieux de pierre, et pour avoir eschamfrain les tombes, 12 livres; — à Nicolas Poytevin, hucher; — à Robert Pommier, serrurier; — à Jehan Robineau, chantre, pour avoir esté 8 jours à la paroisse pour cuyder avoir plache à la dicte esglise, et par l'advis des parroissiens luy a esté accordé 2 testons, 24 sous; — à Allain Drocel, menuisier, pour 3 lieutrins de bois qui servent au cœur de Saint-Maclou pour les matines et vespres, 45 sous; — à Robert Pommier, serrurier, pour 3 clefs au sacraire, une attache à l'ymage de sainct Maclou, 3 chandeliers de fer à tenir les chandelles aux 3 lieutrins; — à Thomas Le Comte, autre serrurier; — à Charles Bourdet, menuisier ou hucher; — à Guillaume Vignon, vitrier, qui refit les vitres, excepté celles de la chapelle Notre-Dame, et qui avait mis 3 ronds de l'istoire de la Passion à la maison du *Lion rouge;* — à Jacques Barate, peintre, pour avoir peint un petit crucifix et ung ymage de Notre-Dame à bouter à la grande croix du grand chimetière, 15 sous; — à honorable femme veuve de feu Jacques Boyvin, en son vivant sieur de Galleville, pour ungne tombe que la dite veuve a fait apposer à la plache de celle de son deffunct mary, que les ymédiatz Thésaulriés avoient prinse et fait ung maistre-austel et que par centence avoient estez compdamnez à y la rebouter, 60 livres; — aux gens d'esglise qui ont gardé à l'esglise la nuyt durant que les huguenotz voulloient faire leurs jeux... par 12 jours, à chascun leur tour, 38 sous. — Pour le chariage de ungne tombe que la veufve Collin Desmontz a donné à l'esglise pour faire ung austel à la chappelle Saint-Jacques, 3 sous 6 deniers; — à ung porteur qui a apporté environ 3 carterons de verges de fer que on trouveist cheulx ung huguenot, 15 deniers; — à Guillaume Louys, machon, pour le vin de son marché, quand il feist les 2 bénesquiers tout neufs que Jehan de Blaigny, un des parroissiens, a donnés, 3 sous 6 deniers; pour le chariage d'une pierre pour parachever l'imaige de sainct Maclou; — pour avoir une paix à servir sur le maistre-austel, 10 sous; — au coultre de Notre-Dame de Rouen, pour avoir emprunté pour les 3 années, leur panier à houlcer l'esglise Saint-Maclou avec leur chable et engein, 18 sous 6 deniers; — aux houlceux qui ont houlcé à la dite esglise, pour 3 potz de vin et pain, 9 sous; — à Girard, pour avoir esté quérir la grande chaire aux Augustins, quand Monsr Hugonis preschyst à Saint-Maclou, et pour le portaige et reportaige, 6 sous; — à ung bon homme qui a donné, les 3 années, les sermons qui se disent à Saint-Maclou le jour des Pardons, 4 sous 6 deniers. — Du mercredi des Ténèbres de la sepmaine peneuze 1563, paié pour ung banquet qui a esté fait à la maison de Mons. Secard, curé de la dicte église, la somme de 119 solz tournois par le commandement du dit curé pour un esvesque que Monsr Secart feist venir pour bénir les austeulx de la dicte esglise Sainct-Maclou, pour austant que Monsr Secart disoit qu'il ne prendroit rien de sa peine, et que il failloit faire ung disner à luy et à ses gens; et au dit banquet estoit Monsr notre curé et Monsr d'Escailles et Monsr Sainct-Jacques, conseillers du Roy notre sire. Ce jour, par le commandement de Monsr Secart, dict que on présentit ung angelot au dit évesque pour sçavoir s'il prendroit, lequel n'a refussé; mais notre maistre Secart promest en rendre la moitié, 4 livres 6 sous. — A Godin, pour avoir donné à des gens de Sainct-Gervais pour chaircher une maison, fieffée par maistre Anthoigne Dufour à ung nommé La Loe, laquelle fust brullée durant le désastre, et ne sçavoit-on trouver la plache synon par endictes. — A maistre Toussains Godin, pour un chandelier de fer à bouter son chierge à sa chappelle, 2 sous 9 deniers. — Aux gallonniers et porteurs de l'Hostel-Commun, pour avoir porté 3 torches, de 6 livres pièce, et 3 pour le curé, à l'hinumation de défunt Jacques Dufour l'aisné, du 15 mai 1564, 7 sous 6 deniers. — A M. Damours, pour aller plaider, à Paris, contre Nicolas De Lisle, maistre de la Monnaie, pour les joyaulx de l'église, quilz avoient esté desrobez durant le désastre, 52 sous. — Ensuit les mises que a cousté la maison et appentis faicts sur la devanture du grant chimetière Saint-Maclou, rue de la Boucherie. — Mise pour la poursuitte des procès. » — Compte vérifié par les Trésoriers, 29 mai 1569.

G. 6888. (Registre.) — In-folio, 178 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1566-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenant au Trésor et Fabrique de l'églize parroissial de Sainct-Maclou pour le temps et espasse de troys ans commençans au jour et feste de Pasques 1566... le dict compte rendu par honnorables hommes Pierres Marestz

et Jehan Le Conte et Loys Vallée. » — Dons par monsieur Ballue, de 2 pendans de taffetas de couleur de chair; — par madame Ballue, d'un chasuble de satin rouge de couleur de chair et de 2 couessins de toile d'argent blanc, brodez de fil d'argent; — par madame la Chevalière, de 3 pentes de tapisserie pour un costé du chœur ; — par la veuve de défunt Dufour, du *Pot d'estain*, d'une robe de damas blanc pour la Vierge Marie et d'un chapitreau semblable. — Néant pour la recette des maîtres et apprentis de draperie. — Inhumation de l'enfant de madame de Dampont, 12 sous ; — d'un pauvre homme, 15 sous; — d'un gentilhomme, 24 sous; — du maître de la poste, 4 livres. — Paiements à Claude Sequart, curé ; — aux chapelains Alexandre Leclerc, Toussaint Godin, Laurent Yollette, Richard De la Haize, Richard Léger, Roulland Bunel, etc. ; — à Nicolas Dabenet et Olivier Deshayes, organistes ; — pour le vin des communiquans, 51 livres 6 sous 8 deniers ; — à Michel Dardenne, maître des enfans de Saint-Maclou, pour aller quérir ung homme d'église pour chanter jusques à 15 ou 16 lieues, 48 sous ; — à Gilles Coueffier, charpentier, pour avoir dressé les lisses à faire les pasques, le jour du grand jubillé, 12 sous ; — à un hucher, pour avoir faict une douzaine de croix de bois pour aneulyer les gens malades ; — à un paintre, pour avoir peint les dictes croix, 20 sous ; — à Allain Drouet, menuisier, pour avoir fait les carolles du chœur, 55 livres ; — au sacriste de Notre-Dame pour avoir presté ung barc à porter le *Corpus Domini*, 2 sous ; — aux clercs, pour avoir chanté, le jour Saint-Maclou d'esté 1566, la musique, 15 sous ; — à Abel Louvel, pour avoir adverty par plusieurs foys quant Mons[r] de Poville estoit en ceste ville de Rouen, 2 sous ; — à Guillaume Loys, maçon ; — à Jehan Freulet, pour sa paine d'avoir sonné le sermon qui a esté dict durant ung chacun jour de l'advent à l'église Saint-Maclou, 17 sous 6 deniers ; — pour 2 pains bénits baillés pour la 1[re] grand messe, 18 juin 1566, 12 sous ; — pour avoir apporté la chaire pour prêcher, à la my-caresme, à Saint-Maclou, 2 sous ; — à celui qui avait sonné le sermon, 20 deniers ; — pour un bassin d'estain à mettre au maître-autel du cœur, pour laver les mains, 12 sous ; — pour une chaîne de fer pour pendre ung bachin devant saint Maclou, 15 sous ; — pour 67 livres de plomb pour mettre au pied de la croche du *Corpus Domini*, 4 livres 5 sous 9 deniers ; — à la messe de my-nuict, un boisseau de cherbon, 3 sous. » — Compte vérifié 1[er] avril 1558, 1580 ; signé par le curé Sequart et les Trésoriers.

G. 6889. (Registre.) — In-folio, 113 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1572-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenus appartenantz au Trésor et Fabrique de l'église paroyssial de Sainct-Maclou pour le temps et espace de troys ans commenceans au jour et feste de Pasques 1572... le dict compte rendu par honorables hommes M[e] Claude Collumbet, Jehan de Blagny, et deffunct Pierre Baron, bourgeoys, paroyssiens et Thésauriers de la dicte église. » — Quêtes par les personnes qui faisaient le pain bénit. — Biens donnés pour les sièges, permis et octroyés en icelle église. — Linge donné et aumôné : « M[r] dé Médine, espagnol, a donné, pour servir à la dicte église, ung doublier et 6 serviettes. — Madame la Chevallière a donné 32 aulnes de doubliers venant du mestier pour servir à administrer le jour de Pasques. — Mons[r] Blascque, espagnol, a donné 4 serviettes ; — Madame d'Oyssel a donné ung doublier et ung parement d'autel de damas jaulne : — la dame des *Deux Amantz* a donné un doublier ; — la dame du *Bras d'Or* a donné ung autre doublier ; — Madame de Roncherolles a donné une nappe ; — une pauvre chambrière a donné la moityé d'un drap. — Paiements à Nicolas Dabenet et Hector Hébert, organistes, six-vingtz-quinze livres pour 3 années d'avoir joué et sonné les orgues aux jours accoustumez ; — au maître des enfans de cœur de la Saussaye, pour sa peine d'estre venu, au mandement des parrochiens, pour sçavoir s'il voulloit prendre et accepter la maistrisse des enfants de céans, 25 sous : — au curé Claude Sequart, à son vicaire et à 16 chapelains ; — à ung jacobin, docteur, preschant le caresme à Notre-Dame, pour avoir faict le sermon en l'église de céans, le jour et dimenche de la Passion, ainsy que de coustume, 35 sous ; — à Guillemin Martinet, jardinier, pour les chapeaux de roses pour les processions du jour et octaves du Sacrement, tant pour mectre sur le *Corpus Domini* que pour les gens d'église portantz le dit *Corpus Domini*, 72 sous ; — à 4 presbtres pour avoir porté, durant le temps de ce présent compte, les 4 bastons du poylle du Corps Notre-Seigneur aulx processions, 60 sous ; — pour pigeons blancs, moyneaux, achaptez pour le jour de la Penthecouste, 4 sous. (C'est la première mention d'un article de ce genre dans les comptes de Saint-Maclou) ; — au coustre de Nostre-Dame, pour avoir prêté, durant les 3 années de ce compte, son grand pennier, cordes et engins, pour ballyer et nectoyer les voultes et pilliers de l'église, pour la feste de Pas-

ques, 21 sous. — Il est à notter qu'il n'est faict aucune article de mise en ce présent compte pour le vin des communiants durant les dites 3 années, ny mesmes des mises et fraiz qu'il a convenu faire au charpentier pour avoir dressé, durant les jours de Pasques et jubilé, les lices à administrer, ensemble aux serviteurs qui ont accoustumé de verser le vin aux communians les dits jours de festes, d'autant que tout a esté déduict sur la recepte qui en a esté faicte à chacune année. (Il s'agit vraisemblablement de la recette provenant des quêtes faites au banc des reliques, où le vin était distribué); — le 3 avril 1573, payé à des brouetiers, pour avoir apporté de la Vicomté les 2 gros pilliers de cuyvre qui sont dedans le cœur, paysants 622 livres, 6 sous. — Le 27 du dit mois, pour avoir faict repaindre et mettre ung boys neuf à la paix qui sert au grand autel, 4 sous; — le 28 avril, à Nicolas Vaillant, fondeur, pour sa peine d'avoir fondu 2 ymages d'angelots de cuivre, lesquelz estoyent rompus et brissez, qui sont de présent sur les pillers, 110 sous; — à Bourdet, menuyssier, pour avoir faict et racoustré ung banc qui sert à mettre les ornements de la messe de onze heures; — pour avoir faict recoller la croix de l'ymage Sainct-Maclou, qui est aux reliques; — à Nicolas Caron, pour avoir painct, en figures et personnages de la Passion Notre-Seigneur, la toile noire à couvrir en caresme l'ymage du crucifix, 50 sous; — pour un calice d'étain, 16 sous; — à des brouetiers, pour avoir esté par plusieurs foys quérir la chaire de Saint-Ouen à faire le sermon, tant à l'église comme à l'aistre, 7 sous 6 deniers; — pour avoir retiré de la cave de M. Tourmente, chanoine, l'image de saint Maclou et autres grosses pierres tombées, par l'impétuosité des vents, du haut du portail du petit aistre. » — Mises de la bannière : « A Martin Le Pilleur qui peignit sur toile des 2 cotés saint Maclou et 2 anges à costé, tenant chacun un chandelier, 17 livres 2 sous; » — à Jean Turgis, mercier grossier, 12 livres 5 sous; — à Nicolas Geroy, brodeur, 25 sous. — Mises pour le libraire. — Mises pour le crucifix : « Le 15 décembre 1572, à Françoise Voisin, veufve de deffunct M[e] Remy De la Gombaulde, et à Augustin Boullet, ymaginier, demeurant à Vernon... pour 3 ymages, de crucifix, de Notre-Dame et saint Jehan, baillez et tirez en bois, 80 livres; — à Jacques Pourveu, paintre, demeurant à Vernon, pour avoir paint les dits 3 ymages, 42 livres 15 sous; — à Augustin Boullet, qui fournit le bois de la croix avec les pilastres et arcades de dessous, le tout de bois de noyer, aida à revestir d'ais le sommier qui traverse, sur lequel la croix, archade et pilastres sont portez, 38 livres; — à Thomas Le Conte, serrurier, pour bandes de fer à la grande chaire, barres aux 2 gros pilliers de cuivre et angelots; — à Georges Montmenyer, autre serrurier; — à Jean Canevas et Guillaume Le Vieil, vitriers; — à Guillemin Gybert, chasublier; — à Charles Bourdet, hucher; — à Guillaume Louis, maçon; — à Jehan Loriffier, plombier. » — Frais de procédures. — Compte vérifié le 6 mars 1580, signé par Guillaume De Noyon, vicaire, pour l'absence du curé, et par les Trésoriers.

G. 6890. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1575-1580. — « Compte et estat de la recepte, mise et entremise des deniers et revenu appartenant au Trésor et Fabrique de l'église paroyssial de Sainct-Maclou de Rouen pour le temps et espasse de troys ans commenceant au jour et feste de Pasques 1575... le dict compte rendu par honnorables hommes Georges Margas, Jehan Godard et Claude Le Febvre... » — Inhumations de Nicolas Du Four, sieur de Longuerue, 78 sous; — de mademoiselle de Galleville, 4 livres tournois. — Biens donnés à l'église pour les sièges permis et octroyés en icelle. — Reçu d'un boulanger « pour le salaire d'avoir mis quelque boys au petit cymetière », 29 sous 2 deniers. — Fil et deniers cueillis par les maisons. — Don de 3 chappes de velours pers par M. Ballue, maître des ouvrages et fortifications de la Ville. — Paiements à Jehan Paine, prêtre, organiste de la dite église; 50 livres de gages par an. — Pour pigeons blancs et moyneaux pour le jour la Pentecôte, 15 sous. — Au coutre de Notre-Dame pour avoir prêté son grand panier, cordes et engins, pour balayer et nettoyer le haut des voûtes et piliers, pour les fêtes de Pâques, 21 sous. — Pour reclouer et refaire la grand chaire, 6 deniers. — Aux Filles de Sainte-Claire pour avoir blanchi les corporeaux, 10 sous. — Pour avoir changé 2 calices d'étain, 12 sous. — A Jehan Mille, fondeur, pour avoir fondu et fait en neuf le chandelier de cuivre de devant l'image de saint Maclou, 40 sous. — A Nicolas Le Conte, paintre, pour sa paine d'avoir redressé, récolé et mis de la carte au diadème du crucifix, 10 sous; — Pour le grand panier de Notre-Dame et engins, et pour la peine de 4 hommes pour monter ung homme hault affin d'asseoir et récolter le dit dyadème, 10 sous. — Par ordonnance et sentence de l'official, à des cyrurgiens, pour avoir veu et visité ung nommé (blanc), qui disoit estre mallade de lespre, et natif de ceste parroysse, affin d'estre

mis à la chappelle Saincte-Marguerite, ce qui n'a esté trouvé, 75 sous (article rayé). — Pour une estampe à marquer des méreaux de plomb, pour bailler aux gens d'église, en lieu de lyards au *salve*, parce que l'on ne pouvoyt trouver de monnaie, 10 sous. — Pour avoir fait mettre 2 évangelistes à la croix, remise en couleur, et refaict des pièces rompues, 25 sous. — Pour ung grand broc d'estain pour servir à mettre de l'eau au revestiere, parce que l'on cassoyt trop les canes, 36 sous. — A Anthoine Le Goys, ballenchier, pour avoir fait et fourny un millier de méreaulx de plomb pour distribuer aux gens d'église assistans au *salve* à l'heure de 5 heures par chacun jour, 40 sous. — Le 3 septembre 1577, à 3 serviteurs de la maison de la Ville pour avoir porté chacun une torche à l'enterrement de M. de Longuerue (ancien conseiller), 8 sous. — A Jehan Morin, orfèvre, pour avoir resoudé, doré et mis en couleur un des calices d'argent, 40 sous ; — pour l'avoir fait rebénir, 12 deniers. — Au même, pour avoir raccoûtré une paix d'argent, mis une queue, mis un voyre avec un petit tableau de crucifix et de 2 ymages et pour les avoir enluminez, 60 sous. — A Marie Le Gorgeu, tapissière, pour avoir raccoustré 5 pièces de tapisserie. — Achat de livres de messe en musique pour chanter aux dimanches et fêtes. — Paiements à Mahiet Evrard, vitrier ; met en figure 2 grands panneaux et demi de verre cassez, 6 livres ; — à Claude Gigonde, Martin Cousture, Lenglois, charpentiers experts, pour leur peine d'avoir visité la tour et fait leur refert afin de sçavoir plus au certain la ruyne et s'il estoit nécessité d'y besongner ou donner ordre, 60 sous ; » — à Guillaume Loys, maçon ; — à Julien Le Hec, hucher ; — à Georges Monmainier, serrurier. — Compte vérifié et signé par Sequart, curé, et par les Trésoriers Restoult, Romé, Ballue, de Blagny, etc.

G. 6891. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1578-1579. — Compte de la Fabrique de l'église Saint-Maclou de Rouen pour un an commençant à Pâques 1578, rendu par Pierre Restoult, écuyer, sieur de Beaumont, la Bouteillerie et la Haye-en-Lyons, Général en la cour des Aides. — Cueilli aux bassins, le vin des communiants, le jeudi absolu, samedi, veille de Pâques, 19 livres 5 sous 3 deniers. — Payé à Lactance Du Boys et à son compagnon, pour leur peine d'avoir distribué le vin aux communians, ainsi que de coustume, 15 sous ; — au charpentier, pour avoir dressé les lisses, 14 sous 6 deniers ; — pour 91 pots de vin qu'il a convenu pour administrer durant le jeudi, samedi et jour de Pâques, 13 livres 13 sous. — Paiements à Toussaint Le Febvre, prêtre, maître des enfants, pour leur avoir enseigné l'art de musique, 20 livres ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Jaspar Morin, orfèvre ; — à Guillaume Loys, maçon ; — à Georges Monmainier, serrurier ; — à Thomas Lallemant et Segré de Ras, tapissiers, pour avoir rafraîchi et mis en couleur 5 pièces de tapisserie, 7 livres 10 sous. — On raye l'article du pigeon et des moineaux du jour de la Pentecôte. — Compte clos et signé, le 25 janvier 1584, par le curé Sequart et par les Trésoriers Margas, Ballue, Dufour, Romé, etc.

G. 6892. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1581-1581. — « Compte de la Fabrique de l'église parochial de Mons[r] Sainct-Maclou de Rouen, pour un commençant au jour et fête de Pâques 1581, présenté par Robert Le Coq, Trésorier. — Le 29 avril payé à l'archidiacre, pour son droit de visite, 5 sous. — A Gilles Gruel, peintre, pour avoir peint et doré les reliques, 6 livres. — Paiements à Georges Monmainier, serrurier ; — à Michel Everard, vitrier. — Compte vérifié et signé le 21 mai 1584.

G. 6893. (Registre.) — In-folio, 81 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1583-1584. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou pour un an commençant à Pâques 1583, présenté par François Tourmente, Trésorier. — Inhumation d'une femme morte de la contagion ; — de M. de Beaumont ; — d'Olivier Gallemant, apothicaire ; — Don, par Guillaume Le Fieu, d'un grand tapis de Turquie, de 3 aunes de long, pour mettre sur le banc des Trésoriers aux fêtes solennelles, — par la femme de Louis Le Carpentier, procureur à la cour des Aides, « de 3 carreaux de tapisserie, à l'un desquels il y a un image de crucifix et, à un autre, un image de saint Clair. » — « Reçu de Jehan de Blagny, pour la permission qui lui avait été donnée de doller du bois dans la grand-aitre, 15 sous ; — de Jacques Mallet, pour 2 torches que on luy avait prêtées à porter Dieu à Guillaume Le Conte. — Est à noter qu'il n'est faict aucun article de mise en ce présent compte pour le vin des communians, ny de ceulx qui ont versé et distribué le dit vin, ensemble des charpentiers qui ont dressé les lisses le jour et feste de Pasques, d'autant que

Mons[r] le Fieu a faict la recepte des deniers provenus des bacins et vin des communians du dit jour de Pasques dernier 1583. » — Paiements aux filles de Sainte-Claire pour avoir blanchy et plié les corporaux ; — à Toussaint Le Febvre, maître des enfants; — à Alexandre Le Leu, orfèvre; — à Guillaume Gibert, chasublier; — à Guillaume Loys, maçon; — à Georges de Monmainier, serrurier. — Payé pour avoir écrit ce présent compte, 7 livres 20 sous. — Compte vérifié et signé le 15 août 1584.

G. 6894. (Registre.) — In-folio, 115 feuillets, papier. couvert en parchemin.

1582-1585. — « Compte de la Fabrique de l'église parrochial de Saint-Maclou pour une année commençant au jour de Paques 1582, présenté par Guillaume Le Fieu, écuyer, sieur de Méresville, conseiller du Roi et maître ordinaire de ses comptes en Normandie, Trésorier. — Paiements à Jehan Payne, organiste ; — à Louis Guillebert, Guillaume Morel, menuisiers; — à Corneille Bastier, Mahiet Everard, vitriers. — Compte vérifié et signé le 28 avril 1585.

G. 6895. (Registre.) In-folio, 122 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1583-1585. — Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou pour un an commençant à Noël 1583, rendu par Richard l'Heureux, Trésorier. — Inhumations du maître de la ***Fleur de lis*** et de M. Le Fieu. — « Cueilli par le maisons, durant la semaine sainte, ainsy que de coustume, en présence de M. le curé et vicaire, en argent comptant que fil, tant gros que menu, lequel a esté vendu au plus offrant, 32 livres. — Reçu d'honorable homme mons[r] Morel, maître des Comptes à Rouen, pour la permission d'un banc pour sa femme, 4 livres 10 sous. » — Paiements à Jehan de Quèvremont, chapelain, maître des enfants; — à Jehan Payne et Toussaint Le Febvre, organistes; — à Guillaume Luce, demeurant à Rouen, au nom de Gerault de la Casanne, marchand d'Angleterre, pour 6 chappes de drap de drap d'or et damas figuré, 900 livres; — à Guillaume et Romain Louys, maçons ; — à Georges Monmainier, serrurier; — à Michel Le Dutre, libraire; — à Jehan Flament, clerc de céans, écrivain. — Compte vérifié et signé le 10 juin 1585. — A la suite compte et état de la recette et mise de MM. Le Coq, Le Fieu, Tourmente.

G. 6896. (Registre.) — In-folio ; 78 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1584-1586. — Compte de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour un an commençant au jour de Noël 1584.... présenté par Nicolas Bauldry, Trésorier. — Inhumation de Jehan Titaire, chirurgien; — de Guillaume Le François, prêtre ; — du fils du maître de la *Seraine*. — Paiements à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste, 50 livres; — à Nicolas Hardy, maître des enfants; — à Henry Jammes, orfèvre ; — à Jérôme Le Hec, serrurier ; — à Nicolas Picard, menuisier, pour façon et bois de 3 escabeaux de chêne à mettre au chœur pour asseoir les gens d'église portant chappes aux fêtes solennelles; — à Mahiet Everard, vitrier. — Compte vérifié et signé le 8 avril 1586.

G. 6897. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papiers, écrits, couvert en parchemin.

1585-1588. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour un an, commençant à Noël 1585, présenté par Pierre Le Maistre, Trésorier. — Inhumation de la femme du seigneur Louis Vallée; — d'un espagnol, nommé Viraboll, qui avait légué 30 livres; — du fils de l'Elu Pesant; — de M. du Vaurouy. — Deniers donnés pour les sièges. — Paiements à Nicolas Hardy, maître des enfants; — à Jean Picquart, pauvre garçon portant surplis et chantant la musique; — à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste; — à Pierre Sequart, docteur en théologie, curé de la dite église; — à Georges Monmainier, serrurier, pour avoir raccoûtré l'horloge. — Le 3[e] jour de septembre 1586 payé à honorables hommes, maîtres Guillaume Guérente et Pierre Columbel, médecins, et maître Claude Columbel, cyrurgien, 6 livres, pour leur peine et sallaire d'avoir assisté à la court ecclésiastique et là visité les personnes de Magdaleine Morin, femme de Jehan Prevost, et Robine Le Prevost, leur fille, pour sçavoir s'ilz estoyent mallades de la maladie de lespre, ainsy qu'ilz avoient faict convenir et cyter les dits Thésauriers par devant l'official de Rouen; ce faict, a esté trouvé et jugé que les dits Magdaleine et sa fille estoient lespreus et qu'ilz debvoient estre séparez des autres, pour ce icy 6 livres; — à Jehan Vattes, appariteur en la dite court d'église, pour les faictz de justice, d'avoir assisté à la visitation des dictz lespreux, 40 sous. — Pour la sentence donnée du dit sieur official, du 5 septembre, comme les dicts

Magdalaine et sa dite fille estoyent trouvez lépreux et debvoient estre séparez de la compaignie des sains, pour ce, etc. — Plus payé pour avoir faict cyter et convenir les Tesaurez de Saint-Caude-le-Viel et de Sainct-Paoul-lez-Rouen pour contribuer, à leur part et portion, à la nourriture des dits mallades et rédification de la maison de Saincte-Marguerite, ruinée et desmollye, comme ilz ont faict de tout temps; plus payé pour une autre sentence donnée du dit sieur official, du 13 septembre 1586, comme les dits Tesauriez et paroysse estoyent condannez par provision à paier aus ditz lépreux, toutes les sepmaines, la somme de 30 solz tournois pour leur ayder à vivre et à faire refaire et bastir la maison de la léprosarie de Sainte-Marguerite prez Bourdegny, 30 sous; — payé aus dits lépreux pour la provision de vivre à eux adjugée, 24 livres. — Reconstruction de la maison, 201 livres 14 sous. — Mises pour les arcades qui sont assises aux 2 costés du chœur : Payé à Nicolas Tousé, maître fondeur, 1,264 livres ; — à Jehan Pochon, maître maçon, 21 livres, pour les galeries de l'aître Saint-Maclou. — Compte vérifié et signé le 6 janvier 1588. – Quittance de Pierre Chefdeville, armurier.

G. 6898. (Registre.) — In-folio, 71 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1589-1591. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour un an commençant à Noël 1589, présenté par noble homme Charles Le Pesant, conseiller, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, Trésorier pour l'absence de M. Basire, sieur du Mesnil, avocat du Roi au bailliage de Rouen. — Inhumation de M. Dufour, ancien échevin de cette ville; – de la femme du maître de la *Grosse Bouteille*. — Paiements à maîtres Toussaint Le Febvre et Nicolas Hardy, maîtres des enfants de chœur ; — à Robine Le Prevost, lépreuse, par semaine, 14 sous 4 deniers fournis par celui qui fait le pain bénit à Saint-Maclou et à Saint-Cande-le-Vieux; — à Jacques De Lancre et Mathieu Dynommare, maçons ; — à Nicolas Vereul, vitrier. — Compte vérifié et signé le 12 novembre 1594.

G. 6899. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1592-1593. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou pour l'année 1592 ; Denis Dupuys, Trésorier. — Inhumation de la veuve Pouchin ; — de 2 soldats et du lieutenant du capitaine Jacques ; — du fils du *Bel Image* ; — d'un poudrier ; — du capitaine La Broche ; — d'un soldat qui était logé *à la Trouye* ; — de frère Pierre Regnauld ; — du fils de M. Dambray ; — de Jean Terrier, prêtre ; — de Richard Sireuldes, lequel a été inhumé sous les galeries de l'aître. — Legs testamentaires de Jean Godart, ancien Trésorier ; — de Monseigneur le chevalier Piscard. — Mention du décès de Nicolas Hardy. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — « à M. le prédicateur étant de la ville d'Evreux, lequel a prêché durant l'Oratoire à la dite église, 12 livres; — à 4 hommes qui ont charrié le bois issu des ormes de Saint-Maclou. . . afin qu'il ne fût pris, comme celui qui a été employé par le commandement du sieur de Villars; — à Robine Le Prevost, lépreuse ; — à Lermet Theroulde, menuisier, pour 6 chandeliers de bois à mettre sur les tombes des défunts; — à Georges du Montmaynier et Estienne Quesnel, serruriers ; — à Jean Bignon, fondeur ; — à Jean Petit, maître peintre, pour avoir peint en plusieurs endroits la vierge Marie, la Notre-Dame des reliques ; — à Jacques De Lancre, Thomas Robillart et Laurent De la Croix, maîtres maçons ; — à Richard Petit, pour reliure d'un livre, pour vente de 2 *petits messels*, 2 manuels et 3 processionnaires. » — Compte vérifié et signé le 10 août 1593.

G. 6900. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1593-1594. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1593 ; Pierre Du Breuil, Trésorier. — Inhumation de Mademoiselle Dambray; — de M. Toustain. — « Cueilli et aumôné par les maisons durant la semaine-sainte, ainsi que de coutume, 15 livres 13 sous 3 deniers. » — Linge donné à l'église : « Une serviette à laver, une serviette de doublœuvre, une nappe de toile de lin merchée de fil pers par les 2 bouts, 6 pièces de fil et 3 petits tisaux de fil à coustre, blanc. » — « Le tronc n'a point esté ouvert d'aultant que nous n'a sceu trouver la clef. — A Guillaume Martinet, jardinier, pour avoir baillé et fourni les chappiaulx de rozes qu'il a convenu durant les processions du Saint-Sacrement, tant pour mettre sur le *Corpus Domini* que pour les gens d'église portant la châsse, 60 sous. — A Bertran Santereul, pour vingt bottes de bouys qu'il a convenu achapter pour le jour et dimanche des Rameaulx, ainsy que de coustume, 4 sous. — A Marin Deshayes, menuisier, pour sa poyne d'avoir racoustré les formes de la chayre où l'on prosne les dimanches, 7 sous. » — Paiements à Georges Monmainier, serru-

rier; — à Jehan Bignon, fondeur, « pour avoir escuré les chandeliers, bassins et pilliers et la croche, » 4 livres; — à Nicolas Abraham, maître peintre et sculpteur, « pour avoir restaillé et racoutré 2 images de pierre, l'un de saint Jehan et l'autre de Notre-Dame et avoir enrichi les 2 entrepiez, » 6 livres; — à Robert Oultren, charpentier; — à Jacques De Lancre, maçon, pour avoir démonté et relevé la croix, de présent bâtie au grand cimetière, 24 livres; — à un plâtrier et à son fils, 25 sous par jour. — Journée de manœuvre, 10 sous. — Compte vérifié et signé le 14 novembre 1594.

G. 6901. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1594-1596. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1594, presenté par Michel Anquetil, Trésorier. — Inhumation de la maîtresse du jeu de paume de la *Bête;* — de l'enfant du maître du *Pot cassé;* — de maître Étienne ; — de la femme de Robert La Vache. – Paiements à maître Toussaint Le Febvre ; — à Jean Bignon, fondeur ; — à Philippe De la Ville, maître brodeur ; — à Mathieu Everard, vitrier, « pour avoir refait un panneau tout de neuf qui avoit esté rompu des grands vents » ; — à Jacques De Lancre, maçon ; — à Richard Petit, libraire ; — à M. Le Sauvage, avocat, pour avoir vu et corrigé une minute, 10 sous ; pour avoir plaidé le 1er jour, 5 sous; pour avoir vu le compte et consulté la cause, 10 sous ; pour avoir plaidé la cause contre M. du Mesnil, 5 sous; — à M. Vynement, autre avocat. — Compte vérifié et signé le 3 février 1596.

G. 6902. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1591-1597. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1591, présenté par Jean de Boucquetot, Trésorier. — Inhumation de Romain Choisy ; — de Jacques Le François, docteur *(sic)* en chirurgie ; — de Jacques Pouchin ; — du capitaine La Croix ; — du capitaine Garet; du fils de la *Fleur de lis;* — d'un lansquenet. — « Plus reçu de M. le curé de Saint-Maclou, pour la femme du capitaine Garet, pour avoir fait peindre un crucifix et son deffunct mary contre l'une des murailles de la chapelle Notre-Dame, avec une petite tombe qu'elle a fait bouter sur la fosse, 6 livres. » - Bois de la grand aître, abattu par ordre de Villars, gouverneur en Normandie, vendu 37 livres 9 sous 6 deniers. — Au prédicateur des Capucins, pour avoir prêché pendant l'Oratoire à la dite église, 9 livres; — pour avoir tendu pour l'Oratoire, 35 sous ; — pour avoir avoir fait sonner, une heure durant, le sermon pour les 7 jours de l'Oratoire, 10 sous; — à Robine Le Prevost, lépreuse, 37 livres 5 sous 4 deniers ; — à Laurent Bourdet, menuisier; — à Georges de Montmainier et Hiérome Le Hec, serruriers ; — à Jehan Bignon, fondeur, pour 2 tuniques de drap d'or, achetées à la vendue de M. de Saint-Désir, archidiacre, 134 livres ; — à Nicolas Vereul et Soyer Repel, vitriers ; — à Jacques De Lancre, maître maçon. — Compte vérifié et signé le 17 octobre 1592. — Quittances de 1593, 1597.

G. 6903. (Registre.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1595-1597. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1595, présenté par Robert Fauvel, Trésorier. — Inhumation de mademoiselle du Vaurouy ; — de monsieur de Castignolles ; — du capitaine Sainct ; — de la dame du *Chapeau rouge.* — Il n'est plus question de lépreux. — Paiements à Toussaint de Varembouville, serrurier; — à Jean Bignon et Guillaume Le Roy, fondeurs ; — à Jean Bezoche, vitrier. — Compte vérifié et signé le 13 mars 1597.

G. 6904. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1596-1601. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1596, présenté par Innocent Le Carpentier, Trésorier. — Inhumation des entrailles d'un capitaine logé à l'*Image Saint-Pierre* ; — de l'enfant *du Petit cœur;* — de la femme du maître du *Piller d'or ;* — de la dame de la *Chièvre;* — de la femme de M. Gérard ; — d'un page à M. Boniface ; — de l'un des pages de M. le connétable ; — d'une fille appartenant à Lermet De la Haie. — Dons pour les sièges : « Le maître d'hôtel de M. de Boniface a donné pour se seoir au banc de devant le maître-autel 4 livres 10 sous. — La femme du capitaine Thillard a donné pour un banc 10 sous. — Guillaume Le Couteux a donné pour ung banc à seoir ses enffans, auquel par cy-devant se séoit sa deffuncte femme, 30 sous. » — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — « à Nicolas Gosselin, dit Bonne Journée, coutre et ballieur de l'église, pour avoir houssé et nettoié la dite église depuis hault jusques en bas et avoir quis de pennier, cordes et hommes à luy aider, 7 livres ; — à Guillaume Terrier, maître de faire du pain à célébrer, pour 2 journées de 5 hommes qui ont levé les 2 pan-

neaux de closture de cuivre qui estoient en la dite église, pour y mettre celles de bois ; — à Pierre Chefdeville, armurier ; — à Guillaume Malhortie, hucher ; — à Louis Guillebert, menuisier, pour avoir fait 4 cloisons de bois autour du chœur, 2 petites au derrière du chœur, de 6 à 7 pieds de largeur sur 7 à 8 pieds de hauteur, et 2 autres grandes cloisons au lieu de celles de cuivre, 270 livres ; — à Georges de Montmainier, serrurier ; — à Pierre Sevestre, fondeur ; — à Philippe De la Ville, brodeur ; — à Henri Nyngle, tapissier ; — à Robert Le Sage, maître peintre, pour avoir fait 4 armaries qu'il a convenu avoir pour mettre aux cierges blancs pour l'Entrée du Roy et l'Entrée du légat, 4 livres ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Jacques De Lancre, maçon ; arcs boutants faits par lui. » — Compte vérifié et signé, 12 mai 1598. — Quittance, 18 novembre 1601.

G. 6905. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1598-1600. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1598, rendu par Robert Morin, Trésorier. — Inhumation de l'enfant de l'*Escu de Bourbon*. — Paiements à Toussaint Le Febvre, maître des enfants de chœur et organiste de l'église ; — « aux ouvriers artisains pour avoir faict leur raport de la revitation (revisitation) par eulx faicte de la dite église, 7 livres 10 sous ; — à Jehan Le Hec, menuisier, pour avoir baillé le bois de chesne, clou et façon d'une table qui est affichée près les fonts pour servir à amalleter (emmailloter) les petits enfants, 4 livres ; — à Georges de Montmainier, serrurier ; — à Pierre Sevestre, fondeur ; — à Nicolas Le Planquois, mercier grossier, pour vente de velours, de damas, de satin ; — à Jehan Hellot, libraire ; — à Jacques De Lancre, maçon ; met une table de pierre sur l'autel de la grande aître. » — Compte vérifié et signé, 7 mai 1600.

G. 6906. (Registre.) — In-folio, 61 pièces, papier.

1597-1604. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1597, présenté par Souplix Le Plastrier, Trésorier. — Inhumations : « A esté inhumé un nommé Robert Balligan ; encoffré ; la semonce faicte par le sous-vicaire, 6 livres ; — la femme de François Quesnel, non encoffrée ; la semonce faicte par M. Theroulde, 60 sous. » — Inhumation de la mère de Denis Dupuis, maître de *la Perdrix* ; — du sergent Le Riche ; encoffré ; — de la fille du capitaine des Arpens ; encoffrée ; — de l'enfant du maître de *la Fleur de Lis* au pont de Robec ; enterré sous les galeries du grand aître ; — de Pierre de La Haie, maître de la *Truie qui file* ; — d'Adam Diot, touflier ; — du maître de la *Croix Blanche*. — Dons de Nicolas Rivière pour n'être point élu Trésorier, 10 livres. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — à Guillaume Martinet, jardinier, pour le louage d'une cave qu'il a convenu avoir pour mettre l'eau bénite aux jours de Pâques et Pentecôte ; — à Pierre Sevestre, fondeur, pour avoir écuré les anges et pilliers ; — à plusieurs personnes qui ont apporté de la pierre de Sainte-Catherine au grand aître Saint-Maclou ; — à Jacques De Lancre, maçon. — Compte vérifié et signé le 28 avril 1599. — Quittances du 17 avril 1604.

G. 6907. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1599-1600. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1599, rendu par noble homme Martin de La Place, l'un des conseillers anciens de l'Hôtel-Commun de cette Ville, Trésorier. — Inhumations du fils de Malhortie, menuisier ; — de la dame du *Bel Image* ; encoffrée ; — de madame de La Barre ; encoffrée ; — de Jacques Le Baillif ; sans coffre ; — du fils de Germain de La Tour ; sans coffre ; — du maître de *l'Escu de Bourbon* ; sans coffre ; — de M. Gracye, espagnol. — Sonnerie de M. Bressay, enterré aux Augustins. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste ; — « à Pierre Postel, menuisier, pour avoir fait un marchepied de bois neuf pour servir au curé à s'agenouiller lors de l'élévation du Corps de Notre-Seigneur, et pour faire une croisée neuve au ciel qui se met par dessus la custode, les bons jours de feste, et pour mettre un ais au banc qui est sous le crucifix ; — à Richard Caron, maître peintre, pour 2 armaryes par luy faictes pour mettre à 2 cierges blancs pour porter à l'Entrée de Monsieur l'archevesque ; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgues, pour avoir raccoûtré les orgues et avoir ressoudé 2 tuyaux du jeu de sacqueboute ; — à Claude De Seney, maître plombinier, pour soudure à une des goutières du grand aître qui répond vers le jardin de M. Dambray ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Pierre Quesnay, maître maçon, pour sa peine et de ses personniers d'avoir desmonté la croche et piliers de cuivre estant au maistre-autel pour faire place à la devanture d'autel donné par M. Dambray, receveur général. » — Compte vérifié et signé le 18 mai 1600.

G. 6908. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1600-1601. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1600, rendu par Jehan Gouche, Trésorier. — Inhumations de Marin Lestat, serviteur de M. de Montpensier ; — du capitaine Le Febvre ; — de Georges Grisel ; inhumation et sonnerie, 6 livres 15 sous. — Paiements à Toussaint Le Febvre, maître des enfants de chœur et organiste ; — « aux artizains *(sic)*, pour la visitation de la tour de Saint-Maclou, 9 livres ; — à Pierre Sevestre, dinand, pour avoir écuré les 2 pilliers et les 2 anges de dessus, étant dans le chœur de l'église ; — à Richard Caron, peintre et doreur, pour avoir repeint et doré d'or l'image de saint Maclou et le crucifix et les 2 images d'or à côté le dit crucifix et l'image de la Vierge, 14 livres 10 sous ; pour avoir fait un crucifix à mettre aux reliques, 15 sous ; — à Jacques De Lancre, maçon ; — à Jean Babin, étamier, pour 4 galisses (calices), 3 livres ; » — à Demoy, Claude Austin, et Bouquetot, orfèvres. — Compte vérifié et signé le 2 juillet 1601.

G. 6909. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1601-1602. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1601, rendu par Nicolas Le Blanc, Trésorier. — Inhumations, le 7 janvier, de M. Godart, maître des Comptes ; — le 23 février, de la femme de Robert Fauvel : « A esté inhumée et encoffrée, mais n'a rien paié, parce que le dit Fauvel a esté Thésaurier » ; — le 25, du maître de la *Croix Blanche ;* inhumé sans coffre, 60 sous ; — le 8 mars, de la fille de Nicolas Le Sueur ; inhumée sans coffre, 30 sous ; — le 7 avril, de M. du Sassay, conseiller en la Cour ; inhumé en un coffre, 12 livres ; pour la sonnerie, 60 sous ; — du capitaine Pinchon ; — de M. Henriquez ; — de l'enfant du maître du *Bras d'Or* ; — du capitaine Des Arpens. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste et maître de musique ; — à Jehan Remon, son successeur comme maître de musique ; — aux artisans pour la visitation de la tour de Saint-Maclou, en présence des Trésoriers, 6 livres 12 sous 6 deniers ; — à Thomas Cler et Robert Le Carpentier, menuisiers ; — à Jacques Hubert, brodeur ; — à Jacques De Lancre, maçon ; — à Claude Pijart, orfèvre de Paris, pour une croix d'argent dorée pesant 13 marcs 5 gros, 549 livres ; — au même, pour 2 grands chandeliers d'argent, 147 écus 50 sous ; — à Clément Duhamel, horloger, pour avoir raccoûtré l'horloge, 36 livres ; — à Jehan Crevel, libraire, pour reliure ; — à Richard Lallemant, autre libraire, pour reliure du vieux missel. — Compte signé le 29 avril 1602.

G. 6910. (Registre.) — In-folio, 63 feuillets, papier.

1604-1605. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1604, rendu par Jehan Hébert, marchand. — Inhumations de M. de la *Chievre*, inhumé en l'église avec coffre, 29 sous 10 deniers ; — du maître de la *Réalle ;* — du maître de la *Perdrix ;* — du maître de l'*Image Saint-Claude ;* — de la maîtresse de l'*Ecu*. — Paiements à maître François Le Febvre, curé de Saint-Maclou ; — à Toussaint Le Febvre, prêtre, organiste ; — à Robert Le Carpentier et Thomas Cler, menuisiers ; — à Georges de Montmainier serrurier ; — à Philippe De la Ville, brodeur ; — à Mahiet Everard, vitrier ; — à Claude et Robert Oultren, charpentiers ; — à Guillaume Yon, maçon ; — à Guillaume Crevel, libraire, pour un grand missel, 6 livres 10 sous. — Compte vérifié et signé le 9 novembre 1605.

G. 6911. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1605-1607. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1605, rendu par maître André Bonissent, conseiller du Roi en sa cour de Parlement, Trésorier. — Inhumations d'un gentilhomme de la suite de M. de Sainte-Marie, inhumé dans l'église avec coffre, 6 livres ; — de Malortie, hucher, *idem*. — Compte vérifié et signé le 19 avril 1607.

G. 6912. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1606-1607. — Compte de la même Fabrique pour l'année 1606, rendu par Pierre Gérard, Trésorier. — Paiements à Jehan Crevel et Jehan Hellot, libraires ; — à Toussaint Dupuis, chasublier. — Compte vérifié et signé, au revestiaire de l'église, le 14 juin 1607.

G. 6913. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1607. — Compte de l'église Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1607, rendu par Laurent Phelipes, Tréso-

rier. — Legs de demoiselle Dufour, veuve de feu noble homme Charles Le Pesant, conseiller du Roi et maître de ses Comptes en Normandie. — Dons pour bancs, sièges et marche-pieds. — Paiements à M. Laisné, maître des enfants de chœur ; — à Toussaint Le Febvre, organiste ; — à Jehan Le Prince, menuisier ; — à Eustache Sevestre, dinand, pour avoir écuré les piliers de cuivre et les 2 anges et bassins de l'église ; — à Toussaint Dupuis, brodeur ; — à Jean Le Conte, vitrier, pour avoir raccoûtré et fourni un grand panneau dans le chœur ; — à Jehan Jouenne, libraire, pour avoir relié les livres de l'église.

G. 6914. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1608. — Compte de l'église Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1608, rendu par noble homme Charles Le Sueur, sieur de la Forestière, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi. — Chapitre pour la réparation de la tour. — A Romain Vivien, plombier et étamier, pour son procès-verbal, 60 sous ; — à Nicolas Pavie et Duchemin, charpentiers, 203 livres ; — à Pierre Buret, fondeur, pour avoir refondu les 2 petites cloches, 64 livres 15 sous.

G. 6915. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1608-1609. — Compte de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1608, rendu par monsieur maître Jean-Pierre Ballue, conseiller du Roi en sa Chambre des comptes de Normandie, Trésorier. — Inhumation du fils du *Bras-d'Or*. — Banc contre le pilier du chœur, près la sacristie, donné à Jean Morin, voiturier par la rivière de Seine ; — autre banc à Antoine Le Souyn, sieur de Cressanville, conseiller général des finances en la Généralité de Rouen, et à Claude de Thélis, sa femme ; le dit Le Souyn dispensé de la charge de Trésorier moyennant don de 300 livres. — Paiement à Thomas Clerc, menuisier, « pour avoir fermé 2 arcades entre 2 piliers de la dite église, icelle clôture faite pour éviter à la foule et confusion du peuple qui interrompoit la dévotion des communiants et autres paroissiens le jour de Pâques ; — à Ysaïe Fortin, dinand ; — à Pierre Chemin, charpentier, pour avoir monté et démonté les lices servant lors des communions ; — à Pierre Hurey, maçon ; — à Nicolas Buret, fondeur, demeurant paroisse Saint-Vivien, pour vente d'une cloche à mettre au lieu d'une autre qui descordoit le carillon de l'église, laquelle a été vendue aux Pères Pénitents de l'ordre de Saint-François résidant à N.-D. de Lorette-lez-Rouen, faubourg de Bouvreuil, 202 livres 4 sous ; — à Michel Lourdel, maître sculpteur, pour avoir fait un tabernacle et ciboire enrichi de tableaux de peinture plate en bosse pour la décoration du grand autel, suivant marché du 19 septembre 1609, 300 livres et 150 livres. »

G. 6916. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1610. — Compte de l'église de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1610, rendu par Nicolas Aubourg, marchand, Trésorier. — Bout-de-l'an de M. Dambray. — Paiements à Jeuffin Benard, brodeur ; — à Pierre Rouillard, peintre, « pour avoir fourni les armaries qu'il a convenu pour faire le service du feu roy de France, 12 livres ; pour avoir peint ung grand drap de toile et en ycelluy historyé l'histoire de Monsr s^t Maclou pour deservir au poisle qui se mect sur le grand autel, 8 livres ; — à Michel Le Cousturier, Philippe Goust, Jean Le Comte, Jacques et Abraham Le Vieil, vitriers ; — à Geuffroy Bignon, fondeur, pour avoir fait ung lieutrin de cuivre jaune, 24 livres ; — à Nicolas Vignart, pour avoir par luy baillé, le jour et feste de la Pentecôte, le pigeon painct qui a de coustume de servir à la dite église le jour de la Pentecôte, 8 sous. »

G. 6917. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1611. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1611, rendu par Vivien Duhamel, marchand, Trésorier. — Inhumation de M. Gallemant, apothicaire, avec coffre et sonnerie, 7 livres 2 sous 6 deniers. — Paiements à Robert Moysant, menuisier, « pour avoir fait une douzaine de croix *d'aneuliment* ; — à Thomas Clerc, menuisier ; — à Louis Guillebert, autre menuisier, pour avoir fait un modèle de *pipitre*, 6 livres ; — à Pierre Rouillard, peintre, pour avoir peint les croix d'aneuliment et les 4 casaques que portent les fossiers quand ils vont aux inhumations ; — à Jean De Hemen, maître organiste, demeurant en la paroisse Saint-André de Rouen, pour avoir refaict et racoûtré et netoyé les orgues de la dite église, ensemble y avoir aucmenté un jeu de voys humaine, suivant qu'il est contenu au mémoire du 21 avril 1610 et à l'attestation de Gaspar Petit, organiste de Saint-Jean, Gabriel Gesmonts, organiste de Saint-Michel, et Jacques Dumont, facteur d'orgues,

demeurant à Rouen, en date du 16 septembre 1611; — à Michel Le Cousturier et Jacques Le Vieux, vitriers, suivant l'attestation des vitriers Robert Tinel, Pierre Minedorge, Jehan Le Conte et Philippe Goust, 62 livres; — à Robert Delestre, Pierre Chemin, Claude Outren, charpentiers; — à Guillaume Tourmente, Nicolas Giriel, Ustace Maillard, maîtres maçons; — à Romain De Moy, orfèvre, pour une custode d'argent, 56 livres; — à Isaac Guerente, autre orfèvre, pour dorer la dite custode, 36 livres; — à Nicolas Loysellet et Robert Feron, imprimeurs libraires, pour 2 missels réformés, 23 livres 10 sous. »

G. 6918 (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1615. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1615, rendu par Henri Cavelier, garde héréditai pour le Roi en la Monnaie, Trésorier. — Inhumations de M[e] Charles Cavé, greffier en la cour du Parlement; — de Louis Delahaye, maître de la *Truie qui file*; — de la fille de M. Gouche, maître de la poste; — de M. Clavier, prêtre. — Paiements à Toussaint Le Febvre, organiste; — à Jean Hamon, autre chapelain, maître des enfants de chœur; — à Romain De Launé, prêtre, clerc de la paroisse, pour avoir joué du basson avec les autres musiciens; — à Charles Gosse, l'un des clercs ordinaires, pour avoir gouverné l'horloge. — « Pour la collation des prestres et chapelains de l'église, faite après les vêpres, la veille du Saint-Sacrement, ainsi qu'il est accoustumé, 60 sous. — A Louis Cler, tuteur principal des enfants sous-âge de défunt Thomas Cler, en son vivant menuisier, demeurant en la paroisse Saint-Maclou, pour une carolle de bois de chêne que le dit Cler a fait poser à la chapelle Notre-Dame, 30 livres; — à Nicolas Lestiboudoys et Antoine Le Hec, menuisiers, pour le rapport fait par eux sur la dite carolle, 24 sous; — à Hamillon, brodeur; — à Claude Sevey, plombier (travaux à la pyramide), 1,390 livres; — à Robert Tinel, vitrier; — à Pierre Chemin, charpentier (travaux à la pyramide); lui et son homme payés 30 sous par jour; — à Nicolas Giriel, maître masson; payé 20 sous par jour; — à Guerente et Cappelet, orfèvres; — à maître Noël Hubert, horloger; — à Nicolas De La Londe, blanchœuvre; — à Nicolas Dufour, tourneur, pour 2 baguettes de bois madré servant aux 2 coutres, 4 livres 10 sous. » — Ce registre est soigneusement écrit. La première lettre C ornée d'un dessin à la plume.

G. 6919. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1616. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1616, rendu par Guillaume Sourdon, Trésorier. — Inhumations de l'abbé de Corneville dans l'église, avec coffre et sonnerie, 7 livres 2 sous 6 deniers; — d'Amette, voiturier par la rivière de Seine; — de l'enfant du maître du *Grand Turc*; — de l'enfant de M. Gouche, ci-devant Trésorier. — Paiements à Jean Le Roux, pour le fil d'or à faire la frange et crépine qui devaient être mises aux rideaux de damas blanc de l'église, 44 livres 12 sous; — à Noël De Ledecourt, maître brodeur, pour avoir fait un contre-autel de damas blanc et coussins du dit damas, 118 livres 11 sous; — au peintre pour avoir fait des armoiries, lorsque M. l'archevêque vint faire les Ordres; — à Nicolas Giriel, maître maçon; — à Nicolas Cappelet, orfèvre.

G. 6920. (Registre). — In-folio, 84 feuillets, papier.

1617. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1617, rendu par Richard Hébert, Trésorier. — Inhumations, le dernier jour de mai, dans l'église, de M. Le Souyn, qui avait fait une donation à la Fabrique; — le 20 octobre, de M[lle] Le Pesant; — le 24 octobre, de la mère de M. Damiens, conseiller au Parlement. — Les lundi, mardi et mercredi, 22, 23 et 24 mars 1617, cueilli pour l'entretènement du linge, tant dans l'église que par les maisons et aux reliques, comme il est accoustumé, 65 livres 13 sous. — Paiements à Noël De Ledecourt et Georges Roussel, brodeurs; — à Antoine Le Hec, maître menuisier; — au sieur Dumont, facteur d'orgues; — à Jacques Austin, maître orfèvre; — à Robert Gilles et Renoult Le Maistre, vitriers; — à Claude Sevey, plombier, 127 livres; — à Claude Outren, maître charpentier; — à Nicolas Giriel et Eustache Maillard, maîtres maçons.

G. 6921. (Registre). — In-folio, 151 feuillets, papier

1618-1619. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1618, rendu par François Le Cauchoys, Trésorier. — Paiements à Michel Daoust et Jean Papillon, maîtres maçons. — « Pour la façon et écriture de ce présent compte, compris le double d'icelui et mis plusieurs pièces et acquits par

ordre, gect et calcul, 7 livres 10 sous. » — Compte vérifié et signé le 2 juillet 1619.

G. 6922. (Registre). — In-folio, 137 feuillets, papier.

1620-1621. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1620, rendu par Jean Morin, Trésorier. — Inhumations de l'enfant du seigneur Lhermite; — de dame Anne Desmelliers, veuve d'André Davaray. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur chasublier; — à Jean Le Roux, marchand de soie, de fil d'or et d'argent; — à Raoulin Bunel, maître paintre, pour avoir doré le piédestal de l'image de saint Maclou, 60 sous; pour avoir peint la bannière de saint Maclou, 30 livres; — à Vincent Du Moustier, Jacques Le Planquois, Pierre Quinel, Jacques Le Mesle, marchands de soie, pour fourniture pour la dite bannière; — « à Pierre Le Marchand, orfèvre, pour avoir fait un image de M. saint Maclou pesant 6 marcs 8 gros 232 livres; pour le cristal du dit image, 4 livres 10 sous; au même, pour avoir fait un image de Marie-Madeleine, avec le cristal, 260 livres 10 sous; — à Jacques Clicquet, charpentier, pour avoir monté et démonté les lices de la communion; — à Joachim Cerizey, Pierre Gellouys, Jacques Gosset, Thomas Robillard, maîtres maçons; — à Noël Hubert, horloger, qui avait raccoûtré l'horloge et fait sonner un timbre dans l'église. » — Compte vérifié et signé le 14 avril 1621.

G. 6923. (Registre). — In-folio, 94 feuillets, papier.

1621-1622. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1621, rendu par François Le Mercier, Trésorier. — Inhumations d'Etienne Le Roux, maître des *Trois Suisses*, avec coffre et sonnerie, 8 livres 5 sous; — de madame Montallen; — de mademoiselle du Saussoy. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur; — à Jean Fiquet, menuisier, « pour avoir refait l'encastillement de l'autel de l'aître, qui avait été rompu par gens malicieux et pour avoir fait des croix de bois à mettre sur les troncs; » — pour avoir fait 2 portes neuves au grand cimetière; — à Pascal Louis, orfèvre, — à Etienne Pinchon, maître vitrier, pour avoir réparé les vitres de l'église; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Noël Hubert, horloger; — à Pierre Langlois, graveur, pour vendue d'un fer à faire pain à chanter, pour la dite église. — Compte vérifié et signé le 9 septembre 1622.

G. 6924. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1622-1623. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1622, rendu par Simon Le Maistre, Trésorier. — Inhumation de Marie Pinchemont, femme de Nicolas Le Sueur. — Legs de la mère de la mère de Nicolas Ouin, avocat. — « Paiements à Pierre et Michel Du Vivier, menuisiers, pour une chaire de prédicateur, 390 livres; — à Nicolas Petit, peintre sculpteur, pour avoir blanchi et peint en huile toute la chapelle Notre-Dame et mis en bré d'or les litanies de la Vierge et doré l'image sainte Anne, 63 livres ; — à Guillaume Barré, maître sculpteur, pour avoir fait toute la sculpture et enrichissement du tableau de la chapelle Notre-Dame, 404 livres, et 100 livres pour une châsse de boys doré pour mectre les relicques et ossements des martirs qui ont esté données à M[r] de Saint-Maclou, le tout suivant le marché du 28 décembre, et quittance du 26[e] d'aoust, 504 livres ; — à Christofle De la Haye, maître peintre, pour avoir faict le tableau des Trois Nativitez apposé en la dite chappelle de la Vierge, 135 livres ; — à Pierre Le Marchand, pour un calice d'argent vermeil doré et cizelé, poisant 3 marcs 2 onces et demye, 136 livres ; — à André Marc, pour 12 cristaux servant à la châsse où sont les reliques, 18 livres ; — à Robert Tinel, vitrier, pour avoir desmonté, nectoyé, relavé et reffaict toutes les vitres de la chappelle Notre-Dame, 24 livres ; — à Joachim Cerizey, maître maçon. » — Compte vérifié et signé le 21 septembre 1623.

G. 6925 (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1623-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Nicolas Féron, conseiller secrétaire du Roi et audiencier en la chancellerie de Normandie. — Inhumation de l'enfant de M. Chalon. — Paiements à Noël De Lédecourt, maître brodeur ; — à Pierre Du Vivier, maître menuisier, par avance sur le marché à lui fait de la clôture du chœur et *pipitre* Saint-Maclou, 300 livres ; — au même, 300 et 450 livres, 980 livres ; — à Le Marchand, orfèvre ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Romain De Beauvais, libraire, pour un supplément noté, 40 sous. — Compte vérifié et signé le 19 février 1626.

G. 6926. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1621-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1624, rendu par Thomas Lucas, Trésorier. — « Le mardi de la sepmaine sainte, 2 avril, cœuilly aux bassins, le vin desduict, 25 sous 2 deniers. — Le jeudi absollu, cœuilly aux bassins, le vin desduit, 10 livres 2 sous. — Le samedi, veille de Pasques, cœuilly aux reliques, le vin des communiants rabattu, 13 livres 13 sous 6 deniers. — Le jour de Pasques, 7e d'avril, cœuilly aux bassins, le vin rabattu, 60 livres. — Le lundi de Pasques, cœuilly 4 livres. — Inhumation de Nicolas Loiselet sans coffre ny sonnerie ; semonce faicte par M. Le Febvre, 67 sous 6 deniers ; — de l'enfant de M. Chalon, avec coffre ; semonce faicte par M. Gosse, 60 sous. — Paiements à Pierre Mallet, organiste, 100 livres de gages ; — au maître des enfants de chœur, pour avoir chanté la musique aux 2 fêtes de Saint-Maclou, 60 sous ; — à Juppin et Abraham Le Boucher, fondeurs ; — « à Michel Lourdel, pour avoir fourni l'or et autres estophes de 5 ymages estans dans le chœur, 105 livres ; — à Jehan Bury, peintre, pour la peinture de 12 croix, 60 sous ; — à Robert Tinel, vitrier, Hélie Respet, vitriers ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Romain De Beauvais, libraire, pour 6 messes et un *Te Deum* de musique, 4 livres 17 sous ; — pour missels en taille-douce dorez avec un sentier de soie, 23 livres 10 sous ; — à Jacques De la Ville, libraire, pour reliure de 2 livres de musique, 45 sous. » — Compte vérifié et signé le 25 juin 1626.

G. 6927. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1625-1626. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1625, rendu par maître Pierre Le Vacher, sieur de Grave, receveur héréditai au grenier et magasin à sel de Neufchâtel, Trésorier. — Paiements à Pierre Mallet, organiste ; — à Noël De Lédecourt, maître brodeur ; — à Pierre Du Vivier, à déduire sur le marché du pupitre, 100 livres ; — à Michel Lourdel, sculpteur, pour le marché à lui fait de faire et construire de bon bois de chêne une figure de Notre Seigneur, de hauteur de 6 pieds sur le pupitre, 120 livres ; — à Mathieu Louis, orfèvre ; — à Joachim Cerizey, maître maçon. – Compte vérifié et signé le 5 juillet 1626.

G. 6928. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1628-1629. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1628, rendu par Nicolas Le Carpentier, Trésorier. — Inhumation de madame Du Perroy ; — de la fille de M. Dufour, avec coffre ; — de M. De la Tour, drapier, sans coffre. — Mentions des chapelles Saint-Nicolas, Sainte-Barbe, Saint-Louis, Notre-Dame. — Paiements pour les messes de 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 8 heures et demie, 9 heures, 10 heures, 11 heures. — Paiements à Jaques Ferrant, maître de la musique ; — à Pierre Mallet, organiste ; — à Turpin et Cerizey, pour avoir houssé l'église pour la fête de Pâques ; — pour fleurs et touffeaux le jour du Saint-Sacrement ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Robert Picquenot, menuisier, pour avoir fourni une douzaine de petites croix de bois, 4 livres ; — à Pierre Du Vivier, autre menuisier ; — à à Isaac Le Boucher, dinand, pour la refaçon de 3 chandeliers ; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir fourni 2 chandeliers de cuivre, pesant 15 livres, à raison de 22 sous 6 deniers la livre, 17 livres 6 sous ; — à Jacques Touzé, peintre, pour avoir peint les dites croix, 60 sous ; — à Jean Desnoes, orfèvre, pour une navette d'argent, 17 livres 2 sous ; — à Roger Bezoche, vitrier ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Louis Du Castel, libraire, pour reliure ; — à Martin Huaut, éventeur, pour avoir éventé une chambre près du presbytère. — Compte vérifié et signé le 8 juillet 1629.

G. 6929. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1629-1630. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1629, rendu par Charles Moizant, Trésorier. — Inhumation de Jacques Loisel, parfumeur du Roi, avec coffre et sonnerie, 6 livres 15 sous ; — de Georges Rodrigue. — Sonnerie des obsèques du fils de M. Faveril, conseiller en la Cour, 10 livres ; — inhumation de la femme de M. Theroulde, chirurgien. — Paiements à Philippe Josse, vicaire perpétuel de Notre-Dame la Ronde ; — à Noël De Lédecourt, brodeur, pour avoir refait un contre-autel de damas violet, un contre-autel de camelot vert, un chasuble de satin bleu figuré ; — à Pierre Du Vivier, Jean Lernault, Guillaume Moysant, menuisiers ; — à Abraham et Isaac Le Boucher, dinands ; — à Nicolas Chrestien, orfèvre à Paris ; — à Robert Bezoche, vitrier ; — à Joachim Cerizey et Michel Daoust, maçons ; — ce der-

nier fit un plan et devis pour la réédification du grand portail. — Quête pour la construction d'un presbytère. — Compte vérifié et signé le 4 août 1630.

G. 6930. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1630-1631. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1630, rendu par Charles Des Arpens, Trésorier. — Paiements à Noël Jouvenet, maître peintre sculpteur, pour avoir doré plusieurs pièces d'une châsse, 30 sous ; — à Nicolas Divory, maître orfèvre ; — à Roger Bezoche, vitrier ; — « à Samuel et Timothée Fourgon frères, pour leur salaire d'avoir été employés à dire ce qui leur sembloit de la réfection du portail de l'église, 6 livres ; — à Michel Daoust et Jehan Cappelle, entrepreneurs de l'ouvrage de massonnerie nécessaire à faire au grand portail, 1,200 livres, somme contenue en leur marché daté du 28 juin 1631 ; — à Jacques De Beauvais, libraire, pour 12 processionnaires réformés à l'usage de Rouen, 37 livres. » — Compte vérifié et signé le 12 juin 1631.

G. 6931. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1626-1627. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1626, rendu par Marin L'Hermite, Trésorier. — Inhumation, le 14 octobre 1626, de messire François Le Febvre, curé de Saint-Maclou. — Mentions de banc à hommes ; — de la chapelle du crucifix ; — de la chapelle du prédicateur. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Charles de Montmainier, serrurier ; — « à Abraham Le Boucher, dinand, pour avoir changé 4 douzaines d'anneaux de cuivre servant aux rideaux du chœur ; — à Robert Repel, vitrier ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Louis Oursel, libraire, pour avoir relié ung mysaut, 27 sous ; — aux sieurs Pitreson et Diry, flamans, pour le chandelier du chœur, 133 livres ; — aux experts, lors de la visitation du pipitre, 6 livres ; — aux gardes de métier de menuisier, pour avoir veu et visité le dit pepitre et en avoir faict leur rapport, 6 livres. » — Compte vérifié et signé le 22 août 1627.

G. 6932. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1627-1628. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1627, rendu par Pierre Martel, Trésorier. — Mention d'un banc au pilier des saintes huiles. — Paiements à Jacques Ferrant, maître de la musique, 4 livres 6 sous ; — à Pierre Mallet, organiste, 100 livres ; — aux prêtres pour *le salve* de 5 heures, pour *le salve* du samedi d'après vêpres, pour les messes du nom de Jhésus, les premiers vendredis du mois, pour les messes des Cinq Plaies, pour *l'Ave verum* de chacune bonne fête, pour *l'Ave verum* de chacun terme fondé par M. Sequart, pour la musique des 2 fêtes saint Maclou, pour port du poisle devant les octaves du Saint-Sacrement, pour les processions des 5 fêtes de la Vierge, pour *le salve* du jour de la Pentecôte après celui de l'ordinaire, pour les 4 fondations du *Corpus Domini*, de M. Pierre Sequart. » — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Pierre Aumont, tapissier, pour avoir accommodé la chaire du prédicateur, 9 livres ; — à Sanson Le François, menuisier, pour avoir fait la moulure d'un chandelier, 100 sous ; — à Pierre Le François, autre menuisier, et à Pierre Regnault, pour avoir fait les portes de bois de l'aître, 104 livres ; — à Martin Le Sourd, tourneur, pour avoir tourné les piliers ; — à Pierre et Michel Du Vivier, autres menuisiers, pour le reste du marché du pupitre, 30 livres ; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir fait 2 chandeliers neufs dans le chœur, 72 livres ; — à Abraham Le Boucher, dinand, pour avoir *curé* et nettoyé la dinanderie de l'église, 7 livres 10 sous ; — à Pasquet Buquet, peintre, pour avoir peint la clôture de l'aître, 12 livres ; — à Jehan Des Noes, orfèvre ; — à Nicolas Chrétien, autre orfèvre, pour une lampe d'argent, 230 livres 10 sous ; — à Thomas Nicole, charpentier, pour avoir monté les lices au jour de Pasques ; — à Joachim Cerizey et Thomas Le Moyne, pour avoir fait la grande porte de pierre de l'aître, 114 livres ; — à Louis Oursel, libraire, pour avoir mis un *couvertcur* en un livre de l'église, 60 sous. — Curé, Sébastien De Caux. — Compte vérifié et signé le 6 août 1628.

G. 6933 (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1631-1632. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1631, rendu par Jean Valtier, banquier en cour de Rome. — Grosse sonnerie pour l'inhumation de mademoiselle Heuricque, portée aux Cordeliers. — Inhumation de mademoiselle de Berville aux Minimes. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Alphonse Fillastre, tapissier, pour une pièce de tapisserie peinte devant la porte du revestiaire, 11 livres 5 sous ; — à Pierre Du Vivier, menuisier ; — à Charles de Montmainier, serrurier ; — à Abraham et

Isaac Le Boucher, fondeurs ; — à Nicolas Divory, orfèvre ; — à Abraham Le Vieil et Roger Bezoche, vitriers ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Louis Ducastel, libraire, pour avoir raccommodé des livres, 39 livres ; — à Toussaint Le Tondeur, prêtre, pour avoir noté et récrit 2 antiphoniers, 12 livres ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 9 mai 1632.

G. 6934. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1632-1633. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1632, rendu par Nicolas Meillibusc. — Inhumation de Mlle Bigot, à Saint-Laurent. — Paiements à Philippe Ruelle, clerc, maître de la musique, 60 livres ; — à Pierre Mallet, organiste, 100 livres ; — à Guillaume Lheureux, menuisier, pour une douzaine et demie de petites croix de bois, 12 livres 7 sous ; — à Jean Bredonsel, autre menuisier ; — à Abraham et Isaac Le Boucher, fondeurs ; — à Pierre Rouillard, peintre ; — à Jacques Tourny, orfèvre ; — à Thomas Nicolle, charpentier ; — à Vallentin et Romain De Beauvais et Louis du Castel, libraires, pour livres et reliures ; — à Adrien Du Montier, panetier, pour avoir refait le panier servant à housser l'église. — Compte vérifié et signé le 9 mai 1633.

G. 6935. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1634-1635. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1634, rendu par Michel Rasset, Trésorier. — Inhumations de M. de Tocqueville, maître des Comptes, 16 livres ; — de Mme de Flavigny, avec coffre et sonnerie, 6 livres 15 sous ; — de M. Lavache, *idem ;* — de l'enfant de l'enquêteur Ferey, 60 sous ; — de Mlle Dambray, grosse sonnerie, 16 livres. — Paiements à Antoine Denis, maître des enfants de chœur ; — à frère Simplicien Deschamps, procureur au couvent des Augustins, pour une douzaine de torches ; — à Joachim Cerizey, maître maçon ; — à Vautier, libraire, pour 3 missels, conformément au concile, 8 livres 14 sous ; — au mercier, pour 3 petits *sentiers* à mettre aux dits missels, 3 sous ; — aux compagnons de M. Féron, imprimeur, pour 6 manuels donnés à l'église, 30 sous ; — à Raphaël Malassis, pour la reliure des dits missels, 66 sous ; — à Nicolas Ango, pour reliure d'un livre de l'église, 70 sous ; — à Jehan Congnefort, horloger. — Compte vérifié et signé le 9 novembre 1635.

G. 6936. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1635-1636. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1635, rendu par noble homme Roger Le Valloys, conseiller du Roi et receveur des restes de la Chambre des Comptes de Normandie, Trésorier. — Inhumations de François Le Coq, grosse sonnerie et benîtier d'argent, 18 livres ; — de M. Le Cerf, avocat ; — de la femme de Jean Vivien, dans l'église, avec coffre, sonnerie de tintets et argenterie, 8 livres 15 sous. — Paiements au frère Simplicien Deschamps, pour torches ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas Divory et Nicolas Le Febvre, orfèvres ; — à Roger Bezoche, vitrier ; — à Joachim Cerizey, maçon. — Compte vérifié et signé le 1er juin 1636.

G. 6937. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1636, rendu par Lazare Le Conte, Trésorier. — 12 janvier, grosse sonnerie et argenterie lors de l'inhumation de la femme de M. Chalon, enterrée à Saint-Ouen, 12 livres. — Inhumation, le 9 février, de Nicolas Loyselet, dans l'église, avec coffre et sonnerie de tintets, 6 livres 15 sous. — Le 25 septembre, pour la sonnerie, vaisselle d'argent pour l'inhumation de M. Favery aux Augustins, 12 livres 10 sous. — Paiements aux Augustins, pour torches ; — à Noël De Lédecourt, brodeur ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas Divory, orfèvre ; — à Robert Tinel et Roger Bezoche, vitriers ; — à Joachim Cerizey, Pierre Tourmente, Michel Daoust, maçons ; — à Pierre Du Vivier, maître menuisier, pour avoir fait la menuiserie de la sacristie, 340 livres ; — à Pierre Rouillard, pour l'avoir peinte, 12 livres ; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 22 novembre 1637.

G. 6938. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1637, rendu par noble homme Adrien Soyer, sieur d'Intraville, Trésorier. — *Cœultes* des bassins ; — des pains bénits ; — des filles aux jours de saint Benoît, saint Maclou et messe de minuit ; — des reliques. — Produit des inhumations indiqué en blanc. — Paiements à Thomas Bridou, vitrier ; — à Nicolas Touzé, fondeur ; — à Nicolas

Divory et Jacques Guerente, orfèvres; — à Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 14 avril 1638.

G. 6939. (Registre.) — In-folio, 61 feuillets, papier.

1638-1639. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1638, rendu par Jacques Philippe, Trésorier. — Paiements à Robert Duchesne, chapelain de la commune, musicien; — à Antoine Denis, maître des enfants de chœur; — à Pierre Mallet, organiste; — à Noël De Lédecourt, brodeur; à Henri Marquis et Noël Dyvetot, maçons; — à Nicolas Divory et Jacques Guerente, orfèvres; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — Compte vérifié et signé le 3 mai 1639.

G. 6940. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1639-1640. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1639, rendu par Jehan Dufour, garde pour le Roi, en la Monnaie, au dit lieu, Trésorier. — Echoppes occupées par Pierre Le Clerc, sergent; — André Herpin, émouleur; — Jacques Le Sueur, talonnier; — Jehan Fossé, fourbisseur; — Jehan Désert; — Jeanne Lallemant, veuve du libraire Jean Ancelle; — Marin Fontenay, boursier, etc. — Prêt fait à la confrérie du Saint-Sacrement pour faire faire un drap de corps. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur; — à Michel Daoust, maçon; — à Pierre Dumoustier et Pierre Cousture, charpentiers; — à Jacques Le Febvre, marchand d'argent; — à Jacques Charles, menuisier; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Nicolas Touzé, fondeur; — à Jacques Guerente, orfèvre; — à Guillaume Lesselié, facteur d'orgues, 470 livres pour le positif des orgues; — à maître Nicolas Roussel, organiste de Saint-Ouen, et à frère Ezaye Le Prevost, religieux, organiste des Cordeliers, pour visite des dites orgues; — à Jeanne Lallemant et Romain De Beauvais, libraires; missel doré et entaillé, 11 livres. — Compte vérifié et signé le 18 avril 1640.

G. 6941. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1640-1641. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1641, rendu par Jehan-Baptiste Dumarestz, conseiller du Roy, contrôleur Elu en l'Election du Pont-de-l'Arche, Trésorier. — Inventaire des meubles, lettres et écritures du Trésor, commencé par maître Pierre Pigeon, praticien, achevé en l'année présente. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur; — à Joachim Cerizey, maître maçon; — à Pierre Du Moustier, charpentier; — à Jehan Duval, couvreur, et Pierre Harache, plombier, qui visitèrent le clocher de l'église; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Nicolas Touzé, fondeur, pour avoir nettoyé et poli toute la cuivrerie de l'église; — à M. De la Mare, orfèvre; — aux libraires Romain De Beauvais, Romain Malherbe (14 livres de messes de musique); — à Jeanne Lallemant, veuve de Jehan Ancelle. — Compte vérifié et signé le 5 septembre 1641.

G. 6942. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1641. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1641, rendu par Guillaume Dufour, marchand drapier, Trésorier. — Paiements à Noël De Lédecourt, brodeur; — à Noël Dyvetot, maître maçon; — à Pierre Cousture, maître charpentier, « pour avoir monté et démonté les lisses à servir à la communion à la feste de Pasques, 60 sous; — à Pierre Harache, plommier, pour ouvrage au clocher, avoir démonté le coq, au-dessus de la croix, pour le faire redorer; » — à Pierre Busquet, peintre, pour l'avoir peint et doré; — à Nicolas Touzé, fondeur; — à Nicolas Guerente, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 3 juin 1642; approuvé par l'archidiacre d'Aguillenguy.

G. 6943. (Registre.) — In-folio, 97 feuillets, papier.

1642-1643. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1642, rendu par Jacques Briffault, marchand drapier, Trésorier. — Paiements à maître Antoine Denys, maître des enfants de chœur; — à Nicolas Brizou, chapelain, joueur de cornet à bouquin; — à Pierre Mallet, organiste; — à David Thorelet, horloger, pour avoir visité et réparé l'horloge, 20 livres; — à Pierre Deshayes, maître serrurier, pour avoir refait l'horloge; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Nicolas Touzé, fondeur; — à Guillaume Guerente, orfèvre; — à Ancelot Merieult, parcheminier. — Compte vérifié et signé, le 16 mai 1643, par MM. Charles Dufour, curé, Dambray, Despommiers, Soyer, etc.

G. 6944. (Registre.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1644-1646. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1644, rendu par Monsieur maître Henry Dambray, écuyer, sieur de Mon-

tigny, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, Trésorier. — Le comptable fait recette de 274 pots 1 chopine de vin vermeil, à quoi reviennent 3 demions de vin par chacun jour de l'année, de rente foncière deue à la dite église, et que l'on doit apporter en icelle, à l'heure de 6 heures du matin, pour célébrer les messes d'icelle église, suivant les lettres de la fieffe faite, à Robert Hersent, de la maison et tènement de la *Coupe*, rue de l'Archevêché, en 1477. — Paiements aux Augustins pour torches de cire; — à Jacques Malortie, maître maçon; — à Nicolas Touzé, fondeur; — à Guillaume Guerente, orfèvre. — Compte vérifié le 9 janvier 1646.

G. 6945. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1645-1647. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1645, rendu par Charles Le Ber, marchand drapier, Trésorier. — Paiements aux Augustins pour torches; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Denis Mouette, fondeur, pour avoir fait une virolle au serpent servant à la musique; — à Guillaume Guerente, orfèvre; — à Charles Ancelle et David du Petit-Val, libraires. — Compte vérifié et signé le 21 février 1647.

G. 6946. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1646-1648. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1646, rendu par Michel Cavelier, marchand, Trésorier. — Paiements à Charles Dupuis et Noël De Lédecourt, brodeurs; — à Etienne Rozier, maître maçon; — à Toussaint Poisson, maître charpentier; — à Florent Lheureux, maître sculpteur, pour la croix avec crucifix; — à Nicolas Touzé, fondeur; — à Jehan Du Gard, pour avoir refait un serpent; — à Pierre Deshayes, horloger. — Compte vérifié et signé le 23 janvier 1648.

G. 6947. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1648-1649. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1648, rendu par François De Lobel, marchand, Trésorier. — Paiements aux chapelains Jehan Le Bienvenu, Jacques De Bourrey, Remy Bauche, Nicolas Brizou, Richard Herche, Robert Du Chesne, Jehan Bardin, Jehan Preudhomme, Jacques Ango, Pierre Le Roux, Michel Lernault, Hubert Douillon, Jean Tiger, Antoine Denis, maître des enfants de chœur, Jean Le Boucher, sous-sacriste; — à Pierre Mallet, organiste; — aux Augustins et aux Carmes, pour torches; — à Michel Daoust et Louis Heuzé, maîtres maçons; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Abraham et Isaac Le Boucher, fondeurs; — à Guillaume Guerente, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 9 septembre 1649

G. 6948. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1649-1650. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1649, rendu par François De la Tour, marchand, Trésorier. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste de cette paroisse et aux enfants de défunt maître Pierre Mallet, en son vivant, organiste; — à Noël De Lédecourt et Charles Dupuis, brodeurs; — à Jehan Cavelier, mercier grossier, pour vente de toile de coton et brocart pour les chapes, 93 livres 9 sous; — à Robert Brumare, maître tapissier; — à Pierre Frontel, marchand de dentelles; — à Louis Heuzé et Henri Gosset, maîtres maçons; — à Fleurent Lheureux, maître menuisier, pour avoir fait le dessus des bancs du chœur; — à Robert De Montmainier, serrurier; — à Pierre Abraham, peintre sculpteur, pour avoir employé 3 jours à raccommoder quantité d'images, 110 sous; — à Nicolas Tubeuf et Jacques Le Boucher, fondeurs dinands; — à Jeanne Cabot, veuve de Raphaël Malassis, et à Jacques Ruault, David du Petit-Val, libraires, pour vente de livres et reliures. — Construction de bâtiments neufs dans le grand cimetière par Henri Gosset, 1,730 livres. — Compte vérifié et signé le 15 décembre 1650.

G. 6949. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1650-1652. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1650, rendu par Pierre Buziquet, marchand, Trésorier. — Bancs accordés en la chapelle Sainte-Clotilde à M. Valtier, banquier en Cour de Rouen; — entre la chapelle Saint-Simon, Saint-Jude et celle de Saint-Léonard, à M. de Thiboutot. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste, et aux enfants de son prédécesseur Pierre Mallet; — à Jehan Placenault, brodeur chasublier; — à Henri Gosset et Louis Heuzé, maîtres maçons; — à Thomas Bridou, maître vitrier; — à Jacques Le Boucher, maître fondeur; — à Nicolas Mouton, parcheminier; 20 cahiers de vélin pour faire un chartrier, 25 livres. — Continuation des travaux des bâtiments du grand cimetière. — Compte vérifié et signé le 9 janvier 1652.

G. 6950. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets, papier.

1651-1652. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1651, rendu par Toussaint Vaudichon, marchand, Trésorier. — Paiements à maître Charles Dufour, prêtre, écuyer, conseiller et aumônier du Roi, docteur en droit canon et curé de Saint-Maclou ; — à Pierre Le Mareschal, organiste, et aux enfants de son prédécesseur Mallet, par charité, en attendant qu'ils fussent en âge ; — à M. Quentin, avocat ; — à Pierre Placenault, brodeur ; — à Pierre De Caux, mercier *clincaillier* ; — à Michel Daoust et Nicolas Hédou, maîtres maçons ; — à Florent Lheureux, maître menuisier, pour avoir fait 4 croix de bois de poirier à servir à porter aux malades ; — à Claude Lamiral, pour avoir fait un bâton de bois marbré à mettre à la croix pour la porter ; — à Jehan Gaillard, maître peintre-sculpteur, pour avoir peint les dites croix à servir aux malades lors de l'extrême-onction et sur chacune d'icelles peint un crucifix ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, fondeur ; — à Etienne Poulain et Guillaume Gueroult, orfèvres ; — à David du Petit-Val, maître libraire imprimeur, pour 3 antiphoniers, 2 manuels avec des crochets et des housses, 39 livres 10 sous ; — à Nicolas Magnan, libraire, pour 6 canons à servir à dire les messes, 40 sous ; — à Denis Baniguot, maître du métier de cartier, pour avoir mis des cartes aux canons neufs de l'église, 3 cartes de préparation à la messe et les avoir renforcez, et 12 cartes à relever les femmes, 31 sous. — Travaux au grand cimetière, par Henri Gosset, maçon ;— Claude Lhernault, charpentier ;—Jehan Ficquet, menuisier, etc., 907 livres. — Compte vérifié et signé le 12 décembre 1652.

G. 6951. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1653-1654. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1653, rendu par Martin Belard, marchand, Trésorier. — Paiements à Pierre Placenault, brodeur chasublier ; — à Michel Daoust, maître maçon, pour avoir raccommodé la contretable d'autel qui était tombée ; — à Jehan Cousture, charpentier, pour avoir raccommodé les lisses servant à la communion, aux fêtes de Pâques ; — à Robert De Montmainier et Nicolas Maillard, serruriers ; — à Michel Michel, maître peintre, pour avoir peint et doré 2 grandes cartes à mettre aux portes de l'église durant les stations du grand jubilé ; — à Raulin Bunel, autre maître peintre, pour avoir rebruni et redoré le pied de l'image de saint Maclou ; — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, maître fondeur ; — à Guillaume Guerente et Jehan Desnos, orfèvres ; — à Guillaume Lamy, libraire, pour avoir relié, recollé et recouvert 3 grands livres de musique ; — missels achetés à Paris. — Compte vérifié et signé le 10 janvier 1655.

G. 6952. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1654-1655. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1654, rendu par maître Jehan Le Roux, procureur en la Chambre des Comptes, Trésorier. — Paiements aux chapelains Pierre Blacquetot, Roussignol, Pierre Colombel, Remy Bauche, Nicolas Brizou, Richard Herche, Jehan Preudhomme, Jehan Bardin, Alexandre Labbé, Pierre Des Jardins, Michel Lambert, Hubert Douillon, François Robin, Jehan Tiger, Thomas Arthur, Hesbert, Aubé, Regnier, Antoine Denis, Antoine Le Diacre ; — à Pierre Le Mareschal, organiste ; — à Pierre Placenault, brodeur chasublier ; — « à Jacques Bosquet, tapissier contrepointier, pour avoir couvert de toile verte et picqué 3 portes de nattes mises aux portes de l'église ; — à Michel Daoust et Henry Gosset, maîtres maçons ; — à Toussaint Poisson et Jehan Cousture, maîtres charpentiers ; — à Nicolas Chéron, maître menuisier, pour avoir fait un brisement de bois de chêne avec un fond de bois de sap dans l'église devant la porte d'icelle, du côté de la rue Martainville ; — à Jacques Busquet, maître peintre, pour avoir repeint et raccommodé la boîte servant à l'exposition du pigeon à la feste de la Pentecouste, remis des ailes aux 4 étages, au lieu des autres qui estoient briséez, 45 sous ; » — à Thomas Bridou, vitrier ; — à Isaac Le Boucher, maître fondeur ; — à Nicolas Tubeuf, maître dinand ; — à un tonnelier, pour 2 cuves fournies, aux veilles de Pâques et de Pentecôte, à mettre de l'eau bénite ; — à Romain Petit, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 23 février 1657. — Procès-verbal de visite de l'église par l'archidiacre R. Le Cornier, accompagné de Jean Nepveu, curé de Saint-Cande-le-Vieux : « Sur la plainte qui a esté faicte que la grandeur des bancs qui sont dans la nef empesche la liberté du service divin, occupant la place qui doibt estre conservée pour le passage des processions, stations et saluts solennels, et qui cause que le reste du peuple ne peust avoir place en la dicte église, avons ordonné, présence et du consentement tant des dits sieurs curé que Thésoriers, que les dits bancs seront

réduits et faicts tout de nouveau en la forme et manière qui sera jugée la plus commode, tant par les dits sieurs curé que Thésoriers, et afin que les murmures des intéressés cessent, avons enjoinct que lecture en sera faicte dimanche prochain aux prosnes des messes parroissiales; et, sur ce qui nous a esté remonstré qu'à cause de la petite estendue de l'église, il n'y a aucuns confessionnaux, estant indécent d'entendre les confessions en la manière quelles s'entendent, avons ordonné qu'il sera faict assemblée des Thésoriers, pour pourvoir d'un lieu commode, et que pour cet effect l'on a proposé la place du petit cymetière, tant pour y faire les confessions que communions, que la dite proposition sera exposée au prosne de la messe paroissiale au peuple, à ce que ceux qui pourront ou voudront contribuer à la construction et décoration du dit lieu de leurs charités et osmones les puissent mettre ès mains de M. le curé ou Thésorier en charge. — A l'avenir, il y aura 2 cierges ardants, au lieu dû, aux messes de fondations; les Trésoriers pourront diminuer le luminaire de la ceinture de l'église. — On s'occupera de la réduction des fondations. — On en fera un nouveau tableau qui sera placé dans la sacristie ou autre lieu commode. On y indiquera les heures des messes des confréries. — Le Trésorier en charge fournira des processionnaires et autres livres nécessaires pour le service de l'église. »

G. 6953. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1655-1658. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1655, rendu par Antoine Le Carpentier, conseiller et procureur du Roi aux traites foraines de Normandie, Election et grenier à sel de Rouen, Trésorier. — Paiements à Pierre Placenault, brodeur; — à Valentin Sainct, maître tapissier à Rouen; — aux Cordeliers et aux Augustins de Rouen, pour torches; — à David Lorin, menuisier; — à un *bénelier* pour avoir porté au heurt les ordures du grand et du petit aître; — à Nicolas Morriot, peintre, pour avoir reblanchi les parois des galeries du grand cimetière; — à Thomas Bridou, maître vitrier; — à Jacques De la Tour, maître fondeur doreur, pour 14 bossettes mises aux gros livres de l'église; — à Romain Petit, orfèvre; — à Anne Austin, autre orfèvre; — à Pierre Deshayes, horloger; — à Guillaume Jehan, maître parcheminier relieur, pour avoir relié et recouvert plusieurs grands livres servant au chœur, 36 livres. — Dépense extraordinaire concernant la décoration de la chapelle Saint-Michel, construite dans le grand cimetière; Michel Daoust, maçon; autel fait par le menuisier David Morin; total, 1,609 livres 7 sous. — Compte vérifié et signé le 7 juillet 1658.

G. 6954. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1656-1657. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1657, rendu par Guillaume Le Gendre, marchand, Trésorier. — Paiements à Jehan Bardin, Richard Herche, Antoine Denis, Nicolas Brizou, Théodoric Belart, Jean Preudhomme, Remy Bauche, Alexandre Labbé, Antoine Le Diacre, Pierre Colombel, tous prêtres et chapelains musiciens; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Pierre Placenault, brodeur; — aux Cordeliers, aux Carmes, aux Augustins, pour torches; — à Pierre Daoust, maître maçon; — à Thomas Bridou, vitrier; — à Jehan Desnos, orfèvre; — à Anne Austin, autre orfèvre; — à Pierre Deshayes, horloger. — Compte non signé.

G. 6955. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1656-1659. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1656, rendu par Philippe Chefdeville, Trésorier. — Paiements à Nicolas Brizou, chapelain de la commune, maître des enfants de chœur; — au même, pour avoir joué du cornet à bouquin; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Christophe Lagenet, orfèvre; — aux Carmes, pour torches; — à Louis Costé, libraire, pour 2 missels, 32 livres; — à Jean Denis, autre libraire, pour reliures. — Compte vérifié et signé le 21 avril 1659.

G. 6956. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1658-1681. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1658, rendu par Jehan Surlemont, Trésorier. — Paiements à Nicolas Davranches, marchand bahurtier, pour un bahurt à mettre les ornements de l'église, 60 sous; — à Guillaume De Sailly, pour avoir repavé l'église et refait les degrés du grand portail, 421 livres; — à Lallemant, libraire; — à Bourdon, avocat au bailliage. — Compte vérifié et signé, au revestiaire de l'église, lieu accoutumé, le 2 août 1661.

G. 6957. (Registre.) — In-folio, 101 feuillets, papier.

1659-1661. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1659, rendu par Nico-

las Cabeuil, marchand, Trésorier. — « D'Etienne Moisant, fils et héritier de François Moisant, bourgeois de Dieppe, au droit de Noël Dufour, 60 sous pour une maison appartenant au dit Moisant, rue Malpalu, où demeure Guillaume Larible, drapier. — De maîtres Marin Le Febvre, Guillaume Guyot, sieur de la Houssaye, avocat en la cour, et Charles Avelyne, notaire en la cour des Aydes, tous héritiers de défunte damoiselle Marguerite De Crétot, veuve de défunt maître Le Vacher, sieur de Graves, receveur général héréditai au grenier à sel de Neufchâtel, 80 livres. — De Nicolas Godescar, écuyer, ancien conseiller échevin, pour une maison sise au pont de Robec, 6 livres. — De Thomas Tumpson (*sic*), écuyer, sieur du Manoir, capitaine et 1er exempt des gardes du corps du Roi, fils et héritier de Marie Blacqueborne, veuve de Thomas Tumpson, pour la maison du *Lion d'Or*, paroisse Saint-Jean, 107 sous. — Maisons neuves dans le grand cimetière occupées par Jean Bardin, Nicolas Brizout, Marin Lamort, Jacques Le Febvre, Remy Bauche, Richard Herche, prêtres chapelains. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste, 120 livres. (Il n'est plus question des enfants de son prédécesseur Mallet); — à Guillaume Jores, Jean Le Boullenger, De Caux, libraires; — à Guillaume Jean, relieur; — à Adrien Forger, menuisier; — à Pierre Deshayes, serrurier; — à Jean Desnos et Romain Petit, orfèvres. — Compte vérifié et signé le 30 octobre 1661.

G. 6958. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1660-1662. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1660, rendu par Pierre De la Barre, marchand, Trésorier. — Paiements à Louis Dufour, écuyer, curé de la paroisse; 32 livres 10 sous, pour son salaire d'avoir célébré, par chacun jour, de Pâques à la Saint-Michel, à 8 heures, de la Saint-Michel à Pâques, à 9 heures, une haute messe à chant et note et fourni 2 cierges sur l'autel, suivant la fondation de Nicolas De la Chesnaie, Jean et Antoine Dufour par contrat devant les tabellions de Rouen le 9 février 1510 et accord fait en forme de transaction, entre maître Jean Le Sueur, ci-devant curé, et les Trésoriers le 9 septembre 1537, homologué au Parlement le 12 juillet 1538; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Sébastien De Caux, libraire; — aux Carmes, aux Augustins, aux Cordeliers, pour torches; — à Pierre Deshayes, serrurier à Rouen, pour l'entretien de l'horloge; — à Henri Gosset, maçon; — à Jean Cousture, maître charpentier, pour avoir démonté les lisses et carolles de l'église. — Compte vérifié et signé le 7 novembre 1662.

G. 6959. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1662-1664. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour 1662, rendu par Jacques Pottier, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations faites dans l'église, aux galeries du grand cimetière, sonnerie, draps de corps et argenterie, 593 livres 5 sous. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Louis Boudet, Sébastien De Caux, Louis Costé, libraires; — à Jean Le Pilleur, peintre; — à Pierre Placenault, brodeur; — à Chefdeville, mercier; — à Jean Cousture, charpentier; — à Thomas Bridou, vitrier. — Compte vérifié et signé le dimanche 13 janvier 1864.

G. 6960. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1664-1667. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1665, rendu par Guillaume Le Boullenger, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 335 livres 5 sous. — Paiements à M. Charles Tessier, directeur de la musique, 40 livres; total des deniers payés pour gages des musiciens, 506 livres 8 sous; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Placenault, brodeur; — à Pierre Le Marchand, orfèvre. — Compte vérifié et signé le 6 février 1667.

G. 6961. (Registre.) — In-folio, 64 feuillets, papier.

1666-1667. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1666, rendu par Jean Beaudoin, Trésorier. — « Recette des cœultes faites, fêtes et dimanches, des cœultes des pains bénits, des filles aux jours de Saint Benoît, de Saint Maclou et messe de minuit, cœultes pour l'entretien du linge; en tout 224 livres 14 sous 8 deniers. — Recette pour les inhumations, 539 livres. — Pour la permission donnée aux maîtres de la confrérie de Saint-Clair, d'avoir fait sonner le carillon, la veille et fête de Saint-Clair, 60 sous; — pour la permission donnée aux maîtres de confrérie de Saint-Michel, 60 sous; — n'a été sonné aucun carillon pour la confrérie de Saint-Simon, Saint-Jude, ni pour celle de Sainte-Marguerite. — Paiements à Geneviève Follet, pour le louage des cuves de l'eau bénite de Pâques et de la Pentecôte; — à la veuve de Jean Estiemble, pour un cable pour Ouynet, servant à balayer l'église; — à Le Boullenger, libraire, pour plusieurs cartes d'évangiles; — à Sébastien De Caux,

pour reliure; — à Placenault, brodeur; — à Nicolas et Jean Buret, fondeurs, pour avoir fondu la grosse cloche et les 2 petites; — pour 12 boîtes de confitures données aux parrains et marraines des dites cloches; — à Dupuis, mercier, pour avoir garni les dites boites; — à Jean-Baptiste Cousture, charpentier, pour avoir fait un beffroi neuf au clocher. » — Compte vérifié et signé le 28 décembre 1667.

G. 6962. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1667-1666. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1667, rendu par Abraham De Vaux, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 530 livres. — Paiements à M. Charles Tessier, directeur de la musique; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à M. Cottard, orfèvre; — à Mathieu Touzé, fondeur; — à Jean Le Pilleur, peintre, pour avoir peint les 2 stations du jubilé, 35 sous; — à Nicolas Sanson, faïencier à Rouen, pour 8 pots de faïence servant à mettre fleurs, 3 livres 10 sous; — à MM. Herouet et Bourdon, avocats; — pour la grosse et reliure du présent compte, 7 livres; — à Guillaume Sailly, maçon. — Compte vérifié et signé le 3 février 1669. — Compte soigneusement écrit.

G. 6963. (Registre.) — In-folio, 74 feuillets, papier.

1668. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1668, rendu par Antoine Machois, marchand, Trésorier. — Carrillon pour les confréries de Saint-Michel; — de Saint-Nicolas; — de Sainte-Marguerite; — de Sainte-Clotilde; — de Notre-Dame de Liesse. — Don de 50 livres par M. Le Couteux; — de 220 livres par M. Dufour; — de 275 livres par M. Le Marchand, conseiller au bailliage, pour être exempts de la charge de Trésorier. — Quêtes pour la contretable. — Mention du décès de M. Tessier, directeur de la musique. — Paiements à Jean Roulet, prêtre, musicien; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Cottart Miné et Jean James, orfèvres; — à M. Gaulde, grand archidiacre, pour la visite de l'église, 60 sous. — Compte vérifié et signé le 24 novembre 1669. — A la fin, instruction « pour servir d'ordre aux comptes que rendront les Trésoriers en charge. »

G. 6964 (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1671-1674. — Compte de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1671, rendu par Pierre Vaillant, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 531 livres 2 sous. — Vieille contretable vendue 200 livres à M. Gardin, curé de Berville. — Paiements à M. Houel, directeur de la musique; — à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Jean Renard, pour avoir écuré la dinanderie de l'église; — à Haren, orfèvre; — à Noël Poiret, Richard Lallemant, Sébastien De Caux, libraires; — à Henri Gosset, maçon, pour l'ouvrage de maçonnerie à la chapelle d'à coté de l'église, 1,100 livres; — à Jean Marc, charpentier, pour avoir monté les balustres de Pâques; — au même, pour la charpenterie du comble de la dite chapelle; — à Guillaume Lheureux et Jacques Thirouin, menuisiers; — à Mallandrin ou Malandrin, sculpteur, pour la dorure des balustres autour du chœur, 300 livres; — pour la visite qu'il a faite de la contretable, 3 livres; — à Jean Jouvenet, peintre, pour avoir livré la bannière de Saint-Maclou, 40 livres. — Compte vérifié et signé le dimanche 22 janvier 1673, approuvé par M. Gaulde, grand archidiacre, le 20 juin 1674. Signature de M. Gaulde.

G. 6965. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1672. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Jean Cabot, marchand, Trésorier. — Recette des inhumations, 428 livres. — Paiements à Pierre Le Mareschal, organiste; — à Jacques L'Herneault, maître vitrier; — à Louis Mollien, fondeur; — à Rocuchon, orfèvre; — à Jean Jorres, libraire, — à Pierre Placenault, chasublier; — à Gosset, maître maçon (augmentation à la chapelle neuve); — à Pierre Deshayes, serrurier, chargé de l'entretien de l'horloge.

G. 6966. (Registre.) — In-folio, 67 feuillets, papier.

1673. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Nicolas Vaultier, marchand, Trésorier de la dite paroisse. — Paiements à M. Houel, maître de la musique; 453 livres 12 sous à distribuer mensuellement aux musiciens; 3 livres pour la musique chantée aux jours de saint Maclou et saint Benoît; 30 livres pour les gages du dit Houel; — à Nicolas Le Maistre, maître gribannier, pour 2,000 de carreaux de Caen par lui livrés, 250 livres; — à Pierre Le Manissier, pour charriage des tombes portées dans la chapelle, 6 livres; — à Jacques Thirouin, menuisier; — à Pierre Deshayes, serrurier; — à Jacques L'Hernault, vitrier; — à

M. Rasse, Marie Santier et Adrienne Le Menu, pour dentelles.

G. 6967. (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1674. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, rendu par Pierre Auvray, marchand, Trésorier. – Paiements à Pierre Placevault, brodeur; — à David Lorrain, pour raccommodage du serpent; — aux libraires De la Place et Sébastien De Caux; — à Desnos, orfèvre. — Compte signé par Dubosc, déportuaire, le dimanche, issue de la grande messe, dernier février 1677.

G. 6968. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1675-1677. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1675, rendu par Jacques Nepveu, marchand, Trésorier. — Recette de rentes pour maisons, de François Marlet, chevalier, sieur de Fontaine, héritier de Françoise de Goupil, son aïeule, héritière d'Adrien de Croismare, sieur de Limésy, président en la Cour des Aides; — de Louis Robert, maître des Comptes, fils et héritier de Guillaume Robert, receveur-payeur des gages de MM. du Présidial de Rouen; — de sieur Housset, fils et héritier de Pierre Housset, écuyer, lieutenant en l'Election de Rouen, au droit de maître Gilles Vincent, Élu en la dite Election; — de Barbe Baudouin, fille et héritière de Louis Baudouin, 1er huissier en la Chambre des Comptes; — de Henri Dambray, conseiller au Parlement, fils et héritier de feu Monsr son père, aussi conseiller, héritier de Henri Dambray, représentant Guillaume Le Fieu, sieur de Méresville; — de M. Hébert, conseiller au Parlement, représentant Marguerite Hallé, veuve de Messire Richard Hébert. — Paiements, pour la grosse reliure du présent compte, 7 livres; — à Guillaume Sailly, maçon; — à Jean Marc et Pierre Le Prompt, charpentiers; — à Jacques Tirouyn et Nicolas Fabulet, menuisiers; — à Jacques Malherbe et Jean Buret, fondeurs, pour avoir refondu la grosse cloche, 233 livres. « Nota. La dite cloche a poisé, après avoir esté fondue, 1,643 livres; elle fust faite le 13e de novembre 1675, bénite par noble et discrepte personne Me Louis Dufour, presbtre, curé d'icelle parroisse, le 19e dudit mois de novembre, et nommée Genneviefve-Elisabeth par Mr Dufour, Thésaurier de ladite parroisse, et la damoiselle Le Couteulx, veuve.—Payé à Jacques Bugault, estainmier, pour le fin estain livré pour metre avec le mestail de ladite cloche, 13 livres 14 sous; — au sieur Belard, confiseur, pour les bouettes de confitures envoyées lors de la bénédiction de ladite cloche aux dits sieurs le curé Dufour et la damoiselle Le Couteulx, 11 livres 19 sous 6 deniers; »—aux sieurs Wissant Wanhemomen et François Le Coultre, la somme de 131 livres pour le cuir doré mis à la contretable du grand-autel; — au sieur Monlandrin, sculpteur, la somme de 400 livres, pour la contretable d'autel de la chapelle neuve.—« Pour le papier timbré qu'il a convenu pour mettre le présent compte au net, suivants les marques et taux, 41 sous. » — Compte signé le dimanche 19 décembre 1677. — C'est le premier registre de la Fabrique qui soit écrit sur papier timbré.

G. 6969. (Registre.) — In-folio, 82 feuillets, papier.

1675-1678. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1675, rendu par Nicolas Seney, marchand, Trésorier. — Recettes de rentes pour maisons, d'Etienne Moisant, fils et héritier de Israël Moisant, héritier de François Moisant, bourgeois de Dieppe; — de M. Rodrigue de Chalon, conseiller du Roi, l'un des secrétaires de sa chambre, propriétaire du tènement de la *Coupe*, rue de l'Archevêché; — de Pierre de Moy, conseiller au bailliage;—de Nicolas de Rouessé, sieur de Caumont; — de Jacques Le Breton, avocat en la Cour; — de Gilles Le Febvre, écuyer, sieur du Mouchel et du Grand-Hamel, ancien échevin à Rouen; — de M. de Bimorel, conseiller en la Cour, représentant Jacques Garet, sieur de Sainte-Catherine, archer des gardes du corps; — de Charles La Vache, sieur du Saussay et de Radeval, conseiller au Parlement;—de Nicolas Godescar, ancien échevin de Rouen; — de Charles Le Hue, chirurgien; — de François Baratte, avocat en la Cour, fils unique et héritier de défunt maître Claude Baratte, procureur en la Cour des Aides de Normandie.—Compte signé le 20 février 1678.

G. 6970. (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier.

1676-1679. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou à Rouen pour l'année 1676, rendu par Charles De Caux, marchand, Trésorier. — Paiement à Jean Desnos, orfèvre; — à Pain, Louis Costé, Sébastien Decaux, libraires, pour la grosse et reliure du présent compte, 8 livres; — à Le Poulletier, menuisier, pour les confessionnaux de la chapelle neuve, 670 livres, plus 65 livres. — Compte signé le 29 janvier 1679.

G. 6971. (Registre). — In-folio, 81 feuillets, papier.

1677-1680. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1677, rendu par Jean Hébert, marchand, Trésorier. — Paiements à Nicolas Oursel, coutre de la paroisse, pour avoir écuré la *dindanderie* de l'église, 6 livres; — à Desnos, orfèvre, 28 livres 10 sous; — à De Caux, libraire, 4 livres; — à Jacques Laignel, autre libraire, 35 sous; — pour les frais funéraux du sieur Prevel, 63 livres 17 sous; — à Mollien, fondeur, 12 sous; — pour les registres des mariages et baptêmes, 10 livres; — à Guillaume De Sailly, maçon; — au sieur Le Poulletier, menuisier, pour une fleur de lis à la grande bannière, 10 livres; — à Deshayes, serrurier. — Total des recettes, 10,710 livres; des dépenses, 7,289 livres. — Compte signé le 28 janvier 1680.

G. 6972. (Registre). — In-folio, 82 feuillets, papier.

1679-1680. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1679, rendu par Robert Besnière, marchand, Trésorier. — Pour la diminution aux sous marqués et pièces de 4 sous, 11 livres 15 sous. — A Pierre Deshayes, serrurier, pour ses gages d'avoir entretenu l'horloge, 10 livres; — à Jean Boissière, brodeur, pour avoir entretenu les ornements de l'église, 12 livres; — au même, pour la façon et broderie d'une chape, 500 livres; — à Bricquet, peintre, pour un tableau de la Sainte Vierge, 12 livres; — à Richard Costé, *tondelier*, pour le louage des cuves de Pâques et de Pentecôte, 30 sous; — à Decaux, libraire; — à Desnos, orfèvre; — à Le Prompt, charpentier; — à Genevois, architecte. — Total des recettes, 11,282 livres; des dépenses, 10,334 livres. — Compte signé le 9 février 1681.

G. 6973. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1679-1682. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou, pour l'année 1679, rendu par Marin Marie, marchand, Trésorier. — Paiements à Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Louis Costé et Jean Jores, libraires, pour livres et reliures; — à Mollien, fondeur; — pour 2 registres-formules pour servir aux baptêmes, 58 sous. — Total des recettes, 10,866 livres; des dépenses, 10,312 livres. — Compte signé le 8 février 1662.

G. 6974. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1680-1682. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1680, rendu par Jean Boutehan, conseiller du Roi, Trésorier. — Reçu des maîtres de la confrérie de Sainte-Clotilde, qui ont fait sonner le carillon, 2 livres 5 sous, — des maîtres de la confrérie de Saint-Clair, 3 livres; — des maîtres de la confrérie de Saint-Cyr, 3 livres; — des maîtres de la confrérie de Sainte-Marguerite, 3 livres; — les maîtres des autres confréries n'ont fait sonner. — Pour 2 aubes pour inhumer MM. l'abbé d'Aulnay et Prudhomme, 6 livres. — Paiements au sieur Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Satisel, verrier, pour vente de lampes; — à Guillaume De Sailly, maçon; — à Joseph Helant, menuisier. — Total des recettes, 7,173 livres; des dépenses, 7,019 livres. — Compte signé le 7 juin 1682.

G. 6975. (Registre.) — In-folio, 102 feuilets, papier.

1681-1684. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1681, rendu par Nicolas Billard, marchand, Trésorier. — Maisons neuves du cimetière, occupées par MM. Blie, Bauche, Mauger, Renier, Le Clerc, Le Flament, Le Gendre, Ruffy, prêtres; par Madeleine Le Moyne, et par Guillaume De Sailly, fossoyeur. — Recette pour les inhumations, 423 livres 10 sous. — A l'avenir, l'on fera payer aux maîtres des confréries qui sont dans la paroisse 60 sous, soit qu'ils fassent sonner en carillon ou en volée : Confréries de Saint-Simon, Saint-Jude, — de l'Enfant-Jésus, — de Saint-Cyr, — des Trois-Nativités, — de Sainte-Marguerite et Saint-Nicolas, — de Saint-Clair, — de Saint-Maclou, — du Saint-Sacrement. — 275 livres données par Jean Belard pour être dispensé des fonctions de Trésorier. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à De Caux, libraire; — à Guillaume Sailly, maçon; — à Cousture, charpentier. — Total des recettes, 6,881 livres; des dépenses, 5,887 livres. — Compte signé le 30 janvier 1684.

G. 6976. (Liasse.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1682-1684. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1682, rendu par Nicolas Desportes, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 247 livres. — Paiements

à Marguerite Baudouin, brodeuse; — aux maîtres de la confrérie des Trois-Nativités pour l'achat d'une lampe d'argent, 60 livres; — à Nicolas Costel, verrier, pour lampes et faïence, 30 sous; — à Pierre Flicher, carillonneur, pour la cérémonie de la Reine, 21 sous; — pour les grosses, formules et reliure du présent compte, 10 livres. — Total des recettes, 7,118 livres; des dépenses, 6,573 livres. — Compte signé le 26 novembre 1684.

G. 6977. (Registre). — In-folio, 107 feuillets, papier.

1683-1686. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1683, rendu par Guillaume Machoix, marchand, Trésorier. — 10 échoppes autour de l'église occupées par un savetier (1re échoppe au-dessous du cadran), un émouleur, un savetier, un balancier, une rubanière, une lingère, etc., maisons dans le *petit aitre*. — Recette des inhumations, 465 livres 10 sous. — Trois confréries payent chacune 3 livres pour le carillon : Notre-Dame de Liesse, Saint-Clair, Saint-Michel. — Reçu du sieur Ribard, vinaigrier, 120 livres pour la vente à lui faite des ormes du grand cimetière. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à la veuve Viret, libraire, pour un graduel, 10 livres; — à Pierre Gasse, fondeur; — à Cousture, charpentier; — à Follie, menuisier; — à Nicolas Le Lasseur, vitrier. — Total de la recette, 6,717 livres; de la dépense, 7,092 livres. — Compte signé le 17 février 1686.

G. 6978. (Registre.) — In-folio, 106 feuillets, papier.

1684-1688. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1684, rendu par Jean Valtier, conseiller du Roi, banquier en cour de Rome, avocat en Parlement, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 408 livres 10 sous. — Pour le carillon des confréries de Notre-Dame, de Saint-Michel, de Saint-Siméon et Saint-Jude et de Saint-Clair, 12 livres. — Paiements à Jean Boissière, brodeur; — à Desnos, orfèvre; — à Hérault, libraire, pour plusieurs canons et évangiles de saint Jean, 10 livres, 18 sous; — à Le Lasseur, vitrier; — à Du Vivier, menuisier. — Total de la recette, 5,790 livres; de la dépense, 5,720 livres. — Compte signé le dernier 1688.

G. 6979. (Registre.) — In-folio. 105 feuillets, papier.

1685-1689. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour 1685, 1686, rendu par Pierre Le Blanc, marchand, Trésorier. — Paiements à Viret, libraire; — à Marguerite Le Rebours pour du point; — à Jacques Le Roy et Nicolas Le Lasseur, maîtres vitriers. — Total de la recette, 11,919 livres; de la dépense, 10,824 livres. — Compte signé, le 13 février 1689, par Clément, curé, et par les Trésoriers.

G. 6980. (Registre.) — In-folio, 103 feuillets. papier.

1686-1689 — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1686, rendu par Adrien Gallopin, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 330 livres. — Paiements à Louis Mollien, *dindain;* — à la femme du sieur Boissière, brodeur; — à Marie Bauquemare, femme de Pierre Blondel, pour dentelle; — à la dame Viret, libraire. — Total de la recette, 8,900 livres; de la dépense, 8,063 livres. — Compte signé le 26 décembre 1689.

G. 6981. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets. papier.

1688. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1688, rendu par Louis Hulin, marchand, Trésorier. — Paiements à M. Fautrel, avocat en bailliage, pour consultations et plaidoyers, 15 sous; — au sieur Jobey, avocat chez l'Intendant, pour diligences faites pour faire sortir le paiement de quelques rentes dues par des gens de la religion prétendue réformée, 9 livres. — Total de la recette, 11,361 livres; de la dépense, 8,937 livres. — Compte signé le 5 mars 1690.

G. 6982. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1689-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1689, rendu par Nicolas Cabeuil, marchand, Trésorier. — Paiements à Etienne Deshayes, serrurier; — à Aignez, plombier, pour marchandise de plomb par lui vendue pour la dite église; — à M. Le Boullenger, pour aider à payer la taxe du Roi pour le droit d'amortissement sur les biens de l'église, 3,000 livres; — à Arnault Martin, menuisier. — Total de la recette, 13,746 livres; de la dépense, 14,289 livres. — Compte signé le 18 février 1691.

G. 6983. (Registre). — In-folio, 67 feuillets, papier.

1690-1691. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1690, rendu par Robert Le Boulenger, marchand, Trésorier. — De M. l'abbé Dufour, conseiller en la Cour et grand Trésorier de la Cathédrale, de M. Dufour, conseiller du Roi, maître des Comptes, frères et héritiers de feu messire Jean Dufour, vivant curé de la dite paroisse, 370 livres, pour une année de rente foncière perpétuelle affectée à une fondation pour le dit sieur curé. — Du sieur de Rouville, lieutenant criminel au siège d'Arques ou de Dieppe, et des autres héritiers de feu Louis De la Place, sieur de Feugueray, 30 livres pour fondation. — De Jeanne Ledier, veuve de Nicolas Vaultier, ancien Trésorier de l'église, 90 livres. — De Jacques de Ferrare, écuyer, sieur de Beaucoursel, 150 livres. — Recette des quêtes, de Pâques 1689 à Pâques 1690, 51 livres 19 sous. — Quête du linge par les maisons, 45 livres. — Pour les inhumations, 236 livres. — « Il a esté porté et vendu à la Monnaie l'image saint Maclou pesant 8 marcs, l'image sainte Marie-Madeleine pesant 8 marcs 4 onces, 2 grands chandeliers, une petite lampe d'argent, un calice de vermeil, laquelle argenterie, ayant été démontée et fondue par le changeur de la Monnaye de Rouen, le 27 septembre 1690, elle s'est trouvée peser de net 38 marcs 1 once 5 gros, à raison de 28 livres 10 sous 1 denier le marc, soit 1,097 livres 10 sous. » — Un calice d'argent vendu à M. Oursel, prêtre, 65 livres. — De M. Clément, curé, pour prêt, pour payer les droits d'amortissement et de nouvel acquêt, 1,600 livres. — Paiements à M. Clément, official, ci-devant curé de la paroisse ; — à Guillaume De Sailly, maçon ; — à Delamare, étamier, pour change et façon de 18 burettes d'étain, 4 livres 2 sous. — Total de la recette, 15,935 livres ; de la dépense, 16,371 livres. — Compte signé par M. Deville, curé, le 23 décembre 1691.

G. 6984. (Registre). In-folio, 54 feuillets, papier.

1691-1694. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1691, rendu par Nicolas Belard, marchand, Trésorier. — Reçu de M. Le Tavernier, pour être dispensé de la charge de Trésorier, 400 livres ; — du sieur Jean Morin, pour la même cause, 400 livres. — Paiements aux prêtres de la paroisse, Chaussée, Gaillard, Le Prévost, Brisoult, Gasse, Yon, Oursel, Le Houel, Martin, Panel, De Caux, Ruffin, Briffault, Le Clerc, Theroult, Mauger. — Pour la messe de 4 heures en été, de 5 heures en hiver, pour les messes de 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 7 heures et demie, 8 heures, 9 heures, 10 heures, 11 heures, 11 heures et demie, etc. Pour l'*Ave verum*, qui se chante aux 7 principales fêtes de l'année, 3 livres. — Paiements à Etienne Deshayes, serrurier ; — à Jean Boissière, brodeur ; — à Clément et Germain Le Febvre, facteurs d'orgues, 400 livres ; — à Pierre De Sailly, maçon. — Total de la recette, 8,662 livres ; de la dépense, 8,604 livres. — Compte signé le 10 janvier 1694.

G. 6985. (Registre.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1692-1694. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1692, rendu par Guillaume Maillard, marchand chapelier, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 394 livres. — Paiements à Jacques Glanard, orfèvre, 61 livres 10 sous ; — à Philippe Prestrel, vitrier ; — à M. Fautrel, pour plaidoyer et restitution de pièces contre le sieur de Rouville, 16 sous ; — à M. Le Febvre-Framboisier, pour consultation, 32 sous ; — à M. Allais, avocat, pour plaidoyer et consultation, 32 sous. — Total de la recette, 7,753 livres ; de la dépense, 7,328 livres. — Compte signé le 7 février 1694.

G. 6986. (Registre.) — In-folio, 102 feuillets, papier.

1693-1695. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1693, rendu par François Picard, marchand, Trésorier, — Recette pour les inhumations, 921 livres 10 sous. — Reçu, pour le carillon de la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, des maîtres de la dite confrérie, 3 livres. — Payé à Etienne Deshayes, serrurier, pour entretenir l'horloge, 10 livres ; — à M. Mauger, prêtre, suivant l'ordre de M. Clément, official, grand vicaire de l'Archevêque, ci-devant curé de Saint-Maclou, pour distribution aux pauvres, 600 livres ; — pour extraits des rôles des pauvres admis à l'aumône, suivant l'arrêt de la Cour, 12 livres. — Total de la recette, 9,212 livres ; de la dépense, 8,328 livres. — Compte signé le 19 décembre 1694, approuvé par Joseph-Nicolas de Y de Seraucourt, docteur de Sorbonne, grand archidiacre, le 15 novembre 1695.

G. 6987. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1694-1695. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1694,

rendu par M. Jacques Lange, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 622 livres 10 sous. — Paiements à Jean de Longueville, vitrier ; — à Georges Boivin, pennetier, pour avoir fourni des treillis de fer pour la conservation des vitres de la chapelle Saint-Michel, 9 livres ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à MM. Bertheaume et Varin, avocats à la Cour, pour 2 consultations, 7 livres 4 sous. — Total des recettes, 11,795 livres ; de la dépense, 10,278 livres. — Compte signé le 18 décembre 1695.

G. 6988. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1695-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1695, rendu par Marc-Antoine Bizet, Trésorier. — Les droits d'amortissement, payés au Roi, en 1690, ayant ruiné la Fabrique, la compagnie délibère qu'un certain nombre de fondations devraient être supprimées, qu'on présentera, à cet effet, requête à l'official, en proposant qu'au lieu des obits et pour le repos des âmes des fondateurs, il fût dit et célébré, tous les ans, autant de messes basses qu'il y aurait d'obits supprimés. — Paiements au sieur Boissière, maître brodeur-chasublier ; — à Jean Bunel, fondeur de cloches ; — à M. De Sailly, maçon ; — à M. Varin, avocat. — Total de la recette, 8,610 livres ; de la dépense, 7,698 livres. — Compte signé le 27 janvier 1697.

G. 6989. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1696-1697. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1696, rendu par Germain Blard, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 327 livres. — Payé pour la cotte-part de 2 millions au sieur Vatboy, receveur des décimes, 30 livres 11 sous ; — au sieur Vitecoq, greffier du domaine des gens de main-morte, 28 livres ; — aux sieurs Clément et Charles Le Febvre, facteurs d'orgues, entrepreneurs de celles de cette église, pour reste de ce qui leur était dû, 250 livres. — Total de la recette, 9,115 livres ; de la dépense, 7,350 livres. — Compte signé le 23 décembre 1697, vérifié par M. de Y de Séraucourt, grand archidiacre, le 26 décembre 1697.

G. 6990. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1697-1698. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1697, rendu par François Alexandre, marchand, Trésorier. — Échoppe proche de la fontaine sous l'ancien *quadran*, occupée par Nicolas Oursel, coutre de l'église, pour 22 livres par an ; la seconde échoppe, de l'autre côté de la fontaine, en descendant dans la rue de Martainville, occupée par un émouleur, pour 50 livres par an. — Recette des inhumations, 329 livres. — Paiements au sieur Le Grain, organiste ; — à Étienne Deshayes, serrurier ; — à Boissière, chasublier ; — à Guillaume De Sailly, maçon. — Total de la recette, 9,955 livres ; de la dépense, 7,888 livres. — Compte signé le 2 décembre 1698. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6991. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1698-1699. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1698, rendu par Pierre Chignon, marchand, Trésorier. — Recette pour les inhumations, 293 livres. — Paiements à M. Le Grain, organiste, 100 livres par an ; — au souffleur, 10 livres ; — à Robert Marc, maître charpentier, pour construction d'un nouveau beffroi dans le clocher, « suivant le dessin de frère Nicolas Bourgeois, augustin de cette ville, architecte et homme très expert pour cette sorte d'ouvrage, le tout pour le bien et utilité du Trésor et la conservation du clocher et flèche de cette église qui, sans ce secours, menaçoit ruine entière, ne s'estant trouvés aucuns autres charpentiers qui aient voulu faire la construction du dit beffroy à plus juste prix, » 400 livres ; — à Charles Des Friches, marchand à Rouen, pour un saumon d'étain porté chez le sieur Clément Le Febvre, facteur d'orgues, qui avait entrepris la construction de celles de cette église, 220 livres. — Total de la recette, 9,524 livres ; de la dépense, 7,982 livres. — Compte vérifié le 20 décembre 1699. — Registre endommagé par l'humidité.

G. 6992. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1698. — Double du compte du précédent. — Endommagé par l'humidité.

G. 6993. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1699-1701. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, pour l'année 1699, rendu par Jean Hébert le jeune, marchand, Trésorier. — Paiements à Legrain, organiste ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à Guillaume De Sailly, maçon ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Maury, imprimeur. — Total de la recette, 6,981 livres ; de la dépense, 6,605 livres. — Compte signé le 5 août 1701.

G. 6994. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 70 feuillets, papier.

17001-702. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou, pour l'année 1700, rendu par Jean Le Teurtre, marchand, chapelier, Trésorier. — Paiements au sieur Glanard, orfèvre ; — au suisse de M. le Premier Président, « à raison du procès de la commune et autres différents d'entre Mr le curé et MM. les Trésoriers, ayant esté à différentes heures chez mon dit sieur le Premier Président, pour être réglés, » 5 livres 2 sous ; — « au frère Nicolas, augustin, pour gratification d'avoir donné le dessin pour la construction d'un nouveau beufroy fait au clocher de cette église, 26 livres ; » — à Jean Le Bercher, pour raccommodage des chapes d'or, 1,311 livres ; — au sieur Cottart, orfèvre, pour quatre très fortes S d'argent pour attacher les chapes, 14 livres. — Total des recettes, 11,711 livres ; des dépenses, 11,418 livres. — Compte signé le 6 avril 1702.

G. 6995. (Registre.) - In-folio, relié en parchemin ; 73 feuillets, papier.

1701-1703. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen pour l'année 1701, rendu par M. François Hébert, Trésorier. — Paiements à Toussaint Plaisant, menuisier ; — aux sieurs Le Febvre et Vincent, facteurs d'orgues, 200 livres. — Total des recettes, 12,149 livres ; des dépenses, 8,411 livres. — Compte signé le 4 février 1703. — Pièce annexée au compte : « Etat des jeux qu'il faut entretenir dans l'orgue de Saint-Maclou : au grand orgue, la trompette, le clairon, la voix humaine ; — au positif, le cromhorne, la voix humaine ; — au clavier, le récit et cornet d'écho, la trompette, la voix humaine ; pour les pédalles, la trompette, le clairon ».

G. 6996. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, reliés en parchemin, comprenant 316 feuillets, papier.

1703-1708. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Morin, 1703 ; — Claude Havet, 1704 ; — Guillaume Petit, 1705 ; — Thomas De la Place, 1706 ; — Nicolas Delesques, 1707. — 1703, paiements à Jean Boissière, chasublier ; — à Jacques Glanard, orfèvre, 13 livres ; — à M. Vincent, facteur d'orgues, à-compte, 100 livres ; — aux sieurs Boyvin et Delisle, organistes, pour plusieurs visites à l'orgue, suivant l'ordonnance de M. le lieutenant général, 15 livres. — 1704, paiements à Jean Marc, charpentier, 770 livres ; — à Toussaint Plaisant, menuisier, 100 livres ; — à Deshayes, serrurier, pour ouvrages faits à l'horloge, etc., 209 livres ; — à Vincent et Le Febvre, facteurs d'orgues, 600 livres. — 1705, payé à Le Febvre, facteur d'orgues, 80 livres. — 1706, paiements au sieur Vitecoq, greffier de la chambre du clergé ; — au sieur Huimon, agent des affaires du Trésor de la paroisse. — 1707, paiements à la dame Boissière, marchande brodeuse, chasublière ; — à Charles Le Febvre, facteur d'orgues. — Total des recettes, 8,795 livres ; des dépenses, 6,787 livres. — Compte signé le 19 février 1708. — M. Thomas, curé de la paroisse.

G 6997. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant 241 feuillets, papier.

1707-1711. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Pierre Bullande, 1707 ; — Nicolas Hertier, 1708 ; — Martin Yart, 1709 ; — Jean Havet, 1710 ; — Pierre Le Comte, 1711. — Total, en 1707, des recettes, 9,100 livres ; des dépenses, 8,869 livres ; — en 1711, des recettes, 8,256 livres ; des dépenses, 7,277 livres. — Inhumations, en 1711, de madame Vauquier ; de M. Galopin, Trésorier, etc. — Total des inhumations, 414 livres 10 sous. — Paiements à Glanard, orfèvre ; — à Toussaint Plaisant, menuisier ; — à Boissière, chasublier. — Thomas, curé de Saint-Maclou. — A partir de 1708, les chiffres arabes sont substitués aux chiffres romains dans les comptes.

G. 6998. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant 203 feuillets, papier.

1712-1717. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : François Hardy, 1712 ; — Remy Le Machois, 1713 ; — Jacques Maubert, 1714 et 1715 ; — Roger Frault, 1716 ; — Charles Bournisien, 1717. — 1712, paiements au sieur De Caux, imprimeur ; — à M. Le Mareschal, pour la visite de l'orgue. — 1713, inhumations de M. Miraux, Ribart, His, prêtre ; — des enfants de MM. Cabeuil, Ribart, Gaudin. — Paiements à M. Gueroult, organiste, à partir du mois de juin ; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1714, inhumations de MM. Costil, Fierville, Saint-Amand, Malherbe, Gravois, Le Pesant, lieutenant général (inhumé le 11 octobre ; grosse sonnerie, 17 livres 10 sous). — On distingue les inhumations en l'église, les inhumations en la chapelle du cimetière, les

inhumations au cimetière, 97 inhumations. — 1715, inhumations de MM. Le Nostre et Lemperière. On distingue les inhumations en l'église, les inhumations en la chapelle Saint-Michel, aux galeries du cimetière, au préau du cimetière. — Paiements au sieur Gueroult, organiste; — à Étienne Deshayes, serrurier, toujours chargé de l'horloge; — à Jean Bons, pour vente de moncade; — à Plimachon, de Paris, pour vente de damas cramoisi; — à Richer, de Paris, pour vente de frange; — à Bernard Deshayes, pour vente de galon frangé d'or, le tout pour la bannière, dont le tableau fut fait par le peintre Jean Mauviel, qui fut payé 70 livres; — à François Gosse, pour deux fleurs de lis de la dite bannière; — à Pierre Burel, fondeur; — à Boissière, brodeur. — 1716, paiements à M. Gueroult, organiste; — à Gouel, orfèvre. — Dépenses pour la réparation du clocher par Le Mettais, charpentier, et autres, 1,128 livres. — 1717, paiements à Gouel, orfèvre; — à Boissière, brodeur; — à Toussaint Plaisant, maître menuisier.

G. 6999. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, comprenant 146 feuillets, papier.

1718-1723. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers: Georges Brémontier, 1718; — Nicolas Margue, 1719; — Guillaume Adam, 1720; — Roland Thomas, marchand apothicaire, 1722; — Pierre Ribard, 1723. — 1718, inhumations de MM. Mezeray, Nicolle, Odienne, Berthault, De Ratiéville, Le Pelletier, de Mme Delamare. — 104 inhumations. — 1719, inhumations de Mlle Guillard, de madame Le Pesant, de MM. de Lierville, Quevallot, Thomas, Morel, Jean-Baptiste Vivetain, prêtre; M. Poërier d'Amfreville, porté aux Carmes déchaux. — 111 inhumations. — Paiements à Thomas Mette, fondeur; — à Nicolas Cécile, maçon; — à Jorre, imprimeur. — 1721, paiements à M. Desruisseaux, pour visites au clocher de l'église; — à Gouel, orfèvre; — à Brière, entrepreneur d'orgues, 500 livres. — 1722, paiements à Jean-Baptiste Machuel et Cabut, imprimeurs; — à M. De Caux, pour reliure de missels et d'antiphoniers; — à Thomas Mette, fondeur; — à Brière, facteur d'orgues, 300 livres. — Achat de tuile de Berneval. — 1723, perte sur les espèces, 143 louis à 20 livres, réduits à 16 livres; 115 écus à 5 livres, réduits au cinquième; pièces de 33 sous 4 deniers, réduites à 26 sous 8 deniers.

G. 7000. (Liasse.) — 6 registres in-folio, dont 4 reliés en parchemin, et 2 non reliés, comprenant 211 feuillets, papier.

1724-1730. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers: Louis Poincheval fils, marchand, 1724; — Guillaume Odelin, 1725; — Jean-Baptiste Machuel, marchand libraire, 1726; — Louis Le Barbier, conseiller à la Cour des Comptes, 1727; — Guillaume Desolligny, avocat au Parlement, 1728; — Nicolas-François Hérambourg, 1729. — 1724, paiements à M. Renault, avocat au bailliage pour consultation, 2 livres; — à Thomas Mette, fondeur, pour avoir fourni 6 chandeliers de cuivre pour le grand autel et un tenon de cuivre pour le porte-livre, 268 livres; — à Gouel, orfèvre; — à Bridou, vitrier. — Total des recettes, 14,461 livres; des dépenses, 8,144 livres. — 1725, paiements à M. le curé pour le soutien des pauvres, 500 livres; — à M. Le Conte, prêtre et procureur de la confrérie du Saint-Sacrement, pour l'entretien des cierges de la ceinture du chœur, 20 livres. — 1728, paiements à M. Denis, avocat au bailliage, et à M. Ruellon, avocat en vicomté; — à Gravois, architecte; — à Robert De la Londe, pour 30 pieds de fil de fer, 20 livres 10 sous; — à Beauvais, serrurier, 400 livres; — à M. De France, architecte, pour avoir fait une cloison à une tribune pour servir de chambre du Trésor; — « à Cabard, peintre, pour avoir peint en bois veiné le couloir de la dite chambre, y avoir peint en marbre les 3 arcades, doré une rose au hault de la voute, fait un cartouche sur toile au-dessus des vitres, 100 livres »; — au sieur Mauviel, peintre, pour un christ peint à la dite chambre, 60 livres; — à Victor Moysant, menuisier; — à Jacques Auber, maroquinier. — Paiements pour les 66 stalles ou chaises de chœur, pour les ornements des piliers et pour les orgues; — à Le Carpentier, menuisier, 700, 993, 168 et 94 livres; — à Charles Le Fevre, facteur d'orgues, 750 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 327 livres. — Frais du procès contre les sous-vicaires et clercs. — 1725, paiements à Thomas Mette, fondeur, pour avoir raccommodé et fourni une fleur de lis de cuivre, avoir raccommodé le grand chandelier à 12 branches qui est dans le chœur; — à Nauquet, déchireur de bateaux, pour 34 bouts de chêne à raccommoder l'escalier des sœurs Charlotte et Marie, tenant les écoles des filles; — au sieur De Villers, graveur, pour avoir gravé une plaque d'étain, aux armes et qualités de M. Dufour, conseiller en la Cour des Comptes, à

poser sur la première pierre; — à Cahard, peintre, pour avoir doré la lanterne qui se porte à la procession du Saint-Sacrement pendant l'octave, 20 livres; — pour avoir doré la croix du tabernacle de la chapelle neuve, etc.; – à Brière, facteur d'orgues; — à Dumesnil, imprimeur, pour avoir imprimé 40 affiches pour louer la maison du cimetière qu'occupent présentement les Frères de la Doctrine chrétienne (compte signé par Urbain Robinet). — 1728, néant pour l'horloge; — à Nicolas Beauvais, serrurier; il l'avait dans sa maison pour la raccommoder à neuf. — 1729, payé au sieur Dessane, pour le portrait du Roi et de la Reine, qu'il a loué lors de la naissance de Mgr le Dauphin, 7 livres; tapisseries, illuminations à cette occasion. — Total des recettes, 12,700 livres; des dépenses, 11,710 livres.

G. 7001. (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 4 reliés en parchemin; 1 sans couverture; comprenant 127 feuillets, papier.

1730-1734. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Louis de Saint-Ouen, écuyer, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, 1730; — Jean-Baptiste Van Laere, 1731; — Pierre-Maurice Boullier, licencié ès-lois, 1732; — Michel Fortier, 1733; — Nicolas Juin, 1734.— 1730, paiements à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, pour le gouvernement et entretènement de l'horloge de la paroisse, 40 livres; — à Jean Mabire, déchireur de bateaux, pour 29 pieds de planches, 4 livres 3 sous. — Total des recettes, 12,372 livres; des dépenses, 5,345 livres. — 1731, paiements à Gouel, orfèvre; – à Maille, chasublier; — à De la Motte, maçon, d'après un procès-verbal du sieur Delorme. — 1732, échoppes autour de l'église occupées par des artisans; la première par Marie Oursel, trois maisons rue Martainville, par le vicaire de Saint-Maclou, 50 livres, par les sous-vicaires et clercs des sacrements, 40 livres, par le sacriste, 65 livres. — Dans l'enclos du cimetière, les Frères de la Doctrine chrétienne, 310 livres; Marie Dumesnil, maîtresse d'école, 80 livres; Jacques De la Motte, fossoyeur, 50 livres; Nicolas Roussel, courroyeur, 70 livres. — Dans la cour des prêtres, Mlle Beauquesne, Delahaye, tapissier, et autres particuliers. — Paiements à Le Brun, relieur; — à Gouel, orfèvre. — 1733, produit des inhumations en l'église, chapelles et cimetières et des carillons des confréries, 138 livres. — 1734, au sieur Pierre Le Brument, architecte, pour le prix de l'adjudication de la démolition de la partie supérieure du clocher faite devant Mgr de la Bourdonnaye, Intendant, le 18 mars 1735, 4,900 livres; — à Thibaron, orfèvre, à Paris, pour une croix d'argent dorée, à-compte de 1,000 livres; — à Jacques Burel, fondeur, pour refonte de la grosse cloche, etc...... 148 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 151 livres; – pour frais, lors de la bénédiction de la cloche, 34 livres; — à Castel, peintre, pour avoir blanchi deux fois le cierge pascal, 9 livres. — Total de la recette, 24,803 livres; de la dépense, 19,526 livres.

G. 7002. (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 2 reliés en parchemin et 3 sans couverture; comprenant 96 feuillets, papier.

1735-1739. — Comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : François De Nel, 1735; — Jean Drouet, 1736; — Pierre De la Rue, 1737; — Nicolas Vaussier, 1738; — Pierre Pezier l'aîné, 1739. — 1735, paiements à M. Thibaron, orfèvre, à Paris, pour achever le paiement de la croix, 843 livres 13 sous; — à M. Pigache, avocat, pour consultation à l'occasion du clocher, 6 livres; pour une armoirie de cuivre qu'on fit faire à Arras, 7 livres; — à Cécile, maçon, 350 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 492 livres; — 1736, loyer des bancs, 218 livres; — des chaises, 350 livres; — produit des inhumations, 1,337 livres; — Quêtes faites, les dimanches et fêtes, en l'église et aux chapelles et quêtes du pain bénit, 24 livres. — Paiements au sieur De France, architecte, pour avoir fait un dessin de la contretable et visité le clocher, 120 livres; — à Louis Le Boucher, libraire, pour reliure de livres, 130 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 1,010 livres, et 1,022 livres; — à M. Le Comte, prêtre, pour deux embouchures de serpent, 9 livres; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé, 1,000 livres; — à Pigache, menuisier, 60 livres. — 1736, paiements à M. Gueroult, organiste, 200 livres; — au sieur d'Haristoy, pour plomb laminé, 1,378 livres; — à Jacques Cécile, maçon, 129 livres; — à la dame veuve Machuel, pour impression de billets d'assemblées, 5 livres; — à M. Le Grain, inspecteur des travaux de la Fabrique, 532 livres 10 sous; — à Pigache, menuisier, 134 livres; — à Gouel, orfèvre, 6 livres; — à Maille, marchand, chasublier, brodeur, 320 livres. — 1738, paiements à Jacques Malortie, menuisier, à-compte pour le lambris, 1,500 livres; — à M. Falaise, avocat, pour consultation, présence de MM. le curé et Brémontier, 6 livres et 12 sous; à son garçon, pour son plaidoyer, 9 livres; — aux avocats Le Lorier, Pigache. — 1739, paiements à M. Gueroult, organiste, 265 livres; — à M. Mazeline, architecte,

pour les dessins du lambris de la sacristie; — au sieur Castel, pour le blanc de la sacristie et le noir de la croisée, 71 livres; — à Mathias Caplet, maçon; — au sieur Amette, fondeur; — aux pauvres, pour aumônes extraordinaires, 500 livres; — à Gouel, orfèvre; — à Beauvais, serrurier; — à Le Prince, peintre et doreur; — à Charles-Alphonse Pigache, menuisier, 200 livres; — à Jacques Malortie, autre menuisier, pour le lambris de la sacristie, 1,265 livres; — à Jacques Le Baillif, pour 7,000 de tuiles, 147 livres. — Total des recettes, 19,223 livres; des dépenses, 14,124 livres.

G. 7003 (Liasse.) — 5 registres in-folio, dont 3 en parchemin et 2 sans couverture; formant 92 feuillets, papier.

1740-1744. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers: Pierre Le Comte fils, 1740; — Jacques Haudouville, 1741; — Jacques Pezier, 1742; — Adrien Godin, 1743; — Jean-Baptiste Perrier, chirurgien juré, 1744. — 1740, reçu de M. Fossard, curé de Goupillières, pour six stalles à lui vendues, 162 livres. — Mention de la messe, au cimetière, les dimanches et fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte-Vierge, fondée par M. Godin. — Paiements à M Behourt, imprimeur; — à Porlier, orfèvre; — à Le Prince, doreur, pour dorure du cadran extérieur, 96 livres. — 1741, payé pour le port des modèles du Soleil; — à M. Thibault, architecte, pour travaux à l'extérieur de l'église; — à Beauvais, à-compte pour l'horloge, 150 livres. — 1742, loyers des bancs, 134 articles. — Produit des inhumations, 1,160 livres. — Paiements à M. Buré, supérieur du petit-séminaire, pour 16 processionnaires et 32 missels en petit papier, 114 livres; — au sieur Chesneau, pour reliures, 32 livres; — à Pierre Mallet, fondeur; — à Porlier l'aîné, orfèvre; — à Thibault, architecte. — 1743, paiements à Buret, fondeur, pour une cloche de 62 livres et demie, 109 livres 7 sous; — à M. Le Prince, peintre, 68 livres; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, à-compte, 400 livres. — 1744, paiements à Gabriel Buret, fondeur, pour avoir refondu la septième cloche et six vieilles fontaines, 246 livres; — à Hermeroult, menuisier, 464 livres; — à Louis Mollien, pour une branche en forme d'S de cuivre au candélabre du chœur; — à Maille, brodeur.

G. 7004. (Liasse.) — 5 cahiers sans couverture; comprenant 87 feuillets, papier.

1745-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers: Elie Gosset, 1745; — Michel Le Normand, 1746; — Nicolas Desportes, 1747; — Philippe Baron, 1748; — Michel Baudry, 1749. — 1745, messe du Divin Cœur, un fois par mois; 9 l. à M. Le Clerc, pour avoir célébré cette messe. — Paiements à M. Gueroult, organiste, 330 livres; — pour vin et bouillon aux pauvres, 600 livres; — à M. Le François, pour le second tiers de l'aigle, 400 livres. — Total des recettes, 10,788 livres; des dépenses, 10,773 livres. — 1746, paiements à Porlier, orfèvre; — à Thibault, architecte; — à M. d'Haristoy, pour plomb laminé; — à M. Le François, pour parfait paiement des 1,200 l., prix de l'aigle, suivant quittance du 6 avril 1747; — à Hermeroult, menuisier, pour les bancs d'œuvre de cette église, 1,090 livres; — au sieur Le Loup, tapissier, pour avoir couvert en maroquin le banc d'œuvre, 80 livres 12 sous; — au sieur Le Prince, pour avoir verni la menuiserie, peint et doré le chœur, peint la croix au-dessous du grand portail, 290 livres; — au sieur Le François, pour dessin et sculpture du banc d'œuvre, 370 livres; — à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, pour fourniture et façon de la dite croix, 640 livres. — 1747, paiement au sieur Le Prince, pour avoir peint les deux portes des collatéraux, 24 livres; — au sieur Gasse, pour avoir mis deux burettes à l'aigle, 11 livres; — aux imprimeurs Dumesnil et Le Boullenger; — à M. Mongnot, prêtre du séminaire Saint-Nicaise, pour un antiphonier, 29 livres; — à Thibaron, orfèvre, pour les *ascensoires* et navettes neuves, 445 livres. — 1748, paiements pour la façon d'un nouveau dais; — pour la fonte d'une cloche, chez M. Buret. — 1749, paiement à Romain Marc, pour avoir nettoyé la voûte du chœur, 11 livres.

G. 7005. (Liasse.) — 4 cahiers sans couverture; le dernier relié en parchemin, formant 99 feuillets, papier.

1750-1755. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers: Nicolas Martin, 1750; — Nicolas Desportes, 1751; — Charles Thibault, architecte, 1752; — Jean-Baptiste Le Nostre, prêtre, fils et héritier de Jean-Baptiste Le Nostre, marchand à Rouen, 1753; — Pierre Doutte, 1755. — 1750, paiements au sieur Gueroult, organiste, 330 livres; — au sieur Beauvais, pour le gouverne-

ment de l'horloge, 40 livres ; — à M. Brehan, avocat, pour consultation, 12 livres ; — à M. Porlier, orfèvre, 86 livres ; — à L'Hermerout et Lequeu, menuisiers ; — à M. Riboulé, peintre, pour avoir rallongé le tableau de la chapelle du Crucifix, 12 livres. — 1751, paiements au sieur Brehan, Du Castel, Malfilâtre, avocats. — 1752, paiements à M. Marc, pour avoir fait housser l'église, 60 livres ; — à Racine, maçon, 514 livres ; — au sieur Le Prince, peintre ; — à Beauvais, serrurier. — Vente de la croix de procession de la confrérie de Saint-Maclou, 355 livres. — 1753, paiements à M. le curé pour le soulagement de 34 pauvres familles de la paroisse, 340 livres. — 1755, paiements au sieur Carré, pour chambranle complet de pierre de liais, 2 livres ; — au sieur Paulet, pour gravure de 2 coins de maisons, 9 livres ; — au sieur Boullenger, pour le dessin d'un dais, 66 livres.

G. 7006. (Liasse.) — 5 registres in-folio, couverts en parchemin, formant 116 feuillets, papier.

1756-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Le Cointe, 1756 ; — Nicolas Le Mercier, 1757 ; — Jacques Tesson, 1758 ; — Jean-Baptiste Tabur, 1759 ; — Jean-Baptiste Payenneville, 1760. — 1756, paiement au sieur Torcy, menuisier. — 1757, paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Racine, maçon ; — au sieur Berard, pour le grillage de fer qu'il a mis aux 64 panneaux placés aux galeries du cimetière, 192 livres ; — à M. Le Breton, plombier, pour plomb mis sur la chapelle neuve et aux galeries du cimetière ; — à M. Prestrel, pour le restant du marché qu'il a fait avec M. Thibault, pour établir les échafauds pour la *Gloire* et pour placer le crucifix dans l'église, 76 livres. — 1758, paiements à M. Mallet et Buret, fondeurs ; — à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Le Prince, peintre, « pour peinture, dorure et vernis qu'il a employés sur le christ, croix, anges, ornements et moulure du contre-porte-christ, élevé à l'entrée du chœur de cette église, 934 livres ; — à M. Camus, écrivain, pour avoir travaillé 62 jours à faire l'arrangement des pièces du chartrier, fait inventaire sur chaque liasse, etc., 186 livres ; — au sieur Bourgeois, serrurier, pour avoir fait visiter l'horloge par le sieur Porte, horloger, 6 livres ; — au sieur Marc, pour avoir fait housser l'église, 60 livres. — 1759, paiements à M. Racine, maçon ; — à M. Jean-Baptiste Langlois, tapissier. — 1760, paiements à M. Le Boullenger, imprimeur, pour 1,000 billets d'assemblée, 5 livres ; — au sieur Travel, pour avoir raccommodé l'horloge, 96 livres ; — à Madame Neveu, chasublière, 600 livres. — Total des recettes, 15,071 livres ; de la dépense, 9,134 livres.

G. 7007. (Liasse.) — 5 registres, in-folio, couverts en parchemin, formant 95 feuillets, papier.

1761-1765. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Jacques-Robert Mollien, 1761 ; — Jacques Ficquet, 1762 ; — Jean Roger, 1763 ; — François Brisout, 1764 ; — Charles Pollet, 1765. — 1761, payé à M. Esmangard, curé de la paroisse, pour 2 années échues de la rente de 100 livres à distribuer à 10 pauvres familles, aux termes de la fondation de M. Dufour ; — 200 livres à Cahays, sculpteur, pour 6 vases pour le dais, 33 livres ; — à Madame Neveu, chasublière, 468 livres. — 1762, paiements à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Torcy, menuisier ; — à M. Racine, maçon. — Achats d'un ornement rouge, 341 livres ; — d'un ornement noir, 1,800 livres. — 1763, paiements à Racine, maçon ; — à M. Porlier, orfèvre, 1,562 livres. — 1764, à M. Pelfresne pour le pavage de la classe des filles dans les galeries du cimetière ; — pour le pavage de la chapelle des morts, 832 livres ; — pour le pavage de l'école des frères, 330 livres ; — au sieur Aubé, vitrier, pour le raccommodage des vitres de l'église et du cimetière cassées par la grêle, 270 livres ; — au sieur Riboulé, peintre, pour avoir fait une grande bannière de Saint-Maclou, 96 livres ; — au sieur Lenard, pour dorure de l'aigrette, qu'on met sur la grande bannière, 17 livres ; — à M. Lacaille, emboucheur du serpent, 45 livres. — 1765, réparations aux maisons pour dégâts causés par la grêle. — Total des recettes, 12,605 livres ; des dépenses, 10,577 livres. — M. de Saint-Ouen, curé.

G. 7008. (Liasse.) — 5 registres reliés en parchemin, formant 99 feuillets, papier.

1767-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : M. Vincent, 1766 ; — M. Hauguet, 1767 ; — M. Caron, 1768 ; — M. Bruno Le Nostre, 1769 ; — M. Henri Adam, 1770. — 1766, paiements à M. Gueroult, organiste, 360 livres ; — à Lacaille, emboucheur de serpent, 45 livres ; — à M. Beauvais, pour le gouvernement de l'horloge, 60 livres ; — à MM. Torcy et L'Hermeroult, menuisiers ; — au sieur Pierre, peintre, 80 livres. — 1767, paiements à Planteron, pour une année du gouvernement de l'horloge, 30 livres ; — aux

4 serviteurs pour ranger et déranger les bancs pendant l'office au cimetière, 24 livres ; — à M. Porlier, orfèvre ; — à M. Pierre, peintre. — 1768, paiements à cinq chantres. — 1769, paiements à Planteron, sonneur, pour avoir sonné le service de feu M. Esmangard, ancien curé et grand vicaire général, 3 livres ; — au sieur Le Prince, peintre ; — à Barjolle, maçon. — 1770, payé au sieur Lenard, pour ouvrage de sculpture à la chapelle des fonts, 70 livres ; — à M. Mallet, fondeur ; — à Le Fèvre, organiste ; — au sieur L'Hermeroult, menuisier. — Total des recettes, 13,223 livres ; des dépenses, 13,007 livres.

G. 7009. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, formant 96 feuillets, papier.

1771-1775. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Louis-Pascal-Jacques Le Massif, 1771 ; — Jacques Marical, 1772 ; — Jean-Baptiste-Louis Payenneville, 1773 ; — Pierre Roger le jeune, 1774 ; — Jean-Armand-Frédéric Juin, 1775. — 1771, paiements au sieur Heuzé, organiste, 360 livres ; — à Lenard, sculpteur, 80 livres ; — à L'Hermeroult, menuisier, 168 livres. — 1772, paiements à Dron, menuisier ; — à M. le curé, pour la dorure de la chapelle du Crucifix, 18 livres. — 1773, payé à Lenard fils, pour sculptures, 188 livres. — 1774, paiements pour 6 paires de gants, 4 livres 10 sous ; — à Porlier, orfèvre ; — à Le Boullenger, imprimeur ; — à Maille, galonnier ; — à Le Febvre, facteur d'orgues ; — à Duchesne, tapissier, pour les jours de Sainte-Anne et de Saint-Laurent. — 1775, payé à Lienard, joueur de serpent, 100 livres ; — à Heuzé, organiste, 330 livres ; — pour avance du serpent, à M. Lienard, 84 livres. — Total des recettes, 14,265 livres ; des dépenses, 11,696 livres.

G. 7010. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, comprenant 113 feuillets, papier.

1776-1781. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Antoine Laurens, négociant, 1776 ; — Jean Le Menu, 1777 ; — Pierre Jalama, 1778 ; — Jean-Baptiste-Jacques Le Blond, 1779 ; — Louis Berard, 1780. — 1776, à M. Liénard, joueur de serpent, 100 livres ; — à M. Heuzé, organiste, 330 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 1777, paiement aux soldats assistants à la procession du Saint-Sacrement, 8 livres. — 1788, paiements à M. Le Febvre, facteur d'orgues. — 1779, paiements à M. Mette, pour 2 navettes de cuivre argenté, 32 livres ; — à M. L'Hermeroult, menuisier ; — à Mausas, serrurier. — 1780, paiements à M. Alexandre, exécuteur du testament de feu M. de Saint-Ouen, curé de Saint-Maclou, pour l'année des gages de Marie Pigou, pour nettoyer le passage du cimetière, 24 livres ; — à M. Le Fevre, facteur d'orgues ; — à Poisson, fondeur ; — à Seyer, imprimeur. — Total des recettes, 15,130 livres ; des dépenses, 13,504 livres. — Les comptes vont de Pâques à Pâques, et les dépenses ne sont que très succinctement indiquées. — Au verso de deux de ces registres, l'étiquette de Chesneau, marchand papetier à Rouen, à la *Teste noire*, rue du Bec.

G. 7011. (Liasse.) — 5 registres in-folio, reliés en parchemin, comprenant 111 feuillets, papier.

1781-1786. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : Thomas-Germain Carpentier, 1781 ; — Michel-Paul Duhamel, 1782 ; — Nicolas Prevost, 1783 ; — Hauguet, l'aîné, 1784 ; — Godefroy, 1785. — 1781, échoppes près de l'église, louées 60, 65, 27, 36, 30 l., etc. — Loyer des chaises, 525 livres. — Paiements à M. Godefroy, successeur de M. Heuzé, comme organiste ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues ; — à M. Bunel, orfèvre. — 1782, paiements à M. Thouret, avocat, pour une consultation contre le curé de Saint-Paul, 6 livres 12 sous ; — au même, pour un avis, 12 livres 12 sous ; — à l'abbé Prêtrel, pour l'inhumation de Madame veuve Groult, 108 livres ; — à M. Beaulieu, pour plaidoyer, 12 livres 12 sous. — 1783, paiements à M. Mette, doreur ; — aux soldats qui ont assisté à la procession du Saint-Sacrement, 8 livres ; — à M. Jacques, graveur, pour la gravure des 2 épitaphes de saint Vérécond, 193 livres 18 sous ; — à Madame Neveu, chasublière ; — à Gallier, imprimeur ; — à MM. Chevalier et Mausas, serruriers. — 1784, paiements à M. Masculier, marbrier ; — à MM. Ferry et Barrois, avocats. — 1785, paiements à M. Godefroy, facteur d'orgues, 600 livres ; — à M. Ferry, avocat, pour 2 conférences, 18 livres 12 sous. — Total des recettes, 19,907 livres ; des dépenses, 19,117 livres 13 sous.

G. 7012. (Liasse.) — 4 registres in-folio, reliés en parchemin, formant 80 feuillets, papier.

1786-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Trésoriers : M. Le Menu, 1786 ; — M. Bourienne, 1787 ; — M. Pierre

Vellet, 1788; — M. Félix Desportes, 1789. — 1786, paiements à MM. Godefroy, Machuel, L'Hermerout.— 1787, paiements au sieur Roger le jeune, pour l'année de ses gages à emboucher le serpent, 130 livres; — au sieur Mette, fondeur, pour sa peine de nettoyer les cuivres argentés, 48 livres. —· 1788, paiements à Machuel, imprimeur; — à Le Roux, charpentier. — 1789, loyer des bancs, 476 livres; produit des inhumations, 4,016 livres. — Du 12 avril 1789 au 4 avril 1790, messes de 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 8 heures, 8 heures et demie, 9 heures, 9 heures et demie, 10 heures, 11 heures, midi (cette dernière dite par les religieux augustins). Compte s'arrêtant à Pâques 1790, présentant un total de recettes de 29,709 livres, de dépenses, de 31,757 livres, signé en la chambre du Trésor, le 5 décembre 1790.

G. 7013. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1681-1685. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1681, 1683, 1684. — Quittance de Pierre Deshayes pour l'entretien de l'horloge; signature et marque, 1682; de Pierre Le Maréchal, organiste, 1682. -- Journée d'ouvrier plâtrier, 25 sous; — de manœuvre, 14 sous, 1683. — Un tonneau et demi de pierre de Saint-Leu, 9 livres. — Pour 2 douzaines *d'armes* faites par Jacques Le Pilleux pour le service de feue la reine de France, 12 livres, 1683. — Pour achat de la lampe d'argent de la confrérie des Trois Nativités, 60 livres, 1683. — Etat détaillé des inhumations.

G. 7014. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1691-1698. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1694, 1695, 1696, 1697, 1698.—Billet écrit de la main de M. Clément, curé, pour demander au Trésorier de donner à M. Mauger 600 livres qui étaient dues au dit Clément à raison de sa cure, 1694.— Journée de plâtrier avec manœuvre, 32 sous. — « Dessein dressé par le frère Nicolas Bourgeois, architecte, pour la construction d'un beffroy neuf au clocher de Saint-Maclou, et présenté par le sieur Robert Marc, charpentier, 1er mai 1698. »

G. 7015. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1700-1708. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1700, 1702, 1703, 1705, 1707. — Quittances de Le Grain, organiste. — Mémoire de Longueville, vitrier, rue de la Miette : « Pour avoir relevé un panneau où est saint Jacques et fourni 3 pièces peintes, 1 livre 10 sous. » — Quittance d'Etienne Deshayes, s'intitulant serrurier orloger, 1700. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits au cimetière de Saint-Maclou : « Le 5 juin (1705), commencé à faire les charniés dans le cimetière pour y mettre les ossements qui estoient dans les galeries, 171 journées, 102 livres, 12 sous, » 1705. -- Quittance de De Caux, imprimeur, pour impression de 200 billets, 2 livres, 1707.

G. 7016. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 153 pièces, papier.

1708-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1708, 1709. — Quittances des prêtres attachés à l'église Saint-Maclou, Fr. Le Faucheur, Renault, L. Ribard, J. Le Clerc, J.-B. Vivetain, Du Vivier, Ruffin, J. Gaillard, Oursel, M. Martin, J. Julliot, Le Bert, Toussaint Flament, Langlois, Chellot, Delamare, 1708. — Journée d'ouvrier plombier, 30 sous; — 84 pouches de plâtre, 37 livres 16 sous; — demie belnée et 3 pouches de sablon, 13 sous; — 1 cent de clou de 40, 6 sous; — quinze cents de clou de 10 livres, 16 sous;—1 millier de grande tuile, 12 livres;—116 journées de plâtrier, 127 livres 12 sous; — 60 jours de manœuvre, 361 livres, 1709.

G. 7017. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

1733-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint Maclou de Rouen pour les années 1733, 1758. — Journée de plâtrier, 25 sous; — de maçon, 26 sous; — de manœuvre, 16 sous. — Mémoire de B. Le Brun pour reliure : 5 missels, à 5 livres chaque; 5 messes des morts, en parchemin, à 30 sous chaque; plus fourni 7 canons en vélin, à 40 sous chaque.— Mémoire détaillé des inhumations : Du samedi 14 juin, M. de Prani, tout simple dans le préau, croix d'argent, 1 livre 5 sous; — du vendredi 4 juillet, M. d'Ormesnil, tint et messe dans la chapelle Saint-Michel, croix d'argent, 11 livres 10 sous; — du lundy 7 juillet, madame Ango, femme de M. Molé, tintes dans l'église, bénitier d'argent, 32 livres 10 sous; — du 30 aoust, M. Lemire dans l'église, 9 sous, grande sonnerie, bénitier d'argent, 41 livres, » 1733. — Mémoire de la dépense faite pour les 6 chapes

neuves du 3e ornement blanc : Au sieur Boullanger pour avoir dessiné les orfrois, 13 livres. — Mémoire de dépense des bouquets brodés en soie et appliqués sur un satin blanc des Indes. — Mémoire d'un dais pour la paroisse Saint-Maclou. — Quittances de la veuve Rocher, brodeuse de la chapelle du Roi, 1,400 livres; — de la femme Desbordes, de Paris, 1758. — Etiquette imprimée de Madame veuve Maille, marchande chasublière et fils, rue des Carmes, vis-à-vis la Chambre des Comptes.

G. 7018. (Liasse.) — 317 pièces papier.

1770-1775. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1770, 1773, 1774. — Quittance du sculpteur Lenard, pour travaux de sculpture, 70 livres, 12 novembre 1770. — Mémoire d'autres travaux de sculpture, exécutés par Lenard fils; 2 consoles à côté de la *Gloire* de la chapelle des fonts, 41 livres; couronnement de 7 confessionnaux, 56 livres; *Gloire* de la chapelle Sainte-Cyre, 8 livres, 1774. — Mémoire des travaux de peinture, exécutés par Colas, à la chapelle Sainte-Clotilde; à celle des fonts où il peint les deux saints en blanc, dore le lys et les côtés de la *Gloire;* aux chapelles Saint-Léonard, Notre-Dame de Liesse; aux contretables de Saint-Gilles, Saint-Leu, Sainte-Marguerite Saint-Simon, Saint-Jude. — Marché pour une barrière de fer avec les ornements à poser au côté gauche du chœur, pareille à celle du côté droit, avec le sieur Cordier, serrurier, rue des Charrettes, 400 livres, dont 100 livres données par Mlle Lagenet, dont le chiffre sera mis à la barrière. — Quittance de 18 livres pour le dessus de la grille du côté latéral du chœur, 27 juin 1775. — Mémoire de Colas, peintre, pour avoir peint et doré la grille du chœur du côté de la chapelle Notre-Dame de Pitié, la grille de la chapelle Notre-Dame de Liesse, 30 épitaphes, en marbres noir et blanc, ainsi que les chapiteaux et bords d'alentour; les chapelles du Crucifix, et de Saint-Léonard, celles des fonts, de Saint-Simon, Saint-Jude, les barrières fermant les collatéraux, les barrières fermant les chapelles du bas de l'église. — 1774, tapisseries placées, les jours de sainte Anne et de saint Laurent, aux piliers du chœur et de la nef, par M. Duchesne, tapissier.

G. 7019. (Liasse.) — 371 pièces, papier, 1 imprimée.

1776-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou, pour les années 1776, 1777, 1778. — Quittances de M. Le Boullenger, imprimeur; — de M. Nicolas Porlier, orfèvre. — Journée de maçon, 30 sous. — Devis pour la fourniture et façon de 2 lampes qui devaient être placées dans le chœur, à faire conformément aux 4 pièces de dessin faites par M. Thibault, architecte. — Mémoire des frais, débours et fournitures faits pour ces deux lampes : En cire, terre et bois pour le modèle fourni par Cahais, maître sculpteur, 36 livres. — Requête de Jean-Baptiste Mette, maître fondeur à Rouen, entrepreneur des deux lampes. — Autre requête en indemnité, adressée à MM. les curé et Trésoriers de Saint-Maclou par L. Cahais, chargé des travaux de la contretable, qui restait inachevée et dont il se proposait de faire « un morceau digne de mémoire. » — Etiquette imprimée de Marin Bellemois, marchand orfèvre, joaillier, aux *Trois couronnes d'or*, rue des Bonnetiers, vis-à-vis l'officialité : « Fait et vend toutes sortes d'orfèvreries, tant en or qu'en argent, comme croix d'or, cœurs et bagues d'or. Vend aussi des instruments de chirurgie. »

G. 7020. (Liasse). — 387 pièces, papier. 1 imprimée.

1779-1782. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1779, 1780, 1781. — Journée de plâtrier et de manœuvre, 2 livres 8 sous. — Travaux de menuiserie à la chapelle du Divin-Cœur, 1779. — Mémoire de Le Prince : Pour avoir blanchi en blanc poli sur les barrières du chœur, 2 des torches et les 6 grands cierges de l'autel, 20 livres, 1780. — Quittance de Godefroy, facteur d'orgues; 150 livres pour avoir fait reporter et mis en accord tous les jeux d'orgues, 10 novembre 1781. — Lettre de J. B. N Le Fèvre, facteur d'orgues, datée de Caen, 22 novembre 1781. — Etiquette imprimée de Delastre, « marchand, quinquailler, au *Croissant d'or couronné* sur le port, proche la porte de Grand pont. « Il vend toutes sortes de marchandises d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande et de France, moulin à café à poudre et pour le tabac, fouets anglais, canne à la main, etc. » — Autre étiquette imprimée de Delamare, marchand mercier clinquailler en gros et détail, à la *Teste d'or*, sur le pont, vis-à-vis la voiture de Caudebec et proche la porte du *Crucifix*. »

G. 7021. (Liasse.) — 284 pièces, papier.

1782-1785. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1782, 1783, 1784. — Mémoire des ouvrages de

menuiserie exécutés par M. Potier, demeurant cour Saint-Ouen : « Fait et fourni le derrière de l'autel découpé en entrelas et à jour, avec des moulures au pourtour, 47 livres; — plus fait et fourni 2 cadres avec des montants de bâtis au bas de la retable, 18 livres. » — Mémoire de Gruel, serrurier : « Avoir fait deux filigranes pour les joues dessus l'autel seintrez sur le plan et l'élévation, formant une mosaïque à moulure, et des rosaces sur les entrelas, le tout exécuté sur le plan de M. Thibeaux, à raison de 50 livres la pièce. » — Quittances de Le Prince, peintre doreur, 1782 — Mémoire de Besongne, imprimeur, 1784

G. 7022. (Liasse.) — 151 pièces, papier; 2 imprimés.

1785-1786. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen pour les années 1785, 1786. — Quittance de M. Godefroy, facteur d'orgues. — Ouvrier maçon, 34 sous la journée. — Note du paiement fait de 240 livres à M. Le Brument, architecte. — Consultation signée par les avocats Ferry et Le Barrois. — Frais de raccommodage du calice de la confrérie des galériens. — Quittance de Lemonnier pour travaux de réparations de l'horloge : « L'horloge sera remise en état ainsi que les cadrans donnant sur le grand portail et toutes les étoiles, 200 livres. » — Procès au Conseil; — lettres de M. Villetard; mémoire imprimé, intitulé : « Précis pour les sieurs curé et Trésoriers de l'église et paroisse de Saint-Maclou, contre M. le Procureur général et le nommé Hérisson, plâtrier-adjudicataire au rabais de la construction des murs du cimetière destiné aux paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne-la-Grand'église, Saint-Martin du Pont, Saint-Nicolas. » — « Procès-verbal de l'état du toisé des murs du cimetière du Mont-Gargan par MM. Léonard-Pierre Dosmond, et Jean-Etienne Villetard, tous deux architectes jurés experts-bourgeois en titre d'office à Paris. » (Imprimé). — Etiquette *imprimée* de Simon Sertier, marchand mercier, à *Saint-Simon*, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland. — Vignette représentant saint Simon.

G. 7023. (Liasse.) — 495 pièces, papier.

1786-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, pour les années 1786, 1787, 1788, 1789. — Travaux pour l'établissement du nouveau cimetière. — Quittances de M. Godefroy, facteur d'orgues; — de M. Mette, fondeur, 1787. — Mémoire de M. Payenneville, chasublier : ornement de velours violet, 3,000 livres. — 2 journées de paveur, 3 livres 10 sous. — Quittances de M. Blanquet, curé de Saint-Maclou, 1789.

G. 7024. (Registre.) — In-folio, tranches dorées, relié en veau, avec encadrements dorés et fleurons au milieu représentant un cœur enflammé, surmonté de 3 étoiles; reliure de la fin du XVIe siècle; 128 feuillets, papier.

1582-1647. — « Registre des propositions, conclusions et ordonnances qui seront faictes et arrestez ès assemblées des curé, Thesauriez et paroissiens Monsieur Sainct-Maclou, commençant ce jour de Pasques 1582. » — « Le dit jour, arresté que, pour le temps advenir, les Trésoriers de la dicte église rendront compte, pour leur regard chacun, de leur année, lequel ils présenteront dans le jour de Pentecouste enssuivant le jour de Pasques qu'ilz sortiront d'exercice; » signé Sequart, curé, etc. — 15 novembre 1582, « l'arrest de la cour de Parlement, donné sur l'entretènement de deux presbtres ordonnez et establiz pour la visitation des malades de la ville sera suivi, en payant par le dit curé et le Trésor ce à quoy ils sont taxez pour la dicte église.—M[e] Toussainctz, presbtre chappelain, continué en la charge de maître des enfants de musique. Lorsqu'il yra jouer aux orgues durant le *Salve*, il sera payé de sa distribution, comme les autres presbtres et chappelains, attendu la permission qui luy a esté accordée de jouer aus orgues, en l'absence et pour supporter la vieillesse de Mons[r] de la Magdalayne, organiste... Les dicts enffans de musique seront préférez à tous autres à porter la croix et les chandeliers aux processions, enterrements et autres occurences. » — 12 mars 1583, offre de 20 livres de gages à un prêtre du nom de Jehan Chandelier, pour tenir la partie de basse-contre; on l'admet au nombre des 8 chappelains de la communauté.—Dernier mai 1584, on achètera d'un marchand anglais, « 4 chappes pourfillez et enrichies de fil d'or et d'argent et 2 autres blanches, couvertes de fleurons d'or. » — 17 avril 1588, « Estienne Pignard sera clerc à la place de Robert Le Clerc; il y aura 2 clercs assistants à chacune sepmaine, aiant leur surplis revestu, pour garder l'ung d'eulx à l'église, pendant que l'autre ira porter Dieu et aller aulx mallades, affin d'éviter qu'il n'y aict quelque chose perdu..... A leurs dictes sepmaines ilz paieront l'un moictié par moitié (*sic*). »— 2 février 1551, on fera enlever les bancs que Jehan Cretot a fait poser en la chapelle de Notre-Dame de Pitié où se dit la messe de six heures.— 14 avril 1596

on continuera les carolles et clôtures de bois du chœur, et pour cela « on enlèvera les deux de cuivre qui sont désagréables aux paroissiens ; noms et armoieries inscriptes et engravées en icelles. » — 10 novembre 1600, la Fabrique contribuera au paiement du drap de corps de la confrérie du Saint-Sacrement. — 1er novembre 1601, Jean Remont, prêtre, reçu et admis comme maître pour instruire et enseigner les enfants pour chanter au chœur de la dite église en l'art de musique et composer en contrepoint sur l'ardoise. — 23 novembre 1606, on lui accorde son congé, et on le remplace par Jean Laisné. — 17 juin 1607, « résolu que, au petit cimetière de la rue Martainville, joignant l'église, du côté des chapelles des Apôtres, Saint-Claude, Saint-Nicolas, sera basty des petites boutiques pour le profit du Trésor. » — 19 mai 1609, sépulture accordée à feu M. Dambray en la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe. — 9 août, on rappelle que « Me Toussaint Le Febvre, presbtre, chapelain de la dite église et organiste, avoit souvent averti, tant le dit sieur curé que Trésauriers, comme au jeu d'orgues se trouvoit plusieurs tuyaux qui ne parloient point, et que la soufflerie faisoit vent. » — On donne lecture des ordonnances de l'archevêque à la suite de sa visite, le 15 juin précédent : « Conclu en présence des curé... Thésauriers et plusieurs autres que les dicts Thésauriers et paroissiens ne recongnoissent le dict sieur archevêque, pour avoir le pouvoir d'ordonner des deniers du Trésor de la paroisse. » — 18 avril 1610, orgues à réparer ainsi que les vitres, « grandement desdommagées et gastées. » — 29 août 1611, « il sera faict bastir et construict ung pupitre de bois de chesne au lieu et place de celuy qui anciennement avait été faict. » — 25 janvier 1613 : « Le 1er jour de décembre an passé, auroit esté faict une visite par experts pour congnoistre les ruines qui avoient esté faictes, par la tempeste des vents, le dernier jour de novembre, comme il appert par le procès-verbal signé Hardouin Outren ; autre visite pour cognoistre les ruines de la pyramide... le 8e jour de décembre, ainsy qu'il appert par le procès-verbal... signé Outren, Cousin et Le Mercier.. Pouvoir donné au Trésorier de faire réparer le clocher pour le mettre en assurance. On mettra en besogne 3 charpentiers qui seront payés, à raison de 20 sous par jour, avec un entrepreneur ou conducteur, qui recevra 30 sous par jour ; 3 maçons avec un conducteur, aux mêmes prix. » — Janvier 1616, au décès de Toussaint Le Febvre, chapelain habitué et organiste, on nomme, comme organiste, Jacques Le Febvre, qui était recommandé par Titelouze. — 3 avril, on donnera 150 livres tournois à M. Marescot, religieux de l'abbaye de Saint-Victor près Paris, prieur de Saint-Paul, qui avait été envoyé par M. de cette ville de Rouen, pour faire les prédications tous les jours de carême. Cette somme avait été quêtée par les Trésoriers aux maisons des paroissiens. — « Mon dict sieur sera supplié de n'envoyer à l'advenir aulcun prédicateur pour prescher au temps du caresme pour l'incommodité et indévotion qu'on reçoit en la dicte église, faute que la grande messe, qui se dict par chacun jour en icelle, à l'heure de 9 heures, joint les messes de fondation, baptesmes et inhumations, port des sacrements aux malades, etc... et néanmoins, s'il plaist à mon dict seigneur l'archevesque y envoyer des prédicateurs à l'advenir, ce soit à telles heures que la dicte église n'en recoive aucune incommodité, et que deffenses soient faites aux Thésauriers en charge de faire levée de deniers à l'advenir sur les dicts paroissiens pour le remerciement et paiement du dict prédicateur, remectant à la libéralité de mon dict seigneur de les stipendier. » — 1er octobre 1619, ossement de saint Maclou donné, sur la demande de M. François Le Febvre, curé, par l'abbesse de Montivilliers : « Il sera faict 3 châsses ou reliquaires dont l'ung sera représenté en la forme et ymage d'evesque pour y mettre l'ossement de saint Maclou, patron de la dicte église, et ung autre de la Magdelaine pour y mettre de ses ossements, et le 3e, ung ange, pour y mettre les autres reliques donnez par le dict curé. » — Permission au Trésorier de vendre le cuivre provenant « de la crosse où ci-devant estoit pendant le ciboire où reposait le Saint-Sacrement. » — 9 février 1621, Denis Desgranges, homme d'église, fort expert en la musique, venu d'Evreux, reçu, après examen, maître de la musique de l'église, en remplacement du chapelain qui avait été nommé le 1er janvier de cette année, et que la modicité de ses gages avait fait retourner en l'église Saint-Michel. — 8 avril, Marc-Antoine Bigot, sieur d'Olivet, ancien échevin, dispensé de la charge de Trésorier, attendu son âge de 73 ans, de sa maladie des gouttes et moyennant un don de 100 livres. — 29 avril, Balthazar Blondel, honnête prêtre, ayant fort bonne voix pour chanter basse-contre en musique, reçu pour chapelain de la Commune. — 8 septembre, « maître Drouet Bigot, prêtre, natif de Verdun, reçu à une des places de la Commune, pour dire la messe de 11 heures à la chapelle Saint-Jacques, aux gages de 70 livres, et outre a esté admy pour battre et chanter musique et montrer aux enffans de cœur. » — Fossier obligé « de netoier et baillier le grand et petit estre une fois la sepmaine et de chasser les garsonnets et autres vagabonz qui jouent à jeux dissolus dans les dicts estres

et soubz les galleries. » — 7 août, nécessité reconnue de faire une galerie « du côté du petit aistre qui auroit des veues dans l'église au travers des chapelles qui sont à costé du chœur. » — Dessin fait par Jean Couvé, Jacques Gosset et Blanquenon, maîtres maçons et charpentiers. — Le curé propose aussi le besoin de faire une chaire pour le prédicateur, et de la faire apposer à un des piliers de l'église. — 11 septembre, « les chapelains de la Commune célèbreront dorénavant les messes de fondation les dimanches, fêtes, et jours ouvrables sans exception, et pour cest effect seront tenuz de prendre des méreaux par celui qui y sera proposé... L'on fera faire une chaire et le tableau et décoration de la chapelle de Notre-Dame. Les balustres d'entour le cœur seront démontés, et, au lieu d'icelles, sera fait des balustres à l'alignement des arrettes des dehors des pilliers, auxquelles sera faict et construit sièges pour placer les personnes de qualité, et, au devant d'iceux, autres sièges pour placer les ecclésiastiques, et, au dehors des dictes carolles, y aura sièges pour asseoir personnes en la dite églize; et, à l'endroit du crucifix, sera faict karolles de neuf, avecq ung lieu eslevé le long du pillier pour dire l'évangile, et, à l'autre pillier, la chaire pour le prédicateur et dire l'épistre. » — 6 janvier 1625, « les Trésoriers en charge feront faire deux bancs pour asseoir les chapellains pendant les vespres ainsi que aux autres parroisses, et, ce faict, auront les Trésoriés leur mesme plasse aux vespres ainsy qu'ilz ont à la grande messe. » — 18 octobre 1626, poursuites de Pierre et Michel Du Yvvier, menuisiers à Rouen, au sujet du marché qu'ils avaient fait pour le *pipittre*. — 22 novembre, on prendra des experts pour juger si la réclamation est fondée. — 30 décembre, conformément au marché fait avec les dits menuisiers, le 24 septembre 1623, le *pipittre* sera vu et visité par les gardes du métier de menuisier de cette ville. — 1er janvier 1627, les menuisiers seront tenus « de finir les ymages, planches et agréments employés au rapport. » — 24 mai, mention d'un don fait par la confrérie du Saint-Sacrement. — Dernier octobre, Jacques Ferrant reçu comme maître des enfants de chœur. — 12 mai 1630, on pourvoira à la réparation du grand portail ruiné par les grands vents, il y a plus de 17 ans. — 16 juin, les Trésoriers se transporteront en personne sur le dit porche avec Michel Daust, maître maçon, pour voir plus clairement la vérité de son exposé, minuteront le marché en termes significatifs, conviendront des espèces de pierres nécessaires, consulteront autres ouvriers experts. — 24 juin, on signera le marché avec le dit Daust et Jean Capelle, maître sculpteur, que l'on préfère à Thimothée et Isaac Fouchon et à Gravois; prix, 1,200 livres. — 4 août, augmentation des gages des musiciens. — 23 novembre, Philippe Ruelle, clerc de la dite église, reçu maître de la musique. — 20 décembre 1632, Don par Jean Le Couteux, marchand, « d'un benestier d'argent, avec le goupillon d'une valeur de 500 livres, pour être exempté de la charge de Trésorier. » — Acte de concession de caveau pour l'inhumation des membres de la famille Dambray, à l'entrée de la chapelle Saint-Jacques et Saint-Philippe, 23 juillet 1633. — Jour de Pâques 1634, on propose « de gratifier Monsieur Lescaloppier, prédicateur, envoyé par Monsieur l'archevesque pour avoir prêché 2 ou 3 fois la semaine. — 29 octobre 1634, 80 livres de gages par an à Antoine Denys, prêtre et musicien, qui avait remplacé Philippe Ruelle, parti peu de temps après la Saint-Michel. — 15 juillet 1635, « arrêté par advis uniforme qu'il ne se fera à l'advenir ouverture de terre, ny sonné les cloches de l'église pour les enterrements, que au préalable la permission n'en aict esté obtenue du Trésorier qui en doict percevoir les droictz, et que celuy qui fera la semonce des dictz enterrements ne luy aict payé ce qui en est deub à la dicte église. — Après qu'il s'est veu par l'inspection et ouverture du présent livre des propositions qu'il est en très mauvais ordre pour estre raturé, glosé, augmenté et escript aux marges en divers feuillets par toutes sortes de personnes, avec plusieurs espases qu'on y a laissé en blanc, où le premier venu peult augmenter ce que bon luy semblera sans avis de la compagnie, il a esté arresté, à la pluralité des voix, que l'on ne se servira à l'advenir que d'une seulle personne pour escrire et enregistrer au présent livre toutes les résolutions, sans que le sieur curé ny aucun des Trésoriers y puissent mettre la main pour y escrire, duquel escrivain on conviendra de ses gages, lequel livre... demeurera toujours ès mains du 1er Trésorier en charge. » — 20 janvier 1636, Jacques Soupplis, prêtre et chapelain de l'église, pris pour écrivain. — 8 février 1637, « pour l'avenir le Trésorier en charge aura le soin d'écrire les propositions et résolutions ou les fera escrire par quelqu'un des autres Trésoriers et non par autre, afin que les affaires du Trésor soient et demeurent secrètes et non divulguées. » — 13 avril 1637, « le sieur De Caux, curé, auroyt faict afficher certain tableau en l'église contenant les fondations... et distributions... sans que le dict tableau ayt esté veu ny approuvé par la compagnie... Il sera faict apporter présence de la compagnie pour estre corrigé et réformé. » — 10 janvier 1638, 300 livres réclamées par Guillaume Lesselié, facteur d'orgues. — 4 janvier 1640, Jehan Dupont se

porte caution jusqu'à 600 livres pour son frère Pierre Dupont, reçu clerc en la paroisse Saint-Maclou. — 12 mai 1641, on nomme Charles Gosse, sacriste, Pierre Dupont, clerc, Robert Brunelle, sous-sacriste, 4 chantres et 2 clercs de la paroisse. — Profits du sacriste. — Charges et profits du sous-sacriste. — 2 mars 1642, permission à Jean Tourmente, commissaire des tailles de l'Election de Rouen, de faire réparer, à ses frais, suivant le dessin qu'il représente, la croix du grand cimetière, qui avait été donnée par son ayeul François Tourmente, en 1584, et avait été déjà réparée par Jean Tourmente, son père.—6 janvier 1643, marché pour construction de maison vers le cimetière avec Charles Daufresne, maître charpentier, Jacques Mallortie, maître maçon, Jehan Duval et Pierre Prestrel, plâtriers. — 9 janvier 1646, permission à maître Henri Dambray, conseiller au Parlement, « de faire faire, à ses frais, une porte et ouverture qui ouvrira du derrière de son jardin dans la galerie du grand cimetière pour la commodité de sa maison, à la charge qu'il ne pourra vendre, faire vendre, distribuer ni triballer boissons ny passer aucunes choses indécentes par la dicte porte, parce qu'en cas que, s'il estoit à propos de faire bastir par le dict Trésor dans le dict cimetière et galerie, ou que la dicte porte apportast quelque incommodité ou indécence au dict cimetière, le dit sieur Dambray sera, a u mesme temps, tenu et obligé de faire reboucher la dicte porte, aussy à ses frais et despens. » — 9 janvier, pareille permission à Guillaume Dufour, qui occupait une maison appartenant au prieuré des Deux-Amants, sise près du cimetière. — Dernière délibération, 27 octobre 1647.

G. 7025. (Registre.) — In-folio, tranches dorées, relié en veau avec encadrements dorés et fleurons au milieu, représentant un cœur enflammé, surmonté de 3 etoiles; reliure de la fin du XVIe siècle; 134 feuillets, papier.

1582-1676. — Registre des délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, à partir de 1648. — 3 janvier 1649, après le décès de Pierre Mallet, Le Mareschal nommé organiste, aux appointements de 150 livres, mais à la charge de donner 30 livres par an aux enfants du dit Mallet. — 28 octobre, don à la Fabrique par Le Ber, ancien Trésorier, d'un contr'autel, rideaux et pavillon de satin à fleurs avec une dentelle d'argent où sont posées ses armes. — 30 avril 1651, lecture du marché fait avec Vivier, maître charpentier, pour les bancs du chœur et clôtures des ailes; Vivier s'engage « à rendre la besogne prête, à savoir les bancs dans la fête de saint Maclou prochaine, qui eschet l'onziesme de juillet, et les clostures des ailes à la Saint-Michel; » paiera à Florent Lheureux, maître menuisier, 36 livres, pour le modèle, dessins et devis. — 7 mai 1651, « Antoine Denis, maître de musique, se bornera à l'avenir, à faire chanter et tenir la mesure en la musique; quant à la conduite des enfants, elle sera baillée à maître Nicolas Brisout, chapelain de la Commune, qui les instruira en la musique et en tiendra académie, moyennant 40 livres, qui seront déduits des appointements du dit Denis. »—7 mai, on rappelle qu'il avait été résolu, il y avait un an, qu'on laisserait, au milieu de la nef, un passage de 8 pieds de large pour le moins entre les 2 rangs de bancs. — 14 mai, c'est inutilement que l'on fait brûler tous les dimanches durant la grand'messe 2 des cierges qui sont présentés à l'oblation du pain bénit sur le banc de l'œuvre. « Arrêté qu'aux jours de dimanche, ausquels il n'arrive point de festes solennelles, ces cierges seront portés au grand autel pour y brûler pendant la grande messe, à condition qu'à la fin d'icelle messe le coustre les ira recueillir pour les serrer comme les autres cierges appartenant au Thrésor. » — 16 août, « résolu par l'advis unanime de la compagnie que le tènement de maisons, basti de nouveau au grand cimetière, sera loué, au profit du Thrésor, aux presbtres de la Commune ou autres presbtres ou ecclésiastiques habitués en l'église de Saint-Maclou, et, au cas qu'il ne se trouve point nombre suffisant des dits habitués qui veuille prendre les dits logements, on pourra les bailler à d'autres ecclésiastiques non habitués ou mesme à d'honnestes laïques non mariés, non artisans et gaignants leur vie à des mestiers méchaniques... Les baux ne seront que d'un an... Arresté qu'aucun des ecclésiastiques qui demeureront aux dites maisons ne pourra retenir et loger aucunes femmes ou filles, soit servante, soit parente, quelque proximité qu'il y ait de parenté. » — 19 novembre, contre les chapelains de la Commune qui s'absentent pendant la grand'messe. On les mettra en perte, pour leur absence de chaque messe, à savoir les dimanches, de 4 sous; les jours de fêtes, triples, de la première classe, de 5 sous, et, les jours des autres fêtes où ils doivent chanter musique, de 2 sous. — M. Richard Herche, chapier, chargé de marquer les absents. — 6 juin 1655, fondation d'une messe de onze heures qui serait dite, chaque dimanche, à un autel qui serait construit au bout de la galerie regardant l'autel de la chapelle des Morts. — 11 juin 1656, « Daoust, masson, fils de Michel Daoust, aussi masson et travaillant pour le Trésor, supplie la compagnie, attendu le grand âge de son père et son infir-

nité de maladie, l'admettre en son lieu et place, offrant travailler gratuitement pour le Thésor 3 jours chaque an; » proposition acceptée. — 6 mai 1657, acceptation de la fondation de madame Le Tellier, veuve de Marc Lesueur, qui donna 40 livres pour la construction d'une vitre à la galerie du cimetière, à la chapelle Saint-Michel. — 1er novembre 1657, M. de Chalon, propriétaire de la maison de *la Coupe*, demande à être déchargé de l'obligation de livrer, chaque jour, une pinte de vin vermeil à 6 heures du matin, moyennant la livraison qu'il fera, chaque année, au sacriste de deux poinçons de vin; offre rejetée. — 18 novembre 1657, le sieur Guillaume Sailly, maître maçon, reçu tombier en remplacement de Pierre Daoult, décédé. — 9 mars 1659, refus du curé de se trouver aux assemblées. — 17 juillet 1659, arrêté que l'on présentera requête au bailli pour être réglé par lui, et non par l'official, sur la réduction que l'on prétendait faire de la grand'messe journalière, au préjudice du curé. La Fabrique réclamait les cierges offerts tous les dimanches avec le pain bénit pour brûler sur le banc du Trésor pour honorer les reliques, le cierge offert devant l'image de Notre-Dame, les aumônes déposées dans les troncs des chapelles : on prendra avis de M. Coquerel, avocat au Parlement. (Une note nous apprend que les Trésoriers perdirent leur cause au Parlement et furent renvoyés devant l'officialité.) — 9 janvier 1660, communication d'une sentence du bailli qui oblige le curé à assister aux redditions de comptes. — 12 avril, permission par le lieutenant général, aux Trésoriers, de délibérer, quand ils seront au nombre de 7, même en l'absence du curé. — Transaction entre noble et discrète personne maître Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers en charge, par les soins de Nicolas Herouet et Nicolas Maurry, avocats en la Cour, 12 juillet 1660. — 10 septembre, Jean Le Roux, procureur en la Chambre des Comptes, Trésorier de la paroisse, arrêté, pour l'obliger à représenter Guillaume Le Gendre, ci-devant Trésorier, qui lui avait été baillé en garde et qu'il avait laissé aller. — 13 février 1661, fondation d'écoles pour l'instruction des enfants des pauvres par quelques personnes de condition; établies dans une des galeries du cimetière entre la chapelle des Trépassés et celle de Saint-Michel. — 15 mai, destitution du sieur Denis, maître de musique, à cause de son peu d'assiduité; remplacé par Alexandre Labbé, prêtre de la Commune. — 26 février 1662, adjonction demandée par le sieur Labbé, maître de musique, contre les nommés Barbe et De Caux père et fils, qui l'avaient battu pendant qu'il tenait l'académie, parce qu'il voulait faire punir Barbe et De Caux fils des fautes par eux commises. — 3 juin 1663, visite du clocher de la paroisse, qui penchait du côté du vent d'amont et qui vacillait de côté et d'autre lorsqu'on sonnait les cloches. — On le fera examiner par M. Malortye, ingénieur. — 19 juin 1664, Charles Tessier, acolyte, nommé maître de la musique en remplacement de Labbé, destitué pour cause de négligence : « Aura soin d'instruire tous les jours les enfans de cœur, tant pour la musique que pour les autres choses concernantes les fonctions auxquelles ils sont obligés, leur imprimant la piété, la modestie dans l'église, afin qu'ils soient d'édification aux fidelles,... et les corrigera de leurs défauts et manquements, dont il advertira le sieur curé, afin que, s'ilz ne se corrigent, il leur oste le surpliz pour en mettre d'autres en leur place. » — 4 janvier 1665, il sera écrit à Paris par le maître de musique pour faire venir quelques messes de musique nouvelles. — 28 février 1666, « on tendra le chœur et la nef de 2 rangs de deuil, la porte et pipitre, et l'on fera faire 2 douzaines de cierges, 6 pour l'autel, 12 pour la représentation, 6 pour le haut du pipitre, 3 douzaines d'armoiries à mettre des cierges, sur la tente, aux vigiles et services qui seront chantés pour la feue reine mère du Roi. » — 11 avril, « il faudra faire refaire le beffroy et refondre la grosse cloche qui est cassée. » — 25 avril, le Trésorier, sortant de charge à Pâques, sera tenu de rendre son compte entre Pâques et la Pentecôte. — 16 mai, choix de parrains et marraines pour les 3 cloches : pour la grosse, M. du Saussay, avec la présidente d'Amfreville; pour la seconde, M. Dambray avec Mme du Désert ; pour la troisième, M. le Page, président en l'Election, avec Mme de Tocqueville. — On leur présentera quelques confitures après la bénédiction. — 4 juillet, visite du beffroi neuf. — 17 avril 1667, M. Le Couteulx, pour être dispensé de la charge de Trésorier, offre 500 livres à employer à la construction d'une contretable d'autel. — 8 janvier 1668, « arresté qu'il sera construit une contretable d'autel dans le chœur, attendu que la vieille contretable tombe en ruine, et que, pour y parvenir, il sera faict une queste générale par les maisons de la paroisse. » — 11 mars, présentation d'un dessin à cet effet, par le sieur Monlandrin, maître sculpteur à Rouen. — 13 mai 1668, dessins proposés par Monlandrin et Racine, maîtres sculpteurs. — « Monlandrin invité à dresser un devis exact du dessin en parchemin qu'il a dessigné et présenté à la compagnie, comme ayant esté trouvé le plus convenable. » — 29 juillet, « châssis de fer aux vitres de l'église, afin de faire des ouvertures qui permettent de donner de l'air et de faire disparaître les mauvaises

odeurs que l'on sent souvent par la putréfaction des corps que l'on y enterre presque tous les jours, ce qui peut causer quelque incommodité considérable au peuple qui y fréquente, particulièrement dans ce temps de contagion. — On recommencera d'aller en procession à Saint-Adrien ainsy que l'on avoit accoustumé autrefois, ce quy avoit esté interrompu pendant quelques années, à cause des dépenses excessives qui se sont quelquefois faites par le Trésorier en charge. — Arresté que, lorsque l'on ira à la procession à Saint-Adrien, le sieur Trésorier dernier élu sera tenu de donner aux presbtres qui s'i trouveront, à chacun 20 sols, et aux autres ecclésiastiques portant surplis dans la paroisse, à chacun 10 solz, sans que le dit Thrésorier soit tenu de leur donner à desjeuner, comme l'on fezoit autrefois. Pour ce qui est de MM. les Thrésoriers qui se rencontreront en la dite procession, le dit Thrésorier leur donnera le desjeuner, sans estre obligé d'y apeler aucune femme ny fille, ce qui s'observera très ponctuellement, pour éviter aux dépenses superflues qui se fezoient autrefois, lesquelles estoient trop à charge au dit Thrésorier, lequel fera, au lieu des dites despenses et des festins, tant des festes de Saint-Maclou que de la veuille et feste du Saint Sacrement, quelque présent selon sa dévotion pour la décoration de l'églize. » — 14 octobre, concours ordonné pour la place de maître de musique, au décès de M. Le Tessier. — 18 octobre, M. François Houel, nommé, d'après l'avis des experts qui avaient examiné les pièces de musique de sa composition. — 7 septembre 1670, requête contre les pères Augustins, tendant à ce qu'il leur fût fait défense de sonner les cloches et de dire leurs services aux mêmes heures que ceux de la paroisse. — On fixe la procession de Saint-Adrien à mardi huitaine. — 26 octobre, on fera faire un reliquaire d'argent pour la relique de saint Maclou, que le curé avait obtenue de M. l'évêque et de Messieurs du Chapitre de Saint-Malo. — Le corps du saint avait été trouvé, il y a quelques années, dans l'église cathédrale de Saint-Malo. — Paiement à Monlandrin pour la contretable.— 23 novembre, achat de serge de Caen pour couvrir la contretable neuve, que la poudre gâtait. Le curé demande qu'on fasse un ciboire pour mettre en la crosse de la contretable ; mais on trouve cette crosse si pesante et le bâton qui la porte si faible, que l'on redoute quelque accident ; on prendra l'avis du sieur Monlandrin. — 14 juin 1671, on paiera à ce sculpteur ce qui lui reste dû sur le marché de la contretable qui a été vérifié par M. Doussin, sculpteur. — On fera marché pour redorer les images des apôtres qui sont dans le chœur et pour repeindre le reste des carolles du chœur conformes à celles du sanctuaire. — 12 juillet, marché avec le sieur Le Prompt, charpentier, et Gosset, maçon, pour faire le *chernier* ou chapelle dans la petite aître ; 2,500 livres et 50 livres de vin à Le Prompt ; 600 livres et 80 livres de vin à Gosset. — 2 août, la muraille de cette chapelle, du côté des maisons de MM. du Chapitre de Notre-Dame, sera faite en pierre de taille. — 18 octobre, permission de vendre l'ancienne contretable à M. Gaudin, curé de Berville, lequel en offrait 200 livres. — 22 janvier, 26 février, 23 juillet 1673, on continue les travaux de la chapelle proche de l'église. — 8 octobre, on propose d'acheter pour cette chapelle une contretable de l'abbaye de Fontaine-Guérard. — 18 février 1674, comme il n'y a pas d'apparence que la guerre de Hollande permette de se procurer du bois de Norvège, nécessaire au lambrissage de la chapelle neuve, on se décide à la faire lambrisser en plâtre. — 19 mai 1675, réparation de la muraille qui sépare le jardin de M. Poërier d'Amfreville d'avec celui du presbytère. — 25 décembre, acceptation d'une fondation d'un salut solennel, le jour et fête de la translation des reliques de saint Maclou, 11 juillet ; le fondateur aura droit d'une tombe avec *épitaphe* de la fondation, dans la chapelle neuve, à charge de donner quelque somme d'argent à sa dévotion, pour faire un tableau à la contretable de cette chapelle. — 24 novembre, indemnité au fondeur de la grosse cloche. — Les tableaux de M. Le Paige, qui étaient derrière la contretable du chœur, seront vendus, attendu qu'ils ne conviennent pas à la décoration de l'église, et qu'il a paru plus convenable de les remplacer par des cuirs dorés, plus beaux et ayant plus de rapport avec cette contretable. — 15 mars 1676, salut le jour de la saint Joseph ; cierge à côté de son image dans la chapelle de la sainte Vierge. — 3 mai, vol avec effraction, dans la chapelle neuve, de la croix dorée qui était posée sur le tabernacle. — 24 juin 1676, dernière délibération en la chapelle de la sacristie, à l'issue de la messe paroissiale, le jour de saint Jean-Baptiste. — Ecrit dans un autre sens, dans le même registre : « Dons faictz par aulcuns bourgeois paroissiens de l'église monsieur Sainct-Maclou pour la décoration et ameublement de la dicte église, commenceant à Pasques 1582. » — On voit par là que ce registre, relié comme le précédent, et de la même époque, avait été destiné primitivement à l'enregistrement des dons ; mais le peu de place qu'ils occupaient fit qu'on l'employa, comme le précédent, aux délibérations.

G. 7026. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 60 feuillets, papier.

1676-1681. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 28 février 1677, les 250 livres léguées par feu M. le curé, destinées à la réparation du jubé, seront employées à faire des confessionnaux dans la chapelle neuve conformément au désir de l'abbé d'Aulnay, son frère. — 28 mars, marché pour les lambris, confessionnaux et autres ouvrages qu'il convient faire en la chapelle de l'Agonie ; prix, 650 livres ; entrepreneur, le sieur Le Poulletier, menuisier. — 5 juillet 1678, frais de l'inhumation de M. Prevel, à la charge du Trésor ; le clerc des orfèvres de cette ville en est averti. — 28 janvier 1680, on employera jusqu'à 2,000 livres à la réparation des *orgres* de l'église. — 28 juin, on publiera au prône que ceux qui occupent des bancs aient à faire apparoir de leur droit. Pour les bancs vacants, on en disposera en faveur des personnes qui en auront besoin. — M. de Besançon, curé. — Dernière délibération le dimanche 26 octobre 1681. — Les feuillets de ce registre sont timbrés.

G. 7027. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 98 feuillets, papier.

1680-1693. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 24 novembre 1680, on s'occupe des réparations à faire au clocher. — 22 mars 1682, règlement pour remédier au grand abus qui se commettait au sujet de la cire et de l'huile, annuellement consommées aux frais du Trésor. — 19 décembre 1683, règlements à observer pour les sacriste, quatre chantres et deux clercs de la paroisse. — Inventaire général de tous les biens meubles de l'église, baillé par Mᵉ Jean Le Carpentier, prêtre, sacriste : huits pots à fleur, façon de porcelaine, et six anciens. — 16 juillet 1684, restauration des vitres de l'église par les sieurs Le Lasseur et Le Roy. — 1685, chapelle et galerie du grand cimetière, du côté de la rue du Sap, accordée aux compagnons chapeliers. — 1690, déclaration des maisons et autres biens appartenant au Trésor. — 2 février 1690, on supprime le luminaire de la ceinture du chœur, le buis du dimanche des Rameaux, la cuve de l'eau bénite de Pâques et Pentecôte, le charbon de la sacristie pendant l'hiver, la reliure des comptes, les bouquets du Saint-Sacrement. — 2 mars 1691, on fera faire deux cadrans, l'un au grand portail et l'autre dans l'église contre les orgues, dans le genre de ceux de l'église de Notre-Dame. — Pentecôte 1692, mention du marché fait avec M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour un positif neuf (600 livres), et avec le nommé Longuet, menuisier, pour le buffet. — 14 septembre 1692, présentation du modèle et devis du cadran, qui doit être posé sur le grand portail, par Mᵉ Jean Longuet, menuisier, architecte ; approuvé. — Marché avec Deshayes, serrurier, pour mettre les cadrans sur le mouvement de l'horloge de la paroisse. — 21 décembre 1693, marché avec le sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour faire et parfaire le grand orgue (3,500 livres). — Curés : De Besançon, Clément, Deville. — Dernière délibération, 21 décembre 1693.

G. 7028. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 33 feuillets, papier.

1694-1697. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 8 janvier 1694, don par un anonyme d'une bague d'or, garnie de diamants, pour être appliquée au Soleil du Saint-Sacrement. — 19 juillet, à l'avenir, au décès des prêtres, il ne sera plus sonné en volée que dans le temps de l'inhumation. « La petite cloche nommée Ouynet ne sonnera que pendant demi-heure, les dits prêtres étant décédez. » — 8 mai 1695, « remoustré que il a tousjours esté arresté que l'on proclameroit les baons de l'églize à bailler à louage, que néanmoins jusqu'à présent il n'en a esté rien fait, et que mesme il y a bien des gens qui en jouissent sans qualité... M. Juliot, presbtre habitué, a présenté sa requeste tendante, veu le decedz du sieur Mareschal, son oncle, organiste de la paroisse, d'estre receu en son lieu ; admis par provision. » — 29 mai, Robert Le Grain, bourgeois à Rouen, demande à son tour la place d'organiste : elle sera accordée au plus habile. — 24 juin 1695, « les sieurs Clément et Charles Le Febvre, père et fils, facteurs d'orgues et organistes, présentent requête tendant à ce que, pendant le temps qu'ils seront occupés à construire et achever l'orgue, personne autre qu'eux ne touche icelui, attendu qu'il y a quelqu'un, qui leur est suspect, qui pourroit gaster le dit orgue, consentant toucher icelluy *gratis* jusqu'à ce qu'il soit entièrement achevé ; » accordé. — 3 mars 1697, M. Le Grain, nommé organiste. — 4 avril, on autorise la façon d'un cadran à placer, pour la commodité du public, devant le grand portail. — 10 novembre, on fera refondre les deux cloches cassées de l'église, et à cet effet on fera marché avec le sieur Malherbe, domicilié sur la paroisse Saint-Vivien. — 1ᵉʳ décembre, on expose que le beffroi est en totale ruine et qu'il touche, lorsqu'on

sonne, contre les principales pierres du clocher; on consultera, à cet effet, le sieur Petit, charpentier, demeurant dans les environs de Rouen. — Curé, M. Deville. — Dernière délibération, 1er décembre 1697.

G. 7029. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin; 99 feuillets, papier.

1698-1709. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 1er juin 1698, on s'occupe de nouveau du beffroi. — 5 juin, devis présentés par les nommés Robert Marc et De la Rue, charpentiers. — On fera marché avec le premier pour le prix de 400 livres. — En marge: « Le dessein du frère Nicolas a été mis ès mains du dit sieur Marc pour en tirer autant et le raporter. Le dit sieur Marc a raporté le dessein ci-dessus mis en ses mains à Rouen, le 26 juin 1698. » — 30 novembre, « l'ouvrage du beffroy sera visité par gens à ce connoissans, en la présence du frère Nicolas, augustin, ayant donné le plan d'icelluy beffroy. » — On paiera au fondeur Malherbe ce qui lui reste dû. — 15 février 1699, « arrêté que le sieur Hébert sera poursuivi par toutes voies dues et raisonnables pour l'obliger à faire toutes les fonctions comme le sieurs précédents Trésoriers. » — 22 mars, inventaire des meubles de l'église: « Un devant d'autel fait à l'esguille de touttes couleurs; — un devant d'autel fait à l'esguille pour la chapelle de la communion; — 2 tapis de Turquie; — un grand dais que l'on suspend dans le chœur les grandes festes, et qui se porte en procession dans l'octave du Saint-Sacrement, et un vieil, qui est suspendu journellement; plus 2 petits neufs, savoir un de velours découpé et l'autre de velours uny rouge. » — 5 avril, contre les sieurs Clément et Charles Le Febvre, facteurs d'orgues; il restait encore à faire les jeux de l'écho et de la voix humaine. — 14 février 1700, plainte contre le sieur Le Grain, organiste de la paroisse, qui manquait souvent et se faisait remplacer par son frère. — Etat des jours où l'on doit toucher l'orgue. — 16 mai, on fera visiter l'orgue par experts. — 23 octobre, déclaration donnée par les curés et Trésoriers en exécution de la Déclaration du Roi, du du 9 mars 1700, du bien aumôné à la Fabrique depuis 1689. — 20 mai 1702, M. Le Febvre père, en son nom et se faisant fort pour Charles Le Febvre, son fils, nomme M. Clicquot, facteur d'orgues chez le Roi, qui a fait l'orgue de la cathédrale, et le sieur Vincent, autre facteur de Paris, travaillant actuellement à Saint-Vincent, avec M. Boivin, organiste de Notre-Dame, pour visiter le nouvel orgue de Saint-Maclou. Signé: Clément, Le Febvre. — 8 octobre, le sieur Clicquot, s'il est nécessaire de le faire venir de Paris, sera payé à raison de 10 livres par jour. — 19 novembre, état des pauvres honteux qui doivent participer aux aumônes, répartis en 4 classes. — M. Le Febvre, facteur d'orgues, se contente, comme experts, de MM. Vincent et Boivin. — 28 janvier 1703, on fera prêter serment devant le lieutenant général du bailli, aux dits experts. — 25 février, on paiera au sieur Vincent pour mettre l'orgue à sa perfection, 300 livres en déduction du prix convenu au marché fait avec les sieurs Le Febvre. — 10 juin, la compagnie et les sieurs Le Febvre nomment M. Clicquot pour faire la visite de l'orgue dans le mois. Les frais seront payés par qui il appartiendra. — 24 juin, finalement on s'en rapporte au jugement de MM. Boivin, organiste, et du sieur Delisle, prêtre, qui déclarent, par procès-verbal du 22 de ce mois, que l'orgue est à sa perfection et qu'il y a lieu de payer les sieurs Le Febvre et Vincent et de leur donner décharge. — 23 septembre, on paiera aux dits experts, à chacun, un louis d'or neuf pour leurs droits de visite. — 23 décembre, commissaires nommés par la Fabrique pour faire la distribution aux pauvres. — Février 1705, nouvel état des jours où l'orgue de Saint-Maclou doit être touché: « Sera en outre l'organiste obligé d'entretenir l'orgue, tous les jeux d'anche, savoir: dans le grand orgue, la trompette et le clairon et voix humaine; dans la pédalle, les trompettes et le clairon; dans le positif, le cromhorne et la voix humaine, la trompette de récit et la voix humaine d'écho; » 130 livres de gages. — 28 février 1706, maisons de la Cour des Prêtres demandées pour le logement des ecclésiastiques du séminaire du faubourg Bouvreuil dont Mgr désire le transfèrement. — 1708, Mémoire des ornements donnés par feu M. Deville, curé de Saint-Maclou. — M. Thomas, successeur de M. Deville en la dite cure. — Dernière délibération, 29 décembre 1709.

G. 7030. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin, 148 feuillets, papier.

1710.-1727. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 23 février 1710, la somme destinée par M. Hertier au repas de la reddition de son compte, convertie en aumône pour les pauvres de la paroisse. — 14 décembre, il est question d'agrandir la chapelle des Trépassés, qui est trop petite pour contenir tous les enfants aux catéchismes du dimanche. — 8 décembre 1712, le sieur Renault, facteur d'orgues,

s'oblige à les remettre en état pour 150 livres. — 5 mars 1713, conformément à l'avis de M. Duval-Gruchy, avocat en la cour, le banc auquel prétend droit M. du Tot-Frontin sera fermé et barré et exposé à louage au profit de la Fabrique. — 8 septembre, gratification à MM. d'Agincour, organiste de Notre-Dame, et Maréchal, qui s'étaient trouvés au choix d'un organiste. — 8, 17 décembre 1713, 15 janvier 1714, procédures contre le sieur du Tot-Frontin. — 14 juillet 1715, on décide l'achat de 3 ou 4 milliers de plomb et de faire le marché pour faire fondre la cloche du quatrième ton. — 20 septembre 1716, on fera des séparations sous les galeries des chapelles de Saint-Michel et des Morts au cimetière, afin que les catéchismes s'y fassent avec plus d'ordre et moins de confusion par rapport aux différences d'âge et de sexe. — 1er, 22 novembre, 6, 20 décembre, louage des bancs vacants. — 27 décembre, « représenté que, si on prenoit la résolution de supprimer les carolles du bas du chœur qui empeschent les paroissiens de voir sur l'autel, ils se cotiseroient pour participer à cette dépense; délibéré que les dites carolles et celles qui sont à l'entrée des 2 ailes, ainsi que le jubé, seront retirés, que les bancs étant dans le chœur seront diminués de largeur d'environ six poulces, s'il se peut, et qu'il sera fait faire et placé des balustrades de fer au bas du chœur et de l'entrée des ailes. » — 2 mai 1717, inventaire des meubles de l'église : Sept grands livres gothiques de vélin; — un autre petit de vélin pour les messes, 10 livres; — un autre où sont les *alleluya*; cinq livres de l'office Saint-Maclou, écrits à la main. — 6 juin, le clocher sera visité par M. Des Ruisseaux, architecte. — 27 juin, on achètera le bois nécessaire pour la réparation du clocher. — 4 juillet, le clocher sera visité de nouveau par le même architecte, par M. Marc, charpentier, et par le nommé Le Mettais. — 3 octobre, la réparation du clocher étant achevée, on parle de faire visiter le beffroi. — 7 novembre, marché avec le sieur Costil, plombier, pour livrer le plomb nécessaire à la couverture du clocher. — 12 novembre on fera faire une porte matelassée avec un châssis à l'entrée de la porte de la chapelle neuve. — 6 février 1718, il sera incessamment procédé à la construction des balustrades de la devanture du chœur. — 20 novembre, balustrade de fer, à placer au chœur devant le sanctuaire, donnée par une personne de piété; Le Clerc, serrurier, entrepreneur. — 11 décembre, les frères qui enseignent la jeunesse demandent une portion de grenier sur les galeries du cimetière pour y retirer les bancelles; accordé. — 29 janvier, 26 février 1719, proposition faite par une personne charitable, de faire une fondation pour une distribution de bouillon et de vin aux pauvres malades de la paroisse, les lundi, mardi, vendredi de chaque semaine; on en distribuait aux pauvres aux frais de la Fabrique, qui y affectait les quêtes des dimanches, mardis et jeudis. — 2 avril, avis donné par Nicolas Cécile, maçon du Trésor, que le haut de la montée de l'escalier du clocher menaçait ruine. — 7 mai, fondation par Madame Louise Vaultier, veuve du sieur de Saint-Jorre, de la prière du soir et du matin. — 29 octobre, règlement pour les bedeaux et pour les donneurs de pain bénit : « Commenceront à le distribuer au plus tard lorsque la messe sera à l'épître afin que tous les assistants en ayent; deffenses à eux faites, lorsque les pains bénits ne seront pas suffisamment grands pour qu'un chacun en ayt, de faire distribuer des grandes pièces à diverses personnes, comme ils ont fait par le passé. — Les sous-sacristes et les donneurs de pain bénit seront obligez de tenir un catalogue par rues des personnes qui doivent faire le pain bénit, soit en particulier ou à plusieurs, par chaque dimanche, et de ceux qui refusent, afin qu'il y soit pourvu. » — 5 novembre, le banc n° 106 dans la chapelle de Huit heures, est donné au sieur De Caux, ecclésiastique, qui tient les petites écoles de cette paroisse. — 16 novembre, chaises louées 600 livres par le nommé Germain; ne pourra demander plus d'un liard à chaque office, à l'exception des grandes fêtes de l'année, auxquels jours il pourra demander 6 deniers à chaque personne. — 10 décembre, résolution de ce bail; les bedeaux prennent les chaises pour 400 livres par an. — 26 mai 1720, diminution des billets de banque. — 4 juin 1721, nouvel inventaire des meubles de l'église. — 3 août 1721, le sacriste, M. Oursel, fera payer par avance ce qui est dû pour les droits de sépulture (sonnerie, fourniture du bénitier, croix, chandeliers), conformément au dernier mandement de l'archevêque. — 24 août 1721, réduction des fondations à cause des pertes pour les billets de banque. — 11 janvier 1722, paiement de 30 livres à M. Des Ruisseaux pour les visites qu'il a faites lors de la réparation du clocher. — 21 juin, 20 livres accordées à la confrérie du Saint-Sacrement pour l'entretien du luminaire de la ceinture du chœur. — 6 juillet, il ne sera inhumé aucunes personnes dans les galeries du cimetière qu'en payant 10 livres pour l'ouverture de la terre. — 12 juillet, il ne sera fait aucun carrillon pour les confréries qu'au préalable le Trésorier n'en ait donné un billet de permission, et moyennant 60 sous pour chaque confrérie. — 18 avril 1723, visite du clocher, en

souffrance à cause des eaux qui pourrissent plusieurs pièces. — 25 avril, marché fait avec Brière, facteur d'orgues, pour rétablir les orgues moyennant 1,500 livres.—Nouvelle visite du clocher par MM. Des Ruisseaux et Joseph Cousture, charpentier. — 3 juin, réparation de la maison des maîtresses d'écoles (sœurs Charlotte et Marie). — 1725, nouvel inventaire des meubles de l'église. — 14 janvier 1726, on fera faire six chandeliers neufs pour l'autel, par le sieur Mette, fondeur, rue des Bons-Enfants, près de Sainte-Marie la Petite (25 pouces de hauteur et 13 à 14 livres de pesanteur, dans le genre de ceux qu'il a faits pour les Minimes); prix, 260 livres. — 27 mars, admission de pauvres familles qui participeront aux secours. — 7 juillet 1726, on reprend le travail des balustrades du chœur; le jubé sera supprimé si les commissaires le jugent à propos. — 21 août 1726, Brière, facteur d'orgues, poursuivi aux Requêtes du Palais par les Emmurées. — 15 décembre, il avait été arrêté, le 10 de ce mois, un marché avec le sieur Mathieu Le Carpentier, maître menuisier en cette ville, pour la construction des stalles; « il convient de délibérer sur le plan qui a été présenté par le sieur France, architecte nommé par la compagnie. Il paraît à propos de faire construire le maître-autel au bas du chœur à la romaine, à l'effet d'approcher le peuple des saints mystères, et, d'autant que cette position d'autel bornera la dépense qui seroit beaucoup plus considérable, si on s'arrêtoit à un autre dessin. » — 12 janvier 1727, après plusieurs conférences, on décide que l'autel demeurera là où il est, et qu'il n'y sera fait aucun changement. — 2 février, « représenté que dans cette paroisse, il n'a point esté d'usage jusqu'à présent, de sonner lorsque l'on porte le saint viatique aux Trésoriers, non plus qu'au moment de leur décez, ny mesme de sonner en carrillon, lors du baptême de leurs enfants, et qu'il seroit juste que les dits sieurs Trésoriers eussent quelques prérogatives par raport aux soins et attentions qu'ilz ont pour les intérêts de la Fabrique; la compagnie a arresté qu'à l'avenir, lorsque l'on portera le saint viatique aus dits sieurs Trésoriers ou à leurs femmes, la grosse cloche sera sonnée en vol avec les tins jusqu'à l'heure de leur décès, ainsy que de leurs femmes. Il sera sonné une volée en mort, ainsi qu'il se pratique dans les autres paroisses de la ville, et il sera carillonné pour le baptesme de leurs enfants. » — 1er mai 1727, « MM. les sous-vicaires et clercs de cette paroisse occupent plusieurs chambres situées rue Martainville, sur une boutique en forme de salle sur la grande porte d'entrée qui conduit à une autre petite porte pour entrer dans la chapelle neuve et proche la grande porte du presbytère. Il leur sera fait, par réitération, une sommation de remettre et rendre libres pour le jour de la Saint-Jean-Baptiste les dits appartements, si mieux ils n'aiment les accepter sur le pied de 160 livres et en passer baux par devant notaires. » — 22 juin, communication d'une sentence des Requêtes du Palais, du 18 de ce mois, en faveur du sieur Brière, facteur d'orgues. — 6 juillet, « les sieurs Langlois et Lambert, sous-vicaires, et les sieurs Le Nostre et Morin, clercs des sacrements, avaient représenté qu'ayant été chargés, par délibération du 29 octobre 1693, des registres des baptêmes, mariages et sépultures, parce qu'ils payeroient aux greffiers conservateurs des registres, 28 livres, au moyen qu'ils percevroient, à leur profit, 5 sols par chaque extrait, depuis ce temps il estoit survenu une augmentation de 20 livres par an, à commencer au 1er janvier 1707, ce qui étoit exorbitant. » — 3 août, Le Carpentier, menuisier, est prêt à démonter et retirer toute la clôture du chœur pour prendre les alignements : avant l'établissement des stalles, on fera lever le plan du chœur de six pouces. — 15 août, nomination de commissaires pour le pavage du chœur en marbre jaspé et noir. — 12 octobre, on avait écrit à M. Thierry, facteur d'orgues, de Paris, pour savoir s'il ne voulait rien diminuer de la somme de 2,800 livres qu'il avait demandée pour réparer lui-même l'orgue de cette église. — Le sieur Le Febvre ne demandait que 800 livres; ce dernier est préféré. Avis défavorable au dit Le Febvre, écrit et signé par Roland Thomas, un des Trésoriers. — Curés, M. Thomas, jusqu'en 1724; Urbain Robinet, à partir du 6 novembre 1725.

G. 7031. (Registre). — In-folio, relié en parchemin; 286 feuillets, papier.

1727-1738. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 25 avril 1728, augmentation de salaire au serrurier Beauvais pour réparation de l'horloge. — 2 mai, M. De France, architecte, promet de rendre l'ouvrage de la décoration du chœur dans sa perfection, au 1er juillet prochain. — 13 mai, le pavage du chœur est de deux pouces plus haut qu'il n'est porté au marché fait avec cet architecte, le 21 mars 1727. Le chœur sera abaissé de huit pouces et mis au niveau qui lui sera indiqué. Moyennant 400 livres, le dit sieur De France se désiste de l'action par lui intentée au bailliage de Rouen contre les Trésoriers. On paiera à Jacques Cécile le restant du marché fait avec lui pour les piliers, à condition qu'il abaissera de huit pouces le ravalement des piliers du côté du dedans du chœur

pour être terminé à la hauteur d'appui des stalles, et qu'il remettra les deux images ou statues de saint Maclou dans les niches d'où il les a tirées mal à propos, sans y être autorisé. Les piliers du chœur seront réduits de huit pouces pour placer les statues. — 16 juin, arrêté qu'il sera incessamment travaillé à la réparation du buffet du positif suivant les devis des sieurs Le Febvre et Le Carpentier. — 22 août, les sieurs Le Carpentier et De France demandent qu'on visite et qu'on reçoive leurs travaux des stalles et du pavage du chœur. « Il est exposé que le chœur de cette église étant bientost dans sa perfection et d'une propreté convenable à la magnificence de la structure de l'église, il seroit honteux de laisser le sanctuaire dans l'estat qu'il est présentement. Avant de faire entreprise, on croit qu'il seroit bon de faire faire un modèle en relief d'un autel;.. le sieur France demande 150 livres pour faire le modèle. » — 26 septembre, location aux frères de Saint-Yon, pour neuf ans et 300 livres par an, de la maison du cimetière, occupée par Madame veuve Hectier; donnent à trois ou quatre cents enfans une belle éducation; recommandés par M. le Premier Président. — 8 décembre, le sieur Le Febvre, facteur d'orgues, demande le paiement des 600 livres qui lui sont dues pour la perfection de l'orgue; le travail sera préalablement vérifié par le sieur Gueroult, organiste. — 14 décembre, paiement autorisé. — 18 septembre 1729, *Te Deum*, le le mardi 20 du même mois, pour l'heureuse naissance du Dauphin, avec illumination devant le grand portail. — 15 avril 1731, inventaire des meubles de l'église. — 27 janvier 1732, « représenté que, conformément au nouveau bréviaire, les ecclésiastiques doivent avoir chacun un cierge, pour la bénédiction et offerte de la grande messe de la Purification, et qu'il se pratique ainsy dans les autres paroisses. » — 17 août 1732, MM. De l'Orme et Martinet, ou autres architectes, à leur refus, visiteront le clocher. — 12 avril 1733, demande à M. De France du dessin qu'il avait ci-devant fait. — Mémoire des ornements de la sacristie. — 8 novembre, il sera présenté requête à Mgr l'Intendant aux fins de la démolition du clocher et du rétablissement d'icelui au même état qu'il est de présent, pour la conservation d'un des plus beaux monuments de la ville. — 20 décembre, M. Gueroult, organiste, demande que ses gages soient portés à 300 livres au lieu de 200 livres; refusé. — 7 mars 1734, grosse cloche de l'église cassée. — 4 avril, marché avec le sieur Buret pour la refondre moyennant 300 livres; il fournira, de plus, à raison de 32 sous la livre, deux petites cloches qui rendront le carrillon de l'église parfait. On autorise la dépense d'un faux cierge pascal avec piédestal. — 20 juin, le curé annonce que Mgr l'archevêque fera la bénédiction de la grosse cloche; que le parrain sera M. le Premier Président, la marraine Madame l'Intendante. — Une assemblée générale des propriétaires de la paroisse sera indiquée par billets et tenue, le 28 de ce mois, dans les chapelles du cimetière, pour aviser à la démolition et reconstruction du clocher. — 18 juillet, acte de la bénédiction de la grosse cloche. — 14 août, commissaires nommés pour faire dresser un plan de l'autel du chœur et en faire approuver le plan par MM. de l'Académie. — 28 novembre, démolition du clocher décidée jusqu'à la ligne courbe; mais les propriétaires de la paroisse refusent d'accepter aucune charge. — 6,000 livres affectées à la construction de l'autel. — Jacques Cécile nommé maçon de l'église en remplacement de Jacques Delamotte, décédé. — Statuts et obligations du sacristé. — 3 mai 1735, M. Pierre Le Brument sera sommé de travailler incessamment à la démolition du clocher, conformément à l'adjudication qui lui en a été faite. — 10 mai, M. De l'Orme, architecte, commis pour dresser procès-verbal de l'état actuel de la partie inférieure du clocher, des combles, de la nef et des chapelles de l'église et des maisons adjacentes. — M. De France lui est adjoint. — 22 mai, traité avec le sieur Thibaron, orfèvre à Paris, sur le Pont-au-Change, pour une nouvelle croix d'argent. — Nouveau mémoire des ornements de la sacristie. — 29 décembre, M. De France demande 200 livres pour le dessin et le plan de la nouvelle contretable. — 22 juillet 1736, à l'occasion d'une chapelle neuve de communion et des devis et plan d'icelle, autorisation à M. Vanlaere, Trésorier, de déterminer le prix dû à l'artiste, M. Varny. — 2 mars 1738, la nouvelle sacristie sera transférée au haut de la chapelle neuve près du presbytère. — 3 avril, chandeliers, burettes, paix fournis par M. Thibaron. — 12 juin, contestation, pour les lambris de la sacristie, entre la Fabrique et M. Malortie, menuisier. — 27 août, le corps entier de saint Vérécond, avec une fiole de son sang et le *pro Christo* de son martyre, donné par le pape Clément XII (27 septembre 1737) à Mgr François, duc de Fitz-James, pair de France, abbé de Saint-Victor de Paris, grand vicaire de Mgr l'archevêque de Rouen; par le dit abbé, à M. le curé de Saint-Maclou, et par le curé, à son église. — 11 septembre, le curé offre de faire faire à ses frais, suivant un dessin de M. Cartaud, un autel en forme de tombeau pour cette relique. — Dernière délibération, 26 septembre 1738. — M. Robinet, curé jusqu'en 1729; après lui, M. Petit de Captot.

G. 7682. (Registre.)— In-folio, relié en parchemin; 149 feuillets, papier.

1739-1751. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen. — 3 mai 1739, règlement de François-Christophe Terrisse, abbé de Chalivoy, grand archidiacre, au cours de la visite de l'église. « L'église sera nettoyée en entier une fois par an; les vitres des chapelles seront nettoyées et réparées; l'église sera plus éclairée qu'elle n'a été par le passé, aux prières du matin et du soir; le procès commencé, pour parvenir à la réduction des fondations, sera suivi ». — 26 mars 1739, M. Charles Thibault fils nommé, d'une voix unanime, maçon de la Fabrique. — 27 juin, compromis avec M. le curé Petit de Captot pour le lambris de la sacristie : on s'en rapportera au jugement de M. Pigou, conseiller de Grand'Chambre. — 15 juillet, M. Mazeline, architecte, nommé pour visiter le lambris de la sacristie fait par Jacques Malortie. — 19 juillet, gages de M. Gueroult, organiste, portés à 330 livres. — 31 juillet, avis de M. Mazeline, favorable à Malortie, auquel on paya, pour ses vacations, dessins et profils, 220 livres. — 10 février 1740, vu la rigueur de la saison, M. le curé est autorisé à donner 500 livres aux pauvres, après en avoir obtenu l'ordre du procureur général. — 13 mars, devis et plan de la cage de l'horloge, du sieur Thibault, architecte. — 14 avril, on décide de faire une horloge neuve et de vendre l'ancienne. — Pierre Prestrel nommé vitrier de la Fabrique. — 15 mai 1740, on payera 1,200 livres à M. Beauvais pour l'horloge neuve. — On rétablira les deux urnes et la croix de pierre qui étoient sur le portail de l'église, et on les fera dorer. — 21 août, tous les extraits mortuaires et baptistaires et autres papiers concernant l'église sont en monceau dans le grenier de M. le doyen : il convient de les mettre en lieu de sûreté. — 11 novembre, Pierre Lhermeroult nommé menuisier au lieu de Pigache. — 29 décembre, à raison de la calamité du temps, on distribuera du riz aux pauvres; fourneau et chaudière dans la Cour des Prêtres. — 11 juin 1741, chapelle de Saint-Nicolas accordée à la confrérie du Sacré-Cœur, à condition de la faire décorer et ajuster de la manière qui sera arrêtée avec les Trésoriers. — 7 août 1741, on réparera le clocher qui est provisoirement en façon de plate-forme, et on le protégera, par provision, au moyen d'une plaque de plomb. — 31 août 1741, on représente que M. Petit de Captot, curé de la paroisse et doyen du doyenné de la Chrétienté, est décédé dans son presbytère, le 29 du présent mois, à 2 heures du matin; on consultera un avocat pour savoir ce qu'il y a à faire par rapport aux réparations du presbytère, qui sont à la charge des héritiers. — 19 novembre, le curé M. Esmangard représente que les différents endroits, destinés pour les catéchismes de cette paroisse, n'étaient pas suffisants pour contenir le nombre immense des enfants de l'un et de l'autre sexe. On lui accorde l'allée ou galerie du cimetière, où l'on pratiquera des cloisons et ouvrages portatifs. Le curé contribuera à la dépense. — 14 janvier 1742, tambour établi à la porte de l'église, du côté de la rue Martainville. — 6 avril, insertion d'une lettre de l'archevêque à M. de Gonzeville : « Il m'est revenu que quelques marguilliers vouloient encore remuer au sujet de la sacristie. Elle est bien placée, et il seroit singulier de remuer cette affaire qui est finie et bien finie. Ainsy je vous prie, comme vous êtes marguillier d'honneur, de mettre fin à cette contestation, qu'il ne convient pas de faire durer plus longtemps. » — 3 mars 1743, établissement de deux nouveaux confessionnaux. — 23 avril 1743, les archives seront mises sous 3 clefs, dont une aux mains du curé, une aux mains d'un Trésorier, et la troisième en celles du Trésorier en charge. — 11 mai, remise des plans de la sacristie, aux mains de M. de Gonzeville, conseiller en la Grand'Chambre et marguillier d'honneur. — 1er mars 1744, le curé expose qu'il trouve le moyen de faire faire un sanctuaire au principal autel de l'église, sans toucher aux fondations ni à la voûte, et ce en marbre, et sans qu'il en coûte rien à la Fabrique; qu'il convient de faire une contretable à la chapelle neuve qui sera destinée à la Société du Divin-Cœur pour ses offices : ces propositions sont acceptées. — 8 mars 1744, on fera marché avec le sieur Buret pour fondre une nouvelle cloche en remplacement de celle qui avait été cassée. — 2 avril, on consacrera 1,200 livres à l'achat d'un aigle de cuivre qui se trouvait à vendre. — 8 juin 1744, rapport sur l'extinction de la Congrégation de Notre-Dame; sur les biens de ce monastère, il a été réservé une rente de 600 livres pour l'entretien des maîtresses d'écoles gratuites de la paroisse. — Permission au curé de faire faire une mansarde au-dessus de trois ailes du cimetière pour servir à tenir les écoles gratuites de filles de la paroisse; présents à la délibération, l'archevêque de Rouen et M. Durand de Missy, procureur général. — Le même jour, arrêté que, à l'avenir, tous les jours ouvriers, il sera célébré une basse messe, à heure fixe, en la chapelle Saint-Michel au cimetière. — 30 août, translation de la société de Notre-Dame de Pitié en la chapelle Saint-Nicolas et Sainte-Marguerite, qu'elle fera décorer à ses frais. Cette chapelle indiquée comme

étant du côté gauche de la chapelle de la Vierge. — 20 décembre, après examen du maître-autel, arrêté qu'on reculera les deux anges qui avancent trop, qu'on supprimera le globe de la suspense, auquel on substituera un piédestal, et que les chandeliers collatéraux seront reportés sur le dit autel, les jours qu'ils doivent être fournis de cierges ardents. — 25 avril 1745, au lieu d'une mansarde, on fera un bâtiment carré. — 20 novembre, plan des bancs-d'œuvre. — 19 décembre, les chaises seront louées 1,000 livres par an. — 17 avril 1748, M. De la Place, élu Trésorier, dispensé de gérer en payant par lui 500 livres. — 11 septembre, la cloche cassée sera fondue et bénite, sans parrain ni marraine. — 6 avril 1749, délibération pour le nouveau dais. — 2 novembre 1749, M. le Trésorier autorisé à voir MM. les prêtres pour les engager à faire le pain bénit, quand le chanteau leur aura été présenté. — 25 janvier 1750, Racine, maçon, agréé pour travailler et veiller aux ouvrages de sa profession pour la Fabrique. — Dimanche de Pâques 1750, M. Thibault, architecte, rue Notre-Dame, élu Trésorier. — Etat des ornements, argenterie, meubles et effets appartenant à la Fabrique, fait et dressé en présence de M de Gonzeville, marguillier d'honneur. — Statuts et obligations du sacriste. — 19 décembre 1751, M. Guillaume-Louis Torcy nommé menuisier en remplacement du sieur L'Hermeroult. — 6 février 1752, on verra à s'entendre avec les héritiers de feu M. Hardy, curé de Malaunay, précédemment sacriste de Saint-Maclou. — « Mémoire de ce qu'il seroit bon d'observer pour le bon ordre par rapport au cimetière de Saint-Maclou. » — 3 décembre 1752, autorisation de faire procéder, sous l'inspection du marguillier d'honneur, à la perfection du dais, et de faire faire une châsse en *getz* pour porter le Saint-Sacrement aux processions. — 17 mars 1754, Beauvais, serrurier, congédié. — Dernière délibération, 11 août 1754. — M. Esmangard, vicaire général, curé de Saint-Maclou après M. Petit de Captot.

G. 7033. (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin ; 143 feuillets, papier.

1754-1760. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen. — 8 juin 1755, « il sera passé outre à la perfection du dais suivant le dessin le plus chargé, présenté par le sieur Maille. » — 13 juillet, présent fait à M. Thibault, architecte, pour les soins qu'il s'est donnés à la conduite des bâtiments de la rue Martainville. — 4 avril 1756, on adopte un nouveau dessin de dais, à condition que la dépense n'excède pas 2,400 livres. — 13 février 1757, « M. Thibault a présenté, sur le bureau, le dessin et devis par lui dressé d'un porte-christ de menuiserie et sculpture pour estre exécuté dans l'église de cette paroisse ; » dépense évaluée à 1,800 livres ; il sera procédé à la confection de cet ouvrage sous l'inspection de M. Thibault. — Projet d'arrangement avec M. le curé au sujet des ornements. — 26 mars 1758, M. Thibault prié d'arrêter les mémoires des ouvriers qui ont travaillé au cintre et porte-christ. — 7 mai, Bourgeois, maître serrurier, chargé de la conduite de l'horloge. — 29 juin, M. Le Mercier, chargé de faire remettre le chartrier en état. — Demande en réduction de fondations. — Dimanche de Pâques, 15 avril 1759, M. Mollien nommé Trésorier. — Propositions de M. le curé, au sujet d'une galerie du cimetière employée à l'instruction et à faire travailler des jeunes filles. Cette galerie avait été presque entièrement consumée, ainsi qu'une maison appartenant à la Fabrique, par un incendie arrivé le 19 novembre 1758. Le curé offrait de faire reconstruire cette galerie, à la condition qu'on lui permît d'y placer une septième sœur, qui, sans aller par les maisons, soignerait, panserait les plaies et préparerait quelques médecines pour les pauvres, qui, sans être alités, auraient besoin de quelque secours passagers, etc. ; propositions agréées d'une voix unanime par la Fabrique. En marge, l'approbation de M. Le Sens de Folleville, procureur général. — 5 août, don par M. Esmangard, curé, d'une relique de saint Maclou, auparavant déposée dans la grande châsse de Saint-Victor-l'Abbaye, et qui lui avait été donnée par M. Terrisse, vicaire général, abbé de Saint-Victor. — 1er janvier 1760, lecture d'une lettre du ministre Saint-Florentin, demandant un état de l'argenterie de la Fabrique. — 27 avril, délibération contre la Fabrique de Saint-Paul qui réclamait le pain bénit de Pierre Lavandier dont la maison était affichée contre un des murs des remparts de Martainville. — 1er juillet, approbation de ce qui avait été fait par le curé, tant pour les ornements que pour la confection du cintre de l'église. — 15 février 1761, réception des ouvrages de réparation faits à l'horloge par Travers, serrurier. — 19 avril, approbation de la dépense faite par le Trésorier à l'occasion de la confirmation donnée par l'archevêque, dans les chapelles du cimetière. — 7 juin, obligations contractées par le joueur de serpent. — 12 juillet, Roger, maître clerc de la confrérie des plâtriers, bien qu'il eût été récemment nommé clerc de la confrérie de Notre-Dame de Pitié. — 29 novembre, Beauvais, nommé serrurier de la Fabrique en remplacement de Le Bourgeois. —

31 mars 1763, marché avec le sieur Le Febvre, facteur d'orgues. — 16 septembre 1764, on délibère sur la confection d'un nouveau Soleil et sur la restauration des verrières endommagées par l'ouragan du 12 de ce mois. Pour le Soleil, on traitera avec M. Porlier, orfèvre. — 14 janvier 1765, on transcrit la transaction faite avec les administrateurs de l'Hôpital-Général au sujet des réparations des écoles de l'aître Saint-Maclou. — 23 juin, demande d'une somme de 578 livres par les héritiers de l'architecte De Lorme, pour honoraires qui restaient dûs. — Réception du Soleil fourni par M. Porlier. — Janvier 1767, état des ornements, argenterie, meubles et effets appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou. — Jour de Pâques, 19 avril 1769, Mansas nommé serrurier de la Fabrique. — On lèvera un devis pour le pavage de l'église. — 1er mai, contribution des confréres de Notre-Dame de Pitié à l'établissement d'une barrière de fer au portail. — 28 juin, on adopte le projet de pavage. — A l'avenir, l'on n'enterrera aucuns corps dans la nef, collatéraux, croisée et pourtour du chœur, mais seulement sous les bancs dans les chapelles, même dans la chapelle du Divin-Cœur, s'il est besoin. — Pour parer à la dépense du pavage, on différera l'exécution du marché fait pour les orgues avec le sieur Le Febvre. On supprimera les bancs de dedans et devant les chapelles.—27 août, on supprimera la contretable de la chapelle de l'Annonciation, ainsi que la sculpture antique qui est contre la muraille de la chapelle de Sainte-Clotilde.—6 décembre, on préviendra le sieur Gueroult, organiste, que, vu la suppression des fêtes, ses honoraires seront réduits à 300 livres.—6 mars 1768, M. Heuzé, organiste, reçu en survivance du sieur Gueroult pour toucher l'orgue, demande le maintien du chiffre des honoraires; sa demande est favorablement accueillie, à condition que par surérogation il touchera les orgues à la première communion des enfants, comme rit solennel, et dans les occasions extraordinaires. — 12 avril 1768, commissaires nommés pour l'achat des cotons en laine et filés qui seront destinés au travail des pauvres, conformément au désir de l'Intendant et afin de pourvoir au soulagement des pauvres. — 11 septembre, robe fournie au chasse-pauvre. — « Ordre de la sonnerie de Saint-Maclou, eu égard aux différents ordres de fêtes qui se célèbrent pendant le cours de l'année. — Ordre particulier de sonnerie pour certains temps et certains jours de l'année.—Ordre particulier de sonnerie pour les inhumations et autres offices qui peuvent se rencontrer. —Emoluments, gages et rétribution du sonneur et du fossoyeur. » — 26 février 1769, règlement de Monseigneur l'archevêque, pour les fondations.

G. 7034.— (Registre.) — In-folio, relié en parchemin; 195 feuillets, papier.

1769-1790. — Délibérations de la Fabrique de l'église de Saint-Maclou de Rouen. — 22 mars 1768, les Trésoriers en charge autorisés à voir le sieur Tierce, pour aviser avec lui à faire des pentes en faux velours cramoisi, pour la croisée du dais du haut du chœur, sur le grand autel. — 23 mai, don par le curé à la Fabrique d'une pente et manteau ducal pour orner la châsse destinée à porter le Saint-Sacrement. — 11 juillet, en présence du sieur Le Febvre, facteur d'orgues, l'orgue sera démonté après la fête de saint Maclou, pour être ensuite dressé un état des travaux à faire. — 19 décembre, M. de Saint-Ouen, curé, propose de faire lambrisser, à ses frais, les six chapelles d'autour la nef, à condition que la Fabrique fournisse le bois de chêne nécessaire; offre acceptée. — 12 avril 1770, don fait à la Fabrique, par le curé, du tombeau qui est aujourd'hui dans la chapelle de la Communion, pour servir tous les ans le jeudi saint. Il sera fait à la chapelle des fonts une contretable neuve; l'ancienne contretable sera placée à la chapelle de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. — 5 juin, devis du sieur Le Febvre pour la réparation de l'orgue. — 21 août, on décide la suppression des gargouilles de l'église; M. Thibault pris pour expert. — 13 janvier 1771, marché fait pour cette suppression avec le sieur Prétrel. — 10 janvier, les gargouilles seront remplacées par des descentes en plomb laminé. — 26 février, au fur et à mesure qu'on travaillera aux chapelles, il sera permis de couper à fleur de la muraille l'embasement du pied dans toute l'étendue des confessionnaux pour les affleurer contre la muraille. — 10 mai, on achètera du froc rouge pour les soutanes des huit enfants de chœur. — 2 septembre, réception de l'orgue, réparé par M. Le Febvre; signé Heuzé, organiste; 1,800 livres payés à J.-B.-N. Le Febvre, facteur. — M. Heuzé se charge, moyennant 24 livres, de faire un nouveau livre d'orgues qui contiendra, outre les offices de l'église, ceux des confréries érigées à Saint-Maclou; à l'avenir, pour ménager le dit livre, on fournira à l'organiste, au lieu de chandelle, 2 livres de bougie. — 15 octobre, on remplacera par des barrières de fer les barrières de bois qui ferment les collatéraux du chœur. — 8 décembre, on les fera dans le genre de celles des chapelles, en observant de les faire à la hauteur des stalles, sans y comprendre la frise qui ne sera faite que lorsqu'on aura pris un parti pour le chœur.— 14 juin, fondation de Mlle Marie-Anne

Lagenet; messe de midi, tous les jours où il n'y aura point de fête chômée au chœur, ainsi que celle des dimanches et fêtes. — 7 juillet, les réparations qui sont à faire à la contretable de la chapelle de la Vierge se feront à la diligence des Trésoriers en charge. — Remerciements aux confrères de la confrérie de Notre-Dame de Pitié qui ont donné la barrière en fer du grand portail de l'église. — 7 juillet, on s'entendra avec le sieur Porlier le jeune, orfèvre à Rouen, pour faire une lampe en argent dans le chœur. — 17 août, on achèvera la décoration de la chapelle de la Sainte-Vierge, à laquelle M[lle] Lagenet a contribué pour 126 livres. — 21 septembre, M[lle] Lagenet se plaint de ce qu'il n'a été célébré, à la fête sainte Anne, qu'un salut simple; arrêté qu'à l'avenir il sera célébré un grand salut avec procession. — 17 novembre, remerciements à M[me] Baudry pour le don qu'elle a fait à la Fabrique de la barrière du chœur. — 29 novembre, bail des chaises pour 1,500 livres. — Teneur du tarif des chaises : « Pâques, Pentecôte, Saint-Sacrement, Assomption, Toussaint, la Saint-Maclou d'hiver, etc., 6 deniers. Les dits jours, aux vespres, sermon, dans la nef et la croisée, à prendre depuis le petit portail jusqu'à la barrière collatérale, qui est du coté de la chapelle du Divin-Cœur, salut, même quand il s'en dit un de suite, 9 deniers; partout ailleurs, 6 deniers. » — 11 juin 1773, fondation de M[lle] Lagenet pour la fête de saint Laurent; proposition faite par elle pour la décoration de la chapelle des fonts. — 25 juin, autorisation au curé de choisir un parrain et une marraine pour la douzième cloche, de 40 à 50 livres, destinée à perfectionner les carrillons; de faire faire aux pilastres et lambris des chapelles, des culs-de-lampe, comme à la chapelle des fonts. — 4 août, office de saint Laurent à ajouter au livre d'orgues. — Les barrières de fer des collatéraux, faisant disparate avec celles du chœur, seront retirées et placées aux chapelles de l'Annonciation et de Saint-Gilles et Saint-Leu. — 26 décembre, on remplacera par de nouvelles lanternes celles de la croisée et du grand portail de l'église. — 14 janvier 1774, salaire des ouvriers plâtriers fixés à 30 sous par jour; des manœuvres, à 18 sous, de Pâques à la Saint-Michel; à 28 sous et 16 sous, de la Saint-Michel à Pâques. — 23 janvier, on fera peindre les chapelles en couleur de bois de chêne. — 20 février, protestation par les Trésoriers contre la qualité, prise par M. du Tot-Frontin, de seigneur de la paroisse; parmi les opposants, Jaddoulle. — 30 juin, remerciements à M[lle] Lagenet, qui avait donné une barrière de fer garnie de cuivre à l'entrée à droite du chœur, du côté de la sacristie. — 10 septembre, M[lle] Lagenet offre 100 livres comme contribution à une barrière en fer garnie de cuivre, qui sera mise au côté gauche du chœur. On fera marché avec l'ouvrier qui a fait la première, et on mettra à la nouvelle barrière le chiffre de M[lle] Lagenet. — 40 livres à M. Le Febvre, pour l'entretien de l'orgue. — Image de saint Laurent replacée dans la chapelle des fonts. — 30 octobre, Jean-Pierre Hermerout nommé menuisier de la Fabrique en remplacement de son frère. — 5 janvier 1775, commissaires nommés pour un projet de contretable neuve. — « Devis des ouvrages de menuiserie, sculpture, et autres qui seront à faire pour la construction d'un autel, marchepied, gradin, retable d'autel, ensemble la décoration des 5 piliers dont un ne sera revêtu que des deux côtés, et les quatre autres tant en leurs faces que retours des cotés seulement. » — 5 février, rapport sur ce devis. — 12 février, on charge de la menuiserie M. Pottier; de la sculpture M. Cahais, connu par l'ouvrage du porte-christ; des grilles collatérales du chœur M. Cordier, qui avait fait les grilles collatérales (préféré aux sieurs Bulteur, Bonvallet, Mansas, L'Herbette). — 1[er] mars 1776, les grilles de fer du sanctuaire seront noircies en noir d'ivoire, et les ornements seront dorés à l'huile. Le lambris des 5 piliers du sanctuaire seront vernissés. — 3 juin, MM. de la confrérie du Saint-Sacrement offrent 400 livres pour la dorure de l'autel et du retable de Saint-Maclou. MM. de la société de Notre-Dame de Pitié, érigée en cette paroisse, offrent d'orner les 4 piliers du chœur, tant en menuiserie qu'en sculpture, pareils aux 5 qui font le pourtour du sanctuaire, parce que toutefois, dans les cartouches qui seront dans le milieu des dits piliers, il sera placé des emblêmes en bas-reliefs, relatifs à la société. L'ancien autel et contretable du chœur sera placé dans la chapelle Saint-Michel. — On demandera des soldats pour accompagner le Saint-Sacrement. — 29 juillet, calottes et bonnets carrés rouges, pour les enfants de chœur. — 28 janvier 1777, 310 livres d'honoraires, offerts au sieur Thibault, architecte, ancien Trésorier de la paroisse, à raison des peines et des soins qu'il s'est donnés pour l'inspection et conduite des travaux du chœur. — 7 février, M. Thibault déclare qu'il lui est dû 500 livres, mais qu'il est prêt à en faire l'abandon, si la Compagnie se porte à faire faire tous les ouvrages de l'autel suivant les dessins qu'il a faits, et à fournir même *gratis* son ministère pour le parachèvement de l'ouvrage. Les ressources de la Fabrique étant épuisées, on préfère payer au sieur Thibault les 500 livres, en le priant de remettre tous les dessins qu'il a aux mains. — 10 février, dépôt des dessins en question. — On fera faire

les frises des stalles ; — On payera les 500 livres dues pour les anges adorateurs ; seront dorés en plein par le sieur Le Prince ; on mettra devant la chapelle de la Vierge des rideaux en siamoise que l'on fera peindre en bon rouge cramoisi. — 27 mars, dédommagement au sieur Cahais, en perte pour les anges adorateurs. — 12 mai, proposition faite par un peintre italien de blanchir ou peindre l'intérieur de l'église, comme celui de la Cathédrale, de remplir en plâtre tous les défauts des piliers et des voûtes, le tout pour 900 livres. — Poursuite contre un paroissien qui avait refusé de faire le pain bénit. — 12 juillet, vernissage des 4 piliers du chœur payé par MM. de la confrérie de Pitié. — 3 août, 100 livres demandées par M. Le Prince pour peindre le buffet de l'orgue. — Marbres à employer pour 4 coquilles à bénitier. — 20 août, aucune confrérie, même le jour de son patron, ne pourra, sous prétexte de décoration, attacher aucuns tapis, tapisseries, clous ou pointes aux autels, chaire à prêcher, murailles et piliers. — 6 octobre, les portes seront restaurées avant qu'on les fasse peindre ; le sieur Cahais estime la restauration à 120 livres. — 27 octobre, signification d'un arrêt de la Cour des Comptes obligeant à déposer, au greffe de la dite Cour, les doubles des aveux rendus au Roi pour raison du fief du Tot. — 11 novembre, surséance des ouvrages de peinture et de sculpture à faire aux portes de l'église. — 6 juin, 7 juillet 1778, délibérations au sujet du nouveau cimetière. — 9 décembre, on décide que la seconde femme et veuve d'un Trésorier n'a pas droit à jouir gratuitement d'un banc dans l'église. — 10 janvier 1779, chute d'une pierre du clocher. — 14 mai, on continuera les travaux de la contretable. — 21 mai, on achètera un tambour en bois de chêne pour la porte Saint-Maclou, donnant sur la rue Martainville, ainsi qu'une barrière de fer ; ces deux objets provenaient de l'église Saint-Antoine, récemment supprimée. — « Devoirs des deux bedeaux de la paroisse. » — 14 septembre 1780, examen du modèle fait par M. Thibault, architecte, pour l'achèvement de la décoration du chœur de l'église ; offre des sieurs Cahais, Lamine, Failly ; Cahais préféré ; son offre était de 9.000 livres. — 16 février 1781, « la Compagnie a vu avec douleur le cimetière de Saint-Maclou confondu indifféremment avec les autres et obligé d'être transféré au Mont-Gargan. L'ancien cimetière suffisait et subsistait depuis 300 ans. Tous les défunts de la paroisse, étant pauvres et n'ayant pas moyen d'avoir des coffres, sont inhumés sans en avoir, ce qui ne demande pas 10 ans pour revenir sur les anciennes fosses. » On réclamera près de M. le procureur général. — 12 septembre, orgue vacant par le décès du sieur Heuzé, demandé par le sieur Brehant, élève du défunt Heuzé, organiste de Saint-Herbland, Riberpré, Fortin, Godefroy, Perdu, organiste de la collégiale d'Ecouis, et Broche ; sera donné au concours. — 2 octobre, au jugement de l'abbé Ricquier, maître de musique de la Cathédrale, Broche, organiste de la cathédrale, Davesne, ancien maître de musique du concert, préférence donnée à M. Godefroy. Obligations de l'organiste. — 16 octobre, bougies offertes aux juges du concours. — 12 novembre, première délibération signée par M. Blanquet, comme curé de Saint-Maclou. — 5 février 1782, on dorera la contretable dès que M. Cahais aura terminé les travaux de sculpture. — 28 mai, travaux de peinture en façon de marbre, dorure de la contretable, Gloire, statues d'anges, chérubins, génies etc., demandés par MM. Le Prince et Le Pareur ; Le Prince préféré ; on lui paiera 4,500 livres. — 23 juillet, signification aux curé et Trésoriers de Saint-Paul, à l'occasion de l'inhumation d'un officier du régiment de Boulonnois, décédé dans les casernes. — Arrêt du Parlement, autorisant la Fabrique de Saint-Maclou à emprunter ce qui lui est nécessaire pour l'établissement du cimetière (24 juillet 1782). — 21 août, M. Thouret consulté sur la question de savoir à quelle paroisse appartiennent les casernes. — 14 octobre, le tombeau de l'autel renfermant les reliques de saint Vérécond sera ouvert du côté de la chapelle de la Vierge, et, vis-à-vis de l'ouverture, il sera fait un *phiagramme* en fer battu avec ornements nécessaires. — 6 novembre, continuation de l'affaire avec le curé de Saint-Paul. — 19 novembre, remerciements au procureur général qui veut bien permettre que la Fabrique ait son char particulier pour les inhumations, sans être obligée de s'adresser aux entrepreneurs des nouvelles voitures. — 8 décembre, la Société de Notre-Dame de Pitié se propose de faire peindre les quatre piliers du chœur ; on lui accorde pour cela l'usage de deux bancs. — 21 janvier 1783, M. Duhamel présente deux inscriptions pour mettre aux deux côtés du tombeau de saint Vérécond ; elles seront gravées sur cuivre. — 21 décembre 1784, M. Thibault se plaint de ce que la Compagnie ne l'ait point encore satisfait à raison des peines qu'il s'est données pour la fin de la conduite de l'ouvrage de la Gloire du chœur. — 27 juin 1785, arrêté qu'il sera accordé à M. Godefroy, père, facteur d'orgues, 600 livres pour raccommoder les soufflets de l'orgue. — 15 septembre, MM. Dosmond et Villetard, architectes de Paris, invités à se transporter à Rouen pour y lever le plan du cimetière et vérifier les opéra-

tions faites par les sieurs Foisonleduc, Le Brument et Gilbert, architectes. — 21 septembre, on accorde à Thibault, architecte, pour lui, son fils et sa fille, la jouissance du banc occupé par lui présentement en qualité de Trésorier. — 17 septembre 1786, approbation de réparations faites à la maison du vicaire et dans les classes des brodeuses-tricoteuses. — 11 novembre 1789, achat d'ornements d'église. — 16 novembre, invitation par Mgr l'archevêque aux Fabriques et confréries de faire une description exacte de leur argenterie. — La Fabrique déclare que ce qu'elle possède est tout au plus suffisant pour le culte. — Dernière délibération, 3 avril 1791.

G. 7035. (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin ; 98 feuillets, papier.

1742-1747. — « Registre contenant les actes d'administration temporelle et extérieure de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen, tenu en conséquence de l'arrest du Conseil, du 30 aoust 1740. » — 29 novembre 1744, délibération pour un emprunt de 3,500 livres. — 2 février 1747, on reconnaît la nécessité d'exhausser l'emplacement de deux bancs d'œuvre en projet. — 7 mars 1747, on décide que, pour poser convenablement ces bancs et faire en sorte que l'un d'eux, celui de droite, ne masque pas la chaire, on retranchera quelques pouces de l'embasement de 2 piliers. — 21 avril 1747, permission aux associés de Notre-Dame de Pitié de faire décorer la chapelle de Saint-Nicolas et de Sainte-Marguerite, où ils ont été autorisés à transférer leur Société. — 17 mai, permission de faire faire un massif en blocage et chaînes de pierre, de cinq pieds de profondeur, sur tout le pourtour du sanctuaire de la chapelle de la Sainte-Vierge.

G. 7036. (Registre.) — In-folio, 4 feuillets, papier, écrits.

1757-1763. — « Registre des comptes pour le raccommodement des ornements de la paroisse de Saint-Maclou de Rouen, en conséquence de la délibération de février 1757. »

G. 7037. (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier, écrits ; couverture en carton.

Sans date. — Vers 1730. — Etat des ornements de l'église de Saint-Maclou de Rouen et de quelques confréries qui y étaient érigées, destinés au service des offices de chœur. — Ordre des ornements qui doivent servir aux offices de chœur dans les différents jours, relativement aux solennités et aux couleurs qui y sont propres. Le jeudi de Pasques indiqué comme le jour de la 1re communion des enfants. — Fête du Divin Cœur de Jésus, triple de 1re classe, le dimanche après l'octave de l'Epiphanie. — Fête du Sacré Cœur de Marie, le dimanche après l'octave de l'Assomption.

G. 6038. (Cahier.) — In-folio, 6 feuillets, papier.

Vers 1740. — Cahier qui pourrait être intitulé : « Ordre des ornements qui doivent servir aux offices du chœur de l'église de Saint-Maclou. » Il paraît de la même main que le registre précédent.

G. 7039. (Cahier.) — 4 feuillets, papier.

Milieu du XVe siècle. — « Aucunes ordonnances touchant le service que doivent faire les quatre clercs de l'église paroissial de Saint-Maclou de Rouen et de leur salaire pour ce faire. » — « Premièrement le clerc sepmainier doit sonner les cloches, au matin, à l'heure anciennement accoustumée, c'est assavoir de l'esquelle de la grant église, et sera tenu icelluy sepmainier quérir de feu pour alumer les cierges et de l'eaue aux benoistiers de icelle église... Se, au matin, avoit espousées en la dite église, il sera tenu aidier à dire la messe et alumer le luminaire,... et pour ce aura de chacune espousée à ycelle heure, la somme de 20 deniers. — Se la dicte épousée est admissée à icelle heure de matin, icelluy clerc aura la somme de dix deniers tournois. — Les dis clers seront tenus, tous les dimenches, de porter, sans contredit, à un chascun menasge de la dicte parroisse l'eaue benoite en sa maison, et pour ce faire sont et seront tenus chascun mesnage des dis parrociens paier aus dis clercs, par chacun an, la somme de IIII deniers tournois. — Item, quand l'on voudra beneir le lit de aucuns mariés, le clerc sepmainier sera tenu d'aler avec le curé ou chapelains pour aider à beneir le lit, et pour ce auront dix deniers. — Item, le clerc ou clercs seront tenus lire les lectres obligatoires à l'ouye de la paroisse, et pour chascune lectre auront la somme de vingt deniers. »

G. 7040. (Liasse). — 5 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1432. — XVIIe siècle. — Indulgences accordées par Hugues d'Orges et par Guillaume d'Estouteville, archevêques de Rouen, à ceux qui contribueraient à la reconstruction, à l'achèvement ou à la réparation de l'église Saint-Maclou, Rouen, 16 septembre 1432, 6 mai

1452, les lettres du premier de ces prélats signées sur le repli *per dominum*, N. Pajot, celles du second signées sur le repli *Guillermus Mesardi*. Deux copies notariées (18 septembre, 8 octobre 1448, 29 juillet 1448), des lettres d'amortissement accordées par Henri VI, roi d'Angleterre, à l'église de Saint-Maclou, Windsor, 20 avril 1446, 6 février 1447 (V. S.) — Traduction, en français du temps, des lettres d'amortissement du 20 avril 1446. — Autre copie du 17ᵉ siècle.

G. 7041. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1486-1786. — Permission donnée par les Trésoriers de Saint-Maclou à honnêtes et dévotes personnes Jehan Boullon et Perrette, sa femme, « de se faire *sepulturer* dans la chapelle Notre-Dame, en l'alée d'icelle chapelle tendant vers celle de Saint-Fremyn, en considération de ce qu'ils ont fait faire les chandelabres de bois et hucherie qui sont sur la dite allée contre la fermeture du cueur, pour sur yceulx asseoir plus grant acroissance de luminaire, lesquels chandelabres ont cousté 18 livres, ainsi qu'on en a vu les payemens faire à un hucher nommé Jehan Vinet, » 15 novembre 1486. — Permission donnée par les mêmes à Cardine, veuve de Jehan Baillard, nagaires Trésorière; « pourra mettre une tombe de pierre de devers la dite église, au lieu et place où son dit mari et Pierre Baillard, son fils, ausquelz Dieu pardoint, sont inhumés; » avait donné un coffre fermant à clef où étaient un calice, 1 pateyne d'argent, 1 messel en papier, 1 casuble, 5 février 1488. — Sentence de l'officialité, rendue sur la plainte du promoteur qui s'était plaint de ce que, indifféremment, les Trésoriers de Saint-Maclou permettaient « plusieurs corps estre inhumés et enterrés dans l'église, qui estoyt occasion de engendrer une puanteur et putréfaction au grand préjudice de la république »; il ne sera, à l'avenir, inhumé à l'intérieur de l'église que « gens bien famez et renommez, ayant vécu sans aucun scandale; » seront inhumés sans coffre et, lors de l'inhumation, on jetera de l'eau dans leurs fosses. Il sera payé, pour chacun corps, 2 écus ou autre somme selon leur suffisance, pour supporter les frais de la Fabrique, 3 novembre 1587. — Procès à l'officialité de Rouen, sur une contestation entre les Trésoriers et Clément De la Mote, chapelain ou fermier de l'église, relativement aux torches offertes par la Ville, aux obsèques d'un conseiller de la Ville, la dite contestation survenue à l'occasion des obsèques d'un nommé Pierre Dufour, bourgeois et marchand de Rouen. — Certificat des conseillers de la Ville: « Des 4 torches, c'est l'usage que 2 soient délivrées au curé ou au chapelain, les 2 autres aux Trésoriers; et, quand il advient que les exécuteurs du défunt ont marchandé pour le luminaire, on les baille aucune fois toutes quatre aux Trésoriers pour servir à l'église pour l'honneur de Dieu »; annonce des sceaux des conseillers; sceaux perdus. — Certificat de Jehan Dufour, fils de défunt Pierre Dufour; il atteste avoir donné à la Fabrique tout son droit aux 4 torches présentées au service de son père de par MM. de la Ville, 8 août 1481; signé Jeh. Dufour avec marque. La sentence définitive de l'official manque. — Sentence de l'official contre Jean Duval, échevin de la confrérie de saint Leu, pour l'obliger à faire servir à la décoration de l'office de saint Maclou, patron de la paroisse, les chapes et autres ornements de la dite confrérie; sceau de l'officialité annoncé, mais perdu; 3 signatures avec paraphes dont 2 sont redoublées Legoupil Legoupil, Duchin Duchin, Duchastel *pro canonico*, 15 novembre 1520. — Arrêt sur un procès, porté par appel au Parlement, entre Guillaume Néel et Gilles Lohier, au sujet de la messe matutinale célébrée, le lundi, en l'église de Cherbourg, conformément à des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Cherbourg, de 1466; les prévôt et confrères pourront, nonobstant leurs statuts, commettre et députer tels prêtres que bon leur semblera pour la célébration de la dite messe, 21 août 1524. — Mémoire de galon d'or fourni par la veuve Nepveu à la confrérie de Notre-Dame de Pitié, 1786.

G. 7042. (Liasse.) — 35 pièces, parchemin.

1470-1532. — Procès intenté à l'officialité de Rouen, par les Trésoriers de la Fabrique de Saint-Maclou, contre Jean Le Veau, Jean Le Breton, Jean Le Mercier, François Du Plessis, clercs matriculiers, que l'on voulait rendre responsables, à cause de leur négligence, du vol qui avait été fait d'un calice d'argent, pesant 1 marc 6 onces, 1532. — Quelques baux de maisons passés devant l'official, 1470-1490.

G. 7043. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1512-1752. — Procès, à l'officialité et au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de l'église Saint-Maclou et les chapelains, au sujet de l'acquit des messes de 5 heures 1/2, 8 heures 1/2 et 11 heures; arrêts de deniers, quittance d'honoraires, 1565-1569. — Sen-

tence de Jean Moges, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général du bailli de Rouen, qui maintient Martin Picot, en possession de la place de chapelain de la messe de 7 heures, au préjudice de Jacques Deschamps. Le premier avait été nommé par les héritiers des fondateurs Jacques Dufour et Jeanne Masselin, le second l'avait été par les Trésoriers. « Sur le plein possessoire les parties escripveront par brefz mémoires, et iceulx apporteront respectivement aux prochains pledz à mace, auxquels la matière a esté continuée. » Représentants des Dufour, en décembre 1542 : Jacques Des Essarts, curé du Castelier, Laurent Clériel, en son nom et comme tuteur des enfants sous-âge d'Antoine Dufour, Raoul Ragot, au droit de sa femme, Antoine Dufour, greffier en la Cour des Généraux. — Lettres royaux en forme d'appel convertie en doléances, obtenues en la chancellerie par les Trésoriers. — Procédures pour une place de la Commune entre Pierre le Prevost, nommé par les Trésoriers, d'une part, et, d'autre part, Lambert, prêtre sacriste de l'église, lequel soutenait Antoine Gaillard, jeune prêtre, qui se prétendait nommé par le curé, 1692-1693.— Arrêt du Parlement qui maintient le curé et les Trésoriers dans le droit de nommer aux 8 places de la Commune : « Vacation arrivant d'une place, les anciens prestres y seront transferez, s'ils sont jugés capables et choisis par les curé et Trésoriers qui, à cet effet seront assemblés, » 31 juillet 1700. — Sentence de l'official (Claude-Louis Rose) contre Le Dard, prêtre habitué en la paroisse Saint-Godard, au sujet d'un acquit de messes de fondation, 1751.

G. 7044. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1520-1752. — Accord fait devant l'official de Rouen entre Arthur Fillon, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers, touchant les hautes messes, les vigiles des défuncts pendant le chant du carême, *Salve Regina* et les droits pour ce dûs au curé, 15 mars 1520. — Dires de maître Jean Le Sueur, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, demandeur, contre les Trésoriers de la dite église, défendeurs, au sujet de la messe haute que les curés de la paroisse devaient célébrer dans le chœur, les jours non fériés, 1533. — Assignation à maître Adam Sequart, curé de Saint-Maclou, pour l'obliger à mettre 2 cierges ardans sur le maître autel, durant la grand'messe, 1559. — Transaction, après procès au bailliage, entre Louis Dufour, curé de Saint-Maclou, et les Trésoriers, par laquelle ceux-ci s'obligent à payer au dit curé 2,000 livres, somme à laquelle est estimé le débet du compte de Legendre, ci-devant Trésorier, 12 juillet 1660. — Pièces de procédures desquelles il résulte que les officiers de la Monnaie étaient exempts des fonctions de marguillier, 1668-1726. — Arrêt du Parlement qui décharge Jean Morin, voiturier par eau, de la nomination de Trésorier, attendu que feu Jean Morin, son père, Cardin Morin, son frère aîné, auraient fait la dite charge, et que Gabriel Morin, son autre frère, aurait payé au Trésor 300 livres pour être exempt, 7 mai 1652. — Procédures contre Pierre-Maurice Boulier, qui se prétendait exempt de la même fonction, « attendu qu'il était enfant de famille et en pension chez son frère, avec son épouse et ses enfants, » 1730. — Sommation au sieur Lescalier de laisser libre le banc n° 16 de l'église Saint-Maclou, qui avait été accordé au sieur Pezier, 1752.

G. 7045. (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier.

1527-1528. — Procès au bailliage de Rouen contre un nommé Jacques Dupont, qui avait insulté la procession de Saint-Maclou. — Citations, pièces de procédures. — Sentence de Robert Langlois, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général du bailliage de Rouen sous l'autorité du Roi, qui condamne le dit Dupont à l'amende, sentence dont celui-ci appela au Parlement. — Déclaration de frais de justice.

G. 7046. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1318-1706. — Lettres patentes de Philippe de Valois (Saint-Germain-en-Laye, 1318), approuvant la vente faite par le Chapitre de Rouen à l'église de Saint-Maclou, pour 500 livres tournois, d'une pièce de terre d'aumône contiguë au cimetière de la paroisse, dépendant du manoir habité précédemment par Jean de Meulan, chanoine, en la rue ou proche de la rue de Malpalu, la dite pièce acquise pour l'augmentation de ce cimetière ; sceau perdu. — 2 copies des dites lettres, XVIe et XVIIe siècles.— Procès au sujet du mur du cimetière que les Trésoriers prétendaient s'approprier, 1555. — Sentence donnée, au bailliage de Rouen, sur le gage-plège interjeté par le Chapitre de Rouen pour la jouissance du mur étant contre la maison canoniale de maître Jean Nagerel, archidiacre du Vexin-Normand, 17 décembre 1555. — Accord entre le Chapitre et le Trésor de Saint-Maclou, au sujet des vues et des mu-

railles de la chapelle neuve qui bornait le jardin de la maison canoniale de l'abbé Paris, rue Malpalu, 27 septembre 1706.

G. 7047. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1458-1737. — Alignement donné par Guillaume Gombaut, vicomte de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Maclou pour la construction d'un mur de pierre, « à l'entour et au circuit et espace de la dite église, au lieu et en la place où estoit l'ancien et viel mur sur rue, faisant closture et séparation entre le cimetière joignant à l'église et la voirie, après toisé fait par maistres Richard Des Bustz, Estienne Le Marié, Martin Le Bourgois, Colin Duval, Jehan Le Prevost, Robin Rivière, Jehan Pontis et Jehan Chauvin, ouvriers jurés des métiers de maçonnerie et de charpenterie à Rouen, depuis et à l'environ de l'ostel des *Flagons* jusques au vieux muret, estant au cimetière, à l'endroit de la chapelle Sainte-Katherine » ; avis pris des avocat et procureur du Roi, Gombaut déclare qu'à lui, à cause de son office de vicomte, « compète et appartient de entretenir, garder et maintenir la voirie du Roi en son ancien point et estat, sans ce que aucunes personnes, de quelque estat ou condicion qu'ilz soient, puissent aucunement entreprendre, commencer ou innover aucuns édiffices sur icelle voirie, » 27 mai 1458. — Acte par lequel Guillaume Dauteny, chanoine de Rouen, confesse que c'est par tolérance qu'il peut accéder à sa maison canoniale par le petit cimetière, 22 octobre 1497. — Procès pour ce passage entre les Trésoriers de Saint-Maclou et le Chapitre de Rouen, 1529. — Certificat d'Etienne Martel, évêque de Coutances, constatant que c'était par permission des Trésoriers de Saint-Maclou qu'avait eu lieu l'ouverture d'une petite porte derrière la maison canoniale « assise juste le petit cymetière, pour pouvoir passer à aller et venir en la dite église de la dite maison, » 8 novembre 1552. Signé : E. Martel, E. de Coustances. — Sentence du bailliage de Rouen qui déboute le Chapitre de son gage-plège et ordonne que la porte sera bouchée, sauf la question du mur qui est réservée, 17 décembre 1755. — Accord entre les Trésoriers et le Chapitre, au sujet d'un mur de la maison canoniale alors occupée par Jacques Tourmente, 18 mars 1589. — Nouveau procès pour la même clôture en 1610. — Procès-verbal de visite par Jean Loyer et Jacques Gravois, architectes, Jacques Dupont et Robert Marc, maîtres charpentiers, des bâtiments et chapelle que les Trésoriers avaient fait élever proche de la maison canoniale du sieur abbé Paris, rue Malpalu, 18 août 1703. — Transaction entre le Chapitre et le Trésor au sujet des vues de la chapelle neuve, 27 septembre 1706.

G. 7048. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 19 pièces, papier.

1539-1643. — Procès entre Thomas Le Forestier et le Trésor de Saint-Maclou au sujet d'édifices joignant le mur du grand cimetière, 1539 ; — entre Jean d'Espernon et le Trésor de la même église, au sujet du pavage d'un côté de la galerie du même cimetière ; Jean et Léonard Treuchelion appelés en garantie par d'Espernon, 1540. — Autre procès entre Robert Doucerain et le Trésor de la même église, pour un mur prétendu mitoyen entre le dit Doucerain et le grand cimetière. — Procès-verbal de Thomas Le Febvre, maître maçon-voyer au bailliage et vicomté de Rouen, de Michel Dault, maître maçon, et de François Bihorel, maître charpentier. — Devis de travaux pour la construction d'une maison, signé : Malortie, 1643.

G. 7049. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1545-1777. — Sentence de Jehan Moges, licencié ès-lois, lieutenant général du bailli de Rouen, sur la requête de maître Guillaume Le Rat, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, et des Trésoriers, faisant défense à Guillaume Tiger, de ne laisser demeurer en sa maison Guillaume Mignot, maître du métier de blanchœuvre, « pour éviter que le service divin ne fût empêché par le bruit des marteaux, » 14 avril 1545. — Marché fait entre MM. le curés et Trésoriers de la paroisse de Saint-Maclou et le sieur Mathieu Le Carpentier, maître menuisier à Rouen, pour la construction des stalles du chœur de cette église, au nombre de 62, tant hautes que basses, 1726. Signé : Robinet (curé), Le Carpentier, etc... — Marché pour le pavage du chœur en marbre noir, 1727. — Opposition de Roger Frault, substitut du procureur général au Parlement, et de maître François Hébert, avocat, anciens Trésoriers de cette église, à l'exécution de ces travaux. — Arrêt du Parlement rendu contre eux, 13 février 1728. — Marché fait avec Pierre Buret, Nicolas Buret et Jean Buret, maîtres fondeurs à Rouen, pour la refonte de la grosse cloche de Saint-Maclou, 25 mars 1666 ; — avec Jacques Buret, autre fondeur, pour la refonte de la même cloche, 29 mars 1734. — Achat par la Fabrique de Saint-Maclou, du sieur Le François, d'un aigle en cuivre porté sur son pied,

pour 1200 livres, 4 avril 1744. — Vente à M. Poisson, pour 35 livres, des roues de l'ancienne horloge, 20 novembre 1755. — Quittances de M. Cahais, sculpteur, et de MM. Fr. Le Queu et Torcy, menuisiers, pour les travaux de la Gloire et porte-christ, exécutés en l'église Saint-Maclou en 1757. — Transaction entre MM. les administrateurs de l'hôpital général et les Trésoriers de la paroisse Saint-Maclou au sujet du pavage des écoles du quartier de Saint-Maclou, alors tenues par les frères de Saint-Yon, 1764. — « Devis des ouvrages de menuiserie et sculpture à faire pour la construction d'un autel, marchepied, gradin, retable d'autel, ensemble pour la décoration de 5 piliers dont on ne fera revêtir que un des deux côtés et les quatre autres tant en leurs faces que de retour des cotés seulement; » entrepreneur, Potier; prix, 3,000 livres, 1775. — Devis des ouvrages de ferrures pour la construction de 4 grilles en fer pour la clôture des 4 arcades du chevet du chœur; Charles Cordier, serrurier à Rouen, entrepreneur; prix, 1,450 livres, 1775. — Devis de la sculpture en bois pour l'autel; entrepreneur, Louis Cahais, maître sculpteur à Rouen, y demeurant rue des Bons-Enfants, paroisse Saint-Vigor; prix, 1,700 livres, 1775; — travaux achevés en 1776. — Quittance de Mette, fondeur (6 christs en plomb pour les autels). — Quittances, devis de Dominique Borrani, peintre italien, qui fut chargé de la peinture du chœur. — Quittances de Le Prince, peintre à Rouen, qui peignit la chaire à prêcher, 1777. — Opposition du sieur Taupin, propriétaire à Saint-Maclou, aux travaux ci-dessus indiqués, sous prétexte que le projet que l'on avait de couper les formerets, le long des piliers qui devaient recevoir la contretable et le lambris, compromettait la solidité de l'église. — Requête des Trésoriers au procureur général. — Ordonnance de ce magistrat qui nomme experts MM. De la Lande et Gilbert, architectes. — Procès-verbal de ces architectes, favorable aux travaux en projet, 26 septembre 1775.—Lettre de M. de Belbeuf au curé de Saint-Maclou : il le félicite de la tournure qu'a prise la discussion relative au chœur de Saint-Maclou : « Quand on a des vues sages et qu'on marche le pas de la loi, on est toujours sûr de déconcerter l'esprit de cabale, qui se plaît dans le trouble. Ainsi vous allez continuer vos ouvrages avec tranquillité, » Rouen, 14 novembre 1775. — Note des frais du procès : « Pour 3 voyages de breline faits à Belbeuf, 27 livres; — au cocher des dites brelines, 3 livres 12 sous; — au suisse du château, 3 livres 12 sous. » — « Devis des ouvrages à faire pour réédifier et mettre l'orgue de l'église et paroisse Saint-Maclou de Rouen en bon estat : » 38 jeux, dont onze dans le positif, qui sont prestant, bourdon, flutes, nazar, doublet, tierce, larigot, fourniture, cymbale, cromorne et voix humaine; entrepreneur, J. B. N. Lefebvre; prix, 1,800 livres, 1771.

G. 7050. (Liasse.) — 11 plans.

1737-1739 — Plans et dessins des boiseries de la sacristie de Saint-Maclou de Rouen. Plusieurs paraphés et signés, en 1737, par les commissaires N. Hertier, J. Maubert, Cabeuil, Vanlaere; en 1739, par MM. Petit de Captot, curé, De la Place, Denel.

G. 7051. (Liasse.) — 31 pièces, papier; 1 imprimé.

1733-1736. — Pièces relatives à la démolition du clocher de l'église de Saint-Maclou jusqu'à la ligne courbe. — Délibérations de la Fabrique relatives à cette affaire, 1733-1734. — Sommation aux propriétaires de se trouver présents au procès-verbal à établir aux fins de la démolition et de la réédification du clocher, 13 mars 1734. — Procès-verbal, du 13 juin 1734. — Opposition des Trésoriers à la démolition projetée, le clocher, « ornement de la Ville qui fait l'admiration des étrangers, » leur paraissant pouvoir subsister quelque temps encore. — Ordonnance de l'Intendant M. de la Bourdonnaye qui les déboute de leur requête. — Adjudication, par M. de la Bourdonnaye, de la démolition à Pierre Le Brument, entrepreneur, par le prix de 4,900 livres, 11 et 18 mars 1735. — Procès-verbal de visite du clocher de Saint-Maclou par Jean-Baptiste-Robert De l'Orme, entrepreneur des ouvrages pour le Roi, et par Pierre De France, architecte de Rouen, le premier désigné par M. Baillard de Caumont, subdélégué, le second requis par le curé et les Trésoriers, 12 mai 1735. — Certificat du dit De l'Orme, indiquant le poids des matériaux (plombs et fers provenant de la démolition), qui sous sa surveillance avaient été repostés dans la chapelle des Trépassés : 18,367 livres de plomb, poids de vicomté; 1,749 livres de ferraille, y compris la croix et ses quatre branches, 13 juillet 1735. — Plainte du curé et des Trésoriers contre le dit De l'Orme, accusé par eux de se montrer trop favorable à l'entrepreneur. — Etat de ce qui est dû par la Fabrique à la veuve et aux héritiers de cet architecte, 1735. — Ordonnance de l'Intendant pour obliger la Fabrique à payer à Pierre Le Brument 4,900 livres, prix de son adjudication, 25 juillet 1735. — Requête à l'Intendant pour obtenir l'autorisation

de procéder à la vente des matériaux; la dite vente autorisée, 3 août 1736; effectuée aux enchères, 3 septembre 1736; parmi les adjudicataires : Paul Caussy, Madame de Villeray, madame Bertin, M. Surlemont, manufacturier de faïence à Saint-Sever.

G. 7052. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1723-1727. — Procès aux Requêtes du Palais, en 1727, entre les curé et Trésoriers de Saint-Maclou de Rouen, et le sieur Henri-Auguste Brière, sieur de Beaubecaen, facteur d'orgues. — Marché fait avec cet artiste pour la réparation des orgues, moyennant 1,500 livres, 11 avril 1723: « Seront tous les tuyaux en général du dit orgue, tant du grand corps, positif, récit, écho, que de la pédale, démontés pour nettoyer de poussières et villainies les chappes des sommiers, faux-sommiers et généralement tout ce qui se trouvera au dit orgue offusqué des dites poussières. Seront tous les tuyaux en général réparés, lesquels consistent, dans le grand orgue, à la montre de 8 pieds ouvert, bourdon de 8 pieds bouché raisonnant saize, bourdon de quatre raisonnant huit, prestant, dessus de flute de 4 pieds bouché (sur le registre de laquelle est resté une quatrième octave de flute de 2 pieds bouché, laquelle sera suprimée, faisant tort aux basses du concert de flutes), cornet de 25 touches et de 5 tuyaux sur chaque double tierce, nazard doublette, quarte de nazard, tierce, fourniture de 4 tuyaux sur chaque touche, cimbale de 3 trompettes de 8 pieds en taille et raisonnance, clairon de quatre et à la voix humaine, etc... » — Quittances du dit Brière. — Requête présentée aux Requêtes du Palais par les curé et Trésoriers de Saint-Maclou contre le sieur Brière, qui s'était chargé des orgues des Emmurées; « avait reporté dans une salle qu'elles lui avaient donné les matières et matériaux nécessaires à la réparation des orgues de Saint-Maclou, matières et matériaux que ces religieuses voulaient faire saisir. » Nomination d'experts : Charles Le Febvre, Jacques-Laurent Du Buisson. — Estimation par les experts des ouvrages faits aux orgues. -- Sentence des Requêtes qui condamne Brière par corps au paiement de 630 livres, avec les intérêts depuis le 15 septembre 1723.

G. 7053. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 72 pièces, papier; 6 imprimés.

1780-1786. — Documents concernant l'établissement du nouveau cimetière du Mont-Gargan. — Observations sur les deux arrêts du Parlement de Normandie, concernant les cimetières, rendus, l'un le 23 juin 1779, l'autre le 7 août 1780: « Le premier de ces arrêts ordonne que tous les cimetières des églises de la ville de Rouen seront transférés hors l'enceinte de ses murs, ainsi que ceux des autres villes et bourgs de la province, observant en outre les dispositions de la Déclaration du Roi, 19 novembre, rendue sur la demande de l'Assemblée du clergé; le 2me ordonne que, dans 4 mois à compter de la publication et pour tout délai, il sera établi, aux environs et hors l'enceinte de cette ville, 5 cimetières, sçavoir un au dessus du faubourg Bouvreuil, un au dessus du faubourg Cauchoise, un au dessus des Capucins vers Saint-Hilaire, un au bas de la montagne du Mont-Gargan, et un vers les bruyères de Saint-Julien. » — Examen de l'autorité que ces arrêts supposent au Parlement. On soutient qu'ils touchent essentiellement aux droits de l'archevêque, et qu'à son égard ils ont été incomplètement rendus. — Difficultés avec le Parlement au sujet de la translation du cimetière de Saint-Maclou au Mont-Gargan; la Fabrique prétendait à la possession d'un cimetière particulier au faubourg Saint-Hilaire sur un terrain qu'elle avait acquis et qu'elle avait déjà fait entourer de murs. Elle expose qu'elle était privée de la ressource de la vente de son ancien cimetière (l'aître Saint-Maclou), parce que c'était une cour qui servait aux galeries environnantes, dans laquelle on apprenait à lire, à écrire et à filer à 3,000 enfants. — Réflexions sur l'étendue du nouveau cimetière que la Fabrique de Saint-Maclou désire acquérir au faubourg Saint-Hilaire. « L'acre de Normandie contient 4 vergées ou 160 perches, la perche a 22 pieds de long sur autant de large ou 484 pieds carrés. Donc l'acre contient 7,740 pieds carrés ou 2,151 toises 4 pieds carrés. Le terrain que la Fabrique de Saint-Maclou désire acquérir contient 2 acres 3 vergées. La paroisse de Saint-Maclou inhume annuellement 400 personnes, dont plus des deux tiers sont des enfants. » — Constitutions de rentes faites par la Fabrique afin de se procurer les fonds nécessaires à la construction du nouveau cimetière du Mont-Gargan, les dites constitutions faites aux dames Groult et Bouchard, à la demoiselle Catherine Blocquel et au sieur Le Hec, 1782. — Arrêt de la cour de Parlement de Rouen, qui a agréé et agrée les conventions arrêtées entre MM. les Commissaires de la Cour et le procureur général du Roi, d'une part, et les sieurs Le Barbier et Le Vasseur, d'autre part, pour l'établissement du cimetière de Martainville, au bas de la montagne dite le Mont-Gargan, dans 4 acres et demie de terre à eux appartenant,

lequel servira de cimetière général aux paroisses Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne la grande église, Saint-Martin-du-Pont, pour la partie de la ville, et Saint-Nicolas, et fixe la part et portion que chacune d'entr'elles doit porter, tant dans le prix de l'acquisition du terrain que pour les frais de clôture et ceux d'entretien à l'avenir et à toujours, 24 avril 1782 (Imprimé). — « Arrêt de la cour de Parlement de Rouen, qui ordonne que la rente foncière fixée par l'arrêt du 26 avril 1782 devoir être faite au sieur le Barbier de la somme de 550 livres, sera réduite à celle de 453 livres 15 sous, qui, étant jointe à la somme de 68 livres 15 sous pour une demi-acre fournie par le sieur Le Vavasseur, forme la somme totale de 522 livres 10 sous, à laquelle la Fabrique de Saint-Maclou doit contribuer pour les 68 90mes, » 21 août 1783 (Imprimé). — Adjudication au rabais, au bailliage de Rouen, de la construction des murs de clôture du cimetière de Martainville au sieur Louis Hérisson, maître plâtrier, 24 janvier 1784. — Contestations entre la Fabrique et le dit adjudicataire. — Vérification de son travail par Jean-Baptiste Le Brument, architecte-expert juré du Roi pour tout le ressort du Parlement de Normandie, 27 octobre 1783. — « Précis pour les sieurs curé et Trésoriers de l'église et paroisse de Saint-Maclou de Rouen contre M. le procureur général et le nommé Hérisson, plâtrier, adjudicataire au rabais de la construction des murs du cimetière destiné aux paroisses de Saint-Maclou, Saint-Cande-le-Vieux, Saint-Denis, Saint-Etienne la grande église, Saint-Martin-du-Pont et Saint-Nicolas. » Saint-Maclou y contribuait pour une somme de 8,703 livres. La Fabrique contestait la fidélité des mémoires de l'entrepreneur, à qui elle n'avait fait d'offres réelles que d'une somme de 3,498 livres (Imprimé). — Mémoire à consulter sur la question du cimetière Saint-Maclou dont l'architecte Foison-Leduc avait dirigé les travaux. — Procès-verbal de l'état et du toisé des murs du cimetière par Léonard-Pierre Dosmond et Jean-Etienne Villetard, architectes jurés experts bourgeois en titre d'office à Paris, 1785 (Imprimé). — Etats comparatifs du toisé des murs du cimetière, opéré par Foison Leduc, par Le Brument et par Gilbert. — Consultation donnée par Pierre Taboureur, avocat au Parlement, juge et maître général des bâtiments de Sa Majesté, ponts et chaussées de France et architecte juré expert bourgeois, et par Jean-Baptiste Poulain, Antoine Antoine et Nicolas Normand, tous trois aussi architectes jurés experts bourgeois en titre d'office en la même ville, sur la question de savoir comment doit être toisé le mur du cimetière d'après les termes du devis, 30 janvier 1786; leurs signatures. — Consultations des architectes de Rouen, Gueroult, De la Lande, Vauquelin, 1786. — « Arrêt de la Cour rendu sur la requête des Trésoriers de Saint-Maclou, qui les autorise à entretenir et réparer seuls les murs du cimetière et à subvenir aux frais qui peuvent concerner le cimetière du Mont-Gargan sans le consentement des Trésoriers des autres paroisses, qui seront néanmoins tenus d'y contribuer et de payer leur cotte-part des dépenses sur le mémoire qui leur sera présenté à la fin de chaque année, et ordonne que les propriétaires riverains du chemin pavé qui accède le dit cimetière seront tenus de faire, sous deux mois, tous ouvrages nécessaires pour prévenir l'éboulement des terrains dans le dit chemin, 14 juillet 1786. » — Procès-verbal de la bénédiction du cimetière de la paroisse Saint-Paul dans le cimetière du Mont-Gargan, par M. Regnaud, vicaire général et official de l'exemption de Montivilliers, 20 novembre 1782; — par Guillaume-Michel Lermerot, licencié ès-lois, curé de Saint-Paul, en vertu du pouvoir à lui accordé par le dit official, 9 janvier 1785.

G. 7084. (Liasse). — 19 pièces parchemin; 65 pièces, papier.

1542 (copie)-**1781**. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Maclou. Contrats de fondations, titres de propriétés classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs : Cardin de Brametot, credier, 1542 (copie). — Anne Bunel, veuve de Thomas Auber, marchand : « un *salue* tous les ans, à 8 heures du soir, au jour de la Pentecôte, où seront reçus 25 prêtres, tous habitués en la paroisse, y compris le sieur curé, son vicaire et les quatre clercs matriculiers de la dite église; cinq *saluez* aux cinq fêtes de la Vierge, 1612. » — Anne Chauvin et Madeleine Guilmet, 1675. — Guillaume Chefdeville, marchand fripier, demeurant rue des Punaisiers, paroisse Saint-Maclou, 1674, 1675. — Marie Chiquet, veuve de Jean Mustel, 1684. — Pierre Daubin, 1661. — Sébastien De Caux, curé de Saint-Maclou : Salut de six heures après le salut ordinaire de l'église, le jour de la Sainte-Trinité, 18 juillet 1640. — Louis De la Haye, 1618. — Martin De la Place, sieur du Feugueray, auditeur en la Chambre des Comptes : « Cinq *saluez* les vendredi, samedi, lundi, mardi et mercredi de l'octave du Saint-Sacrement après le *salue* qui se dit à 5 heures du soir, à la fin duquel sera attainct le Saint-Sacrement et posé sur l'autel, sera chanté par le sieur curé avec deux prêtres, revestus de soupplis, *O Salutaris*, estant à genoux, etc., » 1619;

testament de Louis De la Place sieur du Feugueray, fils du dit Martel; supplément à la fondation de son père, 1663. — Sentences contre Gaston De la Place, écuyer, sieur de Montbray, et contre ses cohéritiers à la succession de M. Louis De la Place, 1633; — contre M. Guillebert, écuyer, sieur de Rouville, héritier du dit Louis De la Place, 1693. — Marguerite et Madeleine Des Arpens, sœurs héritières de Georges Des Arpens, 1645. — Jean Domon, 1657. — Marie Doublet, veuve d'Alexandre Despommiers, receveur du Domaine réservé à Sa Majesté en la vicomté de Lyons, ancien Trésorier de Saint-Maclou, 1662.

G. 7055. (Liasse). — 16 pièces, parchemin; 29 pièces, papier.

1425-1720. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs : Robert Duchesne, chapelain en la cathédrale; rétablissement de la haute messe, dite des Cinq Plaies ou de la Passion, qui se célébrait tous les mercredis de l'année, suivant les contrats de fondation de feue dame Marthe Bréant, sa parente et alliée, cette fondation interrompue depuis douze ans; *libera* à dire sur le tombeau du dit Duchesne, adjacent au revestiaire ordinaire et proche de la chapelle où l'on célèbre la messe de onze heures, que l'on croit appartenir au fondateur de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, dont le dit Duchesne était le titulaire et le restaurateur, 1650. — Jean Dufour, le jeune : « On fera dire et chanter perpétuellement, au cueur, par chacune sepmaine de l'an, au jour de mercredi, après complye, par le curé ou vicaire et par les quatre clercs, à haute voix, ung *Salve Regina* et *De profundis,* » 1505. — Maître Mathieu Deschamps, prêtre, et Gueroult, de Maromme, exécuteurs du testament de Jehan Dufour, dit des Presses, en son vivant conseiller de la ville de Rouen, condamné par sentence du bailliage de Rouen, à payer 60 livres pour un drap de corps (de velours noir avec une croix de satin cramoisi blanc), légué par le dit Dufour à l'église Saint-Maclou; estimation faite par Gosse Yence et Nicolas Dufour, chasubliers, 17 janvier 1535. — Catherine Du Four, veuve de noble homme Noël Boivin, sieur de Trouville et Boisguillebert; messe en la chapelle de l'Annonciation Notre-Dame, 1559. — Denis Dupuis; son testament reçu et écrit par Robert Granderye, vicaire de la paroisse, en la présence de Toussaint Jamelin, prêtre, clerc de la même paroisse, 1603. — Marie Ferey, veuve de Nicolas Hardy; messe en la chapelle Saint-Clair, 1686.

G. 7056. (Pièce.) — 5m 33c de hauteur; sur 0m 62c de largeur, parchemin.

1527.—Acte passé devant les tabellions, contenant fondation faite, en faveur de Saint-Maclou de Rouen, par Jehan Dufour, bourgeois et conseiller de la Ville de Rouen, veuf de Colette de Croismare, fils de Guillaume Dufour, aussi conseiller de la même Ville, et de Marguerite Basin. — Longue énumération des rentes affectées à la fondation, avec indications de noms d'homme, de rues et d'enseignes. (Maison à la Basse Vieu tour appartenant à Guillaume Le Maistre dit Galot, charpentier de bateaux; maison de la *Raquette*, sur l'eau de Robec, près de la halle aux draps de Darnétal; ruelle des Penteurs ou des Souliers). Dufour rappelle que « il a donné unes orgres estans au purpitre d'icelle église, aiant parement devant et derrière. » *Salve* sonné à 5 heures du soir, pendant un quart d'heure. Obligation « de clicquer et tinter trente coups, aussi sonner compectamment et à vollée avec les trente tintets, tous les jours, la messe basse à l'heure de 8 heures en tout temps, de la grosse cloche comme aux *salves*. — Les trente coups en mémoire et recordation de la très douloureuse Passion de notre Seigneur et rédempteur Jhésus, et qu'il fut vendu par 30 deniers » Obit solennel à annoncer au prône de la grand messe, le dimanche avant le premier lundi de chaque mois. Jehan Le Sueur, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou. Nicolas Lerminier, Jehan Merel, vicaires du curé, messire Guillaume Hubert, Jehan Planchon, Jehan Du Mouchel, Guillaume Le Coq, Pierre Dufour, Jehan de Paris, Thomas Bonnefille, Pierre Queval, tous prêtres), 7 juillet 1527. Sceau perdu.

G. 7057. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1612-1773. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre chronologique des noms des fondateurs. — Olivier Gallemand, apothicaire; messe en la chappelle Sainte-Barbe et Sainte-Cyre, 1642. — Anne Grouard; une haute messe en l'honneur du Divin Cœur de Jésus, à l'autel de la chapelle de la Sainte-Vierge, 1736, 1742.— Pierre Gueroult; biens à Elbeuf-sur-Andelle, à Rouen, rue des Prêtresses, dite vulgairement la rue des Savetiers,

1679. « Confession que j'ay désir de faire avant de mourir sur mon testament, » signé Gueroult, 1676, avec additions, 1677, 1689; testaments, 2 novembre 1694, 25 octobre 1697. Accord entre la Fabrique et les héritiers de M. Gueroult, MM. Abraham Cottart, orfèvre, Marguerite Gueroult, veuve du sieur Nicolas Aubery et Pierre Le Vavasseur, maître des ports, ponts et passages de Normandie, 1698. — Jean et Pierre Hébert, auditeurs en la Chambre des Comptes, et Jacques Hébert, correcteur en la même Chambre, 1640. — François Hébert, maître en la Chambre des Comptes, fils de Jacques Hébert, correcteur en la même Chambre, 1670. — Marie-Anne Lagenet, 1772-1773. — Marin Lamort, prêtre; son testament, 1659; son contrat de fondation : messes en la chapelle Saint-Michel; salut solennel le 15 août, en la forme des saluts de Pâques et Pentecôte, 1664.

G. 7058. (Liasse). — 20 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1568-1701. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondation, titres de propriété qui s'y rapportent, classés suivant l'ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Marguerite Le Boursier, veuve de Pierre le Prompt, 1686. — Lazare Le Comte, 1650; testament de Judith Manant, sa veuve, 1657; fondation de la dite Manant, 1660, 1664; messes en la chapelle Saint-Louis et Sainte-Clotilde. — Jaquette Le Coq, vers 1680. — François Le Febvre, curé de Saint-Maclou : *salve* le jour de Pâques, à 8 heures du soir, 1662. — Marie Le Frère, 1632. — Madeleine Le Rebours, 1675. — Marc Le Sueur, 1657, et Françoise Le Tellier, sa veuve, 1663.

G. 7059. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 44 pièces, papier; 1 imprimé.

1431-1733. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Catherine Mallet, veuve de Guillaume Hesbert, dit d'Elbeuf, 1540. — Marie Maraine, veuve de Louis Le Blanc; consultation signée par les avocats Bertheaume et Fr. Lefeure, 1692. — Marthe Mauconduit, veuve d'André Roüen : messe chaque dimanche en la chapelle Saint-Michel, après la grand'messe, environ 11 heures en été, 11 heures et demie en hiver, 1655. — Marie Percepied, veuve d'Antoine Morisset : 8 antiennes de Noël, appelées les O de Noël, et salut solennel le vendredi de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, 1715. — Elisabeth Pirou, veuve de M. Jacques Dufour : saluts des premiers jeudis du mois avec exposition du Saint-Sacrement, 1688; note sur cette fondation, 1688. — Claude Prevel, marchand orfèvre, 1672; son testament, 1667. — Juliot, veuve Colin Prieur, de Saint-Vincent de Rouen : au 1er mardi de chaque mois, à heure de prime, une messe alternativement de *requiem*, de Notre-Dame et du Saint-Esprit, 1407. — Charles Rogier de Neuilly, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, ayant pour exécuteurs testamentaires Julien Péan, chanoine de Saint-Honoré de Paris, et François Meullan, chapelain de la même église, 1671. — François Roussel, veuve de Roger Le Vallois, sieur du Manoir, patron de Petiville, receveur général des restes de la Chambre des Comptes et ancien Trésorier de Saint-Maclou : vigiles des morts, chacun an, au jour et fête de tous les saints, sur le soir du dit jour, et, le lendemain matin, jour des morts, une grande messe à diacre, en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1649.

G. 7060. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1597-1789. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Contrats de fondations, titres de propriété qui s'y rapportent, classés par ordre alphabétique des noms des fondateurs. — Pierre Sequart, docteur en théologie de la faculté de Paris et curé de Saint-Maclou : « 4 visitations du *Corpus domini*, 4 fois l'an, aux premiers dimanches de janvier, avril, juillet et octobre, au retour de la procession à laquelle seront chanté *O Salutaris* et le vers subséquent *Uni trinoque Domino*, avec le vers *Verbum caro factum est*, et l'oraison *Deus qui nobis sub sacramento*, le tout pendant que l'on dévaleroit et remonteroit le saint cyboille, » 1597. — Marie Simon, veuve de Nicolas Le Vallois : hautes messes les 12 jours de quatre-temps et les veilles de l'Epiphanie, de l'Assomption, de Toussaint et de Noël, 1680. — Jacques Souplix, prêtre, chapelain de la Commune de Saint-Maclou : messe en la chapelle de l'Annonciation, 1641. — Adrien Soyer, sieur d'Intraville, 1664. — Barbe Trubert, veuve, en premières noces, de Marin Le Cauchois, sergent royal, vendeur à Rouen, en secondes noces, de François Le Cauchois, marchand, 1647. — Marie Vallée, veuve de Gilles Deshays : messe, les premiers mardis de chaque mois, à la chapelle Saint-Gilles et Saint-Leu, 1656. — Louise Vaultier, veuve de Jean Saint-Jorre : prière du matin et du soir, 1719.

G. 7062. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; 1 imprimé ; 1 sceau.

1362-1720. — Donations et fondations en faveur de l'église de Saint-Maclou de Rouen par Guillaume Le Chevallier, 1362 ; — par Jehanne, déguerpie de feu Jehan Capperon, « pour aumentation de l'euvre, » 1428 ; — par Pierre Raoul et Agasse, sa femme, fille de feu Jehan Le Restoré, 1433 ; — par Jehan Le Roy, 31 mars 1475 ; — par Jehan Dufour : « donne la moitié du droit de l'annelet, qui est, pour icelle moitié, sur chacune charge ou somme de poisson apporté à Rouen, 1 maille de rente, » 1481 ; — par Guillaume et Pierre Pinel frères, 1505 ; — par Jean Trubert : messes à 6 heures en la chapelle de Notre-Dame de Pitié, 1527 ; — par Jean Ysoré, 1535 ; — par Marthe Bréant, 1579 ; — par Marie Forthomme, 1610 ; — par Catherine Quesnel, veuve de Soupplix Le Plastrier, 1619 ; — par Toussaint Fizet, 1625 ; — par Nicolas Vaultier et Jeanne Ledier, sa femme, 1615. — Vente par Jehanne, jadis femme de feu Rogier Bellebarbe, à Simon du Cras-Quesne, pour 8 francs d'or du coin du roi Jean, juin 1380. — Fieffe par Etienne Dufour, à Tassin Morin, d'une portion de jardin, 1433. — « Arrêt du Conseil d'Etat du Roy en faveur des communautés ecclésiastiques et hôpitaux du Royaume. Du 16 avril 1720. » (Imprimé). — Sceau de la Vicomté de l'Eau, aux armes de France et de Normandie, écartelées, 1419.

G. 7062. (Liasse.) — 121 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Extraits et analyses des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Maclou, de 1407 à 1719. — Extraits des comptes de 1661 à 1733, relatifs à l'acquit des fondations. — Chaque fondation est analysée sur une feuille particulière.

G. 7063. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 14 pièces, papier.

1661-1769. — Tableaux et états des fondations de l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. — Requêtes des Trésoriers pour en obtenir la réduction. — Sentence de réduction d'Alphonse de Chalon, sieur de Launay, official, 11 mai 1661. — Ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld, portant réduction des fondatins, 17 février 1769 ; scellée du sceau des armes de ce prélat avec le procès-verbal des titres et contrats, dressé par Pierre Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, doyen de la Chrétienté.

G. 7064. (Liasse.) — 22 pièces, parchemin ; 135 pièces, papier.

1718-1789. — Titres de propriété de biens, appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, situés à Saint-Etienne-du-Rouvray. — Contrat de vente à la dite Fabrique par Jean-Guillaume Le Barbier, sieur de Grainville, et Armand Robert, de 59 acres de terre situées, en la dite paroisse, aux trièges du Bon-Enclos et de la Vente-Olivier, 13 mars 1719. — Arpentage. — Aveu rendu, pour cette propriété, à M. Morin, écuyer, seigneur haut-justicier de Tourville-la-Rivière, les Autieux sur le Port-Saint-Ouen, seigneur et patron des paroisses d'Oissel, Saint-Etienne-du-Rouvray, seigneur des fiefs, terres et seigneuries de Livet, de Saint-Laurent, de Faucon, de Montpoignant, du Catelier, de Fécamp, du Chapitre, de la Chevalerie, du Gravier, de Belenclos, etc... par Louis de Saint-Ouen, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, Trésorier en charge de Saint-Maclou, 1730. — Pièces établissant la suite des propriétaires et titres des rentes affectées sur cette propriété. — Vente de 83 livres 6 sous 9 deniers de rente à Clément Brumoy par François Dauber, chevalier, sieur de Vertot, conseiller du Roi en ses Conseils, premier chambellan de S. A. R. Monsieur frère unique du Roi, demeurant paroisse de Bennetot, étant de présent logé à Rouen à *la Ville d'Anvers*, rue des Carmes, 3 février 1679. — Déclaration de maître Pierre Brumoy, avocat au Parlement, seul fils et héritier du dit Clément Brumoy, au sujet de cette vente, 8 février 1703. — Vente par Georges-François marquis de Monteclair et Anne de la Mutraye, sa femme, à Jacques Brumare, huissier du Roi, des terres de Belenclos, etc., 1713. — Délais d'héritage par le dit Brumare à Marie-Armande Robert, veuve de Louis-Charles Desnoyers, écuyer, sieur de Boncourt, dame de Saint-Etienne-du-Rouvray, la Chevalerie, et du Gravier-Belenclos, au droit de l'acquit qu'elle a fait de François marquis de Monteclair et d'Anne de la Mutraye, 1713. — Réclamation par Daniel Le Sens Demons, de la religion catholique, des biens ayant appartenu à Paul Baudry, son oncle, ministre de la religion prétendue réformée, retiré en Hollande, et à la dame Coignard de Rombosc, sa tante, aussi religionnaire fugitive ; il établit sa parenté et combat les conclusions de l'agent du fisc, 1700. — Fieffe faite par Louis Le Barbier à Louis Duhamel, seigneur patron d'Oissel, président à mortier au Parlement, du fief de Saint-Etienne-du-Rouvray, quart de fief, du fief de la Chevalerie, demi-fief, des fiefs du Gravier-Belenclos,

plein-fief de haubert, relevant du Roi, à cause de la vicomté de Rouen, 1719. — Mention de Jacques La Flèche, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, sieur de Grisy, Thieuville et de l'honneur d'Escageul, 1618; — de Jacques Du Not, écuyer, sieur de Harmanville, 1625, et de Marie De la Porte, sa veuve, 1652; — de Jacques Paulmier, sieur de Grentemesnil et de Bray-la-Champagne, 1652, et de Marguerite Sansborne, sa veuve, 1666; — de Nicolas Du Not, sieur de Harmanville, 1652; — de Madeleine de Montgommery, veuve de François Dufour, sieur de Cuy, et de François-Gabriel Dufour, son fils, lieutenant de vaisseau, 1699; — de Robert Grisel, chargé de la régie des biens des gens de religion prétendue réformée, sortis du royaume, 1700; — de Françoise de Vauguion, femme du sieur des Aulnets-Fossier, procureur du Roi à Argentan, 1720; — de Marie-Madeleine Viardel, veuve de François de Torcy, écuyer, 1720; — de M. Riotot, sieur de Pontille, capitaine au régiment de Choiseul infanterie, cousin germain de demoiselle Armande Robert, 1720; — de Jacques-Charles De la Lande, architecte expert juré et arpenteur du Roi à Rouen, 1789.

G. 7065. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1373-1785. — Titres de propriété et pièces de procédures. — Vente d'une maison, rue de Rouvray, près des Musteaux, paroisse Saint-Maclou, par Pierre Le Brument, Perronnelle, sa femme, et Guillette, jadis femme de feu Thomas Nicolas, de la paroisse d'Ampegnès (Bourg-Baudouin), à Roger Bellebarbe et à Jehanne, sa femme, 22 janvier 1373. — Vente par Jacques et Richart Le Pelletier frères, enfants de Richard Le Pelletier, écuyer, à Pierre Auber, drapier, d'une maison rue du Fils-Guy, bornée par Jehan Mustel, drapier, et par Jehan Le Brun, dit Petitcoq, 13 juillet 1484; — procès-verbal d'expertise d'Alexis Chemyn, Guillaume Audoire l'aîné, charpentiers, et Nicolas Sublyne, couvreur et plâtrier, 14 mars 1584. — Lots et partages de maisons près du cimetière entre Jean, Charles et André Brunette, 1615. — Titres de propriété d'une maison rue de l'Aumône. — Bail d'une maison, située rue de Martainville, à Jean-Nicolas Beauvais, maître serrurier, 6 mai 1760. — Poursuites contre le dit Beauvais, contre Alexandre, fermier des terres de Saint-Hilaire, contre François-Mathurin Vincent, 1769.

G. 7066. (Liasse.) — 33 pièces, parchemin; 54 pièces, papier; 1 sceau; 1 fragment de sceau.

1393-1717. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, sur une maison, rue Martainville, près du grand cimetière, 1433, 1498, etc.; — sur une maison à l'enseigne du *Singe*, rues du Barc et des Pennetiers, 1481, 1641 etc.; — sur une maison à l'enseigne des *Hermites*, rue de la Boucherie, paroisse Saint-Vivien, 1393, 1419, 1438, etc.; — sur la maison du *Cœur couronné*, rue Vanterie, plus tard du *Gros orloge*, 1587, 1594; — sur une maison à l'*Ecu d'Orléans*, rue de la Prison, 1432, 1466. La maison du *Cœur couronné* appartenait, antérieurement à 1587, à Thomas Voisin, sieur d'Infreville, dont une des filles, Marguerite Voisin, se maria à Quentin De la Porte, conseiller du Roi, maître des Requêtes en son hôtel; dont une autre, Madeleine, se maria à Charles Maignart, sieur de Berville et de la Rivière-Bourdet, et dont le fils, honorable homme Pierre Voisin, était marié à Marie Gallentine. — Hôtellerie de l'*Ecu d'Orléans*, rue de la Prison, vendue par Pierre Le Quesne, avocat, à M. Le Gay, 1628; — par Jean Le Gay, fils du précédent, ancien prieur et juge-consul, à Charles Voisin, sieur de Candos, conseiller aumônier du Roi, fils et héritier de Jacques Voisin, sieur de Camphéroult, conseiller au Parlement, 5 mars 1655. — Contrats de fieffe, pièces de procédures. — Sceau de Guillaume Du Fay, lieutenant général du vicomte de Rouen, 1438. — Fragment du sceau aux obligations de la vicomté de Rouen.

G. 7067. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1447-1717. — Assignation, à l'officialité, de Nicolas De la Chesnaye, à l'effet d'exécuter le testament de son père Nicolas de la Chesnaye, 1526. — Titres d'une rente de 30 livres affectée à la fondation de Jeanne Du Fresne, veuve de Jehan Le Mareschal, 1618; contrat de révalidation, 1782. — Titres d'une rente de 35 sous due par les religieuses de Fontaine-Guérard sur une maison sise rues de Martainville et de la Vigne, à l'enseigne de l'*Epée*. — Transport par Robin Le Vigneron, conseiller en cour laye, à Etienne Dufour, de cette rente, 1447. — Fieffe faite par Jehan Le Carpentier au Trésor de Saint-Maclou, d'une maison, cour et jardin près du grand cimetière, en ce compris la grande porte et allée de la dite maison sur

la grande rue de Martainville, 1559. — Fieffe faite par Vincent Puchot à Jehan Le Carpentier, émouleur de la paroisse de Saint-Gilles de Répainville, d'un moulin à émoudre et fourbir harnois et taillans, appelé le *Moulin aux armures*, avec deux maisons, un jardin et un ilot en la rivière de Robec, paroisse Saint-Pierre de Carville, 6 août 1562. — Révalidation par les frères de Saint-Yon (frère Joseph Goulien, dit frère Agathon, supérieur général de l'Institut; frère Nicolas Tupin, dit frère Amand de Jésus, supérieur de la maison de Saint-Yon; frère Nicolas Gase, dit frère Aphrodise, procureur de la même maison, d'une rente d'une pinte ou 3 deniers de vin par jour et de 10 livres par an, due au Trésor de Saint-Maclou, pour la maison de la rue Saint-Romain, acquise, le 18 février 1736, de M. Chalon, 2 octobre 1777.

G. 7068. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; 2 imprimés.

1520 (copie)-**1790**. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de Saint-Maclou sur les tailles de l'Election de Rouen : constitution de 231 livres 18 sous de rente au denier 50, 1724. — Saisie de Dats, fermier de Saint-Etienne-du-Rouvray. — Mention de récolte de sarrasin et de pommes de terre, 1789-1790. — Bail, par le Trésor de Saint-Maclou, de terres près de la chapelle de Sainte-Marguerite au Bourdeni, réservé le clos de la maladerie, loué à un malade de lèpre, 1520. — Aveu rendu à M. de Bauquemare, seigneur de Bourdeny, des biens de la maladerie, 1593.

G. 7069. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1544-1670. — Constitution faite, par le Trésor de Saint-Maclou de Rouen, de 40 livres tournois de rente à Jean De la Borde, par 400 livres de principal employées à la cotisation faite par le Roi pour l'entretien des troupes, 14 février 1544. — Autres constitutions de rentes au même De la Borde, à Jean Le Chevallier, à Jean Selles, à Pierre Dufour, sieur de Saint-Jacques, 1548-1550; — procurations données par les paroissiens aux Trésoriers pour faire les dites constitutions sur les biens de la Fabrique; acquits. — Racquit de 17 livres 10 sous de rente due à Guillaume Langlois, propriétaire d'une maison, rue Saint-Herbland, 1587. — Constitution de 26 livres 2 sous de rente, au principal de 327 livres 5 sous, provenant de 23 marcs 3 onces d'argent baillés par le Trésor de Saint-Maclou à la Monnaie de Rouen, à raison de 14 livres le marc, pour le compte de l'Hôtel-de-Ville, 1545. — Autres rentes constituées au profit du Trésor de Saint-Maclou, sur les greniers à sel; — sur la recette générale de l'Hôtel-de-Ville de Rouen, 1580; — sur les grosses fermes, 1585. — Racquits des dites rentes.

G. 7070. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 157 pièces, papier, 24 imprimés.

1444-1710. — Amortissements et nouveaux acquêts. Requête en papier adressée au Roi d'Angleterre, à l'occasion des travaux de reconstruction de l'église, pièce précédemment analysée et portant au dos, en écriture du temps : « Le XV[e] de mars IIII[c] XLIIII. Le double des supplications tant en francheis comment en latin pour l'amortissement de XX lb. sterlins envoiées en Engleterre par Jo. Le Moygne. » — Lettres-patentes, Déclarations, arrêts du Conseil, taxes, déclarations de biens, procédures, quittances concernant les amortissements. — « Surséance de la recherche du clergé de Normandie pour les droits des francs-fiefz et nouveaux acquetz. A Rouen. De l'imprimerie de Martin Le Mesgissier, imprimeur ordinaire du Roy tenant sa boutique au haut des degrez du Palais M.D.CXXII. » — « Déclarations du Roy pour la recherche, taxe et liquidation des droits d'amortissement deubs à Sa Majesté par les gens de mainmorte de ce Royaume. Publié en la grande chancellerie de France, le 21 avril 1639. A Paris, par Pierre Rocolet, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. Au Palais, en la gallerie des Prisonniers, aux armes du Roy et de la Ville, M.D.CXXXX. » — « Déclaration du Roi pour la levée et liquidation des droits d'amortissement et nouveaux aquêts, 5 juillet 1689. A Rouen, chez Pierre Ferrand, imprimeur ordinaire du Roy, rue Saint-Lô, derrière le Palais à l'imprimerie du Louvre. » — « Déclaration du Roy portant nouveau règlement pour les droits de francs-fiefs, droits d'amortissement et nouvel acquest, du 9 mai 1700. A Rouen, par Jacques Besongne et Antoine Maurry, imprimeurs ordinaires du Roi, MDCC. » — « Déclaration du Roy portant que les ecclésiastiques bénéficiers payeront les droits d'amortissement des rentes constituées à prix d'argent à leur profit depuis le 1[er] janvier 1600, ensemble de tous les autres biens par eux acquis depuis le 1[er] janvier 1702... 4 octobre 1704. » — « Arrest du Conseil d'Estat du Roi, du 25 février 1710, par lequel il est ordonné que les fondations ou legs qui auront été faits pour fournir le bouillon et

autres nécessitez des pauvres malades des paroisses que pour les écoles de charité, seront exempts du payement des droits d'amortissement, 25 février 1710.» — Autres arrêts du Conseil et Déclarations du 27 août 1689, 11 juillet 1690, 24 janvier 1705, 31 décembre 1709. — Lettres d'amortissement pour Saint-Maclou, du mois de décembre 1640, en parchemin, avec le sceau royal. — Lettre adressée à MM. les curé et marguilliers de Saint-Maclou de Rouen, 31 janvier 1690 : « Le Roy ayant par une grâce spéciale, Messieurs, bien voulu accorder une modération en faveur des communautés et aux ecclésiastiques, j'ay eu ordre de le faire savoir à toute la généralité, affin que les maisons des gens de main morte prenne leur résolution auparavant que je les employ dans le roolle qui sera arresté de rigueur, contre lequel elle ne pourront plus revenir ; et, comme nous serions bien aise de ne rien faire qu'avec justice, sy vous avés quelqu'un qui peust entrer dans vostre interest et avec qui nous peusions travailler, nous approcherions de plus près sans aucuns frais le point où les choses doivent aller, sans que vous puissiez, Messieurs, vous plaindre de vostre très humble et obéissant serviteur le chevalier de Bermonville. Le 31 janvier 1690 à Paris, rue de Harlay. » — Autres lettres de l'avocat Pommeraye et de M. Le Febvre, curé de Saint-Sauveur de Rouen, 1690-1694. — Sentences de François Le Parmentier, lieutenant particulier au bailliage de Rouen, et de Thomas Pigache, conseiller du Roi au présidial de Rouen, juge subdélégué par la Chambre souveraine pour les amortissements, 1621-1640.

G. 7071. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

XV

XVᵉ siècle-1547. — Liste de souscriptions en faveur de l'église Saint-Maclou de Rouen. Noms rangés par dizaines : Dizaines Cardin Fessart, Richart Le Jeune, Denisot Le Coq, Cardinot Pinchon, Jehan Luillier, Perrenot Le Cordier, Colin Orel, Regnault Cochon, Jehan Jourdain, Fiquet, Perrin d'Evreux, Robin Du Coudray, Jehan Rayer, Jacques Le Hoteron, Guillebert le Parmentier; par centaines Pierre d'Angiens, Estiennot Dufour, Jehan Ouyn, sans date, 15ᵉ siècle. — Quittances données au Trésor de Saint-Maclou, des sommes qui lui avaient été prêtées, pour sa part dans l'imposition nécessitée par le remboursement des offices de la Chambre des Comptes de Normandie, supprimée, 1544. — Quittance de Guillaume Dufour, Robin Lorin, Florent Pouchet, notaire en cour d'église, Roger Deshomniez, Romain Moysant. — Signatures et marques de Nicolas Poitevin, hucher ; Robert Le Fèvre, Noël Baron, René De L'Aigle, médecins ; Jehan Le Coq, avocat en cour d'église ; Marguerite Le Gras, veuve de M. de Bernières ; Raoulin Cottart, orfèvre ; Pierre De la Ruelle, 1545-1547.

G. 7072. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 35 pièces, papier ; 6 imprimés.

1471-1763. — Extraits de comptes, quittances, états des biens, ordonnances de l'Intendant, pièces de procédures concernant les droits d'amortissement. — Extrait des registres du Conseil d'Etat, du 29 août 1702. — Extrait d'un arrêt du Conseil d'Etat, du 2 septembre 1692, de l'édit du Roi, d'octobre 1703, de la Déclaration du Roi, du 6 mai 1704, concernant les greffes des domaines des gens de main-morte. — Requête de Louis Mignot, fermier général des droits de contrôle des actes des notaires, des actes sous signatures privées, petits sceaux et insinuations laïques du royaume, à Mʳ Goujon, seigneur de Gasville, Intendant de la Généralité de Rouen, 7 avril 1717. — Extrait des lettres-patentes, données à Versailles, le 28 juin 1755, enregistrées au Parlement, le 5 juillet suivant.—Lettre de Delamare, fondé de la procuration de MM. les receveurs et contrôleurs généraux des Domaines, à Rouen, 20 avril 1763 (imprimés). — « Sentence des commissaires ordonnés par le Roi à faire les assiettes ès bailliages de Rouen, Caux et Gisors, des deniers ordonnés estre cueillis en iceulx bailliages pour partie de la somme de 30,000 écus d'or octroiés à icellui seigneur, en la ville de Caen, au mois d'octobre l'an 1470, par les délégués des gens des trois Etats du pays de Normandie, pour le fait de la composition des francs-fiefs et nouveaux acquets, » ordonnant de laisser jouir le Trésor et les confréries de Saint-Maclou de l'amortissement et octroi, en conséquence du paiement fait par eux à Remont Monfault, receveur des droits d'amortissement. — Quittance du dit Monfault, 1479. — Quittance, par A. de Thumery, de la somme de 4 livres pour la finance taxée par Antoine Du Bourg, conseiller ordinaire du Roi en son Grand Conseil, 15 juillet 1519. Signé : de Thumery.

G. 7073. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1656-1780. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de terres situées en la vallée d'Yonville, en la paroisse de Saint-Hilaire, à Saint-Etienne-du-Rouvray,

et à Farceaux. — Bail à François de Rouveroy d'Aubigny, maître et chirurgien à Rouen, 1780. — Lettres de Belin, feudiste à Doumesnil, pour prévenir les fabriciens qu'ils doivent aveu pour une pièce de terre au dîmage et seigneurie d'Hacqueville, 1785. — Mention de culture de la luzerne à Saint-Etienne-du-Rouvray à l'époque de la Révolution.

G. 7074. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier.

1738-1786. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons, boutiques et échoppes, situées à Rouen, en la rue Martainville. — Baux à Jean-Nicolas Beauvais, serrurier, 1738, 1745 ; — à Pierre Langlois, peintre, faïencier, demeurant au faubourg Saint-Sever, 1748, 1758 ; — à Marguerite Le Chandelier, veuve de François Bigot, Elu en l'Election de Pont-de-l'Arche, 1750 ; — à Adrien Bazire, fabricant tapissier, 1763, 1773 ; — à Jean-Baptiste Dugard, avocat au Parlement, 1768 ; — à Nicolas Planterose, carillonneur, 1769 ; — à Jean-Nicolas Hellot, tourneur en bois, 1786.

G. 7075. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin ; 72 pièces, papier.

1724-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons situées rue Malpalu, à des marchands de grains et à des boulangers ; — d'autres maisons, situées paroisse Sainte-Croix Saint-Ouen, place et pont de Robec, rue Damiette ou de Lamiette et ailleurs ; — à Honoré Ozenne, vicaire de Saint-Maclou, 1724 ; — à Mᵉ Loup Lavenier, conseiller du Roi à la Table de Marbre, 1728. — Baux à Jacques Mallet, maître fondeur à Rouen, 1774

G. 7076. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier.

1728-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou, de maisons ou appartements situés en la Cour des Prêtres. — Baux aux sœurs Catherine Guérard et Marie Le Blanc, chargées de faire et distribuer le bouillon et vin aux pauvres malades, 1728 ; — à Charles De Lécluse, prêtre habitué en l'église de Notre-Dame de la Ronde, 1730, 1736 ; — à maître François Digois, prêtre habitué en l'église Saint-Maclou, 1730, 1736 ; — à Jean Le Conte, autre prêtre habitué, 1742 ; — à messire Louis-Claude Petit de Captot, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Maclou, 1741 ; — à Marguerite Le Chandelier, veuve de M. François Bigot, Elu en l'Election de Pont-de-l'Arche, 1756 ; — à Jean-Pierre Hermeroult, maître menuisier, 1781 ; — à Marie-Thérèse-Madeleine Chandelier, maîtresse d'école, 1782.

G. 7077. (Liasse.) — 7 pièces parchemin ; 14 pièces, papier.

1746-1789. — Baux, par la Fabrique de Saint-Maclou de Rouen, de maisons situées dans le cimetière de la paroisse, attenantes à la chapelle Saint-Michel, etc. ; — de l'herbe du nouveau cimetière du Montgargan ; — des chaises dans l'église, fournies par les preneurs qui pourront en placer de 1,000 à 1,100. Il n'y aura, pendant les offices, aucunes chaises dans les entrées du chœur ; dans la nef, deux rangs de chaque côté seulement ; dans les bas-côtés du chœur, autant qu'il en pourra, mais de manière qu'il y ait toujours un passage de deux pieds ; observeront aussi un passage de deux pieds pour aller de la croisée à la chapelle du Divin Cœur de la chapelle neuve ; prix réglés ; n'exigeront rien à l'office du matin du jour de la première communion des enfants ; 1,000 livres de loyer par an, 17 janvier 1746 ; — le preneur fournira gratuitement autant de chaises qu'il en faudra, dans la chapelle de Sainte-Marguerite, aux personnes qui président aux travaux et instructions qui se font au cimetière, laquelle chapelle est accordée pour cet usage ; loyer, 1,500 livres, 1773 ; — permission de placer 1,200 chaises ; loyer, 3,000 livres, 1781 ; — permission de placer 1,500 chaises ; loyer, 3,010 livres, 1784 ; tarif des chaises inséré dans ce bail.

G. 7078. — (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1680-1765. — Baux, procédures, quittances, récépissés de pièces, notes diverses, pour la plupart informes, concernant la Fabrique de Saint-Maclou. — Pièces de comptabilité relatives à la fondation de vin et de bouillon pour les pauvres. — Mémoire des dépenses faites pour les ornements de l'église par le curé, M. Esmangard, 1758. — Titres d'une rente sur la communauté des merciers-drapiers de Rouen, 25 février 1709.

G. 7079. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

XVIᵉ siècle-XVIIIᵉ siècle. — Requêtes adressées aux curés et Trésoriers de Saint-Maclou par les chapelains, coutres et organistes, pour obtenir des augmentations de salaires ou d'appointements, pour obtenir

leurs places ou pour donner leur démission.— Requête de Robert Le Grain, organiste; l'orgue de la paroisse étant vacant par le décès du sieur Le Mareschal, il demande la permission de toucher et composer contre qui voudra se présenter à la poursuite du dit orgue, afin d'être reçu organiste de la dite église, si on le juge capable. — Il demande le paiement de ses gages, 100 livres par an, et des hommes pour souffler aux orgues, sans qu'il soit obligé de leur payer aucune chose. — Clément et Charles Le Febvre père et fils, facteurs d'orgues et organistes, demandent que pendant le temps qu'ils seront occupés à la fabrique de l'orgue de Saint-Maclou, personne autre qu'eux ne le touche pendant l'office divin.

G. 7080. (Registre.) — In-folio, 252 feuillets, papier.

1616-1731. — « Registre des comptes de la confrairie des Trois Nativités fondée en l'église Saint-Maclou de ceste ville de Rouen, qui fust achapté en l'année que fust esleu maistre, pour la dicte confrarie, Guillaume Boyvin, presbtre chapelain en la dicte église, c'est assavoir en l'an 1616. Priez Dieu pour son âme. » — Inventaire des ornements; des livres tant en papier qu'en parchemin; de l'argenterie : — « Ung grand livre de parchemin couvert de boys avec 2 courroyes de cuir pour le fermer où sont attachez cinq bouterolles de cuivre de chaque costé du couvretoir, où est amplement descrit l'origine et le commencement de la dicte confrairie, qui fust en l'an 1260, comme il appert en ce dit livre, qui est escrit tout en vers françois.—Plus une boette de fer blanc, dans laquelle est la bulle que Mathieu Bourguignon, l'un des maistres d'icelle confrarie, fist venir de Rome, qui est à perpétuité concédée à la dite confrarie par notre Saint-Père le pape Paul cinquiéme du nom.—Paix.— 26 deniers.—Sceau d'argent vérifié par Guillaume Divory, maître orfèvre et garde du métier, comme il appert par son attestation signée de sa propre main, qui est collée au couvertoir du commencement de ce dit livre. — Une grande boette de cuivre qui ferme à deux clefs, là ou il y a une petite histoire en esmail des Troys Nativités, qui sert pour mettre les dons de ceulx qui entrent en la dite confrarie.— Ung contre autel là où il y a une salutation de l'Ange à la Vierge, tout en broderie de soye. — Ensuit les noms et surnoms des maistres et maistresses qui personnellement ont prins la charge de ceste dite confrarie, lesquelz se commencent en l'année 1585. »— Cette liste est continuée jusqu'en 1719. — Comptes de la confrérie de 1616 à 1734. -- 1616-1617, à Isaac, fondeur, pour la refaçon de la croix, 5 sous; — à Jehan Féron, imprimeur, pour 300 de bulles, 3 livres; — à M. Prevost, pour avoir *siné* 12 ou 13 bulles et les avoir fait approuver à M. du Buisson, grand vicaire, 16 sous; — « pour deux bouetes de confitures au prédicateur qui fist la prédication, le dimanche précédent de la Sainct-Jean, qui s'appeloit M. Guillemot, presbtre séculier de Paris, 27 sous. — Il n'y eust point de prédication à la Nativité de Notre Seigneur, de tant que Monseigneur l'archevêque envoïa un v. p. jésuiste qui se surnoumoyt le P. Du Boys, qui prêcha l'advent en la dicte église. C'est pour quoy il ne fut pris des maistres de la dite confrarie, comme le pasteur de la dite église pour lors leur en donna advis. — Au clerc de la confrarie, pour avoir sermoné tous les maistres d'accompagner le Saint-Sacrement, qui fut porté au seigneur Bouvier, malade, le dimanche 16 juillet 1617, qui avoyt esté maistre d'icelle confrarie, suivant les statuts, la somme de 2 soulz. » — « Inventaire : 26 deniers d'argent où sont estampés les Trois Nativitez; un petit moule carré de cuivre, qui sert pour estamper tous les deniers d'argent que de cuivre de la dite confrarie; 2 moules de boys pour imprimer les fraries; 38 deniers de cuivre.— Tapis vert de matière là où est broudé les 3 Nativitez qu'a donné honorable homme Guillaume Vallet, maistre jadis de ceste confrarie, qui sert pour metre sur la chaire, lorsque l'on faict les 2 prédications, et pour mettre sur la table, lorsque l'on ceuilt les deniers des frères. »—18 septembre 1625, « arrêté que la messe se dira, au prosne de la 1re messe immédiatement, avec 2 torches ou cierges sur l'autel et 2 derrière pendant l'élévation du corps de N. S., tenues par les mestres, s'ils s'y trouvent. »—1658, paiements à Placevault, brodeur; —à M. Thorel, prédicateur.—1664, « pour la signature de M. l'archidiacre et pour avoir escript un morceau de bois pour attacher à l'autel privilégié, 40 sous. »—25 juillet 1665, « arrêté entre les maistres et confrères de la confrairie des 3 Nativités de N. S., de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste, que, le jour de la Nativité de N. S., il sera célébré un salut solennel pour lequel la confrairie sera tenue de fournir 80 cierges, lequel luminaire sera conservé au profit de la confrairie, pour servir et assister au port du Saint-Sacrement aux confrères malades.» — 1671, dépenses pour la bannière; peinture faite par Jouvenet, qui reçoit 45 livres. — 1672, pour avoir fait dorer l'image de saint Joseph, 18 livres. — Pour le prédicateur, 3 livres. — 1673, pour les enseignes, 7 livres 10 sous. — 1681, sermon de la saint Jean, fait par M. Le Gendre, prêtre, qui fait don des 3 livres qui lui étaient dues pour son sermon

et demande qu'on ne l'élise point maître sans son consentement. — 1687, « à M. Hecquet, presbtre, chapelain de la confrérie, pour avoir presché le jour Saint-Jean, 3 livres, dont il fait don. » — 1702, travaux des sculpteurs Bellan et Fallas. — 1703, niche pour la sainte Vierge, 50 livres. — Pour la messe de saint Joseph, 10 sous. — Pour la planche des fréries et 2 petites, 22 livres. — Pour la messe du siège, 12 sous. — Pour le sermon, au supérieur du séminaire, 3 livres 10 sous.

1706, pour les enseignes et billets, 8 livres 2 sous : — pour la chambre retenue à Saint-Jean du Temple, 5 livres.

A M. Morin, prédicateur du jour de saint Jean-Baptiste, 3 livres. — Pour le service de M. le président d'Amfreville, 5 livres 4 sous. — 1708, prédication de la saint Jean faite gratis par M. Le Seigneur, prêtre, vicaire de Saint-Sever et maître. — 1712, « le jour du départ pour aller au voïage, reçu pour la messe, queste et offerte, 1 livre 4 sous. » — 18 août 1715, engagement pris par tous les confrères, de faire dire chacun une messe « pour le repos de l'âme qui passeroit de ce monde en l'autre. » — 1719, pour un baton de bannière pour aller au voyage, 4 sous. — 1720, à l'imprimeur, pour les enseignes de l'année, 21 livres 2 sous. — 1727, à De la Motte, carillonneur, pour le départ du voyage de Saint-Jean du Temple, 15 sous. — 1729, 22 août, fête de Notre-Dame de la Délivrande, quête et offerte, 1 livre 8 sous. — 1733-1734, pour les offices de la Délivrande et de Notre-Dame de septembre, 10 livres 10 sous. — A M. Maille, pour l'enjolivement de la bannière, 11 livres. — A M. Motte, fondeur, pour 2 fleurs de lis, 7 livres 10 sous. — A M. Le Prevost pour les [illegible], cantiques et billets, 16 livres 5 sous. — Au prédicateur, 8 livres. — Comptes signés par les curés de la paroisse. — Quelques-uns d'entre eux vérifiés par M. [illegible], vicaire général.

G. 7[illegible]. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier [illegible].

[illegible]. — Comptes de la confrérie des Trois Nativités de la paroisse Saint-Maclou. — Au premier feuillet : « Le [illegible] de décembre de l'an [illegible], je fus [illegible] à l'abbaye de St Amand à Rouen. » — Décembre 1714, du jour de la Sainte Vierge [illegible] pour messe et offerte, [illegible] livres. — [illegible], payé à l'imprimeur les affiches du voyage et les enseignes, [illegible] livres.

G. 7[illegible]. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier.

[illegible]. — Comptes de l'Association du très Saint-Sacrement de l'autel, fondée en la paroisse de Saint-Maclou de Rouen. — 1689 : « Pour un Pénitent, qui a presché le dimanche de l'octave du très Saint-Sacrement, 3 livres. — M. Marc, qui a presché les 2 jeudis de l'octave, a donné l'honoraire à la confrairie. » — 20 juin 1748, « il a été arrêté que les quatre pentes du poile de velours cramoisy serviront à porter le Saint-Sacrement aux malades. » — 9 juillet 1699, arrêté qu'on ne recevra aucune personne, qu'elle n'ait été agréée par les confrères préposés pour les réceptions. — 1er juillet 1700, à l'avenir, tous les premiers jeudis du mois, on allumera, à la messe de l'Association, les cierges de la ceinture du chœur. — 1701, sermon du dimanche de l'octave du Saint-Sacrement fait et prononcé par Pierre-Robert Le Prevost, prêtre de la paroisse. — 1702, sermon du dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement, fait et prononcé par M. Ferey, prêtre habitué en la paroisse Saint-Vivien. — 9 septembre 1728, l'association poursuivra en toutes cours et juridictions ceux qui s'opposeront à ce que la messe des jeudis de chaque semaine et saluts des premiers jeudis de chaque mois soient célébrés ailleurs que dans le chœur de l'église. — 1734, à M. Machuel, pour 3,000 billets imprimés pour les avertissements de la célébration des messes pour les défunts, 13 livres 10 sous. — 2 mai 1737, « délibéré, sur les représentations faites par M. Petit de Caplet, curé de la paroisse et doyen de la Chrétienté, que pour rendre les offices, qui se célèbrent le premier jeudi de chaque mois, plus solennels et augmenter la dévotion des peuples, il conviendrait, sous l'autorité de Mgr l'archevêque, de transférer les dits offices à un des dimanches de chaque mois, parce que la grande messe qui s'acquitte ordinairement sera célébrée à 10 heures et les saluts immédiatement après complies. » — 12 février 1750, règlements pour la société. — 1756, la chapelle du Divin Cœur indiquée comme le lieu ordinaire des assemblées de l'association. — Table des délibérations. — Liste des procureurs de l'association depuis 1568. — Noms des curés depuis 1567. — Contrat concernant la fondation de la messe des premiers jeudis de chaque mois, 1626. — Copie des statuts de la confrérie, 1568. — Lettres du vicaire général de Mgr de Harlay, permettant l'exposition du Saint-Sacrement à la procession et à la messe des premiers jeudis de chaque mois, 27 mai 1626. — Comptes signés par les curés de la paroisse.

G. 7[illegible]. (Registre.) — In-folio, [illegible] feuillets, papier ; [illegible].

[illegible]-1792. — « Catalogue des frères et sœurs de l'association du Saint-Sacrement érigée en l'église

paroissiale de Sainct-Maclou de Rouen. » — « Avertissement. Messieurs les procureurs de la dite association sont priez de ne point biffer le nom des confrères qui iront de vie à decedz, mais seulement de mettre à la marge du présent livre, proche de leur nom, *Obiit*. Comme aussi de ne point faire servir le dit livre pour la recette ny les payements d'icelle association. Et de faire écrire les noms des entrans par une personne qui écrira bien. » — En tête : « Messire Pierre Clément, presbtre, curé de cette paroisse et docteur de Sorbonne, ensuite chanoine, archidiacre en l'église cathédrale de cette ville et official 1688, grand vicaire du diocèse. *Obiit* 1719. » En marge : « Et depuis a été nommé par Sa Majesté à l'Evêché de Périgueux en l'an 1702. » — Mᵉ Pierre Blactot, presbtre, le 21 juillet 1650. *Obiit* en 1702. — M. Michel Le Thuillier, presbtre et curé le 9 juillet 1664. *Obiit*, 1705. — M. Alexandre Ruffin presbtre, le 28 aoust 1664. *Obiit* en 1710. — Mʳ Jacques de la Croix, presbtre et curé, le 6 juin 1669. *Obiit* en 1704. — Mᵉ Pierre Le Prevost, presbtre, le 7 juillet 1669. *Obiit* 1707. — Mᵉ Guillaume Le Sueur, presbtre et curé, le 15 janvier 1672. *Obiit*, 1713. — M. Jacques Ribart, vinaigrier au haut de la rue du Figuier, le 20 juin 1696. *Obiit anno* 1703, le 13 septembre. — Jacques Grout, organiste, demeurant rue des Ravisés, entré en la confrérie le 30 août 1714. *Obiit*, 9 février 1768. — François Dagincourt, organiste du Roi et de la cathédrale, entré le 14 septembre 1716. — Antoine-Louis de Sᵗ-Ouen, prêtre habitué de Sᵗ-Maclou, le 29 avril 1742, plus tard curé de Sᵗ-Maclou. *Obiit*, le 26 avril 1781. — Nicolas-François de Nesle, diacre, entré le 23 mai 1747, curé, supérieur du séminaire Saint-Louis. *Obiit*, 11 octobre 1776. — Augustin-Nicolas Le Picard, supérieur du séminaire Joyeuse, entré le 1ᵉʳ juin 1767. — Louis Le Bas, supérieur au même séminaire, entré le 15 juin 1767. — Adam-Charles Esmangard, curé de Saint-Maclou, entré le 11 février 1742. *Obiit*, 13 juin 1769. — Mˡˡᵉ Anne-Catherine Coularé de la Fontaine, entrée le 13 mai 1781, âgée de 58 ans, a donné, pour son entrée, 60 livres, a fait dire la messe. — Guillaume-André-René Baston, professeur de théologie, entré le 15 mai 1781, a donné 6 livres, et a fait dire la messe. — Pierre Blanquet, curé de Saint-Maclou, entré le 29 novembre 1781, a donné 9 livres et a fait dire la messe. — Charles Delauney, chanoine de la cathédrale, avocat général et conseiller honoraire à la Cour des Comptes, Aides et Finances, entré le 6 décembre 1787, a fait dire la messe et a payé 36 livres. — Julien-Pierre De la Haye, prêtre, supérieur du séminaire Joyeuse, entré le 8 avril 1788.

G. 7084. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1772-1792. — Comptes de l'association du Saint-Sacrement de l'église Saint-Maclou de Rouen. — 30 mai 1776, l'association contribuera, pour 400 livres, à la dorure du grand autel et du retable du chœur. — 27 juin 1776, « doresnavant, aux 3 processions du Saint-Sacrement, on priera MM. les officiers des différents régiments en garnison ou en quartier en cette ville de vouloir bien donner des ordres à un détachement de soldatz pour assister aux dites processions. » — 29 novembre 1789, l'association, délibérant sur une demande du cardinal archevêque, décide que, n'ayant que le nécessaire, elle ne peut faire le sacrifice d'aucune partie de son argenterie pour les besoins de l'Etat.

G. 7085. (Registre.) — In-folio, 198 feuillets, papier ; couvert en parchemin.

1743-1789. — « Registre alphabétique des noms de famille des associez de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. — Le présent alphabet a esté mis dans l'arengement suivant, au mois de mars 1740, par M. Brémontier, prestre et chapelain de la dite société, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur, et de M. Coquerel, procureur de la dite société. — Avertissement. MM. les receveurs ou procureurs de la dite confrérie sont priez de ne point rayer les noms des associez qui iront de vie à déceds, mais de mettre en la marge du présent registre l'année de leur décedz. » — En tête, image de Notre-Dame-de-Pitié, entourée des signes de la Passion : bourse, verges, lances, deniers, clous, etc...

G. 7086. (Registre.) — In-folio, 336 feuillets, papier ; relié en parchemin.

1740-1790. — « Registre pour la décharge des deniers annuels des associez de la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. Le présent registre a été mis dans l'ordre suivant, au mois de janvier 1740, par M. Brémontier, prêtre, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur. — Année du décès des associés indiquée. » Noms recueillis par Mᵐᵉ Roger l'aînée. — Même gravure qu'au registre précédent.

G. 7087. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1739-1790. — « Registre pour la décharge des deniers annuels des associez en la confrérie de Notre-Dame-de-Pitié, érigée en l'église paroissialle de Saint-Maclou de Rouen. Le présent registre mis dans l'ordre suivant, au mois de décembre 1739, par M. Brémontier, prestre, en l'année de gestion de M. Savouray, receveur. » Noms par ordre de réception. — Noms recueillis par M. Avril. — En tête, image de Notre-Dame-de-Pitié comme au registre précédent.

G. 7088. (Registre). In-folio, 118 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1739-1790. — Registre portant le même titre, du même auteur, mais qui contient des noms différents de ceux qui avaient été recueillis par M. Clément.—Même image.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINTE-MADELEINE.

G. 7089. (Liasse) — 3 pièces, parchemin; 125 pièces, papier; 7 plans, 3 imprimés.

1753-1789. — Mémoires, devis, plans, quittances et autres pièces de comptabilité concernant la construction de l'église de la Madeleine de Rouen. — « Devis estimatif de la construction et entière édification de l'église projetée à bastir au Lieu-de-Santé par le sieur Parvis, architecte, suivant le plan par lui fait en vertu de la délibération du bureau de l'administration de l'Hôtel-Dieu, du 25 septembre 1753.»— Dans un mémoire, 1757, cet architecte rappelle que, depuis 9 ans, il est chargé de la bâtisse de l'Hôtel-Dieu. — Lettre adressée à MM. les administrateurs de l'Hôtel-Dieu par Jean-Baptiste Le Brument, architecte, ancien élève de l'Ecole de dessin de Rouen. Ayant appris qu'ils avaient arrêté de continuer la construction de l'église de l'Hôtel-Dieu, il demande à leur soumettre ses projets, s'offrant de conduire, sur ses dessins, tout l'ouvrage, jusqu'à la perfection, sans autre récompense que celle qu'il plaira à l'administration de lui donner par forme de gratification. Il propose du reste la voie du concours. Sans date, mais certainement de 1767. — Devis des ouvrages à faire pour la construction de l'église du Lieu-de-Santé... De l'imprimerie de Machuel, rue Saint-Lô, vis-à-vis le Palais, in 4° (3 exemplaires). — Toisé de pierres provenant de la démolition de l'ancienne église du Lieu-de-Santé, commencé le 16 octobre 1767. — Etat des fouilles des terres, du 13 octobre 1767 au 25 juillet 1768. — Toisé de l'ouvrage en maçonnerie fait, pour la construction de la nouvelle église, sous la conduite et direction du sieur Le Brument par M. Pradeaux, entrepreneur, 26 janvier 1770. — Contestation entre Le Brument et Pradeaux sur la question de savoir à qui devait être attribué l'accident survenu aux colonnes du portail, qui s'étaient fendues longitudinaleement lors de la pose de l'entablement. Etait-ce à l'architecte qui avait imposé dans son devis l'emploi de pierre de Saint-Leu, ou à l'entrepreneur, pour négligence dans l'exécution du travail?—Mémoire justificatif de Le Brument; lettre de lui à M. Patte, architecte à Paris. — Mémoires de cet architecte, et de M. Brunet, maître maçon à Paris, entrepreneur de l'école de chirurgie, de l'église du Roule, de Saint-Sulpice et de M. le comte d'Artois. — Nouvelles contestations entre Le Brument et Pradeaux au sujet du toisé de la maçonnerie. On voit par un mémoire de Pradeaux que c'était sur lui qu'on avait fait peser la responsabilité de l'accident du portail, puisqu'il dit que, dans le cas où il aurait eu à sa disposition un devis précis, « il auroit jugé de l'insuffisance de Saint-Leu pour les colonnes élevées sans connoistre le couronnement qu'on leur destinoit. Il n'auroit pas été victime d'une construction, si contraire à tous les principes. Il n'auroit pas dépensé 10,000 livres à les reconstruire par sous-œuvre, ouvrage que les sieurs Brument et Pate avoient jugé impossible, et dont la hardiesse prouve assez que Pradeaux, mieux instruit du poids du fronton, n'auroit pas employé la pierre tendre pour le porter, lui qui n'a pas voulu hazarder le dôme en pierre sur des piliers de pierre dure. » — Mémoire de Le Brument, tendant à prouver que les travaux de sculpture que l'administration avait l'intention de supprimer appartenaient nécessairement au style de construction adopté. — Délibération du 17 décembre 1779, qui fixe à 24,000 livres les honoraires de l'architecte; 6,400 livres lui avaient été payées; il restait 18,000 livres, dont il lui serait payé 4 et demi pour 100 d'intérêts, et qui ne lui étaient pas encore remboursées plus de 20 ans après. — Bénédiction de la chapelle, par le cardinal de la Rochefoucauld, le 7 avril 1781. — Copie de l'inscription. — Réception des travaux de maçonnerie de Pradeaux, entrepreneur depuis 1767, parfait jugé et décharge, 3 décembre 1781. — Devis et

quittances de Flahaut, charpentier; — Gaudry et Masculier, marbriers; — Thomas Potier, menuisier: — Jean Tierce, peintre; — Sorel, directeur de la manufacture royale de plomb laminé; — Breton, plombier; — M. N. Jaddoulle, sculpteur, 32,067 livres; — Fouquerel, serrurier; — Jacques Pierres, vernisseur; — Jean-Pierre-Louis Hays, vitrier. — Plans et dessins : coupe sur la longueur du portail prise au milieu des colonnes; — chiffre de Louis XV, aux pendentifs de la coupole; — prie-Dieu, panneau de marbre; — grille de la chapelle de Tous les Saints; — barrières latérales; — plan pour les panaches du dôme.

G. 7090. (Plan.) — 1 m 08 c. de hauteur; sur 0 m 60 c. de largeur; papier entoilé.

1754. — « Plan projetté de l'église ou chapelle à construire au Lieu-de-Santé, fait par le sieur Parvis, architecte, en vertu de la délibération du bureau de l'administration de l'Hôtel-Dieu, du 25 septembre 1753, suivant les dimensions qui ont été arrêtées, lequel plan comprend le chœur de l'église de la Magdeleine, le sanctuaire, et les chapelles avec leurs ornemens de marbres, menuiseries et serrureries, dans leurs plus exactes mesures et pensions. Le présent plan paraphé au désir de la délibération de ce jourd'hui, 5 avril 1754. » Signé : Le Carpentier d'Auzouville, Papavoine de Canappeville, Boby, Mesnager, Mouquet, Le Cornu, Le Vavasseur l'aîné. Plan colorié, très soigneusement exécuté.

G. 7091. (Plan.) — 0 m 48 c. de hauteur; sur 0 m 30 c. de largeur.

Vers **1770**. — Nouveau plan de l'église de la Madeleine, de l'architecte Le Brument. — C'est ce plan qui a été suivi avec quelques modifications pour l'église actuellement existante.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-LA-PETITE.

G. 7092. (Registre.) — In-folio, 89 feuillets, papier.

1735. — « Inventaire des titres et papiers concernant les fondations faites en l'église paroissialle de Sainte-Marie-la-Petite, ensemble des biens et revenus appartenant au Trésor d'icelle, lesquels ont esté mis en ordre et liasses cottées par alphabet, pour y avoir recours quand besoin sera. Par les soins de Messieurs les Trésoriers en l'année 1735. » Beau titre signé : Fouët *fecit*. — Fondations de M. Noël, 1629; — Christophe Jehan, 1646; — Anne Tardieu, épouse de Christophe Jehan, 1651; — Mlle Martel, 1698; — M. Chapon, curé de la paroisse, 1701; — M. Bernières, prêtre clerc, 1703; — M. Marc, prêtre, 1705; — M. Dieppedalle, 1709; — M. Dufour, 1702; — M. Le Diacre, 1716; — Mlle de Saint-Pierre, 1718; — M. Pavyot, procureur général au Parlement, 1718; — Mlle Le Carpentier, 1721; — M. Michel, prêtre, 1728; — M. Le Carpentier, avocat au Parlement, 1729; — Mme de Courmoulin, 1732; — M. Aubourg, curé de la paroisse, 1732.

G. 7093. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets,

1756-1789. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-petite de Rouen. — Trésoriers : Laurent Le Boucher, 1756; — Charles Mouard, 1757; — Pillore, 1758; — Pierre Léger, 1759; — Jacques Picard, 1760; — Michel Cretel, 1761; — Jean-Baptiste Bougon, 1762; Jean Loisel, 1763; — Pierre Le Carpentier, 1764; — Pierre Du Bosc, 1765; — Nicolas Le Febvre, 1766; — Pierre-Etienne Vaillant, peintre, 1767; — Pierre Lemperière, 1768; — N. Tavernier, 1769; — Baup, 1770; — Pierre Le Pron, 1771; — Nicolas-Louis-François De Monceaux, 1772; — Touret, 1773; — Le Tellier, 1774; — Le Tellier, 1775; — Passé, 1776; — Adrien Lestiboudois, 1777; — Jacques Favay, 1778; — Robert Blondel, 1779; — Augustin Pressard Lépinay, marchand horloger, 1780; — Jacques Langlois, 1782; — Duchesne, 1783; — Louis-Michel Gaumare, 1784; — Cléret, 1785; — Louis Lecerf, 1786; — Charles Rivière, 1787; — Dufresne, 1788. — 1756-1757, inhumation de M. Maurice, ancien curé de Saint-Laurent-de-Brévedent. — Au gardien des Récollets, pour honoraires de 200 messes, 150 livres. — 1757-1758, 42 belnées de terre du cimetière de l'église, portées au cimetière Saint-Maur. — 1759-1760, au sieur Dumesnil, imprimeur, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblée, 6 livres. — 1763-1764, au Père Boulier, sacristain des Cordeliers, pour 300 messes acquittées, 225 livres. — 1765-1766, mention du jubé de l'église. — 1767-1768, au sieur Le Tellier, pour la bâtisse de la chapelle des fonts, 494 livres; — à Ramequin, marbrier, pour les dits fonts, 55 livres; — à Mouard, menuisier, pour deux fenêtres neuves, placées à la chapelle des fonts, 61 livres 7 sous; — à Avenel, pour le couvercle des fonts, 50 livres; — au sieur Bourgeois, serrurier, pour la barrière des fonts, 112 livres. — 1768-1769, à

quatre hommes qui ont porté le dais le jour du Saint-Sacrement, 6 livres; — à Mabire, relieur, pour reliure de trois processionnaires, 6 livres. — 6 octobre 1772, inhumation de Madame de Brèvedent. — Quêtes des pains bénits, du linge et des fêtes solennelles, 39 livres. — 1776, inhumation de M. le chevalier d'Aptot.—1777, au sieur Loisel, fondeur, pour 2 chandeliers de cuivre, 63 livres; — au sieur Porlier, orfèvre, 100 livres. — 1778, inhumation de la dame de Barberie; — paiements au sieur Mouard, menuisier. — 1783, à M. Lepron, pour l'impression de 500 billets d'assemblée, 3 livres 15 sous; — paiements à M. Porlier, orfèvre; — à Mlle Deshais, chasublière. — 1788, à Le Baillif, curé, pour les sermons du carême et de l'avent, 60 livres. — MM. Pion et Le Baillif, curés de Sainte-Marie-la-Petite.

G. 7094. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1646-1788. — Contrats de fondations faites en l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Petite, titres de propriété et pièces de procédures qui s'y rapportent. — Fondation de dame Anne Capelle de Catillon, veuve de messire François Boutren, écuyer, sieur de Basqueville (prière du soir, chaque jour, après la bénédiction du Saint-Sacrement), 1749; — de François Chapon, curé de Sainte-Marie-la-Petite, 1656; — de Marguerite Martel; six saluts aux jours de Pâques, Ascension, Pentecôte, Noël, Circoncision et Epiphanie, avec exposition du Saint-Sacrement, 1698; — de Christophe Jehan, conseiller du Roi, référendaire en la chancellerie du palais à Rouen, 1646; — d'Alexandre-Georges Marc, prêtre habitué en l'église Sainte-Marie-la-Petite, 1705; — d'Anne Tardieu, veuve de feu noble homme maître Christophe Jehan : 2 salvez, l'un le 26 juillet, jour de madame sainte Anne, sa patronne, l'autre le 4 août, jour de saint Aristarque, dont son frère portait le nom, lesquels seront célébrés à 6 heures du soir, sonnés avec la grosse cloche et tintés de toutes les cloches, pendant lesquels salvez, sera allumé cinq gros cierges devant l'image de la Vierge, et sera dit *Domine, non secundum*, le *Salve Regina*, le *De profundis*, *Quæsumus et fidelium;* à celui de la fondatrice et à celui de son frère, en sera dit autant, hormis *Inclina*, qui sera dit au lieu de *Quæsumus*, 1651. — Ayant égard à la remontrance qui leur a été faite par le curé des inconvénients qui arrivent de l'heure où se disent les messes de la fondation de M. Christophe Jehan, ses neveux permettent que ces messes soient dites une heure plus tard, 11 décembre 1721. — Réduction des fondations par François-Christophe Terrisse, vicaire-général, 28 janvier 1737; — par Osmont, docteur en théologie, chanoine théologal de l'église métropolitaine de Rouen, archidiacre du Petit-Caux, prieur de la Fontaine-aux-Bois, diocèse de Sens, vicaire-général du cardinal de la Rochefoucauld, 12 mars 1788.

G. 7095. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 41 pièces, papier.

1667-1746. — Titres concernant une rente due au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, remboursée en billets de banque par les Feuillants de Rouen, 1720. — Vente par René Herambourg, à Isaac de Nantrieul, procureur en la juridiction des Hauts Jours de l'archevêché, d'un héritage en vavassorie, vulgairement appelé la Folie, sis en la paroisse de Saint-Ouen près Montagny, 27 mai 1669. — Déclaration, par le sieur Nantrieul, de l'emploi par lui fait, à l'acquisition de cette terre, de 1,850 livres qu'il a prises en rente du Trésor de Sainte-Marie, 1673. — Vente de la même terre par Jeanne Henri, veuve d'Isaac Nantrieul, à François Bachelier, 1684. — Vente par Elisabeth De Bray, veuve de Guillaume Videbien, mercier grossier, à Nicolas de Saint-Léger, d'une rente de 55 livres sur un tènement de maisons, vis-à-vis de la fontaine du château, 1676. — Vente par Scipion Lucas de Maubuisson, écuyer, garde du corps du duc d'Orléans, et Catherine Chefdrue, sa femme, à Pierre Le Cornu, marchand, d'une maison rue de l'Epicerie, 1714. — Billets de banque de l'année 1720, billets de 10 livres, de 50 livres. — Constitution par Jacques et Jean Bigot d'une rente de 20 livres, au profit de Madame Le Diacre, moyennant 1,200 livres, par elle payées, la dite rente transportée au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, 1715.

G. 7096. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1552-1789. — Vente par le sieur Fayel, au Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, de 42 livres de rente sur une maison sise à Rouen, où pendait pour enseigne *la Pie*, rue de la Pie, 10 juin 1720. — Révalidation de la dite rente, 15 décembre 1759. — Titres de propriété et pièces de procédures relatives à cette rente. Propriétaires de la rente : Roger Goulle, visiteur juré pour le Roi en la ville de Rouen, 1594; Louis de Fergeol, sieur de Villiers, fils de Marie Goulle, Pierre Le

Prevost, Philippe Dumoustier, conseiller du Roi, référendaire en la chancellerie de Normandie, Catherine Potart, Marguerite Le Grand, veuve de Guillaume Fayel, Pierre-Laurent Ossent, 1759. — Titres de propriété d'une rente de 8 livres sur une maison et un jardin, rue d'Elbeuf à Rouen, fieffés, moyennant cette rente, à Madeleine Martel, veuve de Nicolas de Vernon, 1646; révalidation, 1750. — Aveu rendu à Jean Du Bosc, Président en la Cour des Aides, et à Martin Du Bosc, seigneur d'Emendreville, par Gautier Mallet en 1549-1552; — par Jean de Vernon, 1571.

G. 7097. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1598-1643. - Procès, au bailliage et au Parlement, entre le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite, d'une part, et Robert Arondel, sieur de Bieurville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel de la Reine et son procureur général en Normandie, d'autre part; — entre le même Trésor et Marie Arondel, femme civilement séparée de maître Charles de Mouy, chevalier, seigneur de Richebourg, au sujet de servitudes qu'à raison de la maison, dite de Basqueville, contiguë à icelle église, ils prétendaient exercer, 1619, 1643. — Il paraît résulter du dossier que le fonds, sur lequel l'église de Sainte-Marie la-Petite avait été construite, avait été aumoné par les seigneurs de Basqueville pendant qu'ils possédaient le dit hôtel; qu'ils y avaient une chapelle, sur laquelle s'ouvrait une fenêtre grillée d'une grille de fer. — Plainte portée au Parlement par Christophe Le Doux, sieur de Nogent, conseiller en la cour, et Marin Bénard, Trésoriers de la paroisse, contre Me Robert Arondel, qui de son autorité privée avait fait rompre une fenêtre bouchée de plâtre, joignant l'autel de la Vierge dans le chœur de l'église, 1619. — Requêtes, mémoires, répliques et dupliques. — Inventaire des pièces et écritures dont s'aident et font clausion les curé et Trésoriers. — Procès-verbal de visite de Jacques Gravois, maître maçon de l'Hôtel-Commun, 1642.

G. 7098. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1509-1780. — Transaction entre maître François Chappon, curé de Sainte-Marie-la-Petite, et Antoine De la Motte, sieur de Montérollier, fils et héritier de défunt Me Jean De la Motte, conseiller du Roi en sa Cour des Aides, par laquelle ce dernier s'oblige à payer 100 sous de rente à la cure pour un mur qu'il avait fait bâtir sur le fonds du presbytère, et aussi 20 sous de rente pour souffrir, par le dit curé et ses successeurs, les vues de sa maison sise près du dit presbytère, 23 juillet 1635. — Mention du décret de cette maison, située rue des Bons-Enfants, entre le curé et Guillaume Le Roux, écuyer, seigneur de Tessy, vicomte de Longueville, 1509; — de Jean Charles, avocat du Roi au Parlement, qui avait loué cette maison, et de Jean Le Roux, chevalier, seigneur d'Ouville, 1524. — Procès, au sujet de la *Maison rouge* près du cimetière de Sainte-Marie-la-Petite, entre le Trésor et Catherine Bouvier et Robert Touzé, son fils. — Transaction entre le Trésor et les dits Bouvier et Touzé : Ceux-ci seront tenus « de faire clore et boucher la porte de leur maison qui est du costé du cimetière, et, en tant que seroient les veues regardants sur le cimetière, demeureront de la grandeur et largeur qu'elles sont, parcequ'elles ne pourront avoir ouverture sur le dit cimetière, et à ceste fin seront tenus y mettre du verre dormant avec des barreaux de fer, » 28 avril 1629; la dite transaction acceptée par maître François Chappon, prêtre, curé de la paroisse, Monsieur maître Christophe Le Doux, sieur de Nogent, conseiller en la cour, maître Robert Arondel, avocat en la cour et secrétaire de l'hôtel de la Reine mère, maître François Arondel, aussi avocat en la dite cour, maître Christophe Jehan, conseiller référendaire du Roi, Richard Cavelier, maître Christophe Germont, Robert Chrestien, maître Nicolas Thorel, Guillaume Le Gay, Richard Desfosses, Michel Dumouchel, Romain Petit, Nicolas Coulon, Antoine Desquinemare, Adrien Prevost, Robert Noël, Pierre Petit-Seigneur, Thomas Hesbert, tous anciens Trésoriers et paroissiens.

G. 7099. (Liasse.) — 23 pièces, parchemin; 75 pièces, papier (1 imprimé).

1603-1710. — Procès entre le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite et le sieur Pierre Rioult, 1653; — entre le même Trésor et Marie Rioult, 1710, au sujet de la maison à l'enseigne du *Lièvre*, rue de Martainville. — « Deffenses de Marie Rioult, fille de Pierre Rioult, décédé le 2 août 1673. — Pierre Rioult avoit marié deux fois. Du premier mariage avec Catherine Deshays, l'an 1620, est sorti une fille qui avoit épousé Denis Freminot, chirurgien, morte sans enfans; du second mariage avec Catherine Revel, l'an 1648, est sorti un garçon, qui s'est fait cordelier, et Marie Rioult, qui est celle qui attaque les Thrésoriers de Sainte-Marie. La dite Marie Rioult fille demande le tiers du bien dont était saisi son père lors de son premier mariage en 1620 au pré-

judice des debtes contractées depuis le dit premier mariage suivant l'article 400; et, comme elle dit que son père avoit encore vendu, en 1623, une maison rue de la Prison, à M. Mabyre, procureur au Parlement, auparavant la vente de la maison rue Martainville, elle prétend que la dite maison rue Martainville réponde du tiers, à prendre sur la maison rue de la Prison. »

G. 7100. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1701-1787. — Baux de maisons par le Trésor de Sainte-Marie-la-Petite. — Bail d'une maison rue du Petit-Ruissel, paroisse Saint-Maclou, à Jean Soutre, imprimeur en indienne;—de deux maisons rue du Ruissel à Jean-Baptiste Girault, maître tourneur, 1784.

G. 7101. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; (1 imprimé.)

1640-1772. — Déclarations des biens du Trésor de Sainte-Marie-la-Petite; — requêtes au sujet des droits d'amortissement. — Quittances de Pierre Pidou, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, commis par le Roi à la recette générale des droits d'amortissement, 1640. — Ordonnance de M. de Creil, Intendant, 1673.

G. 7102. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier.

1661-1739. — « Noms et surnoms des maistres et mestresses, frères et sœurs de la confrairie de S[t]-Maurice, S[t]-Cir et S[te]-Julitte, martirs, fondée en l'église paroissiale de S[te]-Marie-la-Petitte, commençans en l'année 1664. » — Comptes de la même confrérie. — 1664-1665, « au prédicateur du jour saint Maurice, 3 livres. — Pour la façon d'un moule de frarie, 8 livres, -- Pour un plat d'estain et une bourse que l'on porte aux maisons de ceux qui doivent faire dire la messe de mois, 1 livre 9 sous. » — Sentence arbitrale rendue par le curé Le Cuillier sur un différend entre la confrérie et Jean Housset, maître garde du métier de teinturier, qui avait fait travailler à sa calende, le jour saint Cyr et s[e] Julitte. Housset niait qu'il eût travaillé de son métier; il disait que, sa presse étant neuve, on avait seulement été obligé de la redresser et de la faire rouler quelque temps pour la remettre en état. Pour rétablir la paix entre les parties, Housset paiera 20 sous, « non pas pour avoir travaillé de son métier, mais pour avoir fait travailler à sa presse, dont le voisiné avait pu être scandalisé. » — « Procès-verbal touchant les reliques de deux des saints compagnons de s[t] Maurice martir, que moy Claude Le Cuillier, prebstre, curé de l'église paroissialle de S[te]-Marie la Petite ay obtenues, après plusieurs voyages, sur ma requeste, de M.M. les vénérables doyen, chanoine et chapitre de l'église collégiale N. D. d'Ecouys, 1673.—Pour la dite paroisse de S[te]-Marie-la Petite, 1686, au père augustin du grand couvent, pour la prédication par luy faite le jour de la feste de saint Maurice, 2 livres. » — 3 mars 1698, « arrêté qu'il sera donné à l'avenir, par chacun des maistres qui feront dire la messe, la somme de 24 sous afin que le divin office soit dit plus décemment et en plus grand nombre d'ecclésiastiques qu'il ne s'y rencontroit. Chaque prebstre aura 2 sous, et les acolytes chacun 1 sou, le tout à proportion de M. le curé. » — 25 août 1720, mention de 2 tables de la confrérie, dont une ancienne de bois, et l'autre de cuivre neuve. — 31 août 1721, quête pour faire chanter une messe en action de grâce pour la convalescence du Roi. -- 29 août 1728, arrêté par les maîtres qu'on fera dire le lendemain de la fête de saint Maurice un service pour les maîtres et maîtresses défunts; sera dit tous les ans et sera composé de 3 hautes messes avec vigiles et laudes. — 25 juillet 1734, mention de l'achat d'un coffre en bois sur lequel était gravée l'image de saint Maurice, saint Cyr et sainte Julitte, pour les deniers du Trésor. — 31 juillet 1735, 9 livres pour le dessin d'une contretable. — 1 mars 1739, permission donnée par M. Terrisse, vicaire général, pour l'exposition solennelle du très saint Sacrement avec grand messe, vêpres et saluts qui se célèbrent en l'église Sainte-Marie-la Petite, le jour de la fête de saint Maurice. -Délibérations prises en la salle du presbytère.—Registre écrit dans un autre sens : 28 novembre 1694, « résolu, suivant nos règlements, que nuls ne seront compagnons ni apprentis qu'ils ne soient de la dite confrérie de saint Maurice, saint Cyr et sainte Julitte, et payeront 4 s. 4 d. par chacun an, et, pour le temps avenir, après le décès de chaque compagnon et apprenti, aura une haute messe de *requiem* et vigile, à quoy il sera payé 30 sols à M. le curé, et 5 s. pour le clerc de la dite confrérie, qui sera pour cet effect obliger d'aller advertir les compagnons. » —28 mai 1694, « résolu d'un commun accord, en présence du sieur Jacques Aubourg, curé de la paroisse, que le temps advenir, aprez le décez de chaque maistre et maistresse, il sera dit et célébré 2 hautes messes, une de la vierge et l'autre de *requiem*, un nocturne et vigiles avec laudes. » — Listes des maîtres et des maîtresses.

G. 7103. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1739-1777. — Suite des comptes de la confrérie de Saint-Maurice, Saint-Cyr et Sainte-Julitte. — 1739, « pour avoir fait retoucher la planche de cuivre, 30 livres. — 1759, reçu des deniers annuels, au portage des enseignes, 28 livres 2 sous.—Queste le jour de Saint-Maurice, 15 sous 6 deniers.—Pour la queste du jour de sainte Julitte, 11 sous 3 deniers.— Payé pour la procession de saint Maurice à Sainte-Croix-des Pelletiers, 6 livres;—pour le port des châsses, 1 livre 10 sous;—pour le service général, le lendemain, 6 livres;—pour la sonnerie du dit service, 1 livre 10 sous. — 12 septembre 1771, Joachim Le Barbier, maître en charge de la confrérie de Saint-Maurice pour les teinturiers en soie, laine, fil et coton avait fait signifier, le 28 mai 1770, à Louis Godebin, lors en charge, qu'il n'entendoit gérer, qu'aux dépens de la dite confrérie, eu égard à sa nombreuse famille et à la misère des temps.» La fête de saint Maurice étant prochaine, les maîtres décident qu'ils feront célébrer l'office accoutumé, aux dépens de qui il appartiendra.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DU-PONT.

G. 7104. (Cahier.) — In-folio, non relié; 22 feuillets, papier.

1687. — « Inventaire des papiers, livres de rentes, titres, lettres et écritures, classés dans les archives du Trésor de Saint-Martin-du-Pont, par Jacques Du Castel, sergent royal, priseur vendeur au bailliage et vicomté de Rouen. »

G. 7105. (Cahier.) — In-folio, non relié; 50 feuillets, papier.

1687. — Inventaire des titres de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, fait par Jacques Du Castel, sergent royal. Signé : Du Castel (original).

G. 7106. (Registre.) — In-folio, couvert en parchemin; 21 feuillets, papier.

1578-1579. — « Le compte de la recepte, entremise et despence faicte par moy Adrien Duval, Michel Duquesne et Jehan Babbin, Thésauriers de l'église Sainct-Martin-du-Pont de Rouen, pour une année commençante à Pacque 1578 et finissant à Pacque 1579. » — Recettes des rentes dues au Trésor pour les fondations de Robert Alorge; — de Jacques Le Lieur (messe de la Passion, chaque vendredi de l'année); — de Robert Le Lieur, avocat du Roi (*Salve Regina, sancta et immaculata,* à chaque vigile de Notre-Dame); — de Robert Le Lieur et de Jehanne Bonté, sa femme;— de la dite Jehanne Bonté; — de Jacques Le Lieur; — de Pierre Le Clerc, l'aîné; — de Jean Planchon; — de Marion Planchon; — de Guillaume Alorge, curé de la Haye-de-Routot; — de Sanson de Moralles, dit Aygreden; — de Marthe Le Cordier, veuve de Jehan Rocque. — Quêtes du bassin de l'œuvre; — du bassin de la Vierge Marie; — cueillette du cierge bénit du samedi et jour de Pâques; — cueillette des deniers donnés par les paroissiens, pendant la sainte semaine. — Mises : « Au clerc de la dite église, pour avoir sonné, paré et déparé l'haustel et aydé, par chacun jour, à dire la messe, 60 sous. — A ung libraire, pour avoir racoustré et recouvert ung livre messel, 30 sous. — Au prieur des Augustins, pour avoir faict le sermon de la sainct Martin, 30 sous. -- A un victrier, pour avoir racoustré les triliz de l'église de fil d'erchal, 8 livres. — A la femme de Noël Gibert, chasublier, pour ung esthuy de trippe de velloux, 20 sous. — A l'homme de l'archidiacre, quand il a faict la visitation de la dite église, 5 sous. — Pour feurre pour l'église, 4 sous. — En sauguins pour mettre dedans les calices, 5 sous. — A l'évesque, pour avoir beney des corporeaux, 20 deniers. — Pour le bouys du jour de Pacques floryes, 20 sous. — Pour douze cents de petit pain à administrer et pour un bosseau de gros pain affaire la cène, 25 sous. — En herbes, pour toutte l'année, aux bonnes festes, comme de coustume, 16 sous. — Pour ung pingeon et plusieurs passereaux, pour le jour de Penthecouste, 12 sous. — En chappeaux de roses, le jour du Sainct-Sacrement de l'hautel, 12 sous, 6 deniers. » — Louis Vymont, curé; — maîtres Pierres Clarisse, Symon Berte, Jehan Terryer, Nicolle Bridou, Laurent Vyollette, tous prêtres et chapelains.

G. 7107. (Liasse.) — 3 cahiers, comprenant 183 cahiers, papiers.

1674-1690. — Comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Pierre Le Monnier, 1674; — Adrien Marouard, 1677; — Jean de Lespine, 1678; — Nicolas Hébert, 1679; — Claude Marthe, 1680; — Charles Ringot, 1681; — Jean-

Baptiste Lambert, 1682 ; — Jacques Le Moyne, 1683 ; — Robert Rocusson, 1684 ; — Pierre Minet, 1687 ; — Jean Bourdenave, maître chirurgien, 1688 ; — Michel Petit, 1689. — De Pâques 1674 à Pâques 1675, paiements à Ferraguel, maître menuisier ; — à Adrien Anquetil, facteur d'orgues ; — à Jean Boissière, chasublier ; — à Jean Desnos, orfèvre ; — à M. Noël, organiste ; — à MM. Dieppedalle, Louchart, Lambert, Maheu, Patriarche, Gourdet, Glanard, prêtres, vicaires, chapiers, clercs. — 1678-1679, paiements à Desnos, orfèvre. — 1679-1680, paiements pour 4 milliers d'ardoises, 63 livres 10 sous ; — à Ferraguel, menuisier ; — à Gravois, maître maçon. — 1681-1682, paiements à M. Viart, vicaire ; — à Jean Loyer, maçon ; — à M. Theroude, avocat. — 1682-1683, paiement à Desnos, orfèvre. — 1683-1684, paiement à Etienne Deshayes, maître serrurier, pour avoir travaillé à l'horloge. — 1684-1685, paiement à M. Bottey, vicaire. — 1687-1688, paiements à Guillaume Le Vieux, vitrier ; — à Jérôme Maillard, charpentier, pour travaux au clocher. — 1688-1689, paiement à M. Loyer, maçon. — 1689-1690, paiements à M. Noël, organiste ; — à M. Bottey, jadis vicaire de la paroisse ; — à M. Arondel, pour le bureau. — Le Lorrain, curé.

G. 7108. (Registre.) — In-folio, 107 feuillets, papier.

1690-1697. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Jean-Baptiste Le Blanc, écuyer, seigneur de Rosay, de Saint-Martin de Vatimesnil, du Quesnoy et de Croymesnil, conseiller du Roi, maître particulier des eaux-et-forêts de Lyons, 1690 ; — Nicolas Moulin, 1691 ; — Pierre Quimbel, 1692 ; — Pierre Belard, 1693 ; — Jean Trugard, 1694 ; — Thomas Caillot, scelleur pour le Roi en la chancellerie de Rouen, 1695 ; — Claude Périer, 1696. — 1690-1691, inhumations de Marie-Anne Le Prince, de Jean-Baptiste Lamperière ; — 14 inhumations ; produit, 55 livres, 5 sous. — Quête faite par le comptable, à la fête de Pâques, pour le cierge bénit. — Paiements aux prêtres de la paroisse, Maheu, clerc, Louchard, premier chapier ; — à Noël, organiste, 60 livres. — 1691-1692 : « Estienne Le Cornu, à présent honorable homme Nicolas Cavelier, mercier, doit 2 livres de rente foncière au Thrésor sur une maison, paroisse de Saint-Patrice, proche le *Pot de cuivre*, qu'il a acquise par décret de justice. — A Thybout, pour avoir raccommodé le cadran, 1 livre 10 sous. » — 1692-1693, à M. Gourdel, prêtre habitué à Saint-Yves, pour la réédification faite en la dite chapelle, 150 livres. — 1693-1694, à Toussaint Plaisant, maître menuisier, 21 livres, 10 sous. — 1694-1695, 14 inhumations, ayant produit pour le Trésor 72 livres. — Inhumations de MM. Frère et Navarre ; — de la femme de M. Ribard. — A M. Jore, libraire, pour avoir relié les livres, 4 livres 10 sous. — 1695-1696, 16 inhumations, ayant produit pour le Trésor 65 livres. — 1696-1697, 10 inhumations, ayant produit pour le Trésor 34 livres 10 sous. — Curé M. Le Lorrain.

G. 7109. (Registre). — In-folio, 100 feuillets, papier.

1697-1704. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Robert Bouteleu, tailleur, 1697 ; — Guillaume Osmont, 1698 ; — Jean Addée, 1699 ; — Robert Le Prince, 1700 ; — Mathieu Chireuil, 1701 ; — Jacques Fontaine, 1702 ; — Nicolas Moullin, 1703. — 1697-1698 : « Chapitre de recette à cause des loyers des bancs neufs payés par avance, au jour de Saint-Michel 1697, à raison de 3 livres par an : MM. Noël, avocat, Le Prince, sculpteur, Le Prince, ébéniste. — Payé à Madame veuve Le Poulletier, pour reste de compte pour les bancs, 606 livres ; — à Doyère, menuisier, 350 livres. — 1698-1699, à Doyère, pour reste de paiement des bancs, suivant l'accord fait par le Premier Président, 274 livres. — 1699-1700, à Chedeville, coutre, pour avoir gouverné l'horloge, 5 livres 12 sous 6 deniers. — 1700-1701, 22 inhumations : — Compte vérifié par M. de Y de Seraucourt, grand archidiacre, au cours de ses visites, le 23 janvier 1702. — 1701-1702, 12 inhumations. — Banc occupé par M. Le Page. — 1702-1703, inhumation de M[lle] Le Page, 5 livres ; sonnerie, 3 livres. — 120 livres données par M. Ango, pour être exempt de la charge de Trésorier. — 220 livres provenant des quêtes du linge. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues, 316 livres 10 sous ; — au sieur Boivin, pour visite des orgues, 7 livres. — 1703-1704, 11 inhumations. — Pour l'obit de Nicolas Le Lorrain, prêtre, curé de cette paroisse, 13 livres 5 sous. — Paiements à Le Febvre, facteur d'orgues. — Mention de l'incendie arrivé à l'orgue.

G. 7110. (Registre). — In-folio, 147 feuillets, papier.

1704-1716. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Etienne Bizet, 1704 ; — Louis Perrette, 1705 ; — Jacques Le Blond, 1706 ; — Charles Ricard,

1707; — Robert Fabulet, 1708; — Jacques Blondel, 1709; — Jean Doublet, 1710; — Philippe Noël, 1711; — Nicolas Paumier, conseiller du Roi, commissaire de police, 1712; — Michel Druault, 1713; — Pierre Rosnay, 1714; — Nicolas Baron, 1715. — 1704-1705, 11 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 37 livres. — Le samedi, l'*Inviolata,* à la chapelle de Sainte-Anne, de la fondation de M. Alorge, à la fin des vêpres, 6 livres. — A Louis Tallon, pour avoir relié les missels, 35 livres. — 1705-1706, 13 inhumations. — A M. de Sainte-Hélène, organiste, pour une année de ses gages, 80 livres. — 1706-1707, paiement à Guillaume Le Vieux, vitrier. — Délibérations au sujet des amortissements. — 1707-1708, banc occupé par Mme Le Page et par M. Le Prince, sculpteur. — 1708-1709, 11 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 34 livres. — Paiements à Du Buisson, organiste. — 1709-1710, 17 inhumations. — Inhumation du capitaine Silly. — Paiements à Du Buisson, organiste; — à Pierre Chaussée, maçon; — à M. Suert, avocat, pour une consultation, 1 livre 10 sous. — 1710-1711, 9 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 32 livres. — A Martin Dumontier, serrurier, pour avoir resoudé la manivelle de l'horloge, 15 sous. — Pour une rateresse pour nettoyer les ordures de l'église, 1 livre. — 1711-1712, paiements à Jean Héraut, menuisier, 515 livres; — à Langlois, serrurier, 160 livres; — à Bocquet, autre serrurier, 242 livres. — 1712-1713, au sieur Le Vieux, vitrier, 69 livres 16 sous. — 1713-1714, 6 inhumations. — Inhumation de Mme Du Soüillet, 4 livres. — Paiement au sieur Caron, pour visite du clocher, 18 livres. — 1714-1715, 12 inhumations. — Inhumations de M. Le Prince, 4 livres; — de M. Rocuchon, même somme; — 1715-1716, 13 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 46 livres.

G. 7111. (Liasse.) — 8 cahiers, comprenant 101 feuillets, papier.

1716-1727. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Yves Du Buisson, 1716; — Jean Langlois, 1717; — Guillaume Grenet, 1718; — François Thibaut, 1719; — Jean Trugard, 1723; — Jean Marche, 1724; — Nicolas Blaizet, 1725; — Benoît Rocque, 1726. — 1716, recette pour 64 bancs qui sont dans l'église (noms des occupants). — Paiements à Glanard, orfèvre; — à Du Buisson, organiste; — à Benner, pour l'horloge, 440 livres. — 1717, paiements à M. Flavigny, pour 2 chasubles noires; — à Etienne Couvent, pour des anneaux de cuivre servant à la contretable; — à Mameaux, orfèvre; — au sieur Le Vieux, vitrier. — 1718, paiements pour une échelle à servir derrière la contretable à tirer les rideaux; — à Mme Jore, pour avoir relié trois missels et un livre des messes, 10 livres. — Diminution arrivée, au mois de mai 1719, sur les louis. — 1719, paiements au sieur Le Prince, peintre doreur; — à Héraut, menuisier. — 1723, paiements à Brière, facteur d'orgues, 572 livres; — à Le Prince, 525 livres. — 1724, paiements au même Brière, 200 livres; — à M. Benner, pour l'orgue, 15 livres. — 1725, paiement au même Brière, 934 livres. — 1726, paiement à M. Le Sage, serrurier, pour travaux à l'orgue, 420 livres. — Inhumations du curé de Lyons; — de M. Daussy, ébéniste, 1717-1718; — de Mme Trugard, de M. Coquerel, prêtre, gratis, 1719-1720; — de M. d'Auberbosc, 1723-1724; — de M. Pavie, Trésorier, 1724-1725; — de M. Giot, Trésorier, 10 livres; — de M. De la Rue, 30 livres, 1725-1726; — de 3 dames, à 30 livres chacune, 90 livres; — de Mme Rocuchon, 10 livres; — d'un enfant, 1 livre: — de 5 enfants, à à 1 livre 10 sous, 1726-1727.

G. 7112. (Liasse.) — 5 cahiers, in-folio, comprenant 63 feuillets, papier.

1727-1732. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen, de Pâques 1727 à Pâques 1732. — Trésoriers : Jacques Tierce, 1727; — Louis François, 1728; — Claude Fallaise, 1729; — Adrien Duchesne, 1730; — Pierre Mauger, 1731. — 1727, produit des inhumations, 188 livres; — loyer des bancs, 252 livres. — Paiements à Dron, menuisier; — à Du Buisson, facteur d'orgues. — 1728, loyer des bancs, 259 livres; — quêtes du linge, 60 livres 11 sous 6 deniers; — du cierge pascal, 7 livres 2 sous; dans l'église, 82 livres 14 sous; boîte du tronc, 43 livres 14 sous. — 1729, paiements à à M. Du Buisson, facteur d'orgues; — à M. Benner, pour l'horloge. — 1730, paiement à M. Huzard, vitrier, 356 livres. — 1731, noms des locataires des bancs, dans les chapelles de la Sainte-Vierge, de Sainte-Anne, etc. — Paiement à M. Bourgouin, organiste, 120 livres de gages par an. — M. Esmangard, curé.

G. 7113. (Registre.) — In-folio; 298 feuillets, papier.

1732-1754. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Antoine Guymonneau, 1732; — François-

Claude Addée, 1733; — Etienne Sanlot, 1734; — Jacques Lemonnier, 1735; — Charles De Jouy, 1736; — François Malêtra, 1737; — François Ridel, 1738; — Joseph Navaille, 1739; — François Vivier, 1740; — François Le Barbier, 1741; — Gabriel Du Fresnay, 1742; — Jean-Baptiste Essillard, 1743; — Jacques Renault, 1744; — Robert Ruault, marchand faïencier, 1745; — Jean Bringeon, 1746; — Pierre Allain, 1747; — Rémy Le Clerc, 1748; — Robert Binet, 1749; — Pierre Beauvillain, 1750; — Louis Artus, 1751; — Michel Pigny, 1752; — Jean Langlois, 1753. — 1732-1733, souscription pour les stalles du chœur. — Paiements à Bourgouin et Archambault, pour avoir touché l'orgue; — à Charles Le Febvre, pour l'avoir accordé; — à Doyère, menuisier; — à Le Jeune, orfèvre; — au sieur De France, architecte nommé par l'Intendant pour dresser procès-verbal de l'état du clocher, 70 livres; — à Chouquet, menuisier, à-compte pour le pavage du chœur et du sanctuaire, 400 livres; — au même, pour fondations faites sous les stalles et arrachement des piliers, 237 livres; — à Guillaume Elye, pour 318 pavés de marbre, 230 livres; — à M. Auzou l'aîné, pour 100 carreaux de marbre noir et blanc qui ont servi à faire un cordon au-dessous de la marche du sanctuaire, 85 livres. — Journée d'ouvrier, 20 sous. — Au sieur Paillet, sculpteur, pour un modèle de dessin d'une arcade à poser au bas du chœur. — Demi-rame de papier de compte, 9 livres. — 1733-1734, à Archambault, organiste, pour ses gages de l'année, 120 livres; — à Le Febvre, pour une année de l'entretien de l'orgue, 25 livres; — à Le Sage, serrurier, 506 livres; — à Chouquet, menuisier, pour les stalles, 900 livres; — à Paulin, orfèvre, 15 livres. — 1734-1735, MM. Charles Bournisien et Letunnere donnent chacun 300 livres, pour être dispensés de la charge de Trésorier, en ayant droit aux honneurs et prérogatives attachés à cette charge. — Paiements à Archambault, organiste, et à M. Gueroult, qui le remplaça; — au sieur Le François, pour le cintre qui porte le crucifix, 600 livres; — à Chouquet, menuisier, pour les stalles, 700 livres; — à Langlois, tapissier, 17 livres; — à Fouet, pour avoir travaillé au chartrier, 200 livres; — à Paulin et Lagenet, orfèvres; — à Le Prince, pour avoir doré la lanterne, 12 livres. — 1735-1736, paiements au sieur Gueroult, organiste, pour ses gages de l'année, 145 livres; — à Clavier, orfèvre, 9 livres; — au sieur Le Boucher, ferblantier, pour avoir fait et fourni 30 coquilles de fer-blanc aux piliers sous les cierges de l'église, 15 livres. — 1736-1737, paiements à Clavier, orfèvre; — au sieur Le Prince, doreur, pour avoir doré divers ornements, et avoir verni le cintre qui porte la croix; — au sieur Guerout, héritier de feu Pierre Chouquet, menuisier, 102 livres; — au sieur Le François, sculpteur, 55 livres; — à Pierre Duval, entrepreneur, pour avoir visité le clocher, fait son rapport de l'état d'icelui, et donné un plan et devis pour la construction d'un nouveau, 24 livres. — 1737-1738, à M. Beslier, horloger, pour ouvrages faits à l'horloge, 17 livres. — 1739-1740, au sieur Le Boulenger, pour 2 rituels, 15 livres. — 1740-1741, 13 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 161 livres. — Paiements au sieur Dulong, organiste, 121 livres 5 sous; — à Louis Le Fèvre, facteur d'orgues, 25 livres. — Réparations de la chapelle Saint-Yves. — Pour la façon d'une requête présentée à l'Intendant, qui a ordonné la visite de la plate-forme du clocher par le sieur Gravois, en présence du sieur Brument, 1 livre 10 sous. — 1741-1742, 27 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 468 livres. — Paiements au sieur Dulong, organiste; — au sieur Le Sage, serrurier; — au sieur Le Prince, pour la peinture du cadran et de la croix; — à Clavier, orfèvre. — 1742-1743, 9 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 156 livres; — façon de coffres de morts, servant à apporter à l'église les personnes qui n'en ont point, 36 sous. — 1743-1744, au sieur Thibault, pour ouvrages faits à l'église, 306 livres 4 sous; — à Le Clerc, serrurier, pour 2 dessins de la croix du clocher, 18 livres. — 1746-1747, paiement à Nicolas Porlier, orfèvre. — Pour le curage du fossé Saint-Yves, 5 livres. — 1747-1748, 20 inhumations, ayant produit pour la Fabrique 254 livres. — Paiements à Dulong, organiste; — à Heuzé fils, qui le remplaça; — au sieur Porte, horloger. — 1748-1749, paiements à Nicolas Porlier, orfèvre; — à François Porte, horloger; — à Le Sage, serrurier, 314 livres 10 sous. — 1750-1751, au sieur Le Grand, tapissier, pour avoir fourni 6 pièces de tapisserie pour l'arrivée et le départ du Roi, 10 livres; — à la veuve Rivière, pour travail fait à la cloche de Saint-Yves, 22 sous; — à Simonneau, fondeur, pour un chandelier de cuivre, 45 livres. — 1751-1752, aux sieurs Thibault et Artus, pour la cotisation des maisons appartenant au Trésor, pour la reconstruction du presbytère de la paroisse, 24 livres 1 sou. — 1752-1753, total des recettes, 2,876 livres; des dépenses, 2,517 livres. — Paiements à Gasse, orfèvre; — à Cliquot, prieur du Mont-aux-Malades; — à Capelle, marbrier. — 1753-1754, paiements à Hays, menuisier; — à Grouvel, serrurier; — à Gasse, fondeur. — Curés de la paroisse, MM. Esmangard, Vinot, Oury.

G. 7114. (Registre.) — In-folio; 290 feuillets, papier.

1751-1782. — Comptes de la Fabrique de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Pierre Sabé, 1754; — Robert Auberge, 1755; — Jean-Michel De Planques, 1756; — François De Clercq, 1757; — Pierre Absolu, 1758; — Mauger, 1759; — Marin Le Roux, 1760; — Yves Ridel, 1761; — Louis-Christophe Frère, 1762; — Pierre-Claude-Joseph Foureau, 1763; — Guillaume-Jean Amy, 1764; — Nicolas-Pierre Michaux, 1765; — Jacques Lavoisé, 1766; — Jérôme Yeury, 1767; — Pierre-Jean-Baptiste Guillard, 1768; — Charles Crevel, 1769; — Jean-Guillaume-Claude Le Prince, 1770; — Antoine Dufresnay, 1771; — Maximilien Audaille, 1772; — Pierre Laguette, 1773; — Charles-Etienne Marteau, 1774; — Barthélemy Buzevel, 1775; — Jean-Baptiste Isambert, 1776; — Jean Rousseau, 1777; — Claude Le Père, 1778; — Pierre-Joseph Deschamps, curé de la paroisse, 1779; — Jean-Jacques-François Langlois, 1780; — Louis Halleur, 1781. — 1755-1756, à M. Dumesnil, pour l'impression de 2,000 billets d'assemblée, 12 livres. — 1756-1757, à M. François Porte, horloger, rue du Crucifix, 54 livres. — 1757-1758, paiement à Delamare, orfèvre. — 1760-1761, paiement à M. Le Prince, peintre et doreur. — 1762-1763, à M. Grouvel, serrurier, pour la croix qu'il a faite et posée dans le cimetière, 62 livres 10 sous. — 1763-1764, au sieur Pierre, peintre, pour avoir réparé la bannière, 15 livres. — 1764-1765, paiements à M. Mette, fondeur; — à Dumesnil, imprimeur; — à Tureau, marbrier; — à Delamare, orfèvre; — à De Livet, menuisier. — 1765-1766, à M. Le Prince, doreur, pour réparation de la sculpture et pour la dorure de la contretable, 400 livres. — 1770-1771, au sieur Le Prince, pour avoir repeint et bordé le dais placé au-dessus de la contretable, 24 livres. — 1771-1772, paiement au sieur De la Lande, architecte, pour procès-verbal et plans, 205 livres 11 sous. — 1774-1775, au sieur Poisson, fondeur, pour une bordure d'épitaphe, 17 livres 6 sous; — à M. Duval, avocat, pour une consultation relative au testament de M. Oury, curé, en vertu de la délibération du Trésor, du 20e may 1774, 6 livres. — 1778-1779, paiement à M. Le Prince, doreur. — 1779-1780, à M. Heuzé, organiste, pour sa visite, lors des réparations de l'orgue, 24 livres; — aux ouvriers qui ont replacé le coq sur la croix [illegible] clocher; — pour bougie et sucre envoyés à M. Br[illegible] pour la visite des ouvrages faits à l'orgue, 24 livr[illegible] 1780-1781, à Prétrel, entrepreneur, pour ouvrages [illegible] l'église, 402 livres. — 1781-1782, total des recettes, 2,814 livres; — de la dépense, 2,282 livres. — Location de 25 bancs dans la chapelle de la Vierge, de 25 dans la nef, de 23 dans la chapelle Sainte-Anne. — Quête pour le linge de l'église, le mardi de la semaine sainte. — Paiements à M. Marc, vicaire; — à Duhamel, Troquet, Thibour, Barbe, prêtres; — au sieur Heuzé, organiste; — à Seyer, imprimeur. — M. Deschamps, curé de la paroisse, après la mort de M. Oury.

G. 7115. (Registre). — In-folio; 86 feuillets, papiers, écrits.

1783-1791. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont de Rouen. — Trésoriers : Jean-Jacques-François Langlois, 1782; — Joseph Valentin, 1783; — Louis Dorléans, 1784; — Jean Bringeon, 1785; — Leguillez, 1786; — Louis Mauger fils, 1787; — Malatiré, 1788; — Pierre Le Febvre, 1789. — 1782-1783, pour du sucre dont il a été fait présent au prédicateur de la fête saint Martin, 8 livres 5 sous. — Pour une petite clef faite au cimetière de Saint-Yon, pour l'usage de la paroisse. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 350 livres. — Contribution à l'établissement d'un nouveau cimetière pour les paroisses Saint-Sever et Saint-Martin près Saint-Yon; Louis Hérisson, entrepreneur des murs de ce cimetière, 1,533 livres. — 1783-1784, à Heuzé, organiste, pour ses gages de l'année, 150 livres. — 1787-1788, à M. Le Prince, pour une bordure dorée, servant au tableau où sont les noms de MM. les Trésoriers, 4 livres 4 sous. — 1788-1789, à M. Yeurry, pour avoir relié un graduel, 9 livres. — 1789-1790, paiements à M. Heuzé, encore organiste; — à Dubois, facteur d'orgues; — au sieur Thomas, serrurier, pour la réparation de l'horloge, 136 livres. — Total des recettes, 2,658 livres; — de la dépense, 3,528 livres. — Les comptes se poursuivent jusqu'au 30 avril 1790.

G. 7116. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1700-1709. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de Noël, organiste, 60 livres par an, 23 octobre 1701. — Mémoire du devis des ouvrages de menuiserie et serrurerie qu'il convient faire pour la construction de 4 bancs neufs et de 2 demi-bancs, pour achever les rangs de ceux qui sont construits et placés en l'église [illegible] Saint-Martin-du-Pont, jusqu'au dernier pilier de la [illegible] raccommoder un banc où les prêtres mettent leurs

habits, faire 4 grandes portes en forme de tambour; — Jean De la Haye menuisier. — Travaux à la chapelle de Saint-Yves, 1700. — 2 journées de maçon, 5 livres 10 sous; — 5 journées de manœuvre, 3 livres, 1709.

G. 7117. (Liasse.) — 249 pièces, papier.

1711-1720. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoires des menuisiers Teston et Hérault; — pose d'une pièce de bois pour supporter le grand crucifix de l'église, 10 livres; le dit crucifix peint par Grevin, 10 livres, 1711-1712. — Quittance de Jacques Du Buisson, organiste, 60 livres, 1712. — Mémoires de Guillaume Le Vieil, vitrier; verres blancs et peints, 1715. — Quittances d'Amelot, chanoine du Saint-Sépulcre, dit vulgairement Saint-Georges, au Marché-aux-Veaux de Rouen, pour messes dites à la chapelle de Saint-Yves, à l'acquit de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, 1717. — Mémoire de Jacques Du Fay, maître serrurier. — Quittances du peintre Le Prince, pour dorure du retable, des 4 figures avec les piédestaux et la bordure du tableau; — de Pierre Hérault, menuisier; 50 livres pour un confessionnal neuf, 1719-1720. — Quittance de Flavigny; 29 livres pour 2 chasubles de camelot noir, dont un à la croix de damas de Flandre.

G. 7118. (Liasse.) — 101 pièces, papier.

1720-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de M. Pantin, orfèvre, 1720. — Procès avec Henri-Augustin Brière, facteur d'orgues, à l'occasion de son marché, du 20 avril 1722. — Réparations aux voûtes de l'église par Jean Mallet, maître maçon, 1722. — Travaux de menuiserie au buffet de l'orgue par J. Le Febvre, 1724. — Mémoire des journées employées à la réparation en tuile de l'église de Saint-Martin-du-Pont; 4 jours de maître, 30 sous; de manœuvre, 15 sous, 1725. — Quittances de Brière, facteur d'orgues, 1726. — Nouveaux rideaux mis à la contretable, 1730.

G. 7119. (Liasse.) — 369 pièces, papier.

1723-1740. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont pour les années 1730-1739. — Quittance de Le Prince, sculpteur; fait et fournit 12 hauts chandeliers de bois sculpté et doré, et 2 autres petits pour l'exposition du Soleil où est le Saint-Sacrement, 1730. — Pavage de l'église en 1731, 1732, 1733; Cécile, maçon; Capelle, chargé de l'inspection des travaux de pavage; marché avec Guillaume Elye, négociant; fournit et fait poser, à ses frais, pour le pavage du chœur, 424 carreaux de marbre blanc, de 7 pouces trois quarts en carré, 84 carreaux de marbre noir, de 7 pouces trois quarts en carré, 150 carreaux de marbre rance, de 3 pouces trois quarts en carré; prix convenu, 230 livres, 28 septembre 1734. — 200 de pavé de Caen double, à 22 livres le cent. — Quittance de Paullet; 28 livres pour les 6 consoles posées dans le chœur, 1734. — Etat du paiement des ouvriers pour le pavage de la nef, chapelles et bas-côtés, commencé le 23 septembre 1734; tailleurs de pierres et paveurs, 22, 24, 25 sous par jour; manœuvres, 5 sous. — Appui de la chaire à prêcher garni de maroquin rouge attaché avec des clous dorés, 1733. — Quittance d'Archambault, organiste, 1734.— Quittances de René Chouquet, menuisier, qui s'était chargé de la confection des stalles du chœur, 1733-1734. — Quittance de M. Foüet; reçoit 50 livres pour la perfection du chartrier, 1735. — Marché avec Jean Le François, maître sculpteur à Rouen, pour faire et fournir une arcade de bon bois de chêne, sur laquelle sera replacé l'ancien crucifix; prix convenu, 720 livres, 4 janvier 1735. — 6 livres pour le modèle et le dessin de la dite arcade; — 40 livres pour les vases qui sont sur l'arcade; — 15 livres pour l'augmentation de 2 palmettes ajoutées sur les courbes du cintre contre les piliers, 1736. — Quittance de Le Prince, pour dorure du grand panneau d'architecture avec les moulures et gravures des ornements au-dessus des portes des collatéraux, 1736. — Quittance de Jean Hardy, maître vitrier; — de Gueroult, organiste, 1736. — Parmi les pièces justificatives de comptes, testament de Thomas Baraguay, marchand, à Rouen, rue de la Savonnerie, lequel, en 1723, légua 100 livres pour être employées, par les soins du curé, à la décoration de l'église de Saint-Martin-du-Pont.

G. 7120. (Liasse.) — 263 pièces, papier; 1 dessin; (1 imprimé.)

1740-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoire de l'ouvrage fait à l'horloge de Saint-Martin par l'ordre de M. le curé et de MM. les Trésoriers et Députés de la communauté; dépense, 233 livres 18 sous; quittance de François Porte, horloger, 1742. — Mémoire des ouvrages de couverture en ardoise et tuile faits sur l'église Saint-Martin-du-Pont; ouvriers payés

28 sous par jour; — manouvriers, 16 sous; 2,000 de clou de 20, 6 livres; — C. Thibault, entrepreneur. — Deux grands dessins faits par André Le Clerc, maître serrurier, remis à Friand, autre serrurier. – Quittance de Michel Le Vieux, maître vitrier, 1743. — 800 ardoises d'Angers carrées fortes, 6 livres. — 120 de gros pavé, à 15 livres le cent, pour mettre à la devanture devant l'église. — Mémoire de l'ouvrage que François Gibon, maître charpentier, a fait au clocher pour avoir fait un plancher au-dessus de l'écarure de l'horloge. — Mémoire de Le Prince, peintre doreur; peint 2 cadrans placés au dit clocher; chiffre les heures en noir et le fond en blanc, fait un soleil en or et le fond en bleu, dore les dorures qui renferment les dits cadrans; dore l'aiguille de chacun des dits cadrans, 120 livres; fournit le coq, dore les 3 fleurs de lis de la croix; noircit la croix, peint le clocher et le piédestal. — Mémoire de Le Prince, chargé des ouvrages de peinture d'impression faites au beffroi du clocher; peinture en couleur de plomb à huile à 2 couches, 1744. – Mémoire des ouvrages de maçonnerie faits pour la réparation de la corniche du clocher; Mallet, entrepreneur, 1740. — Mémoire de l'ouvrage fait par François Porte, horloger, à Rouen, rue du Crucifix, à l'horloge de Saint-Martin-du-Pont, 1745. — Quittance de J. Le Sage, serrurier, chargé de rétablir l'ancienne frise autour du chœur et de poser une grille à 2 battants à l'entrée du dit chœur; dessin joint à la quittance.

G. 7121. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1750-1759. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittances de Heuzé fils, organiste; — de Le Prince, pour avoir doré et peint une croix de dédicace placée du côté de la chapelle de la Vierge; — de Porlier, orfèvre, 1750. — Liste des bancs de l'église, avec indication des noms de messieurs et dames qui les occupaient et des prix des dits bancs. — Plan du beffroi à construire, 1755-1756. — Mémoire de François Porte, horloger, 1757; — de Jean-Baptiste Le Febvre, facteur d'orgues, 1759.

G. 7122. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces justificatives du compte de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Quittance de Jean-Baptiste Lefebvre, facteur d'orgues. — Frais de procès : A M. Roger, avocat, 36 livres; — à son garçon, 1 livre 4 sous; — au domestique de M. le substitut, 1 livre 4 sous; — au laquais de M. le président, pareille somme, 1760. — Mémoire des ouvrages de plâtrage, pavage, couvertures en tuiles ou en ardoises faits à la chapelle Saint-Yves, 1763. — Mémoire de Hays, vitrier; mention de pièces de peintures, 1763. — Mémoire de Le Prince, peintre doreur; noircit la croix du cimetière, dore le christ et les fleurs de lis, 1764. — Mémoire du même, montant à 400 livres; répare la contretable, y raccommode des parties de sculpture, en ajoute d'autres aux chapiteaux des colonnes, fait en sculpture, sur les 5 panneaux de chaque collatéral, des ornements de laurier, en place de la gravure qu'on avait été forcé de supprimer, parce quelle était éraillée, dore les 2 médaillons en neuf, en or vert, qui représentaient les 4 docteurs de l'église, 1765. — Quittance de Delaplace, maître horloger; répare la sonnerie des quarts d'heure, 1767.

G. 7123. (Liasse.) — 271 pièces, papier.

1771-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Etiquette : « A la *Bonne Foy*, Nicolas-Antoine Anquetin, l'aîné, marchand drapier, à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de draperies fines et soiries pour hommes, tant en gros qu'en détail; draps de Julienne écarlates; draps noirs de Paignon et de Sedan; draps de Vanrobais, Louviers et Elbeuf en couleurs les plus à la mode; ratine de Vienne et d'Andely; Cadix; noirs de Montauban, serges de Rome; draps de Valognes et de Cherbourg; Etamines noires du Mans, finettes fortes et rases de Saint-Lô, noires, blanches et écrues; serges d'Aumalle et Blicourt... le tout à juste prix. » — Quittances de Delaheuze, organiste, 1773-1774. — Quittance de Le Prince pour avoir fourni, fait venir un marbre noir de Paris, 36 livres; pour avoir gravé et doré les lettres de l'épitaphe au nombre de 410, à raison de 15 livres le cent, 61 livres 10 sous; pour avoir doré la bordure contenant 8 pieds 6 pouces et demi, à raison de 20 sols la pièce, 1775. — Quittances de Delaplace; fait deux voyages pour raccommoder les fils de fer, ressouder une aile du volant des heures, etc., à l'horloge de l'église, 1777. — Journée de manœuvre, 18 sous, 1771; — de maçon, 32 sous, 1780.

G. 7124. (Liasse.) — 277 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Billet de convocation à l'assemblée générale de MM. les pro-

priétaires de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, qui se tiendra dans la dite église, le samedi, 25 novembre, à 3 heures précises après midi, pour délibérer sur l'établissement des nouveaux cimetières, 1780. — Quittance de Le Febvre, héritier de Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, facteur d'orgues, 500 livres, 8 juillet 1784. — Quittance de Yeury, relieur; 1 graduel relié en veau, 9 livres, 1788. — Trois journées de charpentier, 5 livres 5 sous ; une journée de paveur, 35 sous, 1789. — Horloge réparée par Thomas, serrurier, 156 livres, 1789. — Requête présentée au procureur général contre le sieur Valentin, qui prétendait ne point gérer à ses frais, comme Trésorier, 1788. — Pièces de comptabilité concernant le nouveau cimetière du Mont-Gargan.

G. 7125. (Registre.) — In-4°, relié en peau verte mégissée, 227 feuillets, papier.

1657-1675. — « Livre des rentes du Thrésor Saint-Martin-du-Pont et le nom de ceux qui les doivent et le lieu de leur demeure. » — « M. Cavelier, mercier, demeurant dans la rue Escuyère, doit au Thrésor Saint-Martin-du-Pont, pour une maison sise à Saint-Patrice, rue Dinanderie, 40 sous de rente foncière par an, escheue à Pasques 1657. — Noble homme M. des Essarts, docteur en médecine, doit 7 livres 10 sous de rente foncière. — Ajouté : à présent M. Roger, représentant le dit sieur Des Essarts qui a passé en Hollande, estant de la religion prétendue réformée. — M. Charles Duval, avocat du Roi au bailliage de Gisors et siège d'Andely, doit 35 livres de rente foncière. » — Mention des enseignes des *Quatre fils Aymon, le Chapeau rouge, le Noble, la Gallée, l'Image Saint-Jacques.* » — Ensuivent les délibérations faites entre MM. le curé et Trésoriers anciens et modernes de l'église Saint-Martin-du-Pont, touchant les affaires du dit Trésor, de 1660 à 1675.

G. 7126. (Cahier.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1702. — « Extrait des contrats qui sont dans les archives de l'esglize de Sainct-Martin-du-Pont, par moy Fontaine, dans mon année de charge. » — Contrat de fondation faite par demoiselle Marguerite Jean, veuve de M. de Vimont, secrétaire du Roi, du dernier mars 1625, pour la célébration à perpétuité « d'un salut, à 5 heures après midi, et non à autre heure, excepté le jour de Noël, auquel cas le dit salut seroit chanté, après vêpres de la dite fête, par le curé, 6 chapelains et le clerc de l'église. »

G. 7127. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1766-1789. — « Etat de la recette et des paiements que le sieur Trésorier de Saint-Martin-du-Pont doit faire pendant son année de gestion, en 1766. » — « Etat des biens, tant mobiliers que non mobiliers, de cette paroisse. »

G. 7128. (Liasse.) 4 pièces, papier.

1756-1764. — Mémoire de l'argenterie, ornements et autres meubles appartenans à la sacristie de Saint-Martin-du-Pont de Rouen : 2 grandes attaches de cuivre, pour les images des patrons ; 2 lanternes servant à accompagner le Saint-Sacrement ; 1 prie-Dieu en bois, couvert d'un tapis de point de Hongrie, donné par M. Oury, curé, 1756. — Note pour la perception des rentes et loyers de maisons, 1758. — Note de ce qui doit être payé par le Trésorier, outre MM. les curé, vicaire, prêtres, officiers et ouvriers de l'église. — Etat des recettes dues au Trésor, qu'il convient de faire révalider. — Quelques pièces de comptabilité.

G. 7129. (Registre.) — In-4°, relié en parchemin ; 41 feuillets, papier.

1698-1708. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Second dimanche après Pâques 1696, « on fera marché pour la construction de 56 bancs à placer dans la nef et ailes de l'église ; dès qu'ils auront été placés, ils seront publiés par le curé ; les 2 premiers seront réservés aux personnes de qualité et de distinction domiciliées sur la paroisse. » — 6 mars 1696, le sieur Coularé dispensé, moyennant 200 livres, des fonctions de Trésorier. — 17 mars 1697, don pour rehausser de terre la nef de l'église et la mettre au niveau du chœur. — 28 avril 1699, Delahaye, prêtre, nommé clerc d'œuvre ; « ses fonctions concistent à tenir l'église et la sacristie ouverte, tous les jours, depuis la 1re messe jusqu'à midi ; de sonner par 3 fois la messe matinale et tinter la grosse cloche pour l'élévation du Saint-Sacrement d'icelle, sçavoir : en été, de Pâques à la Saint-Michel, à 4 heures du matin ; de la Saint-Michel à Pâques, à 5 heures du matin. » — 27 août 1707, on offrira 250 livres à M. Le Febvre, facteur d'orgues, pour réparer l'orgue de la paroisse, augmenter un sommier neuf et dix touches tant au ravalement du clavier qu'au-dessous d'icelui, et fournir tous les tuyaux qu'il conviendra faire pour

mettre en état le dit orgue, comme un orgue de 8 pieds. A cet effet, chaque Trésorier donnera un écu, et il sera fait une quête générale par la paroisse. » — 7 septembre 1702, on consent à donner à Le Febvre 300 livres. — 1er août 1703, 200 livres offertes par Etienne Biset, pour être déchargé des fonctions de Trésorier. Cette somme sera employée pour placer l'orgue sur le grand portail, à l'effet de quoi il sera fait un plan du jubé à construire. — 3 octobre 1703, M. Boivin sera prié de visiter l'orgue; le sieur Le Tellier le touchera. — Garnison à mettre chez le Trésorier, faute par le Trésor d'avoir satisfait aux Déclarations du Roi pour les amortissements. — 24 février 1704, on délibère sur la sentence obtenue par Charles Le Febvre, facteur d'orgues. — 23 mars 1704, mesures pour faire réparer le dommage arrivé aux orgues par le feu qu'y a mis le sieur Le Febvre, facteur. — 18 décembre 1707, Jean Allais, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, ci-devant vicaire de Sainte-Geneviève de Vernon, nommé par le curé au vicariat de Saint-Martin-du Pont.

G. 7130. (Registre.) — In-4°, papier, relié en parchemin ; 78 feuillets, écrits.

1708-1764. — « Etat des pièces et contrats qui sont dans le chartrier de Saint-Martin-du-Pont, suivant l'arrangement et l'ordre que M. Oury, curé, et Foureau, Trésorier, y ont mis après avoir fait révalider les rentes du Trésor en 1764. » — Dans un autre sens : « Etat des biens et revenus de Saint-Martin-du-Pont. » — Délibérations de 1709 à 1718. — Inventaire des ornements.

G. 7131. (Registre.) — In-4°, 142 feuillets, papier.

1709-1735. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — 24 janvier 1710, on délibère « sur la ruine qui menace à la voûte de l'église par la pierre qui forme le cul de lampe de la dite voûte ». On voit aussi que le pilier de pierre qui portait la petite chambre des archives menaçait ruine. — 29 juin 1710, les services pour les Trésoriers décédés et pour leurs femmes seront faits le lendemain de l'inhumation, et, s'il arrive que ce jour soit un dimanche ou fête, ils seront faits le jour suivant; les Trésoriers n'auront à payer aucun droit d'ouverture, ni de sonnerie, ni pour eux, ni pour leurs femmes. — 27 décembre 1710, difficultés avec le sieur Ricard, Trésorier. — 24 mai 1711, délibération au sujet de la balustrade en fer qui doit être faite autour du chœur. — 13 mars 1712, maison de la dame Lorrain, cédée au curé M. Suard, « par la considération que toute la paroisse a pour lui, pour les soins qu'il se donne pour rétablir le service divin, l'instruction de ses ouailles, décoration de l'église. » — 29 juillet 1714, « pour prévenir le dommage qui pourroit arriver à la sacristie, par les eaux qui découlent à cause de la vétusté de la grande vitre de l'église, le sieur Rosnay, Trésorier, autorisé à faire les choses nécessaires pour rassurer les créneaux de pierre qui sont ébranlés, mettre en plomb les panneaux qui en auront besoin. Le verre blanc, qui est aux 2 vitres à côté de la grande vitre, sera changé et mis à la vitre de bas, de laquelle seront pris les panneaux peints qui la composent pour les remplacer et rendre les 2 vitres régulières et empescher le faux jour qui vient dans l'église et empêche de voir la contretable. » — 18 octobre 1616, « les bancs ne pourront être loués moins de 3 livres chacun. MM. les Trésoriers pourront, chacun selon leur rang et degré, choisir ceux qui deviendront vacants, soit par le changement de domicile des personnes qui les occupoient, soit par la mort des chefs de famille, père et mère, les dits bancs n'étant pas héréditaires. » — 13 janvier 1617, l'horloge étant depuis longtemps hors d'état de servir, on s'occupe de la rétablir, « pour seconder les prières des paroisses voisines. » — 5 septembre 1717, convocation par billets des propriétaires et locataires de la paroisse, en conséquence de l'ordonnance de Mgr de Gasville, Intendant, au sujet des réparations à faire au clocher, estimées à 2,000 livres. — 8 décembre 1717, l'association de MM. les bardeurs est autorisée à se réunir dans l'église ; feront célébrer une basse messe, tous les dimanches ; une haute messe, les 5 fêtes de la Vierge ; une basse messe, au décès de chacun des associés ; marcheront aux processions, 6 avec leurs flambeaux autour du Saint-Sacrement, les autres après les Trésoriers, avec chacun un cierge fourni par l'association. — La chapelle de la Sainte-Vierge leur est accordée. — 10 mars 1718, délibération sur le devis des réparations à faire au clocher, dressé par le sieur Martinet, ingénieur architecte du Roi. — 7 octobre 1710, M. Pierre Eustache, prêtre, qui touchait l'orgue depuis la Saint-Jean-Baptiste, époque où le sieur Du Buisson l'a quitté, recevra la même rétribution que le dit Du Buisson. — 12 avril 1720, M. Brière, facteur d'orgues, fera un devis de ce qu'il conviendra dépenser pour établir un nouvel orgue, à mettre sur la porte, sans cacher le jour. — 17 avril 1720, Brière propose un devis d'un orgue neuf, de 8 pieds, et du positif pour

6,000 livres, de buffets pour 2,000 livres. — Le Febvre, menuisier, propose de faire le jubé pour 650 livres; accepté. — 26 avril 1722, avis donné par M. Le Baron, organiste, et par M. Le Febvre. — Ratification des marchés faits avec le facteur et le menuisier. — 21 février 1723, « Robert Pétion, prêtre, obtient la maison adjacente à la chapelle Saint-Yves, à charge de prendre soin des malades hors le pont, et de leur administrer les sacrements lorsque la nécessité le requerera, parce qu'en cas que le dit sieur n'en eust pas le pouvoir ou qu'ils lui fussent ostés par M[gr] l'archevêque ou ses grands vicaires, soit par le défaut de consentement du curé, le dit sieur Pétion ne pourra jouir de la dite maison et sera obligé de la remettre aux Thésoriers de cette église pour y placer un autre prestre,... parce que aussy les questes qui se font, suivant l'usage, dans la dite chapelle, seront mises dans le tronc qui est dans la dicte chapelle pour le provenu estre remis ès mains du Thrésorier en charge de cette église, et estre employés aux réparations de la dite chapelle. » — 21 mars 1723, M. Le Prince représente « qu'il est temps de dorer les collatéraux du maître autel, et que, pour leur donner le lustre convenable, ainsi qu'à l'orgue qu'on fait construire, il convenoit de blanchir l'église, ainsi que de faire un ceintre jusques à la hauteur des vitres en couleur de bois, comme aussi de peindre toutes les portes de l'église à l'huile ainsi que le dit ceintre, pour quoi il prie la compagnie de le recevoir au nombre de MM. les Thrésoriers. » On lui paiera 1,000 livres, et on le recevra au nombre des Trésoriers, à condition qu'il blanchira la chaire à prêcher avec des filets d'or et qu'il dorera toutes les sculptures tant dehors que dedans. — 21 novembre 1723, M. De la Couture annonce qu'il a fait marché pour 1,600 francs, avec le sieur Gasse, fondeur, pour la fonte d'un aigle, qu'il donne pour servir de lutrin à l'église. — On lui accorde la jouissance, pendant sa vie, du banc qu'il occupe, en payant le prix des Trésoriers. — 1[er] novembre 1724, 1[er] mai, 2 octobre 1725, difficultés avec le sieur Brière, facteur d'orgues, pour l'achèvement de l'orgue de Saint-Martin-du-Pont. — Brière s'engage, pour 600 livres, à placer dans le buffet les jeux ci-après : le bourdon de 48 tuyaux ; le prestant de 48 ; le nazard de 48 ; la douillette de 48 ; la fourniture de 144 ; la cymbale de 96. — 6 octobre 1726, MM. Vincent et Le Mareschal seront priés de faire la visite de l'orgue. — 14 mai 1727, Pierre Bourgouin, demeurant à Rouen, rue Ancrière, nommé organiste, aux gages de 120 livres par an, à condition qu'il ne pourra se faire remplacer par personne. — 14 décembre 1727, marché avec le sieur Du Buisson, facteur d'orgues, pour l'entretien de l'orgue. — 8 février 1728, on s'occupera de raccommoder les rideaux qui couvrent la contretable; et, pour épargner la dépense, on prendra de l'étoffe qui couvre les images de saint Martin et de saint Jean. — 5 juin 1729, une ordonnance de l'archevêque, homologuée par le Parlement de Rouen, obligeait les Fabriques à faire usage des livres nouveaux à partir de la fête de la Trinité prochaine : MM. Rocque, Lefrançois et Falaise chargés d'en faire l'acquisition. — 30 octobre 1729, décidé que MM. les Trésoriers et les dames leurs épouses, comme bienfaiteurs de l'église, ne paieront rien pour l'ouverture de terre, mais paieront seulement 8 livres pour les frais de l'enlèvement de la tombe, et 4 livres aux endroits où il n'y aura point de tombe. — 14 mai 1730, fieffe de la maison de Saint-Yves à M. D'Agincourt pour le temps de sa vie et de celle de sa femme, à raison de 40 livres par an. — 29 mars 1731, démolition d'une petite chapelle dédiée à Saint-Jacques, attenante à l'église, dans le cimetière du côté du nord, dont était titulaire M. Blémeray, curé de Saint-Martin de Civières. — 27 août 1731, on fera construire un confessionnal à l'endroit où est un grand bahut qui sert à mettre les devants d'autel. — 10 mai 1732, M. Archambault, nommé organiste en remplacement de M. Bourgouin. — 19 septembre 1733, on s'occupera de faire faire les stalles du chœur. — 10 août 1734, marché pour le pavage du chœur. — A l'avenir, on n'enterrera plus dans le chœur, et les enfants ne pourront pénétrer dans les stalles. — 18 septembre 1739, les tombes de MM. Dupont et de Bauquemare seront déplacées et mises dans la chapelle Sainte-Anne. — 16 octobre 1734, on fait observer « l'effet peu gracieux que fera une pièce en bois de charpente qui traverse les deux derniers piliers du chœur et sert de support à un grand crucifix accompagné de 8 chandeliers de bois, le bas des stalles annonçant un demi-cintre dans la nef. Il paraît convenable de ne pas la supprimer avant d'avoir délibéré de faire sur les deux pilastres, du bas des stalles à l'entrée du chœur, une espèce d'arcade de hauteur proportionnée, au-dessus de laquelle seroit mis un crucifix, d'autant que la religion demande que l'image de notre Rédempteur soit présente aux yeux des fidèles, surtout dans l'église, où diverses cérémonies s'observent sous le crucifix. » — M. Le Prince, ancien Trésorier, est prié de faire le dessin de cette arcade, qui sera en fer, d'un ouvrage simple. — 6 novembre 1794, M. Gueroult nommé organiste, en remplacement de M. Archambault, qui s'est retiré. Comme le sieur Gueroult est au fait de

la profession de facteur d'orgues, il offre d'accorder l'orgue et de l'entretenir, moyennant 25 livres qui seront ajoutées à son traitement. — Rapport de M. Le Prince ; il estime qu'une arcade en fer, sans ornement, serait d'un mauvais effet ; qu'une arcade en fer orné serait trop coûteuse ; il s'est arrêté à un dessin d'arcade en bois, dont l'exécution coûterait 700 livres. Son projet est adopté. — On coupera 10 pouces du pilier qui est derrière la chaire pour la reculer et dégager l'église, ce qui donnera l'occasion d'en élever le couronnement. — 11 décembre 1634, François Noury, ancien vicaire de Bonsecours, remplace, comme chapelain de Saint-Yves, M. Pétion, nommé à la cure de Thuit-Hébert.

G. 7132. (Registre.) — In-folio, relié en parchemin ; 276 feuillets, écrits.

1736-1737. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont. — 17 février 1737, réchaud d'argent donné à la Fabrique par M. Paulmier. — 4 septembre 1747, requête présentée à l'Intendant par les sieurs Le Brument et Jean-Pierre De France, architectes, au sujet de la démolition du clocher. — 12 octobre 1738, M. Ridel, Trésorier, fera faire des crochets de fer pour retenir les pierres de la tour qui menacent ruine, et on couvrira de bruyère la première assise de pierre. —Pour remédier à l'importunité des pauvres à l'intérieur de l'église, on avait demandé à l'économe du Bureau un hallebardier. — 31 mars 1740, règlement pour l'organiste.— 19 septembre 1741, augmentation à faire à l'horloge de deux petits cadrans intérieurs pour pouvoir régler les cadrans qui sont en dehors. — 14 janvier 1742, texte d'un billet par lequel M. Esmangard, curé de Saint-Martin-du-Pont, donne à cette église un ornement blanc pour servir aux fêtes triples et au-dessus, aux communions des enfants, etc. — 17 juin 1742, texte de la requête présentée à Mgr l'Intendant par le sieur Pierre Le Brument, entrepreneur des ouvrages, à Rouen, adjudicataire de la démolition du clocher, tendant à faire juger le fait du travail, ainsi que de l'ordonnance de l'Intendant, qui nomme Jean-Pierre De France, architecte, expert pour faire la visite et réception du dit travail. — Procès-verbal de la visite de cet architecte.—19 juin 1746, on accorde aux demoiselles Noël la jouissance d'un banc, sur la demande d'un anonyme qui proposait de faire construire, à ses frais, la chapelle Sainte-Anne, conformément au modèle de la chapelle de la Vierge. — Une autre personne, également anonyme, propose de payer la façon d'une grille de fer qui remplacera celle de la balustrade de bois servant actuellement de clôture du chœur. — 14 janvier 1748, Heuzé fils nommé organiste en remplacement de M. Dulong, nommé organiste de la cathédrale d'Evreux. — Dulong avait remplacé Gueroult dès 1740. — Engagements pris par Heuzé.— 15 avril 1748, on cède à M. Dufresnay, pour 120 livres, les anciennes contretables des chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Anne. — 25 août 1748, mention d'un marché à faire avec M. Le Sage, serrurier, pour la barrière de fer à mettre à l'entrée du chœur et le rétablissement de l'ancienne frise autour du chœur. — 23 juillet 1751, les propriétaires et locataires de biens fonds de la paroisse adoptent le devis proposé par M. Fontaine, ingénieur et architecte du Lieu-de-Santé, nommé par Mgr l'Intendant pour la reconstruction du presbytère, dont la dépense se montera à 6,496 livres. — 21 avril 1754, « pour la décoration du sanctuaire et la commodité des paroissiens, surtout des infirmes et âgés, il paraît nécessaire de faire placer une table de communion en fer peint avec ornements dorés. » — M. Oury, directeur de la Compagnie des glaces, frère du curé, offre d'y contribuer pour 200 livres ; accepté. — 13 avril 1755, « suivant un usage anciennement établi on célébroit des saluts solennels tous les jours de grandes fêtes, qui pour la plupart n'étoient point fondés, mais pour l'acquit desquels MM. les Thrésoriers avoient coutume de donner à M. le curé, le jour de Pâques, chacun un écu, qui, à la fin de l'année, étoit partagé entre tous les prêtres, en forme de rétribution. Depuis deux années, quelques Thrésoriers ont refusé le dit écu et tâchent d'induire les autres à faire le même refus... Décidé qu'à commencer du jour de Saint-Michel prochain les bancs de MM. les Thrésoriers et de mesdames veuves Thrésorières seroient à 6 livres au lieu de trois, parce que l'écu d'excédent sur chaque banc seroit remis à M. le curé... et distribué à MM. les prêtres suivant l'usage. » — 22 juin 1755, on accepte le plan d'Alexandre La Pleur, maître charpentier, pour la construction d'un nouveau beffroi. — 4 juillet 1758, ordonnance de M. de Saint-Aulaire, grand archidiacre, vicaire général, portant qu'incessamment on se pourvoira par devant Mgr le cardinal, par voie de requête, à l'effet d'opérer la réduction des fondations d'une manière canonique et régulière. — 31 juillet 1763, on fera raccommoder le pied de la croix du cimetière, et on y mettra une croix en fer. — 5 août 1764, règlement pour les fonctions de clerc du Trésor et de bedeau... « Le clerc est obligé, par sa place, d'accompagner, avec le bedeau, M. le curé ou tout autre

proposé par lui, ceux qui font les quêtes générales tous les mois pour le bureau, et les dames Trésorières qui en font aussi une générale, le mardy saint, pour l'entretien du linge de l'église ; le bedeau aura soin de monter exactement l'orloge à midy pour la remettre sur le méridien en cas de dérangement ; » — autre règlement pour la sacristie et pour l'église. — 31 mai 1767, on s'entendra avec des fondeurs pour refondre les cloches et le timbre de grosseur proportionnée. — 5 juillet 1767, on prend connaissance du procès-verbal dressé par M. Thibault, architecte expert, par lequel il est constaté que la tour et la charpente du clocher sont assez fortes pour porter un nouveau beffroi avec augmentation de cloches ; — d'un devis fait par les sieurs Cavelier et Person, fondeurs ; — d'un autre devis du sieur La Pleur, charpentier. — 10 août 1767, exposé de ce qui avait été fait pour la construction d'un nouveau beffroi, et des difficultés auxquelles le projet avait donné lieu. — 18 octobre, oppositions faites à l'exécution du projet. — 10 décembre 1769, réparation des verrières du chœur. — 31 mars 1771, M. De la Heuze, nommé organiste, en remplacement de M. Heuzé, démissionnaire. — 10 novembre 1771, requête des paroissiens à l'Intendant pour le rétablissement de l'ancienne sonnerie des cloches. — Réponse des Trésoriers à cette requête. — 7 avril 1772, délibérations des propriétaires de la paroisse ; le clocher sera démoli ; il en sera construit un nouveau à la place, suivant le devis du sieur De la Lande, architecte. — 17 juillet, autre assemblée générale ; on signale des erreurs dans le plan de l'architecte Le Brument ; au lieu de 4 cloches, on en aura 3, en sorte que l'horloge ne soit pas dérangée, et que la principale cloche serve pour les heures comme dans toutes les autres paroisses ; leur poids total sera de 3,500 ou 3,600. — 26 avril, 25 mai 1773, délibérations au sujet du clocher, parce qu'il avait été vérifié que la sonnerie des cloches ne pourrait être entendue des habitants de la paroisse qui demeureraient de l'autre côté du pont — 3 avril 1774, il sera gravé par M. Le Prince une épitaphe en français, sur la tombe de feu messire Nicolas-Charles-Léonard Oury, curé de cette paroisse. — 24 juillet 1774, présentation d'un extrait du testament de ce curé ; il léguait à la Fabrique 1,000 livres et divers ornements. — 18 avril 1775, proposition faite par François Paton, peintre italien, de faire peindre l'église de Saint-Martin-du-Pont, comme il a peint la cathédrale. — Marché fait avec lui pour 220 livres. — 17 novembre 1776, après examen fait de l'orgue par MM. Des Masures, Heuzé et De la Heuze, organistes, on s'adressera, pour en faire faire la réparation, à M. Le Febvre, facteur d'orgues de la cathédrale. — 13 février 1779, on ajoutera à l'orgue un cornet d'écho, pour lequel on paiera à M. Le Febvre, 500 livres. — 5 août 1779, délibération au sujet du nouveau cimetière. — 8 décembre 1779, MM. Heuzé et Broche désignés pour le jugé parfait de l'orgue. — 16 décembre, réception de l'orgue, signé : C. Broche, Heuzé. — 13 février 1780, M. De la Heuze donne sa démission d'organiste. — 27 février 1780, M. Heuzé, organiste de Saint-Herbland, nommé organiste de Saint-Martin-du-Pont aux appointements de 180 livres par an ; sera obligé de toucher le dit orgue personnellement, et alternativement avec celui de Saint-Herbland, les jours de dimanches et fêtes. « Si le sieur Heuzé touche la messe à Saint-Herbland, il touchera les vêpres ici ; et, la fête suivante, s'il touche la messe ici, il touchera les vêpres à Saint-Herbland, et, en outre, s'oblige de toucher tous les saluts solennels... l'office des deux messes et saluts de la confrérie ambulante, etc... » — 4 juillet 1781, mention de l'achat de 2 acres de terre près des frères de Saint-Yon pour servir de cimetière aux habitants de Saint-Sever et à ceux de Saint-Martin-du-Pont, demeurant hors le pont. — 17 septembre 1781, on cèdera, à dire d'experts, pour le nouveau cimetière, la croix de fer qui est actuellement dans le cimetière de l'église. — Copie de l'ordonnance de Mgr de la Rochefoucauld permettant au curé de Saint-Sever de faire la bénédiction du nouveau cimetière, dont l'accès est facile et commode, qui est clos de murs de 7 pieds, suffisant pour les besoins des deux paroisses. Saint-Sever fournissait, année commune, 120 morts par an ; Saint-Martin, pour la partie dehors le pont, 14 ; pour la partie de la ville, 12, ce qui faisait, en tout, 26 morts, année commune (26 septembre 1781). — Dernière délibération, 29 décembre 1784.

G. 713⁵. (Liasse). — 2 pièces, parchemin ;
7 pièces, papier (3 imprimés).

1573-1673. — « C'est la déclaration de la recepte au vray des rentes et possessions immeubles du Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont de ceste ville de Rouen, que baillent et présentent aux sieurs conseillers commissaires depputez par le Roy notre sire sur le faict des francz-fiefz et nouveaux-acquestz Nicolas Dormesnil et Nicolas Quesnel, Thésauriers de la dicte paroisse, suivant l'assignation à eulx faicte par Me Jhérosme Beron, huissier en la cour de Parlement de Rouen, en date du 19e jour de juillet

1573, et aprez assemblée duement faicte, à l'issue de la grand'messe paroissial du dit lieu Saint-Martin-du-Pont, avec la plus grande partie des dits paroissiens et suivant leur advis. » — Ordonnance de l'Intendant, requêtes et autres pièces relatives aux droits d'amortissements dus par la Fabrique.

G. 7134. (Pièce.) — Parchemin; 0m 31 de hauteur, sur 0m 42 de largeur.

1348. — Lettres de Jean, fils du roi de France, duc de Normandie et de Guyenne, etc., confirmant les lettres d'amortissement accordées par son père aux paroissiens de Saint-Martin-du-Pont, d'une petite place, de 65 pieds de terre en long et de 31 pieds en lé, joignant et tenant au cimetière de la dite paroisse. — Les lettres du Roi n'avaient pas eu d'effet parce qu'on avait négligé de les faire sceller. Le besoin d'accroître le cimetière était plus grand que jamais, « pour raison de la grant mortalité qui longuement y a esté et est encores. » Abbaye du Bos-lès-Melun, décembre 1348. Sur le repli, par Mgr le duc, G. Dubois. — Fragment de sceau.

G. 7135. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1431-1756. — Vérification par un notaire de l'officialité, délégué par l'official, à l'instance du prévôt, de l'échevin et des frères de la confrérie de saint Eustache, saint Ildevert et saint Yves en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de certaines reliques : « *de lapide sepulcri Jhesu Christi et de sacris ossibus beatorum Eustachii et Laurentii*; permission de les mettre dans une châsse, de decorer cette châsse et de la porter processionnellement, 1431, 22 août; marque et signature de *Socius* Votes *alias* Compaignon, notaire apostolique. — Vérification par les vicaires généraux de l'archevêque, à l'instance d'Enguerran Gazel, curé de Saint-Martin-du-Pont, et des Trésoriers, de reliques de sainte Barbe, provenant de l'église de Rhéati, données par Jean Favé, chanoine de Rouen, 3 avril 1481. — Sentence de l'official de Rouen rendue, à l'instance de Jacques Le Lieur et Nicolas Alorge, Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, contre Jacques Charetier, chapelain de cette église, qui, dans son prône, avait osé annoncer qu'il ne célébrerait et ne chanterait pas, avant qu'on fût convenu du prix, les heures canoniques et l'office pendant les octaves du Saint-Sacrement, bien que, *ex antiqua et laudabili consuetudine hactenus et a tempore immorabili inviolabiliter observata, curatus aut suus capellanus, firmarius pro tempore existens, singulis anni diebus festo et octabis Eucharistie Christi, horas canonicas et alium divinum officium, more insignis ecclesie cathedralis Rothomagensis..., dicere, decantare et celebrare teneatur*, 6 mai 1515 — Procès, au bailliage de Rouen, entre Noël Le Lorrain, curé de Saint-Martin-du-Pont, et Jacques Le Corsonnois, l'un des curés de Saint-Cande-le-Vieux, au sujet de l'administration des sacrements au sieur Jean de Coquel; il s'agissait de savoir de quelle paroisse dépendait la maison du dit de Coquel, située rue des Charrettes, avec issue dans une petite rue qui va dans la rue Potard; — extraits des registres des baptêmes, mariages et inhumations, 1680; — mémoires, frais du procès qui fut gagné par le curé de Saint-Martin-du-Pont. — Mémoires au sujet d'abus dans la gestion des biens du Trésor, 1756.

G. 7136. (Liasse.) — 24 pièces, papier; 1 imprimé, 3 plans.

1737-1742. — Délibérations prises en assemblée générale des propriétaires de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont pour la destruction et la reconstruction du clocher de leur église, 18 février, 24 juillet, 15 septembre 1737, 5 juin, 5 juillet 1738, 6 mai 1739. — Requête présentée par les commissaires députés par les propriétaires à l'Intendant pour qu'il lui plût autoriser le sieur De France, architecte, à faire un devis de la démolition du clocher; — deux autres devis, l'un de ce qu'on pourrait établir au-dessus de la tour de pierre, de manière à n'y loger que la cloche et l'horloge, l'autre, d'une construction où il serait possible de placer deux cloches outre celle de l'horloge, mars 1737; commissaires, Bigot de Graveron, Caillot de Coquereaumont, Carié Defournaux, Routier. — Grand placard imprimé, contenant les trois devis indiqués dans la requête précédente. Devis pour la démolition du clocher; devis du dessin marqué A pour les ouvrages de charpenterie, serrurerie, mouvement d'horloge et de la cloche qu'il convient de faire pour la construction d'une lanterne et dôme quarré pour terminer le dessus de la tour quarrée du clocher; devis du dessin marqué B pour une autre construction, 1737. — Adjudication par l'Intendant, de la démolition du clocher, à Pierre Le Brument, 18 mai 1739. — Compte que rend Antoine Guymoneau, négociant à Rouen, en exécution du marché par lui fait avec MM. les propriétaires de fonds de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, en date du

24 juillet 1737. — Vente du plomb, 11,030 livres 11 sous; payé à M. De France, architecte, 300 livres; — à Pierre Le Brument, entrepreneur, 7,585 livres 4 sous, 28 février 1741. — Quittances et pièces de comptabilité; trois dessins, deux du clocher en projet, un autre de la croix.

G. 7137. (Pièce.) — Parchemin; 0^{m}42 de hauteur, sur 0^{m}43 de largeur.

1301. — Lettres de l'official de Rouen, contenant vidimus du testament de Jean Hardy, de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont; legs à l'église de Saint-Martin-du-Pont : 1 drap de soie doré, d'une valeur de 8 livres; — au recteur de la dite église; — à la Fabrique de la grande église de Rouen; — à la Madeleine; — aux hôpitaux de la rue Saint-Ouen et de la rue Saint-Martin; — aux frères mineurs dans le monastère desquels il élit sa sépulture, 60 sous; de plus, aux mêmes, 60 sous, pour faire une pitance aux frères, le jour de son enterrement: 40 sous, le jour de son *septimalis*; 40 sous le jour de son *tricesimalis*; 40 sous, le jour anniversaire, pour une nouvelle pitance aux frères; 8 livres pour le luminaire, quand le corps sera porté à leur église; 1 drap de soie doré d'une valeur de 8 livres, pour une tombe de pierre; 12 livres pour la sonnerie. — Autres legs aux Béguines, aux Bons-Enfants, aux frères de Saint-Augustin, aux frères des Sacs, aux frères de Notre-Dame du Mont-Carmel, aux lépreux des quatre portes; 5 sous *ad pelvim majoris ecclesie Rothomagensis, pro leprosis;* — aux lépreux *de Respecilla, de Danestal*; — 10 sous pour dire dix psautiers, le jour du décès; — aux hermites *de Respecilla*, d'Orival; — aux récluses de Rouen; — à ses filleuls, hommes et femmes; — à maître Jean de Montfort, chanoine de Lisieux, *1 ciphum argenteum cum pede*, d'une valeur de 12 livres; — aux pauvres de la ville et de la banlieue; — à frère Jean de Mont-Didier, de l'ordre des Mineurs; — aux pauvres honteux; — à Julienne Angot, sa nièce, *1 ciphum argenteum*; — à Nicole, sa servante; — à Jean de Saint-Cande, chanoine de Saint-Cande-le-Vieux, *1 ciphum argenteum*;—à Jean Larchevesque, de Pont-de-l'Arche, *idem*; — aux filles du dit Jean, *idem*; — à Raoul Simon, *idem*; — aux pauvres lépreux, qui viennent à Rouen les jours du vendredi saint; — aux pauvres pélerins du lendemain de Pâques; — aux pauvres lépreux qui viennent à Rouen les jours des Rogations et de l'Ascension; — aux prisonniers du château de Rouen, de la cour d'église, du maire de Rouen; — aux pauvres assis en la grande église de Rouen; — aux confréries de Notre-Dame de Rouen, — de Saint-Martin-du-Pont; — au couvent de Bonport; —aux 12 maîtres gloïers de la forêt de Mauny, du temps où il était gouverneur de la dite forêt. — Exécuteurs du testament : Jean de Saint-Cande, chanoine de Saint-Cande; — Jean Larchevesque, de Pont-de-l'Arche; — maître Jean de Montfort, et Jeanne, femme du dit Jean Hardy; — mention des sceaux de ces exécuteurs, apposés, avec celui du testateur, au dit testament, lundi après la conversion de saint Paul, 1304. — Sceau perdu.

G. 7138. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1394-1461. — Lettres du doyen et du chapitre, contenant acceptation de la donation faite par Robert Alorge à la Fabrique de la cathédrale, d'une rente sur une maison sise en la paroisse de Saint-Maclou, *pro faciendo pulsari in nostra ecclesia in vigilliis et diebus duorum festorum sancti Martini* au carrillon *gallice*, 1394. — Lettres de Jehan Courel, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, contenant une fondation faite par Pierre Le Tellier, de la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, pour lui et pour défunte Jeanne Le Moyne, sa femme; — messe à dire en l'église de la dite paroisse par les chapelains et clercs du collége d'Albane, fondé en l'église Notre-Dame de Rouen, qui sont en notable nombre et peu chargés de messes; — messe à dire chaque jour, entre sept et huit heures du matin, 25 juin 1461. — Au dos, certificat de la lecture de ce contrat, par Jehan Mustel, clerc de l'église de Saint-Martin-du-Pont, à l'*aysuce* de la grand messe, le dimanche 29 août 1461, en présence de messire Thomas Guillotin, Jehan Mouvaulx, Simon Ancel, Jehan Boquier, Nicole Fournil, prêtres. — Approbation de cette fondation par le chapitre de Rouen, 18 août 1461. — Sceau perdu.

G. 7139. (Liasse). — 14 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1396-1566. — Fondation par sire Guillaume Alorge, jadis maire et capitaine de Rouen, et par Robert Alorge, son fils aîné : messe à dire, chaque jour, à heure du premier heurt de prime Notre-Dame, au chœur de l'église de Saint-Martin-du-Pont, sur un autel construit aux frais des donateurs, « à main senestre emprès le grand autel, par un frère du couvent des Augustins, pour le sauvement des âmes du dit sire Guillaume Alorge, de son fils Robert, de feue Perron-

nelle, première femme du dit sire Guillaume et mère du dit Robert et de Aelips, à présent sa femme; » pour cela il acquitte 10 livres tournois de rente annuelle due par les religieux; — acceptation de la fondation par le prieur et tous les frères du couvent des Augustins de Rouen, 11 juin 1396. — Autre acte d'approbation, dans lequel les religieux rappellent que Robert Alorge leur a donné « deux chans frans pour l'édifice de leur chapitre, qu'un sien ami leur a procuré 100 frans pour le même édifice, et que le fondeur a intention encore de miex leur fere pour cen bien fere et duement »; — au bas de cet acte, écrit en français fort incorrect, ratification par frère Bernard, prieur général de l'ordre, au couvent *Mansi Sanctarum Puellarum*, penultième de mars 1397 *secundum cursum regium*, signé en abrégé : *Bernardus provincialis*. — Autre approbation de la fondation des Alorge par Pierre, prieur général des frères hermites de saint Augustin; il rappelle que Robert Alorge a donné 109 livres tournois pour aider à faire un degré et autres réparations à leur maison, et que, de plus, il s'est engagé à leur fournir, sa vie durant, chaque jour, depuis la veille de la fête de saint Simon et saint Jude jusqu'à Pâques, six fagots et une bourrée pour chauffer les frères de l'hôtel qui allaient aux matines; Toulouse, jour de la Pentecôte, 1404; signé : *Fr. Petrus de Vena*. — Acte par lequel les frères Augustins de Rouen reconnaissent avoir reçu d'Alorge 200 livres, dont 100 livres avaient été employées, par ses soins, à faire « le degré à vuys par quoy l'en monte en leur dorteur et plusieurs édiffices nécessaires et convenables à leur hôtel, » 1er octobre 1406. — Lettres de Raoul Le Normant, notaire apostolique, contenant copie de plusieurs attestations et contrats inscrits au missel de la chapelle des Alorge, relatifs à leurs fondations et aux engagements pris, en conséquence, par les paroissiens de Saint-Martin-du-Pont : « Sire Guillaume Alorge et Robert, son fils, avoient fait faire tout de neuf le cueur de l'église; avoient fondé une messe à dire chaque jour par un augustin, au petit autel près du maître autel, messe pour laquelle ils avoient donné un missel qu'on ne pourroyt aliéner et qu'on déposeroit ès aulmaires de derrière le dit autel où l'on met les vestemens et aournements » destinés à la célébration de la dite messe; avaient donné « un calice d'argent doré orné, sur la patte, d'un écu aux armes du dit Robert Alorge, un drap d'or blanc bordé de boucassin noir, un drap de fil de laine, où étoit représenté Notre Seigneur en tombel; 3 sarges vermeilles où il y avoit un crucefis, Marie et Jehan, pour parer l'église aux festes solennelles; — avoient donné à l'église de Rouen une rente pour sonner à carrillon aux 2 fêtes de saint Martin; — avoient donné à la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, la maison qu'ils avoient fait construire outre Seine, emprès la barrière, et le jardin y attenant, ouquel il y a un autel, et où souloient anciennement estre les Carmes et puis après un hôpital; — avoient donné les orgues, avoient fait faire les orgues ainsi que l'édifice où elles étoient, avec le degré par où l'en y alloit », orgues que les paroissiens s'engagèrent à entretenir, et que devaient venir toucher un frère de religion ou un autre, la veille et à la grand'messe de chaque jour des fêtes de Notre-Dame; — liste des paroissiens de Saint-Martin-du-Pont; — lecture de l'acte par le notaire apostolique, au porche du cimetière, *in cimiterio et portico... in exitu majoris misse*, à la requête de Guillaume et de Jean Alorge (*Ad ordeum*), fils et héritiers de Robert Alorge, et petits-fils de Guillaume Alorge, maire et capitaine de Rouen, 18 juin 1431. — Procès entre la Fabrique et les Augustins, pour obliger ceux-ci à l'exécution de la fondation, 1536-1566. — Mention de Raoul Bodin, sieur de Graveron, vicomte de Déville et des aumônes de l'archevêché, 1499; — de Jean De la Chesnaye, lieutenant général du vicomte de Déville et des aumônes de l'archevêché, 9 septembre 1513; — de frère Adrien, prieur des Augustins. — Marque de Le Normant, notaire apostolique. — Fragment du sceau du provincial des Augustins, 1406.

G. 7140. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1412 (copie)-**1666**. — Fondation en l'église de Saint-Martin-du-Pont par Robinet Alorge, fils aîné de Robert Alorge l'aîné. — Lettres de Jean Le Machoix, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, du 23 novembre 1417, qui vidiment d'autres lettres de Rogier Martin, garde du scel des obligations de la même vicomté, 1512, contenant échange de rentes entre maître Symon du Vaurichier, bourgeois de Rouen, demeurant en la paroisse Saint-Vincent, et Robert Alorge, demeurant en la paroisse Saint-Martin-du-Pont : Symon du Vaurichier donne 105 livres restant d'une rente de 200 livres, à lui primitivement due par la Ville de Rouen; — le moulin du bout de la chaussée de Martainville devers Sainte-Catherine; — une maison devant Saint-Ouen; — le moulin Chambellenc, à Déville. — Alorge donne pareille rente de 105 livres.— Autres lettres de Jean Le Machoix, contenant vidimus de lettres d'Audry Marchant, chevalier, chambellan du

Roi, garde de la prévoté de Paris, contenant un acte par lequel Simon du Vaurichier, écuyer, demeurant à Rouen, confesse avoir vendu, pour 200 livres tournois, à Robinet Alorge, 13 livres 15 sous tournois en déduction d'une rente de 63 livres 15 sous qui restaient à asseoir et assigner par le dit Robinet, 10 décembre 1414. — Autres lettres du même, contenant un acte par lequel maître Simon du Vaurichier reconnaît avoir reçu de Robinet Alorge, 300 livres tournois pour le racquit de 20 livres tournois de rente, 7 février 1415.— Donation par Robert Alorge, marchand, bourgeois de Rouen, au Trésor de l'église de Saint-Martin, de 40 livres tournois de rente à prendre sur les manans et habitants de la ville de Rouen, à charge de faire dire et célébrer à toujours, pour l'âme du dit Alorge, chacun jour, une messe en la chapelle que fait faire et fait icelui Robert en la dite église, « et seront tenus les Trésoriers et paroissiens de quérir deux cierges et une torche chacun jour, de maintenir et soutenir les aournemens de la dite chapelle » ; Alorge promet de faire amortir cette rente, 6 décembre 1407. — Lettres de Jean Le Machoix, garde du scel, contenant le contrat de fondation de Robert Alorge (aîné fils et héritier de feu Robert Alorge), moyennant le don d'une rente de 40 livres sur la Ville de Rouen, pour le moulin séant au bout de la chaussée de Martainville, appelé le moulin de la Bretesque, et de quelques ornements : 1 missel du prix de 40 livres, 3 chasubles, tunique et dalmatique de satin noir, 1 calice d'argent doré, 23 novembre, 1417. — « Ensuit de la déclaration des aournemens et biens baillés et livrés par Robert Alorge, filz ainsné de feu Robert Alorge, bourgeois de Rouen, à Alphonse Favre et Michel Vassal, Trésoriers de l'église de Saint-Martin-du-Pont : un autel beneet, touailles pour tous les jours, dont il y en a une parée, 1 estuy à ymage de sainte Katherine, garny de 2 corporeaux ; une porte paix d'ivière ; 1 messel avec ung petit lieutrin ; 2 chandeliers de cuivre ; ung galice d'argent doré, pesant marc et demy ; 2 choppines d'estain pour mectre vin et eaue à chanter, » dimanche 12 décembre 1417.— Relation faite par Jean Turbot, sous-sergent à masse, à Jacques Poignant, vicomte de Rouen, de l'exécution faite sur les maisons de Robert Alorge pour le paiement de la rente due au Trésor de Saint-Martin-du-Pont, 15 décembre 1419. — Acte par lequel Louis de Cormeilles confesse que les 85 livres tournois de rente à héritage et arrérages que lui ont vendus les Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, ausquels cette rente avait été donnée par feu Robin Alorge, frère aîné d'Isabelle, sa femme, sont et appartiennent aux dits Trésoriers par le racquit, contrat et appointement qu'ils en ont fait, 28 décembre 1439, signé : de Cormeilles.— Renonciation, par Louis de Cormeilles, à l'opposition mise au décret de la rente due à Robert Alorge sur les moulins de Rouen, la dite renonciation faite par suite d'accord entre lui et Pierre Le Cordier, mariée à Maline Alorge, fille du dit Robert Alorge, et par Jean Gouel, lieutenant général du bailli de Rouen, 24 novembre 1474. — Actes postérieurs, relatifs à la propriété de cette rente. — Pièce où il est fait allusion à la confiscation des biens de Robert Alorge. — Actes intitulés des noms de Guillaume Chalenge, bailli de Louviers, 10 décembre 1407 ; — de Guillaume De la Fontaine, lieutenant général de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen, 1432 ; — de Jacques Poignant, vicomte de Rouen.

G. 7141. (Liasse). — 7 pièces parchemin ; 18 pièces, papier.

1411-1788.— Lettres de Guillaume Blancbaston, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen. — Donation par Robert Alorge, aîné fils de sire Guillaume Alorge, jadis maire et capitaine de Rouen, à l'église et paroisse de Saint-Martin-du-Pont, « d'une ancienne chapelle, de l'autre côté de la rivière, contiguë aux Emmurées. » On rappelle, dans cet acte, que le dit Guillaume Alorge et son dit fils avaient fait édifier du leur, à leurs coûts et dépens tout le cueur et canchel de l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont tout en neuf, tant de machonnerie, carpenterie, verrières et lambriz ; qu'ilz avoient fondé et ordonné en la dite église ou dit cueur et canchel, une messe perpétuelle, à dire et célébrer, par chacun jour, par un religieux augustin, à un petit autel assis en la dicte église ou costé senestre de endroit le grant autel... que ont pour ce fait faire,... au premier son de prime de la cathédrale ; — que le dit Robert avoit donné à la dite église les aournemens, livres et autres choses nécessaires et convenables pour célébrer la dite messe, c'est assavoir un calice d'argent doré, un messel, 3 casubles doubles, dont l'un est de veloux vermeil, batu à or, l'autre de camelot tenné, et un autre à servir à tous les jours, et les touailles, l'autel et les paremens d'iceulx, aubes, emys, burectes et portepays ; — qu'il avait acheté des frères de l'hôpital du Roi, par congé de l'aumônier du Roi, gouverneur du dit hôpital, une pièce de terre en la paroisse Saint-Martin-du-Pont, entre le bout du pont de Seine et l'ostel des Emmurées, auprès de la barrière, lieu saint, d'aumône et immunité, qui avait été occupé

par les religieux du Carme, et dont il restait le maître autel, auquel les paroissiens se rendaient en procession, les jours de Pentecôte et du Saint-Sacrement, et où l'on posait le corps de notre seigneur Jésus-Christ... Robert Alorge l'avaient fait clore et édifier... Cette chapelle, avec le terrain y adjacent, de 60 pieds de lé sur six-vingtz de long, est donnée au Trésor de Saint-Martin-du-Pont, 8 mai 1407. — Fieffe, à Romain Le Jeune, du dit lieu, ainsi désigné : « Une maison, gardin, arbres dessus croissant et le fonds de la terre, sur la cauchée, oultre le pont de Saine, sur une arche de pierre, et est auprès de là où souloient estre les Carmes, et y joingt une chappelle sans sollier, et il n'y a que la couverture et une autel de pierre, » 13 novembre 1412.— Accord entre les paroissiens et les représentants du dit Romain Le Jeune ; — une partie du terrain est cédée aux paroissiens, qui avaient besoin d'un terrain pour leur cimetière (47 pieds de long sur 32 pieds de large), et qui accordent une décharge de 20 sous tournois de rente sur le prix de la fieffe, 22 février 1417. — Procès au bailliage de Rouen, contre Pierre Dumoustier, propriétaire de l'hôtellerie à l'*Image de Sainte-Catherine*, contiguë à la chapelle de Saint-Yves, à l'occasion de jours pratiqués en la dite hôtellerie, au deçu des Trésoriers de Saint-Martin-du-Pont, 27 mai 1606. — Autre procès au bailliage contre le curé Noël Le Lorrain, au sujet de la propriété de la chapelle et maison de Saint-Yves, litigieuses entre le curé et la Fabrique, 1689-1710. — Devis des travaux à faire à la chapelle Saint-Yves. — Baux par la Fabrique du terrain et maison de Saint-Yves à Jean-Etienne Duquesne, avocat en parlement, 7 février 1788.

G. 7142. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1581-1771. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Martin-du-Pont, de Rouen, de Mathieu Bontemps ; messes à célébrer en la chapelle Saint-Yves, 1645 ; — d'Anne Bontemps, veuve de feu honorable homme Richard Caumont, voiturier par la rivière de Seine, 1669 ; — de Marie Clerboult, veuve d'Isaac Le Bourg, marchand tapissier, 1681 ; — de François Delamare, 1661 ; — de Nicolas-Charles Mouret, sieur du Pont, du Grandcamp et de la Prévôté de la Rivière, seigneur patron honoraire d'Anneville, conseiller du Roi au Parlement, demeurant à Rouen, rue Grand-Pont, 1713 ; — de Thierry Dupont, 1581 ; — de François Dupuis, veuve du sieur Jacques Fontaine, 1740. — Requête à l'archevêque de Rouen pour obtenir le transfèrement, au premier dimanche d'octobre, d'un salut fondé par Anne Bizet, veuve Lainé, pour le jour de saint Michel, 1771. — Révalidation par l'Hôtel-de-Ville de Rouen d'un contrat de constitution de rente par Robert Alorge, 1764. — Titres de propriété et de procédures relatives aux dites fondations.

G. 7143. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1374-1764. — Fondations faites en l'église de Saint-Martin-du-Pont, par Robert Le Lieur, avocat du Roi en bailliage, l'une, du 15 avril 1488, par laquelle il donne 42 livres de rente annuelle, assignées en divers lieux, notamment sur des maisons, rue de Richebourg, près des héritages aux héritiers de Jean de Montespedon, en son vivant, bailli de Rouen, et du jardin nommé *le Clos aux galées*, pour célébration de messes, à huit heures, de Pâques à la Saint-Michel, à neuf heures, de la Saint-Michel à Pâques ; l'autre, du 7 septembre 1499, pour l'augmentation du service divin en la même église. — Titres de propriété concernant les rentes affectées aux dites fondations : — Vente par Guillaume Dedes, barbier, et Jeanne, sa femme, d'une rente à Jean Marcel, changeur et bourgeois de Rouen, 14 octobre 1451 ; — vente par Guy Monfault, marchand épicier, bourgeois de Paris, et par Gillette, sa femme, à maître Robert Le Lieur, avocat en cour laye, à Rouen, de la même rente, précédemment achetée de Jean Martel, et consistant en 40 sous, sur un hôtel sis en la paroisse de Saint-Cande-du-Solier ; prix, 20 écus d'or, 8 décembre 1477 ; — fieffe par Guillaume Bosquet, écuyer, à Jacques Le Leureur, procureur en cour laye, d'un hôtel, « lequel yst en 2 rues, en la paroisse Saint-Godart, en la rue Saint-Godart, en la rue du Befroy, près d'un peintre nommé Pierre Belicourt, » moyennant une rente que le dit Bosquet donne à son cousin, maître Robert Le Lieur, avocat du Roi, 9 octobre 1481. — vente par noble homme Georges Alorge, conseiller en cour laye, demeurant en la paroisse Saint-Martin, de Rouen, (fils et héritier de feu sire Jean Alorge, sieur de Saineville, et d'Isabelle Dubosc, sa femme), de 40 sous de rente à Vincent Laillet, étamier, 25 août 1487 ; — vente à Nicolas Surgis, échevin de Rouen, et à Jacques Sonning, de divers hôtels en la Ville de Rouen, (sur l'un desquels était assignée une rente pour la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont), par Jeanne Coissette, veuve de Thomas de Saldaigne, conseiller du Roi, demeurant à Paris, rue de Béthisy, comme tutrice de deux de ses enfants, et par ses autres enfants, Thomas

de Saldaigne, sieur de Bardouville, maître d'hôtel ordinaire du Roi, âgé de vingt-six ans, Charles de Saldaigne, son second fils, âgé de vingt-cinq ans; les dits hôtels à eux échus par le trépas de leur oncle Charles de Saldaigne, sieur d'Incarville, Intendant et Contrôleur Général des finances, 16 février 1615; — lots et partages d'un tènement de maisons, fonds de terre, jardins et héritages assis au *Clos des galées*, derrière les greniers et magasins à sel de Rouen, paroisse Saint-Martin-du-Pont, provenant de la succession de défunt Nicolas Roland et de Jeanne Crestien, 24 novembre 1666. — Mention de Jean Garin, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant général du vicomte de Rouen, 23 juin 1540; — de Guillaume Druel, licencié ès-lois, autre lieutenant général du vicomte de Rouen, 21 avril 1544; — de Jean Poydecœur, curé de Gouberville (sic), 1544; — de Jean Laudasse, licencié ès-lois, tenant la juridiction du vicomte pour l'absence de ce magistrat, 4 octobre 1566.

G. 7144. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1522-1761. — Fondations en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de M. Clément Le Breton, voyer pour le Roi au bailliage et vicomté de Rouen, 1688; — de Marthe Le Cordier, veuve de Jean Roque, marchand à Rouen; — *2 salves* commençant *Domine non secundum* et *Languentibus in purgatorio*, 1571; — de Jeanne Le Nepveu, veuve de Philippe Noël, notaire et secrétaire de la Chambre des Comptes, 1715; — de Marie-Catherine Doury, veuve du sieur Pierre Le Roux, 1740; — de Marguerite Jean, veuve de noble homme maître Jean de Vymont, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1625; — de Geneviève Lesueur, veuve de noble homme maître François Jean, sieur de Humesnil, receveur général des traites foraines-domaniales, 1630; pour cette fondation, 229 livres 13 sous 4 deniers de rente sur la recette générale des gabelles du Roi et sur les traites foraines et sur la recette des aides de l'Election de Rouen. — Titres de constitution des dites rentes, lettres du Roi, ventes faites par les commissaires du Roi, 1522, 1544, 1559.

G. 7145. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 1 imprimé.

1507-1774. — Fondations en l'église de Saint-Martin-du-Pont, de Jeanne Le Villain, veuve de Nicolas de Saveneaumare, 1635; — de Nicolas Le Lorrain, curé de la paroisse, 1660; — de Noël Le Lorrain, autre curé de la même paroisse, 1703; en 1701, avait offert 300 livres pour aider à quelques travaux : construction de 4 bancs des 2 côtés de la nef, couper en deux le grand banc qui sert à mettre les habits d'église des prêtres, faire 2 grandes portes en forme de tambour, réparer la chapelle Saint-Yves; — de Marie Louvel, veuve de Robert Le Febvre, l'un des anciens Trésoriers de la paroisse, 1619; — de Nicolas-Charles-Léonard Oury, ancien curé de la paroisse, ayant pour exécuteur testamentaire son frère David-Augustin Oury, ancien directeur de la manufacture des glaces de France, 1774; — de Marion Poitevin, veuve de Jean Planchon; messe, chaque jour, à 7 heures du matin, sur l'autel sis en la chapelle où sont les images de saint Nicolas et saint Thibaud, là ou son mari était inhumé; don d'un calice d'argent, « auquel doit avoir escript dedens la patte d'icelui : La commune; — 1 messel en parchemin bien correct, où sera écrit le contenu de la fondation, 2 casubles, 2 aubes, 6 nappes ou doubliers pour parement d'autel, 4 emits, 6 corporeaux et 1 étui, 2 chopinettes d'étain, 1 paix, 1 chandelier de cuivre et 1 coussin pour soutenir le livre et 2 surplis; » prêtres et chapelains au nombre de 24, 5 août 1507. — Dans une copie du même acte on fait précéder des mots « noble homme » le nom de Jean Planchon, que l'on qualifie seigneur du Mesnil-Hodenne. — Mention de Jean Picquet, clerc matriculier, 1587; — de David Routier, vers 1670.

G. 7146. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 13 pièces, papier.

1491-1761. — Fondation de Jacques Le Lieur, en l'église Saint-Martin-du-Pont, par contrat du 8 décembre 1496. — Titre de propriété des rentes affectées à cette fondation. — Mention, dans le contrat de fondation, de la ruelle tendant de la rue des Maillots à la rue venant des estuves du *Mouton* du carrefour Ramier; du don fait à l'église Saint-Martin d'un calice d'argent doré et d'un « messel escript à la main. » — Lots et partages, entre Robert et Jean Deschamps, des biens provenant de la succession de Mahieu Deschamps, leur père, mentionnant le moulin de *Seminel*, appartenant à la ville de Rouen, la rue dessus la Roche, paroisse Saint-Nicaise; des maisons aux enseignes du *Dieu d'amours*, paroisse Saint-Michel, de la *Chasse* en la grande rue, paroisse Saint-Martin-du-Pont, de la *Queue de vache*, en la paroisse Saint-Laurent; le fief du Val Hesbert, en la paroisse d'Hermival, 1490. — Acte, de 1540, mentionnant la rue du Vertbuisson et celle qui

mène à Maulévrier. — Mention, en 1516, de défunt François Le Cornu, en son vivant, seigneur du Boscgouet ; — en 1541, d'Alexandre Lauberel, charpentier des ouvrages de la Ville, 1501.

G. 7147. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier.

1477-1553. — Donations par Cardin Bourdon de de 20 sous de rente à la confrérie du Saint-Sacrement, Saint-Nicolas, Saint-Thibaud et Saint-Mathurin, fondée en l'église Saint-Martin-du-Pont, 1er juillet 1496 ; — de 10 sous de rente à la confrérie de Saint-Martin en la même église, 15 novembre 1507. — Titres de propriété des dites rentes. — Opposition à la criée des maisons sur lesquelles les dites rentes étaient assises, au nom de la confrérie de Saint-Martin, la dite opposition formée à la sénéchaussée d'Emendreville, 1553. — Ventes par l'Hôtel-de-Ville de Rouen, aux maîtres et frères de la frarie du Saint-Sacrement, Saint-Martin, Saint-Thibaud, 1456 (copie), 1586. — Acte d'échange entre Enguerran Gazel, curé de Saint-Martin-du-Pont, et la Fabrique. Le dit curé, pour le bien et l'augmentation de l'église, fieffe, moyennant une rente de 8 livres tournois, à la Fabrique, l'hôtel du presbytère, joignant, d'un côté, par haut, à l'église, par bas, à l'allée de la procession, d'autre côté, la veuve de feu Jean De la Perreuse, d'un bout l'hôtel des Flagons, appartenant à Me Robert Le Lieur, et, d'autre bout, l'héritage qui fut à Michel Vassal, lequel est abandonné pour sa demeure au dit curé, 16 novembre 1476. — Titres de rente sur l'Hôtel-de-Ville, constituées pour la suppression de la Chambre des Comptes, 1545 ; — procédures relatives au paiement des arrérages.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-SUR-RENELLE.

G. 7148. (Registre.) — In-folio, relié en veau, aux coins de cuivre, fermoirs perdus, 304 feuillets, papier.

1651-1714. — « Registre de l'église, contenant l'inventaire de toutes les lettres, titres et escritures concernans la Fabrique et Thrésor de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, divisé en deux parties. » — Rédigé par Claude Bradechal, Trésorier. — Fo 20 vo, « sera considéré que auparavant l'année 1348, il n'y avoit que le petit cymetière qui servoit à enterrer les desffunctz, et c'est où l'on passe le jour de la procession du Saint-Sacrement ; et pour lors le grand cymetiere, qui est à présent joignant l'eglize, n'estoit qu'une place vuide qui fut admortie par Jean, duc de Normandie, en la dite année 1348, pour servir de cymetière, attendu la mortalité qui estoit lors en la ville et que le dict petit cymetière n'estoit suffisant ; et dès la mesme année 1348, que la dicte place vuide fut admortye, l'on n'enterra plus personne au petit, et a esté depuis laissé comme place vuide, la croix mesme en ayant esté ostée. » — Feuillets six-vingt-quatorze et quinze, maison soumise à la servitude d'une lanterne qui devait estre allumée, tous les jours de l'an, devant le portail de Saint-Martin-sur-Renelle ; frais estimés, en 1559, à 4 livres 10 sous par an, pour la chandelle et l'entretien de la corde, avec 27 sous six deniers pour la lanterne de verre. — Marchés avec un sculpteur pour l'épitaphe de la feue dame Duchesne, 1605 ; — avec Guillaume et François Marc, pour faire l'architecture d'une voûte et 3 arcades de pierre de Saint-Leu en la chapelle de Saint-Michel ; — pour le pavé devant 2 maisons de la rue Sénécaux, 1648 ; — avec Philippe Franquet, orfèvre, pour 2 chandeliers d'argent, 1646 ; — avec Damian Auffray, vitrier, pour *refaire* toutes les vitres de l'église, 50 livres, 1647 ; — avec Pierre Laurens, brodeur, 1648 ; — avec Jean Barré, peintre et sculpteur à Rouen, pour faire les 2 portiques des 2 côtés de la contretable, menuiserie et dorure, 320 livres, 1653 ; — avec François Beaufinet, père et fils, pour la façon d'une pièce de tapisserie de haute lisse, 1654 ; — pour les pentes en serge de Caen à couvrir la contretable et les côtés de l'autel, 1654 ; — avec Raulin Brunel, peintre, pour les 2 tableaux, étant aux 2 côtés de l'autel, 1655. — Vente au prieuré de Notre-Dame de Grandmont d'un chandelier de cuivre à 12 branches, qui était dans le chœur de l'église de Saint-Martin-sur-Renelle. — Mention de la cotisation du pied de maison pour la réédification de l'église par les paroissiens d'icelle en l'année 1542 ; — d'une autre taxe, en 1605, pour la réédification de la nef ; — du dessin projeté de l'ouvrage à faire, 1604 ; — du marché fait avec Michel Du Hen, maître maçon, pour la construction des piliers de la nef ; — d'un cartulaire couvert de vert, contenant 34 feuillets parchemin, 1484 ; — d'une série de comptes commençant à 1564. — Tables. — Additions jusqu'en 1714.

G. 7149. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 29 pièces, papier ; 1 sceau brisé.

1435-1779. — Fondations en l'église de Saint-Martin-sur-Renelle : de Robert Bosquier, tavernier, et

d'Alison Crestey, sa femme; rente sur une maison à l'enseigne de l'*Image de saint Martin*, rue des Hermites, 1541, la dite maison à l'enseigne de la *Grappe d'or*, en 1779, et appartenant, à cette époque, aux Emmurées de Rouen, par suite d'acquisition faite en 1696; — de Jean du Quesnay, avocat et conseiller en cour laye, ayant pour exécuteur testamentaire Robert de Villeneuve; lettres d'amortissement du roi Louis XI pour cette fondation, Noyon près Abbeville en Ponthieu, septembre 1464; — de Jean de Houppeville; testament du dit de Houppeville, fait en présence de Guillaume Le Clerc, prêtre, clerc de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, qui le scella du sceau de la paroisse, approuvé par l'official, 1438 (copie de 1463); lots et partages de la succession du dit Jean de Houppeville entre ses frères maître Nicole et Jacques de Houppeville, 1439 (vidimus de 1463); lots et partages de la succession de défunt maître Nicole de Houppeville, en son vivant, docteur en théologie, demeurant à Saint-Martin-sur-Renelle, entre Guillemette de Houppeville, veuve de Jehan du Bosc, et Jean Courel et Robert Mustel, frères par mère, enfants d'Ameline, sœur du dit défunt, 17 octobre 1464. — Titres de propriété et pièces de procédures relatives aux dites fondations. — Sceau de Louis XI, en 2 morceaux.

G. 7150. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1466-1769. — Fondations en l'église Saint-Martin-sur-Renelle : de Katherine Marcel, veuve de Jehan Le Gouppil, en son vivant, écuyer, seigneur du Coudray, fille de feu Etienne Marcel, en son vivant, bourgeois de Rouen, 1509; alors prêtres de la dite église, maître Guillaume Marcel, vicaire, maître Guillebert Pouchet, messires Pierre Cuide, Estienne de la Quieze, maître Jehan Philippe, cités après les Trésoriers Jehan Lamy, Pierre de Lestre et Jean Pappillon; — de Tassin Loys, 1557; — de Nicolas et David Marc, avocats au Parlement, 1669. — Titres de propriété relatifs à ces fondations : contrat par lequel Nicole Ragier, curé de Cérences, domicilié à Rouen, paroisse de Saint-Pierre-l'Honoré, cède à Jean Launée le droit qu'il avait en une maison en la paroisse Saint-Maclou, faisant le coin des étuves de Rouvray, qui fut et appartint à Nicolas d'Esquetot, conseiller en cour laye, 1497; — lots et partages de la succession héréditale de Nicolas d'Esquetot, entre Marie et Madeleine d'Esquetot, ses filles : maison à l'enseigne de l'*Estrief*, qui fait le coin de la rue tendant de Saint-Pierre-l'Honoré à Saint-Martin, 1554; — contrat par lequel Nicolas Fortin, écuyer, sieur de la Brière, demeurant à Morainville, en la vicomté d'Orbec, pour lui et pour ses frères, héritiers de Marie d'Ectot, leur aïeule, lors de son décès, veuve de feu Nicolas Le Bigot, sieur de la Quaine, se reconnaît obligée à une rente de 10 livres tournois envers les prêtres de la Commune de Notre-Dame de Rouen, 1617. — Vente par Jean Martin, sieur des Bocqueries, demeurant à la Poterie-Mahieu. — Vente de 6 livres de rente à Thomas Marc, prêtre, curé d'Oissel, 1621.

G. 7151. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1634-1786. — Fondations en l'église de Saint-Martin-sur-Renelle, de : Anne Morieult, veuve de Thomas de la Place, 1686; — d'André Pellerin, 1741; — de Jeanne Theroulde et de Jean Theroulde, son fils, 1465; — de Robert Toustain, maître boulanger, 1676; aux termes de cette fondation, on devait donner à 12 pauvres, le jour du jeudi saint, au lavement des pieds, à chacun 5 sous d'argent et 2 sous 6 deniers de pain, et le curé devait les exhorter à prier pour l'âme des fondateurs; — de Jeanne Valles, qui avait pour exécuteurs testamentaires maître Antoine Rougeville, sieur de la Musse, Catherine Pynel, sa femme, et Robert Halley, bourgeois de Rouen, 1532. — Testament de la dite Valles, veuve de Denis Le Gay, fait et passé devant Rogier Le Turquier, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, 6 juin 1530, approuvé par l'official de Rouen, le 23 du même mois; legs à la confrérie de Saint-Nicolas et Sainte-Anne, fondée en la dite église. — Titres de propriété relatifs aux dites fondations. — Fieffe par honorable homme et sage Robert Lermitte, conseiller en la cour laye, demeurant en la paroisse Saint-Vivien, à Robin Valles, tanneur de la paroisse Saint-Martin-sur-Renelle, d'une maison, édifice et jardin acquis, par décret de justice, de Jacques de Houppeville, derrière l'héritage du *Pot de Cuivre*, borné par le pavement de la rue sur Renelle, 20 mars 1434. — Contrat passé devant les tabellions de Rouen, le 29 mai 1552, par lequel la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle vend à Robert de la Masure, conseiller du Roi au Parlement de Normandie, une maison à l'enseigne de l'*Image de Saint-Martin*, rue des Ermites; prix : 710 livres, une rente annuelle de 16 livres, pour l'acquit de la fondation de Jeanne Valles, dite la Pynelle, 29 mai 1552.

G. 7152. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1348 (copie) **1681**. — Requête adressée aux curé, Trésoriers et paroissiens de Saint-Maclou de Rouen, par Madeleine Pinchon. Elle offre de donner à la Fabrique une somme de 350 livres, qui servirait à construire quelques petites boutiques ou échoppes sur la devanture et le long de l'église de Saint-Martin-du-Pont, entre la dite église et les murets d'icelle, outre les 2 qui y sont déjà. Sur les loyers de ces boutiques, la Fabrique prélèverait 15 livres pour la célébration de messes à son intention. — Acceptation de cette proposition par les curé, Trésoriers et paroissiens, 28 juin 1609. — Contrat passé devant notaires à cet effet, même date. — Extrait des registres de l'archevêché; autorisation de mettre ce contrat à exécution, à charge de ne fouir ni ouvrir la terre, de ne faire aucunes cheminées ni chambres en haut pour demeurer ou coucher dans les dites boutiques, de ne les donner qu'à des marchands et artisans d'honnête condition. Le comble sera couvert d'ardoise. Cette autorisation donnée et signée par Jacques Gallemant, docteur en théologie, vicaire général, 14 août 1609. — Ordonnance rendue à la police, ordonnant la suppression de ces boutiques pour cause d'alignement. — Moyens d'opposition que fournissent les curé et marguilliers contre cette ordonnance, à eux signifiée par le sieur Le Breton, voyer : « L'église de Saint-Martin est une des plus considérables paroisses et des plus nombreuses, mais en même temps une des plus pauvres... Si l'on retranche de son revenu, il faudra laisser tomber en décadence le vaisseau de cette église, qui est très magnifique et très spacieux, congédier la moitié des prestres, dont le nombre n'est que de huit, y compris le curé, et à même temps exposer l'office à estre comme abandonné. Le démolissement de ces petites boutiques causeroit à cette église un inconvénient très considérable; n'étant plus isolée de la rue, elle seroit exposée à un bruit continuel et insupportable, par les carrosses de ceux de la religion prétendue réformée, qui passent incessamment dans la dite rue pour aller à Quevilly, et ce au temps et heures que l'office divin se fait et célèbre... Les marguilliers ont bien voulu abandonner 30 à 40 pieds de terrain pour ne pas cacher à ceux qui viennent du haut de la ville la veue de leur clocher, qui en fait un des plus beaux ornements. » (en double). — Autre moyen de défenses : « Avant l'an 1348, l'église de Saint-Martin n'estoit que à demy entourée d'un petit cimetière, qui commençoit en haut de l'aisle gauche, de là tournoit derrière le chœur, descendoit le long de la droite et finissoit devant le portail. » — Certificat de Henri Gosset, maître maçon, 1660. — Copie des lettres de Jean, duc de Normandie, 1348.

G. 7153. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 10 pièces, papier (2 imprimés).

1733-1771. — Ordonnance des vicaires généraux du Chapitre de Rouen, le siège vacant, sur la requête de Jacques-Nicolas Loüe, représentant, par sa femme, Nicolas Poixblanc et Jeanne Ceron, sa femme, portant permission au curé de Saint-Martin-sur-Renelle de célébrer, du consentement du représentant des fondateurs, à six heures et demie du soir, les jours de la fête du Saint-Sacrement, le dimanche dans l'octave, et le jeudi de l'octave, les saluts fondés par les dits Poixblanc et Ceron, 30 juillet 1733. — Règlement donné par M. Rose, vicaire général, conformément à une délibération de la Fabrique, pour la distribution entre MM. les ecclésiastiques qui remplissent les places de chœur de la paroisse Saint-Martin-du-Pont, des messes de fondation que le Trésor est obligé de faire acquitter annuellement, aux termes et conformément à la réduction des dites fondations, par décret de l'archevêque, 12 mars 1737. — Ordonnance de M[gr] de de Saulx-Tavanes sur les difficultés qui se sont élevées entre les prêtres habitués de la paroisse et les Trésoriers; signée Terrisse, vicaire général, et Cornet, secrétaire, 17 février 1750. — Arrêt du Parlement, homologuant la réduction des fondations et le règlement des offices de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, 12 décembre 1765. — Difficultés pour l'acquit des fondations entre les curé, ecclésiastiques et Trésoriers de cette paroisse, et les sieurs Tillaye, Le Prestre fils et autres, au sujet de l'acquit de quelques fondations. — « Mémoire à consulter pour les sieurs Le Prestre père, Le Vieil, Fournier, Thillaye, Loüe, Le Prestre fils, Rousseau et Curay, tous Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Martin-sur-Renelle contre les sieurs curé et ecclésiastiques, et aussi contre les sieurs Vastier, Pasquin, Marescot, Fortet, Ozenne, Pierre et André Chédeville, et Nicolas-André Chédeville, aussi Trésoriers de la dite paroisse; » signé par les avocats Langlois de Louvres, Roger, Hervieu, Thieffray, Moulin, Duval, Lebahy. Imprimé à Rouen, chez Machuel, rue Saint-Lô, 1767. — Lettre de M. de Pelletot, conseiller en la grand'chambre, par laquelle il donne sa démission ' nctions de Trésorier d'honneur : « Il n'a plus le

bonheur d'être de la paroisse, qu'il n'oubliera pas cependant, ayant eu le bonheur d'y recevoir les eaux salutaires du saint baptême ; il n'avance, du reste, sa destitution de droit que d'une année, puisqu'au bout de ce temps les fonctions auxquelles les Trésoriers l'ont appelé cesseraient forcément. Il regrette de n'avoir pu parvenir à rétablir entre eux l'union et la concorde ; il les exhorte à prendre conseil de gens sages et éclairés, d'avocats dont les lumières, la sagesse et la prudence leur soient connues; car il sera trouvé quelques fois qu'avec de bonnes intentions il ne laissent pas d'égarer ceux qui les consultent ; à éviter les procès, source de discordes et d'inimitiés ; à se conduire comme des tuteurs de l'église ; à préférer, pour les fonctions de Trésoriers, ceux qui veulent l'être de bonne volonté, » 1768. — Extrait des délibérations du Trésor de la paroisse, 24 avril 1768. — Lettre du cardinal de la Rochefoucauld aux Trésoriers au sujet de cette délibération, qu'il a lue avec une grande joie, parce qu'elle a été dictée par l'amour de la paix. « Vous en goûterez, dit-il, les douceurs, et le public en sera fort édifié », septembre 1768. — Ordonnance du même prélat, pour l'amélioration des places des prêtres habitués en la dite paroisse, et l'augmentation de leurs honoraires, 1771.

G. 7154. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin ; 92 pièces, papier.

1591-1789. — Titres de propriété d'une maison sise à Rouen, rue des Bons-Enfants. — Lots et partages des héritages, maisons et rentes qui furent à Geuffin Mauger, en son vivant marchand à Rouen, 1594. — Vérification d'écritures par Louis Le Dain et Louis De la Rue, maîtres écrivains experts jurés à Rouen, 1679. — Bail à titre de rente, par Pierre Vatier, Jean Chédeville et Guillaume Mauger, Trésoriers en charge de Saint-Martin-sur-Renelle, en la présence de Pierre Le Vavasseur, maître des ports, ponts et passages de Normandie, et Etienne Fouques, anciens Trésoriers, et Louis Lézurier, curé de la dite paroisse, d'une grande place édifiée de bâtiments avec issue sur la rue Ganterie, 1705. — Vente par maître Louis Lézurier, docteur en théologie, curé, à maître Etienne Cavelier, procureur en la cour de Parlement, et à Marguerite Colbosc, sa femme, de la dite maison, 1713. — Autre vente faite par Pierre Lézurier, marchand, demeurant à Dieppedalle, à la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, stipulée par Claude Dufour, curé de la paroisse, 1714.

G. 7155. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier.

1288-1779. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, sur des maisons sises à Rouen, rue Ecuyère; — rue du Gros-Horloge, dite rue Corvoiserie, 1288-1405; — rue Percière, maison à l'enseigne de la *Délivrande*, qui fut à Jehan Theroude, en son vivant conseiller en cour laye, dernier septembre 1523. — Lettres du vicomte de Rouen : « Vente par Hue Le Vantier et Jehanne, sa femme, de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, de Rouen adonques, as Thrésoriers de l'église dessus dite, à l'usage d'icelle église, pour 40 soulz tournois, de deux soulz de rente et 3 poules, de la value de de 2 soulz, sur le tènement Martin de Quevilly en Corvoiserie... en la paroisse de la Ronde, » 1288, le mardi en la feste saint Mathieu l'apostre. Sur le repli : *Sigillum* VI d. *Gaufr.* XV d.; sceau perdu. — Fieffe faite par maître Robert Marc, curé de Saint-Martin-sur-Renelle, et par les Trésoriers anciens et modernes de la paroisse, à Nicolas Du Busc, d'une portion de place vide entre la rue Senécaux et la rue de la Renelle, 26 janvier 1659.

G. 7156. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 8 pièces papier.

1331-1691. — Titres de rentes au profit de la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle sur un tènement de maisons appelé le *Muret*.—Acte passé devant Simon Lalemant, garde du scel des obligations de Rouen, par lequel Thomas et Jean Plantehous, héritier de Jean d'Escales, consentent que les Trésoriers de Saint-Martin-du-Renelle perçoivent, au terme Saint-Michel, les 3 sous de rente que le dit Jean d'Escales avait laissés à la dite église, pour y être enterré, 1331. — Vente aux Trésoriers de la dite église, par Gillebert Plantehous et par Henorée, sa femme, de 7 sous de rente, pour 70 sous, « qu'ils avaient lessiés à la même église pour y être enterrés, la dite rente sur un tènement près la wide pièce place du *Muret*, » 1339. Au dos : « Cheste lettre fu leue en l'iglize de Saint-Martin-sur-Renelle, de Rouen, l'an mil CCCXXXIX, le diemenche devant la Saint-Michel la grande, présens cheuz : Marc Marmion, Jehan Le Mougne, Marc Cousin, Pierre Lorens, Jehan Jolis, Jehan Domens et plusieurs autres. » — Acte de reconnaissance, par Mathieu Canu, de la donation par lui faite à la Fabrique de 16 sous de rente, 1362. — Donation à la Fabrique par

Martin Yvon de 10 sous de rente, sur une maison près du *Muret*, « pour ce que feu Gillette, sa femme, avoit été enterrée en la dite église devant le crucifix », 27 février 1380. — Révalidations de rentes par Robert Jollys, curé de Saint-Nicolas de Rouen, 1599; — par Adrien Le Forestier, huissier au Parlement de Normandie, 1691.

G. 7157. (Liasse.) — 65 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1413-1678. — Titres de propriété d'une rente de 3 livres 12 sous, sur une maison de la rue aux Degrés, provenant de la fondation de Pierre Le Clerc, 1519-1559. — Procès au bailliage et au Parlement pour le paiement de cette rente entre la Fabrique et Vincent de Gruchet, écuyer, sieur de Soquence, qui prétendait amortir la rente de 10 livres 12 sous en payant et remboursant, au denier quinze, suivant l'édit du Roi publié et reçu par la cour. — Mention de la maison à l'enseigne de la *Pomme d'Or*. — Copie de l'arrêt de la cour, rendu, les chambres assemblées, sur le rapport de M. François de Marcillac, président, interprétant et modifiant l'édit pour le rachat des rentes constituées, 1540. — Fondations de Romain Le Prevost, bourgeois, marchand de Rouen : messe du Saint-Sacrement avec la prédication, procession et *Ave verum*, « tous les ans, une fois, le plus prochain dimanche Saint-Martin d'hiver », 1643. — Fondation de Thomas Liegeault, 1631. — Révalidation de la rente donnée en faveur de la confrérie du Très-Saint-Sacrement de l'autel, ambulatoire par les églises de Rouen, par Jean-Baptiste Cousin, avocat au Parlement de Normandie, et le sieur Jérémie Louis, sieur de Vinval, son frère, héritiers de Marie Behotte, leur mère, sœur et seule héritière de Nicolas Behotte, avocat au grand Conseil, lequel était petit-fils et héritier de feu Thomas Liegeault, 1699; — la dite rente due, dans les derniers temps, par Louis-François-Adrien de Caqueray, sieur de Montreville en Caux, ancien propriétaire de la verrerie de Beaupray, près Conches. — Vente d'une rente par Jehannin Segueut et par Isabelle, sa femme, de Saint-Patrice de Rouen, à Jehan Segueut l'aîné, 1413. — Vente par Eustache Delamote, écuyer, seigneur de Bouffremont en France, près Montmorency, à Pierre Le Clerc l'aîné, bourgeois de Rouen, de 58 sous tournois de rente, sur une maison, rue Etoupée, paroisse Saint-Pierre-l'Honoré, 1495; — la dite maison dite à l'enseigne de l'*Epée*, 1563; — dite le jeu de paume à l'enseigne de l'*Epée*, 1570.

G. 7158. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1471-1764. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Vente par noble homme Robert Le Cornu, seigneur d'Epreville-sur-Ry, à Jean Fierabras, d'une maison nommée la *Foulerie de l'Hôpital*, anciennement la *Baronnie*, située sur l'eau de Robec, paroisse Saint-Vivien, avec droit d'allée par le dit hôpital; prix, 10 livres par an, 1470. — Opposition de Berthelot Guérard, comme procureur de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, au décret de la maison où pend pour enseigne le *Bras*, près l'hôpital Saint-Vivien, qui paraît être la *Foulerie* désignée dans l'acte précédent, 1530. — Vente par Marguerite Dufour, veuve de Guillaume Le Roy, à Jean Planchon, de 6 livres de rente sur une maison rue Malpalu, 5 janvier 1498. Au dos, mention de la lecture de ce contrat au portail Saint-Maclou, par Pinel, clerc de la paroisse. — Titre d'une rente de 5 sous sur une maison, rue Vatier Blondel, 1575. — Opposition, en la vicomté de Rouen, de Noël Regnault, comme procureur de la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont, au décret des héritages de Guillaume Guignon, 1676. — Titres nouvels de 1764.

G. 7159. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 6 pièces, papier (1 imprimé).

1556-1789. — Titres de rentes de la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle, sur une maison dite les *Gobelots*, en la paroisse Saint-Jean, 1556-1599; — sur les tailles de la Généralité et Election de Rouen; — sur le collège des chapelains de la Commune en la cathédrale de Rouen. — Edit du Roi, concernant la libération des dettes de l'Etat. Donné à Versailles, au mois de décembre 1764 (imprimé).

G. 7160. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 12 pièces, papier (1 imprimé).

1716-1785. — Baux faits par la Fabrique de Saint-Martin-du-Pont. — Bail à vie au sieur François D'Agincourt, organiste du Roi, et à dame Anne Poisson, son épouse, demeurant à Rouen, rue Croix-de-Fer, pour eux et pour le survivant, du jardin appelé de Saint-Yves, avec maison près l'auberge de Sainte-Catherine, etc.... 40 livres par an, 24 août 1730. — Bail du même jardin à Jacques Du Fresne et à Rose-Françoise-Florence Godin, son épouse, 18 décembre 1759. — Bail

par maître Marie-Jean-Baptiste-Guillaume Costé, vicaire de Dampierre en Bray, chapelain titulaire de la chapelle de Saint-Martin-à-Cheval, fondée en l'église de Saint-Martin-du-Pont, à Alexandre-René Luce, maître tailleur d'habits, d'une maison de fond en comble, rue Damiette, 1785.

G. 7161. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1718-1789. — Baux faits par la Fabrique de Saint-Martin-sur-Renelle. — Arrêt du Parlement sur la requête des Trésoriers de cette église, qui les autorise à donner à bail la superficie de l'ancien cimetière, sous la condition expresse qu'il n'y sera point fait de fouille pendant le temps prescrit par les arrêts de la cour, notamment par celui du 23 avril dernier, 26 février 1784. — Extraits d'actes de l'état-civil, produits vraisemblablement pour la publication des bans. — Sceau plaqué de l'infirmier de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste du fort de Saint-Pierre de l'île Martinique, 1744; — du cardinal de Noailles, archevêque de Paris, 1718.

FONDS DE LA FABRIQUE DE SAINT-MICHEL DE ROUEN.

G. 7162. — (Registre.) — In-folio, 483 feuillets, papier, relié en veau.

1769. — « Chartrier dans lequel sont transcrits les titres primitifs des fondations et donations faittes en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, ensemble des acquisitions faittes par le Trésor d'icelle, pour autant qu'il en a esté recouvré avant le pillage fait en la ditte église par les calvinistes en 1560, et celles faites depuis jusqu'à ce jour, le tout mis en ordre par les soins de MM. les curé et Trésoriers de la dite paroisse, année présente — Ensuite est la récapitulation de touttes les pièces, sacs et registres, contenant les comptes de recette et dépenses et des délibérations du dit Trésor, pour y avoir recours, en cas de besoin ». — Lettres de Jehan de la Moricière, sénéchal et garde du temporel de Mgr Philippe d'Alençon, archevêque de Rouen : donation par Jean Du Pic, curé de Notre-Dame de Louviers, d'une maison dite anciennement la *Porte Roulland*, rue de Vanterie, pour servir de manoir presbytéral aux curés, qui jusqu'à ce jour avaient été obligés de louer hostels et chambre, chacun an, « en lieu mal honneste et hors de la paroisse, par quoi aux nécessités de baptiser les enfants et visiter les malades ne pouvoient pas prestement subvenir, » 15 septembre 1368. — Donation par Robert Carbonnel et par Jeanne, sa femme, d'une maison au bout de la rue Ecuyère, 1411. — Fondation de Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, 1442; — de Jeanne Marguerie, veuve de noble homme Jean Le Roux, vicomte de Rouen; — de Vincent Laillet; 6 sermons à faire dire par chacun an en l'église ou au cimetière, par les 6 dimanches de carême, soit de matin, soit de relevée, à l'heure la plus convenable qu'il sera trouvé pour le bien et profit de la dite église et du populaire; on prendra le prédicateur, de préférence, en l'église du Sépulcre de la dite paroisse, 1520; — de maître Vivien de Saquainville, curé de la paroisse, 1579.

G. 7163. (Registre.) — Petit in-4°, 64 feuillets, papier.

1530-1549. — « Quictances pour les Thésauriers de l'église Saint-Michel, commencé en l'an 1530 : Pierre Le Villain, Thésaurier de l'œuvre, Raoul Le Prevost, Thésaurier du bacin Nostre-Dame, et Benoît Jarry, Thésaurier du linge et des muretz. » — Lettre adressée à Messieurs les Trésoriers : « Messrs, mon fils, porteur de cestes, va à Rouen pour les affaires de cette ville. Je luy ay donné charge de recueillir la somme de cent solz tournois qui me sont deus... sur la maison des *Chappellez* dont estes tenans, de laquelle somme cestes présentes vous serviront d'acquid. Faict le dymence XXVIe jour de juin mil VCXXX. Le tout votre serviteur. — R. Erquembout ».

G. 7164. (Registre.) — 0m 45c de hauteur, sur 0m 16c de largeur, comprenant 282 feuillets, papier.

1485-1510. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, de Pâques d'une année à Pâques de l'année suivante. — Trésoriers : Guillaume de la Chesnaye, 1485; — Jehan Le Parmentier, 1486; — Jehan Duval, 1487; Thomas Aubry, 1488; — Richart Des Vaulx, 1489; — Gieffroy Pietre, 1490; — Thibaut Amiot, 1491; — Jehan Vran, 1492; — Henri Le Corne, 1493; — Pierre Dauberville, 1494; — Jacques Le Fèvre, 1495; — Pierre Lalemant le jeune, 1496; — Henri Blondel, 1497; — Robert Le Villain, 1499; — Michel Guillebert, autre Trésorier, 1499; — Symon Le Villain, 1500; — Jehan Le Gouppil le jeune, 1501; — Guillaume Ugo, 1502; — Jehan

Mustel, écuyer, seigneur du Bosc-Roger, 1503; — Guillaume Le Cauchoys, 1504; — Jehan Guillemet, 1505; — Rogier Aubery, 1506; — Jehan de la Chesnaye, autre Trésorier, 1507; — Richard Le Maistre, 1508; — Guillaume Lyon, 1509; — Andriet Le Conte, 1510; — Jehan De Hamon, vendeur de poisson, 1511; — Robert De Vaulx, 1512; — Jehan Allix, 1513; — Colin Marc, 1514; — Adam Vaultier, 1515; — Guillaume Eudes dit Pollet, 1516; — Guillaume de Guillos, 1517; — Nicolas Benart, 1518; — Guillaume Le Caron, seigneur de la Harpe, 1519; — Charles Le Noble, 1520; — Gervais Aveline, 1521-1522; — Pierre Ugo, 1523; — Noël Brosset, 1524; — noble homme maître Nicole Karadas, avocat du Roi au Parlement, 1525; — Jehan Mustel, seigneur du Bosc-Roger, avocat du Roi en bailliage, 1526; — Pierre Le Gros l'aîné, 1527; — Robert Duval, 1528; — Raoul Le Prevost, 1529; — Pierre Le Villain, 1530; — Benoît Jarry, 1531; — Raoullin Duparc, 1532; — Pierre Le Gros, 1533; — Olivier Le Portier, 1534; — Pierre Myette, 1535; — Jehan Le Villain, 1536; — Thomas Eudes, 1537; — Guillaume Bouret, 1538; — Léger Vymont, 1539. — 1485-1486, quêtes de l'œuvre, faites presque toujours par Maligne de la Chesnaye (vraisemblablement la femme du Trésorier), parfois par Colette de la Chesnaye et autres. — Quelques quêtes en la rue, au devant l'huis en la rue, aux reliques. — Tronc en l'église. — « Pour la sépulture d'ung marchant, du pays de Bas, lequel est trépassé à l'enseigne de la *Corne de Cherf*, et dont le seigneur de céans m'a respondu, 4 livres 10 sous. — Recettes du bassin de la Mère-Dieu en plusieurs espesses d'or et monnoye, tant en maille au chat, allebardes et autres, 17 livres 10 sous tournois ». — Recette de la revenue des *murets*, faite un autre Trésorier, chaque samedi. — Autre recette par le même de la place des *Pourcheaux*, à 5 vendredis. — Recette de l'année entière, 230 livres 5 sous 4 deniers. — Mises : « Au souffleur des orges (orgues), 10 sous; — pour begnir ung gallice, 11 deniers. — Pour les houesaulx du jour de la Penthecouste et pour oblies et chesne, 2 sous. — Pour la fasson d'ung tabernacle à mectre subz le *Corpus Domini*, pour aller avau la ville, 15 sous. — Pour chappeaulx de roses et pour touffeaulx, le jour du Saint-Sacrement, pour donner aux gens d'esglise, 7 sous. — Payé le jour (que) len fimes l'agnel pascal chieulx Jehan Legouez, par le commandement des parrochiens, pour soubvenir au poymant de l'escot, 15 sous. — A maître Guillaume Ragnouart, clerc de la dicte église, pour une année de ses gages, 60 sous. — Pour bouys, le jour de Pasques fluries, 2 sous 4 deniers. — Pour pain amenestrer, 3 sous 4 deniers. — A Jehan Ribault, pour ung gallice, pesant ung marc cinq estellins d'argent, à 11 livres 15 sous le marc, vaut 12 livres 2 sous 2 deniers. — A ung masson, lequel a rabillé l'image de la Trinité, 2 sous 9 deniers. » — Clos en la présence du vicaire T. de Bray, dont on retrouve le nom pendant bien des années. — 1486-1487, « revenue des murets d'icelle église, c'est assavoir les poissonnières qui estallent sur le pavement contre les dits murets, et des marchans de pourcheaux vendans au dit lieu leurs pourcheaux. » — Mises : « Pour un apointement fait au prieur du Mont-aux-Malades pour l'exemption de la dite parroisse Saint-Michel, touchant le fait des ladres, 13 livres. — Pour ung organiste loué par le vicaire pour la veille et jour Saint-Jehan et pour le lendemain, dédicace d'icelle feste, pour ce qu'il n'y avoit point d'organiste, 7 sous 6 deniers. — Pour refaire la voulte de la tour, dont aucunes pierres estoient cheues, 14 sous. — A ung charpentier, venu d'Evreux pour édifier la charpenterie de la tour d'icelle église et monstrer le patron de la tour du dit lieu d'Evreux, à lui et à ses compagnons, cuydant marchander à luy, 17 sous 6 deniers. — A maistre Jehan Laillet, presbtre, procureur de maistre Hébert Le Breton, lequel Laillet avait fait contraindre en cour d'église les Trésoriers pour avoir paiement, par le dit Hébert, d'avoir joué des orgues à la dicte église Saint-Michel depuis Pasques jusques à Penthecoustes; et fut apointé par le curé, pour éviter à iceluy procès, qu'il auroit 15 sous 22 deniers pour les despens. — Pour le pain de Pasques benoist et à administrer, 7 sous 7 deniers. » — 1487-1489, « à maistre Guillaume Renouart, clerc, pour son denier sur les paroissiens, et qui luy a esté ordonné de toute ancienneté à prendre sur les deniers des osties du dit jour de Pasques, 30 sous. — Pour le feurre de la feste de Notre-Dame de mars, 15 deniers. — Pour refaire le chandelier de bois de ténèbres et la grant tartevelle, 20 deniers. » — 1489-1490, à l'organiste, pour ses gages d'un an, 6 livres. — Pour un gallon de vin envoyé à l'archidiacre de Rouen, 6 sous. — « Pour l'erbe mise à la dicte église ès festes du Sacrement, Penthecouste, Dédicasse, Saint-Jehan, Saint-Pierre et de Notre-Dame, 6 sous 9 deniers. — Pour herbe d'une procession par les chanoines de Notre-Dame de Rouen, 15 deniers. — Pour avoir fait relier et reformer l'escripture et recoller les feuillets d'un livre nommé le *Temps*, 46 sous. — Pour 2 sentiers, 20 deniers. — Pour du feurre aux festes d'yver en la dite église, 6 sous. — Pour avoir retrait le maistre hotel d'icelle église... eslever le dit

hostel de la haulteur d'une marche de degré, 25 livres 10 sous. » — Paroissiens de Saint-Michel, imposés par le vicomte de Rouen à 57 sous pour le curage de la rue Herbière et du Marché-aux-Veaux, « en tant que toutes les eaues et emondices des rues d'icelle paroisse vont cheoir et passer par la dite rue Erbière, la dicte somme convertie et baillée au cureur d'icelle, combien que, le temps passé, le paiement en estoit fait par chascun des dits parroissiens ; mais, pour certaines divisions qui s'estoient meus entre plusieurs d'iceulx parroissiens l'un contre l'autre, disans avoir esté et estre trop assis au roole de l'assiette... dont s'en étoient engendrez questions et rigueurs, et tellement que les aucuns avoient delessé les dons et dévocions qu'ilz avoient accoustumé aux bacins de la dicte église, et pour ceste cause a esté advisé, pour éviter les dites questions, que le dit paiement se fera des deniers d'icelle église. » — 1490-1491, « du vendredi aoré, aux reliques tenues par Gieffroy Pietre (Trésorier), la somme de 72 sous 3 deniers. — Du samedi ensuivant, et du dymence, jour et feste de grans Pasques, 3e jour d'avril 1491, pour les droits de la dite église, à cause des osties, a esté receu, 14 livres 17 sous. — Du lundi ensuivant, 31 sous 6 deniers. — De vénérable et discrète personne maistre Guillaume Austin, chanoine en l'église Notre-Dame de Rouen et curé de la dite paroisse,. . pour subvenir au coust de la croix et coquet doré de la tour, 20 livres. — Mises pour avoir beney le maistre autel de la dicte église par l'évesque des Carmes, pour tant que le dit maistre austel avoit esté ruiné et retrait arrière du lieu où il estoit, à cause de l'ouvrage de machonnerie qui y avoit esté faicte, 35 sous. — Pour avoir refait le banq du lieutrain qui estoit desmembré, 12 deniers. — A maistre Roullant Rose, charpentier de la tour, pour son vin de lorsque le merché fut à lui fait, 35 sous. — Au mesme, lors le marché, pour aler boire, 6 sous. — A Mahiet, de la viconté, qui avoit escript la nomination du devys de la tour, que lui avoit noté et devisé le dit Roullant, 3 sous 6 deniers. — Au dit Rolant Rose, pour avoir fait la charpenterie de la tour, et avoir quis tout le bois et peine d'ouvriers, drecher et lever icelle et paié les chariages du mesrin, depuis le chimetière Saint-Jacques jusques à la dite église, et par marché à lui fait et comprins les cleres-voyes d'entour la terrasse de la dicte tour, 300 livres. — Au même, 17 livres. — A Jehan Castille, serrurier, demeurant devant Saint-Maclou, pour avoir fait la croix, qui poise 458 livres de fer, au prix de 12 deniers pour livre, 24 livres. » — 1491-1492, « de Jehan Ausoult, pour la place de sa deffuncte femme, 35 sous ; — de maistre Georges Briselance, pour la place de sa deffuncte mère qui avoit ordonné 60 sous, et si avoit donné ung drap de veloux noir. — Pour le vestement noir et ung chandellier à Saincte-Marie-la-Petite, pour le service de la femme Le Moyne, 2 sous 6 deniers. — Pour le service de la dame des estuves, 12 deniers ». — Rente de 5 sous pour pied sur les héritages de la paroisse, « selon l'octroi du Roi, pour la perfection du clocher de l'église. » — Mises : paiements à Thomassin Roullant et Naudin Le Boucher, buchers, qui travaillaient à la tour. — Achat de plomb. — 1492-1493, paiements à Thomas Roullant, Laurent Le Sourt, Naudin Boucher, huchers, qui continuaient de travailler à la tour ; — à Jehan Hullin, orfèvre, qui refit une relique et la paix d'argent. — A Guieffroy, verrier, pour avoir fait la lanterne du grand portail, 15 sous ; — à Andriet Leconte, serrurier ; — à Richard De Vaulx, plombier. — « Pour 49 broutages de plomb pour le traignement des saulmons trainés à la viconté, 20 sous 10 deniers. » — Estat de l'ouvrage du clocher touchant le plomb baillé à Richart De Vaulx et de l'emploicte et rapport du dit ouvrage. » — 1493-1494, « Ensuit l'ouvrage du plomb baillé et livré par le dit De Vaulx et employé au dit clocher. » — 1494-1495, achat de la cloche de Saint-André, pesant 35 livres, à 11 livres 5 sous le cent. — « A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour la façon d'une cloche et pour 233 livres de métal, 57 livres 8 sous ». — 1495-1496, « à Cardinot Guérard pour avoir refait les verrières, 11 livres 5 sous. » — Paiements à Thomassin Roullant, à Naudin Le Boucher ; — à Guillaume de Louvres, Thomas Le Despensier, *machons*. — 1497-1498, « à l'évesque des Carmes, pour bénir ung calice, 1 sou 3 deniers ; — pour bénir le vessel à bouter les hosties, 10 deniers ; — pour rabiller le petit coffret à bouter le *Corpus Domini*, pour une bordure d'argent, 1 sou 8 deniers ; — pour 2 galices d'estain, 10 sous. » — 1498-1499, « pour l'erbe de l'Apparition des Angetz, 12 deniers. — Pour l'erbe et le coulon et oublies et oyseaulx de la Penthecouste, 2 sous 6 deniers. — Au paintre du Marché-aux-Veaux, pour une boyse qui chut sur sa teste à l'église entour le cœur, 10 sous. — Pour trois contre-autelz de boys mis au grant austel et à l'austel Notre-Dame et l'autre à l'austel Saint-Jacques, 8 livres 10 sous. » — 1499-1500, « pour 2 messeaulx, 70 sous ; — pour 2 peaux de cherfvotin, pour couvrir les dits messeaux, 4 sous 10 deniers. — Pour ung lieutrin de fer neuf, au serrurier, 8 livres ; — pour l'avoir fait paindre et dorer, 24 sous 6 deniers. — Pour avoir fait

paindre l'estoile qui sert à mectre les sierges du *salve*, 5 sous ; — pour une poullye de cuivre à la pendre, 8 sous; — pour la façon du tour des fonts; — pour 3 aunes et demie de toile perse pour faire la couverture des fonts, 24 sous ; — pour le peintre qui a peint la dite couverture, 5 sous ; — pour l'évêque des Carmes, qui a béni les vêtements, 3 sous 4 deniers. — Paiement à Guillaume de Lyverne, casublier, pour chapes et vêtements de drap d'or. » — 1500-1501, « de la sépulture d'un gentilhomme de la basse Normandie qui trespassa en l'ostel du *Chauderon*, 50 sous ; — de la femme de mons^r l'advocat du Roi, maistre Mathieu Aubert, 73 sous. — A Naudin, hucher, pour avoir reffait la chaire à prescher, 4 sous. — Pour 800 de tuile pour recouvrir l'église, à 27 sous 6 deniers le millier. — Pour ung livre nommé processionnaire, qui a esté fait par ung des religieux de Saint-Jaque, par marché, 70 sous. » — 1501-1502, « de la sépulture d'un jeune homme, charpentier, que l'on disoit avoir espousé la niepce de maistre Estienne Haro, qui fut enterré en la dite église, le 12e jour d'octobre, 30 sous. — Soit noté que messire Jehan Biron, en son vivant, presbtre et clerc de la dite parroisse, fut enterré en la dicte église le 8e jour d'octobre ; pour la sépulture a esté donné... ung messel en papier. » — Liste de ceux qui ont contribué aux frais du pavement de l'église en pierre de liais, à la hucherie *du pipitre* et des bancs des hommes et femmes : « Mathieu Aubert, avocat du Roi à l'Echiquier et au bailliage, parce qu'il lui a été accordé un banc pour sa femme, devant l'uis senestre du chœur ; — Jehan Bosquet, écuyer, et sa sœur, la veuve de Regnault de Longueil ; Jean Mustel, sieur du Bosc-Roger ; la veuve de Jean Le Goupil, en son vivant, sieur du Coudray ; les tenants des hôtels du *Cheval rouge*, des *Trois verres*, des *Piliers*, de la *Herpe*, du *Cauderon* et du *Griffon*. — Paiements à Pierre De Lourme, maçon, qui fit paver en pierre de liais 36 toises 5 pieds dans l'église ; — aux huchers qui travaillèrent au *pipitre*, au banc des reliques, etc..., piscines de hucherie pour les autels ; — à Pierre De Préaulx, orfèvre, pour avoir fait d'ouvrage d'orfèvrerie plusieurs reliquaires. — Vieille cloison du *pipitre*, vendue à l'église de Saint-Gervais, 6 livres 2 sous 6 deniers. — 1502-1503, « du laiz faict par deffunct Mgr l'évêque de Filladeffe, 30 sous, dont a esté rabatu 20 deniers pour la quittance. — Pour les cédulles par les parroisses pour recommander les pardons à la feste des Angres et aux preschemens de dymence devant la Saint-Michel, 2 sous. — Pour avoir dreché le cymetière de créon, 5 sous. — A Nicolas Le Fèvre, fondeur, pour 125 livres de métal employées à l'une des petites cloches, à 4 sous la livre. — Au plommier de l'ostel De Vaulx, pour avoir plommé le benesquier qui est au portail du costé du *Cheval rouge* et pour la piscine de la chapelle Saint-Jacques, 62 sous ; — à Thomas Roullant, hucher, pour avoir fait 2 bières neuves pour servir aux trespassez. — Pour ballais et houssetz pour nestier l'église, 17 deniers. — Pour avoir fait 3 croix de bois pour porter aux malades au sacrement d'oncion, 6 sous 6 deniers. — Au peintre, demeurant au presbitaire, qui a paint les dites croix de bois... à chacune ung crucifix, 12 sous six deniers. — A ung prêchenr, le dimanche devant la Saint-Michel, 15 sous. — Au souffleur des orgres pour demye année, 10 sous. » — Pièce de toile faite avec le fil cueilli par la paroisse. — « Pour la parpaie du disner des presbtres, Trésoriers et plusieurs autres parroissiens, le jour des comptes, 50 sous. » — 1503-1504, « de Monsieur de Perrières, curé d'icelle église, après sa possession par luy prinse de la dite cure, le dimenche 3e jour de mars 1503, un écu au soleil d'or, et 30 sous 6 deniers. — A monsieur l'évesque maistre Jehan Véry... pour consacrer 3 autieux, 77 sous 3 deniers. — Pour paier en court d'église le vuydement et faire partir la dite parroisse Thierry du Bois, fourbisseur, entéchié de lèpre, 25 sous ; et lequel a esté receu au Mont-aux-Malades, pour ce qu'il est natif d'icelle parroisse. — Item à luy donné, par pitié et omosne, en tant qu'il estoit natif d'icelle parroisse, pour soy conduire au dit Mont-aux-Malades, 10 sous. — Pour refaire le chandelier de cuivre du *salve* devant le crucifix. — Verges de fer pour les courtines des autels de Notre-Dame et de Saint-Jacques. — Attaches de fer pour attacher les chandelles des oblations faites sous le crucifix. » — Fiches pour 3 tableaux des pardons et oraisons au pilier du tronc. — Crampons de fer à tenir les chapitreaux de saint Sébastien et saint Mathurin. — 1504-1505, legs de 100 sous à la Fabrique par M. de Ferrières, décédé sur la paroisse Saint-Vivien. — Paiements à Jehan Meslin, *organistre* ; — à Jehan Colles, hucher, pour un contre-autel de hucherie à l'autel près le *Revetuaire* ; — à lui « pour avoir élargi et accoutré les couverteurs et fermans de bancs et coffres à mettre les chappes ; » — à Pierre Roussart, orfèvre ; — à Guillaume Quesnel, peintre, pour une bannière, 10 livres 10 sous. — « Disner de l'agnel pascal en l'ostel du *Dieu d'amours*, duquel disner Robinet Le Vasseur a eu la charge de faire la mise, 4 livres 16 sous, » le 25 mars 1505, après Pâques. Compte signé par Me Guillaume de Perrières, conseiller du Roi à l'Echiquier, chanoine de Bayeux, curé de

Saint-Michel. — 1505-1506, paiements à Jehan Meslin, organiste. — « Pour avoir fait recouvrir de damas gris le bon casuble de velours gris que donna le feu abbé du Mont-Saint-Michel. — Pour le pain de Pasques pour servir à administrer les parroissiens, 7 sous 6 deniers. — Pour ung encensoir d'argent, bel et nostable, fait faire par l'opinion des Trésoriers et parroissiens, payé à Jehan Ribault le jeune, orfèvre, pour l'argent, 46 livres 17 sous 9 deniers ; pour la façon, 10 livres 10 sous ; pour un estuy, 15 sous ; pour vin aux serviteurs du dit orfèvre, 2 sous 6 deniers. » — 1506-1507, « pour faire visiter le pipistre par 2 huchiers, 20 deniers ; » paiement à Meslin, organiste. — 1507-1508, « le jour de la Pentecouste, pour 3 moyssons, le coulomb et les oublies. — Pour engrandir et eslargir le cressant où l'en porte le corps Notre Seigneur, au jour du Saint-Sacrement, 13 sous. — Pour 3 rons de fer blanc pour couvrir les chires des pardons de la dite église, 2 sous 6 deniers. — Pour ung engin de fer à mettre les chappeaux sur les testes des saints, 6 sous 2 deniers. — A Bertault Turgis, pour l'uylle de la lampe Sainct-Michel, ainsy qu'il appert par la taille, pour 57 choppines à 12 deniers la choppine, qui vauldroient 57 solz, rabattu 3 sous, 34 sous. » — « 1508-1509, sépulture du frère de l'abbé de Saint-Jorre, surnommé Le Roux, 50 sous.— Pour faire redorer les reliques de bois, 20 sous. » — 1509-1510, « payé pour le pingeon, oyseaulx, oublyes pour le jour de la Penthecoste, et pour quatre douzaines et demye de touffeaulx, 3 grans chappeaux de roses vermeilles et ung ciecle, semblablement de rozes, à mestre sur la custode du *Corpus Domini*, 10 sous ; — au libratier pour ung missel, 30 sous. — Pour avoir abillé et faict asseurer les penteures du tabernacle où repose le *Corpus Domini* sur le maistre autel, 7 sous 4 deniers. » — 1510-1511, sépulture de Jehannin Le Goupil, sieur du Coudray, décédé le 16 août, inhumé en l'église, sous la tombe de Jehannin Le Goupil, son grand-père. — « Au casublier de Saint-Gervais (Colin Jubert), pour avoir rabillié 2 casubles, 15 sous.—Pour ung surnommé Jacquet Malmaison, lequel est supechongné d'estre ladre, pour ses espreuves, 20 sous. »— 1511-1512, « pour la pomme ronde où l'en mect le coulomb le jour de Penthecoste ; — pour le coulomb, oyseaulx, oublies et bougies, 6 livres.—Pour 4 boetes à souffler les torches, 5 sous.—Au fils Andriet Le Conte, serrurier, pour des crampons et 34 clefs, 30 sous. » — Pour le louage de la tapisserie, le jour Saint-Michel, 15 sous. — 1512-1513, « pour un prieur qui décéda à la *Fleur-de-Lis*, 60 sous ; — pour la sépulture du fils du *Chauderon*, 20 sous ;—pour la sépulture du chapelain de Mr l'abbé de Saint-Geore, 45 sous ; — pour la sépulture du sieur des *Trois Verres*, 20 sous. — Par le commandement l'archidiacre a esté fait faire une boette d'argent pour mettre l'onction, 11 livres 5 sous 6 deniers. — Pour 5 croys de boys en peinture à beneyr l'ettre, 14 sous 6 deniers ; — à l'évesque pour beneyr l'ettre 72 sous ; — à son chappelain, 10 sous.— Pour 4 messeaux, 6 livres. » — Réparation du lavatoire du maître autel. — Pour le prêchement des pardons, 5 sous — 1513-1514, « pour rabiller la pomme et faire jouer le jour de Penthecouste, et pour le coulom, oyseaulx, oublies, le tout 10 sous 8 deniers. — Pour couvrir le buffet des reliques en drap et autres choses nécessaires, 39 sous 6 deniers. — Fil cueilli par la paroisse. — Créon mis à l'aître pour le drecher. — Pain à administrer le samedi et jour de Pâques. » — 1514-1515, « édifice encommencé à faire pour croistre l'église du costé devers le Marché-aux-Veaux, lequel fut commencé à faire les fondemens le lundi 18e jour de septembre 1514, donc a la charge, de la dite église, Me Pierre Grégoire, maçon. — Au prédicateur qui prescha le jour petit Saint-Michel, 5 sous.— A maistre Roullant, pour plusieurs pourtrais qu'il avoit fais en parchemyn pour l'édiffice que l'en voulloit faire en la dite église, 72 sous. — Au huchier, pour avoir refait le banc damoiselle du Bourgtheroulde, 3 sous. » — 1515-1516, paiements « à Pierre Grégoire et son homme, avec les autres machons qui ont besogné à l'édifice commenché en la dicte église, 648 livres 3 sous 8 deniers. — A Jacques Prévost, carrieur du Vau-des-Leux, pour 49 tonneaux 10 pieds, pierre du dit lieu, à 12 sous tournois pour chacun tonnel, 29 livres 18 sous ; — à Jehan Du Mont, de Saint-Leu de Cerens, pour 248 tonneaux pierre du dit lieu, à 14 sous le tonneau.— Pour 38 tonneaux pierre de Vernon, à 22 sous le tonneau.— A Robinet Garenflo, hucher, pour avoir refait les patrons des machons, 65 sous, — Payé, au *Beuf*, avec maistre Jehan Le Gallois et maistre Jehan Du Champ, maistres machons, pour avoir visité le commenchement de l'édifice, 5 sous. » — 1516-1517, paiements à Pierre Grégoire, maçon, 2 jours de manouvrier, 5 sous. — Pour faire jouer la pomme du Saint-Esprit, 5 sous.— 1517-1518, « à maistre Pierre Grégoire et maître Jehannin Le Gallois et maistre Martin Des Pierres, pour avoir visité le ceur de l'église, 20 sous. — Pour despence faicte au *Moustier* après la dicte visitacion, 4 sous. — Pour despence faicte aux *Trois Rois* par plusieurs des paroissiens, après la visitacion faicte de la dicte église, sçavoir ce on devoit changer la place du degré du pipitre, 4 sous 7 deniers. — A maistre

Martin Gallais, pour boais et fason du chintre et des contreboutans mis au ceur vers la maison Turgis, 75 sous. — Pour ung benesquier de pierre mis au portail vers le *Cheoau rouge*, 4 livres. — A Guillaume Gergot, pour avoir rabillé les orgres, 5 livres. » — 1518-1519, « de la sépulture de la dame du *Dieu d'Amours*, 25 sous. — Paiements à maître Pierre Grégoire, maître de l'œuvre. — 1519-1520, au hucher, pour 2 petites bières à porter les petits enfants en terre, 4 sous. — A messire Loys Le Caron pour avoir joué la pomme du Saint-Espirit, 5 sous. — A Jehan Jorun, clerc de la dite parroisse, pour une année de son salaire pour jouer les orgues, 100 sous. » — 1520-1521, « reçu en fil de lin, en faisant la cueillette, 9 livres; en fil d'étouppes et fil de chanvre, 6 livres; en linge, 5 serviettes, une touaille à administrer, 2 doubliers esportés, un emyt, 2 corporeaux. — Au serrurier pour 4 gougeons de fer à faire tenir les verges de fer au mettre autel pour mettre les courtines, 5 sous. — Pour 4 crampons de fer pour tendre le chel à administrer, 15 sous. » — 1521-1522, legs fait à l'église par feu Mgr du Bourgtheroulde, 20 livres. — Recette des dons faits à l'église : Monsr d'Estouteville, 4 livres 5 sous ; — Monsr le curé de Saint-Michel, 15 livres ; — Monsr l'advocat du Roy, Karadas, 10 livres ; — Monsr l'advocat du Roy en bailliage et sa mère, 78 sous. — A Jehan Potin, pour la parpaye de la façon des ymages du pilier neuf et pour les faire incarner au vif, 60 livres 10 sous. » — Riche courtine pour le *Corpus Domini*. — « Pour jouer la pomme du Saint-Espirit, 5 sous. — Pour ung présent fait à Monsr le pénitencier, à cause des sermons faictz en l'église Saint-Michel durant l'advent, pour 6 chappons, 21 sous; pour 2 fourmages, 10 sous; à son clerc, 10 sous. — Pour avoir sonné les 30 sermons du pénitencier, 10 sous. » — 1522-1523, de la sépulture de maître Jean Le Febvre, prêtre, vicaire à Saint-Michel, 10 livres. — Une soixantaine de sépultures : 1 homme tué devant le *Dieu d'Amours*, un autre devant le *Dauphin*. — Obit de défunt messire Jehan Le Febvre. — « Pour jouer le Saint-Espirit, 5 sous. — A Gargot, organiste, pour son année, 8 livres. » — 1523-1524, 11 sépultures. — « Pour ung chappeau à l'ymage Saint-Michel, le jour de la feste du dit Saint-Michel, 12 deniers. — Pour porter et reporter la tapisserie qui servist à la feste Saint-Michel, 20 deniers. — A Gargot, organiste, pour son année, 8 livres. » — Par exception dans le compte, on a mis des chiffres arabes. — 1524-1525, 14 sépultures. — « Pour le sermon de l'Apparition des Angets, 10 sous. — A Guillaume Le Roux, pour la façon d'un galice, 14 livres. » — 1525-1526, 14 sépultures. — « Pour les povres, en ensuyvant l'ordonnance de la court, qui commencèrent la sepmaine sainte à besongner aux fossés de la ville, et leur fut donné 40 sous pour sepmaine. » — 1526-1527, 8 sépultures. — « Le lundi, 14 mai, pour avoir de la corde à pendre les Angets qui servent quant on dit la messe, 10 sous. » — 1527-1528, 5 sépultures. — « Pour le pain de la cène et le pain à administrer le jour de Pâques, 20 sous. » — 1528-1529, 9 sépultures. — « Au paintre qui a doré la croche où pend la custode du *Corpus Domini*, 15 sous. — Pour le hucher qui a fait l'oratoire de Monsr le grand président, 60 sous. — Pour le machon qui a escarry le piller du dit oratoire, 7 sous 6 deniers. — Pour un petit tappis de Flandres, pour la doubleure du dit tappis et pour le coessin qui a esté faict pour le dit seigneur, 40 sous. — Pour les sermons de caresme, 60 sous. — Pour une serrure mise en hault pour le jeu du Saint-Esperit, 2 sous 6 deniers. — Pour les chandelles de cire du dit jeu, 4 sous. — A messire Louis, pour sa paine du dit jeu, 5 sous. » — 1529-1530, 6 sépultures. — « A Guillaume Gargot, sur le marché des orgues, 150 livres. » — 1530-1531, rideau des orgues donné par Raoul Le Prevost et Pierre le Villain. — « A Guillaume Gargot, pour la parpaye des orgues qui coustoient de son mestier 265 livres, 115 livres. — Pour une livre de verd-de-gris à mettre aux soufflets des orgues, 6 sous. — Au hucher, pour sa parpaye du dossier et chaire des orgues, 9 livres. — Pour la frizure d'antique, cul-de-lampe et roses dessoubz le dit dossier et pour 4 aumaires auprès du maistre autel, 8 livres; — au peintre, pour avoir mis le derrière des orgues en couleur, etc... A Félix, organiste, qui commença à la Saint-Michel 1530 à gaigner, pour chascun moys, 30 sous. » — 1531-1532, 9 sépultures. — 1532-1533, 9 sépultures. — « Pour un porte-Dieu, pour argent et façon, 55 livres 19 sous. » — Maison de Le Goupil abattue pour agrandir l'église. — 1533-1534, 5 sépultures. — Sépulture de la femme Gaillard, libraire. — Mention de l'ymage de Notre-Dame-de-Pitié sous le crucifix. — « Au hucher, pour 6 feuillets à faire les patrons des machons, 6 sous. — Pour la façon des dits patrons, 25 sous. — A Noël Roussart, orfèvre, pour avoir agréé le porte-Dieu de la paroisse, 47 livres 10 sous. » — Achat de pierre de Vernon, de Saint-Leu et du Vau-des-Leux. — 1534-1535, 4 sépultures. — Pièce de toile de lin, faite du fil cueilli par la paroisse. — Achat de pierre. — « Pour affileures et 3 truelles, 39 sous 6 deniers. — Pour les moules des massons, 36 sous. » — 1535-1536, cueillette de fil par la paroisse,

11 livres 3 quarts ; 5 sépultures. — Paiements à maître Guillaume Fichot, maçon, « pour avoir dollé 3 piliers, parachevé d'abattre la vieille muraille, achevé le reste de 3 piliers, fait la cloison de la chapelle, dressé les autels, fait 3 gargouilles ; » 6 journées de plâtrier, 30 sous ; — 8 journées de manouvriers, 20 sols. — 1536-1537, 6 sépultures. — « Au voerrier, pour avoir refaict la grant verrière du portail et les autres, 8 livres. — Au machon, pour avoir levé et rassis l'ymage saint Claude, 8 sous. » — 1537-1538, 5 sépultures. — « Pour le colomb et moyssons, le jour de Penthecouste, 4 sous. — A messire Loys, pour faire jouer la pomme servant au Saint-Espirit et pour des omblyes, 7 sous. — Pour le pain à administrer le jour de Pasques et le pain de cène, 12 sous 6 deniers. — Le jour du Sacrecrement, baillé pour 25 douzaines de touffeaulx et plusieurs chappeaulx de rozes rouges pour les presbtres et mettre entour le Sacrement, 35 sous. — Le 23ᵉ jour de décembre, baillé pour avoir recueilly 2 pourtraiz du devys de l'édifice de l'église, lesquels estoient cheux le maistre masson deffunct, nommé Guillaume Fichot, 22 sous. » — Paiements à Thomas Roussel, maçon. — 1538-1539, cueillette de fil, 7 livres. — 6 sépultures. — Liste des souscripteurs pour les cloches ; Antoine Sachedieu, vicaire, 45 sous ; — Laurent Le Caron, clerc de la parroisse, 45 sous ; — M. du Boscroger, 45 sous ; — M. des Forges, 10 livres. — « Payé pour les sermons de karesme, 60 sous. — Pour les sermons des Angets et de la feste Saint-Michel, 21 sous. — Pour avoir sonné les dits sermons, payé au fossier, 4 sous. — Pour les moyssons du jour de Penthecoste, 2 sous 9 deniers. — Le colomb fut donné à la dévotion. — Payé à messire Loys, pour avoir joué la pomme du Saint-Espirit, pour omblyes, 7 sous. — Pour le pain à administrer, le jour de Pasque, et le pain de la cène, 12 sous 6 deniers. — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous 3 deniers. — Eglise couverte d'ardoise. — Pour une clef et pour un crocq à bouter les touffeaux à l'église et pour un aultre petit croq à haller les bacins qui sont pendus au chœur, 5 sous. — Pour 4 paix, 10 sous. — Clef à l'huis du pipistre. — Mise pour les cloches d'Angleterre. — Reçu de Thomas Semyton, angloys, 3 cloches dont la première et la plus grosse poise 1,280 livres, la seconde et moyenne, 1,078 livres, la troisième, 1,005 livres ; somme, 3,363 livres, à 13 livres 10 sous le cent de métal, sur quoi il a prins 2 cloches, dont l'une poyse 835 livres, l'autre 502 livres. — A Nicolas Le Febvre, fondeur, pour 2 plommas de métal. » — 1539-1549, 12 sépultures.

G. 7165. (Registre.) — In-folio, 367 feuillets, papier.

1525-1568. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Noël Brosset, 1525 ; — Nicole Karadas, avocat du Roi en Parlement, 1526 ; — Pierre Le Gros, 1527 ; — Robert Du Val, 1528 ; — Raoul Le Prevost, 1529 ; — Pierre Le Villain, 1530 ; — Benoît Jarry, 1531 ; — Raoulin Duparc, 1532 ; — Pierre Le Gros le jeune, 1533 ; — Olivier Le Portier, 1534 ; — Pierre Myette, 1535 ; — Jehan Le Villain, 1536 ; — Thomas Eudes, 1537 ; — Guillaume Bouret, 1538 ; — Léger Vymont, 1539 ; — Louis Advelyne, 1540 ; — Guillemet Dymbleville, 1541 ; — Richard Maineux, 1542 ; — Georges Lancien ; 1543 ; — Nicolas Vaultier, 1544 ; — Vincent Puchot, 1545 ; — Guillaume Hellouyn, 1546 ; — Pierre Cavelier, 1547 ; — Clément Onffray, 1548 ; — Fremin Le Fèvre, 1549 ; — Robert Duval, 1550 ; — Jehan Harache, 1551 ; — Antoine Le Fèvre, 1552 ; — Nicolas Du Buc, 1553 ; — Nicolas Du Bosc, 1554 ; — Guillaume Deudemare, 1555 ; — Nicolas Meret, 1556 ; — Lucas Boullay, 1557, — Jacques Hardoyn, 1558 ; — Guillaume Le Faulc, 1559 ; — Nicolas Le Villain, 1560 ; — Pierre Laillet, 1561 ; — Guillaume Hedouys, 1562 ; — Grégoire Le Portier, 1564 ; — Jehan Follyot, 1564 ; — Jehan Le François, 1565 ; — Nicolas Quenaussart, 1566 ; — Guillaume Le Cauchois, 1567. — Ces comptes ne contiennent que les recettes.

G. 7166. (Registre.) — 0m 43c de hauteur, sur 0m 16c de largeur ; 392 feuillets, papier.

1546-1586. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel-de-Rouen. — Trésoriers : Martin Bunel, 1568 ; — Laurent de Maromme, 1569 ; — Abel Gazé, 1570 ; — Julien Cavelier, 1571 ; — Robert Benyères, 1572 ; — Lucas Boullays le jeune, 1573 ; — Eustache Coujon, 1574 ; — Jehan Le Prevost, 1575 ; — Jehan Deudemare, 1576 ; — Lionnet Le Maistre, 1577 ; — Pierre Baumer, 1578 ; — Jehan Thomas, 1579 ; — Richard Fremyn, 1580 ; — Jehan Boullays, 1581 ; — Guillaume Turgis, 1582 ; — Gilles Vauquier, 1583 ; — Nicolas Simon, 1584. — 1540, sépulture de la dame du Boscguillaume, 20 sous. — « Le dimence, 1er jour d'aoust 1540, les 3 cloches furent bayez par Monsr Dermonville, dont le parrain de la première cloche fust Monsr des Forges, et donna au Trésor ung lyon d'or 53 sous 6 deniers. L'une des marraynes, Mme de Boscroger, donna ung escu d'or,

etc. — A Nicolas Le Febvre, pour le surplus du métal des 2 cloches qu'il nous a venduz, la somme de 50 livres 4 sous 6 deniers. — Pour la corde à tendre le ciel de l'église, 18 deniers. » — 1541, sépulture de la dame du *Calymachon*, 20 sous. — « Pour les sermons de karesme, 6 livres 15 sous. — Pour le sermon des Angez, 10 sous. — Pour avoir joué la pomme du Saint-Esprit, le jour de Pentecouste, 10 sous. — Pour le chapeau de fleurs et le bourlet, le jour saint Michel, 18 deniers. — Pour l'achat du pié de la croix de la charité saint Michel, 74 livres 5 sous. — Pour une pièce de bois mise à la chapelle neuve pour pendre l'angelot, 9 sous 5 deniers. — Pour avoir fait refaire les angelots et repaindre l'ymaige de la Vierge Marie et reffaire le soleil et pour repaindre les ymages du pipitre, 4 livres. — Pour avoir faict une verge de fer avec les poullyes à pendre l'angelot de la chapelle neufve, 12 sous 6 deniers. » — 1542, « pour le tendeur de la tapisserie de la feste saint Michel, 40 sous. » — Pour la visitation de l'archidiacre, 5 sous. — 1543, « à maître Hugues, pour avoir reffaict et raccoutré les orgues de l'église, 101 livres 5 sous. — Au dit maistre Hugues, pour avoir faict ung clavier neuf et mis tous tuyaux de fin estain au jeu de nazart, qui n'estoient que de plomb, 6 livres 15 sous. — Pour les organistes qui sont venus visiter les orgues, 40 sous. — Pour paindre le pipitre, 10 sous 6 deniers. » — Réparations à la maison où demeurait le *matinal* (prêtre qui disait la messe du matin). — Journée de manouvrier, 6 sous. — 1544, 2 pieds de croix vendus à Etienne Le Febvre, fondeur. — Argenterie vendue à Guillaume De Houppeville, maître de la Monnaie, pour subvenir aux frais de la suppression de la Chambre des Comptes, à 13 livres 10 sous le marc. — « Pour un tableau des povres de l'église, et pour un autre tableau où sont escriptes les oraisons qu'il fault dire au *salve* du lundi, et pour le parchemin, 22 sous 6 deniers. » — Plaidoyer d'avocat, 20 deniers. - 1545, « cueillette faite en la semaine peneuse par la paroisse, 118 sous 6 deniers; 12 livres et demie de fil et 4 aunes de gros doubliers neufs, etc. — De Georges Lancien, pour ce qu'il a empesché l'estre de l'église, 45 sous. — De Jehan Caillou, fourbisseur, pour l'empeschement de l'estre, 5 sous. — Maistre Hugues a laissé par testament 5 sous. » — Inhumations de Romphare Dupuis, 10 sous; — de Robert Blondel, de Coutances, le 13 mai, 22 sous; — de la dame des *Trois verres*; — de Madame de Boscroger; 23 inhumations. — Au bailli Le Roux, pour une consultation, 3 sous. — Pour un cent de clous à dauphins et fleurs de lis pour clouer sur le tapis des reliques, 18 deniers. — 1546, inhumation de Mlle la lieutenante, femme de maistre Jehan Moges, le 9e jour de may. — 30 inhumations — « Payé pour les herbes et le feurre qu'il a fallu pour l'année, à semer à la dite église, la somme de 15 sous. — Payé pour le pingeon, moissons et oublies, et pour la paine Monsr Louys Le Caron à jouer la pomme au jour de la Penthecouste, la somme de 10 sous. — Payé pour reffaire le tabernaque de la pomme où on mect le Saint-Esperit, qui estoit rompu, 3 sous 4 deniers. » — Frais de justice; paiements aux avocats Nicole Le Roux, Jacques Jouen, Cadiot. — 1547, 16 inhumations. — Pour le lieutenant Moges, 100 sous. — « Pour 4 chapeaulx de bois à mettre au tabernacle du *Corpus Domini*, au lieu de 4, d'estain, qui sont trop pesantes, 5 sous. — Au verrier, pour unne vitre que le vent avoit abatue à la chapelle neufve, pour 9 piedz de verre, 18 sous. — Pour unne douzaine de petits chandeliers de bois, à mestre sur les carolles, 8 sous. » — Plaidoyers d'avocats, 2 sous 6 deniers, 3 sous 4 deniers, 5 sous, 7 sous 6 deniers. — 1548, « au Fevre, fondeur, pour ung bénetyer qu'il a convenu avoir pour raison que celuy qui y estoit a esté robé, 35 sous. — Le jour Monsr saint François, estoit advenu que, par la défaulte du clerc ou fossier, le feu estoit prins eu plancher de bois de la tour et beffroy. » — Visite du beffroi par Robert Becquet et Pierre Quemyn. — 1549, « payé à maistre Pierre Durant, primat de la dite église, pour une année de ses gages de 3 messes matinales dictes par chacune sepmaine, 18 livres. » — Sermons de carême dits par « notre maistre de Spina, » 4 livres 62 sous. — Achat de rabette. — Paiement à Denis Le Pellé, chasublier. — 1550, « il a esté cueilly, en la sepmaine saincte, par les maisons, le nombre de 8 livres fil de lin que d'estoupe. » — Sermons de carême par « notre maître le pénitencier, 5 livres 15 sous. — Salevez de la fondation de Jaqueline Du Mouchel. » — 1551, « pour avoir fait racoustrer la tour, qui estoit grandement endommagée, 95 livres 12 sous 6 deniers. » — 1552, sépulture d'Ysabeau Le Rous, femme de Laurent de Maromme. — Legs de Jeanne Cadiot, veuve de défunt Jean Le Fèvre. — « Au jacobin, pour les sermons ordinaires du carême, 4 livres 12 sous. — A ung appelé Le Bret, recepveur du révérendissime archevesque de Rouen et commis à faire la ceulte pour le Roy notre sire des 20 livres tournois sur chacun clocher, 18 livres 12 sous 5 deniers, en quoi la dite église avait été taxée. — Paiements à Lô, orfèvre; — à Pierre Durant, prêtre, primat de l'église; — à ung paintre pour avoir relavé 2 tableaux de saint Nicol [illegible] avoir reffect les

ymages de la Trinité et de la Madeleine, qui estoient rompuz, le tout par le commandement de l'archidiacre et du curé, 47 sous. » — 1553, service de M. Poydecœur. — « Pour le pingoin, moissons et oublies pour la feste de Pentecouste, 15 sous. » — 1554, « pour le sermon du jour saint Michel faict par le jacopin, 22 sous 3 deniers.— Paiement à Robert Satys, menuisier, pour 2 oratoires et pour vestir le pilier de la chapelle à la Vierge Marie. » — Journée de maçon, 7 sous 6 deniers; — de manœuvre, 4 sous. — Vitres de l'église *raccoûtrées* par Nicolas Guillouet. — « Baillé à Mme la prieure de la Madeleine, par le commandement de M. le curé, pour ung petit enfant nouveau né, trouvé en ung des bancs de la dicte église, lequel a esté porté par la Berthine à l'hôtel-Dieu de la Madeleine, 5 sous. » — 1555, paiements à Mathieu Le Roux, orfèvre; — « à un verrier, pour avoir refaict et relosengé une verrière sous la tour; — à Denis Le Pellé, chasublier. — La veille de Noël, rachapté ung candélabre qui avoit esté dépendu de devant le cruchefix et vendu à ung dynant. » — Journée de plâtrier, 6 sous; de manœuvre, 3 sous 6 deniers. — 1556, 23 inhumations. — Inhumation d'un italien logé au *Chauderon*, qui avait été tué; — de Romphare Dupuis, serrurier; — de maître Louis de Croismare.— « Pour le sermon de la feste des Anges, qui est au mois de mai, par notre maître de Gruchy, jacobin, 24 sous; — au même, pour le sermon de la feste saint Michel, 24 sous; — au même, pour les sermons du carême, 4 livres 16 sous.— Pour le pingeon, passereaulx, oublies et autres choses, qui ont servy le jour de Pentecoste, 15 sous. — Pour avoir faict refaire la pomme où estoit le pingeon, au hucher, 5 sous 8 deniers. » — Mises faites pour l'édifice de l'église, par maître Gillaume Douchet, maçon; la journée lui est payée 7 sous 6 deniers; les manœuvres sont payés à raison de 3 sous 6 deniers le jour. — Tranchée pour les fondations, visitée par les maîtres maçons de la Ville : Jacques Chanevière, Martin Fosse, Martin Ango. — Pierre vendue par Pierre Chrestien. — 1557, 39 inhumations. — Inhumation du frère du maître de *l'Esturgeon*; — du Duc de Ferrare; — de la veuve de Boullenger, papetière; — du frère de M. l'avocat Bigot. — Paiements à nostre maître de Gruchy, pour le sermon de la fête saint Michel, 24 sous; — au prédicateur jacobin, pour les sermons des dimanches de carême, 4 livres 16 sous; — à Thomas Grisel, organiste, 24 livres par an. — Dépenses pour l'édifice de l'église; achat de pavé de Vernon et du Val-des-Leux. — 1558, 12 inhumations; inhumation de Monsr Nicole Le Jongleur.— 1560, « à maître Gratien de Cailly, pour avoir réparé et refait les orgues de l'église, suivant son marché du 7 juillet 1560, 15 écus sol. — A Mathieu Le Roux, orfèvre, pour avoir rabillé et doré la croix, 12 livres; — pour avoir refait une relique qui fut rompue le jour de Pasques fleuries, 10 sous. — A notre maître de Spina et notre maître Le Plâtrier, pour les 2 sermons de l'Apparition des Anges et fête de saint Michel, 48 sous. — Au dit Le Plastrier, pour les sermons du carême, 5 livres. — Pour avoir sonné les dits sermons, 6 sous. — Pour la corde à pendre la courtine, le jour du jubilé, 28 deniers. — Pour la corde à pendre les anges et pour les petites cloches, 18 sous. » — 1561, paiement à Mathieu Le Roux, orfèvre. — 1562, « a esté cueilli par les maisons, 5 livres de fil de lin et chanvre et plusieurs pièces de linge. » — Paiements à Nicolas Guillouet, vitrier; — « à Marin Deshays, menuisier, pour 3 contre-autels, 15 livres; — au procureur des Jacquobins, pour 2 tombes, pour faire 2 autels, 15 livres 6 sous. — Ensuict ce que j'ay payé aux massons qui ont besongné en l'église Saint-Michel depuis le sac de la ville jusques au jour de Pasques. — Image de saint Michel taillée en pierre; — crosse de dessus le maître autel faite par un menuisier. » — 1563, aître loué par un charpentier à l'Entrée du Roi Charles. — Cueillette pour faire un *temporum* et *sanctorum*. — Don quand on nomma la cloche Marie. — « Pour une boite qui a été mise, à la chapelle de la Vierge Marie, au petit ange qui tient le cierge, qui sert quand on lève Dieu, 5 sous. — Pour le tabernacle de cuivre et pollyr les 2 petits anges qui portent la saincte hostie, 20 sous. — Payé pour un crucefix, la Vierge Marie et saint Jehan, la croix, les anges et terrasse et ce qui ensuit, prins à Paris, 80 livres. — Payé pour le pacquage, cordage et ficelle, papier, paille, toille menue et portage du dit crucefix au bateau dans Paris, 4 livres. — Payé pour establir le dit crucefix sur la dite église et le mettre en estat, 6 livres 6 sous 5 deniers. — Au bastelier, pour avoir apporté le dit crucefix de Paris en ceste ville, 50 sous. — Au masson, pour avoir fait une table d'autel et contre-autel en la chapelle de la Vierge Marie et pour mettre la boise et faire dessus les autelz, 14 livres 10 sous.— A Thomas Auber, pour 3 livres de laton pour border les 3 contre-autelz, 22 sous 6 deniers. — A un ouvrier qui a couvert les 3 bordz d'autel de laton jaulne, 10 sous. — Pour petits clouz jaulnes pour clouer les devant d'autelz, 8 sous. — Sermons de caresme faits par le jacquobin, 5 livres. » — Approbation du compte par l'archidiacre Bigues. — 1564, au menuisier, pour avoir fait un tablier où est noté *Summa laus*, 24 sous. — A notre maître Le Hongre, pour le sermon de la saint

Michel, 27 sous. — 1565, sépulture de la femme Le Roux. — « A notre maître Le Harenger, pour avoir faict le sermon des Anges, 1 pistollet, 50 sous. — A Pierre Houppeville, orfèvre, pour la façon d'une croix, 55 sous. — A Mathieu Ecombart, hucher, pour avoir faict le tabernacle où repose le Saint-Sacrement, 16 livres 10 sous. — Pour huit cents de pain à administrer pour la pasque et pour le pain de la cène, 20 sous; — à ung nommé Rillé, pour un quaget à parfaire les livres de l'église, 55 sous; — au même, pour plusieurs autres quagets. » — 1566, sépulture de la bonne femme du *Dauphin*. — Paiements à Nicolas Guillouet et Guillaume Juise, vitriers; — à Pierre Hullin, orfèvre; — à Nicolas Gellouys, maître maçon; — à Guillaut. — 1567, sépulture de la dame du *Gros denier*. — « Pour un pingeon et 6 moissons, 5 sous 9 deniers. — Pour avoir fait raccoustrer la pomme qui sert à mettre le pingeon, 9 sous. — A Jacques Chanevière, maître maçon de cette ville, pour avoir faict le massonnage de la vitre que le vent avoit abattue, 25 livres; — à maître Loys, menuisier, pour avoir faict le banc des reliques, 41 livres 3 sous; — à Nicolas Guillouet, vitrier, pour avoir fait la vitre de la chapelle neufve, 20 livres. » — — 1568, 18 inhumations. — « Payé à M. Le Hongre, qui fist la prédication le dimanche de devant la Saint-Michel, 27 sous. — Pour avoir porté la chaise, 2 sous. » — 1569, « à Benoist de Sailly, hucher, et à Marin Des Hays, autre hucher, pour avoir faict les carolles de l'église, 250 livres. — Payé, sur le marché qui a été faict à Benest de Sailly pour la cloueson du chœur, 50 livres. » — 1570, 23 inhumations. — « Au plastrier qui a plastré la devanture du cœur du sommier de dessoubz le crucefix, 6 sous. — A nostre maistre Le Harenger, qui a faict le sermon de saint Michel en septembre, 33 sous tournois. — Au menuisier, pour la closture du cœur, huit vingtz dix livres. — A Pierre Houel, serrurier, pour avoir ferré la hucherie de la closture d'entour du cœur et plusieurs coffres d'entour du cœur, 27 livres 10 sous. » — 1571, « au painctre, lequel a painct l'ymage de saint Michel, 16 livres. » — 1572, « pour ung brouestier, pour avoir apporté le reste de la closture du cœur, 4 sous. — A Jacques Chanevyères, masson, pour le vin du marché de la massonnerie des verrières, 12 sous 6 deniers. — A M. Le Hongre, pour avoir faict le sermon pour la sainct Michel, 33 sous. — A Jehan Lorin, vitrier, pour le vin du marché de 3 verrières, 12 sous 6 deniers. — Pour avoir du feurre à la messe de minuit, 3 sous. — A Marin Deshais, maître menuisier, pour avoir achevé la clôture de auprès l'image saint Michel, 32 livres. — Au même, pour avoir faict unes aumeres et ung brelen, et ung lieutrain et 4 cantattes à mettre au cœur, 40 livres. » — 1573, « pour le sermon faict par notre maître Tolle, le jour de la feste des Anges, 27 sous. » — 1574, 21 inhumations. — 1575, « à Monsieur Le Harenger, pour avoir faict la prédication le jour de la feste des Anges, 30 sous. » — 1576, « à notre maître Michel, prieur des Augustins, pour avoir faict le sermon de la saint Michel, 33 sous. » — 1577, « à maître Jehan Le Roux, tailleur d'ymages, pour avoir taillé 2 anges, l'un mis et posé devant la chapelle Sainte-Anne, l'autre devant la chapelle Saint-Nicolas, et aussi pour avoir faict et baillé 2 autres petits anges qui sont mys et posés aux 2 costez d'un tableau à la devanture du crucefix, lequel deffuncte damoiselle Bigot a faict paindre, 10 livres. — A Estienne de Rouen, pour avoir faict et baillé 4 autres petits anges, posez et mys, tant dessus la cornice du tableau de parmy que a faict paindre le sire Lucas Boullays, que dessus l'autre tableau, que a faict paindre M. Laillet, sieur de Saint-Cler, ung escu et ung tiers, cy 4 livres. — A maître Louis, paintre, pour avoir rafreschy le crucefix et les 2 images joignans, 36 livres. — 9 livres de cordes pour porter les anges qui sont aux chapelles Sainte-Anne et Saint-Nicolas, 31 sous 6 deniers. » — Mises pour le *pippitre* des orgues; paiements à Marin Beneuf, maçon, Robert Mancel, charpentier; — jeu d'orgues vendu 300 livres par Claude Denis, de Paris, à qui l'on a payé en plus 20 livres pour venir à Rouen; — orgues visitées par M. de Réaquem, organiste de Notre-Dame, Mons[r] de la Madeleine, organiste de Saint-Maclou, et par l'organiste de Saint-Vivien. — Marché avec maître Jehan d'Argillères, organiste de Paris, pour un autre jeu d'orgues, 468 livres. — Corneille Horlande, organiste, aux gages de 50 livres par an. — 1578, travaux au buffet des orgues : paiements à Enoch Gelouys, maçon; — à Marc Lamy, Robert De la Folie, huchers; — à Noël Heuzé, tourneur. — « A ung paintre, pour avoir doré le soleil d'or, pour avoir argenté la lune pour mettre aux orgues, 14 sous 6 deniers. » — 1579, inhumations de M. le curé Vivien de Sacquenville (dans le chœur); — de M[me] la vicomtesse de Civille. — A frère Richard, de l'ordre des Frères Mineurs, pour avoir fait le sermon pour la saint Michel, 30 sous. — 1582, paiements à Peley, brodeur; — à Jean Louis, vitrier; — à maître Esno, serrurier. — 1584, « à Claude Le Clerc, fondeur, pour un petit lieutrin de cuyvre, 5 livres. » — 1585, « au doyen de la Chrétienté, pour le presbtre pestiféré, 9 sous 6 deniers. »

G. 7167. (Registre.) — In-folio, 271 feuillets, papier.

1585-1614. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 1585, 24 inhumations. — Sépulture de Raulin Le Prevost, maître de navire au Havre de Grâce, 20 sous. — A Michel Le Deutre, libraire, pour avoir relié, couvert et raccoûtré plusieurs livres de l'église, 18 livres tournois. — 1586, 18 inhumations. — Inhumation de la femme du capitaine Le Duc, 30 sous. — « A maître Corneille Adrien, *horgenisque* (pour organiste), 60 livres. — Pour 10 journées de 2 massons qui ont desmolli à l'arche près du chœur et avoir faict 3 meneaux de pierre et raccoustré la cheyne de pierre à l'environ de l'arche de la dicte voulte, à 5 sols par jour, seroit pour ce 15 livres. — A 2 peintres, pour avoir blanchi les meneaux et arche de la verrière du maître autel, 40 sous. — A Marguerin Guillouet, pour avoir faict 3 arches de voyre neuf à la chapelle de la Vierge Marie, 50 livres. — A Pierre Moussard, pour avoir racoustré les orgres, 26 escus sol sur 100 livres. — A Estienne Desplanches, sculteur et ymaginier, sur le prix de 100 escus à luy accordez pour la contretable du maistre autel, suivant le marché en date du 19e jour de janvier 1587, 200 livres. — A Robert Hardy, hucher, pour avoir faict une table de chesne, ung huys sur le maistre autel, 4 livres. » — 1587, au prédicateur qui a prêché les dimanches du carême, 6 livres. — 1588, à l'archidiacre, pour le droit du compte de l'église, 5 sous. — 1589, 20 inhumations. — Sépultures de la femme d'Hannibal Léger, 50 sous; — du fils de l'*Ecu de France*, 15 sous; — de L'Esglantine, poissonnière, 20 sous; — de M. Hardouin le jeune, 60 sous; — du petit enfant de Jehan Morel, 7 sous 6 deniers. — 1590, « à Estienne Desplanches, pour reste du paiement de la table du maître-autel, 112 livres. » — 1591, 21 inhumations. — « A monsieur notre maître Feuardaut, pour avoir faict la prédication le jour et feste des Anges et pour avoir veu la bulle des pardons de la dicte église, 60 sous. — Pour avoir tendu l'église le jour saint Michel et durant l'Oratoire, 11 livres 12 sous. » — Frais de l'Oratoire. — Paiements à Romain De Moy, orfèvre. — A la fin du compte, une ordonnance de l'archidiacre, M. de Monchy. — 1591, au prieur des Jacobins, pour avoir fait la prédication le jour saint Michel, 30 sous; — à Monsieur notre maître Houllé, pour avoir fait les prédications pendant l'Oratoire, 6 livres; — à Monsieur notre maître Bouette, pour avoir fait les prédications les dimanches du carême, 6 livres. — « Payé, le jour de la Pentecôte, pour des moissons, 6 sous, et pour ung pigeon blanc, 8 sous. — A Roch d'Argillères, facteur d'orgues, pour avoir raccoustré les pédalles, 21 livres. » — A Dubosc, avocat, pour 2 plaidoyers 15 sous. — 1592, 47 inhumations. — Inhumations de M. Laillet, procureur du Roi, 60 sous; — de Pierre Houel, *idem*. — A M. le prieur des Jacobins, pour avoir fait les prédications pendant l'Oratoire, 6 livres. — 1593, 16 inhumations. — Inhumations de la femme du capitaine Marcouville; — du maître du *Dauphin*; — de Choisy. — Paiements à Corneille Adrien, organiste; — à M. Hubert, pénitencier, pour le sermon de la fêtes des Anges, 30 sous; — à Monsr Goupil, prieur des Jacobins, pour le sermon de la saint Michel, 30 sous; — aux Minimes, pour les prédications du carême, 6 livres; — à Laudasse et Le Sauvage, avocats. — 1594, pour la prédication du jour de saint Michel, faite par le prieur des Jacobins, 30 sous; — au prédicateur des Cordeliers, pour les sermons du carême, 6 livres. — 1595, sépultures de la sœur des *Deux Apôtres*, 20 sous; — d'un marchand horsain, 30 sous. — Sermons de la fête des Anges et de saint Michel par M. Luquin. — Sermons du carême par le prédicateur des Cordeliers. — « A Jehan Pinchon, vitrier, pour avoir raccoûtré toutes les vitres de l'église, 35 livres. » — 1596, sépulture des entrailles de Mr de Bellengreville, 60 sous. — « A Monsieur le pénitencier, pour avoir faict la prédication le jour de saint Michel, 30 sous; — à frère Joseph, capucin, pour avoir faict la prédication les 6 dimanches de caresme, 6 livres. » — « Pour 2 armaries pour l'Entrée du Roi, 60 sous; — pour 2 autres armaries pour l'Entrée de Monsieur le légat, 45 sous; — à Bonnadventure Guillaume, orfèvre, pour avoir refaict ung calice rompu, 6 livres 8 sous; — à Monsr Grisel, pour les lettres royaulx, 20 sous. » — 1597, « à maître Loys, organiste, pour avoir joué, en l'absence de Monsr La Verte, 20 sous; — à M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir veu ce qui estoit de nécessité de faire aux orgues, 30 sous; — au facteur d'orgues, 75 livres; — à M. Titelouze, organiste, pour avoir visité les orgres après qu'ilz ont esté refaites et accordées, 60 sous; — à maître Jacques, organiste, pour les avoir visitées, 60 sous; — à Cardin Rouillart, peintre, pour avoir peint et doré les 4 bâtons du poile; — à M. Quittere, organiste, pour ce qui lui étoit deu du temps de Loys Engren, 6 livres 10 sous. — A Georges Loiselet, imprimeur, pour avoir imprimé la bulle du jubilé, 50 sous; — à Antoine Louchet, pour avoir porté les dictes bulles aux parroesses et portes des esglises, 12 sous; — à Jehan Moisant, menuisier, pour avoir faict les petites carolles de devant le chœur,

70 livres. » — 1598, sépulture du maître de la *Croix Blanche*. — Paiements à maître Rosse Mantel, organiste, 40 livres pour une demie année ; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgres ; — à Jean Viel, vitrier ; — à François Le Pelletier, menuisier, pour avoir fait des clôtures pour clore les portements des orgres. » — 1599, « à Cardin, peintre, pour avoir peint l'image de saint Marc ; — à Richard Pelé, brodeur ; — à Nicolas Barbier, facteur d'orgues ; — à Timothée Le Deutre, libraire, pour avoir recollé 5 messels, 3 livres. » — 1600, inhumation de Jehan le Boulenger, papetier, 60 sous. — Paiements à François Poulletier, menuisier ; — à Jehan Pinchon, vitrier ; — à Bonaventure Guillaume, orfèvre ; — à Etienne de Rouen, sculpteur, pour avoir fait la Résurrection, qui est dessus la contretable, et avoir retaillé les deux anges de dessus, 18 livres ; — à maître Cardin Rouillard, peintre, pour peinture et dorure de la contretable, 119 livres ; — pour une aune de toile teinte, pour mettre derrière la Résurrection, 14 sous. — 1601, « à Monsieur le doyen de la Chrétienté, en faisant la visite à l'absence de Monsieur l'archidiacre, pour avoir approuvé le compte dernier, 5 sous. — Pour la tente du jour de saint Michel. — Payé à François Le Poulletier, menuisier, pour la contreporte de devant le petit portail, 10 livres 10 sous. — A un victrier pour avoir faict un nom de Jésus au dessus du petit portail, 25 sous. » — 1602, « à Jehan Hellot, libraire, pour avoir refait l'antiphonier, avec un missel et tous les processionnaires avec un psaltier neuf, 23 livres 10 sous ; achat d'ardoise à 9 livres 10 sous le millier. » — 1603, inhumation de Nicolas de Cahengnes. — « Pour 6 bouteilles de voire, 11 sous. — Pour 6 pots 1 demion de vin, pour donner à MM. les conseillers présents, à Mons[r] le curé, 77 sous. » — Paiements à Jehan Le Prince, menuisier ; — à Jacques Le Vieil, vitrier ; — « à M. Titelouze, organiste de Notre-Dame, pour avoir sollicité le facteur lorsqu'il a travaillé aux orgres et pour en avoir joué depuis le jour saint Michel jusques au jour de Toussaint, 9 livres ; — à maître Crespin Carlier, facteur d'orgres, pour avoir raccoûtré icelles et augmenté d'un jeu de cornet, 243 livres ; — à Jehan Le Prince, menuisier, pour avoir raccoustré le plancher d'etz sur les dictes orgres, etc., 18 livres ; — pour une lune et un soleil à mettre aux dites orgres, 25 sous. — A la cour ecclésiastique, à Monsieur l'official, à l'advocat et notaire, en plusieurs fois, pour avoir plaidé contre Pierre de Cahengnes (au sujet de sa tombe), 64 sous. — Pour 4 bouteilles de vin à donner à Mons[r] l'official (de Bretteville) et à Denis, secrétaire, pour avoir recœuilly la sentence contre le dit de Cahengnes, 10 livres 10 sous. » — Chœur de l'église recouvert en ardoise. — 1604, paiements à Guillaume Bonaventure, orfèvre ; — à François Le Poulletier, menuisier ; — au vitrier, pour avoir fait un panneau à la vitre de l'Annonciation. — 1605, inhumation de M. Boullaye, procureur du Roi. — 1606, inhumation de M[me] Cavelier. — Paiements à Jehan Pinchon, vitrier ; — à Etienne Picquenot, menuisier ; — à Romain Ballay, maçon ; — à François La Chausse, autre maçon, suivant le marché fait avec lui pour faire trois piliers et redresser un pan de pierre aux maisons du sergent. — 1607, « à Jeuffray Faulcon, pour un chapeau donné à M[r] Gabriel Desmonts, organiste, pour avoir raccoûtré les orgres, 6 livres 5 sous ; — à Jean Hellot, libraire, pour avoir relié 2 manuels, 20 sous ; — au sieur Le Marchand, orfèvre, 20 livres ; — au sieur Guerente, autre orfèvre, pour les chrismatoires, 71 livres 12 sous. » — 1608, « à maître Pasqual, peintre, pour les 2 pommes de la bannière, pour les avoir dorez et la croix de saint Grégoire et la croche de saint Augustin, 60 sous ; — à un cordier, pour de la corde à rependre l'ange de devant la chapelle de Saint-Nicolas ; — pour avoir assemblé les ossements des trépassés, 10 sous. » — 1609, inhumation de l'enfant de Jean Le Houx, 10 sous. — Paiements à Gabriel Desmonts, organiste, pour ses gages d'une année, 137 livres ; — à Cavelier, marchand de toile, 173 livres 17 sous ; — à Louis Le Françoys, fondeur, 4 livres 16 sous ; — à Richard Pelé, brodeur. — 1610, paiements à Jean Alexandre, maçon ; — à Loys Le François, fondeur ; — à Jean Pinchon, vitrier ; — pour les armoiries pour le service du défunt roi et pour la sonnerie, 9 livres. — 1611, à maître Pasqual Guillart, pour avoir peint les armoires, 60 sous ; — à François Le Poulletier, menuisier, pour la clôture le long du maître-autel, 50 livres ; — à Jacob Le Sauvage, serrurier. — 1612, inhumation d'un petit ferreur d'aiguillettes, 30 sous ; — de la fille de M. Sarrenne, 6 livres ; — de M. Colombel, 30 sous ; — de Le Sauvage, serrurier, 20 sous. — 1613, dévotion du vendredi saint, 100 sous. — Paiement à Loys Le François, fondeur. — Ce dernier compte encore signé par M. Voysin, curé ; — approuvé, le 27 octobre 1614, par M. Dorcemaine, curé de Saint-Patrice, commis par l'archevêque pour l'absence de l'archidiacre. — Belle lettre ornée C au compte de 1586.

G. 7168. (Registre.) — In-folio, 309 feuillets, papier.

1568-1636. — Comptes et états des recettes des rentes et revenus de l'église Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Martin Bunel, 1568 ; — Laurent de

Maromme, 1569; — Abel Gaze, 1570; — Jean Cavelier, 1571; — Robert Benyères, 1572; — Lucas Boullais le jeune, 1573; — Eustache Cousin, 1574; — Jehan Le Prevost, 1575; — Jean Deudemare, 1576; — Lionnet Le Maistre, 1577; — Pierre Baumer, 1578; — Jehan Thomas, 1579; — Richard Fremyn, 1580; — Jehan Boullays, 1581; — Guillaume Turgis, 1582; — Gilles Vaucquier, 1583; — Nicolas Simon, 1584; — Albin Le Cauchoys, 1585; — Louis Duval, 1587; — Guillaume Mautalen, 1588; — Marin Graindor, 1589; — Guy Damiens, 1590; — François Osmont, 1591; — Faulcon, 1592; — Louis Engren, 1593; — Etienne Dufour, 1594; — Pierre Du Busc, 1595; — Nicolas de Cahengnes, 1596; — Guillaume Desdames, 1597; — Robert Benyères, 1598; — Isaac Le Chevallier, 1599; — Richard Jouenne, 1600; — Jacques Mullot, 1601; — Jacques Daumaille, 1602; — Nicolas Berthin, 1603; — Jeuffin Delamare, 1604; — Estienne Guérin, 1605; — Charles Boullays, 1606; — Jean Baillet, 1607; — Robert Potart, 1608; — Pierre Dumoustier, 1609; — Robert Le Maistre, 1610; — Nicolas Le Monnier, 1611; — Linard Grenier, 1612; — Loys Le Blanc, 1613; — Jehan de Saint-Ouen, 1614; — Loys François, 1615; — noble homme Robert Le François, 1616; — Pierre Cavelier, 1617; — Lucas Turgis, 1618; — Pierre Tabouret, 1619; — M[r] Michel Mariage, conseiller et secrétaire du Roi, 1620; — Antoine Aguiraud, 1621; — Jacques Desdames, 1622: — Antoine Petit, 1623; — Jehan Du Resnel, 1624; — Louis Osmont, 1625; — Adrien Jouenne, 1626; — Louis Cler, 1627; — Jean Le Chevalier, 1628; — Nicolas Romé, écuyer, sieur de Fresquiennes, baron du Bec-Crespin, conseiller du Roi au Parlement, 1629; — Robert Benyères, 1630; — Richard Baillet, 1631; — Nicolas Benyères, 1632; — Richard De la Follye, 1633; — Etienne Le Marchand, 1634; — Jean Turgis, 1635. — 1577, le Trésor de Saint-Michel avait une rente de 60 sous tournois qui valaient, suivant l'édict, « ung escu et 6 sous, sur certaine maison assise au Marché-aux-Veaulx, paroisse Saint-Esloy, appartenant aux hoirs de feu Mons[r] du Boutheroude, à raison de plusieurs parties de rente... sur plusieurs maisons qui furent assises, tant au dit Marché-aux-Veaulx, que en la rue qui va descendre en la paroisse Saint-Esloy, lesquelles le dit feu sieur du Boutheroude a aquises et faict abattre pour faire bastir la dicte maison, à present vulgairement appelée la maison du Boutheroulde. » — 1592, mention d'une maison hors la porte Cauchoise, appartenant aux hoirs de feu Mons[r] de Fumechon, de présent démolie à cause des guerres — 1595-1622, maison contigüe à l'*Escu de France*, occupée par Antoine Le Blond, graveur. — Maison à l'enseigne de la *Galère*, joignant le cimetière, occupée par Nicolas de Gruchy, chirurgien. — 1621-1636, Jean Briselet, libraire, locataire d'une petite boutique près du cimetière. — Nicolas de Gruchy, encore locataire de la Fabrique de Saint-Michel, en 1636.

G. 7169 (Registre.) — In-folio, 316 feuillets, papier.

1614-1642. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel, de Rouen. — Trésoriers : Robert De Caux, 1636; — Pierre Eelquens, 1637; — Charles Philippes, 1638; — Isaac Yeurry, 1639; — Jehan Maubogne, 1640; — Jehan Renoult, 1641; — Jacques Treneau, 1642. — 1614, inhumation de M. Gabriel Desmontz, organiste, 60 sous. — « Payé pour la musique du jour de la visitation de monsieur le coadjuteur, suivant l'advis des Trésoriers à la plus part, 4 livres. — Payé à Cardin pour la tente de la dite visitation, 20 sous. — Au sire Romain de Beauvais, libraire, pour ung messel, 12 livres. » — Visite de l'église et approbation du compte par M. Behotte, grand archidiacre. — 1615, « pour le bouys du dimenche des Rameaux, 56 sous. » — A Benard dit Dumont, facteur d'orgues, 500 livres; — à Trugard, menuisier, pour la devanture de menuiserie aux orgues, 36 livres; — au même, pour 2 marchepieds à double marche et un encastillement à l'autel de Notre-Dame, 80 livres 15 sous. » — Approbation du compte par Behotte. — 1616, inhumation de madame Cavelier, 60 sous. — A maître Germain Yart, organiste, 80 livres. — 1617, 41 inhumations. — « A Jacques Benard, facteur d'orgues, 150 livres. — A Pierre Sahult, menuisier, pour avoir lambrissé d'ais de sap le long de la chapelle Sainte-Anne, 54 livres. — A Jehan Benard, menuisier, pour avoir alargi la chere du prédicateur, 12 livres. — A Monsieur le doyen d'Escouy, pour les 3 prédications qu'il a faictes pendant les quarante-heures, 7 livres 10 sous. — Pour ung brevière, 60 sous. — A Monsieur le curé, pour 2 tableaux qu'il a faict faire, à mectre aux 2 costés de l'autel, 22 livres 10 sous. — Pour 3 canons qu'il a achaptez, à mettre sur les autels, 60 sous. » — Compte vérifié par M. Le Royer, licencié ès-droits, chanoine de Rouen, commis par M[gr] l'archevêque pour l'absence du grand archidiacre. — 1618, 21 inhumations. — « Pour l'impression de 300 vidimus d'indulgences données par N. S. P. le Pape à ceux qui visiteront l'église Saint-Michel, 5 livres 12 sous. — *Confessionnaire* mis sous les orgues. — Paiement à

Jehan Pinchon, maître vitrier. » — 1669, 17 inhumations.— Inhumation de la fille de la *Couronne d'argent*. — Pavage de l'église. — Achat de 2,000 de grandes tuiles, 17 livres. — Paiement à Dumont, facteur d'orgues, 37 livres ; — à Jehan Bernart, menuisier; — « à Jehan Pinchon, vitrier, pour avoir mis 293 pieds de verre avec les bordures de couleur au remplage des formes des grandes vitres, tant à la chapelle de Notre-Dame, que sous les cloches, à la vitre de dessus la grande porte, à 7 sous le pied, 117 livres. — Pour avoir mis, à 2 grandes vitres, à la chapelle de Notre-Dame, 144 pieds de verre de couleur et blanc à bordure, et lui a esté baillé le verre de couleur sortant des dites 2 grandes vitres, à 2 sous le pied, qu'il fault rabattre sur le verre que le dit Pinchon a livré à 8 sous le pied, 43 livres 4 sous. — A maître Isaac Allain, pour ayder à payer la peinture et dorure du cruxsefix que des 2 ymages d'à costé, aussy l'image de la Sainte-Trinité, 19 livres. » — 1620, paiements à Germain Yart, organiste, 100 livres de gages pour l'année ; — — à Pierre Duval, sous-diacre, joueur de cornet, 30 livres ; — à Pierre Le Marchand, orfèvre; — à Remond, tapissier, pour avoir couvert le dôme de la grande chaire à prêcher ; — à Guillaume Barré, peintre, pour avoir bruni la chaire et avoir peint au fond la figure du Saint-Esprit, enrichi de 12 chérubins, 8 livres ; — à Pierre Hardouyn, sculpteur, et maître Jean Dauvilliers, pour les plans et devis d'une sacristie, 6 livres. — Compte vérifié par Pierre Acarie, pour l'absence du grand archidiacre. — 1621, paiements à Jean Bernard, menuisier; — au peintre qui a achevé de peindre l'image de saint Jérôme. — 1622, paiements à Nicolas Cucu, sculpteur ; — à Nicolas Le Sauvage, serrurier, pour la grille du revestiaire, 115 livres. — 1623, « au sieur Tourny, orfèvre, pour avoir ressoudé le gobelet d'argent à communier, 16 sous ;— à Antoine Dorenge, libraire, pour 2 grands missels, 24 livres ; — à Louis Costé, libraire, pour un *suplementon* à servir à l'église, 60 sous. » — 1626, « à Nicolas Rocquelin, tapisseur, pour avoir fourni 6 aunes de droguet à mettre tant sur les balustres de dedans le chœur que dessus les autels de la Vierge et de Saint-Nicolas, 12 livres 16 sous. — Pour les bouquets distribués à tous les paroissiens, la fête et jour des octaves du Saint-Sacrement, 18 livres. — Pour tout le vin qu'il a convenu pour la célébration des messes et pour la communion des laïques, 20 livres. — Pour tout le pain à célébrer des messes, et pour le pain benoît de Pâques, 18 livres. — Pour un chandeljer à 16 branches, à pendre devant l'image du crucifix, 28 livres ; — à Nicolas Seheult, esplinglier, pour avoir refaict 2 châssis à une vitre de l'église, 4 livres ; — à Jean Du Bosc, maître orfèvre à Caudebec, pour avoir fait une croix d'argent, provenant de la vieille croix, de vieux calices, etc., 90 livres, plus 27 livres 3 sous ; — à Briselet, pour avoir refaict les messelz, 20 sous ; — à Carrel, pour des aspergeoirs, 8 sous ; — à M. Verdier, fondeur, pour un benoistier de cuivre, 8 livres 17 sous. » — 1627, don, par Emmanuel Diez, de 200 livres pour l'achat « d'un benoistier d'argent, en reconnaissance de ce qu'on l'a dispensé de la charge de Trésorier. — A Du Bosc, orfèvre, pour la livraison et application de l'image de la Vierge et la croix d'argent par lui faite, 60 sous ; — pour les cristaux et allumineures adjustés à la dite croix, 4 livres 10 sous ; — à Jehan Le Sage, fondeur, pour un pied de cuivre servant à la dite croix, 18 livres 10 sous ; — à Jehan Pinchon, vitrier, 26 livres ; — à Crespin Lamboué, maître plâtrier, pour réparation des couvertures de l'église, endommagées par les grands vents du mois de décembre, 166 livres ; — au capitaine Du Moustier, pour achat de bonbazin blanc pour faire un contre-autel, des pentes et des rideaux et devantures aux crédences du maître autel, 26 livres ; — à Guillaume Le Febvre, maître peintre, pour avoir peint, sur les dits ornements, des noms de Jésus et Marie avec des fleurs, pour après les relever en broderie, 8 livres 7 sous ; — à Madame Allard, pour achat par elle fait de plusieurs et diverses couleurs de laine qu'elle a distribuez, par l'avis de M. le curé, à plusieurs dames et filles de ceste paroisse, lesquelles travaillent par dévotion à la broderie des dits ornements, 12 livres ; — à M. Le Monnyer, pour du clinquant par lui livré lors de l'oraison des quarante-heures, qui fut en la dicte église en l'année 1627, et pour 5 milliers de petit clou doré pour le dôme de la chaire à prêcher, 2 livres 3 sous ; — à Simon Grevin, maître peintre, pour avoir peint le dit dôme, etc., 16 livres 18 sous ; — à Monsieur Osmond, pour 2 aunes et demie, demy-cart de froc violet cramoisi, façon de Rouen, pour parfaire le dit dôme, 8 livres 10 sous 8 deniers ; — à la femme de Jacques Voisin, frangère, pour les franges du dit dôme, 56 sous ; — pour la façon du dit dôme, en ce qui concerne l'application du dit froc, clou doré, etc., 4 livres ; — au dit Grevin, peintre, pour peindre 6 images et les pillers d'iceux, 120 livres 16 sous ; — à Jehan Benard, menuisier, pour avoir refaict les formes de l'église..., ragrandi la chaire, faict un autre dôme, 42 livres ; — à Dyen, gressetier, pour des mouchettes de fer blanc au chandelier devant le crucifix, 16 sous. » — 1628,

3 inhumations. — Inhumation de Jean Gaillard, peintre, 30 sous. — « Pour achever à payer le prédicateur feuillant qui prêcha le carême 1628, 4 livres. — A Hercule Le Mire, orfèvre, pour le benoistier d'argent, à raison de 22 livres le marc, et pour la façon, 32 livres, 318 livres 10 sous. — Pour la sacqueboute et pour la voiture, 47 livres. — A Jean Barré, peintre, pour avoir doré le tabernacle, 11 livres. » — 1629, à Laurent Maurry, imprimeur, pour 6 processionnaires, à 45 sous pièce, 13 livres 10 sous. — 1630, « pour le sallut de Pasques, de la fondation de Le Febvre, 4 livres. — Pour les vêpres, matines et messes de la réduction de Normandie en 1562, 44 sous. — Pour 2 obits, de la fondation de Mᵉ Henry Cavelier, chanoine en l'église cathédrale de Rouen, 6 livres. — Payé à Jehan Cavelier, pour dentelle et passement, 22 livres 8 sous; — à Jehan et Georges Pinchon, pour avoir lavayé les vitres. — Pour avoir fait resouder l'elle d'un ange d'argent qui tient les reliques, 48 sous. — Au nommé Hibault, pour la reliure d'un livre, 80 sous. » — 1630, pour l'inhumation de Madame Du Resnel, 6 livres; — pour celle de M. Mellon Voysin, ci-devant curé du Mesnil-Geoffroy, 60 sous. — Paiements à Delamare, orfèvre ; — « à Pierre Maheult, fondeur, pour avoir fondu les 3 grosses cloches et pour 2 pinotz de métail, 65 livres. » — 1632, inhumation de Madame Cavelier, 60 sous. — Pour les matines et la haute messe du jour de saint Joseph, 64 sous — « Pour un arrouseur, pour arrouser l'église et les bancs d'icelle pour la conservation des peintures, 25 sous. — A Alphonse Fillastre, maître tapissier, pour avoir fourni de clou doré, crain, paille et passement de soie et pour sa peine d'avoir bouré et garny l'apuy de la chaire du prédicateur, 60 sous. — Pour la sarge qu'il a fallu pour la dite chaire, 37 sous 6 deniers. — A Jean Briselet, pour avoir relié un michel et pour avoir recollé les autres, 3 livres. » — 1633, paiements à M. Le Marchand, orfèvre ; — à Jean et Marguerin Pinchon, maîtres vitriers; verre blanc, peint aux bordures; — à Guillaume Lesselié, marchand et facteur d'orgues, pour la réédification des orgues, 250 livres. — 1634, « à Jehan Barre, maître peintre en cette ville, pour la peinture et décoration des orgues, 120 livres; — à M. De Moy, orfèvre, pour un petit plat giselé doré, 77 livres 8 sous; — à Lesselié, 260 livres; — à M. Levesque, organiste de Saint-Jehan, pour 2 visites des orgues, 65 sous. — A Monsieur Durant, presbtre et docteur, 100 livres pour avoir faict les sermons de ceste église pendant tous les jours de l'avent. » — 1635, sépulture de Pierre Tiesselin, imprimeur, demeurant, lors de son décès, à la *Cour du Griffon*, 13 livres. — « Pour 4 pots de vallence, pour placer sur le grand autel, 4 livres 14 sous. — A Nicolas Diem, pour avoir resoudé le pavillon servant au tabernacle durant le caresme, 12 sous. » — 1636, inhumations de Madame Boulais, veuve du feu sieur procureur du Roi, 6 livres; — de Madame Grisel, 2 livres. — Pour le *salve* de Pâques, de la fondation de Le Febvre, 4 livres. — A Briselet, libraire, pour avoir raccommodé plusieurs livres, 5 livres. — 1637, lampe d'argent offerte par M. Pierre Eelquens, Trésorier, qui avait choisi sa sépulture à la place où gît feu son père. — 1638, « pour cinq benoistiers de marbre blanc mis à costé de la chapelle de Saint-Nicolas, 7 livres 8 sous. — Pour la refaçon du chandelier à 6 pendans, à la chapelle de la Vierge, 30 sous. — Pour ung aspergès et ung pot à fleurs, 8 sous. — Mise pour la construction du bâtiment où souloit pendre pour enseigne *l'Ecu de France* au Marché-aux-Veaux : » Jacques Capelle, maître maçon; Charles Le Roux, charpentier; Pierre et Louis Bremontier, père et fils, peintres et sculpteurs, ornent et enrichissent les cheminées des salles, 5 livres. — 1639, 30 livres données par le Trésorier « à cause qu'il n'a posé des filles pour ceuillir les sous de saint Michel. » — Reçu de Michel Voysin, curé de la paroisse, exécuteur du testament de défunte Magdeleine Houel, veufve de Thomas Nepveu, 5 livres 4 sous. — Pour permission à la dite Houel, d'avoir fait mettre son épitaphe, 20 livres. — Inhumations du fils de Madame Auber la veuve, marchande de papier, 30 sous; — du sieur Diem, gressetier, 3 livres; — de Nicolas Henry, rôtisseur, 3 livres; — du sieur de la Rochelle, gentilhomme de la Basse-Normandie (23 mars), 3 livres. — Suite des mises pour la construction de la maison de *l'Ecu de France*; — salles hautes et basses, nattées : sculptures faites par les deux Brémontier. — A Mᵉ Abraham Hardouin, architecte, qui a conduit l'ouvrage, 50 livres; — à Jehan Viel, vitrier; — à Robert Cler, menuisier, qui avait fait les ornements et sculptures de 16 consoles, 28 livres. — 1640, paiement au sieur Gouet, facteur d'orgues, 10 livres. — 1641, paiement à Marguerin Pinchon, vitrier. — Compte vérifié par l'archidiacre D'Aguillenguy. — Inhumations de la fille de Le Sauvage, serrurier, 12 sous; — de Guillaume Ferrant, décédé à Saint-Godard. — « Sermons de l'année payés par le curé et autres honnêtes personnes, zélées pour la parole de Dieu. »

G. 7170. (Registre.) — In-folio, 380 feuillets, papier.

1613-1673. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 1643, 39 inhumations. — Inhumation de M. Lucas Boullays, 3 livres. — A Germain Yart, organiste, 60 livres. — Vin donné par le comptable, M. Pierre Deschamps, qui prend également à sa charge le pliage du linge du carême, la tente des tapisseries, et donne à la Fabrique « un poille de velours cramoisi rouge, doublé de taffetas cramoisi... enrichi de 4 représentations du Saint-Sacrement porté par 2 anges, 4 de Saint-Jean et 4 de Saint-Pierre. » — Pour 12 armoiries mises dans l'église lors du service du feu Roi, 6 livres. — Procès entre le curé et les Trésoriers à propos de réduction de fondations. — Ordonnance de Nicolas de Paris, docteur en Sorbonne, chanoine théologal en la cathédrale de Rouen, vicaire général de l'archevêque, commissaire député pour l'archevêque, qui casse la réduction des fondations opérées par le curé. — 1644, payé à Heudeline, organiste, 60 livres; — à un joueur de sacquebute; — à un joueur de serpent. — « A David du Petit-Val, pour un missel et 1 psautier, 11 livres 10 sous; — à Claude de Villers, facteur d'orgres, pour avoir raccommodé les orgres de la paroisse, 32 livres. — Pour de la toile neuve que l'on a mise aux huissets volants de l'église, 16 sous. » — 1645, à Simon Heudeline, organiste, 80 livres. — 1646, inhumation de maître Nicolas de Grouchy, 3 livres. — Prédicateur du carême payé au moyen d'une quête. — 1647, 30 livres données par le Trésorier « à cause qu'il n'a eu des filles le jour de Saint-Michel pour cueillir. » — 4 inhumations. — Inhumations de la veuve de feu maître Nicolas de Grouchy, chirurgien, 3 livres; — du petit enfant du sieur De Caux, papetier; — de noble homme Jacques Desdames; — de Naudin, maître écrivain; — de Marguerite Dureden, veuve de François Le Pelletier. — Gages de l'organiste Heudeline, portés à 100 livres. — Pour 36 bottes de buis à distribuer le jour des Rameaux, 50 sous. — A Nicolas Le Sauvage, serrurier, pour 6 chandeliers neufs de fer, placés aux autels de la Vierge, du Saint-Esprit et de Saint-Nicolas, etc., 50 livres. — A Nicolas Buret, fondeur à Rouen, pour avoir refondu la petite cloche qui pesait 109 livres, en avoir fait la grosse des 2 petites du ton du sol, et y avoir employé 66 livres de métal, 56 livres. — 1648, inhumation de la fille d'un *feseux* de pain à chanter; — du fils d'un *feseux d'esguillettes*; — de la femme de Louvel, imprimeur. — « A François Le Poulletier, menuisier, pour avoir fait 9 encastillements, 6 crédences, la devanture d'autel et crédence de bois de sap, 18 livres 2 sous. — A Nicolas Tousé, fondeur, pour avoir refaict 4 chandeliers de cuivre servant au maître autel, 4 livres 3 sous. » — 1650, 61 inhumations. — Services pour d'anciens Trésoriers, Richard Baillet, Richard De la Folie, Pierre Deschamps, Robert Besnière. — 1651, 27 iuhumations. — « Aux prêtres qui ont porté le poile lorsque l'on porte le Saint-Sacrement aux malades, 1 sou pour chaque prêtre, en tout 38 sous. » — 1652, inhumations de l'enfant de M. Ferrant; — de Laurent Maurry. — Paiements à Jean Auvray et Simon Le Couturier; — à Poullain, orfèvre. — Pour 6 pots de valence, à mettre sur l'autel, 2 livres 10 sous; — à François Du Tot, dinand, pour 26 livres, 1 quart de cuivre, à faire des méreaux, et pour avoir coupé le dit cuivre par lames, 27 livres 11 sous; — au sieur Drou, graveur à la Monnaie, pour 3 fers par lui gravés, pour marquer des méreaux à payer les presbtres, 15 livres. » — 1653, inhumation de la femme de défunt Maurry, 2 livres. — — Paiements à Simon Heudeline, joueur d'orgues, 120 livres; — à Pierre Noiron, prêtre, à cause de la musique, 9 livres; — à Jean Rommieu, orfèvre; — diminution des espèces; grande perte subie par la Fabrique. — 1654, à Pierre Hédou, pour avoir pavé l'église, 40 livres 14 sous; — pour 200 grands pavés de terre, 9 livres 10 sous; — à François Le Poulletier menuisier, pour avoir fait les carolles devant le grand autel, 100 livres; — à Clément Le Febvre, pour avoir raccommodé les soufflets des orgues, 12 livres. — 1655, inhumation de Nicolas Lesueur, marchand drapier; — de noble homme Nicolas Le Marchand, conseiller, 3 livres. — Paiements à Simon Le Cousturier, vitrier à Rouen; — à Lagenet, orfèvre. — Pour la fabrique de méreaux, au nombre de 1,000, 20 livres 4 sous. — 1656, inhumation du cuisinier de M. le président Turgot; — de l'enfant du sieur Pallier, cartier, 30 sous; — de la femme du sieur Barette, papetier, 3 livres. — Paiements à Simon Heudeline, organiste; — à Denis Le Vacquier, prêtre et maître de la musique, 62 livres 10 sous; — à Michel Thérou, joueur de cornet, 18 livres; — à Abraham Roussel, orfèvre; — à Henri Gosset, maître maçon; — à Jean Le Vieil, vitrier. — 1657, 52 inhumations. — 1658, pour l'acquisition d'un tènement de maisons appartenant à Guillaume Allard, chanoine théologal de Nevers, 5,100 livres. — A la fin de ce compte, ordonnance de Robert Le Cornier, archidiacre de Rouen et vicaire général de Mgr l'archevêque, portant que les

prêtres de la paroisse recevraient 10 sous de rétribution pour la célébration de chaque messe, 3 sous pour l'assistance aux obits d'un nocturne des trépassés, laudes et haute messe. — Réduction des fondations. — 1659, à Jacques Ruault, libraire, pour avoir appliqué 4 couvercles de bois de chêne à 2 grands livres de chant et les avoir couverts de peau de truie, 24 livres. — Pour les lanières des dits livres, 3 livres 10 sous. — 1660, au sieur Sanson, pour des pots de faïence à mettre des fleurs, 6 livres 7 sous. - Achat de planches de Hambourg. — 1661, don de 3,000 livres par M. le curé Michel Voisin pour fonder les sermons des dimanches et fêtes solennelles. — « Cœuilte faite par les maisons en la sepmaine sainte pour l'entretien du linge de l'église, 19 livres 15 sous 6 deniers. » — 45 inhumations. — Paiements à Philippe Cornillot, organiste, 120 livres; — à Denis Le Vacquier, prêtre, pour ses gages, à cause de la musique, 62 livres; — à 4 prêtres et 2 autres, à cause de la musique. — 1662, 47 inhumations. — Inhumations du maître de *l'Image saint Thomas*, 1 livre 10 sous; — de M. Denis Le Vacquier, prêtre, décédé le 10 août, 3 livres. — « Aux héritiers de feu maître Michel Voisin, presbtre, cy-devant curé de cette paroisse, décédé le 15ᵉ juin 1662, pour 3 mois de ses gages que lui donnoit le Trésor, et à maître Charles Lataignant, à présent curé de la dite paroisse, pour 9 mois, 40 livres. » — 1663, paiements à Cardin Allais, prêtre, maître de la musique, 80 livres; — à Cornillot, organiste; — à Doucin, sculpteur, pour avoir raccommodé la croix de pierre du cimetière, 7 livres; — à Jacob Van Munster, maître dinand à Rouen, pour change de vieux chandeliers; — à Jean Bellier, libraire, pour reliure et écriture; — à Antoine Placenault, brodeur; — à Jean Le Vieux, vitrier; — à Le Vasseur, tapissier; — à Le Marchand, orfèvre. — 1664, inhumation de Guillaume Lemery, écrivain du Palais. — Paiements à Pierre Le Marchand, orfèvre; — à François Langlois, fondeur. — 1665, inhumations de Jacques Pallier, cartier; — de Perrine Du Jardin, veuve de feu M. Lataignant et mère de M. le curé. — Au père Le Faé, jacobin, qui a prêché tous les jours du carême, 100 livres. — Achat de planches de Hambourg. — Au sieur Le Vasseur, tapissier, pour avoir raccommodé l'appui de la chaire du prédicateur, 3 livres 15 sous; — à M. Hellot, pour avoir fourni 300 d'ardoises fines, à 3 livres 4 sous le cent; — à M. Lefebvre, marchand de tuile, pour avoir fourni 3 milliers de grande tuile, 36 livres. — 1666, au Père Séraphin, capucin, pour avoir prêché tous les jours du carême, 100 livres. — 23 mai 1666, on décide qu'on fera construire une contretable de pierre enrichie de marbre au maître-autel. On prend l'avis du P. Petit, procureur des Jésuites, et l'on choisit entre 3 dessins. On donne la préférence à celui de Noël Jouvenet, auquel on paie, en plusieurs fois, 1,400 livres. On paie, de plus, à Emmanuel Boynet, architecte, directeur de l'ouvrage, pour 4 ouvertures de jour qu'il a faites au dessus de 4 arcades du chœur, 160 livres 15 sous; — à Robert Fourré, menuisier, pour les marches et 1 encastillement de bois de chêne au maître autel, 95 livres. — Marbres achetés à Amsterdam : colonnes de marbre rouge jaspé, de 8 pieds de longueur; 6 pilastres de marbre noir de même hauteur; 12 petites colonnes de 5 pieds, moitié rouge, moitié noire, pour les ailes; grand cadre de marbre noir, pour mettre autour du tableau; marchés avec les sieurs Jacques Du Bucquoy et Antoine Dechesne, maîtres marbriers à Rouen. — 1667, inhumation de Mˡˡᵉ Rodrigue, tante de M. Diez. — A M. Hébert, curé d'Anquetierville, pour les sermons du carême, 100 livres. — Au sieur Le Boullenger, libraire, pour 4 livres de *missæ votivæ*, 5 livres. — Au sieur Doucin, pour le dessin qu'il avait donné de la contretable, 33 livres. — A Jouvenet, sculpteur, à-compte, 220 livres. — A Le Pilleur, peintre, pour avoir peint le derrière de la contretable et blanchi le haut d'icelle, 60 livres. — 1688, inhumation de M. Boullays, 13 livres. — Au sous-prieur des Jacobins pour les sermons du carême, 100 livres; — à Noël Jouvenet, 490 livres; — à Hallé, peintre, pour le tableau qu'il a fait d'une Nativité de N. S. pour la contretable, 315 livres; — au sieur Jouvenet, peintre, pour avoir accommodé au cadre le tableau et l'avoir posé à la contretable, 3 livres. — 1669, paiements à M. Harenc, orfèvre; — au Père Polycarpe, capucin, pour les sermons du carême, 100 livres. — 1670, à Dom Antonio Dalvaros, pénitent, pour les sermons du carême, 100 livres; — à Louis Costé, pour 2 missels à canon, de parchemin, à 15 livres pièce, et 1 antiphonier de 10 livres, 40 livres; — à Pontenay, boursier, pour avoir couvert les dits missels d'ébène, y avoir mis des crochets et des sentiers à l'antiphonier, 5 livres; — à Jean Bellier, libraire, pour reliures, 14 livres 5 sous; — à Antoine Millets, dit des Ruisseaux, pour avoir travaillé dans la cour des dames Ferrant, etc., 12 livres; — « à 3 hommes qui ont tiré les ossements qui estoient aux arcades des vitres, lieu où l'on a construit la sacristie, 4 livres 4 sous. » — 1671, inhumation de M. Lataignant, curé, le 10 août 1671; — de M. d'Acosta, et de son fils Raphaël (aux Cordeliers). — Ardoises achetées 23 livres le millier. — Paiements à M. Tourny, orfèvre; — à M. Antoine

Millets, maçon; — à M. Le Sauvage, serrurier; — à M. Placenault, chasublier.—1672, inhumation de Marthe De la Place, femme de Sauvage, serrurier.—Paiement à M. Tourny, orfèvre.—Comptes vérifiés par les archidiacres de Rouen. —Quelques comptes parfaitement écrits.

G. 7171 (Registre.) — In-folio, 258 feuillets, papier.

1636-1672. — Comptes de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Robert De Caux, 1636; — Pierre Eelquens, 1637; — Charles Philippes, 1638; — Isaac Yeurry, 1639; — Jean Maubogne, 1640; — Jean Renoult, 1641; — Jacques Trancart, 1642; — Pierre Deschamps, 1643: — Pierre De la Forestz, 1644; — Pierre Maubogne, 1645; — Pierre Cavelier, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes, 1646; — Nicolas Hébert, 1647; — Guillaume De la Vigne, 1648; — Louis Gueroud, 1649; — Pierre Morel 1651; — Robert Benière, 1653; — Laurent Carrel, 1654; — Nicolas Turgis, 1655; — Richard Caillouel, 1656; — François Cécile, 1657; — Charles Reusse, 1658; — Michel Voisin, curé de la paroisse, 1659; — François Evon, 1660; — Etienne Le Marchand, 1661; — Gilles Belin, 1662; — Nicolas Fichet, 1663; — François Du Resnel, écuyer, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1664; — Robert Le Courtois, 1665; — Jean Turgis, 1666; — Geoffroi Charles, 1667; — François Le Mercier, 1668; — Jean Goret, 1669;— Adam Hautot, 1670. — Ces comptes ne contiennent que les recettes. — Mention en 1636, de maisons aux enseignes des *Deux Anges*, du *Noble franc*, du *Lionnet*; — d'une rente due par M. Piperey, sieur de Montheraut, juge de la Monnaie de Rouen, représentant M. Valles, pour une maison rue Ganterie; — d'une autre rente due par Pierre de Gallentine, sieur de la Vallée, conseiller au Parlement, ayant épousé Marie de la Martinière; — en 1636, de Nicolas Grisel, commis au greffe criminel de la cour; — en 1639, de la confrérie de Notre-Dame-de-Bonsecours, en l'église Saint-Michel; — en 1669, de l'hôtel du Bourgtheroude, appartenant alors à messire Louis Le Roux, chevalier, sieur d'Infreville, conseiller du Roi en ses Conseils, et Général de la marine. — Quelques-uns de ces comptes sont d'une écriture très-soignée.

G. 7172. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1670-1720.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Louis Regnouf, 1671; — Antoine Ridel, 1672; — Nicolas Charles, 1673; — Jean Dufour, 1674; — Jacques Guillard, 1675; — Antoine Langlois, 1676; — Marin Le Tellier, 1677; — Louis Dessuslamare, 1678; — Marin Rondeaux, 1679; — Jean de Saint-Aubin, 1680; — François Maubogne, 1681; — Romain Elie, 1682; — maître Jean Pigache, procureur au Parlement, 1683; — Nicolas Parent, 1684; — Robert Bréant, 1685; — Etienne Durand, changeur du Roi, 1686; — François Cécile, 1687-1688; — Jean Thiessé, 1689; — André Reusse, 1693; — Pierre Planterose, 1694; — M. Boudet, 1708; — M. Benard, 1719. — Ces comptes ne contiennent que les recettes.

G. 7173. (Registre.) — Grand in-folio, 343 feuillets, papier.

1706-1736. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Pierre Lintot, 1706; — Guy Billette, 1707; — Pierre Doudet, 1708; — M. Lamand, 1709; — Robert Locquet, 1710; — Jean-Baptiste Le Vatier, 1711; — Christophe Reverdun, 1712; — Robert Mustel, 1713; — Jacques Pavie, 1714; — Pierre Le Carpentier, 1715; — Robert Caillot, 1716; — Louis Bataille, 1717; — Gabriel Lamand, 1718; — Nicolas Benard, 1719; — François De la Neufville, 1720; — Etienne Le Moine, 1721; — Jean Delaunay, 1722; — Toussaint Bethfort, 1723; — Guillaume-Romain Ellye, 1724; — Charles De Hautot, 1725; — Gabriel Belard, 1726; — Louis Paynel, 1727; — M. Campion, 1728; — Pierre Doudet, 1729; — Pierre Rollet, 1730; — François Thiboult, 1731; — Etienne Bouton, 1732; — Benoît Rocque, 1733; — Pierre Le Nouvel, 1734; — Pierre Renoult, 1735.— 1706, à M. Le Blond, organiste, 60 livres. — Au sieur Marc, suivant le devis et marché pour la charpente du clocher, 830 livres. — 1707, 19 inhumations. — 1708, pour les droits de sépulture et grosse cloche pour M. Vauchel, 13 livres. — Pour la sépulture de l'enfant à M. Mallet, 1 livre 10 sous. — Pour la sépulture de Madame Bertran, 3 livres. — 1710, « pour l'amende des glaces qui n'avoient point été cassées devant le grand portail de l'église, 5 livres. » — 1711, au père Timothée, pénitent, pour 3 sermons, 6 livres; pour 7 sermons, 14 livres; — au père Savarial, augustin, pour 10 sermons, 20 livres; — à M. le vicaire, pour un sermon, 2 livres; — aux Capucins, pour 5 sermons, 10 livres; pour 9 sermons, 18 livres; — à M. Paget, prêtre, pour 4 sermons, 8 livres; — au gardien des Récollets, pour sermons, 8 livres; pour 5, 10 livres; — au père Clément Cornet, cordelier, pour avoir prêché

l'avent et le carême, 106 livres. — 1712, paiements au père Arnoult, augustin, pour 18 sermons, 36 livres; — au père Valmert, cordelier, pour 5, 10 livres; — au père Coatquin, augustin, pour 5, 10 livres; — au père Chérubin, pénitent, pour 5, *idem*; — au père Arnoult, augustin, pour avoir prêché le carême, 100 livres; pour avoir prêché l'avent, 16 livres. — 1613, à M. Le Baron, organiste, 80 livres. — Carême prêché par le père Timothée, pénitent. — Autres prédicateurs : Vatier, augustin; le père de Vernon, capucin; Colombey, récollet. — 1714, loyers payés par le sieur Le Sueur, graveur; — par Le Chartier, avocat; — par M. Du Resnel. — Carême prêché par le père Vatier, augustin. — 1715, carême et avent prêchés par le père Le Biez, cordelier. — 1716, 19 inhumations ayant produit pour la Fabrique 108 livres. — Avent et carême prêchés par le gardien des Récollets. — 1717, carême prêché par le père Ange, capucin, 102 livres. — 1718, carême prêché par le père Adrien, capucin. — 1719, inhumation du fils de M. de Gasville, Intendant, 12 livres. — Carême prêché par un pénitent de Croisset. — 1729, M. Le Sueur, graveur, représenté par sa veuve. — A M. Tannerie, organiste, 80 livres. — Carême prêché par un récollet. — Pour les diminutions arrivées sur les monnaies pendant l'année, 269 livres 16 sous. — 1721, au titre du compte 2 oiseaux tracés à la plume. — Sépultures de M. Lucas Boullays, 13 livres; — du sieur de la Motte, 40 livres; — de M. Crevel, 40 livres; — de Jean-Baptiste Le Baillif, *idem*; — de Mademoiselle Colart, *idem*. — Avent et carême prêchés par le père Le Marchand, jacobin, docteur de Sorbonne. — 1722, avent et carême prêchés par M. Olivier, missionnaire. — 1723, 4,450 livres payées en billets de la banque royale. — Carême prêché par le R. P. Chavols, jacobin, sous-prieur. — Autres sermons prêchés par les P. Ligny et Poupart, augustins; Lœuillard, Bérenger, jacobins; Clément, gardien des Récollets; Bertin, vicaire de Saint-Cande-le-Jeune. — 1725, sermons du carême prêchés par le père Morel, augustin. — Service de M. Ellye, Trésorier, père du comptable. — A M. Charles Le Febvre, facteur d'orgues, 510 livres; — à Pierre Mareschal, organiste, pour avoir visité les orgues; — à Louis Du Souillet, pour avoir relié 1 graduel et 4 missels, 40 livres; — à Nicolas Placenault, orfèvre, 18 livres. — 1725, carême prêché par les Capucins. — 1726, avent et carême prêchés par le père Josaphat, gardien des Capucins. — 1727, à M. Desprez, pour les sermons de l'avent et du carême, 116 livres. — 1728, carême prêché par le frère Duval, jacobin. — Paiement à M. Thibault, orfèvre. — 1729, avent et carême prêchés par le père Grégoire, gardien des Capucins. — 1730, de Pierre Le Sueur, graveur, pour loyer de maison, 160 livres; — de Philippe Lambert, peintre, pour loyer de maison, 120 livres. — Sépulture de M. le chevalier de Neuville, 40 livres. — Pour la sépulture de M. Coquart, avec un coffre, 30 livres; — pour la sépulture, sans coffre, du sieur Roussel, 6 livres. — Au sieur Tannerie, organiste, 160 livres; — à Charles Le Febvre, facteur, pour l'entretien et accord de l'orgue, 30 livres. — Carême prêché par le père Millot, gardien des Récollets. — A Le Prince, pour un bénitier de marbre blanc, 30 livres 10 sous. — 1731, sépulture de M. Léger, 7 livres 10 sous. — Pour les sermons de l'avent et du carême prêchés par le père Colomban, carme de la ville, 136 livres. — A M. Langlois, serrurier, 60 livres; — à M. Gouel, orfèvre, 101 livres; — à Jouenne (Jouvenet), peintre, pour avoir peint les 2 devant-d'autel des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 90 livres; — à Denis Moūard, pour la grande porte de Saint-Michel, 310 livres; pour celle du côté de la grande rue, 75 livres; — à Claude Courel, graveur, pour avoir gravé la plaque qui est sur la première pierre de la chapelle du Saint-Esprit; — à Monsr Jouvenet, peintre, pour avoir raccommodé le tableau du chœur, 24 livres; — pour avoir fait les tableaux des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 300 livres; — à M. De France, pour la façon des 2 chapelles, 1,250 livres; — pour avoir fait la chapelle des fonts, 1,450 livres; — pour les marbres qu'il a fournis, 300 livres; — à Pierre Bessin, fondeur, pour 4 porte-livres, 124 livres; — à Jean Cordier, ébéniste, pour des pupitres, 21 livres; — au même, pour avoir garni en cuivre et marquetage la table de l'autel du chœur, 70 livres; — au sieur Capelle, marbrier, pour avoir placé le marbre et gravé l'inscription sur le grand portail de Saint-Michel, 55 livres; — au même, pour le pavage et l'étoile du sanctuaire, polissage du chœur, 124 livres; — pour avoir pavé les sanctuaires des chapelles du Saint-Esprit et de la Sainte-Vierge, 140 livres; — aux maîtres maçons Cécile et Dubusc, pour pavage général de l'église, 967 livres. — 1732, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 160 livres. — Avent et carême prêchés par les Récollets. — A M. Jouvenet, pour augmentation qu'il a faite aux tableaux de la paroisse, 20 livres; — à M. Capelle, pour un bénitier de marbre, 25 livres; — à M. Le Prince, pour sculpture et bordure en bois, 19 livres; — à M. Gouel, orfèvre; — à M. Langlois, serrurier; — à Moūard, menuisier, 480 livres; — à Adrien Du Busc, maître maçon. — 1733, sépulture d'Adrien Du Busc, 7 livres 11 sous. — Carême prêché par le gardien des Récollets. — A Jean

Hébert, pour l'ouvrage des tombes qu'il a démolies et réparées, 16 livres; — à Cécile et Du Busc, pour le même objet, 11 livres; — aux sieurs Le Prince et Cahart, peintres doreurs, pour augmentations, 630 livres; - au sieur De France, architecte, pour les gradins de marbre des 2 chapelles, 105 livres. — 1734, avent prêché par le père Fibardel, cordelier; — carême prêché par le gardien des Capucins — Paiements à Thomas Mette, fondeur, pour 12 chandeliers de cuivre et 4 bras d'attache, 356 livres; — à Jacques Carré, autre fondeur, pour les avoir argentés, 300 livres; — à Papillon, serrurier, pour sceller les pieds de la chaire à prêcher, sous la direction du sieur Le Prince, sculpteur, 20 livres 10 sous; — à M. De France, architecte, pour façon et dorure d'un tabernacle et frise pour le maitre autel, 150 livres.— 1735, banc occupé par M. Corneille, graveur.— Reçu pour loyers de maison, de M. Du Resnel, 500 livres; — de M. Langlois, serrurier, 160 livres; — de M. Le Chartier, avocat, 200 livres; — de M. l'abbé d'Osmont, 315 livres. — Sermons du carême prêchés par M. Després, vicaire de Saint-Eloi. — Paiements à Jacques Hébert, maître maçon; — à Denis Moüart, menuisier; — à Le Prince et Cahart, peintres doreurs; — à Gouel, orfèvre; — à Le Febvre, facteur d'orgues; — à Mette, fondeur. — Pour l'impression des billets du carême, 3 livres. — Total de la recette, 11,574 livres; de la dépense, 7,400. — Compte signé par C. de Rupierre, curé, et par les Trésoriers. — Comptes sur papier timbré. Le timbre sur la première page de chaque compte. — Quelques comptes soigneusement écrits.

G. 7174. (Registre.) — Grand in-folio, 277 feuillets, papier.

1736-1753. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Trésoriers : Pierre Cottard, 1736; — Pierre Bazire, écuyer, conseiller du Roi, auditeur en la Chambre des Comptes de Normandie, 1737; — Jean-Baptiste Gilles, 1738; — Jacques Dailly, 1739; — François De la Neufville, 1740; — Robert Le Jardinier Buquet, 1741; — Nicolas Duval, administrateur de l'hôpital général, 1742; — Nicolas De Guyenne, 1743; — Pierre Philippe Gallot, 1744; — Charles Duval, 1745; — Simon Jorre, 1746; — Jacques Mouette, 1747; — André Pavie, 1748; — Clément Chevreuil, 1749; — Pierre Vatier, 1750; — Jean-Baptiste Davoult, 1751; — Henri Vatier, 1752. — 1736, inhumation de la dame Du Souillet, 41 livres 10 sous. — A M. Tannerie, organiste, 140 livres. — Sermons du carême prêchés par le père Damase, sous-prieur des Carmes. — A Cécile, maçon, pour avoir élevé jusqu'au comble le mur de la chapelle des Saints-Anges, 200 livres; — au sieur Lallemand, libraire, pour impression d'une requête pour la chaire à prêcher; — au sieur Viguereux, pour une plaque d'étain à mettre sous la première pierre de la chapelle des Saints-Anges gardiens, posée par Madame la Présidente de la Rivière-Lesdo, qui a donné une chasuble, 3 livres 18 sous; — à Corneille, graveur, pour avoir gravé la plaque, 16 livres; — à Moüard, menuisier, pour la chaire à prêcher, 1,490 livres; — à Claude Le Prince, sculpteur et entrepreneur de la dite chaire, 993 livres; — au sieur De France, architecte, entrepreneur de la nouvelle chapelle des Saints-Anges gardiens, 400 livres sur 2,000 livres; — à Luc Lefebvre, tapissier, entrepreneur d'une niche pour le Saint-Sacrement, 200 livres sur 530 livres. — 1737, sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins. — 1738, droit de sonnerie de madame l'abbesse de Jouarre, 20 livres. — 18 sermons de l'avent prêchés par le père René Dupont, gardien des Récollets; ceux du carême prêchés par le gardien des Capucins. — A Langlois, serrurier, pour la rampe en fer avec un chiffre placé sur l'escalier de la chaire à prêcher, 90 livres; et pour les consoles de la dite chaire, 360 livres. — Paiement à la dame Boissière pour façon de chasubles. — 1739, « le comptable représente à la Compagnie que le présent ordinaire du comptable, qui est de 50 livres, d'une part, outre la fourniture de vin nécessaire pour les messes, blanchissage du linge et raccommodage d'iceluy, qui se donne gratuitement suivant l'usage ordinaire et accoustumé pour acquérir le tiltre de bienfaicteur de l'église, le dit sieur Dailly, pour ce qui regarde seulement les 50 livres, fait connoistre que le grand, long et rude hyver de son année luy a cousté viron 56 livres et plus pour le charbon, qui ne va ordinairement qu'à viron 10 livres, et 25 à 26 livres pour fourniture et raccommodage du linge de l'église, pour quoy cette augmentation extraordinaire doit luy tenir lieu du présent accoustumé. » — Hôtel du Bourgtheroulde occupé par Madame Le Sens de Folleville. — M. Langlois, serrurier, locataire, par 200 livres, d'une maison appartenant au Trésor.— Inhumation de M[lle] Du Resnel. — Sermons du carême prêchés par le R. P. Louis, récollet. — Au sieur Jacob, orfèvre à Paris, pour un encensoir, 156 livres; — pour le ciboire neuf, 641 livres; — au sieur Benoist, pour un christ d'ivoire et une croix avec son christ en or, 10 livres 15 sous; — à Adam, pour une croix avec son pied façon d'ébène, 6 livres. — 1740, quête du linge, 41 livres; — quête des dames

Trésorières, 43 livres ; — quête des Trésoriers, 64 livres ; — trouvé dans le tronc de Notre-Dame de la Délivrande, 15 livres ; — dans celui du Saint-Sépulcre, 36 livres.— Sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins de Rouen. — Au sieur De France, architecte, pour solde du marché de la contretable de la chapelle des Saints-Anges gardiens, 700 livres ; - à Jacob, orfèvre à Paris, 188 livres ; — au sieur Lefebvre, tapissier, pour fourniture de haute-lisse à la chapelle ardente, le jeudi saint, et aux portes de l'église, le jour saint Michel, 8 livres 10 sous ; — au sieur Lheureux, menuisier, pour le confessionnal de M. le curé, 24 livres. — 1741, sermons du carême prêchés par le père Emmanuel, augustin. — 1742, inhumation de M[lle] et de M[me] Du Resnel. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Capucins de Sotteville. — 1743, inhumation du fils de M. Darcel. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Pénitents. — 1744, sermons du carême prêchés par le père Boquet, récollet. — 60 autres sermons prêchés dans le cours de l'année.—1745, inhumation du sieur Cléret ; — de M. Du Resnel ; — du beau-père du sieur Friant, 40 livres. — 1746, inhumation de M. l'abbé Dubos ; — du sieur Friant, 40 livres. — Sermons de l'avent prêchés par le gardien des Récollets, 16 livres ; -- sermons du carême prêchés par le père Bernardin, capucin. — Confessionnal en bois de chêne pour M. le vicaire, fait et fourni par Job Lheureux, menuisier, 250 livres. — 1747, sermons du carême prêchés par le père Fribourg, cordelier.— A M. Jacob, orfèvre à Paris, 646 livres. — 1748, sermons du carême prêchés par le père Henry, gardien des Capucins de Rouen. — A M. Lagenet, orfèvre ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 1,000 livres ; — à Langlois, serrurier, 423 livres 7 sous. — 1749, sermons du carême prêchés par le père Martinien Lorens, gardien des Récollets.— Au sieur Duchesne, fripier, pour avoir tendu en tapisserie de haute lisse le long de l'église, lors du passage du Roi, 40 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 500 livres ; — à M. Pontrevé, pour vente d'étoffes. — 1750, sermons du carême prêchés par le père Paulin, gardien des Capucins de Rouen. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour parfait paiement, 500 livres ; — à Le Prince, sculpteur, pour dorure à la crosse de suspension, 66 livres. — 1751, sépultures des abbés Le Chevalier et Duval ; — de MM. Cuvier, Gueudry, Guillaume De la Vigne et de M[me] Friant. — Sermons de l'avent prêchés par le gardien des Capucins de Rouen ; — sermons du carême prêchés par le père Martinien, récollet. — 1752, 6,138 livres reçues de M[gr] Le Sens de Folleville, procureur général au Parlement, et de M. l'abbé Desmarets, exécuteurs testamentaires de messire Charles de Rupierre, curé de Saint-Michel.— Inhumation de Madame Marescot. — A M. Tennerie, organiste, 146 livres 15 sous. — Sermons du carême prêchés par le gardien des Augustins. — A M. Jean Le Boulier, architecte, 17 livres 10 sous ; — à Langlois, serrurier, 169 livres ; — à Friant, autre serrurier, pour sa part d'un coffret de fer, 3 livres ; — à Oursel, imprimeur, pour billets d'assemblée, 20 livres. — Dernier compte signé R. Caillot, J. Dailly, Pavye, B. Rocque, Lozeray, N. P. Vatier, Vatier, Henry.

G. 7175. (Registre.) — In-folio, 44 feuillets, papier.

1785-1786. — Compte de recette et dépense de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen, rendu par M. Piseaux, Trésorier, 1789. — M. Broche, organiste, payé 200 livres 15 sous.

G. 7176. (Liasse.) — 235 pièces, papier.

1677-1691. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. – Marché fait avec Robert Mazeline, sculpteur à Rouen, pour la confection d'un tabernacle « en la dite paroisse, proporcionné à la place, sçavoir 2 gradins, dont la frize doit estre enrichie de sculpture et un petit cors de tabernaque, qui doit estre de mesme auteur, pour mectre le saint siboire, enrichi d'ornemens selon le modelle ; et au-dessus des dits gradins sera faict 2 anges, qui doivent tenir une façon d'urne enrichie de feuille tout autour et profonde pour servir de custode à exposer le Saint-Sacrement à laquelle doit estre une porte qui doit se démonter quand on voudra, qui sera ornée d'une figure de bas-relief ; et, pour terminer la fin, sera fait une fleur façon d'impérialle ; et derrière le tout sera faict un fonds façon de broderie pour chacher ce qui se trouvera de vide derrière » ; sculpture à faire en bon bois de chêne, dorure à faire par l'ouvrier qui a doré la niche des Jacobins ; prix convenu, 400 livres et 1 louis d'or pour le prix du marché, 1[er] novembre 1677. — « Devis de ce qu'il fault peindre dans l'église de Saint-Michel par le sieur Pillement : « Il faut blanchir toute l'église, les voutes et les murailles de 3 couches de blanc, dont la première sera de chaux, et les 2 autres de craie à colle ; toutes les augives des voutes, tant de la nef que des chapelles et entre 2 pillers, seront paintes de couleur de marbre blanc et noir à huille avec impression sans colle ; tous les culs de

lampe seront dorés et blasonnés. Il faut peindre de couleur de jaspe à huile tous les piliers et pilastres depuis les chapiteaux jusques en bas. Toutes les tiges et feuillages des chapiteaux seront entièrement dorés, et le fond sera de jaune vermeil; les ourlés qui terminent les chapiteaux seront aussi dorés 2 pouces en haut et 1 pouce en bas... Tous les supôts seront aussi dorés. Il fault paindre toutes les images qui sont dans le chœur que dans la nef et les chapelles, mesme le sépulcre, les 4 docteurs de l'église qui sont dans le chœur et leurs chapiteaux. Les 2 petites images qui sont sous le crucifix, les 4 évangélistes qui sont dans la nef, et le saint Michel qui est au bas, seront aussi tous dorés de nouvel or. Le saint Joseph sera remis en couleur... Toutes les contretables et leurs images, le batesme de saint Jean seront remises en couleur. Toutes les croix de l'onction contre les murailles seront toutes dorées... Les balustres du pulpite... seront peints de couleur de bois à huile... Il faudra peindre une image du Saint-Sacrement et 2 anges aux costés, de 2 pieds en carré, derrière l'autel dans le petit cimetière. Il faudra peindre en bronze en huile la grande image de saint Michel avec l'ornement qui est attaché à la tour sur la rue. Il faudra peindre de blanc de plomb en huile la croix qui est dans la rue et son piédestal; » prix convenu, 1,050 livres, 18 juin 1678. — Quittances de Robert Mazeline, à la suite du marché. — Journée de maçon, 22 sous; de manœuvre, 12 sous, 1690. — Quittance de Gilles Bellier, libraire-relieur à Rouen, de 5 livres, pour la reliure d'un graduel et de 3 processionnaires, 1694.

G. 7177. (Liasse.) — 239 pièces, papier.

1695-1699. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Mémoire de ce qui fut fait à l'orgue et de ce à quoy MM. Clément et Germain Le Febvre père et fils s'engagent d'y faire : Premièrement un grand sommier en deux, capable et suffisant de porter et soutenir tout ce qu'un grand orgue de 16 pieds peut contenir, sur lequel sommier ils placeront les jeux qui sont dans le dit orgue, la monstre, le bourdon, le prestant, la doublette, le nazard, le cornet, la trompette et la voix humaine; fourniront une cimballe de 3 tuyaux, une tierce toute neuve, une quarte de nazard neuve, une flûte neuve, un clairon; » prix convenu, 600 livres. — Quittances de G. de Tourny, orfèvre, 1696; — de Gaspar Rocuchon, autre orfèvre, 1697. — Copie du dernier marché fait avec M. Le Febvre, facteur d'orgues; orgue changé de place et mis au bas de la nef.— Quittance de G. David Le Blond, organiste, 1697-1698; — de J. Dumarest, chapelain de l'hôpital général et confesseur des pauvres, pour sermons faits en l'église de Saint-Michel, 1699.

G. 7178. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1700-1710. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Marché avec Pierre Buret, maître fondeur, pour refondre la moyenne cloche qui était cassée et la rendre bien fondue, de bon son, de ton et d'accord avec les 2 autres cloches restant au clocher. — Quittance du dit Buret. — « Mémoire des réparations et augmentations qui sont à faire à l'orgue de Saint-Michel : Sera fait un grand abrégé pour les pédalles, tout neuf, de bon bois de chêne, à la place des équerres en manière d'échelles qui y sont de présent; sera fait un tire-clavier, quand l'on voudra; sera fait un jeu de voix humaine pour le positif, au ton de 8 pieds, les corps d'étain fin sur pieds et noyaux d'étoffe, anches et languettes de cuivre; sera fait un tremblant doux, etc.; » — visite de l'orgue par J. Boyvin, organiste de la cathédrale. — Marché avec Antoine Vincent, facteur d'orgues, demeurant à Rouen; prix convenu, 400 livres, 1705. — Quittances du dit Vincent, 1705.

G. 7179. (Liasse.) — 218 pièces, papier.

1708-1713. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Devis de l'ouvrage qu'il convient faire dans l'église de Saint-Michel pour un tambour de bois de chêne, de 11 pieds de haut sur 10 pieds et demi de large et 5 pieds 3 pouces de profondeur; entrepreneur, Jacques De Livet, 1708.— Frais à l'occasion du procès soutenu contre Michel Langlois, locataire d'une maison appartenant à la Fabrique de Saint-Michel, 1712. — Quittances de prédicateurs : Simon Magnier, correcteur des Minimes, 7 mai 1709; — Irenée Dupont, gardien des Récollets, 5 octobre 1709; — Cassien Foucques, gardien des mêmes religieux, 7 décembre 1711; — Clément Cornet, religieux cordelier, confesseur des religieuses de Sainte-Claire, 1er avril 1712.

G. 7180. (Liasse.) — 197 pièces, papier.

1714-1725. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel

de Rouen. — Quittances, pour sermons prêchés à Saint-Michel, du P. Bernard, provincial des Capucins de Normandie, 1716; — d'Antoine, Adrien de Coutances, gardiens des Capucins de Rouen, 1718-1719; — de Balthasar de Caen, gardien des Capucins de Sotteville, 1716; — de frère Marchand, religieux jacobin, docteur de Sorbonne, 1721-1722; — de Luc, gardien des Pénitents de Croisset, 1720-1722; — de Clément Le Duc, Jean-François Alixant, gardiens des Récollets de Rouen, 1717-1721; — d'Olivier, missionnaire apostolique, 1723. — Autres quittances des organistes Le Baron, Tennerie; — de M. Besongne fils, 75 livres pour 3 missels; — de M. Hérault, 50 livres, pour un graduel, 1723; — de Louis Du Souillet, 40 livres 10 sous pour reliure d'un graduel et de 4 missels, 1724. — Marché avec Charles Le Febvre, facteur d'orgues, qui s'engage à remettre l'orgue de Saint-Michel en bon et dû état, moyennant une somme de 262 livres. — Mémoire de ce qu'il convient faire à l'orgue de Saint-Michel, 1723. — Certificat de Pierre Mareschal, organiste de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen, pour servir de décharge au dit Le Febvre, 8 novembre 1724. — Etiquette de dépenses, 7 novembre 1724 : à la visite de l'orgue, payé pour 5 bouteilles de vin, 3 livres 10 sous ; — pour des langues, 1 livre 16 sous; — pour du pain, 12 sous, plus un louis d'or de 16 livres. — Journée de paveur, 30 sous ; — de plâtrier, 35 sous; — de manœuvre, 20 sous. — Bordereau indiquant les pertes sur les louis d'or, 1723.

G. 7181. (Liasse.) — 167 pièces, papier.

1726-1730. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Marché fait avec Jacques Buret, marchand fondeur à Rouen, « pour refondre la grosse, moyenne et 3e grosse cloche et les rendre d'accord du ton de la première à la seconde et de la seconde à la troisième, toutes trois pleines de bonne harmonie; » prix, 697 livres, 1727. Ajouté : « Les trois cloches neuves livrées par le dit sieur Burette, refondues, ont pezé, sçavoir : la grosse, 1,079 livres ; la seconde, 765 livres ; la troisième, 582 livres. Total, 246 livres; excédent de métal, 110 livres; livre de métal, 30 sous; façon, 23 livres pour 100, » 1727. — Vente et adjudication de meubles et ustensiles à usage du métier de mouleur, saisis chez Martin Le Mitre pour paiement de loyer, 1728. — A M. De Jort, avocat, pour 2 plaidoyers, 6 livres. — Journée d'ouvrier, paveur, maçon, etc., 25 sous ; — de manœuvre, 14 sous, 1726, 1728.

G. 7182. (Liasse.) — 203 pièces, papier.

1731-1735. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Réédification du comble d'une des ailes de l'église. — Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient faire en la dite église : « 26 hautes stalles, 22 basses avec leur trottoir, lequel sera composé d'une feuille de parquet devant chaque haute stalle... 13 stalles hautes de chaque côté, de 3 pieds 2 pouces de hauteur, 20 pouces de largeur ; » Job Lheureux, maître menuisier, entrepreneur; prix, 2,396 livres. — Quittance de Claude Courel; 4 livres 10 sous pour avoir gravé la plaque de la première pierre de la contretable.— Devis des ouvrages de pierre, serrurerie, menuiserie, sculpture, pour la décoration des contretables du chœur, chapelle de la Vierge et du Saint-Esprit : « Sur l'autel de la contretable du chœur, il convient faire un gradin de marbre de rance de 8 pouces de hauteur dans l'architrave des premiers pieds d'estaux, lequel gradin aura de largeur 15 à 16 pouces ... au-dessous de la bordure du tableau, sera fait de menuiserie un contre-autel avec ornement de sculpture en bas-relief, de la Fraction du pain par J.-C., enfermé dans un cartouche des plus riches. Au-dessus du dit cartouche sera élevé en saillie des palmiers mêlés de branches d'olivier soutenus par 2 anges pour faire le couronnement de la dite exposition ; » entrepreneur, Jean-Pierre De France, architecte sculpteur; prix, 125 livres, 1731. — Mémoire des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, serrurerie et transposition des fonts baptismaux. — Quittance de Pierre Poret, maître ébéniste, pour avoir garni l'appui de la table de bois avec grand autel en bois d'ébène noir, 1732.—Quittance de Michel Le François; 7 livres 10 sous, « pour avoir scié 5 pieds de marbre noir en carré, à 30 sous le pied, restant de celui qui doit servir à l'inscription et panneaux du grand portail, » 6 mai 1731. — Marché avec Guillaume Cappelle, marbrier, « pour tailler, sur le grand portail, 2 panneaux à plat et le rond du milieu bombé sur un pouce et demi d'épaisseur, sur lequel sera gravée l'inscription qui lui sera donnée, et les lettres gravées seront dorées ». — Quittance du dit Cappelle, qui avait relevé le pavage entier du sanctuaire, augmenté l'inscription à l'image de Notre-Dame de la Délivrande, 1732. — Devis des ouvrages à faire, tant en pavage qu'autres; — des ouvrages de maçonnerie : « A la grande porte du bas de l'église, la démolition du haut de la fermeture et du piller d'entre les 2 portes, lequel piller sera supprimé

pour faire une seule ouverture comme au grand portail de Saint-Jean de Rouen. » — Toisés de la maçonnerie et du pavage. — Procès-verbal d'alignement tiré sur la minute de M. François Maillet, écuyer, seigneur du Boulay-Morin, grand-voyer en la Généralité de Rouen, 1730. — Quittance du même Cappelle; 25 livres, pour un bénitier de marbre de couleur, posé à l'entrée de la porte de la grande rue, 1734.— Quittances de De France; 150 livres pour avoir fait et fourni le tabernacle en la dite église, 1735.

G. 7183. (Liasse.) — 146 pièces, papier.

1735-1740. — Pièces justificatives des comptes de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Devis des ouvrages avec dorure et peinture à faire à l'église Saint-Michel : « Tous les fonds et plates-bandes en pierre de la contretable du chœur seront regrattés à fond, et toutes les cassures et joints, tant à l'architrave qu'aux figures du retable en général, seront restaurés comme à neuf avec du plâtre ou pierre. — La draperie en entier de la figure saint Michel, étant au haut du dit retable, avec les ailes seront dorés à neuf, et le restant de la dite figure sera peint à huile en couleur de chair, de façon que la carnation soit très-imitante le naturel. — La draperie des 2 petits anges qui sont au-dessous de la dite figure avec leurs ailes seront dorés. Les auves ou miroirs de la corniche de l'attique, les ailes du chérubin, ainsi que les 2 festons et chutes de fleurs qui sont aux 2 côtés du chérubin seront dorés. La sculpture du cadre qui renferme le panneau de marbre avec les roses des coins seront dorés. Les draperies en entier des 2 anges, qui sont posés sur l'entablement de la corniche avec leurs ailes, seront dorés; les carnations peintes de couleur naturelle; les moulures du cadre du tableau, la draperie en entier des 2 figures de saint Pierre et saint Paul... seront dorés. — La crosse de suspension sera dorée... La draperie du crucifix qui est placé sur l'entrée du chœur, sera dorée à neuf; le restant du Christ sera carnationné en couleur de chair, qui doit luy estre naturelle, et les fleurs de lis de la croix seront aussi dorés à neuf, et le bois remis en couleur de bois neuf. Les moulures et la sculpture de la frise de la corniche, qui porte le dit crucifix, et la sculpture des 2 consonnes (*sic*) qui portent la dite corniche seront dorées à neuf, et le surplus de la dite frise sera repeint en blanc. L'image de la Sainte-Vierge, appelée N.-D. de la Délivrande, estant contre un piller de la chapelle appelée du Saint-Esprit, sera entièrement redorée. Toutes les croix de bénédictions qui sont autour de l'église, au nombre de 12, seront redorées, peintes et faites de la manière la plus distinguée; » entrepreneurs, Jacques et Nicolas-François Le Prince, maîtres peintres doreurs, sculpteurs à Rouen; prix convenu, 1,800 livres; 1 écu de 6 livres pour denier-à-Dieu du marché, 1730. Quittances, 1731, 1734, 1735. — Pour une consultation, 32 sous. — Quittance de C. Corneille : 16 livres pour avoir gravé la planche pour la première pierre posée en la chapelle des Anges gardiens, 1737. — Marché avec Luc Le Fèvre, tapissier, pour la niche du Saint-Sacrement, 1737. — Réédification de la charpente du comble d'une chapelle de saint Michel, 1739. — Journée d'un tailleur de pierre, 26 sous; — d'un manœuvre, 16 sous, 1735; — d'un maçon, 28 sous; — d'un manœuvre, 15 sous, 1738.

G. 7184. (Liasse.) — 219 pièces, papier.

1736-1746. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Devis des ouvrages de maçonnerie, marbrerie, sculpture, menuiserie et dorure pour la décoration de la chapelle des Anges gardiens suivant le plan dressé par M. De France, architecte; contretable de pierre et marbre, 4 colonnes, 6 pilastres, 2 vases au-dessus de la corniche cintrée, une décoration de nuage, groupe d'enfants, têtes de chérubins et rayons dans les nasselles en forme de niche, un groupe de figures d'un ange tenant un enfant par la main sur un nuage représentant l'ange gardien. Ce groupe sera fait de terre cuite, blanchi de blanc poli, pour contrefaire le marbre blanc ; » prix fait avec Pierre De France, 2,100 livres, 1736.— Quittance de J. L'hureux, menuisier, 240 livres, pour un confessionnal de bois de chêne, 1741. — A Renault, avocat, pour une consultation, 6 livres, 1744.— Journée de paveur, 30 sous; — de maître plâtrier, 30 sous; — d'ouvrier avec son manœuvre, 43 sous.

G. 7185. (Liasse.) — 222 pièces, papier, 2 imprimés.

1746-1752. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Quittance de Guillaume Cappelle, marbrier; 160 livres, pour avoir revêtu les piédestaux des colonnes du grand autel en marbre au lieu du plâtre et de la pierre qui y étaient. — Mémoire du plomb laminé livré par M. d'Haristoy. — Quittance de Job L'hureux, menuisier; 250 livres pour un confessionnal. — Pour cuvettes de faïence pour le pied des autels,

15 sous, 1746. — Mémoire de Langlois, serrurier, 1747. — Mémoire de Jacob, marchand orfèvre à Paris : 284 livres pour un calice neuf. — Devis des ouvrages de nécessité urgente, à faire à l'orgue de l'église Saint-Michel, signé : J.-B. Le Fèvre. — Marché avec le dit Le Fèvre; prix convenu, 2,000 livres, 1748. — Mémoire de M. Maille, marchand brodeur chasublier, 1751. — Quittance de François Gasse, fondeur : 495 livres pour avoir fait et fourni 6 grands chandeliers de cuivre, de la hauteur de 2 pieds, et 6 autres pareils, de 16 pouces de hauteur; sur les 6 grands chandeliers, dans l'écusson du pied, l'image de saint Michel et attributs. Sur les 6 petits, 3 lettres en chiffre S.-M.-L., 1752. — Etiquette imprimée : « A la *Bonne-Foi*, rue aux Juifs. Le Carbonnier, marchand, vend toutes sortes d'étoffes en soye, velours, damas, gros de Tours rayé et uni, taffetas d'Angleterre rayé et uni, Florence, demi-Florence, Avignon, Italie rayé et uni, taffetas à la Bonne femme, larges et étroits, taffetas d'Espagne, lustrés, larges et étroits, satin de Lyon... satin sur coton rayé, petites étoffes de Nîmes, rats de Saint-Maur, gros de Naples, rats de Saint-Maur de veuve, etc., tout en conscience, et à juste prix. » — Autre étiquette imprimée de Peron et Quesnel, marchands drapiers, rue et vis-à-vis la fontaine du Gros-Horloge. — Journée de maçon, 28 sous, 1747, 1751; — de plâtrier avec manœuvre, 43 sous, 1747, 1752. — Botte de latte, 15 sous; — 230 grandes tuiles et le port, 5 livres 1 sou.

G. 7186. (Liasse.) — 302 pièces, papier.

1752-1757. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Montant de la vente des meubles et argenterie de M. de Ruppierre, curé de cette église, 3,814 livres; de sa bibliothèque, 2,712 livres; — payé à Guillaume-Louis Le Boucher, libraire, pour en faire le catalogue et la vente, 114 livres 14 sous; — pour 200 placards, annonçant la vente de cette bibliothèque, 13 livres; — débours faits pour voyage pendant la maladie de M. le curé; — voyage de M. De Vatemer, à Glos, en chaise : pour 3 chevaux, de Rouen à Moulineaux, 10 livres 10 sous; — pour postillon, 1 livre 5 sous; — pour la poste, de Moulineaux au Bourgtheroulde, 4 livres; — pour la poste, du Bourgtheroulde à Glos et de Glos venir au Bourgtheroulde et du Bourgtheroulde à Moulineaux, y compris les guides, 19 livres, 1752. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous; — de manœuvre, 16 sous, 1753; — d'un plâtrier, 8 sous; — d'un plâtrier avec un manœuvre, 2 livres 8 sous; — d'un maître plâtrier avec un ouvrier, 3 livres, 1755; — d'un ouvrier maçon, 28 sous, 1757.

G. 7187. (Liasse.) — 301 pièces, papier.

1756-1763. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Mémoire des fosses et tombes; grande fosse dans l'église, 2 livres; — tombe dans l'église, 4 livres; — grande fosse dans le cimetière, 2 livres; — pouche de chaux, 1 livre, 1756. — Mémoire d'ouvrages de menuiserie, d'Etienne Moüard : « Plus dans le chœur à la place de M. le curé, avoir fourni et attaché une planche sur les stalles pour supporter un carreau pour feu M l'abbé de la Luzerne, qui a officié le jour du Saint-Sacrement, » 1759. — Journée de maçon, 28 sous; — de manœuvre, 16 sous; — d'apprenti, 14 sous, 1756.

G. 7188. (Liasse.) — 297 pièces, papier : 4 imprimés.

1760-1769. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Etiquette imprimée : « *Au dessert de la Bergerie*, ruë Grand-Pont, à Rouen. Goubert l'aîné, marchand fayancier-verrier, vend toutes sortes de service et porcelaine de Japon, la Chine, Saxe, Chantilly, Saint-Cloud et autres; bras de cheminée de cristal garnis à une et à deux branches, cuvettes et chaises de garde-robe de toutes espèces, services pour les desserts garnis de cristaux et fleurs des plus belles et plus à la mode; lanternes de glaces et de cristal garnis pour les escaliers, apartements et de table, dorées d'or moulu, argentées et bronzées, et généralement toutes sortes de porcelaines... le tout à juste prix, » 1763. — Déclaration du Roi concernant le cadastre général, la liquidation et le remboursement des dettes de l'Etat, Versailles, 21 novembre 1763. — Arrêt de la cour de Parlement qui ordonne que, dans trois mois, il sera dressé procès-verbal de chaque cimetière étant dans l'enceinte des limites de la ville de Rouen, etc..., 20 juillet 1763 (imprimés). — Quittances de Dumesnil, libraire, pour reliures : 6 antiphoniers à 9 livres chaque; — 6 graduels au même prix; — 5 missels à 12 livres; — 1 missel en maroquin noir, 20 livres; — 1 missel en maroquin noir, 20 livres; — 1 missel en maroquin rouge à dentelle, 30 livres; — 11 processionnaires à 2 livres; — 1 processionnaire en maroquin noir propre, 5 livres; — 1 bréviaire en 4 parties, 2 en noir, 2 en rouge, avec dentelle, 24 livres; — pour avoir mis le nom de saint

Michel sur 4 grands missels des morts, 1 livre, 1768. — Journée d'ouvrier maçon, 28 sous; — de plâtrier avec son manœuvre, 48 sous, 1763; — d'un maître ouvrier, 30 sous; — d'un manœuvre, 16 sous, 1764; — d'un ouvrier, 30 sous, 1768.

G. 7189. (Liasse.) — 347 pièces, papier.

1767-1773. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — « Mémoire des ouvrages que Laurent Le Boucher a fait pour le Trésor de Saint-Michel, non compris le marché des couvertures pour renger les ossements sur les voûtes de l'église, fait des empochements dans les murs pour la charpente, déraser la maçonnerie sur le chœur et fait les raccordements... raccommoder en plâtre le plancher de dessus les fonts, fait transporter presque tous les ossements de dessus l'église sur le dit plancher, » 1769. — Mémoire d'ouvrage fait par Nicolas Porlier, orfèvre : Pour avoir fait en neuf 1 vase, y avoir employé 1 once 4 gros 1/2 de surplus d'argent, pour l'argent, 10 livres 3 sous; — contrôle du vase, 1 livre 7 sous; — façon de la ciselure, 18 livres; — dorure en or moulu, 18 livres; — tige en cuivre à écrou, 2 livres 10 sous, 1773. — Quittance de Petitbois, aumônier de Royal-Vaisseau, pour le sermon de la Nativité, 1769, 5 livres. — Journée d'ouvrier maçon, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous; — 1,000 de brique forte, 22 livres; — 1,000 de clous à latte, 34 sous; — botte de lattes, 18 sous, 1773. — Procès entre la Fabrique et M. Moulin, qui prétendait, à raison de sa qualité de garde de la Prévoté de l'Hôtel et de commensal de la maison du Roi, être exempt de la fonction de marguillier. — Consultation des avocats Leclerc et Voilquin.

G. 7190. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 302 pièces, papier; 1 plan (1 imprimé).

1774-1779. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Quittance d'Etienne Moüard, menuisier, pour avoir démonté l'armoire où se mettaient les devant-d'autel dans la chambre du Trésor, 1774. — Etiquette imprimée : « *A la Tour d'Ivoire*, Chefdeville l'aîné, marchand tabletier, tourneur, ivoirier, rue Grand-Pont, près la rue aux Ours, à Rouen, vend boules de billard, bonbonnières et boîtes d'yvoire sculptées, unies et à jour. Etuits d'yvoire et dos à jour et uni, de toutes façons. Boîtes à louis d'or. Crucifix d'yvoire et d'os, montés sur leurs croix. Vierges d'yvoire et autres figures. Navettes d'yvoire à jour, sculptées et unies, bâtons d'exempt. Sifflets d'yvoire pour la chasse. Toutes sortes de peignes d'yvoire, d'écaille, de buis, et de corne, à rétaper, à chignon et autres. Cuillères et fourchettes d'yvoire. Dames d'yvoire, d'ébenne, de palissandre et de buis. Cornets, dez, tric-trac, damiers, fichets, bredouilles, fiches, le tout d'yvoire et d'os. Cadrilles garnis. Jeux d'échecs très-beaux et communs. Onchets, solitaires et bilboquets d'yvoire et d'os. Bouts de tricots d'yvoire. Poignées de cachets et couteaux d'yvoire pour les comptoirs. Tablettes d'yvoire garnies. Etuits d'ivoire pour travailler sur le tambour. Brosses anglaises à diamants. Très-beaux éventails d'yvoire... Tourne les petites bordures ovales, soit en yvoire, ébenne ou autre bois pour portraits et estampes. » — Marché avec M. Potier, menuisier, demeurant à Rouen, cour de l'abbaye de Saint-Ouen, pour un lambris en bois de chêne de Hollande dans la sacristie, consistant en armoires pour mettre tous les ornements de l'église, avec des consoles sur les appuis des chasubliers, 1773, suivi de quittances de 1777. — Marché avec le sieur Tierce, peintre doreur, pour dorer la niche et le maître-autel; prix convenu, 600 livres. — Devis des réparations à faire à l'orgue de Saint-Michel par François Godefroy, 1779. — Toisé d'un mur de maçonnerie mitoyen entre la Fabrique et Trésor de Saint-Michel et Madame Des Jardins Duhamel, sise place du Marché-aux-veaux; plan à l'appui, 1779. — Journée d'un maître charpentier, 50 sous; — d'un ouvrier, 40 sous, 1773.

G. 7191. (Liasse.) — 198 pièces, papier.

1779-1784. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — Pièces de comptabilité concernant l'établissement du nouveau cimetière. — Liste des pauvres de la paroisse pour la distribution du pain qui devait leur être faite suivant les délibérations des 29 novembre et 23 décembre 1779. — Devis de tous les ouvrages faits par M. Potier, pour la contretable, etc. Total de la dépense, 1,724 livres. — Quittances de M. Porlier, orfèvre; — de M. Broche, organiste; — de M. Tierce, peintre; — de M. Martin, pour une bordure de tableau, 24 livres, 1780-1781. — Cartes et mandats pour les pauvres de Saint-Michel, 1781. — Mémoire d'ouvrage de menuiserie par Etienne Moüard : « A la porte de l'église du côté de la petite aître, avoir fait un trou pour passer chats, de 4 pouces et demi en carré par 3 pouces d'épais-

seur. » — Bons de pain pour les pauvres sur d'anciens jeux de cartes, 1781. 1782, 1783. — Journée de maçon, 30 sous; — de charpentier avec son manœuvre, 2 livres 8 sous, 1781; — de plâtrier, 30 sous; — de manœuvre, 18 sous, 1783.

G. 7192. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 312 pièces, papier.

1784-1790. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Mémoire de M. Seyer, imprimeur. — 4 mars 1781, cinquante affiches pour les sermons du carême à Saint-Michel, 2 livres 10 sous; — 6 février 1782, *idem*; — 27 février 1784, *idem*. — Bons de pain pour les pauvres sur des jeux de cartes, portant le nom de T. Becquet, fabricant, 1784; — de J.-B. Terrier, fabricant, 1785-1787. — Mémoire de ce qui est dû par la Fabrique à M. Thibault, doyen des architectes experts, 1788. — Quittances des organistes Broche et Godefroy. — Quittance de Duchesne : 12 livres pour la tapisserie de la chapelle ardente, le jeudi-saint, et pour celle qui fut mise aux 3 portails de l'église, le jour de la fête, 1789. — Journée de charpentier, 35 sous, 1789. — Cartes à jouer de la fabrique de Fouque.

G. 7193. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier, écrits, couvert en parchemin.

1643-1674. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — 3 avril 1644, marché avec Simon Heudeline « pour toucher les orgues à la haute messe, tous les premiers dimanches de l'année, fêtes de Pâques, Noël, la Toussaint, Pentecôte, Ascension, Circoncision, fêtes de la Vierge, tous les *salvez* des dimanches et autres jours solennels, tous les jeudis de l'année en la haute messe du Saint-Sacrement. » — 3 avril 1651, « le jour et octave du Saint-Sacrement, la ceinture des carolles du chœur sera fournie de cierges qui seront allumés pendant la messe et saluts, comme aussi le jour et fête de Noël. Les touffeaux et bouquets, que l'on a accoustumé de donner au jour et octave du Saint-Sacrement, seront retranchés, à la réserve de ce qu'il convient pour parer l'autel et les bouquets de MM. les prestres et Trésoriers. — Les prestres seront payés aux fondations et services publics manuellement par méreaux aux grandes messes, pendant l'épistre, aux vigiles et matines, au second pseaume; aux saluts, avant la fin de la 1re antienne. » — 1er octobre 1660, permission de poser, devant l'autel du Saint-Esprit, une tombe de 8 pieds de longueur sur 4 de largeur, sur la sépulture de Charles Boullays, écuyer, conseiller du Roi et lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Rouen. — 14 mars 1661, Philippe Corneillot, nommé organiste en remplacement d'Heudeline, décédé. — 15 juin 1662, affaire différée parce que plusieurs des Trésoriers étaient à la foire de Guibray. — 25 novembre 1662, on donnera, pour chaque sermon, 40 sous; le prédicateur qui prêchera tous les jours du carême aura 100 livres. — 27 mars 1663, quand on portera le Saint-Sacrement aux malades, le poile sera porté par deux ecclésiastiques qui recevront manuellement leurs distributions à leur retour. — 15 avril 1664, lecture d'une requête présentée par MM. les prêtres du chœur afin que les distributions qu'on leur payait depuis le 1er de ce mois, en argent, à la fin de chaque service de fondations, leur fussent payées en méreaux, ainsi qu'on avait fait depuis quelques années, leur étant plus utile de recevoir, à la fin de chaque terme, une somme en gros pour les dites distributions. » — 7 avril 1665, « MM. les prêtres qui seront chargés des sermons pour les inhumations des corps que l'on enterre dans l'église, se transporteront au logis du Trésorier en charge pour l'ouverture de la terre, laisseront un mémoire du nom de la personne décédée, et, lorsque l'on arrête le mémoire des inhumations, exhorteront les héritiers de donner au Trésor quelque chose en plus avant que les 30 sous pour les enfants et les 3 livres pour les adultes. — MM. le curé, Du Resnel, Tabouret et Le Courtois sont priés de voir plusieurs contretables des paroisses et religions de cette ville, de prendre advis des personnes qu'ils jugeront cognoissants, pour faire faire un dessain pour la contretable du maistre autel. » — 14 février 1666, on expose qu'on s'est occupé du rétablissement des orgues avec le P. Le Febvre, carme, les sieurs de Villers et Gilles Le Chastelier, facteurs d'orgues. — 23 mai 1666, on s'arrête pour la contretable au dessin de Jouvenet, sculpteur, conformément à l'avis du P. Petit, procureur des Jésuites. — 25 août, vu le grand prix que les marbriers de Paris veulent vendre les colonnes et pilastres, M. Turgis est autorisé à écrire à ses amis de Hollande. — 23 septembre, les orgues cesseront de jouer jusqu'à ce qu'elles soient rétablies. — 10 octobre, on accorde à Bonnel, architecte de la cathédrale, 160 livres pour faire 4 jours, au-dessus de la contretable, en plus des 2 déjà exécutés. — 28 novembre, les 2 figures qu'on mettra à côté des colonnes avancées seront celles de saint Pierre et de saint Paul. — Le chœur sera peint et reblanchi jusqu'au crucifix. — 31 décembre 1667, une lettre écrite d'Amsterdam à

M. Turgis donnait avis « que tous les marbres ordonnés pour la contretable étaient prests, que la paix entre la France, l'Angleterre et Hollande estoit signée et que les ratifications se devoient échanger le 20e d'aoust et ensuite publier, qu'il y avoit en charge le navire de Mr Jacob Adrians, qui estoit un très bon vaisseau, et le dit maistre fort expérimenté aux voïages de Rouen, qui promettoit bien placer les dits marbres et avoir un soin particulier, mesme s obliger de ne partir qu'après la publication de la paix. » — On priera M. Turgis de traiter avec le dit Adrians. — 19 février 1668, M. Courtois mandait qu'il avait veu et entretenu le sieur Hallé, peintre de Paris, touchant le tableau qu'il convient faire faire à la contretable du grand autel. — Le dessin sera communiqué à des personnes à ce connaissant. — 18 mars 1668, la Fabrique donne son approbation au dessin de Hallé, conformément à l'avis du P. Petit; prix convenu, 350 livres. — 3 avril 1668, linge de l'église à renouveler; des quêtes avaient lieu pour le linge pendant la semaine sainte. — Le curé donne 200 livres pour l'achèvement de la contretable; les Trésoriers prètent chacun 100 livres.— « On commencera par la démolition de ce qui conviendra de la chapelle de la Vierge, où est de présent la sacristie, afin de la rendre de symétrie pour placer l'autel au niveau de celui du chœur et mettre la dite sacristie au lieu où est l'autel de la chapelle Sainte-Anne, que l'on fera apporter au-dessous, pour ensuite pouvoir faire les ailes de la dite contretable et placer les petites colonnes de marbre. » — 4 mai 1664, Jouvenet avait annoncé que toutes les figures et ornements étaient achevés et demandait la permission de les placer. — On traitera pour l'écarrissement de la chapelle de la Sainte-Vierge avec M. Jean Cappelle, qui avait fait nouvellement l'église des Emmurées; il demandait 1,000 livres pour tout l'ouvrage de maçonnerie; accepté.— 17 août 1669, 16 mars 1670, petite boutique proche le portail de l'église occupée par la femme de Poulletier, menuisier. — 29 juin 1670, boutique nouvellement construite au-dessous de l'image de saint Michel. — 21 septembre, dessin d'un nommé Desriceaux (Desrûisseaux) pour la construction d'une sacristie.— 17 janvier, on donne au Trésorier la clef d'un tronc dessous l'image de la Vierge, proche la chapelle de N.-D. de la Délivrande et de Saint-Nicolas, « dans lequel on étoit averti qu'il tomboit de grandes dévotions ». — 21 juin 1671, suppression de la musique.

G. 7194. (Registre.) — In-folio, 68 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1681-1705. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — 12 avril 1686, « on représente la nécessité de rétablir les orgues, et les occasions favorables qui se présentent d'y travailler par le séjour de facteurs très-habiles qui travaillent aux orgues de Notre-Dame ». On en confèrera avec eux, et on leur demandera un devis. M. Turgis, Trésorier, est chargé de cette affaire. — 29 juin 1687, l'orgue sera placé au bas de l'église, vis-à-vis de la grande vitre. On y transportera l'ancien buffet. — 11 août 1688, on continuera de faire travailler aux orgues. MM. Le Febvre étaient chargés des travaux. — Mai 1697, Guillaume-David Le Blond, né, baptisé et domicilié sur la paroisse, demande à remplacer, comme organiste, le sieur Le Moyne. Il est nommé avec 50 livres de gages par an.

G. 7195. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier, relié en veau.

1705-1730. — « Livre des délibérations du Trésor de l'église de Saint-Michel de Rouen. » — 9 avril 1706, on avait fait démonter le plomb du clocher, et on l'avait vendu à raison de 22 livres le cent, ce qui avait produit, pour 13 milliers, 2,860 livres. — On s'occupe des moyens à prendre pour la réparation du clocher.— 24 avril, dépense évaluée à 4,300 livres; on ajoutera une impériale en remplacement de l'aiguille qui tomba en 1683 par la force d'un ouragan. — 20 sous de rente en argent au lieu d'une corbeille de pomme de reinette par an. — 1er août 1706, fondation de Madame Le Sonneur, décédée le 29 juillet précédent. — 5 décembre 1706, « on différera de louer le banc de Madame Du Resnel, récemment décédée, jusqu'à ce que Mlles Du Resnel filles ayent quitté la maison qu'elles occupent de présent, appartenant au Trésor, ou qu'elles aient changé d'état, en considération du très long temps que les ancestres des dites demoiselles ont occupé la dite maison. » — 10 avril 1705, bail pour six ans à M. Du Resnel, de la maison occupée par feue Madame sa mère. — 4 septembre 1707, la maison de M. De Grouchy, attenante à l'église, est affectée à usage de presbytère; le curé abandonne à cette occasion les 20 livres de gages que le Trésor lui payait par an. — 20 mars 1706, gages de M. Le Blond, organiste, portés à 80 livres. — 16 mai 1706, pour empêcher les

immondices et profanations qui se font devant le grand portail du côté de la poissonnerie, on mettra au dehors une balustre de fer fermant à clef, afin que, les jours où la poissonnerie tient, les poissonnières ne vinssent étaler leurs marchandises devant la porte de l'église.— On s'occupe de régler ce qui était dû à M. Langlois, serrurier, pour la croix de fer placée sur le clocher. — 22 juillet 1706, quête dans la paroisse pour accommoder le dedans de la chambre du Trésor. — 15 novembre 1710, « représenté par M. le curé que, comme dans tous les caresmes passés, il s'estoit trouvé très peu de personnes au sermon qui se fait le matin, on pourroit changer l'heure et le remettre après midy sur les 4 heures, afin que cela puisse contribuer à la piété du peuple, et augmenter la dévotion, sans rien changer pour les dimanches et fêtes, M. le curé est prié de voir M. l'archevêque sur ce sujet afin que la chose soit faite en forme. » — 8 février 1711, on fait connaître que l'archevêque tient à ce qu'on s'en tienne aux anciens usages et aux contrats de fondation, qui fixent les heures des sermons, pour les jours ouvriers, à 9 heures du matin; pour les dimanches et fêtes, à 1 heure et demie. — 12 avril 1711, bail au sieur Darcel. — 24 mai 1711, MM. Mallet, Grout et Le Baron se proposent comme organistes après la mort de M. Le Blond. M. Le Baron nommé, aux gages de 80 livres. — 28 mars 1774, règlement pour les bancs de l'église. — 29 juin 1719, MM. de Lespine et Tennerye demandent la place d'organiste en remplacement de M. Le Baron, destitué; Tennerye nommé. — 1er octobre 1719, marché avec Charles Le Febvre pour la réparation des orgues. — 31 juillet 1721, par mandement du 28 mai dernier, l'archevêque avait obligé chaque paroisse à avoir un cimetière. — On publiera au prône les bancs à louer. — On couvrira l'église en ardoise; la tuile qui proviendra des couvertures sera employée aux réédifications des maisons du Trésor. - On déchargera les voûtes des vidanges qui y sont amoncelées.— 10 janvier 1722, les Trésoriers en charge ne pourront avoir le choix d'un banc qu'une seule fois dans leur année. — 10 février 1722, continuation du bail, pour 500 livres, à M. Du Resnel, de la maison occupée depuis longtemps par ses ancêtres.— 13 octobre 1722, 200 livres par an à chacun de MM. les prêtres pour acquitter 7 messes par semaine régulièrement; 230 livres à celui qui dira la messe de 11 heures et demie. — 22 décembre 1722, on parle d'une place sous la sacristie pour l'établissement d'un cimetière. — 29 juin 1723, gages de l'organiste portés à 120 livres par an. — 7 mai 1724, il sera fait un devis des orgues par le sieur Le Febvre, facteur. — 28 octobre, M. Le Mareschal, organiste, est chargé de visiter les travaux du dit Le Febvre. — 2 juillet 1727, les 3 cloches seront refondues.— 22 avril 1729, donation des nouveaux livres d'église par M. Pierre Costil. — 26 mars 1730, gages de Tennerye augmentés de 20 livres. — 29 avril 1730, décès de M. Costé, curé.

G. 7196. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier, relié en veau.

1730-1762. — Livre des délibérations du Trésor de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 10 mai 1730, fondation de Charles Costé, docteur de Sorbonne, curé de cette paroisse.— 6 juin 1730, construction de 48 stalles dans le chœur avec un lambris autour et un gradin au sanctuaire; marché avec Job L'hureux, maître menuisier, pour le prix de 2,300 livres. — « Comme le pavage de l'église était totalement ruiné et trop bas du côté du grand portail qui recevait journellement les eaux dans l'église lors des avalasses, on fera un nouveau pavage, et on supprimera la chapelle de Saint-Nicolas qui était exposée à recevoir les ordures des chiens, et où quantité de personnes du sexe s'accoudaient sur l'autel lors du saint sacrifice. » — 20 juin 1730, les arrière-piliers de la chapelle des Anges gardiens seront abattus, et la *seulle* faisant un coin dans la dite chapelle sera ouverte sur une largeur de 6 pieds. — 10 juillet 1730, M. et Mme Du Resnel seront priés de poser la première pierre du pavage du chœur. — Les *images* des piliers, qui par suite de l'exhaussement du pavage seraient trop basses, seront retirées. — On remplacera, par des pierres de liais et du marbre, le marchepied de bois du grand autel. — 24 juillet 1730, Charles-Gabriel Du Resnel, seigneur du Bellay, officier des vaisseaux du Roi, et Françoise Martin, son épouse, donnent au Trésor 350 livres en espèces; M. Du Resnel prié de prendre sa place au chœur et d'honorer la compagnie de sa présence dans les assemblées.— Madame Du Resnel, priée de faire une quête par toutes les maisons de la paroisse, avec M. Duval, vicaire, M. Huault, clerc, MM. Le Cointe et De la Vigne. — 1er septembre 1730, on refera à neuf une voûte à la nef du Saint-Esprit, avec un pilier et la contretable; — à la chapelle des Anges gardiens, un plafond en planche; Desrüisseaux, architecte; Hébert, maître maçon. — 9 septembre 1730, les comptes seront rendus le mardi de Pâques de chaque année. — 11 mars 1731, contretable de la chapelle du Saint-Esprit à construire suivant le modèle de M. De France, architecte. — 3 avril,

première pierre de cette contretable posée par M. Jacques Le Noir, qui donne, à cette occasion, 5 louis d'or, de 24 livres pièce. — 6 avril, les fonts baptismaux, placés jusqu'alors sous les cloches, seront reportés dans un coin de l'église, qui servait de *seulle*, où l'on pratiquera une chapelle fermée d'une claire-voie. — Opposition de M. Huault, locataire de cette *seulle*. — 6 juillet 1731, arrêté du procureur général contre le dit Huault. — 11 juillet 1731, pose de la première cheville des stalles. — 18 juillet 1731, chambre du clerc donnée au dit Huault, en échange de la *seulle*. — 18 juillet, marché avec Jean Jouvenet pour 2 tableaux, une Purification et une Descente du Saint-Esprit; prix convenu, 300 livres. — 24 juillet, marché avec le sieur De France, pour les fonts baptismaux. — 4 septembre, on fera faire, pour les placer sur les stalles, 4 lutrins sur le modèle de ceux de Saint-Maclou; — on fait marché avec M. Cappelle, marbrier, pour les 2 chapelles de la Sainte-Vierge et du Saint-Esprit. — 18 décembre 1731, on paiera au sieur Jouvenet, peintre, 90 livres pour les ouvrages de 2 grands cadres en façon de tableaux, qui doivent servir de devant-d'autels aux 2 chapelles de la Sainte-Vierge et du Saint-Esprit. — 1er février 1732, on mettra, au pavé du chœur, une double étoile en marbre de diverses couleurs. — 23 février 1732, règlement pour les bancs. — 28 mars 1732, on paiera au sieur Poret, ébéniste, 70 livres pour les ouvrages d'ébène noire, qu'il doit plaquer sur l'appui de la table d'autel, avec un *carderon* de laton. — 7 avril 1732, choix des bancs par MM. les Trésoriers. — 28 juillet 1732, on décide de faire une nouvelle chaire à prêcher. — 9 juin 1734, chaire à prêcher exécutée par le sieur Le Prince, sculpteur. — 4 août 1734, chaire visitée par M. De France, architecte. — 11 septembre 1734, la Fabrique refuse de l'accepter à raison de son peu de solidité; procès à cette occasion. — 28 août 1736, arrêt du Parlement qui confirme la nomination de Jean-Pierre Bazire, comme Trésorier. — 20 février 1737, première pierre de la contretable des Anges gardiens posée par Madame la présidente de la Rivière-Lesdo. — 29 octobre 1740, la croix du cimetière sera rétablie, soit en fer, soit en bois. — 19 mars 1741, arrêt du Parlement, du 30 juin 1731, servant de règlement pour les Trésoriers : « A l'avenir et à compter de ce jour, ceux des Trésoriers comptables de la paroisse, qui paieront de leurs deniers le blanchissage du linge, fourniront le vin nécessaire pour la célébration des messes et les autres choses ordinaires et accoutumées, seront réputés bienfaiteurs de l'église, et, comme tels, auront gratuitement, pour eux et leurs épouses, le droit de sépulture dans la dite église, chacun un service après leur décès, et la jouissance d'un banc pendant leur vie en payant la somme de 30 livres suivant l'ancien usage. » — 25 septembre 1741, envoi par M. Jacob, orfèvre de Paris, de 2 chandeliers neufs, du poids de 16 marcs 1 once 2 gros: prix, 1,165 livres. — 13 juillet 1745, grande maison du Marché-aux-veaux vacante par le décès de M. Du Resnel. — 5 octobre, elle est fieffée à M. Darcel par le prix de 500 livres par an. — 1747, ordre du tableau pour l'heure de l'acquit des messes de fondation. — 20 juillet 1748, marché fait avec le sieur Jean-Baptiste Le Febvre pour la réédification de l'orgue, par le prix de 200 livres. — Les 19 et 21 septembre 1749, on tend un rang de tapisseries de haute-lisse le long de l'église de la paroisse, à commencer à la maison du curé jusqu'à la grande barrière du portail, à cause du passage de S. M. Louis XV lors de son voyage du Havre. — 27 août 1750, on fera dorer à neuf la crosse qui soutient la suspension sur le grand autel, ainsi que les 2 consolles qui sont aux 2 côtés du maître-autel. — 24 février 1752, M. Boulier, architecte, agréé pour dresser procès-verbal des réparations à faire au presbytère, à la charge de la succession de feu M. de Ruppierre, curé, de la paroisse, décédé. — 18 janvier 1759, marché pour la principale porte du chœur et les portes latérales à exécuter en fer, d'après le dessin du sieur Le Bateur. — 15 décembre 1759, marché avec Madame Maille pour un dais devant servir aux saluts du Saint-Sacrement, conforme à celui de la confrérie de N.-D. de Pitié à Saint-Maclou. — Sur la feuille collée au plat de la reliure, on a marqué les épaisseurs des 9 tombes du chœur de l'église en 1730.

G. 7197. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier, relié en veau.

1762-1791. — Livre des délibérations de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen. — 31 août 1765 : « Le contour de l'église de cette paroisse, destiné de tous temps à servir de cimetière, a été arpenté par le commissaire du quartier, accompagné d'un arpenteur ; la partie du dit cimetière qui règne le long de l'église sur la rue du Gros-Horloge, ne sert plus à enterrer depuis qu'il n'y a plus de clôture, ni de séparation de la rue... On enterre de 12 à 15 corps par an. » — 3 décembre 1766, Mlle Le Febvre nommée organiste, à la suite d'un concours. — Les jours solennels, l'orgue sera touché par M. Desmasures ou par son élève M. Broche, auxquels on donnera 3 livres pour chaque

fois. — 10 décembre 1768, on retirera les ossements qui sont sur la voûte de l'église, pour les mettre dans un charnier vis-à-vis du portail. — 24 mai 1769, église couverte en ardoise. — 1er février 1772, on fera faire un Soleil neuf par le sieur Porlier, orfèvre. — 5 avril 1772, Mlle Le Febvre remplacée, comme organiste, par M. Desmasures. — 6 août 1772, avis de M. Thibault, architecte, sur la reconstruction de 5 petites boutiques. — 5 novembre 1772, la première messe, de 4 heures en été et de 5 heures en hiver, sera acquittée par un cordelier, auquel on donnera 350 livres par an. La quête du linge se fera exactement, tous les ans, par les dames Trésorières, le mardi de la semaine sainte. — 23 novembre, en l'absence d'un prêtre chapier, on accepte un laïque comme chantre. — 13 janvier 1773, marché avec M. Godefroy, facteur d'orgues; 1,800 livres. — Plan de l'ouvrage à faire à la sacristie, présenté par M. Potier, menuisier. — 14 mars 1773, plan d'une lanterne en fer pour éclairer la sacristie, proposé par M. Le Bateur, serrurier. — 26 mai 1773, allocation de 700 livres à M. Fouët pour la composition du chartrier de la Fabrique. — 25 octobre 1775, imposition territoriale pour les chemins. — 5 octobre 1776, tableau des fondations réduites, accepté par les curé et prêtres habitués. — 23 août 1777, les prêtres habitués ne pourront prendre de vacances que les uns après les autres, en sorte qu'il n'y ait jamais qu'un prêtre absent. — 5 septembre 1777, M. Broche nommé organiste en remplacement de M Desmasures, qui se faisait trop souvent remplacer par des élèves ; 200 livres de gages par an. — 7 mars 1778, arrangement avec le curé au sujet des sermons du carême; le curé propose de se charger du choix pourvu que, conformément à la délibération du 10 décembre 1777, la somme destinée pour les sermons lui soit remise. — 22 mai 1778, pour prévenir dans la suite de scandaleuses contestations, les 2 premiers chapiers auront le pas sur les autres ecclésiastiques. — 29 mai, 4 juin 1778, la compagnie s'étant aperçue que les jeunes ecclésiastiques, qu'elle avait autorisé M. le curé à prendre pour assister aux offices et soutenir le chœur, s'absentaient et n'avaient point rempli l'intention de la compagnie, n'ayant pas même été présentés à la compagnie aux termes des délibérations des 10 décembre 1777 et 19 février 1778, elle autorise M. le Trésorier en charge à ne point délivrer à M. le curé la somme de 198 livres qui lui avait été accordée par les dites délibérations. — 11 novembre 1778, procès entre la Fabrique et le curé Filleul à propos de la distribution aux pauvres. — 1779, marché avec le sieur Tierce pour le nettoiement et le blanchiment du chœur et la dorure de la contretable. — 28 juin 1779, marché avec M. Potier, menuisier, pour un lambris autour de l'église. — 27 juillet 1779, délibération pour un nouveau cimetière. — 19 septembre 1779, le sépulcre, qui est dans l'église, a plutôt l'air d'une cheminée que du tombeau de N. S., ce qui procède des chandelles que l'on y apporte journellement, lesquelles produisent une fumée considérable. Considérant qu'il y a un autre sépulcre sur la paroisse, le lambris sera continué et le sépulcre supprimé. — 1780, nouveaux débats entre le curé et la Fabrique. — 22 janvier 1783, le curé avait fait observer « que les offices des matines de la fondation de feu M. Voisin, qui se disent tous les matins des dimanches simples de l'année, sont devenus déserts et ne s'y trouve plus personne que le clergé, et que, si ces offices étaient convertis en saluts solennels à la suite des complies, cela rappellerait une infinité de bons parroissiens à l'office de l'après-midi, qui préfèrent aller ailleurs, où les saluts sont officiés de cette manière. » Proposition acceptée par M. Voisin, parent lignager et représentant du fondateur. Celui-ci consent, de même, à ce que les 9 sermons de la même fondation, qui se disent entre vêpres et complies aux 3es dimanches de chaque mois, depuis Pâques jusqu'à l'avent, soient portés au temps de carême, pour aider à préparer tous les fidèles au banquet sacré. » — 21 mai 1783, prix des chaises : aux basses messes de toute l'année, 3 deniers; aux sermons et prônes pendant l'avent et le carême, 3 deniers; aux messes et vêpres de toutes les fêtes solennelles, 6 deniers; aux messes et vêpres des autres dimanches, 3 deniers; le vendredi saint, à la passion, 6 deniers; aux saluts des jours de Pâques et Saint-Michel, 2 sols. — 28 janvier 1784, on intentera une action aux héritiers de M. Darcel, pour rentrer en possession de la maison qui lui avait été fieffée. — 6 mars 1784, on accorde à la place de vicariat une somme de 80 livres, à charge au vicaire de faire le catéchisme et l'instruction des enfants, plus 20 livres pour la chape d'honneur qu'il sera tenu de porter. — 8 juillet 1784, transaction avec les héritiers de M. Darcel; contrat de fieffe annulé. — 1787-1788, nouveaux procès entre le curé et les Trésoriers. — 22 novembre 1789, il sera remis à la Monnaie un calice et sa patène, 1 soucoupe, 2 burettes, 1 cuvette, 1 lampe et 2 chandeliers d'acolyte. — Dernière délibération du 18 avril 1791.

G. 7198. (Registre.) — In-folio, papier, 3 feuillets, écrits.

1769-1782. — « Livre de caisse de l'argent entrant et sortant du coffre de réserve du Trésor de Saint-Michel de Rouen, commencé le 10 juin 1769. »

G. 7199. (Liasse.) — 123 pièces, papier; 2 plans; (1 imprimé.)

1638-1789. — Marchés et quittances concernant la construction de la maison de l'*Ecu de France*, au Marché-aux-veaux : Nicolas Le Sauvage, maître serrurier; Jacques Cappelle, maître maçon; Jean et François Le Vieil, peintres vitriers; Jacques Aline, maître nattier; Pierre et Louis Brémontier père et fils, maîtres peintres et sculpteurs : « Ceux-ci orneront et enrichiront les manteaux et jambages de deux des cheminées des bâtiments, sçavoir la cheminée de la salle de bas, pareille à celle que nous avons faicte en la salle et pavillon du jardin de M. Dambray, rue Damiette, et celle de la salle haulte, pareille et semblable à celle de la grande salle neuve de M. Thomas, près l'hôpital du Roi ; » Jean Benard, menuisier, 1638-1639. Cette maison paraît avoir été celle de M. Du Resnel. — Fragment de compte de 1687. — Pièces justificatives du compte de M. Lintot, 1709. — « Devis de l'ouvrage du métier de charpentier, qu'il convient faire pour la réédification et construction d'un comble fermé en impérialle étiquée, qui sera posé sur le restant de l'ancien clocher de l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, lequel comble sera fermé à 8 pans suivant l'ancienne charpente ; » Robert Marc, maître charpentier, 1706. — Pavage dans la cour de M. Du Resnel; paveur payé à raison de 25 sous par jour; manœuvre payé à raison de 14 sous, 1707. — Ordonnance de Mgr Louis de Lavergne de Tressan, archevêque de Rouen, autorisant les Trésoriers de Saint-Michel à faire retirer les saints fonts-baptismaux de la place qu'ils occupaient et à les faire transférer et placer, pour y demeurer à l'avenir, dans le lieu, en forme de chapelle, destiné à cet effet, étant au bas de la dite église, parce que le dit lieu sera fermé d'une clôture qu'on n'ouvrira que quand il sera nécessaire, 17 nov. 1731, signé : Terrisse, vicaire général Pour Mgr : Le Gay; sceau plaqué du prélat. — Mémoire du Soleil fait par Nicolas Porlier, orfèvre à Rouen. — Quittances de cet artiste, 1773-1775. — « Devis estimatif de la somme à laquelle pourroit monter la dépense de 2 bordures de livres projetées faire pour l'église de Saint-Michel... au milieu de chaque livre un christ bas-relief. » sans date. — Dessin du lambris de la sacristie. — Autre dessin de l'autel et du pavage du chœur, avec échelle. — Lettre de Bellenger, diacre du chœur de Saint-Michel à M. Seyer, imprimeur, rue du Petit-Puits, paroisse Saint-Michel. 1781. — Demandes de quelques employés de l'église à l'effet d'obtenir augmentation de leurs gages. — Arrêt du Parlement concernant les cimetières, 19 juillet 1782. — Consultation de l'avocat Le Boucher du Tronché, 1789.

G. 7200. (Plan.) — 0m40c de hauteur; sur 0m30c de largeur.

Fin du XVIIIe siècle. — Plan de l'église Saint-Michel; carré long; 5 autels, dont 4, y compris le maître autel, étaient adossés au pignon; un autre, à droite, près de l'entrée du chœur.

G. 7201. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; (1 imprimé).

1589-1718. — Règlement donné, par l'official de Rouen, à propos de contestations pour les offices de la paroisse Saint-Michel entre le curé Michel Voisin et les Trésoriers. Ceux-ci reprochaient au curé « de ne pas s'assujettir aux heures ordinaires pour la célébration de la grande messe et pour les vêpres, les dimanches et fêtes.. Il commençoit la messe à telle heure que bon lui sembloit, étoit fort long et prolixe à son prône, et bien souvent advenoit que, la dite messe dite, il étoit demi heure après midi, tellement que les paroissiens n'avoient moyen d'aller aux prédications qui se font ordinairement, soit à l'église cathédrale, monastères ou autres lieux... » Remontraient « que, ès jours de la feste et solennité de Pasques, le dit curé commençoit la célébration du service plus tard que de raison, ne commençoit les matines qu'il ne fût 7 heures, tellement que, icelles dictes et l'exhortation que l'on a accoustumé faire par le prédicateur, lequel a faict les prédications le caresme précédent au couvent des Jacobins, il peult estre 9 heures, de façon que, la messe paroissiale célébrée, commenceant la communion des parroissiens d'icelle paroisse, qui sont en bon nombre et gens bien catholiques et zellés à notre religion, le plus souvent la dite communion n'est achevée qu'il ne fust près de 2 heures après midi. » Ordonné que, suivant l'usage de la dite ville, le curé commencera les grandes messes à 9 heures et demie pour les achever à 11 heures ou environ, et les vêpres à 2 heures et demie; que, le jour de Pâques, il commencera les matines à 5 heures et demie, de manière que la communion se puisse faire commodément à heure compétente, » 8 août 1589. — Arrêt de la Cour du Parlement, qui ordonne que le prieuré du Mont-aux-Malades recevra Adam Cotil, tonnelier, malade de lèpre, de la paroisse de Saint-Michel, attendu que ce prieuré avait été fondé pour les

lépreux de 20 paroisses de la ville, « comme les anciens vestiges et fondements, qui y sont apparents, le prouvent, » 1615. — Supplique des curé et Trésoriers de Saint-Michel à l'archevêque pour qu'il leur fût accordé de faire exposer le Saint-Sacrement au salut du troisième dimanche du mois et aux saluts de Pâques, Pentecôte, Noël et jour des Rois, ainsi qu'il se pratiquait à Saint-Eloi, à Saint-Sauveur et en la chapelle du Saint-Sépulcre, la dite requête suivie de l'autorisation de l'archevêque, 1670. — Approbation des statuts de la confrérie de Notre-Dame de Bonsecours, des 10,000 martyrs, des 11,000 vierges, de sainte Suzanne et de saint Charles-Borromée, ci-devant fondée aux Jacobins de Rouen, à laquelle confrérie permission est accordée de se transporter en l'église Saint-Michel, en la chapelle de la Vierge, 1638. — Procès entre les Trésoriers et maître Louis Dehors, premier chapier, dont les gages avaient été diminués, à cause de la pauvreté de la Fabrique, causée par les droits d'amortissement à payer à l'Etat, 1690-1694. — Mandement de Mgr l'archevêque de Rouen sur les nouveaux bréviaires, missels, antiphonaires, graduels et processionnaires imprimés à l'usage du diocèse, 29 mai 1728. — Arrêt du Parlement qui en ordonne l'exécution. — Avis à MM. les doyens et curés pour la vente de ces livres. (Imprimés).

G. 7202. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1616-1786. — Requête des curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Michel de Rouen, à l'archevêque, pour qu'il leur fût permis « de faire bâtir et construire un petit corps de logis en une certaine petite place vide joignant la dite église et la porte du cimetière, du côté du Marché-aux-Veaux, » 19 mai 1616; la dite requête souscrite du consentement donné par M. Quatresols, vicaire général, le 21 mai, même année. — Sentence de Claude Le Roux, écuyer, sieur de Saint-Aubin, lieutenant général au bailliage de Rouen, portant que, sans avoir égard au haro interjeté par Jean Donnest, maître des ouvrages et fortifications à Rouen, permission est donnée aux dits curé et paroissiens de faire achever le bâtiment par eux fait encommencer, proche et joignant la dite église de Saint-Michel, en tirant vers le Marché-aux-veaux, 1er juillet 1616. — Rôle des maisons sises sur la paroisse de Saint-Michel, pour la répartition des frais de construction du presbytère, 1686 : La maison de M. le Président Turgot, occupée par M. Nicolas Dran, louée 150 livres, 1680. — Procès entre le curé et les Trésoriers, d'une part, et le sieur Danet, pour purgation des fosses d'aisances de la maison curiale; — entre le curé et les Trésoriers, au sujet de réparations à faire au presbytère, 1786-1787. — Consultation des avocats Avenel et de Beaulieu. — Copie du contrat d'échange de la maison curiale de Saint-Michel, 1707.

G. 7203. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 97 pièces, papier; 1 plan (1 imprimé).

1462 (copie)-**1780**. — Procès au bailliage et au Parlement de Rouen, entre Jean-Pierre Bazire, domicilié rue du Gros-Horloge, qui refusait d'accepter la charge de Trésorier sous prétexte qu'il était garçon, qu'il ne faisait aucun commerce dans cette ville, et qu'il n'y avait son domicile. Les curé et Trésoriers répondaient qu'il était si bien marchand et reconnu pour tel qu'il était employé dans les rôles des 250 notables marchands de la ville, qui sont appelés à chaque élection des juges consuls tous les 6 mois, et où il se trouvait et venait donner son suffrage. — Arrêt contre le dit Bazire, 1736. — Procès entre Filleul, curé de Saint-Michel, et les Trésoriers, au sujet d'un nommé Bellanger, que ceux-ci avaient nommé diacre de la paroisse, sur la recommandation du Président Du Moucel, et avec l'agrément de M. Bordier, vicaire général : le curé refusait de l'admettre, 1780. — Autre procès entre les mêmes au sujet d'une convocation pour l'affaire des nouveaux cimetières. — Délibérations prises à ce sujet. — Arrêt du Parlement ordonnant que tous les cimetières seront transférés hors de l'enceinte de la ville, 23 juin 1779 (Imprimé). — Arrêt de la Cour indiquant que, par provision, les corps de la paroisse de Saint-Michel seront portés au cimetière Saint-Maur, 26 juillet 1780. — Titres d'une rente de 16 sous due au Domaine par la Fabrique de Saint-Michel, à raison de l'hôtel des *Chapelets*, plus tard le *Chevalier rouge* (1554), amortie en 1697. — Procès entre Charles Costé, curé de Saint-Michel, docteur de Sorbonne, et Thomas Hardy, conseiller en la cour, docteur en théologie, curé de Sainte-Croix-des-Pelletiers, au sujet des maisons de M. Le Gendre, rue Sainte-Croix, que chacun de ces curés prétendait être de sa paroisse, 1703-1704. — Extraits des registres de l'état-civil, desquelles pièces il résulte que cette maison fut occupée par la famille Turgot, dont un membre fut président à mortier au Parlement; — par Gaspard Auber de Geffosse; — par Pierre Haillet; — par M. de la Bourdonnaye. — Plan de la maison de M. Le Gendre, entre la rue du Petit-Puits et la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers, où se

trouvent indiquées les maisons de la *Trinité*, du *Lis bénit*, de l'*Echiquier* et les étuves du Petit-Puits.

G. 7204. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 38 pièces, papier.

1600-1773. — Fondations faites en l'église de Saint-Michel de Rouen, par maître Pierre Allard, prêtre, clerc matriculier de la dite église, 1631-1639; — par vénérable et scientifique personne, maître Guillaume Allard, chanoine théologal de l'église cathédrale de Nevers, 1658; — par Marie Amoutons, veuve de Christophe De la Haye, 1665. — Titres de propriété relatifs à ces fondations. — Acquisition faite par la Fabrique, de Mr Guillaume Allard, de 2 maisons sises à l'entrée de la Place-aux-veaux, « où souloit autrefois pendre pour enseigne le *Lionnet*, » les dites maisons ayant été décrétées, en 1600, sur Abel Gazey, épicier.— Sommation à la Fabrique pour recevoir le racquit de la rente de la fondation de Marie Amoutons, à la requête de David Amoutons, curé de Fresnes-le-Plan, héritier en partie de Jacques De la Haye, fils et héritier en partie de la fondatrice, tant en cette qualité que comme tuteur principal de l'enfant mineur du feu sieur Guillaume Amoutons, de l'Académie royale des sciences, 11 septembre 1720. — Baux des dites maisons de la place du Marché-aux-veaux, 1656-1766; emphytéose au sieur Camus de ces maisons pour 99 ans, moyennant 650 livres par an, 1773.— Parmi les locataires : Michel Langlois, maître serrurier, 1722-1745; — Jean-Baptiste Langlois, autre maître serrurier, 1763.

G. 7205. (Liasse.) — 10 pieces, parchemin; 31 pièces, papier.

1600-1789. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen par Michel Baillard, 1676; — par Lucas Boullays, représenté par ses héritiers : Lucas Boullays, maître des ouvrages et fortifications de la Ville, Jacques Boullays le jeune, fils de Noël Boullays, Elye Boullays, Charles Boullays et Jacques Boullays l'aîné; « basse messe par chacun jour de l'an, à estre dite et célébrée, à l'heure de 11 heures du matin, par un homme d'église, chapelain arresté en la dicte église pour le service, homme de bien et de bonne vye, qui sera présenté, tant pour le présent que à l'advenir, par les dits sieurs héritiers et leurs successeurs aux sieurs curé et Trésoriers, » 1601. — Tableau des ayants-cause du fondateur aux 17e et 18e siècles : en 1682, Pelgron, propriétaire de la sucrerie rue Saint-Denis; Jacques Boullays sieur de Fréville, avocat en la Cour, M. de Mongoubert, conseiller au Parlement... — Titres de propriété, baux et procédures concernant les biens sur lesquels étaient assises les rentes affectées aux dites fondations.

G. 7206. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1526-1761. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : de Nicole Caradas, licencié ès-droits, premier avocat au Parlement, seigneur de Longuelune et de Chappelet, et de damoiselle Anne de Cuverville, sa femme : 12 obits solennels par an, 1526; — de Henri Cavelier, prébendé de Connelles, et chanoine de Rouen, 1626; — de Pierre Cavelier, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes, et de Marguerite de Bauquemare, sa femme, 1658; — de Marie Cavelier, veuve de Laurent Le Sonneur, marchand mercier, rue Ecuyère, 1705; — de Jacques le Chappelier, 1656; — de Louis Clerc, 1714; — de M. Charles Costé, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Michel, 1729. — Note sur une fondation d'Agnès, veuve du sieur Cavelier, faite en 1421. — Consentement donné par François de Caradas, écuyer, sieur et patron du Héron, conseiller au Parlement, « à ce que la tombe de Nicolas de Caradas, son ayeul, sise dans le chœur de Saint-Michel, soit remüe et advancée viron d'un pied et demi ou deux pieds et posée, au chœur, du costé droit, qui est du costé de la chapelle du Saint-Esprit, près et joignant la tombe des curés ». — Consentement pareil donné par Pierre de Caradas, fils de Jacques de Caradas, 21 et 25 août 1654. — Consentement pour un nouveau changement de la même tombe par Madame de Caradas de Bardouville, 1734. — Testament du dit Costé, le 11 août 1729, accepté par son frère, Thomas-Romain Costé, assesseur en la vicomté de Rouen.

G. 7207. (Liasse.) — 35 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1560-1769. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Madame Marie Dasnes, veuve de Guillaume Helloyn, 1569 : « messe des Anges; grande messe de *la Jeusne* par chacun lundi de caresme; messes les jours sainte Geneviève, saint Sébastien, le vendredi de devant les Rames; le 20e jour de juillet, de Madame Sainte-Marguerite; le 5 août, de N.-D. des Neiges; le 25e jour d'octobre, seront dites vespres par le curé ou vicaire et chapelains et clerc, et,

le lendemain, matines et une grande messe de la Trinité à diacre et soubz diacre et secondes vespres, en remerciont Dieu de la bonne victoire qu'il donna à nostre bon roy et aux bons crestiens, icelle journée reprenant la ville de Rouen... Matines le jour Sainte Croix en may, qui est le jour que les églises furent destruites ; et ce dict jour sera faict procession en leur église, chantant : *O Crux vere*, et devant le crucifix sera chanté : *O Crux, ave*... La dicte vefve veult et entend qu'il y ait ung gros cierge, poisant 5 livres, pendu devant le crucefix avec cierges aux angelots qui sont aux 2 coins du maistre autel... donne à la Fabrique un corps de maisons en la rue du Merrien, nommé le *Mont-Saint-Michel*, borné par la rue Ganterie, tendant du Gros horloge au Vieil Marché. » Fait le jour de la Pentecôte, à l'issue des vêpres, le 29 mai 1569. — Décret de cette maison sur Laillet et autres titres de propriété, 1560. — Procès entre la Fabrique et les héritiers de la veuve Dasnes, les sieurs Lambert et Martin Sireulde, demandant l'annulation de la fondation. — Baux des maisons données par la veuve Dasnes au Trésor ; — notes sur la fondation de Jeanne De la Mare, veuve de Pierre Le Sellier, 1551 ; — de Madame Dumouchel, veuve de Robert Le Villain, 1528. — Fondation de Marguerite De la Place, veuve de Guillaume Allard, 1631.

G. 7208. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin ; 45 pièces, papier (2 imprimés).

1442 (copie)-**1656**. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Marie Geneville, veuve de Toussaint Cécile, 1600 ; — de Catherine Guéroult, veuve de Pierre Tabouret, garde hérédital pour le Roi en sa Monnaie de Rouen, 1631 ; — de Guillaume de Houppeville, sieur de Semilly, docteur en médecine du collège de Rouen, pour son frère François de Houppeville, docteur en droit canon, curé de la paroisse, 1703 ; — de Madeleine Julienne, veuve de Pierre D'Orléans, 1674 ; — de Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel au péril de la mer : après son décès sera dite messe des Trépassés ; « Obit solennel, chacun an, le jour de la Magdallaine en moys de juillet, dont les vigilles seront dictes, le jour de devant, par 6 chapellains, à 9 seaulmes et 9 lichons ; l'endemain, messe à note, durant lequel service seront mys par les Trésoriers et parroissiens 2 sierges ardans sur deux chandeliers devant la sépulture du dit abbé, qu'il a fait faire en icelle église, » dimanche 8 juillet 1442 ; copie collationnée, 1578. — Titres de propriété concernant les rentes affectées aux dites fondations. — Pièces de procédures, du XVIII[e] siècle, concernant une fondation d'un nommé Jouenne.

G. 7209. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier.

1495-1719. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : d'Aubin Le Cauchois, 1595 ; — de Jehan Le Febvre, clerc matriculier de la paroisse : « *Salve* le jour de la saincte et triomphante Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le jour de la Pasque des chrestiens catholiques, à 8 heures du soir, avec toutes les louenges, prières et cérémonies ordinaires observez au dit *salve : Alleluia ; Benedic, anima mea, Dominum ; Alleluia ; Regina cœli*, devant le crucifix en la nef, *Victimæ paschali*, etc., 1603 ; — de Pierre Le Mettais, 1678 : « Le surplus de mes biens, meubles, marchandises et effects, les choses cy-dessus leguez et préalablement pris, et mes debtes payées, et les torts réparez, si tant est que j'en eusse faict, les lègue et donne au Bureau des Valides de la Maresquerie de ceste ville de Rouen, pour estre employez, en fondz ou rentes, pour l'entretien de tous les pauvres renfermez, particulièrement pour l'entretien des femmes et filles, tant débauchez que celles qui sont en estat de se débaucher, que l'on renferme dans le dit Bureau des Valides ; » — d'Olivier Le Portier, 1588 ; — d'honorable femme Jehanne Marguerite, veuve de feu noble homme Jehan Le Roux, en son vivant, écuyer, vicomte de Rouen, dernier septembre 1595 ; — de Fleurance Linant, veuve de feu sieur Le Brasseur, 1675. — Titres de propriété et pièces de procédures.

G. 7210. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier.

1505-1768. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen : de Marie Mullot, veuve d'Antoine Le Petit, en son vivant, Trésorier, 1627 ; — du dit Antoine Le Petit, 1626 ; — de Marie Poisson, veuve de Bernard Le Tellier, en son vivant maître cuisinier, 1675 ; — de Marie Tabouret, héritière de M. Pierre Tabouret, ancien échevin de Rouen, son père, « meue des mêmes zèle et dévotion de ses ancestres, dont plusieurs et, entre autres, honorable homme Olivier Le Portier, son trisaïeul, le 4 septembre 1558, et honnête femme Catherine Gueroult, ayeulle de la dite damoiselle,... le 26 juin 1631, ont fait des dévotions et aumônes considérables à l'église de Saint-Michel, » 1708 ; — de Bertaut Turgis et de Jeanne, sa femme : « Avoient pieça

fait faire et donné à l'église parroissiale de la dite paroisse la table dorée de fin or, qui est assise sur le grand aoustel d'icelle église, en laquelle table est figuré et pourtrait le mistère de la passion; — pourront faire mectre, toutes foys qu'il leur plaira, une tombe de pierre, gravée à 2 personnages, et icelle faire asseoir, dedens le cœur de la dite église, devant la dicte table à l'endroict du second pilier de pierre du costé dextre, » 1505 (copie collationnée). — Titres de propriété et pièces de procédures relatives à ces fondations. — Note sur une fondation de Pierre Miette en 1537.

G. 7211. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1466-1740. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Michel de Rouen, de maître Michel Voysin, curé de Saint-Michel, 1638, 11 juin 1662; fonde en son église les prédications du carême ainsi qu'il les a fait prêcher de tout temps; donne 2,100 livres pour fournir, avec les 900 livres qu'il aurait mises ès mains d'un de ses amis, la somme de 3,000 livres; avait par sa première fondation donné les fonds pour les sermons des dimanches et bonnes fêtes. Le curé et les Trésoriers choisiront les prédicateurs des dimanches et fêtes; ceux du carême devront être agréés par l'archevêque. — Procès avec les héritiers et représentants du curé Voysin, 1740. — Pièces de procédures concernant une rente donnée pour une fondation par un nommé Guillaume Ugo, vers 1515. — Notes sur les fondations du sieur Vran, 1506; — du sieur Verdure, 1499. — Mention de Caradas Garin, sénéchal de Saint-Gervais, 1466; — d'Etienne de Baudribosc, lieutenant général de Jean Gouel, autre sénéchal de Saint-Gervais, 1486; — de Jean Le Lieur, sous-sénéchal, et d'Etienne Corneille, autre sous-sénéchal, 1516.

G. 7212. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1412 (copie)-**1676**. — Fondations en l'église de Saint-Michel de Rouen : de Michelle Bouquelon, veuve de Jean Du Bosc, et depuis veuve de Martin Raymbourg; messe le jour de Sainte Elisabeth, à 9 heures, 1510, copie collationnée de 1540; — de Marion de Gruchet, veuve de Guillaume Le Potier, 1529; — de Jean Vauchelle, chapelain subsidiaire en la dite église, ayant pour exécuteur testamentaire Jean Le Fèvre, clerc matriculier, 1585; — de Louis Le Boucher, pour sa femme Vincente Desprès, 1597-1610. — Copies collationnées d'anciennes fondations : Fondation de maître Vivien de Saquainville, curé de la paroisse, 1579; — testament de Jean Vauchelle, fait devant Toussaint Du Fresne, curé de cette paroisse, le 15 avril 1567. — Fondation de Louis de la Martinière, sieur de la Roquette, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1619.

G. 7213. (Liasse.) — 22 pièces, papier; [2 imprimés].

1631-1681. — Procès entre François Mauboigne, marchand à Rouen, Trésorier en charge de l'église paroissiale de Saint-Michel de cette ville, pour lui et les autres Trésoriers, contre Pierre Tabouret, ancien échevin de la même ville, en son nom et comme chargé du fait de maître Jean Balluel, prêtre habitué en la même église et chapelain du dit Tabouret. Il s'agissait de savoir si la Fabrique était tenue d'employer à l'acquit des fondations des prédécesseurs de Tabouret des rétributions plus grandes que ne pouvait porter le fonds des choses données. — Factum imprimé pour Mauboigne. — Délibérations, consultation d'avocats, requêtes adressées à la Fabrique, supplique adressée à l'archevêque. — Ordonnance de Mgr Colbert, 1681 (copie) et autres pièces. — Ordonnance de réduction des fondations par Robert Le Cornier, vicaire général, 1658.

G. 7214. (Cahier.) — 6 feuillets, papier.

1697 (copie)-**1767**. — Engagement pris par les Trésoriers et paroissiens de Saint-Michel de faire dire, en leur église, le quatrième dimanche d'octobre, la messe de la confrérie ambulatoire du Saint-Sacrement de l'autel; 1733, signé C. de Ruppierre; adhésion du curé et de quelques ecclésiastiques à cette confrérie, 1786. — Société de MM. les Trésoriers de Saint-Michel pour la messe du 4 octobre; liste des Trésoriers, 1736-1767. — Extraits de comptes relatifs aux fondations, 1697-1708.

G. 7215. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1613-1775. — Réductions des fondations de l'église Saint-Michel de Rouen par M. Guyjon, vicaire général du cardinal de Joyeuse, 1613; — par Robert Le Cornier, docteur en théologie de la Faculté de Paris, vicaire général de Mgr de Harlay, 1658; — par François-Christophe Terrisse, docteur de la maison de Sorbonne, vicaire général de Mgr de Saulx-Tavannes, 1752; —

par Pierre-Charles Honoré Bridelle, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, vicaire général de Mgr de la Rochefoucauld et official de la cour ecclésiastique, 1775. — Requêtes à l'archevêque; états des fondations. — Registre et tableau des messes et offices des fondations suivant l'acte de réduction accordé par Mgr l'illustrissime et révérendissime Nicolas de Saulx-Tavannes, 1753. — Ordonnance de Nicolas Paris, docteur de Sorbonne, vicaire général, 22 mai 1644.

G. 7216. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1492-1505. — Décret, sur Jean De Gaugy, de la maison à l'enseigne du *Cornet d'argent*, sise tout au long du cimetière de Saint-Michel, avec son issue sur le dit cimetière, 1504; parmi les opposants au décret, Pierre Le Bailly, conseiller en cour laye, pour lui et pour Anne Bigot, sa femme, fille et héritière en partie de défunt maître Guillaume Bigot, en son vivant lieutenant général du bailli de Rouen. — Vente par Antoine De Gaugy, orfèvre, à Jehan Du Gardin, changeur, demeurant à Rouen en l'hôtel Jean Ribault, de 40 sous de rente sur tous ses biens, 1492. — Vente par Jean Pointel, tanneur, demeurant en la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, à Adam Le Seigneur, de 6 livres tournois de rente sur les biens du dit Antoine De Gaugy, 1500. — Mention de Bauquemare, lieutenant commis du vicomte de Rouen; — de Jean Le Gouppil, conseiller en cour laye; — de Jean de Saint-Laurent, écuyer, Elu de Caudebec, 1504; — de Jean Poullain, lieutenant commis du vicomte de Rouen, 1504-1505.

G. 7217. (Pièce.) — 3m08c de hauteur; sur 0m59c de largeur; parchemin.

1536. — Lettres d'Alonce de Cyville, écuyer, vicomte de Rouen : Décret des biens de Jean De Ry, laboureur au hameau de Coquereaumont, paroisse du Bosc-Dennebout. — Parmi les opposants au décret, Laurent Coullon, prêtre, « pour et affin que les héritages décrétés soient et demeurent envers luy subgectz et obligez en cent sols tournois de rente ou pension à la vie durant du dit prestre pour son titre,... pour avoir paiement de 25 livres tournois pour le nutriment, alymentation et entretènement de Jehan De Ry, soubz-âge, fils de deffunt Jehan De Ry le jeune, que le dit prestre a nourry, alymenté et entretenu par le temps et espace de 2 ans et demy ».

G. 7218. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 20 pièces, papier (1 imprimé).

1543 (copie)-**1786**.— Lots et partages de la succession de Robert Ozenne, femme de Nicolas Le Galois, auparavant veuve de Pierre De Bray, 1543; copie collationnée par Martin Sireulde, huissier du Roi au Parlement, le 5 février 1573. — Pièces du procès, engagé au bailliage de Rouen, entre maître Filleul, curé de Saint-Michel et les Trésoriers de la paroisse, 1786. — « Extrait du rôle des sommes que le Roi en son Conseil veut et ordonne estre payez, en exécution de la Déclaration de S. M. du 22 juillet 1702, par les détenteurs et possesseurs des biens aliénés des communautés, » vers 1708 (Imprimé).

G. 7219. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 18 pièces, papier, 3 imprimés.

1548-1704. — Titres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville de Rouen, XVIe siècle. — Acte par lequel les paroissiens de l'église de Saint-Michel, à la requête et en la présence des Trésoriers et délégués de la dite paroisse, arrêtent que la somme de 1,200 livres à laquelle elle avait été cotisée par les conseillers de la Ville, sera prêtée et payée des deniers du Trésor, dernier août 1548 : signé : Dufresne, Puchot, Cavelier, Le Villain, L. Boullais, etc. — Acquisition par décret d'une maison, rue du Merrier, 1661. — « C'est la déclaration des héritages et rentes appartenant au Trésor de l'église parroichial de Saint-Michel de Rouen que baillent Pierres Cavelier et Clément Onffray, Thésauriers et parroissiens ». — Autres déclarations baillées par Isaac Yeurry, 1640 : « Huict maisons assises ès environs et autour de la dicte église, dont 3 sont assises sur la grande rue et construites sur un pan de muraille ellevé de 8 ou 10 pieds de hault pour continuer et achever la dite église par derrière comme en esquiere, en attendant que la dicte église ait moyens pour le faire, et les 5 autres sur la Place-aux-veaux ». — « Estat de tout le service fondé et célébré en l'église de Saint-Michel de Rouen, le revenu d'icelle et ce quand à présent qu'on en peult faire dire et célébrer à proportion du dit revenu ou de l'intérest du denier donné et payé comptant pour les fondations, « prins sur le pied et supputé au denier 20. — Et si est à noter que le clergé de la dicte église est composé d'antiquité des sieurs curé, clerc matriculier et de 8 chapelains. » — Autre déclaration de 1704. — Imprimés concernant les

droits d'amortissement. -- Note sur une donation faite par Jeanne, femme de Robert Carbonnel, de deux maisons au coin de la rue Ecuyère, en 1411.

G. 7220. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 16 pièces, papier; 3 plans.

1638-1766. — Procès pour droits de vue prétendus pour une maison place du Marché-aux-veaux, entre la Fabrique de Saint-Michel et les sieurs Cardin Le Bailly et Gilles Houel, 1638. — « Advertissement pour les sieurs curé et Trésoriers, demandeurs en gageplège, contre Gilles Houel et Cardin Le Bailly, défendeurs : Ce qui est à noter, c'est que les dites veues, sy la dite église estoit parachevée, regarderoient justement sur le maistre-autel, ce qui tireroit à grandissime conséquence ». — Procès-verbaux de visite de Nicolas Le Genevois, architecte à Rouen; — de Pierre Cousture et Charles Alexandre, maîtres charpentiers, 1638. — Requête à l'Intendant pour obtenir la permission de reconstruire une maison sur le Marché-aux-veaux suivant les plans et élévations dressés par M. Gilbert, architecte, et la décharge des droits d'amortissement; ordonnances de l'Intendant Mr de Villedeuil, 1786.

G. 7221. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 120 pièces, papier.

1593-1784. — Baux de maisons et de boutiques appartenant à la Fabrique de Saint-Michel de Rouen. — Baux de la maison de la *Galère* à Nicolas De Grouchy, chirurgien, 1601, 1612, 1627; — à Nicolas et Charles De Grouchy, père et fils, chirurgiens, 1648; — à Jacques Hubert, maître *horlogeur*, d'une maison rue du Merrier, 1698; — à Jacques De Livet, maître menuisier, d'une maison au Marché-aux-veaux, même année; — à Nicolas Plouais, vitrier, d'une boutique contre le clocher, à côté du grand portail, 1722; — à l'abbé d'Osmont, chanoine et archidiacre, d'un tènement de maisons rue de la Croix-de-Fer, paroisse de Saint-Nicolas, 1718, 1627; — à Jean Le Clerc, faiseur de bas au métier, d'une maison au Marché-aux-veaux, 1708; — à Pierre Le Clerc, 1732; — à Jean-Pierre Hélye, marchand papetier, d'une maison, même place, 1731; — à messire Charles-Gabriel Du Resnel, chevalier, seigneur du Bellay, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, officier des vaisseaux du Roi, d'une maison, même place, 1731. — Bail emphytéotique pour quatre-vingt-dix-neuf ans, à Baptiste Le Cardé, de deux maisons, rue du Vent-Soufflet, pour 775 livres de loyer par an, 1784. — Baux des chaises, au nombre de, 400, en 1784 et 1786.

G. 7222. (Liasse.) — 49 pièces, parchemin; 175 pièces, papier.

1600-1789. — Baux par la Fabrique de Saint-Michel de Rouen, de maisons et de boutiques, notamment des boutiques adossées à l'église du côté de la grosse horloge, de la poissonnerie et du marché. — Bail à Charles Boullais, de la maison de l'*Ecu de France* au Marché-aux-veaux. « A donné, pour le vin du bail, 150 livres qui ont été employées en deux rideaux et un bas d'autel de damas cramoisi rouge, enrichi tant de fil d'or que d'argent, où sont apposées ses armes, » 1632; — à Pierre Le Sueur, maître graveur, d'une maison au Vieux-Marché, 1708; — à Marin Rondeaux, d'une maison au Marché-aux-veaux, 1713; — à Charles Du Resnel, officier sur les vaisseaux du Roi, d'une maison avec porte cochère, même place, 1722; — à Thomas Paliard, maître horloger, d'une boutique dans la grande rue, la sixième de celles qui sont contre l'église, 1786.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE DE SAINT-NICAISE DE ROUEN.

G. 7223. (Registre) — Grand in-folio, 224 feuillets; papier, cartonné.

1753 (copie) - **1765**. — « Inventaire des titres et papiers concernant les maisons et rentes appartenantes au Trésor de Saint-Nicaise, lesquelles pièces ont été cottées et paraphées par un de Mrs les Trésoriers. Le présent inventaire fait, en l'année 1765, par Messieurs Le Couteulx, écuyer, Cartier et Lyard, Trésoriers de la dite paroisse de Saint-Nicaise, pour la plus grande gloire de Dieu. » — Titres relatifs à un tènement de trois maisons au haut de la rue Saint-Nicaise, au dessus de la rue nommée rue d'Enfer; — à une maison, rue des Charrettes; — à des terres en la paroisse du Boscroger, vendues à la Fabrique par Marie-Anne Scott d'Hénouville, veuve du président de Fumechon. — Fondations de M. Thomas Veigant, prêtre, 1477; — Corneille du Désert, curé de Monville, 1491; — Guillaume Chrétien, 1555; — Guillaume Le Grand, 1662; — Jean Moisson, 1651; — Hector Richer de Saint-Pierre, 1662; — Elisabeth Theroulde, 1670; — Jacques

Suslamare, 1669; — Pierre de Lorgeril, 1683; — Jean Vallée, 1686; — Claude Talbot, 1687; — Jean-Baptiste D'Hoiteville, sieur de la Motte, 1690. — A la suite, copie du règlement de M[gr] de Saulx-Tavannes, portant réduction des fondations, en considération des sommes considérables que la Fabrique avait dû payer pour les amortissements, les remboursements en billets de banque, les dépenses extraordinaires pour réparations et réédifications, 1753.

G. 7224. (Registre.) — Grand in-folio. 76 feuillets, papier cartonné.

1765. — Double des 92 premiers feuillets du précédent registre. — Il s'arrête aux titres concernant les fondations. — Encadrement et majuscules du titre, formés avec des vignettes. On note que cette année-là, M[r] Osmont, docteur de Sorbonne, était curé de la paroisse Saint-Nicaise.

G. 7225. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, écrits, papier.

1688. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernants les maisons appartenantes au Trésor et Fabrique de Saint-Nicaise. » — Rue du Coulon, maison presbytérale, maison du vicaire, de deux autres prêtres habitués et du clerc de la paroisse, fontaine nommée le Coquatrix, qui était ci-devant dans le grand cimetière, au bas de la rue Poisson.

G. 7226. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier, relié en parchemin.

1668. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernant les rentes hipotèques deües au Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Nicaise. »

G. 7227. (Registre.) — In-folio, 76 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1688. — « Inventaire des pièces, lettres et escritures concernant les rentes fontières deües au Trésor et Fabrique de la paroisse de Saint-Nicaise. »

G. 7228. (Registre.) — In-4°, 98 feuillets, papier, relie en parchemin.

1541-1551. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Roger Lecoq et Pierre Bignon, 1541, 1542; — Jeuffin Loyer, Pierre Sonneur, 1543, 1544; — Guillaume Caumont, Jacques Le Bis, 1545, 1546; — Guillaume Hardy, Robert Foubert, 1547, 1548; — Nicolas Le Chandelier, Pierre Besnière, 1549, 1550. — Les comptes partent constamment du jour Saint-Nicaise. 11 octobre. — Recettes du bassin de l'œuvre et Fabrique; du bassin Notre-Dame et reliques; — des rentes et louages ; — des dons, corps inhumés et choses vendues ; — des fils de maitres et serviteurs. — 1541, 1542, « mardy, 15 may, pourcession des Conars, 14 sous 10 deniers. — Mises : le jour Saint-Nigaise pour le *salve* Patart, pour les enfants, 12 sous ; — pour apporter de la tapisserie, 14 deniers. — 9 avril 1542, pour le *salve*, donné aux enfants, 9 sous 6 deniers. — A Monsieur Jeh. Bréart, organiste, 20 sous. — Le jour de l'Ascension, 18 mai 1542, paié à Chanevière pour le vainturage de 74 tonniaux de pierre, 12 livres 19 sous. — Le jour de la Pentecoute, pour le coullon et estoppes, 19 deniers. — Pour changer trois galises d'estain et les bénir, 13 sous 8 deniers. — Le jour du Sacrement, 8 juillet, pour les chapiaux du dit jour, 13 sous. — 16 juillet, à Jacques Chanevière, pour le vainturage de 51 tonniaux de pierre, 8 livres 18 sous 6 deniers. — 6 août, pour refaire les moules des machons, 2 sous. — Le 12 d'aoust, pour apporter de la tapisserie et sonner au carillon pour les pourcessions générales, 15 deniers. — Octobre, à Jehan Rosery, porteur du pain bénit, 10 sous. — Le jour Saint-Nigaise, pour les deniers des enfants pour l'*Ave Regina*, fondation Patart. — 6 may 1543, le jour Saint-Marc, pour porter la bannière à Dernétal, 10 deniers. » — Compte arrêté le 9 octobre 1543, approuvé par Jehan Vitecoq, curé. — Eglise visitée, le 6 septembre 1544, le 2 septembre 1545, par Potier, vicaire de l'archidiacre. — 1543-1544, « le jour Saint-Michel 1544, rechu de Bellin Queru, Guillaume Hardy, Zaquarie Benart, Henry Ellie et plusieurs maistres et gouverneux de la Charité Saint-Drieu, la somme de 45 livres. — La vaille Nostre-Dame, pour ung enfant de Mons[r] l'avocat Bigot, inhumé à l'église, 15 sous. — 20 avril 1544, pour une visitation faicte par Symon Videcoq, Robert Frenelles et Jehan Challou, maistres machons en ceste ville de Rouen, 20 sous. — Paié à la Chrétienne pour le vainturage de 89 tonniaux de pierre, 14 livres 16 sous 8 deniers. — Pour la réparation de la chapelle et maisons de la maladerie de Desnétal, pour la part de Saint-Nigaise, 50 sous. — Mai 1545, pour le vainturage de 74 tonniaux 8 piés de pierre de Saint-Leu, 11 livres 10 sous. — Pour des hès pour faire des moulles pour les machons, 2 sous 6 deniers. — A deux hommes, pour aider à arimer la

grue, 2 sous 6 deniers. — Pour ung épitafe que on avoit porté à vendre à ung dinant, 2 sous. — A maistre Jehan Challou, pour 11 mois pour avoir mené et gouverné l'œuvre des machons, 21 livres. — A la Goherelle, pour une pièche de bois, pour faire une estaie, 66 sous. — Pour les brouetiers qui ont amesné la dicte boise, 5 sous 6 deniers. » — 1545-1446, quêtes aux reliques sainte Catherine. — « A un homme de Bocguillaume qui avoit trouvé une pyeche de la couppe, laquelle avoit esté robée, 4 sous 2 deniers. — Le 26 de décembre 1546, pour une châsse pour bouter le *Corpus Domini* sus le maistre-autel, 22 sous. — Février 1546 (V. S.), pour une peau de parchemin pour faire les lettres aux fils de maistres, 12 deniers. — Mars, à ung serrruryer pour avoir reffet l'aumere du *Corpus Domini*, 2 sous 6 deniers. — A Marin Bense, carryeur à Vernon, pour septante tonnyaux de pierre, 67 livres 10 sous. — Mai 1547, pour reffere les ornemens vers et les chappes vyolettes, tant pour le satin que pour le damas, fils de soye et pour la paynne du broudeur, 9 livres 16 sous. — 1547, 1548, vente de la maison du Pont-Nollet. — A ung serruryer, pour 2 baryaulx de fer des myniaulx d'une vitre, poisans septante neuf livres demye, 4 livres. — A ung serruryer, pour 2 baryaulx de fer des myniauls d'une vitre, poisans soyptante deux livres, 72 sous 4 deniers. » — Barreaux de fer pour une autre vitre, 82 livres, à 14 deniers la livre, 4 livres 16 sous 8 deniers. — « A maître Jean Chalou, maistre machon, pour son terme échu à Pasques 1548, 6 livres. — A deux syeulx, pour avoir syé les courbes à sintre de l'arc boutant, 10 sous. — Le dimence 9e jour de septembre, pour avoir fait lever le cintre de l'arc boutant, 10 sous. — Pour 2 bendes de fer pour refere la chairre, 13 deniers. — Pour avoir de la corde pour pendre ung angre et l'avoir rependu et le reffere, 24 sous. — A ung brouetier, pour avoir esté quéryr la taspicerye et la reporter, le jour saint Nigaise, 4 sous 6 deniers. — Janvier 1549, payé pour faire la déclaratyon des rentes omonez en l'église despuys l'an 1522, aulx commissaires du Roy à ce desputez, tant pour le greffyer que autres, la somme de 32 sous 4 deniers. » — Barreau de fer aux meneaux d'une des vitres, pesant 37 livres. — Autre barreau de fer aux meneaux de 2 autres vitres, pesant 38 et 42 livres. — « A un hucher, pour avoir reffet la croche où pend le *Corpus Domini*, 3 sous. » — 1549-1551, pour le fil qui a été vendu, 32 sous 6 deniers. — Dons par Clémence De la Londe, pour les touffeaux du pain bénit, 12 deniers; — par Rose Dufour, pour les fleurs du pain bénit, 20 deniers; — par Pierre Lucas, « pour demourer quicte de 3 pendans de taffetas qui ont esté perdus par son fils, 60 sous. — Receu de Pierre Le Sonneur le jeune, pour l'appointement faict, avec les frères de l'Association de saint Clément, pour les ancres qu'ilz avoient vendus, 9 livres. — Ceuilly par les femmes des Thésauriers, 8 livres 5 sous. — Paiements à maître Jean Challou. — Barreaux de fer de 44 livres à une verrière. — Pour 7 pièces de bois pour reffere l'establye pour voutter, 45 sous 6 deniers. — Achat de pierre du Val-des-Leux. — Pour le coulon de Pentecôte, 2 sous. — Pour avoir des feuilles pour faire des moulles aux machons, 5 sous. — Pour sept cents et demy de tuylle pour recouvrir les deux petits portaulx de l'église, 48 sous 9 deniers. — Pour un millier et demy d'ardoize, comprins l'amenage, pour recouvrir le grand portail, 4 livres 4 sous. — Ensuit la recepte des bouesons venus des vallès et dons des gardes du mestier pour les mener au serment. — Le dimanche, XVe jour de janvier, rechu de Raulin Papin, pour la boueson de Robert Catel, III branches, 11 livres. — Le Ve jour de mars, rechu de Lamare, serviteur de Guillaume Théroude, tiseren, 8 livres tournois. »

G. 7229. (Registre.) — In-fol., 201 feuillets, papier.

1551-1561. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. Trésoriers : Pierre Besnyer, Jean Le Sonneur, 1551-1552; — Jean De la Mare, Jacques Le Chandellier, 1553-1554; — Raoulin Jobin et Jacques Le Coq, 1555-1556; — Pierre Theroulde, Guillaume Mahieu, 1556-1557; — Robert Davoult le jeune, Richard Le Masurier, 1558-1559; — Jean Vauchelle et Nicolas Beuzelin, 1560-1561. Les comptes commencent encore à la saint Nicaise. — 11 octobre 1551-1552, quêtes aux reliques de sainte Catherine, — « Dons pour les chapeaux et fleurs de pain bénit. — Le 15e jour de mai, pour 2 torches de l'hôtel-de-ville, portées à l'enterrement de Geuffroy le Prevost, qui sont demeurées à l'église. — Le 11 septembre, pour un calice qui a été vendu pour aider à payer la cotte-part de l'église, de 20 livres par clocher, 32 livres 10 sous. » — Paiements à Jean Chaillou, maître maçon. — « A ung huchier, pour avoir reffet plusieurs croix de boys pour aneullyer, 4 sous. — Pour notre part, pour avoir rendu une malade de lespre en la malladerye de Dernestal, tant pour l'avoir menée aux espreuves, que pour cheval, manteau, chappeau, que aultres extencilles qu'il luy fallout bailler et pour les procedulles qui en ont esté faictes, pour ce, 116 sous 3 deniers. — Barreaux de fers aux meneaux de 2 verrières. — Pour

tes étouppes et le coulon du jour de la Pentecôte. » Compte vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre.— 1553-1554, « le 7 octobre 1553, cueilli au sermon, 26 sous. — Vente de fil, le 13 mai 1544. - Ceully en table par Raoullin Jobin, le jour de Pentecouste, pour le pardon du grand jubillé, segonct de quoy le curé a dict qui n'en demandoict rien, et que n'étoict pour le Thrésor, pour ce, 7 livres 3 sous. — Le 29' jour de juillet, par les bremens de la confrarie des Trois-natifvitez, 25 sous. — Le segonct jour de septembre, receu de Jehan Le Moynne, pour l'ynnumation de maistre Regnault Hellye, 50 sous. — Le dernier septembre, pour les chappes qui ont servy aulx services de maistre Jacques Ballue, presbtre, 5 sous. — Le 13 juin 1545, par les maistres et servyteurs de la charitté de la benoiste Ternyté, pour aider à faire une verryère, 15 livres. — Donné par aucuns des paroissiens pour ayder à avoir du boys pour faire le comble du cœur de l'églize, 170 livres 4 sous 6 deniers. — Plus donné par les dits paroissiens, pour aider à avoir de l'ardoise pour couvrir le dit comble, 58 livres 5 sous 4 deniers. — Payé pour notre part du sierge des relliques de saincte Katherine, du jour des pardons du grand jubilé, 3 sous; — mars 1554, payé pour notre part du sierge brulant, le jour de Pasques, aulx rellicques de saincte Katherine, 3 sous. — A six compagnons charpentiers pour besongner au comble du chœur, à 6 sols chacun par jour, 9 livres 18 sous. — Mai 1555, aus dits charpentiers, pour le vin de la plate forme, 25 sous. — Pour le pingon du jour de Pentecote, 18 deniers. — Août 1555, payé à ung brouetier, pour reporter les engins qui ont servy à monter le comble du cœur, 2 sous 6 deniers. — *Item*, payé pour abvoir des syminyaulx pour geter aux enffans par dessus le feste du comble du cœur, 4 sous. — Pour avoir donné à soupper aulx chairpentiers, quant le comble fut achevé, 30 sous. — Pour avoir reffet le pied de l'aumare, pour bouter le *Corpus Domini*, 4 sous 10 deniers. — Mars 1555 (V. S.), à ung plâtrier, pour un jour, 5 sous; — à ung manouvrier, pour un jour, 3 sous. — Au manouvrier de Sainct-Ouen, pour avoir gardé la verrière que monseigneur de Sainct-Pierre a donnée, 50 sous. — Payé pour la despence faicte pour faire marché aulx verryniers, pour asseoir la verrière que a donnée monseigneur de Saint-Pierre, présence d'icelluy, lequel n'a esté faict, 14 sous. — Avril, à un chairpentier pour jour et demy, pour parfaire le bourseau du cœur, 9 sous. » — 30 milliers d'ardoise d'Angers achetée à raison de 15 sous le millier. — Bois pour le comble du chœur pris au quai de la Bouille. — On continue de tendre de tapisserie l'église le jour saint Nicaise, et de *plier* le linge dans le carême. — 1555-1556 « reçu pour l'inhumation de l'enfant d'un espagnol, 20 sous; — des gardes du sceau (de la draperie); — pour vente d'une pierre, 3 sous; — pour vente de fil et de linge, 6 livres 1 sou; — pour vente d'une crotte de bois. — A ung libraire, pour avoir reffet ung saultier, le couvrir et reffere le *temporum et santorum* pour y bouter des fermans, 17 sous 6 deniers. — Payé pour avoir faict ajourner et sommer les vitriez pour dire les causes pour quoy c'estoict qu'il ne vouloist assoir les vistres, 5 sous 2 deniers. — Pierre du Val-des-Leux pour faire des mayneaulx. — Aulx vistriez pour leur parpaye des 5 vistrez qu'ils ont faictes de la vistre que a donné monseigneur de Saint-Pierre, 17 livres. — Pour avoir eu une exquemiche pour ceulx qui ont robé l'esglize, tant pour la couppe d'argent, la couronne d'argent, 2 bourses à clous d'argent, du boys de merrien, 4 sous 2 deniers. — Pour notre part de la messe que on dict à la chapelle de la maladerye de Dernetal, 30 sous. — Pour avoir passé les autieux et les tombes au cœur neuf, lesquelz estoinct à l'estre, 6 sous 6 deniers. — Pour plusieurs feuilles de cartes pour faire des moulles aux machons, 5 sous. — Aux enfans qui chantent le *salve* le jour sainct Nigaise, 12 sous 6 deniers. — Barreaux de fer mis aux meneaux des grandes vitres. Compte fait en présence de Thomas De Fresnes, vicaire de la paroisse, vérifié par Guérard, vicaire de l'archidiacre de Rouen. — 1557-1558, « coullombe vendue au collège des paouvres, 2 sous 6 deniers. » — Pierre d'albâtre pour un imaginier. — Vente de boises. — Amendes payées par des enfants qui avaient fait des trous aux vitres. — Donné par plusieurs des parroissiens pour aider à payer les vitres du haut du chœur, 44 livres 4 sous 4 deniers. — « Payé à ung charpentier pour avoir démonté l'établye qui servoict à voûter, 10 sous. — Pour 800 de noix pour donner aux enfants qui ont aidé à porter la terre qui estoit au cœur neuf, 6 sous 8 deniers. — A 4 compaignons charpentiers, pour leur sepmayne de leur paynne d'avoir abatu la parroy de séans, 8 livres 11 sous. — A ung imaginier, pour avoir reffet les bras du crucheffiz, qui est à la croche où pend le *Sancta Santorum* 6 sous. — A ung paintre, pour avoir respainct la châce du *Corpus Domini*, la croche ou pend le *Sancta Santorum* et la paroy du chœur, 60 sous 10 deniers. — Pour les deniers des enfants qui chanteist le *salve* le jour de Pasque, de la fondation Patart, 12 sous 6 deniers. — Pour notre part de la messe dicte,

par chacun dymence, par ung an, à la chappelle de la malladerye de Dernestal, 30 sous. — A ung hucher pour avoir aproprié ung huys au degré du pipistre, 2 sous 6 deniers. — Pour une pierre du Val-des-Leux pour faire l'entrepied de la Vierge Marye d'allebastre et pour la fasson d'ung petit diadesme pour son enffant, 25 sous. — Pour apporter et reporter la tapisserye, laquelle on avoit emprunctée quant Messrs de Notre-Dame vinrent aux processions, 2 sous 8 deniers » — 1559, « à Noël Tardif, vistrier, pour avoir faict les 6 victres d'en hault du cœur, tant vers la grande église, que vers la petite église, 170 livres. — A Nicolas Anquetil, aussy victrier, pour avoir aydé à faire le marché au dit Le Tardif d'icelles victres, 107 sous 6 deniers. — Aux serviteurs du dit Le Tardif, pour leur vin d'avoir assis les dictes victres, 10 sous. — Payé à Thomas Le Compte, serruryer, pour avoir faict 2 forchettes de fer pour pendre les angres, une serrure à poche pour le maistre portail, 2 verges de fer pour servir à l'autel Nostre-Dame, et une autre serrurre pour l'huis du pispitre, avec 30 sous. » — Chœur pavé, ainsi que la première *page* de la chapelle sainte Catherine. — Terres apportées pour hausser l'église ; — 44 toises de pierre employées par Jean Férey, maçon, pour faire les chaînes du pavement du chœur et des chapelles avec les marches devant le *crocheffis*, à 12 sous 6 deniers la toise. — Derrière de l'autel de saint Clément, clos par de la charpente. — « A Noël Tardif, vitryer, pour avoir reffet la vistre de dessus le maistre portail, 50 sous. » — Mention de la confrérie saint Nicaise. Compte fait en présence de Jean Le Tellier, vicaire de Saint-Nicaise, approuvé par Godeheult, vicaire de l'archidiacre de Rouen. — 1560-1561, vente de la coupe des ormes du cimetière. — Dons à l'occasion du grand pardon jubilé, donné par le pape Pie V. — *Délais* de défunt Aignan Le Methel.— 107 sous 4 deniers donnés par Raoulin Jobin, pour aider à paver au-dessous des *muches* de la chapelle de sainte Catherine et au devant du *crocheffys*. — « Payé une frange à mestre à la muche de la chapelle Notre-Dame, 24 sous. — Pour avoir ploié le linge pour servir à Karesme, 12 sous 6 deniers. — A Thomas Le Compte, serrurier, pour avoir faict une verge de fer pour servir, en Karesme, à mucher les images de la chapelle Notre-Dame. » — Manouvriers payés 4 sous par jour.— « Pour 15 pots de vin qu'il a fallu aux personnes qui se sont fait amynistrer le jour du grand pardon jubillé du pape Pie, à 2 sous 6 deniers pour chacun pot, vallent 37 sous 6 deniers. — Pour une peau de parchemin pour faire les lettres aux fils de maistres et serviteurs, 4 sous. » Compte fait en présence de maître Pierre de Maromme, prêtre, curé, et de maître Jean Le Tellier, vicaire de Saint-Nicaise, 9 octobre 1561.

G. 7230. (Registre.) — In-folio, 280 feuillets, papier

1561-1573. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Le Maistre et Nicolas Allart, 1561, 1562; — Jham Le Coq et Jham Brenould, 1563, 1564; — Jacques Du Jonquey et Charles Jobin, 1565, 1566; — Philippe Du Montier et Guillaume Grouvel, 1567, 1568;— Jean Langlois et Jacques Mahieu, 1569, 1570; — Nicolas Danemarche et Jacques Le Monnier, 1571, 1572. — 1561, 1562, « donné par ung souldart de la compagnie du capitaine Peret, pour l'inhumation d'un autre souldart, 40 sous. — Par ung autre souldart, pour l'inhumation d'ung autre souldart qui décédit à la maison du *Lion*, 36 sous. — A Thomas Le Conte, serrurier, pour sa paynne d'avoir faict 4 longues verges de fer, tant pour servir à la muche de la contretable du maistre autel, à la muche de la chapelle saincte Katherine, à la muche de la chapelle sainct Drieu, et à la muche de la chapelle de la Nativité, avec 3 aultres verges, fasson de sercle, pour (mettre) aulx ymages de sainct Nigaise et ses compagnons, tant pour fer que pour paynne d'ouvrier, 61 sous. — Pour avoir achapté de la frenge losenge et façon des dictes muches pour servir en Karesme, 6 livres 14 sous 6 deniers. » — Carolles mises au maître-autel que l'on avait haussé. — 13 décembre 1562, « payé à Georges Dumoy, avec plusieurs aultres souldars qui ont aporté le petit tapis de devant l'ymage sainct Nigaise avec ung parement d'autel. — Dimanche, 20, à Thomas De la Mare, de Saincte Katherine, pour avouer enterré plusieurs corps des personnes qui avoyent estés tués, le jour de la prinse de ceste ville, 6 sous. — 27 décembre, à Nicolas Renier, pour un banc qu'il a rachaté des souldars et baillé à notre église, 4 sous. — A 4 hommes qui ont levé nos grands chandelliers de la seule de la Maison de la Ville et boutés en ung jardin pour faire le lot, 12 deniers. — A l'avocat Forestier, pour présenter la requeste à M. de Brèvedent pour avoir la délivrance de nos chandeliers. — A Richard Le Hucher, machon, pour avoir retaillé une tombe pour faire le maistre-autel, 24 sous. — Pour ung galyce d'estain et une platainne, 12 sous. — A Jham Poyenneville, charpentier, pour avoyer assis une boysse, pour mectre

l'ymage du crucifix, 19 sous. — Payé à ung paintre, pour avoyer painct l'encastillement de l'ymage de la Mère-Dieu, 7 sous 6 deniers. — Dimanche, 18 avril, payé à Pierre Le Villain, orfèvre, pour la parpoye et fourniture d'une couppe à porter le *Corpus Domini*, 113 sous. » — « 1563, pour le barc et encastillement de boys à porter la custode du *Corpus Domini* et pour les petits chandeliers de boys de l'entour, 27 sous. — Au paintre qui a painct le barc et encastillement de la dite custode, 17 sous 6 deniers. — Au machon qui a faict les marches du grand portail et petit du costé de la grand estre et pour avoyer restably les chainons et marches, 70 sous. » Compte rendu, en présence de Raoul Le Crep, curé de Saint-Nicaise, 9 octobre 1563, vérifié par M. Guérard, vicaire de l'archidiacre. — 1563, 1564, « à Richard Le Hucher, pour avoyer creusé la machonnerie pour faire une aumere à mettre le *Corpus Domini*, 2 sous. — A Jham Boullenc, menuisier, pour avoyer faict le coffre servant au Trésor, et pour avoir faict le lieu où l'on mect le *Corpus Domini*, 25 sous. — Pour avoir mis de la ronche encontre les petits ormes du chimetière, 2 sous. — Pour avoyer passé procuration à Mons[r] Canivet, prebstre, demeurant à Sainct-Michel, pour faire la poursuite envers Nicolas De Lille, maistre de la Monnaye de ceste ville, pour avoyer et recouvrer notre argenterie et pour poursuivre à l'assignation que le dit De Lille nous avoyt faicte à nous trouver à la Chambre des Comptes de Paris, 22 sous. » — Réparations de la chapelle et des maisons de la maladrerie de Darnétal; — élection d'un chapelain, conjointement avec les Trésoriers de Longpaon, Saint-Vivien et le receveur de M. de Longpaon. Compte approuvé, le 21 mars 1565, par Bigues, grand archidiacre. — 1565, 1566, bannière portée à Darnétal; — 13 sous donnés à la malade de la maladerie, pour lui aider à vivre. — 1567, 1568, compte vérifié par le même archidiacre. — Octobre 1573, « à Jham Giffard, machon, sur le marché à lui fait pour faire ugne crouys au chimetière, 39 livres 19 sous; — au plondinier, lequel a mis le plond en la dicte crouys, 24 livres 4 sous. » — Les deux derniers comptes vérifiés par Vaast Bouic, vicaire du grand archidiacre.

G. 7231. (Registre.) — In-folio, 35 feuillets, papier.

1583-1585. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, rendu par Richard De Moy et Guillaume Le Machon, anciens Trésoriers, et Guillaume Le Coq et Etienne Le Chandelier, modernes Trésoriers, à partir du 11 octobre 1583 jusqu'à pareil jour. — « Donné par la femme de Jehan Colas, pour avoir permission de mettre un banc en l'église, 60 sous. — A Guillaume Le Vieil, vitrier, pour une année de l'entretien des vitres, 6 livres. — A l'imaginier Séjourné, pour la façon de la table, 12 livres, 15 livres, 9 livres, 16 livres 10 sous; — au même, pour avoir fait, en plus du portrait de la table, deux images, à savoir Elie et Enoch, 9 livres. — Au prêtre qui administre les sacrements aux pestiférés, 25 sous. — A Fleurent Dauvergne, pour le reste et parpaye de 2 anges. — Pour avoir de la corde et du plomb pour pendre 2 petits anges qui tiennent des cierges, 19 sous; — pour la peinture des dits anges, 45 sous; — pour la ferraille des 2 anges, et pour avoir rehauché les 2 portes de dessous le crucifix, etc., 71 sous. — Ensuict, les oppinions des anciens Thésauriers pour l'élection d'un clerc .. M. le curé est d'oppinion qu'il y aict ung presbtre et le garçon; Jacques le Monnier est d'opinion qu'il y aict 2 presbtres et que le garçon aict 100 solz. »

G. 7232. (Registre.) — In-folio, 315 feuillets, papier, écrits; couvert en parchemin.

1587-1597. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Romain Vauchelle, Raullin Gouche, Jehan Hardy et Nicolas Mahieu, 1587, 1589; — Jean Dannemarche et Nicolas Gaugibus, 1590, 1591; — Robert Bouchard et Jean Le Febvre, 1593, 1595; — Guillaume Le Grand et Adam Grouvel, 1595, 1596. — 1587, 1589, « il a été cueilly par les Trésoriers, par les maisons des paroissiens, pour ayder à subvenir aux frais qu'il a convenu frayer durant que l'oratoire a esté à la dicte église Saint-Nigaise, depuis le 25[e] jour de septembre 1588 jusques au 1[er] jour d'octobre ensuivant, 20 écus. — Donné par la femme du capitaine Le Boys, pour la place d'un banc, 30 sous. — Recette des fils de maistres et apprentis du mestier de draperie : Le dimenche, 15[e] jour d'octobre, receu de Isaac et Richard dictz Du Moustier, enfans de Berthin Du Moustier, maistre du mestier de drapperie en la branche de fouller, laver et tondre, 20 sous ; — de Estienne Le Cauchois, apprentis chez Jehan Le Jeune, maistre du mestier de draperie en la branche de tiltre, 20 sous. — Le jour saint Nigaise, baillé pour donner aux enfants qui chantent *Inviolata* devant l'ymage de la Vierge Marie, tous les dimenches et festes, la somme de 12 sous 6 deniers. — Baillé à Fleurent Dauvergne pour avoir accomodé le baston et croisée (de la bannière), 6 sous.

— Pour une main de papier, 4 sous. — A maître Loys Le Pilleur, pour le reste de la façon de la bannière, 10 livres. — A monsieur de sept heures (chapelain qui disait la messe de 7 heures), pour le terme échu au jour de Noël, 22 livres 10 sous. — A Guillaume Binot, pour le terme Saint-Jehan, d'avoir faict taire les enfans, 7 sous 6 deniers. — Baillé à Monsieur de neuf heures, (chapelain qui disait la messe de 9 heures), 4 livres. — Ensuivent les articles de ce qu'il a cousté durant que l'oratoire a esté à l'église Saint-Nigaise. — A ceux qui ont ballyé et nettoyé tant hault que bas, 100 sous. — Payé pour l'amenage du pennyer de Saint-Ouen, 2 sous 6 deniers. — Pour de l'or clinquant pour mettre au dit oratoire, 52 sous. — Pour ce qui a esté donné à boire aux gens d'église qui ont chanté et célébré le service durant le dit oratoire, 33 sous. — Au paintre qui a painct ce qui estoit à l'entour du dit oratoire, 15 livres. — Au prédicateur qui a fait la prédication, 7 livres 10 sous. — A Fleurent Dauvergne, pour avoir faict la myramyde de l'oratoire, démonté et remonté la clôture du maître autel, 27 sous 6 deniers. — A Guillaume Bunot, pour avoir acharyé la tapisserie pour tendre l'église, 23 sous. — A Guillaume Laurens, pour avoir gardé 12 jours à l'église devant, durant et après l'oratoire, tant pour luy que pour son filz, 9 livres. »— Pour le louage de la tapisserie, 10 livres 26 sous. Compte rendu, en présence de maître Jehan Périon, curé de Saint-Nicaise, approuvé par Jean Bigues, grand archidiacre. — 1590, 1591, « Ensuict les dons et dévotions faictz par les parroissiens et autres personnes pour subvenir à l'oratoire qui fust célébrée à l'église, la sepmaine de la sainct Nigaise, 1590, 52 livres 17 sous 6 deniers. — « Ruine advenue aux vitres à cause de l'impétuosité des vents. — Pour le louage de 20 pièces de tapisserie qui ont servi à tendre l'église, le mercredi des Rogations, 50 sous. — Pour avoir porté et reporté la chaire qui a servy à faire la prédication, 3 sous 6 deniers. — A Robert Remon, tapissier, pour le louage de la tapisserie, 7 livres 10 sous. — A mons[r] Tolle, pour avoir faict la prédication, lorsque l'oratoire a esté à l'église, 2 escus. — Ensuict les myses faictes pour l'Oratoire de la sepmaine saint Nigaise 1590, pour faire un contre autel et 2 pendants de damas blanc. — Payé à Fernande Duchay, peintre, pour avoir repainct et racoustré les anges et chérubins qui ont servy à l'oratoire, 50 sous. — A monsieur Ferdant (Feuardent), prédicateur, pour avoir faict les prédications, 3 escus. — A Jehan Du Four, chasublier, pour avoir faict le contre autel et pendantz et faict un cruchefilx et 2 ymages. » Compte rendu en présence de M. Périon, curé, vérifié par M. de Monchy, grand archidiacre, qui ordonne qu'inventaire sera faict des lettres de l'église par Nicolas L'Anglois, présence du curé et des Trésoriers en charge, et que les dites lettres seront enfermées dans un coffre fermant à deux clefs, dont l'une sera entre les mains du curé, et l'autre entre les mains du premier Trésorier en charge, 14 mai 1593. — 1592, 1593, inhumation de la femme de Fleurent Dauvergne. — Mention du maître de l'école des pauvres. — « Pour avoir apporté et reporté la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, 3 sous 6 deniers. — Ruine aux vitres de l'église à cause de l'*esbranllement* du canon durant le siège de la ville. Compte, rendu en présence de M. Périon, curé, approuvé par M. Vion, vicaire du grand archidiacre.— 1594, 1595, « à 2 hommes qui ont apporté et reporté la chaire Saint-Vivien, pour faire la prédication, le mercredi des Rogations, 4 sous. — A Bertrand Bignon, pour avoir gecté le pingeon et accommodé le chandelier pour mettre les estouppes, 2 sous. — A Le Vieil, pour la réparation des vitres, 20 livres. Compte vérifié par Nicolas Buret, archidiacre du Petit-Caux, vicaire commis du grand archidiacre, 11 décembre 1595. — 1596, 1597, « donné par la femme de Jacques Le Bis, pour avoir permission d'attacher ung petit marchepied avec une chaine contre le pillier où on attache les cordes des cloches, 14 sous 6 deniers. » — Inhumation d'un des archers du Roi. — « Pour avoir faict accommoder les 2 confessionnaires et iceulx attacher de fer contre la parroy, 12 sous (avaient été achetés des frères Minimes par le curé, 40 sous). — A Jehan Bignon, fondeur, sur la façon des croix qu'il a entreprins faire pour l'église, 70 sous. — Baillé au chappelain de la santé, pour ayder à avoir des ornements suivant que la parroisse a esté cotizée, 10 sous. — A Angrelet Fremin, épicier, pour luminaire, 6 escus. — Pour soy deffendre, par devant le bailly de Rouen ou son lieutenant criminel, à l'encontre de M[e] Robert de Préaux, advocat, pour la blessure advenue à la personne de son fils, à cause de la moictié d'un marteau d'une des cloches de l'église, lequel seroit tombé sur la teste du dit Hector de Préaux estant à l'esglise, lorsque on célébroit un baptême, 23 livres 12 sous. — Payé au dit de Préaux suivant que il auroit esté ordonné par arrest de la Cour, 15 escus. » Compte rendu en présence de Jehan Benard, clerc matriculier, et de Vivien Gerard, prêtre, pour l'absence du curé, vérifié par Cabart, grand archidiacre de Rouen.

G. 7233. (Registre.) — In-folio, 372 feuillets, papier.

1597-1609. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, commençant tous au 9 octobre. — Pour chaque période de deux ans, deux Trésoriers anciens, deux Trésoriers nouveaux.— Trésoriers anciens : Jean-Baptiste Le Coq et Guillaume Theroulde, 1597 ; — Antoine Le Clerc et Charles Du Marest, 1599-1600; — Guillaume Le Grand et Jacques Le Bis, 1601, 1602; — Nicolas et Pierre Andrieu et Pierre Turel, 1603, 1604; — Etienne Planchon et Guillaume Le Coq, 1605, 1606; — Raoulin Le Monnier et Martin De Guilley, 1607-1608; — Charles Vauchelle et Jean Du Busc, 1609, 1610. — 1597-1598, inhumation de Fleurent Dauvergne (26 juillet 1598), 15 sous. — « A Georges Bignon, fossier, pour sa peine de faire taire les enfants à l'église, que pour son vin saint Martin, 3 sous. — Pour avoir ung couple d'armoiries pour mectre aux cierges et bannière pour aller à l'entrée de Monsieur l'archevesque, 30 sous. — Change de vieille monnaie : petits deniers, vieux liards, vieux doubles, gros de 3 sous, une impériale. — A Gallien Retort, broudeur, pour façon de chappes, etc., 60 livres. » Compte vérifié par M. Alphonse de Bretteteville, archidiacre. — 1599-1601, inhumation d'un enfant, parent du maître de l'école des pauvres. — Payé par Antoine Le Clerc, pour s'être dispensé d'assister à l'inhumation de Robert Bouchard, ancien Trésorier, 5 sous. — De Catherine d'Estalleville, afin d'être inhumée à l'endroit où elle se sied devant la chapelle Saint-Clément, 60 sous. — De Charles Boissel, maître de la confrérie saint Sauveur, pour ung petit chandelier de cuivre qui lui a été vendu par les Trésoriers, pour mettre devant l'image saint Sauveur, 20 sous. — A Hubert Betton, charpentier, pour le vin du marché fait avec lui pour bastir une tour à l'église, 60 sous. » — Sur la déclaration que Marion Jobin, veuve de Richard Du Marest, voulait donner à l'église une grande croix d'argent, d'une valeur de 40 écus, on accorde « qu'elle et ses enfants pourront être inhumés en l'église, où ils aviseront bien estre, fors et réservé l'enclos du chœur ; qu'ils y auront un banc. — La croix sera exposée sur le buffet avec les reliques. — On remet à la dite Jobin 2 petits ornements du bras et côte de Monsieur Saint-Nigaise, pour être enchâssés en cristal et appliqués à la dite croix. — 1602-1603, 12 janvier 1603, pour l'inhumation de M. Papillon, 6 livres. — « Cœulte par les maisons pour faire couvrir la tour et y faire mettre 3 cloches. » — Parmi les souscripteurs : M. Cavelier, rue de l'Epée, 20 sous ; la maîtresse du *Cœur fleurissant*, 3 sous ; M. Bigot, 2 livres; une demoiselle à la cour Bignon, 1 sou; Pierre Thurel, 18 livres ; les confréries de Mme sainte Catherine, de saint Drieu, du Saint-Sacrement, des Bremens, de saint Selerin, la Charité de la sainte Trinité, fondée à Saint-Godard, les religieux de Saint-Ouen, 18 livres ; Dom Jean Assire, grand prieur de Saint-Ouen, 6 livres 8 sous. — Donné par Nicolas Mathieu pour aider à bâtir la tour, 150 livres. — Vente aux Minimes d'une maison et jardin, rue Coignebert. — Reçu des parrains et marraines des cloches, 32 livres. — Pour avoir fait raccommoder les pieds des tables qui servent à administrer les sacrements, le jour de Pasques, 6 sous. — Le mercredi des Rogations, pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, 4 sous. — A deux hommes qui ont porté les torches du Trésor, à l'inhumation de défunt Richard De Moy, ancien Trésorier, 20 deniers. — Paiements à Michel Duhen, maître maçon, Toussaint Couvé, Pierre Chemin, Jehan Le Cat, Pierre Bénard, charpentiers, pour la tour. Il avait été conclu « qu'elle seroit plus ferme et stable et de meilleure grâce, d'estre bastye et construite sur le comble de l'église du costé du presbytère que sur le coing de la massonnerie du dit costé, néanmoins que le marché eût été fait d'icelle asseoir sur le dit coing. — Pour avoir poursuivy en justice Hubert Betton, charpentier, ayant entreprins de faire la dite tour, 24 sous. — Aux charpentiers, pour boire, le jour qu'ilz ont monté les premières pièces de la tour et que les premiéres chevilles ont esté chassez, 40 sous. — Pour trois douzaines de chemyneaux et pour le pain qui a esté jecté, lorsque on a planté la croix sur la tour, 27 sous. — A Guillaume Audoire et Jehan Lieubroy, maistres et gardes du mestier de charpentier, pour le rapport par eux baillé, etc., 4 livres 15 sous. – Au dit Betton, charpentier, pour avoir faict la tour et beffroy, etc., 149 livres 19 sous. — A Pierre Buret, fondeur, pour les trois cloches, 338 livres 8 sous. — A Jacques Le Vieil, victrier, pour les victres par luy faictes au revestuaire, 15 livres. » — 1604-1605, inhumation de l'enfant de M. Pradon, 30 sous. — « A Jehan Hellot, libraire, pour avoir racoustré et recouvert tous les livres de l'église, 12 livres. — Au coustre, pour avoir gardé et accommodé les sièges qui servoient quand on faisoit le catéchisme, 5 sous. — Le 27 mai 1605, pour avoir nettoyé l'église lorsque l'évesque de Damas a consacré et rebény tous les aultelz, reservé celuy de saincte Catherine qui estoit bien, et a donné tous les

ans, en ce jour, 40 jours de pardons à ceulx qui diront leurs oraisons devant les dits autels, 4 sous; — pour avoir faict des croix et des trous aus dits autelz, pour y mettre des relicques, 30 sous ». — 1606-1607, inhumation de M. de Préaux, avocat, le 4 décembre 1606. — Permission à Jean Marc, maçon, « de faire placer un banc pour assister sa femme à la chapelle Saint-Drieu, au dessoubz de ceulx qui y sont à présent, au moyen de la somme de 9 livres ou environ, qu'il demande et dit lui appartenir, pour avoir conduict l'ouvraige et travaillé pour refaire le pignon de l'église. » — Paiements à Simon Hamillon, chasublier; — à Nicolas Vautier, libraire: pour un missel, 9 livres. — Aux maîtres de la confrérie de saint Nigaise, 65 livres, pour employer à la réédification de la maison du clerc de la dite confrérie, à condition que le clerc matriculier de la dite église aura la moitié du logis. — 1608, 1609, inhumation d'une flamande, femme d'un peintre, 40 sous. — Mises pour la maladrerie Saint-Jacques et Saint-Christophe à Darnétal. — « 5 potées d'œillets données à l'avocat du Roi au bailliage, d'autant qu'il n'avoit rien pris, 35 sous. » Compte signé, le 9 décembre 1609, par le grand archidiacre Behotte, lequel ordonne qu'à l'avenir les comptes, qui se rendaient pour deux ans, se rendront d'an en an. Il défend aux Trésoriers et maîtres de confréries « de prêter les tapisseries et autres ornements pour servir à chose profane et maisons particulières, soit pour nopces, couches ou autres choses semblables. » — Comptes rendus en l'un des *revestuaires* de l'église. — M. Champion, curé.

G. 7234. (Registre.) — In folio, 279 feuillets, papier.

1609-1615. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Les comptes vont de Pâques à Pâques. — Trésoriers : Nicolas Langlois, 1609; — Jean Du Busc, 1610; — Jean Ygou, 1611; — Richard Du Marestz, 1612; — Robert De la Conche, 1613 ; — Jean Le Machon le jeune, 1614. — 1609, inhumation de M. Contremoulins, prêtre, 20 sous. — « De Colette le Bourgeois, pour avoir permission d'attacher un basset au banc de la veuve d'Adam Grouvel, 42 sous. — De maître Guillaume Le Bret, prêtre, pour le droit de l'inhumation d'un écolier qui demeuroit avec lui, 40 sous. — Pour l'inhumation d'un écolier nommé Quesnel, 60 sous. — De la femme d'Antoine Houssay, pour estre permise de soy asseoir ou sehet Colette Le Bourgeois, de présent absente, 8 sous avec demie douzaine d'essuyeurs. — De la femme Claude Quillebeuf, demeurant à la *Galère*, pour avoir pemission de soy asseoir au marchepied où se séoit défunte Romaine Genevrey, 50 sous. — Pour faire paindre en huille le bois qui sert à porter le *Corpus Domini* à la procession du Saint-Sacrement et raccommoder les chandeliers qui sont à iceluy, 30 sous. — Au clerc du Trésor, pour une année de ses gages d'avoir escript, par chacun dimenche, à l'issue de la grande messe, sur la buffect du Trésor, les receptes et mises mentionnez en ces présents comptes, dressé iceulx, faict les semonces, tant ordinaires que extraordinaires, 20 livres. — Pour avoir faict refaire 4 croix de bois qui servent à bailler aux malades, qui ont receu le sacrement de l'extrême-onction, 1 sou 8 deniers. — Paié à Samuel Allain, paintre, 4 livres 25 sous, pour avoir paint en huille, 6 croix de bois qui servent à porter aux malades, que pour avoir paint ung bas d'autel de toille, où est l'ymage de saint Nigaise, saint Quirin et saint Scuvicule ; — au même, 70 solz pour 4 escussons qu'il a faictz de fer blanc et en iceulx puinct en or et huille, les ymages de saint Nigaise, saint Quirin et saint Scuvicule. — A Théodore Reinssard, libraire, 15 sous. — A Claude Le Messier, broudeur, 50 sous. — Pour 6 mains de papier, à 3 solz la main, pour faire ce présent registre, et pour le reliage et couverture d'icelui, 28 solz. » — Carolles de l'église refaites. — « A Paoul Berruyer, maître menuisier, pour la moitié de la closture de la menuiserie qu'il a faicte au bas de la chapelle Sainte-Catherine, attendu que les maistres de la frarie ont paié le surplus, 46 livres 10 sols. — A Jacques Le Vieil, vitrier, pour 89 pieds et demi de verre, au prix de 12 sous le pied, employés aux vitres, 53 livres 14 sous. — Pour avoir refaict 2 verges de fer pour pendre les rideaux du grand autel et faict 2 petits gondz et 2 pitons pour les tenir aux coulonnes, avec 2 anches et 2 barres de fer pour supporter les chanlattes où l'on pend le ciel de damas, 15 sous. — Pour avoir fait paindre en huile et rouge les dites chanlattes et verges de fer, 15 sous. » — Façon des murets du cimetière par Jehan Dauvillers, Jacques Huby et Pierre Hurey, maçons; croix mise sur les murets, 518 livres 6 sous. — Procès contre Germain Le Huey, avocat à la cour, pour le faire condamner à payer 600 livres mentionnées en la recette ci-devant. Compte vérifié par M. Behotte, grand archidiacre. 1610, « cœulte faite par les Thésauriers, le mardy de la sainte sepmaine, par les maisons des paroissiens, pour l'entretènement du linge et luminaire de l'autel de la Vierge Marie, 15 livres 10 sols. — Cœulte des pardons de la confrarie de sainte Catherine, 47 sous. —

Inhumation d'un écolier qui demeuroit chez M. de Fontenelles, 64 sous. — Liste des personnes qui ont donné pour aider à parfaire les murets de la clôture du cimetière. — Reçu de Wandrille Queu, 20 solz pour ce qu'il avoit quelque temps occupé le cimetière d'icelle église pour faire charpenter ung petit bastiment. — A Jacques Le Vieil, vitrier, pour une année de ses gages de l'entretenement et réparation des vitres de l'église, 16 livres. — A celuy qui a jeté le pingeon, le jour de la Penthecouste, 3 solz. — A Thomas Cler, maistre menuisier à Rouen, pour avoir fait l'encastillement et marche-pied du grand autel avec l'entrepied du tabernacle, 28 livres 5 sous. — Le 5 juin 1610, aux sonneurs qui ont sonné le soir de devant et durant le service qui a esté célébré pour le feu roy de France Henri 4me, 6 sous. — Pour le louage de 100 aulnes de sarge noire qui ont esté tendues durant que l'on a célébré le dit service, 12 livres. — Pour 6 chandeliers de bois qui ont esté faictz pour mettre sur la devanture de dessoubs le crucifix, 5 solz. — A Jehan et Nicolas ditz Sçavoir, menuisiers, pour reste et parpaye de 2 grandes fourmes qu'ilz ont faictes pour mectre dans le chœur de la dicte église et avoir faict 2 sièges au coing des portes de dessoubz le crucifix, 6 livres 19 solz. — Pour avoir faict paindre le tableau où l'on escript les noms des personnes qui font célébrer le *salce* en la dite église, faict faire ung chappiteau de menuyserie à iceluy et l'avoir rescript et accommodé ainsy qu'il est, 50 sous. — Ensuict ce qui a esté payé pour achever et parfaire les murets. — A Robert Du Busc, maître maçon, pour avoir toisé et fait la visitation des murets, 564 livres 6 deniers. » Compte vérifié par M. Dorcemaine, commis du grand archidiacre. — 1611, inhumation du fils de M. de Bouville, aux Minimes. — « A Paul Berruyer, pour l'encastillement de la custode, 8 livres 10 sous. Compte vérifié par M. Behotte, grand archidiacre. — 1612, inhumation d'un écolier qui demeuroit chez M. Planquet, 30 sous. — Pour l'inhumation d'un écolier, décédé en la maison où demeure Monsr Chouquet, 40 sous. — Don par un des Trésoriers, en faveur de ce qu'on lui avoit permis de faire changer de place le banc de sa femme, d'un bassin d'argent, d'une bourse de tapisserie et de 2 pots de Valence pour mettre des fleurs sur le grand autel. — A Jacques Le Vieil, pour l'entretien des vitres et pour aider à mettre en état dû celles qui ont été rompues par la force des vents advenus cette année, 40 livres. — Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Saint-Vivien pour faire la prédication, le mercredi des Rogations, 4 sous. — Pour la messe et aydes d'icelle, qui a esté célébrée avant que de procéder a l'examen des comptes et élection d'un Thésaurier, 15 sous. » — Mention de la chaire où l'on fait le prône; — de quatre tableaux achetés pour mettre sur le grand autel où sont figurés Notre-Seigneur, Notre-Dame et les noms de Jésus et Marie. — « A maître Pierre Abraham, maître sculpteur à Rouen, pour avoir accommodé de bois et plâtre l'encastillement et agrément du tableau de la chapelle de la Vierge-Marie. — Poulie de fer à une petite aumare où l'on mect la corde de la lanterne qui est devant le crucifix de l'église. — 4 crampons de fer pour soutenir les images de sainte Anne et de saint Quirin. » — Arbres du cimetière ébranchés; on y plante 7 ormeaux. — Réparations aux couvertures de l'église endommagées par les foudres et tempêtes des vents. — Procès contre Le Vieil, vitrier. Compte vérifié par Dorcemaine, qui défend aux confrères de la confrérie de saint Bon, de porter bannière ou tambour. — 1613, « de Jehanne Le Coq, veuve de Robert Le Coq, pour avoir permission de soy asseoir sur un chouquet attaché au bout du banc de la femme de Jehan Dennemarche, 10 sous. – De Nicolas Cardon, charpentier, pour l'occupation du cimetière où il a charpenté, 7 livres 10 sous. — A Jacques Le Vieil, vitrier, 50 livres, pour reste et parpaie de 90 livres. — A Jehan Besoche et Pierre Minedorge, autres maîtres vitriers, pour leur peine de s'être transportés en l'église, suivant l'ordonnance de justice, afin de voir si les vitres estoient en estat deu et avoir donné advis que le dit Le Vieil referoit plusieurs casseures, amenderoit quelques faultes, referoit tout de neuf, de voire blanc bordé, 2 vieilles vitres estants proche de la chapelle de Saint-Clément. » — Nicolas Vereul et Robert Thinel, aussi maistres vitriers présents à la visite. — Paiement à Pierre Le Marchand, orfèvre; – à Georges et Jean dits Scavoir, menuisiers; — à Guillaume Danneville, maître serrurier. — Verges de fer pour retenir en place les tableaux et l'image de Notre Seigneur qui sont sur le grand autel. — Les deux figures de Moïse et d'Aaron démontées pour être remplacées par les dits tableaux sur le grand autel, les dites figures placées aux deux piliers près du crucifix. — Sonnerie pour les catéchismes et prédications. — Table près des fonts pour *remuer* les petits enfants qu'on baptise. Compte vérifié par M. Dorcemaine, qui ordonne qu'à l'avenir les comptes des confréries seront rendus en présence du curé ou du vicaire, à peine de deux écus d'amende. — 1614, inhumation d'un serviteur de M. du Mesnil-Bazire; — de l'enfant de M. Pouchin. — « A

Guillaume Bunel, pour avoir apporté et reporté la tapisserie qui a servi à tendre l'église, lorsque Monsieur l'Archevesque a faict la visite générale d'icelle, 11 sous 4 deniers. — Pour le louage de la dite tapisserie, 60 sous. — Au coultre et à Pierre Barbes qui ont gardé en icelle église, 3 sous. — Aux chantres qui ont chanté la musique durant la grande messe célébrée par le dit sieur archevesque, 20 sous. — Pour avoir fait sonner la prédication qui a esté faicte en la dite église par ung des Pères jésuites, le jour de Noël, 1 sou 6 deniers. — Fais d'épines mis autour de 5 ormeaux qui ont esté donnez et plantez au cimetière, 11 sous. — A Pascal Loys, orfèvre, pour avoir refaict ung doigt au bras d'argent où sont les relicques de Monsieur saint Nigaise, 10 livres. — Achat d'une benestier d'airain pour servir à l'église, 6 livres. — Barre neuve pour pendre le ciel de damas rouge, proche du grand autel, 11 sous. — Au coultre, pour avoir sonné les prédications faites par ung des Péres jésuites durant le caresme, 8 sous. — Pour une bannière neuve, payé à nommé maître Hansse, peintre en cette ville, 14 livres 8 sous. — A Roussel, rouetier, pour avoir fait le bâton et tourné 3 pommes façon de roses, 35 sous. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, le 29 décembre 1615.

G. 7255. (Registre.) — In folio, 285 feuillets, papier.

1615-1621.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Robert Gosse, 1615 ; — Jacques Duchesne, 1616 ; — Guillaume Landemare, 1617 ; — Robert Therouldе, 1618 ; — Jean Le Masson l'aîné, 1619 ; — Jean Grouvel, 1620. — 1615. « reçu de Jeau Grouvel, pour ce qu'il a fait occuper le cimetière de l'église pour charpenter la maison où il demeure, 7 livres 4 sous. — Reçu de maître Palamèdes Trevet, pour l'inhumation d'un écolier religieux, qui demeuroit chez la veuve Le Masle, 60 sous. — M. de la Motte Labbé, conseiller à la court, doit 10 solz de rente, à cause d'une maison et jardin assise au hault de la rue Tirelincheul, où est à présent le Cloz des Arquebouziers. — A maître Hansse, peintre, 23 livres 4 sous, pour reste de parpaye de la bannière.— Pour 8 noms de Jésus qui ont este brodés sur les corporeaux et pour la dentelle, 27 sous. — A Martin Le Vieil, pour la refaçon des vitres, 15 livres ». Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, qui défend aux confréries de faire aucune quête pendant la grand'messe, sauf avec la permission de l'archevêque. — 1616, don par madame Le Moine « d'un chapelet de patenotres d'ambre, contenant 14 dizaines avec 25 merches de cristal et 58 petits grains d'argent, une tête de saint Jean, 2 petites chemises d'argent, dont il y en a une dorée d'or, et une Notre-Dame de Liesse, lequel chapelet a été donné pour mettre devant l'image de la Mère-Dieu. » — Procès contre les confréries. — Défense aux confrères de Sainte-Catherine « de faire aucune cœulte de deniers, porter bassins, ni poser buffets et reliques en la dite église, à jours dimanches et fêtes. — A Georges Roussel, pour façon du buffet où sont assis les Trésoriers, 180 livres. — A Samuel Allain, peintre, pour avoir peint le plancher de dessous le chœur, 12 livres.— Pour 1 missel, 11 livres. — Pour 2 coissins de camelot et cuir rouge, à poser sur les autels, 4 livres 10 sous. » Compte vérifié par Behotte. — 1607, accordé entre les curé et Trésoriers, tant anciens que modernes, « que les Thésauriers qui défailleroient aux inhumations et services des Thésauriers et Thésaurières qui décéderoient paieront chacun 5 sols d'amende, s'ils n'avoient excuse raisonnable. — Payé, le mercredy des Rogations, pour avoir fait remettre dans l'église la chaire et plusieurs fourmes qui estoient au cymetière, qui avoient servy à seoir MM. de Nostre-Dame et aultres personnes qui estoient à la prédication du dit jour, 2 sous. — A maître Samuel Allain, peintre, pour la peinture du plafond du chœur, 18 livres. — A Jean Besoche, vitrier, 21 livres. — A Jean Melchior, menuisier, 20 sous ». Compte vérifié par Le Royer, commis du grand archidiacre. — 1618, pour l'inhumation d'un écolier qui demeurait rue de la Pomme d'or, chez M. Paon, 50 sous. — « Pour l'inhumation de l'enfant du maître des *Trois Rois*, 18 sous ».— Quête pour faire lambrisser les combles des convertures du bas de l'église; liste des souscripteurs.— « Pour un bréviaire réformé, 60 sous. — Pour un manuel à administrer le sacrement d'extrême-onction, 40 sous. — A Paul Berruyer, maître menuisier, pour encastillement de bois de chêne à l'entour de l'autel de Notre-Dame, 12 livres. — A Guillaume Michel, maître peintre, pour avoir repeint l'image de saint Scuvicule étant à la chapelle de Notre-Dame, même la menuiserie de derrière le dit ymage, en azur et fleurs de lys d'or, la place où il estoit, l'image saint Jacques, relavé l'image Notre-Dame de Pitié, 10 livres 10 sous. — A Jean Besoche, vitrier, 25 livres. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte, qui condamne à l'amende les maîtres des confréries qui n'avaient point comparu à sa visite. — 1619, « quête pour faire lambrisser le comble de la nef, blanchir et nettoyer icelle et l'agréer de peintures et couleurs à ce convenables » ; liste des souscripteurs. — On obligera Guillaume Chouquet, précepteur, à payer

90 livres qu'il a promises pour être déchargé de la charge de Trésorier. — « A Richard Bailleul, pour avoir fait 2 petits autels de bois de sap aux 2 bouts du grand autel ; — pour avoir monté et fait 3 trous au lambris de la nef, pour y pendre le drap de devant le cruchefix et l'enclos où l'on mect le pigeon du jour de la Pentecote; — pour avoir fait un encastillement de ciel sur les fonts et aidé à démonter la place des orgues. » — Paiements à la veuve d'Anneville, serrurier; -à Besoche, vitrier ; — à Alexis et Guillaume Duchemin, maîtres charpentiers, pour avoir fait 2 arcades de charpenterie à la nef, proche du crucifix ; — à Jehan Le Couturier, maître menuisier, pour avoir lambrissé la nef ; — à Pierre Jouaulx, peintre, pour avoir blanchi et peint le lambris du chœur; — à Michel, maître peintre (20 sous par jour); — à Pasquet Bucquet, autre peintre, pour 301 quarterons d'or, 6 livres et demie d'azur, 1 livre de mine de plomb et de l'huile grasse, et pour sa peine d'avoir étoflé, peint et accomodé les 2 piliers où sont posés les ymages de saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangeliste au chœur de la dite église, mesme rafreschy (celles) de saint Nigaise et saint Quirin et estoflé les 2 portiques des sacristies ; — aux peintres Samuel Allain et Pierre Jouyaux, pour avoir peint le crucifix et ymages proches d'iceluy, mesmes la nef. Total des travaux de lambris et peinture, 543 livres. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — Teneur de la promesse de Guillaume Chouquet. — Quittance qui lui est donnée de la somme de 90 livres. — 1620, « vente d'anciens ornements : trébuchet avec le poids et les balances, 6 sous ; chapelet d'ivoire blanc, avec une petite bouffe de soie, 4 sous 6 deniers; contre-autel de tapis où est l'image de saint Nigaise ; » — pierres et bloc provenant de la démolition du *cocatrix* du cimetière. — Nouvelle quête pour le lambris et liste des souscripteurs. — Paiements à Jehan Besoche, vitrier. — « Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Saint-Ouen, qui a été empruntée pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 8 sous. » — On rappelle l'accident arrivé, le jour de Pâques 1620, à Marie de Teffles, qui était tombée dans une petite cuve, « anciennement appelée le *coquatrix*, estant au cimetière ; » la dite cuve démolie et remplie de terre. Compte vérifié, le 23 décembre 1621, par le grand archidiacre Pierre Acarie.

G. 7236. (Registre). — In folio, 249 feuillets, papier.

1622-1626. — « Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Jean Bindel, procureur en la cour de Parlement, 1621 ; — Roger de Landemare, 1622 ; — Nicolas Du Marest, 1623 ; — Lucas Le Page, tabellion royal, et, après lui, Robert Le Jeure, 1624 ; — Robert Planchon, chauffecire héréditai en la chancellerie du Roi en Normandie, 1625. — 1621, inhumation de Jean Marc, maçon, qui demeurait en la rue de l'Epée. — Nouvelle quête pour le lambris et peinture de la nef ; liste des souscripteurs ; « les maîtres de la confrérie des brements avaient promis de donner 6 livres pour leur contribution du dit lambris, mais, d'aultant qu'ilz ont fait paindre en or et azur le gros pillier qui est au derrière de leur chapelle à leurs frais et despens, ils ont esté tenus quittes de la dicte promesse. » — Quête pour les cloches. — Pour deux pots de Valence sur le grand autel, 45 sous. — « Pour 6 affiches imprimées contenant deffenses de jetter des pierres à coup d'esplingue contre les vitres de l'église, 3 sous. » — Paiements à Richard Bailleul, menuisier, « pour avoir fait 4 chandeliers de bois au dessus de la closture de dessoubz le crucifix, 16 sous ; — à Jean Le Halleur, menuisier, pour avoir fait le lambris de la nef, du costé de la grand aistre, 61 livres 16 sous ; — à Josias Fortin, maître peintre, pour avoir peint en or et azur les 4 derniers piliers de la nef ; — pour avoir fait 2 bordures d'estain aux 2 piliers de devant le crucifix avec quelques fleurs de lis et enrichissements ; — à Jean Besoche, vitrier, pour 32 pieds de verre blanc, employés à la lucarne au pignon de la nef, 8 livres 10 sous. » Compte vérifié par M. Dorcemaine, doyen de la Chrétienté, commis par monsieur Du Buisson, grand vicaire de Mgr, pour l'absence du grand archidiacre. — 1622, « de la veuve de M. Grisel, tant pour l'inhumation du dict deffunt, que pour le droict de la sonnerie et aornement qui ont servy à ladite inhumation et service et faict recouvrir la tombe, 64 sous. — Pour l'inhumation des corps de 2 religieux qui ont esté inhumez à la chapelle de Saint-Clément en la dicte église, par permission de la court, 100 sous. — Pour l'inhumation de madame du Mesnil-Bazire, 6 livres. » — Quête pour faire refondre et augmenter les cloches ; liste des souscripteurs parmi lesques M. Robinet, médecin, Madame Grisel, une femme au Petit-Maulévrier, la maîtresse du *Poisson*, les maîtres et frères de la Charité de la Sainte-Trinité, 20 livres ; les religieux de Saint-Ouen, 18 livres ; les parrains et marraines, 68 livres 2 sous. — « Pour avoir fait ensevelir par les marqueurs et inhumer un enfant décédé de la contagion, au grand portail de l'église, que pour avoir du bois et du charbon pour faire du feu au dit portail et donner à boire aux dits marqueurs, oultre ce qui avoit esté cueilly, à la dite église, en disant le

salve pour l'intention que dessus, 17 sous. — A Josias Fortin, maistre paintre en ceste ville, pour avoir relavé la contretable et tableau de dessus le grand autel, etc., 50 sous. — Pour 30 aulnes de passement et de fil de soye qu'il a convenu avoir pour enrichir les rideaux de devant le grand autel et tabernacle, 104 sous — A Guillaume Chemin et aultres, qui ont aydé à remonster et accomoder la custode de dessus l'autel de Notre-Dame qui estoit tombée bas ; — pour la corde qu'il a convenu avoir, attendu que celle qui y estoit s'estoit pourrie de dens la voulte contre la pierre, 14 sous. — Pour du pain et vin qui a esté délivré à messieurs du Bureau des Valides et aultres de leur compagnie, lorsqu'ils sont venus à l'église faire les taxes et distributions pour les pauvres de la paroisse, 27 sous. — A ung manœuvre qui a faict la fosse et accomodé la béthune qui a esté faicte faire en la court de la maison où demouroit Le Coq, 20 sous. — Pour deux belenez de cornes, testes et os de cheval qui ont esté employez et mises à icelle béthune, pour les faire chercher et amasser, 18 sous. — Pour ung quarteron de pavé de grez qu'il a convenu avoir et faire apporter pour repaver à la rue de derrière le cœur de l'église, 36 sous. » — Mises pour la refonte de 3 cloches : Jean Dauvillers, maçon, Guillaume Chemin, charpentier, Jean Langlon, serrurier, Nicolas Buret, fondeur ; on paie à ce dernier pour ces cloches, du poids de 2,155 livres, 587 livres. Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1623, inhumation d'un enfant décédé en la maison du sieur de Carrouges, rue Congnebert, 15 sous ; — de la femme de M. Thorel, tapissier. — Don de 30 livres par Guillaume Theroulde et son fils, « pour aider à faire ercader une des vitres de la chapelle Sainte-Catherine. — A l'organiste de l'église pour faire sonner les orgues estants en icelle, aux messes et autres heures et services des festes solennelles, pour une année, 25 livres. — A Jean Besoche, vitrier, 20 livres. — Pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Saint-Ouen pour faire la prédication du mercredy des Rogations, 10 sous. — Pour un missel reformé et un manuel, 14 livres ; — à Isaac Gouel, pour un processionnaire, 20 sous. — Pour un camelot rouge pour faire des rideaux au haut du grand autel et 2 petits oreillers à mettre sur les autels. — A Isaac Guerente, orfèvre, pour avoir refait la pomme de la croix d'argent, 12 livres 16 sous ; — pour avoir fait peindre les entrepieds des 4 images, étant à la nef, rafraîchi les images de Moïse et Aaron, 11 livres. — Pour avoir fait afficher à toutes les églises les bulles ou indulgences concédées à l'église le jour de Mr saint Nicaise, 5 sous. » Compte vérifié par l'archidiacre Behotte. — 1624, « vente à un tapissier de 3 vieilles pièces de tapisserie à feuillages et bestions, 60 livres. — A l'organiste de l'église, 25 livres ; — à Jean Besoche, vitrier, 20 livres ; — pour fait faire un petit théâtre, en forme de chaire, pour faire la prédication du mercredy des Rogations au cimetière de l'église, à cause que Messieurs de Saint-Ouen avoient refuzé de prester leur chaire, tant pour les plastriers qui l'ont accomodée, que pour les planches, pour le tendeur qui a tendu et décoré icelui théâtre, 70 sous ; — pour avoir fait repasser dans l'église les fourmes qui estoient au dit cymetière, qui avoient servy pour asseoir les chanoines et aultres assistants, 2 sous. — Pour un manuel, 35 sous. — Pour un *Directorium*, 2 sous. — Pour la sonnerie de 19 prédications, 28 sous 6 deniers. — A Pierre Hastin, charpentier, pour avoir mesuré le grand et petit cimetière et l'église pour en dresser un plan par terre afin d'adviser où l'on pourroit plus commodément faire quelques bastiments sans incommoder les dits cymetières, par lequel plan a esté trouvé que on pouvoit bastir 20 pieds de laise sur le grand cymetière le long de la maison du Chandelier jusques à la rue du Poisson et y faire 3 beaux bastiments, 16 sous. » — Décharge à Guillaume Chouquet, exécuteur du testament de Marguerite Du Bosc, veuve de Jean Alleaume. — 1625, inhumation d'une petite fille demoiselle angloise demeurant en la rue de l'Epée, 20 sous, — d'un écolier qui demeurait chez Le Riche, tailleur, 40 sous ; — d'une autre demoiselle anglaise, 39 sous. — « Le mercredi des Rogations, pour faire apporter et reporter la chaire de Notre-Dame, qui a servy à faire la prédication du dit jour, 8 sous. — Pour la grande messe solennelle et aydes d'icelle, qui a esté célébrée avant que de procéder à l'élection d'un Thésaurier, 15 sous. — Pour ung fais de bullot pour mettre dessus les maisons pestiférez de la paroisse le jour du Saint-Sacrement, 7 sous. — Pour avoir de la corde pour pendre une custode sur l'autel de Saint-Drieu, 15 sous. — Pour avoir fait faire une croix au hault de la toile du grand autel et une au bas d'autel, 60 sous. » — M. Champion encore curé de la paroisse.

G. 7237. (Registre.) — In folio, 71 pièces, papier.

1626-1627. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour une année commençant au lundi de Pâques 13 avril 1626. — Trésorier, Jean Grouvel. — Inhumation de la fille de M. Chouquet, 21 sous, 4 deniers. — A M. de Nolleval, avocat, pour un plaidoyer, 16 sous. — A maître François Thi-

bault, organiste, 6 livres 5 sous. — Ecrit dans un autre sens : les noms et surnoms des personnes qui font célébrer le *salve*, les quittances, les délibérations.

G. 7238. — (Registre.) — In folio, 51 feuillets, papier.

1627-1628. — Compte de la Fabrique paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour une année commençant au lundi de Pâques 1627. — Trésorier, Pierre Le Locu. — Recettes pour la fonte d'une cloche : « N'est encore refondue, combien que le marché faict d'icelle porte qu'elle debvoit estre refondue devant Pasques, ce qu'on n'a voulu faire pour esviter à la précipitation et que pour ce n'y arrivât quelque accident, mesme que on ne prétend qu'elle soit refondue et augmentée aux despens de la dicte eglise, ains des dévotions que l'on en prétend recepvoir. » — A François Thibault, organiste, par an, 28 livres 15 sous. — « A Jean Besoche, vitrier pour l'entretènement des vitres, 21 livres 8 sous. »

G. 7239. (Registre.) — In-folio, 37 feuillets, papier.

1629-1630. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 16 avril 1629. — Trésorier, Guillaume Du Marestz, marchand drapier. — « Le mercredy des Rogations, a esté faict cueillir par M. Le Marchand, Thésaurier, en charge de faire tendre et décorer la dicte église, par plusieurs filles qu'il y a commises, 27 livres 10 sous. — Le jeudi absolut, vendredy, samedy et jour de Pasques, a esté cueilly, au bancq de l'œuvre, 4 livres 10 sous.— Aux troncs ou boettes de l'église, l'une estant proche de l'ymage sainct Nicaise, et l'autre proche du bénestier du costé du grand cimetière, n'a esté sceu faire ouverture d'iceulx, faulte de clefz, pour ce néant. — Inhumation de l'enfant de Maseline, sculpteur, 20 sous. — Inhumation de damoiselle Diane Le Gay, qui a esté encoffrée, 60 sous. — Inhumation de Thomas De Gournay, masson près la *Trinité*, 20 sous. — Pour du parchemin et de la cire rouge pour escrire et sceller les lectres d'église qu'il convient délivrer aux fils des maistres et apprentys du mestier de la grande draperie du sceau à Rouen, quand ilz paient ce qu'ilz doivent à la dicte église, suivant les ordonnances du dit mestier, 18 sous. — Pour le papier, relieure et couverture de ce présent compte, 13 sous. — Pour avoir faict remectre dans l'église les fourmes qui ont servy à seoir MM. de Notre-Dame et de Saint-Romain, à la prédication du mercredy des Rogations, 1 sou. » — Coffre façon d'*aumères* à la sacristie des prêtres. — Serrure à la clôture de dessous le crucifix. — Compte signé, avec condition que le Trésorier comptable rendra ses comptes, à l'avenir, à ses dépens et non aux dépens du Trésor.

G. 7240. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1630-1631. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant au lundi de Pâques, 1er avril 1630. — « Pour avoir fait faire les 2 benestiers de plomb qui sont contre les piedz d'estalz des coulonnes qui portent les orgues, 40 sous. — Pour raccommoder les fonts baptismaux qui ont été changés de place, 20 sous.» — Buffet des orgues peint. — Ormeaux du cimetière émondés. — A la suite : « Roole de tous les paroissiens de Sainct-Nicaise de Rouen, meus et portés d'un saint zelle de pieusement contribuer de leurs biens pour faire et establir dans l'église de beaux et bons orgues en l'an 1631 : » M. Etienne Maseline, 48 sous; une venderesse d'allumettes, le maître du *Temps perdu*; M. de Cléranne, médecin; M. de Beaubec, abbé; M. Poussin. Total de la recette, 808 livres. — Rues indiquées : des Minimes, du Petit-Maulévrier, de Flandre, de la Cage, de la Roche, Coignebert, du Coulon, du Poisson, de la Pomme-d'Or, de Croixmare, des Maîtresses, Noble-Rue, de l'Epée. — Paiements à Crespin Carlier, qui a fait les orgues; — à Le Marchand, charpentier; — à Guillaume Marc, maçon; — aux peintres, pour peinture et dorure, 97 livres. — Quittances du peintre Jean Le Pilleur; — de Jacques Sauvage, serrurier.

G. 7241. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1631-1632. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques, 21 avril 1631. — Trésorier, Christophe Vauchelle. — Inhumation d'une femme qui demeurait au haut de la rue Coignebert, près de M. Chouquet, 70 sous. — « Pour l'inhumation de la femme d'un nommé Papavoyne, demeurant au Clos des Arquebuziers, laquelle n'a esté encoffrée, 40 sous. — Pour le droict de l'inhumation, aornement et sonnerie qui ont servy aux services de feu Monsieur du Mesnil-Bazire, 8 livres 12 sous. — Mémoire de la donation qui a esté faicte par honorable homme Jean Dennemarche pour l'entretènement de la fondation d'une basse messe, qui sera célébrée, par chacun jour ouvrable, à

5 heures du matin, en temps d'esté, et, en hiver, sur le point du jour. » — Mention d'un règlement de M. Behotte, grand archidiacre, relatif aux bassins du Trésor et des confréries. — François de Bury, curé de la paroisse.

G. 7242. (Registre.) — In-folio; 47 feuillets, papier.

1632-1633. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour un an commençant à Pâques 1632. — Pierre Le Grand, marchand drapier drapant, Trésorier. — « Pour le papier, reliage et couverture de ce présent compte, 12 sous 6 deniers. — Pour avoir fait porter la bannière à la procession, le mardy des festes de Pasques, le jour Saint-Marc, le mardi des Rogations, le mardy de Pentecouste, et, le jour de la Madeleine, à Saint-Adrien.— Pour avoir fait apporter et rapporter la chaire de Sainte-Clère pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 6 sous. » — Services pour feu Me Jean Bindel, procureur à la Cour, Guillaume Le Grand, l'aîné, Pierre Andrieu, anciens Trésoriers. — Procès contre Roger Besoche, maître vitrier, pour l'obliger à rapporter les panneaux des verrières. — François de Bury, curé de la paroisse.

G. 7243. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1633-1634. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1633. — Jean Le Masson le jeune, drapier drapant, Trésorier. — Inhumations de l'enfant du sieur Bence, médecin; — de Madame de Creuly; — de Mademoiselle de Saint-Aubin; — de l'enfant du maître de la *Galère*. — « Dict que les fils des maistres de la drapperie du sceau de Rouen seront poursuivys de paier chacun 10 soldz, qu'ilz doibvent à la dicte église, quand ilz font le serment du dit mestier. — A Jacques Le Febvre, ci-devant organiste de l'église, 8 livres 12 sous. — Pour rideaux de toile devant les orgues et les tableaux, pour les conserver en leur beauté, 38 livres 15 sous. — A Samuel Allain, maître peintre, qui les peignit, 8 livres. — Pour l'émondage des ormes du cimetière, 40 sous. — Pour avoir fait refaire la chaire de l'église, en laquelle on fait les prédications et le prosne, 30 sous. » — Eglise repavée en gros pavé. — « A Jacques Gravois, masson, pour avoir desmonté et descendu en bas le croisillon de la croys du cimetière de la dicte église qui menaçoit ruine, 70 sous. » — Procès contre Jacques Le Febvre, organiste, qui avait été destitué.— Compte vérifié par l'archidiacre Behotte.

G. 7244. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1633-1634. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1633. — Trésorier, Jehan Le Masson le jeune. — « Ensuivent les jours et festes auxquels il convient mectre et poser sur le buffet du Trésor de l'église les sainctes reliques... et ce depuis le *Te Deum* de matines jusques après la grande messe parroissialle... Le mercredy des Rogations, à cause que les processions viennent à l'église, il convient mectre et poser sur le buffet du Trésor, au grand portail d'icelle église, les dictes relicques dès la première messe du matin jusques à ce que la prédication soit faicte et que les assistans soient hors de la dicte église... le jour de Pasques fleuries, le jeudy absolut, vendredi aoré... Plus il les convient mectre aux jours de jubillé et indulgences, quand on fait la communion, ou quand les processions générailes viennent à la dicte église. *Item* il convient que le Thésaurier, qui est en charge de tendre ou décorer la dicte église, pourvoye de quelque nombre de filles ou femmes pour cueillir au proffit de la dicte église, tant au bassin de l'œuvre que de Notre-Dame, le mercredy des Rogations, le jour Saint-Nicaise, mesmes quand il y a quelques autres solempnitez en icelle église. » — Inhumations d'une femme de la maison de la *Pennevère*; — du brasseur de la grande rue Saint-Nicaise. — « Pour avoir fait apporter et reporter la chaire de Sainte-Clère, pour faire la prédication du mercredi des Rogations, 8 sous.» — Compte non signé et qui n'est qu'un double, mais incomplet, du registre précédent.

G. 7245. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1635-1635. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant à Pâques 1634. — Trésorier, Guillaume Le Jeune, drapier drapant. — Inhumations de M. de la Fontaine; — de François de Presle; — de l'enfant de M. De la Mare, demeurant à *Lille de Flandre*, rue de la Cage; — de Mme Mouret; — de la femme de M. Mazeline. — Dons, par David Le Coq, sieur du Saussay, conseiller et auditeur en la Chambre des Comptes, pour être dispensé de la charge de Trésorier, de 120 livres, qui seront employées à la façon de trois chapes blanches; — par Toussaint De la Porte,

l'un des Trésoriers, « d'un pavillon ou courtine de damas blanc, enrichi de passement, frange et crespine de fin or pour couvrir le tabernacle de dessus le maître-autel, à condition qu'il seroit aucunement supporté aux tentes et décorations qui sont accoutumez estre faictes en icelle église, le mercredy des Rogations, le jour de Saint-Nicaise et autres festes solennelles, et que sa femme fust permise de soy asseoir à ung vieil banc cloz, estant à la chapelle de Saint-Drieu, du costé du grand cymetière; » — par Etienne Mazeline, maître sculpteur, également pour être dispensé de la charge de Trésorier, « d'un grand tableau à fond de bois pour mectre dans une des arcades du chœur, conforme à la façon et modèle de celuy qui a esté donné par feu Mr Jean Champion, vivant curé de la dite paroisse, avec la somme de 50 livres. » — Payé à l'organiste 50 livres; — au clerc matriculier, pour son droit de porter le chanteau du pain bénit par chacun dimanche, 4 livres; — pour avoir fait apporter la chaire de Sainte-Claire, 8 sous; — pour sonner les prédications du carême et de l'avent, 16 sous 6 deniers; — à l'homme de M. le grand archidiacre, pour avoir écrit l'approbation des comptes du Trésor, lorsqu'il a fait la visite, 5 sous; — à Marguerite Le Brument, veuve de Pierre Le Locu, maître imprimeur, pour impression de 990 bulles de pardons et indulgences pour le jour de l'Annonciation Notre-Dame, 8 livres; — à Guillaume Guerente, orfèvre, 50 sous; — à Nicolas Le Bouvier, maître maçon, 14 livres 10 sous; — à Jacques Le Sauvage, maître serrurier, 17 sous.—On bouche un des panneaux de la vitre par derrière le grand autel.

G. 7246. (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

1635-1636. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1635. — Trésorier, Toussaint De la Porte. — A M. Yart, organiste, 50 livres; — à Jehan Besoche, maître vitrier, pour achever les vitres des galeries du chœur, 128 livres 6 sous. — A la suite, « délibérations et résolutions faites en l'église par MM. les curé et Thésauriers, depuis Pasques 1636. » — 23 janvier 1638, après rapport des experts, on charge le sieur Lesselier, facteur d'orgues, de changer le positif, de placer et de nettoyer le grand jeu d'orgues; prix convenu, 150 livres.

G. 7247. (Registre.) — In-folio, 22 feuillets, papier.

1636-1637. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1636. — Trésorier, Germain Yart, procureur au siège présidial de Rouen. — Trente inhumations. — Inhumation de l'abbé de Beaubec, 3 avril. — « A un homme qui a apporté une haute chaire donnée par les religieux de Saint-Ouen, 7 sous. — A M. Maseline, pour la façon d'un croisillon à la grande croix du cimetière, etc., 40 livres. — A Philippe Malortie, menuisier, pour avoir fait un dôme sur la chaire du prédicateur, 17 livres. » — Chiffres arabes substitués aux chiffres romains.

G. 7248. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1637-1638. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1637. — Trésorier, Richard Du Marest, le jeune. — Quarante-trois inhumations. — Inhumations de M. Boutery, prêtre; — d'un tapissier de la rue des Maîtresses; — de M. de Saint-Pierre; — d'un enfant sorti du Clos des Arquebusiers; — de M Palamèdes Trevet; — de M. Buhot, avocat; — de Charlotte, décédée de la contagion. — « A Jacques Malortye, menuisier, pour avoir faict 2 acoutoirs et 2 panneaux, 1 siège et 1 marchepied à la chaire du prédicateur et icelle racoustrée. — A Robert Gouet, facteur dorgues, pour avoir faict et construit le positif des orgues et iceux repassez, accordez et agréez, 650 livres. — A Guillaume Le Thuillier, menuisier, pour avoir faict le buffet du dit positif, 91 livres 10 sous. — Aux éventeurs de la contagion, pour avoir éventé une maison contagiée dépendante du Trésor, 15 livres. » — Chiffres arabes au lieu de chiffres romains.

G. 7249. (Registre.) — In-folio, 27 feuillets, papier.

1638-1639. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant à Pâques 1638. — Trésorier, noble homme Robert Basire, avocat au Parlement. — Quarante-trois inhumations. — Inhumation d'un écolier, ayant demeuré chez Le Riche; — de l'enfant de M. Du Til; — du feu sieur Du Busc; — de l'enfant du sieur de la Houssaye, 1 livre 10 sous; — du frère de Mme Lermette, 4 livres; — de la femme du sieur Gravois, 4 livres; — de Mlle de Saint-Ouen, 4 livres; — de la damoiselle mère du comptable, pour la sonnerie et ornements, 4 livres. — « A Jacques Le Sauvage, pour avoir travaillé aux verges de fer qui servent aux rideaux d'auprès le grand autel, faict 3 serrures aux carolles qui sont devant le dit autel, fourni la ferrure

de la table de la communion, etc., 10 livres. — Pour un missel paré, 11 livres. » — Don de 50 livres par M. Mathieu Poullain, sieur du Boisguillaume, avocat, beau-père du comptable, pour être exempt de la charge de Trésorier. Il avait allégué *l'incommodité* de la damoiselle sa femme.

G. 7250. (Registre.) — In-folio, 21 feuillets, papier.

1639-1640. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1639.— Trésorier, Jean-Baptiste Le Coq. — Quarante huit inhumations. — Inhumations d'un enfant de M. de Carrouges, 3 livres; — de Guillaume Losier, marqueur, 4 livres; — de la femme de Vasseur, maître de la *Poêle*, et pour la cloche, 8 livres; — de M. Pradon, 4 livres; — de la femme Maquerel, sans coffre, 3 livres. — Pour la fosse d'un marqueur, 8 livres. — « Pour un livre à escripre les délibérations du Trésor, faictes ès assemblées, 15 sous. — Pour une housse d'un missel, 12 sous. »

G. 7251. (Registre.) — In-fol. 23 feuillets. papier.

1640-1641. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1640. — Trésorier, Jacques Du Thil. — Vingt-sept inhumations. — Inhumations de M. Laurent, sans coffre, 3 livres; — de deux écoliers anglais, demeurant chez M. Rouillard, 8 livres; — de Mme de Corval, et son de la grosse cloche, 8 livres. — A Buret, fondeur, pour le surplus du métal employé aux cloches, 27 livres. — A M. Yart, organiste, 12 livres.

G. 7252. (Registre.) — In-folio, 31 feuillets, papier.

1641-1642. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1641. — Trésorier, Charles Du Marest. — Quarante-huit inhumations. — « De la fosse d'un homme mort chez M. De la Grappe, 4 livres. — Pour la grosse cloche sonnée pour l'inhumation de Mlle Marbeuf, portée à Bonne-Nouvelle, 4 livres. — Pour l'advis d'un advocat, consulté sur le contract du sieur Dannemarche, 13 sous 6 deniers. — Au vitrier, pour gratification à luy accordée à cause de la ruine que les vents ont faicte à l'église ceste année, 18 livres.» — Compte vérifié par d'Aguillenguy, grand archidiacre et grand vicaire.

G. 7253. (Cahier.) — Cartonné, 24 feuillets, papier.

1642-1643. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant à Pâques 1642. — Trésorier, Mathieu Fautrel. — Trente-cinq inhumations. — « Du son de la grosse cloche, à l'inhumation de la fille à Madame Simon, enterrée à Saint-Denis, 4 livres; — de la fosse d'un écolier demeurant chez M. Le Sieurre, 4 livres. — De la fosse à un des enfants de M. Daré, lequel a esté enterré sans coffre, 1 livre 10 sous. — Du son de la grosse cloche, à l'inhumation de Madame Pradon, 4 livres. — D'un écolier de chez M. Fourré, 4 livres. — Pour de la ficelle à pendre la Passion, 4 sous. »

G. 7254. (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1656-1657. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Noël 1656 à Noël 1657. — Trésorier, maître Nicolas Du Marest, contrôleur des eaux-et-forêts. — Trente-huit inhumations. — Inhumations de M. Vauchelle, Trésorier; — du fils de M. Langlois, avocat; — de François de Saint-Denis, écolier; — d'un enfant de M. Sanadon; — de la mère de M. Poussin. — Pour deux cordes à suspendre la Passion et pour le carillon, pour ce, 12 sous. — A Robert Beurriot, peintre vitrier, 35 livres. — A M. le curé, pour donner récompense au prédicateur qui a prêché durant l'avent et le carême, 10 livres. — On emploie de nouveau les chiffres romains.

G. 7255. (Registre.) — In-folio, 24 feuillets papier.

1657-1658. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour une année commençant au 26 décembre 1657.— Trésorier, Michel Yart, procureur au bailliage et siège présidial de Rouen. —Vingt-sept inhumations. — Inhumations de Mme Lempereur, 4 livres;— de la demoiselle de Sainte-Colombe; — de François Léon, écolier; — de la damoiselle Déry, dite Carrouges, 8 livres. — Loyer de 300 livres payé par le sieur de Verdun, lieutenant général criminel. — « A discrète personne Me Michel Gueroult, curé de la paroisse, pour avoir assisté au salut journalier de toute l'année, 17 livres; — pour avoir assisté au salut des dimanches, 3 livres; — pour avoir assisté, chaque lundi, à la messe des trépassés, 3 livres; — pour avoir assisté à la messe du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année, de la fondation du sieur d'Arnouville,

10 livres 4 sous; — au même, pour la distribution de 12 sous qui se fait, chaque samedy, à 11 pauvres en l'offrande de la messe fondée par le sieur Le Dentu, avec les 12 sous distribués le jour de son obit, 31 livres 16 sous; » — à Charles Bourdon, prêtre, vicaire; — à maître Pierre Sauvalle, prêtre, clerc de la paroisse; — à Pierre Le Vavasseur, prêtre, second chapier; — à M. Lhuillier, prêtre; — à Jacques Du Marest, Jean Le Moyne, Robert Le Bailly, Fremont, Le Roy, Lozier, prêtres; — à M. Yart, organiste, 83 livres; — au prêtre qui a fait le catéchisme pendant l'avent et le carême, 6 livres; — à dame Marguerite Bury, à la représentation de feu Mᵉ Maynet, en son vivant curé de la paroisse, 30 livres; — au prédicateur pour les sermons de l'année, 10 livres. — Nouveau tabernacle à la chapelle de Sainte-Catherine.

G. 7256. (Registre.) — In-folio, 83 feuillets, papier.

1671-1676. — Compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers, Jean Vallée, 1672; — Romain Nicole, 1673; — Jean Hébert, 1674; — Laurent de la Bunodière, écuyer, l'un des anciens conseillers-échevins de la ville de Rouen, 1675; — Charles Brémontier, 1676. — 1672, trente-sept inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Le Moine, écrivain, — de Marie Dupont; — des écoliers Lestendart et Catillon. — Au sieur Millet, maçon, 30 livres. — 1673, trente-et-une inhumations. — Inhumation de MM. Sauvalle et Harenc, prêtres; — de l'enfant de M. Mazeline; — du fils à Du Til, écolier. — « Pour le registre des baptêmes formule, 1 livre 6 sous. — A M de Villers, facteur d'orgues, pour avoir fait un jeu de tiers à l'orgue de Saint-Nicaise, 33 livres. » — 1674, treize inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. Dupont; — d'une religieuse chez M. d'Albiat, 10 livres; — de la femme à M. Guéroult, menuisier, 4 livres; — de la femme de M. Faulcon, avocat, 8 livres. — « A Pierre Moriot, peintre, 10 livres. — A monsieur Martel, advocat au Conseil, pour le proceds pendant entre monsieur le grand prieur de Saint-Lazare de Jérusalem, pour les 4 paroisses Saint-Vivien, Saint-Nicaise, Saint-Pierre et Saint-Ouen de Longpaon, 12 livres. — Pour un voyage fait au Pontaudemer, avoir baillé requeste à monsieur le bailly pour estre permis d'obtenir censures et avoir révélation de ceux qui ont emporté le bois d'une maison et se sont emparez de 60 perches de terre appartenant au dit Trésor, pendant 2 jours, 6 livres. » — 1675, quarante-quatre inhumations. — Inhumation de M. Duval, prêtre, le 27 janvier. — « A M. Maurry, avocat, pour une consultation et fournir de réponse au sieur Theroulde, 1 livre 10 sous. » — 1676, vingt-six inhumations. — Inhumations de Jean de Cahaignes, le 7 février; — de Mˡˡᵉ de Cambénard, le 25 août, 10 livres; — de M. Lambert, 10 livres. — A Germain Le Febvre, organiste, 83 livres. — Dans le dernier compte de 1676, on revient à l'emploi des chiffres arabes. — Papier timbré, un seul timbre.

G. 7257. (Registre.) — Grand in-folio, relié en veau, avec encadrements; fermoirs perdus; 548 feuillets, papier.

1658-1693. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Guillaume Martel, écuyer, 1659; — Romain Vauchelle, 1660; — Jean Le Grand, conseiller du Roi et son premier avocat au bailliage et vicomté de Rouen, 1661; — Etienne Febvrier, écuyer, ancien conseiller échevin de la ville de Rouen, 1662; — Jean Dufour, sieur de la Poterie, 1663; — François de Vymont, écuyer, seigneur de Haquelon, auditeur en la Chambre des Comptes, 1664; — Jacques Duval, avocat au Parlement, 1665; — Jean Le Paon, avocat au Parlement, 1666; — Nicolas De la Conche, 1667; — Jean Marc, huissier du Roi au bailliage, 1668; — Charles de Saint-Léger, 1669; — Nicolas Jamet, 1670; — Jacques Deudemare, prêtre, fils de feu M. Deudemare, 1671; — Jean Vallée, marchand, 1672; — Nicolas Germont, avocat en la Cour, 1677; — Pierre Godard, 1678; — Etienne Cossart, 1679; — Michel Le Maistre, 1680; — Guillaume Petit, greffier au grenier à sel de Rouen et chambre de la Bouille, 1681; — Jacques Hachard, 1682; — Claude Talbot, courtier auneur de toiles en la ville et banlieue de Rouen, 1683; — Jean Guerin, 1684: — Charles Loyer, 1685; — Nicolas Lucas, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, 1686; — Robert Vauquet, 1687; — Marin Lynant, curé de la paroisse, 1688; — Nicolas Mindorge, 1689; — Nicolas Theroulde, avocat en la cour, 1690. — 1659, « au pain bénit de la messe de minuit, cueilli par Mˡˡᵉ Martel, Trésorière, 19 sous 6 deniers. — 30 inhumations. — Fosse de Madame de Tierceville, 10 livres. — De la fosse de Mˡˡᵉ Coquerel, 4 livres; — de Henri Happedé, écolier, 4 livres; — du sieur de Goustimesnil, écolier, 10 livres; — de M. de la Bunaudière, le père, pour n'estre nommé Trésorier, 60 livres. — A Yart, organiste, 83 livres. — A M. Mazeline, maître sculpteur et Trésorier de la paroisse, pour le reste du marché fait avec lui de la contretable, 260 livres; — à Etienne de

Neville, maître sculpteur, 68 livres; — à Louis Gueroult, maître menuisier, 23 livres; — à Guillaume Viel, vitrier, 120 livres; — à Jean Vautier, serrurier, 195 livres. — 1660, 28 inhumations. — Inhumations de Mlle des Habriats, sœur de Mlle de Poissy; — de MM. Grainville, Michel Michaux, Claude de Dolle, écoliers; — de M. de la Bretesque. — « A Laurent Le Marchand, boulanger, pour le pain distribué aux pauvres, les vendredis, en la messe de la Passion, qui se célèbre le dit jour, de la fondation faite par M. De la Mare, receveur, 26 livres 14 sous. — A maître Olivier, sculpteur à Rouen, pour avoir fait le plancher et cheminée en la maison où demeure le sieur Febvrier, 100 livres. — Mémoire de ce qui a esté payé pour la construction des maisons basties par le Trésor dans le cymetière. » — 1661 : « Ne se charge le Trésorier d'aucuns deniers provenant du receveur de la léproserie de Dernestal, d'autant que le mauvais temps empescha les paroisses d'aller, le jour St-Marc de l'an passé, au dit lieu de Dernestal. » — 42 inhumations. — Inhumation de Nicolas Chapelle, écolier. — 1662, 39 inhumations. — Inhumations de M. de Tourville; — de M. Ouin, avocat; — de Pierre Marc, tapissier; — du père de Du Puis, imprimeur; — de M. Le Blanc, avocat; — de Mme Basire. — Pour avoir fait imprimer les indulgences accordées à la paroisse, 7 livres 10 sous. — Pour un aigle, à dire l'évangile, 8 livres. — Pour les ornements de la Ville, à la venue de M. l'archevêque, 30 sous. — 1663, 29 inhumations. — Inhumation de Mlle de Soquentot, 4 livres. — 1664, 25 inhumations. — Inhumations de René de Grainville, sans coffre, 3 livres; — de la demoiselle Poussin. — A M. Le Nepveu, doreur, pour la contretable, 200 livres. — 1665, 22 inhumations. — Inhumations de la dame Blanchet, dite Sanadon; — de la dame Du Bosc, dite Carille. — Pour la visite de l'archidiacre, 50 sous. — « A Etienne Le Pilleur, maître tapissier contre-pointier, pour 4 loudiers mis aux portes de l'église, 40 livres ». — 1666, 30 inhumations. — « Pour le son de la grosse cloche sonnée pour l'Esleu Richard, porté aux champs, 60 sous. — De M. Sanadon, procureur au Parlement, la somme de 12 livres pour le banc qui appartenoit cy-devant au sieur Bury, 12 livres ». — 1667, 37 inhumations. — Inhumations de M. Mazeline; — de M. Quesnel, avocat. — Pour avoir fait housser et nettoyer l'église aux jours saint Nicaise et Rogations, 9 livres. — A M. Fleury qui a fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres. — A Anquetil, facteur d'orgues, 10 livres. — A M. Yart, organiste, 13 livres. — 1668, 29 inhumations. — Inhumations de Mme Mazeline; — de M. Le Moyne, prêtre. — Pour sonner l'agonie des moribonds, 30 sous. — A M. Le Carpentier, prêtre, qui a fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres; — à M. Jourdain, qui a fait le catéchisme pendant l'avent, 3 livres; — à Adrien Anquetil, facteur d'orgues, 6 livres; — à Guillaume Le Vieil, peintre vitrier, 36 livres. — 1669, 20 inhumations. — Inhumations de l'enfant de M. De Setz, 30 sous; — de Fatouville, écolier, 4 livres. — Pour le service de M. l'official, 4 livres. Le sieur official a donné par son testament au Trésorier de la paroisse, la somme de 10 livres. — Catéchismes, le carême et l'avent. — 1670, 25 inhumations. — Inhumations de M. d'Angerville. — A M. Du Marais, organiste, 83 livres. — A Robert Moriot, peintre, pour avoir peint les maisons, 100 livres; — à Guillaume Commire, vitrier, 50 sous; — à Jacques Malherbe, fondeur, 10 livres 13 sous; — « à Thomas Cousture, Jacques Milais et Jean Capelle, charpentiers et masson, pour plusieurs desseins et devis qu'ils ont donnez, lorsque l'on proposoit bastir dans l'aistre, 18 livres. » — 1671, 32 inhumations — Inhumations de M. d'Albiart; — de Mlle Houel. — Loyers payés par Mlle de Clieu, M. de la Bunodière, sieur de Quiévremont, Mlle d'Elbée. — Reçu de Jeanne Lempereière, veuve du sieur Le Coq, pour fondation, 1,400 livres. — Catéchisme, l'avent et le carême. — A M. Hémery, avocat, pour un plaidoyer, 10 sous. — On revient aux chiffres arabes dont l'usage n'est plus interrompu. — 1671, compte incomplet. — Au feuillet 286 : « Les comptes de 1672, 1673, 1674, 1675, 1676 sont en un autre registre de papier formule. » — La suite du registre est sur papier timbré. — 1677, 25 inhumations. — Inhumations de Mlle de Grémonville; — de Jean De Dieppe, éventeur; — de Françoise de la Bunodière; — du sieur de Blévillot, Trésorier. « N'emploie le comptable la somme de 10 livres, pour l'inhumation de M. Fleury, prêtre et premier chapier, à raison des services rendus par son fils à l'église. » — 1678, 28 inhumations. — Inhumations de M. l'abbé de Mouflaine, 10 livres; — de madame de Montigny, 7 livres 10 sous. — 1679, locataires de la Fabrique : MM. de Frettemeule, Germont, avocat, de la Bunodière, Mme Saint-Amand, les dames Aubourg, religieuses. — 29 inhumations. — Inhumation de M. de Cahagnes, le 30 décembre; — de M. Le Roy, prêtre et curé; — du sieur de Cambénard; — de la marquise d'Ouquetot (sic). — Pour un voyage d'Amiens, pour sept jours, 18 livres. — « Pour le port de deux lettres envoyées à M. de Sauveterre et M. Dumont, à Oyse-

mont, 4 sous; — pour une letre receube du sieur de Sauveterre, 3 sous. — Au sieur Le Pelley, avocat, pour consultation, 14 sous; pour plaidoyer, 10 sous 6 deniers; pour un autre plaidoyer, 7 sous. » — 1680, 26 inhumations. — Inhumations de Mme Louise de Brèvedent; — de Catherine Vincent, fille de la Providence: — de M. de Beauval. — A M. le Febvre, organiste, 83 livres. — « Pour avoir faict formuler ce présent livre de compte, 10 livres 2 sous. » — 1681, 28 inhumations. — Inhumation de M. Le Tellier, le 7 septembre; — de M. Dufour, prêtre, le 15 du même mois. — Au sieur Nicolas Gueroult, héritier du sieur curé, 44 livres. — « Pour les frais du procès intenté à l'encontre du chapelain et maistres de la confrairie saint Michel, pour les obliger à remettre le coutelas en la main du dit saint, 47 sous 4 deniers. » — 1682, 15 inhumations. — Inhumations de M. Du Marest, Trésorier, le 12 janvier, 1 livre; — de M. Grouvel, Trésorier, 1 livre. — Paiements à M. Nicolas Lynant, curé de Saint-Nicaise; — Jacques Chaperon, vicaire; — Nicolas Fleury, prêtre, premier chapier; — Robert Le Bailly, second chapier; Thomas Harenc, Fourré, Vettier, Viel, Nicolas de Cahagnes, Pierre Mathelin, Guillaume Du Marest, Pierre Godefroy, De Caux, Simon Baudouin, Bourdin Fontaine, prêtres; — à M. Du Marest, prêtre et clerc de la paroisse; — à M. Laffecteur, pour avoir fait le catéchisme aux enfants pendant le carême et l'avent, 9 livres; — aux dames religieuses Minimesses d'Abbeville, 50 livres; — au sieur Le Febvre, organiste, 83 livres; — à Hiérome Prissy, maître maçon, pour réparations à la muraille du cimetière, 2 livres, 10 sous. — 1683, quête faite pour aider à faire une partie des réparations nécessitées par la foudre et la grêle, 226 livres 10 sous. — « Reçu de M. de Frettemeule, pour être exempté de la charge de Trésorier, 200 livres; — de M. de Liéville, pour la même cause, 150 livres; — de M. de Brèvedent, pour la même cause, 200 livres; — de MM. de Saint-Ouen, pour vente de trois vitres peintes, qui étoient derrière la contretable du maître-autel, 20 livres. » — 21 inhumations. — Paiements à Planchon, Marie Le Mire, veuve de Jacques Lamaury, Jean Le Goust, Charles et Jean Goby, François le Vieil, maîtres vitriers à Rouen. — « Paié la somme de 6 solz, pour une corbeille d'ozier pour mettre les pièces de verre paint qui sont restez des vitres de la dite église, au lieu desquelles il en a esté placé d'autres. » — 1684, quêtes pour l'achat de deux chandeliers d'argent. — 40 inhumations. — Inhumations de Mme Mazeline, Trésorière, le 11 janvier; — de Mme Mazeline, sa sœur, le même jour; — de Pierre Cappelet, le 24 du même mois; — de M. Brebion, le 18 février; — de M. de Frettemeule, le 3 avril; — de M. de Lamberville, le 14 mai; — de M. Pouchin, Trésorier, le 19 juin. — Rentes payées par M. Pradon, pour une maison sise rue du Bourg-l'Abbé. — A Clément Le Febvre, organiste, 83 livres. — Achat, pour 18 livres, de 12 planches de sap de Hambourg. — 1685, 165 livres données par M. Bigot Le Heaume et par M. Le Menu, pour être exemptés de la charge de Trésorier. — 28 inhumations. — Inhumations de M. Toustain, prêtre, le 16 février; — de Mlle Bihorel, le 3 mai 1685, 10 livres; — d'Anne-Marie de Brèvedent, le 28 août, 3 livres; — de M. le curé de Canouville, le 2 octobre; — de Marguerite Mazeline, le 9 novembre. — 1636, 27 inhumations. — Inhumation de Mme de Jainville, le 19 mars 1686. — Pour M. de Chalon, porté en l'église de Saint-Ouen, 6 livres. — Au sieur Lallemand, libraire, pour avoir relié deux missels et l'office de saint Nicaise, 9 livres 10 sous. — Au sieur Laignel, avocat, pour un plaidoyer, 6 sous; — à Maurry, avocat, pour une consultation, 10 sous 6 deniers; — à Dupuis, avocat, pour une autre consultation, 7 sous. — 1687, produit des inhumations, 152 livres. — Au libraire qui a fourni trois registres au Trésor, 2 livres 7 sous. — 1688, produit des inhumations, 168 livres 10 sous. — A Charles Besoche, vitrier, 106 livres 10 sous. — A M. Bertheaume, avocat, pour consultation et examen de pièces, 3 livres. — 1689, au sieur Le Febvre, organiste, 86 livres; — A Charles Besoche, vitrier, 50 livres. — 1690, du sieur Hector Richer, sieur de Saint-Pierre, à cause de la fondation du sieur de Blévillot, son frère, 200 livres. — Au sieur Le Paon, pour avoir fait le catéchisme pendant le carême, 6 livres; — au sieur Jacques Du Marais, pour avoir fait le catéchisme pendant l'avent, 3 livres; — à Le Febvre, organiste, pour l'année de ses gages, 20 livres; — à Jean Lambert, maître peintre à Rouen, pour peinture d'une cheminée, 3 livres; — à Pierre Le Clerc, serrurier, 46 livres; — à Besoche, vitrier, 55 livres; — à Thirouin, menuisier, 53 livres; — à Charles Ansel, maître maçon, 65 livres. — Un seul timbre jusqu'en 1679, deux timbres en 1680-1681, trois timbres de 1682 à la fin du registre.

G. 7258. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1691-1706. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : François Colombel, avocat au Parlement, 1691; — M. Eustache, écuyer, auditeur en la Chambre des

Comptes de Normandie, 1692; — Michel Pavie, 1693; — Guillaume Thierrée, 1696; — Jérôme-Louis Cousin, et Nicolas Theroulde, assesseurs en la vicomté de Rouen, Nicolas Minedorge, procureur en la cour, Michel Pavie, Jean Guérin, Etienne Cossart, gérants pour le sieur Frigot, 1695; — Pierre Le Moyne, conseiller d'honneur au bailliage et siège présidial de Rouen, 1696; — Michel Coulon, conseiller du Roi au siège général des eaux-et-forêts en la Table de Marbre du Palais à Rouen, 1697; — M. Huet, sieur du Tronquay, 1698; — François Vereul, greffier au siège général de la Table de Marbre, 1699; — Louis de Quittebeuf, maître des eaux-et-forêts du duché d'Etouteville; — Louis Duval, 1701; — Mr Robert, maître des Comptes, 1702; — Etienne Martin, écuyer, auditeur en la Chambre des Comptes, 1703; — Mathieu Fresnel, huissier du Roi héréditaire en sa cour de Parlement, 1704; — Jean Polin, 1705; — François Audens, avocat en la cour, 1706. — 1696, « à Noël Petit, peintre sculpteur, pour avoir paint en blanc 2 cheminées rue Saint-Nicaise, dans une maison occupée par M. Toustain dit la Carbonnerie. — Procès avec les héritiers de feu M. Poussin. — 1697, le comptable prend à ses frais le blanchissage du linge, le balayage de l'église, la tenture du jour saint Nicaise, — 1698, paiements à Laurent Le Sage, menuisier, 108 livres; — à Guillaume Griffon, maître maçon; — Le Clerc, serrurier; — Bezoche, vitrier. — 1699, paiements à maître Jean Le Paon, curé de la paroisse; — à maître Pierre Le Clerc, maître serrurier. — 1700, à M. le Paon, père de défunt M. le curé, 20 livres. — 1701, « des révérends pères jésuites, représentant le sieur Le Fèvre, curé d'Auny, proche Pontoise, à cause d'une maison et jardin nommé le *Camp du Régent*, sis au haut de la rue des Minimes, nommée rue du Petit-Maulévrier, tendant dans la rue des Gravelines, 5 sous. — A discrète personne Me Jean Le Paon, prestre, curé de la dite paroisse, pour le prédicateur de l'avent et du carême, suivant quittance du 25 mars 1701, 10 livres. » — 1702, à M. Brière, pour avoir fait le catéchisme, l'avent et le carême, 9 livres; — à Charles Fremont, organiste, pour une année de ses gages, 25 livres. » — 1703, de M. de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, à cause de la fondation du sieur Richer de Blévillot, son oncle, 200 livres. — 1704, paiements à Nicolas De Bouis de l'Epine, curé de la paroisse; — à Boursault, vicaire; — à Alexandre Dupré, prêtre, premier chapier; — à Louis Le Sauvage, second chapier; — à Thomas Le Coq, prêtre, clerc de la paroisse, etc.; — au sieur Anquetin, facteur d'orgues, 10 livres; — à Louis Bulteau, menuisier, 58 livres; — à MM. Bertheaume et Duval, avocats, pour une consultation, 7 livres 4 sous. — 1705, à Fremont, organiste, 50 livres. — 1706, ardoise achetée pour l'église, 50 livres.

G. 7259. (Registre.) — In-folio, 153 feuillets, papier.

1707-1718. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, — Trésoriers : François Berthelot, 1707; — Philippe Le Conte, 1708; — Jean-Baptiste Avenel, 1709; — Barthélemy de Saint-Ouen, sieur d'Ernemont, conseiller du Roi en la Cour des Comptes, décédé dans le cours de sa gestion, 1710; — Jean-Baptiste Avenel, à cause du décès de Robert Bizet, clerc-siégé au bureau des Aides, 1710; — Robert Corneille, écuyer, 1711; — Jean Baptiste Avenel, au lieu du sieur Ausoult, 1712; — Adrien Le Vavasseur, écuyer, auditeur en la Cour des Comptes, 1713; — M. Vauchelle, conseiller du Roi, maître ordinaire en la Cour des Comptes, 1714; — Claude-Louis-Calixte Hérambourg, sieur de Goubermare, 1715; — M. Le Moyne du Plessis, 1716; — M. du Mesnil-Hardray, 1717. — 1707, bancs occupés par M. de la Bunodière et l'abbé Joas. — M. Bréant, greffier en chef du Parlement, donne 120 livres pour être exempt de la charge de Trésorier. — M. de Beaumer, conseiller en la Cour des Comptes, donne 150 livres pour la même cause. — 1708, au curé pour être distribué à six pauvres honteux, pour partie de la fondation de damoiselle Elisabeth Theroulde, 30 livres. — A Charles Fremont, organiste, 50 livres. — 1709, consultation du sieur de la Chapelle, avocat, 36 sous; — deux consultations de M. Le Marquier, autre avocat, 3 livres 14 sous. — 1710, à MM. les prêtres, pour le service de feu M. d'Ernemont, 100 sous. — A Renault, graveur, pour avoir gravé, sur un bassin de fin étain, un saint Nicaise, et le nom, sur deux autres bassins, 16 livres. — 1714, à M. Julien, du séminaire, pour avoir fait les catéchismes, 10 livres. — 1715, à Marguerite Jores, femme de Louis Talon, libraire, 45 sous. — 1716, au même, pour avoir relié deux missels et un processionnaire et avoir fourni, aux deux missels, des canons neufs, 16 livres 10 sous; — pour un autre canon, à employer quand on fera relier quelque missel, 1 livre 5 sous; — à Desnos, orfèvre, 6 livres 10 sous; — à Pierre Mottet, facteur d'orgues, 205 livres. — 1717, messes acquittées par les Capucins au compte de la Fabrique. — A M. Le Mareschal, pour deux visites du travail de Mottet, facteurs d'orgues, 17 livres 10 sous; — au dit Mottet, 245 livres.

G. 7,260. (Registre.) — In-folio, 261 feuillets, papier, écrits.

1716-1737. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : M. du Mesnil-Hardray, 1717; — M. Picquet de Bignopuits, correcteur en la Cour des Comptes, 1718; — Hiérome Ferey, greffier au présidial de Rouen, 1719; — Pierre Bunel, 1720; — Vincent Le Moyne, greffier en chef à la maîtrise des eaux-et-forêts de Rouen, 1721; — Marin Le Houé, procureur au bailliage, 1722; — Jacques Millets Dérüisseaux, architecte à Rouen, 1723; — Charles-Louis Loyer, greffier au Bureau des pauvres valides et, après la mort de celui-ci, Hiérosme Ferey, 1724; — Jacques-François Loyer, 1725; — Laurent Le Bric, 1726; — Michel Mouchet, 1727; — Isaac Jouen, sieur de Bocquemare, 1728; — Nicolas Suard, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du Roi, 1729; — François-Nicolas Colombel, 1730; — Marin Le Houé, 1731; — M. Hacquet, 1732; — M. Le Roy, écuyer, sieur de Sainte-Madeleine, 1733; — Nicolas Basire, écuyer, sieur de Boisguillaume, 1734; — Adrien de Lintot, sieur de Calleville, 1735; — Charles Néel, 1736. — 1717, messes acquittées par les Capucins. — A M. d'Ecalle, qui a fait le catéchisme de la première communion des enfants, suivant sa quittance, 9 livres. — Au sieur Mottet, facteur d'orgues, 245 livres. — 1718, à M. Baudoin d'Ecalle, qui a fait le catéchisme de la première communion aux enfants, 9 livres. — 1721, au R.-P. Protais, supérieur des Augustins déchaussés, pour la rétribution des sermons de l'avent et du carême, qu'il a prêchés, 10 livres. — A M. Le Mareschal, pour avoir accordé l'orgue, 10 livres. — 1722, au sieur Le Mareschal, organiste, pour une année de ses gages de l'accord de l'orgue, 50 livres. — 1727, au sieur Lagenet, orfèvre, pour avoir garni le bâton du bedeau, 20 livres. — 1728, au sieur Le Mareschal, organiste, 90 livres; — au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 10 livres. — 1731, au sieur Malortie, pour l'escalier de la chaire, 60 livres. — 1733, quête du linge aux maisons de la paroisse, le 31 mars, 47 livres 4 sous 9 deniers. — 1735, 15 inhumations. — Inhumations, le 5 mars, de Mlle de Montfort, 3 livres; — le 15 mars, de M. Du Busc, prêtre, second chapier, 2 livres; — le 3 mai, de M. Hazard, prêtre du séminaire de Saint-Louis, 2 livres; — le 17 décembre, de Mlle de Neuilly, 30 livres. — Bancs occupés par MM. Mazeline de Beauregard, Richer de Saint-Pierre, Mme Asselin de Villequier, par les dames de la Providence, les demoiselles de Montpinçon et de la Brière. — A maître Jean-Bénigne Stalin, diacre, pour avoir fait le catéchisme durant l'année, 9 livres. — A Gabriel Rivière, menuisier, pour l'escalier neuf de la chaire et le raccommodage de la dite chaire, 73 livres. — A Jacques Cécile, entrepreneur du pavage de l'église, qui a coupé les pieds des murailles et piliers, 44 livres 13 sous. — A François et Nicolas Drouy, scieurs de marbre et de pierre, 299 livres 3 sous; — à Jean-Baptiste Clément, marbrier, pour avoir mastiqué la tombe du chœur, écarry soixante-quatorze pavés de marbre ancien, provenant de la démolition du sanctuaire, 17 livres 16 sous, 70 livres 10 sous. — Pour tendre la haute-lisse de feu M. le curé aux chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Catherine, à cause de la démolition du chœur, 4 sous. — Pour genièvre brûlé dans l'église à cause de la mauvaise odeur des terres remuées, 4 sous. — Bancs neufs faits par le dit Rivière — Pour le pavage de l'église, à l'entrepreneur Jacques Cécile, 2,465 livres. — 1736, à M. Gravois, architecte, pour le toisé du pavage, 24 livres.

G. 7261. (Registre.) — In-folio, 139 feuillets, papier.

1738-1744. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Louis Avenel, 1737; — Denis Maillet, 1738; — Jacques Raffy, 1739; — Henri-François Pinchon, 1740; — Colombel, 1741; — Le Breton, 1742; — Petit, 1743. — 1737, 22 inhumations. — Inhumations de Mme De Lille, le 26 décembre 1736, 30 livres; — de M. de Fautereau, le 15 mars, 33 livres; — de M. de Montfort, le 15 avril, 3 livres; — de Mme la présidente Du Hamel, le 28 juillet, 33 livres; — de M. Le Febvre, organiste, le 8 septembre, 3 livres; — de M. Le Page, le 10 décembre, 33 livres. — Sommes reçues de MM. les prêtres pour leurs stalles. — Loyer des chaises pendant les exercices de la mission. — Au sieur Le Mareschal, organiste, 90 livres. — A Gabriel Rivière, pour le marché des bancs, 400 livres; — pour le marché des stalles, 1,125 livres. — M. Bénard, curé de la paroisse. — 1738, 18 inhumations. — Inhumations, le 22 avril, de Mme Suard, religieuse, 3 livres; — le 9 décembre, de M. Cavé, prêtre, 2 livres. — A M. Bellamy, pour l'honoraire des messes de fondation, 200 livres; — à M. Néel, diacre, pour l'honoraire des catéchismes, 9 livres; — à Gabriel Rivière, menuisier, pour le marché des stalles et des bancs, 940 livres. — 1739, 15 inhumations. — Inhumation, le 24 mai, de Mlle de Saint-Pierre, à Saint-Joseph, 3 livres. — Total du produit des inhumations, 86 livres. - Paie-

ments à M. Outin, vicaire; — à M. Le Clerc, chanoine de Notre-Dame de Rouen, supérieur du séminaire de Saint-Louis, établi pour les pauvres prêtres; — à M. Barré, clerc de la paroisse; — à M. Bellamy; — à Robert Lagenet, orfèvre; — à M. Rivière, menuisier, 465 livres. — M. Marescot, curé de la paroisse. — 1740, vingt-six inhumations. — Inhumation, le 20 avril, de Mme Dampierre, à Saint-Joseph, 3 livres; — le 24, de M. Reusse, 30 livres; — le 26 mai, de M. Massif, écolier du séminaire, 2 livres. — Paiements à Charles De Gouy, maître menuisier, pour trois confessionnaux, 300 livres; — à Nicolas Du Fay, maître serrurier, pour la balustrade des fonts, 107 livres 10 sous; — à Michel Hongnard, maître maçon, pour ouvrage aux dits fonts, 44 livres 11 sous. — 1741, dix-huit inhumations ayant produit pour le Trésor, 100 livres. — Inhumations, le 6 mars 1741, de M. de Beauregard, 2 livres; — le 23 avril, de M. Auger, prêtre, 3 livres; — le 11 juillet, de Mme de Sandouville, 30 livres; — le 12 juillet, de M. Balavoine, prêtre, 2 livres; — le 23 septembre, de M. du Mesnil-Costé, 3 livres. — 1742, 16 inhumations ayant produit pour le Trésor, 150 livres. — Inhumations de Mme Dumouchel, de MM. De la Granche, prêtre, Gallemand, de Montigny, d'Ecalle, Lhermitte et de Mlle. Greffier. — 1743, 19 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 211 livres. — Inhumations de M. Desais, prêtre, 2 livres; — de Mlle Desais, 3 livres; — de Mme de Folleville, de Mlle de la Pailleterie. — A M. André Deshays, peintre, pour travaux de peinture à une maison, 4 livres.

G. 7.262. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets, papier.

1744-1751. — Comptes de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : MM. Ridel, 1744; — Eustache, 1745; — Jean Mechin, 1746; — Alain Deshays, 1747. — Vincent-Joseph-François Le Moyne, avocat, 1748; — Jean-Baptiste-Nicolas Le Febvre, 1749; — Jean Turgis, 1750. — 1744, 12 inhumations, ayant produit, pour le Trésor, 188 livres. — Inhumation de M. de la Bunodière, le 8 janvier 1744, 50 livres; — de M. Delisle, le 10 octobre, 30 livres. — A M. De France, architecte, et au sieur Hardy, maçon, pour leurs vacations, lors de la visite du chœur, 9 livres. — 1745, 17 inhumations ayant produit, pour le Trésor, 209 livres — A Lagenet, orfèvre, 7 livres 10 sous. — « Au sieur Le Prince, pour une croix de bois doré et avoir doré la bordure des canons du chœur, 24 livres; — au sieur Linard, sculpteur, pour avoir fait trois cadres pour les canons du grand autel, 8 livres. » — 1746, 18 inhumations, ayant produit, pour le Trésor, 75 livres — Inhumations, le 2 avril, de M. Caplet, 30 livres; — le 10, de M. Buré, 2 livres; — le 30, de M. de Moriancourt, 30 livres; — le 23 décembre, de M. le vicaire, 2 livres. — 1748, sommation au sieur Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, pour l'obliger à faire le pain bénit. — 1749, au sieur Lagenet, orfèvre, pour un calice qu'il a vendu, pesant 3 marcs 10 onces 4 grains, 196 livres. — 1750, au sieur Calvières, 30 livres; — à Michel Le Sauvage, serrurier, pour travaux de serrurerie au clocher, 272 livres.

G. 7.263. (9 cahiers.) — In-folio, cartonnés, comprenant 213 feuillets, papier.

1751-1760. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Louis Le Fèvre, 1751; — Gabriel Lamand, 1752; — Robert Cartier, 1753; — Etienne-Nicolas Guérard, 1754; — Georges Druault, 1755; — Jean Confès, 1756; — Gabriel Ficquet, 1757; — Charles-Joseph Barbé de Seneville, 1758; — Charles-Hilaire Lyard, greffier-commis du greffe des Requêtes du Palais, 1729. — 1751, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 250 livres; — à Calvières, organiste, 130 livres; — à François Gasse, pour avoir accommodé les deux lustres de cuivre et avoir fourni une croix de cuivre neuve, 58 livres 10 sous. — 1752, pour un serpent neuf, 74 livres; — pour deux journées de cheval et la dînée pour aller à Montérollier, 4 livres 10 sous. — 1753, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 259 livres; — à M. Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, pour des livres qu'il a fournis à l'usage de l'église, 134 livres; — à maître Le Sauvage, serrurier, 600 livres. — 1754, à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 150 livres; — au sieur Guérin, pour deux demi-muids de vin, 80 livres; — à M. Le Boullenger, imprimeur, 106 livres. — 1755, pour sept livres de cierges restant de la décoration de la fête de sainte Croix, 10 livres 10 sous; — à Lénard, sculpteur, pour une fleur de lis à mettre au bâton de la bannière, 7 livres. — 1756, pour deux demi-muids et un quart de vin, 107 livres 10 sous. — A Du Bosc fils, pour les soins du crucifix pendant une année, 12 livres. — Journée d'un cheval, 30 sous. — 1758, à la dame veuve Le Sauvage, serrurière, 700 livres. — 1759, M. Bellamy, encore cité comme prêtre attaché à l'église en qualité de diacre d'office, et comme ayant acquitté deux cent soixante-quatorze messes. — A Calvières, organiste, 150 livres; — à M. Le Febvre, fac-

teur d'orgues, suivant la convention du 9 septembre 1752, 250 livres. — « Chapitre d'observation et d'instruction pour MM. les Trésoriers gérants, ou abrégé concernant le total de chaque article de la réduction, du 28 septembre 1753, des fondations de messes distribuées par MM. les curé et Trésoriers, détailllées dans le tableau placé en la sacristie. » — Messes à 6 heures, 6 heures et demie, 7 heures, 7 heures et demie, 9 heures, 9 heures et demie, 10 heures, 10 heures et demie, 11 heures. — M. Osmont, curé de la paroisse.

G. 7,264. (10 cahiers) — In-folio, formant 165 feuillets, papier.

1760-1770. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Jean-Nicolas Le François, maître sculpteur, 1760 ; — Jérôme-Jacques Férey, 1761. — Alexandre Dubourg, sieur de Montlambert, 1762 ; — Hachard, procureur en la Cour des Comptes, 1763 ; — Jean-Baptiste-Etienne Le Couteulx, écuyer, avocat au Parlement, 1764 ; — Robert Liberge, 1765 ; — Laurent Millon, 1766 ; — Robert Cartier, officier courtier auneur de toiles, 1767 ; — Thomas Bazin, 1768 ; — Hardy, 1769. — 1760, à un tapissier pour deux portes à paillassons, démontées et rebâties, 24 livres. — 1761, à Calvières, organiste, 150 livres. — 1762, à Du Bosc, pour avoir soin des lanternes du crucifix, 12 livres ; — à Desnos, orfèvre, 32 livres ; — à M. Clérot, receveur des rentes de l'abbaye de Saint-Ouen, 5 livres 15 sous. — 1769, mention des rideaux de la contretable ; — des rentes payées à la Fabrique par les confréries du Saint-Sacrement, de Saint-Nicaise, par celles de Saint-Michel, Sainte-Trinité et Notre-Dame de Bonsecours ; — par la Société de la Sainte-Vierge. — MM. Huet Dambrun de Montalet, conseiller au Parlement, premier marguillier d'honneur ; M. Aubé, curé de la paroisse.

G. 7265 (10 cahiers.) — In-folio, comprenant 156 feuillets, papier.

1769-1780. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : Marin Aubin, 1770 ; — Pierre Blanpain, 1771 ; — Jacques-François Héliot, 1772 ; — Jacques Boure, 1773 ; — Adrien-Jean-Martin Le Marié, avocat au Parlement, 1774 ; — M. Fiquet, 1775 ; — M. De la Neufville, 1776 ; — M. Theroude, 1777 ; — M. Danois, 1778 ; — M. Thierry, raffineur, 1779. — 1770, à M. Desmasures, organiste, 200 livres ; — à Du Bosc, pour avoir eu soin des lanternes du Crucifix, 12 livres ; — à M. Poisson, fondeur, 52 livres ; — à M. Le Brument, architecte expert, pour visites et devis du presbytère, 24 livres. — 1771, au sieur Médiot, pour avoir goudronné les serres du grand et petit cimetière et les deux coffres de morts du pignon du chœur, et avoir fourni le bois, 20 livres 16 sous. — 1772, à M. Huby, pour honoraires d'une demi-année du sous-diaconat d'office, 5 livres. — Produit de la location des bancs, 646 livres. — Inhumations de M[me] Valtier, 30 livres ; — de M[me] Jarry, 30 livres ; — de M[me] Eustache, Trésorière, 2 livres. — A M. Chevalier, pour avoir entonné l'*Inviolata* pendant l'année, 24 sous ; — à M. Vauquelin, menuisier, 126 livres ; — à M. Le Boullenger, imprimeur, pour 3,000 billets d'assemblée, 22 livres 10 sous. — 1774, produit du loyer des bancs, 625 livres. — « Il a plu à MM. et dames Trésoriers, qui auraient été, d'un temps immémorial, exempts de payer chacun leurs bancs, de donner chacun à la Fabrique, pour leurs dits bancs, la somme de 6 livres, plutôt par générosité que par la délibération du 28 novembre 1773 : pour 23 Trésoriers et Trésorières, 138 livres. » — Messes acquittées pour le compte de la Fabrique par M. Tourneroche, prêtre du séminaire. — Pour douze cordes au panier qui sert à nettoyer l'église, 5 livres 6 sous. — 1775, reçu de M. de Gasville 330 livres, pour une année du loyer de sa maison. — 1776, sépultures de M[me] de Fonteneuf, 30 livres ; — de M. de Dampierre, 50 livres. — 1777, présents à M. Moisson, prêtre, clerc de l'église, 63 livres ; — à M. Desmasures et Boucher, organistes, 200 livres ; — à M. Le Febvre, sur son marché pour la réédification des orgues, 250 livres. — 1778, inhumations de M. Le Jaune, 30 livres ; — de M. Gosselin, prêtre, 3 livres ; — de M[me] Avenel, 3 livres. — Rentes payées par les confréries du Saint-Sacrement, de la Croix, de la Sainte-Trinité, de Saint-Nicaise, de Notre-Dame de Bonsecours. — 800 livres payées par la confrérie de Saint-Michel pour la contretable du chœur de l'église. — Pour celui qui a fait le catéchisme des pauvres pendant l'année, 21 livres. — Pour honoraires de sermons, 80 livres. — Au sieur Boucher, organiste, 200 livres. — Pour le galon et le saint Nicaise de la robe du porte-pique, 5 livres 12 sous. — 1779, pour droits de cinq sépultures dans l'église, à 30 livres, 150 livres ; — pour six grosses inhumations, à 3 livres, 18 livres ; — pour quatre secondes inhumations, à 40 sous, 8 livres. — Pour la vente des livres des Rogations, 24 livres ; — des livres de saint Nicaise, 23 livres 8 sous. — A M. Le Boullenger, imprimeur, 737 livres ; — à M. Le Febvre,

facteur d'orgues, 250 livres. — M. Aubé et, après lui, M. Le Cerf, curés de Saint-Nicaise.

G. 7266. (8 cahiers.) — In-folio, comprenant 41 feuillets, papier.

1780-1789. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Trésoriers : M. Le Prevost, 1780 ; — Le Métayer, épicier, 1781 ; — Duclos, marchand de vin, 1782 ; — Druault, marchand chandelier, 1783 ; — Cornu, 1784 ; — Doublet, fabricant, 1785 ; — Jacques Marc, 1787 ; — Rivette, 1789. — 1780, pour les catéchismes des pauvres, 21 livres ; — à M. Le Bret, pour avoir imprimé et fait relier des livres de chant, 17 livres 18 sous ; — à M. Boucher, organiste ; — à M. Morisset, pour avoir accordé les orgues ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 250 livres. — 1781, sépultures de M[lle] d'Andreville, 3 livres ; — de M. Pezier, 3 livres. — A M. Godefroy, organiste, 200 livres. — 1782, à M. Godefroy père, pour le grand accord de l'orgue, 60 livres ; — à M. Godefroy fils, organiste, 200 livres. — 1783, pour une année de loyer de la salle des catéchismes, 60 livres. — Confrérie de la Vierge, dispensée de payer sa rente à cause de sa pauvreté. — 1784, prix de deux barriques de vin, 160 livres. — 1785, loyer des bancs, 784 livres ; — des chaises, 900 livres ; — quête du linge faite par les maisons, 49 livres 7 sous. — 1786, loyer des bancs, 845 livres ; — des chaises, 900 livres. — Quête du linge par la paroisse, 85 livres 4 sous ; — quête dans l'église, 44 livres. — 1789, Godefroy père et fils, encore organistes. — M. Le Cerf, encore curé. — Les assemblées de la Fabrique se font en la sacristie suivant l'usage, après convocation par billets, avec son de la cloche et messe du Saint-Esprit, célébrée par le curé.

G. 7267. (Registre.) — In-folio, 62 feuillets, papier.

1599-1600. — Double du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, pour deux ans, commençant le neuvième jour d'octobre 1599. Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire qui a esté baillé par Angelot Fremyn, épicier, depuis le compte rendu le 9[e] jour d'octobre 1599. » — Quittance de Jacques Le Vieil, maître vitrier. — Quelques délibérations : 5 novembre 1600, « au revestuaire, au sujet de la tour qui étoit prête à tomber et menaçoit ruine ». — 26 novembre même année, « examen du devis et modelle pour faire faire une tour à la dite église. »

G. 7268. (Registre.) — In-folio, 73 feuillets, papier.

1601-1603. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour deux ans, commençant au 9 octobre 1601. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire fourni et baillé par Angelot Fremyn, cirier. » — Quittances de Jacques Le Vieil, vitrier. — Délibérations : 21 avril 1602, « Jehan Du Busc, maître de la charité de la Trinité, expose que la communauté des maîtres de la charité estoient d'avis de donner 4 écus pour aider à achepter les cloches, parce que permission soit donnée de faire célébrer leurs basses messes et haultes messes de mois à quelcun des dimanches de chacun moys. » On leur accorde le dernier dimanche de chaque mois. — Autres propositions des confrères des confréries du Saint-Sacrement, de saint Quirin, de saint Scèlerin, de saint Clément, de saint Sauveur, de saint Nicaise. — 1[er] septembre 1602, on avisera avec Hubert Betton, charpentier du beffroi, « pour y mectre quelque amendement, attendu qu'il joint à la tour et qu'il puist esbranler icelle. » — 19 janvier 1603, « sur ce qu'il a esté faict entendre par le sieur curé que, suivant le commandement à lui faict par MM. les grands vicaires, de mectre et poser ung vicaire pour desservir en la dicte église à l'absence du dit sieur curé, a esté par iceluy sieur curé nommé et esleu pour son vicaire Denys Cardot. » — On fera faire, au bas de la chapelle Notre-Dame, « une clôture avec des bancs le long de la machonnerie. Il y avoit une personne pieuse qui avoit dévotion d'en faire faire une au bas de la chapelle Saincte-Catherine. » — 27 janvier 1603, on remet au chapelain Fouache, pour la messe de 7 heures, « un calice d'argent avec la platine, sur lequel calice, il y a une petite croix ou crucifix, 1 étuy de cuir noir, pour mettre le dit calice avec la pouchette, 1 aube avec l'esmy, un chasuble de camelot bleu, un corporalier couvert de satin rouge, ayant un fleuron d'or par dessus et 1 messel couvert de cuir noir. Et sy luy a esté baillé la clef d'un banc pour mettre les dits ornements. » — 9 mars 1603, permission aux confrères de la Trinité « de faire faire et poser leur buffet le long de la closture que l'on prétend faire au bas de la chapelle Notre-Dame, en donnant par eux 2 écus, et faire faire ung banc à leurs despens le long d'icelle closture. »

G. 7269. (Registre). — In-folio, 80 feuillets, papier.

1603-1605. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

deux ans, commençant le 9 octobre 1603. — Ecrit dans un autre sens : « Mémoire du luminaire fourni par le cirier; — mémoire des assemblez faictes au revestuaire des Thésauriers et buffet de la dite église pour les affaires despendantes d'icelle. » — 28 décembre 1603, remise à Pierre Courrier, chapelain, d'ornements d'église avec la clef du banc où il doit les déposer. — 15 août 1604, Pierre Andrieu dispensé, moyennant don convenable, d'exercer les fonctions de Trésorier à la place de son père décédé. — On émet l'avis « qu'il seroit bon que, pour chacun an, fust esleu ung nouveau Trésorier et continuer ainsi comme aux autres paroisses. — Promesse faite par le dit Andrieu de faire faire à ses dépens une chapelle d'aornements de damas figuré noir, aux orfrains et parements de satin blanc, laquelle chapelle consistera en 3 chappes, ung chasuble, 2 tuniques, ung contre-aultel, bas-d'aultel et 2 pendants. Sera accueilly au rang et nombre des Trésoriers de la dite paroisse, tout et ainsy que s'il avoit amplement faict et accompli le temps ordinaire au dit Trésor. » — 26 septembre 1604, « yssue de la grande messe paroissiale, pour adviser sur ce que le père jésuiste demandoit qu'il fust faict quelque nombre de sièges pour asseoir les petits enfans qui se treuvent au catéchisme... Par le dit Le Masson, l'un des Trésoriers, a esté donné advis que ceulx qui se trouveront au cathécisme apportent leurs sièges. — Par Grouvel a esté dict que, s'il y avoit ses enfants, il leur baillera des sièges. — Par Theroulde, dict que, s'il y a de l'argent à la bourse, qu'il en soit faict quelque nombre. — Par Le Grand dict qu'il en soit fait quelque nombre et après, l'occasion passée, qu'ilz soient venduz au prouffict pour l'église. A esté accordé par toute la compagnye qu'il sera faict 2 grandes fourmes pour mettre dedens le cœur de l'église. » — 7 novembre 1604, « les curé et clerc de la paroisse ont remonstré et faict entendre qu'il se présentoit plusieurs gens d'église, lesquels par dévotion disoient ordinairement messe en la dicte église, pour cause qu'ilz sont demeurans en ceste paroisse pour aller aux estudes au collège des Jésuites, auxquels, pour continuer leur dévotion, il estoit de besoin trouver pain et vin pour célébrer les dictes messes; et, d'aultant qu'il n'y avoit fondation en la dicte église pour l'entretènement du dit pain et vin, a esté accordé par la compagnye que, sans tirer en conséquence et jusques à tant que les dits curé et Trésoriers adviseront bien estre, il sera payé, par chacune sepmaine, au clerc d'icelle paroisse, la valleur de choppine de vin, à la condition et charge par luy de quérir le vin et pain qui sera nécessaire. » — 18 septembre 1605, on repousse la demande des Trésoriers de Saint-Vivien qui demandaient qu'on leur vînt en aide pour refaire l'auge de la fontaine Saint-Vivien, ou qu'on leur permît de quêter par la paroisse. On donne 65 livres aux confréres de saint Nicaise, pour leur aider à achever la maison de leur chapelain; « ne pourront vendre ni disposer de la dite maison sans l'accord des Trésoriers; elle demeurera affectée au logement du clerc de l'église, qui est en même temps chapelain de la dite confrérie. » — Du jour saint Denis, neuvième jour d'octobre 1605, « au revestuaire des Trésoriers estants assemblez pour ouir les comptes et faire élection de Trésoriers, première année que les dits comptes ont esté renduz au dit lieu. »

G. 7270. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1605-1607. — Double des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen pour deux ans, commençant le jour Saint-Denis, 11 octobre 1605. — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire. — Quittances de Jaques Le Vieil, maître vitrier. — Mémoire des assemblez, accords et marchés faicts pour les affaires despendantes de la dicte église.» — 8 décembre 1605, « accordé à Palamèdes Trevet, clerc de l'église, 5 sous par semaine pour fournir le pain et le vin des messes et afin de le récompenser de sa peine à sonner les 3 cloches, par chacun carillon, à cause des baptêmes, 2 sous; pour les inhumations qu'il sonnera, 2 sous par heure. Il ne sera tenu de sonner la grosse cloche à volée que pour les Trésoriers anciens ou modernes et pour quelques notables personnes. » — 18 février 1707, « remonstré par le curé qu'il estoit nécessaire de faire faire une table d'autel au maître-autel en lieu de la table de plastre, qui y est à présent; » affaire différée. — 8 avril 1607, « issue de la messe paroissiale, dévotions demandées pour aider à faire accommoder la table ; » — on réclame un modèle. — 29 avril 1607, « poursuites contre un nommé Jean Thibout qui s'est fait pourvoir à la maladrerie de Darnétal. » — 6 mai 1607, procuration donnée « pour comparaître à la Chambre de la charité chrétienne, au nom des 4 paroisses ayant droit à la maladrerie de Darnétal. » — On a employé comme couverture de ce registre un fragment de lettres de rémission accordées par Charles IX à Nicolas Durand, maître pâtissier de Paris.

G. 7271. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1607-1609. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

deux ans, commençant le jour Saint-Denis, 9 octobre 1607. — Ecrit dans un autre sens : Mémoire du luminaire. — Quittance de Jacques Le Vieil, dont la marque est accompagnée pour la première fois de sa signature : Le Vyeil. — « Mémoire des assemblez, accordz et marchez faits pour les affaires despendantes de la dicte église. » — 25 janvier 1609, à l'issue de la messe paroissiale, le curé est autorisé à employer quelques dons à la façon de l'entrepied du tabernacle. — 15 février, « Le Monnier, Desguilley et Du Busc exhortés à se comporter en amitié ensemble comme confrères et amis, et, pour cause des parolles de vindictes par eux proférées, donneront chacun une livre de cire, ce qu'ilz n'ont accordé faire. » — Utilité reconnue « de donner ordre à chacun des Thésauriers en charge de faire, en leur année, ce qui sera besoing et nécessaire pour en donner raison chacun en leur année, l'un après l'aultre, comme font les Thésauriers des autres parroisses de ceste ville. » — Pour couverture, un aveu, incomplet, du xve siècle.

G. 7272. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1610-1611. — Double du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen pour l'année commençant au lundi de Pâques 1610. — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire baillé par Pierre Ygou, apothicaire. » — Quittances des chappelains Lescot, Le Bret. — « Mémoire des assemblez, advis donnez, accordz et marchez faictz pour les affaires deppandantes de la dicte église. » — 4 juillet 1610, « au revestuaire, issue de la messe paroissiale, délibération pour l'achèvement des murets du cimetière après la queulte faicte aux maisons des paroissiens. » — 17 octobre 1610, on se réunit « pour aviser si on feroit faire ung pied de croix aux murets du cimetière, du côté de la rue des Bureliers, ainsi qu'il y en a de l'autre côté; » affaire différée. — 24 octobre 1610, on décide que l'entrepied de croix sera fait.

G. 7273. (Registre.) — In-folio, 61 pièces, papier.

1611-1612. — Minute du compte de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1611. — « Mémoire de ce qui a esté mys entre les mains du sieur Ygou, Thésaurier, pour l'anoblissement de l'autel Notre-Dame. » — Ecrit dans un autre sens : « Le mémoire du luminaire, les quittances, les délibérations. » — 7 août 1711, « on se transportera vers le prieur de Saint-Ouen, pour luy faire entendre l'estat en quoy est la fontaine ou coquatrix du cimetière de la dicte église, pour sçavoir s'il y prétend quelque droict et s'il y veult faire travailler, aultrement luy faire déclarer que, par faulte de ce faire, on entend la faire estoupper et boucher pour esviter l'inconvénient qui en pourroit advenir, à ce qu'il déclare s'il y prétend quelque droit, à cause de la fontaine qui passe par auprez pour aller au jardin du dit prieur. » — 11 mars 1612, conformément au commandement de M. l'archidiacre, on changera de place les autels des chapelles de Saint-Drieu et des Trois-Nativités, pour l'incommodité qu'il y avait d'y célébrer la messe. — 13 mai 1612, on fera faire, pour 9 écus, une bannière neuve. — On fera achever l'autel de la Vierge-Marie. — Un essai ou projet sera fait par le curé, pour savoir à quel chiffre de dépense le travail pourra s'élever.

G. 7274. (Registre.) — In-folio, 65 feuillets, papier.

1612-1613. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1612. — « Ensuivent les fondations, messes et obits. — Jusques à ce qu'il y ait une chaire en la dite église, convient paier, le mercredy des Rogations, 4 solz à ceulx qui vont quérir et reporter la chaire de Saint-Vivien, pour faire la prédication au cimetière. Il convient distribuer aux enfants qui chantent l'*Inviolata* tous les dimenches et festes solennelles de l'année, après les vespres, devant l'autel de Notre-Dame, assavoir le jour de saint Nigaise, 10 sols, et le jour de Pasques, pareille somme. — Au clerc du Trésor d'icelle église, pour escrire et dresser les affaires d'icelle, faire les semonces, tant ordinaires... escrire les mises et receptes et en dresser les comptes à la fin de chacune année, 20 livres tournois. — Au clerc de Monsieur l'archidiacre, pour l'approbation et soubscription des comptes du Trésor, par chacun an, lors de la visite, 5 sous. — A celuy qui porte la bennyère à la procession, quand on va hors la ville, assavoir aux deux festes de Pasques, le jour sainct Marc et les trois festes de la Penthecouste, pour chacune procession, 2 solz. — A celuy qui jecte le pingeon, le jour de la Penthecouste, 3 sous. » — Ecrit dans un autre sens, le mémoire du luminaire, les quittences, les délibérations.

G. 7275. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1613-1614. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour

l'année commençant au lundi de Pâques 1613. — Ecrit dans un autre sens, le mémoire du luminaire. — Nominations de collecteurs des cotisations pour les pauvres. — 22 septembre 1613, après visite des vitres faite par les experts, proposition faite par Le Vieil, de refaire de neuf une partie d'une vieille vitre, près de l'autel Saint-Clément.

G. 7276. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1614-1615. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant le lundi de Pâques 1614. — Mémoire du luminaire. — Elections de collecteurs pour la cotisation de la subvention des pauvres suivant les arrêts du Parlement. — Délibérations : 8 mai 1614, « marché avec Thomas et Jacque Le Blond frères, espinguiers à Rouen, pour escarder la prochaine vitre de l'aultel de Sainte-Catherine, de fil de laton, de grosseur compétente, en façon de losenge. » — 22 juin 1614, on délibère sur la question de savoir « si on donneroit pouvoir de faire charpenter dans le cimetière à prix d'argent, ou si on n'y bastiroit point. »

G. 7277. (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1621-1622. — Minute du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques 1621. — « Ensuivent les jours et festes ausquelz il convient mectre et poser sur le buffect du Trésor de l'église ... les relicques des sainctz, et ce depuis le *Te Deum* des matines, jusques après la grande messe paroissiale. » — Mémoire du luminaire. — Quictances des paiements. — Délibérations : 20 février, rapport sur le clocher. — 30 janvier, proposition de Buret, fondeur, pour la vente d'une cloche. — 8 août 1621, marché avec Josias Fortin et Pierre Jouvaulx, maîtres peintres à Rouen, pour blanchir la nef de l'église.

G. 7278. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

1624-1625. — Double du compte de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, pour l'année commençant au lundi de Pâques, 8 avril 1624. — Ecrit dans un autre sens, « les noms et surnoms des personnes qui font célébrer le *salve* en la dite église, tant aux dimanches que festes sollennelles, et paient chacun cinq soldz à leur reng et ordre. — Quittances et paiements, mises et marchez faictz pour et en nom d'icelle église. — Mémoire des assemblez, advis, accordz, marchez et aultres affaires faictes pour la dicte église. » — 25 août 1624, on vendra, pour 25 ou 30 écus, la tapisserie de l'église, à un homme qui avoit proposé de l'acheter ou de la rafraîchir comme il avait rafraîchi celles de Saint-Ouen et de Notre-Dame. »

G. 7279. (Cahier.) — In-folio, non relié, 51 feuillets, papier, écrits.

1629-1630. — « Papier journal et mémoire des receptes, mises et aultres affaires faictes par honorable homme Guillaume Du Marestz, Thésaurier comptable de l'église paroissiale Saint-Nicaise de Rouen, pour et en nom d'icelle église durant l'an de sa charge, commencé le lundy de Pasques, saizième jour d'apvril 1629. » — Ce compte figure en double dans le registre précédent. — Ecrit dans un autre sens : « Quittances des paiements, mises et marchez que l'on faict pour et au nom d'icelle église, ainsy qu'il ensuit. » — Quittances de Thibault, organiste ; — de Palamèdes Trevet, clerc matriculier ; — « mémoire des assemblées, advis, accords, deslibérations et autres affaires dépendantes de la dicte église. »

G. 7280. (Liasse.) — 361 pièces, papier. (2 imprimés).

1780-1784 — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouon. — 1780, journée de maçon, 30 sous ; — de manœuvre, 18 sous. — Billet d'invitation, de la part de M. le curé de Saint-Vivien et de Mme Le Petit de Belaunay, à l'assemblée de charité qui se fera pour le soulagement des pauvres de la paroisse, 25 du mois d'avril 1782, dans l'église, avec exhortation de M. l'abbé Le Cerf, curé de Saint-Nicaise (imprimé). — 1783, quittance de Godefroy fils, organiste. — Pièces concernant le nouveau cimetière : part de Saint-Nicaise dans la dépense, 1,640 livres 8 sous ; — état signé par l'abbé de Bonissent, commissaire de la cour de Parlement.

G. 7281. (Liasse.) — 326 pièces, papier.

1785-1789. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 1789, journée de maçon, 32 sous ; — de manœuvre, 20 sous. — Quittances des prêtres attachés à la paroisse : Le Cerf, curé ; De la Londe, vicaire ; — Bunon, Mabire, Moisson, clerc de la paroisse ; Vauquelin, Hardy, Daversain, Dupré et de Godefroy, organiste.

G. 7282. (Registre.) — In-fol., 74 feuillets, papier.

1681-1705. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 29 mai 1684, « on donnera à Clément Le Febvre, facteur d'orgues, 110 livres pour relever l'orgue de l'église et y mettre 3 soufflets neufs, de 5 pieds et demi de long et de 2 pieds et demi de large, lesquels feront jouer les 2 orgues. » — On choisit pour organiste Clément Le Febvre, second fils du dit facteur. — 28 mars 1688, M. le curé élu pour faire la fonction et gestion du Trésor au lieu et place du sieur Cousin, avec promesse qu'après son décès, on fera dire un service comme aux sieurs Trésoriers, outre celui qu'on lui fera dire à raison de sa qualité de curé. — 13 août 1690, fondation de Jacques de Brévedent, écuyer, seigneur de Berville-sur-Seine. — 8 novembre 1693, M. de Maillefer, maître des Comptes, offre de donner au Trésor une certaine somme pour mettre une tombe avec inscription sur la tombe de sa mère, inhumée au cimetière Saint-Nicaise. — 19 octobre 1708, « MM. les curé et Trésoriers de la paroisse Saint-Vivien vouloient obliger M. Lundy, prestre, demeurant rue de la Cage, vis-à-vis la grande porte du Clos des Marqueurs, à faire le pain bénit à la dite paroisse. » On s'opposera à leur prétention, parce que la maison que M. Lundi occupe, est située sur la paroisse Saint-Nicaise. — 16 décembre 1708, « à l'avenir, aux baptêmes, il ne sera sonné le gros carillon que pour MM. les Trésoriers, leurs femmes et leurs enfants, et pour les personnes distinguées. »

G. 7283. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1705-1732. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 3 octobre 1718, huit pièces de tapisserie de Flandre, léguées à l'église par M. Nicolas Le Bouis de Lépine, ci-devant curé de Saint-Nicaise, et remises par Elisabeth Thorin, veuve de Jean-Baptiste Motteron, nièce et légataire du dit curé. — 19 juin 1721, M. Brémontier, doyen des Trésoriers, avait exprimé le désir d'être inhumé dans le chœur. Mais, par le mandement de Monseigneur, du 28 mai dernier, homologué par arrêt du Parlement, du 29 du dit mois, il est porté : 1° qu'il n'y aura que les ministres du saint autel et ceux d'entre les laïques qui sont autorisés par leurs titres et par la qualité de bienfaiteur; 2° que pour être bienfaiteur, il sera payé à la Fabrique du Trésor, pour le chœur, 30 livres; pour les autres endroits de l'église, autre somme moindre. » Il s'agissait de savoir si les Trésoriers étaient dispensés de payer les droits. Les Trésoriers de Saint-Nicaise arrêtent, à la pluralité des voix, qu'ils doivent être regardés comme bienfaiteurs de l'église, et qu'à l'égard de leurs sépultures, il doit en être usé comme par le passé. — 15 juillet 1721, bail de maison, rue des Minimes, aux frères des Écoles chrétiennes. — 15 juin 1727, délibération contre les sieurs de Chailly et Moisson de Folleville, demeurant rue de l'Epée, qui avaient refusé de faire le pain bénit. — 23 avril 1730, « représenté par M. Colombel, Trésorier en charge, qu'il conviendroit faire une arcade à l'entrée du chœur et 2 pillers montant en liaison avec les anciens. La dite arcade sera faite, à laquelle fin les balustrades de la devanture du chœur seront démontées, et sera le dit ouvrage fait à la journée et les matériaux jetez, comme aussi seront les 2 chapelles du bas de l'église demontez ; et, au cas qu'il faudra fere démonter la chaire, elle le sera. » — 30 avril 1730, « représenté par le même qu'il est nécessaire de placer la chaire et les 2 chapelles qu'on a été obligé de démonter à cause de l'arcade qu'on construit actuellement, ensemble de placer les bancs du Trésor et ceux de la confrairie de Saint-Nicaise et de Saint-Michel, comme aussi de démonter entièrement les deux balustrades des 2 chapelle de la Vierge et de Sainte-Catherine, que le tout empesche de pouvoir voir et paver aux lieux le plus nécessaires; — représenté qu'il est nécessaire de démonter et clore les 2 portes des cimetières; arrêté d'une voix unanime que la chaire et les 2 chapelles seront mis et placés par M. Mazeline, architecte, aux lieux qu'il jugera le plus à propos. » — 27 juillet 1730, « on décide de renduire en plâtre et latte le dessous de l'arcade du chœur, de démonter l'échelle en entier qui empêche de construire la nouvelle arcade, pour ensuite faire une autre échelle brisée pour aller plus aisément sur le chœur au lieu de l'ancienne; — de retirer les bossages et saillies des 2 chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Catherine et de l'entrée du chœur, qui ne font qu'embarrasser; — de clore la porte du grand cimetière. » — 6 août 1730, « les carolles du chœur ne font qu'embarrasser et empeschent de voir : elles seront coupées. » — 8 septembre, achat de pierre de Saint-Leu pour achever l'arcade du chœur. — 29 septembre, « on démolira les 2 portails de l'église, l'enclos d'entour des cloches qui ne fait que causer de l'embarras, aussi bien que les saillies et bossages des piliers de l'église. » — 12 novembre, « veu le consentement de M. le curé de faire à ses frais une porte pour lui dans la sacristie, parce que les fonds destinés pour icelle seront em-

ployés à percer une 3me porte neuve au bas des cloches pour l'ornement de la dite église et commodité du public, et, attendu que le grand portail ne sert que de retraite aux coureurs de nuit et personnes mal intentionnées, M. Colombel est autorisé de le démolir, de rehausser la porte du milieu de la nef et de se servir des tambours de la dite porte pour construire la nouvelle; et les confessionnaux qui sont dans le cimetière seront démontés. » — 24 mars 1732, M. Bénard, prêtre, pourvu du bénéfice de Saint-Nicaise, en avait fait démission au profit de la communauté des prêtres infirmes du diocèse, établis sous le nom de Saint-Louis, dont était supérieur M. Sauloué. On s'opposera à la réunion de la cure à la dite communauté.

G. 7284. (Registre.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1735-1753. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 10 mars 1735, pour faire le pavage de l'église, on abaissera le grand autel de six pouces, on démontera les chapelles des deux ailes. — 20 mars 1735, la chaire sera placée au pilier vis-à-vis du banc du Trésor. — 1er mai 1735, MM. Du Mesnil-Varin, Painsec et Hachard offrent chacun 200 livres pour être exemptés de la charge de Trésorier. — 3 juillet 1735, « le chœur sera tombé des tombes, et, aux costez et bouts de chaque tombe, il sera mis des pavés de liais, ainsy que le long et tour du chœur; les dites tombes seront sciées pour être d'égale grandeur sans y faire dommage. » — 22 novembre 1735, sur la demande du sieur Cécille, entrepreneur, visite sera faite du pavage du chœur par le sieur Gravois. — Banc donné aux dames de la Providence, en considération de leur utilité pour les écoles et pour les catéchismes. — 28 octobre 1736, on assigne aux bedeaux, pour y retirer les chaises de l'église, les arcades contre l'église dans le grand cimetière. — 14 avril 1737, on vendra les deux chapelles qui ont été retirées d'auprès du chœur et qui ne font qu'incommoder. — 3 juillet 1737, part du produit des chaises accordée aux personnes zélées qui se sont chargées des frais de la mission. — 20 juillet 1737, terrain dans le grand cimetière accordé à M. Le Moyne, ancien Trésorier, pour y placer un christ à cause de la mission. — 3 août 1738, remerciements à M. Vauchelle de ce qu'il avait fait pour l'embellissement de l'église : « balustrade en fer servant de table de communion tout le travers de l'église, les 2 portes de fer des 2 chapelles, 1 arcade de fer posée aux 2 piliers à l'entrée du chœur avec un crucifix en cuivre doré, porte de fer à 2 battants pour fermer l'entrée du chœur, etc. » — 19 octobre 1738, on paiera le sieur Rivière, menuisier, qui a fait et placé les stalles du chœur. — 4 octobre 1739, on paiera 18 livres à un pauvre de l'hôpital qui viendra, tous les dimanches et fêtes de l'année, pour empêcher les pauvres d'entrer dans l'église. — 10 novembre 1739, François-Laurent Barré nommé clerc des sacrements, en remplacement de Jean Sauloué, décédé. — 27 octobre 1739, mémoire des ornements de la paroisse: « Tapis de brocatelle rouge et blanc pour la chaire, tapis de petit point pour la chaire, tapis de velours violet pour la chaire, châsse de bois doré avec brancard couvert de moncade pour porter le Saint-Sacrement, donnée par M. Suart, une ancienne mictre couverte de jais blanc, 2 petites couronnes et un cœur d'argent attachés à l'image de la Sainte-Vierge, plusieurs reliquaires, entre lesquels est le bras de saint Nicaise couvert d'argent. » — 29 novembre 1739, arrêté d'une voix unanime, contrairement à l'avis du curé, que les quêtes seront faites dans le chœur, qu'on commencera par le chœur, et qu'on demandera aux ecclésiastiques comme aux laïques. – 8 février 1740, il sera fait dans l'église cinq confessionnaux conformes, dont trois seront payés par le Trésor, deux par le curé. — 1er septembre 1739, on achètera un serpent pour un jeune ecclésiastique qui propose d'en jouer sans gages. — 5 juillet 1744, devis présenté, par le sieur Le Febvre, des ouvrages à faire à l'orgue. Comme on s'occupe de blanchir l'église, le curé demande qu'on fasse couper, avant l'opération en question, les pierres saillantes qui se trouvent tant dans le chœur que dans la nef, et qui font, suivant lui, un effet disgracieux. Visite des dites pierres sera faite par M. De France, architecte, et par le sieur Hardy, maçon, en présence de M. Mazeline, architecte et ancien Trésorier. — 4 avril 1745, le sieur Calvières nommé organiste, en remplacement du sieur Le Tanneur, qui s'était retiré. — 18 avril 1745, les ouvrages faits à l'orgue par M. Le Febvre, seront examinés par M. D'Agincourt. — 4 juin 1745, devis présenté par M. De France des travaux à faire dans la nef. — 15 février 1746, « on cessera de fournir le pain, le vin, le linge, ornements et sonneries aux confréries prétendues érigées en cette paroisse, et on leur interdira les quêtes dans l'église. » On excepte la confrérie du Saint-Sacrement. — 29 mai 1746, communication d'un arrêt qui nomme Trésorier d'honneur M. Brunel, conseiller au Parlement, à cause du peu d'attention que quelques Trésoriers de Saint-Nicaise avaient pour les intérêts de la Fabrique. — Texte de l'arrêt qui ordonne qu'il sera procédé à l'adjudication des chaises au plus offrant

et dernier enchérisseur en présence du dit Brunel (26 mai 1746). Clauses et conditions du bail des chaises; 600 chaises; ne seront mises dans l'église que le samedi au soir ou la veille des fêtes; seront remises, au plus tard, le lendemain, au matin, dans les serres. Tarif des dites chaises. Le jour des Rois, de l'Adoration perpétuelle, le dimanche des Rameaux, le jour de Pâques, pour la grande messe, 6 deniers, pour les vêpres, le sermon, les complies, et le salut, 1 sou. — 20 juin 1746, tarif modifié. — 24 juin 1746, règlement pour les bedeaux, signé par M. Brunel.— 1er avril 1747, arrêt du Parlement, rendu sur le réquisitoire du sieur Brunel, qui ordonne que le registre des délibérations sera déposé dans le coffre et mis sous clef. — 28 octobre 1750, enregistrement d'un arrêt du Conseil, du 26 mars 1748, « qui déboute les Trésoriers de Saint-Nicaise de leur requête en cassation d'un arrêt du Parlement; — d'un arrêt du Parlement du 12 août 1750, qui casse et annulle une délibération du 11 juin dernier, fait défenses aux Trésoriers, lorsque le marguillier d'honneur et le curé seront à Rouen, de faire aucune délibération sans les avoir prévenus du jour de l'Assemblée, du motif d'icelle et des affaires qui doivent y être traitées. » — 11 avril 1750, jour de Pâques, après vêpres, le curé représente qu'il manque de place nécessaire pour l'instruction de la jeunesse et des pauvres de la paroisse. On l'autorise à faire construire, avec le secours de personnes charitables, deux ou quatre appartements, dans le grand cimetière, des deux côtés de la maison cléricale. — 22 août 1751, permission de poser dans le cimetière sur la sépulture de Mlle de Franquetot l'inscription suivante : « Ci gist noble demoiselle de Franquetot, dame et patronne de Carquebut, Vassy et autres lieux, décédée à Rouen, le 6 mars 1751, âgée de 78 ans. Pratiquait les œuvres de charité, et par son humilité elle voulut estre enterrée dans le cimetière de Saint-Nicaise, sa paroisse. Priez Dieu pour elle. » — 22 juin 1752, on accueille la demande de M. Le Febvre le jeune, d'ajouter, dans les ouvrages de l'orgue dont il est chargé, une seconde trompette au grand orgue, une flute allemande à la place du jeu de double tierce, un nasard, une carte et un petit clairon. Signé : Le Fevre. — 2 septembre 1753, mention des associés de la Croix, qui demandaient à faire une *serre* contre le christ de la mission.

G. 7285. (Registre.) — In-folio, 99 feuillets, papier.

1753-1772. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 10 septembre 1754, « représenté par M. Guérard, Trésorier en charge, qu'il conviendroit qu'au lieu et place du buffet du Thrésor, où se plaçoient MM. les Thrésoriers,... il fût construit 3 bancs à la façon des autres, afin de les louer au profit de la Fabrique, selon l'usage établi, après quoi MM. les Trésoriers en charge et anciens, à leur volonté, prendront place dans les 2 bancs situés à la porte du chœur qui cy-devant leur ont été assignés, et qui désormais leur seront réservés, par reconnaissance de leur zèle pour le bien de la Fabrique. » M. Guérard autorisé à faire construire ces bancs par M. Rivière, menuisier, et à vendre le buffet. — 15 septembre suivant, M. Guérard autorisé à faire tailler le pilier à la profondeur de 6 pouces, sur la hauteur de 6 à 7 pieds. — 20 octobre 1754, MM. Le Febvre frères, organistes, demandent qu'on fasse examiner par des experts l'ouvrage qu'ils ont fait à l'orgue de l'église, suivant leur marché du 9 septembre 1752. La Fabrique s'en rapporte à la probité des sieurs Le Febvre, et déclare que l'expertise est inutile. — 2 mars 1755, on porte à 80 livres les honoraires des sermons de l'année. — 23 janvier 1755, bail d'une maison à M. Bellamy, prêtre habitué à Saint-Nicaise. — 17 janvier 1760, trois chaises dans la nef occupées gratuitement par les Dames de la Providence qui travaillent et se consument pour l'instruction des enfants de la paroisse. — 17 août 1766, M. le curé soumet à la Fabrique un règlement pour les confréries établies en la paroisse. — 14 septembre 1766, on détruira la serre du Trésor, située près de l'église, laquelle est en mauvais état, et on se contentera des deux serres destinées, dans le grand cimetière, à serrer les chaises, matériaux et bois. — 12 octobre 1766, rapport sur les confréries; règlement adopté pour les confréries du Saint-Sacrement, de la Croix, de Saint-Nicaise, de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Vierge, de Notre-Dame-de-Bonsecours et de Saint-Michel. — 21 décembre 1766, don à la Fabrique par M. Avenel et par M. Berthelot, son beau-père. — 5 avril 1767, la voûte de la chapelle de la Sainte-Vierge sera réédifiée; M. Thibault, architecte, fera le devis. — 2 février 1768, mention de l'arrêt du Parlement qui nomme M. Dambrun de Montalet, conseiller en la dite cour, marguillier d'honneur. — 24 avril 1768, « représenté par M. le marguillier d'honneur qu'il avoit observé, dans le compte rendu par M. Dubourg, que, non content d'avoir porté en dépense le blanchissage du linge, le houssage de l'église, l'eau du samedi de Pâques, le prix du papier de son compte, contre l'usage constamment observé par les Trésoriers ses prédécesseurs, qui ont payé ces frais de leurs deniers, à

la décharge du Trésor, ou qui l'ont dédommagé par quelque présent, il n'avoit point payé son banc depuis l'année de sa gestion et s'attribuoit la jouissance gratuite du dit banc, comme ceux de MM. les Trésoriers qui ont fait quelque chose pour le Trésor et géré partie à leur dépens. » M. Bazin est autorisé à demander au sieur Dubourg le prix du dit banc, ou bien il y sera contraint par les voix dues et raisonnables. — 6 juin 1769, « M. Dambrun de Montalet a dit que, depuis qu'il est commissaire nommé par la Cour, il auroit remarqué que quelques-uns Mrs les Trésoriers, contre le vœu du plus grand nombre, auroient de l'opposition à laisser subsister dans la paroisse les différentes confréries qui y sont érigées depuis longtemps; que, de leur côté, les maîtres et associés des dites confréries lui auroient fait des représentations sur la manière gênante et embarrassée dont elles existent depuis le règlement porté sur les registres du Trésor, en l'année 1766; qu'ils l'auroient même supplié par requête de vouloir bien réformer ce qu'il croiroit devoir l'être; qu'en conséquence, il se seroit fait représenter le règlement en question. » — Nouveaux articles proposés et adoptés. — 1er août 1769, « M. le marguillier d'honneur a dit que les difficultés continuelles et les différentes protestations faites sans aucune espèce de motif légitime par M. Ferey, ancien Thrésorier, dans les assemblées où il s'est trouvé, luy ayant paru répréhensibles et contraires, tant à la subordination, qu'au maintien de l'ordre qui doit régner dans la compagnie, il auroit porté ses plaintes et référé à M. le Procureur général 2 actes de protestations de mon dit sieur Ferey. » Ferey, qui avait reçu l'ordre de venir aux pieds de la Cour pour répondre aux interpellations du Procureur général, en avait été dispensé, moyennant promesse faite par lui de s'abstenir de paraître aux assemblées de la Fabrique. — Règlement pour l'acquit des fondations. — 6 août 1769, M. le marguillier d'honneur se plaint de ce qu'il y ait plus de vingt bancs occupés gratuitement par MM. les Trésoriers. Or, comme chaque banc de la nef se loue au moins 18 livres par an, l'église se trouve dépouillée de 360 livres par an. Elle perd, de plus, 100 livres à peu près, au profit de MM. les Trésoriers, pour droit de sépulture gratuite dans la nef ou dans les chapelles, non seulement pour eux, mais pour leurs femmes et pour leurs enfants, non mariés, qui décèdent chez eux, et aussi pour les frais du service solennel qu'elle fait célébrer pour chacun des Trésoriers et pour leurs femmes. Il n'y a donc point de Trésorier qui ne coûte réellement à l'église, et qui ne tire équivalemment d'elle plus de 450 livres sur le plus clair et le plus net de ses biens; et cependant, pour tant d'avantages, on ne voit dans les comptes presque aucun dédommagement de la part du très grand nombre de MM. les Trésoriers. Sur quoi délibéré, il a été arrêté d'une voix unanime que le Trésorier qui sera élu, suivant l'usage, à Pasques 1770, et les Trésoriers, ses successeurs, seront libres ou de gérer à leurs despens ou de gérer aux despens du Trésor; que, dans le cas où ils gèreront aux despens du Trésor, ils ne pourront réclamer aucun droit de banc; que, dans le cas où ils choisiroient de gérer à leurs despens, ils seront tenus de payer le blanchissage, estimé, avec le raccommodage du linge, à 90 livres, le houssage de l'église, estimé à 24 livres, le curage des lampes et du lutrin, estimé à 8 livres, le pain bénit à Noël... de plus, 6 livres par an, pour leur droit de banc, s'ils le choisissent dans la nef. » — 31 décembre 1769, notification aux prêtres habitués, invités par billets, de l'arrêt du Parlement concernant l'acquit des fondations. — 11 février 1770, opposition des prêtres habitués à cet arrêt. — 3 avril 1770, règlement pour l'acquit des messes. — 9 décembre 1770, l'organiste demande et obient qu'on fasse faire, pour lui, un livre de musique contenant les tons des hymnes et cantiques. — 21 avril 1772, « pour ne point gêner les âmes nobles et généreuses qui voudroient faire du bien à la Fabrique, et dans la crainte que l'arrêté de la dite assemblée ne les indisposât, le dit arrêté du 6 avril 1769 sera rapporté, pour n'être point exécuté, vu le refus des Trésoriers entrans, qui allèguent qu'on ne peut pas les assujettir à payer une somme que les anciens ne payent pas. »

G. 7286. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1773-1789. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — 13 avril 1774, M. Marie est autorisé à faire dresser par le sieur Hardy, architecte, un procès-verbal de visite de la voûte de la chapelle de la Vierge. — 15 décembre 1775, règlement pour l'acquit des messes. — « Mémoire des ornements de tapisserie suivant le recensement fait par MM. les curé et Thrésoriers, et laissés à la garde de Moisson, clerc de la dite paroisse. » — 12 mars 1777, 26 septembre 1779, le propre des offices de saint Nicaise étant réimprimé avec la permission de MM. les grands vicaires, on en fixe le prix à 12 sous par exemplaire; on donnera une gratification de 24 livres aux garçons imprimeurs. — 28 janvier 1781, on porte de 60 livres à 100 livres les honoraires du prêtre qui disoit les prières du matin et du soir. — 21 avril 1781, sur la démission du sieur Le Boucher, on nomme

organiste le sieur Godefroy, fils du sieur Godefroy, facteur d'orgues, demeurant au Pont-Noblet; on lui donne 200 livres par an, à condition qu'il achèvera à ses frais, dans l'espace de six mois, le livre qui doit être à l'orgue, et le fera relier, et qu'il touchera lui-même.— 4 octobre 1782, délibération relative au nouveau cimetière derrière les Capucins. — 12 mai 1785, M. Le Roux, menuisier, rue des Maîtresses, remplacera, pour les ouvrages de son métier, M. Vauquelin. — Les délibérations se poursuivent jusqu'au 11 décembre 1792.

G. 7287. (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, écrits.

1777-1789. — « Registre pour servir à l'enregistrement des délibérations du Trésor de Saint-Nicaise contrôlées, conformément à l'article 9 de l'arrêt de la Cour de Parlement, rendu, en forme de règlement, le vingt-sixième jour de juillet 1751. » — Baux, délibérations, au sujet du nouveau cimetière. — 26 décembre 1783, M. Cornu, Trésorier, est autorisé à dépenser, pour les nécessités de la Fabrique, quand elles seront pressantes, jusqu'à la somme de 120 livres, suivant l'usage, sans avoir recours à l'assemblée.—MM. Milon et Bazin sont chargés de veiller aux ouvrages et d'arrêter les mémoires des travaux qui ne pourront être entrepris sans la participation du Trésorier; ils signeront les baux à passer pendant la gestion du Trésorier.

G. 7288. (Pièce.) — Parchemin; 0m 38c de hauteur; sur 0m 49c de largeur.

1478. — Sentence de Jean Vasselin, lieutenant général du vicomte de Rouen, sur un procès entre la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen et Cardin Duval, *clericus archarius* de la paroisse Saint-Maclou, qui s'était engagé à faire un pupitre de bois pour la dite église Saint-Nicaise. — On rapporte le marché passé devant l'official. — Déclaré que Cardin Duval n'aurait aucune délivrance ou paiement de deniers, s'il ne baillait plège suffisant d'entretenir le marché. — Pièce en partie pourrie par l'humidité.

G. 7289. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 39 pièces, papier; 1 dessin.

1559-1766. — Procès au présidial de Rouen entre les Trésoriers de Saint-Nicaise et Jehan Vauchelle, pour promesse faite par lui de payer la moitié du pavage du chœur et de donner 10 écus, afin que son père fût enterré dans le chœur de la dicte église, où personne n'avait encore été enterré depuis sa récente reconstruction et reconsécration, 1559. — Mémoire des Trésoriers : « Disent quilz supplyent estre considéré, que, pour la décoration de la dite église, et aussy que le cœur d'icelle estoit tombé, on avoit faict réediffier le dict cœur et icelluy tout de nouveau reconsacré; et, estant advenu le décez du dict deffunct, père du dict Vauchelle, puys an et demy en ça, et comme icelluy Vauchelle le voulut faire inhumer de dens le dit ceur, aulcuns des Thésauriers et paroissiens s'estoient retirez par devers le dit Vauchelle, et luy avoient remonstré les oppulences et facultez du dict deffunct, et que néaulmoins il n'avoit faict aulcun don à la dicte église pour subvenir aus dictes rééddiffications, et que, ayant esgard à ces choses, et aussy qu'il n'y avoit eu encores aulcun inhumé au dit ceur, il estoit très oequitable et de pietté qu'il donnast quelques deniers. » — Mémoire du dit Vauchelle, signé par l'avocat Le Gras. — « Ensuit le devis des ouvrages de charpenterie qu'il convient faire à l'église monseigneur Sainct-Nicaize de Rouen — : Convient abastre et desmollir ung grand pingnon, bois et plastre, qui faict la séparation du cœur et de la nef de la dicte église avec 20 pieds ou environ des trois combles de la dicte nef et chapelles proches du pingnon; » Alexis Chemin, entrepreneur; prix convenu, 100 écus sol, 1578. — Marché avec César Motin, peintre, demeurant à Rouen, « pour peindre en or et azur et bonnes couleurs destrempez en huile 12 demys corps d'ymages d'apostres avec le sacrifice d'Abraham estans dans une alcarde avec les pilliers de la dicte alcarde, le tout revenant de mesme peinture et façon que il est en l'église de Saint-Erblanc; » prix convenu, 15 écus, 14 septembre 1581. — Procès avec cet artiste. — Plan des stalles du chœur, signé par Gabriel Rivière, menuisier, 1737. — Devis pour la dorure de la contretable du sieur Nepveu, 1664 : « Les quatre colonnes doivent être doreez entièrement, dont le fond doit estre d'or matte et les feilles et nappes d'or poly. Le quadre du tableau doit estre aussy tout à fait doré. Toutes les figures au nombre d'unze grandes, sçavoir : saint Nicaise, saint Quirin, saint Scuvicule, sainte Pianche et les sept anges au-dessus des corniches, doivent aussy estre entièrement dorez; de plus, l'image de la Trinité, qui est au milieu de l'atique, doit estre aussi entièrement doré, sçavoir le fond d'or matte, et les figures d'or poly, le tout à la réserve de ce qui doit estre coulleur de cher, au regard des figures. De plus, deux enfants qui sont sur les frontons de la corniche, seront paints coulleur de cher, et les linges et cheveux

dorez d'or mat. » — Quittance de Poullard, de 1,050 livres pour l'or en toile par lui ci-devant fourni pour la contretable, 1665. — Marché avec Etienne et Robert Mazeline, maîtres peintres sculpteurs, pour la façon des contretables et tabernacle, 1655; — devis de ces artistes. — Quittances de Mazeline et de Nepveu.— Quittance de Sourdeval, orfèvre à Rouen, de 861 livres pour un soleil de vermeil doré, 1689. — Devis des ouvrages à faire à l'orgue; Jean-Baptiste et Louis Le Febvre, facteurs, 1740-1766. — Sentence du bailliage, contenant défense d'apporter des immondices le long de l'église et du cimetière.

G. 7290. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1602-1730. — Mémoires des ornements du Trésor de Saint-Nicaise de Rouen, après recensements faits par les Trésoriers.— Inventaires du linge.— « Mémoire de ce qui a esté receu et payé par Guillaume Le Grand le jeune, l'un des Trésoriers de l'église paroissiale de Sainct-Nigaise de Rouen, pour ayder et achever la tour et faire des cloches de la dite église, suivi du mémoire de ce qui a esté payé sur la recepte cy-avant. » — Parmi les confréries qui contribuèrent, « celles des Bremens, pour 40 sous; celle de Saint-Scelerin, pour 60 sous.— Pour le pain qui a esté achapté pour jecter, avec les chemyneaulx, de la tour, quand on planta le bourrelet, 9 sous. »

G. 7291. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1437-1708. — Indulgences accordées par les cardinaux Alain, évêque de Palestrina; Barthélemy, prêtre du titre de saint Clément; Nicolas, prêtre du titre de sainte Cécile; Jean, prêtre du titre de Saint-Martin-aux-Monts; Rodrigue; diacre du titre de Saint-Nicolas à la prison Tullienne, en faveur d'une notable confrérie fondée, en l'église de Saint-Nicaise de Rouen, en l'honneur de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite; cent jours d'indulgences à ceux qui, pénitents et confessés, visiteront l'église Saint-Nicaise et feront quelque aumône à la dite confrérie, les jours de saint Michel, de sainte Catherine, de sainte Marguerite, les jours de Pâques et de la Pentecôte, Rome, 1437, indiction 15, 21 septembre, an deux du pontificat du pape Paul. — Des trois sceaux qui étaient appendus à la pièce, il ne reste que les cordons, deux plaques de fer blanc et un fragment de sceau en cire blanche et rouge. — Indulgences, de la même nature, accordées à la même église et à la même confrérie par les cardinaux Guillaume, évêque d'Ostie; Olivier, évêque d'Albano; Dominique, prêtre du titre de Saint-Clément; Jean, prêtre du titre de Sainte-Praxède; Jean-Baptiste, prêtre du titre de Sainte-Cécile; Georges, prêtre du titre de Saint-Pierre et Saint-Marcellin; Ferry, prêtre du titre de Saint-Vital; François, diacre du titre de Sainte-Marie-la-Nouvelle; Théodore, diacre du titre de Saint-Théodore, et Jean, diacre du titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, 16 septembre 1482. Des six sceaux, autrefois appendus à cette pièce, il ne reste que les cordons, quatre plaques de fer blanc, et un fragment du sceau de l'official de Rouen, appendu lors du visa de cet acte. — Indulgences accordées à la même confrérie, par le cardinal d'Estouteville, en vertu d'un pouvoir spécial concédé par le pape, 21 février 1454; signé sur le repli, *G. Mesardi*. — Permission, accordée par le vicaire général à la dite confrérie, de faire publier les indulgences des cardinaux, 9 novembre 1482. — Accord passé devant Jean Maroye, notaire apostolique, entre maître Christophe de Guingant, curé de Saint-Nicaise, et la confrérie de Saint-Michel, Sainte-Catherine et Sainte-Marguerite et celle de Sainte-Quitérie : les confrères pourront faire emploi de tout ce qu'ils percevront à l'occasion des indulgences des cardinaux et prélats; pourront continuer de mettre dans leur chapelle une croix *cum sanctuario et ceteris reliquiis*, janvier 1478. — Accord entre les Trésoriers de l'église de Saint-Nicaise de Rouen, du consentement de discrètes et honnêtes personnes messires Jehan Blosse, Eadmond de Renchy, maître Jehan Lusurier, prêtres, et autres paroissiens, d'une part, et les maîtres, gouverneurs et serviteurs, frères et sœurs de la confrérie Dieu, Mons[r] saint Michel l'archange, mes dames sainte Katherine, Marguerite et Quietere, vierges, au sujet de l'exposition des reliques dans la chapelle de Sainte-Catherine, et des quêtes et aumônes faites aux jours portés dans les indulgences; annonce du sceau du Trésor, 6 mai 1478. — Lettres du vicaire général, permettant d'adjoindre, comme patrons à la confrérie de Saint-Michel et sainte Catherine, etc., saint Eustache et sainte Barbe, dernier mai 1489. — Lettres du vicaire général du cardinal d'Estouteville, contenant approbation des statuts de la confrérie de Saint-Michel, Sainte Catherine, Sainte-Marguerite et Sainte-Quitérie, fondée à Saint-Nicaise de Rouen, pour les maîtres et maîtresses du métier de lingerie; une des maîtresses élue pour un an et qualifiée *royne*. « Item, les dits maistres et maîtresses, qui ont donné un bacin pendant devant l'autel et ymage de saincte Marguerite, auquel bacin a ung cierge de cire, lequel cierge art et ardra durant le service que

l'en fait et fera en icelle église de Saint-Nigaise pour icelle confrérie comme les aultres cierges et luminaires de la dicte confrarie, et seront tenus iceulx gardes et maîtresses quérir, trouver et maintenir à tousjours iceulx bacin et cierges à leurs despens, sans autre diminucion de leurs deniers, et sans que les prévost, échevins et aultres frères y soient tenus contribuer, » 13 juillet 1471. Signé sur le repli : *J. de Gisorcio*. — Procès à l'officialité et au bailliage de Rouen, entre les Trésoriers de la paroisse et les maîtres de la confrérie de Sainte-Catherine, dont les statuts avaient été approuvés par les archevêques, les 2 mars 1395, 13 juillet 1471, et qui avaient obtenu des indulgences du cardinal d'Estouteville, le 21 février 1454, du souverain pontife, le 16 septembre 1482, et en 1617. — Accord entre les parties, le 23 avril même année 1617 : « Le jour saint Nicaise, les bacins de sainte Catherine et de saint Nicaise ne pourront commencer à cœuillir que l'épitre de la messe ne soit commencée ni aller par aultre chemin que par celuy où auront déjà passé les bassins du Trésor. » — Statuts et ordonnances de la confrérie de saint Bon, en commémoration des trépassés, approuvés par André Guyjon, docteur en théologie, vicaire général du cardinal de Joyeuse : « Deux foys par an, sera dict et célébré une messe haulte en l'abbaye de Sainte-Catherine, de présent à Saint-Julien, en la chapelle de Saint-Bon, » 1608. — Vente par Jehan Le Tellier, prêtre, vicaire de l'église de Saint-Nicaise, Jean Huillart, chapelain de la frarie Saint-Nicaise et les Trésoriers de la dite église, aux maîtres de la dite frarie de Saint-Nicaise, de 16 livres tournois de rente sur le Trésor, 20 mars 1557. — Statuts d'une ancienne confrérie et charité dite du Très-Saint-Sacrement de l'autel, fondée à Saint-Nicaise, approuvés par Pierre Acarie, official de Rouen, pénitencier et vicaire général, 1635. — Sentence du dit official sur une contestation entre cette confrérie et celle de la Vierge Marie, de M. saint Quirin martyr, qui avait ajouté à son titre celui du Saint-Sacrement : « Il est vray qu'ès enseignes de la confrairie de saint Quirin, il se remarque une représentation du Saint-Sacrement, ainsi qu'en celle de la dite charité ; mais cela n'est non plus considérable que l'image de la Vierge ; qui est encore remarquable, qu'il y a un banc placé en la dicte église, auquel il se voit écrit ces mots : « Ce banc a esté donné par les maistres et confrères de la charité du Saint-Sacrement, » au dessous duquel on voit relevé en bosse la marque et enseigne du Saint-Sacrement. » — Procès entre la Fabrique et les maîtres de la confrérie du Saint-Sacrement, qui prétendaient marcher, aux processions, avant le bedeau de l'église, 1708.

G. 7292. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1430-1659. — Lettres de Jean Bouteillier, Précepteur de l'hôpital de Saint-Etienne de Renneville au diocèse d'Evreux : il atteste avoir livré à André Vaillant, clerc du diocèse de Thérouenne, commis à l'office des quêtes de Saint-Jean de Jérusalem, des reliques *de ligno Sancte Crucis, de veste Beate Marie Virginis, de digito Beati Christofori, de Beato Anthonio, de Sancto Luca, apostolo et evangelista, de Beato Andrea, de capite Beati Bartholomei, apostoli, de Sancto Laurentio, de Sancto Blasio, de Sancto Bricio, de pelle digiti Sancte Katherine, de Sancta Margarita de Beata Eufemmia*, lesquelles reliques il affirme avoir apportées de l'île de Rhodes, 19 mars 1430 ; signé : Bouteillier, sceau perdu. — Visa de l'official d'Evreux, 8 avril 1431. — Acte par lequel André, évêque de Finebor, délégué de l'archevêque de Rouen, atteste avoir détaché une vertèbre du corps de saint Fortunat, martyr, l'os de la clavicule du corps de sainte Eugénie, martyre, et avoir remis ces reliques, pour être exposées en l'église Saint-Nicaise, à M. Pierre de Beurriot, prêtre, confesseur des Ursulines de Rouen, 26 mars 1670 ; — authentique, du même prélat, pour des reliques des mêmes saints, destinées à l'église de Caudebec-en-Caux, même date. — Vérification, par François Mascranny, vicaire général, des reliques des martyrs Fortunat, Marius et Severius, extraites du cimetière *Pontiani*, et données à l'église de Saint-Nicaise, 20 août 1684 ; — par le même, des reliques des saints martyrs *Desiderius, Constantia et Benedicta*, extraites du cimetière de *Calepodium*, 1686 ; — par le même, des reliques des saints martyrs *Honestus, Desiderius, Theodora et Maxima*, 1689. — Sceaux plaqués de l'évêque de Finebor et de Mascranny.

G. 7293. (Charte.) — 0m 25c de hauteur ; sur 0m 33c de largeur.

1407. — Mandement de Jean Davi, seigneur de Saint-Père-Avi, bailli de Rouen, à Guillaume Verguant et Robert Petit-Clerc et leurs compagnons, Trésoriers de Saint-Nicaise, « pour qu'ils aient à contraindre par toutes voies dues et raisonnables, les habitans et demourans ès maisons, tenans feu et mesnages, excepté les personnes mendiantes, assises et situées ès mettes de leur paroisse, à paier, pour le salaire et gages des guettes et gardes de nuit de la paroisse (qui venaient

d'être rétablis), pour le terme commenchant à Pasques dernièrement passé,... c'est assavoir : chacun héritage tenant feu et mesnage et maison à pignon, 6 deniers, et les demourans à maison apentiche, 4 deniers, excepté les vefves femmes et les clercs non mariés et non bénéficiez, et aussi les hostes des diz clercs bénéficiez, qui ne paieront que 3 deniers. » Donné à Rouen, l'an de grâce 1407 le... (date incomplète), sceau fruste.

G. 7294. (Liasse.) — 13 pièces, papier; (14 imprimés).

1586-1631. — Arrêts du Parlement, imprimés pour la plupart en forme de placards, pour la subvention et nourriture des pauvres, 14 mai 1586, 29 avril 1613, 4 mars et 2 juin 1614, 1er avril, 18 mai 1615, 15 avril 1616, 21 juillet 1617, 29 mai 1618, 16 novembre 1622, 18 février 1623, 3 et 24 avril 1626, 5 et 29 avril 1631. — « Rolle des taxes des paroissiens de Saint-Nicaise, pour la subvention des pauvres faites par Pierre de Gallentyne et Nicolas Turgot, conseillers, commissaires députez par la cour de Parlement de Rouen, en la présence de Me Jean Champion, curé, Me Estienne Linet, vicaire, etc. »; signé par les dits commissaires et curé. — Rôle des pauvres malades et nécessiteux de la paroisse; — mandements, mémoires de paiements.

G. 7295. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 69 pièces, papier (9 imprimés).

1673-1779. — Déclarations du Roi, arrêts du Conseil d'Etat, ordonnances des Intendants, mémoires, quittances et autres pièces concernant les droits d'amortissements dus par la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise. — Droits d'amortissements : 166 livres reclamées par Nicolas Jallot, fermier des domaines, pour le legs fait par maître Nicolas De Bouis de Lespine, curé, de huit pièces de tapisserie de haute-lisse. — Déclarations fournies au greffe du domaine des gens de main-morte par les Trésoriers. — Quittance de 61 livres 16 sous, à-compte sur ce que la Fabrique peut devoir, pour la réunion faite au dit Trésor de l'office de Trésorier et marguillier d'honneur, créé par édit du mois de février 1704. — Vente et constitution de rente pour réaliser les fonds nécessaires au paiement des droits d'amortissement. — Vente à M. Laurent de la Bunodière, sieur de Quièvremont, conseiller échevin de Rouen. — Quittance du dit Laurent de la Bunodière. — Quittance de Catherine Fréard, veuve de Louis Du Perré, écuyer, conseiller du Roi et auditeur en la Chambre des Comptes, 1699.

G. 7296. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1517-1675. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Jacqueline Abriard, femme de Louis de Fremin, écuyer, sieur de Poissy, 1660; — de Jean Alleaume et de Marie du Bosc, sa femme (un *salve* par chacun jour ouvrable de la semaine, à 5 heures du soir en hiver, 6 heures en été), 1620; — de maître Charles Dangerville Angier, avocat et lieutenant général de Monville, et de son frère François Dangerville Angier, aussi avocat et procureur du Roi en l'Election de Lyons (Alexandre Bigot, prieur commandataire de Saint-Gilles, leur exécuteur testamentaire), 1671; — de messire Jehan Auber, prêtre, demeurant en la paroisse de Saint-Vivien et natif de la paroisse de Frichemesnil, 1517; — de Pierre Barbé, 1675; — de Nicolas De Bouis de Lespine, curé de la paroisse, 1718; — de François de Bury, curé de la paroisse (Pierre Chrétien, curé de Saint-Patrice, exécuteur testamentaire), 1650; — de Michel Cirette, sieur de Martot, 1684; — de Marguerite Cousture, femme de maître Germain Gouet, 1657; — de Catherine de Croismare, veuve de Jacques de Montigny, chevalier, seigneur de Criquevielles, Montcorbin, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et privé, maréchal de ses camps et armées, gouverneur de la ville, château et citadelle de Dieppe et du fort du Pollet, dont le testament avait été fait, à Paris, le 8 octobre 1658 (messe tous les jeudis de l'année, à la fin de laquelle sera donné 1 sou à 12 pauvres femmes qui y assisteront; épitaphe en la chapelle de la Vierge, rapportant la fondation; tombe de la fondatrice, dans le chœur près de la séance du curé, pour la famille), 1670.

G. 7297. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1507-1728. — Fondation en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, de Jean Auber, prêtre, demeurant à Rouen, rue des Piquessins, paroisse de Saint-Vivien (messes à célébrer, à plusieurs jours de la semaine, en la chapelle de Notre-Dame, à l'heure de 9 heures; Jaspar Du Fresne et Henri Le Jeune, prêtres; Raoulin Moreau, Trésorier; donation à la Fabrique de plusieurs maisons, l'une à la Rougemare, une autre, rue de la Cage; premier chapelain nommé

par le fondateur, son neveu, Jean Auber), 7 janvier 1517 (v. s.), — Procès, à l'officialité, entre les Trésoriers et le curé de Saint-Nicaise, Jacques Vitecoq, pour l'exécution de cette fondation, après le décès de Jean Auber, le fondateur, 10 janvier 1522 (v. s.). — Echanges de terrains entre la Fabrique et le couvent des Minimes, 1630, 1655.

G. 7298. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1631-1719. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jeanne Deshayes, veuve en premières noces, d'Antoine Le Clerc, en secondes, de Nicolas Le Boucher, 1655; — De Jean Delamare, conseiller secrétaire du duc d'Orléans, demeurant à Rouen, rue de l'Epée, 1655; — de Jean Dennemarche, 1631, 1643; — de Marguerite Desprez, veuve de Barthélemy Rouillard, greffier du Bureau des Finances de Rouen, 1671; — de Marie Druel, femme de Robert Mazeline, maître sculpteur à Rouen, 1668, 1670; — d'Anne Fremin, veuve de Jacques L'Hermitte, écuyer, sieur de la Prée, 1655; — de Guillaume Frigot, 1698; — (la prière publique et perpétuelle matin et soir), 1719; — de Jean-Baptiste Godart, écuyer, seigneur d'Amonville, conseiller du Roi au Parlement (porter le Saint-Sacrement, dans le ciboire, à la procession qui se fera à l'entour de l'église, tous les premiers jeudis du mois avant la célébration de la messe de six heures au grand autel, fondée par le dit Godard); approbation de cette fondation par M. Gaulde, vicaire général, 1657; — de Richard Godard, 1688; — de Jean Grouvel; — de Marie Grouvel, veuve de Richard Trové, sœur du dit Jean Grouvel, 1652.

G. 7299. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1611-1774, — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jacques Hesbert, prêtre, chapelain de la dite église, 1645; — de Marguerite Le Boullenger, veuve de Nicolas Le Boucher, 1672; — de Marie Le Chandelier, 1656; — de Nicolas Le Chandelier et de Geneviève, sa sœur, (messe tous les lundis à l'autel de la chapelle de Notre-Dame-de-Bonsecours), 1688; — d'Anne Le Coq, veuve en dernières noces de Pierre de Boutehen, sieur des Landes, 1680; — de David Le Dentu, avocat en la cour, 1641; — de Guillaume et Pierre Le Grand, drapiers drapants, 1632-1673. — Testament de Guillaume Le Grand : demande à être inhumé, en la chapelle de la Vierge Marie, dans la tombe de feus ses père et mère; « qu'en ses funérailles assistent les pauvres hommes, tenant un sierge en la main, auquels sera donné, à un chacun d'iceux, un pain de 4 marques ; — donne six livres qui seront employées à la construction des 3 ymages : saint Nicaise, saint Quirin, saint Scuvicule, qui seront posées sur la chasuble et les 2 tuniques de la confrérie de saint Nicaise; » passé devant le curé de la paroisse, 26 avril 1644; joint aux pièces de cette fondation, un contrat de vente, aux pauvres clercs du séminaire, rue Poisson, dont était supérieur Pierre Buré, par François Marc-Antoine Dupuis, écuyer, sieur de Torcy, fils aîné et héritier de feu Marc-Antoine Dupuis, écuyer, sieur de Torcy, et de Marie Le Grand, d'une maison, rue Poisson, 1731; — de Pierre Le Masson, 1658; — de Jeanne Lemperière, veuve de Jean-Baptiste Le Coq, marchand drapier, rue des Champs, 1671; — de maître Pierre Le Roy, prêtre habitué de Saint-Nicaise, 1679; — de Marie Lucas, veuve de Mr André De la Croix, avocat en la cour, 1670.

G. 7300. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin ; 11 pièces, papier.

1496-1718. — Fondations, en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : des héritiers de Pierre Patart, conseiller de Rouen, « faire dire, chanter et célébrer, par chacun an, au cueur de la dite église ou à l'une des chappelles d'icelle église, durant le saint temps de karesme, à note, à haulte voix, à l'eure d'entre 5 et 6 heures, après nonne, vigille des trespassés à 3 pseaumes et 3 lechons, avec le respons *libera me, Domine;* accordé aux héritiers qu'ils puissent faire mectre et asseoir, à leurs despens, ung épitaphe à l'encontre de ung des pillers du cueur, faisant mention en brief du contenu en ces présentes; » Cornille Du Desert, curé de Monville, comme prêtre habitué à Saint-Nicaise, intervient au contrat, 1496; — de Marguerite Postel, veuve de Jean Le Cauchois, 1655, 1667; — de Jean de Saint-Ouen, seigneur de Bihorel, bourgeois de Rouen, demeurant rue de Flandre, 1694, 1697; — de Noelle Le Tac, veuve de Robert Theroulde, et Elisabeth Theroulde, sa fille, 1653, 1662; — de Jeanne Varin, veuve de Charles Le Gendre, écuyer, sieur de la Bretesque, 1660; — de Christophe Vauchelle, 1652; — de Jacques Vitecoq, curé de la paroisse, 8 septembre 1538; — de Antoine Cerisey, procureur au Parlement, ancien Trésorier de Saint-Nicaise, et

de Marie Le Febvre, sa femme, 1666; — d'un anonyme, 1652, 1691, 1692.

G. 7301. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 35 pièces, papier.

1554-1696. — Fondations, en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen : de Jacques Mahieu, « messe à dire au maître-autel, chaque jour, à 7 heures du matin; et sera sonnée par le clerc ou l'un des clercs, sy plusieurs y en a en la dite paroisse, incontinent que l'orloge aura frappé 7 heures l'espace de la moitié de demy-quart d'heure, » 1584; — de Jean Mallet, prêtre, curé d'Avremesnil, 1551 (titres relatifs à sa fondation de 1544 à 1630; copie du contrat de la vente d'un jardin, faite par la Fabrique aux Minimes), 1630; — des héritiers de Martin Molandrin, maître sculpteur à Rouen, 1696; — de Barbe Osmont, veuve de Pierre Louvel, sieur des Brières, et de Charles Du Chastel, écuyer, sieur du Mesnil, ayant épousé Anne Osmont, pour eux et se faisant forts de Louis Osmont, écuyer, sieur du Fresné, conseiller du Roi et bailli de Dieppe, et Guillaume Osmont, écuyer, sieur de Lormeraye, son frère, tous héritiers de défunte damoiselle Romaine Osmont, veuve de Richard Houel, premier échevin de Montivilliers, 1672. — Titres de propriété concernant une rente de 4 livres données pour une fondation de Catherine Mauger, veuve de Jean Saillard, en 1671.

G. 7302. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1331-1720. — Anciennes fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, qui n'étaient plus exécutées, parce que les fonds donnés à la Fabrique avaient été repris, soit par les fondateurs, soit par leurs héritiers, ou parce que les rentes qui y étaient affectées étaient perdues. — Contrats de constitution. — Quittances de racquit. — Vente par Jehan Gohé, fils de Jehan Gohé, à Guillaume Le Roux, pour six-vingts six livres 10 sous tournois, d'une maison sise en la paroisse Saint-Nicaise, 1358. — Constitution par Jehan Le Maignien, d'une rente de 2 sous, en exécution du testament de Biatris, sa mère, 1331. — Fondation des heures canoniales, tous les dimanches, par Guillaume Le Febvre, courtier de laines juré pour le Roi en la ville de Rouen, et Marion Du Busc, sa femme, 1631. — Fondations de maître Jean Le Paon, ci-devant procureur au bailliage et vicomté de Rouen, et procureur des pauvres au dit lieu, pour la défunte Jacqueline Renard, sa femme, 1672; — de Nicolas De la Conche, 1672; — de Guillaume Desprès, écuyer, sieur de Frettemeulle, 1684. — Fieffe par Jean Planchon et Guieffine, sa femme, à Robin Le Villain, de deux portions de masure à Saint-Nicaise, pour 48 sous tournois de rente, 8 avril 1429 (v. s.). — Vente par Jehan Le Villain au couvent de Saint-Honoré des Filles-Dieu de 11 sous 3 deniers de rente, 6 août 1452. — Vente par le même Jehan Le Villain, du métier de draperie, à Jehan Lamoureux, d'une maison et jardin à Saint-Nicaise, 14 août 1457. — Donation par Marguerite, veuve de Jean Planchon, en son vivant du métier de draperie, à la Fabrique de Saint-Nicaise, pour fondation de messes, d'une maison avec jardin, à elle échue par le trépas de son frère Jean Lamoureux, pénultième de septembre 1487.

G. 7303. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1697-1774. — « Réduction des fondations de l'église de Saint-Nicaise de Rouen. — Tableau des fondations de la paroisse de Saint-Nicaise, présenté à Monseigneur Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, Primat de Normandie, Pair de France, grand aumônier de la Reine, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, *Anno Domini nostri Jesu-Christi*, 1753. » Dans l'encadrement du titre : « M. André Marescot, curé de la dite paroisse; Robert Carlier, Trésorier comptable, année présente A M. R C. ». Tableau divisé en six colonnes, l'une indiquant le numéro des articles, la seconde les années et les noms des fondateurs et ce qu'ils ont donné, la quatrième le revenu annuel, la cinquième la réduction à faire, la sixième les observations. — Etat général des messes depuis Noël 1753 jusqu'à Noël 1767. — Réduction des fondations par Pierre-Charles-Honoré Bridelle, vicaire général et official de Rouen, 22 juin 1774. — Etat des forces et charges de la Fabrique; — des rentes; — des baux. — Etat du revenu en 1711. — Requête adressée par le curé et les Trésoriers au lieutenant général du bailliage de Rouen, pour être autorisés à faire, par provision, une réduction proportionnée au revenu, 1697; la dite requête souscrite des noms de M. Lynant, curé; Pavie, Nicolle, etc., Trésoriers; à la suite, l'ordonnance de renvoi de la requête au procureur du Roi, par M. Lepesant, lieutenant général, les conclusions de M. Brunel, procureur du Roi, conformes à la requête, 8 juillet 1697, l'ordonnance du lieutenant général, conforme aux dites conclusions, même date. « Le revenu avoit baissé, parce que les constitutions ne se faisoient plus au denier quatorze, parce que les quêtes diminuoient considéra-

blement, parce que, par un malheur, commun à toute la province et à la ville, mais principalement aux quartiers éloignés du centre, le prix des maisons avoit considérablement diminué. »

G. 7304. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

1753-1770. — Index des contrats de fondation de l'église de Saint-Nicaise de Rouen; — listes des fondateurs; — capitaux affectés aux fondations. — Information sur un projet de réduction des fondations par Charles-Thomas Rogier de Neuilly, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Patrice, chanoine honoraire de Rouen et doyen de la Chrétienté, pour l'exécution de l'ordonnance de l'abbé de Saint-Aulaire, vicaire général, 1753. — Arrêt de la cour de Parlement sur la requête des curé et Trésoriers de Saint-Nicaise, y joint M. Dambrun, conseiller au Parlement, marguillier d'honneur, portant règlement pour l'acquit des fondations, 8 août 1769. — Signification de l'arrêt au sieur Aubin, Trésorier, et à maître Beaucousin, prêtre habitué, 1770.

G. 7305. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier, 1 dessin, 6 plans.

1620-1671. — « Ensuict le devys de l'ouvrage qu'il convient faire sur certaine place, contenant 42 piedz de long et 18 piedz de large, le tout ou environ appartenant au Trésor de l'église parroissiale Saint-Nicaise de Rouen, qui est ung des coings et portion du cymetière de la dicte église, scize à la rue des Bonnetiers devant la maison du *Poesson* en la dicte parroisse, pour la construction et bastiment de certain corps de maison, logis et appentys, de la façon, grandeur et contenence qu'il est ci-aprez déclaré. » — « Ensuit le devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, plastrerie, etc., qu'il convient faire pour la construction de 3 corps de bastiments dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, du costé de la rue des Trois-Poissons, apartenant au Thrésor de la dite paroisse. » Toisé des ouvrages en maçonnerie. — Mémoire et devis des ouvrages de charpenterie. — Plans représentant l'église avec son grand portail au couchant, un petit portail au midi, le petit cimetière du coté de la maison du curé, le grand cimetière avec la croix au midi. — Autre plan représentant la même église avec le grand et le petit cimetière : — au grand cimetière, une croix sur la rue Poisson, autrefois rue des Bureliers, une croix au milieu de l'emplacement, la croix de la mission sur la rue Saint-Nicaise, autrefois la rue Coulon. — Dessin des maisons à construire, le tout non daté. — Procès, au Parlement, entre la Fabrique et les religieux de de Saint-Ouen, au sujet de la cuve ou *coquatrix* sur la rue des Bureliers, qu'il s'agissait de réparer ou de supprimer.

G. 7306. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1481. — Accord entre les Trésoriers de l'église paroissiale de Saint-Nicaise et le curé Christophe de Guingant, au sujet d'une ancienne maison à usage de presbytère, joignant l'église, qu'elle obscurcissait, et qu'elle exposait au danger d'incendie; qui, de plus, était un obstacle à la marche des processions, et qui, pour dernière considération, était inutile, une autre maison ayant été construite dans l'enclos du manoir presbytéral. — Le curé abandonne cette maison à la Fabrique, qui voyait, à cet accord, l'avantage d'augmenter le cimetière, insuffisant en temps de mortalité. Les Trésoriers acceptèrent les conditions suivantes : « Il convient de faire une maison de 17 piès de long selon la place et 23 piès de lé, portant jusques au tiers post de la grand maison, sans corrompre les veues d'icelle grant maison, et sera la dicte maison de 2 estages de hault et ung soucrès. *Item*, au devant de la dicte maison, aura une huisserie dont le lintel sera moullé à anse de panier, et le demourant de la dicte paroy sera coulombé tant plain comme vyt; et la 2e paroy de hault aura croisée et demye de fenestre à chanfrain creux, garnye de appuye, sourcilles refeuillées pour porter les voirres. *Item*, au costé du comble sur rue, aura une lucarne dont aura ung coupple de quevrons fermez à tiers point. *Item* en l'estage de bas, vers le jardin, aura une huisserie à ance de panier, croisée et demye de fenestres pour donner jour de dens la salle de bas, etc... » 18 mai 1480. — Approbation de cet accord par l'official de Rouen, après information faite par Jean Maroye, doyen de la Chrétienté, 23 mai 1481; signé sur le repli : Le Danois. — Approbation du même contrat par Guillaume Mesard, vicaire général au spirituel et au temporel de Saint-Ouen de Rouen, pour le cardinal d'Estouteville, administrateur et commandateur perpétuel de ce monastère, et par les religieux; — donnent quittance de 7 livres 10 sous, qui leur sont payées pour leur droit de propriétaires sur la maison à détruire, 4 juillet 1481.

G. 7307. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 9 pièces, papier.

1599-1697. — Titres de propriété de deux maisons appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise, sises à Rouen au dessous du vicariat de la dite église. — Lettres patentes portant don par Henri IV (Paris, janvier 1599), en faveur du sieur de Bellegarde, grand écuyer, à Jacques Le Masson, l'un des garde-meubles ordinaires de l'écurie, de tous les biens, tant meubles qu'immeubles, qui furent à défunt Nicolas Oudart, décédé sans héritiers. Signé : Henri; fragment du sceau royal. — Mandement pour l'entérinement des dites lettres à la Chambre des Comptes et au Bureau des Finances, 14 octobre 1602.—Arrêt de la Chambre des Comptes, 18 décembre 1602.— Acte par lequel le dit Le Masson, demeurant sur la paroisse Saint-Maclou à Rouen, reconnaît avoir été le prête-nom de Jourdain Cavelier, 21 février 1603. — Ordonnance de Charles Hüe, baron de Courson, sieur de la Chappelle et Villepot, conseiller au Grand Conseil, commissaire député par S. M. pour l'entière exécution de son édit du mois de décembre 1699, concernant la vente et revente de ses domaines en Normandie, portant que les biens meubles et immeubles ayant appartenu à Oudart, seraient distraits du registre des proclamations du domaine, pour par le dit Cavelier jouir de l'effet des dites lettres patentes, Rouen, 27 mars 1603. — Aveu baillé au Roi par Jourdain Cavelier, 1609. — Vente au Trésor de Saint-Nicaise par Nicolas Le Roux, curé de Notre-Dame de Courquetaine, et Pierre Le Roux, marchand à Paris, héritiers de Catherine Cavelier, leur mère, de deux maisons, rue de Saint-Nicaise, 1663. — Aveu au Roi par Jean Le Paon, comme homme mourant vivant et confisquant pour le Trésor de Saint-Nicaise, 1671. — Racquit de rentes constituées sur les dites maisons.

G. 7308. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1498-1762. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, rues de l'Epée, du Petit-Maulévrier et Poisson. — Prise à fieffe, du Trésor de Saint-Nicaise (Jehan Ango dit Bolleville et Jehan Lavoisé, Trésoriers), de la moitié d'une maison, nommée l'*Hôtel de la Pucelle*, par maître Pierre Le Cordier, prêtre, curé d'Auberville, la dite fieffe faite pour sa vie durant et de telle autre personne âgée de plus de 30 ans, qu'il lui plaira déclarer dans un délai de trois ans, 9 juillet 1498. — Baux à Jean-Charles-Dominique de Crosville, seigneur de Beauvoir-en-Lyons-la-Forêt et ancien chevau-léger de la garde du Roi, 1753 — à Elisabeth-Julie Cotton Deshoussayes, 1755, 1762. — Lots et partage de la succession de Clémence Douville, veuve de Robert Baynières, 1616. — Donation à la Fabrique de Saint-Nicaise, pour une fondation, d'une maison et jardin, rue du Petit-Maulévrier, par Marguerite Desprès, veuve de Barthélemy Rouillart, greffier au Bureau des Finances, sœur et héritière de Nicolas Desprez (nom défiguré, pour Perez) écuyer, sieur d'Albia, 1671. — Lots et partage de la succession de Richard Sauvalle, drapier drapant, entre Richard De Berry et Noelle Sauvalle, femme de Pierre Ficquet, 1663. — Vente par la dite Noelle Sauvalle, veuve de Pierre Ficquet, d'une maison et jardin, rue Poisson, 1682.

G. 7309. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 55 pièces, papier.

1596-1704. — Titres de propriété et procédures concernant des maisons appartenant à la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise de Rouen : la maison cléricale; — la grande maison appartenant au vicariat, acquise, en 1514, par le sieur Nicolas Dennemarche. — Mémoires d'ouvrages exécutés par Jacques Sauvage, serrurier; Clément Le Carbonnier, plâtrier; Pierre Couture, charpentier; Combault, maçon, 1646.

G. 7310. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 27 pièces papier.

1606-1729. — Titres de propriété de maisons, rue de l'Epée, appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen. — Lots et partages de maisons ayant appartenu à Jeanne Ybert, veuve de Robert Anquetil, marchand tanneur à Rouen, 1606. — Bail en échange, par Robert Anquetil, à Jacques Poussin, d'une maison, rue de la Gloe. — Donation pour une fondation, à la Fabrique de Saint-Nicaise, par Jacques Poussin, sieur des Ryves, ancien conseiller échevin de Rouen, fils de Marie Corneille, épouse de Françoise de Brèvedent, de 250 livres de rente, 1667. — Quittance donnée, à l'acquit du dit Jacques Poussin, par Marie Graindor, veuve, en dernières noces de Messire Louis Du Fay, seigneur de la Haye du Puits, président à mortier au Parlement, 1699. — Procès au bailliage de Rouen entre la Fabrique et le sieur Louis Rivière, héritier de Robert Rivière, son frère, demandeur en signification de lettres de loi apparente obtenues en la chancellerie près le Parlement, le 31 mars 1725, pour revendiquer la possession de quatre maisons situées rue de l'Epée, vendues à la Fabrique par les héritiers au propre paternel du sieur Poussin.

G. 7311. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1591-1688. — Titres de propriété d'une maison appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise, sise rue du Petit-Maulévrier. — Bail à louage par Isaac Benyères à Jehan de Perès, sieur d'Albia. Signé Dalbia, 18 janvier 1617. — « Brevet de caution du sergent Vattemare, pour Le Locus père et filz, pour la constitution de rente de 26 livres de rente appartenant à Isaac Beynières, marchant drapier, ceste rente despendant de l'acquisition du jardin de la rue Maulévrier par moy sieur Dalbia, » 1620. — Procès entre le dit Dalbia et Marie Le Brun, veuve de feu honorable homme Isaac Baynières, ayant renoncé à la succession d'icelui, 1625. — « Ensuit par estat les deniers qu'il convient payer et rembourser à Jehan de Pairès, escuier, sieur d'Albia, et qu'il a droict d'avoir et prendre par previllège sur le prix du décret d'une maison et jardin assise en la paroisse de Saint-Nigaise de ceste ville, rue de Molévrier, saisie par décret de justice, instance de Robert Bainière. » — Mention d'un manège construit par d'Albia dans le jardin.

G. 7312 (Liasse.) — 89 pieces, papier.

1699-1753. — Baux par la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, de maisons sises en cette ville : à M. Crestey, procureur du Roi à Caudebec, 1713, — à Jacques de Fautereau sieur de Gouvys, 1717, 1722, 1728, 1737 ; — à dame Anne Benière, veuve du sieur Pierre De la Querrière, 1739 ; — à demoiselle Colombe de Bourrey, 1743, 1747 ; — à Charles Bonnel, écuyer, 1718, 1727, 1736 ; — à Anne Bonnel et Françoise Bonnel, sœurs, cette dernière veuve de Guillaume Gilbert de Bellaistre, ancien maréchal des logis des chevau-légers de la garde du Roi, 1743 ; — à Anne Bonnel, 1752 : — à Jacques-Nicolas Dieppedalle, Elu en l'Election de Rouen, 1753 ; — à Marie Chabert, veuve de François Briffault, ancien avocat au Parlement de Rouen, 1718 ; — à David Eude, prêtre habitué en l'église Sainte-Croix-Saint-Ouen, 1725 ; — à Charles Vincent, lieutenant en l'Election de Rouen, 1731 ; — à dame Claude Du Ligner, veuve de Nicolas Dehors, marchand teinturier, 1737 ; — à Marie-Anne-Françoise De Ruel, 1739 ; — à Guillaume Cotton, sieur de la Jonquaye, 1746 ; — à Jacques Gaillard, sieur des Petits-Champs, avocat au Parlement, 1749 ; — à Mme de Trouville, 1715 ; — à maître Robert Lombard, prêtre, 1720, 1731 ; — à Gaspard Nobilleau, employé dans les fermes du Roi, 1739 ; — à M. Asselin, 1716 ; — à Jean Malortie, maître menuisier, 1720, 1722 ; — à Guillaume Le Tanneur, maître écrivain, 1726 ; — à Marie-Barbe Pepin, veuve de Pierre Harel, sieur de Fumechon, avocat au Parlement, 1732, 1741 ; — à Louis Mordant d'Héricourt, maître honoraire en la Cour des Comptes, 1750 ; — à Jacques de Fautereau, chevalier, sieur de Gouvys, 1718 ; — à Françoise Doyen, veuve de Georges Auber, sieur de Gournay, 1728, 1734 ; — à Guillaume Vauquelin, maître menuisier à Rouen, 1752 ; — à Jean Ygou, prêtre habitué de la paroisse Saint-Lô, 1699 ; — à Mme de Quièvreville, 1609, 1716 ; — à Marguerite Le Pigné, veuve d'Eustache Dandasne, sieur de Quièvreville, 1722, 1728, 1734 ; — à Pierre-François Hays, sieur de la Motte, ancien officier dans le régiment de Soissonnois, 1743 ; — à Madeleine Planterose, épouse séparée de biens de M. Antoine Guymonneau, négociant, 1752, 1754 ; — à Mlle Anne Le Gendre, 1714, 1722 ; — à Anne et Barbe Le Gendre, sœurs, 1728.

G. 7313. (Liasse.) — 1 pièce parchemin ; 16 pièces, papier.

1723-1773. — Baux par la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen, de biens qui lui appartenaient en la paroisse de Bosc-le-Roger ou de Montérollier. — Aveux rendus par elle pour ces biens aux chanoines et chapitre de la Sainte Chapelle royale du bois de Vincennes. — Contrat de la vente faite à la Fabrique que représentait alors Jacques Millets Desrûisseaux, architecte, Trésorier en charge, par Marie-Anne Scott d'Hénouville, dame de Fumechon, Vatteville, fille et héritière en partie de Messire Pierre Scott de Fumechon, son frère, chevalier, président à mortier au Parlement, 6 février 1723.

G. 7314. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin ;
91 pièces, papier.

1752-1789. — Baux par la Fabrique de l'église de Saint-Nicaise à Rouen, de maisons sises à Rouen et de terres à Montérollier : à Marie-Anne de Tournemont, veuve de Louis Le François, sieur de Lisle, 1763 ; — à Jacques-Nicolas Dieppedalle, Elu en l'Election de Rouen, 1762 ; — à Marie-Berthe-Elisabeth Lemeau, veuve de Messire Antoine-Nicolas Pinquelet de Neuville, chevalier de Saint-Louis, 1776 ; — à Pierre-Robert Dufay de Limanville, seigneur d'Amb[illegible], conseiller en la Cour des Comptes, [illegible] — à Jean-Charles Hilaire Lyard, ancien greffier-[illegible]

greffe des Requêtes du Palais, 1774; — à François Ecolasse La Fosse, écuyer, prévôt de Nos Seigneurs les maréchaux de France, seigneur de Marbeuf, 1760; — à Charles-Louis Vallée, conseiller du Roi, assesseur de la maréchaussée générale, à la résidence de Rouen, 1764; — à Me François Bellamy, prêtre chapelain titulaire de l'église métropolitaine de Rouen, rue Pomme-d'Or, 1757; — à M. Théodore-Anselme Dupuis, écuyer, sieur de Menneray, capitaine au régiment des grenadiers royaux, marié à Marie-Françoise Le Forestier, 1757; — à Elisabeth-Julie Cotton des Houssayes, 1761; — à Jean-Claude Besson, sculpteur, rue de l'Epée, 1783; — à Pierre Fouard, ancien receveur des grandes entrées au bureau général des Aides, 1777; — à François-Nicolas-Gabriel Doré de Bariville, seigneur de Carville, Baillet, etc., secrétaire du Roi, maison et couronne de France, 1781. — Baux des chaises de l'église, 1752, 1780.

G. 7315. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 54 pièces, papier; 4 plans, 3 imprimés.

1573-1779. — Pièces diverses concernant la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Autorisation pour passer bail, à M. de Gasville, d'une maison située rue de l'Epée, 1773. — Baux des chaises de l'église. — Règlement pour les bedeaux, obligation à eux imposée de housser l'église à hauteur de gaule, aux veilles des fêtes solennelles, 1746. — Déclaration de la contenance des deux cimetières, évaluée à 1,258 toises 9 pieds 8 pouces; on y enterrait, année commune, de 80 à 90 corps; les fosses se renouvelaient tous les dix ou douze ans, 1765. — « Déclaration faicte des rentes et revenus et fieuffes du Trésor et église de Saint-Nigaise, » 1613. — « Lettres de Commission sur le faict des francs-fiefz, » Rouen, 17 juillet 1573 (placard imprimé). On indique, au bas, que, pour « bailler les déclarations, se fault adresser au greffe des francs-fiefz establi au Palais, ou bien au logis de Cochet, à la place aux Veaulz, à l'enseigne du *Gros denier*. » — Mandement des commissaires sur le fait des francs-fiefs, 1596 (Imprimé). — Quelques pièces de correspondance, de procédures, etc., concernant les fondations, la gestion des Trésoriers, l'obligation qui leur incombait de payer de leurs deniers, à la décharge de l'église, le blanchissage du linge, etc., leurs démêlés avec le marguillier d'honneur. — Pièces de comptabilité : — « Queste faite pour la réparation de l'église, » 1735; — devis des réparations à faire à l'orgue, 1773; — prix d'un ornement de damas blanc. — Registre des décédés, 1687-1777. — Quelques titres de rentes et de propriété de maisons, rues Bourg-l'Abbé, Coignebert et Poisson, avec quatre plans informes. — Contrat de vente de rente par Richard de Berry, prêtre religieux non profès de l'ordre des Capucins à Sotteville, 1673. — Procès-verbal dressé par Jacques Cousture, maître charpentier voyeur et toiseur au bailliage de Rouen, de la contenance de certains héritages appartenant aux pères Minimes en la paroisse Saint-Nicaise, 1605. — Etat des réparations à faire au presbytère, 1770. — Billet de convocation à l'assemblée de charité, qui devait se tenir pour le soulagement des pauvres de la paroisse, le 30 novembre 1778 : on annonce une exhortation par M. l'abbé Papillault, grand pénitencier et chanoine de Rouen (Imprimé.)

G. 7316. (Liasse.) — 29 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; 8 sceaux.

1357-1628. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de Saint-Nicaise de Rouen. — Fieffe par le Trésor, à Guillaume Symon, d'une maison pour 25 sous de rente, dimanche après la Saint-Martin d'été, 1357. — Donation au Trésor par Ameline Caval, de 10 sous de rente, 1361. — Assiette par Robert Toustain et Mahiet De la Rue, sur une maison à Rouen, de 10 sous de rente au profit du Trésor, dimanche après la Chandeleur, 1362. — Donation au Trésor par Robert La Voite, de 5 sous de rente pour convertir à la Fabrique de l'église : lui et sa femme seront enterrés devant l'autel de Notre-Dame, 6 août 1368. — Fieffe de deux maisons, pour 48 sous de rente, par Colin Boubert et Jehanne, sa femme, à Jehan Le Nouvel, 16 mars 1375. — Sentence du maire de Rouen, pour paiement d'arrérages de rente, 13 janvier 1381. — Fieffe d'une pièce de terre par Jehan Boucourt à Ricart Briquet, 21 septembre 1391. — Fieffe par Thomas De Veuquessin, demeurant à Eauplet, à la Fabrique de l'église Saint-Nicaise, d'une maison et jardin pour 6 livres tournois, 1394; au dos : « Cheste lettre fut leue o portail Saint-Nigaise de Rouen, le premier dimenche de janvier 1394, et furent présents, etc... » — Vente, par Colin Marguerie, à la même Fabrique, de 31 sous de rente sur les hoirs Mondin Mordant, 26 juillet 1428, accompagnée d'un décret d'héritage sur Jehan Pinçon, du 15 juin 1427. — Fieffe, par la Fabrique, à Clément Le Prinche, d'un jardin pour 6 sous de rente, 1431. — Donation faite à la Fabrique, par Alexandre De Boucourt, de 2 sous de rente, 2 octobre 1426. — Vente par Hébert Brunville,

à Pierre Du Désert, de 50 sous de rente, 1489. — Accord entre la Fabrique et les capitaine, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux et compagnons de la Compagnie des 104 Arquebusiers, au sujet d'une rente de 10 sous sur le Clos aux Arquebusiers, 1628. — Sceaux : grand sceau aux causes de la vicomté de Rouen, 1476; — du tabellionnage de Rouen, 1336, 1375, 1436; — fragment du sceau de Jean Cavelier, lieutenant-commis du vicomte de Rouen, 1400.

G. 7317. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 95 pièces, papier.

1370-1783. — Titres de rentes dues à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, par les héritiers Bernard, 1519, 1620; — par M. Fiquet de Normanville, représentant M. Richer de Saint-Pierre, 1698-1736; — par MM. Le Febvre, 1628-1783 (fieffe, par la Fabrique, à Jean-Baptiste-Nicolas et Louis-Charles Le Febvre, frères, tous deux facteurs d'orgues, demeurant à Rouen, rue de l'Epée, d'une maison rue des Minimes, 1741). — Bail à Messire Jean-Baptiste de la Salle, prêtre, docteur en théologie, supérieur général des écoles gratuites et chrétiennes, stipulé par Charles Frappel, un des maîtres, demeurant à Rouen, en leur maison de Saint Yon, par Claude Sevrey, avocat en la Cour des Comptes, de deux corps de logis avec un grand jardin rue des Minimes, 1712; — par les sieurs Le Mercier et Demoy, 1563-1635; — par la veuve et les héritiers de M. Jacques Le Moine, 1759. — Assiette par Nicole Taquel et Roberge Taquel, sa nièce, d'une rente de 10 sous au profit de l'église Saint-Nicaise, pour cause de fondation de Jeanne Tasse, enterrée à l'église Saint-Nicaise, 1370. — Vente à Alipson, veuve de Jacob Martin, par Jacob Le Marié, sous-âge, conduit, mené et conseillé par ses frères, et Colin Coquentin, drapier, son maître et ami, 1442. — Rentes dues par Pierre Pointel, curé d'Argueil, 1759; — par M[lle] Theroulde, 1677, 1685. — Lettres de Richer de Saint-Pierre, prêtre de l'Oratoire, 1697. — Consultation des avocats Coterel, 1607, Le Bourgeois de Belleville, 1783.

G. 7318. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1457-1759. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, sur le séminaire Saint-Nicaise. — « Vente par Raoulin Duval et Jehanne, sa femme, à cause d'elle, paravant femme de feu Jehannet Dupuis, à Marguerite, veuve de Michel Grosouel, et à Pierre Boulenc, curé de Saint-Germain d'Estables, fils de la dite Marguerite de la moitié d'une maison située rue aux Bureliers, dimanche 5 mars 1457. » — Donation, pour une fondation en l'église Saint-Nicaise, par Pierre Boullenc, curé de Saint-Germain près Torchy : « Messes à célébrer à jour du Pardon Mgr saint Romaing en octobre, et au jour de la Kayre Mgr saint Pierre en moys de febvrier; sera enterré au lieu où la défunte Marguerite, sa mère, est enterrée en l'église Saint-Nicaise, » 1[er] octobre 1463. — Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Nicaise, à Vincent De Sailly, de la maison donnée par Pierre Boullenc, 28 octobre 1477. — Pièces signées par l'avocat Jacques De Séez, 1688; — par M. Duval, supérieur du séminaire Saint-Nicaise, 1759.

G. 7319. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1489-1770. — Titres de rentes appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise, sur les tailles, aides et gabelles; — sur le collège de Rouen; — sur les hôpitaux de Rouen. (Fieffe faite par Jean Vitecoq, curé de Saint-Nicaise, et par les Trésoriers de cette paroisse, à Abraham Robelot, tanneur, de deux corps de maisons avec un jardin en la Maresquerie, paroisse de Saint-Vivien, rue des Picquesins, 1545), 1545-1760; — sur les Minimes de Rouen. Donation au Trésor de Saint-Nicaise, par Cornille Du Désert, curé de Monville, pour une fondation en la chapelle de Sainte-Anne et de la Sainte-Vierge, d'une maison rue de Coignebert, 18 octobre 1491. — Accord passé, pour cette fondation, entre la Fabrique et le dit Cornille Du Désert, qui choisit sa sépulture, en la dite église, en la chapelle de la Sainte-Vierge, *in buto altaris versus septentionem*; lègue à la dite église *unam capellam furnitam, aptam ad celebrandum missas unacum cofro in quo reponitur dicta cappella et clave, videlicet unum calicem argenteum ponderis* 1 *marce et* 2 *unciorum vel circa, corporalia cum custodia*, 3 *mappas*, 1 *librum missale impressum, vestimenta sacerdotalia*..... 2 *urceolos stanneos, osculum pacis*... 1 *parvum altare benedictum portativum. Acta in ecclesia Rothomagensi*, 24 octobre 1491. Signature et marque de Jean Maroie, notaire apostolique.) — Fieffe de la maison de la rue Coignebert à Simon Bertrand, chapelain de la cathédrale de Rouen, curé des Innocents près Bellencombre, à qui succédèrent, un peu avant 1607, comme propriétaires, à droit d'acquisition faite des héritiers du dit Bertrand, les Minimes de Rouen, 1491-1760.

G. 7320. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1578-1672. — Titres d'une rente appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicaise de Rouen, sur un nommé L'Homme-Dieu, propriétaire d'une maison rue du Coulon, près le Pont-Noblet. — Fieffe faite par la dite Fabrique, à Pierre Boissel, drapier drapant, de la maison de la rue Coulon, moyennant deux écus d'or sol et un tiers d'écu de rente foncière et irraquitable, 1578. — Fieffe, par la même Fabrique, de deux maisons, à Romain Bonnet, drapier drapant, 1584. — Lots des biens de feu Pierre Boissel, 1586. — Testament de Marguerite du Bosc: « Veut que son corps soit honorablement et catholiquement ensépulturé et inhumé en l'église paroissiale de son patron saint Nicaise, au lieu et place où feu son mari a esté posé, ou bien contiguement son dit corps, en la chapelle de Notre-Dame de Consolation; » lègue 60 livres pour l'établissement du grand autel; nomme pour son exécuteur testamentaire maître Guillaume Chouquet, précepteur d'enfants; testament fait par devant Jean Champion, curé; Guillaume Gaillard. chapelain; Palamèdes Trevet, clerc de l'église, 1621. — Baux de la dite maison. — Etat des réparations à y faire, 1622.

G. 7321. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1537-1593. — Procès, à l'officialité de Rouen, entre le Trésor de Saint-Nicaise et les confrères de la confrérie de saints Célerin, Martin et Sébastien, à Saint-Nicaise, au sujet d'une grande paix d'argent dorée de fin or, de 70 livres ou environ, par eux vendue à la dite église, pour lors mal close et ruinée, 1537. — « Ensuit par mémore et estat les biens appartenans à la charité et confrarye de sainct Célerin, saint Martin : Ung bon calice d'argent doré d'or, pateine et cueiller, vingt VI d. d'argent, une banyère, ung envelopal de toile jaune. *Item*, trois pièces de tapisserye. *Item*, ung petit tapis à buffet. *Item*, un petit escryn, ung sainct Maurice doré, ung volet à mettre sur les reliques, le moulle pour faire les fraryes, quatre coyssins à reliques broudés de soye, VI chayns. » — Monitoire de l'officialité contre ceux qui avaient volé les biens de la dite confrérie. — Mandement de citation de l'officialité contre les Trésoriers de Saint-Nicaise, 1593.

FONDS DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS DE ROUEN

G. 7322. (Registre.) — In-folio, 191 feuillets, papier, écrits, relié en parchemin.

1713-1765. — Inventaire détaillé des titres de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen.—Au commencement : « Etat de l'église... ensemble sa scituation » ; — un plan de l'église levé en 1713, au mois de mars, par le sieur De Langrené ; — le dessin à la plume et la description des vitraux : *Jésus-Christ en Croix*, donné, en 1611, par Madeleine Le Febvre, veuve de M. du Héron, président en la Cour des Aides ; — *Saint Nicolas*, donné par Guillaume Le Gras, doyen de la Cathédrale, au commencement du XVI[e] siècle ; — *Saint Pierre, Saint Paul*, et *Noli me tangere ; — la Fuite en Egypte*, donné, en 1625, par la famille du curé Robert Jolis ; — l'*Adoration des Rois*, donné, en 1635, par M. Thomas Duval, sieur de Bonneval ; — la *Création*, la *Chute d'Adam*, et les *Suites du péché*, l'*Annonce de la Rédemption*, l'*Aumône*, donné en 1596 ; — *Saint Nicolas*, donné par Jean Crevel, Elu en l'Election de Rouen, en 1636 ; — la *Circoncision*, donné par Thomas Duval de Bonneval ; — la *Pêche miraculeuse* ; — le *Baptême de N. S.*, donné par Jean Bavent en 1559 ; — les *Trois Nativités de N. S., de la sainte Vierge et de saint Jean-Baptiste*, donné, en 1499, par Jean Vasselin, sieur de la Bourdonnaye ; — l'*Assomption*, donné, en 1633, par Jacques de Bourey, principal commis au greffe du Parlement ; — la *Visitation*, donné, en 1625, par Gilles Dadré, curé ; — l'*Institution de l'Eucharistie*, donné, en 1542, par Clément Le Villain, vicaire de la paroisse ; — le *Triomphe de la Religion*, donné par un peintre verrier de la paroisse ; — *Saint Brice*, donné, en 1651, par Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes. — Additions jusqu'en 1765. Notes sur les curés, sur les travaux entrepris dans l'église : stalles faites par Grenet, menuisier, en 1738 ; — portes et frises de fer faites par M. Papillon, Trésorier, et dorées par Le Prince, en 1740 ; — cloches fondues en 1765. — Etat des biens de la Fabrique. — Cet inventaire est de la composition et de la main de Jean Barc, prêtre, qui le dédia au curé et aux Trésoriers : « A Messieurs les curé et Trésoriers de la paroisse de Saint-Nicolas : supplie humblement qu'après avoir travaillé à tirer la quintécence des Archives du Trésor et Fabrique de la dicte église sur les mé-

moires que vous avez confiez au s[r] Barc, presbtre, clerc et sacriste de vostre église, d'agréer le fruict de son travail et rendre à la source ce qu'il en a puisé. Il seroit trop long de raporter de fil en liste, tant des vénérables curez que Trésoriers qui l'ont engagé à faire cet ouvrage. Il ne peut cependant se despeiner de parler de M. de Bosguerard, natif d'Evreux, qui lui en a donné la première idée, M. Thomas Douillet, à présent curé, qui, quoyque infirme, ne luy a pas donné de repos qu'il ne luy ayt promis de lui délivrer cet ouvrage, quoyque très imparfait. » — Etat des héritages et maisons de la Fabrique, 1740. — Etat des fondations suivant la réduction de Mgr de Saulx-Tavannes, 1737. — Ordonnance de ce prélat. — Etat des ornements, argenterie et meubles. — Table.

G. 7323. (Registre.) — In-folio, 182 feuillets, papier.

1437-1469. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Le premier commence ainsi : « C'est le compte et estat de Jehan Le Hun et Robin Mares, Trésoriers de l'église Saint-Nicolas de Rouen, de la recepte et mise par eulx faicte, en non de la dicte église, depuis le jour et terme saint Jehan-Baptiste 1437 exclu, que le dit Le Huin fu mis Trésorier, avec Estienne Guyot, qui depuis est allé de vie à trespas, jusques au jour et terme de la Nativité Saint-Jehan 1440 includ : — Le 10[e] jour de septembre, pour la place d'un enffant enterré en l'église, qui estoit nepveu Raoulin d'Orregistre, 39 sous. — Le 11[e] jour d'icelui moys, de l'amoural Du Pleisseys, pour la place Guillaume Anguy et sa femme, enterrés en ycelle église, 4 livres 10 sous; — le dit jour, de messire Regnault, curé de Caudebec, pour la place messire Jehan de Blangy, enterré en la procession, 4 sous 6 deniers. — Le 8 décembre, de Quarados Guérin, pour la place de sa dame, enterrée en l'église, 58 sous 6 deniers. — Le derrain jour de janvier, pour la place Lyonnet de Montigny, enterré en l'église, 50 sous. — Le 24[e] jour de mars, de Pierre Cusquel, pour la place de sa femme, enterrée en l'église, 2 candeliers d'autel, 10 sous. — Le 4 juillet 1440, de Robin Bourdet pour estre enterré en l'église, emprès les fons, ung seel de cuivre pour la dicte église et 20 sous 6 deniers. — Le 11[e] jour de septembre, de messire Estienne de la *Fleur-deliz*, pour les candeliers à lui prestés, 5 sous 3 deniers. — Le 5 octobre ensuivant, des exécuteurs Houppeville, de laiz fait à l'église, 5 sous. — 9 novembre, de Richard De la Place, pour 12 couverteurs de coffres à trespassés, 7 sous 6 deniers. » — Dépenses : « Pour herbe, 9 deniers ; — à Messire Guillaume Le Houy, pour ung messel acheté à lui, 44 livres. — Pour demy-main de papier, 12 deniers. — Pour 2 paires de saintiers, 3 sous 9 deniers. — La vegille de la Toussaint, pour feurre, 15 deniers. — Le 8[e] jour de novembre, poié à Richart De la Place, pour ung coffret à mestre des reliques, et pour ung coffre à enfourner les calices et pour une petite bière, et pour ung lieutrain au grand messel, et pour ung aiz à mectre sur la puissine et pour barrer le coffre qui est dessoubz de pulpitre, 25 sous. — Le jour de Noël, à celui qui joua des orgues, 5 sous. — Le 22[e] de février, pour 2 croz et la corde à tendre la courtine de karesme, 18 deniers. — A Baudouin Tallefer, pour un escu de plonc et pour les poulies et les cordes et pour la painture du dit escu, 36 sous 6 deniers. — Le 2[e] jour de mars, quant l'antiphonier fut acheté à Colin Coquet, despense faicte avec icelui et (les) paroissiens, 53 sous. — Le 10[e] jour d'icelui mois, pour pain à amenistrer à Pâques 1439, 4 sous 6 deniers — Pour la graveure et la mouslure des fers à pain à amenistrer à Pasques, 2 sous. — Pour la correction du neuf messel, 30 sous. — Pour ung candélabre à mectre le cierge benest, 15 sous. — Le jour de Pasques, pour amenistrer, 5 sous. — Le 7[e] jour d'avril 1439, poié à Colin Coquet, à la présence des paroissiens, pour l'antiphonier, 45 livres 10 sous. — Le 7[e] jour d'avril ensuivant, pour la soulte des paiges du neuf messel, 20 sous 9 deniers. — Pour une pel de parchemin verin à mettre dedens les paigez, 18 deniers. — La vegille de Penthecouste, pour encens, pour herbe, oubliez et oyseaulx, 3 sous 7 deniers. » — « Compte de Jehan Le Hun et Robin Mares, de la saint Jean-Baptiste 1440 à la saint Jean-Baptiste 1441 : Avecques mons[r] le curé et les paroissiens, quant les comptes furent rendus, despence faicte avec yceulx, 20 sous. — Payé au viconte, pour la nourriture d'un enfant, 10 sous. — A Richart De la Place pour les aumoires qui sont au pipiltre, 60 sous. — Pour ung compas à rongner le pain à chanter, 27 deniers. — Pour fleur à faire le pain à amenistrer, 18 deniers. — Pour avoir l'opinion de 3 avocas pour une épitaphie, 6 sous 9 deniers. — Pour ung tablel où est *Inviolata*, tant pour escripture que pour le nocter, 3 sous 6 deniers. — Pour mectre ung asnel et clouer le dit annel au bachin de devant le crucifix. » Compte signé par le curé Manchon. — Compte de Jehan Le Hun et de Pierre Cusquel, de la Saint-Jean-Baptiste 1441, à la Saint-Jean-Baptiste 1442. — Journée de couvreur et de son fils, 13 blancs par jour ; — 100 de tuile, 6 sous ; — *benelée* de sablon, 4 sous 6 deniers ; — boisseau de plâtre neuf, 3 sous. — « Pour la fachon du paveillon

qui est sur le grant autel, 12 sous. — Pour faire le pipitre des orgues, 25 sous. — Despence faicte avec maistre Johan Roussel, pour édifier le degré du pipitre. — Pour 3 journées d'un valet de bras, 6 sous 3 deniers. — A maistre Jehan de Furnes. pour la réparation des orgues, 6 sous. — Despense faicte avec ycheluy de Furnes, 14 deniers ob » Compte signé par le curé Manchon. — Compte de Robin Lambert et de Jehan Gasselin, du 1er août 1542 au 1er avril 1543 : « De Messire Guillaume Colles dit Boscguillaume, prestre, curé de Notre-Dame-de-la-Cousture de Bernay, 10 sous de rente sur une maison à lui appartenant, en laquelle il demeure, assise en la paroisse de Saint-Nicolas. — De maistre Nicolle Caval, pour le leys de monsr de Lysieux, (Pierre Cauchon), 4 livres. — Vente d'un agnel d'or, 30 sous ; — du frêne de l'aitre, 30 sous. — Du jour de Pasques, pour le cierge benoist, 56 sous. » — Argent du tronc, recette des reliques et du bassin. — « Pour avoir fait escurer les escuelles d'entour le canchel, 20 deniers. — Pour la fachon et avoir doré une quesnecte pour pendre la croys d'or à une des reliques de la parroisse, à Perrin Du Mouchel, orfèvre, 4 sous 6 deniers. — Pour avoir blanchy le linge benoist pour la feste de Noël, pour ce paié 2 sous 6 deniers. — Pour 3 fays de feure, pour semer en l'église, 2 sous 6 deniers. — Pour la fleur, pour faire le pain de Pasques, à Robin Desmons, paié 3 sous. — Pour le disner de Messire Jehan Dehors, qui fist le pain pour amenistrer, 18 deniers. — Pour ung fouet pour cacher les chiens de l'église, 5 deniers. — Pour 2 fays de boys benoist pour le jour de Pasques fleuryes, pour ce paié 2 sous 8 deniers. — Pour 3 chopines de vin à amenistrer le jour de Pasques, 2 sous 6 deniers. — Pour 2 fays d'erbe pour semer en l'église, 12 deniers. » — Pour 6 chapeaux de roses, le jour du Saint-Sacrement, 9 sous 6 deniers. — 5 messes pour l'âme de Gilles de Paris dit le Verrier. — Compte de Louis de Bavent et de Jean Paon, du 1er août 1443 au 1er août 1444 : « Reçu de Guillaume Le Tavernier, pour ce qui a empeschié le cimetière d'icelle église de certaine carpenterie, 18 deniers. — D'un homme qui avoit blafemé le nom de Dieu en la dicte paroisse, 3 sous. — Pour avoir fait replanter 2 arbres (dans le cimetière), 6 sous. — Pour espines à mettre autour d'iceux, 18 deniers. — Pour la réparation des orgues, qui ont esté remaniées d'un homme nommé Chrétien de Lachay, à présent demeurant à Vernon, pour despense faicte à la *Vignette*, 18 sous. — Le 4 may 1444, par commandement des parroissiens, pour l'achat d'un reliquaire à porter le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 15 livres tournois. — Pour ruben, agneletz de cuivre et la façon de 2 courtines, l'une pour servir à l'autel Notre-Dame, et l'autre pour l'autel Saint-Michel, 2 sous 8 deniers. — Pour oublies, oyseaulx, un coulomp blanc et jonc et mey, ce jour de la Pentecoste, 2 sous 3 deniers. — Pour avoir mis à point le barc en quoy on porte le *Corpus Domini*, le jour du Sacrement, 4 sous 6 deniers. — Pour le vin du clerc à monsr de Dimitre, lequel avoit begney les casubles, 18 deniers. — A Robin Damagne, verrier, pour avoir réparé aucunes des verrines du cœur, 10 sous. — A Richard De la Plache, hucher, pour 2 huis de quesne, assis l'un au degré de la cour, l'autre à l'entrée du pipiltre, 12 sous. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Louis de Bavent et de Jehan Paon, du 1er août 1444 au 1er août 1445 : « Vendu ung viel ymage à gens de dehors de ville, 3 sous. — La revenue de Pasquez grans a vallu, pour le sierge beneest, 53 sous 9 deniers. — A Richart De la Plache, huchier, pour la fachon d'un banc qui fu assis en l'entrée du cueur, près l'uis de la tour, etc., 40 sous. — La vigille de Notre-Dame des advens, pour la fachon de 2 cierges, 2 deniers. — A une lavendière, pour avoir blanchi le cyel de dessus le grant autel avec 2 courtines etc, 2 sous 3 deniers. — Le jour de Grans Pasques, pour ung gallon de vin vermeil pour administrer les parroissiens de la paroisse, 3 sous. — Portail couvert de dix milliers 300 d'escende par Jehan Herpin, couvreur d'escende. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte des mêmes, du 1er août 1445 au 1er août 1446 : « A Jacques Duval, qui avoit joué des orgues, 20 sous. -- Pour avoir fait faire par Besoche 4 ystoires contre les murs du cueur, c'est assavoir saint Pierre, saint Andrieu, saint Jehan l'évangéliste, saint Jacques, 40 sous. — A Jehan Le Hun, pour avoir repaint et reffait de son mestier ung ymage de la Trinité, 4 livres. — A Richard De la Plache. huchier, pour ung couverteur de quesne à couvrir les fons de l'église, et pour avoir fait un coffret de quesne à ung petit couverteur courant à mettre les fines touailles à aministrer à Pasques et pour avoir fait ung entre-deux ès aumaires de l'église à mettre les livres, 20 sous. » — Compte de Jehan Paon et de Robin Audelin dit Cahart, Trésoriers, du 1er août 1447 au 1er août 1448 : « Des exécuteurs de Jehan Boissel, deffunct, enterré eu cueur de l'église, 6 livres. — Des exécuteurs de Jehanne, déguerpie de Adam Garin, par la main de son fils Karadoz, 60 sous. — Don fait par 2 particuliers qui avaient fait carpenter au cimetière. — Vente d'une tombe aux frères de la frérie de sainte Anne, fondée en l'église des Carmes, 115 sous. — Pour terre, espines, pieulx et paine de ouvrier de avoir fait

les circuites d'entour les 2 yfz qui sont plantez eu cymetière, 9 sous. — A Pasques, pour avoir fait herber la courtine de dessus le maître autel, la couverture des fons et les contre-autelz, 3 sous 9 deniers. — Pour une clef, pour le coffre de dessoubz le crucefix, 15 deniers. — Pour 2 houssiaux à housser l'église, 9 deniers. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Du Mouchel et de Richart De la Place, Trésoriers, du 1er août 1447 au 1er août 1448 : Recette des mortuaires : « De maître Eustace Lombart, secrétaire du Roy, pour ung de ses enfants, enterré en la dicte église, 40 sous. — De maistre Philippe De la Rose, Trésorier de l'église de Rouen, pour Jehan Dufour, son clerc, enterré en icelle église, 40 sous. — De sire Guillaume Le Mesle, lors lieutenant de Monsr le viconte, pour une amende d'un homme qui avoit renoyé Dieu en la dicte paroisse, 6 sous 8 deniers. — Pour argent donné pour encasser l'uille de saint Nicolas, 45 sous. — A Pierre Du Boys, machon, pour faire le mur de l'aître, 12 livres sur 43 livres, prix du marché. » — Compte des mêmes, pour deux ans, du 1er août 1449 au 1er août 1451 : « De Pierre Lamy, lieutenant commis de monsr le viconte de Rouen, pour un de ses enfants, enterré en l'église, 15 sous. — Pour les souliers d'argent de saint Nicolas, pour les avoir renforcés et refais tous neufs, 7 sous 6 deniers ». Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Bosquet et Jehan Blanchart, Trésoriers, pour un an commençant le jour Saint-Laurent, 10 août 1451 : « Dons faits pour refaire l'église. - Pour les lettres des pardons, 38 sous. » — Bois acheté pour faire la nef. Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Pierre Cusquel, Jehan Blanchart et Jehan Goherel, Trésoriers, pour un an commençant le jour Saint-Laurent 1542 et finissant le jour Saint-Berthelemieu, 24 août 1453 : Dons pour refaire l'église. -- Parmi les souscripteurs, maître Eustache Lombart, Carados Guérin, Pierre Lamy, Colin Pellevillain, etc. — Emprunts faits, pour l'église, de Pierre Lamy, Karados Garin, Pierre Bosquet, maître Regnault Dyel, Jean Bidault, archidiacre. — Mises pour la réparation de la nef. — « A Colin Le Mercher, pour 18 couples de quevrons fournis de trefs, de sablières, de joue, de corbeles de feste, de sourfeste, de antrefs, de courbes, de jambètes, de liesons, de coulombes vers la tour et de pouchons et de toutes choses qui y appartiennent, 58 livres. » — Emploi *d'escende* et de tuile. — Travaux visités par des jurés, en présence du lieutenant du bailli et des paroissiens des paroisses voisines. Cimetière reconcilié par monsr de Dimitre, « à cause du débat d'un des carpentiers. — Nota, que l'en a respondans, du carpentier qui fit l'offense, de 20 sous. – Pour chapeaux présentés à Monsr l'official, au promoteur et clerc d'office, pour la cause du délit commis eu chimetière par les dits carpentiers, 2 sous 4 deniers. — Pour la despense faicte pour la feste et conclusion de l'ouvrage des carpentiers, quant la carpenterie fut achevée, présens plusieurs des parroissiens, compris VI paires de gans et ung bonnet, 70 sous. *Item*, quant les carpentiers allèrent abattre le bois, leur fut donné 3 sous. *Item*, pour la fachon des angelis qui sont et seront ès corbeaulx de la nef, chacun l'un portant l'autre, 15 sous ; valent 7 livres 10 sous. » — Compte de Pierre Bosquet et Jehan Blanchard, Trésoriers, pour un an commençant le 10 août 1451 : « Les noms de ceux qui n'ont rien donné ou payé pour l'église; » parmi ces noms, celui de Guillaume Gombault, vicomte. — Compte de Karados Guérin, Guillaume Dauberville et Jehan Blanchart, Trésoriers, pour l'année commençant le 29 août 1453. — Sépultures : De la veuve Guillaume Gombault, pour la place où elle fut enterrée, 60 sous. — Jehan Le Fournier enterré dans le chœur. — Legs de l'orfèvre Jehan Basset, demeurant à la Ronde. — Dons faits par le curé, Louis de Bavent le jeune, Karados Garin, Jehan Aumont, sieur du *Cardon*, de Saint-Amand ; par les conseillers de la Ville (60 sous, hanse de Jehan Coquet); par la chainture de sainte Marguerite, par Michel Le Chevalier, seigneur de *l'Image Saint Romaing* et Jehan le Hun. — « Du carpentier qui frappa son compaignon au chimetière, auquel fu presté, des deniers de l'église, 20 sous tournois, pour le délivrer de prison, 20 sous. » — Prêt a l'église de 15 livres tournois par Compagnon Votes, curé de Duclair. — « 2 aunes de drap, de 60 sous, données, par l'ordonnance du curé et des paroissiens, à la femme du carpentier qui fit le comble de la nef. » — Service pour maître Jean Bidault, messe dite par le chanoine Me Robert Le Sueur, assisté par messire Pierre de Saint-Lô et par les chapelains de Saint-Nicolas. — Eglise couverte ; nef plâtrée et carrelée. — Journée d'un valet de bras, 3 sous. — « Jehan Guerin dit Karados a donné pour la façon des autieux de saint Jehan et saint Pierre, 19 livres 5 sous 11 deniers. — A Jehan Le Moine, verrier, pour 3 verrières faictes en la dicte église eu pignon, 43 livres. — Pour 3 chevrons achetés pour establir le dit Le Moine à asseoir les dites verrières, 7 sous 6 deniers. — Pour l'achat de 4 claies pour la dite cause, 6 sous. — A Pierres Le Hourc, pour la ferrure des dites fourmes de verre, etc., 113 sous 6 deniers. — A Monseigneur l'évesque de Dimitre, pour avoir béney les autieulx, 30 sous. » Compte signé par le curé Guil-

laume Manchon. — Compte de Karados Garin, Guillaume Dauberville et Simon Aline, Trésoriers, du 28 août 1454 au 6 septembre 1455. Dons du curé, de Regnault Diel, du seigneur de l'*Image Saint-Romain*, de la dame du *Cornet d'argent*. — « De Colin Richier, sergent, pour un regnement de Dieu, 6 sous 3 deniers. — Pour corde à pendre l'estoile devant sainte Katerine, 10 deniers. — Pour avoir mis 2 escuchons, l'un devant l'autel N.-D. et l'autre devant l'autel saint Andrieu, pour mettre les touailles à essier les mains du prestre, paié au plastrier, 5 deniers. » — Paiements au verrier Le Moine; — à Jehan Le Hourc, serrurier. Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte des mêmes, pour l'année commençant le 6 septembre 1455 : « Reçu d'un pelletier demeurant en Grand-Pont, pour avoir fait charpenter en l'aitre, 10 sous. — Pour feurre à la Toussaint, à la Saint-Nicolas, à la Sainte-Katerine, à Noël, au Jour de l'an, à la Candeleur, à chacune feste 18 deniers. — Pour herbe, à Rouvoisons, à la Saint Nicolas en mai, à Penthecouste, à la Trinité, au Sacrement, à la Saint Jehan, à la Saint Pierre, à la Saint Nicolas en juin, à la feste N. D. my-aoust, à chacune feste, 18 deniers. — Encens à la Toussaint, à Noël, à Pâques, à la Trinité, à la mi-aoust, à chaque fois, demie plaque. — A ung cordelier, pour avoir reffait les orgues, 60 sous. — A ung porteur, pour avoir porté, aux Cordeliers de Rouen, les orgues et les avoir rapportées, 18 deniers. — Au cordelier, 7 sous 6 deniers. — A Thomasse le Forestier, pour avoir remis à point les fers à faire le pain à chanter, 5 sous. — Pour ung gallon de vin présenté aux chappelains en karesme, 5 sous. — Pour avoir clos l'if d'épines, 22 sous. — Pour ung pot de vin, la veille de la Trinité, à ceux qui aidèrent à dire matines, 20 deniers. — Pignon de l'église essendé sur la cour de l'hôtel où demeure maître Jehan de Gouvys. » Compte signé par le curé Guillaume Manchon. — Compte de Guillaume Dauberville et Gaultier Néron, Trésoriers, pour deux années et un terme à partir du 1er septembre 1456 : « Reçu, par la main de messire Jehan Jehan, pour un service que fit faire Monsr le curé pour son frère Raoulin du Mesnil, 2 sous 6 deniers. — Curé de Rugles enterré à Saint-Nicolas. — Du filz Jehan Le Roy pour la chainture sainte Marguerite, 11 deniers. — De la femme au Mectaer, pelletier, qui avoit charpenté en l'aistre, 18 deniers. — A Simon Ouyn, plastrier, pour avoir reffait le ceur où il y avoit un huys en droit la tour pour entrer du chimetière à l'église, 20 sous. — Pour ung pot de vin à maistre Allain Olivier, quant il prescha à la my-may, 3 sous 4 deniers. — Pour ung pot de cildre à ceulx qui aidèrent à dire matines, la veille de la Trinité, 12 deniers. — Pour ung pot de vin à ceulx qui aidèrent à dire matines, la veille du Saint-Sacrement, 2 sous. — A celui qui joua des orgues, la veille et le jour du Sacrement. — Au Hourc, pour la fachon du lieutrin, 45 sous. — Pour 2 peaulx de mouton et une pel de biche employés au dit lieutrin, 13 sous 3 deniers. — Pour frenge pour le dit lieutrain, 2 sous. — Au sellier pour la façon, 4 sous 6 deniers. — Compte de Pierre Lami (lieutenant du vicomte), Thomassin Dehors et Gautier Néron, Trésoriers, du 26 décembre 1458 à 1460. — Le Hourc enterré en l'église avec 2 de ses enfants. — Croix de cire fournies par la Fabrique pour les inhumations, et dont on lui tient compte. — Jehannin Paon, organiste; — Lambert, brodeur; — Enguerren, chasublier. — « Pour housser l'église jusques aux voultes, 18 deniers. — Pour un queuvrechief paint à 2 ystoires pour le karesme, payé à Jehan Le Mongne, 15 sous. — Paié aux *Trois Cignes*, en vin pour la cène, le Jeudi absolu, 2 pos, et pour le samedi, à amenistrer, ung pot, et le dimence au matin, un pot, chacun 20 deniers; et le résidu, au jour de Pâques, les paroissiens le donnèrent. » — Colin Toustain et Du Mouchel, orfèvres; — Robin Damayne, verrier, refait 3 verrières du chœur, 34 sous 3 deniers. — « Pour la painture et une nappe en noir pour faire un drap aux corps, pour les enfans, 3 sous 9 deniers. — Acheté un paviot de 13 quariaux pour un couverteur à nos fons, 20 sous 3 deniers. — Compte de Pierre Lamy, Thassin Dehors et Robin Cusquel, Trésoriers, pour six années échues à la Saint-Jean Baptiste 1466. — Don de maître Jean Roussel. — Service pour messire Compagnon Votes. — Inhumation de Jehan Coquet, de la fille Karados Garin, de Compagnon Votes. — Contre-autel donné par Jehan de Gouvys. — Paiements à Perrin Du Mouchel, orfèvre; — à Jehan Bequet, machon (6 jours, 20 sous). — *Benelées* d'ordures jetées en Seine; 4 journées d'ouvrier de bras, 10 sous. — Jehan Paon, organiste. — Couplet mis au coffre du *pipitre*. — Haie mise autour de l'if. — Vin envoyé à Me Jehan de Bavent. — Mention de la lanterne du porche de l'église. — Jaques Duval, organiste en 1463. — « Donné au doyen de la Chrestienté pour apaiser une noise qui avoit esté faicte au cimetière contre le varlet maître Robert Biocte, 13 sous. — Au fils Simonnet Ouyn, pour plastre et pour sa paine d'avoir plastré l'arche où est la chaire à confesser, 5 sous. — A Jehannot De la Place, pour la parpaie de la chaire mise à l'église, à confesser, 40 sous. — Compte de Jehan Coquet et Jehan De la Place, Trésoriers, de

l'Assomption Notre-Dame 1466 au 16 août 1467. — Thomasse Lamy, femme de Pierre Lamy, enterrée dans le chœur. — A Thieulin, pour avoir osté les catepeleuses des arbres du cymetière, 9 deniers. » — A Jacques Duval, organiste, 60 sous de gages par an. — Vêtement noir acheté au collège des prêtres, et réparé par Enguerran Gueroult, chasublier. — « Murs de devers la pourcession réparés. — Clef mise à un des coffres du *pipitre*. » — Compte des mêmes pour l'année commençant à la Saint-Michel 1467 : Pierre Potier, organiste; Enguerran Gueroult, *casublier*. — « A Jehan Guerard, verrier, pour réparation des verrières de l'église, 8 livres. » — Compte des mêmes pour l'année commençant à la Saint-Michel 1468. — Sépulture de Cardinot Le Verrier et de Perrin Du Mouchel. — « De Pierre Lamy, lequel a fait de nouvel asoïer au ceur de l'église une tombe escripte ès noms de luy et de Thomassete Roque, deffuncte fame d'iceluy... il a donné 10 livres. — Pour avoir reffaigt une patène neufve, tant pour argent, esmail et façon, paié à Mulot, 48 sous 9 deniers. » — Le curé de Tourville, organiste.

G. 7324. (Registre.) — In-folio, 285 feuillets, papier, couvert en parchemin.

1467-1492. — « Le compte de la recette de mille francs, reçus par Robert Cusquel, à qui Dieu pardoint, naguères Trésorier de Saint-Nicolas de Rouen, des exécuteurs de Jehan de Mont-Roty l'aisné, pour faire célébrer une messe tous les jours pour l'âme du dit Mont-Roty en l'église du dit Saint-Nicolas, jouxte les lectres sur ce faictes et aussi la mise d'icelles M. l. t., comment il appert ci-après. Icelui compte rendu par les exécuteurs, parens et amys du dit Cusquel, le jour de novembre Mil. CCCC. LXVIII. » — Comptes de la recette et mises faites pour la même fondation par Jehan Coquet et Jehan De la Place, 1468-1469; — par Jehan De la Place, 1469-1470, 1470-1471; — par Nicolas Preere, 1471-1474, 1474-1475; — par Pierre Cusquel et Andriet Rousselin, 1475-1476; — par Guillaume Barbe et Pierre Cusquel, 1476-1477; — par Perrenot Cusquel, en compagnie de Richart Coulombel et de Gaillart Le Bourgeois, 1477-1478, 1478-1479; — par Richard Coulombel, en compagnie de Gaillart Le Bourgeois et de Mahiet Paon, 1479-1480, 1480-1481;— par Martin Le Verdier, en compagnie de Jehan Coquet et de Jean Mullot, 1482-1483, 1483-1484;— par Jehan Coquet, en compagnie de Jehan Mullot et de Guillaume De Bourges, 1484-1485; — par Jehan Mullot, en compagnie de G. De Bourges et de Jehan Pillavoyne, 1485-1486; — par Guillaume De Bourges, en compagnie de Jehan Pillavoine et de Nicolas Le Tellier, 1486-1487; — par Jehan Pillavoine, en compagnie de Nicolas Le Tellier et de Pierre Le Prevost, 1487-1488; — par Nicolas Le Tellier, en compagnie de Pierre Le Prevost, et de Thomas Delestre, 1488-1489; — par Pierre Le Prevost, en compagnie Thomas De Laistre et de Guillaume Vasselin, 1489-1490; — par Thomas De Laistre, 1490-1491; — par Guillaume Vasselin, en compagnie de Nicolas de Bavent et de Guillaume Le Gras, 1491-1492. — « Compte rendu par moy Colin de Bavent, Trésorier de l'église Dieu et mons[r] saint Nicolos de Rouen, en compagnie de Guillaume Vasselin et Guillaume Le Gras, semblablement Trésoriers de la dicte église, des receptes et mises par moi faictes pour ung an commenchant au jour et terme de Pasques l'an mil CCCC quatre-vingtz et onze. » — 1469-1470, « recepte de dons faits pour aider à payer les cloches qui ont été achatés et refaictes : De Karados Guerin, 30 sous; — de Gaultier Moiron, 6 sous 3 deniers. — Au fondeur des cloches, 100 livres. — A Martin Le Bourgois, pour 14 journées, lui 4[e], à remettre la tour en point, 9 livres 14 sous. » — 1471-1474, « Remon Monfault, commis à recevoir les assiettes mises sur les frans-fieux et nouveaux-aquès, en laquelle assiette la dicte église fust assise à 100 sous, de laquelle somme de 100 sous la frarie de saint Nicolas y en paya 27 sous 6 deniers. — A Andriet Rousselin, pour 10 aunes et demie de drap damas pers de soye figuré pour faire deux chapes, 31 livres 13 sous. — Payé à 2 brodeurs nommés Raulin Ralle et Pernot Baudry, 24 livres. — A Soudain, paintre, pour sa paine et salaire d'avoir fait 12 patrons, et un chaperon des ystores que l'en a faictes ès orphais, 45 sous. — A la fille Gaultier Néron, pour 8 aunes de toille de lin pour doubler icelles chapes, 27 sous 6 deniers. — A ung teinturier qui a taint icelles chapes, 24 sous. — A Enguerran, casublier, pour avoir fait icelles 2 chapes neuves, 42 sous 8 deniers. — Pour la tare de la monnaie, 40 sous. — Pour les dossiers fais en la nef du costé de l'autel Notre-Dame, 9 livres. — Pour 2 lieutrins, au chœur, 10 livres. » — 1474-1475, « le 11 juillet 1474, après un décret passé, furent données 3 chapeaux de roses, l'un au lieutenant du vicomte, l'autre au greffier, et l'autre à nostre advocat, qui constèrent 5 sous. » — 1487, « à maître Jehan Le Routier, maistre des euvres de maçonnerie de la Ville de Rouen, pour avoir mesuré le pavement, 10 deniers. » — 1491-1492, quêtes aux reliques, les jours Saint Nicolas en mai, de l'Ordination de Saint Nicolas en juillet, de Saint Nicolas, 6 décembre, le jour de

[illegible]

[illegible]

[illegible]-1509 [illegible]

[illegible] le monsr saint Gré- [illegible] assouilz au crucifix. 12 livres.— [illegible] pour serrures. 17 sous. [illegible] messire Guillaume Lambert, curé de [illegible] — 1499 [illegible] Michel Mauduit, [illegible] forme d'un repositoire [illegible] dons qui y seront faits, [illegible] — [illegible] Jehan [illegible] ymaginier, pour la par- [illegible] saint Grégoire, 13 livres. — [illegible] fondations faites par maître Pierre [illegible] — par défunt Jacques [illegible] église — service fait en l'église Saint-[illegible] défunt messire Guillaume Lambert, [illegible] Saint-Nicolas. — A Jehan Gauitier, [illegible] par [illegible] fait avec lui par les paroissiens [illegible] pour le paiement des [illegible] église, 70 livres. — A Guil- laume de Bourges, ymaginier, pour avoir paint [illegible] dorez de fin or, le gros [illegible] champ d'azur, et [illegible] deux soleils qui sont dorés, [illegible] — 1503. [illegible] Thomas De Laistre [illegible] charge [illegible] édifice de l'église et portail de Saint-Nicolas [illegible] édifice. 600 li- vres. — 1504. [illegible] nouvel édifice et portail, [illegible] deniers. — 1505, pour le nouvel édifice de l'église, [illegible] livres. — 1506, pour le nou- vel édifice, [illegible] livres. — [illegible] de la fon- [illegible] messe [illegible] Guillaume Le Gras et Jehan [illegible] sous. — 1508, pour le nouvel édifice, [illegible] livres. — 1509, pour le nouvel édifice [illegible] livres. — [illegible] de la fondation faicte par [illegible] Jehanne [illegible] veuve de feu Nicolas Poille- [illegible] messes [illegible] Rouen, le mer- [illegible] sous 6 deniers. — Comptes [illegible] 1500: — [illegible] de la cure, le [illegible] 1501 — par Pierre Bovvin, vicaire, 1502 [illegible] — [illegible] son successeur [illegible] — par Robert Morisse, [illegible]

[illegible] — [illegible] papier.

1517-1518 — [illegible] de la recepte [illegible] église [illegible] Saint-Nicolas de R[illegible] rendu par moy N[illegible] de la dite église, pour ung an [illegible] de Pasques 1517. » — Autre compte du même, pour l'année commençant

à Pâques, 1518 : « Recepte de la fondation faicte à la dicte église Sainct-Nicolas par deffunt maistre Jacques Duval, en son vivant, advocat en cour d'esglise à Rouen, et par deffunct messire Guillaume Philippe et Jehan dictz Duval, frères, héritiers du dict maistre Jacques, d'une messe perpétuelle dicte, chascun jour de l'an, en l'austel de dessoubz le crucifix incontinent aprez la messe de unze heures. » Lucas Le Pruvost, clerc de la paroisse.— Ces comptes ont pour couverture 2 feuilles de parchemin collées. L'une contient une sentence rendue, en l'église de Rouen, par Richard Du Fay et Jean De Lattre, chanoines, juges délégués, sur un procès entre Jean Le Nu, pour le Trésor de l'église de Raffetot, et le prieur de Saint-Lô de Rouen; lettres d'appel au Saint-Siège données au dit Trésorier, 1516. L'autre est un acte de l'officialité de Rouen, sur un procès entre Vincent Boussard, hucher de Rouen, et Colin Lesguillant, etc., Trésoriers de l'église de Barentin, au sujet du jubé fait par ce hucher en l'église de Barentin, *pro ymagine crucifixi et duabus altaribus hinc inde juxta crucifixum...*, *erectis...*, semblables à ceux de l'église de Pavilly, 1516.

G. 7327. (Cahier.) — 19 feuillets, papier.

1524-1525. — « En suit la recepte et mises faictes par moy Jehan Baillet, pour l'église de Saint-Nicolas de Rouen, à raison de l'édiffice d'icelle église, puys le 30me jour de mars 1524, jusques au 4me jour de juin 1525. » — « A Martin Coupel, hucier, pour avoir besongné au pipitre de l'église, 5 jours, à 5 sous par jour, 25 soulz. — Pour avoir mys en place l'ymage de sainct Nicollas, payé en ung machon et en ung aultre, 5 soulz. — Payé au dit Coupel, pour avoir assis la table dessus l'autel, et pour avoir apetiché les bans de fames, 25 sous. — A la vefve de Pierre De Lorme, pour avoir le bland de la dicte église, qu'elle avoict, pour ce 20 sous.— A maistre Roulant Le Roux et à Jehan Touchet et à Nicolas De la Rue, et à Regnault Tyrouen, machons, pour avoir visité les fondemens de la dicte église en la présence de maistre Jehan Le Tellier, et de maistre Jehan Vasselin, Pierre Coquet et d'aultres, à chacun 5 soulz. — Pour 6 pièches d'ès à faire des moulles aux machons, 5 soubz 6 deniers. — Pour avoir loué ung becquet pour lever la grue, 12 souls. — Pour 4 grans cerques pour servir à la roe de la grue, 25 souls.— Payé à Juillean Chaneviere, sur ses gages, 4 livres 1 sou. — A Jehan De Marigny, pour avoir faict 2 grans coings de fer à fendre de la pierre, etc., 58 soulz. — Payé, pour don donné aux machons à cause que besongneret oultre leurs heures, 5 soulz. »— Paiements au maître maçon Challou. — « Payé en la fame de Guillaume De Bourges, pour 3 pierres de liays et pour des leviés et pour des roules, 25 sous. — Au marichal, pour avoir forgé les outies des machons, 56 souls 6 deniers. — 8 octobre, au machon pour enterrer le verre, 7 soulz 6 deniers; — à monsr Dupuy, pour avoir faict 2 angelos et 2 entrepiedz, 25 soulz. » — *Rosel* pour couvrir la maçonnerie. — Mention de la porte mise au nouvel édifice; — de corps trouvés, en *fouissant*; — de gond posé au petit *revestuaire*. — Somme des mises, 617 livres 9 souls 9 deniers. — « Mise particulière pour l'achat de pierre du Val-des-Leux : tonneau de bites, 4 sous 6 deniers; tonneau de pierre d'appareil, 11 sous 6 derniers, non compris les frais de charriage. — Autre mise pour l'achat de pierre de Vernon : tonneau de bites, à 11 sous le tonneau; — de pierres d'appareil, à 23 sous le tonneau. — Somme de ces 2 mises, 879 livres. »

G. 7328. (Registre.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1547-1549. — « Ensuyt par déclaration le compte et estat de la recepte des héritages, rentes et revenus annuels de l'église parroichial monsr sainct Nicolas de Rouen, pour le Trésor et Fabricque de la dicte église, que faict et rend maistre Roulland Raignon, advocat en la Cour des Généraulx sur le faict de la justice des Aides en Normandie, Thésaurier d'icelle église, pour l'année commençant au terme de Pasques 1547. » — Compte de Loys Varnier, tonnelier, Trésorier de la même église, pour l'année suivante. — En marge du premier compte, mention de sa présentation devant deux notaires jurés en la cour ecclésiastique à Rouen, commissaires députés par monseigneur monsieur l'official. — A la fin du second compte, acte de la réception par le clergé et les Trésoriers de la paroisse (maître Nicole Le Forestier, Guillaume Pymont, vicaires, Guillaume Nicole, Jehan Castel, Antoine Le Boucher, Pierre Lombart, Jehan Le Tellier, Marguerin Le Sueur, Mathieu Godeheult, tous prêtres; nobles hommes maîtres Jehan Garin, sieur de Moulineaux, conseiller en la cour de Parlement, Jehan Vasselin, sieur de la Bourdonnyère, avocat au Parlement.—Vérification du compte par Potier, vicaire de l'archidiacre.

G. 7329. (Registre.) — In-folio, 551 feuillets, papier, relié en parchemin.

1550-1600. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. Trésoriers : Jean Mallard, libraire, 1550; — Bertrand Cavé, avocat au Parlement, 1551; — le même, 1552; — Etienne Baudry, 1554; — Jehan Le Damoysel, 1556; — Jehan Seheult, bonnetier, 1557; — Denis Bouvet, 1558; — Robert Valentin, marchand libraire, 1559; — Jehan Gohorel, 1560; — Noël Le Tardif, vitrier, 1561; — Pierre Toustain, 1562; — Jehan Lambert, notaire et examinateur en cour ecclésiastique, 1563; — Pierre Baron, 1564; — Eustache Louvel, commis au greffe de la Cour des Aides, 1565; — Guillaume Denis, 1566, 1567; — Robert Turgis, 1568; — Pierre Donnest, 1569; — Guillaume de Flavigny, notaire en la cour ecclésiastique, 1570; — Raoulin Gouche, 1571; — Pierre Le Vigneur, 1572; — Sébastien Darcy, principal commis au greffe des Requêtes du Palais, 1573; — Georges Rodrigues, 1574; — Jehan Baudry, 1575; — Eustache Toustain, sieur du Roulle, 1576; — Jehan Toustain, premier huissier en la Cour des Aides, 1577; — Mathieu Lorée, avocat du Roi à la Table de Marbre, 1578. — 1550, sépulture de Jehan Bresmetot, tapissier. — « Reçu de Georges De Margni, 22 sous qu'il a donnés à la dicte église, pour avoir permys à ses charpentiers charpenter et assembler le boys de sa maison dedans le chymetière de la dicte église. — Reçeu de maistre Nicolle Le Forestier, à présent vicaire de la dicte église, la somme de 7 sous 6 deniers pour uue portion de une branche d'ung des ormes du chymetière, laquelle estoit tombée par pourriture. — Au vicaire pour le droict de ses reliques, 20 sous — Le jour de la Penthecouste, 1551, payé pour ung coulomb blanc, des moissons, omblies et des herbes à semer parmy l'église, 3 sous 6 deniers. — Payé à ung homme, lequel a tendu la drap de devant le cruchefilz en karesme, 10 deniers. — Pour le boys bénist, le dymanche des Rames, 7 sous 6 deniers. — Pour les frais de la cène du samedy et jour de Pasques, 8 sous. » — A la date du 14 juin 1551, Nicolle Le Forestier, vicaire, Nicolle Du Bosc, Jehan Castel, Guillaume Pymont, Antoine Le Boucher, Marguerin Le Sueur, Jehan Le Tellier, Mathieu Godeheult, Bellenger De Buz, Jacques Rousselin, Estienne Vassal, prêtres et chapelains de l'église Saint-Nicolas. Nobles hommes maîtres Jehan Garin, sieur de Moulineaux, conseiller au Parlement; Jehan Vasselin, sieur de la Bourdonnyère; Nicolle Duval, sieur de Cantelou-le-Boscage, advocat au Parlement; Olyvier Le Tardif, etc., paroissiens. — 1552, « pour ung petit tableau où sont escriptz les noms des paouvres d'icelle paroisse estans à l'omosne publicque de la dicte ville, le dit tableau pendu près la porte d'icelle église, 5 sous. — Pour ung louchet acheré, baillé en garde au fossier, pour rater et nestoyer les crote et fenge du pavé d'icelle estre, 5 sous. — Pour le boys bénist pour aler orer la croix, le jour des Rames, 7 sous 6 deniers. » — Le curé accepte de continuer à faire la charge de Trésorier. — Rivière, dit Pavilly, consent que sa femme ait encore, pour cette année, la charge du bassin de Notre-Dame. — 1553, inhumations du curé de Saint-Clair, décédé au collège du Pape; — de Jehan Mathon, brodeur. — « Reçu de Cavelyer, chapelier, pour avoir fait charpenter du bois dans le cimetière, 6 sous. — Reçu de la veuve Turgis, dame du *Colomb*, pour un petit banc à elle accordé pour elle et ses enfants résidants en la dite maison du *Colomb*, 50 sous. » — Accord fait, le 15 août 1552, avec maître Pierre Roullot, organiste en la paroisse Saint-Sever, pour toucher les orgues, par 14 jours et fêtes (le 1er janvier, le jour des Rois, la translation de saint Nicolas au 9 mai, l'Ordination de saint Nicolas au 18 juillet, la Dédicace de Saint-Nicolas au 1er octobre), 7 livres par an, autrement 10 sous par jour. — « Pour avoir fait racoustrer les petites chevilles d'argent qui tiennent les 2 anges sur la custode, 6 sous. — Pour la cotisation des 20 livres par clocher, 20 livres. — A un imaginier, pour avoir rafreschy un tableau à 6 pans, estant sur l'autel de la chapelle Notre-Dame, 10 sous; — pour avoir rafreschy le contre-haustel de la chapelle Saint-Pierre, et ung tableau qui est sur l'haustel, estant au bout de la dicte chapelle Saint-Pierre, 7 sous. — Bande de fer avec bahur où l'on serre les ornements délaissés par maître Jehan Garin, conseiller au Parlement, 4 sous. — Pour despense faicte par ceulx qui gardèrent l'église, la nuyt de la feste saint Nicollas, 5 sous 6 deniers. » Compte vérifié, le 14 septembre 1554, par Guérard, vicaire de l'archidiacre de Rouen, 1555. — Le jour saint Romain, à ung organiste, pour avoir joué des orgues durant la messe, quand l'église fut reconciliée, 2 sous 6 deniers. — Pour choppine de vin, à faire l'eaue béniste, quand la dicte église fut reconciliée, 12 deniers. — A monsr l'évesque, pour avoir reconcilié la dite église, le jour saint Romain, 4 livres 10 sous. — A Ollivyer le Tardf, vitrier, pour avoir refaict les vitres, 5 sous. — A ung libraire, pour avoir relié le messel, 7 sous 6 deniers. — Pour le pain de la cène du Jeudi absolut et jour de Pasques, 7 sous 6 de-

niers. » — 1556, « payé à Loys Moisy, chasublier, par marché fait, présence d'Olivier Le Tardif, 50 sous. — A Nicolas Jacques, peintre, pour avoir peint la bannière, 12 livres. — A Gingois, chasublier, pour la façon de la dite bannière, 20 sous. » — 1557, inhumations d'Olivier Tardif; — de Moisy, brodeur; — de la femme de Jehan Du Gord, libraire; — de deux enfants de Noël Tardif, verrier; — de Pierre Le Court, parcheminier; — de la belle-mère de Pierre Leroux, autre parcheminier. — « Pour avoir racoutré le porte-Dieu, 20 deniers. » — 1559, paiements à Mrs Le Gras et Cornier, avocats. — 1560, inhumations de Jehan Du Gord, libraire. — Inhumations de trois enfants de Guillaume Denis, parcheminier. — Don de 50 sous par Jehan Le Chrestien, curé de la paroisse, pour aider à peindre l'image de saint Nicolas. — « Pour un porte-chasse de bois, sur lequel on porte le *Corpus Domini*, au jour du Saint-Sacrement et octaves, 25 sous. » Signature et marque de Noël Le Tardif. — 1563, inhumation du maître de la *Cloche*. — « A monsr l'évesque, pour son vacat d'avoir bénist les aultelz de l'église, 3 testons.— A son serviteur, demi teston. — Pour ung vipillon à tenir l'eaue benoîte, 15 deniers. — Baillé, la vigile de l'Ordination de sainct Nicolas, pour ung pot de vin aux prestres disants matines du jour, 3 sous. — Le jour que la procession de Nostre-Dame vint à Saint-Nicolas, baillé, pour herbes à semer, 12 deniers. — A ung religieux carme, pour ung messel en parchemin, appartenant à la dicte église, qu'il avoit achapté d'aucuns soldatz, 24 sous. — A Loys Acart, de reste qui estoit deu de l'ymage sainct Nicolas, vendu par défunct Richard Le Rebours à la dicte église, 13 sous 6 deniers. — Pour ung coffre fermant à clef, à enfermer les lettres et escriptures de l'église, 26 sous 6 deniers. — Pour une clochette de métal servant à porter Dieu, 15 sous. — Pour 1,700 et demi de tuile, à 4 livres 12 sous le millier, 13 livres 3 sous 6 deniers. » Signature et marque de Noël Le Tardif. — 1564, Inhumations de Jeanne Turgis, dame du *Coulon*; — du fils d'Antoine Rodrigues, espagnol.— « Pour la corde où sont pendus les 3 plats ou chandeliers d'étain devant le maistre-autel et l'estoille de fer qui est au millieur de la nef, 9 sous 2 deniers.— A Olivier Le Pelletier, menuisier, pour la porte de la petite chapelle, 6 livres 7 sous. »—Paiements à Georges Cordouen, chasublier;— à Gion, fondeur. Compte vérifié par Jean Bigues, grand archidiacre. — 1565, « à l'organiste, ayant joué des régales à la grand'messe et aux vespres, le jour de saint Nicolas, 6 décembre, 12 sous. Pour une custode et 1 calice de fin étain, 46 sous. » — 1566, « pour l'inhumation de maître Guy Le Cornu, reçu de maître Guillaume Flavigny, 24 sous. — Pour le jour de la Penthecouste, pour le pingeon, moessons, omblies et herbes à semer, 3 sous.— Le jour du Saint-Sacrement, pour les chapeaulx, roses et boutons, saintures de roses et bluetz, 15 sous; — huis neuf au revestiaire. » — 1567, inhumations de Dominique Du Jardin; — de la demoiselle du Tot. — « Pour avoir faict faire ung lieutrin et une chaire pour faire le prosne, 12 livres 5 sous. — Pour avoir envoyé à Paris, ainsi que plusieurs autres paroisses de ceste ville, au procès meu pour le faict des argenteries des églises, 24 sous. — Serrure à fermer les coffres du lieutrin, 16 sous. » — 1568, « reçu, le jour de Pâques, pour le cierge bénit, 4 livres. » — Paiement à Collot, hucher. — 1569, inhumation de la femme d'Adrien Le Sueur, maître de l'*Image Saint-Romain*. — « Baillé aux serviteurs de la Ville, lesquels ont apporté 3 torches en la dicte parroisse, délivrez par messieurs de la Ville au service de deffunt maître Laurent Romé, 5 sous. — Pour le charbon qu'il a convenu bailler durant la messe de minuit, 3 sous. — 25 mai 1570, a esté apporté par Noël Le Tardif, l'ung des parroissiens de ceste parroisse, ung feuillet de papier, contenant inventaire de plusieurs chappes et ornemens de ceste parroisse, signé Petit-Seigneur, sans aucune date, et recongnu en justice, le second jour de mars 1562, avec ung récépissé signé de Danten, greffier de l'Hostel de la Ville, daté du 24e jour de juillet au dit an 1562, contenant comme par la femme du dit Le Tardif, lors Thésaurier, avoit esté porté au bureau de la dicte Ville, par l'ordonnance du conseil d'icelle, ung récépissé signé de Nicolas Delisle, maistre de la Monnoye, contenant l'argenterie qui avoit esté livrée au dict Delisle. » — 1570, natte mise au chœur, à l'endroit du lutrin.— 1571, « pour faire la cène, le jour du jeudi saint, en pain et vin, 12 sous. — En vin, pour avoir administré, le jour de Noël, de Jubillé et Pasques, 24 sous. — 1572, « pour la garde d'un ymage de saint Cristophe estant en la dicte église, 6 sous. — De Jehan Seheult, bonnetier, et sa femme, à leur revenue de la nouvelle religion, 108 sous. — D'un autre, nommé Du Bosc, d'une même religion, à sa réduction, 6 sous. — Du curé de la dite église, pour les offrandes et dons d'autres plusieurs de la dicte prétendue religion, 45 sous. — De monsr Mustel, advocat en la court, du don par lui faict à cause de la nouvelle religion, 60 sous. — Raccoûtrage des vitres par Jean Chenevas et Mahiet Everard, 17 sous.— Prosnel ferré par un serrurier, 62 sous; le dit prosnel fait tout de neuf, par Jourdain Geuffroy, 45 sous 6 deniers. —

Au serrurier qui a refaict la croche du petit évesque saint Nicolas, etc., 20 sous. — A Houppeville, pour la part des pauvres de la cotisation de ceux de la nouvelle religion, 41 sous 6 deniers. — A Richart Lallemant, libraire, pour avoir refaict les livres, 72 sous 6 deniers. — Pour un souffle-cierge de fer blanc, 2 sous. » — 1573, inhumation de Nicolas Du Moustier. — « A Jacques Chenevière, maçon, pour la clôture de l'aître, 19 livres 5 sous. » — 1574, dons pour aider à faire un contre-autel. — Pour la tarte du jour de la cène, néant. — 1575, inhumations de la femme et de la fille de Richart Lallemant, libraire, 22 sous. — Banc accordé à la femme de Mathieu Lorée, avocat du Roi à la Table de Marbre. — Paiement à Pierre Gibert, chasublier. — 1576, inhumation de Noël Le Tardif, vitrier. — 1577, inhumation du fils de M. de la Villaye, conseiller au Parlement. — 1578, inhumation de Michel de Gruchet, quiternier. — Paiements à Bastien Hesbert, vitrier ; — à Jehan Picard et Martin Laurent, maîtres maçons ; — à Jacques Teneure, maître sculpteur à Rouen, pour avoir fait les images de l'*Ecce homo*, quatre évangélistes, saint Pierre et saint Paul, 8 écus 2 tiers. — Comptes signés par Le Cartier, curé, Jollys, clerc matriculier, Le Damoysel, avocat. — Mr Du Perron, conseiller du Roi au Parlement, sieur de Bénéville, élu Trésorier, le dimanche jour de la Pentecôte, 7 juin 1579.

G. 7330. (Registre.) — In-folio, 849 feuillets, papier; couvert en parchemin.

1579-1627. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Noble homme maître Robert Le Febvre, docteur en médecine, 1579 ; — Pierre De Launay, 1580 ; — noble homme Jehan Du Perron, seigneur de Bénesville, conseiller au Parlement, 1581 ; — Charles Bradechal, commis au greffe civil du Parlement, 1582 ; — Hutin Maille, orfèvre, 1582 ; — Jean Crevel, libraire, 1584 ; — Jehan Du Moustier, 1585 ; — Guillaume Aubourg, procureur au Parlement, 1586 ; — Jean Tillart, secrétaire du cardinal de Bourbon, 1587 ; — Jean Le Court, 1588 ; — Pierre Vallentin, 1589 ; — Louis Le Brun, 1590 ; — Florent Cley, commis greffier en la Cour des Aides, 1591 ; — Philippe Le Maire, contrôleur général, 1582 ; — Jean Hauteryve, notaire en la cour ecclésiastique, 1583 ; — Rober Aubert, 1594 ; — Pierre Gueroult, 1595 ; — Pierre Le Cauchois, 1596 ; — Pierre et Jacques Duval, 1597 ; — Richard Piédelièvre, 1598 ; — Eustache de Saint-Yon, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1599 ; — Loys de la Martinière, auditeur en la Chambre des Comptes, 1600 ; — Pierre de Bourey, principal commis au greffe criminel du Parlement, 1601 ; — Guillaume Varillon, 1602 ; — Denis Baudry, Président en l'Election de Rouen, 1603 ; — Romain de Lestoille, commis au greffe du Parlement, 1604 ; — Jehan Brice, auditeur des Comptes en Normandie, 1605 ; — Romain De Beauvais, 1606 ; — Jean Crevel, le jeune, 1607 ; — Pierre Happedé, procureur au Parlement, 1608 ; — Etienne Loisel, 1609 ; — Jacques De la Ruelle, procureur au Parlement, 1610 ; — Jacques Le Chartier, conseiller du Roi au siège présidial de Rouen, 1611 ; — Pierre Varillon, 1612 ; — Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller au Parlement, 1613 ; — Marguerin Pigney, prêtre, chapelain, 1614 ; — Guillaume Toustain, écuyer, sieur du Roulle, gentilhomme de la Chambre et ordinaire de la maison de feu Mgr Charles de Bourbon, cardinal archevêque de Rouen, 1614 ; — Jean Throsnel, greffier en la cour ecclésiastique, 1616 ; — Jehan Baudry, écuyer, sieur de la Cour-Quesnel et du Busc, 1617 ; — Esaye de Lespine, avocat en la Cour, 1618 ; — Louis Le Greffier, huissier du Roi en la Chambre des Comptes, 1619-1620 ; — Isaac de Hauteryve, 1621 ; — Pierre Le Malleux, 1622 ; — Nicolas de Bretteville, lieutenant-général des eaux-et-forêts au bailliage de Rouen, 1623 ; — Sébastien Monfreville, 1625 ; — Guillaume Du Moustier, procureur en la Cour, 1626 ; — Jean Brasdefer, chirurgien, 1627. — 1579, inhumation du fils de M. Gaille, espagnol. — Legs de feu Jean Chartier, curé de cette église : un vieil écu, valant un écu d'or sol, 12 sous. — « Apporté par des pélerins du bourg du petit Andely, un drap de toile de lin. — A Gilles Doudemare, maître de l'état de paintre et de sculpteur en ceste ville, pour avoir faict une contretable en bois, à présent assis sur le maistre-autel, auquel est contenu plusieurs histoires, dont la principale est l'histoire de la Résurrection de Jésus-Christ, 47 livres 7 sous, évalués 15 escus 2 tiers 7 sous. — Pour avoir raccoûtré un rideau à mettre devant le dit tableau, 9 sous 4 deniers. — A Henri James, maître orfèvre à Rouen, pour un vesseau pour servir à porter aux malades la sainte ostie, et pareillement pour servir en partie pour porter, en procession, aux festes du Saint-Sacrement, 12 écus sol. — A ung menuisier pour faire et tailler en boys 2 anges et une auvalle ou siège à les mettre pour faire tenir la custode d'argeut ci-devant déclarée. » — 1580, « à un religieux jacobin, pour avoir aidé à réconcilier et administrer au jour de la my-oust, pour lors jour du Jubilé, 20 sous. — Pour ung lieutrin de boys à dire l'évangile, tant au menuisier que au tapissier,

50 sous. — Pour ung petit pavillon rond de camelot cramoisy, mis sur le maître-autel avec une pomme dorée, 1 écu sol. — A Jehan Tevenot, ymaginier, pour avoir raccoûtré la devanture du maître-autel et fait 2 ymages dessus et recullé les autres, 3 escus sol 1 tiers. — A Jehan Thison, machon, et Guillaume Dupré, plâtrier, pour avoir relevé la marche de dessoubz le cruchefilz, sur quoi est porté la devanture du chœur et doller les 2 pillers pour assoir la dite devanture, 1 escu sol. — A Mahiet Everart, vitrier, pour avoir refaict un grand panneau de la vitre de la Vierge-Marie, qui avoit esté jeté bas par les grands vents du jour et festes de Pasques dernières, 1 escu sol 15 sous. — A Henri James, orfèvre, pour reste du paiement de la custode, 17 escus sol 1 tiers. — A Antoine Piédoye, menuisier, pour la clôture de menuiserie d'entour le chœur, huit-vingts deux escus sol. » — Liste des paroissiens qui ont contribué de leurs aumônes au paiement de cet ouvrage : Mahiet Everart, Jehan Petit, libraire ; la veuve Gaille, Richart Lallemant. — 1581, inhumation de Guillaume Hébert, prêtre. Compte vérifié par l'archidiacre Bigues.— 1583, « à un charpentier, pour avoir fait une croix de bois et l'avoir dressée dans le cimetière, 45 sous ; — à Jourdain, menuisier, pour avoir fait un pélican de bois, à mettre sur icelle croix, 30 sous. — à un paintre, pour avoir peint la dite croix, les 2 images et le dit pélican, 2 escus sol ; » — pied de la croix en pierre. — 1584, inhumation de M. de Bonneval ; — de la fille de M. Baudry, Elu ; — des entrailles de feu M. de Mérille, chanoine. — Pour le pain bénit de la cène et jour de Pâques, 65 sous. — Pour le vin, tant pour le Jeudi absolut que le samedi et jour de Pâques, 30 sous.—Au doyen de la Chrétienté, pour taxe des gages du prestre estably pour administrer les pestiférez, 6 sous. » — 1585, inhumations de la femme de M. de la Villaye ; — de la femme de M. l'Elu Baudry. — Réparations faites à la lanterne de verre, par Mahiet Everart. — Paiements à dix prêtres attachés à la paroisse. — 3 petits lutrins de bois à mettre sur les autels. — 1587, inhumation, le 10 octobre, du fils de Richart Lallemant, libraire.— « Aux serviteurs de l'Hôtel-de-Ville, pour les torches par eux apportées en icelle église, à l'inhumation de feu M. Restout, conseiller de Ville, 2 sous 6 deniers. — Pour 7 pots demyon de vin pour les jours de Jeudi absolut, samedy et jour de Pasques, à 10 sous le pot, 72 sous 6 deniers. » — 18 septembre 1580, Louis Le Brun nommé Trésorier pour le bassin de la Vierge Marie, à la place de Jacques Besoche, contrôleur général des finances à Rouen, déchargé par sentence du bailliage, du 15 juillet précédent. — 1588, « pour le vin bu le Jeudi absolut, samedi et dimanche de Pâques, 45 sous. — A Etienne Desplanches, ymaginier, pour les 2 images du crucifix, 1 escu sol. » — 1579, inhumation de M. du Roulle. — Charbon pour la messe de minuit et la nuit des quarante heures. — Oratoire, le dimanche 6 mai, 28 écus sol 40 sous 8 deniers. — Cire pour servir à l'oratoire de la fête de la Toussaint.— « A Claude Austin, orfèvre, pour une croix d'argent, façon et dorure, 13 écus 30 sous, argent vendu par M. Le Roux, maître de la Monnaie, 31 écus 40 sous. — 1589, « pour le retour des 40 heures, en prière à Saint-Vivien, le 28 juillet 1590, pour les chapelains de la dicte église, 7 sous 6 deniers. » — 1591, inhumations de M. Plaisantin, soldat ; — de la femme de Richard Petit, libraire ; — du capitaine La Fontaine. — Réparation de la chaire. — 1592, paiements à Fernande, peintre ; — à Claude Austin, orfèvre. — « Pour 4 moineaux pour la fête de la Pentecôte, 3 sous. » — 1593, « à un ymaginier pour avoir racoustré l'oratoire du sacre de l'église, 8 sous. » — 1594, inhumations de Dumoustier, homicidé ; — de la fille De la Haie, libraire ; — de la demoiselle de Pissy. — 1506, « à Mahiet Everard, vitrier, pour avoir fait 16 panneaux de verre blanc neuf à la chapelle de la Vierge Marie, 6 écus 15 sous. » — 1597, sépulture d'un des fourriers et d'un laquais de M. de Montpensier. — « A Jehan Petit, libraire, pour avoir racoûtré 3 messels en grand volume, 1 écu 31 sous. — Au prêtre du danger, 20 sous ;— à Claude Austin, orfèvre, 40 sous ; — à Toussaint et Jehan Condé, charpentiers, pour avoir par eux fait un modèle et devis de la tour de céans, 30 sous. — A un menuisier, nommé Videcoq, pour avoir accoustré tant le bancq proche de la chaire où l'on faict le prosne que le couverteur des fonts, 15 sous. — A Jacques De Lancre, maître maçon, pour avoir faict un entrepied en la croix estant en l'aistre de l'église, 1 écu 2 tiers.— A Jehan Petit, peintre, pour avoir paint la dite croix et ymage, 40 sous. — Pour une corde pour mettre un grand pendant de toille dedens le cœur, 1 sou 6 deniers. » — 1598, « à Videcoq, menuisier, pour avoir raccoustré ung des bâtons qui porte les 4 évangélistes. — Pour les armoiries à l'Entrée de l'archevêque, 20 sous. » — 1600, « à mons^r Brice, marchand, bourgeois de Caen, pour 8 milliers d'ardoise d'Angers, à 20 livres le millier. — A un féronnier blanchœuvre, pour six-vingts livres de fer pour la croix du clocher, à 4 sous la livre ;— pour un coquet, un écu 30 sous ; — pour dorure du coquet, 1 écu 5 sous. » — 1601, « pour avoir cloué 4 tabrins à 2 lieutrins servant à l'autel. — Pour 600 de pain à

célébrer la sainte messe avec ung coffret, 14 sous. » — 1602, inhumation de l'enfant de Marin Du Souillet, 15 sous. — Construction d'un presbytère. — « A un surnommé Le Terrier, fleurier, pour 3 quartes de pain de cène, 30 sous ; — pour la refaçon de la tartevelle, 6 sous ; — pour 700 de pain à célébrer la sainte messe, 14 sous. — A Clément Austin, orfèvre, pour une boîte d'argent, 12 livres 5 sous. » — 1603, « à Eustache Laurent, pour avoir refait 2 pièces de tapisserie, 6 sous. » — 1604, inhumations du fils de Jean Hébert, joueur d'instruments, et de M. de Haulteryve. — 1605, inhumations de Nicolas Brice, fils du comptable, 20 sous ; — du curé de Luc près Caen, décédé en cette paroisse, 30 sous ; — de Mayet, vitrier, 30 sous. — Reçu de M. Auger Le Danois, qui avait occupé le cimetière pour son bâtiment, 30 sous. — Pour le vin de la communion, tant du Jeudi absolu, samedy et dimenche de Pasques, le nombre de 6 pots, 30 sous. » — 1607, inhumations des entrailles d'un gentilhomme dont le corps avait été porté dans son pays ; — d'un des hommes du procureur général ; — de la femme de Timothée Le Deutre. — Paiements à Philbert Dumesnil et Pierre Minedorge, maîtres vitriers-peintres, 45 livres. — 1608, inhumation de la dame de l'*Image saint Adrien* ; — de la femme Richard Petit, libraire. — « Pour avoir fait doubler le tapis de la chaire, 20 sous. » — 1609, « à Romain De Moy, orfèvre, pour une petite coupe d'argent, 17 livres 5 sous ; — à Jehan Le Comte, maître vitrier-peintre, pour réparation aux vitres, 9 livres. » — 1610, inhumation de Vymont, bahurtier, 30 sous ; — de M. Baudry, président en l'Election de Rouen, 60 sous. — A Loys Petit, maître peintre, paroisse Saint-Lô, pour des armoiries lors du service du roi Henri IV, 10 sous — 1611, inhumations de Philippe Robert, écuyer, natif de Chartres, 50 sous ; — de Madeleine Le Febvre, femme de M. le président du Héron, 60 sous. — « Pour 22 bottes de bouys, pour le dimanche des Rameaux, 20 sous. » — 1612, « à maître Jérome De la Haye, prêtre, pour avoir assisté au voyage de Saint-Adrien, suivant l'avis des curé et Thésauriers, 6 sous. » — Dépenses pour les *salves*. — « A Jehan Hellot, libraire, demeurant en la dicte paroisse, pour avoir refait le *temporum et sanctorum* avec l'antiphonier, fourny de 4 fermans de cuir neuf, ferré, recollé et relié icellui, 60 sous. » — 1613, inhumations de Jean Crevel ; — de Madame la procureuse générale ; — de M. de Lorme ; — de Cosme Sénéchal, orfèvre. — « Payé à Jean Lambert, écolier, pour avoir aidé à chanter le divin service, pendant l'année, 6 livres. — A Jehan Le Comte, vitrier, pour avoir refait, en plusieurs endroits, les vitres de voirre blanc en la chapelle de la Vierge Marie, 40 sous. — Permission à M. de Bonneval de faire regraver et changer la tombe sous laquelle ses père et prédécesseurs ont esté inumez, estant au costé droit du cœur de la paroisse, joignant la tombe où l'on a accoustumé inumer les sieurs curez. » — 1614, inhumation du fils d'un joueur d'épinette. — 1615, bénédiction des cloches de l'église, par Gilles Dadré, curé de Saint-Nicolas : la première nommée par damoiselle Geneviève Damyens, femme de Thomas Duval, et Jean Brice, auditeur en la Chambre des Comptes, Jean Trosnel, greffier en la cour ecclésiastique, et Catherine de Quintanadoyne, femme de Jean Baudry, sieur du Busc ; — la seconde par Marie de Lespine, femme de Jérémie de Lespine, avocat en la Cour des Aides, et Pierre Happedé, procureur au Parlement. — Petit tabernacle de bois de chêne donné par M. Guyjon, grand vicaire de Mgr de Joyeuse. — Inhumations du fils de Manassés Des Préaux ; — du père de M. Huet, chanoine ; — de la maîtresse des *Trois Ramiers*. — Paiements à Nicolas Buret, maître fondeur, pour les cloches ; — à Roger Du Puys, brodeur, pour la façon d'un contre-autel de camelot rouge, avec une croix, quatre pentes rouges en forme de ciel, deux grands pendants rouges, 98 livres. — « A Geffroy Delaize, menuisier, pour avoir fait une haute marche de bois de sap, de largeur de 4 pieds ou environ, au grand autel d'icelle église, avec une bordure de bois de chêne à l'entour du dit autel, 8 livres. — A Pierre Sénécal, sculpteur et peintre, en la paroisse Saint-Herbland, pour avoir raccommodé la contretable du maître-autel avec les piliers qui estoient rompus et brisés, reverni la painture, le grand tableau de bois, 15 livres ; — en crochets et happes pour attacher au contre-autel rouge et clouer à l'entour de l'encastillement de bois, 3 sous ; — pour 2 aunes 1 quart de frange blanche de fil retours ; — 2 pièces de ruban ; — avoir reteint le rideau de couleur de rose sèche pour le mettre devant le grand tableau, 29 sous. — A Nicolas Couplier, serrurier, demeurant à Saint-Lô, pour avoir fait une clef et raccommodé le derrière du grand lieutrain où l'on met les livres et refait le chandelier où l'on met la lumière pour aider à faire le service, 11 sous. — A Henri Gavelle, tailleur, pour avoir taillé et raccommodé les 2 contre-autels de tapisserie, 12 sous. — A Eustache Laurent, Simon Faragis, Guillaume Le Tort, maîtres tendeurs de tapisseries, pour un grand tabernacle en forme de grand dôme pour les jours des prières des 40 heures, 6 livres. — A Jean Hellot, libraire, pour avoir raccommodé, relié et fourny

2 processionnaires de plusieurs feuillets qui estoient perduz, dorez et accommodez comme ils sont, 25 sous. — A Jacques Austin, orfèvre, 6 livres; — à Jean de Saint-Igny, sculpteur et peintre, en déduction du marché fait avec luy, d'un tabernacle qu'il doit rendre prèt au jour de Pentecouste prochain, par le prix de huit-vingts quatorze livres, 50 sous. » — 1616, « à Jean de Saint-Igny, maître menuisier, demeurant paroisse Saint-Maclou, 45 livres. — A Roger Dupuys, maître brodeur et chasublier, pour accommoder le pavillon du tabernacle, avec les 2 petits rideaux, 8 livres. » — 1617, à Henri James, orfèvre, pour un encensoir, 38 livres. — 1618, « à Philippe Goust, maître vitrier, pour avoir raccoûtré le panneau de verre où est l'histoire du Baptesme de saint Jean, qui avoit esté rompu par les vents, 32 sous. » — 1619, inhumations de Mme Brice (à Saint-Eloi); — de la femme de Jean Hellot, libraire. — « A Philippe Goust, vitrier paintre, pour avoir refait les vitres tant painctes que blanches, 27 livres. » — 1620, legs de défunt Me Jaspar Petit, organiste de Saint-Jean. — Paiements à Jacques Austin, orfèvre; — à Noël Dyvetot, maître maçon. — 1621, *cœulte* du linge des années 1619, 1620, 1621, 1622. — Deniers aumônés pour la décoration de l'église; — rideaux de camelot rouge mis au haut du grand autel. — Carolles du grand autel, placées par Noël Dyvetot, maître maçon; — croix de bois du cimetière faite par le charpentier Robert Outren. — 1622, paiements à M. Pelé, brodeur; — à Roussel, chasublier. — 1623, à Jacques Jourdain et Hubert Fossé, maîtres charpentiers, pour le lambris du chœur, 362 livres 18 sous. — A Simon Grevin, maître peintre, pour ouvrages de peinture en détrempe faits au dit lambris, 120 livres; — pour l'or qu'il y a fourni, 20 livres. — 1624, à Simon Grevin, pour avoir blanchi l'église, 84 livres. — « A Hubert Fossé, pour avoir fait une arcade avec les deux pintereaux où posent les 2 ymages du crucefix, 24 livres. » — 1625, à Esther Le Danois, libraire, pour avoir relié les comptes dans un registre, 8 sous. — 1626, reçu de noble homme Charles Joubert, sieur de la Grippière, 100 livres, qu'il a données pour être exempt de la charge de Trésorier. — A Anne De la Croix, tapissier, pour avoir fait 124 bouquets de tapisserie sur le satin, à 6 sous pièce, deux petits pour un grand, 36 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, 20 livres. — Petite maison de la rue Fleuriguet, tenue à louage par Abraham Duquesne, maçon.

G. 7331. (Registre.) — Grand in-folio; 530 feuillets, papier écrit; couvert en peau mégissée.

1627-1660. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jacques Adelin, procureur au Parlement, 1627; — Guillaume Piédelièvre, avocat au Parlement, 1628; — Nicolas Crevel, Elu en l'Election de Rouen, 1629; — Thomas du Bosc, tabellion royal à Rouen, 1630; — Aubin Le Clerc, 1631; — Thomas Foucquet, procureur au Parlement, 1632; — Esaie Hélye, tabellion royal, 1633; — Durand Le Monnier, procureur au Parlement, 1634; — Guillaume Duhamel, seigneur de Braque et du Désert, 1635; — Pierre Brice, sieur de Bouquelon, auditeur en la Chambre des Comptes, 1636; — Louis de Bourey, principal commis au greffe criminel du Parlement, 1637; — Esaie Vaultier, procureur en la Cour des Aides, 1638; — Philippe Du Moustier, conseiller du Roi et référendaire en la Chancellerie de Normandie, 1639; — Jacques de Bierville, écuyer, sieur du lieu, conseiller secrétaire du Roi, 1640; — Jean Brice, écuyer, sieur de Mézenguemare, l'un des capitaines en chef pour le Roi en la ville de Rouen, 1641; — Nicolas Mouton, 1642; — Pierre Gaumont, 1643; — Jacques Cousture, 1644; — Jean Bihorel, 1645; — Georges Férey, 1646; — Charles Le Prevost, 1647; — Marin Le Febvre, avocat au Parlement, 1648; — François Cavey, procureur au Parlement, 1649; — Abraham Roussel, marchand orfèvre, 1650; — Bertrand Derbaud, 1651; — Nicolas Callot, 1652; — Mathieu De la Fitte, 1653; — Marin Du Souillet, 1654; — Henri Happedé, avocat au Parlement, 1655; — Jean Le Bon, peintre, 1656; — Nicolas Le Carpentier, 1657; Denis Monfreville, 1658; — Pierre Crosnier, tabellion royal, 1659. — 1627, à Claude Lemoine, organiste, pour avoir joué des orgues, 4 livres; — à Laurent Le Tort, autre organiste, pour avoir raccoûtré les orgues, 50 sous. — 1628, inhumations de Nicolas Le Cucu, sculpteur, et de Jehan Brasdefer, maître chirurgien. — « A Hubert Fossé, menuisier, pour avoir garni de bois le derrière de la contretable de l'autel de la Vierge Marie, 50 sous. — A Simon Grevin, maître peintre, pour parfait paiement de la décoration des images de sainte Catherine et sainte Barbe en la chapelle de la Vierge Marie, 18 livres; au même, pour avoir peint et enrichi de son art la contretable du dit autel, 72 livres 6 sous. — Pour drogues et charbon, afin d'éventer une des maisons de la rue Fleuriguet, en laquelle le locataire étoit devenu malade, et depuis décédé au Lieu de

santé, 50 sous. » — Aux collecteurs de la paroisse Saint-Gervais, 56 sous, comme taxe pour la réédifications du presbytère de cette paroisse. — 1629, *cœulte* faite par le clerc pour le linge de la paroisse, 20 livres. —Inhumation de Marie Le Pesant, mère de Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller au Parlement ; — de Manassès Des Préaux, libraire ; — d'un chanoine de Bayeux, décédé chez le maître des enfants de chœur de Notre-Dame. — « Au sieur Loyselet, maître imprimeur, pour l'impression d'un cent de copies de sentences contenant défenses de jouer dans le cimetière, 24 sous. — A Robert Fossé, maître menuisier, pour reste de la menuiserie du tableau de la chapelle Notre-Dame, 50 livres. — A Simon Grevin, maître peintre, pour la sculpture de l'ange de saint Adrien, 7 livres 10 sous. — Pour 233 pièces de pavé revenant à 272 pieds, 74 livres 10 sous. » — 1630, inhumation de feu M. Du Moustier, 12 livres. — « A Jacques Jourdain, maître charpentier, pour avoir fait mettre 3 sommiers avec 3 liens et 4 courbes avec fiches de fer, et retrencher le pipitre de l'église, 42 livres 4 sous. — A Antoine Bacheler, pour avoir fourni le bois de sap pour le lambry du dit pipitre, 28 livres 15 sous. — Châssis de bois, au haut de la vitre que feu M. Clément Le Villain a donnée à l'église. — A Jean Hellot, libraire, pour avoir relié un missel in-folio, refait plusieurs feuillets, 40 sous. — A Pierre Lheureux, menuisier, pour avoir fait un tronc de bois de chêne posé proche des reliques, 7 livres. » — 1631, recette pour le paiement des orgues faits en remplacement de ceux qui avaient été détruits en 1562 ; 8 jeux : « la monstre, le bourdon, le nazar, la doublette, la fourniture du larigot, la timballe, le cromhorne ou trompette, et le cornet, outre les jeux coupés ; donné par le curé et plusieurs paroissiens, 320 livres ; par la frairie de saint Nicolas, 200 livres. » — Autre recette : « Ruche en plaque d'argent dorée, en auvalle ouvragée et demi relief, avec les abeilles et des armoiries de Monsr l'archevêque de Rouen, qui fut un prix donné par le dit archevêque, prince du Puy de la Conception de la Vierge, en 1624, et lequel obtint, pour l'ode pindarique, deffunct maître Jacques Denyau, avocat au Parlement et ci-devant bailli de Ry, donnée conformément au testament du dit Denyau, pour acheter un ciboire ou custode. » — Pour les orgues de l'église, à M. Lesselier, facteur, 630 livres ; — à maître Pierre Edouart, ci-devant organiste, 18 livres. — A Nicolas Yon, orfèvre, pour ciboire, 38 livres. — Pose d'une nouvelle vitre. — 1632, 26 inhumations ; inhumation de M. de Tourville, le 27 mai ; — d'Anne Le Maistre, veuve du feu sieur Du Bois-Thierry, vicomte de Brionne. — « A Antoine Bachelet, menuisier, pour avoir lambrissé et rédifié le pulpiltre où sont les orgues. — à Lesselier, pour parfait paiement, 170 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, pour réparation des vitres de l'église, 36 livres. » — 1633, 18 inhumations ; inhumation de François Courrier, facteur d'instruments de musique ; — de Dominique, portugais ; — de la petite fille de Michel Du Souillet ; — de la petite fille de Nicolas Yon, orfèvre ; — de Claude Le Messier, brodeur ; — de Nicolas Le Prevost, secrétaire de l'archevêché ; — de M. Brice, sieur de Bouquelon, auditeur des Comptes ; — de noble homme Nicolas Crevel, en son vivant Elu en l'Election de Rouen ; enterré dans le chœur ; « sa veuve n'a rien donné, attendu la vitre qu'elle fait faire et donne à l'église. » — « A Simon Grevin, maître peintre, pour la peinture et dorure des orgues et pupitre, 82 livres. — A Michel Daust, maçon, pour le reste du paiement des voûtes et remplage des vitres et fermeture du portail, 60 livres. — Pour la porte de l'église, dont le bois a été donné par Henri Hapedé, à Guillaume Herpin, maître menuisier, 67 livres 10 sous ; — à Du Vivier, Harnois, Seheult, menuisiers, 19 livres ;—au dit Herpin, pour les têtes de chérubin, etc., 7 livres 10 sous ; — à Joachim Corrayer, serrurier, pour la ferreure de la dite porte, 61 livres. » — Pavage dans la rue aux frais de la Fabrique. — Pour un missel neuf, acheté de M. de Titelouze, 8 livres. — A Claude Le Mercier, brodeur, 60 sous ; — à Marin Du Souillet, pour reliure, 12 sous ; — à Pierre Hardouin, architecte, 6 livres. — 1634, 9 inhumations. — A Guillaume Courrier, organiste de l'église, 20 livres. — A Simon Grevin, pour avoir fait les peintures des voutes, 9 livres. — 1635, inhumation dans le chœur, le 19 juillet, de Nicolas Yon, orfèvre ; — le 21 du même mois, du maître du *Grand Turc ;* — le 9 août, de Marin Du Souillet, libraire. — Dons pour les bancs par Thierry Bouquetot, orfèvre ; — Georges Roussel, chasublier ; — Daniel Delamare, parcheminier ; — M. le Bon, peintre. — A Nicolas Yon, orfèvre, pour façon d'un calice d'argent, 27 livres. — A Michel Daust, maître maçon, pour avoir fait 2 voûtes en la dite église, 190 livres ; — à Simon Grevin pour les avoir peintes ; — à Jean Chapelle, graveur, pour avoir gravé icelles, 4 livres 1 sou ; — à Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir refait les *carolles* du chœur, 35 livres 9 sous. — 1636, 20 inhumations. — Inhumation de la dame du *Grand Turc ;* — de noble homme Richard Piédelièvre ; — de Jean Bréard, vitrier ; — de la femme de Jean Le Pilleur. — A Pierre Le Mares-

chal, organiste, 30 livres. — Au sieur De Beauvais, libraire, pour un livre contenant les hymnes composées par feu M. Titelouze, pour servir aux orgues, 73 sous; — pour un autre livre, de la composition du dit feu sieur Titelouze, contenant les 8 tons du *Magnificat*, pour servir aux dites orgues, 60 sous; — au dit De Beauvais, pour un supplément de bréviaire, 45 sous. — A Pierre Le Marchand, pour une plaque d'argent à mettre sur une robe de fin froc violet cramoisi, pour le coutre. — 1637, 14 inhumations. — Inhumations de Jean Colas, fils de noble homme Jean Colas, sieur de Saint-Martin; — de Louis de Lignery, chevalier, seigneur et baron de Courville. — A Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir fait 6 consoles pour la devanture des chapelles et du crucifix, et une croix dans le chœur, 8 livres. — Bancs neufs en bois de hêtre. — 1638, 17 inhumations. — Inhumation, le 13 août, de Paul Rodrigue, huissier des Etats. — A Jean Hellot, maître libraire, pour reliure et réparations de missels, 4 livres 10 sous. — A Robert Rouet, facteur d'orgues, pour avoir fait des tiraces pour servir de pédalles, etc., 27 livres. — A Charles De Greue, maître peintre à Rouen, pour avoir repeint la bannière, 32 sous. — 1639, 17 inhumations. — Inhumation de M. Barthélemy Brice. — A maître François Boyvin, charpentier, pour la réédification d'une des ailes de l'église, 104 livres; — pour un *confessionnaire* en sap, avec membrures en hêtre, fait par Nicolas Chéron, menuisier, 27 livres. — Procès avec Jean Minedorge, au sujet de la verrière qu'il avait promis de faire à M. de Fatouville, conseiller à la Cour des Aides. — 1640, bancs de l'église faits par le menuisier Nicolas Chéron. — 1641, 30 inhumations. — Inhumation de 2 filles de M. Bretel; — de M. Brasdefer, chirurgien; — de Pierre Edouart. — A Nicolas Chéron, pour avoir accommodé le confessionnal de la chapelle de la Vierge, etc., 15 livres. Compte vérifié par l'archidiacre D'Aguillenguy. — 1642, 12 inhumations. — Don de 6 livres par madame Poulain, orfèvre, pour un banc; — de 200 livres par M. La Vache, sieur du Saussay, conseiller au Parlement, pour être exempt de la charge de Trésorier; — de 3 livres, par un homme des champs, pour acquit d'un vœu. — Paiements à Jacques Lectoc, maître brodeur; — à Jacques Mazeline, maître plombier. — 1643, inhumation de Michel Du Souillet. — Pour le pain de cène, distribué le Jeudi saint, le samedi et le dimanche de Pâques, 13 livres. — A Simon Grevin, peintre, pour 12 armoiries du Roi, au service fait pour le roi Louis le Juste, 8 livres. — A Nicolas Chéron, pour un *confessionnaire* en la grande sacristie, bois et façon, 15 livres. — A Claude De Villers, facteur d'orgues, 60 livres. — Payé pour l'expédition de la requête présentée à l'archevêque, tendant à obtenir la permission de bâtir dans une partie du cimetière, 11 livres 1 sou. — A Henri Gosset, maçon, pour les bâtiments construits dans le cimetière, 515 livres. — A Simon Le Febvre, maître maçon et voyeur à Rouen, 5 livres 18 sous. — 1644, inhumation de M. des Vieux. — Achat d'une corbeille pour ôter les os qui étaient dans le cimetière; fosse faite pour les y mettre. — 1645, inhumation de la fille de M. Le Bon, peintre. — Missel donné par M. Clerbout, à l'occasion de l'inhumation de sa fille. — A Jacques De la Ville, pour reliure, 4 livres 4 sous. — A Nicolas Brière, pour 203 carterons de pavé, 3 livres 9 sous. — A Laurent Maurry, imprimeur, pour 4 processionnaires, 6 livres. — 1646, mention de Marguerite Pigny, clerc de la paroisse, décédé. — Dons faits pour la construction des maisons du cimetière; parmi les donateurs, M. De la Haye des Mares, conseiller au Parlement. — Henri Gosset, chargé de la construction, avec Martin Couture, charpentier. — 1647, inhumation de mademoiselle Fermanel. — « A Nicolas Qugu, masson sculpteur, pour pavage de la chapelle Saint-Sébastien, 20 livres; — à Henri Gosset, maçon, 220 livres. » — 1648, inhumation du sieur Salvat; — de la fille de M. Cottart, orfèvre; — du sieur Poullain, orfèvre. — Au sieur Le Mareschal, organiste, 44 livres. — A Jean Minedorge, vitrier, pour reste du marché de la vitre, pour laquelle M. de Fatouville avait donné 40 écus, 55 livres. — Pour impression du factum contre le Chapitre, 3 livres. — 1649, inhumation du fils de Jacques Gouvyon, avocat au Conseil Privé, 40 sous. — 1650, à Pierre Le Grain, organiste de l'église, 44 livres. — A Jean Cavelier, pour du damas blanc pris chez lui pour accommoder les chapes, 5 livres. — A De la Ville, pour reliure de missels, 5 livres 10 sous. — 1653, « reçu de Charles Vautier, curé d'Ectot-l'Auber, pour la vente à lui faite de l'ancienne contretable du chœur de Saint-Nicolas avec tout ce qui en dépendoit, quelques petites verges de fer, petits rideaux de camelot rouge, l'encastillement du devant d'autel et les 2 piliers et 2 anges qui estoient aux costés du dit autel, 104 livres. — A Etienne Masseline, maître sculpteur à Rouen, pour la construction d'un ouvrage de sculpture et menuiserie qu'il a faite aux 2 costez et aisles du grand autel, suivant le marché du 21 juillet dernier 1653, lequel il a placé et satisfaict à son dict marché à la pluspart, 516 livres. — A Adrian Dennequin, serrurier, pour avoir placé et faict la verge de fer, pour mettre un rideau au grand autel, 22 livres 17 sous. » — A Anne Du

Moustier, pennetière, pour 12 trilles d'osier, pour mettre à une des vitres, 5 livres 8 sous. — Huile d'olive, à cause de sa cherté, remplacée par l'huile de rabette. — On taille les lauriers et les cerisiers du petit cimetière. — On plante dans les 2 cimetières des lauriers et, dans le grand cimetière, nn pied de vigne. — On paie 34 livres à Jean Duval, tapissier, pour 20 aunes et 1 quart de tapisserie de droguet, qu'on avait acheté pour couvrir, aux 2 côtés du grand autel, les défauts de la muraille qu'on avait taillée pour la nouvelle contretable. -- Procès contre Thomas Bridou, maître vitrier, avec qui on avait fait marché « pour lever et replommer et réparer 29 grandes vitres de l'église. » — 1654, paiements à Toussaint Bridou, De la Voute, Le Veil, vitriers; — à Gravois, Henri Gosset, maçons; — à Le Pilleur, peintre ; — à Mazeline, sculpteur. — 1655, inhumation du père de Monseigneur le président de Bonneval, 6 livres. — A Jacques De la Ville, libraire, pour avoir relié et raccommodé les grands livres à chanter et les processionnaires, 14 livres. — 1656, pour l'inhumation, dans une chapelle de l'église, de l'enfant du sieur Petit, organiste de Notre-Dame, 4 livres. — A M. de Sainte-Hélène, grand vicaire et archidiacre, pour son droit de la visite qu'il a faite le 1er mars 1655, 10 sous. — A Robert Drance, maître menuisier, 55 livres ; — à Nicolas Chéron, autre menuisier, 16 livres 8 sous. — 1658, piscine de plomb, sous l'image de saint Brice dans le chœur. — « A Jean Le Pileux, pour avoir nettoyé le crucifix et les images des côtés en l'année 1657, 4 livres 10 sous. — A Robert Drance, menuisier, pour reste de ce qui lui étoit dû pour la chaise du prône et celles du chœur, 98 livres. » — 1659, inhumation de Rocuchon, orfèvre. — Pour la visite de M. de Sainte-Hélène, 10 sous. — Pour un tapis et ciel pour la chaire, 11 livres 15 sous. — A Fossé, menuisier, pour avoir fait les carolles de l'église, 300 livres. — A la veuve du Petit-Val, pour 4 antiphoniers, 20 livres. - A M. Le Picard, vicaire de la dite église, 18 livres. — A Charles De la Fosse, prêtre, sacriste, 180 livres. — A Charles De la Barbe, Nicolas Gueroult, Jacques Fouquet, prêtres, à Pierre Le Grain, organiste. — Les comptes de 1641-1644, 1650-1654, 1658, ont été écrits par des calligraphes.

G. 7332. (Registre.) — Grand in-folio, 240 feuillets, papier, écrits.

1660-1671. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Charles Desronches, 1660 ; — Esaye Clerbout, avocat en la Cour des Aides, 1661 ; — Nicolas Le Malleux, procureur en la Chambre des Comptes, 1662 ; — Jean-Baptiste Dubosc, procureur postulant en l'Election et Grenier à sel, 1603 ; — Nicolas Mouton, marchand, 1664 ; — Gilles Coiffrel, marchand, 1665 ; — Pierre-Marc-Adrien Picard, prêtre, vicaire de la paroisse, 1666 ; — Jean Cossart, huissier en la Chambre des Comptes, 1667 ; — Abraham Clerbout, procureur en l'Election de Rouen, 1668 ; — François Vaultier, marchand libraire, 1669 ; — Jacques Boudart, conseiller en la Chambre des Comptes, 1670. — 1660, inhumation de la veuve Du Souillet, 6 livres. — A Pierre et Nicolas Buret, maîtres fondeurs, 35 livres. — A Guillebert, sculpteur, pour avoir accommodé la contretable, 2 livres. -- A M. Mouton, pour 6 peaux de vélin, 4 livres. — Gages des prêtres : M. A. Le Picard, vicaire ; Charles De la Barbe, Nicolas Gueroult, Bertre, Jacques Fouquet ; — de M. Pierre Le Grain, organiste. — 1661, compte approuvé par M. Gaulde, grand archidiacre. — 1662, inhumation de M. Le Malleux, ancien Trésorier, 6 livres. — 1662, inhumations de M. Osmont, maître de la *Tour d'Argent*, 6 livres ; — de M. Rousset, orfèvre, ancien Trésorier, 8 livres ; — de Martin Boudet, maître du *Grand Turc*, 6 livres. — « A Thomas Bridou, pour avoir refaict le panneau de verre du chœur de la chapelle de la Vierge, par lequel l'on avoit entré dans l'église et desrobé la lampe d'argent, que pour avoir refait plusieurs panneaux de vitres cassés et remis plusieurs verres de couleur, 17 livres. » — 1664, inhumations de la damoiselle de M. de Camilly, conseiller au Parlement, le 2 juillet, 6 livres ; — de l'enfant de M. Driancourt, 3 livres ; — de Vincent Boucquetot, orfèvre, le 2 février 1665, 6 livres. Compte vérifié par M. Gaulde, lequel « ordonne que les chapelains fondateurs, ne pouvant dire les messes de leurs fondations au jour qu'elles tombent, à cause de quelque messe de dévotion, en avertiront M. le curé ou son préposé, et lui feront savoir le jour qu'ils auront remis à dire leur messe de fondation. » — 1666, inhumations de M. Maillefer, 20 livres ; — du fils de M. Louis De la Mare, parcheminier, 3 livres. — « A Jacques Le Pileur, maître peintre à Rouen, pour avoir fait des armaries pour le service de la Reine mère, etc..., 4 livres 18 sous. -- Perdu sur l'argent reçu du receveur de la Ville, à cause qu'il baille les louis à 3 livres, 3 livres 18 sous. » — 1666, inhumations du fils de Pierre Driancourt, 3 livres ; — de Perrette Edouin, femme du sieur Hamillon, 6 livres ; — d'Esaye Elye ; — de M. Robert, prêtre habitué. — Paiements à Marin Du Souillet ; — à

Nicolas Chéron, menuisier, pour avoir raccommodé les carolles, etc., 9 livres; — à Jacques Du Fay, maître serrurier, pour avoir accommodé les deux petits anges du haut de la contretable. — 1668, inhumations de Marthe Hadeveille, femme du sieur Le Carpentier, écuyer, avocat en la Cour des Aides, ancien Trésorier; — de Louise Le Hucher, femme du sieur Le Grain, maître écrivain; — de Michel Le Carpentier, avocat au Parlement, fils du dit Le Carpentier; — de Nicolas Hamillon; — de la mère de M. Pavyot, maître des Comptes; — de dame Anne Puchot, femme de M. de Lescaude, conseiller au Parlement (inhumée dans le chœur). — 1669, inhumation de Marie Renard, veuve du sieur de Lemperière. — Pour l'obtention des indulgences des quarante heures pour le jour Saint-Nicolas, 12 livres; — pour l'impression des indulgences, 60 sous. — A Jean et Gabriel Buret, fondeurs, pour refondre la grosse cloche qui avait été cassée, 80 livres. — A Etienne Clupetit, menuisier, pour une *écarisseure*, au devant du grand autel, 8 livres 10 sous. — 1620, à Gabriel Buret, fondeur, pour l'augmentation de 52 livres de métal à la grosse cloche, 100 livres. — Paiements au sieur Sauque, orfèvre; — à Robert Ancel, manufacturier. — 1672, à M. Le Grain, organiste, 150 livres de gages annuels. — M. Faucillon, curé. — Les comptes de 1661, 1662, 1666, 1668, 1670, 1671, paraissent avoir été écrits par des maîtres écrivains.

G. 7333. — (Liasse.) — 9 cahiers, comprenant 139 feuillets, papier.

1674-1682. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jacques Pavyot, sieur de la Villette, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, 1674; — De Saygnes, 1675; — Nicolas Saunier, docteur en médecine, 1676; — Adrien Monnais, 1677; — Pierre Martin, greffier en chef en la Chambre des Comptes, 1678; — Philbert Dumont, procureur en la Cour de Parlement, 1679; — Jean Musnier, conseiller du Roi, banquier expéditionnaire de Cour de Rome, 1680; — François De Presle, 1681; — Paul Le Grain, 1682. — 1674, inhumations de Mme de Bonneval; — de M. Crosnier. — « Payé, suivant le consentement de MM. les Trésoriers, à M. le curé de Saint-Lô de Rouen, pour aller à Paris poursuivre la taxe que l'on a faite sur les Trésors, 22 livres. — Au même, pour retirer l'arrêt du Conseil, touchant les nouveaux-acquêts, 48 livres. — M. Faucillon, curé. — 1675, inhumation de Clupetit. — A Pierre Gasse, fondeur, pour avoir raccommodé l'aigle de la paroisse, 100 sous. — A la fin : « A le dit contable protesté nullité des aposteilles, charges et clausion de ce présent compte, pour plusieurs raisons sur lesquelles je me pourvoierai ou respondrai à temps et lieu, où il appartiendra, N. Saunier. » — M. Bosguerard, curé. — 1676, « à Pileux, peintre, pour avoir peint une carte de station, 12 sous. » — 1677, inhumations de M. Picard, vicaire; — de M. Abraham Clerbout, ancien Trésorier. — Quêtes pendant les fêtes de Pâques, 16 livres 16 sous 6 deniers. — A Viret, imprimeur, pour avoir imprimé 200 d'indulgences, 4 livres 10 sous. — 1679, quête du linge par les maisons, le 4 avril, 24 livres 6 sous. — Le Grain, organiste, payé par M. De la Fitte, clerc de l'église. — « A Jean Baillon, orlogier, pour avoir fourni une corde à l'orloge de l'église et raccommodé iceluy, 4 livres. » — Papier formule fourni par M. M. De la Fitte, clerc. — Pour les suites du procès intenté par M. Saunier, médecin, 8 livres 14 sous. — 1680, à M. Sevestre, vicaire, chapier, 60 livres. — A M. Le Grain, organiste, 100 sous. — A M. De la Fitte, clerc, pour les registres des baptêmes, mariages et mortuaires, 35 sous. — 1681, au sieur Viret, libraire, pour le papier et impression de 200 imprimés de bulles d'indulgences, pour le jour de saint Nicolas, 4 livres 10 sous. — 1682, M. Le Grain, organiste.

G. 7334. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 153 feuillets, papier.

1686-1699. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Michel Le Magnan, 1686; — Pierre Le Coffre, 1690; — Jean Desnos, orfèvre, 1691; — Pierre Le Grain, 1693; — Louis Blondel, 1694; — François Le Chandelier, procureur en la Chambre des Comptes, 1695; — Olivier Hurard, avocat au Parlement, 1697; — Nicolas Léger, 1698; — Antoine Monnois, 1699. — 1689, inhumation de Nicolas-Pierre Léger, le 7 août, 1 livre 10 sous. — A M. Le Grain, prêtre, organiste, 25 livres. — 1691, à M. Le Grain, clerc, pour avoir touché l'orgue, 25 livres. Compte vérifié par M. de Fieux, grand archidiacre. — 1693, inhumations de M. Marescot, Trésorier, 13 livres; — de M. De Presle, 5 livres; — de M. Dailly, 8 livres; — de M. Le Grain, prêtre, et de son frère, 12 livres. — A Charles Le Grain, prêtre sacriste, 12 livres; — au sieur Jacques Le Grain, héritier de feu maître Philippe Le Grain, prêtre, clerc et organiste, pour trois mois, 23 livres 10 sous. — A Nicolas Le Grain, organiste de l'église, pour neuf

mois, 17 livres 15 sous. — 1694, sépultures de Charles Le Grain, prêtre, 6 livres ; — de M. le curé du Bec-de-Mortagne, 6 livres. — A Jean Le Vieil, peintre vitrier, pour avoir raccommodé un grand panneau de verre peint, à la vitre qui représente saint Brice, 18 livres. — 1695, sépultures du fils de M. Tourville, 60 sous ; — de la petite-fille de M. Petit, avocat en la Cour, 60 sous ; — de Mlle de Navarre, 6 livres. — 1697, aux sieurs Cabot, Lormier et Nicolas Corrette, pour avoir touché l'orgue, 19 livres 5 sous. — 1698, sépultures de M. de Fréville, avocat en la Cour, 12 livres. — 1699, inhumation de M. de Longuerue, 8 livres. — Paiements à MM. Hébert, vicaire ; — Billon, Barc, prêtres chapiers ; — Catherine, prêtre, clerc, de Fréville, Labbé, Boudart, prêtres ; — Corette, organiste ; — au sieur Le Tourneur, libraire, pour avoir imprimé 400 billets de semonces pour les Trésoriers, 1 livre. — Bosguérard, curé.

G. 7335. (Liasse.) — 9 cahiers, comprenant 109 feuillets, papier.

1700-1710. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Toussaint Queval, 1700 ; — Lapostre, 1701 ; — Jacques Glanard, marchand orfèvre, 1702 ; — Gilles Jobey, procureur au Parlement, 1703 ; — Jacques Tubeuf, 1704 ; — Claude Le Prince, marchand, 1705 ; — Claude Oursel, 1706 ; — Archambault, 1707 ; — Claude Romain, 1708 ; — François Du Vivier, conseiller du Roi et médecin à Rouen, 1709. — 1700, inhumation de M. Hurard, avocat en la Cour, le 26 décembre, 12 livres. — 1701, inhumation de M. Varin, avocat, en mai, 12 livres. — 1702, messes et vêpres le jour saint Joseph, de la fondation de Mme Du Moustier, suivant son testament et contrat en exécution d'icelui, le 22 août 1683. — 1703, sépulture de Mlle Brice, de M. Martot, de M. et Mme Charles. — A Roussel, organiste, 25 livres de gages par an. — Pour l'impression et papier des billets affichés pour la fête de saint Nicolas, 36 sous. — Pour la diminution des espèces, au mois de mai, à 10 livres, du 15 du dit mois, à 8 livres, au mois d'août 1704, à 100 sous, 23 livres. — 1704, à M. de Bosguerard, cédé aux droits de feu M. le curé, 52 livres 10 sous, à valoir sur ce qui luy est dû de l'année de M. Jobey. — Pour moitié des frais de l'arrêt du Parlement, contre le sieur de Bosguérard, le 14 mars dernier, 13 livres. — Pour diligences faites contre le sieur Jobey, pour l'assujettir à rendre le compte de sa gestion, 2 livres 5 sous. — 1706, au sieur Besongne, imprimeur libraire, pour 400 billets pour convoquer les assemblées de MM. les Trésoriers, 30 sous.

G. 7336. (Liasse.) — 10 cachiers, comprenant 149 feuillets, papier.

1710-1720. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Hector-Joseph Pavyot, seigneur de Saint-Aubin, conseiller au Parlement, 1710 ; — Nicolas Mirault, marchand, 1711 ; — Arachequesne, huissier du Roi à la Cour des Comptes, 1712 ; — Jean-Baptiste Paris, 1713 ; — Paul Le Tellier, 1714 ; — Louis Hunout, 1715 ; — Nicolas De la Mare, 1716 ; — Jean-Louis Gouel, orfèvre, 1717 ; — Pierre Bourdin, marchand serrurier, 1718 ; — Lucas Dumont, marchand boulanger, 1719. — 1710, inhumation de M. Martin, secrétaire du Roi. — 1711, inhumations de Mlle de Marescot ; — de M. Le Prince. — 1714, aux sieurs De la Mare et De Caux, pour les bancs de la nef, 1,040 francs. — 1715, sépulture de Mme de Marescot, 12 livres. — A De la Mare et De Caux, pour les bancs, 610 livres. — 1710, inhumations de Jeanne-Henriette-Sylvie Le Planquois, 3 livres ; — de messire Jacques-Jean-Claude Hurard, inhumé dans le chœur, le 20 octobre, 6 livres. — 1718, au sieur De la Mare, parcheminier, ancien Trésorier, pour 10 feuilles de vélin, 5 livres. — Au sieur Blanchemain, pour avoir écrit et noté en plain-chant les dites feuilles, pour ce qui manquait aux deux grands livres servant pour des messes du temps et du propre, 18 livres. — « Au sieur Baudry, pour parfournir au paiement de la reliure des dits livres, 5 livres. » — 1719, sépulture de M. Rocuchon, le 17 juillet, 8 livres.

G. 7337. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 147 feuillets, papier.

1720-1730. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Martin Tocque, marchand fripier, 1720 ; — Jean-Baptiste Huet, marchand tapissier, 1721 ; — Jean Petion, marchand, 1722 ; — Louis Gosselin, marchand, 1723 ; — Michel Plet, marchand, 1724 ; — Josse De la Haye, écrivain juré, 1725 ; — François Le Normand, 1726 ; — Jacques Le Magnen, 1727 ; — Claude Oursel, 1728 ; — Louis Le Magnen, 1729. — 1720, inhumations d'Anne Camus, veuve Léger, 6 livres ; — de M. Desnos, avocat au Parlement, le 30 novembre, 8 livres. — Au sieur Viret fils, imprimeur, pour avoir imprimé 4,010 quittances moulées et fourni le

papier, 24 livres. — 1721, « payé, pour le droit de reliques, à M. le curé, le jour de saint Nicolas, suivant l'emploi de tous les comptes et concordat *in curia archiepiscopali*, du 15 avril 1467, 20 sous. » — A Le Febvre, organiste, 40 livres. — A Roger, maçon, pour le pavage du chœur, 136 livres 16 sous. — A Antoine Delamare, menuisier, 237 livres 10 sous. — 1722, inhumation, dans l'église, de M. Terrier, chirurgien, 30 livres. — 1723, inhumation de Mme Léger, 30 livres. — Perte sur 10 louis d'or, valant 20 livres, 40 livres. — A Marguerite Tallon, pour avoir relié un antiphonier, 10 livres. — A Buret, fondeur, pour avoir fondu la grosse cloche, 130 livres. — 1724, sépulture de M. Le Baillif, 30 livres. — 1725, pour le droit de sépulture de feue Mlle Daseville, 30 livres ; — de feu M. de Baumer, 50 livres ; — de Mme Vignon, ancienne Trésorière, 8 livres. — 1727, sépultures de MM. Le Sac, François-Denis Le Tourneur; — de Mmes Du Fossey, De Presle, Rocuchon ; — de Mlles De la Forest, de Launay. — De MM. Liberge et Collé, pour leur réception de Trésorier, de chacun, 200 livres. — 1728, au sieur Le Prince, pour un cintre, 450 livres.— Au même, pour avoir doré le linge du christ et les fleurs de lis, 30 livres. — Au sieur Bouqueton, menuisier, 131 livres. — Au sieur Le Tourneur, pour reliures, 100 livres. — A M. Renault, avocat, 2 livres 8 sous. — A M. Le Chartier, autre avocat, 1 livre 4 sous, pour une consultation. — 1729, inhumation, dans l'église, de M. de Prémagny, 23 livres 10 sous. — 1,100 livres, léguées par M. Thomas Douillet, ancien curé, pour la décoration des autels. — Bancs dans la nef du côté de l'épître et de l'évangile, occupés par d'anciens Trésoriers et Trésoriers pour 5 livres et 3 livres par an — A. M. de Beaumont, curé, pour la réédification du presbytère, 431 livres.— A M. Ribard, pour huit carreaux de pierre bleue de 10 pouces, 4 livres. — A Cabut, imprimeur, 5 livres 6 sous. — Compte signé par M. Jehan de Beaumont, curé. — Les comptes de 1725, 1727, 1728, sont remarquablement écrits.

G. 7338. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 149 feuillets, papier.

1730-1739.— Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jean-Baptiste Oursel, 1730 ; — Jean-Baptiste Plantart, 1731 ; — François Le Chandelier, conseiller du Roi, lieutenant particulier criminel au bailliage et siège présidial de Rouen, 1732 ; — Robert Hélie, docteur en médecine et ancien chirurgien de la ville de Rouen, 1733; — Jacques Bocquet, marchand tapissier, 1733 ; — Antoine Boussard, 1735 ; — Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, prêtre, licencié en droit canon et civil, curé de la paroisse (registre en double), 1736 ; — François Gosselin, marchand, 1737 ; — Pierre Pichon, marchand, 1738. — 1730, inhumation de M. de Francamp, 30 livres. — Dons de M. le curé, pour contribuer aux frais de l'échafaudage pour blanchir l'église ; — à ceux de la sculpture de l'exposition du tabernacle ; — aux ouvrages de M. Le Tourneur; — aux ouvrages de menuiserie de la contretable, de la chaire, du lambris du tour de l'église, de l'orgue, 412 livres.— Autres dons faits par l'abbé de la Valette; — par MM. Oursel le père, Dumesnil, Liberge, anciens Trésoriers. — Pour 728 messes de fondation, 366 livres.— A. M. Léger, prêtre, clerc de l'œuvre, 5 livres. — A M. Mette, fondeur, pour façon et fonte de deux chandeliers, 8 livres 10 sous. — Aux fossoyeurs, pour avoir fait un *charme* dans le petit cimetière, pour enterrer les images retirées de dans l'église, 15 sous. — A M. De France, architecte, pour l'exposition par lui faite ; — au même, pour la construction de l'orgue, 2,000 livres ; — à Le Prince, doreur, pour dorures et peintures aux trois contretables, chaire et lambris, 800 livres ; — à M. Le Febvre, facteur d'orgues, 300 livres ; — à Gresset, menuisier, 180 livres et 203 livres. — 1731, inhumations de Mmes de Beaumont et Varnier. — Dons pour la construction de l'orgue. — Vente, au curé de Villequier, de deux anciens missels et de deux processionnaires, 10 livres. — Reçu de MM. Duchesne, Jamet, Hénaut, élus Trésoriers, qui n'ont point géré, de l'un 300 livres, des deux autres, 200 livres. — Encore 728 messes de fondation. — A M. Le Febvre, facteur d'orgues, 2,425 livres ; — à Le Prince, doreur, 85 livres ; — à Bourdin, pour ouvrages de serrurerie, 110 livres, — 1732, sépultures du sieur Le Couteulx, du sieur Oursel, de la dame Rocuchon, de la dame Bury, du sieur Léger. — Au sieur Mallet, organiste, pour trois quartiers de ses gages, 75 livres. — 1733, 500 livres données par le curé. — A Gresset, menuisier, pour un confessionnal, 190 livres. — 1734, sépulture de M. Tirouin, 30 livres. — A Baillehache, pour une année d'avoir houssé et nettoyé l'église, 6 livres. — A Machuel, pour l'impression d'une rame de billets de semonces pour le Trésor, 12 livres. — A Bourdin, serrurier, pour ouvrages faits à la voute de la chapelle Sainte Reine, 106 livres. — Argent provenant de la quête du linge, 54 livres. — 1735, sépulture de Mme Vauquelin ; — de Mlle de Prémagny. — Au sieur Archambault, organiste, pour deux termes de ses

gages, 60 livres — 1736, inhumations de Mlle de Guichainville; — de M. Petiton, Trésorier; — de l'enfant de M. Duval de Baudribosc; — de M. Fauvel. — Paiements à Archambault, organiste; — à Gouel et Clavier, orfèvres; — à Tarlé, pour quatre grands flambeaux de fer blanc à ressort, de sept pieds de haut, 50 livres; — à Vernisse et Dieulois, pour le plan par eux dressé de la maison du sieur Ribard; — à la demoiselle Le Febvre, pour fourniture d'ornements; — à Gresset, menuisier, pour la construction des stalles, 500 livres sur 2,000, prix du marché. — 1737, paiement du sieur Mirault, pour réparation des orfrais des chapes. — A Gresset, menuisier, 1,000 livres; — à Papillon, serrurier, 70 livres; — à Prunier, maçon, 523 livres. — 1738, sépultures de Mme Bihorel, femme de M. du Belloy. — Paiements à M. Papillon, serrurier; 180 livres sur 1,500, pour les portes du chœur et les frises; — à Marie, fondeur, pour la façon des quatre portes; — à Gresset, menuisier; pour le restant des stalles, après visite des commissaires, 500 livres; — au sieur Prunier, maçon; pour avoir recoupé et repoussé les moulures des piliers du chœur, 145 livres; — à M. De France, architecte; pour ses visites et pour sculptures ajoutées au christ, dessins pour la contretable et pour les porte-livres, 80 livres; — à M. Boussart; pour un mémoire quittancé des ouvrages qu'il a faits dans l'église, 28 livres.

G. 7339. (Liasse.) — 10 cahiers, comprenant 112 feuillets, papier.

1739-1749. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Jean Soiseau, 1739; — Jacques Piedfort, 1740; — François Hunoult, 1741; — Jean-Pierre Vauquet, 1742; — Louis Hunoult, 1743; — Pierre Le Gras de la Vigne, 1744; — Jean-Thomas Pain, 1745; — Jean-Baptiste Varangue, 1746; — Louis-Honoré Le Painteur, 1747; — Mathieu Delamare, 1748. — 1739, sépulture de M. l'abbé Quilleau. — A M. Gresset, menuisier, 300 livres; — au sieur Papillon, sur le marché de 1,500 livres pour les portes du chœur, frises etc., 180 livres. — 1740, à M. Pontrevé, pour vente de damas blanc, 126 livres; — à Lagenet, orfèvre, pour l'encensoir, 126 livres; — à M. De France, pour dessins et visites, 24 livres; — à M. Le Prince, pour le marché quittancé de la dorure et peinture des portes, frises et grilles de fer, 200 livres; — à M. Papillon, à-compte sur son marché, 200 livres. — 1741, sépultures de MM. Gresset, Liberge, De Launay, Le Tellier. — A M. Papillon, 220 livres et 96 livres. — 1742, sépultures de Mmes Vitecoq, Poisson, de Rougeville. — Paiements à Mallet, organiste; — à la veuve de M. Gresset, menuisier; — à M. Prunier, maçon; 1,102 livres; — à M. Papillon, serrurier; 290 et 155 livres; — à M. De France, architecte; pour honoraires des ouvrages faits en l'église, 200 livres. — A M. Charles Simon, maître en plomb laminé, 200 livres. — 1743, au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, 48 livres. — 1744, à M. Papillon, 320 livres; — à M. Renauld, avocat à l'Intendance, pour écrits et consultations, 18 livres. — 1745, sépultures de M. Jamet, de Mmes Buffier, Hunoult. — A M. Féré, organiste, 120 livres; — à M. Follain, charpentier, pour ouvrages faits à la chapelle des fonts, 205 livres; — au sieur Papillon, 220 livres; — à Pillement, peintre, pour avoir blanchi les torches et peint le lambris de la voûte de l'église, 15 livres. — 1746, sépulture de M. Jacques Tubeuf, doyen des Trésoriers. — Paiements à MM. Pillement, doreur; — Clavier, orfèvre; — Varangue; pour avoir relié 3 messels et 1 antiphonier, et fourni 2 messes des morts reliées, 29 livres. — 1748, sépulture de M. de Ruellan de Tiersent, 50 livres. — Du Long et De la Los, organistes. — M. Papillon, serrurier, locataire de la Fabrique.

G. 7340. (Liasse.) — 10 cahiers; comprenant 119 feuillets, papier.

1749-1759. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : François Prunier, 1749; — François-Mathieu Le Bachelier, 1750; — Guillaume Hébert, 1751; — François Goupil, maître et marchand tailleur, 1753; — Charles-Nicolas Vandart, 1754; — Mr W. La Vigne, 1755; — François Gosselin, 1756; — Guillaume Mélicieux, 1757; — François Mornay, 1758. — 1749, sépulture de M. Le Rat. — A M. De la Los, organiste, 120 livres. — 1750, sépulture de M. Oursel, 8 livres. — 1752, sépulture de M. Lambert, 30 livres. — A M. Papillon, serrurier, pour ouvrages faits pour le Trésor, 45 livres; — à M. Vuiguerard, panetier, pour des grillages en osier, aux vitres, 28 livres; — au sieur Lénard, sculpteur, pour une banquette fournie à la paroisse, 30 livres. — 1753, à M. Gouel, orfèvre, pour avoir raccommodé l'encensoir, et les 2 chandeliers d'argent, 48 livres. — 1754, au sieur Simonneau, fondeur, pour avoir accommodé 2 porte-livres, 8 livres. — 1755, quêtes du pain bénit, 32 livres 16 sous. — Quête pour le linge, par la femme du Trésorier, 46 livres. —

Sépultures de M. Le Chandelier du Boscgueroult, 30 livres ; — de M. Le Planquois, 8 livres ; — de Mme Reverdun, 30 livres. — Au sieur Le Febvre, facteur d'orgues, pour avoir accordé l'orgue pendant l'année, 15 livres ; — à M. Gouel, orfèvre, pour le raccommodage de la croix d'argent, 24 livres ; — à M. Baraguey, pour l'office de la translation de saint Nicolas, 24 livres ; — pour 12 hautes messes de la confrérie de saint Nicolas, les premiers dimanches de chaque mois et le jour de la fête, 22 livres 4 sous. — 1756, sépulture de M. De la Mare, ancien Trésorier, 8 livres. — 1757, sépultures de M. Ynor, 30 livres ; — de M. Gosselin, ancien Trésorier, 38 livres ; — de M. Soiseau, ancien Trésorier, 8 livres. — 1758, inhumation de M. Jean-Baptiste Berrubey, papetier aux faubourg et porte Cauchoise, 1 livre. — A M. Le Cointe, prêtre, pour l'honoraire de la première chape, 30 livres ; — à M. Barbarey, prêtre, pour l'honoraire de la seconde chape, 40 livres ; — à MM. Braquehaye et Regnaud, prêtres, pour l'honoraire de la tunique de sous-diacre, 20 livres ; — à M. Le Peinteur, prêtre, pour 3 mois de l'honoraire de la tunique de diacre, 5 livres ; — au sieur Simonneau, fondeur, pour 6 chandeliers de cuivre par lui fournis, 154 livres.

G. 7341. (Liasse.) — 11 cahiers, comprenant 114 feuillets, papier.

1759-1769. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Michel Du Chesne, 1759 ; — Jérémie De la Mare, 1760 ; — Jean-Baptiste-Michel Duchesne fils, 1761 ; — Martin Roger, 1762 ; — Charles Simon, 1763 ; — Nicolas-Joachim Gosselin, 1764 ; — Jean-Nicolas Heluin, 1765 ; — Michel-Mathieu Poullain, 1766 ; — Thomas-François-Claude Bisset, 1767 ; — Pierre-Vincent-François Hunoult, 1768 ; — Louis-Barthélemy Gagneux, 1769. — 1760, sépultures de M. Varangue et de Mme Duchesne. — Au sieur François Prunier, maître maçon, 355 livres ; — au sieur Heluin, maître menuisier, 103 livres ; — à M. Papillon, maître serrurier, 194 livres. — 1761, sépultures de M. Hélie ; — de Mme veuve Petion, 8 livres. — A M. l'abbé Le Clerc, chanoine théologal de la cathédrale, exécuteur testamentaire de feu M. le curé (Jehan de Beaumont), pour l'insinuation du legs fait par le dit curé, 15 livres. — Pour la plaque de cuivre fournie pour l'épitaphe du dit curé, 85 livres. — Au sieur Du Plessis pour l'avoir gravée, 56 livres 10 sous. Compte signé par L'Attelais, le nouveau curé. — 1762, au sieur Clavier, orfèvre, 160 livres. — 1763, à M. De France, architecte, pour le plan de l'agrandissement de la sacristie, 72 livres ; — au sieur Marc, entrepreneur de la sacristie, 1,410 livres ; — au sieur Besson, pour ouvrage de sculpture du cul de lampe fermant la voûte de la sacristie, 12 livres. — 1764, inhumations de Mme des Longs-champs, 30 livres ; — de Mme Charlet, 30 livres. — A M. Papillon, serrurier, 152 livres. Compte signé par Rollet, curé de Saint-Nicolas. — 1765, sépulture de M. de Bulley, maître des Comptes, 30 livres. — 1766, sépulture de Mme Midy du Perreux, 30 livres ; — de M. Poignon de la Londe, maître en chirurgie, 30 livres. — Bancs occupés par MM. de Boisduval, médecin, Toutain de la Carbonnerie, Owache De la Vigne. — Au sieur Du Mesnil, imprimeur, pour l'impression de 1,000 billets d'assemblées et 1,000 quittances pour les bancs, 12 livres ; — au sieur Viret, imprimeur, pour l'impression de 1,000 quittances, 6 livres ; — au sieur Jean Clavier, marchand orfèvre, pour raccommodage de l'encensoir, etc., 18 livres ; — au sieur Cavelier, fondeur, pour solde du marché de la fonte des 3 cloches, 500 livres ; — au sieur Le Prince, doreur, pour avoir fourni et doré un bâton et blanchi les grandes et petites souches et les 4 flambeaux, 18 livres 10 sous ; — au sieur Jacques, graveur, pour avoir gravé 5 armoiries en buis pour servir aux cloches, 30 livres ; — au sieur Heluin, maître menuisier, pour avoir fait et fourni un tableau pour les noms de MM. les Trésoriers, 12 livres ; — au sieur Pierre, pour avoir peint le dit tableau, 9 livres. — 1757, sépultures de Mme Cossard, 30 livres ; — de M. Cudorge, 30 livres. — A Jean Clavier, orfèvre, 3 livres ; — au sieur Cavelier, fondeur, pour le battant de la grosse cloche, pesant 21 livres, 21 livres. — Pour 13 aunes et demie de ruban pour la bénédiction des cloches, 6 livres ; — myrrhe, pastilles et coton pour la même cérémonie. Compte soigneusement écrit. — 1768, sépultures de Mme Oursel, 30 livres ; — de M. le Planquois, 30 livres. — Pour le service de madame Lagenet, femme de M. Claude Oursel, doyen de MM. les Trésoriers, célébré le 16 août 1768, 90 livres. — Au sieur Machuel, imprimeur, pour l'impression de 1,000 quittances, 6 livres ; — à M. Hunoult, pour le paiement du chapier, 250 livres ; — à M. Papillon, maître serrurier, 74 livres. — 1769, sépultures de M. Vimont, 30 livres ; — de M. Jean-Baptiste Oursel, Trésorier, 8 livres. — Pour avoir fait un *charme* dans le cimetière lors de la bâtisse qui y a été faite, 12 livres. — A M. Massienne, pour avoir raccommodé les burettes d'argent, 24 sous ; — au sieur Bertin, pour avoir relié le livre des messes de la sacristie, 35 sous.

G. 7342. (Liasse.) — 9 cahiers, comprenant 28 feuillets, papier.

1770-1779. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Nicolas Duchesne, 1770 ; — le curé, chargé de la gestion pour M. Le Vacher de Villeneuve, 1771 ; — Antoine Le Cacheux, 1772 ; — Jacques-Léonor Duchesne, 1773 ; — Jean-Charles Hébert, 1774 ; — P. Le Teurtre, dit Rivière, 1775 ; — François Trimolet, 1776 ; — Jean-Bapiste Hermier, 1777 ; — François-Laurent Romé, 1778. — 1770, sépulture de M. Papillon, Trésorier, 8 livres. — 1771, sépultures de Mme La Ferrière, 30 livres ; — de M. Midy, 30 livres ; — de M. de Boisduval, y compris le pavage, 33 livres. — A M. Le Boullenger, pour impression de 2,000 billets et quittances, 10 livres. — 1772, au sieur Mette, fondeur, pour deux chandeliers argentés, 96 livres. — 1773, sépultures de M. D'Harcourt, y compris le pavage, 33 livres ; — de Mme Danet, *idem*. — A M. Boïeldieu, pour une année de la prière du matin et du soir, fondation de M. Jehan de Beaumont, 60 livres ; — au sieur Mette, fondeur, pour soudure d'un ange de cuivre servant de chandelier à côté du Saint-Sacrement, 2 livres ; — à Massienne, orfèvre, pour raccommodage des encensoirs, 9 livres 12 sous. — 1774, pour la baleine du bâton du bedeau, 11 livres. — A M. Heluin, menuisier, 34 livres ; — à M. Lamory, serrurier, 20 livres 10 sous. — 1775, sépultures de M. Louis Hunoult, 8 livres ; — de M. Mélicieux, *idem*. — Total des recettes, 3,760 livres ; — des dépenses, 2,973 livres. — 1779, à M. Lamory, pour ferrures, lors de la construction du chœur, 310 livres. — 1778, sépulture de Mme Papillault, 33 livres. — Total des recettes, 3,055 livres ; des dépenses, 2,901.

G. 7343. (Liasse.) — 11 cahiers, comprenant 93 feuillets, papier.

1779-1790. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Trésoriers : Pierre Barbier, 1770 ; — Lamory, 1780 ; — Pierre Lamant, 1781 ; — Louis-Jacques Varin, 1782 ; — Jean-Baptiste Retourné, 1783 ; — Jean-Thomas Varin, 1784 ; — Nicolas Massé, 1785 ; — Jean Chevallier, 1786 ; — Guillaume-Etienne-Alexis Hébert, 1787 ; — François Amellaud, 1788 ; — Nicolas Le Marchand, 1789. — 1779, sépulture de Mme Papillon, 11 livres. — 1780, au sieur Masculier, pour raccommodage d'une crédence, 4 livres. — 1781, 100 livres reçues de M. Boïeldieu, pour une année de loyer d'une maison, rue Saint-Romain. — A. M. Boïeldieu, pour une année de l'honoraire de la première chape, 50 livres. — 1782, à M. Hérisson, entrepreneur des nouveaux cimetières, 739 livres. — Racommodage de la robe du hallebardier, 3 livres. — 1784, à M. Duguet, organiste, 120 livres. — 1787, à M. Thibault, architecte, pour un avis pris avec M. Le Marchand, au sujet du petit cimetière, 6 livres. — 1778, à M. Duguet, organiste, 120 livres. — 1789, au même, 120 livres ; — à M. Godefroy, facteur d'orgues, 15 livres. — Total des recettes, 3,557 livres ; des dépenses, 3,446 livres. Comptes signé par Rollet, curé.

G. 7344. (Registre.) — In-folio, 79 feuillets, papier.

1607-1635. — Comptes de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, des Trésoriers : Jean Crevel le jeune, de Pâques 1607 à Pâques 1608 ; — Pierre Happedé, procureur au Parlement, de Pâques 1608 à Pâques 1609 ; — Etienne Loysel, de Pâques 1609 à Pâques 1610 ; — Jacques de Ruelle, de Pâques 1610 à Pâques 1611 ; — de Durand Le Monnier, procureur en la Cour, de Pâques 1634 à Pâques 1635. — 1607-1608, inhumations de la sœur de M. Baudry, président ; — de la dame de l'*Image saint Adrien* ; — de la femme de Richard Petit, libraire : — de la fille de Jehan Patrix ; — de Jehan Dumoustier. — Paiement à Claude Austin, orfèvre. — 1608-1609, paiement à Clément Austin et Robin De Moy, orfèvres ; — à Jean Le Comte, vitrier, peintre, pour avoir refait et raccoûtré les vitres. — 1609-1610, 5 sous dus au lieu de 500 de noix fraîches. — Inhumations de Claude Austin, orfèvre (11 juin 1610) ; — de Vymont, bahutier ; — de M. Baudry, président en l'Election de Rouen. — Pour le pigeon, moineaulx et herbes à semer pour le jour de Pentecôte, 18 sous. — 1634-1635, inhumation dans le chœur, de M. Crevel, Elu en l'Election. — Paiements à Guillaume Courrier, organiste, « pour le pain de cène distribué, tant le Jeudi saint, que le samedy et dimenche de Pâques, 60 sols. — A Grevin, peintre, pour avoir fait les peintures des voûtes, 9 livres ; — à Davout, maçon, 65 livres. »

G. 7345. (Liasse.) — 207 pièces, papier.

1691-1711. — Pièces justificatives des Comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Desnos, orfèvre ; — de M. Bosguerard,

docteur en théologie de la Faculté de Caen, curé, 1694; — de Catherine, clerc de la paroisse, pour un pigeon et des étoupes, le jour de la Pentecôte, 12 sous 6 deniers. 1695; — de Nicolas Corrette, organiste; — de François Hayet, plâtrier; 500 de grandes tuiles de la Haye-Malherbe, 10 livres 16 sous, 1701; — de Delamare, menuisier, réparations à la contretable, 1702; — de Jean Le Normand, bedeau, pour son assistance à l'office de saint Brice, 10 sous; — pour avertir les parents aux trois obits du sieur Du Souillet, 25 sous, 1704; — de Pihouel, menuisier; journée de manœuvre, 13 sous; d'ouvrier maître, 25 sous; — de M. de Boscguerard, officier de feu S. A. S. Mgr le prince de Condé, cédé aux droits de son frère feu M. le curé de Saint-Nicolas; — d'André Roussel, organiste; — de Monnois, clerc de l'œuvre, 1705; — de Delamare, menuisier; raccommodage des couronnements des carolles; — de Paul Le Goux, vitrier; — de J. Barc, prêtre habitué, choriste, 1707; — de Bourdin, serrurier, 1708-1710; — 5 journées de maître maçon, 5 livres 10 sous; 5 journées de manœuvre, 3 livres 10 sous, 1711.

G. 7346. (Liasse.) — 137 pièces, papier.

1713-1721. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Gouel, orfèvre; — de Mignot, plâtrier; journée de plâtrier, 30 sous; de manœuvre, 4 sous; — de Le Febvre, organiste, 1713; — de maître Pierre Bourdin, serrurier; — de Delamare, Prunier et De Caux, menuisiers, 1715; — du dit Le Febvre, organiste; — de Barc, clerc de la paroisse, 1716; — de A. Delamare, menuisier, pour de nouveaux bancs dans la nef, 1717; — de MM. Marye frères, receveurs des décimes, dont le bureau était rue Herbière, 1721.

G. 7347. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1723-1731. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Marché avec Jacques Buret, fondeur, pour la fonte de la grosse cloche, 1723. — État des recettes et des dépenses en 1725 : « Le premier de janvier 1726, il y a eu 10 sous de diminution sur chaque écu de 4 livres; febvrier 1726, il y a eu augmentation de 4 sous par écu de 2 livres; 1er mai 1726, il y a eu diminution sur les espèces, de 4 sous par écu de 3 livres 4 sous; 3 mai 1726, il y a eu augmentation de 4 sous par écu de 3 livres; le 26 mai, il y a eu augmentation de 19 sous 2 deniers par écu de 3 livres 4 sous, et 20 sous par écu de 3 livres 4 sous, et 20 sous par écu de 5 livres; 15 juin, il y a eu augmentation de 5 sous 6 deniers par écu de 4 livres 3 sous 6 deniers. » — « Arrest du Conseil d'Etat du Roi portant augmentation sur les anciennes espèces et matières d'or et d'argent, 1726. » (Imprimé). — Journée de plâtrier, 25 sous, 1729. — Quittances de Mme Deshays, femme de M. Le Fèvre, pour un dessin fait par son mari; — de l'architecte De France; exposition du Saint-Sacrement; 4 vases pour un dais; — de Nicolas Le Prince, maître sculpteur : « nettoye la contretable du chœur et les collatéraux qui en dépendent; réchampit le fond de la dite contretable en blanc de plomb à huile; carnationne les figures; dore la bordure du tableau de la contretable; dore les patrons de la paroisse et les carnationne; dore l'exposition posée sur le tabernacle, qui consiste en 3 anges et une couronne piédestal qui porte le soleil; peint le fond de marbre d'une décoration de sainte Reine; dore à l'huile la couronne et moulures de la chaire à prêcher; met un Saint-Esprit sous le plafond de la dite chaire; fournit deux anges en adoration, placés à l'exposition sus-dite; total, 856 livres; » — de Pierre De Caux et Nicolas Gresset, maîtres menuisiers; piédestaux portant les vases et flammes; travaux à la contretable, à la chaire à prêcher, total, 180 livres, 1731.

G. 7348. (Liasse.) — 211 pièces, papier.

1731-1739. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Philbert Léger, clerc sacriste de la paroisse; — de Le Prince : « vernit toute la menuiserie, tant inférieure que supérieure, de l'orgue, c'est à savoir le lambris, plafond, tribune et buffet, le cintre du Christ, le tout d'un vernis à l'esprit de vin, » 1732; — de M. Papillon, serrurier; — de Le Prince; peinture des portes, grilles et frises du chœur; — de M. De France, pour avoir fait le dessin des dites portes et grilles en deux différentes façons, 24 livres; — de Nicolas Gresset, menuisier, 1734. — Journée de plâtrier, 26 sous; — de manœuvre, 16 sous, même année. — Quittance de Machuel, imprimeur; 12 livres pour l'impression d'une rame de billets de semonces pour le Trésor; — d'Archambault, organiste. — Devis des ouvrages de menuiserie : constructions de stalles à usage de chaises dans le chœur de Saint-Nicolas; bois de Hollande; ornements de sculpture et de moulure pareils à ceux de Saint-Maclou; prix convenu, 2,000 livres; entrepreneur, Nicolas Gresset, 1737. —

Mémoire de Boussard, peintre : pour avoir fait une inscription le long des murs du cimetière, 4 livres ; — pour avoir nettoyé les tableaux et les colonnes de la contretable, 4 livres 10 sous ; — pour avoir reblanchi les huit piliers du chœur et y avoir mis une couleur de bois à la hauteur des stalles, 10 livres ; — pour avoir mis en couleur de bois le cintre qui porte le Christ, 3 livres ; pour avoir bronzé le piédestal de saint Nicolas, 1 livre, 1739. — Marché avec Nicolas Marie, maître fondeur à Rouen, pour faire quatre porte-livres et les plaques pour servir à porter les dits livres, le tout de cuivre jaune, à placer sur les appuis des bancs et stalles du chœur, ainsi qu'on voit à Saint-Maclou, et conformément au modèle de M. De France, 1739.

G. 7349. (Liasse.) — 189 pièces, papier.

1721-1749. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Journée de maçon et de vitrier, 27 sous ; — de manœuvre, 16 sous. — Mémoire de Gresset, menuisier ; deux tringles de bois de sap de Hollande posés pour le jour de saint Nicolas ; piédestal pour supporter l'aigle, 12 livres. — Quittances de Mallet, organiste. — On crible les terres du grand et du petit cimetière. — Marché, pour la construction des fonts baptismaux et l'augmentation de la sacristie, avec MM. François Prunier, père et fils, suivant les plans du sieur De France, architecte, 1742. — Mémoire des ouvrages de menuiserie par la veuve de Gresset : attaché au haut de la contretable les ailes des anges, etc. — Journée d'ouvrier menuisier, 28 sous ; de manœuvre, 16 sous. — Quittance de Louis Le Febvre, pour avoir accordé l'orgue, 1745. — Vente par Marin Dufour, fils et héritier de Jean Dufour et de Noelle Lusurier, à Marin Du Busc, procureur en l'Election de Rouen, d'une maison au hameau de Biessar, paroisse Saint-Martin de Canteleu, 1720. — Journée de plâtrier, 26 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1746. — Chandelle de cire à 11 sous la livre. — Quittance de M. Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas, et de M. Pion, curé de Sainte-Marie-la-Petite, qui avaient été chargés par MM. les curés et Trésoriers des paroisses de Rouen, et par MM. les supérieurs des communautés, de défendre, tant devant l'Intendant qu'au Conseil du Roi, sur le droit d'indemnité injustement prétendu par les traitants, 1748.

G. 7350. (Liasse.) — 157 pièces, papier.

1747-1758. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas, de 1750 à 1758. — Quittance de Delalos, organiste, 1750. — « Arrest du Conseil d'État du Roy, qui déboute le sindic du clergé de Rouen, aïant pris le fait et cause des curés, Trésoriers et communautés de la ville de Rouen, de l'opposition formée aux arrêts des 7 et 14 aoust 1744, et 4 juin 1746, portant liquidation des rentes d'indemnité duë au Roy à cause des acquisitions qu'ils ont faites dans la ville et banlieue de Rouen énoncées aus dits arrêts. Du 20 janvier 1750. » (Imprimé). — Procès contre Nicolas Desmarets, jardinier du faubourg Cauchoise, 1747. — Journée de plâtrier, 28 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1754. — Quittance d'Isaac Gouel, orfèvre, 1757.

G. 7351. (Liasse.) — 161 pièces, papier.

1761-1768. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Mémoire d'Heluin, menuisier. — Procès, au sujet des réparations du presbytère, entre les Trésoriers et les héritiers de feu Guillaume-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, curé de Saint-Nicolas (François Inger, prêtre, chapelain en la cathédrale de Lisieux ; Marie Inger, veuve de Robert-François-Jacques Mignot, écuyer, sieur de la Touraille, maréchal des logis des gardes du Roi de la prévôté de son hôtel et grande prévôté de France : Marie-Louise Inger) ; transaction, 1762. — Vérification par l'architecte De France des travaux entrepris par Thomas Marc, pour l'agrandissement de la sacristie. — Marché fait avec le dit entrepreneur, 1764. — Journée de maçon et plâtrier, 30 sous ; — de manœuvre, 16 sous, 1766. — Quittance d'Heluin, menuisier, qui avait fait et posé dans la chambre du Trésor, un tableau cintré en forme de cadre, où l'on met les noms des Trésoriers, 1766.

G. 7352. (Liasse.) — 216 pièces, papier.

1770-1780. — Pièces justificatives des comptes de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Boïeldieu, prêtre : 544 livres 10 sous, pour honoraires des basses messes de fondation ; — de De Lanos, organiste ; — de J.-B. Le Febvre, facteur d'orgues, 1773 : — de Massienne, orfèvre, 1774 ; — de E. N. Chefdeville l'aîné, pour avoir remonté un christ d'ivoire et fourni une inscription ; — de Machuel, imprimeur ; 63 livres 15 sous pour l'impression de 2,700 billets d'assemblée du Trésor et 100 billets d'assemblée pour le cimetière.

G. 7353. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces justificatives des comptes de Saint-Nicolas de Rouen. — Quittances de Boïeldieu, prêtre, vicaire de la paroisse ; — de Massienne, orfèvre. — Etiquette imprimée : « A l'image Saint-Simon. Adrien-Simon Sertier, marchand mercier à Rouen, rue de la Grosse-Horloge, vis-à-vis Saint-Herbland, vend toutes sortes de soieries en gros et en détail ; — soie à coudre de grenade et mi-grenade ; gallette mi-perlée de toutes couleurs ; — bourdalours ; — bourses de soie et avec dorures, bourses à cheveux, cordons de canne et de montre en grenade et avec dorures et chenilles... égrettes pour les cheveux, bouquets de cole en fleurs d'Italie et de Lyon très fins, » 1780.— Journée d'ouvrier et de manœuvre, 2 livres 15 sous, 1789.

G. 7354. (Cahier.) — 17 feuillets, papier.

1707-1714. — Délibérations de la Fabrique de Saint-Nicolas. — 15 février 1707, acceptation du testament de Geneviève Le Bourgeois; fondation de saluts du Saint-Sacrement, tous les jeudis de l'année. — 12 mars 1707, acceptation d'une fondation de Marie Demelliers. — 10 juillet 1707, acceptation d'une fondation de M. Thomas Douillet, curé de la paroisse. — On baillera 2,700 livres en constitution de rente hypothèque, au denier 18, au sieur Besongne, imprimeur ordinaire du Roi et marchand libraire à Rouen, qui se proposait d'acheter de M. de la Renaudière, auditeur des Comptes, une maison vis-à-vis la première porte du palais du côté de Saint-Lô, maison occupée de présent par le dit Besongne. — 18 mars 1708, acceptation d'une fondation en la chapelle de Sainte-Reine, par Louis De la Mare. — 25 mars 1708, acceptation d'une fondation de Marguerite Lemonnier. — 3 mars 1709, on fera faire, aux frais du sieur Barré, prêtre habitué, des armoires pour la conservation des ornements : présent, Romain Gravois, maître maçon, architecte. — 8 mars 1711, acceptation d'une fondation de M. Antoine Vignon. — 29 juillet 1714, marché sera fait pour le pavage de l'église. — 29 septembre 1714, on fera faire de nouveaux bancs.

G. 7355. (Cahier.) — 16 feuillets, papier.

1714. — Déliibérations de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — 29 septembre 1714, acceptation de 1,000 livres offertes par M. Jamet, pour la construction des bancs. — 28 juillet 1715, arrêté que le sieur Monnoye, âgé de vingt-huit ans, nommé à la cléricature de l'église, prendra résolution, dans un an à partir de ce jour, d'entrer dans les ordres sacrés ou non, et de quitter la fonction de mouleur de bois. — 12 janvier 1716, Monnoye donne sa démission de la cléricature : — Jean Barc, prêtre habitué, nommé à sa place. — Fixation du prix des bancs. — 21 avril 1720, on nomme, à la pluralité des voix, maître Jacques Fanouillère, prêtre, clerc de l'œuvre, en remplacement de maître Jean Barc, décédé.

G. 7356. (Cahier.) — 51 feuillets, papier.

1720-1739. — Déclarations de la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — 20 décembre 1720, billets de 1,000 livres convertis en dixièmes d'actions rentières de la compagnie des Indes, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 3 décembre 1720. La Fabrique en avait pour 10,000.— 12 juin 1721, on employera les pierres, données par des personnes de piété à faire une marche d'autel, à réparer le sanctuaire et le bas du chœur. — 19 avril 1720, sommation au bedeau destitué de remettre sa robe avec l'image d'argent qui est dessus, représentant saint Nicolas, la clef de l'église et celle du cimetière. — 6 mai 1723, on fera refondre la grosse cloche qui était cassée. — 29 août 1723, perte sur les espèces. — 2 septembre 1723, fieffe au sieur Antoine Dulong, marchand menuisier, d'une maison rue Saint-Nicaise ou Croixmare, pour 200 livres par an. — Sommation au fondeur Buret, de mettre la grosse cloche en état de son et de ton avec les deux autres. — 23 février 1725, élections des sieurs Léger Magnen et Hunouit, l'un diacre et l'autre sous-diacre, à l'office de clerc sacriste, vacante par le décès de M. Fanouillère. — 23 octobre 1726, les membres de la congrégation de le Sainte-Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Pureté, établie en cette église sous l'autorité de l'archevêque, exposent que, par le malheur des temps et leur petit nombre, ils se trouvent hors d'état de soutenir la dépense nécessaire pour célébrer l'office du jour de la Présentation de la Sainte-Vierge, fête de la congrégation. La Fabrique consent à payer ce qu'il faudra pour la célébration de cet office. — 9 février 1727, délibération au sujet des capitaux de plusieurs fondations qui avaient été remboursés en billets de banque et depuis remplacés, conformément aux arrêts du Conseil. — 12 octobre 1727, M. Philbert Léger nommé clerc de l'œuvre en remplacement du sieur Hunoult, démissionnaire. —

18 avril 1728, pour la satisfaction des paroissiens, on mettra bas la ceinture du chœur; le crucifix sera placé dix pieds plus haut, sur une pièce de bois traversant le devant du chœur. — 18 septembre 1728, on représente qu'il fallait remplacer le crucifix par un cintre de bois enrichi d'ornements en sculpture, suivant le dessin du sieur Le Prince, sculpteur; on s'en tiendra à ce dessin; prix convenu, 450 livres. — 30 mars 1729, on fera poser les scellés dans la maison de M. Douillet, curé, décédé. — 4 septembre 1729, M. Magnen, Trésorier, est autorisé à recevoir de M. Prevel, curé de Saint-Amand. les sommes léguées par M. Douillet pour la décoration des autels de l'église. — 3 décembre 1730, mémoire de ce qu'il convient de faire pour réédifier et embellir l'orgue; huit jeux : bourdon, montre, doublette, nasard, fourniture de deux tuyaux sur touche, cimballe d'un tuyau sur touche, cromhorne et cornet. On ajoutera une trompette. Marché fait avec M. Le Febvre, entrepreneur, conformément à l'avis de M. D'Agincourt; M. De France, architecte. — 15 avril 1731, fondation de M. Martin Toquez, marchand de Rouen. — 23 décembre 1731, M. Philbert Léger donne sa démission de la cléricature; remplacé par Jean-Baptiste Hunoult, premier chapier, dont le dit Léger prendra l'emploi. — 13 janvier 1732, Mallet, ancien organiste de Pont-de-l'Arche, nommé organiste de Saint-Nicolas, aux gages de 100 livres — 6 février 1733, M. Baraguay, nommé clerc de la paroisse, en remplacement de M. Hunoult, démissionnaire. — 27 mars 1733, M. Archambault, organiste de Saint-Martin-du-Pont, nommé organiste de Saint-Nicolas, en remplacement du dit Mallet, démissionnaire. — 13 juin 1734, M. Guillaume Jehan de Beaumont, curé de la paroisse, nommé Trésorier. — 20 juillet 1734, d'après l'avis de M. De France, architecte, on démontera les arcs boutants posés sur les sous-ailes de l'église, « lesquels estoient destinés pour acculer la grande voûte du chœur et nef qui n'a point été exécutée, pour quoy les dits arcs se sont lâchés. » — 29 juin 1735, protestation contre l'élection de M. Gosselin, Trésorier, le 29 mai 1735. M. Bocquet, Trésorier sortant, n'avait point fait faire, la veille, de convocation ni fait sonner la cloche, en sorte qu'il ne s'était trouvé que peu de Trésoriers. — 29 juin, ratification de l'élection du dit Gosselin. — 7 août 1735, on accorde 10 livres d'honoraires à chacun des deux prêtres qui feront l'office de diacre et de sous-diacre aux fêtes et dimanches. — 15 janvier 1736, fondation de Mlle Rocuchon, — 18 juillet 1736, accord avec M. Ribard, pour la maison de la rue de la Croix-de-Fer. — 2 juin 1737, on fera construire 42 stalles. — 12 juin 1738, M. Jamet offre de donner 1,000 livres, à condition qu'on conserve la tombe qui est sous le crucifix où est cette inscription : « Tombeau de la famille de MM. Jamet. » On voulait que l'inscription fût changée en celle-ci : « Tombeau de la famille de M. Pierre Jamet. » — Gresset, entrepreneur des stalles. — 7 novembre 1738, procès avec le curé « au sujet des entreprises, cassements et brisements qu'il fait journellement à l'église sans l'avis des Trésoriers, à qui seuls appartient le droit de ce faire. » — Le curé s'engage à « faire réparer, à ses frais, les vitres brisées pour cause d'indécence, et promet de garantir le Trésor de tout ce qui pourroit être demandé aux Trésoriers par les donateurs des vitres. » — Transaction entre le curé et les Trésoriers, en présence de Mgr de Fitz-James, pair de France, nommé à l'évêché de Châlons, 6 janvier 1739. — 4 mars 1739, démission de la première chape, par M. Philbert Léger, nommé à la cure d'Amfreville-les-Champs.

G. 7357. (Cahier). 48 feuillets, papier.

1739-1765. — Délibérations de la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — 4 août 1739, fieffe aux dames de la Providence d'une maison et place vide rue de Croixmare. — 7 novembre 1740, on fera dorer et noircir les portes et frises de fer du chœur. — 30 novembre 1739, on accordera à M. Papillon 450 livres, pour augmentation à la porte du chœur. — 19 novembre 1741, M. Piauger nommé à la place de chœur, vacante par la nomination de M. Boussard à la cure de Saint-Martin-des-Besaces. — 14 janvier 1742, fondation de Jacques Liberge, marchand gantier. — 13 mars 1742, marché avec Marie, fondeur, pour un aigle, de la forme de celui des églises de Saint-Laurent et de Saint-Martin, monté sur un globe et tenant en ses serres un serpent. — 4 août 1742, fieffe de la maison de la rue Croix-de-Fer, à M. Jean-Baptiste Oursel, l'un des Trésoriers. — 24 février 1742, fondation de la prière du matin et du soir, par M. Jehan de Beaumont, curé. — 7 avril 1743, M. Jean Dulong, nommé organiste en remplacement de M. Mallet. — 1er mai 1743, Pierre Ferey, nommé en remplacement de M. Dulong. — 5 septembre, gratification de 60 livres à M. Marie, fondeur, pour la façon de l'aigle. — 25 mars 1747, Jean Dulong, nommé organiste en remplacement de M. Ferey, démissionnaire. — 16 avril 1748, cession par la confrérie de Saint-Nicolas, de ses ornements à la Fabrique, à condition que celle-ci fera acquitter, jusqu'à extinction de 800 livres, valeur des dits ornements,

l'office entier de la Translation de saint Nicolas, etc. — 26 septembre 1748, Jacques De la Los, nommé organiste, en remplacement de M. Férey, démissionnaire. — 17 août 1751, choix des bancs réservé aux seuls Trésoriers. — Etat détaillé des vases sacrés etc... légués à la Fabrique par M. le curé Jehan de Beaumont.

G. 7358. (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 1 pièce, papier.

1737. — Copie de la requête adressée à l'archevêque par le curé et les Trésoriers de Saint-Nicolas de Rouen, pour obtenir la réduction des fondations : « Le changement arrivé dans les monnoyes et la diminution des revenus de leur Fabrique par les amortissements qu'il a fallu payer au Roy, et les remboursements qui ont esté faits en billets de banque, les mettent hors d'état d'acquitter les charges des fondations, » 1737. — Ordonnance de réduction de Monseigneur de Saulx-Tavannes, signé : Nic., archevêque de Rouen ; par Monseigneur, Millard, 16 avril 1737.

7359. (Liasse). — 11 pièces, parchemin ; 32 pièces, papier.

1482. (copie) - **1731.** — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen : — par Geneviève Le Bourgeois, 1707 ; — par Madeleine Le Febvre, fille et héritière de noble homme Robert Le Febvre, docteur en médecine, et de Marie Bachelier, et femme de M. Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides, 1611 ; — par Mr Jean Le Plastrier ; — par Marie Le Monnier, veuve d'Abraham Clerboult, procureur en l'Election de Rouen, 1686, 1692 ; — par Damienne Lissotte, veuve de Louis De la Mare, 1638 ; — par Richard d'Outreleau ; — par Guillaume Piédelièvre, avocat en la Cour ; testament du dit Piédelièvre, fait à Belbeuf ; Filleul, sieur des Chesnais et de Saint-Martin, avocat, son ami, nommé par lui son exécuteur testamentaire, 1638 ; — par Jeanne Pillavoine, veuve de Jean Aumont, 1482 (copie) ; — par Pierre Postel, 1647 ; — par Anne Pottier, veuve de Jean Ballier, maître menuisier, 1710 ; — par Jean Titelouze, chanoine et organiste de la cathédrale, dont le testament avait été passé devant les tabellions de Rouen, le 24 octobre 1633 ; — par Martin Tocques, 1731 ; — par Charles Vaultier, procureur à la Cour des Comptes, 1710 ; — par Antoine Vignon, 1711. — Pièces concernant les remboursements faits au Trésor pour d'anciennes fondations.

G. 7360. (Liasse). — 26 pièces, parchemin ; 6 pièces, papier.

1560-1726. — Fondation par Pierre Jamet, négociant, de 12 messes du Saint-Sacrement et saluts, 156 basses messes et 2 obits en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, 1726. — Titres de propriétés relatifs à cette fondation. — Vente d'un ténement de maisons contenant 3 corps de logis, assis en la paroisse de Saint-Nicolas, dont l'entrée était dans la rue Saint-Nicolas, par Jean Le Bon, à Amelyne Lardant, veuve de défunt Olivier Le Tardif, 1560. — Vente par Jacques Lardant, héritier en partie de défunte Ameline Lardant, sa tante, à Pierre Donnest, du dit ténement de maisons, 1573. — Quittance de 50 livres de rente par Jacques Coterel, avocat au Parlement, stipulant le fait de Marie Nicole, sa nièce, fille d'Antoine Nicole, huissier au bailliage et siège présidial de Rouen, et héritière de feue honnête femme Marie Coterel, sa nièce, 1611. — Vente par Pierre Happedé, procureur au Parlement, à demoiselle Marie Donnest, veuve de Pierre Du Moucel, sieur de Sassetot, conseiller au Parlement, de 100 livres tournois de rente à héritage, pour 1,400 livres tournois, qui est à la raison du denier quatorze, 17 novembre 1617. — Décret des héritages de Pierre Happedé, 1642, 1643. — Constitution de rente au profit de Roger Bachelier, procureur au Parlement, par Charles Le Chevalier, écuyer, et Marc-Antoine Le Baube, sieur du Grand Clos, l'un des chevau-légers de la garde du Roi sous le titre de la Reine, alors logés à la *Botte de Foin*, rue Saint-Hilaire, se faisant fort de Guillaume Le Baube, avocat du Roi aux sièges de Lyons, 1666.

G. 7361. (Liasse). — 15 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier ; (1 imprimé.)

1581-1760. — Fondations en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen : — par Messire Guillaume-Robert-Philippe-Joseph Jehan de Beaumont, licencié en droit canon et civil, curé de la dite paroisse (prières du matin et du soir, tous les jours de l'année, à l'exception de ceux où il y a matines, avec bénédiction du Saint-Sacrement), 1743. — Requête adressée par le curé à l'archevêque ; — ordonnance de l'abbé Terrisse, vicaire général, 1743. — Testament de M. de Beaumont, 1760. — Fondation par Françoise Boudard ; racquit par M. Jacques Bulteau, conseiller en la Grande Chambre du Parlement, neveu et héritier de cette dame), de la rente affectée à la fondation, 1720 ; — par la demoiselle Brochard ; racquit des rentes par Madeleine Carrel, veuve de Marin Du Souillet, libraire, 1672 ; — par Marie Desmelliers, 1707 ; — par Thomas Douillet, curé de la paroisse (3 saluts du Saint-Sacrement), 1707 ; — par Marguerite Dupuy, veuve de

Philippe Dumonstier, conseiller référendaire en la chancellerie de Normandie, 1686; — par Henri Dupont, 1581; — par Geneviève Damiens, veuve de Mr. Me Thomas Duval, sieur de Bonneval, conseiller du Roi au Parlement, 1657, — par Marguerite Gy; — par Esaye Hélye, tabellion royal à Rouen, 1652. — Parmi les pièces annexées aux contrats : Déclarations du Roi pour le recouvrement des droits d'amortissement, etc., 9 mars 1700; — concernant les amortissements, francs-fiefs et nouveaux-acquêts, 16 juin 1702. (Imprimés)

G. 7362. (Liasse). — 15 pièces, parchemin ; 17 pièces, papier ; 1 plan de maisons.

1647-1742. — Fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen, par Pierre Gaumont, marchand, 1647; — par Jacques Liberge, marchand gantier, et Marie-Françoise Liberge, sa sœur (salut du Saint-Sacrement chacun des 23 dimanches libres de ces offices, ou moins, s'il y a quelques saluts de fondations antérieures), 1742; — par Sébastien Monfreville, ancien Trésorier de la paroisse, et Madeleine Le Mercier, sa femme, 1653. — Titres de propriété relatifs à ces fondations. — Vente par maître Nicolas Le Page, prêtre, docteur de la faculté de Paris, demeurant à Rouen, paroisse de Sainte-Croix-Saint-Ouen, tuteur principal de Nicolas Le Page, son neveu, seul fils et héritier de défunt maître Louis Le Page, ci-devant procureur du Roi en la vicomté de Rouen, à Etienne de Fieux, abbé de Notre-Dame de Beaulieu, archidiacre en l'église de Rouen, d'une maison, paroisse de Saint-Nicolas, rue de l'Archevêché, bornée par M. de Chalon, secrétaire du cabinet du Roi, 28 juin 1670. — Bail emphytéotique par la Fabrique de Saint-Nicolas à Jean-Baptiste Oursel, d'une maison rue de la Croix-de-Fer.

G. 7363. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier.

1353 (copie)-**1739**. — Titres de propriété de maisons appartenant à la Fabrique de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Rouen. — Vente par Abraham Héron et Jacques, sa femme, de Fontaine-le-Dun, à Guillaume Le Roux, citoyen de Rouen, pour VIIxx X florins d'or à l'écu, de bon pois du Roy, d'une masure en la paroisse de Saint-Nicolas-le-Peinteur, etc....., dimanche après la fête saint Pierre en été, 1353; copie vidimée par les tabellions de Rouen, 2 mai 1383. — Contrat de vente, par Pierre-Nicolas Brice, à Michel Le Nud, maître tonnelier, de 2 maisons, rue Croix-de-Fer, 1702. — Titres de propriété de maisons, situées rue Fleuriguet, paroisse Saint-Vivien. — Marché fait entre le Trésor et Martin Cousture, maître charpentier, pour la construction de 5 maisons, le long du cimetière de Saint-Nicolas; Cousture reçoit en paiement 2 petites maisons, rue Fleuriguet, 1646. — Fieffe par le Trésor de Saint-Nicolas à Marguerie Landigeois, de 2 petites maisons, rue de Croixmare, 1580; — contrat de remise faite, moyennant 1,398 livres, des maisons, rue de Croixmare, à la Fabrique de Saint-Nicolas, par René Bosquier, héritier de Marguerie Landigeois, 1611; — procès-verbal de visite faite, par des maîtres de métiers, des dites maisons, même année. — Lots et partages de maisons, rue de Croixmare, qui appartinrent à Denis Frichot et à Marguerite Maugrain : « corps de maison habitué en plâtrerie, où pendoit anciennement pour enseigne la *Santé joyeuse*, » 1621. — Fieffe faite par la Fabrique de Saint-Nicolas, moyennant une rente annuelle de 200 livres, d'une maison, rue de Croixmare, à Antoine Dulong, maître menuisier, demeurant rue Notre-Dame, paroisse Saint-Maclou, 2 septembre 1723. — Remise faite de cette maison à la Fabrique pour cause d'impossibilité de payer la rente, par le dit Antoine Dulong, domicilié à Rouen, rue aux Ours, paroisse de Saint-Pierre du Châtel, pour lors employé à des travaux de menuiserie, à Evreux, en l'abbaye de Saint-Taurin, 1739. — Procès-verbal de visite de cette maison, par Jean-Pierre De France, architecte expert juré des bâtiments, priseur et arpenteur pour la ville et ressort du Parlement, avec maître Jacques Le Monnier, greffier des bâtiments, 20 mai 1739. — Fieffe, faite par la Fabrique, de la même maison, aux Sœurs de la Providence des écoles gratuites et charitables du R.-P. Barré, définiteur de l'Ordre des Minimes, rue de l'Epée, acceptant par Robert Fauvel, conseiller à la Cour, et par M. Nicolas Dubois, correcteur honoraire, administrateurs des dites Sœurs, 25 août 1739. — Bail à Charles Le Coutre, écuyer, sieur de la Rosière, 7 avril 1629. — Fondation de 8 obits, par Madeleine Le Febvre, fille et héritière de feu noble homme maître Robert Le Febvre, vivant docteur en médecine, et de damoiselle Marie Bachelier, épouse d'Antoine Caradas, sieur du Héron, président en la Cour des Aides, 13 mars 1611; les fonds affectés à cette fondation servirent au retrait des maisons de la Croixmare. — Quittances d'Andrieu Le Vert, maître charpentier; — de Jean Bourdon et Jean Deshaies, maîtres maçons; — de Jacques Maupas, maître maçon; — de Jean Naverel, maître menuisier; — de Jean De Lestre, maître serrurier; signature et marque (une clef),

1580; — de Robert Oultren et Jean Couvey, maîtres charpentiers; — de Guillaume Nyon, maître maçon; — de Louis Bertin et David De la Barette, maîtres menuisiers; — de Jean Quesnel et Jean Parfondin, serruriers-arquebusiers; — de Philebert Dumesnil et Jean Le Comte, vitriers, 1611.

G. 7364. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1677-1632. — Baux de maisons appartenant à la Fabrique de Saint-Nicolas de Rouen. — Bail de 2 acres une vergée en la vallée d'Yonville, paroisse de Saint-Gervais, dans le Pré de Talvende.

G. 7365. (Liasse.) — 15 pièces, papier; 5 plans.

1731-1789. — « Devis de ce qu'il convient faire pour l'augmentation de l'orgue de Saint-Nicolas : grand orgue composé de 12 jeux; positif composé de 8 jeux; entrepreneur M. Le Febvre; prix convenu, 2,500 livres, 1731; — devis des ouvrages de menuiserie; prix convenu, 2,000 livres; entrepreneur, le sieur De France, même année. — Quittances des dits Le Febvre et De France. — Certificat de M. François D'Agincourt, organiste du Roi et de l'église primatiale de Normandie constatant que l'orgue fait par le sieur Le Febvre, facteur en la ville de Rouen, était bien conditionné d'un bout à l'autre et bien égal d'harmonie, 23 septembre 1732. — Devis des ouvrages de serrurerie (balustrade et porte de fer) pour la clôture du chœur; entrepreneur, Pierre Papillon; prix convenu, 1,500 livres, 1737. — Devis de construction de maisons; — de réparations aux voûtes des chapelles de la Sainte-Vierge et de Sainte-Reine. — 5 plans, signés de Gueroult, architecte.

G. 7366. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 15 pièces, papier, 3 plans.

1427-1764. — Lettres de Pierre Poolin, lieutenant général de noble homme mons[r] Jehan Salvain, chevalier, bailli de Rouen et de Gisors et commissaire de l'Echiquier : Accord entre les Trésoriers de Saint-Nicolas et Etienne Guiot, *painteur*, « au sujet de plusieurs veues, fenestres et dégouts d'eaues, voyans et chéans devoirs et sur le chimetière de la paroisse, à une maison nouvellement construite par le dit Guiot... En tant que est la fenestre englesque, qui est au hault estage, lequel sert de nécessité au dit Guiot pour faire sécher les paintures et œuvres de son mestier, comme bannières, panons et telles choses, elle demourra en tel édifice comme elle est; mais il n'y pourra, par le chimetière faire amonter en sa dicte maison foyn, bois ne autres choses qui puissent empescher ne nuire à icellui chimetière, » 10 mars 1426 (V. S.) — Annexées à ces lettres, celles du bailli, attestant qu'à la date et au jour susdits, Poolin était son lieutenant général, 23 mars 1429 avant Pâques (V. S.). — Signification par Jean Guelin, sergent à masse, requis par le Chapitre de Rouen, aux Trésoriers de Saint-Nicolas, d'une clameur de gage-plège, à l'encontre des dits Trésoriers « qui vouloient mettre empêchement à ce que ceux du Chapitre pussent passer et rapasser toutes les fois qu'il leur plairoit eulx, leurs gens, serviteurs à pié et à cheval, porter et faire porter à chevaulx, charestes et charios, bois, vins, sidres et aultres provisions par ung chemin qui vient de l'église Notre-Dame en l'un de leurs hostels et manoirs canoniaux, joingnans de l'église paroissiale de Saint-Nicolas, et mesme par dessus le chymetière, » 1479. — Autre signification de clameur de gage-plège, de la part de la Fabrique, à la garde de l'hôtel occupé par les chanoines Richard Perchart et Jehan Esterlin, 1487. — Requête présentée à l'archevêque par les Trésoriers de Saint-Nicolas à ce qu'il leur fût permis de construire des petites maisons et boutiques (70 pieds de longueur sur 20 pieds de profondeur dans le cimetière); il resterait 70 pieds de longueur sur 20 pieds de largeur pour le cimetière qui serait clos et fermé de murailles, à la charge que le passage pour aller aux maisons canoniales demeurerait libre, 1643. — Autre requête au Chapitre de Rouen pour le même objet. — Autorisation donnée par le Chapitre, au sujet du passage par le cimetière, 1648. — Accord entre le Chapitre et les curé et Trésoriers de Saint-Nicolas. Ceux-ci reconnaissent que « 2 murailles que la Fabrique avoit fait eslever pour les fonts baptismaux et l'augmentation de la sacristie appartenoient pour moitié au Chapitre, comme faisant partie de la maison canoniale de M. Davoult, grand chantre, et que le chapitre pourroit toujours s'afficher sur la dite moitié, » 1742. — Nouvel accord entre le Chapitre et la Fabrique, au sujet d'une cloison élevée dans le petit passage derrière le chœur, 1764. — Plan à l'appui, en double exemplaire. — Plan de la sacristie.

G. 7367. (Liasse.) — 43 pièces, papier; (2 imprimés.)

1652-1748. — Pièces concernant l'Administration du curé Jehan de Beaumont. — Acte de sa nomination comme Trésorier, 13 juin 1734, jour de la Pentecôte. — Procès pour les droits d'amortissement, à propos d'une poursuite de M. de la Bruyère. — Copie

d'une lettre adressée au contrôleur général. — Mémoire pour les curés de Rouen, contre les moines de Saint-Ouen, qui tenaient pour non avenu un arrêt, en forme de règlement, applicable à toute la province, du 26 juin 1654, 18e siècle (non signé ni daté). — Etat des rentes dues au Trésor de Saint-Nicolas. — Mémoire et inventaire des pièces et écritures qui se sont trouvées, en 1689, dans le coffre de la communauté de MM. les doyen et curés du collège de la Calende de Rouen; analyse d'actes de 1368, 1435. — Maitrise de la confrérie du bienheureux saint Nicolas, acceptée par le curé, 1er dimanche du mois d'avril (pas indication d'année). — « Règlement à observer par Messieurs les curés de la ville de Rouen, » suivi de la liste de MM. les curés qui, en l'année 1652 et autres suivantes, ont approuvé et signé les dits règlements; d'une autre liste de MM. les curés qui ont renouvelé, approuvé et signé les mêmes règlements, le 7 septembre 1693. (Imprimé). — Mémoire du curé de Saint-Nicolas pour établir que M. le curé de Saint-Etienne-la-Grande-Eglise ne peut exiger le partage au sujet de l'inhumation de M. l'abbé de Tiercent, 1748. — Extrait de quelques règlements faits et arrêtés par MM. les curés de la ville de Rouen « pour prévenir les difficultés et contestations qui peuvent survenir entre eux au sujet de leurs droits et prétentions dans les inhumations et transports des corps de leurs défunts paroissiens, qui se font d'une église en une autre, pour y être inhumés. » Ces règlements furent faits, le 24 avril 1691, en la Calende de MM. les curés de la ville de Rouen, qui se tenait tous les ans en l'église de Saint-Nicolas, le mardi de la Quasimodo. — Autres règlements faits le 4 décembre 1691 en l'église Saint-Laurent; le 12 octobre 1700, en l'église de Saint-Nicolas; le 10 décembre 1657, en l'église de Saint-Nicaise. — Dans l'avertissement mis à la fin de cet imprimé : « Les curés de Saint-Sever, de Saint-Gervais et de Saint-Paul n'ont jamais été regardés pour curés de la ville, et ceux-ci leur ont toujours contesté la scéance dans les cérémonies publiques, ainsi qu'on peut le justifier par la requête que présentèrent contre eux les curés de Rouen à Mgr l'archevêque en l'année 1699... pourquoi y fut arrêté, au mois d'octobre 1702, que. s'il arrivoit qu'on partageât avec M. le curé de Saint-Sever, lorsqu'il s'agiroit de droits de quelqu'inhumation, ce seroit aux conditions que le sieur curé de Saint-Sever, qui n'est admis aux assemblées de MM. les curés que par grâce et de bonne volonté, renonceroit à toutes les prétentions qu'il pourroit former, s'il arrivoit qu'il devînt l'ancien de la compagnie... Lorsqu'il s'agit de conduire les défunts qui ont élu leurs sépultures dans les monastères, les curés doivent s'en tenir aux arrêts de la cour de Parlement, du 26 juin 1654 et du 14 octobre 1684, donnés en conséquence, pour servir de règlement entre les curés et religieux de la province de Normandie, en demander l'exécution et consulter encore là-dessus la conduite qui a été tenue, en 1702, contre les religieux de l'abbaye de Saint-Ouen, qui font difficulté de se soumettre à ce règlement. »

G. 7368. — 1 gravure, 0m34c de hauteur sur 0m21c de largeur.

1695. — Gravure représentant sainte Reine, avec cette inscription : « Illustre et chaste Reine endurant le martyre | et donnant pour la foi votre sang précieux | ayant gaigné de Dieu l'amour qui vous inspire | ne méritez-vous pas un trône dans les Cieux... | Bannissant loin de nous les maux et les misères | attirez-nous du Ciel la grâce et les bienfaits | rendez vous favorables (*sic*) à nos humbles prières | ce bonheur nous fera vous bénir à jamais. — La confrérie de Sainte Reine, fondée à Saint-Nicolas de Rouen, 1695. »

G. 7369. (Gravure.) — 0m30c de hauteur sur 0m20 de largeur.

1719. — Gravure sur bois représentant sainte Reine, dans un encadrement, avec cette inscription : La Confrairie de Sainte Reine, fondée l'an 1645, en l'église Saint-Nicolas de Rouen. Au dessous, Nicolas Dubour, maître en charge, en l'année mil sept cents dix-neuf.

G. 7370. (Pièce.) — 0m24c de hauteur sur 0m35c de largeur.

1436. — Contrat, passé au tabellionnage de Rouen, par lequel Colin du Vaurichier, bourgeois de Rouen, fils et héritier de feu Vincent du Vaurichier, « donne, à fin d'héritage à toujours, aux prévôt, échevin, frères et sœurs de la confrarie Dieu et monsr saint Nicolas, fondée en l'église de Saint-Nicolas de Rouen, 34 sous tournois de rente, sur une maison, paroisse Saint-Laurent, sur le fossé aux Gantiers. Le jour de la saint Nicolas, en décembre, donneront pour 6 sous 2 deniers de pain aux pauvres pour l'amour de Dieu, et présenteront devant le saint une longueur (de cire ?) du prix de 5 deniers tournois, et l'autre, le jour de saint Nicolas, en mai, offriront à l'offrande ung tortis de cire de valeur de 5 deniers tournois, » 1er septembre 1436.

ROUEN. — IMPRIMERIE JULIEN LECERF



